Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd37jull

82

I

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE ET LES BEAUX-ARTS;

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXXVII.

PARIS.

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18.

JANVIER 1828.

LIBRARY
JUL 13 1970
UNIVERSITY OF TORONTO
AP
20
R53
t.37

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES, EN 1827.

L'année qui vient de s'écouler est une de celles dont l'art social tirera quelque jour les plus importantes leçons, si les récits de l'histoire sont fidèles. Cependant, à l'exception du combat de Navarin, aucun événement ne s'y présente avec grandeur; il semble, au contraire, que tout y est rapetissé, faible, sans dignité, qu'un principe de destruction a pénétré jusqu'aux sources de la vie sociale, altéré toutes les facultés, énervé toutes les forces, paralysé tout ce qui est noble et généreux dans la nature de l'homme. La violence du mal devait amener une crise; elle est arrivée: puisse-t-elle être salutaire! Au milieu des angoisses de leur patrie, les

Rédacteurs de la *Revue Encyclopédique* ne pouvaient oublier qu'ils sont Français; ils sympathisent trop bien avec la France pour ne pas ressentir alternativement ses longues douleurs et ses courtes joies. Il n'a donc pas été en leur pouvoir de se montrer aussi rigoureusement cosmopolites qu'ils doivent l'être dans les tems ordinaires, lorsque l'horizon politique n'est point chargé de nuages. Durant une partie de l'année, leur pensée n'a pu se manifester, sous le régime odieux de la censure, qu'entre des limites très-resserrées, variables et souvent inaperçues, dont on n'était averti que par le choc violent qu'elles faisaient éprouver. Avant que la liberté d'écrire fût suspendue, on pressentait qu'elle ne pourrait échapper à tous les dangers qui la menaçaient, et que ses défenseurs les plus dévoués ne parviendraient tout au plus qu'à rendre un peu moins pesantes les chaînes qu'on lui préparait. En repassant aujourd'hui sur nos traces, et en résumant nos travaux de l'année 1827, nous remarquons avec peine que plusieurs améliorations ne sont pas aussi avancées que nous l'avions espéré, que nous sommes loin d'avoir atteint le but auquel seulement il nous sera permis de nous arrêter, c'est-à-dire qu'on peut apercevoir encore de nombreuses lacunes dans le tableau des progrès de l'esprit humain, tel que nous l'offrons à nos lecteurs, et dans l'énumération des nouvelles richesses intellectuelles dont nous avons fait l'acquisition. Les lecteurs équitables reconnaîtront facilement les causes diverses et puissantes qui ont contrarié nos efforts et retardé notre marche, sans parvenir à changer notre direction. Nous en appelons avec confiance au jugement de nos compatriotes : tous ont été témoins des angoisses des hommes instruits, des amis des sciences et des lettres, de tous ceux qui prennent quelque intérêt à la propaga-

tion des lumières, lorsqu'une loi désastreuse menaça de subjuguer la presse, d'arrêter l'essor du génie français et d'avilir notre littérature. Ils ont vu, comme nous, le règne de la censure; mais ceux qui n'ont observé qu'en province les tribunaux de cette puissance malfaisante, n'ont qu'une idée très-imparfaite des avanies de toute espèce auxquelles les malheureux écrivains périodiques étaient soumis à Paris. Quant aux étrangers, même dans les États où la censure est permanente, quand ils apprendront comment cette ignoble police fut exercée en France, principalement dans la capitale, en 1827, ils seront persuadés que leurs journaux et leurs recueils périodiques furent libres alors, en comparaison des nôtres.

Heureusement, l'empreinte des fers que nous avons portés ne flétrit que les juges et les bourreaux de la pensée. Depuis que nous sommes rendus à la liberté, on ne pourra nous reprocher d'en avoir abusé, même dans le moment d'effervescence qui succède, en dépit de la raison, à une longue et pénible contrainte. Recueillir les vérités que nous n'avons pu dire, ou qu'une préoccupation très-excusable nous avait fait perdre de vue, leur chercher une place convenable dans nos pages, à mesure que nous les publions, voilà les soins qui nous ont occupés, depuis la fin de notre esclavage, et que nous ne cesserons de prendre jusqu'à ce que nous soyons au niveau de tout ce que l'on fait et publie dans la république des lettres.

Nos disgraces n'ont pas été sans quelques adoucissemens. Nous avons acquis des correspondances sûres, instructives, des collaborateurs capables de concevoir notre plan dans toute son étendue, et de le perfectionner. Ce sont des amis acquis dans le malheur, et dont

les services nous seront d'autant plus précieux qu'ils sont offerts avec un zèle plus sincère, un dévoûment plus digne de notre reconnaissance. Nos relations directes ne comprennent pas encore des régions sur lesquelles tous les peuples doivent avoir les yeux ouverts; tel est, par exemple, l'immense empire du Brésil dont on ne connaît guère jusqu'ici que les productions recherchées par le commerce, où il reste à fouiller la terre pour ajouter les connaissances géologiques à celles de la botanique et de la minéralogie, où la statistique n'a recueilli jusqu'à présent que des matériaux dont l'origine n'est pas assez bien connue pour inspirer la confiance. Sous quelque point de vue que l'on considère cette vaste contrée, elle captive l'attention du philosophe, du naturaliste, des politiques, des simples curieux : nous espérons être bientôt en état de compléter, par des Notices sur le Brésil, la revue générale du continent américain.

Mais, quoique l'atmosphère semble se purifier pour les écrivains périodiques, et que l'orage ait cessé de gronder sur leurs têtes, la sécurité n'est pas rétablie. Et comment cesserions-nous de craindre le retour de ces fléaux dont la cause peut se reproduire dans des circonstances hors de notre pouvoir, et que notre prudence ne saurait éviter? Il faut bien l'avouer, le sort des lettres en France est encore à la merci des tempêtes politiques : elles n'ont point une garantie suffisante dans les lois, ni dans les institutions; il suffit, pour en être convaincu, de jeter les yeux sur ce que l'on a fait contre elles, depuis l'établissement du régime constitutionnel. Puisque notre recueil, si évidemment inoffensif, dont la bienveillance universelle ne peut être révoquée en doute, a pu être soumis deux fois à une censure d'où

ses principaux articles revenaient horriblement mutilés, que pouvait-on alors confier à un journal ? les sciences pouvaient échapper; la petite littérature n'éveillait pas le dragon aux ongles tranchans, ou teints d'encre rouge : mais, si l'histoire s'était avisée d'être véridique; si la morale avait eu l'audace de donner quelques conseils à la politique; si des vérités généreuses, établies sur des faits incontestables, avaient rappelé les droits des nations et les devoirs des gouvernemens, ces téméraires écrits n'auraient point vu la lumière. La Revue encyclopédique devait donc se résoudre à voir biffer la presque totalité de ses articles sur les sciences morales et politiques, ou prendre le parti de supprimer cette division des matières qu'elle traite : mais, si elle consentait à un aussi grand sacrifice, elle renoncerait à son titre, et cesserait d'être *encyclopédique*. Aucune considération ne la fera descendre ainsi au-dessous d'elle-même; ses Rédacteurs, sentant plus que jamais combien l'association des sciences et des lettres est devenue nécessaire aux unes et aux autres, s'attacheront sans relâche à fortifier ces heureux liens, à les rendre indissolubles. Le public d'aujourd'hui n'est pas d'humeur à supporter l'ignorance d'un Pradon, ni les plus doctes leçons en mauvais langage; cette disposition des esprits serait l'effet du gouvernement représentatif, si d'autres causes ne contribuaient point à l'amener. Les discussions parlementaires font en même tems un appel à l'éloquence et au savoir, et la victoire demeure fidèle à l'orateur qui réunit l'un et l'autre au plus haut degré.

Ainsi, la *Revue Encyclopédique* demeure irrévocablement attachée à toute la république des lettres, quelles que soient les chances de bonne ou de mauvaise fortune réservées dans l'avenir à cet État sans gouvernement,

sans armées, et qui ne manque point d'ennemis. Malgré son apparente faiblesse, cette république est plus sûre de sa durée que les empires les plus puissans : elle subsistera aussi long-tems que la raison humaine ; et à toutes les époques, son étendue sera la véritable mesure de la civilisation sur toute la surface de la terre, et dans chaque nation.

Mais cette merveilleuse république n'est pas toujours heureuse : des dissentions intestines l'affaiblissent et la déshonorent quelquefois. Pendant plusieurs siècles, la barbarie l'avait presque détruite, et ce ne fut qu'après de longs efforts qu'elle put réparer ses pertes. Elle ne redoute plus aujourd'hui de retomber dans l'obscurité du moyen âge; en possession de son immortalité, elle voit ses domaines s'étendre, se peupler et s'enrichir. Il ne s'agit donc plus de sa conservation, et l'on peut se livrer à la recherche des moyens d'augmenter son influence sur le bien-être des sociétés, sur le perfectionnement de toutes les institutions.

Le premier pas vers ce but si désirable a été la formation des *Sociétés savantes et littéraires* et des *Académies*. C'était un commencement d'organisation, un obstacle aux désordres de l'anarchie. Mais ces petits corps, épars et peu nombreux, n'avaient pas assez de forces, et ne pouvaient constituer une république puissante ; quelques rivalités les divisaient souvent; et les traits acérés, lancés contre les plus faibles, pénétraient de tems en tems jusqu'aux plus forts; le public apprenait à se moquer des Académies, en voyant qu'elles échangeaient aussi entre elles des railleries assez bien méritées.

L'établissement des *Ouvrages périodiques* fut un autre pas vers l'organisation du peuple lettré : il est inutile

d'insister sur les services que ce moyen de communication rendit aux écrivains et aux lecteurs. Malheureusement, on n'alla pas plus loin, et ces premiers progrès ne firent pas même entrevoir le but vers lequel on devait se diriger. La république des lettres fut encore sans consistance, et l'anarchie ne cessa pas tout-à-fait d'affaiblir la considération dont elle devrait être environnée. Cependant, on perfectionna ce que l'on avait déjà fait; les sociétés se multiplièrent, leurs relations prirent plus d'étendue, les ouvrages périodiques embrassèrent plus d'objets, et les traitèrent avec plus de méthode. Mais il reste encore beaucoup à faire, plus peut-être que ce que l'on a exécuté jusqu'à ce moment : essayons d'en donner une idée, en nous bornant d'abord au territoire français qui, dans la grande confédération littéraire, est un État particulier et l'un des plus considérables.

Les vues qui dirigèrent les fondateurs de l'*Institut national de France* furent justes et d'une grande utilité : mais cette belle institution littéraire ne reçut pas une organisation assortie à la destination qu'on aurait dû lui assigner. Il ne s'agissait point de créer une *Académie encyclopédique*, mais de coordonner toutes les forces intellectuelles de la France, et de les faire concourir de la manière la plus avantageuse aux progrès des connaissances et à la propagation des lumières dans toutes les classes de la nation. Il fallait, par conséquent, établir des relations, des devoirs mutuels entre l'Institut de la capitale et ceux que l'on eût formés dans les départemens; la surveillance des écoles publiques leur eût été confiée; c'est dans leur sein que l'on eût trouvé réunis tous les élémens d'une instruction normale pour former des instituteurs. Les membres résidans à Paris auraient

pu être une députation des Instituts de département, y compris celui de la Seine, etc. Il serait facile d'adapter à ce projet les dispositions organiques au moyen desquelles on ferait sentir combien il serait praticable : et, si rien ne s'opposait à ce qu'il fût exécuté, on ne peut douter qu'il ne fût très-avantageux.

En mettant à part toute prétention, toute influence sur l'enseignement public, ne serait-il pas possible et permis de réaliser ce projet avec les seules ressources des hommes de lettres, des savans et des amis de l'instruction ? Puisse cet espoir n'être pas une chimère ! De la place où nous sommes, et au milieu des occupations que nous nous sommes imposées, nous ne craignons point de parler d'après notre propre expérience, d'après les ouvrages qui passent successivement sous nos yeux, et que nous méditons pour en rendre compte à nos lecteurs. En tout ce qui n'exige pas l'application immédiate des forces du génie, le tems et les peines des investigateurs ne reçoivent pas un bon emploi ; on ne fait qu'avec effort ce que des coopérations bien concertées rendraient très-facile. Imitons, autant qu'il est possible, l'ordre qui existe dans les grandes manufactures ; divisons, subdivisons le travail, et que chacun se charge de ce qu'il sait faire le mieux. Dans les sciences et leurs applications, il y a place pour tout le monde, occupation pour toutes les intelligences. Un géomètre distingué (Vandermonde) avait su mettre de longs calculs algébriques en manufacture, et les faire exécuter par des dames et des demoiselles : le beau sexe refusera-t-il le même service à des sciences un peu plus gaies, à des arts qui se rapprochent plus ou moins de ses travaux ordinaires ? Quant aux lettres, nous n'en dirons rien en ce moment, parce que la matière est plus difficile, et que nous sommes dans la

nécessité d'omettre beaucoup de détails. D'ailleurs, il ne s'agit pas encore de mettre la main à l'œuvre; nous nous bornons, quant à présent, à sonder le terrain, à reconnaître son étendue et ses divers aspects, afin de juger s'il convient aux constructions dont nous pourrons le charger par la suite.

Supposons que toute la *nation littéraire* de la France ait reçu, sous les auspices et avec la protection du gouvernement, une organisation qui lui convienne ; que ses contributions soient perçues avec facilité, réparties avec sagesse, fécondes et bienfaisantes partout où elles sont employées; que chaque citoyen de ce paisible État soit content de sa position, zélé pour la prospérité commune, heureux par les accroissemens des richesses intellectuelles auxquels il aura contribué pour sa part; que la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne, etc., aient adopté, pour leurs écrivains et leurs hommes de lettres, une organisation analogue ou équivalente : tout ne sera pas terminé, il s'agira de fonder une confédération générale de ces États, de les consolider les uns par les autres, et de former, par l'accumulation de toutes les richesses réunies, le domaine du genre humain. Ici, des questions toutes nouvelles arrivent en foule : il faut un congrès; peut-on se passer de président? et, si l'ordre des travaux exigeait l'autorité de cette magistrature, quelles seraient ses fonctions, le mode d'élection des députés scientifiques et littéraires, leurs attributions, leurs rapports avec leurs commettans, le lieu des séances du congrès, etc? Avant de répondre définitivement à ces questions, on voudrait savoir si les recherches sur cet objet ne seront pas inutiles; et pour obtenir une décision sur laquelle on puisse compter, c'est un homme d'état qu'il faut consulter. Aux yeux d'un ministre philantrope, et sous un prince

qui aurait su choisir un tel ministre, l'organisation définitive et générale de la république des lettres serait considérée comme l'entreprise la plus honorable qui puisse illustrer un règne : on s'empresserait d'offrir à la république naissante tous les secours favorables à ses premiers développemens; mais les vérités de cette importance ont besoin de se présenter sous la sauvegarde d'une autorité puissante, et d'être exposées avec l'éloquence de la raison. Nous n'avons pu que les indiquer; puissent-elles ne pas aller tenir compagnie aux rêves de l'abbé de Saint-Pierre, et à tant de vœux impuissans en faveur de l'humanité, vœux qui seraient satisfaits à si peu de frais! Il en coûte bien moins pour réjouir toute la terre, que pour en dévaster une partie.

DE L'INFLUENCE DES FUTURS PROGRÈS DES CONNAISSANCES ÉCONOMIQUES SUR LE SORT DES NATIONS.

Le corps social a ses lois, comme le corps humain, des lois qui résultent de sa nature, des lois que l'homme n'a point établies, et qu'il n'a pas le pouvoir d'abroger. Soit que nous ayons à gouverner nos propres affaires, ou celles du public, nous sommes vivement intéressés à connaître ces lois, pour ne point user nos forces contre des obstacles insurmontables, et pour faire usage à notre profit des secours qu'elles peuvent nous prêter. Or, ce sont ces lois que l'*économie politique* a pour objet de découvrir et d'exposer; mais, faute d'une distinction importante, on a, je crois, méconnu les applications qu'on en pouvait faire.

Les biens qui pourvoient à l'existence et aux jouissances des hommes peuvent être considérés, soit dans l'intérêt de la société en général, soit dans l'intérêt d'un individu en particulier. Dans l'intérêt de l'individu, où se confond celui de sa famille, l'essentiel, soit à ses propres yeux, soit aux yeux du monde,

est qu'il ait beaucoup de biens à consommer, de quelque part qu'ils lui viennent. Que les biens qu'il acquiert soient créés par lui, ou qu'ils diminuent d'autant les biens des autres hommes, peu importe, pourvu qu'il les acquière sans blesser la morale convenue et les lois imposées par l'autorité. Tel est l'intérêt qui touche le commun des hommes; ils ont considéré le reste comme peu important, ou comme trop au-dessus de leur portée pour s'en occuper. Ils n'ont vu de solides que les richesses personnelles; tout le reste a été mis par le vulgaire au rang des vaines spéculations.

Si, d'une autre part, nous considérons les richesses dans l'intérêt de la société, nous accorderons une juste attention aux richesses individuelles; car elles font le bien-être des particuliers, qui sont des portions de la société. Mais nous ne pourrons regarder comme un gain les biens acquis par un particulier, qu'autant qu'il n'en résulte pas une perte équivalente pour d'autres particuliers. La société n'a rien acquis, du moment que l'un perd ce que l'autre gagne. Les particuliers peuvent croire que l'essentiel est d'acquérir des richesses sans qu'il soit besoin de s'informer de leur origine; cet étroit calcul ne saurait satisfaire les véritables publicistes, ni aucun homme doué de quelque élévation dans l'ame. Ils veulent connaître la source des richesses qui doivent être perpétuellement produites, puisqu'elles sont destinées à pourvoir à des besoins qui se renouvellent sans cesse.

L'économie politique, en nous faisant connaître les lois suivant lesquelles les biens peuvent être créés, distribués et consommés, tend donc efficacement à la conservation et au bien-être non seulement des individus, mais aussi de la société qui, sans cela, ne saurait présenter que confusion et pillage.

Les sociétés, dit-on quelquefois, ont marché, sans que l'on sût l'économie politique : dès qu'on s'en est passé si long tems, on peut s'en passer toujours.—Le genre humain, il est vrai, a grandi dans l'ignorance. Le corps social renferme, comme le corps humain, une force vitale qui surmonte les fâcheux effets de la barbarie et des passions. L'intérêt personnel d'un parti-

culier a opposé de tout tems une barrière à l'intérêt personnel d'un autre particulier; et l'on a été contraint de produire des richesses, quand il n'a plus été possible de les dérober.

Mais, qui ne voit que ce système de force opposée à la force n'est qu'un état prolongé de barbarie, qui met les particuliers, et par suite les nations, dans une rivalité permanente, féconde en haines et bientôt en guerres privées et publiques, auxquelles des lois compliquées, des traités qui ne sont que des trèves, et des systèmes factices de balances politiques, n'ont apporté que d'insuffisans remèdes? Chaque peuple, semblable à l'équipage d'un corsaire, n'a dû rêver que déprédations, sauf à se battre entre soi pour s'approprier les meilleures parts du butin et recommencer de nouvelles violences pour satisfaire de nouveaux besoins.

Quel triste spectacle nous offre l'histoire! Des nations sans industrie, manquant de tout, poussées à la guerre par le besoin, et s'égorgeant mutuellement pour vivre; d'autres nations un peu plus avancées, devenant la proie de celles qui ne savent que se battre; le monde constamment livré à la force, et la force devenant victime d'elle-même; l'intelligence et le bon sens ne se prévalant jamais de l'ascendant qui leur appartient; les principaux personnages d'un état, les philosophes les plus respectés n'ayant pas des idées de bien public, ou d'humanité plus arrêtées que le vulgaire; Lycurgue tolérant le vol et ordonnant l'oisiveté, Caton ne rougissant pas d'être marchand d'esclaves, et Trajan donnant des fêtes où il faisait égorger dix mille gladiateurs et onze mille animaux (1).

Voilà ce qu'était la société chez les anciens; et lorsque les peuples, après s'être dévorés, jouissaient par hasard de quelque repos, il fallait, chaque fois, que la civilisation recommençât et s'étendît avec de lents progrès, sans solidité, sans garantie. Si quelques instans de prospérité se font apercevoir de loin en loin, comme pour nous consoler de l'histoire, nous ignorons à quel prix ils ont été achetés; nous ne tardons pas à acquérir

---

(1) *Diod.* Lib. XLVIII, § 15.

la certitude qu'on n'a pas su les consolider; et nous passons à notre aise, en tournant quelques feuillets, sur de longs siècles de déclin, de souffrance, d'angoisses, cruellement savourés par les hommes du tems, par leurs femmes, par leurs proches. On assure que les nations peuvent souffrir, mais qu'elles ne meurent pas : quant à moi, je crois qu'elles meurent. Les peuples de Tyr, d'Athènes et de Rome ont péri dans une lente agonie; ce sont d'autres peuples qui, sous les mêmes noms, ou sous des dénominations nouvelles, ont occupé les lieux que ces nations habitaient (1).

Je ne parle point de la barbarie du moyen âge, de l'anarchie féodale, des proscriptions religieuses, de cette universelle férocité où le vaincu était toujours misérable, sans que le dominateur fût heureux; mais, que trouvons-nous dans des tems où l'on se prétendait plus civilisé? Des gouvernemens et des peuples tout-à-fait ignorans de leurs vrais intérêts, se persécutant pour des dogmes insignifians ou absurdes, guerroyant par jalousie et dans la persuasion que la prospérité d'un émule était un obstacle à leur propre félicité. On s'est fait la guerre pour une ville, pour une province, pour s'arracher une branche de commerce; on l'a faite ensuite pour se disputer des colonies; puis, pour retenir ces colonies sous le joug; toujours la guerre enfin... Tandis que les nations n'ont qu'à gagner à des communications amicales; qu'une prépondérance forcée n'est avantageuse pour personne, pas même pour ceux qui l'exercent; que les discordes sont fécondes en malheurs de toutes les sortes, sans aucun dédommagement, si ce n'est une vaine gloire et quelques dépouilles bien chétives, quand on les compare aux fruits légitimes qu'un peuple peut tirer de sa production. Voilà ce qu'on a été; voilà ce qu'on a fait.

Mais, du moment qu'on acquiert la conviction qu'un état

---

(1) « L'amour de la patrie, la générosité ont été des vertus communes chez les anciens; mais la véritable philantropie, l'amour du bien et de l'ordre général, est un sentiment tout-à-fait étranger aux siècles passés. » CHASTELLUX. *De la félicité publique*, chap. IX.

peut grandir et prospérer, sans que ce soit aux dépens d'un autre, et que ses moyens d'existence et de prospérité peuvent être créés de toutes pièces; du moment qu'on est en état de montrer les moyens par lesquels s'opère cette création et de prouver que les progrès d'un peuple, loin d'être nuisibles aux progrès d'un autre peuple, lui sont au contraire favorables, les nations ont recours aux moyens d'exister les plus sûrs, les plus féconds, les moins dangereux, et chaque individu, au lieu de gémir sous le faix des malheurs publics, jouit pour sa part des progrès du corps politique.

Voilà ce qu'on peut attendre d'une connaissance plus généralement répandue des ressources de la civilisation (1). Au lieu de fonder la prospérité publique sur l'exercice de la force brutale, l'économie politique lui donne pour fondement l'intérêt bien entendu des hommes. Les hommes ne cherchent plus dès lors le bonheur là où il n'est pas, mais là où l'on est assuré de le trouver.

Déjà, depuis plusieurs années, l'Europe a commencé à rougir de sa barbarie. A mesure qu'on s'est occupé d'idées justes et de travaux utiles, les exemples de férocité sont devenus plus rares. Peu à peu la guerre a été dépouillée de ses rigueurs inutiles et de ses suites désastreuses; la torture a été abolie chez les peuples civilisés, et la justice criminelle est devenue moins arbitraire et moins cruelle. Il est vrai que ces heureux effets sont dus plutôt aux progrès généraux des lumières, qu'à une connaissance plus parfaite de l'économie de la société. Cette dernière connaissance s'est souvent montrée entièrement étrangère à nos plusbeaux génies. Aussi, beaucoup de réformes

---

(1) Il n'est certainement pas permis de croire que les ressources de la civilisation soient entendues des administrations et de la plupart des particuliers, lorsqu'en parcourant quelques-uns des pays les plus civilisés de l'Europe, on est frappé de tant de disparates dans les villes, et qu'on rencontre dans les campagnes tant de chaumières de boue qui ressemblent plutôt à des huttes de sauvages qu'aux habitations d'un peuple policé.

désirables sont toutes récentes, et beaucoup d'autres sont loin d'être accomplies.

Si les nations n'avaient pas été et n'étaient pas encore coiffées de la balance du commerce et de l'opinion qu'une nation ne peut prospérer si ce n'est au détriment d'une autre, on aurait évité, durant le cours des deux derniers siècles, cinquante années de guerres; et nous autres peuples, nous ne serions pas parqués, chacun dans notre enclos, par des armées de douaniers et d'agens de police, comme si la partie intelligente, active et pacifique des nations n'avait pour but que de faire du mal. Nous sommes tous les jours victimes du tems passé; il semble que nous ayons besoin d'être avertis que nous touchons encore à cette triste époque, et que, si la barbarie qui nous poursuit doit enfin lâcher prise, il ne faut pas que nous nous imaginions que ce puisse être sans efforts de notre part. Plus on étudie, plus on demeure convaincu que toutes nos connaissances ne datent que d'hier, et qu'il en est peut-être davantage qui ne dateront que de demain.

C'est donc l'instruction qui nous manque, et surtout l'instruction dans l'art de vivre en société. Si l'étude de l'économie politique était rendue assez sûre, assez facile pour faire partie de toutes les éducations, si elle se trouvait achevée avant l'âge où l'on embrasse une profession, nous verrions les élèves, soit qu'ils fussent appelés à des fonctions publiques, soit qu'ils demeurassent dans une condition privée, exercer une influence bien favorable et bien grande sur les destinées de leur pays. Une nation n'est guère avancée, si elle regarde les maux qu'elle endure comme des nécessités de fait auxquelles il faut se soumettre quand le destin les envoie, de même qu'à la grêle et aux tempêtes. Sans doute, une partie de nos maux tient à notre condition et à la nature des choses; mais la plupart d'entre eux sont de création humaine; au total, l'homme fait sa destinée, et l'on sait ce qu'ont produit l'incurie et le fatalisme des peuples de l'Orient.

Si nos institutions étaient toutes neuves, si nos sociétés s'étaient formées d'après des plans combinés avec sagesse, il

y aurait peu de chose à faire pour les maintenir en bon état. La prudence, à défaut de lumière, pourrait suffire; mais nos institutions se sont formées, comme nos langues, par hasard, suivant les intérêts, et trop souvent suivant les passions du moment; de là, dans le corps politique, des maladies, des désordres contre lesquels il faut se prémunir et qu'il s'agit de guérir. Un homme sain peut se conduire d'après les simples conseils du bon sens; un vieillard infirme, sujet à mille maladies, ne peut se conserver sans le secours de l'art; et qu'est-ce que l'art sans la science? du charlatanisme.

Pour n'être point dupe des charlatans, pour n'être point victime des intérêts privés, le public a besoin de savoir en quoi consistent ses propres intérêts. L'opinion publique une fois éclairée, le gouvernement est obligé de la respecter. L'opinion publique a une influence telle, que le gouvernement le plus puissant ne peut empêcher une loi de tomber en désuétude, si elle est contraire à l'opinion d'une population éclairée.

On voit que, si les nations ont subsisté jusqu'à présent sans étudier la structure des sociétés, ce n'est pas un motif, pour des hommes raisonnables, de rester perpétuellement étrangers à cette étude. Mais nous ne devons pas seulement guérir les maux guérissables, nous devons apprendre quels sont les biens nouveaux qu'on peut acquérir, et dont l'état passé des sociétés ne fournissait pas même l'idée. Jusqu'au commencement du XVIIe siècle, les rues de Paris n'avaient pas été pavées. Fallait-il se passer éternellement de ce moyen de communication et de salubrité, parce qu'on s'en était passé jusque-là (1)?

Supposerait-on qu'il suffit au bonheur des nations que

---

(1) Paris avait subsisté jusqu'à Louis XIII sans le Pont-Neuf; MELON demande si c'était une raison pour ne pas le bâtir. On voit que cette objection a déjà un siècle d'antiquité; et que d'améliorations opérées depuis un siècle! Bien d'autres encore s'opéreront jusqu'à ce qu'un nouveau siècle soit écoulé; et il se trouvera alors des partisans des anciens ciremens qui répèteront encore que l'on a tort de vouloir être mieux.

ceux qui les gouvernent soient instruits? Mais, peuvent-ils l'être, quand la nation ne l'est pas? la remarque en a déjà été faite (1). Ceux qui sont nés pour exercer le pouvoir en sont rarement dignes. Trop de gens sont intéressés à fausser leur jugement dès l'enfance. Ceux qui l'usurpent ne valent guère mieux. Ce ne sont pas les lumières qui portent au pouvoir, et, quand on y est parvenu, on fait peu de cas des lumières; on a trop peu de tems pour étudier; on est trop avancé en âge pour s'instruire; la puissance déprave presque inévitablement ceux qui l'exercent; les principes ont quelque chose de trop inflexible pour convenir à la puissance, elle préfère ce qui la flatte; elle exploite les vices et les préjugés du vulgaire, loin de les corriger. En admettant que César et Bonaparte fussent plus avancés que leur siècle (ce que je suis loin d'accorder), quel régime ont-ils légué à leur pays? Si les lumières eussent été généralement répandues à Rome et dans la France, au lieu de s'appuyer sur la cupidité d'un petit nombre de fonctionnaires publics, sur l'humeur guerrière du peuple, ils auraient fondé leurs institutions sur l'intérêt bien entendu du plus grand nombre, et long-tems elles eussent fait la prospérité du pays.

L'influence que l'économie politique exerce sur les qualités morales des individus n'est pas moins remarquable que son influence sur les institutions publiques. La civilisation, il est vrai, multiplie nos besoins, mais, en même tems, elle nous fournit les moyens de les satisfaire; et une preuve que les biens qu'elle nous offre sont proportionnellement supérieurs à ceux de tout autre mode d'existence, c'est que, chez les peuples civilisés, éclairés et industrieux, non-seulement un bien plus grand nombre de personnes sont entretenues, mais chacune d'elles est entretenue avec plus d'abondance que dans toute autre situation (2).

---

(1) *Traité d'économie politique*, 5e édition, tom. I, pag. XCIV.

(2) On opposera à cette assertion des exemples particuliers d'une affreuse misère qui se rencontrent chez des peuples policés; mais comparons-les à ce qu'on peut rencontrer chez des peuples moins

Sans examiner jusqu'à quel point la civilisation et les lumières qu'elle mène à sa suite sont favorables aux mœurs, je ferai remarquer que les moyens indiqués par l'économie politique pour satisfaire régulièrement et progressivement nos besoins, contribuent tous à donner à la force, à l'activité, à l'intelligence des hommes une direction salutaire. Elle prouve que, parmi ces moyens d'existence, les seuls qui soient efficaces, féconds, durables, sont ceux desquels il résulte une création et non une spoliation ; que la mauvaise foi, la violence ne procurent que des avantages non moins précaires qu'ils ne sont honteux; que ces avantages sont surpassés par les maux qu'ils entraînent, que nulle société ne pourrait subsister si le crime devenait le droit commun, et si le vice constituait les mœurs du plus grand nombre. En démontrant le pouvoir de ce travail intelligent qu'on désigne sous le nom général d'*industrie*, elle le met en honneur; elle décrie toutes les actions oiseuses ou nuisibles. L'industrie, à son tour, rend indispensables les relations d'individu à individu; elle enseigne aux hommes à s'aimer mutuellement, au lieu de s'entre-détruire, comme dans l'état sauvage qu'on a si peu raisonnablement nommé l'état de nature. En montrant aux hommes ce qu'ils ont à gagner à s'attacher les uns aux autres, elle est le ciment de la société; elle adoucit les mœurs en procurant l'aisance.

Ce serait se flatter sans doute que de s'imaginer qu'en éclairant les hommes sur leurs vrais intérêts, on les affranchit de tous les maux qui tiennent à leur nature et à la nature de la société. Je ne me flatte pas qu'on puisse jamais les affranchir de cette universelle infirmité, la vanité personnelle ou nationale, qui, depuis le siége de Troie jusqu'à la campagne de

---

avancés. Quelle nation civilisée voit, dans des momens de disette, périr de faim et de misère la moitié de sa population, comme il y en a eu des exemples chez des peuples barbares? Il faut donc, généralement parlant, qu'il s'y trouve plus de ressources. D'immenses contrées en Amérique sont désertes par le défaut de civilisation, et deviennent très-peuplées quand la civilisation y pénètre.

Russie, a disputé à la cupidité le triste honneur de faire répandre le plus de sang et coûter le plus de larmes. Cependant, on peut croire qu'un jour le progrès des sciences morales et politiques en général, et l'amélioration des institutions sociales qui en sera la suite, parviendront à donner à un penchant dangereux une direction moins funeste, et changeront une jalousie coupable en une salutaire émulation.

Toujours est-il vrai que toutes les dispositions bienveillantes qui peuvent exister chez les hommes, sont favorisées par les lumières du genre de celles que répand l'économie politique.

Cependant, au milieu des bons effets qu'il est permis d'attendre de la propagation de ses principes, il convient, je crois, de se préserver d'une prétention élevée par un grand nombre d'économistes, qui ne voient dans cette science que l'art de gouverner, ou de diriger le gouvernement dans la route du bien public. Je pense qu'on s'est mépris sur son objet. Elle est sans doute bien propre à diriger les actions des hommes; mais elle n'est pas proprement un art, elle est une science. Elle enseigne ce que sont les choses qui constituent le corps social, et ce qui résulte de l'action qu'elles exercent les unes sur les autres. Sans doute, cette connaissance est très-profitable aux personnes qui sont appelées à en faire des applications en grand; mais c'est de la même manière qu'elles font usage des autres lois qui ont été trouvées en physique, en chimie, en mathématiques. Parce qu'on profite des lumières acquises dans ces diverses branches de connaissances, est-on fondé à dire qu'elles donnent des conseils? La nature des choses, fière et dédaigneuse, aussi-bien dans les sciences morales et politiques que dans les sciences physiques, en même tems qu'elle laisse pénétrer ses secrets au profit de quiconque l'étudie avec constance et bonne foi, poursuit toujours sa marche indépendamment de ce qu'on dit et de ce qu'on fait. Les hommes qui ont appris à la connaître peuvent à la vérité mettre la partie agissante de la société sur la voie de quelques applications des vérités qui leur ont été révélées; mais, en supposant même que leurs yeux et leurs inductions ne les aient pas trompés, ils ne

peuvent connaître les rapports innombrables et divers qui font de la position de chaque individu, et même de chaque nation, une spécialité à laquelle nulle autre ne ressemble sous tous les rapports. Tout le monde, selon la situation où chacun se trouve, est appelé à prendre conseil de la science; personne n'est autorisé à donner des directions. Une science n'est que l'expérience systématisée, ou, si l'on veut, c'est un amas d'expériences mises en ordre, et accompagnées d'analyses qui dévoilent leurs causes et leurs résultats. Les inductions que peuvent en tirer ceux qui la professent, sont seulement des exemples qui ne seraient bons à suivre rigoureusement que dans des circonstances absolument pareilles, mais qui ont besoin d'être modifiées selon la position de chacun. L'homme le plus instruit de la nature des choses ne saurait prévoir les combinaisons infinies qu'amène incessamment le mouvement de l'univers.

Cette considération a échappé aux économistes du XVIIIe siècle qui se croyaient appelés à diriger le gouvernement des nations (1), et malheureusement aussi à quelques économistes

---

(1) L'impératrice de Russie, Catherine II, curieuse de connaître en détail le système des partisans de Quesnay, engagea MERCIER DE LA RIVIÈRE, un des interprètes de cette doctrine, à venir, en 1775, la rencontrer à Moscou où elle allait pour son couronnement. Il s'y rendit en toute hâte, et, s'imaginant qu'il allait refondre la législation de la Russie, il commença par louer trois maisons contiguës dont il changea toutes les distributions, écrivant au-dessus des portes de ses nombreux appartemens, ici: *Département de l'intérieur;* là : *Département de la justice;* ailleurs : *Département des finances, etc.* Il adressa aux gens qu'on lui désigna comme instruits l'invitation de lui apporter leurs titres pour obtenir les emplois dont il les croirait capables. Il agissait conséquemment aux principes de sa secte qui se croyait appelée à mettre les principes en application; mais, en supposant que les maximes des économistes de Quesnay eussent été fondées sur la nature des choses, un ancien intendant de la Martinique ne pouvait pas régenter la Russie, en faisant abstraction de son climat, de son sol, de ses habitudes, de ses lois qu'il ne connaissait pas à fond. L'impératrice convint avec M. de Ségur, depuis ambassadeur de France en

plus modernes qui, sous ce rapport du moins, ne me semblent pas avoir compris le but et la dignité de la science.

On pourrait croire que des vérités fondées sur une observation exacte et une analyse rigoureuse, même accompagnée de développemens et d'exemples, n'est pas aussi utile que des conseils plus directs qui ne laissent aucun doute sur la marche qu'un gouvernement doit tenir. Mais, un conseil direct n'est pas ce qui entraîne la conviction; le ton dogmatique et persuadé même ne suffit pas : il faut donner des raisons; et pour donner des raisons, il faut analyser les choses et la manière dont leur action s'exerce. Or, c'est là ce qui constitue la science. L'autorité des choses est supérieure à l'autorité des hommes, quelque éminens qu'on les suppose. Elle révolte moins l'amour-propre des riches et des puissans; et cependant, elle est plus sévère. *Les savans peuvent être flatteurs*, dit un de nos auteurs modernes (1); *mais les sciences ne flattent personne.* On se soumet à leurs décrets, parce qu'on ne peut pas s'élever contre une force majeure. On peut quelquefois secouer avec succès le joug d'un despote; on ne se révolte point impunément contre la nature des choses.

Je conviens qu'en même tems que les hommes voient le bon parti, leurs préjugés, leurs vices, leurs passions font qu'ils embrassent le mauvais. Mais ce malheur ne dépend pas de la forme que revêtent les conseils; les mêmes inconvéniens empêchent qu'on suive les indications les plus directes, et elles n'ont pas même la force d'une indication détournée, lorsque celle-ci porte avec elle la conviction. En dernier résultat, le triomphe le moins douteux est celui de la vérité. Elle finit par être écoutée, et il n'est aucun gouvernement qui ne rentre de

---

Russie (voyez ses *Mémoires*, t. III, pag. 38,) qu'elle profita des conversations de M. de La Rivière et qu'elle reconnut généreusement sa complaisance; mais en même tems elle écrivait à Voltaire : « Il nous supposait marcher à quatre pattes, et très poliment il s'était donné la peine de venir pour nous dresser sur nos pieds de derrière. »

(1) M. *Charles* Comte.

gré ou de force dans une bonne route, quand il est bien démontré qu'il en suit une mauvaise (1).

Les gouvernemens les plus despotiques sont eux-mêmes intéressés à connaître la nature des choses dans ce qui a rapport à l'économie des sociétés. Il est vrai qu'ils peuvent s'emparer d'un moyen de succès au profit personnel de ceux qui gouvernent, plutôt qu'au profit du public. Cependant, les nations ont ce bonheur que les despotes ne peuvent recueillir les fruits des saines doctrines en économie politique, sans que leurs peuples ne commencent par les goûter. Un potentat ne saurait lever de fortes contributions, sans que ses sujets, cultivateurs, manufacturiers et commercans n'aient de gros revenus; et les gens qui cultivent l'industrie ne sauraient avoir de gros revenus, à moins qu'ils ne soient bien traités et ne jouissent, dans leurs actions privées, d'une sécurité parfaite et d'une assez grande liberté (2). Henri IV ne fut pas un des moins despotes des

---

(1) Je m'appuie volontiers sur l'opinion d'un homme aussi judicieux et aussi consciencieux que celui que je viens de citer. « La méthode analytique, dit-il, agit dans les sciences morales de la même manière qu'elle agit dans les autres. Elle ne donne ni préceptes, ni conseils; elle n'impose ni devoirs, ni obligations; elle se borne à exposer la nature, les causes et les conséquences de chaque procédé. Elle n'a pas d'autre force que celle qui appartient à la vérité. Mais il faut bien se garder de croire que pour cela elle soit impuissante : l'effet qu'elle produit est, au contraire, d'autant plus irrésistible, qu'elle commande la conviction. Lorsque les savans ont eu découvert la puissance de certaines machines, l'efficacité de certains remèdes, il n'a pas été nécessaire pour les faire adopter de parler de devoirs et de faire usage de la force; il a suffi d'en démontrer les effets. De même, en morale et en législation, le meilleur moyen de faire adopter un bon procédé, et d'en faire abandonner un mauvais, est de montrer clairement les causes et les effets de l'un et de l'autre. Si nous sommes exempts de certaines habitudes vicieuses, si nous avons vu disparaître quelques mauvaises lois, c'est à l'emploi de ce moyen que nous devons l'attribuer. » *Ch.* Comte, *Traité de Législation*, liv. 1, ch. 2.

(2) Un despote, par exemple, qui veut que l'industrie prospère dans

rois de France; et cependant la France prospéra sous son règne, parce qu'on n'y tracassait point les particuliers. Nous voyons, au contraire, Méhémet Ali, pacha d'Égypte, ruiner le sol le plus fertile de l'univers, en y appelant l'industrie de toutes parts; mais il sacrifie les intérêts des particuliers à ce qu'il croit être ses propres intérêts. Admirateur de Bonaparte, il se mêle de tout : tout périt dans ses mains, malgré ses talens qui ne sont pas communs; et lui-même se trouvera enveloppé dans la détresse où il aura plongé le pays.

On dit que les nations ne peuvent prospérer qu'avec la liberté; et sans doute, la liberté politique est, de tous les régimes, le plus favorable aux développemens d'une nation; mais pourquoi jeter dans le découragement les peuples qui n'en jouissent pas, en leur persuadant qu'au malheur d'être sujets ils doivent nécessairement ajouter celui d'être misérables? Qu'ils sachent, au contraire, que si les connaissances se répandent généralement assez pour qu'elles débordent dans les palais des rois, les rois rendront plus doux le sort des peuples, parce qu'ils comprendront mieux alors en quoi consistent leurs propres intérêts qu'ils entendent en général assez mal.

Il ne faut cependant pas qu'on s'imagine qu'un despotisme, même éclairé, puisse faire fleurir les nations, à l'égal d'un régime où les intérêts nationaux sont consultés avant tout. Une nation, comme une cour, peut être ignorante, peut avoir été mal élevée, peut se laisser dominer par ses passions; mais elle veut toujours de bonne foi le bien public. Elle est directement intéressée à ne mettre que des gens éclairés et des hommes d'honneur dans les fonctions importantes. Lorsqu'il y a des castes ou des corps privilégiés, on peut se dispenser d'avoir du mérite pour parvenir : la catégorie dans laquelle on se trouve

---

ses états, doit permettre à chacun d'aller, de venir, de sortir, de rentrer, avec aussi peu de frais et de formalités qu'il est possible. L'Autriche n'atteindra jamais un très-haut degré de prospérité, à cause de sa police et de ses prisons d'état.

suffit pour vous porter. Sous le régime de l'égalité, on est jugé suivant d'autres règles : les hommes y sont classés selon leur mérite.

C'est alors que les législateurs, les administrateurs de la chose publique, qui demeurent étrangers aux principes de l'économie sociale, courent le risque d'être assimilés à ces charlatans qui, sans connaître la structure du corps humain, entreprennent des guérisons, des opérations qui coûtent la vie à leurs malades, ou les exposent à des infirmités quelquefois pires que la mort. L'homme d'état ignorant doit être détesté plus que le charlatan lui-même, si l'on compare l'étendue des ravages causés par son impéritie.

Ce n'est pas tout, dans le traitement du corps humain, l'effet suit immédiatement la cause, et l'expérience se répète tous les jours. Sans connaître la nature du quinquina, ni celle de la fièvre, nous savons que ce médicament guérit cette maladie, parce que l'expérience en a été mille fois répétée, parce qu'on a pu dégager l'action d'un spécifique, de l'action de tous les autres remèdes, et savoir ainsi quel est celui auquel on devait attribuer la guérison. Mais, dans l'économie des nations, on ne peut sans danger suivre les conseils de l'empirisme; car on n'y est pas maître de répéter les expériences, et jamais on ne peut les dégager des accessoires qui exercent quelquefois une telle influence qu'ils changent absolument les résultats. C'est ainsi que la prospérité croissante de l'Europe, depuis trois siècles, a été attribuée par l'ignorance aux entraves mises au commerce, tandis que les publicistes éclairés savent qu'on en est redevable aux développemens de l'esprit humain et de l'industrie des peuples. Cette vérité ne peut être empiriquement prouvée; elle ne peut sortir que de la nature des choses et d'une analyse exacte. Il faut donc connaître cette nature des choses, et l'on peut dire qu'il n'est aucun genre de connaissance où l'expérience puisse moins se passer de la science.

C'est pour cette raison qu'il est aisé de prévoir que les publicistes qui négligeront de se tenir au courant des progrès récens

de l'économie politique, tomberont dans un assez grand discrédit. Tout écrivain qui travaille pour l'instruction générale, exerce une sorte de magistrature dont l'autorité est proportionnée à ses connaissances et à ses talens. Quelle confiance peut mériter un publiciste qui ne connaît pas la matière sur laquelle il prétend agir, c'est-à-dire, le corps social vivant? Il est permis de croire qu'avant peu il sera honteux de ne pas connaître les principes de l'économie des nations, et de parler des phénomènes qu'elle présente, sans être en état de les rattacher à leurs véritables causes.

« Les lois qui règlent le mouvement des astres, dit. M. Macculloch (1), sont l'objet d'une étude justement honorée, bien que nous ne puissions pas exercer la plus petite influence sur la marche des planètes, et qu'elles n'aient qu'un rapport très-faible et très-indirect avec notre bien-être. Mais les lois qui président à la marche de la société, qui font qu'un peuple avance vers la prospérité ou recule vers la barbarie, ont des rapports directs avec notre condition, et nous éclairant sur les moyens de la rendre meilleure, doivent nous intéresser bien plus vivement.

« La prospérité d'une nation ne dépend pas autant de l'avantage de sa situation, de la salubrité du climat, de la fertilité du sol, que du génie inventif, de la persévérance et de l'industrie des habitans, et par conséquent, des mesures propres à protéger le développement de ces qualités. Un bon système économique balance une foule d'inconvéniens. Par lui, des régions inhospitalières se couvrent d'une population nombreuse, abondamment pourvue de toutes les douceurs de la vie, élégante dans ses mœurs et cultivée dans ses goûts; mais sans un bon régime, les dons les plus précieux de la nature ne servent à rien; le sol le plus fertile, le climat le plus heureux, n'empêchent pas un peuple de croupir dans l'ignorance, la misère et la barbarie. »

Nous avons lieu, au surplus, de nous applaudir des rapides

---

(1) *A Discourse on the science of political economy.*

progrès que la science sociale a faits dans le cours d'une seule génération. Elle en fera beaucoup d'autres : les hommes les plus exercés de chaque nation, semblables à ces pionniers de l'Amérique septentrionale, marchent devant, et le travail les suit, en défrichant et en repoussant les sauvages dont le pouvoir s'affaiblit tous les jours. Quelques arbres antiques et majestueux succombent dans cette marche des nations; mais, à la place qu'ils occupaient, la prospérité vient s'asseoir sous de plus frais ombrages.

L'organisation sociale se perfectionnera d'autant plus sûrement, que, dans les sociétés modernes, des populations plus nombreuses, des besoins plus étendus, des intérêts plus compliqués, la division du travail qui en est la suite, veulent que le soin de veiller aux intérêts généraux devienne une occupation à part. Le gouvernement représentatif peut seul répondre aux besoins des sociétés; et lui-même, en offrant des garanties nécessaires et en ouvrant la porte aux améliorations désirables, est un puissant moyen de prospérité. Il finira par être adopté partout; ou, si quelque nation est assez retardée pour ne point le réclamer, elle restera en arrière de toutes les autres, semblable à ce marcheur paresseux ou maladroit, qui cloche au milieu d'une troupe en mouvement, et se trouve devancé et froissé par tout le monde.

Les principes de l'économie politique ne sont pas moins favorables à l'administration de la justice qu'aux autres branches du gouvernement. La société, les biens qui la font subsister, ne sont-ils pas la matière sur laquelle s'exercent les lois civiles et criminelles ? Sans la connaissance des intérêts de la société, les magistrats ne seraient, comme les sbires de la police, que les instrumens aveugles du pouvoir arbitraire; il faudrait les comparer à ces projectiles qui partent d'une bouche à feu pour tuer au hasard le bon droit comme le mauvais.

L'économie politique peut seule faire connaître les vrais rapports qui lient les hommes en société. Si elle décrédite les mauvaises institutions, elle prête une nouvelle force aux

bonnes lois, à une bonne jurisprudence. Elle asseoit la propriété sur ses vrais fondemens; elle y rattache celle des talens, celle des inventions nouvelles, celle des clientelles. Elle fait connaître les principes du droit dans les questions que font naître l'intérêt des capitaux, le revenu des terres, les manufactures et le commerce. Elle montre dans quels cas les marchés sont légitimes, c'est-à-dire dans quels cas les conditions des marchés sont le prix d'une concession réelle, ou ne sont le prix de rien. Elle détermine l'importance des arts, et les lois que leur exercice réclame. La lithographie n'est-elle pas entrée dans notre législation? et, si l'on parvenait à se diriger dans les airs, ne faudrait-il pas faire sur les clôtures, sur les passeports, sur les douanes, des lois toutes différentes de celles que nous avons?

Les considérations qui précèdent ne permettent pas de douter de l'heureuse influence d'une étude un peu générale de l'économie politique sur les institutions d'un peuple; et l'on ne peut pas douter davantage de l'influence que de sages institutions exercent sur le sort des particuliers et des familles. Quand un pays prospère, on remarque plus d'aisance dans les ménages; les enfans s'élèvent plus facilement, s'établissent plus tôt et rencontrent moins d'obstacles dans le cours de leur carrière. Mais, il faut l'avouer, le commun des hommes est peu frappé des rapports qui existent entre le bien général et les intérêts particuliers. Lorsqu'on parcourt les provinces de certains pays, on a souvent lieu d'être confus en voyant les habitans d'une ville prendre feu pour les intérêts de leur localité ou des classes dont ils font partie; et, pourvu que leur vanité nationale ne soit pas blessée, demeurer indifférens à ce qui touche aux intérêts de leur nation ou de l'humanité. L'intérêt général, pour eux, est une abstraction, un intérêt étranger, comme celui qu'on prend à une comédie, à un roman.

Certes, un homme qui ne s'intéresserait pas à sa famille, à sa commune, serait très-coupable; je crois même que le maintien de la société dépend du soin qu'on en prend. Mais il faut que ce soin s'accorde avec les intérêts généraux; et une certaine

dose de lumières est indispensable pour que l'on comprenne jusqu'à quel point ces intérêts se confondent. Lorsqu'une fois ce point est bien compris, tout en réclamant une justice partielle, on peut faire valoir ce qu'elle a d'intéressant pour le bien général; on est en état de prêter à la réclamation qu'on élève, le plus puissant de tous les appuis, celui du grand nombre; on associe à sa cause le pays tout entier : bien mieux, on y associe les hommes de tous les pays. On est capable alors d'être juge dans sa propre cause, car une réclamation que l'intérêt général repousse, est injuste.

Les connaissances en économie politique ont d'autres bons effets pour les hommes qui les possèdent, indépendamment de leurs rapports avec le public. Elles suppléent à l'expérience dans beaucoup de cas; à cette expérience qui coûte si cher et que l'on n'acquiert bien souvent qu'à l'époque de la vie où l'on cesse d'en avoir besoin. Pour quiconque est au fait de la nature des choses, de la manière dont les phénomènes s'enchaînent dans le cours de la vie, les événemens qui semblent les plus extraordinaires aux yeux de l'ignorance ne sont plus que le résultat naturel des événemens qui les ont précédés. Les conséquences des circonstances au sein desquelles nous vivons, conséquences que le vulgaire ne soupçonne pas, sont aisément prévues par celui qui sait rattacher les effets à leurs causes. Or, quelle que soit la profession qu'on exerce, quel immense parti ne peut-on pas tirer de cette prévision plus ou moins parfaite, plus ou moins sûre de l'avenir! Suis-je négociant, les gains et les pertes que je ferai dépendront de l'opinion plus ou moins juste que je me serai formée du prix futur des choses. Suis-je manufacturier, de quelle importance n'est-il pas pour moi de connaître les effets de la concurrence des producteurs, de la distance des lieux d'où je tire mes matières premières, de ceux où je place mes produits, de l'influence des moyens de communication, du choix des procédés de la production!

Il résulte bien, en général, de l'étude de l'économie politique qu'il convient aux hommes dans la plupart des cas d'être

laissés à eux-mêmes, parce que c'est ainsi qu'ils arrivent au développement de leurs facultés; mais il ne s'ensuit pas qu'ils ne puissent recueillir un grand avantage de la connaissance des lois qui président à ce développement. S'il faut connaître l'économie d'une ruche pour en tirer parti, que sera-ce de l'économie de la société qui tient à tous nos besoins, à toutes nos affections, à notre bonheur, à notre existence? Quel homme n'est pas intéressé à découvrir le fort et le faible de la situation sociale où le sort l'a placé, ou bien à faire choix d'une profession pour lui-même ou pour ses enfans, ou bien à porter un jugement sur celles qu'exercent les personnes avec lesquelles il a des relations d'affaires ou d'amitié? Si l'on considère le grand nombre de personnes qui se ruinent, même en travaillant courageusement, même en faisant preuve de beaucoup d'adresse et d'esprit, on sentira qu'elles doivent nécessairement ignorer la nature des choses à beaucoup d'égards, aussi bien que l'application que chacun peut en faire à sa position personnelle. Le capitaliste, le propriétaire foncier, peuvent-ils n'être pas curieux de connaître ce qui fonde leurs revenus? Peuvent-ils être indifférens aux suites d'une opération sur les monnaies, ou de toute autre mesure prise par le gouvernement? Ne doivent-ils pas souhaiter d'avoir un avis éclairé dans les assemblées dont ils font partie, soit comme administrateurs, soit comme actionnaires, soit même comme conseils?

On peut se représenter un peuple ignorant des vérités prouvées par l'économie politique, sous l'image d'une population qui serait obligée de vivre dans un vaste souterrain où se trouvent également enfermées toutes les choses nécessaires au maintien de la vie. L'obscurité seule empêche de les trouver. Chacun, excité par le besoin, cherche ce qui lui est nécessaire, passe à côté de l'objet qu'il souhaite le plus, ou bien le foule aux pieds sans l'apercevoir. On se cherche, on s'appelle, sans pouvoir se rencontrer. On ne réussit pas à s'entendre sur les choses que chacun veut avoir; on se les arrache, on les déchire; on se déchire même entre soi. Tout est confusion, violence, dégâts,... lorsque tout à coup un rayon

lumineux pénètre dans l'enceinte : on rougit alors du mal qu'on s'est fait ; on s'aperçoit que chacun peut obtenir ce qu'il désire. On reconnaît que ces biens se multiplient, d'autant plus que l'on s'aide mutuellement. Mille motifs pour s'aimer, mille moyens de jouir honorablement s'offrent de toutes parts : un seul rayon de lumière a tout fait. Telle est l'image d'un peuple plongé dans la barbarie; tel il est, quand il devient éclairé : tels nous serons quand des progrès, désormais inévitables, auront eu lieu.

Jean-Baptiste SAY.

FORCES PRODUCTIVES ET COMMERCIALES DU MIDI DE LA FRANCE.

(TROISIÈME ARTICLE. Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVI, p. 562-575.)

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Le département de l'Hérault, au centre du Languedoc, est un des plus remarquables du midi de la France, sous un grand nombre de points de vue. Il montre, à quelques égards, ce qu'il est possible d'attendre des progrès futurs de la France méridionale. La population totale de ce département est déclarée, par l'ordonnance du roi, contenant le tableau authentique de la population du royaume pour 1827, égale à 339,560 habitans. Dix villes de ce département ont une population supérieure à 5,000 âmes; en voici le tableau :

Agde	7,840	Lodève	9,842
Bédarieux	5,647	Cette	10,000
Béziers	16,515	Lunel	5,943
Pézénas	8,295	Montpellier	35,842
Clermont	6,110	Saint-Pons	6,121
			112,155

Vingt et une villes, ou communes, ont une population agglomérée, supérieure à 1500 âmes, savoir :

Bessan	2,256	Montpeyroux	1,650
Caux	1,559	Saint-André	2,001
Marseillan	4,004	Saint-Jean-de Foi	1,510
Vias	1,681	Aniane	2,255
Cazouls	1,769	Ganges	4,084
Villeneuve-les-Béziers	1,836	Marsillargues	3,176
Serignan	1,861	Mèze	4,146
Florenzac	3,294	Poussan	1,800
Montagnac	3,335	Pignan	1,872
Servian	1,652	Saint-Chinian	2,278
Gignac	2,482		
			50,501
Population des villes ayant 5,000 âmes et au-dessus			112,155
		TOTAL	162,656

C'est presque la moitié de la population totale. Nous voyons, par ces tableaux, que le département de l'Hérault est un de ceux où la population se trouve le plus agglomérée dans les villes, ce qui présente de très-grands avantages pour le progrès des arts et pour l'instruction populaire. Dans notre *carte figurative de l'instruction populaire*, le département de l'Hérault est indiqué comme envoyant aux écoles le 31e de la population totale; dans la statistique de ce département, publiée par M. Hypolite Creusé De Lesser, quatre ans après le dernier recensement général fait par l'Université, recensement d'après lequel j'ai dressé ma carte, le nombre des enfans mâles envoyés dans les écoles primaires était de 12,004. En supposant que ce nombre n'ait pas varié, il en résulte qu'aujourd'hui le nombre des enfans mâles qui fréquentent les écoles est un peu moindre que la 28e partie de la population totale. C'est beaucoup plus que pour un grand nombre de départemens du midi, et beaucoup moins que pour les départemens les plus avancés de l'Alsace, de la Lorraine, de la Bourgogne, de la Champagne et de la Picardie. Par conséquent, le département de l'Hérault est en-

core, sous ce point de vue, très-éloigné du terme où peuvent atteindre ses efforts.

Un objet qui me paraît mériter la plus sérieuse attention, c'est le petit nombre d'écoles où l'on suit des méthodes à demi-perfectionnées, comme celles des écoles chrétiennes et des écoles où l'on suit les méthodes les plus parfaites, je veux dire, celles de l'enseignement mutuel. On peut en juger par le tableau suivant :

	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Élèves par école moyenne
Écoles catholiques.			
Suivant l'ancienne routine . .	388	11,519	30
Doctrine chrétienne	21	2,066	98
Écoles mutuelles.	37	1,349	36
Écoles protestantes.			
Suivant l'ancienne routine . .	6	162	44
Écoles mutuelles.	5	265	53

On doit être affligé de voir le petit nombre d'élèves qui suivent des méthodes perfectionnées, surtout parmi la population catholique. En effet, dans cette population, le nombre des élèves instruits dans les écoles mutuelles, n'est pas même égal au 10e du nombre des élèves qui suivent de moins bonnes méthodes; tandis que, chez les protestans, le nombre des élèves qui suivent les écoles mutuelles surpasse de moitié celui des élèves qui suivent l'ancienne routine. Il est à désirer que ces rapprochemens excitent une émulation fructueuse entre les familles des diverses croyances, catholiques ou protestantes.

Je dois citer, avec un éloge particulier, l'association bienfaisante qui s'est formée dans la ville de Montpellier pour le perfectionnement de l'instruction élémentaire parmi la population protestante. Chaque année, cette association fait connaître le résultat de ses travaux par des publications intéressantes, et qui peuvent servir de modèle dans beaucoup de parties de la France.

L'instruction secondaire du département de l'Hérault présente des résultats qui sont loin d'être satisfaisans. En 1789,

le nombre total des élèves pensionnaires des colléges institués dans la partie du Languedoc qui forme le département de l'Hérault, était de 1100 personnes; en 1822, ce nombre se trouve réduit à 533. Probablement, en 1789, un plus grand nombre d'élèves étrangers au département venaient étudier dans ces colléges. Quoi qu'il en soit, on doit déplorer pour l'Hérault cette diminution de plus de moitié dans le nombre des pensionnaires de ces établissemens. Nous appelons sur cet objet l'attention des administrateurs et de tous les citoyens éclairés.

L'enseignement supérieur présente un établissement célèbre : c'est la faculté de médecine de Montpellier. Dès le XIIe siècle, cette ville possédait l'enseignement de la médecine, confié, dans le principe, à des disciples du célèbre Averroès. Lorsque les maîtres, formés par Averroès vinrent s'établir dans cette ville, les médecins du pays voulurent les empêcher de faire jouir la France du bienfait de leurs leçons, mais un édit remarquable du seigneur de Montpellier porte cette décision digne des siècles les plus éclairés : « Il est trop cruel et contraire au droit, de concéder le monopole d'une science aussi précieuse que la médecine ; c'est pourquoi je veux, j'approuve et je concède à perpétuité, que tous les hommes, quels qu'ils soient et de quelqu'endroit qu'ils proviennent, puissent ouvrir, sans aucune contradiction, des écoles de médecine à Montpellier. » A l'époque où l'on exterminait les malheureux Albigeois, le légat apostolique d'Honoré III, prié par les évêques du Languedoc d'imposer des réglemens à l'enseignement de la médecine, décida qu'à l'avenir nul ne pourrait enseigner la médecine avant d'être approuvé par l'évêque de Maguelone et par les régens que ce prélat voudrait s'associer; mais, par compensation pour la perte de la liberté, il fit présent à l'école de Montpellier du nom pompeux d'Université. Cette bulle, publiée en 1220, peut être comparée, pour l'enseignement de la médecine, à l'ordonnance rendue par le ministre de l'instruction publique, en 1824, contre l'instruction élémentaire.

Ne serait-il pas possible de faire, en faveur de la ville de Montpellier, un grand et bel essai des libertés de l'enseigne-

ment ? La faculté de médecine de Montpellier serait déclarée indépendante. Son administration intérieure et le choix de ses professeurs ne se régleraient plus à Paris, rue des Saints-Pères; mais à Montpellier, au sein même de la faculté. A mesure que des places de l'école de Montpellier viendraient à vaquer, de grands concours seraient ouverts où l'on appellerait les savans les plus célèbres de l'Europe entière, sans consulter les petites recommandations de coteries et de bureaux. On ferait payer à chaque élève l'audition de chaque cours, et les élèves pourraient suivre les cours qui leur plairaient le mieux. Les examens seraient publics, et les réceptions gratuites, afin de les rendre difficiles. Il deviendrait du plus grand honneur d'être médecin, chirurgien ou pharmacien, reçu par l'académie de Montpellier.

Enfin, dans le cas probable où l'école de Montpellier, par son organisation, effacerait toutes les autres écoles de la France, on éleverait ces dernières au niveau de la première, en leur donnant l'élément de tous les grands succès dans les sciences et dans les arts, la liberté. Voilà l'essai que j'aurais l'honneur de proposer à l'Université royale de France, si j'avais l'avantage d'être admis à lui soumettre le moindre conseil favorable aux prospérités du royaume.

Quand j'aurais procuré la vie et l'indépendance aux écoles de médecine, je m'occuperais, par les mêmes moyens, de donner l'indépendance et la vie aux grandes écoles de droit. Enfin, de proche en proche, j'abolirais les entraves de quatre ou cinq facultés, pour laisser l'esprit humain se déployer et s'élever sur la terre de France, comme sur un sol généreux et fécondant.

A plus forte raison, proposerais-je à l'Université de *désentraver* l'instruction secondaire, et de laisser aux autorités municipales la faculté de faire librement fleurir l'instruction primaire. Voilà quelle est mon utopie. Je serais charmé, je l'avoue, qu'on essayât de la mettre en pratique dans quelque département de l'ancien Languedoc, tel que l'Hérault ou le Tarn.

L'Université de Montpellier vit successivement accroître le

nombre des chaires que nécessitait son enseignement, sous les règnes de Louis XII, de Henri IV et de Louis XV. Elle possède aujourd'hui onze professeurs pour les sciences qui se rapportent soit à la médecine, soit à la chirurgie.

On compte environ 120 élèves reçus annuellement comme médecins ou chirurgiens; le nombre des élèves inscrits est à peu près quadruple de ceux qu'on reçoit chaque année; par conséquent, si les élèves restaient quatre ans à suivre les cours, tous seraient admis. J'ai souvent entendu de très-habiles personnes se plaindre de la trop grande facilité des réceptions de Montpellier, et désirer que le gouvernement trouvât un moyen de ne pas accroître les revenus des personnes consacrées à l'enseignement d'après la multiplicité des réceptions.

Un magnifique établissement, qui complète celui de l'école de médecine, est le jardin des plantes, fondé sous le règne de Henri IV, c'est-à-dire, plus de 125 ans avant le jardin des plantes de Paris. Quelques années avant la restauration, M. de Candolle, l'un des plus illustres botanistes de l'Europe, fut chargé par le gouvernement de diriger le jardin botanique de Montpellier; il contribua beaucoup à l'amélioration de ce bel établissement auquel il fit ajouter une pépinière et une école forestière.

En 1814, les opinions politiques supposées à M. de Candolle n'ayant point obtenu l'assentiment particulier de quelques personnes zélées, comme il s'en trouve au milieu de toutes les révolutions, M. de Candolle quitta la place qu'il occupait avec tant d'éclat; il abandonna la France et retourna dans Genève, sa patrie, remplir des fonctions analogues à celles qu'il avait eues à Montpellier.

L'Université de France possède à Montpellier une faculté des sciences qui compte environ 450 élèves, dont les trois quarts sont des étudians en médecine et en pharmacie. Il est fâcheux que cette institution n'ait pas un local suffisant pour les préparations des cours et pour les leçons mêmes. Il est également fâcheux que l'observatoire, établi dans une des tours de la ville, à l'époque du gouvernement du maréchal de Cas-

tries, n'ait que des instrumens bien inférieurs au degré de perfection qu'ont atteint nos plus habiles artistes. On doit désirer que la munificence du gouvernement procure quelques bons instrumens à Montpellier; la beauté du climat, dans le midi de la France, donnerait à l'usage de ces instrumens une étendue d'utilité qu'on espérerait vainement dans les observatoires du nord. La ville de Montpellier possède de belles collections d'anatomie, de minéralogie, etc.

Pour n'omettre aucun des moyens d'instruction que présente la capitale du département de l'Hérault, je citerai l'école de dessin, d'architecture et de géométrie pratique. Cette école a six professeurs et compte annuellement 300 élèves.

Je dois citer aussi le cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, ouvert en faveur de la classe ouvrière. M. Bros de Puechredon, capitaine de frégate honoraire, a professé gratuitement ce cours, avec zèle et talent. Il sera remplacé, cette année, par M. Lentherie, professeur du collége.

Un cours du même genre est professé, avec beaucoup de distinction, dans la ville de Cette, par M. Sire, professeur royal d'hydrographie. Dans cette petite ville maritime, les personnes de toutes les classes de la société se sont empressées de profiter du nouvel enseignement: c'est un exemple que les fils des personnes aisées de Montpellier pourraient imiter utilement.

Un troisième cours est institué pour le port d'Agde, à l'embouchure de l'Hérault. Des circonstances particulières n'ont pas encore permis d'obtenir dans ce port un succès complet; mais ces circonstances sont passagères et disparaîtront avec un peu de persévérance.

L'enseignement du dessin linéaire, de la géométrie et de la mécanique appliquées aux arts, serait d'une haute importance dans plusieurs villes du département de l'Hérault, qui ne le possèdent pas encore. Je dois citer au premier rang la ville de Béziers qui compte 16,515 habitans. Depuis plus d'un an, le maire de cette ville m'a fait espérer d'obtenir pour ses admi-

nistrés cette utile institution : j'aime à penser que sa promesse ne tardera pas à se réaliser. Parmi les autres villes du département, celle qui pourrait tirer le plus de fruits du nouvel enseignement serait sans contredit Lodève, célèbre pour sa fabrique de draps, et qui compte 9,842 habitans.

Un instituteur de Lunel, plein de zèle pour le bien public, a fait gratuitement dans cette ville un cours de géométrie appliquée aux arts; il a présenté de la sorte un noble exemple aux autres chefs d'institutions du département. En résumé, l'on voit qu'aujourd'hui le département de l'Hérault possède, dans quatre de ses villes, un enseignement industriel; il est sous ce point de vue, plus avancé que beaucoup d'autres départemens de la France méridionale. Cependant, il est encore, pour ce genre d'instruction, bien loin du terme auquel il doit aspirer.

Si nous considérons les écoles primaires du département de l'Hérault, nous verrons qu'il reste aussi beaucoup à faire pour former des maîtres d'écoles qui montrent aux habitans des petites villes et des campagnes une autre langue que le patois languedocien, et qui parlent français avec pureté. Il est déplorable de voir avec quelle incurie tous les gouvernemens qui se sont succédés en France, depuis dix siècles, ont laissé les populations parler des dialectes disparates; ce qui a le très-grave inconvénient de rendre, pour une grande partie de la population, complétement inintelligibles les écrits publiés pour l'instruction des autres parties de cette population.

Nous avons cru devoir nous étendre beaucoup sur l'instruction publique et sur les moyens de l'améliorer dans le département de l'Hérault. Les observations que nous venons de présenter ne sont pas particulières à ce département, et pourraient s'appliquer, avec la même vérité, aux autres départemens du midi, qui, pour la plupart, sont moins avancés que celui de l'Hérault.

Montpellier possède une Académie royale des sciences, qui jouissait, avant la révolution, de l'honneur d'être affiliée et comme associée à l'Académie royale des sciences de Paris; ce qui donnait aux membres de l'Académie de Montpellier, quand

ils y enaient dans la capitale, le droit de siéger aux séances de l'Académie de Paris. Les célèbres professeurs de l'école de Montpellier ont fait l'ornement de la Société savante la plus estimée entre toutes celles que possède le midi du royaume.

J'ai cherché vainement, dans la statistique d'ailleurs si étendue, que M. *Hippolyte* Creusé de Lesser a donnée du département de l'Hérault, quelques faits sur l'Académie royale des sciences de Montpellier.

La *Statistique du département de l'Hérault* forme un volume in-4° de 606 pages, écrit avec une sage méthode. Ce volume abonde en documens importans, dont nous tirerons un grand parti pour achever de faire connaître les ressources productives et commerciales de ce département. L'auteur est fils de M. Creusé de Lesser, homme de lettres distingué, et préfet du département de l'Hérault. Il a trouvé, dans les hautes fonctions administratives remplies par son père, des moyens de recueillir beaucoup de documens authentiques qu'il a fort bien mis en œuvre.

Charles Dupin, *de l'Institut.*

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Histoire naturelle des poissons, par *M. le Baron* Cuvier, *secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, et professeur au Muséum d'Histoire naturelle* (1).

Cet important ouvrage est attendu depuis long-tems; et, dans l'état de confusion où l'ichthyologie était tombée par l'accroissement du nombre des espèces connues, et par la méthode superficielle qu'avait employée à les décrire un auteur estimable, trop long-tems considéré comme un oracle, nous disions, dès l'année 1825, au mot *Ichthyologie* de notre *Dictionnaire classique* (2) : « Cuvier, réformateur de cette belle partie des sciences physiques, dans son règne animal, perfectionne en ce moment la méthode si naturelle qu'il y introduisit. Aidé du jeune et savant Valenciennes, il prépare une *Histoire générale des poissons*, fruit de recherches immenses, de comparaisons nombreuses, d'études profondes, et qui, dit-on, ne tardera point à paraître. On attend avec la plus vive impatience ce grand traité, où seront redressées une multitude d'erreurs, et qui ne laissera rien à désirer. » Dans cette attente, et dans la crainte de faire un article in-

(1) Paris, 1827; Levrault, rue de La Harpe, n° 81. Prospectus in-8° de 28 pages.

(2) Il a déjà paru treize volumes du *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, grand in-8° à deux colonnes, chez les libraires Rey et Gravier, quai des Augustins. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxv, p. 697.)

complet sur l'ichthyologie, nous préférâmes renvoyer ce mot au Supplément du Dictionnaire, où nous avons pour collaborateurs de jeunes savans, aussi actifs qu'habiles à bien faire; car il est important, dans ces sortes d'ouvrages, de ne point demeurer en arrière des connaissances acquises.

Le prospectus de cet ouvrage est par lui-même un véritable traité historique de la science que M. Cuvier élève à un si haut point de perfection. Combien de professeurs et d'écrivains se sont fait des titres académiques d'ouvrages qui ne contenaient pas autant de matière, et dans lesquels surtout l'esprit de méthode ne brillait pas au même degré. Cet esprit que l'on doit considérer comme le régulateur par lequel la raison complète le génie même, est éminemment celui de M. Cuvier. Il le porte dans toutes ses productions, et sait ainsi donner aux moindres détails une grande importance. Au lieu d'une simple annonce à laquelle nous pensions être tenus en lisant le titre modeste sous lequel le savant professeur publie un véritable ouvrage, nous nous trouvons engagés dans une analyse qui sera d'autant plus instructive que nous ferons plus d'emprunts à l'auteur. « Au moment d'offrir au public, dit-il, un ouvrage considérable dont je me suis occupé avec plus ou moins de suite depuis près de quarante ans, je crois devoir lui présenter quelques réflexions sur l'état où j'ai pris l'ichthyologie, sur les vues d'après lesquelles je l'ai traitée, et sur les moyens qui se sont trouvés à ma disposition pour l'enrichir d'un nombre d'espèces nouvelles triple de celles que l'on connaissait avant moi. ».

M. Cuvier fait ensuite l'histoire de la science. L'ichthyologie ne date pour lui que du XVIe siècle : *Rondelet*, *Belon* et *Salviani* en sont les créateurs; *Artedi*, l'ami de l'immortel *Linné*, y marque plus tard une époque. « Il est douteux, dit M. Cuvier, que ce grand Linné ait rendu service à la science des poissons par sa classification nouvelle; mais il l'a rendue populaire par sa nomenclature. Il y apporte ce même esprit délicat, cette même finesse d'aperçus que dans les autres branches de l'histoire naturelle. Les voyages de ses élèves,

les travaux de *Gronovius*, de *Kolreuter*, les grands ouvrages de *Séba* (1), de *Catesby*, lui ont fourni de nombreux moyens de l'enrichir. Cependant, il n'a porté le nombre des espèces qu'à quatre cent soixante-dix-sept; mais ce n'est point par cette augmentation numérique qu'un homme tel que Linné doit être apprécié : l'enthousiasme général qu'il a inspiré pour toutes les productions de la nature, la faveur que dès lors les hommes puissans ont accordée à leur étude, les collections qui se sont formées, les expéditions lointaines qui ont été entreprises, le grand nombre de ceux qui se sont dévoués au perfectionnement de l'édifice dont il avait posé les bases, marquent mieux que ne le feraient toutes les analyses de ses travaux, tous les calculs sur les êtres qu'il a décrits, quelle a dû être l'élévation d'un génie capable d'imprimer à son siècle un pareil mouvement. »

L'ichthyologie ne compte plus, à partir de Linné jusqu'à M. Cuvier, que des voyageurs qui, dans leurs relations, ont décrit ou figuré des espèces nouvelles de poissons, ou des compilateurs qui ont cru en faire l'histoire parce qu'ils en ont publié des figures plus ou moins correctes et en plus ou moins grand nombre.

M. de Lacépède seul sortit, dans ces derniers tems, de ces catégories. « Il a conçu, dit toujours M. Cuvier, d'une manière plus grande le plan de son Histoire générale des poissons; et, s'il avait possédé en original un assez grand nombre de ces animaux, s'il avait pu les étudier davantage sous le rapport de l'organisation intérieure et de la méthode naturelle, il n'y a point de doute que son talent d'écrire et ses vues philosophiques n'eussent élevé un monument plus durable. Déjà, sous sa forme actuelle, son ouvrage offre beaucoup

---

(1) On réimprime ce précieux et magnifique recueil, devenu si rare et si cher, à la librairie Levrault. Plusieurs naturalistes distingués en refont le texte qui était sa partie vicieuse. Nous ferons connaître les résultats de cette utile entreprise.

d'espèces nouvelles; il en présente avec éloquence les traits distinctifs; il intéresse; il a l'art de faire trouver du charme à l'histoire d'êtres que nous ne pouvons rapprocher de nous, ni par leurs passions, ni par leur industrie, qui semblent n'éveiller par aucun côté notre imagination. Mais M. de Lacépède a composé la plus grande partie de son livre pendant les années orageuses de la révolution; lorsque, retiré à la campagne, il ne pouvait pas même revoir commodément le peu d'espèces que possédait alors le Cabinet du Roi, ni consulter les bibliothèques publiques autrement que de loin en loin; il ne travaillait donc que sur des notes prises à diverses époques, et dont il ne pouvait toujours apprécier les rapports. De plus, la France, en ce tems-là, et long-tems après, était séparée des peuples voisins par une guerre cruelle; leurs livres ne nous arrivaient point; la mer nous était fermée; nos colonies nous étaient devenues étrangères et ne nous envoyaient plus aucune de leurs productions. Que l'on ajoute que le caractère poli et confiant de cet excellent homme ne lui permettait pas d'élever de doute sur les assertions de ses contemporains, et l'on ne s'étonnera plus qu'il ait adopté sans contradiction les genres et les espèces de *Gmèlin* et de *Bloch*, et n'ait soumis aucune de leurs indications à un nouvel examen; qu'il ait été conduit ainsi à ajouter à leur liste des espèces qui rentraient dans les leurs; que les matériaux même qu'il avait eus sous les yeux, soit au Cabinet d'histoire naturelle, soit dans les papiers de *Commerson* et de *Plumier*, se soient quelquefois multipliés sous sa plume; au point que tel poisson reparaît cinq fois dans son livre comme autant d'espèces, en sorte que, sur les quatorze ou quinze cents qu'il énumère, il faut en retrancher certainement plus de deux cents. Je ne parlerai point ici de la partie de la méthode qui lui est propre, et qui, se fondant sur la présence ou sur l'absence des opercules et des rayons des branchies, est entièrement contraire aux rapports naturels et même à la réalité des organisations. Ses genres eux-mêmes sont souvent établis sur des détails peu importans, parce que, n'étant point anato-

miste, il n'avait pu saisir complètement les lois de la subordination des caractères. »

L'auteur dont nous venons de transcrire quelques lignes a mis, comme on le voit, dans l'examen des travaux ichthyologiques de son prédécesseur, un ton de modération qui l'honore, mais à travers lequel on reconnaît combien ces travaux de M. de Lacépède sont imparfaits. M. Cuvier, en signalant la défectuosité radicale de la méthode qu'a suivie ce naturaliste, nous apprend qu'une même espèce avait été décrite par lui jusqu'à cinq fois; il signale aussi, mais avec politesse, un défaut de critique qui conduit quelquefois à la crédulité. Nous serions tenté de nous appesantir sur d'autres défauts non moins essentiels, que l'on remarque dans l'ouvrage de M. de Lacépède, afin de détourner d'une fausse route quelques imitateurs qui croiraient devenir les continuateurs de Buffon; mais un seul exemple, opposé aux lignes élégantes que nous avons extraites de l'écrit de M. Cuvier, déterminera mieux la conviction que tous les raisonnemens possibles. Nous ouvrons au hasard l'un des cinq gros volumes dont se compose la seule Histoire générale des poissons que possède encore la France, et nous y trouvons ce passage : « Il est peu d'animaux dont on doive se retracer l'image avec autant de plaisir. Elle peut être offerte, cette image gracieuse, et à l'enfance folâtre, que la variété des évolutions amuse, et à la vive jeunesse, que la rapidité des mouvemens enflamme, et à la beauté, que la grace, la souplesse et la légèreté intéressent et séduisent, et à la sensibilité, que les affections douces et constantes touchent si profondément, et à la philosophie même, qui se plaît à contempler le principe et l'effet d'un instinct supérieur. Nous l'avons déjà vu cet instinct supérieur dans l'énorme et terrible *requin;* mais il y était le ministre d'une voracité insatiable, d'une cruauté sanguinaire, d'une force dévastatrice. Nous avons trouvé, dans les poissons électriques, une puissance, pour ainsi dire, magique; mais ils n'ont pas eu la beauté en partage. Nous avons eu à représenter des formes remarquables; presque toujours leurs couleurs étaient ternes et obscures. Des nuances

éclatantes ont frappé nos regards; rarement elles ont été unies avec des proportions agréables; plus rarement encore elles ont servi de parure à un être d'un instinct élevé. Et cette sorte d'intelligence, ce mélange de l'éclat des métaux et des couleurs de l'arc céleste, cette rare conformation de toutes les parties qui forment un même tout et qu'un heureux accord a rassemblés, quand nous les avons vus départis avec des habitudes, pour ainsi dire, sociales, des affections douces, et des jouissances en quelque sorte sentimentales? c'est cette réunion si digne d'intérêt que nous allons cependant montrer dans l'.....» Quel est le mot de l'énigme entre les noms de quinze cents espèces de poissons que décrit M. de Lacépède? Mais, pour éviter à nos lecteurs des tortures d'esprit, nous leur révèlerons que cet animal, dont l'intelligence et l'instinct sont supérieurs, qui unit l'éclat des métaux, les couleurs de l'arc céleste avec une rare conformation, les affections douces, dont les habitudes sociales et les jouissances forment un tout en quelque sorte sentimental, dont l'image gracieuse peut être offerte à l'enfance folâtre, à la vive jeunesse, à la beauté, à la sensibilité, à la philosophie même, n'est autre que cette anguille hideuse, dont les mouvemens tortueux rappellent avec moins de souplesse ceux des serpens, dont les couleurs fausses ou livides sont enduites d'une mucosité dégoûtante, dont les habitudes gloutones et ténébreuses sont analogues à la tournure suspecte, dont les gros yeux fixes ont quelque chose de stupide et de menaçant à la fois; qui, enfin, nocturne, craintive et mordant cruellement tout ce qui est à sa portée, aime à se vautrer dans une vase fétide et se nourrit indifféremment de la chair de sa propre espèce et de débris de cadavres.

Surpris depuis long-tems que l'on eût appelé style éloquent un coloris si faux, nous avions dit, au sujet de l'histoire du *rouget*, (1) traité comme celle de l'anguille. « Il faut espérer

(1) T. XI, du *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, p. 295.

que M. Cuvier, dans sa grande *Histoire des poissons*, fera disparaître avec ces peintures emphatiques d'où ne résultent que des idées fausses, les contes dont Pline a transmis un si grand nombre, la plupart basés sur des propos de gourmands. A quoi bon répéter longuement, pour alimenter des déclamations usées contre la bonne chère : « que les Romains pratiquaient sur leurs tables, pour faire cuire les rougets vivans et les voir mourir, de petits ruisseaux dans des parois de cristal? cruauté d'autant plus révoltante, qu'elle était froide et vaine dans ces dégoûtantes orgies où l'on voyait se donner le plaisir barbare de faire expirer de malheureux poissons, dont les nuances de cinabre éclatant devenaient successivement pourprées, violettes, bleuâtres et blanches, à mesure que l'animal passait par tous les degrés de la diminution de sa vie, dont la fin était annoncée par les mouvemens convulsifs qui venaient se joindre à la dégradation des teintes. » L'auteur eût dû savoir, en sa qualité d'ichthyologiste, que si, dans Pline, les rougets pour mourir passent par des nuances diverses, il n'en est pas ainsi dans la nature, où ils conservent constamment leurs couleurs, même sur les tables des gastronomes.

L'histoire des poissons de M. Cuvier sera plus sagement et plus naturellement écrite. On peut en répondre en jetant les yeux sur les généralités qui forment une partie non moins belle que la méthode, dans l'*Histoire du règne animal.* C'est dans cette persuasion qu'en parlant du mérite scientifique et littéraire du savant professeur, après avoir rappelé les services rendus à l'histoire naturelle par ses dignes collègues du jardin des plantes, nous disions : « Cuvier, enfin, évoquant du sein de la terre les races perdues qui en peuplèrent autrefois la surface, éclairant la géologie et la zoologie l'une par l'autre, rétablissant, pour ainsi dire, les chartes où furent déposés les titres chronologiques du monde primitif, disposant dans un ordre naturel toutes les créatures vivantes, assignant à chacune d'elles son véritable nom; Cuvier enfin, réunissant en lui et Linné et Buffon, devint le modèle à suivre dans la manière d'écrire

l'histoire naturelle, sous le double rapport du style et de la méthode. »

Nous ne doutons pas que dans la publication de l'important ouvrage qui va devenir un monument de gloire pour l'auteur, le libraire éditeur n'évite les énormes fautes typographiques qui déparent l'*Histoire des poissons* de M. de Lacépède. Des articles de peu de lignes y forment souvent le commencement d'une page dont les trois quarts sont restés en blanc. Quelquefois une synonymie barbare, composée des noms donnés aux poissons en divers pays, y occupe trente lignes d'un ou deux mots chacune; les titres au-dessus desquels on n'a point mis de pagination sont si nombreux, qu'outre l'espace perdu qui en résulte, il est souvent fort difficile de vérifier une citation dont le renvoi n'est imprimé qu'au verso. La table surtout est faite sans aucun soin ; plusieurs objets y sont mentionnés à l'un de leurs noms vulgaires, et sont omis au nom du genre. Enfin les planches, dont la plupart ont été gravées par des artistes qui n'avaient aucune notion d'histoire naturelle, sont jetées comme au hasard dans cinq volumes qui auraient pu n'en former qu'un seul. Il est même des espèces dont la figure n'est point mentionnée dans le texte. On voit des poissons auxquels on a ajouté ou oublié de mettre des nageoires. On dit que M. de Lacépède, dont le désintéressement et la générosité étaient extrêmes, a souvent donné ses manuscrits aux libraires; c'était une raison pour que ses libraires traitassent un peu plus consciencieusement les acheteurs. Les antécédens de la maison Levrault nous répondent que l'*Histoire des poissons* de M. Cuvier sera aussi remarquable sous le rapport typographique qu'elle doit l'être par le texte de l'auteur.

On ne saurait nier qu'une ichtyologie générale était devenue indispensable. Nous engageons les naturalistes qui veulent s'occuper de cette branche importante de l'histoire naturelle, à différer l'acquisition des livres qui en traitent spécialement, jusqu'à l'apparition de l'ouvrage de M. Cuvier, où ils trouveront tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur le nombre des espèces portées à plus de cinq mille et constatées par la com-

paraison de quinze mille individus au moins, une synonymie rigoureuse, une méthode excellente et d'une application aussi facile que sûre; enfin, des figures qui représenteront dans le plus grand détail les os, les viscères, le système vasculaire, et le système nerveux d'un poisson, de manière à former ainsi une monographie modèle, de laquelle l'auteur partira, comme d'une base, pour les autres anatomies. On ajoutera de tems en tems des monographies semblables pour les espèces qui s'écarteront le plus de ce premier type. L'exécution d'un si vaste plan, dont le prospectus est comme un beau chapitre, formera 15 à 20 volumes in-8°, ou 8 à 10 volumes in-4°. Elle est assez avancée pour que les livraisons se succèdent sans interruption, de trois en trois mois. La publication se fera par la livraison d'un volume de texte, avec un cahier de 15 à 20 planches, excepté la première livraison, qui sera de deux volumes : elle paraîtra au commencement de 1828 (1).

Nous ne saurions trop recommander une entreprise de cette importance, et nous ne craignons pas d'avancer qu'elle sera la production la meilleure et la plus complète sur cette partie des sciences physiques.

BORY DE SAINT-VINCENT.

---

(1) Le prix de chaque livraison d'un volume, avec un cahier de quinze à vingt planches, sur papier carré superfin satiné, sera de 13 fr. 50 cent.; sur cavalier vélin, de 18 fr.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Collection des Chroniques nationales françaises, *écrites en langue vulgaire du treizième au seizième siècle*, avec *Notes* et *Éclaircissemens*; par *J. A.* Buchon (1).

SECOND ARTICLE.

(Voy. *Rev. Enc.*, t. xxiii, pag. 74.)

Les sciences qui ont pour but de rendre les peuples heureux et vertueux, et que l'on désigne par le nom de *Sciences politiques et morales*, demandent, tout autant que les sciences physiques, à être éclairées par l'expérience. On ne connaîtra bien quels sont les effets des mœurs sur le bonheur, quels sont les effets de la liberté sur les lois, qu'en voyant agir les nations, qu'en répétant, en combinant les observations sur elles. C'est, de toutes les études, la plus importante pour l'homme, car les deux buts de son existence, le perfectionnement et le bonheur, en dépendent; mais les expériences qui doivent éclairer et diriger cette étude ne peuvent point se faire à volonté, comme celles qui ont la nature physique pour objet: on ne peut point les faire l'une après l'autre et isolément; on ne peut point essayer tour à tour quels seront les effets produits par une cause déterminée, d'abord en soumettant un peuple à sa seule influence, ensuite en l'y soustrayant absolument; car on n'a pas le droit de tenter sur la société humaine des expériences, dans la seule vue de l'avancement des sciences. Pour oser tenter un essai sur un peuple, il faut avoir la ferme confiance que cet essai sera avantageux à ce peuple lui-même. Aussi, les sciences politiques et morales ne font-elles des progrès qu'en raison de l'observation de ce qui se passe, indépendamment de l'observateur, et jamais de l'observation de ce qu'il a tenté pour s'éclairer. Le résultat de ces expériences accidentelles est beau-

(1) Paris, 1826-1827; Verdière, quai des Augustins, n° 25. La collection entière formera 30 vol. in-8°, dont le prix est fixé à 6 fr. chacun.

coup moins positif : il peut presque toujours être contesté, il est toujours modifié par un grand nombre de causes agissant simultanément; il laisse place à de nombreuses erreurs; mais, tout imparfait qu'il est, c'est encore la seule source, accessible à l'homme, des vérités qu'il lui importe le plus de connaître. L'histoire n'est autre chose que le recueil de toutes les expériences qui doivent éclairer les sciences politiques et morales. Entre ces expériences, l'histoire nationale comprend celles qui doivent être le plus instructives pour nous, puisqu'elles ont été faites dans les circonstances les plus analogues aux nôtres, sous le même ciel, sur un même sol, avec des hommes de même race. L'histoire nationale est donc le moyen le plus propre à éclairer l'homme sur ce qui lui importe le plus, sur la route qui peut le conduire, avec ses semblables, à être heureux et vertueux.

Toutefois, il y a peu d'attrait pour l'homme dans l'étude de ce qui serait avantageux à la race humaine ou à sa nation, s'il a le sentiment qu'après avoir connu la vérité, il ne dépendra jamais de lui de la mettre en pratique; que lui-même et tous ses pareils n'ont aucune influence sur la destinée des peuples, et que ceux qui en sont les maîtres ne se proposent point leur avantage pour but. Il préfère alors fermer les yeux, plutôt que de les tenir ouverts, pour se voir conduire au précipice. Aussi, les peuples qui ne sont pas libres, et qui n'ont aucune espérance de le devenir, n'ont jamais un goût vrai pour l'histoire : les uns ne gardent pas même le souvenir des choses passées, comme les Turcs et les Autrichiens; les autres, comme les Arabes ou les Espagnols, n'y cherchent qu'une vaine nourriture pour l'imagination, des combats merveilleux, des fêtes somptueuses, des aventures surprenantes; d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, au lieu d'une histoire populaire, n'ont qu'une histoire royale. C'est pour les rois, et non pour les peuples, que les érudits ont travaillé; c'est pour eux qu'ils ont recueilli tout ce qui pouvait flatter leur orgueil; ils leur ont asservi le passé, parce que leur domination sur le présent ne leur suffisait point encore; ils ont fait à la splendeur de leur

race un sacrifice volontaire de la vérité. Combien de souverains, tout récemment encore, auraient regardé comme un outrage de mettre au grand jour les fautes et les crimes de leurs ancêtres, pour expliquer leurs malheurs!

Jusqu'à nos jours, l'histoire de France n'a guère été traitée que de cette manière. Des hommes d'une vaste érudition en ont fait l'étude de leur vie, des corps savans ont entrepris d'immenses travaux pour l'éclairer; tous également laissent percer, avec une naïveté qui nous surprend aujourd'hui, le sentiment que leur tâche n'est point d'arriver à la vérité, mais à la plus grande gloire des rois.

Désormais, l'opinion a succédé à la souveraineté du monde: ce n'est pas une des moindres manifestations de sa puissance, et de la conscience que le public a de sa force, que l'encouragement donné par celui ci à la publication de tous les monumens de l'histoire nationale. La voix du peuple semble dire: « Ce sont mes affaires; désormais je veux les savoir; les comptes qu'on devra me rendre peuvent être tristes, peuvent être humilians, n'importe; je veux tout éclaircir. Si l'honneur des administrateurs infidèles qui s'étaient chargés de mes affaires doit en souffrir, leur punition sera méritée; elle sera proportionnée à l'offense. Si mon honneur même a été compromis, je me sens la force de le réparer, et la sagesse de tirer instruction de mes fautes passées. Ce qu'il me faut, c'est la vérité, cette vérité qu'autrefois on ne m'avait jamais dite. »

Aujourd'hui, en effet, de toutes parts, la vérité jaillit sur l'histoire de France. Quatre collections qui ont paru simultanément, celle de M. Guizot pour les tems antérieurs au treizième siècle; celle de M. Buchon pour les 13me, 14me et 15me; celle de M. Foucault pour les mémoires qui, depuis le 15me, atteignent jusqu'au 18me; et celle de MM. Berville et Barrière, pour les tems de la révolution, comprennent presque tous les historiens originaux de la France. Leur publication a été suivie avec tant de régularité, avec tant d'activité que toutes ces grandes entreprises approchent de leur terme. Dans moins de deux ans, il n'y aura point de citoyen français, jouissant d'une

fortune aisée, qui ne puisse posséder la collection entière des historiens originaux de son pays; tandis que dix-huit volumes ont été publiés avec peine, en quatre-vingt-quatre années, de la grande collection in-folio des historiens des Gaules et de la France, qui avait été entreprise par l'autorité royale; et que cette collection, avançant à pas de tortue, n'a pas encore atteint le règne de Saint-Louis; elle ne peut se trouver que dans les plus grandes bibliothèques, et elle semble ajourner à deux ou trois siècles la connaissance de l'histoire de France, tout en la tenant en réserve, même à cette époque, pour un petit nombre d'érudits.

Les Français ne doivent jamais oublier que l'histoire de leur pays, ce sont leurs affaires : ils doivent les connaître; ils doivent le vouloir. Durant les quatorze siècles qu'a duré la monarchie, les révolutions se sont succédé avec une telle rapidité, le principe même du gouvernement a été si fréquemment changé, les droits ont fait place avec une si étrange mobilité à des droits tout contraires, qu'on dirait que l'on a voulu éprouver sur la France toutes les formes possibles de gouvernement, à la réserve toutefois de celles qui seroient raisonnables. Il ne faut pas croire qu'il y ait eu seulement une féodalité; il y en a eu quatre ou cinq, qui sont nées et mortes successivement. Le despotisme pur a, de même, tour à tour, existé, succombé, sous les attaques de l'aristocratie, pour se relever, puis succomber et se relever encore. On a vu la France soumise plus d'une fois au gouvernement des prêtres, à celui des valets, à celui des maîtresses, à celui des princes du sang; on l'a vue trente ans gouvernée par un roi reconnu pour fou; on l'a vue cent soixante-dix ans, à dater de l'an 1000 seulement, gouvernée par des rois âgés de moins de vingt-cinq ans, et auxquels on n'aurait jamais songé à confier la tutelle d'une famille privée. Certes, c'est bien le moins que tant de dures expériences profitent à la postérité du peuple français, qu'il sache les résultats divers de chaque diverse tyrannie; et, s'il ne peut pas retrouver dans l'expérience de ses pères ce qu'il doit imiter, qu'il apprenne du moins ce qu'il doit fuir.

Mais, si nous exhortons vivement tous ceux qui disposent

de quelque fortune, de quelque loisir, à se procurer les collections des historiens originaux de leur patrie, pour les consulter au besoin, pour y trouver réunis les titres, en quelque sorte, de leurs droits, et recourir aisément à eux, lorsque quelque controverse entre des historiens modernes excite leurs doutes, nous les tromperions si nous leur promettions de l'amusement dans une lecture suivie de ces chroniqueurs; car eux aussi ont été entachés de tous les vices que les tyrannies successives ont engendrés successivement parmi le peuple; leur sentiment moral est presque toujours dépravé, leur raison est faussée par des préjugés funestes, leur véracité est souvent douteuse, et leur goût est tellement vicié par la barbarie, l'ignorance et la pédanterie, qu'encore que l'on s'amuse un moment de leur naïveté, lorsqu'ils mettent au grand jour les défauts auxquels ils doivent une sorte d'originalité, on se fatigue bientôt de se trouver en si mauvaise compagnie, et une lecture prolongée, même des plus célèbres d'entre eux, produit enfin une fatigue mortelle.

Qu'on ne se fasse point illusion sur le mérite de ces anciens écrivains, en les jugeant d'après l'intérêt soutenu qu'un homme doué d'un rare talent, M. *Augustin* Thierry, a su répandre sur les tableaux historiques qu'il leur a empruntés. Ceux qui suivent ses traces, ceux qui dépouillent après lui les chroniques où il a puisé, doivent, au contraire, être frappés de cette puissance d'une belle âme pour ranimer une cendre morte. Lorsqu'il tire de ces historiens si secs, si haineux, si satisfaits d'avoir à raconter les supplices des bourgeois, une histoire touchante et héroïque de la lutte des communes contre leurs oppresseurs, pour obtenir leur affranchissement, c'est Prométhée empruntant au ciel un feu divin pour rendre la vie à un corps de boue. Cet homme généreux, doué d'une sensibilité profonde, et que son cœur appelle toujours vers les opprimés et les vaincus, démêle, dans le récit de leurs oppresseurs, tous les traits épars qui peuvent former le portrait des victimes. Ces magistrats populaires, ces héroïques citoyens qui, pour conquérir les libertés des communes, eurent à lutter à

la fois contre la force et la fraude des rois, des seigneurs et des prélats, ne nous étaient connus que par les calomnies auxquelles ils furent en butte. M. Thierry leur rend, avec leur physionomie véritable, les sentimens populaires de leur époque : il les fait revivre avec l'énergie, la patience, la constance dont ils eurent besoin, pour soutenir si long-tems, avec des forces si inégales, une lutte dans laquelle ils devaient enfin succomber. Tout est vrai dans ce que M. Thierry nous a révélé sur les communes; mais il fallait la double puissance de l'esprit et de l'âme pour faire jaillir cette vérité du milieu des débris sous lesquels elle était ensevelie (1).

Que les lecteurs des *Chroniques nationales* ne se flattent point d'y trouver ce qu'ils ont trouvé dans M. Thierry. Outre que, sans leur faire injure, on peut croire qu'ils n'apporteront pas à l'étude de l'histoire les mêmes facultés que lui, l'époque soumise à leur considération, dans les 13me, 14me et 15me siècles, n'est plus riche du même héroïsme. Muratori avait donné pour devise à ses antiquités du moyen âge le chaos avec ces mots : *Incaluere animi.* Mais, en France, après le règne de saint Louis, le despotisme et la superstition glacèrent de nouveau les âmes : quelques études, quelques branches d'industrie firent encore, il est vrai, des progrès; mais quant à tous les sentimens vertueux, l'espèce humaine recula.

Nous avons précédemment rendu compte de la belle entreprise de M. Buchon, qui, depuis le commencement de l'année 1824, publie la collection des *Chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du* 13me *au* 16me *siècle.* Nous avons cherché à faire apprécier le mérite de l'édition de Froissart, en quinze volumes, par laquelle il a débuté (2). Cette édition est infiniment supérieure à toutes celles qu'on avait

---

(1) *Lettres sur l'Histoire de France, pour servir d'introduction à l'étude de cette histoire*, par *Augustin* Thierry. Paris, 1827; Sautelet et comp.; prix, 7 fr. 50 c. Voyez surtout *les onze dernières lettres;* p. 210 et suiv.

(2) Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 74. Juillet 1824.

auparavant, soit par la correction du texte, soit par la rectification des noms propres, soit par la restauration d'un grand nombre de fragmens omis par les autres éditeurs. Nous avons aussi annoncé dans le tems les livraisons nouvelles contenant la *Chronique de Morée*, celle de *Raymond Muntaner*, celle de *Chatelain ;* l'éditeur, apportant à toutes la même diligence, les a accompagnées de Notes, d'Éclaircissemens, de rectifications dues à la comparaison des manuscrits originaux entre eux. M. Buchon, poursuivant ses travaux avec un zèle infatigable, a complété, au mois de janvier de cette année, son édition de *Monstrelet*, aussi en quinze volumes, et nous nous croyons appelés à consacrer un article à ce chroniqueur français, le second en célébrité et en importance après Froissart, pour que ceux qui désirent réunir les monumens de l'histoire nationale aient d'avance au moins une idée de ce qu'ils trouveront dans cet historien si volumineux, si renommé, et cependant si peu connu.

Enguerrand de Monstrelet était un gentilhomme de Picardie, né entre les années 1390 et 1395; il occupa divers emplois civils dans la ville de Cambray, et il passa la plus grande partie de sa vie, ou dans cette ville, ou dans celle d'Amiens. Il ne paraît pas qu'il ait été jamais présent aux événemens qu'il raconte, ni qu'il ait joué aucun rôle politique; il ne parle que sur l'autorité d'autrui. Dans les anciennes éditions de Monstrelet, entre autres dans celle de Pierre L'huilier, Paris, 1572, in-folio, que nous avons sous les yeux, la chronique de Monstrelet, divisée en trois *volumes*, s'étend de l'an 1400 à l'an 1467, et elle est suivie d'un supplément qui continue l'histoire jusqu'en 1516. M. Buchon donne la preuve que Monstrelet mourut au mois de juillet 1453, et que tout le troisième livre, ou *volume* qui porte son nom, de 1444 à 1467, n'est pas de lui. Il a donc cru devoir publier d'abord la vraie chronique de Monstrelet, de 1400 à 1444; elle est comprise dans les six premiers volumes, et la moitié du septième de son édition, et ensuite les chroniques originales auxquelles les anciens éditeurs avaient emprunté des fragmens qu'ils donnaient comme étant l'ouvrage de Monstrelet. D'après ce plan, le reste de son sep-

tième et son huitième volume contiennent la *Chronique de Le Fèvre Saint-Remy*, écrivain contemporain, roi d'armes de la toison d'or, qui donne l'histoire de l'an 1407 à l'an 1435. Le neuvième volume contient la chronique et les pièces originales du procès de la pucelle d'Orléans; les tomes x et xi contiennent la *Chronique de Matthieu de Coucy*, le vrai continuateur de Monstrelet, qui comprend les années 1444 à 1461; les tomes xii, xiii, xiv, et la moitié du quinzième, contiennent les *Mémoires de Jacques du Clercq*, de l'an 1448 à l'an 1467; le reste du quinzième tome contient les *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, de l'an 1409 à l'an 1445.

Monstrelet a écrit l'histoire d'une des périodes les plus honteuses et les plus calamiteuses par lesquelles ait passé aucune nation. Pendant les vingt-deux premières années qu'embrasse sa chronique, le souverain, Charles VI, était fou; pendant les vingt-deux suivantes, Charles VII, son fils, portait le titre de roi: mais sa volonté ne dirigea jamais les événemens. C'était un homme d'une pusillanimité, d'une nonchalance, d'une incapacité dégoûtantes. Il laissait tout faire au domestique, au favori, qui se trouvait le plus près de lui; mais, lorsque le joug de ce mignon devenait trop fâcheux pour les princes ou pour la cour, l'usage s'était établi en quelque sorte de le tuer; ainsi le sire de Gias fut assassiné, en 1426; le Camus de Beaulieu, en 1427; et George de La Trémoille, en 1433. Le dernier, il est vrai, ne mourut point du coup d'épée qu'il avait reçu; mais les conjurés le retinrent ensuite en prison. Quant à Charles VII, pourvu qu'on lui présentât aussitôt un autre favori, il ne témoignait, en général, ni colère pour cette petite contrariété, ni regret pour l'ami qu'on lui avait tué, ni répugnance pour celui qu'on lui donnait à la place.

Dès le commencement de cette période, l'ancienne aristocratie avait en quelque sorte disparu, et le système féodal avait perdu toute sa force. Les familles des six anciens pairs du royaume s'étaient éteintes; les familles de presque tous les grands feudataires, qui relevaient d'eux immédiatement, s'étaient éteintes aussi; on ne trouvait plus dans les provinces que

la noblesse du troisième rang, celle qui avait relevé des comtes qui relevaient eux-mêmes des pairs. Cette noblesse même ne vivait plus dans ses châteaux, parce qu'elle n'y trouvait plus d'indépendance; ses anciennes forteresses ne suffisaient plus à la défendre; elle ne protégeait plus ses paysans, elle ne les trouvait plus prêts à s'armer pour elle. Toutefois, quoiqu'elle eût cessé de régner, elle tyrannisait toujours; prodigue et fastueuse par-delà ses moyens, elle arrachait à ses serfs et à ses vassaux, par des exactions cruelles, l'or qu'elle venait dépenser ensuite à la cour, dans les fêtes et les tournois.

Le clergé se trouvait dépossédé de son autorité, aussi bien que la noblesse. Le long schisme d'Occident avait mis l'Église dans la dépendance du pouvoir séculier. Les anti-papes, pour obtenir la protection des rois, leur avaient laissé distribuer les évêchés, comme des faveurs de cour; et avant de les conférer, les rois les avaient dépouillés d'une partie de leurs richesses, et d'une partie plus grande encore, de la considération des peuples. Dans l'affaire même du schisme, le clergé ne montra jamais une volonté qui lui fût propre; il suivit l'impulsion qui lui fut donnée par le monarque ou les princes du sang, tantôt pour le pape d'Avignon, tantôt pour la soustraction d'obéissance, tantôt pour le concile; il fut un instrument dans la main des autres, il ne fut pas une puissance.

Les parlemens avaient régularisé leur organisation, mais ils n'avaient point encore senti la dignité de leur position; ils ne s'étaient élevés à aucune idée de garantie ou de liberte pour le peuple; sur l'ordre des maîtres, ils frappaient des victimes avec la hache de la justice, sans pitié, sans remords, sans autre règle que le désir de complaire aux puissans du jour. Les États-Généraux furent assemblés à plusieurs reprises pendant ce demi-siècle; mais, depuis les supplices qui suivirent la victoire de Rosebecque sur les communes de Flandre, ils avaient désespéré de la liberté; ils ne réclamaient plus de droits ou de garanties pour le peuple, ils accordaient tout ce qu'on leur demandait, et ils n'avaient jamais plus grande hâte que de se séparer.

Le pouvoir, que n'exerçaient plus un roi fou ou imbécille, une noblesse dont les grandes familles s'étaient éteintes, un clergé décrié, des parlemens sans indépendance, ou des Etats sans espoir de liberté, avait été recueilli tout entier par les princes du sang, qu'on appelait quelquefois les royaux de France. Les princes du sang avaient été investis des anciennes pairies et de la plupart des grands fiefs. Ils étaient ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne, d'Orléans, de Bourbon, de Bretagne, de Bar, comtes de Flandre, d'Alençon, de la Marche, de Clermont. Mais, parce qu'ils portaient des titres féodaux, il ne faut pas les confondre avec l'ancienne noblesse féodale. Leur pouvoir venait tout entier de la couronne; il n'avait point de racines dans l'amour des peuples, dans leur confiance héréditaire, dans leur communauté d'intérêt. Les provinces qui leur étaient données en apanage, n'étaient que des fermes, où ils s'efforçaient de s'enrichir, ne songeant qu'au présent, sans sympathie avec le pauvre, sans souvenir du passé, sans espoir de l'avenir.

Les apanages donnaient de l'argent aux princes du sang; avec cet argent ils s'attachèrent de nombreuses créatures, et leurs satellites devinrent une puissance. Avec leur aide ils s'emparaient de vive force du trésor public qu'ils pillaient, ou se partageaient entre eux; ils s'attaquaient, se chassaient tour à tour du palais, et leurs basses querelles devinrent enfin des guerres civiles, sans qu'aucun sentiment généreux excusât jamais leurs prises d'armes répétées. A aucune époque, en effet, on n'avait vu une famille frappée dans tous ses membres d'une telle incapacité pour les affaires publiques, une famille où, entre douze ou quinze princes, il n'y en avait pas un seul qui brillât par des talens, par des vertus, par un caractère élevé. Parmi les oncles de Charles VI, le duc d'Anjou, après avoir pillé le trésor du roi avec une scandaleuse impudence, était allé mourir dans le royaume de Naples qu'il voulait conquérir; le duc de Berry, gouverné par des valets et de lâches favoris, ne répugnait à aucune cruauté, à aucune criante injustice, pour arracher de l'argent au peuple : le duc Philippe de Bourgogne attachait

tout son honneur à des prodigalités extravagantes; le duc d'Orléans, frère du roi, unissait la débauche à la rapacité et à un faste insensé : le duc Jean de Bourgogne, féroce et perfide à la fois, avait tour à tour dirigé les assassins qui tuèrent son cousin, et les insurgés de la populace parisienne qui inondèrent la ville de sang. Les ducs de Bourbon, de Bretagne, de Bar, les comtes d'Alençon, de Clermont, de Penthièvre, ne valaient pas mieux. Ce fut cette nouvelle aristocratie qui gouverna la France pendant la démence de Charles VI : elle se regardait comme maîtresse absolue du royaume, et elle s'étonnait de l'insolence de ceux qui osaient lui demander compte de ses actions. Ainsi, par exemple, lorsqu'en 1414 les deux factions entre lesquelles la famille royale était divisée firent la paix, « Ceux de Paris, dit Monstrelet, oyant les nouvelles du traité fait par le roi et ses princes au duc de Bourgogne, sans les convoquer ni appeler, de ce non contens, vinrent devers le duc de Berry, leur capitaine et gouverneur, demander comment icelle paix avoit été faite, et qui avoit mu le roi et son conseil de ce faire, sans les appeler, disant qu'à eux appartenoit de le savoir, et convenoit qu'en icelle fussent appelés et compris, lequel duc de Berry leur répondit : Ce ne vous touche en rien, ni entremettre ne vous devez de votre sire le roi, ni de nous, qui sommes de son sang et lignage; car nous nous courrouçons l'un à l'autre quand il nous plaît, et quand il nous plaît la paix est faite et accordée; et adonc ceux de Paris, sans rien répondre, retournèrent en leurs propres lieux (1). »

Il semble cependant que ceux de Paris, ou plutôt que les gentilshommes Armagnacs, alors maîtres de Paris, pouvaient répondre que la paix ou la guerre avec la populace attachée aux Bourguignons les touchait en quelque chose, et qu'on est excusable de s'informer des affaires d'État, quand à leur occasion on est sans cesse exposé à avoir la tête tranchée. Or, jamais guerres civiles ne furent signalées par de plus effroyables

(1) T. III, p. 254.

exécutions que celles entre les *royaux* de France. Malheureusement, Charles VI n'était pas toujours fou; et, dès qu'il revenait dans ce qu'on nommait son bon sens, c'est-à-dire, dès qu'il ne faisait ou ne disait plus de grosses extravagances, on le regardait comme investi de la plénitude de l'autorité royale. Cependant, sa raison était tellement affaiblie qu'il était toujours de l'avis du dernier qui lui parlait, et qu'après avoir sanctionné les mesures de la plus effroyable tyrannie, exercée par les Armagnacs, si les Bourguignons pouvaient surprendre son palais, et s'approcher un moment de sa personne, il se retournait de leur côté, il signait leurs décrets de proscription, et il se montrait non moins actif, non moins passionné qu'eux, pour faire périr dans les supplices ceux avec qui la veille il avait été associé.

Aucune limite n'était apportée à ces sanguinaires caprices; ceux-là même qui rallumaient sans cesse la guerre civile ne reconnaissaient le droit de résistance nulle part. Il n'y avait donc, en effet, plus de droit; car tout droit implique résistance à qui veut l'enfreindre. En même tems que l'autorité était tombée en démence, elle était devenue despotique, et chaque fantaisie du brigand de sang royal, qui se trouvait maître momentanément de la personne de Charles, était considérée comme une loi, dès qu'elle était sanctionnée par la parole d'un fou. Les tribunaux, quand on daignait les consulter, n'hésitaient jamais à condamner et à envoyer au supplice les vaincus, quel que fût le parti qui eût succombé, quelle qu'eût été leur conduite. Il est vrai que le plus souvent on se dispensait de toute forme judiciaire; chaque prince ou chaque capitaine commissionné par un prince, dès qu'il trouvait un bourreau, se tenait suffisamment autorisé à faire couper des têtes, et faire ensuite pendre les corps par les aisselles. L'horreur de ces exécutions se répétait après la prise de chaque cité, de chaque château, souvent après chaque escarmouche.

C'est cet effroyable état de la société que Monstrelet était appelé à peindre. Il l'a fait, il faut bien le dire, de la manière la plus pitoyable. Nous sommes réduits à emprunter souvent à

Monstrelet des faits qu'on ne trouve que chez lui ; une bibliothèque historique où il manquerait serait bien incomplète. Mais que les lecteurs en l'abordant s'arment de patience; qu'ils rassemblent tous les pouvoirs de leur attention, et ils seront plus heureux que nous ne l'avons été, si, après des efforts inouis pour demeurer éveillés, ils se rappellent, à la fin d'un chapitre, ce qu'ils ont lu à son commencement. Ce n'est pas seulement la platitude et la pesanteur de son style qui rendent Monstrelet fatigant; c'est plus encore l'absence de toute idée politique et de toute idée morale. Comme ce qu'il raconte ne lui inspire à lui-même aucun sentiment, il ne sait pas distinguer les faits qui ont de l'importance d'avec ceux qui n'en ont point. Tous lui apparaissent sur la même ligne, et c'est au hasard qu'il rapporte les uns dans tous leurs détails, et qu'il omet les autres *pour cause de brièveté*. Personne moins que lui ne devrait parler de brièveté; sa prolixité est, au contraire, assommante; qu'on en juge par le bon mot qu'il raconte, tom. IV, pag. 411. Nous le rapportons d'autant plus que c'est une rareté dans Monstrelet qu'une plaisanterie. Il n'était pas gai, et son siècle n'était pas gai non plus.

Après avoir raconté la mort de Henri V, roi d'Angleterre et de France, survenue le 31 août 1422, et la pompe de ses obsèques, il ajoute : « Durant lequel tems y eut un noble chevalier de Picardie, qui dit à son poursuivant une joyeuseté, par manière de gaberie, touchant la mort du roi d'Angleterre. Ce fut messire Sarrasin d'Arly, oncle du vidame d'Amiens, lequel pouvoit lors bien avoir soixante ans d'âge; et demeuroit en un sien châtel qu'il avoit de par sa femme, sœur au seigneur d'Ossemont, nommé Acheu, assez près de Pas en Artois, et là étoit tout malade de goutte : néanmoins, volontiers s'enquéroit et oyoit raconter des nouvelles. Or retourna en ces jours sondit poursuivant, nommé Haurenas, qu'il avoit envoyé dehors; et étoit environ de l'âge de son maître, et l'avoit long-tems servi. Et après sa venue, l'examina ledit messire Sarrasin, et lui demanda s'il savoit rien de la mort du roi d'Angleterre. Il dit qu'oui, et qu'il l'avoit vu à Abbeville, en l'église de Saint-

Offren, et lui raconta tout l'état, et comment il étoit habillé, aussi pareillement qu'il est déclaré en ce présent article. Et adonc messire Sarrasin lui demanda, par sa foi, s'il l'avoit bien avisé, et il répondit qu'oui. — Or me dis par ton serment, s'il n'avoit point ses housseaux chaussés. — Ah ! monseigneur, dit-il, nenni, par ma foi. — Lors, lui dit messire Sarrasin : Haurenas, beau ami, jamais ne me crois, s'il ne les a laissés en France. A ce mot, tous ceux qui étoient présens commencèrent à rire, et puis parlèrent d'autres matières (1). »

Souvent Monstrelet se contente de copier, ou plutôt de délayer quelque autre chronique; aussi, en le comparant avec le Févre Saint-Remy, que M. Buchon a reproduit dans ses septième et huitième volumes, on retrouve souvent le même ordre d'événemens, les mêmes circonstances, le même tour de phrase, et l'on ne peut douter que Monstrelet n'eût en écrivant la chronique de le Févre sous les yeux ; mais il y ajoute souvent des particularités essentielles. De plus, il a soin de donner à l'appui de son récit les pièces officielles que chaque parti publiait à chaque occasion. Il recourt pour cela ordinairement aux archives de la ville d'Amiens, qui paraissent lui avoir été habituellement ouvertes. Le quinzième siècle avait pris un caractère bavard et pédant qu'on ne trouvait point dans les précédens. Apparemment, les progrès du savoir, de la philosophie, de l'éloquence, en Italie et même en Allemagne, avaient inspiré aux Français plus d'estime pour l'érudition, et leur faisaient faire de grands efforts pour imiter leurs voisins. Quoiqu'on cherche vainement où était à cette époque l'opinion publique et quelle pouvait être son influence, on voit tous les princes prétendre à bien dire, tandis que les peuples se taisaient. Tous employaient pour plaider leur cause *de sages clercs dont les épîtres étaient pleines de subtilité de sentences, et ornées d'éloquence de paroles*, selon l'éloge que le roi de Hongrie adressait à l'Université de Paris ; et ces clercs ne connaissant d'autre éloquence que celle de la

(1) Pour exprimer qu'un homme était mort quelque part, on disait proverbialement, qu'il y avait laissé ses housseaux (ses guêtres.)

chaire, donnaient toujours la forme, la lenteur et l'emphase d'un sermon à toutes les discussions politiques dont ils étaient chargés.

M. de Barante a reproduit en partie, dans son *Histoire des ducs de Bourgogne*, le fameux sermon du cordelier Jean Petit pour justifier l'assassinat du duc d'Orléans. Il l'avait tiré de Monstrelet qui le donne en entier (2). C'est un modèle de l'éloquence du quinzième siècle, que ces textes de l'Écriture sainte prodigués pour justifier un crime effroyable, que cette pédanterie scholastique, cet étalage de dialectique serrée pour déraisonner, d'érudition empruntée à l'histoire de tout l'univers, pour tout confondre, et montrer partout la même ignorance; enfin que « cette vérité prouvée par douze raisons, en l'honneur des douze apôtres, qu'il est licite à chacun sujet, sans quelque mandement, selon les lois morale, naturelle et divine, d'occire ou faire occire traître déloyal et tyran; et non pas tant seulement licite, mais honorable et méritoire. »

Les circulaires adressées aux villes, et même les ordonnances des rois, ont dans ce siècle le même défaut que les sermons politiques. Partout on trouve la même prétention à l'éloquence, à l'érudition, à l'argumentation méthodique; partout le même soin d'arranger et d'accumuler des paroles, d'exagérer, mot qu'on prenait alors en bonne part, et partout le même manque de conscience et d'attention à la vérité, la même impossibilité de transmettre une idée nette, ou un sentiment profond.

Même, lorsque les écrivains du quinzième siècle ne veulent exprimer que des sentimens populaires, ils s'efforcent tellement d'être *bien disans*, qu'ils en perdent toute vérité. Ainsi, lorsque Charles VI mourut, après quarante-deux ans de souffrances et de crimes; après que ce malheureux roi, toujours ardent à punir pour le compte d'autrui, toujours emporté contre ceux des mains desquels on venait de l'ôter, avait signé tour à tour les proscriptions des Armagnacs et des Bourguignons,

---

(2) Tom. I, pag. 241-324. Barante, t. III, pag. 109.

avait multiplié les supplices, et fait punir comme rebelles tous ceux qui l'avaient le plus loyalement servi, le bourgeois de Paris raconte, dans sa chronique, que : « le menu commun de Paris criait, quand on le portait parmi les rues : Ha, très-cher prince, jamais n'aurons si bon, jamais ne te verrons; maldite soit la mort; jamais n'aurons que guerre, puisque tu nous a laissés. Tu vas en repos, nous demeurons en toute tribulation et en toute douleur, car nous sommes bien taillés que nous ne soyons en la manière de la chétiveison (captivité) des enfans d'Israël, quand ils furent menés en Babylone. Ainsi disait le peuple, en faisant grand plaint, profonds soupirs et piteux (1). » Malgré le témoignage du bourgeois de Paris, je doute fort que ce fût dans cette occasion le langage du peuple. Ce qui nous paraît naïf aujourd'hui, seulement pour être écrit en vieux gaulois, était souvent fort affecté; le bourgeois anonyme dont la chronique, en général sans fard, est une des meilleures et des plus curieuses entre celles que M. Buchon a publiées, a cru devoir, à l'occasion de la mort du roi, faire ici de l'éloquence, et il a prêté au peuple un amour et des regrets que le peuple ne pouvait sentir.

On nous demandera peut-être ce que ces mêmes chroniques racontent de la femme de Charles VI, de cette Isabeau de Bavière, que le peuple, dit-on, nommait la *grande gaupe*, la grande fainéante. Les historiens du dix-huitième siècle admettent comme principe que l'ancienne constitution de la monarchie française, immuable pendant quatorze siècles, et sous soixante-cinq rois divers, était la meilleure garantie de la prospérité et de la gloire du nom français; quand ils rencontrent des tems dont ils ne peuvent déguiser toutes les calamités et toute la honte, ils en accusent en général quelque princesse étrangère, quelque Isabeau de Bavière, quelque Catherine de Médicis, à laquelle ils attribuent tous les forfaits et tous les malheurs, et qu'il aurait suffi d'écarter pour maintenir la France dans cet état de bonheur et de gloire qui faisait l'admiration

(1) T. xv, p. 324.

et l'envie de tous ses voisins. Avec cette prévention, le lecteur est tout étonné de trouver que cette reine, qu'on lui a rendue si odieuse, a pris infiniment peu de part aux événemens; elle est rarement nommée dans Monstrelet et le Févre Saint-Remy, dans le religieux de Saint-Denys et Juvénal des Ursins; elle est presque toujours laissée à l'écart, au milieu de ces intrigues de cour, de ces trahisons, de ces cruautés, qui souillent tout le règne de son mari. Sa grande occupation était la toilette des dames de sa cour, qu'elle avait voulu rendre, non point galante, mais imposante par le volume des habits, par la gêne à laquelle ils soumettaient tous les mouvemens, par la rigueur compassée d'une étiquette allemande. « Quelque guerre qu'il y eût, tempêtes et tribulations, ses dames et damoiselles menoient grand et excessif état, et cornes merveilleuses, hautes et larges, et avoient de chacun côté, en lieu de bourlets, deux grandes oreilles si larges, que quand elles vouloient passer l'huis d'une chambre, il falloit qu'elles se tournassent de côté, et baissassent, ou elles n'eussent pu passer. La chose déplaisoit fort à gens de bien (1). » Il paraît que ces énormes coiffures et ces bouffantes ne préservaient pas mieux que dans un tems plus rapproché la vertu des dames de la cour, et que, sur des soupçons, quelques-uns de leurs amans furent mis à la torture, puis cousus dans des sacs, et jetés à la rivière, avec un écriteau dessus, portant, *laissez passer la justice du roi.* Quant à la reine, elle n'était accessible qu'à deux passions, la gourmandise et l'avarice. Son embonpoint, proportionné à sa voracité, lui rendait tout mouvement difficile : d'ailleurs, aussi épaisse d'esprit que de corps, elle se dispensait d'assister au conseil, lors même qu'elle portait le titre de régente, parce qu'elle n'y aurait rien compris. Tout son plaisir était d'amasser de l'argent : quelquefois, elle le cachait chez des bourgeois obscurs, ou chez les moines de Saint-Denis; plus souvent, dans des recoins qu'elle faisait murer, du château de Melun qu'elle habitait de préfé-

(1) *Histoire de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, p. 336.

rence. De leur côté, ses fils étaient à l'affût pour découvrir ses cachettes et les voler; ce fut la cause principale de son ressentiment contre le dernier dauphin, Charles VII, qu'elle voulut déshériter en faveur de sa fille.

Les modernes donnent à entendre qu'elle aima d'abord le duc d'Orléans; puis, le duc de Bourgogne, parce qu'elle montra beaucoup de chagrin et surtout d'effroi, lors de l'assassinat de l'un et de l'autre. Elle avait trente-sept ans, lors du premier événement, et quarante-neuf, lors du second; cet âge n'est peut-être point une garantie de la vertu d'une reine : mais les historiens contemporains n'élèvent pas de soupçons contre elle. Le frère Jacques le Grand, religieux augustin, s'acquit beaucoup de crédit par le courage avec lequel il attaqua les vices de la cour, en prêchant devant elle le jour de l'Ascension, en 1405. Mais, quoiqu'il parlât sans ménagement, il ne donna point à entendre qu'il soupçonnât la reine de galanterie. « Je voudrois bien, grande reine, lui dit-il, que mon devoir s'accordât avec la passion que j'aurois de ne rien débiter ici qui ne vous fût agréable; mais votre salut m'est plus cher que vos bonnes grâces; et quand même je devrois tomber dans le malheur de vous déplaire, il m'est impossible de ne pas déclamer contre l'empire que la déesse de la mollesse et des voluptés a établi dans votre cour. Elle a pour ses suivantes inséparables la bonne chère et la crapule, qui font le jour de la nuit, qu'on passe en danses dissolues. Et ces deux pestes de la vertu ne corrompent pas seulement les mœurs, elles énervent les forces de plusieurs personnes; elles retiennent dans une honteuse oisiveté des chevaliers et des écuyers efféminés, et leur font même craindre les combats, que peut-être ils rechercheroient si la gloire n'en étoit prescrite, ou s'ils ne craignoient d'y recevoir des plaies qui les défigurassent.»—Passant de là au luxe des habits, qui était la principale passion de la reine, après l'avoir condamnée par mille bonnes raisons: « Votre cour, ajouta-t-il, madame, n'est que trop convaincue de ce désordre, comme de plusieurs autres; et, si vous ne me voulez croire, prenez

l'habit d'une pauvre femme, promenez-vous par la ville, et vous verrez que c'est l'entretien de la plupart des compagnies (1). »

Le religieux de Saint-Denis, auquel nous empruntons ces fragmens de discours, quoique pesant et prolixe, est le meilleur de beaucoup des historiens de cette époque : sans lui, nous aurions souvent peine à comprendre le récit fatigant et confus de Monstrelet. La traduction qu'en a donnée le P. le Laboureur, en deux volumes in-folio, 1663, commence à devenir fort rare; d'ailleurs, elle est incomplète, et ne contient pas les dernières années, qui sont demeurées en manuscrit. Il nous semble que M. Buchon rendrait un grand service aux lettres en la comprenant dans sa collection. Nous n'en dirons point autant de la *Chronique de Jean Juvénal des Ursins*. Cet archevêque de Reims n'a eu d'autre but, en écrivant, que d'insérer toutes les petites anecdotes qui pouvaient être honorables pour son père, le prévôt des marchands de même nom que lui, dans l'extrait qu'il faisait assez maladroitement de la Chronique du religieux de Saint-Denis. Au reste, que M. Buchon juge par lui-même des ouvrages qui pourront encore entrer dans sa précieuse collection. Il a déjà fait preuve, dans cette entreprise, de tant d'érudition et de tant de critique, qu'on peut s'en reposer sur lui avec confiance du soin de reproduire tout ce qui peut être le plus vraiment utile à l'histoire nationale.

J.-C.-L. de Sismondi.

---

(1) *Religieux de Saint-Denis*, l. xxv, t. ii, pag. 515.

GUERRES DES VENDÉENS ET DES CHOUANS CONTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, ou *Annales des départemens de l'ouest pendant ces guerres*, d'après les actes et la correspondance du comité de salut public, des agens constitués, des généraux *Kléber*, *Marceau*, *Santerre*, *Berruyer*, *Biron*, *Canclaux*, *Turreau*, *Moulin*, *Rossignol*, *etc.*, et les Arrêtés des Conseils supérieurs des Vendéens et des Chouans; par un *Officier supérieur des armées de la république*, habitant dans la Vendée avant les troubles (1).

SECOND ARTICLE.

Nous avons rendu compte des deux premiers volumes de ce précieux monument historique (2), où la philosophie, la morale et la saine politique puiseront dans tous les tems plus d'instruction que dans une foule de livres qui portent le nom d'*histoires*, mais dans lesquels les faits sont trop souvent altérés par l'ignorance, la crédulité et les passions. L'affreux tableau des guerres civiles d'une nation dissoute, et dont les élémens se choquent et s'entre-détruisent; les crimes de l'anarchie, et de tems en tems les vertus du patriotisme et de l'humanité; la raison triomphant enfin de toutes les frénésies, l'ordre renaissant, l'espérance rendue aux provinces désolées : voilà ce que l'on trouve dans les quatre volumes qui nous restent à parcourir. L'historien suit, dans ses récits, une méthode qui ne peut manquer d'inspirer une entière confiance; quelques explications lui suffisent pour établir la liaison entre les pièces officielles qu'il met sous les yeux de ses lecteurs, en sorte que les témoignages viennent immédiatement à l'appui des faits. Il serait à désirer que l'on écrivît toujours de cette manière les histoires particulières et détaillées, au lieu de sé-

(1) Paris, 1824-1825-1827; Baudouin frères. 6 volumes in-8° avec *deux cartes du théâtre de la guerre*; prix des 6 vol., 42 fr.

(2) Tome XXV, page 676 (mars 1825).

parer, comme on l'a presque toujours fait, les *pièces justificatives* qui ne servent pas moins à bien faire connaître les événemens qu'à leur imprimer le sceau de l'authenticité.

Le second volume de cet ouvrage a exposé l'origine et les premiers développemens de la chouanerie; les quatre suivans feront voir avec quelle imprudence on avait cru servir ainsi la cause royale : certes, les véritables amis de cette cause ne doivent aucune reconnaissance à de tels coopérateurs.

Le troisième volume est consacré aux six premiers mois de l'année 1794. A la fin de 1793, Charette venait d'occuper Machecoul, et l'île de Noirmoutier était au pouvoir des Vendéens : au commencement de janvier, ces places furent reprises, et le généralissime d'Elbée, souffrant encore des blessures qu'il avait reçues devant Chollet, tomba au pouvoir des républicains. Livré à une commission militaire, il répondit à ses juges avec une noble simplicité, et reçut la mort avec ses compagnons de courage et d'infortune. L'inflexible général Turreau ne s'arrêtait point à la rigueur des décrets de la Convention elle-même; soit qu'il fût persuadé que la guerre de la Vendée ne pouvait finir que par la destruction de l'une des parties belligérantes, soit que son caractère et son humeur le portassent à choisir les moyens les plus violens, il persista, jusqu'à son remplacement, dans ses projets d'incendie et d'extermination. Ses ordres ne furent que trop souvent exécutés; cependant, quelques chefs lui opposèrent une généreuse résistance. Kléber lui donna vainement des conseils plus sages, fondés sur une connaissance plus exacte des lieux et de la disposition des esprits; ses observations n'aboutirent qu'à le faire envoyer à Chateaubriand, dans un pays où sa présence était à peu près inutile, où, dans une étendue équivalant à plusieurs départemens, il n'avait pas plus de 300 hommes sous ses ordres. Ce fut pendant cette sorte d'exil qu'il rédigea ses mémoires. Il fut enfin remis en activité, mais à l'armée des côtes de Brest, sous les ordres de Rossignol! Suivant Turreau, quinze jours de *promenades* dans la Vendée devaient lui suffire pour soumettre tout le pays, et le purger des *rebelles* qui osaient y braver encore les armes de la

république : les promenades dont il parlait étaient des mouvemens de colonnes chargées de dévaster, de brûler, de massacrer tout ce qu'elles trouveraient sur leur passage. Carrier, malgré son horrible renommée, ne fut qu'un malfaiteur subalterne, si l'on compare le nombre de ses victimes à celui des meurtres commis de sang-froid par les ordres de Turreau. Au sujet de Carrier, l'auteur emprunte aux *Mémoires de l'adjudant-général* Savary une anecdote qui confirme cette observation des anciens moralistes, que le *méchant est un enfant robuste;* rapportons, en l'abrégeant, cette intéressante narration : nous conserverons, autant qu'il nous sera possible, tout ce qui peut faire connaître et caractériser cette déplorable époque.

« Quelques jours après notre arrivée à Nantes, dit M. Savary, je confiai à Kléber la résolution que j'avais formée d'aller trouver Carrier, que nous avions vu plusieurs fois ensemble, et de lui parler de toutes les horreurs dont on racontait les détails dans la ville... Tu feras bien, dit Kléber, après un moment de réflexion; mais tu n'obtiendras rien. »

Le généreux Savary remplit sa mission d'humanité. Dès qu'il eut parlé d'indulgence, de pitié, Carrier prit un air plus sérieux... «On assure qu'il existe au dépôt un grand nombre de Vendéens, vieillards, femmes et enfans, entassés les uns sur les autres, manquant de tout, mourant de froid et de misère : on assure même qu'il y règne une épidémie affreuse. Tu peux faire cesser ce fléau; tu peux même tirer de cette circonstance un moyen d'assurer la paix dans la Vendée. — Et quel est ce moyen? — Le voici. Ces prisonniers appartiennent à toutes les familles du pays : rends la liberté aux vieillards, aux femmes et aux enfans; ils ne sont pas à craindre; qu'ils rentrent dans leurs foyers. Ils raconteront à leurs familles, à leurs voisins, ce qui leur est arrivé, les désastres de leur armée; et ce témoignage vivant du malheur sera pour les autres une leçon terrible qu'ils n'oublieront jamais. Carrier réfléchit quelques instans; puis il me dit : Va au dépôt, prends l'état nominatif de ceux qui s'y trouvent, avec leur âge et leur résidence dans la Vendée, et tu me l'apporteras demain. — Je le quitte, je vais

faire part de cet entretien à Kléber, je prends avec moi le chef de brigade Guillon, et nous allons remplir notre mission... Il me serait impossible de rendre avec ses hideuses couleurs l'affreux tableau qui s'offrit à mes yeux dans ce lieu pestiféré; Guillon en fut malade. Je remplis ma tâche le plus promptement qu'il me fut possible, en répandant partout quelques heures d'espérance.

« Le lendemain, je retourne chez Carrier; il paraît compatir au sort de cette foule de malheureux : Je consens, me dit-il, à leur rendre la liberté, et à les renvoyer dans leurs foyers. — Eh bien! repris-je vivement, donne-m'en l'autorisation, ou l'ordre par écrit, et je me charge du reste. — Un ordre par écrit, me dit-il! je ne veux pas me faire guillotiner. — Tel fut le triste résultat que j'en obtins. »

Deux jours après, à neuf heures du matin, Kléber vint avertir son ami qu'un placard affiché avec profusion ordonnait aux habitans de Nantes, sous les peines les plus sévères, de conduire sur-le-champ au dépôt tous les enfans de Vendéens qu'ils pourraient avoir chez eux... « Je courus chez Carrier; il était encore au lit : il paraît effrayé en entendant ouvrir sa porte, et me demande ce qui m'amène si matin. A-t-on juré, lui dis-je, de faire périr tout ce qui respire dans la Vendée, jusqu'aux enfans au berceau? — Cette question l'étonne; je lui parle de l'ordre du comité : c'était une énigme pour lui. Il entre en fureur, jure, tempête, saute de son lit, sonne; un gendarme se présente : *Qu'on aille sur-le-champ*, dit-il, *chercher les membres du comité, et qu'on me les amène... Pour toi*, dit-il en me serrant la main, *reste ici pour être témoin de la réception que je vais leur faire.* Le comité arrive, le président à la tête; on l'annonce. Carrier entre de nouveau en fureur, court à son sabre, en menace le président; je le retiens. — Que signifie, dit-il en jurant, cet arrêté du comité concernant les enfans vendéens, et qui t'a autorisé à le faire afficher? Vous méritiriez tous qu'on vous fît passer à la guillotine. — Citoyen représentant, balbutia le président, le comité a pensé qu'il ne faisait que prévenir tes intentions; il n'a pas cru te déplaire en

ela... Nouvel accès de fureur de Carrier. — *Si, dans cinq minutes, une affiche contraire n'annulle pas l'effet de celle-ci, je vous fais tous guillotiner.* »

Turreau promettait de détruire la Vendée en quinze jours; Rossignol ne demandait pas plus de tems pour mettre fin à la chouanerie : ni l'un ni l'autre ne tint parole. La guerre devint encore plus atroce : cependant, le général en chef de la Vendée ne put obtenir l'aveu des représentans pour faire exterminer les femmes et les enfans qui seraient rencontrés par ses colonnes. L'auteur a soin de faire remarquer qu'aucun général, aucun officier, aucun soldat de l'ancienne garnison de Mayence ne firent partie des colonnes incendiaires. Il s'est abstenu de désigner autrement que par les initiales de leurs noms les généraux qui les commandèrent. L'histoire ne lui reprochera point cette indulgence; tous ces noms subalternes peuvent rester dans l'oubli. Mais, ce qui est inexcusable dans les prétendus historiens des guerres de la Vendée, c'est que, par ignorance ou par mauvaise foi, les *Mayençais* sont chargés dans leurs récits de toutes les horreurs de cette époque.

Enfin, le comité de salut public, vers la fin de sa funeste existence, fatigué des plaintes qui lui venaient de toutes parts contre Turreau, débarrassa la Vendée de ce fléau. Mais le désespoir avait redoublé les forces des Vendéens, les chouans étendaient leurs incursions, les armées républicaines manquaient de vivres, d'armes, et surtout d'une bonne organisation : on n'était guère plus avancé qu'au commencement de la guerre. « Incapable de former aucun plan militaire suivi, Turreau épuisa ses troupes en courses souvent inutiles : il persista dans son plan de destruction, et ne sut employer que la flamme. S'il se livra des combats, il s'en tint constamment éloigné. Souple et caressant auprès du pouvoir, il fut envers les subordonnés dur, impérieux, implacable dans sa haine; en un mot, Turreau ne connut que le génie du mal... Il fut enfin suspendu et mandé à Paris; mais une volonté dominante alors (celle de Robespierre, selon Carnot) le fit remettre, quelques jours après, en activité de service comme général division-

naire commandant à Belle-Ile. » Après le départ de cet homme odieux, on eut beaucoup de peine à faire accepter le commandement au général Vimeux, et il ne s'y détermina que lorsqu'il sut qu'il aurait le général Beaupuy pour chef d'état-major.

Enfin, le joug de Robespierre fut brisé, et la France put respirer : les affaires de la Vendée se ressentirent de ce grand changement. On ne commit plus autant de fautes; la voix de l'humanité put se faire entendre; mais rien n'était encore préparé pour la pacification. Les deux partis, excessivement affaiblis, demeuraient en présence; mais les Chouans se fortifiaient, s'étendaient et préparaient une guerre d'extermination à tous ceux qui ne se rangeaient point sous leurs drapeaux. Moulin avait remplacé Rossignol; mais ce nouveau général ne fut guère plus favorisé de la victoire. De meilleurs choix changèrent la situation des armées républicaines : Hoche et Canclaux furent opposés aux Chouans. Les rapprochemens commencèrent, les hostilités furent suspendues sur plusieurs points. Les agens de la république se présentèrent aux conférences avec sincérité; il n'en fut pas ainsi des chefs de l'armée royale : ils voulaient gagner du tems, ils en obtinrent, et le mirent à profit, selon les circonstances. La Vendée, mieux organisée que la chouanerie, s'avance avec plus d'ordre vers la fin de la guerre, et sa lassitude la maintient dans ces dispositions pour une paix dont elle a si grand besoin : dans l'ancienne Bretagne, la Normandie et les départemens de la rive droite de la Loire envahis par les Chouans, le pillage et les assassinats continuent, malgré les armistices. A force de prudence et de dévoûment, Hoche, toujours contrarié et dénoncé, parvient à rendre un peu de calme à ces malheureuses provinces. Mais les chefs royalistes préparaient en silence les moyens de recommencer la guerre; leurs intelligences au dehors et au dedans n'avaient point cessé. L'affaire de Quiberon approchait; Hoche avait forcé les Anglo-émigrés à se renfermer dans cette presqu'île. « J'espère, écrivait-il au général Chérin, que dans quatre jours nous en serons quittes. Je suis sans secrétaire, sans aide-

le-camp, sans adjudant-général, sans papier, et presque sans vivres. » La correspondance entière de cet homme illustre mériterait d'être transcrite : détachons-en au moins quelques extraits qui feront connaître l'homme et le guerrier.

« Le débarquement de Saint-Jean-de-Mont ne me paraît autre chose que le versement de quelques émigrés escortant (à ce que m'a dit le général Canclaux) un convoi de munitions de guerre, d'habits, etc. Ces mêmes hommes apportaient à Charette un cordon bleu dont il se décore maintenant, et ses lettres de maréchal de France. Ceci n'est qu'une pasquinade, et n'entraîne pas de grandes conséquences. Le danger n'est grand dans la Vendée que par l'illusion, et, il faut le dire, par la terreur dont paraissent frappés ceux qui s'en entretiennent. Il en est un plus grand; il existe dans l'ensemble du plan de Pitt. Un rapport fait au Hâvre, bien qu'exagéré, annonce que nous en sommes menacés. Après avoir calculé toutes les probabilités et les moyens de nos ennemis, voici ce qui s'est offert à mes yeux.

« Il ne reste plus aux émigrés, me suis-je dit, d'autre espoir que de périr les armes à la main, ou de mourir de misère en pays étranger, après avoir vécu dans l'opprobre et l'humiliation. Ils vont donc, de concert avec les ennemis, tenter de porter de grands coups. Il est possible, ainsi que le disent déjà nos journaux royalistes, que le ci-devant duc de Bouillon vienne se mettre à la tête du parti vendéen, amenant avec lui six à huit cents hommes de cavalerie d'élite pour opérer efficacement. Le comte d'Artois descendrait à un endroit quelconque de la Bretagne, avec ce qui reste d'émigrés au service de l'Angleterre, tandis que les troupes de cet exécrable gouvernement, abordant la Manche, vengeraient sur Cherbourg les pertes de Quiberon. Si j'étais à la place de l'ennemi, je le ferais ainsi, et une pareille opération inquiéterait sans doute pour le salut de la république. Il faut donc gagner de vitesse, et prévenir nos ennemis. Le tems des écritures, des rêves militaires doit être passé : nos généraux, nos troupes ne doivent plus songer qu'à se battre; et moi, je regarde comme un être bien pusillanime

(pour ne pas dire plus) le soldat qui, dans ces momens d'alarme, préfère la plume à l'épée. Mon devoir m'ordonne d'agir; je le fais, et vais le faire encore d'une manière vigoureuse...

... « Les Anglais viennent de nous envoyer douze chasse-marées remplis de vieillards chouans, femmes et enfans : ces derniers ont été mis en liberté par le représentant Blad. Je suppose que ce débarquement devait être fait à Belle-Ile, afin d'affamer la garnison; la résistance du général Boucret a contrarié ce projet. Quels horribles moyens emploient nos ennemis pour nous combattre! Ce n'est point à la révolution qu'ils en veulent, mais au peuple français. Et voilà comme ils traitent ceux de nos malheureux concitoyens assez faibles pour se remettre entre leurs mains! — Nous avons près de cinq mille prisonniers chouans... Ces hommes ont été pris les armes à la main dans un rassemblement; la loi est formelle à cet égard. Si l'humanité peut parler en faveur des coupables, c'est sans doute lorsque la politique se joint à elle pour demander que la terrible hache soit suspendue. Cinq mille citoyens français! Si l'on pouvait profiter de cette circonstance pour exiger le désarmement?... »

Les instructions que Hoche donnait aux généraux sous ses ordres décèlent un talent d'observation très-remarquable, une sage indulgence, un profond respect pour les droits des citoyens et de l'humanité. Son âme est tout entière dans ses proclamations, toujours pleines de nobles pensées, de vues grandes et généreuses : que l'histoire conserve précieusement cette belle image d'un citoyen; qu'elle la montre aux générations futures comme un modèle mis à leur portée, dont les formes conviennent parfaitement aux habitudes que les sociétés humaines contracteront de plus en plus, à notre civilisation actuelle et aux progrès qu'elle fera, malgré tous les obstacles qu'on voudrait lui opposer.

Les passions politiques n'ont pas épargné la réputation de Hoche : on l'a même accusé d'imposture; on a prétendu que la lettre du jeune Sombreuil, après l'affaire de Quiberon, était une fable de son invention. Qu'on lise cette histoire, et la

onviction viendra de toutes parts; on ne doutera plus de la âcheté du chef qui prend la fuite, et de la juste et vertueuse ndignation du jeune homme qui se dévoue à la mort, pour que es soldats soient épargnés. D'ailleurs, ce chef vendéen, dont on essaie de rétablir la réputation aux dépens de celle du général républicain, n'avait pas même l'estime de son parti. « Nous méprisons ses talens militaires, dit le comte de Geslin; l n'en a aucun : mais il est si intrigant, que c'est lui qui est parvenu à faire épouser notre cause par l'Angleterre. Sous ce apport, il nous a servis et nous sert encore. Ce sont de ces êtes exaltées dont on se sert pendant un tems; car il est bouffi l'orgueil. Il est même fort mal vu du parti; beaucoup de personnes pensent qu'il est plutôt l'agent de l'Angleterre que celui lu roi. »

Hoche disait la vérité à tout le monde; sa franchise n'excepait personne. Lorsque le général Aubert-Dubayet, alors miistre de la guerre, fut nommé à l'ambassade de Constantinople, l reçut de Hoche la lettre suivante : « Vous partez, c'est fort ien, général : puissiez-vous être toujours heureux ! Souvenez-ous de ceux que vous avez engagés dans de mauvais pas, et ui se sont livrés sans réserve, croyant vous avoir pour appui. Adieu, Dubayet : vous étiez fait pour servir plus utilement. »

Les circonstances actuelles demanderaient peut-être que l'on emît sous les yeux des Français la lettre que Hoche adressait u Directoire le 25 août 1796 : une étonnante similitude de ues, de tendance et de moyens rapproche, identifie en quelque sorte les ennemis de la France d'alors et ceux des institutions constitutionnelles. *S'emparer des élections; corrompre, néantir l'esprit public; avoir deux doctrines, l'une apparente, t l'autre intérieure; se défaire, d'une manière ou d'une autre, le ceux qu'on désespère de séduire... Dès que le but est louable, ous les moyens de l'atteindre sont légitimes.* — Une autre lettre lu même général, adressée au ministre de la police, et insérée lans le dernier chapitre de cette histoire, mériterait d'être ranscrite en entier : mais son étendue ne nous permet pas de a placer dans cet article, et les lecteurs ne nous pardonne-

raient pas de l'avoir abrégée. Extrayons-en seulement une pensée; le général parle des républicains exagérés : « Ils m'ont proscrit, dit-il, je ne puis être taxé d'être leur ami. Je plaide en faveur des principes, et non par intérêt pour les personnes. » Le jour même où il écrivait cette lettre, un officier de Frotté lui fit tirer un coup de pistolet, au sortir du spectacle; l'assassin fut arrêté.

Venons à des citations d'une autre nature et non moins intéressantes par leur importance historique. Nous devrions peut-être mettre au premier rang celles qui peignent les hommes, qui montrent à découvert leurs erreurs et leurs passions, source de tant de vices et de quelques vertus. Cette histoire équivaut à des siècles d'observations faites dans des tems paisibles; tant les événemens y sont pressés, multipliés et variés, les mouvemens rapides, impétueux, désordonnés en apparence: mais la cause de chaque fait particulier est facilement aperçue; aux yeux du lecteur attentif, la confusion disparaît, chaque tableau devient distinct et bien terminé, et la vérité historique les anime tous On y voit tour à tour l'inconcevable opiniâtreté des préjugés de caste, les petitesses de l'amour-propre gouvernant quelques hommes publics, au milieu même des plus grands dangers et jusqu'aux portes du tombeau; de grands crimes commis par faiblesse, d'admirables exemples de dévoûment et de générosité. Le ridicule même y trouve sa place; on ne peut que sourire en lisant l'étrange homélie de Souwarow à Charette. Le ton prophétique du vieux guerrier parlant au nom du dieu des armées, comme l'un de ses aides-de-camp, peut être du goût des soldats russes; mais il n'obtiendra que les railleries des Français. Le prophète russe annonçait à Charette, de la part du Très-Haut, une suite de victoires éclatantes; quelques jours après avoir reçu cette lettre, le général vendéen fut pris et fusillé.

Parmi les pièces importantes contenues dans cette histoire, nous choisirons celles qui semblent avoir préparé la Charte constitutionnelle, à laquelle nous sommes d'autant plus attachés aujourd'hui, que la jouissance nous en est obstinément

contestée, et que jusqu'à présent elle n'est garantie que par des sermens trop peu respectés. La lettre suivante de Louis XVIII à Charette contient déjà quelques-unes des pensées que le monarque a exprimées dans sa Charte.

« Vous affermissez les sentimens que je vous ai témoignés dans mes précédentes, et redoublez, s'il est possible, le désir d'être à la tête de mes armées catholiques et royales, et de combattre à côté de vous, leur digne général, pour rendre le bonheur à mes sujets. J'espère qu'en ce moment mon frère, plus heureux que moi, jouit de cette gloire. Vous savez sans doute par lui que la malheureuse affaire de Quiberon, et surtout la paix de l'Espagne rendent les secours de l'Angleterre bien moins considérables que nous n'avions lieu de l'espérer. Ce contre-tems, loin de me rebuter, n'est pour moi qu'une preuve de plus que la Providence veut que je ne doive ma couronne qu'à mes braves sujets : mais je vous le dis avec effusion de cœur, c'est bien plus à leur amour qu'à leur valeur que je voudrais la devoir. J'ai vu avec plaisir, dans votre lettre, que vous travaillez à faire connaître l'expression de mes sentimens dans les provinces de mon royaume soumises au joug des rebelles (républicains) : je désire aussi vous voir étendre vos relations le plus loin possible, et que vous m'en fassiez connaître les progrès, afin que j'y proportionne mes démarches. Mais, ce que je désire par dessus tout, c'est que vous continuiez celles que je sais que vous avez déjà faites en Angleterre pour obtenir ma réunion avec mon frère et vous. De mon côté, je fais tout mon possible pour pouvoir au moins me mettre en chemin, pour me rapprocher; mais, comme d'Avaray vous l'a marqué dans ma lettre du 3 de ce mois, l'esprit de terreur ou de vertige qui a gagné la plupart des princes d'Allemagne est cause que j'ai été forcé de recourir à l'empereur pour obtenir un asile momentané.

« Je travaille aussi à prolonger la guerre extérieure que je regarde comme un mal nécessaire pour empêcher les rebelles de réunir trop de forces contre vous, jusqu'au jour où le

bandeau sera tombé des yeux d'un plus grand nombre de mes sujets. »...

Dans une déclaration du roi, adressée de Vérone à Charette, le 8 juillet 1795, on trouve ces passages remarquables : « Tandis que la main du tems imprime le sceau de la sagesse aux institutions humaines, les passions s'étudient à les dégrader, et mettent leur ouvrage à côté des lois pour les affaiblir, ou à la place des lois pour les rendre vaines. Toujours les abus marchent à la suite de la gloire et de la prospérité; toujours, une prospérité constante leur facilite l'entrée des empires, en les dérobant à l'attention de ceux qui gouvernent. Il s'en est introduit dans le gouvernement de la France, et long-tems ils ont pesé, non-seulement sur la classe du peuple, mais sur tous les ordres de l'état. Le feu roi, mon frère et souverain seigneur et maître, les avait aperçus, il voulut les détruire; il mourut en chargeant son successeur d'exécuter les projets qu'il avait conçus dans sa sagesse pour le bonheur de ce peuple... Ce que Louis XVI n'a pu faire, nous l'accomplirons. Mais, si des plans de réforme peuvent se méditer au milieu des troubles, ils ne peuvent s'exécuter qu'au sein de la tranquillité. »...

On voit que, dès cette époque, les vérités sur lesquelles la charte est fondée étaient déjà dans la pensée de Louis XVIII; mais elles étaient encore mêlées à des opinions que l'expérience a changées. On est surpris que l'intérieur de la France, à cette époque, fût aussi complétement ignoré de ceux qui avaient le plus d'intérêt à le bien connaître : il paraît que la flatterie et les mensonges de cour avaient suivi le trône dans l'exil, comme l'un de ses attributs essentiels et caractéristiques, le premier de ses besoins.

Après les détails de la pacification générale de la Vendée et de la chouanerie, l'auteur, plus occupé des choses que des mots, laisse au lecteur le soin de faire lui-même la récapitulation des événemens et de leurs conséquences nécessaires. « Ainsi se termina, dit-il, cette épouvantable guerre d'assassinats, que l'on essaya vainement de rallumer à différentes époques. Une longue et funeste expérience avait enfin appris au peuple ven-

déen à connaître ses véritables ennemis. Puisse l'ensemble de cet horrible tableau se graver dans le souvenir des siècles, et inspirer à tous les peuples de la terre une horreur profonde pour les guerres civiles et religieuses! » Nous nous garderons bien de rien ajouter à cette noble et touchante péroraison. N.

Discours du général Foy; précédés d'*une Notice biographique*, par M. P. F. Tissot, d'*un Éloge*, par M. Étienne, et d'*un Essai sur l'éloquence politique en France, depuis* 1789, par M. A. Jay (1).

De tous les orateurs qui ont paru à la tribune française depuis Mirabeau, le général Foy est sans contredit celui qui produisait sur ses auditeurs l'impression la plus immédiate et la plus vive. Réduit, durant toute sa carrière législative, à combattre dans les rangs d'une minorité qu'une loi mauvaise, frauduleusement exécutée, rendait chaque jour moins nombreuse, il exerçait sur la majorité un empire dont elle s'étonnait souvent elle-même. Sans doute, l'éloquence du général Foy ne changeait rien aux votes de cette majorité dont les décisions étaient prises d'avance; mais, tandis que d'autres membres de l'opposition rencontraient, en demandant la parole, des signes d'impatience ou des invectives, le général Foy était toujours accueilli par un murmure d'approbation. Ses adversaires se promettaient du plaisir à l'entendre, et ils se livraient à ce plaisir d'autant plus volontiers qu'ils n'avaient point à craindre que leur conscience fût ébranlée, ou leur raison convaincue. La jouissance que leur procurait ce beau talent était sans conséquence, ou même elle avait pour eux une conséquence avantageuse. Leurs votes, contraires à des raisonnemens qu'ils venaient d'écouter avec une sorte d'enthousiasme, étaient, aux

---

(1) Paris, 1826; P. A. Moutardier, rue Gît-le-Cœur, n° 4. 2 vol. in-8°, avec *portrait* et *fac simile;* prix, 12 fr.

yeux du pouvoir, un mérite de plus : ils lui démontraient d'autant mieux leur dévoûment sans bornes et leur immuable fidélité.

L'éloquence du général Foy a été parfaitement caractérisée par un de ses anciens collègues, M. Étienne, qui s'est associé à la publication de ses discours : et comme il nous semble qu'on a toujours tort de vouloir varier l'expression ou la pensée, quand la pensée est juste et l'expression claire, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de transcrire ce jugement, plein de vérité et d'élégance.

« Une attitude calme et fière, un organe sonore et pénétrant, un geste plein de noblesse et de grâce, un regard brûlant où se réfléchissaient tous les mouvemens d'une âme enflammée de l'amour de la patrie, une diction pure et forte, embellie par des tours heureux, animée par des images pittoresques; une sensibilité qui ne devait rien à l'art, et qui avait tout son foyer dans le cœur; un air chevaleresque, qui rappelait encore le guerrier, et qui donnait à toutes ses paroles ce charme si puissant sur une nation, qui, dans la jalousie de sa liberté, aime toujours à se souvenir de sa gloire : tels étaient les caractères de cette éloquence brillante et sage, qui illustra la tribune et qui consola la France. »

Le premier discours du général Foy fut prononcé à l'occasion d'une pétition relative à la Légion-d'Honneur. Tous ceux qui l'entendirent se souviennent encore de l'effet imprévu qu'il produisit sur toute la Chambre. On n'avait jusqu'alors vu dans l'orateur qu'un militaire distingué, un homme de connaissances variées, d'un esprit brillant, d'une instruction solide : nul ne s'attendait à ce talent de tribune, né dans les camps où il avait eu si peu d'occasions de se développer; à cette lucidité si rare dans ceux mêmes qui, n'ayant pour moyen que la parole, passent leur vie à polir et à perfectionner le seul instrument qui soit en leur pouvoir; à cet amour si vrai, si sincère de la liberté constitutionnelle, dans un soldat qui avait servi d'abord une république mal organisée et tumultueuse, ensuite un despote, doué de facultés immenses et plein de génie, mais qui, par

ce génie et ces facultés mêmes, aurait banni du monde les derniers vestiges de la liberté, si la liberté n'était pas indestructible, parce qu'elle est dans les destinées de l'homme et dans les décrets du ciel.

La péroraison de ce discours est surtout remarquable. Elle contient en peu de mots l'exposé des principes qui guidèrent toujours le général Foy dans sa carrière législative. « Il n'est pas bon, disait-il, que les notabilités naturelles, légales, compatibles avec les droits de tous, se heurtent entre elles. Tâchons que la considération universelle embrasse tout ce qui est honnête et généreux; croyez-m'en, chacun y gagnera. La gloire héritée vivra plus paisible et recueillera plus de respects, quand elle ne sera plus hostile envers la gloire acquise. La grande propriété retrouvera sa juste part d'influence dans l'état, lorsque tous les Français seront unis de cœur et d'habitude dans leur hommage aux services rendus et aux droits acquis, dans leur fidélité au Roi et à la Charte, dans leurs vœux pour l'indépendance et l'honneur de la France. »

Pourquoi ces principes n'ont-ils pas été ceux de la majorité qui, dans la Chambre élective, a décidé du sort de ce beau pays? Pourquoi les dépositaires du pouvoir ont-ils fermé l'oreille à ces conseils salutaires? Qu'en est-il résulté? Ils ont créé deux classes ennemies, dont chacune pense n'être en sûreté que si l'autre est opprimée. En remettant en question toutes les garanties, ils ont ressuscité toutes les prétentions. En ébranlant toutes les sécurités, ils ont réveillé toutes les haines. Heureusement, la raison nationale règne encore sur les esprits éclairés. Malgré l'irritation imprudemment excitée, cette raison puissante, fille d'une expérience longue et douloureuse, apaise ou modère les ressentimens; elle crie à tous que ce n'est pas à la victoire, mais à la paix qu'il faut aspirer; que la paix ne peut être fondée que sur la justice; que les iniquités d'un parti ne légitiment point les iniquités de l'autre, et que, pour avoir été menacé de l'oppression, on n'acquiert pas le droit d'être oppresseur à son tour. Ce que le général Foy voulait, en 1820, les amis des institutions constitutionnelles le veulent encore;

ils ne contestent aucune notabilité naturelle ou légale ; ils consentent à respecter la gloire héritée, pourvu qu'elle aussi respecte la gloire acquise. Ils accordent à la grande propriété sa juste part d'influence, pourvu qu'elle ne recoure point à des lois insidieuses, violatrices de la Charte, et destinées à transporter en France cette concentration des propriétés, péril et fléau de l'Angleterre.

L'espace qui nous est réservé dans ce recueil nous défend d'examiner en détail les autres discours du général Foy, et de multiplier des citations dont chacune aurait intéressé, ou instruit, ou ému nos lecteurs. Nous nous restreignons donc à une indication rapide, qui prouvera que, dans chaque circonstance, la justice et la liberté trouvèrent en lui le plus éloquent de leurs défenseurs.

Nous le voyons en effet, le 14 janvier 1820, réclamer pour le droit de pétition contre un ministère impatient d'étouffer la voix de la France ; le 14 février, après l'assassinat du duc de Berry, dévoiler les projets de la faction qui voulait profiter de cet événement déplorable pour anéantir les libertés publiques ; s'élancer le 6 mars à la tribune en faveur de la liberté individuelle, et le 24 mars, défendre celle de la presse, plus précieuse encore, car elle est la sauvegarde de toutes les autres. Il y remonte, le 15 mai, pour repousser les changemens perfides qu'on veut introduire dans la loi électorale, dans cette loi qui, confiant à 80,000 propriétaires le droit de nommer des députés, devait assurément contenter ceux qui redoutent l'intervention des masses et l'influence des prolétaires : il combat, avec une activité infatigable, chacun des articles du nouveau projet, et ces grands colléges, si imprudemment rangés en bataille contre les colléges d'arrondissement, et le privilége du double vote, destructif de l'égalité politique qui est la base fondamentale de notre pacte constitutionnel.

Il n'entre pas dans notre sujet d'analyser les travaux du général Foy sur la partie de notre établissement public qui avait dû attirer naturellement son attention spéciale, nous voulons dire la guerre. Il nous suffira de rappeler que la supériorité

de ses connaissances sur cette matière n'était pas contestée Nous ajouterons que ce qui rend surtout ses discours précieux, c'est que, même en traitant des questions qui semblaient n'avoir de rapports directs qu'avec l'organisation, les droits et la discipline de l'armée, l'orateur, aussi bon citoyen que militaire habile, laisse éclater sans cesse son désir ardent de voir l'armée unie à la nation, et la force employée uniquement à l'extérieur pour maintenir intact l'honneur du nom français, et dans l'intérieur pour protéger l'ordre et la justice. Il s'élève avec une énergie consciencieuse contre toute suppression des formes légales; il foudroie de son horreur et de son mépris toutes ces juridictions rapides, funeste héritage de nos tems de troubles, perpétuées d'années en années et de gouvernement en gouvernement, au mépris des lois et des promesses, et à la faveur des chicanes et des arguties ministérielles.

Le général Foy avait défendu la liberté de la presse en 1820 contre un ministère faible et versatile, atterré par une calamité inouïe (l'assassinat du duc de Berry); il fut appelé à la défendre de nouveau en 1822 contre un ministère plus hostile et plus audacieux, pour lequel une faction avait conquis le pouvoir, et qui, en échange, avait promis à cette faction de la délivrer de la publicité qu'elle redoutait au milieu du triomphe. C'était surtout contre les journaux que la conspiration était dirigée : et ce fut en plaidant la cause des journaux que le général Foy prononça ces paroles utiles à reproduire aujourd'hui, puisque la censure, qui pesait sur eux il y a bien peu de jours, peut les menacer encore (1) : « Les journaux sont l'histoire du tems présent, et par conséquent celle qui nous intéresse le plus. C'est la seule manière de vous tenir, vous

(1) Cette phrase était écrite, avant la chûte du triumvirat dont la France est délivrée. Nous espérons que, sous de nouveaux ministres, le danger que nous craignions ne nous menace plus. L'exemple a été frappant, la leçon sévère. Qui serait assez aveugle pour n'en pas profiter ?

Députés, au milieu du peuple, et d'avoir le peuple au milieu de vous. Que m'importent à moi des faits et des événemens anciens qui ne touchent en rien les intérêts actuels de la patrie? Que me font les guerres de Louis XIV? Que me font les guerres du grand Frédéric? Ce qui m'importe, c'est la guerre entre la Russie et la Porte ottomane, qui doit amener l'affranchissement d'un peuple généreux et changer peut-être la face de l'Europe. Que me font les efforts téméraires des patriciens de l'ancienne Rome contre les plébéiens? Ce qui m'importe, ce sont les efforts actuels de l'aristocratie française pour reconquérir une puissance que le peuple a si souvent brisée entre ses mains. Tous ces événemens, qui m'en instruira? ce sont les journaux, les journaux dont la liberté constitue la véritable liberté de la presse. »

Suivons maintenant le général Foy sur un autre terrain. Il ne s'agit plus de questions générales souvent discutées, et sur lesquelles les raisonnemens se présentent en foule, parce que tous les hommes de bonne foi sont du même avis. Il s'agit de calculs, de chiffres, d'opérations mystérieuses, couvertes d'un voile qu'une complicité de corruption voulait rendre impénétrable. Il s'agit, en un mot, de l'affaire Ouvrard, de ces marchés scandaleux dont les ministres se rejetaient la honte, et qui, malgré des récriminations réciproques et multipliées, pésent encore également sur les ministres accusés et sur les ministres accusateurs. Les deux discours du général Foy, du 28 juin 1824 et du 2 mai 1825, sont des chefs-d'œuvre de discussion, de logique, de force et d'ironie. Son talent paraît à la fois avoir grandi et s'être varié. Le brillant des expressions, l'exactitude des faits, l'évidence des raisonnemens, l'amertume trop méritée d'une plaisanterie dédaigneuse, la rigueur des calculs, tout se réunit pour placer ces philippiques modernes à côté de celles qui ont illustré l'orateur antique, lorsqu'il dévoilait les forfaits d'Antoine et les spoliations de Verrès. Sans doute, ces efforts du génie et de la conscience n'ont pas été suivis du succès. Les ténèbres, loin de se dissiper, se sont épaissies : la justice n'a pu pénétrer dans ce dédale. L'atteinte portée à la

fortune publique est restée sans remède, et les dilapidateurs sans punition ; mais l'opinion éclairée n'en a pas moins prononcé son jugement : il est sans appel, il est sévère, et cette leçon servira peut-être à corriger ou à effrayer des ministres futurs.

Nous désirerions parler encore de deux discours du général Foy, qui produisirent sur le public et même sur la Chambre une impression profonde. Ce sont ceux qu'il prononça contre la septennalité et l'indemnité accordée aux émigrés. Les bornes qui nous circonscrivent ne le permettent pas. Terminons donc par un dernier hommage à la mémoire d'un homme enlevé à la France au milieu de sa carrière, et que la France ne cessera de pleurer. Guerrier intrépide, orateur entraînant, mandataire incorruptible, il a traversé la vie sans qu'un seul reproche pût lui être adressé. Jamais il n'a manqué l'occasion d'un mouvement courageux, d'une action noble, d'une parole généreuse, qui, dans la circonstance, était une action. Les fastes de notre longue et orageuse révolution n'offrent aucun caractère plus pur, aucun talent plus dévoué à la liberté, à la vérité, à la justice. Il apparaît au milieu de la servilité, de la corruption, de la bassesse, comme un monument destiné à réveiller toutes les espérances, à ranimer toutes les émulations vertueuses, et son souvenir même est un bienfait légué à la France qu'il a chérie, à l'humanité qu'il a défendue, à la cause sainte pour laquelle il a consumé, peut-être abrégé ses jours (1).

B. C.

---

(1) L'hommage rendu à l'un des orateurs les plus chers à la patrie est venu un peu trop tard ; ces discours auraient dû être publiés, avant la mort de l'illustre député. On a été plus équitable envers un autre défenseur zélé des libertés publiques, M. *Benjamin* Constant. Le recueil de ses éloquens plaidoyers en faveur de la cause constitutionnelle paraît chez Gaultier-Laguionie, Hôtel des Fermes, en 2 vol. in-8°. prix, 14 fr. On souscrit à cette précieuse collection, chez M. *Casimir* Perrier. Tous les exemplaires seront signés par l'auteur. (*N. du R.*)

LITTÉRATURE.

OEuvres choisies d'Évariste Parny, publiées d'après l'exemplaire corrigé et mis en ordre par l'auteur (1).
Poésies inédites d'Évariste Parny, précédées d'une *Notice sur sa vie et ses ouvrages*, par M. P. F. Tissot (2).

Pendant deux siècles, le génie de nos écrivains avait fixé sur la France les regards de l'univers, et la tirant, pour ainsi dire, du rang des nations modernes, lui avait donné, malgré notre état politique, quelque chose de cet éclat sur-humain qui paraissait jusqu'alors uniquement réservé aux grands peuples de l'antiquité. Les écrits de nos poëtes et de nos philosophes, traduits d'abord dans toutes les langues, n'eurent bientôt plus besoin de traducteurs. Grâce au désir de les étudier, la langue française devint presque universelle. L'Europe était tributaire de nos arts, avant qu'elle le fût de nos victoires.

Tant qu'a duré notre prospérité militaire, aucune voix ne s'est élevée pour contester notre prééminence dans les lettres. Ce fut quand nous perdions la puissance politique qu'on prétendit nous ravir la gloire littéraire. Cette littérature nationale, seule propriété de la France que l'étranger n'eût pas envahie, des Français ont voulu la lui livrer. A les entendre, ce n'était pas assez pour nous de fléchir sous le sabre des conquérans, il fallait encore subir le joug de leurs doctrines, se façonner aux caprices de leur goût, se traîner en esclave sur

(1) Paris, 1827; Ambroise Dupont et compagnie, rue Vivienne, n° 16. 2 vol. in-18; prix, 6 fr.

(2) Paris, 1827; Ambroise Dupont et compagnie. 1 vol. in-18; prix, 3 fr.

les traces de leurs écrivains, de leurs artistes, de leurs philosophes. Chose inconcevable! c'est au nom de l'indépendance qu'on nous prescrit de nous dépouiller de tout ce qui caractérise l'esprit national; c'est au nom de la liberté qu'on nous commande la servile imitation de tout ce que la littérature des vainqueurs renferme de plus bizarre et de plus faux! Au ton que prennent dans le monde quelques disciples de cette école anti-francaise, on dirait que les statues de tous nos grands hommes se sont écroulées, comme celles de Bonaparte, sous le canon de Waterloo, et que la gloire des Racine, des Pascal, des Molière, des Montesquieu était aussi fragile que la puissance d'un despote ou l'indépendance d'un peuple. Ces génies, qui, dans trois mille ans, seront, comme Homère, *jeunes d'immortalité,* sont taxés chaque jour d'*hommes bons pour leur tems,* mais qui ne se trouvent plus à la hauteur où la France est parvenue depuis quelques années, c'est-à-dire, depuis qu'elle a eu le bonheur de recevoir les leçons des Cosaques, et d'entendre la langue harmonieuse des Croates et des Baskirs. Nos philosophes auraient eu besoin d'étudier sous Kant la clarté, nos historiens d'apprendre du romancier Walter Scott la fidélité historique, nos poëtes... nous n'en avons point. Racine n'a qu'un talent bien court; Boileau manque d'invention et de verve; Voltaire, d'imagination; Jean-Baptiste est glacial; Delille, ennuyeux; et Lebrun-Pindare, illisible.

Parny devait partager avec ces grandes renommées la colère des *étrangers de l'intérieur.* La Harpe l'avait appelé *le Tibulle français.* Vanté par La Harpe et comparé à un poëte latin! Quel double titre à la réprobation! Aussi, la plupart des nouveaux législateurs du Parnasse n'en parlent-ils qu'avec le sourire du mépris. Cette prose est harmonieuse, disent-ils, quand on leur cite ses plus beaux vers; ces lignes mal rimées ont pu naguère amuser un moment des cercles oisifs et frivoles, mais aujourd'hui on ne les lit plus, on ne peut plus les lire.

Ces messieurs doivent, en effet, tâcher qu'on ne lise plus les *lignes* de Parny. Il est redoutable pour leur secte, et pourra

leur enlever plus d'un prosélyte. Pour peu qu'un homme ait le sentiment de l'harmonie et du coloris poétique, quelque soin qu'ils aient pris de son éducation littéraire, il n'aura pas lu dix pages des *Élégies* qu'il s'écriera : Voilà la véritable poésie élégiaque ! Il se laissera toucher par cette mélodie douce et pénétrante qui reproduit avec tant d'aisance et de souplesse tous les mouvemens de l'âme, par cette élégance continue si nécessaire à qui veut peindre la beauté, par ces tournures dont la simplicité savante redouble l'éclat de l'image ou l'énergie de l'expression. S'il reporte ensuite ses regards vers les chefs-d'œuvre exotiques qu'il admirait sur parole, il croira, pour le moins, entendre tantôt un hypocondriaque qui raconte à son médecin les bizarres impressions de ses nerfs malades, les visions qui se pressent autour de son lit; tantôt un homme tourmenté de rêves fâcheux, qui les expose à quelque nouveau Joseph chargé d'en donner l'explication. Il rejettera les doctrines de ses maîtres, et conviendra que la France doit à Parny les premiers modèles dont elle ait pu se glorifier dans un des genres les plus aimables et les plus difficiles.

Et ce n'est pas seulement dans ce genre que Parny s'est montré grand poëte. Sans parler du plus fameux de ses ouvrages, de cette épopée satirique où les tableaux de toute espèce se pressent sous son pinceau toujours varié, toujours brillant; où la richesse, la fraîcheur, l'abondance des images forcent à l'admiration, même quand on regrette le plus qu'il ait choisi un pareil sujet, combien de morceaux du premier ordre ne trouve-t-on pas dans les *Rose-Croix !* Je suis loin de défendre la composition de ce poëme. Elle est obscure et presque sans intérêt; souvent aussi un excès de concision dans le style augmente l'obscurité du plan; mais ces défauts ne font que montrer avec plus d'évidence la force d'un talent qui, malgré l'absence des préparations dont un autre n'aurait pu se passer, vous attache, vous émeut, et quelquefois vous transporte. Dans plusieurs passages, Parny s'élève à la plus haute poésie épique, il peint les combats à la manière d'Homère, et l'égale peut être en décrivant les blessures.

Si *les Rose-Croix* n'offrent des modèles que dans les détails, le poëme d'*Isnel et Asléga* est d'un bout à l'autre un modèle. Ici la concision ne nuit point, ou nuit très-peu, à la clarté. *Tout marche et se suit.* Les formes de la poésie du Nord sont fidèlement conservées ; mais il semble qu'un rayon du génie grec perce à travers les brouillards, les échauffe et les colore. Les périodes du poëte ont l'élégance exquise, l'attitude si noblement gracieuse des vierges d'Ossian dans le tableau de Girodet. L'épisode d'*Olbrown* est particulièrement un chef-d'œuvre. Qui pourrait lire sans une émotion profonde, qui pourrait relire sans admiration, ces plaintes *de la jeune Rusla*, que la fausse nouvelle de l'infidélité d'Olbrown conduit au tombeau :

O toi qu'ici rappellent mes soupirs,
Dit-elle enfin, ô toi qui m'as trahie,
Que le remords n'attriste point ta vie!
Tandis qu'ailleurs tu trouves des plaisirs,
Moi, je succombe à ma douleur mortelle,
D'un long sommeil je m'endors en ces lieux,
Et le rayon de l'aurore nouvelle,
Sans les ouvrir, tombera sur mes yeux?

Peut-être quelques critiques, ne trouvant ici aucune de ces expressions ambitieuses, de ces images à grossière enluminure qui, loin de se cacher dans le tissu du style, semblent s'en détacher pour appeler les yeux, décideront-ils que ces vers manquent de poésie; mais ceux qui savent que la poésie consiste surtout à rendre par le tour, par l'expression, par le mouvement de la période, les mouvemens de la passion et les nuances de la pensée, seront certainement d'un avis contraire. J'ajouterai que les deux derniers vers renferment une des images les plus touchantes que la poésie ait encore rendues ; et je les trouve tellement poétiques que j'oserai les mettre au-dessus d'un des plus beaux vers du plus grand des poëtes.

Homère, dans les funérailles de Patrocle, avait dit :

Μυρομένοισι δὲ τοῖσι φάνη ῥοδοδάκτυλος ἠὼς
Ἀμφὶ νέκυν ἐλεεινόν.

(ΙΛΙΑΣ, Ψ.)

« A leurs yeux baignés de larmes apparaît la brillante aurore autour « de ce corps déplorable (1). »

Ce contraste entre la naissance du jour et la mort du héros, entre tout ce qu'il y a de joyeux dans le premier rayon du soleil et tous les sentimens douloureux qu'inspire la vue de ce corps glacé, est sans aucun doute éminemment poétique. Virgile, qui, quoi qu'on en dise, s'y connaissait un peu, en a jugé ainsi. Il a imité ce trait, sans l'égaler, dans les funérailles de Pallas,

Aurora interea miseris mortalibus almam
Extulerat lucem.

Mais Parny, qui n'imite pas, me paraît supérieur à Virgile, et, je le répète, supérieur même à Homère. Dans le poëte grec, c'est le spectateur qui voit tomber les naissantes lueurs de l'aurore sur Patrocle expiré; dans Parny, c'est Rusla elle-même qui voit, en quelque sorte, et qui montre à son amant ses yeux insensibles à la lumière du jour.

Maintenant, si l'on veut une de ces hardiesses, préparées avec art, comme elles le sont toujours dans un poëte qui sait écrire, mais cependant assez en saillie pour frapper les esprits les moins exercés, qu'on lise ces vers de *la Journée champêtre :*

Et du coteau s'éloignant davantage,
L'ombre s'allonge et court dans le vallon ;

Qu'on lise surtout, dans *les Rose-Croix*, cette peinture si énergique et si ferme :

Le dur Calder, à l'œil creux et farouche,
Ouvre en ronflant une profonde bouche.
Le glaive entier s'y plonge ; le Danois

---

(1) Il est curieux de rapprocher du texte la traduction de Mme Dacier, *pendant qu'ils continuent leurs plaintes lugubres, l'Aurore vient annoncer e lever du soleil.* Peut-être les aristarques qui trouvent l'Iliade peu poétique ne l'ont-ils lue que dans des versions de cette force. En ce cas, ils n'ont d'autre tort que celui de juger ce qu'ils ne connaissent point.

Se raidissant, étend sa main tremblante,
Pousse un cri sourd, et vomit à la fois
Son hydromel et son âme sanglante.

L'auteur imite Virgile qui avait dit :

Purpuream vomit ille animam, et cum sanguine mixta
Vina refert moriens. (*Æneid.*, lib. IX.)

Mais il imite en grand poëte. S'il eût traduit avec cette vigueur quelque extravagance de Schiller ou de Dryden, on n'aurait pas assez d'éloges pour lui.

Du reste, ce n'est peut-être pas uniquement l'envie de se singulariser, de choquer toutes les opinions reçues et d'introduire en France le culte des dieux étrangers, qui porte certaines personnes à décrier les vers de Parny : on trouve de loin à loin dans ses ouvrages des traits mordans contre le mauvais goût et contre l'importation des doctrines d'outre-Manche. Ces traits, quoique adressés, il y a vingt ou trente ans, à d'autres écrivains, peuvent avoir blessé les novateurs d'aujourd'hui. J'en donnerai un exemple, et, quoique je le tire du plus faible des écrits de Parny, de son fabliau intitulé *Goddam*, je suis sûr que mes lecteurs le verront avec plaisir. C'est un fragment de la peinture du bois où règne le gnome Spleen.

. . . . . .
Du gnome Spleen la maligne influence
Sur les Français agit moins puissamment.
Point de lacets, de poignards, seulement
De noirs pensers, de l'ennui, du silence.
Ils écrivaient, mais, hélas! quels écrits!
Ils entassaient dans leurs tristes récits
Les vieux donjons et les nones sanglantes,
Les sots geôliers, les grilles, les cachots,
Des ravisseurs de Lucrèces galantes,
De grands malheurs et des crimes nouveaux,
Des clairs de lune, et puis les crépuscules,
Et puis les nuits, des diables, des cellules,
De longs sermons, des amans sans amour,

Des spectres blancs, des tombeaux, une église,
Tout le fatras enfin et la sottise
Renouvelés dans les romans du jour.

Ce n'est plus seulement dans les romans du jour que se renouvellent les inspirations du gnome britannique ; elles ont envahi les odes, les élégies, les grands et les petits poëmes; elles se hasardent sur la scène, elles se glissent dans la philosophie. Faut-il s'étonner après cela que leurs partisans dénigrent le talent de Parny ? Mais de tels efforts sont impuisssans contre sa renommée. La postérité a déjà prononcé sur lui. Il est placé, et placé pour toujours, parmi les illustres écrivains, dont les ceteries peuvent un moment cacher la gloire aux regards de l'ignorance, mais qui brillent d'un nouvel éclat dès que la raison publique dissipe les brouillards sous lesquels on prétendait l'étouffer. Parny restera, ses ennemis littéraires passeront.

Ses opinions politiques, qu'il ne prenait point la peine de cacher, et le tort grave qu'il eut de tourner en plaisanterie, dans *la Guerre des Dieux*, les objets les plus sacrés de la foi chrétienne, lui ont fait des ennemis d'un autre genre. Ceux-ci, reconnaissant tout son mérite littéraire, n'ont pas craint de calomnier sa conduite et de défigurer son caractère. Heureusement pour Parny, il existe encore un assez grand nombre d'hommes qui peuvent rendre témoignage de sa vie et démentir des accusations absurdes. Tous ceux qui l'ont connu s'accordent à dire que, si dans quelques unes de ses poésies légères il a semblé prendre le ton des libertins de bonne compagnie, il peignait les mœurs de son tems sans les suivre ; que son commerce était aussi sûr qu'aimable; que la bonté, la droiture, la dignité faisaient le fond de son caractère; qu'il fut toujours étranger à l'intrigue, qu'il préféra la pauvreté au sacrifice de ses opinions. On ne lui connut jamais un mouvement d'envie. Il se réjouissait du succès des écrivains qui étaient déjà ses rivaux ; il se plaisait à encourager ceux qui pouvaient le devenir un jour. La justice littéraire, dont tant de gens, justes d'ailleurs, croient pouvoir se dispenser, fut toujours sacrée pour lui. S'il exprimait son jugement sur un ouvrage, c'était à la fois avec la mo-

destic d'un homme dont l'avis est sans importance, et avec le scrupule d'un magistrat qui va porter un arrêt. Croyait-il, après un nouvel examen, n'avoir pas tenu la balance parfaitement exacte, il éprouvait le besoin de réparer son erreur devant tous ceux qui l'avaient entendu. Parmi les nombreux exemples qui prouvent l'extrême délicatesse de sa conscience poétique, je n'en citerai qu'un seul : il est remarquable. Lorsque M. Victorin Fabre eut fait paraître, à l'âge de dix-neuf ans, quelques heureux essais, Parny lui adressa une épître charmante où se trouvait ce passage:

Vos vers ont le feu de votre âge,
Du premier âge des amours;
Et, bravant le moderne usage,
Votre prose facile et sage
A la raison parle toujours.

Sept ans plus tard, M. Victorin Fabre avait déjà publié quelques-uns des ouvrages qui ont fondé sa renommée; Parny, donnant une édition de ses œuvres, témoigna le désir de faire des changemens dans la pièce adressée au jeune auteur dont le talent avait si rapidement grandi. Mais, lui dit-on, puisque vous conservez la date de l'épître, à quoi bon des changemens? N'importe, répondit le Tibulle français, en voyant la date de l'épître on verra aussi celle de l'édition; il est convenable que j'exprime au moins quelque chose de mon opinion actuelle; et il changea ainsi les trois derniers vers que je viens de citer :

Et la prose dans vos discours,
Toujours riche, brillante et sage,
A la raison parle toujours.

Avec un tel caractère, Parny devait obtenir l'amitié de tous les hommes distingués qui couraient la même carrière que lui. Il l'obtint en effet. Plusieurs se sont plu à consigner dans leurs écrits les sentimens qu'il leur inspirait, et sa mémoire sera toujours environnée de leurs éloges.

Les circonstances ne permettant pas de publier tous ses ouvrages, on s'est empressé de réimprimer un choix de ses

poésies. Plusieurs éditions ont paru presque simultanément. Celle que nous annonçons mérite à tous égards la préférence. Elle est donnée par la famille de Parny, et faite d'après un exemplaire corrigé et mis en ordre par l'auteur lui-même qui l'avait préparé pour une édition de ses œuvres complètes. C'est donc là qu'il faut chercher la dernière pensée du poëte. Là on est sûr de ne rien rencontrer qui ne soit de lui et tel qu'il voulait l'offrir au public. Les éditeurs y ont ajouté de jolies vignettes, un portrait de Parny dessiné par M. Devéria, d'après le tableau de M. Isabey ; et l'exécution typographique réunit la correction à l'élégance. Tout recommande ces deux charmans volumes aux amis des beaux vers, à ceux surtout qui recherchent et savent sentir la pureté du goût, l'harmonie,

Et la grâce, plus belle encor que la beauté.

On trouve dans le premier : les *Poésies érotiques ; la Journée champêtre ; le Promontoire de Leucade ;* le petit poëme didactique intitulé, *les Fleurs ; les Tableaux*, morceaux délicieux dont le Corrège lui-même aurait pu difficilement conserver sur la toile toute la délicatesse et l'exquise fraîcheur ; *Jamsel, anecdote historique ;* un choix de *lettres* en vers et en prose, où des réflexions éminemment philosophiques s'allient à de douces peintures ; et *les Déguisemens de Vénus.*

Le second volume contient : les *Chansons madécasses* que Parny ne donne que comme une traduction, mais où l'on reconnaît partout le cachet de son talent ; le conte en vers intitulé, *Voyage de Céline ; Isnel et Asléga*, poëme en quatre chants ; *Goddam*, fabliau en quatre chants ; le Discours prononcé par M. de Parny, le 6 nivôse an XI, lors de sa réception à l'Institut ; enfin, de nombreuses poésies légères réunies sous le titre de *Mélanges*, et parmi lesquelles on distinguera surtout l'épisode de *Thaïs et Elinin*, tiré de *la Guerre des Dieux*, l'*Épître aux insurgens* (des États-Unis d'Amérique), la *Complainte* au tombeau d'Emma, et les *Vers sur la mort d'une jeune fille.* L'état de notre littérature fera remarquer aussi une petite pièce sans prétention qu'on pourra réciter, pour toute

réponse, aux détracteurs de Parny. Elle commence par ces vers :

De notre Pinde le grand maître
A dit : Rien n'est beau que le vrai.
Mais sur notre Pinde peut-être,
Le beau vieillit, et maint essai
Nous promet sa chute prochaine.
La sottise est féconde et vaine.
Vous le voyez, un vrai nouveau,
Qui ne veut rien de la nature,
Un vrai dont la raison murmure,
Menace le vrai de Boileau.
Les novateurs à la critique
Opposent la faveur publique,
Celle au moins de leurs feuilletons,
De leurs amis, de leurs patrons,
Et du commis à la boutique, etc.

Pour conserver leurs droits de propriété, les éditeurs ont été forcés de publier séparément les *Poésies inédites de Parny*. Mais le volume qui les renferme est imprimé dans le même format et avec les mêmes caractères que les *Œuvres choisies;* il sera placé sur le même rayon dans toutes les bibliothèques. Il contient deux mille vers encore inconnus, et son apparition est une bonne fortune pour tous les hommes qui ne sont point insensibles aux nobles plaisirs de l'esprit. La plupart des pièces qui le composent sont des fragmens; mais plusieurs, quoique détachées d'un plus grand travail, forment un ensemble complet. On y reconnaît à chaque page toutes les qualités qu'on admire dans les autres écrits de l'auteur.

Le volume s'ouvre par une *Notice sur Parny*, que nous devons à M. Tissot. Cet habile écrivain y expose, avec autant de vérité que de charme, les titres de notre Tibulle à l'estime comme à la gloire, les vertus de l'homme et les talens du poëte. C'est un morceau très-remarquable d'histoire littéraire et de critique. Mais, plus cet excellent travail mérite d'éloges et de confiance, plus je crois devoir relever une erreur qui s'y est glissée. « Parny, dit M. Tissot, s'enorgueillissait de la gloire de

Napoléon, parce qu'elle était celle de la France, et qu'il attendait de ce grand homme la plus haute prospérité pour notre patrie. Après Austerlitz, après Jéna, il se sentait transporté d'admiration pour le héros du siècle, mais, convaincu que l'entreprise de chanter le nouvel Achille demandait la trompette d'Homère ou la lyre de Simonide, il se contenta de quelques beaux vers où il exprimait cette vérité avec autant de noblesse que de modestie. » Je crois qu'en écrivant ce passage, M. Tissot a été mal servi par sa mémoire. Sans doute, Parny reconnaissait les grands talens de Bonaparte, mais, loin d'attendre de lui *la plus haute prospérité pour notre patrie*, il le regardait comme un génie funeste qui était venu interdire à la France les nobles destinées où l'appelait la liberté. Si le chantre d'Éléonore et d'Isnel écrivit que, pour chanter les exploits de l'empereur, *il faudrait la voix d'un Homère*, ce n'était qu'une manière polie de refuser une mission qui répugnait à ses doctrines. La pièce si courte et si gênée où il s'excuse ainsi suffirait pour montrer avec évidence quels étaient ses vrais sentimens. La place même que cette pièce occupe dans le recueil aurait pu rappeler à M. Tissot le motif pour lequel elle fut composée. Elle vient après une *boutade* (décembre 1805), où Parny se moquait des vers publiés de toutes parts en l'honneur de Bonaparte, boutade qui valut à l'auteur une invitation, tant soit peu menaçante, de faire oublier les sots panégyriques par des louanges de meilleur goût. Du reste, cette méprise ne diminue, n'affaiblit nullement le mérite d'une notice où tous les ouvrages de notre poëte sont appréciés avec infiniment de goût et d'esprit.

On les verra jugés aussi, dans le même volume, par l'un de nos plus illustres écrivains, M. Garat, qui chargé, comme président de la classe de la langue et de la littérature française, de répondre au discours de réception de Parny, répandit tout l'éclat de son éloquence sur un sujet si fertile, où l'éloge, au lieu d'être une convenance, était un devoir, où l'admiration n'était que de la justice. X. P. D.

O'Neill, *or* the Rebel; *Poem in three cantos*, *etc.*— O'Neill, ou le Rebelle; poëme en trois chants, par *Edw.* Lytton Bulwer (1).

En lisant le premier ouvrage d'un jeune auteur, lorsqu'il porte l'empreinte d'un véritable talent, au vif intérêt que cette lecture fait éprouver se joint l'espérance de mille jouissances à venir. Chaque page du poëme qui nous inspire cette réflexion est la révélation d'une âme ardente et fière, d'un esprit juste, d'une imagination vraiment poétique. On y trouve, d'ailleurs, l'expression vivante et animée de cette vérité qu'on ne saurait trop reproduire : que l'oppression altère et corrompt les âmes les plus nobles, en les excitant malgré elles à la révolte. Le caractère du *Rebelle* est frappé d'une empreinte vigoureuse; il offre l'image triste et imposante d'un de ces êtres forts, mais déchus, qui semblent nés pour tout ce qui est grand, et qui ne s'agitent que dans la sphère du mal. Il doit donc rappeler les traits du *Corsaire*, de *Lara*, de *Childe Harold*; mais nous n'avons pas à reprocher à l'auteur d'en avoir tracé une copie pâle et décolorée. Heureux celui à qui l'on peut trouver de l'analogie dans sa manière de sentir et de peindre avec ce grand poëte, regretté de l'Europe entière, et auquel il a été donné, dans son court passage sur la terre, d'éveiller tant de pensées, tant d'émotions profondes !

Plus d'une fois nous avons cru reconnaître ses accens dans les pages du *Rebelle;* c'est assez dire que ce poëme plaira aux âmes tendres et enthousiastes. On ne découvre pas, il est vrai, dans la poésie de M. Lytton Bulwer, ces teintes d'une sombre misanthropie qui semblent indiquer la fatigue du plaisir, le dégoût des hommes et de la vie, sentiment qui mit lord Byron en rapport avec tous les êtres qui souffrent. Au contraire, l'âme de notre jeune poëte paraît s'ouvrir neuve encore à toutes

(1) Londres, 1827; Henry Colburn, New Burlington street. 1 vol. gran din 12 de 140 pages.

les impressions qu'elle fait partager : l'amour, il le ressent; la liberté, il la desire et l'appelle; il connaît la haine, parce que des oppresseurs font gémir sa patrie. Il semble toujours inspiré par un sentiment qui le domine. Du moins, la vérité de ses peintures et la force de ses expressions portent à le croire.

Le caractère du *Rebelle* présente tous les élémens de l'intérêt dramatique. L'auteur peint en traits mâles et énergiques les souffrances d'une âme ardente, irritée par la tyrannie; mais il sait mêler à cette peinture d'heureuses oppositions. Une douce vertu honore son héros : celle de l'amour constant; il ne le met pas au nombre de ces êtres proscrits qui paraîtraient n'avoir pu échapper au crime, quelle que fût l'influence de l'ordre social qui eût pesé sur eux. Il l'anime, au contraire, de ces belles facultés qui sont faites pour gouverner la foule et la diriger vers le bien, mais qui sont détournées de leur but par les funestes effets de l'esclavage. *O'Neill* marche à la liberté par la licence; il est le chef d'une de ces troupes de rebelles, si fameuses dans l'histoire de l'Irlande, qui s'associaient pour se venger, par le meurtre et la rapine, des calamités qui ravageaient leur patrie. Ne voulant pas néanmoins rattacher son sujet à une époque déterminée, l'auteur a évité de donner aucun développement à l'intrigue politique; et cette teinte mystérieuse, répandue sur de grands intérêts, me semble convenir parfaitement à ce genre de composition. Il n'a donc eu l'intention de retracer aucun personnage connu; mais on peut dire que son héros a une ressemblance nationale; car, à chaque page des annales irlandaises, on croit rencontrer le type de cette fiction.

Pendant plus d'un siècle, c'est-à-dire, depuis la conquête de l'Irlande par *Cromwell*, cette malheureuse contrée a souffert tous les maux qui peuvent désoler un peuple, les fureurs de l'intolérance et l'avidité du pouvoir. Les catholiques, qui formaient les deux tiers de la population, se virent privés de leur patrimoine, et furent réduits à l'inertie et à une véritable mort civile par des lois injustes et barbares. Ces lois réduisaient ceux qui ne voulaient pas embrasser le protes-

tantisme à traîner sur leur terre natale une déplorable existence, sans qu'aucun effort de leur industrie pût les faire sortir de leur condition d'ilotes et de parias. Elles leur fermèrent toutes les voies, celles du commerce, de l'agriculture, et même de l'instruction publique.

On ne doit donc pas s'étonner que ce pays soit depuis tant d'années en proie à l'anarchie, et qu'il ait vu si souvent naître dans son sein des associations semblables à celle que dépeint le poëme dont nous nous occupons.

Nous croyons que l'on peut rapporter les événemens de ce poëme à la fin du siècle dernier, lorsque l'esprit d'insurrection fermenta dans toutes les âmes, par l'espoir trompeur que les Irlandais avaient conçu d'obtenir leur liberté à l'aide des armes françaises.

Les premières pages du *Rebelle* présentent la situation malheureuse de l'Irlande, et ses plus beaux sites privés de tous leurs charmes pour leurs habitans qu'absorbe le sentiment de leur misère. Ils sont opprimés dans leur religion et dans leurs lois : « *Lois dont la cruelle miséricorde n'offre de repos que dans la prison, et d'abri que dans la tombe.* »

Laws whose mercy only gave
Rest in the gaol, and shelter in the grave.

La rébellion s'établit dans une des vallées solitaires de la contrée. Mais tout à coup une cause ignorée rend la tranquillité à ce malheureux pays; la révolte semble assoupie, et *O'Neill*, qu'on ne fait pas connaître d'abord comme chef de rebelles, paraît, sous le nom de *Desmond*, aux fêtes de réjouissances qui se donnent chez lord Ullin, dont il doit épouser la fille. Desmond, véritable nom du jeune lord, est le dernier rejeton d'une tige royale qui gouverna l'Irlande dans les tems les plus reculés. « Ses formes n'avaient rien de grossier. L'éclat de sa jeunesse commençait à faire place à des teintes plus viriles. Ses membres avaient ces belles proportions que les Grecs aimaient à retracer, où la force était unie à la légèreté, et adoucie par la grâce. Ses traits étaient

beaux comme l'antique, et des boucles noires se jouaient sur un front large et ouvert. Son œil disait avec éloquence ce que sa bouche, moins dangereuse, n'osait exprimer. Parfois, néanmoins, un souvenir semblait voiler son regard, en tempérer les rayons ou les faire étinceler comme la flamme. Mais, en général, son air calme et indifférent semblait indiquer une pensée lente et des émotions rares. Bien qu'on fît de sa croyance religieuse, jadis si chère, un sujet de doute, de mépris, de blasphême; bien que le domaine perdu de ses pères fût, comme tout ce qui est déchu, l'objet des plaisanteries du vulgaire, pourtant, la passion ne colorait pas son visage, et ne lui arrachait ni le sourire du dédain ni la parole insultante. Ceux qui l'avaient connu dans son enfance crurent, avec étonnement, que son âme était devenue aussi insensible qu'elle le paraissait. Peut-être ne se trompaient-ils pas. Car avec les années s'effacent les fraîches impressions de la jeunesse; comme des feuilles, elles se flétrissent une à une. Les pensées qu'on a le plus aimées s'obscurcissent, et la vertu paraît moins belle. Nous cessons de compter sur nous-mêmes; nous renfermons les nobles pensées, trop sacrées pour la foule; nous descendons à son niveau, et, par une longue habitude, nous finissons par faire partie d'elle. La passion, la sensibilité, toutes les sources si pures d'où découlent les vives et hautes conceptions, n'ont rien de commun avec le monde. Livrés à son influence, nous devenons trop froids pour le bonheur, trop endurcis pour la souffrance; et chaque année qui s'écoule ôte du prix aux promesses de l'amour et aux rêves du patriotisme. Chaque jour l'esprit devient plus étranger aux pensées et aux liens qu'il avait lui-même recherchés, jusqu'à ce que, devenu indifférent à tout autre intérêt que le sien, il s'y renferme, se rétrécit et se resserre. »

L'auteur rend avec un charme plein de vérité ces impressions morales qui ont occupé les rêveries de tous ceux que la réflexion a vieillis. C'est le privilége du génie de devancer les leçons du tems, et la jeunesse du poëte n'ôte point à ses pensées cette profondeur et cette justesse qui ne sont ordinaire-

ment le partage que de l'âge mûr. Il sait parler à la raison comme à la sensibilité. Je ne puis me refuser au plaisir d'en donner une seconde preuve, en citant une strophe qui est l'expression d'une de ces pensées heureuses qu'on aime à rencontrer.

Il est question d'O'Neill qui était passé dans les pays étrangers, et qui pendant long-tems ne reparut point.

« Les années s'écoulèrent; il est une heure de la vie que souvent notre esprit inquiet voudrait pouvoir rappeler. Ce fut celle qui nous dirigea vers le malheur ou la félicité. Une circonstance, souvent frivole en apparence, parfois ignorée de tous, excepté de celui qui sent trop bien l'influence qu'elle exerce sur sa destinée, a pu donner sa couleur à toute l'existence. Le choix est un instant en notre pouvoir.. ; l'ame se dirige ensuite obscurément vers le but fixé par le destin. Oui, l'*éternité peut dépendre d'une heure :* et, avant que cette heure soit écoulée, nous marchons vers la renommée, la disgrâce, l'échafaud, ou un trône, puis à la mort; et vers quoi au delà de la tombe?..... Ah! où se dissipera l'obscurité de nos destinées? »

Nous pensons qu'on ne saurait rendre avec plus de force une vérité dont chacun peut faire l'application à quelque circonstance de sa vie. On ne lira point cette page sans s'y arrêter, sans rêver au passé, sans qu'un souvenir mystérieux, long-tems éloigné, vienne se représenter à l'esprit.

M. Bulwer a peu multiplié les incidens; mais il a donné un libre cours au développement de ses pensées. Aussi, on revient souvent à cette lecture avec un plaisir qui a toujours l'attrait de la nouveauté; car, l'analyse des sentimens, nous reportant au-dedans de nous-mêmes, éveille une activité intérieure mille fois plus douce que cette vaine curiosité qui se rattache aux événemens, et qui, une fois satisfaite, ne laisse rien après elle. Dans ce poëme, les faits ont le mérite de n'être pas assez nombreux pour le réduire à une pure narration, mais d'être assez bien choisis pour offrir à la pensée des tableaux, tantôt pleins de vigueur, tantôt remplis de grâce. Nous n'en offrirons pas

l'analyse : nous craindrions de diminuer le plaisir que donnera la lecture de ce charmant ouvrage; mais nous dirons que l'auteur sait peindre les images les plus opposées avec un talent égal. Rien n'est plus tendre, plus poétique que la scène d'adieu entre *Desmond* et *Ellen*, alors qu'il la quitte pour rejoindre les conjurés. Elle ignore le motif qui l'éloigne; mais son cœur pressent une longue absence. « Ah ! il y a dans cet adieu, dit-elle, plus qu'un adieu ordinaire ! »

Quand elle est pressée ensuite par son père de former un autre lien, l'auteur essaie d'exprimer l'ascendant auquel cède son affection filiale; il peint avec des couleurs si vraies la force de ce pouvoir lent, mais sûr, qu'exerce toujours sur nous l'affection qui ne commande pas, mais qui implore, qu'il n'est personne qui ne soit ému en lisant ce passage, et qui ne se reconnaisse capable d'un sacrifice ainsi obtenu.

Lorsqu'à ces scènes touchantes succèdent les sombres entrevues d'O'Neill avec les conjurés, la description de leur réduit secret, de leur table de festin, sur laquelle les coupes et les glaives se trouvent entremêlés, on frémit en écoutant le discours éloquent de leur chef, et on ne peut se refuser à l'admiration qu'inspirent des moyens d'un ordre si élevé.

L'entretien d'O'Neill dans sa prison avec son ennemi *Marlow*, le discours qu'il adresse au peuple au moment de son exécution, la peinture de la foule qui se presse autour de l'échafaud, sont autant de morceaux d'une admirable énergie. L'auteur semble emprunter alors aux meilleurs historiens quelques-unes de leurs couleurs sombres et fortes, de même qu'il se rapproche par la facilité de sa diction du poëte le mieux inspiré que l'on ait jamais connu.

Nous voudrions pouvoir citer tous les passages qui nous ont frappés. Ce serait le meilleur moyen de louer cet ouvrage, comme il mérite de l'être. Mais, resserrés dans des limites étroites, nous ajouterons seulement ici quelques traits de la touchante figure d'Ellen, sur laquelle le poëte a répandu tout le charme délicat dont on peut embellir une femme.

Après avoir décrit les tristes tableaux qu'Ellen avait sans

cesse devant les yeux, il ajoute : « De telles scènes avaient obscurci d'un voile mélancolique l'éclat brillant de sa jeunesse, et la beauté de ses traits, le son de sa voix avaient une harmonie pleine de magie et de tristesse ; l'abattement de son âme se lisait dans la profonde sensibilité de son regard. Solitaire, pensive, mélancolique, dès sa naissance, son cœur avait paru trop tendre pour être gai. Tels sont ceux sur lesquels l'amour aime à régner, ceux pour lesquels il convertit en chaînes ses plus légères guirlandes. Pour eux, le monde des autres n'est rien; ils se renferment en eux-mêmes pour se nourrir de leurs douces pensées; la passion devient leur vie. Ah ! malheur à ceux à qui le délire de l'amour rend le repos à charge, qui lient à des roseaux leurs espérances, leurs joies, et murmurent contre les vents capricieux qui les brisent !

« Heureux celui dont le cœur inconstant trouve à chaque fleur nouvelle un charme nouveau ! Malheur à celui qui, liant à une seule son destin, veille, adore, se désespère et meurt ! »

La versification de ce poëme est facile ; les mots semblent obéir à la pensée. On engagerait même l'auteur à se défier de cette facilité qui laisse remarquer quelquefois des épithètes hasardées, et des expressions qui manquent de justesse. Ces défauts sont rares néanmoins; et pour y échapper, il suffit que M. Bulwer se rappelle que, plus l'imagination est riche et abondante, plus il faut chercher à lui associer la patience et la méditation ; elles seules peuvent donner aux productions de l'esprit ce degré de perfection et d'élégance dans le choix des expressions, qui ajoute tant de prix aux belles inspirations de la pensée.

H—E P.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

1. — * *Lectures of the elements of political economy, etc.* — Leçons élémentaires d'économie politique, par *Thomas* Cooper, D. M., président du collége de la Caroline du sud, professeur de chimie et d'économie politique. Columbia, 1826. In-8° de 280 pages.

On voit, par le titre de cet ouvrage, que M. le professeur Cooper possède une grande diversité de connaissances : et en effet, l'économie politique n'est pas une science qui puisse subsister isolée comme les mathématiques, et en général, les sciences abstraites; elle s'environne de compagnes qui sont ses auxiliaires naturelles et nécessaires. On ne peut discuter assez bien les intérêts de l'industrie, si l'on n'est pas initié à ses procédés, aux connaissances qu'elle applique, aux ressources qu'elle possède, aux besoins qu'elle ressent : le commerce, et principalement le commerce maritime, ne peut se passer des secours de la statistique, et fera très-bien de se munir de notions exactes, aussi étendues qu'il sera possible, sur toutes les matières qui sont un objet d'échange, sur les contrées qui les produisent, etc. L'économie politique se chargeant de coordonner les ressources des sociétés humaines et de les diriger vers le plus grand bien qu'elles puissent opérer, est une partie considérable de la *science sociale,* complément de toutes les autres sciences, et qui ne peut venir que la dernière. Nous n'en avons donc encore que la première ébauche, quelques vérités sans liaison, altérées peut-être par un mélange qui

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses.*

les défigure, et leur fait perdre une partie de leur utilité. Dans cet état de nos connaissances, nous n'avons pas le droit de prononcer le mot d'*élémens*, au sujet d'une science à peine commencée. Si les *élémens* étaient autre chose que les principes généraux, les vérités *génératrices* de toutes celles dont la science est composée, ce mot n'aurait aucun sens rigoureux; il ne serait pas bien placé dans le dictionnaire des sciences. Qu'on nous fasse des *traités* d'économie politique, jusqu'à ce que l'on soit arrivé à la découverte de ses élémens, enveloppés peut-être de ténèbres plus épaisses que celles qui nous dérobèrent si long-tems la connaissance de la gravitation universelle. Et en effet, M. Cooper n'a traité que des questions isolées en petit nombre, et dont quelques-unes ne sont pas élémentaires; car elles supposent la solution d'une série d'autres questions préparatoires dont chacune exigerait de profondes méditations. Telle est, par exemple, la dissertation sur l'influence de l'accroissement de la population sur le bien être des sociétés. M. Cooper est, sur cet objet, du même avis que M. Malthus, sans fortifier par de nouveaux raisonnemens la doctrine du philosophe anglais. Le professeur américain n'est pas encore arrivé à la détermination précise de la *valeur*, et des moyens de comparer entre elles des valeurs de différentes natures : il ne nous met donc pas encore en état d'appliquer le calcul à des questions qui, en dernière analyse, appartiennent à l'*arithmétique politique*. N'hésitons pas à dire une vérité sévère, mais qu'il est tems de reconnaître : on regarde généralement l'économie politique comme plus avancée qu'elle ne l'est; ses bases sont mal assurées, et seront peut-être exposées à de fortes commotions : ce danger, si elles l'éprouvent, ne peut être qu'une crise salutaire : on a commencé trop tôt, et par des procédés encore mal éprouvés, un édifice qu'il faudra peut-être reconstruire en entier. Mais, en attendant cette grande révolution dans la science, et afin qu'elle arrive plus promptement et sous des auspices plus favorables, que l'enseignement de l'économie politique soit maintenu, que les traités de cette science suivent exactement ses progrès. Quoi qu'on en dise, un savoir incomplet vaut mieux qu'une ignorance totale; et, puisque les méprises de l'apprentissage sont inévitables, il est bon de commencer le plus tôt possible, et de continuer avec persévérance les exercices qui nous rendront plus habiles. Nous n'indiquerons pas l'ouvrage de M. Cooper comme une acquisition que nous aurions à faire au moyen d'une traduction; nos compatriotes ont pourvu aux besoins de l'enseignement, en tout ce qui est relatif à l'économie politique : mais

pour l'usage des savans, et pour l'histoire de la science, cet ouvrage sera fort bien placé dans les bibliothèques.

2. — * *Biography of the signers to the declaration of independence, etc.* — Biographie des signataires de la déclaration de l'indépendance des États-Unis. Philadelphie, 1827. 9 vol. in-8°.

Ce n'est pas la curiosité, mais la reconnaissance publique dont les soins diligens et souvent pénibles ont recueilli les matériaux de cette histoire. Il a fallu vaincre la répugnance qu'éprouve naturellement l'homme le plus digne d'estime lorsqu'il s'agit de parler de lui-même et du bien qu'il a fait; les citoyens dont on voulait consacrer la mémoire n'avaient point travaillé pour la renommée, et ne lui demandaient point qu'elle s'occupât d'eux : ils étaient épars sur un immense territoire, livrés aux soins domestiques dont ils avaient été longtems détournés par les intérêts de la patrie. Ceux qui se plaisent à lire les biographies de Plutarque seront encore plus satisfaits de celles-ci; car ils y trouveront la fidèle image de ce que les tems modernes sont, quoi qu'on en dise, en état de produire de grand, de noble, de vertueux. Les ouvrages tels que celui-ci seraient une source d'instructions pour le législateur qui saurait en profiter. Il y verrait que les hommes dont le caractère moral fait le plus d'honneur à l'humanité sont seuls capables de certains crimes politiques contre lesquels il arme le bras de la justice, et qu'il condamne aux supplices réservés aux plus infâmes scélérats; c'est ainsi que les lois, devennant souvent complices de la tyrannie, perdent l'estime des hommes qui pensent et le respect des peuples.

La biographie des signataires de l'indépendance des États-Unis est un livre national pour cette heureuse république. Rendra-t-on le même hommage aux fondateurs des nouvelles républiques du Nouveau-Monde? S'ils troublent cette patrie dont ils ont préparé l'affranchissement, si leurs dissentions l'empêchent de jouir des bienfaits de la liberté, ils l'auront dispensée de toute reconnaissance; au lieu d'être ses fils aînés et chéris, ils ne seront que des enfans dénaturés : espérons qu'un aussi grand malheur ne menace point ces nouveaux états sur lesquels les amis de l'humanité ont sans cesse les yeux ouverts, et pour lesquels ils font les vœux les plus ardens. F.

Ouvrages périodiques.

3. — * *The New-York medical and physical journal.* — Journal de médecine, etc., de New-York. New-York, 1827;

Imprimerie de Bliss. In 8°; ce recueil paraît par livraisons trimestrielles.

Les journaux de médecine du Nouveau-Monde ne le cèdent nullement, sous le rapport de l'intérêt scientifique, à ceux qui se publient en Europe. On s'accorde à assigner à celui que nous annonçons le premier rang parmi les recueils périodiques américains, consacrés à la science médicale. Les principaux articles contenus dans le dernier cahier qui en a paru, sont les suivans: 1° un *Extrait traduit de l'anatomie chirurgicale* de M. Velpeau, par le docteur Sterling, de New-York; 2° une *Notice sur un cas dans lequel le laudanum a été extrait de l'estomac au moyen de l'appareil de* Read, par le docteur Moore, de New-York; 3° des *Observations sur l'usage de la stramoine dans le rhumatisme chronique, les névralgies, etc.*, par le chevalier de Kirckhoff; 4° *Sur l'Épidémie qui a régné, en* 1826, *dans quelques provinces de la Hollande*, par le même; 5° *Sur les bons effets du prussiate de fer dans le traitement de l'épilepsie*, par le même; 6° *Notice sur l'épidémie qui, en* 1824 *et* 1825, *a ravagé quelques districts de Java*, par le même; 7° *Sur la formation du gaz hydrogène phosphoré*, par le professeur Beck, de New-York, etc. O.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

CHILI.

4. — *Rol de policia.* — Compte rendu de la police. Imprimerie de R. Reugifo. — Cette feuille, dont le premier numéro a paru le 8 avril 1827, à Santiago de Chili, est publiée à des époques variables, à mesure que les affaires le demandent.

5. — *Registro de documentos del Gobierno.* — Registre des documens du Gouvernement. — Cette feuille est beaucoup plus ancienne que la précédente, et paraît de même irrégulièrement, en raison de l'urgence des affaires, ou de l'abondance des matériaux: elle sort de l'imprimerie de la bibliothèque.

(Ces deux feuilles sont officielles et envoyées par le gouvernement aux autorités publiques. On ne dit pas comment les simples particuliers peuvent se les procurer.)

6. — *La Aurora.* — L'Aurore. — Cette feuille est périodique, et paraît six fois par mois. Prix de la souscription, 2 pesos par trimestre. On s'abonne à l'imprimerie de R. Rengifo, et chez MM. don Martin Andonaegui, et don Antonio Ramos. Le premier numéro a paru le 16 juin 1827.

7. — *La Clave, etc.* — La Clef, feuille périodique, poli-

tique et d'indications et annonces. La souscription est de 8 réaux pour autant de numéros. On s'abonne chez don Antonio Ramos. Le premier numéro a paru le jeudi 21 juin 1827. Ce journal paraîtra le jeudi de chaque semaine.

8. — *Miscellanea politica y litteraria.* — Mélanges politiques et littéraires. — Ce journal est né au mois de juillet 1827 : il paraît quatre fois par mois, et l'abonnement est de 6 réaux par mois. On s'abonne chez MM. don Martin Andonaegui et don Antonio Ramos.

9. — *Constitucion politica del estado de Chile.* — Constitution politique de l'état du Chili. Ouvrage réimprimé à Londres, 1827. Imprimerie espagnole de M. Calero, 17, Frederick place, Groswell road.

En moins de deux mois, trois journaux consacrés à la politique, aux lettres et aux affaires ont fait leur apparition dans un pays que le régime de l'Espagne n'avait pas disposé pour cette activité intellectuelle. L'heureuse influence de la liberté commence donc à se faire sentir au Chili; et, puisqu'on y a goûté ses douceurs, on ne pourra plus s'en passer; le joug de la métropole est brisé pour toujours, et les Chiliens ne baisseront pas la tête sous le sceptre d'un maître. L'existence politique de cette partie de l'Amérique est fixée invariablement; les fondateurs de la république tracent les limites du territoire, depuis le cap Horn jusqu'au désert d'Atacama, et depuis le sommet des Andes jusqu'à la mer, avec les îles adjacentes. Ainsi l'ancien territoire du Chili est prolongé à travers la Patagonie jusqu'à l'extrémité du continent américain; un développement de plus de neuf cents lieues de côtes, dont les deux tiers au moins peuvent alimenter une population nombreuse par les seules productions de la terre, assure à ce pays les avantages d'une navigation très-active : quant à son commerce, il dépendra de son industrie comparée à celle des nombreux concurrens qu'il rencontrera dans cette carrière. Il est à craindre que les facultés naturelles, dont les Chiliens ne sont pas moins bien pourvus qu'aucune autre nation, ne se développent plus tard et plus incomplétement que dans les autres États américains : le Chili introduit l'intolérance religieuse dans sa constitution, excepté dans des cas si rares que ces exceptions à la loi générale n'auront peut-être jamais lieu. Il serait pourtant injuste de blâmer les auteurs de la constitution, sans connaître les motifs qui les ont déterminés, sans examiner s'ils n'ont pas dû céder à des habitudes qu'il eût été dangereux de contrarier, au besoin de l'union si impérieux pour les États naissans, et dont l'organisation encore faible

peut être facilement altérée, et même détruite. Malheureusement aucune disposition efficace n'est introduite pour améliorer la constitution, lorsqu'on en sentira le besoin : la manière de procéder à la révision d'un seul article est tellement compliquée, embarrassante, surchargée de conditions et de difficultés, qu'autant vaudrait avoir décrété l'immuabilité absolue du pacte fondamental. Les nations plus libres dans les voies du perfectionnement social, où tous les individus qui peuvent s'éclairer mutuellement sont mis en contact, et jouissent au même titre et au même degré des avantages de la cité, prendront le pas sur le Chili; le surpasseront constamment en industrie, en force, en bien-être social : aucune richesse ne peut dédommager de ces grands biens; et quand même la nation chilienne se résoudrait à n'occuper que le dernier rang en Amérique, penserait-elle que son indépendance ne sera jamais compromise, et que sa position géographique la met suffisamment en sûreté? Cette confiance serait dépourvue de sagesse et de dignité.

Il est d'autant plus nécessaire au Chili de s'occuper des moyens d'améliorer sa position sociale, qu'il semble que la nature lui refuse maintenant une partie des biens dont elle l'avait comblé. Le climat délicieux de *la Serena*, de Valparaïso, a fait place à d'épouvantables orages. En 1827, les torrens, plus destructeurs que les tremblemens de terre, ont ravagé tout le pays : il semble que la longue chaîne de montagnes qui, sous des noms différens, traverse le continent américain depuis les mers du pôle nord jusqu'au détroit de Magellan, sépare les domaines de deux puissances contraires, l'un à l'est, dont le climat s'améliore, et l'autre à l'ouest, dont le climat devient de plus en plus sévère et intraitable. En 1827, le gouvernement du Chili avait à réparer de grands désastres dont les journaux qui sont le sujet de cet article contiennent les détails : il était au dessus de ses forces de soulager tous les infortunés, et il pouvait encore moins faire disparaître les immenses dégâts causés par les eaux descendues des montagnes, rendre la fertilité aux vallées dépouillées de terre végétale, rétablir les plantations, débarrasser le sol des rochers et des graviers déposés par les torrens. C'est dans des circonstances aussi pénibles qu'un gouvernement s'applaudit d'avoir été économe, d'avoir mis en réserve pour des besoins réels ce que l'on prodigue ailleurs pour le luxe des cours, et pour mieux river les fers des peuples.

La feuille officielle, intitulée *Rol de policia*, a pris pour épigraphe la définition de la police donnée par Bentham dans

son traité de législation : « C'est un système de précautions dont le but est de prévenir les délits, et de pourvoir aux calamités publiques; le mal moral et les besoins physiques sont également l'objet de ses prévoyances. » On s'attendait bien qu'il ne serait point question de cette police *cadavéreuse*, suivant l'énergique expression de Mirabeau, qui prend ses agens dans les bagnes et dans la fange de la corruption morale la plus dégoûtante. Celle-là cache ses opérations, les noms de ses employés, et ne rend point de compte public : celle du Chili s'environne de toutes les lumières de la publicité. Elle ne se borne pas à faire connaître ses actes; elle en expose les motifs, et les discute avec une clarté qui ne peut manquer de convaincre pour le moment, et d'éclairer pour l'avenir. Loin d'affermer les maisons de jeu, elle les fait rechercher, afin de punir les auteurs de ce brigandage. Elle réprime le zèle indiscret des prédicateurs : elle invite les écrivains périodiques à la seconder dans la recherche de ce qui peut être utile ou dangereux. C'est par elle que nous sommes informés du zèle que les citoyens, et même les étrangers qui se trouvaient au Chili lors des inondations, ont montré pour le soulagement des victimes de ce désastre. Il n'y a rien de véritablement, d'essentiellement honnête qu'on ne puisse attendre d'une telle *police*. En vérité, notre langue est trop pauvre : est-il permis de désigner par le même mot une magistrature prudente et tutélaire, et l'espionnage organisé au profit de quelques misérables intérêts? Il n'y a que trop d'États où la police est dégradée jusqu'à ces ignobles fonctions.

Le *Registre des documens officiels* composera quelque jour un recueil très-précieux pour l'histoire. On y voit que le congrès chilien procède à l'organisation définitive du pays avec une lenteur qui tient sans doute aux difficultés qu'il éprouve, et peut-être aussi au caractère espagnol, que les grands dangers ne peuvent déterminer à presser une délibération :

Hispani in tanto discrimine consultabant.

Une marche aussi réfléchie s'accorderait mal avec la prolixité du langage : cependant, aucun développement nécessaire n'est oublié, et chaque loi ou décret est précédé d'un court exposé des motifs; le législateur s'adresse à l'intelligence des citoyens, et veut qu'ils comprennent les lois avant de les sanctionner par leur acceptation.

C'est principalement dans les écrits périodiques non officiels que l'on peut reconnaître l'esprit actuel d'une nation, sa tendance, sa physionomie morale. Le mois de juin 1827 en a vu

paraître deux à la fois dans la capitale du Chili : *l'Aurore* se montre six fois par mois, et *la Clef* fait son office chaque jeudi de la semaine. Le premier recueil est plus littéraire, et le second est plus abondant en nouvelles ; l'un et l'autre sont rédigés dans des vues très-louables, avec un sincère patriotisme. *L'Aurore* montre à découvert la détresse des finances du Chili, et ne crie pas à la dilapidation, ce qui est rare dans les républiques, aussi bien que dans les monarchies : on y trouve des particularités intéressantes sur le canal du Maypo ; et *la Clef* donne les statuts de la société formée pour l'achèvement de ce grand ouvrage destiné à l'arrosement de la plaine comprise entre cette rivière et le Mapocho. On voit, dans l'un et l'autre journal, qu'après dix-sept ans de révolution, les chances diverses de la guerre et des agitations civiles, dans une république sans constitution et soumise encore à un gouvernement provisoire, les biens des couvens supprimés sont achetés avec confiance au même prix que les autres propriétés. Cette disposition des esprits serait de bon augure, si le projet de constitution n'avait pas consacré l'intolérance religieuse. Remarquons, sur ce grave sujet, combien notre faible raison est sujette à se laisser entraîner par des illusions, à se soumettre à la puissance des mots. C'est peut-être à l'étymologie du mot *tolerancia* qu'il faut attribuer l'art. 10 de la constitution chilienne. Le congrès constituant n'a pas vu que la liberté religieuse n'est pas accordée aux citoyens par la *condescendance* du législateur ; que c'est un droit encore plus sacré que celui de la propriété ; que les monarchies même le respectent, à l'exception de l'Espagne, dont l'exemple devrait avoir peu d'autorité dans les anciennes possessions espagnoles en Amérique. Dans l'*Examen instructif*, publié sous la forme de dialogues, à la suite de la *Constitution politique du Chili*, on lit cet étrange raisonnement : « Il n'y aura pas de tolérance au Chili, parce qu'elle suppose la nécessité de *souffrir*, et qu'étant tous d'accord pour n'admettre qu'un seul culte, celui de la religion catholique romaine, nous ne pouvons avoir aucuns démêlés relatifs à cet objet, et que nous ne sommes pas dans le cas ni de souffrir de la part des autres, ni de leur faire endurer à eux-mêmes les relations avec des hommes qu'ils ne pourraient voir sans que leur conscience en fût alarmée, etc. » Cette logique peut mener très-loin en politique : elle assurerait l'empire de l'habitude, interdirait les innovations les plus raisonnables ou les plus indifférentes, le changement de lois funestes, aussi bien que celui des formes des coiffures ou des pourpoints. Une nation qui s'engage ainsi à persister dans une voie déterminée, et qui rejette ceux de ses membres qui s'en écarte-

raient, se prépare dans l'avenir des troubles intérieurs, des crises, des périls : les fautes de cette nature ne peuvent être commises impunément.

On ne peut guère douter que les fondateurs de la république chilienne n'aient mis des obstacles à la prospérité future de la patrie dont ils auront cependant si bien mérité : mais, quelque infortune qui puisse atteindre le Chili, elle ne sera point comparable à l'affreuse position de la république de Guatemala. Cet Etat, formé le dernier de tous, se vantait que sa révolution n'avait coûté ni sang, ni larmes; le génie du mal a pris une épouvantable revanche. On peut en juger par l'ordre suivant, publié par le chef des révoltés.

« *José* Pierson, commandant général des forces armées des quatre départemens, arrête : 1° que tout groupe de plus de trois personnes sera dispersé à coups de fusil; 2° que toutes les armes, de quelque nature qu'elles soient, seront déposées au quartier-général, dans les vingt-quatre heures; tout individu qui en aura conservé, fût-ce même une fronde, une canne, un canif, sera fusillé sur-le-champ; 3° on passera par les armes tous ceux qui tenteraient de séduire les soldats ou les paysans.... » Dans une de ses proclamations, le président du gouvernement fédéral dit que ce chef rebelle est un étranger; si l'Amérique n'est pas tout-à-fait sans torts à l'égard de l'Europe, il faut convenir que l'Europe a fait aussi au Nouveau-Monde de bien funestes présens.

Revenons au Chili et à des idées moins pénibles Le climat de ce pays passe depuis long-tems pour un des plus favorables à la longévité : *L'Aurore* en donne un exemple remarquable. Dans le petit canton de Colina, un vieillard de 116 ans, et une femme âgée de 107 ans, ont terminé leur carrière au mois de juin 1827. Il reste dans le même lieu un vieillard de 108 ans qui subsiste de son travail et monte presque tous les jours à cheval, et un autre encore plus robuste, mais qui n'a pas plus de 104 ans, outre une femme qui est certainement plus âgée que l'un et l'autre d'un bon nombre d'années; car aucun homme du pays ne se souvient de l'avoir vue jeune : elle-même a tout-à-fait oublié son âge, et ses descendans de toutes les générations actuellement vivantes sont en nombre illimité.

Nous ne pourrons dire qu'un mot des *Mélanges politiques et littéraires* dont nous n'avons vu que trois numéros. Le but des rédacteurs est de répandre la connaissance du gouvernement représentatif, et de recueillir les expressions de l'opinion publique à laquelle ce gouvernement doit se conformer en tout ce qui est juste et utile. Ils combattent les doctrines du fédéralisme

dont l'exemple de Guatemala préservera sans doute les nouvelles républiques. En général, les dissertations insérées dans ces Mélanges sont sages, mais quelquefois trop courtes, en raison de l'importance de leur objet. Les premiers numéros sont presque entièrement politiques; nous ne savons donc pas encore comment la littérature y sera traitée. Y.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

10. — * *Travels through Sicily*, etc. — Voyage en Sicile et aux îles Lipari, pendant le mois de décembre 1824; par un *Officier de la marine;* enrichi de *Vues* et de *Costumes* dessinés sur les lieux, et lithographiés par M. L. Haghe. Londres, 1827; Flint. In-8° de 367 pages.

Cet ouvrage contient plutôt l'histoire ancienne des principales villes de la Sicile, que des observations nouvelles et intéressantes sur le caractère, les mœurs et les usages des Siciliens modernes; si l'on excepte quelques invectives contre les mauvaises auberges, quelques déclamations contre le clergé et les moines siciliens; enfin, quelques descriptions emphatiques des côtes, des montagnes, de l'Etna, etc. On ne trouve dans ce livre que des récits tirés de Diodore de Sicile, de Denis d'Halicarnasse, de Virgile, etc, et surtout de Cluverius et de Fazellus.

Pour ne pas remettre sous les yeux de nos lecteurs ce qui, depuis leur jeunesse, a été pour eux un objet d'étude, par exemple, les diverses circonstances de la guerre Punique, de l'invasion de Nicias, etc; et surtout pour aborder un sujet plus intéressant, c'est-à-dire la connaissance des mœurs contemporaines, nous rassemblerons ici quelques-unes des observations les plus remarquables de l'auteur.

« Il y a, dit-il, dans le caractère des Siciliens des dispositions naturelles qui, sous l'influence d'un système libéral, élèveraient cette nation à un rang honorable dans l'échelle sociale. Les Siciliens sont vifs, généreux, hospitaliers, polis et spirituels. Leurs passions sont fortes, mais elles sont adoucies par un penchant naturel à la bienveillance et aux sentimens affectueux. Mais ces heureuses dispositions sont trop souvent altérées par un gouvernement égoïste, dont la politique étroite et surannée, aidée de la coupable assistance d'un clergé bigot et ignorant, anéantit ou du moins retarde chaque effort qui tendrait à affranchir les facultés morales de la nation et son énergie physique, des préjugés qui les retiennent inactives.

C'est pour parvenir à ces funestes résultats qu'on excite le peuple à s'abandonner avec un fanatisme aveugle aux pratiques de l'église romaine, pratiques dont quelques-unes tiennent plus des vaines pompes du paganisme que de la simplicité et de la pureté de la foi chrétienne. A ces causes si puissantes de la dégradation d'une nation, nous devons ajouter l'effet produit par l'habitude qu'a la noblesse sicilienne de vivre dans les pays étrangers. La noblesse qui, en Sicile, forme, même sous le rapport numérique, une partie très-importante de la population, non seulement ne vit pas dans ses terres, mais même ne les visite jamais, excepté quand il s'agit d'arracher le paiement de revenus arriérés, revenus qui s'acquittent toujours en nature et d'après des stipulations particulières entre le propriétaire et son fermier. C'est à Naples principalement, et sur le continent en général, que les nobles et les riches vont dépenser leurs revenus, privant ainsi leur terre natale de ces avantages moraux qui résultent presque toujours d'une communication habituelle entre l'homme riche et ses subordonnés, et des résultats heureux qui naissent de l'émulation parmi les classes laborieuses d'une nation.

« On ne fait rien en Sicile pour l'amélioration de l'agriculture. Non seulement nul encouragement n'est offert au fermier pour l'exciter à perfectionner les procédés employés depuis plusieurs siècles, mais tous les obstacles civils et religieux s'opposent à la moindre innovation.

« Les difficultés et les dépenses qu'entraîne le transport par terre des marchandises, dans un pays presque totalement dépourvu de routes praticables, augmente nécessairement le prix des articles de première nécessité. Mais, quand de stupides restrictions locales viennent encore ajouter à ces entraves, le commerce n'est plus qu'un misérable trafic.

« Les classes pauvres et laborieuses, presque toujours sans ouvrage, mènent une vie inactive, elles végètent dans un état complet d'abjection, sans l'assistance et hors de la vue des classes plus riches et plus éclairées, abandonnées ainsi à tous les besoins et à toutes les superstitions. Cependant, grace à la douceur du climat, les horreurs de la misère sont considérablement atténuées, et le peuple, malgré sa pauvreté, est résigné et paisible. »

Cet ouvrage renferme des renseignemens utiles pour les voyageurs qui voudraient visiter la Sicile; il contient aussi plusieurs lithographies exécutées avec soin. Nous avons particulièrement remarqué celles qui représentent les temples de la Concorde, de Junon, de Cérès, etc. H.

11. — *Recommendacion de la lectura, etc.* — Recommandation de la lecture de la Bible en langue vulgaire, par le Dr Villanueva. Londres, 1827. In-12 de 88 pages.

Ce petit écrit est un abrégé très-succinct d'un grand ouvrage publié, il y a déjà bien des années, par le savant Villanueva, l'un de ces estimables Espagnols qui, retirés en Angleterre, expient dans l'exil le tort d'avoir des talens et d'avoir rendu des services éminens à leur pays natal, actuellement déchiré par l'anarchie et désolé par le plus stupide despotisme.

L'auteur, versé dans la littérature étrangère comme dans celle de son pays, se borne, dans cet écrit, à citer des auteurs espagnols. C'est une mine abondante qu'il exploite avec succès.

M. le professeur Van Ess, de Darmstadt, qui a tant écrit en allemand sur la lecture de la Bible, trouvera probablement encore dans cet écrit des autorités qui ont échappé à ses recherches.

12. — *An examination of the principles of legitimacy.* — Examen des principes de la légitimité, par Leslie-Grove-Jones, colonel, etc. Londres, 1827. In-8° de 86 pag.

Le colonel Jones, connu par sa loyauté et son caractère honorable, se montre le défenseur des libertés publiques. Selon lui, le gouvernement, qui en est le gardien, n'est pas institué au profit d'une famille, mais pour travailler avant tout au bonheur national : c'est la mission qu'il est chargé de remplir. Telles sont les doctrines développées dans l'écrit du colonel Jones, qui fait honneur à ses talens et à ses principes. G.

13. — *The present state of Hayti, etc.* — L'état présent de Haïti, suivi de remarques sur son agriculture, son commerce, ses lois, sa religion, ses finances et sa population; par *James* Franklin. Londres, 1828; Murray. In-8° de 420 pages; prix, 10 sh. 6 d.

Les 270 premières pages de cet ouvrage sont remplies par le récit des événemens qui se sont passés à Haïti, depuis la première insurrection des colons en 1789 jusqu'à la reconnaissance d'indépendance par la France, en 1826. Les commencemens de la révolution de Saint-Domingue ne sont point retracés avec clarté, et ce n'est qu'à compter de l'avénement de Toussaint-Louverture au commandement suprême des armées insurrectionnelles, que le récit prend de l'unité et offre de l'intérêt. On reprochera néanmoins à cette partie du livre de M. Franklin une trop grande sévérité envers la race noire, trop d'indulgence pour l'administration du roi Christophe, et une censure trop amère des actes des présidens Pétion et Boyer.

Les 150 dernières pages contiennent des remarques fort intéressantes sur la population, l'agriculture, le commerce, la religion, les lois, etc., de la nouvelle république; mais c'est dans cette partie que la partialité, je dirai presque la haine de M. Franklin contre la population noire se fait surtout remarquer. Selon lui, le peuple d'Haïti serait le plus ignorant, le plus superstitieux, le plus corrompu de tous ceux qui habitent les deux Amériques; il serait plus malheureux qu'avant son émancipation; le commerce et l'agriculture de l'île ne pourraient fleurir sans l'emploi des moyens coërcitifs employés autrefois par les colons, et plus tard par le cruel Christophe. M. Franklin entre dans des détails circonstanciés sur les différentes branches de l'administration actuelle d'Haïti, mais c'est toujours pour condamner. De tous les fonctionnaires qu'il nomme dans son ouvrage, président, secrétaires-d'état, magistrats, militaires, etc., un seul, M. Dupuy, obtient son approbation et ses éloges.

14. — *Public characters of the present times.* — Biographie des hommes vivans de l'Angleterre. Londres, 1827; Knight and Lacey. Un cahier in-18 de 12 pages, publié chaque semaine; prix, 30 centimes par cahier.

Cette biographie des personnages marquans de l'Angleterre vient d'atteindre sa douzième livraison; elle contient les vies du roi actuel, *George IV;* du duc de *Clarence;* de la princesse *Victoria*, fille unique du duc de Kent; de lord *Goderich;* de M. *Brougham;* du duc de *Wellington;* du marquis de *Lansdown;* de lord *Lyndhurst;* du docteur *Chas Sutton;* de sir *James Scarlett;* du marquis d'*Anglesea*, et (par exception à la règle du biographe de n'admettre que des personnages vivans) de M. *Canning*.

Ces notices sont écrites avec élégance, mais avec trop peu d'impartialité. L'éloge abonde, la critique est rare. Le duc de Wellington, par exemple, n'est point seulement considéré comme *le grand capitaine du* XIXe *siècle;* mais aussi comme un des premiers hommes d'état de l'époque. Parmi ces notices, celles sur le docteur *Sutton*, archevêque de Cantorbery, nous a paru rédigée avec le plus d'indépendance; elle doit être le travail d'un écrivain habile et initié à toutes les particularités de la vie de ce chef de l'église anglicane.

Ce recueil est une entreprise utile, réclamée depuis longtems par le public, et qui deviendra un ouvrage indispensable, si à la biographie des hommes d'état, on ajoute celle des écrivains et des savans qui honorent aujourd'hui l'Angleterre.

F. D.

15. — * *Memoirs of the right hon. George Canning, etc.* — Mémoires du très-honorable Georges Canning. Londres, 1828; Thomas Tegg. 2 vol. in-8°; prix, 1 liv. 1 sh.

16. — * *Memoirs of the right hon. George Canning, etc.* — Mémoires du très-honorable Georges Canning, par *Thomas* Rede. Londres, 1827; Virtue. In-8° de 599 pages; prix, 12 s. 6 d.

C'est par spéculation qu'on a donné à ces ouvrages, ou plutôt à ces compilations, le titre de Mémoires de G. Canning; ces livres, et surtout le dernier, renferment seulement de longs extraits des discours parlementaires de Canning et les poëmes ou satires politiques que l'auteur, au début de sa carrière ministérielle, crut devoir publier contre les principes de la Révolution française, contre leurs sectateurs en France et leurs admirateurs en Angleterre. Ces prétendus mémoires sont donc seulement une biographie apologétique, comme elles le sont presque toutes, et dont nous nous bornerons à extraire quelques notes

Georges Canning naquit à Londres, le 11 avril 1770. Son père, qui fut d'abord avocat, et qui ensuite se livra, mais sans succès, au commerce des vins, mourut une année après la naissance de ce fils unique. Madame Canning, que la mort de son mari laissait sans fortune, chercha sur le théâtre des moyens d'existence; et le jeune Canning fut élevé par les soins d'un oncle paternel, qui l'envoya au collége d'Éton. A seize ans, le jeune étudiant, remarquable déjà par un esprit supérieur, mais enclin à la raillerie, publia un journal intitulé *le Microcosme.*

Ce fut en 1792 que Canning fut présenté au célèbre Sheridan, et par celui-ci à Fox et à Burke. Il parut d'abord adopter le parti des whigs; mais, s'apercevant bientôt que c'était seulement en marchant sous la bannière du gouvernement, et en s'attachant au parti tory qu'il verrait s'ouvrir pour lui la carrière des honneurs et de la fortune, il délaissa bientôt les amis whigs qui l'avaient accueilli; et, s'étant fait présenter à Pitt, il s'arrangea avec ce ministre, et entra bientôt au parlement. Il commença donc sa carrière politique au moment de l'ouverture de la guerre contre la France, lorsque les torys, soutenus par le puissant génie de Pitt, recueillaient les malédictions des patriotes anglais. « Le murmure et le mécontentement, dit l'auteur, se manifestaient partout; ce n'était plus une simple désapprobation de la guerre; c'était un fervent désir qu'elle pût se terminer au désavantage même du pays. Tout le monde voulait la paix : le commerce et les manufactures, les pauvres

et les riches. L'aristocratie seule s'y opposa, et sa résistance opiniâtre triompha de la volonté générale et de l'intérêt de tous.»

En 1795, Canning fut nommé sous secrétaire-d'état. Il avait pris, dit-on, avec Pitt, son protecteur, l'engagement de ne parler dans la chambre que lorsqu'il en serait requis. Cette docilité, condition *sine quâ non* de son avancement futur, l'empêcha de se faire remarquer comme orateur au début de sa carrière. Ce ne fut qu'en 1797, et dans une discussion sur la *traite des noirs*, qu'il prononça son premier discours vraiment remarquable.

En 1798, il établit, avec MM. Frère et Ellis, le fameux journal intitulé *Revue antijacobine*, qui obtint un grand succès et qui eut pour but principal d'attaquer par le ridicule plutôt que par le raisonnement les opinions populaires du jour.

En 1801, une administration qui avait subsisté plus de dix-sept ans; qui s'était établie et maintenue en dépit de la Chambre des communes et de la nation; qui avait fini par triompher d'une opposition formidable par le talent et par le nombre, fut dissoute tout à coup; et, Pitt ayant donné sa démission, lord Grenville, le comte Spencer, le lord chancelier Dundas, Wyndham et Canning, quittèrent le ministère.

Par suite de transactions particulières, Canning avait promis de soutenir de tous ses efforts la nouvelle administration dirigée par Addington; mais il ne le fit pas ou le fit mal. Et bientôt, jetant le masque, il attaqua dans la chambre des communes, avec violence et sans relâche, un ministère qui avait compté sur son appui.

En 1804, Pitt ayant repris les rênes de l'administration, appela de nouveau Canning auprès de lui, comme trésorier de la marine.

En 1806, après la mort du premier ministre, Canning fit partie d'une nouvelle administration, formée par lord Grenville, Fox, etc., et se mit à la tête du parti Pitt. Ce ministère ayant présenté aux Chambres, malgré la volonté du roi, un bill tendant à autoriser l'admission des catholiques dans l'armée et dans la marine, fut dissous aussitôt. Le duc de Portland ayant été nommé premier ministre, Canning obtint le portefeuille des affaires étrangères, et Castlereagh celui des colonies. Quelque tems après l'infructueuse expédition contre Walcheren, un duel eut lieu entre ces derniers. Canning, qui avait eu à se plaindre d'un procédé peu délicat de la part de son collégue, fut blessé à la cuisse, et se retira des affaires.

Il occupa peu l'attention de la Chambre pendant les années 1810 et 1811. Mais, en 1812, la question de l'émancipation

ayant été agitée de nouveau, Canning prit une part brillante et active aux discussions qui eurent lieu à ce sujet. Pendant cette année il se fit surtout remarquer au parlement par son opposition à presque toutes les mesures proposées par Castlereagh. Il resta sans emploi pendant toute l'année 1814, et accepta enfin le poste d'ambassadeur à Lisbonne. En 1816, il fut nommé président du bureau du contrôle. En 1820 eut lieu le procès de la reine; Canning, que des liens d'amitié unissaient à cette princesse, refusa de prendre part à cette odieuse affaire et donna sa démission. En 1822, il fut nommé gouverneur général de l'Inde britannique; mais la mort de Castlereagh, qui survint en septembre de la même année, le retint en Angleterre, où il accepta le ministère des affaires étrangères; et, où, en 1827, après la maladie qui a éloigné lord Liverpool du ministère, il fut nommé premier ministre. Canning n'occupa ce poste que peu d'instans; il fut enlevé à sa brillante carrière le 8 août 1827.

Tels sont les principaux événemens et les époques marquantes de la vie de ce grand homme d'état, dont les premiers actes publics ne pouvaient faire pressentir le rôle important qu'il a joué depuis dans les affaires de l'Europe, en cédant avec habileté à la puissante impulsion des opinions et des vœux populaires. Des deux ouvrages où nous venons de puiser ces détails fort abrégés, le premier nous a paru rédigé avec plus de soin et moins de partialité. H.

17. — *Essays, etc.* — Essais, par M. *Frédéric* Degeorge, membre de la Société de géographie de Paris, etc. Londres, 1827; imprimerie de G. Davidson. In-8° de 90 pages.

M. Degeorge est un honorable Français que les orages politiques ont jeté loin de sa patrie. Destiné primitivement à suivre la carrière du barreau, il est devenu auteur, dit-il, par le genre de ses études, par son goût pour les lettres, et par les circonstances de sa vie. Il s'est présenté à l'université de Londres, comme candidat à la chaire de littérature française; et afin de se faire mieux connaître, il a livré à l'impression des morceaux qui contiennent une sorte de profession de ses principes en morale et en politique; ces morceaux sont réunis dans l'opuscule que nous annonçons.

Les *Essais* ne contiennent guère que des articles de critique littéraire qui ont déjà paru dans quelques ouvrages périodiques, anglais et français; mais ils sont purement écrits dans les deux langues, et ils donnent la meilleure preuve que leur auteur possède les qualités nécessaires pour devenir un professeur de littérature française distingué. Nous y avons spécialement

remarqué une *Notice sur les poëtes français lyriques et élégiaques du 19e siècle*. Elle est écrite en anglais, et elle tend à faire connaître aux habitans de la Grande-Bretagne, et à leur faire apprécier la plupart des poëtes contemporains dont la France s'honore. M. Degeorge passe en revue tous ceux qui ont brillé quelques années après la fin du 18e siècle, et ceux qui existent aujourd'hui, depuis La Harpe et Chénier jusqu'à MM. Denne-Baron et d'Arlincourt. Il distribue l'éloge avec sagacité, parle avec admiration des odes de Béranger, des beaux vers de Casimir Delavigne, du talent de Lamartine, de l'originalité de Victor Hugo; avec amour, des productions gracieuses et pures de Mme Tastu; avec justice de celles de MMmes Valmore, Delphine Gay, Victoire Babois, etc. Toutefois, nous eussions désiré que, dans le noble cortége des auteurs lyriques qui jouissent d'une célébrité méritée, il n'eût pas admis des noms qui ne rappellent qu'une passion malheureuse pour la poésie. Nous nous garderons de les citer; mais c'est surtout quand il s'agit d'instruire l'étranger, de fixer son attention sur le Parnasse français, qu'il convient d'être sévère, et de ne rien donner à la politesse.

A cette notice intéressante succèdent l'analyse d'un voyage dans le Khorassan, en français, extraite de la *Revue Encyclopédique* (Voy. t. xxx, p. 51); une esquisse en anglais de la révolution française; *l'Exilé*, élégie fort touchante, dans laquelle l'auteur a exprimé le sentiment qui l'attache à jamais à sa patrie; un aperçu curieux sur l'effet que produit la vue de Londres sur les étrangers, etc.

Nous désirons vivement que cette publication soit aussi favorable aux vues de l'auteur qu'elle nous paraît le mériter; et nous pensons, malgré la modestie dont il donne des preuves dans sa préface, qu'on trouverait difficilement à Londres un professeur plus instruit pour l'enseignement de la littérature française. R.

18. — *The Keepsake, etc.* — Le Souvenir. Londres, 1828; Hurst. In-12 avec gravures; prix, 1 l. st. 1 sh.

19. — *The Friendship's offering, etc.* — Le Don de l'Amitié. Londres, 1828; Smithand Elder. In-18 avec gravures; prix, 12 sh.

20. — *The Pledge of Friendship, etc.* — Le Gage de l'Amitié. Londres, 1828; Marshall. In-18 avec gravures; prix, 10 sh.

21. — *The Christmas Box, etc.* — Les Étrennes de Noël. Londres, 1828; Ainsworth. In-18 avec vignettes et culs-de-lampe; prix, 7 sh 6d.

22. — *The Juvenile forget me not, etc.* — Le *Ne m'oubliez pas* des Enfans. Londres, 1828; Hailes. In-18 avec gravures; prix, 5 sh.

23. — *The Children's fire side, etc.* — Le Coin du feu des Enfans. Londres, 1828; Hunt and Clarke. In-12; prix 7 s 6d.

Ces six ouvrages complètent la liste des livres d'étrennes publiés au commencement de cette année, dans les trois royaumes. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVI, p. 383).

The Keepsake qui, par son prix élevé, semble être plus particulièrement destiné à la haute aristocratie, est certainement, sous le rapport de la beauté des gravures, supérieur à ses rivaux; mais il leur est très-inférieur par la rédaction. Deux pièces seulement, l'esquisse intitulée *Cavendish*, et un conte ayant pour titre *The false one*, méritent d'être cités.

Aussi, préférons-nous beaucoup *le Don de l'Amitié*, et même *le Gage de l'Amitié*. Le premier réunit à une reliure très-élégante, à des gravures exécutées avec goût, un grand nombre de morceaux en prose et en vers d'un grand mérite. La poésie et les gravures du second sont médiocres. Si néanmoins on le compare à ce qu'il était en 1827, on reconnaîtra qu'il s'est amélioré, et l'on peut croire qu'il pourra, l'année prochaine, soutenir la concurrence.

Les almanachs que nous avons annoncés jusqu'ici étaient plus particulièrement destinés aux dames. *The Christmas box, the Juvenile forget me not, the Children's fire side*, sont écrits spécialement pour l'enfance. Le premier de ces trois recueils n'a pas atteint son but; il ne contient guère que des histoires de revenans, d'enchanteurs, de magiciens, de géans, dont on a tort de remplir l'imagination des enfans, et qu'ont pris soin d'écarter les éditeurs des deux derniers, dans lesquels on trouve des contes où l'agréable est uni à l'utile. Leur lecture amuse et instruit; elle entretient l'enfance dans le goût de l'étude et dans l'amour du bien. Ce dernier livre n'est orné d'aucune gravure. On n'y lit point, comme dans *les Étrennes de Noël*, de la poésie de Walter Scott; mais sa prose, toujours simple, toujours intéressante, ne propage point le mensonge et ne calomnie pas la révolution et la nation française. C'est ce qu'a fait M. *Lockart*, dans l'esquisse de l'Histoire de la dernière guerre, insérée dans *the Christmas box*. F. D.

Ouvrages périodiques.

24. —* *The quarterly Review.* — Revue trimestrielle, n° 72, (octobre 1827) Londres. John Murray, Albermarle street. In-8°

On sait depuis long-tems que cette revue anglaise n'est pas amie de la France, ni de ses habitans, ni de ses écrivains :

mais un ennemi peut donner quelquefois d'utiles avertissemens. On en verra la preuve dans le premier article du cahier que nous indiquons à nos lecteurs : certes, il n'est rien moins que bienveillant; il nous montre à toute l'Europe sous un aspect peu digne d'estime; mais il dit vrai, contre l'habitude de ses rédacteurs, lorsqu'ils parlent de nous. Les justes reproches qu'ils nous font, aucun écrivain périodique français, non dépourvu du sentiment des convenances, n'eût osé les adresser à sa nation. Qui de nous se serait chargé d'entretenir le public, ou de l'abbé Génet et de la soeur Nativité, ou de l'abbé Boudon et de la soeur Providence? qui eut exhumé de la *Bibliothèque chrétienne pour l'édification de la jeunesse,* l'histoire du frère Claude, fille déguisée pour se soustraire à toutes les séductions auxquelles son sexe l'eût exposée, et les pages dégoûtantes que le réviseur anglais a insérées textuellement dans son article? C'est là que nous inviterons nos lecteurs à les chercher, s'ils sont curieux de les connaître. Cette lecture est rebutante, sans doute, mais elle fait sentir la nécessité de restituer à la religion le caractère auguste que les petits esprits ne peuvent comprendre, et à la dévotion le respect pour les convenances, ou en d'autres termes, pour les vérités morales. On y verra, non sans indignation, l'étrange précepte qui soumet la conscience même à l'avis d'un directeur, et qui peut faire autant de Séïdes qu'il y aura d'enthousiastes capables de cette pieuse résignation. Cet article de *Quarterly Review* nous montre la gravité du mal dont nous sommes atteints; il nous invite à rentrer dans la voie de la véritable religion catholique, ramenée à sa pureté primitive, à sa dignité conforme à l'esprit de l'Évangile qui la contient tout entière, sans vaines subtilités, avec une admirable simplicité. Grâces soient donc rendues aux réviseurs anglais. La prétendue *Bibliothèque chrétienne* fera moins de mal qu'elle n'eût pu en faire, sans le scandale qu'elle aura causé dans toute l'Europe; elle a encouru le blâme de tous les hommes de sens et la risée universelle qui vont la poursuivre, même en France. Dans les intérêts de la religion, aussi bien que pour l'honneur du bon sens français, il convient de lire l'article que nous venons de signaler. F.

RUSSIE.

25. — * *Opissanié Toulskavo oroujeïnavo zavoda, etc.* — Description historique et technologique de la fabrique d'armes de Toula, par *Joseph* Hamel. Moscou, 1826; imprimerie d'Auguste

Semen. In-4° de xx-263, 69 et vi pages, avec 12 planches; prix : 30 roubles.

Nous connaissons peu d'ouvrages scientifiques modernes dont l'exécution soit aussi satisfaisante et où le texte et les figures soient plus dignes d'éloges que celui de M. *Hamel*.

L'auteur, après avoir voyagé long-tems aux frais du gouvernement russe, en Angleterre, et dans plusieurs autres contrées de l'Europe, pour y recueillir les perfectionnemens introduits successivement dans les fabriques étrangères, et après avoir contribué lui-même aux améliorations les plus importantes opérées dans la *Fabrique d'armes de Toula*, a reçu l'ordre de publier une description de cette fabrique; ce qu'il a exécuté avec tout le talent et toute l'exactitude désirables, en s'aidant non-seulement des lumières acquises par la pratique et par l'expérience, mais encore de celles qu'il a puisées dans les nombreuses archives du Collége des affaires étrangères et dans celles de l'Arsenal du Kremlin et du Dépôt d'artillerie de Moscou, qui ont été mises à sa disposition. Aussi peut-on dire que son ouvrage n'est pas moins précieux sous le rapport historique que sous le rapport technologique.

Il est divisé en huit sections, dont la première, qui occupe les pages 1 à 76, est spécialement destinée à la partie historique; l'auteur y a compris non-seulement les détails qui concernent la Fabrique d'armes de Toula, mais un aperçu rapide sur les fabriques du même genre primitivement établies en Russie. Nous y voyons que ce n'est qu'au commencement du XVIIe siècle (en 1632) que ce pays eut sa première fabrique de fer, et de fer de fonte, dont il dut l'établissement à un Hollandais nommé *André Vinius*. Jusque-là, les Hollandais avaient fourni à la Russie une grande partie du matériel nécessaire à la fabrication de ses canons et de ses caissons. Cette fabrique, pour laquelle il obtint un privilége du tsar Mikhaïl Féodorovitch, père de Pierre-le-Grand, fut placée à quinze verstes (environ quatre lieues) de Toula, sur la rivière Toulitsa, qui devait servir à son exploitation. Le fer destiné à l'approvisionner fut tiré d'une mine située dans le district de Diédilof, près de la rivière Aléna, et que l'on avait commencé précédemment à exploiter. Seize ans plus tard, fut établie à Moscou la première manufacture d'armes, sous la direction de l'armurier *Fran Akin*. Enfin, la manufacture de Toula, qui est l'objet principal de cet article, fut fondée en 1712, en vertu d'un oukaze adressé par Pierre-le-Grand au prince *Grégoire Volkonski*, qui se trouvait alors a la tête de l'artillerie. — Si jusqu'ici nous n'avons rencontré que des noms étrangers dans l'histoire des

commencemens de l'art en Russie, circonstance dont nous avons rappelé plus haut le motif, nous remarquons avec plaisir les noms d'un simple forgeron russe, *Marc Vassiliévitch Sidoroſ*, et d'un soldat du bataillon d'Oranienbourg, *Jacob Batistchef*, auxquels on doit plusieurs perfectionnemens dans l'hydraulique et l'invention de machines assez curieuses pour la fabrication des canons de fusil; il est digne du prince Volkonsky d'avoir su tirer ainsi parti des talens de deux Russes ses compatriotes, au milieu des justes encouragemens accordés à l'industrie des étrangers qui venaient enrichir le sol hospitalier de la Russie. Mais c'est encore à un étranger, à un Anglais nommé *John Johns*, que l'on doit les perfectionnemens les plus récens et les plus utiles apportés à cette fabrique, et qui ont eu lieu depuis l'année 1817, époque où sa direction fut confiée au lieutenant-général *Schtaden*. Grâce à l'habile mécanicien anglais que nous venons de nommer, la fabrique d'armes de Toula est parvenue à un degré de perfection qu'on chercherait peut-être en vain dans les fabriques les plus célèbres d'Angleterre.

Les 2e, 3, 4e, 5e et 6e parties de l'ouvrage de M. Hamel sont consacrées à la description statistique de la manufacture de Toula. Il en sort annuellement jusqu'à 700,000 armes à feu, et 25,000 armes blanches, à la fabrication desquelles sont employés plus de 3,000 ouvriers. L'entretien de la fabrique coûte annuellement la somme de 124 roubles environ. La 7e partie du livre établit les cinq divisions entre lesquelles les ouvriers sont répartis, selon la nature diverse de leurs travaux. Nulle part, dit M. Hamel (pag. 131), on ne rend plus d'hommage à la fameuse doctrine de la division du travail, établie par Adam Smith.

La 8e partie de l'ouvrage, ou la partie purement technique et de fabrication, est la plus volumineuse; elle occupe les pages 133-262. C'est à cette partie que se rattachent les 40 gravures destinées à éclaircir le texte, et dont nous avons déjà loué l'exécution. C'est, sans contredit, la plus importante du livre, et celle qui attirera de préférence l'attention du mécanicien et du technologue; mais, par cela même qu'elle est toute spéciale, nous éviterons d'entrer à son sujet dans des détails qui seraient déplacés ici, et pour lesquels il nous faudrait un espace beaucoup plus grand que celui dont il nous est permis de disposer. Il nous suffit d'avoir fait connaître l'existence de cet ouvrage à ceux des lecteurs de notre Recueil qui seraient curieux de le consulter, et à la disposition desquels nous offrons de le mettre, pour seconder, autant qu'il est en nous, les

nobles intentions du correspondant auquel nous en devons la communication (1). E. Héreau.

26. — *Tarif général des droits d'entrée et de sortie payables aux douanes de terre et de mer de l'empire de Russie.* Pétersbourg, 1826; Imprimerie du Département du commerce extérieur.

Ce tarif, où le nom des marchandises est en français, est tellement complet que l'on y fait mention des *ridicules* des dames, c'est-à-dire de leurs sacs à ouvrage, dont (par parenthèse) l'entrée en Russie est prohibée, mais non la sortie. Nos négocians feront bien de se procurer ce tarif, non-seulement pour savoir quelles marchandises ne sont pas admises, mais parce qu'il peut leur suggérer quelques idées sur celles qu'ils doivent offrir ou demander en retour.

On peut remarquer, au surplus, qu'il est basé sur les anciens principes du régime prohibitif, adoptés par tous les gouvernemens, excepté par celui d'Angleterre (2), et qui consiste à repousser tout-à-fait les produits étrangers, ou à les frapper de droits d'autant plus élevés qu'il y est entré plus de main-d'œuvre. La Russie, qui est un des pays policés où l'économie politique a fait le plus de progrès, ne pourra manquer d'apercevoir bientôt que l'importation chez elle de la main-d'œuvre étrangère est une marchandise tout comme une autre, et qu'en l'admettant, elle provoque d'autant plus l'exportation de ses produits; car jamais un envoi ne se fait, soit pour le compte des nationaux, soit pour le compte des étrangers, sans entraîner des retours. Cependant, comme impôt, celui des douanes n'est pas plus mauvais qu'un autre, pourvu que les droits perçus au passage des marchandises soient très-modérés et portent également sur toutes, en proportion de leur valeur.

A ce tarif sont ajoutés tous les développemens, toutes les explications qui peuvent diriger les employés chargés de l'exécuter; mais, au milieu de tout cela, il reste bien peu de

---

(1) Nous rendrons compte successivement des autres ouvrages, scientifiques ou littéraires, adressés directement de Russie à la Direction de la *Revue*, qui nous en a confié l'examen, et dont quelques-uns pourront être l'objet d'articles raisonnés dans la section des *Analyses*.

(2) L'Angleterre admet maintenant, en payant des droits qui seront graduellement diminués, tous les produits étrangers, même ceux où il y a le plus de main-d'œuvre, et elle remarque que les droits rendent d'autant plus au fisc qu'ils sont plus modérés.

place à la liberté des mouvemens du commerce et de l'industrie. J. B. S.

27. —* *Tsigani.* — Les Bohémiens, poëme composé en 1824. Moscou, 1827; imprimerie d'Auguste Sémen. Grand in-12.

De tous les poëtes russes modernes, Pouchkin est, sans contredit, celui qui dans ses ouvrages réunit à un plus haut degré les qualités que l'Europe demande aux productions poétiques. L'originalité dont ses œuvres sont empreintes est aussi dans son caractère. Il est indépendant par nature; toute contrainte lui pèse; son génie s'agrandit devant l'obstacle, et semble défier la persécution. Pour le bien comprendre et l'apprécier, il ne faut pas oublier les formes absolues du gouvernement de ce vaste empire, dont l'ambition ne paraît pas se borner aux conquêtes de la civilisation; les défauts mêmes de ce jeune poëte ne sont pas sans grâce, il semble dédaigner l'ordre et l'enchaînement des faits; il cherche le pathétique; et, dès qu'il a entrevu une situation forte, il s'y plonge sans transition, à la manière de Byron, bien qu'avec des ressources moins puissantes. Il excelle dans les descriptions; mais il se répète souvent, négligence que le cadre étroit de ses poëmes rend généralement plus sensible, et il lui arrive d'affaiblir l'effet qu'il a produit, en se refusant à quelques légers sacrifices.

Pouchkin, dans son poëme des *Bohémiens*, paraît avoir eu pour but de faire contraster les mœurs libres de la vie nomade avec celles des peuples civilisés; on voit qu'il donne la préférence aux premières, quoique le dénoûment de son drame ne leur soit point favorable. Il résulte, au reste, de cette composition que, s'il faut accepter la civilisation avec ses avantages, il faut aussi s'accoutumer à ses chaînes, ou s'attendre à des mécomptes si l'on prétend leur échapper.

L'auteur commence son poëme par une scène animée : une troupe bruyante de Bohémiens s'est arrêtée sur le bord d'un fleuve pour y passer la nuit. Après avoir pris leur repas autour d'un bon feu, ils se sont tous endormis, à l'exception d'un vieillard, inquiet sur l'absence de sa fille. Mais elle paraît bientôt; elle est accompagnée d'un jeune étranger, auquel le vieillard fait un accueil cordial. La jeune fille lui a déjà voué l'amour le plus tendre, et Aléko, pour ne point quitter la séduisante bohémienne, se dévoue à la vie nomade de ses hôtes, sans regretter les villes, d'où son esprit d'indépendance et la persécution l'ont banni. Le vieillard s'étonne qu'Aléko puisse adopter une vie pauvre et vagabonde; il lui fait le récit de la mort d'Ovide, qu'une tradition a conservé dans ces lieux agrestes.

Ce passage, plein de poésie, est empreint d'une profonde sensibilité.

Le poëte laisse écouler deux années, et prélude à la catastrophe par un chant où Zemphira irrite son époux, en lui donnant à comprendre que son âme est ouverte à une nouvelle passion. Les querelles de ménage sont rarement poétiques, et je n'oserais trop affirmer que celle-ci fasse une heureuse exception. Le vieillard essaie de consoler Aléko, en lui racontant l'infidélité de sa propre femme; et ce moyen, comme on doit s'y attendre, lui réussit assez mal. « Zemphira aime un jeune bohémien. Pouchkin, avec sa hardiesse accoutumée, décrit une scène d'amour, à la suite de laquelle un rendez-vous est fixé pour la nuit suivante sur un tombeau voisin de la route. Aléko s'éveille; sa main jalouse interroge sa couche abandonnée; hors de lui, il se lève; il court terrible autour de sa tente. La fatalité le dirige vers la tombe mystérieuse. Il a tout entendu...; il frappe son rival, et, bientôt après, Zemphira elle-même, qui meurt en insultant à son époux, sans remords, et avec la seule douleur d'avoir vu tomber son amant (1). « Le levant brillait des feux de l'aurore. Aléko tenait encore le couteau d'une main sanglante, assis sur la pierre sépulcrale. Les deux corps gisaient devant lui. Le visage du meurtrier était terrible : les Bohémiens l'environnent avec une précaution craintive. On creuse une fosse à quelque distance. Les femmes s'avancent éplorées, et baisent les yeux des deux morts. Le vieillard, assis à l'écart, contemplait le corps de sa fille, muet et dans l'immobilité du désespoir. On enleva ces tristes dépouilles, et le sein glacé de la tombe reçut le jeune couple. Aléko regardait de loin ce spectacle; mais, quand on eut cessé de jeter de la terre sur les corps, il s'inclina, et de la pierre où il était il roula sur le gazon. Alors le vieillard s'approcha, et lui dit : Laisse-nous, homme superbe. Nous ne sommes que des sauvages sans lois. Nous ne savons ni punir, ni torturer; nous n'avons point besoin de sang et de souffrances. Mais nous ne saurions vivre avec un meurtrier. Tu n'es point né pour notre vie agreste, toi qui ne veux la liberté que pour

---

(1) Les bornes dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer ne nous ont pas permis de conserver d'autres fragmens en prose dont l'auteur de cet article avait entremêlé l'analyse du poëme de M. Al. Pouchkin. Il se propose d'en publier bientôt une traduction en vers, et nous pourrons alors dédommager les lecteurs qui auraient désiré plus de détails sur cette production d'un des poëtes modernes les plus originaux et les plus distingués de la Russie. E. H.

toi seul.. Ta voix nous ferait horreur. Nous sommes timides, mais bons; toi, hardi et cruel. Laisse-nous donc... Adieu! que la paix suive tes pas! » J. M. C.

POLOGNE.

28. —* *Poezye Mikolaja Sempa.* — Poésies de *Nicolas Semp;* publiées par M. *Joseph* Muczkowski. Posen, 1827; Deckert et comp. In-12.

M. Muczkowski a entrepris de publier les manuscrits des anciens auteurs polonais des XVIe et XVIIe siècles, qui n'ont jamais été imprimés, et en même tems de réimprimer les ouvrages rares ou peu connus, et qui cependant méritent de l'être. *Nicolas Semp* mourut en 1581; *Martin Bielski,* célèbre historien polonais, son contemporain, l'appelle *un homme savant et le premier poëte polonais après Jean* Kochanowski; mais il ne dit point si cet auteur a publié ses poésies. Le XVIe siècle, si glorieux pour la littérature polonaise, s'écoula; et, à la suite de l'époque jésuitique, les citoyens, oubliant la langue nationale pour un mauvais jargon *latin-monacal*, oublièrent aussi plusieurs ouvrages polonais. Ainsi périt l'ouvrage de *Bernard de Lublin* contre la peine de mort, publié en 1525; ainsi les poésies de Nicolas Semp, publiées en 1583, restèrent inconnues. L'édition entière de cet ouvrage était épuisée, soit par l'effet de quelque incendie, soit par tout autre accident, et personne, après *Martin Bielski,* ne fit plus mention de Nicolas *Semp.* Deux siècles et demi s'étaient écoulés, quand un bibliographe polonais, le comte *Titus Dzialynski,* trouva un seul exemplaire de l'ouvrage de *Semp;* il le présenta au savant *Joachim Lelewel*, qui, dans le second volume de sa *Bibliographie polonaise*, publia la description de cet *unique* exemplaire, comme une rareté bibliographique inappréciable. M. Muczkowski commence son recueil par les poésies de Nicolas Semp. L'auteur, étant mort jeune, n'avait rien publié de son vivant; mais son frère, trois ans après, réunit tout ce qu'il put de ses poésies, et les fit imprimer à Cracovie en 1583. Voici ce qu'il dit dans la préface : « Comme les écrits de mon frère sont disséminés entre les mains des savans, et que je n'en possède moi-même qu'une *très-petite* partie, j'aurais voulu en rassembler un plus grand nombre, mais, dans la crainte que ma faible santé ne m'empêche de publier ce que je possède, je les livre à l'impression, etc. » Ainsi, le recueil des poésies de Nicolas Semp, dont il s'agit, ne renferme qu'une très-petite partie de ses ouvrages. Combien d'autres écrits polonais ont péri par l'effet des guerres, par les *auto-da-fé* des jésuites,

ou par des accidens imprévus! Parmi les poésies de cet auteur on trouve quatre sonnets, la traduction de six psaumes de David, six chants religieux-philosophiques, trois chants en l'honneur des héros polonais; enfin, des épitaphes, des épigrammes, des inscriptions et plusieurs autres pièces fugitives. La langue polonaise, dans les poésies de Semp, est si pure, si soignée, qu'il y a des pièces dans lesquelles il n'y a rien à corriger aujourd'hui; la versification est quelquefois parfaite et jamais négligée. La traduction du pseaume 52, *Quid gloriaris in malitiâ?* est écrite avec tant de verve et d'élégance, que les meilleurs poëtes de notre siècle pourraient se trouver honorés si on la leur attribuait. Une analyse de ces poésies est insérée dans les numéros 266 et 267 de la *Gazette de Pologne* (*Gazeta polska*), journal quotidien, politique, commercial et littéraire; on y remercie M. *Muczkowski* d'avoir ouvert son recueil par un ouvrage si précieux. Nous ne pouvons que lui renouveler les mêmes remercîmens, et prier l'honorable éditeur de continuer d'enrichir la littérature polonaise par des écrits du même genre. M. P.

DANEMARK.

29. — *Der Stern der Weisen.* — L'Étoile des Mages: Recherches sur l'année de la naissance de Jésus-Christ, par le docteur *Frédéric* Munter. Copenhague, 1827. In-8.° de 119 pages avec une gravure.

L'époque précise de la naissance de Jésus-Christ a exercé les chronologistes, dont plusieurs ont soutenu qu'elle précédait de quatre ans l'ère vulgaire. M. Munter, en 1821, avait publié sur cette question un programme qui était une espèce d'appel aux érudits de tout genre, aux numismates, aux astronomes. Après avoir compulsé leurs ouvrages et discuté les opinions, il établit la sienne; et prétend que l'époque véritable de la naissance du Sauveur précède notre ère d'environ six ans, de sorte qu'au lieu de 1828, il faudrait compter 1834. Quel que soit le sentiment qu'on adopte à cet égard, on doit applaudir aux efforts et à la sagacité du célèbre Munter. L'immensité de son érudition ne surprend pas ceux qui déjà connaissent les ouvrages multipliés sortis de sa plume. G.

30. — * *Catholicismens og Protestantismens, etc.* — Le Catholicisme et le Protestantisme, considérés dans leurs constitutions, leurs doctrines et leurs rits, par M. Clausen, professeur de théologie à l'université de Copenhague. Copenhague, 1825. In 8°, 844 pages.

Ce livre est le fruit des études laborieuses de l'auteur et des observations qu'il a recueillies, pendant ses voyages en Allemagne, en Italie et en France. Le titre indique la division principale et le plan de l'ouvrage, qui est devenu célèbre dès son apparition, et dont on publie une traduction en Allemagne. Il a été néanmoins l'objet de critiques amères, et il a attiré de violentes attaques à l'auteur, de la part des adversaires de ses opinions.

31. — *System i den christelige Dogmatick.* — Système de dogmatique chrétienne; par M. P. E. Muller Copenhague, 1826. In 8°, de 480 pag.

Le savant et respectable auteur, après avoir fait long-tems des cours publics de théologie et de morale à l'université de Copenhague, s'est enfin résolu à publier ses manuscrits. L'ouvrage, destiné à servir de base à des cours publics, diffère, sous quelques rapports, d'autres traités du même genre : d'abord, l'auteur réserve beaucoup de développement pour les explications verbales; puis il renvoie à d'autres ouvrages qu'il a précédemment publiés.

32. — *Prædikener, etc.* — Sermons de tous les dimanches et jours de fête de l'année, par M. Mynster, pasteur à l'église de Notre-Dame, à Copenhague. 2 vol. in-8°.

33. — *Kleine theologische Schriften.* — Mélanges de théologie, par *le même* Copenhague, 1825. In-8° de 430 pag.

L'éloquence vraiment chrétienne de M. Mynster, l'excellence de son enseignement religieux et les vertus qu'il pratique, lui ont mérité la vénération du public. Il est en même tems savant distingué et écrivain remarquable par la profondeur d'esprit et la clarté avec lesquelles il traite les sujets qu'il a choisis. Les sermons de M. Mynster forment la lecture favorite de toutes les personnes qui aiment à s'édifier dans le recueillement de la solitude, et ses autres écrits de théologie n'ont fait qu'ajouter encore à son honorable réputation. M**.

ALLEMAGNE.

34. — * *Ueber allein seligmachende Kirche.* — De l'église qui seule enseigne que hors d'elle il n'y a pas de salut. (IIe partie); par M. Carové. Goettingue, 1827; Bandenhoeck et Ruprecht. In-8° de 476 p.

M. Carové avait déjà fait paraître sur l'église catholique romaine un premier volume, dont le savant et respectable M. Lanjuinais a rendu compte dans ce recueil (voyez *Rev. Enc.* t. XXXI, p. 138). L'auteur annonçait alors une suite; il

a tenu parole, et vient d'ouvrir de nouveau un vaste champ et une carrière plus large encore aux discussions théologiques. L'église catholique romaine fait reposer celles de ses doctrines qui l'éloignent le plus des autres communions chrétiennes sur deux dogmes fondamentaux : celui de la damnation éternelle et celui qu'elle seule peut conduire au salut. Ces deux dogmes, qui sont de l'essence du catholicisme, ont principalement soulevé les réflexions hostiles de M. Carové; ils paraissent l'avoir engagé à publier une seconde partie d'un ouvrage dans lequel il combat de tous ses efforts, outre ces deux principes, plusieurs articles de foi de la religion à laquelle il semble avoir déclaré la guerre. La polémique à laquelle il se livre prouve une connaissance profonde des autorités ecclésiastiques; elle mérite sans doute une réponse, et sans doute aussi trouvera-t-il de dignes adversaires dans les nombreux théologiens qu'ont dû former nos séminaires et nos écoles ecclésiastiques. Les bornes tracées à cet article ne nous permettant pas de développemens, nous nous contenterons de désigner sommairement les différentes divisions du livre de M. Carové, et les points qu'il s'est proposé de traiter. Déjà, dans le premier volume, l'auteur avait exposé sa doctrine; aujourd'hui il divise en trois parties celui qu'il fait paraître. Dans la première il établit que l'église romaine professe essentiellement l'intolérance, et il l'examine par rapport au droit, à l'état des sciences et des arts; il discute enfin sa position sous le point de vue de la bienfaisance. Le salut défini par l'église catholique, et auquel elle prétend seule pouvoir conduire, est subordonné, dit l'auteur, à la condition de faire partie de cette communion. C'est là le point dont il part pour arriver à l'examen des différens dogmes. Il combat l'universalité et l'éternité de l'église, en soutenant qu'il y a des nécessités toutes puissantes de tems et de lieux auxquelles cette église a dû se soumettre, quoiqu'elle ait inutilement tenté de lutter contre elles. Plus loin, et après avoir attaqué le dogme de l'infaillibilité papale, il jette un coup d'œil rapide sur l'histoire du catholicisme, comparée au progrès des sciences et des connaissances; il examine ses rapports avec la liberté naturelle. L'organisation libre du gouvernement, dit-il, l'éducation de la jeunesse dirigée vers le but reconnu le meilleur, le soutien des religions diverses, l'obligation de les maintenir dans les bornes d'une tolérance mutuelle, voilà le droit naturel et le devoir d'un état. De tels principes renversent, à quelques égards, l'édifice du catholicisme qu'il prétend en hostilité permanente contre les droits des peuples. A l'appui de son opinion, il tire des histoires de Hollande,

de Bohême, de Hongrie, des États méridionaux de l'Europe, de la France enfin, les exemples des désordres causés par la domination religieuse. Il nous fait voir ce dernier pays, d'abord sous le pouvoir des papes et de l'inquisition, sous le despotisme de Louis XIV; puis, en dernier lieu, il nous le montre aux époques contemporaines, sacrifiant l'école normale à la Sorbonne, étouffant l'enseignement mutuel et lui substituant celui des frères. Sous le point de vue de la bienfaisance, il en compare les résultats dans les pays protestans et dans les états soumis à la foi catholique, et bornant son parallèle à la France et à l'Angleterre, il établit par des calculs la supériorité de celle-ci. Tel est, d'une manière bien sommaire, sans doute, le plan fort large de la première partie de l'ouvrage de M. Carové. Il la termine en concluant d'après l'accumulation d'autorités et d'objections qu'il entasse dans les dix chapitres dont elle se compose, que c'est une erreur, démontrée par les faits, de prétendre que l'église catholique ait seule pouvoir de sauver. Dans la deuxième partie, la religion romaine est rapprochée de la réformation, et l'auteur examine les reproches les plus spécieux faits aux cultes réformés. La différence la plus marquée qu'il trouve entre les deux communions est renfermée dans la manière de répondre à cette question: L'homme, en matière de religion, doit il se soumettre à une autorité absolue? Le catholicisme répond affirmativement, et, d'après l'opinion de M. Carové, la négative devrait être soutenue, puisque prétendre que l'autorité absolue soit admissible, c'est nier la liberté individuelle. Méconnue par l'église romaine, la raison à l'empire de laquelle se soumettent les cultes chrétiens dissidens est défendue par l'auteur, même en ce qui sort des limites du royaume de ce monde. L'indifférence religieuse, et la propension au théisme, que l'on affecte d'imputer au protestantisme, sont repoussées et combattues par M. Carové, qui, passant à la troisième partie de son ouvrage, démontre que l'opposition de l'église catholique aux communions réformées est le résultat du dogme d'infaillibilité que s'attribue la première; dogme qui sera toujours un obstacle insurmontable à la réunion des deux églises. Nous sommes loin de nous flatter d'avoir fait connaître complétement les doctrines de l'auteur; au moins, nous espérons avoir indiqué les points principaux dans la discussion desquels il s'est engagé. Moins sévère que M. Lanjuinais, nous pensons que ce philosophe chrétien a peut-être trop promptement cédé à la répugnance qu'a dû produire sur son ame religieuse la théorie philosophique de M. Carové, qu'il a sur-le-champ rangé dans la classe de ceux dont la prétendue

sagesse n'est que folie devant Dieu. Nous croyons que les objections qu'il élève, si elles ne sont pas toutes fondées, sont au moins assez sérieuses pour mériter un examen approfondi. Mais, pour que M. Carové fût compris plus facilement et pour qu'il pût développer ses raisonnemens avec plus de clarté, il devrait, suivant nous, purger son style des longues périodes qui viennent à chaque instant exercer la patience du lecteur, et renoncer à un système de néologisme fatigant pour l'intelligence de la discussion qu'il présente. L. Du.

35. — *Widerlegung der ehrenrührigen Beschuldigungen welche sich S. D. der regierende Herzog von Braunschweig gegen ihren erhabenen Vormund... erlaubt haben.* — Réfutation des accusations injurieuses que S. A. le duc régnant de Brunswick s'est permises contre son auguste tuteur et contre les personnes qui, pendant sa minorité, ont été chargées de l'administration de ses états, et de son éducation; par le comte C. de Munster. *Deuxième édition.* Hanovre, 1827; Hahn. In-8°. — (Le même écrit a été publié en français et en anglais.)

Le public se trouve inopinément juge d'un procès qui se plaide entre le roi d'Angleterre et le duc de Brunswick; ce prince a commencé l'attaque par un écrit dont l'auteur ne s'est pas nommé et que nous n'avons pu nous procurer. Le roi d'Angleterre a chargé le ministre hanovrien comte de Munster d'y répondre. Cette réponse, imprimée en trois langues, a été distribuée avec profusion; elle se vend publiquement en Allemagne; les journaux en donnent des extraits, tandis qu'aucun journal allemand n'a pu parler de l'écrit du duc de Brunswick. On voit bien que le duc est le plus faible, et le roi le plus fort. Cependant, le public, dont on invoque le jugement, ne peut se prononcer qu'en ayant sous les yeux les pièces des deux parties. Nous sommes ici dans le même embarras que le public. Nous voyons bien la réplique; mais la force des argumens de la partie adverse nous est dérobée. L'avocat de l'accusé parle bien haut; mais nous ignorons jusqu'où allait l'accusation : nous sommes obligés de le deviner par la réfutation; or, on sait bien que tout avocat habile glisse légèrement sur les charges qu'il ne peut nier, et s'attache aux côtés faibles que présente l'attaque. C'est ce que n'a pas manqué de faire le comte de Munster, chargé par le roi d'Angleterre de répondre au duc de Brunswick. Nous comptons pour rien les articles dédaigneux des journaux ministériels anglais contre le plaignant. Le journal *the Times* affecte de traiter le duc de Brunswick en pauvre prince. A entendre ce journal, le

duché de Brunswick n'est guère plus peuplé que la paroisse de Mary-le-Bone à Londres; son armée pourrait être logée toute entière dans l'hospice de cette paroisse; et ses revenus atteignent à peu près au montant des droits du timbre en Angleterre. Il est vrai que le duc a un revenu et un pouvoir bien chétifs, en comparaison de ceux du roi d'Angleterre; mais cela ne fait rien à sa cause. Examinons le fond de l'affaire, autant que nous pouvons le démêler dans la réplique du ministre hanovrien.

Le feu duc de Brunswick, mort à la bataille de Waterloo, ou plutôt des Quatre-Bras, le 16 juin 1815, avait institué par son testament le roi d'Angleterre tuteur de ses deux fils mineurs, nés l'un en 1804 et l'autre en 1806. Cette tutelle entraînait la charge de faire administrer le duché de Brunswick pendant la minorité du prince héréditaire. Malheureusement, le roi d'Angleterre a déjà trop à administrer dans les quatre ou cinq parties du monde; à peine se mêle-t-il de l'administration de son propre royaume de Hanovre. Comment aurait-il pu s'occuper des détails du petit duché de Brunswick, qui ne devait pas avoir pour lui l'importance d'une paroisse de Londres, suivant la comparaison du *Times*? Il paraît qu'il s'en reposa sur le comte de Munster. Or, ce ministre a excité trop de plaintes dans le royaume de Hanovre pour avoir pu bien administrer le Brunswick. C'est le comte de Munster que les Hanovriens accusent d'être l'auteur de la constitution défectueuse qui les régit, et d'avoir rendu à l'aristocratie une influence illégale dans les affaires d'état. Ce ministre a tenté quelque chose de semblable dans le duché de Brunswick; il y a introduit une constitution fort incomplète, et il a eu soin de bien fortifier la caste à laquelle il appartient lui-même. Pendant ce tems, les deux jeunes princes étaient élevés et instruits par deux instituteurs allemands qu'avait choisis le roi d'Angleterre, ou plutôt le comte de Munster. Quand les pupilles grandirent, ils trouvèrent leurs précepteurs insupportables, et se plaignirent d'eux chez le roi leur tuteur. Le roi les exhorta très-sagement à l'obéissance, dans des lettres que le comte de Munster insère dans sa réplique; mais nous n'y trouvons pas les lettres des ducs de Brunswick auxquelles elles servent de réponse; ainsi nous ignorons si la réponse est juste. A l'âge de dix-huit ans, le prince aîné voulut être émancipé; le roi d'Angleterre répondit qu'il ne demandait pas mieux que d'être déchargé du fardeau de la tutelle, mais qu'il pensait que, pour se conformer aux usages allemands, il conviendrait d'attendre jusqu'à l'âge de vingt-un ans. Sans

doute le roi n'avait aucun intérêt à prolonger la tutelle; mais le comte de Munster pouvait avoir quelque intérêt à prolonger son administration; peut-être aussi l'inexpérience du jeune prince inspirait-elle avec raison peu de confiance au tuteur. Quoi qu'il en soit, Georges IV, las sans doute des tracas suscités par son pupille, l'émancipa à l'âge de dix-neuf ans, et lui remit l'administration de son duché. A peine le jeune prince se sentit-il libre qu'il déclara nul tout ce qui avait été fait pour le gouvernement de Brunswick depuis sa dix-huitième année, comme étant émané d'un pouvoir illégal et usurpateur. L'expression était vive et peut-être injuste; mais un jeune prince impérieux qui, pour la première fois, sent qu'il est le maître, ne pèse pas toujours ses paroles. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que la constitution donnée au Brunswick par le roi d'Angleterre se trouve enveloppée dans la proscription; le prince ne veut pas la reconnaître, dit-on, par deux raisons : 1° elle émane de son tuteur; 2° elle restreint le pouvoir transmis par ses ancêtres; cette dernière raison est justement celle qu'allèguent la plupart des princes qui ont donné des constitutions dans des momens d'urgence, et qui ensuite se sentent assez forts pour se jouer de leurs promesses. Ce n'était pas une très bonne constitution que celle du Brunswick; mais elle valait cent fois mieux que le pouvoir arbitraire. En la détruisant, sans la remplacer par une meilleure, le duc risque d'exciter le mécontentement de ses sujets et de tous les Allemands; ce qui serait d'autant plus imprudent qu'il a déjà indisposé contre lui les cours : on ne voit pas quel appui lui resterait dans ce cas. Qu'il ait donc au moins assez de politique pour chercher à gagner l'affection des Brunswickois; alors, il pourra braver les menaces du comte de Munster. Les journaux anglais insinuent qu'il est à regretter que l'on n'ait pas *médiatisé*, c'est-à-dire soumis à une puissance voisine, le duché de Brunswick. Ce duché est voisin du Hanovre; étant *médiatisé*, ce serait du roi de ce pays qu'il dépendrait : peut-être ne serait-ce pas un mal pour les habitans du duché; car, dans ces petits états, les sujets éprouvent trop souvent les fâcheux effets des caprices despotiques des princes, dont rien ne contrôle la conduite, pas même la force de l'opinion publique; mais ce serait très-fâcheux pour le duc de Brunswick : il ne pourrait détourner ce coup qu'en s'unissant étroitement avec ses sujets. Il s'agit encore, dans ce procès, d'un conseiller, M. *Schmidt Phiseldeck*, à qui avait été confiée la direction du théâtre, que le jeune duc a expulsé de ses états, et que le roi de Hanovre a dédommagé par une bonne place, probablement

pour donner une leçon au jeune duc; mais cette affaire minime ne mérite pas d'occuper notre attention.

Le comte de Munster parle de la *désapprobation* et même de l'*indignation* que la conduite du jeune duc de Brunswick a excitée en Allemagne. Le ministre hanovrien sait fort bien qu'on n'a pas habitué le peuple allemand à manifester ses sentimens sur la conduite des princes, puisque la presse est esclave dans ce pays. C'est donc probablement de la *désapprobation* et de l'*indignation* des cours que le ministre veut parler. Cela ne regarde point la nation, et c'est une affaire à arranger entre le duc et les cours. M. de Munster ne peut pas ignorer, d'ailleurs, que sa propre conduite politique a encouru des censures très-sévères, et il ne lui convient peut-être pas de parler de désapprobation publique. Mais ce qui intéresse vivement la nation, c'est d'avoir des institutions libres et stables que le caprice des princes ne puisse pas lui ôter, et que les intrigues des hommes d'état n'aient pas le droit de modifier. D—G.

36. — *Lucubrationen eines Staatsgefangenen, etc.* — Élucubrations d'un prisonnier d'état, écrites dans les prisons de Turin, Milan, Bayreuth, Berlin et Vienne, mises en ordre dans la forteresse danoise de Friedrichsort. Brunswick, 1827; Vieweg. In-8°.

37. — *Fragmente aus meinem Leben und meiner Zeit.*—Fragmens puisés dans ma vie et dans mon tems, par *Jean* Wit, nommé de Dœring. Brunswick, 1827; Vieweg. In-8.°, 480 p.

Ces Mémoires ne peuvent manquer d'exciter la curiosité. Leur auteur se dit parent de M. le baron d'Eckstein; et en effet, M. d'Eckstein est son oncle du côté maternel, et leurs pères, qui étaient juifs, ont tous deux été baptisés par le même évêque, le célèbre Munter. Il parle de feu M. de Serres, comme de l'ami de son père. M. de Serres, émigré, se trouvant à Hambourg, a été très-lié avec les parens de M. Wit. Il se vante d'avoir eu des relations intimes avec presque tous les chefs des sociétés secrètes d'Allemagne, de France et d'Italie, révolutionnaires ou contre-révolutionnaires, et il cherche à le prouver, en révélant leurs noms et leurs secrets. Il a été poursuivi par la police, en France et en Russie, arrêté à Mornex, conduit de prison en prison à Chambéry, transféré à Turin, et de là à Milan; on s'est occupé de lui à Vérone; il a longtems séjourné dans les prisons de Vienne et de Berlin, et ses Mémoires mêmes sont datés d'une forteresse danoise où il les a écrits dans une chambre bien close et bien gardée; et, après

tant d'aventures, l'auteur n'était cependant âgé, en 1827, que de 27 ans!

Son livre contient plusieurs détails curieux sur la révolution du Piémont, bien qu'ils paraissent émanés des archives autrichiennes; sur la police publique et secrète, sur l'état des prisons et l'organisation des contrebandiers en Piémont et en Lombardie; il rapporte quelques anecdotes assez piquantes, quelques mystifications plaisantes du ministère français et de la police piémontaise, et une apologie des Italiennes. Malgré ces avantages, l'ouvrage est révoltant par la fausseté qui y règne, et l'auteur a beau renouveler ses protestations de ne dire que la vérité, ses assertions de n'avoir menti qu'une fois dans ses interrogatoires, de n'avoir jamais indiqué ou chargé ses complices, afin de donner la preuve de son innocence, et même d'être prêt à tout sacrifier pour ses amis, pour la vérité, pour le bien public, on s'aperçoit bientôt qu'il foule aux pieds la vérité et la vertu, dans le temple même qu'il prétend leur ériger. C'est ainsi que, condamnant les trames révolutionnaires, il donne aux accusés des instructions savantes pour ne pas se compromettre dans les interrogatoires, et pour s'évader des prisons. Il parle avec un égal enthousiasme de ses aventures galantes et de la charité chrétienne des sœurs grises de Chambéry. Il fait parade de piété et de confiance dans la providence divine; et cependant il avoue que, dans plusieurs occasions, il a tenté de se tuer; sa naïveté va jusqu'à faire une apologie du suicide. Tour à tour il prêche la morale, et il la blesse; et, dans un dernier chapitre, il l'outrage au point de prétendre « qu'à ses yeux on ne peut être un vrai héros de vertu, que lorsqu'on *a été* un grand pécheur. » Enfin, le même homme qui a tant à se louer de la discrétion d'une foule de personnes bienveillantes, n'a pas honte d'en compromettre un grand nombre par ses dénonciations, et de publier, tout-à-fait hors de propos, des paroles atroces, qui, à l'en croire, seraient échappées à l'un de ses amis les plus intimes, tandis qu'ils voyageaient ensemble. Pour tout dire, c'est lui qui, par de noires calomnies, a provoqué, il y a trois ans, l'inquisition politique prussienne à faire arrêter en Saxe M. Cousin, qui cependant, ayant obtenu d'être confronté avec lui, l'a terrassé par les démentis les plus formels.

En revanche, M. Wit s'est fait l'apologiste des gouvernemens légitimes absolus, et surtout du gouvernement *autrichien*, et il paraît que l'on a reconnu ses bonnes dispositions, car aussitôt après la publication de ces Mémoires, leur auteur a été mis en liberté, afin sans doute de pouvoir achever plus prompte-

ment son travail sur les sociétés secrètes de France, auxquelles il a promis de consacrer des chapitres détaillés.

Nous terminerons cet article par une traduction de ses révélations sur les *Sanfédistes*, dont il prétend (p. 37) avoir déjà dénoncé la ligue, en 1821 et 1822, au cabinet autrichien.

M. Wit remarque d'abord (p. 38) que le duc de Dalberg avait trouvé, dans les papiers d'un émigré français mort à Turin, les statuts *della Societa della santa fede* et les preuves de ses ramifications jusqu'à Nîmes et Avignon. Une copie des mêmes statuts fut trouvée, suivant lui, dans la doublure d'une chasuble qu'un de ses amis avait achetée chez un fripier de Turin. Il ne cite aucun de leurs articles, mais il caractérise la société de la manière suivante :

« Les desseins des *Sanfédistes*, dit-il p. 39 et suiv., se rattachent en même tems à la politique et à la religion; ils veulent, quant à l'église, tout ramener à l'état qui existait avant la révolution. Mais, comme ils savent bien que cela est impraticable, ils y joignent un autre projet qui semble jouir de plus de popularité. Ils veulent détruire la puissance autrichienne en Italie, et se proposent de former une Italie, sinon une et indivisible, du moins *tri-une*, qui, intimement confédérée, serait placée sous la direction suprême du pape. Le pape Pie VII était le chef *avoué* de cette ligue, et Léon XII, assure-t-on, lui a succédé en cette qualité. Selon les exigences du moment, la société prend différens noms; c'est ainsi que ces ligueurs se sont déjà fait appeler : *Consistoriali*, *Crocesegnati*, *Crociferi*, *Soc. della santa fede*, *del Anello*, et même *Soc. des Brutus*. Le célèbre auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* en était le chef provincial en Piémont; le comte Borgarelli, président du sénat; l'archevêque de Turin et le vicaire-général d'Asti lui succédèrent dans cette charge. Mais le véritable chef de cette ligue, pour l'Italie supérieure, est, suivant l'auteur, le duc de M. (Modène), auquel, bien qu'il soit très-proche parent de la maison d'Autriche, on attribue néanmoins des vues ambitieuses qu'il espère réaliser à l'aide de la France qui est entrée dans cette ligue. Car le gouvernement français (non la France), dit-il toujours, seconde les entreprises des *sanfédistes*, soit parce qu'ils ne font qu'un avec les jésuites, soit parce qu'on espère atténuer ainsi ou détruire la puissance autrichienne en Italie. Les Sanfédistes (p. 41) haïssent l'Autriche, non-seulement parce qu'elle est trop prudente pour accorder au clergé une grande influence sur le temporel, mais parce qu'ils craignent que la tiare vienne un jour décorer le front d'un prince autrichien. Au reste, c'est en Piémont où cette ligue, qui compte le roi

ême parmi ses membres (1), paraît la plus puissante. On ompte trois grades dans la société. Tous les membres sont bligés, par serment, de rapporter tout ce qu'ils savent à leurs upérieurs. C'est ainsi qu'ils forment une véritable police secrète; et la police de l'État n'est là que pour exécuter les ordres ue la ligue lui donne. Les membres qui n'ont point de fortune uissent d'un traitement mensuel, que l'on augmente ou que on diminue selon le nombre et l'importance de leurs rapports. a ligue ne compte, parmi ses adeptes, qu'un petit nombre hommes dans la force de l'âge, et n'admet point de jeunes ens, à l'exception de quelques prêtres ambitieux. Mais la pluart des anciens nobles et des membres du haut clergé apparennent à cette société. Le but de la masse des ligueurs se ontre à découvert (p. 43) dans la réponse naïve que fit un e leurs chefs, le comte *Lamotte Saint-Martin*, inspecteur de Université et des écoles dans la province de Verceil, à un rofesseur qui lui avait fait des remontrances sur l'augmentaon du prix des études et les difficultés apportées à l'instruction ublique, par suite desquelles toutes les écoles seraient bientôt ésertes. « Tant mieux, répliqua le comte, voilà ce que nous oulons. Ce sont ces maudites lumières, ce sont les Universités, ui ont fait la révolution; notre roi n'a pas besoin de savans, il n'en veut pas. » Cette société (p. 44) est répandue dans utes les contrées de l'Europe. Un prince souverain en Alleagne lui a appartenu jusqu'à sa mort. En ce moment encore, prince Hohenlohe-Schillingsfurst s'y trouve affilié, et pluieurs personnes prétendent qu'il est même à sa solde. Les liueurs sont si intimement liés avec les jésuites, qu'on ne sauit dire quelle est celle des deux sociétés qui se trouve au rvice de l'autre; mais vraisemblablement elles suivent la axime :

Hanc veniam damus petimusque vicissim.

Au reste, si, comme on l'a dit, les *Carbonari* se servent du te maçonnique Mizraïm, les Sanfédistes se sont approprié n autre rite, et il leur est permis de s'en servir librement, noique le pape, par une bulle fulminante, ait anathématisé us les franc-maçons. »

***

38. —* *Lehrbuch der Literatur-Geschichte.*—Manuel de l'hisire de la littérature, par *Louis* Wachler. Leipzig, 1827. In-8°.

---

(1) L'auteur rappelle, p. 108, que ce roi, lors des mouvemens rélutionnaires, plaça son pays sous la sauvegarde particulière de la inte Vierge.

On ne conçoit pas qu'il soit possible de renfermer dans 570 pages tout ce que contient ce volume, et l'on pourrait croire que M. Wachler ne donne ici qu'un aride catalogue, si l'inspection de son livre ne prouvait, au premier aperçu, qu'il a suivi et développé un système raisonné. Les progrès de l'esprit humain y sont présentés depuis la naissance de l'écriture jusqu'à nos jours, et les sources auxquelles il faut puiser pour compléter son instruction sont toujours indiquées au bas de chaque article. Les littératures indiennes et persanes sont à la tête de l'ouvrage avec la mention des travaux des érudits modernes qui ont cherché à les faire connaître parmi nous. Ici ont dû trouver leur place les noms de MM. *Klaproth*, *Abel Rémusat*, *Silvestre de Sacy*, *A. G. Schlegel*. A la section des Égyptiens se joignent quelques notices sur les Araméens et sur les Hébreux; puis on se trouve chez les Grecs, et l'on parcourt en trois sections tout ce que cette nation et Rome ont donné aux lettres et aux sciences dans les cinq siècles qui ont précédé et dans les cinq siècles qui ont suivi Jésus-Christ. Ce ne sont pas de sèches assertions, ce sont des narrations et des jugemens. Ainsi M. Wachler montre la poésie épique conduisant à l'histoire au moyen de l'intermédiaire des *cycliques*. D'abord il y eut des traditions héroïques et des généalogies; bientôt on se mit à raconter l'origine des villes; enfin on écrivit aussi des faits contemporains. M. Wachler nous fait connaître les historiens, et en général les auteurs dont le tems a détruit les ouvrages. Hécatée, Hellanicus, Hippys, Phérécyde, etc. Un chiffre placé à côté de leur nom marque l'époque présumée de leur existence. Les principales éditions d'œuvres et de fragmens sont signalées à l'attention du lecteur. Nous regretterons au sujet de Xénophon que l'on n'ait pas fait mention ni de celle de M. Gail, ni de ses travaux sur les écrits de cet historien. On n'a pas mieux traité notre savant compatriote pour ce qui concerne Thucydide. Enfin, quant à Ctesias, la narration de ce qu'a fait M. Albert Lion se serait trouvée bien convenable à côté de l'excellente édition du jeune et docte professeur Bæhr. La géographie, les mathématiques, l'astronomie des Grecs et des Romains sont ensuite exposées avec le même soin, et l'on arrive à l'an 336 avant Jésus-Christ pour aller selon les mêmes subdivisions jusqu'à l'an 14 après sa naissance, ce qui comprend tout l'intervalle écoulé depuis Alexandre jusqu'à la mort d'Auguste. Enfin on quitte l'antiquité qui, d'après l'auteur, s'arrête à l'an 500. Le moyen âge a mille ans de durée, et se termine à l'année 1500. Examinant tout ce que les Grecs, les Arabes, les Syriens, les Perses, les Chinois et les Juifs ont produit pen-

dant ces dix siècles, et jetant sur l'Occident un vaste coup d'œil scientifique, sans rien oublier des littératures nationales, de leurs caractères distinctifs, ni des sciences, non plus que des écoles où on les enseignait. Les légendes et les chroniques composent un genre spécial, d'un intérêt majeur; mais on comprend combien ici toutes les citations doivent être incomplètes, et ce serait mauvaise foi que d'en quereller l'auteur. Il faut le louer plutôt du soin qu'il a mis à rassembler les notions les plus utiles en ce genre, et les sources à consulter sur l'histoire de chaque pays. Les *tems modernes*, à partir de 1500 jusqu'en 1826, ne peuvent ici présenter tous les titres des livres que proclament chaque année le Bulletin de la librairie et le Catalogue de la foire de Leipzig; mais aussi n'est-ce pas là ce que M. Wachler a voulu. On pouvait cependant exiger plus, quant à l'indication des sociétés savantes et de leurs mémoires. La littérature particulière à chaque peuple fait toujours l'objet d'un paragraphe, et la revue des sciences se fait aussi selon le même procédé. Mais que peut-on dire en 20 pages sur les productions qui ont distingué la France depuis François Ier jusqu'en 1826? Aussi, dans la liste des poëtes qui court depuis Marot jusqu'à M. Béranger, se trouvent oubliés bien des favoris des Muses. Il y a aussi des lacunes dans la section historique; mais, tel qu'il est, le livre de M. Wachler est excellent. Une seconde édition pourra lui donner ce qui lui manque; alors il pourra véritablement servir de catalogue raisonné aux savans et aux gens de lettres qui veulent donner à leurs études une direction méthodique. P. DE GOLBÉRY.

39.—* *Dante Alighieri's lyrische Gedichte.* — Poésies lyriques de Dante Alighieri, en italien et en allemand, traduites par *Ch. L.* KANNEGIESSER. Leipzig, 1827; Brockhaus. In-8° de 489 p.

Les poésies lyriques du Dante sont généralement peu connues; écrasés par la célébrité de la *Divina Commedia*, les sonnets, les canzoni, etc., de ce poète étaient ou ignorés ou laissés dans l'oubli, à tel point que beaucoup de littérateurs même n'en soupçonnaient pas l'existence. L'auteur de la traduction en vers allemands que nous annonçons, M. *Kannegiesser*, a rendu un véritable service aux amis des lettres, en exhumant en quelque sorte ces opuscules. Sa modestie nous fait connaître, dans la préface de son livre, qu'il doit beaucoup aux soins et à la coopération de deux savans compatriotes, MM. de *Ludemann* et *Karl Witte*, pour l'intelligence de certains passages de cet auteur, souvent difficile à comprendre, et surtout dans des poésies fugitives, inspirées quelquefois par un évé-

nement qui, n'ayant aucune importance historique, n'a pu parvenir jusqu'à notre connaissance. Cet aveu honorable pour M. Kannegiesser ne lui enlève pas au surplus le mérite qui lui est propre, celui de nous avoir donné un ouvrage qu'on peut appeler tout-à-fait neuf dans son genre; ouvrage qui atteste d'ailleurs de longues et profondes recherches, et qui renferme des annotations précieuses pour l'explication des sujets que chante le poëte, dont elles sont une sorte de clef. Ce qu'il y a surtout de remarquable dans la traduction de M. Ch. Kannegiesser, c'est la fidélité scrupuleuse avec laquelle il transporte dans sa langue les vers de Dante. On les trouve en effet reproduits, non seulement quant aux idées, mais encore quant au rhythme et à la mesure. Il est vrai de dire que toute autre langue que l'allemand se serait peut-être refusée à une imitation aussi parfaite, et qu'il a fallu toute la richesse et l'abondance de cet idiome pour avoir pu traduire un poëte vers pour vers avec élégance, et en conservant dans tous leurs développemens les pensées de l'original. La canzone 17 offre une singularité remarquable; elle est, dans l'original, composée de vers alternativement italiens, latins et provençaux, ou plutôt écrite dans la langue qu'on appelait alors *romance*. Le traducteur a cru devoir conserver ce caractère d'étrangeté, et nous a rendu cette pièce en français, allemand et latin. Dans une note, à la fin de son volume, M. Kannegiesser nous apprend que cette bizarrerie n'est pas une création de Dante, mais que les Provençaux étaient dans l'usage de publier de pareils ouvrages. Il cite, à l'appui de son opinion, une chanson écrite en sept langues différentes, en l'honneur de Béatrix de Montferrat, par le poëte provençal Rambaud de Baqueiras. En résumé, l'ouvrage que nous annonçons est un titre incontestable à la reconnaissance de tous ceux qui s'occupent de littérature. L. Dh.

40. — *Catalogus artificum, sive architecti, statuarii, sculptores, cœlatores et scalptores Græcorum et Romanorum litterarum ordine positi à Julio Sillig.* — Catalogue des artistes ou architectes, statuaires, sculpteurs, graveurs, etc., de la Grèce ou de Rome, disposé par ordre alphabétique, et augmenté de trois tables synchronistiques, par *Julius* Sillig. Dresde et Leipzig, 1827. In-8°.

M. Sillig est un jeune savant qui ne néglige rien de ce qui peut être utile aux progrès de la science de l'antiquité. On l'a vu entreprendre de grands voyages pour collationner au loin des manuscrits. En 1824, il a fait à Paris un assez long séjour; alors il s'occupait surtout des derniers livres de Pline,

et de l'état des arts chez les Grecs et chez les Romains. Nous voyons paraître aujourd'hui l'un des résultats des travaux qu'il a commencés parmi nous. Il existait déjà un catalogue, comme celui que nous annonçons : il se trouvait joint au traité sur la peinture, par *Junius*, et Grœvius le publia avec ce traité, en 1694; mais ce catalogue, devenu fort rare, était tellement fautif et incomplet que M. Sillig a fort bien fait de le recomposer de nouveau. Les découvertes modernes ont d'ailleurs révélé les noms de beaucoup d'artistes inconnus, il y a cent quarante ans. Mais ce n'est là que le moindre mérite du livre de M. Sillig. Les notices biographiques qu'il nous donne sont accompagnées de recherches exactes et scrupuleuses ; on n'a rien omis de ce que les savans ont constaté; et quand on a eu recours aux anciens, on a toujours fait un examen rigoureux des textes et des leçons adoptées dans les meilleures éditions. Par exemple, M. Sillig a opéré beaucoup de rectifications dans le texte de Pline, d'après l'autorité d'un manuscrit de la Bibliothèque royale. Il se dispose d'ailleurs à publier les livres de cet auteur qui ont rapport à l'histoire de l'art. Les trois tables synchronistiques sont d'un grand intérêt. Non-seulement on y a porté tous les noms d'artistes dont l'existence se rapporte à une époque déterminée; mais, afin de mieux diriger le lecteur, on a ajouté en regard les événemens les plus marquans de l'histoire, selon les olympiades et selon les années avant J. C. La première table commence à la naissance de l'art et s'étend jusqu'à Phidias. La seconde, partant de ce point, atteint l'époque de Lysippe et d'Apelle. La troisième comprend l'espace qui sépare Alexandre de la mort de Pline. La dédicace, adressée à M. Bœttiger, renferme aussi des conjectures et des observations d'un grand intérêt. M. Sillig est connu dans le monde savant par une bonne édition de Catulle, dont nous avons rendu compte, et par son active collaboration aux principaux recueils littéraires et philologiques. P. DE GOLBÉRY.

SUISSE.

41. — * *Plan d'améliorations pour le collége de Genève*, proposé par *Jean* HUMBERT, ministre, professeur de langue arabe, etc. Genève, 1827; P. Ledouble; Paris, J.-J. Paschoud. In-8° de 222 pages.

M. le professeur HUMBERT, connu depuis long-tems par les services qu'il ne cesse de rendre à l'instruction publique, continue avec zèle et courage ses attaques contre les vieilles routines de l'enseignement, les préjugés de collége, et toutes ces

pratiques surannées que protégent victorieusement, même à Genève, l'habitude, l'indifférence, et surtout la crainte d'innover. Le célèbre professeur Decandolle, si digne d'élever la voix pour le bien de sa patrie, avait demandé à la Compagnie académique une révision complète de l'enseignement usité dans les classes : M. Humbert, qui, dès 1821, s'était occupé des moyens de perfectionner à Genève les études littéraires, s'est hâté de répondre à cet appel, et il vient de publier un ouvrage de quelque étendue, fruit de ses nouvelles réflexions. Au milieu de beaucoup d'observations d'un intérêt purement local, ce livre en renferme un plus grand nombre encore qui peuvent être utiles à tous les pays, et il mérite l'attention de quiconque est persuadé que l'éducation fait tôt ou tard la destinée des peuples.

On pourrait, à ce qu'il nous semble, trouver çà et là trop peu d'ordre dans la succession des chapitres, des détails trop minutieux, quelques erreurs de fait, quelques paradoxes, qui d'ailleurs ne sont pas nouveaux, sur les concours et en général sur l'émulation; peut-être aussi l'auteur, qui écrit ordinairement très-bien, s'est-il laissé aller de tems en tems à des formes irrégulières, à des mouvemens trop brusques dans le style; quelquefois même sa conviction est si forte qu'il en exagère l'expression, et qu'un ton tranchant, impérieux, vient prendre la place de cette douce modération qui est beaucoup plus persuasive. Mais, quelque rigoureux que l'on soit pour ces fautes de détail, il est impossible de ne pas être frappé des nombreuses qualités qui les effacent. Le plus tendre intérêt pour l'enfance, la connaissance profonde des exercices et des leçons qui lui conviennent, un plan généralement sage et praticable, des pensées justes, vraies, salutaires, et ces pensées exprimées souvent d'une manière piquante et originale, voilà plus qu'il n'en faut pour justifier le bruit que ce livre a fait à Genève, et l'estime que lui accorderont sans doute tous les juges qui le liront avec impartialité.

Il paraît que la vivacité de quelques traits, échappés à l'auteur dans le feu de la composition et l'ardeur de son amour pour le bien, lui a suscité des démêlés parmi ses compatriotes. Nous avons sous les yeux une brochure intitulée : *Réponse à M. le ministre et professeur J. Humbert*, par *J. M. Villemin*, régent (Genève, 1827). Cette apologie, où la réfutation n'est pas toujours fort délicate, est, on n'en peut douter, l'œuvre d'une méprise; car M. le régent prend toujours pour lui les reproches adressés par M. le professeur au collége de Genève, et même à plusieurs colléges de France, d'Italie, d'Angleterre.

Il est probable que M. Humbert n'a point répondu ; mais il a dû être affligé de voir qu'on se méprît ainsi sur ses intentions. Il développe théoriquement ce qui pourrait être ; on y voit une accusation directe contre ce qui est. Il propose quelques perfectionnemens : on y voit une satire personnelle. C'est là l'inconvénient d'écrire, même sur des questions générales, dans une petite république. Les citoyens s'y touchent de trop près pour que les moindres remarques n'excitent pas des soupçons, des récriminations, des querelles. Nous sommes plus heureux en France : on pourrait faire vingt volumes de critique spéculative sur l'administration, les tribunaux, l'instruction publique ; personne ne s'y croirait offensé. Peut-être, il est vrai, ne profiterait-on guère des avis de l'auteur, qu'on ne manquerait pas d'appeler un prédicateur sans mission, un songe-creux, un homme à projets. Souhaitons, pour l'honneur de Genève et pour la satisfaction d'un aussi bon citoyen que M. Humbert, qu'il en soit autrement dans sa patrie.

42. — *Vocabulaire grec-français par familles*, suivi d'un tableau alphabétique des mots français dont le correspondant grec a un régime particulier ; par *Louis* Longchamp. Genève, 1827 ; P. Ledouble ; Paris, J. J. Paschoud. In-8° de xvj et 300 pages.

M. Humbert, dans son *Plan d'améliorations* (voy. *ci-dessus*, p. 147), parle ainsi de cet ouvrage : « On a raison de suivre la méthode des thèmes grecs dans nos classes, où elle se perfectionne chaque jour, grâce aux bons livres élémentaires qui se publient à Genève. Un ouvrage récent, et qui manquait à l'instruction publique, favorisera encore cette étude ; c'est le *Vocabulaire grec-français par familles*, composé par M. Longchamp, qui a eu soin d'écarter de son recueil tous les termes rares, tous ceux qui appartiennent à la langue poétique, et d'indiquer exactement le régime des adjectifs et des verbes. » Nous ne doutons point que, parmi les livres élémentaires dont le savant professeur fait ici l'éloge, il n'ait eu l'intention de comprendre la *Grammaire grecque* et le *Cours de thèmes grecs*, publiés par M. *L. Vaucher*, docteur-ès-lettres : fort bons ouvrages que nous avons annoncés autrefois, et qui continuent de jouir, en Suisse et en France, d'un succès mérité. Le *Vocabulaire* de M. Longchamp, imprimé avec correction, et même avec élégance, nous semble destiné à un succès non moins honorable dans les établissemens d'instruction, où l'on fait étudier les mots primitifs de la langue, concurremment avec sa grammaire. C'est là que l'usage journalier qu'on fera certainement de ce livre en prouvera de plus en plus le mérite et l'utilité.

J.-V. Le Clerc.

ITALIE.

43. — *Della maschina dell' uomo, de' suoi rapporti in generale, ed in particolare di quelli esistenti fra le esterne e le più nobili sue interne parti, etc.* — De la machine humaine, de ses rapports en général, et en particulier de ceux qui existent entre les parties extérieures de l'homme et ses organes intérieurs les plus nobles : tableau médico-physique; par le docteur Usiglio. Florence, 1826.

L'auteur, après avoir tracé dans une rapide esquisse la description de la machine humaine, voulant donner une idée des forces vitales, démontre la nécessité du concours des forces extérieures pour que les autres achèvent les fonctions auxquelles elles ont été destinées. Il traite ensuite de la dépendance réciproque des organes. Les variétés qu'on observe dans les individus de l'espèce humaine, lui fournissent l'occasion de se livrer à des recherches importantes sur l'influence qu'elles exercent sur le développement et le cours des maladies. L'auteur examine aussi les rapports existans, dans l'état de santé, entre le visage et la surface extérieure du corps, d'une part, et les viscères, de l'autre; et il rapporte tout ce que l'observation nous a fourni jusqu'ici de plus remarquable à cet égard. Il indique en même tems combien la médecine pourrait profiter de ce genre de rapports et d'observations, et recommande à ceux qui cultivent cette science de s'en occuper spécialement. Il traite enfin des degrés de probabilité de la médecine, de son état actuel, et il propose les méthodes qui pourraient, selon lui, contribuer à ses progrès. F. S.

44. — *Igiologia, etc.* — Hygiologie; par le Dr *Achille* Vergari. Naples, 1826. Petit in-8° de 268 pages.

M. le docteur Vergari est auteur de beaucoup d'ouvrages faits et de beaucoup de plans d'ouvrages à faire, comme il le dit dans l'introduction de son livre. Il nous dit aussi que son ouvrage contient environ 3,500 préceptes pour conserver la santé et obtenir la plus grande longévité possible; il parle de ses travaux avec une extrême confiance, et il compte sur un succès assuré; mais les préceptes et les règles hygiéniques qu'il propose ne sont guère que des compilations indigestes, des emprunts faits sans choix et sans discernement à un grand nombre d'écrivains. La division des tempéramens, qu'il a inventée, ou plutôt rêvée dans son traité, est fondée sur la sensibilité dont le système nerveux de chaque individu est doué. Malgré les erreurs graves et les idées fausses dont cet ouvrage est rempli, l'approbation du

réviseur ou censeur, placée à la fin, le déclare digne des plus grands éloges. FOSSATI, D. M.

45. — * *Compendio di anatomia fisiologico-comparata, etc.* — Abrégé d'anatomie physiologique comparée à l'une des écoles de médecine et de chirurgie du grand hôpital de Santa-Maria-Nuova à Florence; par le Dr *Philippe* UCCELLI. Florence, 1825 27; V. Batelli et comp. 6 vol. in 8°, avec pl.

L'Italie n'avait pas encore de semblable traité pour l'instruction de la jeunesse qui se consacre à l'étude de la médecine et de la chirurgie. M. Uccelli a résumé, dans son ouvrage, avec beaucoup de clarté et de précision, les connaissances et les découvertes modernes relatives à l'anatomie physiologique comparée. On y trouve le résultat des travaux et des recherches des physiologistes les plus distingués, tels que *Bichat*, *Mascagni*, *Cotugno*, et MM. *Portal*, *Boyer*, *Scarpa*, *Cuvier*, *Gall*. Si l'auteur n'a point accru par lui-même le nombre des découvertes dont il rend compte, il a eu du moins la possibilité de confirmer les observations de ses savans prédécesseurs par les résultats de sa propre expérience. F. S.

46. — *Sulla storia de' mali venerei, ecc.* — Sur l'histoire des maladies vénériennes; lettres de *Dominique* THIENNE, D. M., de Vicence. Venise, 1823. In-8°.

La question de savoir si la maladie vénérienne était connue en Europe avant la découverte de l'Amérique, ou si nous la devons au retour des premiers navigateurs du Nouveau-Monde, a été agitée depuis trois siècles par différens écrivains, anciennement par *Massa*, *Fracastore*, *Fallope*, *etc.*; plus récemment, par *Astruc*, *Van Swieten*, *Gistanner*, *Swediaur*, *Sprengel*, *etc.*; et malgré leurs savantes recherches, le public n'a pas pu savoir définitivement à quelle des deux opinions s'arrêter. M. Thienne a réuni dans son ouvrage les pièces de ce grand procès; il les a pesées avec une sage critique, et il a résolu la question, en prouvant que cette affreuse maladie avait déjà exercé ses ravages bien avant la naissance du fameux navigateur italien. Que les peuples cessent donc de se calomnier réciproquement et de s'adresser des reproches à ce sujet : la syphilis n'est pas plus d'origine américaine, celtique, française ou napolitaine, que la petite-vérole, le typhus, la scarlatine et tant d'autres infirmités qui affligent l'espèce humaine.

Cet ouvrage se compose de lettres que l'auteur adresse à plusieurs célèbres médecins. Ces lettres sont fort bien écrites, pleines d'une érudition vaste et profonde, qui est le fruit de pénibles et laborieuses recherches. — En appréciant les con-

naissances de l'auteur comme médecin, nous aimons à recueillir ses observations sur le caractère et la nature de la syphilis, aux époques où cette maladie s'est présentée avec des caractères épidémiques, quand l'infection se communiquait à la manière des autres maladies contagieuses, et se présentait avec expulsion à la peau sous des formes très-différentes. On ne lira pas sans intérêt les faits d'après lesquels l'auteur établit une sorte d'analogie et d'identité entre plusieurs maladies, telles que l'éléphantiasis, la lèpre, l'infection vénérienne du Canada, le sibbens d'Écosse, le radzygé de Norvége, le saws d'Afrique, le pan d'Amérique, la maladie de Scherlieno dans le Tyrol, etc.

Quoique nous ne soyons guère partisans des ouvrages d'érudition en médecine, nous pouvons néanmoins recommander celui-ci avec confiance à nos lecteurs, parce qu'il contient un très-grand nombre de faits intéressans à connaître.

FOSSATI, D. M.

47. — *Saggio sulle terme Rosellane, etc.* — Essai sur les thermes de Roselle; par le Dr *Gio.-Gualberto* UCCELLI. Florence, 1826. In-8°.

Roselle, jadis célèbre parmi les villes de l'ancienne Étrurie, n'est plus connue aujourd'hui que par ses eaux thermales. M. Uccelli, entraîné par le désir de faire connaître son pays natal, semble oublier, dans les premiers chapitres de cet ouvrage, le sujet qu'il s'est proposé de traiter. Après s'être occupé de recherches qui ne peuvent intéresser que les antiquaires, il consacre ses pages à des observations sur l'état de l'atmosphère dans cette partie de l'Étrurie, et sur les moyens les plus propres à prévenir ou à diminuer ses effets pernicieux. Il présente ensuite une sorte de statistique minéralogique de la province et la description topographique des thermes de Roselle, ainsi que l'analyse de leurs eaux, que d'autres savans, et surtout le professeur Gazzeri, avaient donnée avant lui. Il s'efforce enfin de justifier la réputation de ces bains, et de prouver l'efficacité de leurs eaux salino-gazeuses.

F. S.

48. — *Dell' acquedotto e della fontana maggiore di Perugia, etc.* — De l'aquéduc et de la grande fontaine de Pérouse, ornée des sculptures de *Nicolas* et de *Jean de Pise*, et d'*Arnolphe de Florence :* Discours académique prononcé, le 23 février 1827, dans une séance littéraire, par *Giov. Battista* VERMIGLIOLI, avec des *Notes explicatives,* et un *appendice* contenant des documens inédits. Pérouse, 1827; Vincenzio Bartelli. In-4° de 62 pages.

L'objet de la séance dans laquelle ce discours fut prononcé, était de célébrer le rétablissement de la magnifique fontaine de Pérouse, qui manquait d'eau depuis le milieu du XVIIe siècle; l'aquéduc destiné à l'alimenter avait besoin de réparations que les circonstances n'avaient point permis d'y faire. Privée ainsi de sa principale décoration, cette fontaine perdait beaucoup de son prix, comme monument des arts, et ses belles sculptures auraient enfin subi l'action du tems, si l'on avait négligé les soins nécessaires pour leur conservation. Le discours et les notes sont remplis d'une érudition dont l'histoire des arts ne manquera pas de profiter. On y apprend que le premier hydraulicien qui amena aux fontaines de Pérouse des eaux abondantes, au moyen de l'aquéduc qu'on vient de réparer, était un Hollandais nommé *Cornelius* MEYER. A cette époque (vers le XIIIe siècle), l'Italie paraissait avoir oublié la partie de l'art de construire qui s'occupe de la distribution des eaux; mais cet oubli ne dura point, et le tems vint où l'Italie enseigna l'hydraulique aux autres peuples, et leur fournit des ingénieurs habiles dans la pratique de cette science. On remarque encore que les magistrats de Pérouse, ayant désiré confier la direction des travaux de leur fontaine au Florentin ARNOLPHE, sculpteur et architecte, le demandèrent au roi de Naples qui l'employait alors, et que cet artiste fut l'objet d'une négociation diplomatique, comme l'illustre astronome CASSINI le fut du tems de Louis XIV, quand ce monarque voulut l'acquérir pour la France.

On voit que les habitans de Pérouse savent célébrer dignement les bienfaits des arts. On peut douter cependant qu'en voyant leur belle fontaine répandre de nouveau des eaux limpides et abondantes, ils aient éprouvé un plaisir aussi vif que celui dont jouirent les habitans de Coulanges-la-Vineuse, ville de Bourgogne, lorsque l'ingénieur français PITOT eut fait couler une fontaine dans cette ville jusqu'alors privée d'eau. On contemplait dans une sorte d'extase un spectacle si nouveau; on ne pouvait s'en arracher; on eût voulu se baigner dans le bassin de la fontaine, dit l'historien de l'académie: un vieillard infirme et aveugle s'y fit transporter et voulut y tremper ses mains, afin d'être bien assuré de la précieuse acquisition que sa ville natale venait de faire.

Lorsque l'aquéduc de Pérouse commença à répandre dans cette ville les eaux que Mayer y avait réunies, au lieu de les distribuer avec équité, suivant l'intention des magistrats, de nombreux abus diminuèrent la part des citoyens à ce nouveau bienfait, et des vols audacieux le firent presque évanouir. Il

fallut que les lois s'armassent d'une excessive sévérité pour arrêter ces déprédations; et ce frein ne suffisant pas encore, on dut recourir aux foudres de l'église. C'est à peu près ce qui se passa plus tard à Paris, lorsque cette capitale fut mise en possession de fontaines plus abondantes et plus multipliées; les abus de concessions particulières privèrent aussi le public d'une grande partie des eaux qui lui étaient destinées; et, si les lois n'eurent pas à sévir contre les voleurs d'eau, c'est que cet aliment de première nécessité n'était pas amené par des aquéducs à découvert. Ces observations, et d'autres qu'il serait facile d'y ajouter, font assez voir que le discours de M. Vermiglioli n'est pas seulement un hommage rendu aux arts, mais fournit aussi des renseignemens précieux et instructifs. Y.

49. — *Della Storia di Chieri, etc.* — Histoire de Chieri, divisée en quatre livres; par M. *L.* Cibrario. Turin, 1827; J. Pic. 2 vol. in-8°.

La ville de Chieri, ou *Quiers*, en Piémont, est au nombre des républiques qui se signalèrent pendant le moyen âge dans la carrière orageuse de la liberté. Les annales de ce petit peuple, éparses jusqu'ici dans des chroniques imparfaites, viennent d'acquérir un nouveau degré d'intérêt par la publication qui nous occupe. M. Cibrario embrasse dans sa narration les événemens les plus remarquables qui appartiennent à son sujet, depuis la fin du xe siècle jusqu'à la paix de Cateau-Cambrésis, ou le règne d'Emmanuel Philibert; les guerres, les traités, la politique extérieure, les lois, l'administration en général et les luttes entre le peuple et le parti de l'aristocratie qui agitèrent long-tems ce pays, ressemblent à ce qui se passait alors dans la plupart des républiques italiennes; mais notre auteur s'appuie sur des chartes et des preuves irrécusables qui confirment les notions que nous avions déjà sur l'histoire de ces républiques; il rappelle les noms des principales familles de Chieri, parmi lesquelles quelques-unes, telles que celles de *Broglie* et de *Crillon*, devenues françaises, ont passé dans les pays étrangers, et y ont étendu leur illustration. Le second volume est exclusivement consacré aux documens et aux pièces justificatives. M. Cibrario a senti qu'il n'est plus permis d'écrire l'histoire au hasard, ou de marcher sur les traces des historiographes qui nous ont légué des nobiliaires et dont les longues compilations étonnent ou séduisent encore la médiocrité. La diction de M. Cibrario est correcte, mais peut-être trop uniforme; cet écrivain, qui ne manque pas d'ailleurs d'imagination, ne s'est pas assez attaché à vivifier son récit par ces tournures rapides, par ces teintes pittoresques qui

donnent, pour ainsi dire, de la vie au style, et qui, sans nuire à la vérité, attachent fortement le lecteur.

C. Rossetti.

50. — *Lettera di messer Gio Boccacio, etc.* — Lettre de messire Jean Boccace de Certaldo, à maître Zanobi da Strada; avec d'autres monumens inédits, etc.; publiés par *Sébastien* Ciampi. Florence, 1827; Nicolas Conti. In-8° de 109 p., avec fig. au trait.

Le dernier écrit de M. Ciampi, que nous avons eu l'occasion d'annoncer, avait pour objet la publication d'un morceau inédit de Boccace qui ne fut pas destiné par son auteur à voir le jour (V. *Rev. Enc.*, t. xxxiv, p. 694). C'est un mémorial de lecture tenu par cet homme à la fois si spirituel et si docte. Cette publication a été accueillie en Italie avec beaucoup de faveur, parce que, dans cette contrée, le nom de Boccace est très-populaire, soit parmi les gens du monde, soit parmi les savans, à cause du charme de ses écrits et de l'inimitable élégance de son langage. On a donc su beaucoup de gré à M. Ciampi d'avoir, par sa sagacité, découvert un écrit de plus d'un auteur chéri du public, écrit qui, dans sa simplicité familière et négligée, montre pourtant l'homme tout entier. Encouragé par ce succès, M. Ciampi publie de nouveaux documens à l'appui de l'authenticité de son manuscrit, et prend de là occasion de rassembler une foule de détails biographiques sur Boccace, qui doivent faciliter l'intelligence de ses ouvrages et de sa correspondance privée.

A la fin du volume, M. Ciampi publie quatre lettres inédites, écrites en latin, qu'il attribue aussi à Boccace.

Huit figures au trait terminent ce volume; elles représentent: la grammaire, la dialectique, la rhétorique, l'arithmétique, la musique, la géométrie, l'astrologie, la philosophie, d'après un monument de sculpture qui se voit au Campo-Santo, à Pise. Un passage de l'une des lettres nouvelles de Boccace a donné lieu à la publication de ces dessins, que l'auteur conservait depuis plusieurs années dans son portefeuille, et qu'il accompagne d'une description savante. Ces monumens ont de l'intérêt pour l'histoire des arts et des sciences au moyen âge.

A. M.

Ouvrages périodiques.

51. —* *Giornale Ligustico di scienze, lettere ed arti.*—Journal Ligurien des sciences, des lettres et des arts. Gênes, imprimerie de Pagano, piazza Nuova, n° 43.

Nous ne connaissons encore que le premier cahier de ce

nouveau journal, auquel nous souhaitons de bon cœur une heureuse destinée. Nous sommes surpris qu'il se nomme *Ligurien*, plutôt que *Génois* : les Liguriens furent obscurs, les Génois acquirent une immortelle renommée; que le souvenir de leur gloire passée, de leur antique patrie vive au fond de leur cœur, *altâ mente repostum*. Quand même les Suisses auraient le malheur de perdre leur indépendance, consentiraient-ils jamais à quitter le nom de *Suisses* pour redevenir *Helvétiens?* les Polonais voudraient-ils reprendre le nom de Sarmates? un roturier annobli s'efforce de cacher son origine, et de faire oublier les siècles que sa race passa dans l'obscurité : l'orgueil des peuples qui ne veulent pas renoncer à une célébrité justement acquise est légitime, avoué par la raison, et n'a rien de commun avec la morgue du parvenu. Il entretient les sentimens généreux, inspire les grandes pensées, conserve l'espoir d'une nouvelle illustration, et l'activité des recherches pour y parvenir. Mais, sans nous arrêter plus long-tems au titre du nouveau journal, voyons comment les rédacteurs annoncent, dans ce premier cahier, la tendance de leur critique, l'aspect sous lequel ils veulent considérer les objets compris dans leur plan.

Les sciences obtiennent, dans ce cahier, trois Notices; l'une sur des plantes d'Amérique, une autre sur la géologie du nord de l'Allemagne; et la troisième sur l'exploitation du lignite de l'Apennin, dans l'état de Gênes. La partie littéraire commence par une œuvre inédite du poëte de Savone, *Chiabrera*, c'est une hymne à sainte Catherine. — On trouve ensuite l'analyse du gros livre publié en 1824, à Vérone, par M. *Antoine Cesari*, sur la divine comédie de Dante. Si l'on plaçait à côté de l'œuvre du poëte les commentaires dont sa *comédie* est encore le sujet, on élèverait un monument gigantesque, une montagne plus élevée que le tertre sous lequel furent déposées, dit-on, les cendres d'Achille. « Il y a plus de livres sur les livres que sur les choses dont les livres parlent; nous ne faisons que nous entreglosser, » a dit Montaigne, dont la critique n'a corrigé personne.—Une troisième Notice donne quelques extraits des œuvres posthumes de *Jules Perticari*, publiées à Livourne en 1825, par M. *Scipion Colelli*.—La collection de voyages publiée à Madrid par M. Fernandez de Navarette est le sujet d'une quatrième Notice, et ramène les discussions relatives à la patrie de Christophe Colomb; on pense bien qu'elles sont décidées en faveur de Gênes, dans un journal ligurien. — La vie et les ouvrages du P. *Joseph* Solari, des écoles pieuses, sont le sujet d'un article biographique un peu court, et qu'il eût fallu rendre plus instructif, au profit des érudits, ou plus court encore au gré des lecteurs plus

curieux de connaître l'écrivain que ses ouvrages. — La distribution des prix de poésies aux écoles publiques de Gênes, en 1826, est une nouvelle occasion de citer des vers : les rédacteurs expriment la crainte d'en avoir trop mis dans un seul cahier, et ce n'est pas sans raison, d'autant plus que l'article suivant est consacré à des extraits des poésies latines de F. *Gagliuffi*.

Une section du journal est consacrée à l'archéologie, et les sujets choisis auraient pu rester dans l'oubli sans inconvéniens; ce sont des inscriptions d'urnes cinéraires et une épitaphe. Quelle que puisse être la subtilité des commentateurs, de pareilles recherches ne sont d'aucune utilité pour l'histoire. Si une catastrophe faisait disparaître, pendant quelques siècles, un de nos villages, son église et son cimetière, et si lorsqu'on aurait perdu la mémoire de l'événement qui aurait anéanti cette population, des fouilles y mettaient à découvert des tombeaux, des inscriptions, les ruines d'un grand édifice, quel vaste champ de conjectures pour les antiquaires de cette époque! des volumes de dissertations pleines de savoir s'entasseraient les uns sur les autres; on y trouverait certainement beaucoup de choses intéressantes, mais la vérité n'y serait point : et quand même la vérité y serait enfin révélée, on n'en serait que mieux convaincu de l'inutilité de ces recherches.

Nous nous sommes étendus sur les trois premières sections de ce journal, parce qu'elles sont en effet les plus importantes, et celles dont les étrangers peuvent être juges, aussi bien que les nationaux. Il n'en est pas ainsi des produits des beaux arts dont on ne peut parler sans les avoir vus, et des *nouvelles littéraires* qu'on reçoit sans examen. On voit que le *Journal Ligurien* aspire à être très-complet, sans tirer des matériaux du dehors, en ne mettant en œuvre que les productions de la Ligurie, ou les ouvrages qui en parlent. Ce cadre est un peu étroit pour une publication mensuelle de plus de 100 pages; il est à craindre que les rédacteurs n'éprouvent assez promptement une disette qui pourrait compromettre leur entreprise.

F.

PAYS-BAS.

52. — * *De l'action des émétiques et des purgatifs sur l'économie animale, et de leur emploi dans les maladies;* par M. *P.-A.* Marcq, D.-M., membre de plusieurs sociétés savantes; couronné par la *Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles*. Bruxelles, 1827; imprimerie de Tarlier. In 8° de 202 pages.

M. Marcq s'était déjà fait connaître avantageusement par plusieurs excellens Mémoires, parmi lesquels on en a surtout remarqué un sur le haut enseignement en Belgique, dans lequel il indique une foule d'améliorations que l'on voudrait voir exécutées. Le nouvel ouvrage dont nous venons de donner le titre ne peut manquer d'attirer l'attention des hommes de l'art et de consolider la réputation de ce médecin distingué. La Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles ne pouvait, dans l'état actuel de la médecine, mettre au concours une question plus importante que celle-ci : *Exposer les effets produits sur l'organisme par les émétiques et les purgatifs ; établir dans quelles circonstances de l'état de maladie on peut les administrer avec succès, tant à faible qu'à forte dose, et déterminer quelle est leur manière d'agir.* En réponse à cette question, quinze Mémoires ont été adressés à la Société. Le prix a été décerné à celui de M. Marcq : voilà la meilleure recommandation qu'il pût obtenir, et il n'a besoin d'aucun autre éloge. L'auteur est entré dans presque tous les détails que comportait ce vaste sujet. Bien qu'il appartienne à l'école de Broussais, nous sommes persuadés que les médecins instruits, de quelque doctrine qu'ils soient, liront avec intérêt son ouvrage et y reconnaîtront une bonne méthode analytique, un grand ordre dans l'exposition des faits et plusieurs considérations neuves. DE KIRCKHOFF.

53. — * *Recherches sur la population, les naissances, les décès, les prisons, les dépôts de mendicité, etc.*, dans le royaume des Pays-Bas; par M. A. QUETELET, secrétaire de la commission de statistique, etc. Bruxelles, 1827; Tarlier. In-8° de 90 pages. (Voy. ci-dessus, pag. 596)

Ce titre, assez détaillé, nous dispense de dire quel est l'objet de l'ouvrage. On y trouve non-seulement l'aperçu de la population, des naissances, des mariages, des décès, dans les différentes provinces des Pays-Bas, mais des vues extrêmement judicieuses, soit pour perfectionner les données de la statistique, soit pour améliorer le sort des citoyens.

On estimait, au 1er janvier 1825, que la population de ce royaume s'élevait à 5,992,666 âmes; mais M. Quetelet avoue que les données sur lesquelles cette évaluation est appuyée sont très imparfaites. Il demande un dénombrement province par province, ville par ville; et, en effet, c'est l'unique moyen de savoir, avec une tolérable approximation, quelle est véritablement la population d'un État. Le rapport entre le nombre des habitans et celui des naissances varie selon les tems et les lieux; on ne peut donc tirer aucune induction des observations faites à cet égard. Une remarque assez singulière, c'est

que les mariages sont plus féconds dans la partie méridionale du royaume (la Belgique) que dans la partie septentrionale (la Hollande). Dans la première, il naît 5,21 enfans par ménage, et dans la seconde 4,87; ce qui semblerait indiquer, dans la Belgique, plus de prospérité que dans la Hollande. L'auteur remarque aussi que, dans le royaume des Pays-Bas, les naissances, comparées à la population, sont plus nombreuses et les décès moins nombreux qu'en France; ce qui indique une meilleure administration. Tous les rapports, en effet, qui nous viennent de ce pays, confirment que la liberté y est beaucoup plus grande, l'industrie mieux protégée, et le parti prêtre moins puissant.

On ne sera pas surpris, en conséquence, des conclusions de ce petit ouvrage : « Nous conclurons de ce qui précède, dit l'auteur, que, quoique la population de la Belgique ne soit pas déterminée avec toute la précision désirable, elle offre cependant un état d'accroissement très-sensible; que cet état provient surtout de ce que le peuple peut s'y procurer, par son travail, des revenus qui sont bien au-dessus de ses besoins; de ce qu'aidé de l'accroissement des lumières, et soutenu par la confiance qu'inspire un gouvernement sage et paternel, il ne craint pas de donner à son industrie une extension qu'elle n'avait pas d'abord, ce que prouvent plusieurs établissemens de création récente. Il faut l'assurance de ces biens pour que l'homme cherche à se reproduire; et pour saisir cette observation, nous n'avons eu qu'à consulter les registres de l'état civil. Ainsi se confirme de plus en plus cette vérité importante, que le moyen le plus sûr de multiplier la population d'un État, c'est de faciliter la multiplication des produits de l'agriculture et de l'industrie, et de lui assurer une sage liberté qui soit un garant pour la confiance publique. » J.-B. S.

54. — * *Eclectisme*, ou *Premiers principes de philosophie générale*; par *Fréd.* baron DE REIFFENBERG. Ire partie, *Psychologie*. Bruxelles, 1827 (décembre); Tarlier. In-8°.

L'auteur de cet ouvrage pense avec raison que la vérité ne se crée pas; on la rencontre, on la voit. Le tort des philosophes est moins d'avoir mal vu que de n'avoir pas tout vu : vouloir refaire ce qu'ils ont bien fait, est une vanité téméraire et absurde; ambitionner de faire autrement, pour le seul plaisir de sortir de la foule, c'est, au milieu des ténèbres, éteindre la lumière qu'on n'a point soi-même allumée. Que penserait-on de l'astronome qui s'obstinerait à observer le ciel à l'œil nu, plutôt que de se servir d'instrumens en usage avant lui; du cultivateur qui labourerait la terre avec ses ongles, en haine de la

charrue qu'il n'aurait point trouvée ? « Ne méprisons pas, dit M. de Reiffenberg, l'héritage de la sagesse des siècles ; mais choisissons parmi ces richesses auxquelles se mêle tant d'alliage, et vérifions leur valeur, en ne renonçant pas à juger par nous-mêmes : en un mot, *soyons éclectiques.* » La philosophie que professe M. de Reiffenberg est fort épurée, et s'allie très-bien avec les doctrines libérales que quelques personnes lui reprochent de défendre. Cette philosophie est haute, grave, pleine de dignité, quoique claire et de facile accès. En mettant à contribution les écrivains les plus renommés, l'auteur a suivi l'exemple de Montaigne, et a mêlé ses propres idées à celles qu'il emprunte. Ses vues sont quelquefois entièrement neuves, comme lorsqu'il fait découler la théorie du beau dans les arts, de la morale. Nous reviendrons sur son traité, quand les différentes parties qui doivent le composer auront paru. C.

55. — * *Gerschiedenis van Griekenland.* — L'Histoire de la Grèce, par M. *V.-G.* Van Kanopen. Delft en Dordrecht, 1827. In-8° de 492 pages.

L'auteur indique, dans sa préface, les principaux ouvrages qu'il a consultés en écrivant ce livre. On y trouve mentionnés, avec les historiens de l'antiquité, ceux des tems modernes qui sont les plus recommandables, comme *Clavier, Heeren, K. O. Mulier Gillies et Mitford.* L'auteur continuera son histoire jusqu'à nos jours. Le premier volume contient l'histoire des États grecs jusqu'à leur alliance du tems des guerres contre la Perse. Il est impossible de donner une analyse de cet ouvrage intéressant. L'auteur a quelquefois (par exemple, pages 103, 149, 239, 264, 303, 407) rapproché le tableau des mœurs et des institutions modernes de celles de l'antiquité. Il parle de la monarchie constitutionnelle approuvée par Homère (p. 103); de Pisistrate, comme modèle d'un monarque constitutionnel (p. 303), etc. Il paraît que l'auteur a employé ces comparaisons pour populariser son ouvrage et le rendre plus intelligible aux lecteurs ; mais, en général, nous craignons que le célèbre mot de Montesquieu ne trouve ici son application : *Transporter dans les siècles antérieurs les opinions de nos jours, c'est des erreurs la source la plus féconde.* X. X.

56. — * *Verhandeling, etc.* — Dissertation sur les découvertes des Belges dans l'Amérique, l'Australie, les Indes et les terres polaires, avec les noms donnés primitivement ; par *R.-G.* Bennet et *J.* Van Wyk. Utrecht, 1827 ; Altheer. In-8°.

Cet ouvrage fort intéressant a été couronné par la *Société d'Utrecht*, dont M. Van S'Gravenwert a fait connaître le but et les travaux dans une des dernières livraisons de la *Revue en-*

cyclopédique (voy. t. XXXV; pag. 17). L'objet de la Société a été de restituer aux navigateurs belges l'honneur qui leur appartient, en engageant à énumérer leurs découvertes avec les noms originaux qu'ils leur avaient donnés, le tout appuyé de l'autorité des plus anciennes cartes, des relations, voyages, livres de géographie, etc. : MM. Bennet et J. Van Wyk ont répondu d'une manière satisfaisante à cette invitation, et, en se renfermant dans les termes du programme, ils se sont abstenus de tout ornement étranger. De Reiffenberg.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

57. — * *L'Homme*, par M. de Lacépède. Paris, 1827; Levrault. In-8°; prix, 6 fr.

C'est une fort heureuse idée qu'eut M. Levrault, libraire, que celle de réimprimer séparément quelques-uns des grands articles qui, dans son Dictionnaire, forment pour ainsi dire des traités complets. Déjà le public avait recherché les *Crustacés* en un volume, si savamment traités par M. *Desmarest*, l'un des naturalistes presque universels de l'époque, et les *Mollusques* de M. *Blainville*. Aujourd'hui, c'est l'article *Homme* de M. de *Lacépède*, qui reparaît en un volume soigneusement imprimé. Cet article vit le jour pour la première fois en 1821, dans le XXIe volume du *Dictionnaire des sciences naturelles*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* dont nous avons tiré, en le retouchant pour le réimprimer, un autre article *Homme*. Celui de M. de Lacépède reparaît purement et simplement comme il fut imprimé, sans additions ni corrections. Pour mettre le lecteur à portée de juger du style qui règne d'un bout à l'autre dans cette production d'une plume célèbre, nous en transcrirons la première phrase. « L'homme : quel immense sujet ! quel admirable effet de causes plus admirables encore ! quelles merveilleuses combinaisons de substances, d'organes, de forces, d'actions, de résistances, de facultés ! On voudrait observer tout ce que nos sens peuvent saisir, atteindre par la pensée à ce qui se dérobe à leur examen, pénètrer par le sentiment, la conscience et la réflexion jusqu'à cette essence presque divine, à cet esprit indépendant et libre que les voiles de la matière, les espaces, ni les tems ne peuvent arrêter, à ce génie sublime qui a donné à l'homme le sceptre de la terre, etc. » D'après ce début, on devine que ce

n'est pas aux distinctions spécifiques que l'auteur s'est appliqué; il a considéré d'une manière plus métaphysique son sujet, auquel il rattache une partie de l'ouvrage, publié dans sa jeunesse, sur la *Poésie de la musique*.

58. — * *Manuel de Mammalogie*, ou Histoire naturelle des Mammifères; par *Primevère* Lesson, officier de santé de première classe de la marine royale, membre de plusieurs sociétés savantes, etc. Paris, 1827; Roret. In-18 de 450 pages environ; prix, 3 fr. 50 c.

M. Lesson a fait partie de l'expédition autour du monde, commandée par le capitaine Duperrey, et dont M. Arthus Bertrand publie une relation très-remarquable par la beauté de l'exécution typographique. C'est lui qui, dans ce magnifique travail, est chargé de l'histoire des animaux; et les cinq ou six livraisons, déjà fournies par lui, donnent la plus haute idée de son mérite. Il a parfaitement observé; il ne décrit pas avec moins de sagacité, et son style approprié aux sujets qu'il traite est également éloigné de l'enflure ou de la trivialité, écueils opposés contre lesquels la plupart des naturalistes de l'époque viennent échouer dans leurs écrits. Dans son *Manuel de Mammalogie*, M. Lesson n'a pu, comme dans son excellente introduction à la *Zoologie* du voyage fait sur la *Coquille*, donner un libre cours à ses pensées; il a dû s'imposer cette concision qui donne de la sécheresse à ce qu'on nomme un *species*, et il en est résulté un petit livre bien commode, bien portatif, avec lequel quiconque veut s'instruire promptement peut aller interroger les riches collections du Muséum d'histoire naturelle. M. Lesson donne des notions claires et précises sur tous les animaux qui s'y trouvent, et même sur beaucoup qui ne s'y trouvent pas; car, plus complet que l'*Encyclopédie* même, son traité mentionne 1124 espèces, tandis que les galeries du plus riche établissement scientifique connu en présentent un nombre beaucoup moindre.

Les considérations générales qui précèdent la description des animaux contiennent une variété infinie de faits: elles sont très-philosophiques et à la hauteur des connaissances actuelles. « Les animaux ne furent point, dit M. Lesson, créés sur un point unique, d'où ils s'irradièrent successivement et de proche en proche; tout semble prouver, au contraire, que leurs tribus furent appropriées à telle ou telle zone, à telle ou telle contrée, et que des limites assez restreintes leur furent même imposées: chaque partie du monde eut ses espèces et ses genres en propre. » —Telle est la théorie qu'enseigne la recherche de la vérité, et que depuis long-tems nous avons essayé d'étayer par toute sorte

de raisonnemens ; elle résulte des écrits de Buffon, des découvertes de MM. Humboldt, Cuvier, de nous-même; et cependant plus d'un auteur qui l'appuie semble craindre de la proclamer. Un article sur les *Animaux mentionnés par la Bible* jette encore un nouveau genre d'intérêt dans le livre que nous recommandons au public. B. DE St. V.

59. — * *Notice sur l'amélioration des troupeaux en France*, par M. G. L. TERNAUX aîné, officier de la Légion-d'Honneur et du Lion Belgique, manufacturier propriétaire à Saint-Ouen, membre de la Chambre des députés, etc., etc. Paris, 1827; Mme. Huzard; Sautelet. In-8° de 64 pages avec un tableau; prix, 1 fr. (Se vend au profit de *la Société pour l'instruction élémentaire.*)

Cet écrit est, sans doute, assez recommandé par le nom de son auteur : annonçons cependant aux propriétaires de troupeaux, aux amis de l'agriculture et des arts, et même à la classe de lecteurs connus sous la dénomination de *gens du monde*, que les 64 pages dont se compose cette brochure sont l'équivalent d'un grand ouvrage, que l'importance et la multiplicité des faits y provoquent partout l'attention et la curiosité, et qu'on apprend avec intérêt le résultat d'expériences faites avec soin, d'observations que peu d'hommes sont en état de bien faire. L'auteur ne nous flatte point sur la valeur des laines françaises comparées à celles d'Angleterre et de Saxe; il indique les causes de l'infériorité dans laquelle nous sommes restés, et les moyens de nous élever jusqu'au niveau de la Saxe, que nous devons prendre pour modèle. Des avertissemens aussi sérieux, donnés avec toute l'autorité de l'expérience et du savoir, ne seront pas négligés; espérons que nos fabriques en ressentiront bientôt l'influence.

Nous n'avons rien à dire sur la destination que l'auteur assigne au prix de son opuscule: on sait que ce n'est pas seulement par des actes de générosité de cette nature qu'il coopère à la propagation des connaissances dans les classes laborieuses. F.

60. — * *Anatomie comparée du système dentaire chez l'homme et chez les principaux animaux ;* par M. ROUSSEAU, D. M., chargé des travaux anatomiques du Muséum royal d'histoire naturelle de Paris et de plusieurs sociétés savantes, etc. 1re, 2e, 3e et 4e livraisons. Paris, 1827; Belin, rue des Mathurins-St.-Jacques, n° 14. 4 cahiers grand in-8°, avec des planches; prix de l'ouvrage entier, qui aura 5 livraisons, 30 fr. fig noires, et 40 fr. fig. color.

LINNÉ, qui posa les bases de la classification la plus naturelle dans toutes les branches de la vaste science dont il fut le

législateur, reconnut le premier l'importance du système dentaire chez les *vertébrés*, que jusqu'à lui on appelait *quadrupèdes*, quoique tous n'eussent pas quatre pieds, et que plusieurs n'en eussent pas du tout. Les prédécesseurs de ce grand homme s'étaient arrêtés à la considération des membres qui ne fournissent que des caractères de peu de valeur; ils avaient négligé l'examen du nombre et de la disposition des dents, choses qui, correspondant nécessairement au système digestif, entraînent une subordination constitutrice, d'où l'on peut déduire les autres conditions d'existence que présentent les animaux. La classification des mammifères, d'après les considérations tirées des dents, ne fit pas d'abord fortune en France, où Buffon frappait d'anathême les idées saines en histoire naturelle, pour leur substituer des paradoxes sonores. C'est à M. Cuvier que nous devons le retour aux bonnes voies sur un point important de la zoologie qu'il a si bien développé, qu'on peut le regarder comme un nouvel inventeur de l'heureuse idée linnéenne. D'autres savans de son école, entre lesquels on doit citer honorablement M. *Frédéric Cuvier*, son frère, ont ajouté à ses découvertes. Aujourd'hui, l'un de ses disciples vient réunir en un corps d'ouvrage tout ce qui se trouvait épars dans les ouvrages des naturalistes, au sujet des dents; il y ajoute une grande quantité d'observations nouvelles, accompagnées d'excellens et de nombreux dessins, propres à rendre plus claires des descriptions parfaites; nous signalons ce livre comme le meilleur et le plus utile que l'on ait publié sur la même matière. Non seulement les zoologistes de profession et les curieux en histoire naturelle ne sauraient se passer de son secours pour l'étude des animaux mammifères, mais les dentistes doivent le rechercher. Il n'est pas jusqu'aux gens du monde qui tiennent à l'une des plus précieuses parties d'eux-mêmes, et qui sentent la nécessité, pour conserver leurs dents, d'en connaître la structure avec les causes qui peuvent les altérer, qui ne doivent se procurer et lire attentivement l'anatomie comparée du système dentaire, par M. Rousseau. Ce naturaliste, choisissant l'homme pour l'objet principal de ses recherches, décrit avec une minutieuse fidélité tout son appareil masticatoire; passant ensuite en revue et successivement les mêmes parties dans les autres animaux, il les compare avec celles de son type de la manière la plus propre à se faire parfaitement comprendre. Nous donnerons une analyse de ce beau travail, quand la dernière livraison aura paru.

B. DE St. V.

61. — * *Clinique médicale, ou Choix d'observations recueillies*

à la clinique de M. Lerminier, médecin de l'hôpital de la Charité, et publiée sous ses yeux, par G. Andral fils, agrégé à la faculté de médecine de Paris, etc.; IVe partie : *Maladies de l'abdomen*. Paris, 1827; Gabon. In-8° de 694 pages; prix, 7 fr.

Ce quatrième volume de la *Clinique médicale*, destiné aux maladies de l'abdomen, ne les passe pas toutes en revue. L'auteur s'est borné à en choisir quelques-unes de celles qui, par leur obscurité, par les difficultés qu'elles présentent, réclamaient surtout un examen attentif. Il a particulièrement décrit les altérations diverses qu'offrent si souvent et dans des circonstances si variées le foie et ses dépendances. Les causes qui les produisent, les signes auxquels on peut les distinguer pendant la vie, les secours qu'elles exigent, sont discutés avec ce talent remarquable qu'on avait déjà reconnu dans les volumes précédens. Ce qui distingue cet ouvrage, c'est non seulement l'exactitude scrupuleuse avec laquelle les faits sont explorés, et l'attention extrême apportée à bien voir ce qui est, et rien que ce qui est; la grande sagacité à démêler la lésion principale de celles qui n'en sont qu'une dépendance plus ou moins éloignée; mais, ce qui est préférable encore, une sage réserve qui fait s'arrêter là où le doute seul est permis, et une impartialité qui, sans adopter aucun des systèmes qui se disputent exclusivement la domination, apprécie ce qu'il peut y avoir de vrai dans chacun d'eux.

Quoique par la nature de ses travaux, dirigés surtout vers l'anatomie pathologique, M. Andral dût être amené de préférence à donner de l'importance à ce qu'on nomme la médecine des organes; libre cependant des liens d'une doctrine quelconque, il balance sans prévention les inconvéniens et les avantages des diverses méthodes de traitement, et cherche à assigner les cas où il convient de choisir l'une d'entre elles. La science est-elle actuellement assez avancée pour qu'on puisse tirer des observations particulières des règles générales dont l'application soit facile et à la portée de la majorité des praticiens? C'est ce qu'il est permis de mettre en doute; mais, si quelque chose peut y conduire, ce sont des recherches du genre de celles auxquelles M. Andral se livre avec tant de succès.

Nous ne devons pas terminer sans annoncer que ce médecin vient d'être appelé tout récemment, et par le suffrage de la faculté de médecine de Paris, à occuper dans son sein la chaire que la mort de M. Bertin avait laissée vacante. On doit présumer que l'ouvrage que nous annonçons a surtout déterminé à lui donner la préférence sur ses rivaux. Rigollot fils.

62. — *Manuel des maladies de la peau, et de celles qui peu-*

vent aussi affecter les cheveux, la barbe, les ongles, etc.; par le Dr. Bergmann; traduit de l'allemand par M. R..., médecin; à l'usage des médecins et des gens du monde. Paris, 1827; Dufart, quai Voltaire, n° 19. In-12 de 171 pages; prix, 2 fr.

Nous recommandons la lecture de ce petit ouvrage aux médecins français qui désirent savoir jusqu'à quel point la médecine allemande est encore attachée aux vieilles doctrines de l'ontologie, et à la polypharmacie. D. L.

63. — * *Élémens de Pathologie vétérinaire*, ou Précis théorique et pratique de la médecine et de la chirurgie des principaux animaux domestiques; par M. Vatel, professeur de clinique, de médecine opératoire et de médecine légale à l'École royale vétérinaire d'Alfort, etc. Paris, 1828; Gabon. 2 forts vol. in-8° avec planches; prix, 16 fr.

On ne saurait révoquer en doute qu'il existe de si grands rapports entre la médecine de l'homme et celle des animaux domestiques, que les progrès de l'une sont nécessairement liés à ceux de l'autre. De nos jours, les physiologistes et les toxicologistes ont pris ces mêmes animaux pour sujet de leurs expériences; et les faits observés sur eux ont puissamment contribué à éclairer la médecine humaine. Il est donc bien évident que l'heureuse révolution qui vient de s'opérer dans cette dernière doit influer sur l'autre d'une manière bien remarquable : c'est ce qu'a fort bien senti M. Vatel. Appelé à professer la clinique, la médecine opératoire et la médecine légale dans la première école vétérinaire de France, ce professeur a pu recueillir un grand nombre d'observations propres à mettre la médecine vétérinaire au niveau des découvertes médicales modernes. On doit le louer d'avoir eu le courage de l'entreprendre et d'avoir lutté contre cet empirisme de tradition que les maréchaux lèguent à leurs successeurs comme une partie essentielle de leurs fonds. Depuis plus d'un demi-siècle que les écoles sont fondées, peu d'ouvrages ont paru qui aient traité d'une manière spéciale de la pathologie vétérinaire. Les opinions émises par leurs auteurs, en rapport avec les connaissances acquises au moment de leur publication, ne peuvent plus convenir à l'époque médicale à laquelle nous sommes arrivés. Il était donc nécessaire qu'une réforme fût opérée dans les dénominations des maladies, et qu'une pathologie vétérinaire fût rédigée d'après ces vues d'amélioration : tel est le double but de l'ouvrage de M. Vatel. La première partie est exclusivement consacrée à la description des maladies et à l'indication des moyens thérapeutiques qu'elles réclament. La seconde est destinée à la description des opérations chirurgicales et à l'indication des ma-

ladies qui les requièrent, de manière que cette première partie est, à proprement parler, un nouvel Essai de Nosologie, et la seconde un Manuel opératoire. Un formulaire pharmaceutique termine le seconde volume, qui doit bientôt paraître.

L'ouvrage de M. Vatel se recommande par sa précision et sa clarté; il est riche de faits, et le seul en ce genre qui soit bien au niveau des connaissances médicales actuelles. Sous ces points de vue, il ne peut qu'être de la plus grande utilité, tant aux vétérinaires qu'aux médecins et aux agronomes.

JULIA DE FONTENELLE.

64. — * *Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité* pendant l'année 1826. Paris, 1827; Bachelier. In-4°; prix, 2 f. 50 c.

Les sciences, en prêtant leurs lumières à l'industrie, en accélèrent la marche et en étendent chaque jour les limites; mais les résultats matériels de cette alliance seraient souvent achetés aux dépens de la santé et de l'existence des hommes, si la science elle-même ne portait encore sa sollicitude sur la partie intéressante de la population qui, livrée à des travaux pénibles, se trouve exposée à l'action d'influences funestes; si elle ne faisait disparaître l'insalubrité des opérations, en modifiant les procédés ou en mettant l'ouvrier à l'abri des émanations dangereuses.

Le conseil de salubrité a servi l'industrie sous ces deux points de vue; et son rapport contient des faits nombreux et importans. Ce conseil s'est d'abord spécialement occupé de prévenir les accidens à craindre par l'explosion des machines à vapeur, et il a indiqué des rondelles de métal fusible, et des tuyaux de dégagement disposés de manière à conduire à l'extérieur la vapeur qui s'échapperait de la chaudière, après la fusion des rondelles; ce procédé prévient tous les accidens. Des plaintes avaient été portées contre la fabrication du gaz hydrogène; quelques inconvéniens avaient été signalés; les mesures les plus simples les ont fait cesser. Des essais avaient été tentés pour fabriquer en grand l'adipocire; mais il paraît que des malveillans étaient parvenus à faire manquer l'opération; elle a été reprise de nouveau, et l'on peut raisonnablement espérer qu'une industrie nouvelle saura tirer parti des matériaux qui forment encore plusieurs foyers d'infection autour de la capitale (les chevaux morts).

Les procédés chimiques employés pour l'affinage de l'or et de l'argent laissaient à désirer les moyens de condenser les vapeurs acides qui s'échappaient durant les opérations. Le problème de cette condensation a été résolu par la compagnie

Saint-André Poisat, sous la surveillance de M. Darcet, l'un des membres de la commission de salubrité. La place Dupleix et la rue Kléber étaient devenues impraticables par le séjour des eaux que les blanchisseurs jetaient sur la voie publique; dans l'impossibilité de faire paver immédiatement ce nouveau quartier, ou du moins de construire un égout, le conseil a autorisé les blanchisseurs à diriger leurs eaux sales vers des puisards, dont on a prescrit les dimensions.

Le conseil a exprimé un avis motivé sur la nécessité d'exiger désormais, dans les constructions des nouvelles rues de Paris, que la hauteur des maisons ne dépassât jamais la largeur de la rue. De cette exigence découleraient naturellement une ventilation plus facile et plus complète, un plus grand état de propreté, et une moindre accumulation de population sur un seul point : conditions nécessaires à la salubrité d'une grande ville.

Un des points qui se font le plus remarquer dans le rapport du conseil de salubrité est l'entreprise du curage des égouts Amelot, du Chemin-Vert et de la Roquette. Il y avait si longtems que ces égouts n'avaient été nettoyés, qu'on en avait perdu jusqu'à la trace. L'encombrement était tel que les matières s'élevaient jusqu'à un pied de la voûte, et dans les tentatives faites à diverses reprises, pour établir le cours des eaux, plusieurs ouvriers avaient perdu la vie, d'autres avaient été gravement indisposés. Le succès de cette opération est dû à une commission composée de plusieurs membres du conseil, auxquels on avait adjoint MM. *Labarraque* et *Chevalier*, pharmaciens; MM. *Devilliers* et *Cordier*, ingénieurs, se réunirent à cette commission, et les travaux commencèrent le 15 juillet 1826; ils étaient terminés le 13 janvier 1827. Les moyens de ventilation les plus énergiques ont été employés; néanmoins huit ouvriers ont été asphyxiés; mais, comme les secours nécessaires étaient préparés, et ont été administrés à tems, on les a rappelés à la vie, et ils ont pu reprendre leurs travaux au bout de peu de jours. Tous les ouvriers ont eu des ophtalmies, qui ont cédé en quelques heures à l'usage d'un collyre résolutif; quatre ont été blessés; mais, à la fin des travaux, la totalité était bien portante. Ces ouvriers ont enlevé, en six mois, plus de trois mille mètres cubes de matières solides, qui ont été transportées aux voiries; plus de deux fois autant ont été entraînées par les chasses qui ont été pratiquées, en accumulant les eaux dans divers lieux. Pendant ces travaux, les membres de la commission ont pu se livrer à l'analyse de l'air, des eaux et de la boue des égouts, et apprécier à leur juste valeur les divers moyens de ventilation et de fumigation de toute nature.

Les craintes des ouvriers sur ce genre de travail sont maintenant détruites, et leur répugnance vaincue. Ils connaissent le danger et les moyens de l'éviter, et, par la suite, ils pourront se livrer au nettoyage des égouts, sans craindre d'y perdre la vie, et sans le concours d'une commission. Le chlorure de chaux a été utilement employé en solution dans l'eau, et à l'état sec. On prépare un rapport détaillé sur les résultats de cette bienfaisante opération.

Un tableau de la mortalité pour la ville de Paris en 1826 suit la mention d'un grand nombre de rapports sur des établissemens de toute nature. Il en résulte que la mortalité s'est élevée à 25,898 individus, dont 8,920 sont décédés dans les hospices et hôpitaux ; 326 ont péri de mort violente, et ont été déposés à la Morgue. Le nombre des femmes est presque égal à celui des hommes. La phthisie pulmonaire est classée en première ligne parmi les causes les plus fréquentes de mortalité; et, si l'on y joint le catarrhe pulmonaire, qui dégénère souvent en phthisie, on verra que cette maladie occasionne un cinquième des décès; un autre cinquième est produit par l'inflammation des voies digestives. L'apoplexie atteint plus d'hommes que de femmes, et dans un âge moins avancé; les maladies du cœur, ainsi que les affections cancéreuses, font périr plus de femmes que d'hommes. Le conseil de salubrité s'étonne cependant de la fréquence des maladies cancéreuses, aujourd'hui que leur nature mieux connue permet de les attaquer dès les premiers momens de leur formation. Il est nécessaire d'observer encore que la rougeole est beaucoup plus souvent qu'on ne le pense meurtrière pour les enfans, quoique les parens en général ne la regardent pas comme une maladie grave ; nous ajouterons qu'il est presque incroyable qu'il soit mort à Paris, en 1826, deux cents enfans de la petite-vérole, quand on peut avec tant de facilité user du préservatif de la vaccine.

Le nombre des suicides a augmenté dans une proportion effrayante. Il y eut, en 1824, 371 suicides; en 1825, 396. Il y en a 511 en 1826. Les submersions ont également dépassé le nombre des années précédentes; 376 individus ont été retirés de l'eau; 151 s'étaient noyés volontairement; la mort des autres est attribuée à des accidens; 70 de ceux qui ont reçu des secours ont été rappelés à la vie.

Le conseil de salubrité termine son rapport par des observations d'une grande sagesse sur la nécessité de soumettre les maisons de santé à un règlement administratif qui embrasse l'existence des malades dans tous ses rapports, soit avec les

autres malades, soit avec les localités, soit avec les personnes chargées de leur donner des soins, et qui détermine, d'une manière positive, leur nouvelle situation au milieu des conditions nouvelles où ils se trouvent placés; sur l'obligation de soumettre les maisons de sevrage à une surveillance administrative; sur la visite régulière des prisons; sur celle des établissemens de bains publics et de dépôts d'eaux minérales; sur les avantages qui résulteraient de la régularisation des constructions qui s'élèvent dans les villages voisins de la capitale, etc., etc.

Les services rendus par le conseil de salubrité sont inappréciables, et lui méritent la reconnaissance de tous les habitans de la capitale et de tous les hommes qu'anime un généreux sentiment d'humanité.

65. — *Notice sur la ville de Fréjus*, par M. *J.-A.* Fabre, médecin. Brignoles, 1827; Dufort cadet. In-8° de 15 pages.

La ville de Fréjus, au tems des Romains, passait pour une des plus salubres et des plus opulentes de la Gaule; on s'y rendait de toutes parts, afin de jouir de l'influence bienfaisante de son climat et de la douceur de son atmosphère. Mais son vaste port, qui aboutissait à la mer par un large canal, devint une des causes de la ruine de cette cité.— Après l'incendie de Fréjus par les Sarrasins, vers le xe siècle, le canal fut comblé, et le port se transforma en un lac fétide dont les exhalaisons rendaient Fréjus inhabitable. La population disparut, et de cent mille individus elle se réduisit à deux mille à peu près. En 1550, on construisit un canal pour conduire vers le port les eaux de la rivière d'Argens. Cette opération amena les plus avantageux résultats; mais, en 1755, on eut l'imprudence de dévier ce canal salutaire, et la mortalité devint tellement effrayante qu'il périssait 300 personnes par an sur 2,400. M. de Beausset, évêque de Fréjus, parvint, en 1772, à obtenir la construction d'un nouveau canal qui ne fut cependant achevé qu'en 1785. Un autre respectable citoyen dont l'industrie a su allier son intérêt personnel à l'intérêt public, s'est, de nos jours, acquis la gloire de terminer le comblement et le nivellement du port, couvert actuellement de superbes jardins. Fréjus, loin d'être une ville malsaine, jouit au contraire de l'air le plus pur. Le climat en est plus doux, plus agréable que celui de Nice, qui n'en est pas éloignée. Des fontaines arrosent les rues, et contribuent à entretenir la fraîcheur et la salubrité. Le gibier abonde aux environs; le lait y est excellent, les vins généreux; les fruits, les légumes y sont délicieux; et les personnes attaquées de maladies chroniques, d'affections thoraciques, etc., y retrouveraient à peu de frais la santé qu'elles vont chercher

à Nice avec des dépenses considérables. M. Fabre, médecin distingué, auteur de l'écrit que nous annonçons, prouve, par un tableau de 15 années, que la mortalité annuelle n'est à Fréjus que de deux sur cent, tandis qu'à Nice elle est de quatre environ sur un même nombre de personnes. R.

66. — *Calculs faits, à l'usage des industriels en général, et spécialement des mécaniciens, charpentiers, pompiers, serruriers, chaudronniers, toiseurs, etc.;* contenant un grand nombre de tables, et notamment les suivantes, qui sont autant de Barèmes partiels : poids et volume de l'eau contenue dans des cylindres de 1 pied de haut, sur tous les diamètres, depuis une ligne jusqu'à 12 pieds; circonférences et surfaces des cercles; poids d'un pied carré des métaux laminés, suivant leur épaisseur; platine; plomb; argent; cuivre; laiton; fer; étain; zinc; poids des pouces cubes et des pouces cylindriques des métaux les plus usuels; conversion des mesures et des poids anciens en mesures et poids métriques; cubage de la charpente; calculs des intérêts; analyse des expériences de Buffon, etc. Par Lenoir. Paris, 1827; librairie scientifique et industrielle de Malher. In-12 de 262 pages; prix, cartonné, 4 fr. 50 c.

Nous avons transcrit le long titre de ce livre, parce que c'est une analyse de ce qu'il contient, et la seule que l'on puisse en faire. Il est entièrement consacré à l'utile, sans aucune prétention à l'éclat de la science, à une plus haute renommée que celle de Barême. Mais en bornant ainsi ses vœux et son ambition, M. Lenoir est-il modeste? le nom de Barême a survécu à son livre de *Comptes faits;* il est dans toutes les bouches, son autorité décide les questions de calcul. Que sont devenues une multitude d'œuvres d'un haut savoir, de réputations académiques? une nuit profonde les enveloppe, ou, ce qui est pire qu'un profond oubli, la mémoire des torts ou des ridicules de certains géomètres est tout ce qui leur a survécu. Nous n'osons prédire à M. Lenoir une bonne fortune aussi remarquable que celle du célèbre auteur des *Comptes faits*; il est peut-être trop savant pour devenir aussi populaire que son devancier. Cependant la science elle-même se popularise; elle entr'ouvre la porte des ateliers, elle y laisse échapper quelques rayons de sa lumière; que M. Lenoir ne désespère point de voir son livre entre les mains d'une multitude qui jusqu'à présent n'avait pas l'habitude de lire. Notre siècle est calculateur, et tend à le devenir encore plus; mais nous conserverons toujours une bonne dose de paresse, et force gens auront recours aux *Calculs faits*.

Ferry.

67. — * *Manuel du chandelier et du cirier*, suivi de l'*Art du fabricant de cire à cacheter*, par *L. Séb.* LENORMAND, professeur de technologie et des sciences physico-chimiques appliquées aux arts, etc. Paris, 1827; Roret. In-18 de 340 pages, avec trois planches; prix, 3 fr.

M. Lenormand s'est occupé long-tems des moyens de perfectionner les arts qu'il décrit. Les fabricans de chandelle lui sont redevables de l'invention de la *main à plonger*, instrument qui dispense les ouvriers de quelques manipulations pénibles et rebutantes. Lorsque les travaux auxquels il s'est livré pour parvenir à blanchir plus complétement, plus promptement et dans toutes les saisons, les suifs et les cires, seront terminés, les deux arts traités dans ce *Manuel* lui auront peut-être de nouvelles obligations. Il était donc spécialement désigné pour le travail dont il s'est chargé. « Nous n'avons fait aucune mention des procédés qui nous ont paru mauvais; mais on peut avoir toute confiance pour ce que nous avons donné comme certain, et ce n'est qu'après avoir éprouvé nous-mêmes, ou vu éprouver en notre présence les divers procédés, que nous avons pu donner l'assurance d'une réussite complète dans les parties que nous avons décrites sans restriction. » Le livre tient fidèlement ces promesses de la préface. Les érudits y désireront peut-être un peu plus du savoir dont ils font cas; ils demanderont, par exemple, pourquoi l'auteur n'a rien dit de l'adipocire extrait des chairs des quadrupèdes dans certaines circonstances, des substances végétales, autres que la cire, dont on fait des bougies dans quelques contrées, etc.; mais c'est un *Manuel* que M. Lenormand voulait écrire, et c'est ce qu'il a fait. Y.

68. — *La Cuisinière de la campagne et de la ville*, ou la nouvelle cuisine économique; précédée d'instructions sur la dissection des viandes à table, et suivie de recettes précieuses pour l'économie domestique, et d'un traité sur les soins à donner aux caves et aux vins; dédiée aux bonnes ménagères; par M. L. — E. A. *Sixième édition*, revue, corrigée et augmentée de 150 recettes, par M. *Sulpice* BARUÉ, chef de cuisine. Paris, 1827; Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11. In-12 de 338 pag., avec neuf planches gravées; prix, 3 fr.

69. — * *Cours élémentaire d'art et d'histoire militaire*, à l'usage des élèves de l'École royale spéciale militaire, par *J.* ROCQUANCOURT, capitaine au corps royal d'état-major, etc. T. I et II. Paris, 1827; Anselin et Pochard. 2 vol. in-8° formant 538 p., avec des planches; prix, 8 fr. — L'ouvrage aura 4 vol.

Un cours imprimé est souvent un bon ouvrage : mais cette

sorte de règle a de remarquables exceptions. Fourcroy nous en offre un exemple : professeur brillant, il fut auteur médiocre. Mais un cours véritablement élémentaire n'est pas compris dans ces exceptions; c'est en traitant une science dans toute son étendue, et principalement dans ses branches encore peu développées, qu'un professeur peut être éloquent lorsqu'il parle, incorrect et faible lorsqu'il écrit. On sent, en lisant l'ouvrage de M. Rocquancourt, qu'il doit professer comme il écrit, avec le soin qu'exigent des recherches compliquées et qu'impose l'amour de l'exactitude. Il n'a peut-être pas assez de confiance en lui-même : citer l'opinion d'un écrivain, c'est quelquefois rejeter sur lui la responsabilité d'une erreur. Il n'en est pas de même des faits; ils ont besoin d'être établis sur des témoignages appréciés par une saine critique.

Le premier cahier, publié par M. Rocquancourt, a paru en 1826. Il contient une introduction sur laquelle nous ferons quelques observations. Professeur dans une école spéciale militaire, chargé d'instruire des officiers pour une armée existante, il ne dépendait pas de lui de généraliser ses vues; il a dû revêtir chaque objet d'une forme particulière, assortie à l'ensemble des préceptes qu'il établit dans son cours. Son *Introduction* serait déplacée, à l'entrée du cours d'art militaire de l'école de West-Point : elle n'a point ce caractère d'universalité, ce coup-d'œil philosophique, cette lumière propagée dans toutes les directions qui doivent éclairer les avenues d'une science, en même tems que son entrée. On ne doit donc pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage tout ce que l'on pourrait désirer de savoir sur le *droit des gens*, la composition des armées, le recrutement, etc. : mais, qu'on n'oublie point que la position de l'auteur lui traçait la route qu'il devait suivre, et prescrivait ce qui devait être la matière de ses leçons.

Le professeur a commencé, comme il le devait, par l'histoire de l'art militaire. Le premier cahier embrasse les tems anciens, ou plus exactement, ce que nous connaissons de l'histoire militaire des Grecs et des Romains, et ce que les écrivains de ces deux nations nous ont appris sur les armées et sur la manière de combattre des peuples qu'ils eurent pour ennemis. Forcé à discuter de nouveau la définition de la stratégie, M. Rocquancourt ne dissipe point les ténèbres qui enveloppent cette grave question de mots. Espérons que les syllabes parasites *stra-té-gie* cesseront enfin d'embarrasser les têtes, les leçons et les livres, puisqu'il est si difficile de trouver un sens que leur assemblage représente, condition nécessaire pour qu'elles constituent un mot.

Le second cahier contient l'histoire de l'art depuis Clovis jusqu'à la fin du règne de Louis XIV : elle est exposée avec beaucoup de soin. On sent que le professeur est arrivé aux tems et aux faits les plus instructifs pour l'homme de guerre, et le lecteur préjuge avec satisfaction que le reste du cours ne sera pas moins soigné. Il en résultera donc un ouvrage très-utile, et dont les officiers de l'armée pourront profiter, aussi bien que les élèves de l'école spéciale militaire.

70. — * *Documens sur la matière à canon, et sur quelques nouveaux alliages métalliques,* par le chevalier Hervé, capitaine aide-de-camp de M. le maréchal de camp baron Boulart, etc. Strasbourg, 1827; Fr.-Charles Heitz. Paris, Anselin. In-8; prix, 7 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage, fruit de profondes et fructueuses recherches. Quoique l'auteur n'ait eu en vue que l'artillerie et le travail de ses arsenaux, plusieurs arts profiteront de l'instruction contenue dans son livre; il ne sera pas inutile ni hors du plan et de la destination de la *Revue Encyclopédique,* de les indiquer avec quelques développemens. En suivant avec ordre le travail de M. Hervé, nous aurons l'occasion de montrer les avantages de l'érudition mise à sa place, des discussions approfondies sans être minutieuses, des méthodes de recherches suivies avec persévérance; nous n'aurons pas de peine à prouver l'exposition qu'un travail bien fait ne peut être qu'un bon livre.

71. — *Notice sur de nouveaux mortiers hydrauliques qu'on obtient avec les arènes, ou sables argileux;* par M. Girard de Caudemberg, ingénieur au corps des ponts et chaussées. Paris, 1827; Firmin Didot. In-8° de 69 pages; prix, 2 fr.

Les arènes dont il s'agit sont des sables fossiles qui portent ce nom dans les départemens de la Dordogne et de la Gironde; on les trouve dans la vallée de l'Isle, et ils sont employés dans les constructions rustiques. Le hasard a fait découvrir que quelques-uns des sables de cette nature font, avec les chaux d'une nature quelconque, des mortiers qui durcissent promptement sous l'eau, et y prennent autant de solidité que les meilleurs ciments, ou les meilleures pouzzolanes. L'auteur de ce Mémoire analyse leurs propriétés, et il en assigne la cause d'après leur composition chimique; il fait voir que les chaux employées avec ces sables ne les rendent point *hydrauliques;* que ceux qui font le meilleur mortier sont ceux qui contiennent en plus grande quantité l'argile rouge brun, jaunâtre, ou même jaune d'ocre. Il établit, d'après des épreuves, que les pouzzolanes et les arènes torréfiées ont la propriété de faire durcir plus promptement les mortiers et bétons, sans leur pro-

curer par la suite une plus grande dureté. Ce Mémoire n'est pas seulement recommandable par les faits et l'instruction qu'il renferme, il offre aussi un très-bon modèle d'exposition et de discussion. Grâces aux travaux de MM. *Vicat*, *Treussart* et *Girard*, l'art des mortiers avance à grands pas vers sa perfection. Espérons que les architectes prendront aussi quelque part à ses progrès; qu'ils ne regarderont point la chimie, la minéralogie et la mécanique comme des connaissances étrangères à leur art; qu'ils ne dédaigneront point de marcher sur les traces de Wren pour le savoir mathématique, et que, pour les détails de l'art de construire et la connaissance des matériaux, ils ne voudront pas rester au dessous des ingénieurs des ponts et chaussées. F.

72. — *Voyage dans les cinq parties du monde*, où l'on décrit les principales contrées de la terre, les curiosités naturelles, industrielles, scientifiques ou littéraires; les mœurs et coutumes des nations; les formes de leurs gouvernemens; leurs forces de terre et de mer; leurs richesses, leurs cultes; les notabilités, les villes et les populations des différens états du globe; par M. Albert-Montémont, auteur des *Lettres sur l'Astronomie* et du *Voyage aux Alpes et en Italie*. T. I et II. Paris, 1828; Selligue; Charles Béchet. 2 vol. grand in-18, avec des cartes coloriées, dessinées par M. *Perrot*, gravées par MM. *Tardieu* et *Chartier*. Prix du volume, 5 fr. L'ouvrage entier aura 6 volumes.

Ces deux premiers volumes comprennent l'*Europe;* le troisième, qui doit renfermer l'*Asie*, est annoncé pour le 1er février; les trois autres, qui contiendront l'*Afrique*, l'*Amérique* et l'*Océanie*, paraîtront de mois en mois. En tête du premier volume, on trouve une introduction générale et une mappemonde où les deux hémisphères sont représentés avec leur convexité et les deux pôles à la hauteur et au méridien de Paris; les continens y sont coloriés, de manière à ce que la vue embrasse d'un regard toute leur surface. Cet ouvrage est une statistique raisonnée du globe, d'après les documens les plus nouveaux, entremêlée de considérations dans lesquelles on montre les États de la terre, d'abord dans leur ensemble, ensuite dans leurs particularités. Z.

73. — * *Voyage à Pékin*, à travers la Mongolie, en 1820 et 1821; par M. G. Timkovski, traduit du russe par M. N....., revu par M. J. B. Eyriès; publié avec des corrections et des notes par M. J. Klaproth, avec un *Atlas* qui contient toutes les planches de l'original et plusieurs autres qui sont inédites. Paris, 1827; Dondey-Dupré. 2 vol. in-8°; prix, 25 fr.

Le nombre des voyageurs qui, après avoir franchi l'enceinte autrefois impénétrable de la grande muraille, ont fait part à l'Europe de leurs observations, est encore trop peu considérable pour qu'on n'accueille pas avec curiosité la relation d'un voyage en Chine, fait par un observateur qui a pu examiner dans le plus grand détail la civilisation de ce peuple curieux. M. Timkovski a eu, plus que beaucoup d'autres, la facilité de recueillir des observations exactes sur cette nation. On sait que, depuis un siècle environ, la Russie entretient à Pékin un couvent et une école où se forment ses interprètes pour le chinois et le mandtchou. Les personnes qui composent ces deux établissemens sont renouvelées tous les dix ans; et c'est un officier russe qui conduit la caravane. M. Timkovski faisait partie d'une de ces missions, et c'est à l'intérêt que lui a inspiré le spectacle de la société chinoise que nous devons sa relation. Ajoutons que sa qualité de Russe lui a permis de pénétrer plus avant qu'aucun autre européen dans la connaissance des mœurs de cet ancien peuple; comme tous ceux de ses compatriotes qui visitent Pékin, il a pu y vivre dans la plus grande liberté, et visiter avec soin les monumens publics et privés. Un de nos plus célèbres orientalistes, M. Klaproth, qui a de vastes connaissances philologiques, joint l'expérience et le savoir qu'on acquiert dans les voyages, a jugé que cette relation de M. Timkovski contenait des faits nouveaux, et il a cru devoir donner ses soins à l'édition française de cet ouvrage. Il en a sagement retranché divers morceaux empruntés aux auteurs européens qui ont écrit sur la Chine, et notamment aux jésuites français, que M. Timkovski avait insérés dans son récit pour le compléter et l'étendre. Mais, en même tems, il l'a enrichi d'additions infiniment précieuses, telles que des notes et des éclaircissemens extraits des livres chinois, et traduits par lui, ainsi que de dessins litographiés d'après les originaux dont il est possesseur. Dans un tems où tout ce qui peut éclaircir l'histoire et l'état de l'Asie est si avidement recherché, cette publication présente presque un intérêt de circonstance. L'ouvrage, qui, sous sa forme actuelle, doit tant à M. Klaproth, est dédié à M. *Abel Rémusat* dont le nom est pour jamais lié à l'introduction de la haute critique et de l'esprit vraiment philosophique dans l'étude des langues orientales. E. B.

74. — *Voyage en Italie et en Sicile*, par L. Simond, auteur des *Voyages en Angleterre et en Suisse*. Paris, 1828; Sautelet et compagnie. 2 vol. in-8° d'environ 420 pages chacun; prix, 15 fr.

Le spirituel auteur de ce voyage a parcouru l'Italie, il y a

dix ans, à la veille des dernières révolutions qui l'ont agitée. S'il publie un peu tard ses observations, « c'est, dit-il, qu'apparemment, pour bien faire, il ne faut pas se presser. » Nous ne pouvons que féliciter un auteur qui a le courage de professer et, qui plus est, de pratiquer un si sage précepte, et nous ne doutons pas qu'il n'ait profité des circonstances remarquables où il a vu l'Italie pour répandre un intérêt nouveau sur la peinture d'une contrée déjà décrite par tant de voyageurs. L'ouvrage de M. Simond sera bientôt l'objet d'un article détaillé dans notre section des *Analyses*. CH.

75. — * *L'Indicateur orléanais*, ou Guide des étrangers à Orléans et dans le département du Loiret, par M. VERGNAUD ROMAGNESI, membre de la Société royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. T. I. Orléans, 1827; L'auteur, Grande-Rue. Paris, Roret. In-12, avec des lithographies; prix, 6 fr.

Nous avons déjà signalé les utiles travaux de M. Vergnaud, en annonçant son *Album du Loiret*, et ses *Descriptions des cimetières d'Orléans* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 227). L'*Indicateur* n'est pas fait avec moins de soin que ces deux ouvrages. Il a pour but de faire connaître les traditions anciennes de la ville d'Orléans, l'origine de ses monumens, des noms de ses rues, les particularités historiques qui s'y rattachent; ses antiquités, telles qu'elles existaient autrefois, et telles qu'on les voit encore aujourd'hui; les améliorations, les changemens successifs qui ont eu lieu dans l'intérêt des citoyens, mais qui menaçaient d'effacer peu à peu toutes les traces du passé, si l'on ne s'empressait de les recueillir, et d'en fixer par le dessin les principaux traits et la physionomie. Il serait à souhaiter que d'habiles antiquaires fissent, pour chaque ville de nos départemens, ce que M. Vergnaud a fait pour Orléans. On aurait alors de vastes archives et un précieux dépôt de curiosités nationales, dont chaque jour doublerait le prix. Car les conquêtes de l'industrie et de la civilisation poursuivent partout le passé.

Le premier volume de l'*Indicateur*, qu'on peut acheter séparément, est consacré à Orléans. Le second, qui n'a pas encore paru, traitera des curiosités du département : les connaissances dont l'auteur a fait preuve, son amour pour son pays natal, le soin studieux avec lequel il en a exploré toutes les localités, les souvenirs qu'il a remis au grand jour, sont des garanties de ce qu'on doit attendre de lui. L. SW. B.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

76. — * *Sainte Bible de Vence, en latin et en français*, avec des notes littéraires, critiques et historiques, des préfaces et des dissertations, tirées du Commentaire de *dom Calmet*, abbé de Senones, de l'abbé de Vence, et des autres auteurs les plus célèbres, pour faciliter l'intelligence de l'Écriture sainte; enrichie d'un *Atlas* et de *Cartes géographiques. Cinquième édition* revue et corrigée. Paris, 1827; Méquignon-Havard; 25 vol. in-8°. Prix de chaque livraison de deux vol., 14 fr., et 15 fr. satiné : la première livraison a paru.

La Bible se répand de jour en jour dans tout l'univers, par le moyen des sociétés bibliques dont le zèle ne se ralentit point, malgré les contrariétés qu'elles éprouvent et les obstacles qu'elles rencontrent. Ce livre est évidemment destiné à opérer une révolution dans les mœurs de la société humaine. Le tems en est-il éloigné? Il serait impossible de le déterminer au juste; mais il est peut-être plus rapproché qu'on ne pense. C'est donc une heureuse idée d'avoir reproduit la *Bible de Vence*, qui représente non-seulement la croyance, mais encore les opinions de l'Église catholique, dans les nombreuses dissertations et dans les notes dont elle est enrichie. Mon intention n'est pas de rappeler ce que renferment les anciennes éditions; elles sont généralement connues. Ma tâche se borne à indiquer les additions et les améliorations de celle que nous annonçons.

1° Les nouveaux éditeurs promettent de corriger avec la plus grande exactitude quelques erreurs de détail échappées à ceux qui les avaient précédés, et de donner le texte dans toute sa pureté. — 2° Les mots hébreux, chaldaïques, samaritains, arabes, etc., qui, dans les cinq premiers volumes de la quatrième édition, étaient figurés en lettres romaines, seront rétablis dans leurs caractères naturels. — 3° Les notes grecques seront exactement vérifiées sur les originaux. — 4° On y insérera de nouvelles dissertations, relatives aux difficultés modernes, tirées de la zoologie, de l'astronomie, de la chronologie, etc. On y indiquera aussi les meilleurs ouvrages où les objections des incrédules sont réfutées. — 5° On donnera dans le dernier volume une Notice des meilleurs ouvrages sur l'Écriture sainte en général et sur chaque livre en particulier : ce travail sera rédigé sur un nouveau plan. — 6° La table des matières recevra des additions importantes et propres à faciliter les recherches.

Tel est l'aperçu des améliorations principales qui doivent

distinguer cette édition des quatre premières. La réputation méritée de la plupart des éditeurs est la meilleure garantie que nous puissions exiger; et les deux volumes qui ont déjà paru ne démentent nullement la bonne opinion que nous avons de leur savoir. On leur saura très-bon gré d'avoir laissé subsister la censure des théologiens de Louvain contre les jésuites Lessius et Hamélius, au sujet de l'inspiration des livres sacrés. Ils ont aussi très-bien fait de convenir que cette multitude de traductions faites par différens auteurs, dans tous les pays où la langue latine avait cours, produisit un très-grand bien, puisqu'elle fut cause que la vraie religion, auparavant resserrée dans la nation des Juifs, se répandit dans tout le monde parmi les gentils; c'est donner gain de cause aux sociétés bibliques.

Il y a dans les dissertations un trop petit nombre de réflexions piquantes, et dont chacun peut faire son profit; je m'empresse de citer ces deux-ci, qui ne sont pas les moins remarquables :

« On ne saurait trop s'attacher à répandre la lumière sur les endroits obscurs qui se rencontrent dans l'Écriture sainte, et nous devons toujours savoir gré à ceux qui, après avoir fait une étude particulière des livres de Moïse, veulent bien nous faire part de leurs réflexions, lorsqu'elles ne préjudicient point à la religion : mais ces réflexions doivent être bien différentes de celles que l'on hasarde quelquefois sur un livre ordinaire; et, si elles ne sont pas solidement appuyées, elles sont toujours dangereuses. »

« Il semble que, quelquefois, les anciens législateurs ont laissé exprès les anciens peuples dans l'ignorance de la vraie religion, et qu'on n'a pas voulu les détromper sur les faux préjugés qu'ils avaient conçus de la nature de Dieu et de la manière dont il voulait être servi, *comme si l'erreur et la superstition étaient plus propres à conserver la multitude dans le devoir que la vraie connaissance de Dieu et la pratique de ses vérités !* »

Je me plais à le redire franchement : je rends justice de tout mon cœur à l'érudition variée de M. Drach : ses notes sont savantes; il eut pu néanmoins, ce me semble, leur imprimer un plus haut degré d'intérêt. Il eut pu également ne pas remplacer l'orthographe usitée parmi nous des noms Kimchi, Jarchi, Jehova, etc., par une orthographe qui n'est connue que dans les pays étrangers.

Voici maintenant quelques remarques qui s'adressent à qui de droit; elles me sont inspirées par le désir de contribuer au perfectionnement d'un ouvrage important, et qui mérite d'attirer l'attention du public.

1° Pourquoi ne pas profiter du grand ouvrage sur l'Égypte, dans lequel on trouve une dissertation de M. *Aimé Dubois*, où il est question du passage de la mer Rouge, de la manne, de la colonne de feu, etc.? — 2° Pourquoi, lorsqu'il est question de l'usure commandée aux Juifs à l'égard des étrangers, suivant quelques rabbins, ne pas citer la décision du dernier sanhédrin qui enseigne le contraire? — 3° Pourquoi ne pas faire connaître l'*Exégèse*, qui a fait de si grands progrès en Allemagne, et dont il importe que les élèves du sanctuaire aient au moins quelques notions? — 4° Pourquoi parler de l'histoire de la Chine comme on en parlait au commencement du XVIIIe siècle, et ne pas faire usage des connaissances positives que l'on a maintenant sur ce vaste empire? — 5° Pourquoi avoir laissé subsister les longues réfutations des erreurs des millénaires par Rondet, qui leur était opposé avec raison, parce qu'elles avaient alors des partisans, mais dont il est à peu près inutile de parler depuis qu'elles n'en ont plus? — 6° Pourquoi n'avoir pas clairement désigné les dissertations ou les parties des dissertations qui appartiennent à cet éditeur? — 7° Pourquoi ces locutions surannées et ces tournures incorrectes qui déparent quelques passages? — 8° Ne peut-on pas trouver du louche dans ces expressions : *La Bible de Vence a obtenu les suffrages de l'Église et la sanction des souverains pontifes?* — 9° Le rédacteur de la dissertation sur le canonicité des livres saints parle de la rareté de l'*Analysis fidei* par *Henri Holden*. Cela était vrai du tems de dom Calmet; mais ce livre précieux a été réimprimé en 1767, et n'est plus si rare.

On pourrait pousser plus loin ces remarques : nous y reviendrons peut-être quand il paraîtra d'autres livraisons.

77. — * *Discours sur la révélation chrétienne, considérée en harmonie avec l'astronomie moderne;* par *Thomas* CHALMERS, docteur en théologie, ministre à Glasgow; traduit de l'anglais sur la *sixième édition*, par J. M. de C. Paris, 1827; H. Servier. In-8°; prix, 3 fr.

La religion chrétienne est en état de résister à tous les genres d'attaques, et de fournir tous les genres de preuves. Déjà plusieurs apologistes modernes s'étaient attachés à lever les difficultés qui résultent d'une apparence de contradiction entre les connaissances que nous avons dans l'astronomie, et quelques passages des livres saints. *Guillaume Derham* avait publié au commencement du siècle dernier sa *Théologie astronomique*, dans laquelle ce savant démontre l'existence et les attributs de Dieu par l'examen et la description des cieux. Voici maintenant le docteur Chalmers qui vient, dans sept discours, résoudre les

objections tirées de l'astronomie contre la vérité de l'Évangile, et *dépouiller l'incrédulité de ses prétentions au prosélytisme et à un certain air de grandeur philosophique qui l'ont souvent rendue si malheureusement attrayante à la jeunesse et aux têtes ardentes et ambitieuses.* Son livre est plus fort de raisonnement que celui du docteur Derham, il y a plus de science astronomique, mais on y trouve le même défaut de plan, et peut-être encore plus de ce vague conjectural qui ne mène à rien, avec moins de modération dans les termes.

Dans son premier discours, il a tracé une esquisse de l'astronomie moderne, et ne déguise point la petitesse comparative de notre terre, qui donne à l'argument des incrédules tout ce qu'il a de plausible. Pour se débarrasser de cet argument, il soutient que c'est une supposition toute gratuite que le christianisme soit exclusivement fait pour notre monde. C'est là sa manière de procéder dans le reste de l'ouvrage, dont je n'offrirai point l'analyse, parce qu'il est court et qu'il est facile de le lire en très-peu de tems.

Il serait à désirer qu'on ne perdit jamais de vue ces deux maximes du docteur Chalmers, et qu'il en eût fait lui-même un plus fréquent usage. « Quoique ce soit une des maximes de la vraie philosophie de ne jamais reculer d'une doctrine qui a des preuves en sa faveur, c'est une autre maxime également essentielle de cette philosophie de ne jamais recevoir une doctrine lorsqu'elle manque de preuves. »

Je souscris volontiers à ce beau passage. « Avec une telle religion (la religion chrétienne), il n'y a rien à cacher, tout devrait être mis en évidence, et on devrait faire circuler pleinement et librement la lumière la plus éclatante du jour dans tous ses secrets. Mais de secrets elle n'en a point. La franchise et la simplicité du sentiment de sa grandeur est un de ses attributs; et, soit qu'elle en vienne aux prises avec l'orgueil de la philosophie, ou qu'elle se trouve en opposition directe avec les préjugés de la multitude, elle s'appuie sur sa propre force, et rejette loin d'elle avec dédain tous les appuis et tous les auxiliaires de la superstition. »

78. — * *La morale de l'Évangile comparée à la morale des philosophes;* discours auquel *la Société académique de la Marne* a décerné une médaille d'or; par M. L. Bautain, D. M., professeur de philosophie à la faculté des lettres de Strasbourg. Strasbourg, 1827; Février. Paris, Brunot-Labbe. In-8°; prix, 1 fr. 50 c.

Depuis quelques années il est impossible de ne pas apercevoir une tendance générale des esprits vers les études les plus fortes et les plus propres à contribuer au bonheur de l'homme.

Au lieu de se livrer à des lectures frivoles, la jeunesse se nourrit de la substance des ouvrages les plus sérieux et les plus profonds; elle prélude de bonne heure aux grandes destinées qui l'attendent. Les sociétés littéraires et savantes captivent souvent l'attention publique par des programmes pleins de sens et de raison; celle de la Marne a décerné dans le courant de 1827 une médaille d'or à M. Bautain, professeur de philosophie à Strasbourg, sur un sujet intéressant, celui de *la morale de l'Évangile comparée à la morale des philosophes.*

On devine d'avance quelle est celle des deux qui obtient la préférence dans le *discours* du lauréat; et il faut convenir que la matière y est bien traitée, à quelques déclamations près dont elle peut se passer. On y remarque de l'érudition, de la logique, et un air de bonne foi qui impose. M. Bautain a écrit sous la dictée de sa conscience; cela est évident par son propre langage.

« Un livre m'a sauvé, dit-il, mais ce n'était point un livre sorti de la main des hommes; je l'avais long-tems dédaigné et ne le croyais bon que pour les crédules et les ignorans; j'y ai trouvé la science la plus profonde de l'homme et de la nature, la morale la plus simple et la plus sublime à la fois. J'ai lu l'Évangile de Jésus-Christ avec le désir d'y trouver la vérité, et j'ai été saisi d'une vive admiration, pénétré d'une douce lumière, qui n'a pas seulement éclairé mon esprit, mais qui a porté sa chaleur et sa vie au fond de mon âme; elle m'a comme ressuscité, les écailles sont tombées de mes yeux; j'ai vu l'homme tel qu'il est et tel qu'il doit être; j'ai compris son passé, son présent, son avenir, et j'ai tressailli de joie en retrouvant ce que la religion m'avait enseigné dès l'enfance, en sentant renaître dans mon cœur la foi, l'espérance et la charité.....

« C'est ainsi que la vertu et la vérité du christianisme m'ont été démontrées; c'est ainsi que j'ai acquis la conviction que sa morale est aussi supérieure à toutes les morales humaines que ses dogmes sont au-dessus des opinions des hommes. Il m'est doux de professer ici ma foi, d'exprimer hautement ce que je sens si vivement dans mon âme, et je rends grâce à la société savante de la Marne de m'en avoir donné l'occasion. » J. L.

79. — * *Politique religieuse et philosophique*, ou *Constitution morale du gouvernement*, par M. le baron Bigot de Morogues, auteur de la *Noblesse constitutionnelle*, *etc.* T. IV et dernier. Paris, 1827; Renard. In-8° de 578 p.; prix, 7 fr.

Dans notre premier article sur cet ouvrage (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 728), le défaut d'espace ne nous a point permis

d'entrer dans les détails de son exécution. Nous allons présenter maintenant les idées de l'auteur sur quelques points d'organisation sociale.

Pénétré de l'importance du pouvoir judiciaire dont les actes décident de notre existence et de nos propriétés en matière civile, de notre honneur, de notre liberté, de notre vie même, en matière criminelle, M. de Morogues accorde une grande place dans son livre à cette institution, dans laquelle il fait entrer le jury comme un élément indispensable. A cet égard, ses opinions sont conformes à celles de quelques autres esprits non moins distingués. « Toutes les actions civiles et criminelles se réduisent en fait,» a dit Montesquieu. Il y a donc deux choses à considérer dans le jugement qu'on en porte : 1° la question de fait, qu'on peut soumettre à des jurés, plus attentifs que des juges ordinaires au maintien, à la figure, aux antécédens de l'accusé, et à mille circonstances propres à éclairer la conscience du citoyen appelé à représenter la société tout entière; 2° l'application de la loi, qui doit être naturellement confiée à des légistes, versés dans la connaissance des codes. Un tribunal peut donc contenir dans son sein deux parties distinctes, un jury et une cour. Pour classer toutes les capacités, M. de Morogues établit cinq ordres de tribunaux, dont les premiers s'occupent des matières de simple police, tandis que les plus élevés sont chargés de juger en dernier ressort.

L'idée qui sert de fondement à ce système n'est pas entièrement nouvelle; il ne faut pas la considérer comme une pure spéculation philosophique, et nous sommes étonnés que l'auteur n'ait point cité à l'appui l'exemple de l'Angleterre où toutes les causes criminelles et la plupart des causes civiles sont également placées sous l'égide tutélaire du jury. Suivant M. Charles Comte, qui a publié une dissertation fort étendue sur ce sujet, les lois anglaises, pour établir la capacité d'un juré, ne considèrent que son revenu. Tout homme qui possède un revenu net de 10 liv. sterl., ou qui tient à ferme pour vingt-un ans au moins une terre de 20 liv. sterl. de rente, ou qui est soumis à l'impôt des pauvres, ou qui occupe une maison n'ayant pas moins de quinze fenêtres, est capable d'être juré. Les individus obligés de se louer en qualité d'ouvriers ou de domestiques sont presque les seuls exclus. Aussi lisons-nous dans l'ouvrage si curieux de M. Cottu sur l'administration de la justice en Angleterre, que, dans le comté de Lancaster, le nombre des jurés s'élève à 8,000, et à plus 10,000 dans celui d'York. Aux termes de la dernière loi française, il faut, pour être juré, payer un impôt foncier de 300 fr., ou exercer une profession

qui suppose une fortune équivalente. Or, en calculant d'après le taux actuel des impositions, on peut admettre que le revenu est sept fois plus considérable que la contribution foncière; et comme, d'ailleurs, la livre sterling a plus de valeur chez nous que chez nos voisins, puisque la même somme s'échange sur le continent contre une plus grande quantité de denrées, il en résulte qu'il y a, sur une même population toutes choses égales d'ailleurs, environ dix fois moins de jurés en France qu'en Angleterre, et que, par conséquent, la grande majorité de nos compatriotes qui pourraient en exercer les honorables fonctions ne figurent pas sur les listes générales. Dans le projet de M. de Morgues, elles contiendraient presque tous les contribuables, répartis graduellement dans les cinq ordres de tribunaux qu'il propose. La législation française a distingué les crimes des délits, et les premiers ont été seuls abandonnés à la conscience publique; ce qui a fait dire avec raison à M. Legraverend, qui a écrit sur cette matière, qu'en Angleterre le jury est le tribunal national, le juge commun dont les décisions planent sur tout le monde, tandis qu'en France il n'est que le tribunal de la partie gangréneuse de la société.

L'institution d'un jury conçu sur une aussi grande échelle n'a pas seulement l'avantage d'asseoir la liberté individuelle sur des bases plus larges et plus solides; elle relève encore, et l'Angleterre en offre un mémorable exemple, la dignité de l'homme chez le citoyen appelé souvent à juger ses semblables. La solennité des formes judiciaires l'ennoblit à ses propres yeux; la hauteur des fonctions qu'il remplit lui fait sentir son importance; il connaît mieux ses droits et ses devoirs; il apprécie davantage l'ordre légal sous lequel il vit; et, revenu à ses occupations ordinaires, il est plus disposé à conformer ses actions à la raison commune dont il a été momentanément l'organe.

Cette institution du jury, notre auteur l'applique aux abus de la liberté de la presse, la première, la plus vitale de toutes, la seule qui offre une garantie efficace à nos droits civils et politiques, cette liberté qui éclaire les discussions politiques en faisant jaillir la lumière du conflit des opinions diverses, et qui, appelant tous les citoyens à donner leur avis sur les intérêts généraux, est devenue la condition fondamentale du gouvernement représentatif.

Une partie de l'ouvrage est ensuite consacrée à traiter de l'honneur, regardé dans ce livre, nous ne savons trop pourquoi, comme le ressort de cette espèce de gouvernement. Montesquieu définissait l'*honneur*, le préjugé de chaque personne et

de chaque condition, définition assez singulière; et il en faisait fort arbitrairement, ce nous semble, le principe des monarchies, comme si l'on pouvait trouver sur la terre deux monarchies semblables dans leurs formes constitutives; comme si, d'ailleurs, observée dans des siècles différens, la même monarchie ne différait pas complétement d'elle-même. Ce grand publiciste avait alors sous les yeux la monarchie de Louis XV, et cette image avait trop préoccupé sa pensée. La définition que M. de Morogues donne à l'honneur est encore plus vague. Il nous dit que « l'honneur est de tous les tems, de tous les pays, de toutes les religions, nécessaire à tous les états, à toutes les conditions, à tous les âges. » Il y voit tout à la fois le désintéressement, l'amour de l'estime, l'amour de la patrie et toutes les autres vertus.

Il veut, en conséquence, qu'on inculque avant tout les sentimens d'honneur dans l'âme des jeunes gens; mais son attention ne se porte pas seulement sur l'éducation des hommes, il la dirige encore sur celle des femmes, aussi importante peut-être à cause de leur influence dans la famille et dans la société. Selon lui, « le grand but de l'éducation des femmes doit être de leur inspirer l'amour de la vertu, en même tems que le désir de plaire. » Pour ce second objet, l'instituteur n'a pas de grands frais à faire; il peut s'en reposer sur la nature et sur l'esprit de société. « Les femmes, dit encore l'auteur, portent dans le monde cette douceur, cette aimable légèreté, cette affabilité, cette politesse, cette finesse de tact, d'expression et de goût, cette bienfaisance et cette sensibilité qui, dans la France, forme la base du caractère national et font l'admiration de tous les peuples du monde ». Cette admiration n'est peut-être pas aussi universelle qu'il le pense : plus de suite dans nos projets, et moins de légèreté dans les choses sérieuses ne dépareraient pas le caractère national aux yeux des étrangers. M. de Morogues désire, en opposition à des préjugés gothiques, qu'on donne de l'instruction aux femmes, et cette idée nous semble éminemment morale. Pour que les femmes soient véritablement les compagnes de leurs maris, il faut que, dans le ménage, il y ait, autant que possible, communauté de pensées, de sentimens et de biens. D'ailleurs, ne doit on pas compter au premier rang, parmi les charmes qui les embellissent, les grâces de l'esprit et de l'imagination? Leurs attraits ne sont-ils pas doublés par la culture des talens agréables? leur entretien ne tire-t-il pas un intérêt inépuisable d'une instruction solide et variée?

Plusieurs livres sont ensuite employés « à l'établissement

philosophique d'une noblesse de mérite », dans laquelle se trouvent classées les deux aristocraties de la science et de l'industrie. Passant à la représentation de la propriété, il émet le vœu, d'après ce principe que l'inégalité des fortunes doit motiver l'inégalité dans les droits d'élection et d'éligibilité, que les contribuables au-dessous de 300 fr. acquièrent des droits gradués, proportionnels à leur importance sociale. C'est ainsi qu'il dispose les choses, de manière à ce que les uns concourent à l'élection des chambres départementales (car il institue des chambres de différens degrés), d'autres, des chambres d'arrondissemens, et ceux-ci des chambres de canton: dans son plan, les moins imposés participent à la nomination des fonctionnaires des communes.

En résumé, M. de Morogues reconstruit l'édifice social jusque dans ses fondemens, sans penser qu'il faut des siècles pour changer de fond en comble les conditions organiques d'une nation. Contentons-nous de perfectionner les institutions établies, au lieu de vouloir tout réédifier; sans doute, elles sont loin de la perfection même relative; mais elles ont en soi la capacité de devenir meilleures; et, bien dirigées, leurs formes se prêteront aux nécessités des tems, aux progrès des lumières, au développement lent, mais graduel de la société humaine.

Ad. GONDINET.

80. — * *Des libertés garanties par la Charte*, ou de la magistrature dans ses rapports avec la liberté des cultes, la liberté de la presse et la liberté individuelle; par M. BOYARD, conseiller à la Cour royale de Nancy. Paris, 1827; Carez et Roret. In-8° de 520 pages; prix, 6 fr.

Rien n'est plus digne de méditations sérieuses que les graves sujets que M. Boyard a courageusement entrepris de traiter. En rendant compte (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVI, p. 183) d'un précédent ouvrage du même magistrat sur *les droits et les devoirs de la magistrature et du jury*, nous avons rendu hommage à la noblesse de ses intentions et à la sincérité de ses paroles; mais nous nous sommes crus obligés de lui adresser quelques critiques, dont la plus grave, sinon sur le fonds de ses pensées, du moins quant à la forme qu'elles ont revêtue, consistait à lui reprocher une intolérance de polémique qui nuit beaucoup aux discussions. Ce défaut s'aperçoit à peine dans le nouvel écrit de M. Boyard, dicté par la même force de conviction, mais rédigé avec beaucoup plus de mesure. Le premier livre, relatif à la liberté des cultes, et surtout aux envahissemens du sacerdoce, si contraires au véritable esprit de la religion, contient beaucoup de documens utiles sur les luttes des parlemens

contre le clergé. Donnons une idée des opinions et du style de l'auteur par une trop courte citation : « Supposons un moment que les concessions faites au *clergé administratif* puissent combler ses désirs et le faire rentrer dans la sphère qu'il doit occuper, croit-on qu'il y resterait long-tems? Non. Son génie est de s'étendre; c'est une plaie qui s'accroît aussitôt qu'elle n'est plus contenue par les gens de l'art. S'il reste oisif, il faut se préparer à satisfaire son amour pour les dignités, et soudain paraît un autre parti qui le soutient aujourd'hui comme un auxiliaire, mais qui demain le combattra comme un rival. La noblesse de cour ne s'accorde avec le clergé qu'autant qu'elle n'en redoute rien. S'il survient un conflit, il survient une guerre; et l'effet infaillible de cette guerre, c'est d'agiter l'état et de compromettre la destinée du trône..... Ils accusent de corruption la nation la plus morale de l'univers.... Et que faut-il pour réformer cette nation si coupable? M. le cardinal, archevêque de Toulouse nous l'apprend : il faut des modifications à la tenue des registres de l'état civil et à la célébration des mariages; le rétablissement des synodes diocésains et des conciles provinciaux; la réhabilitation des fêtes supprimées; le rétablissement des jésuites; une dotation pour les ministres de la religion; le rétablissement des officialités; une réorganisation des chapitres et la suppression des lois organiques du concordat et des lois sur l'administration des fabriques : il ne faut que cela. »

Le livre second, sur la liberté de la presse, abonde en excellentes observations; mais la révolution française, qui y occupe une grande place, m'y semble assez peu comprise. L'auteur félicite vivement notre législation de ce qu'elle attribue maintenant aux tribunaux et aux cours, et non plus à des jurés, la décision des procès en matière de presse. Il faut convenir que plusieurs admirables services rendus au pays par la magistrature, depuis que ce pouvoir politique lui a été dévolu, permettent à tout magistrat de revendiquer cette grave attribution avec un généreux et légitime orgueil; mais il ne faut pas que notre reconnaissance envers les magistrats nous fasse illusion, et que les puissans motifs qui militent en faveur du jury disparaissent devant l'entraînement des circonstances. Ce n'est pas là, au reste, une question à traiter ici transitoirement et à la légère; et je m'empresse de convenir que, dans le moment où nous sommes, elle manquerait complétement d'à-propos. Quelque opinion que l'on se soit formée à cet égard, on doit être unanime sur la haute estime dûe aux magistrats; on les avait insultés en leur conférant un immense pouvoir dont on

se complaisait à croire qu'ils n'useraient qu'avec une servile déférence; ils se sont noblement vengés de cet affront, et, comme le dit M. Boyard, les ministres ont reconnu un peu tard l'erreur grossière dans laquelle ils s'étaient fourvoyés.

Le troisième livre n'est pas d'une moindre importance que les deux autres. Son sujet est la *liberté individuelle*, et contient beaucoup de détails pleins d'intérêt sur les lettres de cachet, les prisons d'état, l'exil, la police, et sur cette responsabilité ministérielle si souvent, mais si vainement, et l'on pourrait presque dire si ridiculement invoquée.

La simple énumération des matières traitées par M. Boyard suffit pour recommander puissamment son ouvrage à l'attention publique, et la consciencieuse énergie de l'auteur, toujours animé de sentimens élevés et purs, placera son nom parmi ceux qui honorent notre magistrature nationale, et qui heureusement deviennent chaque jour de plus en plus nombreux. *Ch.* RENOUARD, avocat.

81. — * *Recueil général des anciennes lois françaises*, depuis l'an 420 jusqu'à 1789, par MM. ISAMBERT, DECRUSY et ARMET; T. XI et XII et V et VI du règne de Louis XVI. Paris, 1827; Belin-Leprieur et Verdière. 4 vol. in-8°; prix, 28 fr.

Jusqu'ici nos lecteurs ont été tenus au courant des diverses livraisons qui composent cette importante collection. La mort de M. Jourdan, qui rassemblait seul tout ce qui concerne le règne de Louis XVI, a dû apporter quelque retard dans la publication des deux derniers volumes de ce règne. M. Armet s'est chargé de continuer la tâche si habilement commencée par M. Jourdan; et parmi les quatre volumes que nous annonçons, il y en a deux qui lui appartiennent en entier. Ils renferment une multitude de pièces du plus haut intérêt, depuis le 3 mars 1781 jusqu'au 5 mai 1789, époque de l'ouverture des états-généraux, et limite naturelle qui sépare l'ancienne monarchie française de la nouvelle ère qui date de la révolution. M. Isambert, de son côté, a ajouté deux nouveaux volumes à la collection; ils contiennent les règnes de Charles VIII, Louis XII, et une partie de celui de François Ier (1483-1526). Ainsi, ce recueil a déjà dépassé la grande collection dite *Ordonnances du Louvre*, commencée par *Laurière*, il y a un siècle, continuée par *Secousse*, *de Villevaut*, *Brequigny*, *Camus*, et dont M. *Pastoret* est chargé en ce moment. Cet avantage, joint à la commodité du format, doit assurer un véritable succès à l'ouvrage de MM. Isambert, Decrusy et Armet. Ces laborieux éditeurs ont mis, en effet, un soin extrême à ne rien laisser échapper d'essentiel, et tous les monumens législatifs qu'ils ont rassem-

blés offrent un puissant intérêt, non-seulement pour le jurisconsulte, mais encore pour l'homme d'état et l'historien. Dans une entreprise aussi pénible, les auteurs ne pouvaient guère découvrir toutes les pièces qui n'existent pas dans les principaux recueils. Nous leur signalerons quelques omissions lorsque leur tâche sera entièrement accomplie, et ils pourront, s'ils le jugent à propos, les comprendre dans le supplément qu'ils devront sans doute donner. En attendant, nous recommandons cette collection au public éclairé, et nous croyons que le tems ne peut qu'ajouter à la juste réputation dont elle jouit déjà. A.T.

82. — * *Traité des assurances et des contrats à la grosse d'*Émérigon, conféré et mis en rapport avec le nouveau Code de commerce et la jurisprudence, suivi d'*un Vocabulaire des termes de marine;* par *P. S.* Boulay - Paty, de la Loire-Inférieure. Rennes, 1827; Molliex. Paris, Charles Béchet. 2 vol. in - 4°; prix, 36 fr.

83. — * *Traité des assurances terrestres*, suivi de deux traités traduits de l'anglais, le premier *de l'assurance contre l'incendie*, et le second *de l'assurance sur la vie des hommes;* par *H.* Quénault, docteur en droit, avocat à la Cour royale de Paris. Paris, 1828; Warée oncle. In-8° de xxxii et 512 pages; prix, 7 fr. 50 c.

Voici, sur les assurances maritimes et terrestres, deux ouvrages de jurisprudence, dont l'un, celui d'Émérigon, est depuis long-tems en possession d'une haute renommée, et dont l'autre, celui de M. Quénault, mérite de prendre place parmi les meilleurs traités qui aient paru dans ces dernières années. L'ouvrage d'Émérigon, écrit sous l'empire de l'ordonnance de la marine de 1681, n'a point vieilli; d'abord, parce que le Code de commerce de 1807 a reproduit dans toutes ses dispositions importantes l'ordonnance de Louis XIV, et surtout parce qu'Émérigon, plein de bon sens et de science, est fréquemment remonté jusqu'aux principes les plus généraux, et a accumulé sur toutes les questions des faits nombreux qui lui étaient fournis, soit par la connaissance approfondie des législations anciennes et modernes, soit par sa propre expérience. Il était impossible, toutefois, de réimprimer Émérigon sans faire acception des modifications apportées à la matière par le nouveau Code de commerce et par la jurisprudence. M. Boulay-Paty s'est chargé d'annoter Émérigon, et à la suite de chacune des sections de l'auteur original il a placé, sous le titre de *Conférence*, l'indication des dispositions législatives actuelles, des arrêts principaux, des opinions de jurisconsultes, avec ses propres observations. M. Boulay - Paty était, à plus d'un titre, appelé à

exécuter cet important travail. Conseiller à la Cour royale de Rennes, « c'est (pour emprunter les expressions de sa préface) à la vue d'un grand port, en face des navires, au milieu des armemens, qu'il a accompli sa tâche. » Il est, en outre, déjà connu par un *Traité sur les faillites*, et par un *Cours de droit commercial maritime*, dont il a, dans ce nouveau commentaire, reproduit beaucoup d'opinions et de passages. Il est à regretter que M. Boulay-Paty ait négligé de donner la biographie d'Émérigon et la bibliographie de son *Traité des assurances maritimes*. Sans de pareils documens, un commentaire est incomplet.

Dans le *Traité des assurances terrestres*, tout est nouveau, la matière et l'auteur. Les assurances terrestres, après plusieurs tentatives, restées infructueuses, ne se sont véritablement naturalisées en France que depuis 1816 et 1817. Notre législation laisse, à cet égard, une lacune à laquelle il sera sans doute assez prochainement suppléé, mais qui oblige à ne recourir, sur une foule de questions importantes, qu'à des analogies et à des règles d'interprétation générales. M. Quénault a procédé sur ce sujet avec beaucoup de circonspection. Profondément versé dans la connaissance du droit civil, il a constamment tendu à se rapprocher des dispositions du droit commun. Quoiqu'il fût fort en état de marcher seul, il s'est cependant efforcé d'appuyer d'autorités ses solutions, autant que le permettait la nouveauté de son sujet; mais il a parfaitement senti, qu'en s'aidant des travaux des jurisconsultes sur les assurances maritimes, il devait ne s'en rapporter qu'avec une extrême précaution à des analogies souvent trompeuses. Un défaut très-fréquent dans les ouvrages de jurisprudence, est de les composer de pièces rapportées, en puisant de côté et d'autre, dans les auteurs et dans les arrêts, des lambeaux épars qu'on néglige de s'approprier par une critique saine et sûre; mais une étude consciencieuse des moindres questions, et, ce qui est plus précieux encore, beaucoup de fermeté logique et de conséquence dans les idées, ont facilement préservé M. Quénault de ce danger : aussi aperçoit-on avec évidence que, même lorsqu'il s'appuie des noms les plus célèbres, il se décide par conviction et non par confiance. L'auteur a fait précéder son ouvrage d'une courte introduction, dans laquelle il expose avec une netteté parfaite la théorie des combinaisons d'assurances, ses diverses applications, ainsi que les modes d'assurances mutuelle et à prime. Les deux Traités, traduits de l'anglais de *Samuel Marshall*, qu'il a placés à la suite du sien, offrent peu de discussions doctrinales, mais contiennent des faits nom-

breux, souvent relatifs à des questions d'un haut intérêt.

Ch. Renouard, avocat.

84. — * *Code forestier*, précédé de *la discussion aux Chambres*, et suivi de l'*ordonnance réglementaire*, avec un commentaire des articles du Code et de l'ordonnance; publié par M. Baudrillart, auteur du *Traité général des eaux et forêts*. Paris, 1827; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. 2 forts volumes in-12; prix, 10 fr.

Le premier volume de l'ouvrage que nous annonçons reproduit d'une manière complète les discussions dont le Code forestier a été l'objet dans les deux chambres. Dans le second se trouvent le texte du Code et celui de l'ordonnance réglementaire : chaque article est accompagné d'un commentaire où la corrélation des dispositions nouvelles avec l'ancienne législation est établie et le sens précisé par le rappel des observations auxquelles l'article a donné lieu, soit dans le sein des Chambres, soit dans celui de la Cour de cassation et des Cours royales. Il eût été préférable, pour la commodité des recherches, que les textes fussent imprimés sans interruption, et que les commentaires fussent réunis à la suite sous la forme de notes : ce léger défaut n'empêche pas le travail de M. Baudrillart d'offrir aux propriétaires de bois, aux usagers, aux adjudicataires de coupes et aux propriétaires voisins de forêts, le tableau complet de leurs droits et de leurs devoirs; il est aussi, malgré quelques taches, un monument remarquable du progrès des idées saines en économie publique.

Quoique, à force d'être répétée devant une population qui n'en prospère pas moins, la prédiction que la France périra faute de bois commence à perdre de son crédit, l'importance de cette production du sol est cersainement aujourd'hui mieux sentie qu'à l'époque de la fameuse ordonnance de 1669; mais le législateur ne s'adresse plus à la société pour laquelle furent faits les vieux règlemens qui, menaçant toujours, ne prévenaient aucun mal et n'opéraient aucun bien : aussi n'est-ce plus à une multitude de prescriptions et de prohibitions gothiques qu'il confie la conservation des forêts; il s'attache à en rendre la propriété plus précise, à faire cesser la désolante indivision qui existait sous le nom de droits d'usage, de pacage, de glandée, bien sûr que les améliorations seront une espèce de besoin pour le propriétaire devenu *maître chez lui*. Les droits d'usage, dont la nouvelle législation autorise la suppression absolue, moyennant indemnité, restes de la barbarie de l'époque qui les a vus naître, ne sont plus, dans une multitude

de localités, qu'une injustice fondée sur une prescription récente. Dans des tems où le bois était sans prix, on ne craignait pas d'en sacrifier en partie la jouissance, pour attirer sur ses terres des vassaux sur lesquels on se dédommageait par des dîmes et d'autres redevances féodales; ce but est même explicitement exprimé dans la plupart des concessions. On a supprimé les droits féodaux, et l'on a bien fait; mais pour être juste et conséquent, il aurait fallu supprimer aussi les droits d'usage, quand les premiers en étaient le prix: l'effet économique des droits conservés était aussi désastreux que celui des droits supprimés.

Le droit de parcours, avec lequel la reproduction des taillis et le succès des semis sont à peu près impossibles, s'exerce principalement sur les hautes montagnes de notre pays. Si les enquêtes étaient chez nous en usage, on eût comparé, sur des documens authentiques, les profits en bétail qui résultent de la vaine pâture avec la valeur des bois dont elle arrête la croissance; et l'on eût trouvé une différence énorme en faveur du bois, surtout dans les départemens riches en minerais de fer, comme le sont une partie de ceux des Pyrénées: on eût aussi remarqué que les revers déboisés des montagnes du midi de la France, desséchés pendant l'été, laissent échapper à chaque orage des torrens qui dévastent tout, et en les comparant aux ruisseaux des vallées boisées qui, notamment dans les Pyrénées orientales et les hautes Alpes, rafraîchissent et fécondent, par des irrigations bien entendues de vastes étendues de terrain, on eût trouvé que, même par rapport à l'éducation du bétail, le pacage des forêts est le plus barbare de tous les systèmes d'agriculture. Dans des pays plus avancés que le nôtre en habitudes constitutionnelles, on se fût gardé de présenter le projet de loi, sans cette discussion de faits; et si l'administration des forêts cherchait aujourd'hui même à les constater, le but et l'utilité de la loi étant mieux compris, bien des efforts louables seraient encouragés, bien des résistances neutralisées.

Le privilége si inutile, pour ne rien dire de plus de la marine, s'est encore glissé dans le Code, mais comme la dernière apparition d'un système condamné par ceux même qui le défendent. Le Code forestier a réuni, dans la chambre des députés, 267 voix sur 275, et dans celle des pairs, 112 voix sur 115. Toutes les dispositions législatives nécessaires à l'amélioration des forêts sont aujourd'hui adoptées: c'est aux propriétaires à faire le reste.

J. J. B.

85. — * *Petit Manuel forestier*, par Herbin de Halle,

sous-chef de la 2e division de la direction générale des forêts. Paris, 1827; au bureau de l'*Almanach du Commerce*. In-18 de 506 pages; prix, 6 fr.

86. — * *Petit Manuel des gardes forestiers*, par *le même*. Paris, 1827; même bureau. In-18; prix, 2 fr. 50 c.

La conservation des forêts a été, dans tous les tems, l'objet de la sollicitude des gouvernemens. En France, et sous Louis XIV, ce prince, afin d'arrêter non-seulement les abus auxquels les forêts de l'état étaient exposées, mais les spéculations imprudentes de la propriété privée, donna la célèbre ordonnance de 1669, fruit d'un long travail et de graves méditations. C'est aux sévères et sages dispositions de cette ordonnance que nous sommes redevables de la conservation des forêts de l'ancien domaine et d'une grande partie de celles du clergé et des communes. Mais bientôt la marche de la civilisation et l'accroissement de notre industrie rendirent très-difficile, dès avant 1790, l'application du système de gêne et de prohibition qu'elle prescrivait. Aussi, des modifications plus en harmonie avec nos mœurs, une répartition alors plus équitable entre les délits et les peines, firent supprimer la juridiction des eaux et forêts que l'ordonnance de 1669 avait réunie à la haute administration et à la conservation; et quoique les délits fussent du ressort des tribunaux ordinaires, cette transition trop subite fit que l'organisation forestière resta incomplète et son action sans force. Les bois des particuliers furent en partie dévastés par les défrichemens multipliés à l'infini; les communes firent des coupes anticipées dans leurs bois pour les livrer au pâturage et pour effectuer également des défrichemens. Une organisation nouvelle devint nécessaire; et, malgré la loi du 29 septembre 1791, il restait toujours à faire une loi sur les aménagemens et sur l'administration qui se trouvait entre «les restes incohérens d'une ancienne législation dont la base a été renversée et les commencemens d'une législation nouvelle qui en est restée à son ébauche et n'a jamais reçu son complément.» Cette nouvelle loi organique et fondamentale, préparée en 1823 dans le sein de l'administration des forêts, élaborée ensuite par des membres du conseil d'état et des agens de la marine, et soumise plus tard à une commission de magistrats, de jurisconsultes, d'administrateurs, fut provisoirement arrêtée et imprimée en 1825, et adressée à la Chambre des pairs, à la Cour de cassation, à toutes les cours du royaume, aux préfets, aux conseils généraux et aux conservateurs des forêts pour en solliciter des observations. Les cours de justice furent invitées à se réunir pour délibérer sur

la communication qui leur avait été faite; leurs procès-verbaux et ceux de la Cour de cassation furent transmis à la commission de la chambre élective. Celle-ci fit d'importantes modifications à ce projet de code qui « devait concilier les besoins de tous avec les intérêts de chacun», assurer surtout la conservation des forêts et ne soumettre l'indépendance de la propriété privée qu'à des restrictions commandées par un intérêt général évident, et dont chacun pût être juge.»

Ce Code forestier fut présenté à la discussion des chambres et sanctionné par le roi, le 21 mai 1827. Monument de l'époque, il est élevé afin d'améliorer notre sol forestier, en obtenant, par des repeuplemens aussi bien exécutés qu'entendus dans les bois de l'état et des communes, un accroissement d'autant plus présumable que l'exploitation active de nos mines de charbon et de houille tend à diminuer de plus en plus la consommation du bois considéré comme combustible, et que l'on doit tout espérer de l'utile établissement de l'*école forestière* qui vient d'être créée pour former des agens instruits, ainsi que des écoles secondaires qui seront établies dans les régions les plus boisées, et qui doivent servir à l'instruction d'élèves-gardes. Dans l'état actuel des choses, et en attendant que ces espérances se réalisent, les sages dispositions de ce code se font sentir dès à présent, puisqu'il prescrit d'user avec circonspection des produits qu'offre encore notre sol (1), afin de pourvoir autant que possible à nos besoins en bois de service pour les constructions navales, militaires, hydrauliques et civiles, et pour les établissemens des arts mécaniques où le bois est employé comme agent principal, pour le chauffage des fonderies, des forges et des usines servant à la préparation des métaux, des verreries, des manufactures de porcelaines, faïences, poteries, etc., des salines, et pour les consommations locales et domestiques. Il prescrit surtout de conserver des ressources pour l'avenir et de remédier aux nombreux et dés-

(1) Le sol de la France comprend environ 6,521,470 hectares ; en nombre rond, 6,500,000 hect., dont 1,100,000 appartiennent à l'état et à la couronne; 1,900,000 aux communes et aux établissemens publics, et 3,500,000 aux propriétés particulières. Ces évaluations doivent éprouver des réductions, si l'on en déduit les landes, les bruyères, les terrains dépouillés qui s'y trouvent compris. M. le comte Roy, dans son rapport à la Chambre des pairs, évalue ainsi le sol forestier : 6,416,181 hectares, dont 1,160,466 hectares à l'état, 3,178,984 hectares soumis au régime forestier, et 3,237,517 hectares à la propriété particulière.

astreux défrichemens qui ont eu lieu de nos jours (1), et dont on sentira long-tems les effets déplorables, tels que l'augmentation des eaux superficielles et la formation des torrens et des ravins qui déchirent et bouleversent les propriétés placées au-dessous des montagnes et des terrains penchans et ardus. Les semis et les plantations sur les montagnes, exemptés d'impôt pendant vingt ans, alimenteront les eaux de source et les rivières, soutiendront ou raffermiront le sol stérile de ces sommités, resté à nu par l'entraînement de la terre végétale que retenaient les bois, et ceux-ci reproduits exerceront, comme par le passé, « sur l'atmosphère une heureuse et salutaire influence. »

M. Herbin de Halle ne pouvait sans doute choisir une époque plus opportune pour satisfaire aux demandes nombreuses qui lui ont été faites de donner une troisième édition de son *Manuel forestier*. Aussi s'est-il empressé, aussitôt la promulgation du Code, de mettre au jour son ouvrage, qui contient, indépendamment de l'analyse raisonnée par ordre de matières de ce Code et de l'ordonnance réglémentaire pour son exécution, les lois, règlemens, avis du conseil d'état, les arrêts de la Cour de cassation, les décisions ministérielles, les instructions et les circulaires de l'administration forestière en ce qui concerne, 1° le régime auquel sont soumises toutes les forêts du royaume; 2° les fonctions et les obligations des préposés forestiers de tous grades; 3° les délimitations, bornages, et aménagemens des forêts; 4° les exploitations et adjudications des coupes ordinaires et extraordinaires; 5° les repeuplemens, plantations, améliorations et défrichemens; 6° le pâturage et les extractions de minerais et autres substances dans les forêts; 7° les affections et droits d'usage; 8° les constructions d'usines et autres bâtimens dans l'étendue et aux rives des forêts; 9° la recherche et le martelage des bois propres aux constructions navales; 10° la chasse et la louveterie; 11° la pêche dans les fleuves et les rivières; 12° la constatation et la poursuite des délits en matière d'eaux et forêts.

L'auteur, dans l'intérêt du service, comme dans celui des agens et des gardes forestiers, et afin d'éviter les irrégularités qui entraînent souvent la nullité des poursuites, a donné, dans un

(1) Les bois de l'état n'ont été généralement acquis que dans des vues de destruction : cette vérité est prouvée par la quantité d'autorisations de défrichemens qui ont été demandées; on en comptait en 1825, 2968; et en 1826, 2440.

article séparé, des formules des procès-verbaux auxquels donnent lieu les délits les plus fréquens. Il a également joint à son ouvrage le tarif des amendes à prononcer par arbre, d'après sa grosseur et son essence, ainsi que le tableau résumé des amendes et des peines applicables aux délits, pour faire connaître les cas où le concours de deux gardes ou d'un seul avec un témoin est nécessaire pour la validité des procès-verbaux.

Cet ouvrage, utile aux préposés forestiers de tous grades, aux ingénieurs, sous ingénieurs-constructeurs, maîtres, contre-maîtres, etc., de la marine, chargés de la recherche, du martelage et de l'exploitation des bois propres à ce service, ainsi qu'aux personnes q i, soit par la nature de leurs propriétés, soit par celle de leurs fonctions, ont besoin de connaître plus particulièrement les lois et les règlemens sur les forêts, la chasse, la pêche, se fait remarquer par une classification claire et méthodique; des citations en caractères italiques, à la suite de chaque disposition, indiquent les articles des codes, lois, ordonnances, arrêts de la Cour de cassation, etc., qui l'ont prescrite et facilitent les recherches.

Le *Petit Manuel des gardes forestiers,* extrait de l'ouvrage dont nous venons de rendre compte, ne comporte que le degré de connaissances et d'instruction que l'on exige de ces préposés; ils y trouveront tout ce qui leur est nécessaire, tant pour s'acquitter de leurs fonctions que pour bien connaître toute l'étendue des dispositions relatives à la constatation des délits et des contraventions, ainsi qu'à la rédaction des procès-verbaux qu'ils sont appelés à rédiger.

SUEUR MERLIN.

87. — * *Observations sur les votes de quarante et un conseils généraux de département, concernant la déportation des forçats libérés,* présentées à M. le Dauphin, par *un membre de la Société royale pour l'amélioration des prisons.* (M. le marquis de BARBÉ-MARBOIS). Paris, 1828; de l'imprimerie royale. In-4° de 76 pages.

Depuis quelques années plusieurs publicistes ont manifesté l'opinion que la déportation et la colonisation des condamnés aux peines afflictives et infamantes étaient nécessaires pour remplacer les travaux forcés. Cette dernière peine a, suivant eux, le grave inconvénient d'entasser les condamnés dans des bagnes infects où ils finissent de perdre les restes d'honnêteté qui pouvaient exciter encore des remords dans leur âme, et de rejeter ensuite dans le sein de la société des ennemis trop souvent irréconciliables. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 223 et 556). La difficulté était de trouver un lieu éloigné qui fût sus-

ceptible de recevoir le nouvel établissement. Les uns ont désigné la Guyane française; d'autres préféreraient le Sénégal ou les trois petites îles de Biègne, de la Désirade et de Saint-Martin, aux Antilles. Un homme d'état, dont le nom illustre est d'une si grande autorité pour les questions qu'il traite, vient de s'élever avec beaucoup de force contre la colonisation des forçats. Il démontre de la manière la plus évidente que les Anglais sont loin d'avoir à se louer de leur célèbre *Botany-bay*, que l'on ne manque cependant pas d'invoquer en faveur de la colonisation des condamnés. Effectivement, ils ont été obligés de restreindre les cas où il y a lieu à transportation, et les autorités compétentes se sont vues forcées de commuer, de leur propre mouvement, et sans l'aveu des condamnés, la peine qu'elles prononcent en celle de la réclusion sur les pontons (*thehulks*). Serait-ce dans un moment où les Anglais reconnaissent tous les inconvéniens de leurs colonies pénales, qu'il y aurait de l'avantage à demander à notre gouvernement la formation de semblables établissemens? M. de Marbois a donc rendu un véritable service en exposant les nombreux motifs qui s'opposent à ce que le vœu émis officiellement par quarante et un conseils généraux de département et par l'expression libre et honorable de quelques écrivains, soit pris en considération. Du reste, le vénérable auteur des *Observations* soumises à M. le Dauphin, en sa qualité de président de la Société pour l'amélioration des prisons, a proclamé une vérité incontestable, mais qui ne saurait trop être rappelée dans ce passage : « Je n'hésiterai pas à dire qu'il est un moyen infaillible de diminuer en France le nombre des crimes, et par conséquent celui des forçats et des brigands : c'est de donner aux enfans des villes et des campagnes une éducation correspondante à leur condition. La dépense ne sera pas grande, et le fût-elle, c'est à ce prix que nous obtiendrons la paix intérieure du royaume, et que nous corrigerons des mœurs dépravées par l'ignorance et la fainéantise. Chacun doit y contribuer, l'aisance comme l'opulence; et s'il pouvait y avoir quelque différence, les plus riches devraient être les plus empressés à contribuer, car ils sont les plus exposés, ils sont aussi les plus instruits, et ils doivent connaître le mieux le prix des lumières. »

Nos lecteurs connaissent déjà les utiles travaux de M. Barbe Marbois sur les prisons (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 36 et 225). L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui doit encore augmenter à son égard la reconnaissance de tous les amis de l'humanité. A. T.

88. — * *Histoire de l'exposition des produits de l'industrie*

française, en 1827; par M. Blanqui. Paris, 1827; Renard. In-8° de 333 pages; prix, 5 fr.

M. Blanqui a eu la bonne pensée de réunir les articles qu'il avait insérés successivement dans les journaux, depuis l'ouverture de l'exposition jusqu'à sa fin: il leur donne ainsi une existence moins fugitive et une plus grande utilité. Ses observations deviendront encore plus profitables aux étrangers qu'à nous-mêmes; ce livre pourra les instruire à nos dépens, les diriger plus sûrement dans la voie de l'utilité réelle, dégoûter d'un vain étalage de niaiseries, arrêter la profusion des récompenses honorifiques, et par conséquent leur avilissement. Ils y verront aussi les inconvéniens de la concentration de l'industrie sur un seul point, dans la capitale: en un mot, il ne tiendra qu'à eux de s'instruire par la révélation de nos fautes; et de plus, ils apprécieront avec assez d'exactitude les progrès de notre industrie, et verront ce qu'ils doivent faire pour soutenir notre concurrence, ou pour nous devancer. Les amis des arts, Français ou étrangers, ne seront pas toujours de même avis que M. Blanqui: sur un sujet aussi vaste et aussi compliqué, il est impossible de s'accorder sur tous les points; mais on adoptera si souvent l'opinion de l'auteur, qu'on oubliera les sujets de contestation, et que l'on reviendra plus d'une fois à son ouvrage.

M. Blanqui croit encore, assez faiblement, il est vrai, à l'utilité des expositions générales. Ses méditations ultérieures ébranleront de plus en plus cette foi chancelante. La question n'est point susceptible d'une analyse rigoureuse qui mettrait à découvert chacune des causes qui concourent à la production de l'effet dont il s'agit. On ne peut trop le redire; les progrès de l'industrie sont le résultat de la concurrence, de l'instruction, de l'importation de procédés et de machines, et même d'ouvriers, des efforts de tous les amis des arts et des Sociétés d'encouragement, et enfin des institutions publiques, dont les expositions ne sont qu'une partie. Que l'on commence donc par étudier séparément, s'il est possible, la portion d'effet qui appartient à chacune de ces actions diverses: et, si l'on ne peut y parvenir, qu'on se résigne franchement à ne rien savoir: que l'on avoue certaine inclination pour le faste, pour ce qui plaît aux yeux, et dispense de raisonner. Malheureusement, cettte disposition des esprits est très-commune, et la politique sait en profiter. F.

89. — * *De l'intervention armée pour la pacification de la Grèce;* par M. de Prant, ancien archevêque de Malines, dé-

paté du Puy-de-Dôme. Paris, 1828; Pichon-Béchet. In-8° de 126 pages: prix, 3 fr.

Avant la solution définitive de la question grecque, notre célèbre publiciste a voulu encore une fois faire entendre cette voix, dont les prédictions ont été souvent confirmées par les événemens. M. de Pradt applaudit au triomphe de la civilisation, qui a su entraîner la politique dans une intervention que l'humanité éplorée réclamait depuis long-tems, et que tant de préventions fâcheuses et d'engagemens funestes pouvaient encore éloigner. Mais, M. l'archevêque de Malines juge l'intervention mesquine dans son plan, incomplète dans son résultat, si elle se borne à empêcher par mer le contact des parties belligérantes; tandis que la lutte continuerait d'être flagrante sur le continent, théâtre principal de ses horreurs. En second lieu, il démontre, par une suite de considérations fort justes, que c'est à la France, non à la Russie, non plus qu'à l'Angleterre, qu'il convient d'intervenir, au moyen d'un débarquement de troupes sur le continent de la Grèce. La France seule peut remplir cette mission, sans alarmes pour les autres puissances, sans péril pour la paix de l'Europe. Enfin (et c'est ici l'idée capitale de l'écrit que nous annonçons) au lieu de faire de la Grèce, étroite et réduite aux limites serrées de la Morée, un refuge pour quelques malheureux, il faut l'étendre à plaisir, et faire d'elle un puissant empire, qui devienne le rempart solide du midi oriental de l'Europe, puisque la Turquie, caduque et incivilisable, n'est plus susceptible de remplir ce rôle important. Ce plan grandiose rappelle l'école diplomatique de celui qui combinait les empires de la carte européenne, comme les pions de son échiquier. Dans l'état actuel des sociétés, nous ayons la conviction que ce plan ne peut être adopté, puisqu'il exigerait cette unité, cette énergie de volonté et cette prodigalité de moyens, qui ne sont plus de notre tems. D'ailleurs, ce n'est pas seulement l'Europe qui ne voudra ou ne pourra point l'exécuter. La Grèce elle-même ne se prête pas actuellement à de si grandes destinées. Peut-être que le tems, secondé par le progrès croissant et universel de la civilisation, accomplira plus tard et graduellement ce que nous croyons superflu de demander aujourd'hui à la volonté ou au pouvoir de l'homme.

A. M.

90. — *Lettre au roi sur le maintien ou l'organisation du conseil, où l'on considère les changemens fréquens de ministère comme un principe de destruction et comme une inconséquence dans une monarchie héréditaire;* par M. A. Madrolle. Paris (sans millésime); Ad. Leclère et Cie In-8°; prix, 1 fr. 50 c.

La thèse que soutient ici M. Madrolle est celle des avantages de l'inamovibilité des ministres dans une monarchie héréditaire. Il va même jusqu'à souhaiter, ou du moins jusqu'à approuver que ceux-ci disposent de leur portefeuille par testament (p. 18 et 19). On ne saurait pousser plus loin la doctrine de la légitimité ministérielle. Cependant, l'auteur convient que la durée du ministère est un mal, lorsque ce ministère est mauvais (p. 1re et 24). Comment donc expliquer cette apparente contradiction? M. Madrolle ne s'en met point en peine, et c'est au lecteur à chercher quelle est la véritable pensée de l'écrivain. Au lieu de se mettre ainsi gratuitement à la torture, pourquoi n'expose-t-il pas franchement ce qu'il désire en fait de gouvernement? on voit bien que la forme du gouvernement constitutionnel et représentatif ne saurait lui convenir. Il s'en explique assez ouvertement, mais toujours *incidemment*. « Si, après tout, dit-il (p. 27), ce qu'on appelle gouvernement représentatif supposait la mobilité du ministère, que faudrait-il penser du gouvernement représentatif? » De telles opinions sont assurément permises; mais nous demandons à l'auteur de les exprimer, sinon plus clairement, du moins plus méthodiquement. Il se défend, dans sa préface, du soupçon qu'il croit pouvoir encourir d'être soldé par un ministère alors ébranlé, aujourd'hui tombé (du moins en partie), et qu'il trouvait, ainsi qu'il le dit avec naïveté, *naturellement bon*. Que cet écrivain se rassure; ses éloges et ses témoignages de confiance dans la marche suivie par les membres qui composaient le dernier ministère sont, au contraire, de véritables accusations portées contre ces hommes d'état. B. L.

91. — * *Almanach des électeurs de Paris et des Départemens*. 4me année. Paris, 1828; Moutardier, rue Gît-le-Cœur, n° 4. In-18 de 212 pages; prix, 1 fr. 25 c.

La noble et importante victoire remportée récemment par la France dans le champ de bataille des élections donne un nouveau prix à ce petit volume. On doit sentir de jour en jour davantage combien il est utile d'acquérir toutes les notions nécessaires pour concourir sciemment et efficacement à l'opération si nationale du choix des députés. L'éditeur de cet almanach a eu principalement pour but, cette année, de rendre compte des élections mémorables qui ont amené la chambre actuelle. C'est à quoi il procède, après avoir offert quelques dialogues assez piquans, qui semblent être placés là comme pour ajouter le *plaisant au sévère*. Ce curieux tableau des dernières élections comprend près de la moitié du volume; il est suivi : 1° d'une tactique électorale; 2° d'un traité électoral,

qui m'a paru complet; 3° de questions électorales; 4° des lois et des ordonnances relatives aux élections. Ces morceaux rendent, comme on voit, l'almanach directement utile à un très-grand nombre d'électeurs qui vont bientôt être appelés à compléter, par leurs votes, une assemblée à qui il est, selon toute apparence, réservé de consolider nos destinées. A.

92. — * *L'Art de vérifier les dates*, depuis l'année 1770 jusqu'à nos jours, formant la continuation ou la troisième partie de l'ouvrage publié sous ce nom par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. T. IV. Paris, 1827; Ambroise Dupont, et comp^e. rue Vivienne, n° 16. In 8° de 534 pag.; prix du volume, 7 fr. (voy. *Rev. Enc.* t. XXXIII, p. 234.)

L'art de vérifier les dates, ou, pour mieux dire, le tableau chronologique de l'histoire des peuples fut une admirable conception des savans d'un ordre monastique qui mettait sa gloire à entreprendre les travaux littéraires les plus étendus, et qui ne s'effrayait ni des études, ni du tems, ni des dépenses qu'il fallait y consacrer. Vingt-trois volumes in-8°, ou six volumes in-4° avaient conduit l'important ouvrage dont nous annonçons la continuation, jusqu'à l'année 1770. Les écrivains qui se sont chargés de l'amener jusqu'en 1827 y ajoutent douze volumes in-8°, dont trois ont déjà paru. Le quatrième est actuellement en vente; trois autres sont sous presse. Les volumes neuf et dix ont été publiés; ainsi, l'ouvrage marche à grands pas vers sa terminaison.

Un ouvrage de cette nature est un immense recueil de faits, classés avec méthode, disposés de manière à ce qu'on puisse reconnaître la situation politique des États, année par année, et pour ainsi dire jour par jour, et juger, par un rapprochement facile, de la connexion des événemens, de leur dépendance mutuelle, de leurs résultats, en comparant les dates ou les vérifiant. Afin de rendre ce travail vraiment utile, et digne de la confiance qu'il doit inspirer, il est nécessaire que les auteurs d'un pareil ouvrage, indépendamment d'une érudition peu commune et d'une longue patience, soient exempts de toute partialité. Tous les peuples leur apparaissent successivement, les modernes comme les anciens; tous doivent être placés dans la même balance, considérés sous un même point de vue, traités avec une égale justice. Il ne saurait être question, dans l'art de vérifier les dates, ni de juger des torts des Macédoniens envers les Grecs, ni de blâmer les Romains d'avoir écrasé sans pitié les Carthaginois : on ne demande point à cet ouvrage, si Philippe II peut être excusable d'avoir approuvé les mesures sanguinaires du duc d'Albe, si Louis XIV eut raison

d'abolir l'édit de Nantes. On n'y cherche que des faits et des dates; mais on les veut tels que l'histoire doit les donner, dégagés des réflexions des hommes de tous les partis, et surtout de celles de l'auteur du livre. La raison en est simple. Si cet auteur approuve ou blâme, n'a-t-on pas lieu de craindre qu'entraîné par sa propre conviction, et d'ailleurs avec les meilleures intentions du monde, il ne soit porté à dénaturer les événemens, à en altérer les causes ou les conséquences? C'est une pente à laquelle on s'abandonne, sans même s'en apercevoir. Plus l'écrivain a de talent, plus l'erreur devient grave; car il est difficile, souvent impossible, de se soustraire au charme d'un style énergique ou profond, qui commande la confiance, ou qui fait naître des émotions que l'on n'a point la force de repousser.

Nous supposons ici que l'auteur écrit d'après une conviction réelle. Mais, si, loin d'avoir ce sentiment intime qui le force à communiquer sa pensée à ses lecteurs, qui s'échappe et se trahit malgré lui-même, comme le parfum des fleurs, sentiment en quelque sorte respectable, quoiqu'il manque le but de l'historien; si celui-ci soumet tous les faits à une critique de parti; si ceux-mêmes que les nations ont long-tems admirés ne sortent de sa coupelle que dénaturés par le sens qu'il y attache, quoiqu'exacts par les dates; si les grands événemens qui ont rendu la France glorieuse durant vingt années; si les principes qui forment encore aujourd'hui les élémens de sa prospérité, sont constamment présentés avec un ton de dénigrement qui blesse les esprits les moins prévenus en leur faveur: nous ne saurions le dissimuler, nous ne reconnaissons pas l'histoire dans les affligeans produits d'un pareil système; ce sont tout au plus des Mémoires qu'il sera bon de consulter un jour, ne fût-ce que pour apprendre comment l'esprit de parti peut égarer des hommes d'un talent reconnu.

Si l'on nous demandait quel rapport ont ces observations avec le quatrième volume de l'Art de vérifier les dates, nous nous hâterions de répondre que ce volume conduit l'histoire des républiques de Gênes et de Venise, du duché de Milan, de l'état de l'église, du royaume de Naples jusqu'aux années 1802—1806, et plus loin; qu'en parlant de la création et de la chute des républiques Cisalpine, Cispadane, Parthénopéenne, etc., et de toutes les guerres d'Italie, on ne donne aux armées françaises que le nom de troupes de Buonaparté; que l'on déclame sans cesse contre la rapacité, la cruauté, la jactance française, tandis que l'on exalte *la vertu* et le dévoûment de lady Hamilton, l'extrême bravoure des Lazaroni,

les exploits des armées russes, autrichiennes, napolitaines, *qui n'ont jamais cédé qu'à la trahison, etc.* Nous ajouterions que rien n'amène autant d'âpreté dans la discussion que l'attaque ou la défense des principes qui ont imposé cette forme au récit de tant d'événemens extraordinaires, et que, pour conserver à notre critique un ton de modération convenable, nous avons dû nous borner à donner quelques conseils aux jeunes écrivains qui auraient la volonté de traiter de nouveau cette grande et inépuisable époque de notre histoire. R.

93.—**Réfutation de l'Histoire de France de l'abbé de Montgaillard*, publiée par M. Uranelt de Leuze (M. Laurent); accompagnée de pièces justificatives qui contiennent *une Note politique de Mirabeau* et *plusieurs lettres inédites de Louis XVIII*, avec un *fac simile* de leur écriture. Paris, 1828; Delaforest. In-8° de VI-489 pages; prix, 7 fr. 50 c.

L'abbé de Montgaillard, censurant tour à tour l'ancien régime et la révolution, attaquant avec amertume les notabilités de tous les partis, a dû faire autant de mécontens qu'il a trouvé de lecteurs. On devait s'attendre à voir ses doctrines et ses appréciations devenir l'objet d'une critique sévère de la part de nos jeunes historiens auxquels il semblait jeter le gant. Aussi, la réfutation que nous annonçons était-elle attendue avec impatience, et a-t-elle été accueillie avec d'autant plus de faveur que M. Laurent, son auteur, était avantageusement connu par une *Histoire de Napoléon* et par un *résumé de l'Histoire de la philosophie.* M. Laurent ne s'est pas borné, dans ce nouvel ouvrage, à rectifier les erreurs sans nombre de Montgaillard et à réfuter ses calomnies; il a lui-même tracé un tableau plein de vigueur et d'intérêt des grands événemens qui ont agité la France depuis 1789 : il a examiné le rôle des principaux personnages avec une impartialité à laquelle on est peu accoutumé, lorsqu'il s'agit d'une époque aussi rapprochée. Ce livre contribuera à détruire bien des préventions relatives aux hommes publics et aux institutions qui se sont succédé en France depuis quarante ans. La manière dont l'auteur envisage le parti ultra-révolutionnaire et le parti contre-révolutionnaire, ses appréciations de Mirabeau, de Robespierre et de plusieurs autres acteurs du grand drame étonneront sans doute bien des lecteurs; mais elles leur inspireront en même tems une haute estime pour l'écrivain qui a su se placer au-dessus des opinions à la mode, et exprimer sa pensée avec autant de franchise que de talent.

Outre la partie historique de son ouvrage, M. Laurent a trouvé l'occasion d'aborder les plus hautes questions d'ordre social et d'économie politique, telles que la comparaison des

constitutions anglaise et française, le droit de propriété, la loi de réduction des rentes; et il est peu de livres qui offrent autant d'idées neuves et de nature à faire une profonde sensation que celui-ci. Nous nous proposons de l'examiner en détail, dans notre section des *Analyses*, en le rapprochant de l'ouvrage *anecdotique* plutôt qu'historique dont il renferme la réfutation. H. C.

94. — **Mémoires sur les campagnes de Catalogne de* 1808 *à* 1814, avec une *Carte* de Catalogne et un *Plan* des environs de Barcelone; par *G.* Laffaille, colonel du génie. Paris, 1827; Anselin, rue Dauphine, n° 9. In-8° de 344 pages; prix, 8 fr.

La péninsule ibérique est depuis long-tems en possession de fixer l'attention publique. C'est dans son sein que paraît devoir se décider la question qui agite les deux mondes; celle des lumières contre les ténèbres, de la civilisation contre la barbarie, de la liberté contre le despotisme; question qui divise les hommes qui veulent hâter le développement des facultés dont la bonté du Créateur nous a doués, et ceux qui, en état de rebellion contre la Divinité, s'efforcent d'étouffer en nous ces facultés.

Les mémoires du colonel Laffaille viennent jeter un nouveau jour sur cette question. Leur publication dans les circonstances présentes offre un grand intérêt, surtout si l'on observe sous quel point de vue l'auteur a examiné les événemens dont il avait à présenter le récit. Laissant de côté les motifs politiques qui peuvent avoir déterminé Napoléon à entreprendre la guerre d'Espagne, motifs que l'avenir seul doit nous dévoiler, il se borne à nous faire connaître les faits militaires des campagnes de Catalogne, dans lesquelles il fut toujours acteur, et, ce qui vaut encore mieux, à dépeindre le peuple espagnol que son œil scrutateur s'était attaché à étudier. Il le montre se raidissant contre les obstacles, sans jamais se laisser décourager, et opposant un enthousiasme froid et réfléchi à la persévérance de nos soldats.

A la vue des Français s'emparant par surprise de Barcelone et du fort de Figuières, le paysan catalan commence par murmurer; bientôt il prend les armes, attaque quelques faibles détachemens de nos troupes, et, étonné de voir reculer devant lui ces guerriers si renommés qui ont mis en déroute les armées les plus formidables, il s'empresse de rapporter à la Divinité le succès qu'il vient d'obtenir. Les moines, auxquels le séjour des Français en Espagne fait craindre la perte de la funeste influence qu'ils exercent dans ces contrées, profitent habilement de ces dispositions. Ils appellent à leur secours les

miracles, les prophéties, les apparitions; ils répandent sur le compte des Français les calomnies les plus atroces; ils vont sonner le tocsin de village en village, et l'insurrection éclate sur tous les points. Favorisés par la nature du terrain et par leur agilité qui leur donne les moyens d'échapper aux poursuites de nos troupes, les insurgés se dérobent facilement à nos coups. Cachés derrière des haies et dans le creux des rochers, ils tombent sur nos soldats isolés et les assassinent, après leur avoir fait subir les plus horribles tourmens. Ils sont bientôt assez nombreux pour oser se mesurer en bataille rangée avec nos troupes. Ces combats partiels, dans lesquels ils sont toujours vaincus, servent du moins à les aguerrir. Mais leur nombre va toujours en augmentant, tandis que notre armée, composée seulement de conscrits français et de soldats italiens et napolitains, est journellement affaiblie par les maladies et les assassinats. Elle ne reçoit aucun renfort; une partie des terres est restée inculte; les insurgés ont détruit les moissons de celles qui ont été ensemencées; ils emploient toute sorte de séductions pour faire déserter les soldats étrangers qui forment la principale partie de notre armée. Pour échapper aux dangers que présente cette situation, le brave général Duhesme, qui n'a plus de communication par terre avec la France, prend la résolution de se replier sur Barcelone, où il est bientôt bloqué par une armée innombrable d'insurgés. La conduite de ce général dans cette place est digne des plus grands éloges. Entouré d'ennemis extérieurs et intérieurs qui entretiennent des communications suivies, n'ayant que des relations rares et difficiles avec la France, à cause de la présence des croisières anglaise et espagnole, il conserve, par sa sagesse, sa modération et sa fermeté, une place à la possession de laquelle Napoléon attachait la plus grande importance. *Je vous recommande*, avait-il dit au général Gouvion Saint-Cyr, en lui conférant le commandement du 7me corps, *de faire tous vos efforts pour me conserver Barcelone; car si vous perdiez cette place, je ne la reprendrais pas avec* 80,000 *hommes*. A la fin de 1808, le général Duhesme remet à son successeur le dépôt qui lui avait été confié.

Tel est, en peu de mots, le récit de la campagne de Catalogne en 1808. C'est la seule que le colonel Laffaille ait traitée avec quelque étendue; il ne donne que des précis sur les campagnes de 1809 à 1814.

Ces mémoires sont écrits avec précision et simplicité; leur lecture inspire un grand intérêt. C'est une galerie dans laquelle figurent tour à tour plusieurs personnages qui occupent un

rang plus ou moins distingué dans l'histoire contemporaine. On y voit paraître successivement les généraux Lacy et Milans que Ferdinand récompensa, le premier par la mort, le second par l'exil, de leur dévoûment pour sa personne; Saarsfield et Vivès, qui, après avoir combattu pour la liberté, ont naguère commandé les troupes réunies pour envahir le Portugal constitutionnel, et pour retenir Cuba sous le joug de l'Espagne; Ambrosio, dont la voix retentit un instant du haut de la tribune napolitaine; Gouvion-Saint-Cyr, plus illustre peut-être par son ministère que par ses commandemens militaires; le brave Duhesme, qui, après avoir versé son sang pendant 20 ans pour sa patrie, trouva la mort dans les champs de Waterloo; et le sage Maurice Mathieu, l'un des défenseurs de nos libertés à la Chambre des pairs, qui mérita que ses ennemis l'honorassent des surnoms de *Previdente y Providente*, qui sait tout prévoir et pourvoir à tout. A côté de ces noms, il convient de placer celui du capitaine Laffaille; car, malgré la modestie de l'auteur, on voit aisément qu'il a dû à sa bravoure et à ses talens, autant qu'à la confiance de ses chefs, de prendre une part très-distinguée aux opérations des campagnes de Catalogne.

Le volume est enrichi de notes et de documens historiques très-intéressans. L'auteur y a joint deux cartes très-bien gravées, l'une de Catalogne, l'autre des environs de Barcelone. Celle-ci présente avec une rare perfection tous les accidens du terrain.—Nous avons remarqué une erreur sur la carte de Catalogne; le graveur a substitué sur l'échelle les nombres 1,000, 2,000, etc. aux nombres 10,000, 20,000, etc.

J.-F. *Pascal* ALLARD.

95. * — *Vie de saint Vincent de Paul*, par *B.* CAPEFIGUE: ouvrage qui a remporté le premier prix de fondation royale à *la Société catholique des bons livres*, pour 1826. Paris, 1827; Hivert. In-8° de 364 pages; prix, 5 fr.; et vélin satiné, 10 fr.

Rien de plus louable assurément que de vouloir créer une saine littérature populaire, et ouvrir au peuple des sources pures d'instruction et d'édification: c'est, je crois, le but que s'est proposé *la Société catholique des bons livres*. Mais cette tâche difficile, a-t-elle toujours su la bien comprendre et la bien remplir? C'est là une importante question. Si l'esprit de parti préside au choix des ouvrages, si des préjugés, des vues étroites et fanatiques obscurcissent la vérité; si, refaisant les Vies de Voltaire et de Rousseau, on accumule les mensonges et les calomnies, on aura changé la nourriture en poison, et contrarié directement la volonté de Dieu qui a mis dans tous les esprits et dans tous les cœurs le besoin de s'éclairer, d'ai-

mer, d'admirer. Du reste, ces réflexions nous sont inspirées par l'ensemble des ouvrages déjà publiés par la Société catholique, et non par ce dernier qui mérite sans contredit le prix qu'il a remporté. Il est écrit dans un esprit de modération et de sagesse, malheureusement trop rare dans les livres religieux de notre tems. Et cependant, s'il en faut dire ma pensée, j'aimerais mieux lire la Vie aventureuse de saint Vincent de Paul contée par lui-même que les plus beaux commentaires. Là on voit se développer cette âme ardente de charité, dont le culte était tout amour : on s'élève à la hauteur de son mysticisme : on ne juge pas; on est entraîné à la suite de l'apôtre; puis, c'est lui qui nous révèle le caractère de ces établissemens religieux, de ces missions dont on a fait de nos jours un si étrange abus, et qui furent fondées pour aller secourir le pauvre peuple des campagnes, écrasé sous le double fardeau des impôts et des guerres civiles. Voici comment s'exprime saint Vincent dans l'acte de fondation écrit de sa propre main : « Il a plu à Dieu de pourvoir, par sa miséricorde infinie, aux besoins des villes, et il ne reste que le pauvre peuple de la campagne qui, seul, demeure comme abandonné; à quoi il a semblé qu'on pourrait remédier par la pieuse association de quelques ecclésiastiques de bonne vie et mœurs, et de capacité connue, qui voulussent *renoncer, tant aux conditions desdites villes qu'à tous bénéfices, charges et dignités de l'église,* pour, sous le bon plaisir du prélat, s'appliquer purement et simplement aux besoins du pauvre peuple, *allant de village en village, aux dépens de leur bourse commune, secourir, instruire* et *catéchiser ces pauvres gens sans en prendre aucune rétribution en aucune manière que ce soit,* afin de distribuer gratuitement les dons qu'ils auront reçus gratuitement de la main de Dieu. Tous les cinq ans, les bons prêtres devront assister aussi les pauvres forçats sur les galères. »

Voilà ce qu'on ne saurait trop répandre, trop réimprimer. Il existe aussi un petit journal, rédigé par les pieuses dames qui commencèrent, sous les auspices de saint Vincent de Paul, l'institution des Enfans-Trouvés. Rien de plus touchant que les fragmens qu'en donne M. Capefigue : 22 *janvier.* « M. Vincent est arrivé vers les onze heures du soir; il nous a apporté deux enfans; l'un peut avoir six jours, l'autre est plus âgé. Ils pleuraient, les pauvres petits! Mme la supérieure les a confiés à des nourrices. — 25 *janvier.* Les rues sont remplies de neige : nous attendons M. Vincent; il n'est point venu ce soir. — 26 *janvier.* Le pauvre M. Vincent est transi de froid; il nous arrive avec un enfant; mais il est déjà sevré, celui-là; cela fait pitié de le voir; il a des cheveux blonds, une marque à son

bras. Mon Dieu ! mon Dieu ! qu'il faut avoir le cœur dur pour abandonner ainsi une pauvre petite créature ! — ... 7 *février*. « L'air est bien vif : M. Vincent est venu : ce saint homme est toujours à pied. La supérieure lui a offert de se reposer; il a couru bien vite à ses petits enfans. C'est merveille d'entendre ses douces paroles, ses belles consolations : ces petites créatures l'écoutent comme leur père : oh ! qu'il le mérite bien, ce bon M. Vincent : je l'ai vu pleurer aujourd'hui; un de nos petits est mort. C'est un ange, s'est-il écrié; mais il est bien dur de ne plus le voir ! »

Il faut suivre cet homme étonnant dans tous les détails de sa sollicitude pour les pauvres et les malades. Ses règlemens des Filles de la Charité sont d'une prévoyance admirable : il mesure la tâche au degré de force, à l'âge, à l'expérience de chaque individu. Il prescrit un noviciat de deux ans, des études, et un apprentissage de soins à chaque sœur. Il crée une sorte de hiérarchie entre les saintes filles : il marque toutes les conditions du service, les heures, le tems, la façon de l'employer. Ce sont là de sublimes enseignemens de religion et d'humanité, et le vrai culte d'un Dieu d'amour et de miséricorde. L. Sw-B.

Littérature.

96. — *Manuel épistolaire*, à l'usage de la jeunesse; ou Instructions générales et particulières sur les divers genres de correspondance, suivies d'exemples puisés dans nos meilleurs écrivains; par *L.* Philipon de la Madelaine. *Onzième édition*, corrigée et augmentée d'une *Notice sur l'auteur* (ouvrage adopté pour les lycées). Paris, 1827 ; Ferra jeune. In-12 de xv-343 p.; prix, 3 fr. 25 c.

Beaucoup d'auteurs, avant M. Philipon de la Madelaine, avaient eu la prétention de tracer les règles du genre épistolaire, et beaucoup d'autres encore s'y sont essayés depuis lui. On a le soin de nous dire, dans l'avertissement du *Manuel épistolaire*, que cet ouvrage n'a rien de commun avec le *Secrétaire de la cour*, l'*Art de la correspondance*, la *Rhétorique épistolaire*, etc., dans lesquels l'auteur, se donnant lui-même pour modèle, fait à son gré la lettre et la réponse, et n'offre au goût, à la langue, aux mœurs, aucune autre garantie que sa morale et son talent : dans le *Manuel*, c'est Mme *de Sévigné*, c'est *La Motte*, *Bussy-Rabutin*, *Rousseau*, *Voltaire*, le cardinal de *Bernis*, etc., qui donnent la leçon et l'exemple du style. Nous approuvons fort cette direction que M. Philipon de la

Madelaine a suivie pour son ouvrage : ici, comme dans tous les sujets littéraires, il s'agit surtout du goût et des convenances. Les convenances du style épistolaire ne résident pas seulement dans ce tact fin et délicat dont chacun trouve en soi le germe, et qui est développé par une bonne éducation, mais encore dans l'observation de certaines règles et de certaines formes établies par l'usage et par le monde; ces règles paraissent quelquefois puériles, mais on ne peut s'en dispenser envers les personnes, auxquelles on doit des égards et du respect. L'auteur indique toutes ces choses, minutieuses en apparence, et les seules cependant qu'on puisse enseigner selon nous dans un pareil livre. Ajoutons que l'art est non-seulement permis, mais encore qu'il est nécessaire dans ces sortes de lettres où l'intérêt peut avoir part. Dans une correspondance familière, au contraire, il ne faut que du naturel, il faut être entièrement soi; Buffon a dit : « Le style est l'homme; » mais c'est surtout d'une lettre dictée par le cœur qu'il faut pouvoir dire que l'auteur se peint tout entier dans son style. Ici, les préceptes deviennent inutiles; un choix bien fait des meilleures lettres connues, voilà tout ce qu'on peut offrir comme instruction; la lecture d'un pareil choix formera le goût épistolaire en particulier, comme celle de nos meilleurs écrivains dans tous les genres forme le goût littéraire en général. Mais, ici même, il ne faut point affecter de donner des modèles, comme l'a fait notre auteur, qui a divisé son livre en 16 sections : *Lettres de bonne année, de félicitation, de remercîment*, etc., sous chacune desquelles il a classé, comme exemples, les différentes lettres qu'il avait réunies. Il faut, d'ailleurs, nous le répétons, que chacun dans ce commerce conserve sa physionomie particulière et le cachet qui lui est propre; le *débordement de bile* de d'Alembert écrivant à Voltaire (p. 50) ne peut pas plus être offert comme modèle, que cette phrase prétentieuse d'un billet de Mme de *** (p. 53) : « Je vous attends à dîner aujourd'hui; *venez jeter quelques fleurs sur ma vie.* » Cette tournure d'esprit si différente était propre sans doute à chacun des deux écrivains; on ne saurait donc la blâmer dans leurs lettres : elle deviendrait ridicule dans celui qui s'appliquerait à l'imiter en dépit de sa nature. Dans ce sens, quelques observations de M. Philipon de la Madelaine sur le style épistolaire de nos meilleurs écrivains nous semblent porter à faux. Lorsqu'il dit (p. 60), que Boileau, dans ses lettres, n'était que correct, et que le génie et le caractère de ce poëte avaient trop d'énergie ou de roideur pour se prêter aux *gentillesses* qui font le charme de ce commerce, qu'on peut nommer le *consolateur de l'absence* », et (p. 64) de Mme de Maintenon,

que « son commerce épistolaire était moins celui d'une femme aimable qui joue avec sa pensée, que celui d'un homme en place qui pèse et calcule tout ce qu'il dit », ses réflexions peuvent être fort justes; mais il n'y a lieu, ni de blâmer pour cela ces deux écrivains, ni de nous présenter comme les seuls modèles à suivre ceux qui ont écrit différemment; chacun d'eux a suivi l'impulsion de son esprit et de son caractère, la seule, nous ne saurions trop le répéter, qu'on doive écouter en pareille matière.

Comme livre destiné à l'éducation de la jeunesse et admis à faire partie des quinze cents volumes qui doivent composer la bibliothèque d'un lycée, le *Manuel épistolaire* nous paraît mériter un reproche que l'on peut trop souvent adresser aux ouvrages qui ont le même but. Pourquoi apprendre à la jeunesse (p. 3) l'existence des *Lettres de Saint-Preux à Julie*, et lui dire que le style de J.-J. Rousseau, dans ces lettres, est brûlant? Pourquoi lui donner (p. 4) comme définition du style épistolaire, d'où sortent, dit l'auteur, toutes les règles qui doivent caractériser ce genre, les vers de l'*Épître d'Héloïse à Abailard*, par Colardeau? Il valait bien mieux s'en tenir à cette autre définition, d'ailleurs plus exacte et plus complète, que nous trouvons à la même page, et par laquelle nous terminerons cet article : « Puisqu'une lettre et sa réponse ne sont qu'une conversation entre absens, écrivez comme vous leur parleriez s'ils étaient là, c'est-à-dire, avec ce naturel, cette facilité, cet agrément, cette négligence même que demande ou permet un entretien familier. Mettez-y de la mesure avec vos supérieurs, de la franchise avec vos égaux, de la gaîté avec vos amis, de la clarté avec tous. »

E. Héreau.

97. — * *Œuvres complètes de Voltaire*, avec des *Remarques* et des *Notes historiques, scientifiques et littéraires*. Paris, 1826-1827; Baudouin frères, rue Vaugirard, n° 17. Cette édition se composera de 75 volumes in-8°, dont le prix est fixé à 3 fr. 50 c. le volume.

Voltaire, dont les écrits ont exercé tant d'influence sur un autre siècle, si différent du nôtre par ses mœurs et par ses habitudes, doit aux circonstances actuelles un accroissement d'influence et de gloire. La révolution avait détruit une partie des nombreux abus dont son esprit railleur et philosophique avait d'avance fait justice; Voltaire, toujours recherché par les gens de goût, était cependant relégué dans les bibliothèques; et, lorsqu'on le lisait, c'était plutôt pour admirer les prodigieuses ressources de son esprit, que pour lui demander des armes contre l'intolérance et la superstition. Mais certains

hommes, en prêchant le rétablissement du règne honteux et oppressif des préjugés et des priviléges, en essayant même de le hâter par leurs manœuvres imprudentes et criminelles, ont acquis au philosophe dont ils ne cessent de calomnier la vie et les intentions, une vogue peut-être plus éclatante et certainement plus populaire que celle qui accueillait au XVIIIe siècle les productions de ce puissant génie. Les faits parlent ici plus haut que tous les raisonnemens; et ceux qui consulteront le *Journal de la librairie*, auquel la cause des lettres et de la civilisation a déjà plus d'une fois emprunté des argumens irrécusables, se convaincront que les injures des prétendus défenseurs exclusifs de la religion et du trône, amis souvent maladroits et dangereux, et que les triomphes apparens de l'absolutisme, bien loin de faire baisser la valeur des écrits philosophiques du dernier siècle, en ont évidemment augmenté la demande, en leur rendant tout l'intérêt du moment. La seule maison des frères Baudouin a publié *quatre éditions* des *Œuvres de* VOLTAIRE, remarquables par la beauté du papier et de l'impression et par la modicité comparative du prix. Celle que nous annonçons aujourd'hui se publie avec une rare exactitude; trente-deux volumes ont déjà paru et font espérer que la seconde moitié de cette belle collection ne se fera pas longtems attendre de ses nombreux souscripteurs.

98. — * *Correspondance de* FÉNÉLON, archevêque de Cambrai, publiée pour la première fois sur les manuscrits originaux et la plupart inédits. T. I-IV. Paris, 1827; Ferra jeune, rue des Grands-Augustins, n° 23. 4 vol. in-8° de plus de 600 p. chacun avec fac-simile; prix, du volume, 6 fr.

Cette volumineuse correspondance vient compléter la collection des *Œuvres complètes de Fénélon*, publiées chez le même libraire (22 vol. in-8°, et 4 vol. in-8° de l'*Histoire de Fénélon*, par M. de BAUSSET; prix, 145 fr.) Elle offre plus d'un genre d'intérêt. Les amis du caractère et du talent de Fénélon aimeront à en retrouver la première empreinte dans ces conversations familières de l'amitié; ceux qui veulent éclaircir l'histoire en appelant à leur aide le témoignage des acteurs des grands drames dont elle nous offre le récit, trouveront, dans les lettres de l'archevêque de Cambrai, d'intéressans documens sur le duc de Bourgogne, sur les missions de Saintonge, sur les querelles théologiques dans lesquelles se trouva engagé le vertueux prélat, etc., etc. Ce sont de riches matériaux dont nous nous proposons de rendre un compte plus détaillé, en leur consacrant un article dans notre section des analyses. *a.*

99. — * *Le Roman de Rou et des Ducs de Normandie*, par

Robert Wace, poëte normand du XIIe siècle; publié pour la première fois, d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, avec des notes pour servir à l'intelligence du texte, par *Fréd.* Pluquet. Rouen, 1827; Frère, éditeur. 2 vol. in-8o; prix, 20 fr.

C'est pour la première fois que, grâce aux souscriptions des Normands et d'amateurs de la poésie du moyen âge, dans d'autres contrées, on voit paraître un des plus anciens ouvrages composés dans la langue française. Cet ouvrage est doublement intéressant, comme monument littéraire et comme chronique de la Normandie. Il est enrichi d'un glossaire et de notes instructives. Nous consacrerons incessamment une analyse au *Roman de Rou.* D—G.

100. — *Télémaque travesti,* poëme héroï-comique en vers libres et en douze chants, par Barigot. Paris, 1825; Sanson. In 32 de VIII et 246 p.; prix, 3 fr.

Marmontel, en disant (1) que le caractère qu'avait pris Scarron dans son *Énéide travestie* était celui *d'un conteur naïf et ignorant, qui confond les tems et les mœurs, et qui fait parler tout son monde comme on parle dans son quartier,* a dit tout ce qu'il était possible de dire en faveur de ces travestissemens, et a montré comment, au milieu des anachronismes de toute espèce dont ils fourmillent, se trouvait encore cette vérité dont les beaux-arts ont besoin pour plaire. Mais il aurait dû ajouter que le poëte qui prend ainsi le rôle d'un bon bourgeois, ne doit et ne peut raconter que des actions connues de tout le peuple auquel il s'adresse. Prétendre qu'un artisan raconte à ses voisins les aventures d'Énée ou de Télémaque, est une supposition fausse, tandis que l'on conçoit, au contraire, qu'il expose à sa manière un grand événement contemporain, ou une de ces légendes nationales dont on a bercé son enfance. Cela étant, le sujet de l'*Énéide* et du *Télémaque* sont également contraires à l'hypothèse du travestissement.

Un autre défaut se trouve dans ces deux ouvrages, comme dans *la Henriade travestie.* Il n'est pas dans la nature qu'un conteur ignorant fasse des narrations si longues : tout travestissement doit être court. Aussi ne lit-on plus ni l'*Énéide* de Scarron, ni *la Henriade travestie,* et il y a quelque apparence qu'on ne lira pas long-tems le *Télémaque travesti.* Ce n'est pas qu'il n'y ait de bonnes parties, une gaîté soutenue, des vers tournés avec grâce; mais, outre que l'ouvrage entier manque de vérité, il a tous les défauts du genre, des plaisanteries sou-

(1) Voyez, *Encyclopédie méthodique,* Grammaire et littérature, au mot *Burlesque.*

vent triviales, et presque toujours tirées de trop loin pour amuser. De plus, si le burlesque a un mérite réel, il consiste sans doute dans la peinture naïve des mœurs, des habitudes des hommes, et surtout dans l'occasion qu'il offre au poëte de frapper d'un ridicule ineffaçable toutes ces actions ou ces qualités que les préjugés du vulgaire environnent de considération ou de gloire. Marmontel a cité, avec trop de complaisance peut-être, quelques passages de Scarron où ces qualités se trouvaient réunies. Nous sommes fâchés de n'en avoir pas rencontré de pareils dans l'ouvrage de M. Barigot : nous aurions aimé à nous dédommager par une bonne citation de ce que notre critique peut avoir de sévère. B. J.

101. — **Chants du siècle*, par *Adolphe* Nicolas. Paris, 1828; Ponthieu et compagnie, Palais-Royal; Leipzig, Ponthieu, Michelsen et compagnie. In-8° de 194 pages; prix, 4 fr. 50 c.

Ce titre peut paraître d'abord ambitieux; mais, quand on a lu le recueil, on est intimement convaincu que l'auteur a voulu seulement indiquer le sujet et le but de ses chants, où il se proposait de rappeler les faits les plus mémorables de notre siècle, et de revêtir des couleurs de la poésie les idées et les sentimens les plus généralement répandus de nos jours. Dans ce sens, son titre est complétement justifié. On retrouve dans ses vers et la pitié des nations pour les malheureux esclaves d'Afrique, et l'admiration pour les héros que les Turcs croyaient pouvoir regarder comme leurs esclaves, et l'indignation générale contre la tyrannie dont les divans apostoliques menacent les peuples les plus éclairés, et le prestige qui s'attache au génie de Bonaparte, même dans l'esprit des hommes les plus vivement blessés du despotisme de Napoléon, et l'espérance que nourrit l'Europe entière de voir enfin la liberté triompher de ses ennemis. On sent, dans tout l'ouvrage, les élans d'un cœur généreux qui palpite au nom de la patrie. Bien loin d'imiter ces écrivains qui croient se donner un air de génie en rabaissant tous nos grands hommes, M. Nicolas consacre une de ses pièces à l'éloge de Montesquieu; bien loin de se prosterner sans cesse devant l'étranger, ce sont les noms de Marceau, de Hoche, de Joubert, qu'il offre à nos hommages et à nos regrets.

Cette noble direction donnée à ses travaux suffirait pour attirer sur son livre la faveur du public. Mais ses vers se recommandent par d'autres mérites à l'attention des amateurs de la poésie. On y reconnaît, ce qui est bien plus rare de nos jours qu'on ne le pense et surtout qu'on ne l'imprime, un véritable talent poétique. Sans doute, ce talent n'est pas encore parvenu à la pureté vigoureuse que donnent de profondes études et

l'influence prolongée de sages et sévères conseils. Mais il s'élève déjà, dans quelques morceaux, à une hauteur remarquable. Aucun homme capable de juger des vers ne pourra me contredire, après avoir lu la strophe suivante, tirée de la pièce sur Montesquieu dont je viens de parler.

Des âges celui-ci moissonne la richesse :
Chargé de leurs trésors, il vanne en sa sagesse,
Comme un froment impur, les lois des nations.
La paille est sous ses yeux par les vents emportée.
Et des plus saintes lois la semence restée
Des siècles dore les sillons.

Sauf une ou deux expressions qu'il serait utile, mais peut-être difficile de changer, cette strophe rappelle la manière de nos grands écrivains. Le jeune auteur, qui a rendu, avec cette précision, cette fermeté et cet éclat, une grande pensée, qui, en employant les expressions les plus hardies, a su les préparer de manière à ce qu'elles parussent naturelles, et les assortir entre elles avec assez d'art pour en former un ensemble de bon goût, reconnaîtra bientôt de lui-même ce qui manque à quelques-uns de ses chants. Il sentira combien le choix d'un sujet vague et mal défini peut nuire au développement du talent; il effacera quelques traits dus sans aucun doute à l'influence qu'ont exercée sur lui, peut-être à son insu, les louanges prodiguées chaque jour à des productions du goût le plus bizarre et le plus faux. Une étude nouvelle des grands écrivains antiques et des auteurs modernes formés à leur école, achèvera de lui révéler tous les secrets de la composition et du style. Alors, une ordonnance plus forte, des idées mieux arrêtées, un choix plus sévère des images, feront ressortir avec plus d'avantage l'élégance et l'harmonie qu'on remarque déjà dans sa versification. Ces deux qualités si précieuses me semblent portées à un haut degré dans ces stances d'une jolie pièce intitulée l'*Idéal :*

Ainsi l'atôme imperceptible
Dont Dieu forma les vastes mers,
Tantôt roule en vague terrible,
Et, sous les feux d'un ciel paisible,
Tantôt s'exhale dans les airs.

Tantôt, du marbre des fontaines
Il s'écoule parmi les fleurs;
Ou, nuage aux courses lointaines,
Au front des Andes souveraines
Il vogue en brillantes vapeurs.

Aux baignoires des Bayadères
L'Indus peut-être l'a versé;
Et vos pieds, en neiges légères,
De Morven timides bergères,
Sur vos montagnes l'ont pressé.

. . . . . .

Quand je te vois, ma bien-aimée,
Soudain s'envolent mes revers;
Car ton haleine est parfumée
Comme l'encens de l'Idumée,
Comme la myrrhe des déserts.

Viens sur la pourpre du nuage,
Viens dans mes bras dormir encor:
Que j'aime le zéphyr volage,
Quand il caresse mon visage
Des parfums de tes tresses d'or!

Ce n'est pas seulement l'élégance et l'harmonie qu'on doit louer dans cette dernière stance; c'est aussi, c'est surtout le bonheur de l'expression poétique *caresser des parfums*. Dans le début du chant de *la Tribune*, l'auteur a fait preuve d'un mérite encore plus rare, du talent de l'éloquence en vers. On rencontre souvent dans son recueil des images, des rapprochemens, des impressions qui lui appartiennent. Il sait non-seulement s'exprimer, mais encore sentir en poëte. En un mot, ce début est du plus favorable augure; il annonce un écrivain distingué, et doit assurer à M. Nicolas les suffrages de tous les amis des lettres. J. R. A.

102. —* *Contes en vers et poésies de Charles* POUGENS, de l'Institut de France, Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Paris, 1827; Firmin Didot. In-18; 1 fr. 80 c., et franc de port, 2 fr.; prix, papier vél., 3 fr.

A la fraîcheur, à la grâce qui caractérisent ces poésies, on aurait peine à croire que l'auteur, plus que septuagénaire, s'occupe, depuis cinquante ans, d'arides recherches étymologiques (1), si déjà il ne nous avait convaincus, en publiant ses *Quatre Ages*, ses *Lettres d'un chartreux*, ses *Lettres de Sos-*

(1) *Trésor des origines* et *Dictionnaire grammatical raisonné de la langue française*, SPECIMEN. Paris, 1819. Imprimerie royale; 1 vol. in-4°.— *Archéologie française*, ou *Vocabulaire de mots anciens tombés en désuétude, et propres à être restitués au langage moderne*, accompagné d'exemples tirés des écrivains français des XIIe, XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles, manuscrits ou imprimés. Paris, veuve Desoer, rue des Poitevins, n° 12. 2 vol. in-8°.

thène à Sophie, sa jolie anecdote de *Jocko*, *Alberic et Sélénie*, ou *Comme le tems passe, etc.*, qu'il sait, quand il le veut, sacrifier aux grâces, et allier à la plus vaste érudition la gaîté et l'élégance. On retrouve, dans plusieurs des poésies que nous annonçons ici, cette sensibilité touchante qui charme le lecteur dans les *Lettres d'un chartreux*. Le portrait d'une jeune fille par un papillon offre ces peintures gracieuses qui embellissent les *Quatre Âges*. Dans d'autres pièces, telles que *le pauvre Jack*, *le Philosophe et le Charlatan*, les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'espérance, etc.*, l'auteur laisse échapper une foule de traits de cette malice philosophique qui étincelle dans ses *Contes du vieil Ermite de la vallée de Vauxbuin*, dans son *Abel* ou *les trois Frères*, et dans ses *Lettres philosophiques, etc.* Enfin, on remarque, dans les pièces dont ce recueil est composé, cette pureté, cette élégance qui ont fait considérer les ouvrages de M. Charles Pougens comme des modèles de style. Ce célèbre académicien a prouvé qu'il savait également bien écrire en prose et en vers, talent qui n'a été donné qu'à un très-petit nombre d'écrivains.

TH. L., de la Société philotechnique, etc.

103. — *Almanach des Muses pour l'année* 1828. Paris, 1827; Audin. In-18, grand raisin, de 320 pages; prix, 3 fr.

104. — *Annales romantiques*, recueil de morceaux choisis de littérature contemporaine. 1827-1828. Paris, 1827; Urbain Canel. In18 grand raisin, avec gravures; prix, 6 fr.

Rivales modernes de l'*Almanach des Muses*, dont l'antique gloire est un peu déchue, les *Annales romantiques*, après trois années d'existence, semblaient lui avoir abandonné le champ de la poésie; mais leur publication n'avait été que momentanément suspendue, et leur éditeur reparaît avec une double récolte faite pendant les deux années qui viennent de s'écouler. Si, avec les anciennes institutions, les anciennes mœurs, les anciens préjugés, nous devions repousser entièrement l'ancienne poésie, le procès entre le *classique* et le *romantisme* serait bientôt jugé; si, comme dans tout ce qui tient à la mode, le nouveau devait toujours l'emporter sur le vieux, l'avantage des *Annales romantiques* sur l'*Almanach des Muses* serait incontestable. Mais nous n'avons pas tout rejeté des institutions et des mœurs du tems passé; nous reconnaissons qu'elles avaient quelque chose de bon, ainsi que la littérature de cette époque, et la Mode, cette déesse capricieuse que l'on devrait aussi représenter avec une roue et un bandeau, attributs de la Fortune, nous ramènera peut-être un jour le goût des anciennes études et l'amour des productions par lesquelles Corneille, Mo-

lière, Racine, Lafontaine et Boileau ont illustré le siècle de Louis XIV.

N'en déplaise à M. *Victor* Hugo, dont le manifeste en faveur de l'école romantique ouvre les *Annales*, la littérature classique n'est pas encore *morte*, et peut-être même la poétique, si extraordinaire et tout à la fois si intéressée, de l'auteur de *Cromwell* raffermira-t-elle dans la bonne route ceux que l'espoir de succès faciles aurait pu en détourner. L'heureux antagoniste de ce poëte, M. de Lamartine, a moins de constance dans les idées; il a quitté le titre général et quelquefois peu juste de *Méditations*, qu'il avait donné à ses premières poésies, pour adopter celui d'*Harmonies poétiques*, qui nous paraît encore plus vague. Les partisans de l'école moderne ne cessent de s'armer de l'autorité d'une femme célèbre, de Mme de Staël qui, la première en France, a écrit que *la littérature doit être l'expression de la société;* l'auteur des *Harmonies* croit-il être l'organe des sentimens de son siècle en disant à l'Italie (p. 18) :

Que t'importe où s'en vont l'empire et la victoire?

Les étranges images que l'on trouve dans le *Chant du Morlaque*, morceau en prose, par M. Ch. Nodier, seraient-elles aussi un besoin de notre siècle et l'expression de notre société? Ne doit-on pas s'étonner que la plume d'un homme de goût et de talent ait pu tracer de pareilles horreurs que celles qu'on lit à la pag. 114? L'éditeur n'aurait-il pas dû nous faire grâce également du *songe de Jean Paul*, autre morceau en prose dont Mme de Staël elle-même a dit qu'il ressemble un peu au délire de la fièvre et doit être jugé comme tel? A côté de ces pièces, dont le moindre inconvénient est de fatiguer l'imagination, on en rencontre qui ne sont que ridicules, tels sont quelques passages de celle de M. *Alfred* de Vigny, où *Moïse* demande à Dieu : « *Ne finirai-je pas?* » où il lui reproche de ne l'avoir pas laissé homme avec ses ignorances, et de l'avoir fait sage parmi les sages; telle est encore une invocation de M. S. B. à *la Rime*, véritable logogriphe, où l'auteur, trop occupé de son sujet, semble avoir oublié la Raison, qui doit être la compagne inséparable de la rime; tels sont les vers de M. *Émile* Deschamps à Mme *Anna* D*; telles sont enfin les exclamations suivantes de M. Pauthier de Censay :

Cieux, montagnes, torrens, éclairs, vents, fleuve, orages!
Tous, j'ai pour vous comprendre en vos beautés sauvages,
Une âme impétueuse.

Nous pourrions bien aussi demander compte à M. Soumet, poëte en général très pur et très-correct, de cette expression : *La démence d'une palme coupable* (p. 19), et à M. Notaris, de

cette autre : *L'ombre taciturne de la nuit* (p. 24); nous pourrions dire encore que les noms de deux de nos meilleurs poëtes modernes, qu'on ne peut guère accuser de romantisme, MM. Casimir Delavigne et Béranger, figurent, dans ce volume, au-dessous de pièces qui ne sont guère à la hauteur de leur réputation; mais nous aimons mieux terminer notre revue en signalant de jolis vers de M. de Latouche *sur un vieux sujet*, une pièce d'un auteur peu connu, M. Cavé, qui a pour titre : *A une petite fille mourante*, et où respirent la grâce et la naïveté; quelques vers descriptifs de M. Chênedollé, qui contrastent avec le ton élégiaque et trop uniforme du recueil, et l'*Invocation à la poésie*, de Mme Tastu.

Il y a beaucoup plus de variété dans l'*Almanach des Muses*, où l'on retrouve tous les genres, depuis la *ballade* et le *sonnet* jusqu'à l'*Hellénienne*, création moderne, et la *Marine poétique*, dont nous voyons ici la première tentative, due à M. *Edmond* Géraud, connu depuis long-tems par d'agréables romances. Partisan de la distinction des genres, nous blâmons toutes ces dénominations nouvelles qui ne constituent pas un genre véritablement neuf, et qui ne tendent qu'à amener la confusion en poésie, comme elles ont amené la confusion en histoire naturelle; au lieu d'admettre des noms nouveaux, nous voudrions même bannir ceux des noms anciens qui ne s'appliquent qu'à la forme et non pas à l'essence d'un poëme. Dans l'*Almanach des Muses* de cette année, comme dans celui des années précédentes, nous remarquons que les fables sont en majorité; dans ce genre si difficile, quoiqu'il paraisse, facile à la médiocrité, nous avons à citer le *Partage de la terre*, par M. Léon Halevy, *les deux Moineaux*, par M. Naudet, et *le Rossignol et l'Alouette*, par M. Agniel. Les autres pièces du recueil qui nous semblent dignes d'une mention particulière, sont les stances de M. Michaux-Clovis, *sur la mort d'un nouveau-né*; *la Fille attentive*, par L. Ad. de la Vilette; *le Château*, par M. Brès; *le Charme*, par M. *Évariste* Boulay-Paty, et *le Sexagénaire*, par feu Désaugiers. Avec un peu de soin et de persévérance de la part de l'éditeur, M. Gensoul, qui a souvent fait preuve de goût dans ses propres compositions, il n'est pas impossible que l'*Almanach des Muses* reprenne son ancienne splendeur, surtout si un ordre social plus stable et plus satisfaisant vient rendre à nos poètes de doux loisirs et à la société le besoin d'émotions douces et paisibles. E. Héreau.

105. — *A la mémoire de Talma*; ode suivie de notes, par *Nestor* de Lamarque. Paris, 1827; Ladvocat et Delaunay. In-8° de 32 pages; prix, 1 fr. 50 c.

106.—*Les Novembriseurs*, improvisation lyrique dédiée à la

Cour royale de Paris, par *Nestor* de LAMARQUE. Paris, 1827; Ladvocat et Delaunay. In-8° de 7 pages.

Des pensées honorables, exprimées souvent en beaux vers, recommandent ces deux odes, où du reste l'on désirerait une plus grande originalité, soit dans la composition de l'ensemble, soit dans les idées. Mais l'auteur, qui a donné déjà des preuves de son talent comme poëte, et d'un noble caractère comme citoyen, n'attache, sans doute, que peu d'importance aux deux opuscules dont nous venons d'écrire les titres, et nous attendons de lui d'autres productions pour le faire apprécier.

107.—*Étrennes à M. de Villèle*, ou nos Adieux au ministère; par MÉRY et BARTHÉLEMY. Paris, 1828; Ambroise Dupont. In-8° de 29 pages; prix, 1 fr.

Dans cette épître, les auteurs rappellent succinctement, et sous des couleurs presque toujours très-poétiques, les derniers actes anti-nationaux d'un ministère en partie tombé. Le défaut de plan, le manque d'originalité et d'invention, s'y font sentir, comme dans tous les derniers ouvrages des mêmes auteurs, et cela n'est pas étonnant; mais nous ne devons pas moins leur reconnaître une facilité merveilleuse à exprimer en vers les idées qui semblent le plus rebelles à la poésie.

108.—*Épître à sir Walter Scott*, par CORDELLIER-DELANOUE. Paris, 1826; Ambroise Dupont. In-8° de 30 p.; prix, 1 fr. 50. c.

Il y a dans cette épître de la gaîté de la légèreté, de l'élégance et de l'originalité dans le style; l'auteur y professe d'ailleurs les sentimens les plus louables; mais il a si fort abusé du droit que se réservent les poëtes épistolaires de passer d'un sujet à l'autre, qu'il est impossible de se faire une idée précise ni des objets dont il parle, ni surtout de la liaison qu'ils ont entre eux.

Le but direct et avoué de l'auteur est de juger Walter Scott dont il est néanmoins un grand admirateur : il lui adresse, à cette occasion, ces vers dont tout le monde sentira la justesse :

Parfois du vieil Homère imitant le repos,
Tu fais un peu long-tems bavarder tes héros,
Et jaloux d'occuper la moitié du volume,
Les entretiens sans fin s'amassent sous ta plume.
. . . . . .
Il est vrai que c'est grâce à ces nombreux colloques
Que des plumes sans nom, des auteurs *équivoques*
Parviennent à fournir vingt ouvrages par an.
Jusqu'au sixième tome on conduit un roman,
En faisant converser, autant qu'il est possible,
Le tyran, l'héroïne et le geolier sensible!

Ce passage montre que M. Cordellier Delanoue n'épargne pas la critique à ses compatriotes; il a raison, au reste, et si l'on peut lui adresser un reproche, c'est d'avoir été trop prompt à louer. L'épître et la satire doivent être avares de louanges. B. J.

109. — * *Comédies historiques;* par *L. Népomucène* Lemercier, membre de l'Institut de France, Académie française. Paris, 1828; Ambroise Dupont et compagnie. In-8° de 400 pag.; prix, 7 fr.

Nous nous bornons aujourd'hui à transcrire le titre de ce recueil, nous réservant de l'examiner plus tard, dans la section des *Analyses*, avec l'attention que réclament la célébrité des ouvrages qui le composent, et la nouveauté du genre dont ces ouvrages ont été en France le premier essai. Ce volume renferme *Pinto*, représenté en 1800 sur la scène française, et généralement regardé comme l'une des productions les plus remarquables de son auteur; *la Journée des Dupes*, reçue en 1804, et à qui les ombrageux scrupules de la censure n'ont laissé que les applaudissemens des salons; enfin l'*Ostracisme*, comédie grecque, qui, je crois, sera nouvelle pour tout le monde. Cette table des matières et le nom de M. Lemercier doivent suffire pour éveiller la curiosité des lecteurs et les engager à chercher, dans cette intéressante publication, ce qu'il ne leur est pas permis de voir au théâtre. H. P.

110.—*Théâtre de M. Comte*, dédié à l'enfance. Paris, 1828; Baudouin frères. In-18 de 246 pages; prix, 1 fr.

C'est un dangereux moyen d'éducation que l'habitude de faire jouer par les enfans des pièces de théâtre. On a beau choisir les héros de ces drames parmi les enfans eux-mêmes, il est à craindre que cette occupation ne leur communique un esprit de paresse et de désœuvrement; qu'elle ne prédispose à la dissimulation les ames encore tendres et incapables de distinguer le bien du mal; et, surtout, si quelques applaudissemens d'une complaisance imprudente viennent tourner la tête des jeunes acteurs, qu'égarés par la vanité ils ne conçoivent d'eux-mêmes une idée beaucoup trop avantageuse, et dès lors fausse et funeste. Ce n'est qu'à l'amour aveugle des parens, à la complaisance de quelques maîtres, qu'il faut attribuer la faveur accordée quelquefois à ce genre d'instruction; nous voudrions le voir bannir de toutes les réunions d'enfans, non comme objet de lecture, mais comme sujet de représentation. En admettant même que les pièces de théâtre n'aient aucun danger pour les enfans qui les jouent, encore faudrait-il que la donnée principale des ouvrages qui leur sont destinés, fût toujours

vraie et morale : or, sur les quatre pièces qui composent le volume que nous annonçons, quand on voit figurer des *époux de cinq ans* et le *Petit Poucet;* qui ne se demande si de pareilles idées ne doivent pas être plus pernicieuses qu'utiles à l'enfance? *Le Jour de médecine*, où l'on trouve d'ailleurs beaucoup de gaîté, n'est pas non plus d'un très-bon exemple, puisqu'on y voit deux enfans tromper leur père au sujet d'une médecine que l'un doit prendre, et que l'autre avale à sa place. *Les Deux Apprentis* n'ont aucun de ces défauts ; ils offrent plus d'intérêt, et les caractères y sont bien tracés. Mais les personnages sortent de l'enfance, car le plus jeune a quatorze ans. Ce n'est donc point sur cette pièce que tombe le reproche que je faisais tout à l'heure aux autres : mais elle est unique, et n'appartient déjà plus à l'enfance. Quoi qu'il en soit, ce petit livre procurera une lecture agréable aux enfans et pourra fournir à leurs parens ou à leurs instituteurs des sujets de conversation propres à les intéresser. B. J.

111.—*Le Fratricide, ou Gilles de Bretagne*, chronique du 15e siècle; par M. le vicomte Walsh. Paris, 1827; Hivert. 2 vol. in-12 de 340 pages; prix, 6 fr. 60 c.

Jusqu'à présent, à chaque phase de l'esprit humain, l'homme de génie qui a pris l'initiative, et qui, marchant selon la tendance de son siècle, a fait les premiers pas en avant, a toujours entraîné à sa suite un cortége d'imitateurs. Les sciences ont eu une marche plus républicaine et plus également progressive; mais dans les arts et dans la littérature, nous avons vu se succéder divers souverains, ou chefs d'école. Il est même arrivé que le monarque régnant a fait des conquêtes en pays étranger, et que l'imitation s'est étendue au loin. Quoique la doctrine de l'individualité fasse de jour en jour des progrès parmi nous, et que nous touchions peut-être au tems où chacun sera tenu d'avoir son mérite propre, et de s'abandonner davantage à ses inspirations pour être quelque chose, cependant nous sommes loin d'être affranchis de tout despotisme littéraire. Walter Scott nous gouverne encore, à quelques égards (il est vrai, dans le sens des besoins du moment et de l'opinion publique); mais au lieu d'étudier la manière dont il envisage la nature, dont il sait lui dérober ses secrets, la ranimer, et la faire revivre après des siècles, nous nous bornons à copier servilement ses effets, et jusqu'à ses caractères; à poser le pied dans l'empreinte qu'il a laissée, avec la gaucherie et la gêne qu'impose une pareille contrainte. Le roman du *Fratricide* est une imitation évidente des romans écossais; on y trouve des descriptions de lieux et de costumes, des cortéges royaux, des indications superficielles de mœurs féodales, et parfois

du mouvement dramatique et de l'intérêt : c'est une tradition meilleure que la tradition fade et sentimentale des romans d'amour et de chevalerie qu'on nous a donnés si long-tems; mais ce n'est pas là une création : il y a trop de réminiscences et de respect pour tels ou tels précédens. L'épisode d'Armelle de Beaumanoir attendrirait bien plus profondément, si le lépreux de la cité d'Aoste ne l'eût pas précédé. Cependant il y a du talent dans ce récit, et plus qu'il n'en faudrait pour émouvoir avec une donnée nouvelle. L'ouvrage est écrit avec beaucoup de facilité; les détails en sont intéressans; mais la dernière situation de Gilles de Bretagne est trop prolongée, et amène une grande monotonie dans le second volume : les incidens, toujours très-romanesques, s'y multiplient sans motif et sans éveiller la curiosité. Il y a aussi trop d'invraisemblance à la fin. On ne peut pas s'expliquer l'odieux de certains personnages : tout est en surface, et rien en profondeur. Quand nous voyons aller et venir dans la rue une foule de passans, nous ne prenons que fort peu ou point d'intérêt à leur empressement; mais si, étudiant leurs physionomies, nous cherchons à pénétrer les motifs qui les mettent en mouvement, qui impriment à leurs traits un caractère soucieux ou un air de joie, si enfin nous sommes dans le secret de leur ambition, de leurs goûts, de leurs plaisirs, ce spectacle nous plaît, nous intéresse. Notre curiosité est éveillée : ce ne sont plus des automates, des machines mouvantes, mais des hommes avec lesquels nous sympathisons; c'est là l'effet que nous cherchons, que nous attendons d'un habile romancier; c'est là ce qui établit une si énorme distance entre Walter Scott et ses nombreux imitateurs. L. Sw. B.

112. — **Le colonel Duvar*, fils naturel de Napoléon, ouvrage publié d'après les mémoires d'un contemporain. Paris, 1827; Baudouin frères. 4 vol. in-12 de plus de 200 pages chacun; prix, 12 fr.

Le colonel Duvar était, à l'époque de sa mort, arrivée en 1821, un homme d'environ 34 ans. Dans son enfance, on ne l'avait nommé que *le Petit Léon;* et lui-même, fils reconnu et légitime de feu M. Duvar, hésitait à s'approprier ce nom qui pouvait bien ne lui pas appartenir. Un ami de sa mère, qu'elle appelait *Opalone*, avait été son tuteur, l'avait comblé de bienfaits, l'avait protégé d'une manière presque miraculeuse dès ses plus jeunes années. Duvar, ou le Petit Léon, eût donné sa vie pour Opalone; mais Opalone meurt avant que son élève ait atteint l'âge de douze ans; toutefois, il semble qu'un génie protecteur ait remplacé Opalone près du jeune homme. Fortune, avancement rapide dans la carrière militaire, récompenses de toute

nature deviennent le partage de Léon; il est brave, il a de l'esprit, de la raison, du sang-froid; mais combien d'autres possèdent ces qualités au même degré, qui ne parviennent cependant pas à se faire remarquer! Quant à Duvar, il lui suffit de se présenter pour réussir. Le mot de l'énigme ne se fait pas attendre; on le devine dès les premières pages du livre. Opalone n'est autre que Napoléon.

L'histoire du colonel Duvar est pleine d'intérêt; elle se compose d'une suite de scènes militaires, décrites avec une grande vérité, et d'anecdotes spirituellement racontées. Rien n'est plus amusant que ces détails donnés par un officier qui a gagné tous ses grades l'un après l'autre, sur la vie du soldat, sur le régime intérieur des casernes, sur les habitudes des camps, sur la manière d'exister en campagne et en garnison. Tant de personnes, en France, ont fait la guerre, que ce chapitre doit avoir un succès général.

Le dernier volume prend une teinte plus sérieuse. Les désastres de Waterloo ont consterné la France, et le colonel Duvar fait partie de l'armée de la Loire. Bientôt, la réaction de 1815 prive la patrie de ses plus braves défenseurs. On parcourt avec douleur les pages où sont rapportées quelques unes des humiliations qu'on leur fit subir, et l'émotion que l'on éprouve est trop forte pour laisser la faculté de sourire au récit du trait, presque incroyable, du colonel d'une des légions du midi, qui avait « ordonné à tous les officiers, et attendu la saison pluvieuse, de se pourvoir d'un parapluie uniforme. » Le colonel Duvar va chercher Napoléon à travers les mers; il arrive aux États-Unis, et parvient à se faire conduire à Ste-Hélène; il espère pénétrer jusqu'à Longwood à l'aide d'un déguisement; mais il est découvert, et ramené en France, où on le met en surveillance à Besançon. Il se rend de nouveau à Baltimore; il y apprend la mort de Napoléon et se livre au désespoir. Le 1er août 1821, au soir, des vêtemens furent trouvés avec un portefeuille sur le bord de la mer..... Ces vêtemens, ce portefeuille, lui avaient appartenu.... Sur un papier le malheureux jeune homme avait tracé ces mots : *Je vais le rejoindre.*

L'écrivain spirituel qui s'est chargé de nous communiquer les mémoires du colonel Duvar a été long-tems militaire et s'est distingué à l'armée. Nous l'engageons à nous donner d'autres souvenirs du même genre; mais s'il persiste à garder l'anonyme, nous ne lui promettons pas une entière discrétion. R.

113. —**L'Épicurien* ou la *Vierge de Memphis*, traduit de l'anglais de *Thomas* Moore, par Mme *Alexandrine* Aragon. Paris, 1827; Selligue. In-12; prix, 3 fr.

La *Revue* a déjà fait connaître ce nouvel ouvrage de Thomas Moore (voy. T. XXXV, p. 664, et T. XXXVI, p. 195); nous n'avons ici à rendre compte que du travail de Mme Aragon. Nos lecteurs savent que ce n'est point son coup d'essai; elle a traduit avec autant de précision que d'élégance l'*Histoire d'Angleterre* de Goldsmith, en 6 vol., et les *Mémoires sur la cour d'Élisabeth*, par Lucy Aikin, en 3 vol. in-8°. La traduction de l'*Épicurien* n'a été pour Mme Aragon qu'une sorte de délassement à des travaux plus sérieux. Le public lui en saura gré; elle a su reproduire la couleur, l'aisance et l'harmonie du style de l'Anacréon britannique. Nous avons lu le texte, nous lui avons ensuite comparé la copie; et nous aimons à la signaler comme une seconde création, qui peut être mise à côté de l'original. Le genre de talent flexible et animé de Mme Aragon était éminemment propre à faire passer dans notre langue cette richesse d'ornemens, cette sensibilité profonde et cette magie de pinceau qui distinguent l'auteur de *Lalla-Roukh* et des *Amours des anges*. Les dames françaises lui porteront bonheur; car ce dernier ouvrage avait déjà été importé chez nous par la plume élégante et gracieuse de Mme Belloc. ALBERT-MONTÉMONT.

114. — **La Femme* ou *les six Amours*, Nouvelles par Mme. *Élise* VOIART. Paris, 1827; Ambroise Dupont. T. IV, V et VI, en tout 6 vol. in-12; prix, 20 fr.

Nous avons annoncé, avec de justes éloges, les trois premiers volumes de cet intéressant ouvrage (voyez *Rev. Enc.* t. XXXV, p. 469), qui nous ont représenté l'*amour filial*, l'*amour fraternel* et l'*amour*; ici, l'auteur, continuant l'histoire de son sexe, dont les différentes sortes d'amour constituent en effet les devoirs, les plaisirs et les peines, et remplissent toute la destinée, nous montre l'*amitié* constante et dévouée, l'*amour conjugal* et enfin l'*amour maternel*, prodiguant à l'envi les plus nobles sacrifices. Chacune des *Nouvelles*, consacrées à ces affections si douces et si pures, renferme le récit d'une anecdote pleine d'intérêt, et dont l'héroïne est toujours un modèle de vertu. Nous regrettons néanmoins que l'auteur ait terminé la relation si touchante, dont *Cécile*, l'*amie* par excellence, est l'héroïne, par une catastrophe qui inspire un sentiment d'horreur, et qui heureusement n'est pas seulement invraisemblable, mais n'a pas même été possible; car elle ferait supposer qu'à une époque trop féconde en excès et en crimes, communs à tous les partis, pour qu'il soit nécessaire d'ajouter, par des exagérations et des fictions, à l'horreur qu'ils inspirent, un bourreau a pu, en présence d'une foule immense, frapper à la fois de la hache fatale et la jeune fille condamnée par un tribunal odieux,

et sa jeune amie, victime volontaire, qui vient jusque sur l'échafaud se faire immoler avec elle. Détournons nos regards de ce hideux spectacle, trop peu en harmonie avec les tableaux gracieux et les peintures pleines de douceur et de charme qui conviennent à la plume élégante de Mme Voiart, et transportons-nous en Italie sur les traces de l'aimable *Valentine*, qui reproduit dans les prisons de l'inquisition de Venise, pour sauver son époux, le sublime héroïsme dont naguère une de nos compatriotes, madame Lavalette, a donné l'exemple. Cette Nouvelle est un petit roman moral, dont la lecture attachante et entraînante fait aimer les principaux personnages mis en scène et conduit au but que l'auteur s'est proposé. « Dans cette communauté des joies et des maux de la vie, dit Mme Voiart, combien la tâche d'une femme est noble et imposante! Compagne de l'homme, c'est à elle que la providence a confié son bonheur et peut-être sa vertu.... mère de famille, elle est appelée à prendre rang parmi les êtres utiles; ce dernier titre lui donne droit à la tendre vénération de son mari, tandis que, comme épouse, elle règne sur lui par l'effet d'une ineffable et mystérieuse sympathie qui remplit leur existence de calme et de paix. C'est dans les foyers domestiques que la femme déploie vraiment tout ce que le ciel lui a départi de douceur et de charme. » *La mère*, sixième et dernière Nouvelle, est une relation infiniment touchante, dont quelques détails sont empruntés à l'histoire des guerres civiles de la Vendée. L'héroïne est une veuve d'un général vendéen, qui vient, après que son mari a été tué dans un combat, se réfugier avec ses deux enfans en bas âge dans un village aux environs de Paris. Les tendres soins qu'elle donne à l'éducation de sa fille, qui dépérit et meurt sous ses yeux, les chagrins amers que lui causent les écarts et les déréglemens de son fils, le retour inespéré de ce fils qui avait passé dans les colonies, et que la malheureuse mère, devenue aveugle, est allée attendre à son débarquement dans un de nos ports de mer, donnent lieu à des récits touchans et pleins d'intérêt que termine le dénoûment le plus pathétique; et la tendresse maternelle est décrite avec cette vérité profonde qui ne pouvait puiser ses inspirations que dans le cœur d'une excellente mère. M. A. J.

115. — **Les trois Sœurs*, par Mme. A. L***. Paris, 1827; Sautelet et Ce. 2 vol in-12; prix, 6 fr.

Trois jeunes filles, de bonne heure orphelines et sans fortune, sont recueillies par des parens et des amis, qui se chargent de remplacer ce qu'elles ont perdu, mais qui s'en acquittent bien diversement. *Emma*, placée près d'une tante dont la fastueuse dévotion cache une âme égoïste et dure, aban-

donnée par elle à la brutalité de quelques mercenaires et aux leçons d'un mauvais prêtre, contracte l'habitude de la dissimulation et de l'hypocrisie, et porte bientôt dans les relations de la société une grande sécheresse de cœur et les principes d'une religion étroite et superstitieuse. *Mathilde*, gâtée par un oncle qui l'idolâtre et lui passe toutes ses fantaisies, élevée dans un brillant pensionnat où l'on s'applique plutôt à développer en elle quelques talens agréables qu'à former sa raison et son cœur, enivrée par la louange, séduite par le commerce du grand monde, devient légère, vaine, coquette. Toutes deux, dans l'ignorance des devoirs qui les attendent, sont incapables de les remplir, et font par leurs défauts le malheur de leurs maris et le leur. Une troisième sœur, *Marie*, confiée à une amie de sa mère, a reçu d'elle des soins vraiment maternels; elle s'est formée par l'exemple aux vertus domestiques; et quand le tems est venu de mettre ces leçons en pratique, elle trouve dans les occupations du ménage, dans les affections de la famille, dans l'étude, dans la culture des arts, le bonheur qui ne peut manquer à une vie sagement réglée. Cette fable, fort simple, sert de cadre à des développemens intéressans sur la destinée des femmes et sur l'éducation qui leur convient. La morale de l'auteur est simple et généreuse; son style est animé par cette conviction que donne l'expérience du bien qu'on recommande; il se distingue en même tems par une facilité et une élégance d'expression, qui trahissent d'excellentes habitudes littéraires. Cela ne gâte jamais rien à la morale; la pensée la plus heureuse doit beaucoup aux formes du langage : on peut dire d'elle ce qu'on a dit de la vertu, qu'elle a plus de charme en un beau corps.

Gratior et pulchro veniens in corpore virtus. H. P.

116. — *L'Hermite des Alpes*, nouvelle; par *A.* Bignan. Paris, 1827; à la librairie universelle, rue Vivienne, n° 2. In-18 de 220 pages; prix, 2 fr.

Un avertissement de l'auteur nous apprend que la publication de cette Nouvelle, qu'il avait destinée à paraître par fragmens dans les *Annales de la littérature et des arts*, sous le régime de la censure, s'étant trouvée tout à coup suspendue par le *veto* des membres de ce comité, il se hâta d'appeler de sa décision à M. de *Bonald*, président du conseil de surveillance qui lui avait été adjoint par ordonnance royale. La réponse de ce dernier, que M. Bignan a fait imprimer en tête de son ouvrage, porte, en substance, que le conseil n'a pu s'empêcher d'approuver la décision du bureau. « Les lecteurs honnêtes et amis des bonnes mœurs, y lit-on, regretteront que vous n'ayez

pas choisi un sujet moins révoltant, et le bureau de censure a cru devoir supprimer les peintures trop vives qui le rendaient encore plus dangereux. » Cette délicatesse de la censure, au milieu de tous les principes dangereux, en morale et en politique, dont nous l'avons vu, sinon permettre, du moins tolérer l'expression, doit surprendre. Mais cette petite persécution aura été plus profitable que préjudiciable aux intérêts du livre et de son auteur, parce que le public, juge exquis des convenances, prend toujours, dans ces sortes de luttes, le parti du faible contre le fort, de l'opprimé contre l'oppresseur.

Une malheureuse fille, forcée de fuir l'amour incestueux d'un père, se réfugie auprès de celui qu'elle aime, et qui a la lâcheté de ne pas vouloir légitimer des nœuds coupables et volontaires; elle abandonne son séducteur pour suivre une famille italienne qui s'est intéressée à son triste sort. Au passage du mont Saint-Bernard, elle se trouve éloignée de son guide et engloutie sous une avalanche, d'où la retire l'auteur de ses jours et de ses infortunes, qui, après s'être repenti, était entré dans l ordre des religieux du mont Saint-Bernard. C'est lui-même qui raconte sa faute, celle de sa fille et la funeste catastrophe qui les a réunis pour un instant. Cette narration est faite à un officier de l'armée française en route pour le passage du mont Saint-Bernard, effectué sous les ordres de Bonaparte, et cet officier n'est autre que le séducteur de Louise. On voit qu'il y avait ici matière à de fortes émotions; malheureusement, toute l'action est en récit, et manque par cela même de chaleur et de vie. L'ouvrage, du reste, est bien senti et bien écrit, à l'exception de quelques expressions ambitieuses, dont le défaut frappe d'autant plus, que si elles doivent paraître un hors-d'œuvre sous la plume de l'auteur, elles deviennent tout-à-fait inconvenantes dans la bouche du personnage auquel il les a prêtées, et que cet appareil fastueux de descriptions contraste trop avec la douleur où il doit être plongé. Cette *Nouvelle* prouve, d'ailleurs, que M. Bignan peut ambitionner dans la prose les mêmes palmes qu'il a cueillies dans la carrière poétique.

E. Héreau.

117.— *Mes Souvenirs*, ou *Choix d'Anecdotes*, par Mme *Adèle* Daminois. Paris, 1827; Gueffier, rue Mazarine, n° 23. In-12; prix, 3 fr.

Ce volume contient six *Nouvelles* : *la Fiancée de Villefranche*, *le Champ de roses*, *le Prisonnier de guerre*, *la Sœur de charité*, *les Deux Réputations*, *l'Inondation*, dont les sujets sont intéressans, la narration facile et la morale pure. On regrette néanmoins d'y trouver quelques tableaux trop sombres, tels que la peste et l'inondation. Les hommes ne sauraient déduire des

préceptes de conduite que d'événemens sur lesquels leur volonté a quelque influence. Toutefois, ces catastrophes de la nature servent à Mme Daminois de cadres dans lesquels elle place les récits de plusieurs actes de dévoûment et de générosité. Dans la seconde Nouvelle, intitulée : *le Champ de Roses*, le système du sage de Zurich, Lavater, devient un ressort neuf et ingénieux; ses observations justes et profondes contribuent à faire reconnaître le véritable auteur d'un crime dont une fille innocente est accusée. Dans l'avant-dernière de ces Nouvelles, l'auteur montre comment deux réputations opposées se réunissent souvent sur la même personne. « Cette différence d'opinion s'attache plus particulièrement au mérite, et il n'est que trop ordinaire de voir le mal présumé et le bien méconnu... Il serait cependant plus noble et surtout plus juste de connaître la vérité, avant de condamner légèrement et de refuser son estime, ou de départir son mépris; suivre l'impulsion générale est plus souvent un acte de lâcheté que de prudence.» Beaucoup de réflexions du même genre, remarquables par leur justesse, et dont chacun peut faire l'application, donnent un nouveau prix à l'ouvrage de Mme Daminois, et annoncent en elle l'heureuse alliance d'une belle ame et d'une raison supérieure. H. C.

118.—*Nouvelles grecques*, par M. *Félix* ***. Paris, 1828; Fr. Louis. In-12 de XII-184 pages; prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr.

La Grèce nouvelle n'a rien de l'ancienne Grèce que son courage et son amour de l'indépendance. Son génie et ses arts renaîtront peut-être un jour, et mériteront d'être célébrés par les poëtes; mais il faut d'abord qu'elle ait triomphé de ses farouches oppresseurs, dont les mœurs ont sensiblement altéré les siennes. L'écrivain qui veut rester fidèle à la vérité n'a point de tableaux agréables à nous offrir, en nous entretenant des Grecs modernes, surtout dans leurs rapports avec les barbares Musulmans. Les nobles efforts des victimes pour briser un joug odieux et leur persévérance dans la foi de leurs pères sont les seules ombres que l'on puisse opposer à la peinture des horreurs auxquelles cette terre sacrée est livrée depuis long-tems. Peut-être, malgré tout ce que nous savons des malheurs de la Grèce, les tableaux de M. Félix *** paraîtront-ils trop sombres à ceux qui n'ont pas été les témoins des tristes scènes qu'ils nous retracent. Peut-être trouvera-t-on que le pathétique est porté trop loin dans les deux dernières nouvelles du volume que nous annonçons; mais, du moins, il faudra reconnaître que, dans la première qui a pour titre *Adda*, et dont lord Byron est le principal personnage, l'auteur a su ménager assez habilement l'intérêt, et répandre sur son récit cette teinte vague

et cette douce mélancolie qui caractérisent les meilleures productions de son modèle. E. H.

119. — *Nouvelles blanches et noires*, par Mme *Sophie* Doin, auteur de *Cornélie*, nouvelle grecque, et de *la Famille noire*, ou *la traite et l'esclavage*. Paris, 1828; Achille Désauges. In-12 de 234 pages; prix, 3 fr.

Les héros de ces contes sont tour à tour des blancs ou des nègres : c'est là ce qui a motivé le titre assez singulier de ces *Nouvelles*. On y trouve partout à louer les opinions généreuses et philantropiques de l'auteur; quant aux conceptions, elles nous ont paru communes et à peine ébauchées. Mme Doin, qui s'est fait connaître par plusieurs ouvrages bons et utiles, nous a donné le droit d'être sévères, et nous ne doutons pas qu'elle ne soit appelée à faire beaucoup mieux quand elle le voudra; voici les titres des huit *Nouvelles* contenues dans ce volume : *le Déluge*, *l'Évangile*, *le Droit d'aînesse*, *le Négrier*, *Blanche et noir*, *Noire et blanc*, *A quelque chose malheur est bon*, *le Pauvre homme*. B. J.

120. —*Catherine*, ou la *Mésalliance;* par Mme***. Paris, 1827; Ambroise Dupont et compagnie. In-12, de 250 p ; prix, 4 fr. (Se vend au profit des enfans de Catherine.)

Les ouvrages composés par les femmes ont une grâce et un naturel qui les distinguent éminemment de ceux que produisent les écrivains les plus corrects. Elles rencontrent sous leur plume des naïvetés de sentiment, des délicatesses d'expression, de ces mots trouvés qui font le désespoir des grands esprits du sexe masculin. Ces qualités brillent de tout leur éclat dans le joli roman de *Catherine*. Un but vraiment moral, une rare finesse d'observation, une grande pureté de style, ont fait remarquer ce charmant ouvrage, qui obtient d'autant plus de succès que l'extrême intérêt qu'il inspire prend sa source dans un récit d'une exacte vérité. On connaissait de Mme*** des vers très-spirituels; elle vient de prouver que la prose élégante et facile est aussi de son domaine. Le bénéfice de ce roman est promis aux enfans de la pauvre et généreuse Catherine; il appartenait au cœur d'une femme de faire servir le premier fruit d'un beau talent à l'accomplissement d'un bienfait. R.

121. — *Notices historiques sur les Bibliothèques anciennes et modernes*, suivies d'un Tableau comparatif des produits de la presse de 1812 à 1825, et d'un Recueil de lois et ordonnances concernant les bibliothèques; par J. L. A. Bailly, sous-bibliothécaire de la ville (de Paris.) Paris, 1828; Rousselon. In-8° de ij et 210 pag.; prix, 5 fr.

Ce livre n'est point adressé aux savans, puisqu'il ne renferme guère qu'une compilation un peu superficielle des livres qui

sont généralement dans leurs mains. L'histoire universelle des bibliothèques anciennes et modernes, dont la plupart ont mérité de laborieux et prolixes historiens, serait un travail effrayant. Le livre de M. Bailly devra plaire aux gens du monde, en mettant à leur portée des notions générales sur des objets que la plupart ignorent, et en les présentant sous une forme qui n'est pas dépourvue d'agrément. On doit des éloges à l'exactitude du titre modeste adopté par l'auteur (*Notices*). Mais cette exactitude ne se retrouve point dans les développemens du titre. En effet, il promet premièrement un *Tableau comparatif des produits de la presse*, *de* 1812 *à* 1827 ; il fallait dire : *de* 1812 *et de* 1827, car la comparaison n'existe dans l'ouvrage qu'entre deux années seulement, sans qu'il y soit nullement question des années intermédiaires. Ce tableau complet et progressif des produits de la presse, durant ces seize dernières années, se trouve tout fait dans les tables très-laborieuses et très-correctes de la *Bibliographie de la France*, dues au savant M. Beuchot; et l'on n'a pas oublié que M. le comte Daru leur a procuré une grande publicité, et en a tiré des résultats importans, à l'occasion de la discussion de la loi contre la presse, présentée aux chambres en 1827 (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII p. 677). En second lieu, le titre du livre que nous annonçons promet un *Recueil de lois et d'ordonnances concernant les bibliothèques;* il fallait dire une *Indication sommaire des lois et ordonnances concernant les bibliothèques.* Cette indication occupe à peine les cinq dernières pages du volume, et ne remonte qu'au 26 novembre 1789. On ferait un code, non moins volumineux que le présent ouvrage tout entier du *Recueil* effectif et textuel des lois et des ordonnances promises par son titre. Au reste, l'ensemble de l'ouvrage annonce assez de lecture, et les articles sur les bibliothèques de Paris contiennent des détails intéressans et utiles à parcourir. On regrette que, dans un travail de cette nature, il se soit glissé un trop grand nombre de fautes d'impression, qui défigurent beaucoup de noms propres.

122. — *Catalogue des livres condamnés* depuis 1814 jusqu'à ce jour (1er septembre 1827), suivi du texte des jugemens et des arrêts insérés au *Moniteur*. Paris, 1827 ; Pillet aîné. In-18 de 64 pages ; prix 1 fr. 50 c.

Cette compilation curieuse doit prendre rang parmi les bibliographies spéciales; en outre, elle peut être utile aux libraires et aux loueurs de livres. La première partie se compose d'un dictionnaire des ouvrages condamnés, classés par ordre alphabétique des titres, avec l'indication des nos du *Moniteur* où se trouvent les détails des procès. La seconde partie donne le texte même de l'insertion officielle au *Moniteur* de l'extrait

des jugemens et arrêts, laquelle est prescrite par l'article 26 de la loi du 26 mai 1819. La première de ces insertions est du 23 juin 1820. Antérieurement à cette époque, il y a lieu de craindre quelques omissions, principalement à l'égard des condamnations prononcées par les tribunaux ou cours des départemens. Il manque, pour ajouter à l'utilité et à la commodité de ce volume, une table alphabétique des auteurs contre lesquels les condamnations sont prononcées. La seule inspection des feuillets de ce livre présente une réfutation suffisante des déclamations fanatiques ou hypocrites, qui accusent de faiblesse ou d'impuissance la législation actuelle de la presse. Le reproche contraire pourrait lui être adressé à meilleur droit. X.

123. — *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque* de feu M. *Antoine-Alexandre* Barbier, chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien administrateur des bibliothèques particulières du roi, ancien bibliothécaire du Conseil-d'État, auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*. Paris, 1828; Barrois l'aîné, libraire, rue de Seine, n° 10. 1 vol. in-8°.

Ce Catalogue, fort curieux et fait avec beaucoup de soin, n'est pas simplement le répertoire d'une collection rare de livres; le savant possesseur de cette bibliothèque l'avait formée dans une direction toute spéciale, celle des études qu'il affectionnait. Il en résulte que cette réunion de livres relatifs à l'histoire littéraire et à la bibliographie, a un caractère tout particulier, et que ce Catalogue est indispensable pour les personnes qui voudraient acquérir quelques-uns des livres et manuscrits réunis par M. Barbier; il sera aussi très-utile aux personnes qui s'occupent d'histoire littéraire, de biographie et de bibliographie.

Beaucoup d'articles de cette bibliothèque sont enrichis de notes manuscrites de plusieurs savans; nous y avons aussi remarqué des *autographes* fort curieux et divers ouvrages rares et singuliers; car M. Barbier, en se procurant les ouvrages nécessaires à ses travaux, ne négligeait pas de recueillir ceux qui se rencontrent difficilement, et dont la rareté cause souvent de vifs regrets aux bibliophiles.

Le nombre total des articles de ce Catalogue est de 2,210, sans y comprendre le *supplément*. La vente, qui durera 18 jours, commencera *le* 25 février, *Salle Sylvestre, rue des Bons-Enfans*, n° 30. Z.

BEAUX-ARTS.

124. — **L'Inde française*, ou Collection de dessins lithographiés, représentant les temples, pagodes, mœurs, costumes, usages, cérémonies, meubles, ustensiles, etc., des peuples hin-

dous qui habitent les possessions françaises de l'Inde, et en général la côté de Coromandel et celle du Malabar, par MM. Géringer et Marlet; avec un texte explicatif, par M. *Eugène* Burnouf. 4e livraison. Paris, 1828; Geringer, rue du Roule, n° 15; 1 cahier in-folio. Prix de la livraison, 15 fr. (Voyez *Rev. Enc.*. T. XXXVI, p. 785.)

La quatrième livraison de ce bel ouvrage est supérieure, par le soin avec lequel elle a été exécutée, à celles que nous avons annoncées précédemment. Peut-être faut-il attribuer cet avantage à l'intérêt des sujets qu'elle contient. Nous y avons remarqué le portrait du fameux brame *Ram-Mohum-Roy*, qui a osé, dans l'Inde, faire publiquement profession de déisme. Rien de plus curieux que la vie si laborieuse de cet homme remarquable. La troisième planche représente une ancienne pagode, près de Pondichéry; la Notice donne des détails sur la manière dont les Indiens bâtissaient ces édifices quelquefois gigantesques; et il n'est pas inutile de remarquer que le procédé est semblable à celui qu'employaient les Égyptiens pour élever leurs pyramides. Les autres planches font connaître le costume et la physionomie des femmes de la caste royale, ainsi que des cultivateurs et des marchands qui occupent le troisième rang dans la hiérarchie des brames. Ces sujets sont très-curieux et coloriés avec un rare talent. En général, on s'aperçoit, en parcourant cette intéressante galerie, d'un mérite qui manque trop souvent aux ouvrages de ce genre, c'est que l'auteur a long-tems vu ce qu'il représente. Un éditeur, en s'associant d'habiles artistes, peut toujours mettre de son côté le mérite de l'exécution; c'est là une condition indispensable du succès. Mais le talent ne peut jamais tenir lieu de la vue des objets, et il faut, avant tout, représenter aussi exactement que possible la réalité. Sous ce rapport, l'ouvrage que nous annonçons offre toutes les garanties désirables. Il a pour lui le suffrage le plus imposant, celui de l'abbé Dubois qui a séjourné pendant trente-deux ans dans l'Inde, comme missionnaire, et qui a plus d'une fois exprimé à l'auteur de cette note son opinion sur l'étonnante fidélité avec laquelle les éditeurs ont reproduit le tableau de la société dans l'Inde. Ω.

125. — **Manuel de miniature et de gouache*; par *Constant* Viguier, de Paris; suivi du *Manuel du lavis à la seppia et de l'aquarelle*, par Langlois de Longueville, capitaine au 47e régiment d'infanterie de ligne. Paris, 1827; Roret, in-18 de VIII et 360 pages; prix, 3 fr.

Les auteurs des deux petits traités dont la réunion forme le manuel que nous annonçons, ont rendu un véritable ser-

vice au public. Il n'y a point surabondance de livres sur cette matière; les traités existans datent déjà de loin, et le *faire* des artistes a depuis quelque tems éprouvé des changemens qu'il était utile de constater. Une critique sévère pourrait peut-être reprocher à M. Constant Viguier quelques omissions relativement à la gouache: ses leçons sur le maniement, le mélange, l'empâtement des couleurs, pourront paraître un peu courtes; mais n'oublions pas que nous annonçons un manuel, restreint de sa nature dans des limites étroites, et que l'auteur a particulièrement considéré la gouache dans ses rapports avec la miniature. Le traité de l'aquarelle qui suit, fait *ex professo*, ne laisse rien à désirer et répare plusieurs des omissions du traité de la gouache. Les auteurs auraient peut-être bien fait de consacrer quelques pages à l'explication de ces moyens ingénieux à l'aide desquels on transforme une estampe en une peinture animée, et à celle de ces transpositions de gravures coloriées dont les jeunes persones se font un délassement agréable. Peut-être ont-ils considéré ces amusemens comme étrangers à leur sujet; nous ne serions pas éloigné de le penser aussi, en regrettant toutefois de ne les point voir compris dans leur agréable manuel. OE.

126. — * *Choix des plus belles fleurs prises dans différentes familles du règne végétal, et de quelques branches des plus beaux fruits*, etc., gravées, imprimées en couleur et retouchées au pinceau, par P. J. Redouté, peintre et professeur d'iconographie au Musée d'histoire naturelle. 4e et 5e livraisons. Paris, 1827; l'auteur, rue de Seine, n° 6; Pankoucke, rue des Poitevins, n° 14. 2 cahiers in-4°, contenant chacun 4 planches; prix du cahier, 12 francs.

Que pourrions-nous ajouter aujourd'hui aux éloges que les charmantes productions de M. Redouté ont mérités et obtenus si souvent? Contentons-nous de signaler l'exactitude avec laquelle les deux nouvelles livraisons ont suivi celles que nous avons annoncées dernièrement (voy. *Rev. Enc.* t. XXXVI, p. 202), et de constater les soins continus que l'auteur donne à leur exécution. Nous trouvons, dans ces deux cahiers, une branche du *cerisier royal*, une *rose jaune de soufre*, la *narcisse à plusieurs fleurs*, la *dalia simple*, la *primevère de Chine*, le *chrysanthème caréné*, une branche de fleurs de *pommier*, et la *benoite écarlate*. α.

127. — *Dictionnaire d'Architecture*, contenant les noms et termes dont cette science exige la connaissance, et des autres arts accessoires, etc.; par M. Vagnat, architecte. Grenoble, 1827; imprimerie de Baratier. In-8° de 292 pages.

Quelques extraits de cet ouvrage donneront aux lecteurs le

moyen de le juger : — « Biais. Ligne qui n'est point perpendiculaire à une autre, mais inclinée. — « Biez. s. f. Canal qui conduit les eaux sur une roue d'artifice. — « Calcul. s. m. Opération des nombres, pour abréger les énonciations. — « Cèdre du Liban. Arbre qui, étant planté dans un terrain sec et léger, exposé au nord, est vert en toute saison. Parmi les arbrisseaux, on distingue le *rouge de Virginie*. — « Démeubler. Enlever les meubles de quelque part. — « Héritage. Se dit de tout ce qui appartient à une seule personne. — « Papier. s. m. Composition de linges détrempés aux foulons, mélangés avec des ingrédiens, étendus par feuilles, sert à dessiner, écrire, peindre, et à d'autres usages. — « Rouge. s. m. Couleur vermeille, tirant sur le sang. »

En faveur des étrangers qui cultivent notre langue, et qui recherchent les dictionnaires de toute espèce, où ils espèrent trouver des mots et leurs définitions, nous devons faire remarquer que l'auteur de celui-ci a souvent pris le patois des ouvriers de son pays pour des expressions admises dans la langue technologique; il ne faut pas y chercher du français. F.

128. — * *Théâtre de Dieppe,* par *P. F.* Frissard, ingénieur au corps royal des ponts et chaussées, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, 1827; Carilian-Goeury. In-fol. de 32 pages de texte et de 20 planches; prix, 15 fr.

Dieppe qui, tous les ans, à l'époque des bains, voit se réunir dans ses murs une société brillante et nombreuse, et qui, à la même époque, jouit depuis quelques années de la présence auguste d'une princesse protectrice des arts et bienfaitrice des pauvres; Dieppe qui, au commencement de 1826, n'avait point encore même les vestiges d'une salle de spectacle, en possédait une le 8 août de la même année. Son inauguration avait lieu solennellement, en présence de S. A. R. Mme la duchesse de Berry, qui avait permis qu'on lui réservât la satisfaction d'y poser la dernière pierre. C'est cette salle de spectacle, construite en six mois, sur un emplacement où existait auparavant la plus hideuse, la plus incommode et la plus insalubre prison, qui est le sujet de l'ouvrage que nous annonçons. L'auteur, étranger à ce genre de construction, qu'un architecte même a peu d'occasions d'entreprendre, aurait voulu, en se chargeant de dresser le projet de la salle de spectacle de Dieppe, pouvoir étudier toutes les parties de son sujet, avant d'en former un ensemble; il aurait désiré trouver des documens qui eussent pu l'aider à éviter une grande partie des inconvéniens que l'on reproche à la plupart des salles de spectacle; mais le manque d'un ouvrage élé-

mentaire et précis sur ce genre d'édifice l'ayant obligé de visiter et d'étudier les salles déjà exécutées, il a cru pouvoir se rendre utile en présentant le plan et les détails de la salle de spectacle de Dieppe. Nous regrettons que les bornes de ce recueil ne nous permettent pas d'entrer dans l'exposé des plans, dans la description des décors, des machines et des ornemens; mais nous remarquons que la salle peut contenir de huit à neuf cents personnes; que l'on a suppléé autant que possible à la privation du rideau de toile métallique de Darcet par toutes sortes de précautions contre l'incendie; et que, si l'auteur s'est occupé soigneusement de l'une des premières conditions de tout projet d'architecture, *la convenance*, il s'est efforcé aussi de satisfaire à une autre non moins essentielle, *l'économie*, puisque la totalité des dépenses de l'entreprise ne s'est montée qu'à 135,000 fr. Nous laissons aux hommes de l'art le soin d'apprécier les dissertations de l'auteur qui, en publiant ce travail, ne paraît avoir eu d'autre but que d'offrir à ceux qui se trouveraient dans le même cas que lui l'exposé de son expérience, de ses fautes et de ses succès. Le lecteur verra sans doute avec intérêt l'auteur indiquer avec franchise ce qu'il faudrait modifier, ce que l'on devrait éviter et ce que l'on pourrait imiter. Les planches qui forment le fond de cet in-folio sont d'une belle exécution; les dessins, qui nous paraissent d'une exactitude et d'un fini parfait, sont dus au crayon de M. *Amédée* Feret; les plans, remarquables par leur netteté et leur correction, sont de la plume de M. Monnoyeur. Ce sont deux jeunes artistes de Dieppe, l'un, employé des ponts et chaussées, l'autre professeur de la classe de dessin du collége de Dieppe, qui ont fait dans ce travail preuve d'un talent recommandable. B. G.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.

129. — * *Séance publique de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, tenue à Châlons, le 28 août 1827. Châlons, 1827; Boniez-Lambert, imprimeur de l'école royale d'arts et métiers. In-8° de 100 pages.

Le discours d'ouverture d'une séance académique n'est le plus souvent qu'un luxe d'élocution, un ornement qui disparaît avec les circonstances pour lesquelles il fut fait, comme les emblèmes et les devises placés dans les décorations d'une fête extraordinaire. Il n'en est pas ainsi du discours du président annuel de la Société de la Marne (M. Caquot); l'orateur y

expose avec sagesse des vérités repoussées encore par beaucoup de gens que l'*esprit du siècle* épouvante, et qui se sont placés, en bons tacticiens, les uns en avant pour attaquer la tête des colonnes ennemies, les autres sur les derrières pour couper la retraite, inquiéter, ébranler la confiance, recueillir et organiser les déserteurs. Nous ne résisterons point au désir de citer quelques passages de l'excellent discours de M. Caquot.

« ... L'homme, au sortir des illusions de la jeunesse, devient penseur; le siècle devient philosophe. Déjà même, dédaigneux des grandeurs et impatient d'un maître, il répudie le nom du souverain pour adopter celui des hommes qui le dirigent; on a dit *le Siècle de Louis XIV;* on ne dit point le siècle de Louis XV, mais le XVIIIe siècle. Alors est ouverte une vaste carrière d'investigations en toutes choses; on cherche, on devine, on découvre : la raison s'avance, quelquefois elle s'égare: l'homme de lettres ne peut plus réussir sans la philosophie, et la philosophie devient la littérature. Les sciences enfin, élargissant leur horizon, ne voient plus de bornes aux découvertes. Le XVIIIe siècle peut être appelé le *siècle des théories :* mais jusqu'alors peu fécondes en résultats utiles, ces théories attendaient qu'on les fît plier aux besoins de la vie. Notre âge s'est chargé de cette application : tout maintenant est réalité; nous sommes *positifs.*

« Oui, messieurs, l'esprit du siècle est essentiellement positif. Etre utile, voilà le véritable titre à la considération, même à la gloire; et tout ce qui est gloire est maintenant noblesse. Vous l'avez vu, ce noble pair qui a laissé dans nos murs tant de souvenirs, et dans cette Académie dont il était membre, tant de regrets; vous l'avez vu entouré d'amour et de respect, guidé par son génie élevé, par son ardente philantropie, suivre avec orgueil l'impulsion de son siècle ... que dis-je! le diriger, marcher à la tête de l'industrie, et tout brillant déjà de sa vieille noblesse, enter encore sur son antique race cette noblesse de nos tems modernes. Elles ne seront point séparées; il nous reste des Larochefoucauld.

« ... Enfin, messieurs, une puissance nouvelle est née qui, s'élevant sur les débris des vieilles institutions, s'appuie sur les lois et les mœurs, enfante l'ordre et l'union, s'entoure du respect des peuples, croît par la liberté, grandit au milieu des contradictions, et libre enfin de toute entrave, plane sur les deux mondes : cette puissance, c'est l'ESPRIT DU SIÈCLE.

Après ce discours d'un haut intérêt, le secrétaire a lu le *compte-rendu* des travaux de la Société dans le cours de l'année académique. On peut affirmer, d'après cet exposé, que la

Société de la Marne a fait un bon emploi de son tems et de ses moyens d'influence. — Quant au rapport sur le concours dont le programme était : *Démontrer la supériorité de la morale de l'Évangile sur celle des philosophes anciens et modernes* (voyez *ci-dessus*, p. 181, l'annonce du discours qui a obtenu le prix), nous ferons quelques observations. Les académies devraient-elles proposer de *démontrer* ce qu'il n'est pas permis de regarder comme douteux ? Soumettre la morale de l'Évangile au jugement de la raison humaine, n'est-ce pas la faire descendre infiniment au-dessous de son origine ? La raison est, sans doute, aussi bien que la foi, un bienfait du créateur de l'homme, mais un bienfait d'un autre ordre, et nulle assimilation ne peut être établie entre ces deux éminentes facultés. La *morale* de l'Évangile ne changerait pas de nature, quand même elle choquerait notre raison ; elle en est absolument indépendante, puisqu'elle est l'expression exacte des préceptes divins, une *révélation*. La véritable étude de la morale n'admet pas d'autres données que la nature de l'homme, la connaissance de ses facultés et de ses besoins, de l'ordre et du mode de développement des uns et des autres. Tant que l'on introduira des élémens étrangers à la question, on n'arrivera point à une solution rigoureuse, complète, et dont les bons esprits puissent être satisfaits. On ne doit point perdre de vue que la morale est une application de la science sociale, dont la base est la science de l'homme ; que les questions les plus importantes que l'on ait à traiter dans les applications de cette science sont des questions de *limites*, de *maxima* et *minima ;* que toute la morale serait comprise dans la solution de celle-ci : Comment les hommes réunis en société doivent-ils se conduire pour que la somme du bonheur de tous soit la plus grande possible, c'est-à-dire, que les besoins soient le plus facilement et le plus amplement satisfaits, les facultés le plus complétement exercées et les améliorations accessibles le plus sûrement préparées, le plus promptement obtenues ? » S'il est possible de trouver une réponse à cette question, ce ne peut être qu'en lui appliquant les règles du calcul des limites, dont le premier résultat est de réduire les données à l'expression la plus générale et d'en éliminer tout ce qui leur est étranger. Nous nous sommes étendus sur cette matière, à cause de son importance, et parce qu'il nous semble que les recherches morales n'ont pas encore pris la direction qui peut les conduire aux vérités générales et fondamentales qui composent une science.

Un mémoire de M. Garinet, maire de Châlons, sur l'aménagement des forêts et les causes de la dépopulation du chêne

appelle l'attention des magistrats et des législateurs. On y trouvera des faits et des évaluations dont l'analyse occuperait ici plus de place que nous ne pouvons leur en consacrer. Après avoir lu ce mémoire, on est convaincu que beaucoup de dispositions prohibitives, réglémentaires, etc., fondées sur de faux calculs ou sur des faits mal observés, n'aboutissent qu'à créer des délits, à faire imposer des amendes, ou prononcer des peines encore plus sévères.

La Société de la Marne avait perdu, dans le cours de l'année académique, quatre de ses membres, MM. *Pinteville de Cernon, Le Gay, Becquey* et *Delacourt :* des notices sur la vie et les travaux de ces hommes de bien ont occupé une partie de cette séance, et ce n'était pas la moins intéressante pour l'assemblée.

F.

Ouvrages périodiques.

130. — * *Le Médecin du peuple, journal de santé et d'économie domestique,* par une *Société de Médecins.* Cette feuille paraît tous les dimanches. Paris, 1827; Lami Denozan, rue des Fossés-Montmartre, n° 4; prix de l'abonnement, 20 fr. par an.

Ce nouveau journal a surtout pour objet de faire connaître les préjugés trop souvent adoptés dans les classes les moins éclairées de la société sur les maladies les plus communes, de mettre en garde contre leurs résultats, et de prescrire des formules d'hygiène utiles, faciles et bienfaisantes. Il doit signaler les découvertes nouvelles en chimie, en pharmacie, en chirurgie, en médecine, en hippiatrique, en économie domestique, et donner des conseils pour tous les âges et tous les tempéramens. Le numéro que nous avons sous les yeux contient un article contre le préjugé que les *jeunes pommes de terre non mûres sont malfaisantes et vénéneuses ;* elles sont moins nourrissantes, parce qu'elles contiennent moins de fécule; mais leur usage n'est nullement à craindre, et rien ne peut engager à en interdire l'emploi. Un autre article, fort raisonnable, démontre aussi qu'il faut se garder de négliger les rhumes, et surtout de les traiter par des échauffans; ils proviennent tous d'inflammation; et les rafraîchissans, les pédiluves, les boissons adoucissantes sont les seuls moyens propres à les guérir. Des observations sur le traitement des contusions, sur celui des écorchures causées aux chevaux par le frottement de la selle, sur la manière de reconnaître la falsification du sulfate de quinine, sur l'influence singulière de la mode relativement à la santé des femmes qui ont adopté successivement l'usage d'avoir les yeux battus, d'avoir des jambes engorgées, puis étiques, de feindre des attaques de nerfs et des

vapeurs, et enfin de paraître très-pâles, ce qui est presque de rigueur aujourd'hui, ces observations et les réflexions qui les accompagnent donnent de l'intérêt et de la variété au *Médecin du peuple*, dont le plan nous paraît bien conçu, et qui peut rendre des services réels à la société. R.

131. — * *Annales de mathématiques pures et appliquées*, ouvrage périodique, rédigé par M. J. D. Gergonne, professeur d'astronomie, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier, des Académies de Nîmes, Nancy, Turin et Bruxelles. Montpellier, 1827-1828; au bureau des *Annales*. Paris, Bachelier. Il paraît par an 12 cahiers in 4° avec des *planches*, formant un volume; prix, 21 fr.

C'est en juillet 1810 qu'a paru le premier cahier de cette utile publication, qui a continué sans interruption depuis cette époque : la collection compose aujourd'hui dix-sept volumes. Les sujets variés qu'on y traite embrassent toutes les branches de mathématiques tant pures qu'appliquées, telles que l'analyse algébrique, appliquée, élémentaire, indéterminée, transcendante; la statistique, l'arithmétique politique, l'optique, la géométrique, soit synthétique, soit analytique, la géométrie descriptive, l'hydrodynamique, la mécanique en général, etc. On y trouve des Mémoires très intéressans sur toutes les parties, l'énoncé des problèmes à résoudre, les solutions de ces questions; enfin, on peut regarder ces Annales comme un résumé de tous les progrès que fait la science ou son enseignement public. Les professeurs y peuvent rencontrer une multitude de démonstrations nouvelles qui ont pour objet de perfectionner l'instruction qu'ils sont chargés de donner, et qui leur fournissent des idées neuves pour simplifier les théories qu'ils enseignent et hâter les succès de leurs élèves. Les auteurs peuvent y faire paraître leurs travaux, dont l'impression leur causerait des frais dont ils ne seraient pas assurés de trouver la compensation par la vente; c'est pour eux un moyen de les faire connaître dans tout le monde savant. On doit louer le rédacteur M. Gergonne, des soins qu'il apporte dans le choix des matériaux qu'il fait entrer dans ses Annales, et du zèle qui les lui a fait soutenir au milieu des circonstances les plus difficiles, parmi lesquelles nous citerons deux invasions à main armée, et l'incurie du dernier ministère qui n'a pas jugé à propos de continuer les souscriptions accordées jusqu'alors à cette honorable entreprise. Francoeur.

132. — * *Journal des connaissances usuelles et pratiques*, ou Recueil des Notions immédiatement utiles aux besoins et aux jouissances de toutes les classes de la société, et mises à la portée de toutes les intelligences; publié par M. C. de Lasteyrie,

35e cahier. On s'abonne rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59; prix 12 fr. pour Paris, et 13 fr. 80 c. pour les départemens.

La marche rapide de l'industrie et de la civilisation ont rendu l'instruction indispensable pour toutes les classes de la société, même pour les personnes qui ne se sont pas livrées d'une manière spéciale à l'étude des sciences. Le *Journal des connaissances usuelles*, que nous avons déjà annoncé avec éloge, nous semble atteindre parfaitement le but que s'est proposé l'éditeur. On y trouve non-seulement les pratiques et les procédés utiles dans les arts et dans l'économie rurale et domestique, mais aussi des notions de géométrie, de physique, d'histoire naturelle, d'hygiène, d'économie politique, qu'il n'est plus permis aujourd'hui d'ignorer. Nous avons remarqué des méthodes nouvelles sur la fertilisation du sol au moyen de la combustion du sol, sur la nourriture économique des bestiaux, sur la composition des fumiers, et des notions curieuses sur l'invention des lunettes, sur l'origine des établissemens d'enfans trouvés, sur les révolutions qu'a éprouvées le globe, etc. — C'est ici à la fois une production utile et une œuvre patriotique que tous les amis du bien doivent encourager. Z.

133. — * *Journal Asiatique*, ou *Recueil de mémoires, extraits, et notices relatifs à l'histoire, à la philosophie, aux sciences, à la littérature et aux langues des peuples orientaux*; rédigé par *MM. de Chezy, Coquebert de Montbret, Raoul-Rochette, Abel Remusat, etc.*, et publié par la *Société Asiatique*. 62e cahier. Paris, 1827; Dondey-Dupré, un cahier in-8°, chaque mois; prix pour l'année, 20 fr.

Cet intéressant journal recueille avec soin une foule de morceaux historiques qui, sans lui, resteraient inconnus, et publie des documens importans sur la littérature orientale. Le cahier que nous avons sous les yeux, donne un morceau très-curieux de l'histoire des guerres des croisades, sous le règne de Bibars, sultan d'Égypte, d'après les auteurs arabes, traduit par M. *Reinaud*, Ce Bibars s'empare successivement de Jaffa, d'Antioche, de quelques châteaux occupés par les templiers, et met tout à feu et à sang aux environs de Saint-Jean-d'Acre. Il reçoit des députés de Conradin et de Charles d'Anjou, promet beaucoup et n'accorde rien. La lettre qu'il écrit à Bohémond, prince d'Antioche, pour lui annoncer qu'il s'est emparé de sa capitale, est un modèle de plaisanterie musulmane; elle est un peu grossière, mais fort originale. Les chroniques où puise M. Reinaud sont d'autant plus intéressantes, que sans elles, cette époque serait presque ignorée; car les auteurs latins du tems n'ont rien dit de la plupart de ces événemens. Un mémoire sur l'emploi des mercenaires musulmans dans les ar-

mées chrétiennes, nous apprend que Mainfroy en avait dans ses troupes, lorsqu'il fit la guerre à Charles d'Anjou, qu'ils s'établirent ensuite à Luceria, en Sicile, et qu'ils ne furent définitivement chassés de l'Italie que dans le XIVe siècle. Ce mémoire est dû à M. le lieutenant-colonel *Fitz-Clarence*. Des notices sur les fleurs et les fruits de l'Indoustan, et l'indication des méprises de quelques *sinologues*, qui prennent quelquefois le nom d'un port pour un nom d'homme, terminent le cahier où se trouve aussi le procès-verbal d'une des séances de la *Société Asiatique*.

Ce fut à cette séance que l'on reçut, comme membre de la Société, M. de Fortia-d'Urban; et nous en prendrons l'occasion de parler du discours qu'il prononça à la séance suivante. Ce discours, d'un savant aussi recommandable par son érudition que par son zèle ardent pour le progrès des lumières, donne l'heureuse certitude que la publication des *Annales de Hainaut*, entreprise par M. de Fortia, ne souffrira désormais aucun retard. Ces Annales auront douze volumes in-8°. Elles sont l'ouvrage de Jacques de Guyse, religieux franciscain du XIVe siècle, mort à Valenciennes en 1399. Le texte latin n'en avait jamais été imprimé, et la traduction française, qui avait paru en 1531, fourmillait d'erreurs et d'omissions graves. Une nouvelle traduction accompagne le texte, revu sur plusieurs manuscrits, et déjà trois volumes en ont paru. (Voy. *Rev. Enc.* t. XXXV, p. 446.) R.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

134 — * *Modern french and english conversation, etc.* — Nouvelles conversations, françaises et anglaises; contenant des phrases élémentaires, et de nouveaux dialogues faciles, en français et en anglais, sur les sujets le plus en usage; par W. A. Bellenger. *Dixième édition*, revue avec soin. Paris, 1826; Baudry. In-18 de XIX et 266 pages; prix, 2 fr. 25 c.

Ce n'est point avec les grammaires que l'on apprend à parler une langue : l'usage est ici le meilleur maître. Aussi a-t-on mis entre les mains des élèves des recueils de dialogues où ils trouvent des phrases applicables à toutes les circonstances de la vie ordinaire, et dont l'emploi dans la conversation habituelle les rend bientôt maîtres de la partie la plus utile du langage. Le petit volume de M. Bellenger, parfaitement approprié à son but, est d'un format très-portatif, et sera par conséquent recherché de tous ceux qui ont encore besoin d'avoir recours à un interprète ou à un aide-mémoire. *a.*

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

États-Unis. — *De l'esclavage des noirs.* — On trouve dans le cahier de la *Revue trimestrielle américaine,* du mois de septembre dernier, un article fort étendu et fort bien fait sur l'esclavage des noirs. Il offre des détails curieux sur les améliorations qui ont eu lieu dans la condition des esclaves et sur la manière dont la question de leur affranchissement est envisagée au-delà des mers.

Après une sortie assez violente contre « les philantropes exagérés d'Europe, et surtout d'Angleterre, qui, à force de rêver le mieux, ne peuvent plus faire le bien, qui blâmeraient un homme d'être mahométan à Constantinople, catholique en Espagne, puritain en Écosse, et qui, par cette habitude de ne jamais compter pour rien les mœurs, les usages, et même, si l'on veut, les préjugés des peuples, demandent à grands cris l'émancipation des esclaves des États-Unis, et veulent non-seulement les voir libres, mais encore admis à partager ler droits des blancs et à entrer dans leur alliance. » Le journal américain observe que les Européens se feraient une idée très-fausse de l'état des noirs, s'ils se les représentaient actuellement courbés sous des chaînes et passant la moitié de leur vie dans d'affreux cachots. L'abolition de la traite a produit un changement immense dans leur condition. On en peut juger par ce tableau comparatif de l'état des esclaves des colonies anglaises dans les Indes occidentales.

1. Lorsque les nègres arrivaient encore en foule à la Jamaïque, les propriétaires jouissaient d'un pouvoir sans bornes. Ils n'avaient pour punir leurs esclaves d'autres règles que leurs volontés; et ce pouvoir arbitraire était surtout cruellement exercé par les subalternes auxquels ils le transmettaient — (Maintenant, il est défendu de donner plus de trente-sept coups de fouet en présence du maître ou de l'intendant; et, s'ils sont absens, on ne peut aller au-delà de dix coups de

fouet. (On inflige d'ailleurs rarement aujourd'hui cette cruelle punition.)

2. Il y a vingt ans, on faisait souvent usage des chaînes. — (Cet usage est entièrement aboli.)

3. On ne baptisait presque jamais les noirs. — (On les baptise maintenant presque tous.)

4. On ne voyait presque jamais les noirs dans les églises. — (Le nombre des églises est triplé, et partout elles sont très-fréquentées par les noirs.)

5. Leurs funérailles se faisaient à minuit avec tous les rites africains et devenaient une occasion de se livrer aux plus honteux excès. — (Elles ont lieu de jour et avec les mêmes cérémonies que pour les blancs.)

6. La cérémonie chrétienne du mariage ne se pratiquait point parmi les noirs. (Plusieurs d'entre eux s'y soumettent aujourd'hui, et cet usage devient général.)

7. A l'époque de la récolte des cannes à sucre, les propriétaires faisaient travailler leurs esclaves le dimanche. — (La loi nouvelle a réformé cet abus.)

8. Les esclaves ne pouvaient consacrer que la journée du dimanche à la culture de la portion de terre assignée pour leur subsistance. — (Maintenant la loi leur accorde vingt-six jours dans l'année, outre les dimanches, et l'on fait jurer aux propriétaires de se conformer à ce règlement.)

9. Au moment où la traite cessa, un grand nombre d'esclaves nouvellement arrivés n'avaient point d'habitation à eux. — (Aujourd'hui, chacun d'eux en a une.)

10. Les manumissions étaient chargées de taxes. — (Ces taxes sont abolies.)

11. Les esclaves ne pouvaient en appeler à personne des punitions injustes qu'on leur faisait subir. — (Il existe maintenant un conseil de protection établi pour recevoir leurs plaintes et pour y faire droit.)

12. Les procès étaient traités de vive voix. Les tribunaux des noirs avaient le droit de faire exécuter sur-le-champ la sentence qu'ils venaient de prononcer. — (Aujourd'hui, toutes les pièces d'un procès doivent être transmises au gouverneur, et hors le cas de rébellion, la sentence n'est exécutée qu'après avoir été approuvée par lui. Pour dix esclaves punis de mort, il y a vingt ans, il n'y en a pas un maintenant.)

13. L'équipage des vaisseaux côtiers (*coasting vessels*) était exclusivement composé de noirs. — (On y emploie souvent aujourd'hui des hommes de couleur.)

14. Noirs libres, en 1787, 10,000. — En 1826, 35,000.

Après ces détails vient la description des habitations des noirs et de leurs amusemens au tems de la récolte qui ne présente aucune idée pénible, et qui est même assez riante. Tel est l'état des noirs à la Jamaïque. Tout ce qu'on a dit ci-dessus peut s'appliquer à ceux des États-Unis, sauf quelques légères différences, presque toutes à l'avantage de ces derniers, qui sont encore traités avec plus d'humanité. Cependant, il est un bienfait qu'on leur refuse, c'est celui de l'instruction. Le journal américain se borne à faire à ce sujet cette triste réflexion : A quoi leur servirait-elle? elle ne pourrait que troubler la tranquillité dont ils jouissent. Sans doute, dans l'état actuel des choses, l'instruction leur serait peut-être funeste; mais qui pourra du moins s'empêcher de maudire l'institution qui contraint un gouvernement, d'ailleurs sage et libéral, à laisser tant d'êtres pensans plongés dans les ténèbres de l'ignorance?

Cette institution porte, d'ailleurs, en elle un germe de mort pour le pays où elle est établie, germe qui se développera tôt au tard. Tandis que les blancs diminuent, les noirs répandus dans les États du sud s'y multiplient d'une manière effrayante. On a prouvé, par des calculs exacts, que leur nombre double en vingt-huit ans. Cet accroissement ne peut manquer d'amener leur liberté; bientôt ils porteront leurs vues plus haut. Supérieurs en nombre aux blancs, ils ne voudront plus leur laisser l'exercice exclusif des droits civils; ils prétendront à leur alliance. Alors, ou les blancs ne voudront faire aucune concession, et les états du sud deviendront le théâtre de guerres civiles sanglantes et acharnées; ou ils se soumettront à la destinée, et les deux races si long-tems distinctes se confondront pour former un peuple de métis. Ce second événement, poursuit le journal américain, paraîtra sans doute fort naturel aux philantropes européens; mais la race blanche du sud en serait peut-être plus épouvantée que du premier. Soit raison, soit préjugé, elle est persuadée qu'elle se dégraderait ainsi au physique et au moral, et deviendrait un objet de dérision pour les races qui se seraient conservées pures. Par quels moyens peut-on prévenir cette catastrophe que le cours naturel des choses doit infailliblement amener? le seul effet de l'émancipation que l'on demande sans cesse, sans en avoir calculé les conséquences, serait de la précipiter; il reste un seul moyen de salut : c'est de faire sortir le plus d'Africains possible des États-Unis; c'est d'en former des colonies, soit dans leur ancienne patrie, soit à Haïti, soit à l'ouest des montagnes rocheuses. Déjà, depuis 1816, une société s'est formée dans ce but salutaire. Elle ne s'est occupée que de la coloni-

sation en Afrique; mais elle a rencontré beaucoup d'obstacles. Plusieurs personnes n'ont point goûté ce projet. Entre autres objections, on a dit que le prix énorme qu'exigerait le transport de tous les noirs rendait la chose presque impossible. Mais, comme le remarque la *Revue*, ce ne sont pas tous les noirs que l'on veut faire retourner en Afrique; on veut seulement diminuer assez leur nombre pour qu'il ne menace plus la tranquillité et la prospérité futures de la république. Du reste, on peut former des colonies ailleurs qu'en Afrique. Si l'on ouvrait une route à travers la grande chaîne qui sépare l'Océan atlantique de l'Océan pacifique, il serait bien moins coûteux d'établir des noirs sur les bords de la rivière de Columbia, que de leur faire traverser les mers pour aller chercher un autre continent. Il y a encore Haïti qui ne se refuserait point sans doute à en recevoir une partie sur son territoire. Enfin, de quelque manière que ce soit, il serait urgent de réaliser ce projet. Aujourd'hui, le danger que l'on veut prévenir paraît encore éloigné; mais, on ne peut se dissimuler qu'il s'avance sans cesse, que chaque moment l'approche de nous, qu'un jour arrivera où il pourra mettre les blancs à deux doigts de leur perte; et l'on doit sentir combien il est urgent d'étouffer dans son germe, par une prévoyance éclairée et bienfaisante, cette cause déplorable et inquiétante de troubles, de malheurs et de dissolution sociale. L. L. O.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Chili.—Sant-Iago. — *Altération du climat.*— L'année 1827 laissera de longs et douloureux souvenirs dans notre république; la nature nous a traités avec une extrême sévérité. Des pluies opiniâtres et d'une abondance extraordinaire ont fait tomber d'immenses torrens qui ont tout ravagé sur leur passage : les habitations et les usines ont été entraînées, ainsi que la terre végétale en plusieurs lieux; ailleurs, des terres fertiles ont été ensevelies sous des amas de pierres et de cailloux. Le nombre des victimes est encore inconnu; le gouvernement a demandé partout des renseignemens exacts sur ce grand désastre, afin de pourvoir, autant qu'il sera possible, aux besoins les plus pressans : mais le mal est si grand que les ressources qui restent encore ne pourront en réparer qu'une faible partie. Des milliers de personnes ont perdu la vie; les bestiaux ont prodigieusement diminué ; et ce qui est le plus fâcheux , le climat semble altéré. Le Chilien , se confiant à une atmosphère dont

il connaissait depuis si long-tems la bénignité et dont il ne redoutait point les caprices, construisait son habitation en conséquence : les pluies de cette année ont suffi pour détruire ces cabanes peu solides, et les torrens n'en ont entraîné que les débris. Sur la côte, comme dans les montagnes, tout a cédé à la violence de ces redoutables pluies. Les environs de Valparaïso et de la Séréna ont été ravagés. Le canal du Maïpo a éprouvé des dégradations qui retarderont long-tems la mise en activité de ce grand moyen de fertilité pour les plaines qu'il doit arroser.

N. D. R. Il paraît que, dans le Nouveau-Monde, le climat n'a pas encore la constance et l'uniformité de celui des régions les moins heureuses de l'ancien continent. Dans la vallée de Quito, la température s'est abaissée de plusieurs degrés depuis 1740, époque du séjour des académiciens français *La Condamine*, *Godin* et *Bouguer* au Pérou. Le bassin du Mississipi paraît moins salubre aujourd'hui que lorsqu'il reçut pour la première fois des colons européens; les Bermudes, qui passaient pour un séjour de délices, sont aujourd'hui peu saines et désagréables, etc. L'ensemble des observations faites en Amérique ne suffit pas encore pour faire entrevoir la cause de ces altérations auxquelles il semble que les arts de l'homme ne peuvent point rémédier. Y.

ASIE.

Calcutta. — *Navigation par la vapeur.* — Les avantages que cette nouvelle espèce de navigation a procurés pendant la guerre contre les Birmans ne sont point négligés depuis la paix. On vient de construire, sur les chantiers de Calcutta, deux bâtimens dont sir *Robert* Seppings a fourni les plans, et que font mouvoir des machines à feu de la force de quarante chevaux. Chaque navire en a deux, et reçoit du concours de leur action une vitesse extraordinaire. On destine ces bâtimens au service maritime des nouveaux établissemens anglais.

M. de J.

AFRIQUE.

Alger. — *Droit des gens.* — *Relations entre les États chrétiens et les Barbaresques.* — *Moyen de faire enfin cesser la piraterie dans la Méditerranée.* — La croisière française devant Alger avait arrêté le navire *l'Orphée*, chargé par le commissariat royal de Suède de porter au Dey les présens d'usage, consistant principalement en munitions de guerre. Le gouvernement français a fait relâcher ce navire, et l'a remis à la disposition

du capitaine suédois, ainsi que sa cargaison. On peut dire, même en France, et sans vanité nationale, que, dans cette occasion, le gouvernement français s'est montré fidèle jusqu'au scrupule à ses traités avec les autres États, sans se permettre d'en interpréter aucune disposition, même dans les cas où ses intérêts sont compromis, ainsi que des droits reconnus par toutes les nations civilisées. — Quant à la Suède, comment a-t-elle pu souscrire au traité qui lui impose le tribut le plus déshonorant! C'est donc aux éternels ennemis des chrétiens qu'elle fournit des armes et des munitions pour combattre des chrétiens! Il serait inutile de reproduire ce que l'on a dit et écrit sur l'existence antisociale des pirates africains, sur *les fers que l'Afrique forge lentement à l'Europe*, suivant l'expression de Raynal; sur la nécessité et les moyens de détruire les repaires de ce brigandage et d'empêcher qu'ils puissent jamais être rendus à leur odieuse destination. Jusqu'à présent, ni la raison ni l'éloquence n'ont pu rien obtenir en faveur de l'humanité; ou peut-être, des intérêts politiques mal conçus ont parlé plus haut que les intérêts des peuples, la raison, l'honneur. Il semble que des circonstances moins défavorables ont préparé l'affranchissement de la Méditerranée; que les flottes combinées des trois nations européennes les plus puissantes sur mer, après avoir accompli leur destination relativement à la Grèce, pourraient faire ce que Pompée sut exécuter autrefois avec des forces beaucoup moins imposantes, et contre des ennemis beaucoup plus nombreux. Rien n'empêche que l'on ne prépare dès à présent la fondation de colonies européennes sur les côtes d'Afrique, et dans le mont Atlas, afin de repousser les Brébères dans les déserts de l'intérieur, qu'eux seuls peuvent habiter. Ce serait ainsi que le commerce de la Méditerranée s'élèverait à la plus grande prospérité qu'il puisse atteindre; que l'antique Libye, le royaume de Massinissa, le territoire de Carthage, etc., reprendraient leur fertilité, et que des cités autrefois célèbres pourraient sortir de leurs ruines. Ces immenses bienfaits, dont l'Afrique serait quelque jour aussi reconnaissante que l'Europe, coûteraient beaucoup moins aux puissances européennes qu'une seule campagne des guerres qu'elles se font l'une à l'autre. F.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres.—*Société médico-botanique.* — Cette Société existe depuis sept années. L'idée de sa création fut inspirée par la

triste certitude que la plupart des hommes qui se dévouaient à l'exercice de la médecine négligeaient totalement l'étude de la botanique qui, cependant, méritait toute leur attention. Il sera difficile de croire, mais il est positif que, jusqu'au 1er janvier 1821, il n'avait existé aucun ouvrage où l'on démontrât les qualités et les propriétés des plantes dans leur application à la médecine, et que, lorsque les étudians possédaient les noms systématiques des plantes inscrites au catalogue de matière médicale publié par le collége royal de médecine, ils croyaient avoir une connaissance suffisante de la botanique.

Ce fut pour remédier à cette fâcheuse ignorance que fut fondée la *Société médico-botanique de Londres*. Elle s'occupe de rectifier les descriptions des plantes, erronées ou incomplètes, de démontrer leurs divers usages et leurs effets, de rendre populaires par la publicité toutes les découvertes et les applications nouvelles des simples à la guérison des maladies; elle embrasse la botanique médicale de toutes les contrées, en comparant ses avantages selon les climats et les nations. L'importance des travaux de cette Société a été si bien sentie que déjà les universités de l'Angleterre et de l'Écosse ont exigé des gradués en médecine qu'ils se livrassent à l'étude de la botanique, et que cet exemple a été suivi par le Collége des chirurgiens et par la Société des pharmaciens.

La Société a ouvert sa huitième session annuelle, au mois de juin dernier. Dans la première séance, elle était présidée par M. M'Grigor, directeur général du conseil de médecine de l'armée; et M. Frost, directeur et professeur de botanique, a prononcé un discours dans lequel il a rendu compte des services déjà rendus à la science par la Société. Il a jeté quelques fleurs sur la tombe du duc d'York, et a félicité l'assemblée de ce que le duc de Clarence avait bien voulu se constituer le protecteur de la Société et l'assurer de son constant intérêt.

S. M. le roi de Bavière a adressé à la Société une lettre conçue dans les termes les plus flatteurs; et dans cette séance, la Société a proposé un prix de 25 livres sterling, ou une médaille d'or de même valeur, pour la description exacte de la plante ou de l'arbre qui distille la myrrhe, gomme que l'on suppose provenir de l'*amyris-kataf*.

On remarque des noms célèbres parmi ceux des membres de cette Société. Nous citerons surtout le marquis de *Lansdowne*, le marquis de *Donegal*, sir *B. Hobhouse*, le lieutenant général sir *B. d'Urban*, MM. *Morris*, *Burnett*, *Astley Cooper*, *etc.*

R.

— *Nouvelle voiture à vapeur, inventée par M.* Gurney. — Les

journaux anglais ont beaucoup parlé d'une nouvelle voiture à vapeur dont voici la description.

La voiture, complète dans toutes ses parties, a été examinée, dans les premiers jours du mois de décembre 1827, par des savans et des artistes de tous les rangs, dans les ateliers de M. Gurney, et le 6 du même mois, ils l'ont vue marcher dans le parc du régent à Londres. Ils ont admiré la facilité avec laquelle on la guide, la rapidité de sa marche, la simplicité de sa construction; et la sûreté parfaite du résultat de cette expérience les a convaincus que dans très-peu de tems elle recevra la sanction du public, tandis que l'application du même principe aux autres effets du tirage doit devenir presque universelle, attendu l'économie qu'elle procure, comparativement à l'emploi des chevaux. Quelques voyages d'expérience ont dû être entrepris depuis : on avait l'intention de commencer par celui de Windsor, afin de montrer cette invention au roi.

La chaudière de la machine est formée de tubes au nombre d'environ quarante, en fer forgé et soudé, disposés en deux séries qui viennent se joindre à la partie supérieure, et figurent un fer à cheval placé verticalement. C'est dans l'intérieur de ce fer à cheval que se trouve le foyer. Le tout est enfermé dans une caisse en tôle. Il y a quatre tuyaux de cheminée, par lesquels s'échappe l'air comburé, sans donner de la fumée, attendu qu'on y brûle du coke et du charbon de bois. Tout cet appareil est placé sur le derrière de la voiture.

Les réservoirs d'eau et de vapeur, ou plutôt les *séparateurs*, ainsi qu'on les nomme, sont aussi placés derrière la voiture et envoient l'eau dans les tuyaux où elle se convertit en vapeur; de là le fluide passe dans les deux cylindres qui sont disposés sous la voiture, et dont les pistons, au moyen de bielles impriment les mouvemens aux roues de derrière Un réservoir d'eau alimentaire est placé aussi sous la voiture, et il est rempli de nouveau à chaque relais. Sa contenance est d'environ 225 litres, et il suffit pour une marche de plus d'une heure. Au moyen d'un régulateur, on peut imprimer aux roues un mouvement de deux à dix milles par heure et même plus, si cela devenait utile.

La voiture a la forme d'une diligence ordinaire, portant six personnes dans l'intérieur, et quinze à l'extérieur, sans compter le guide qui est aussi le mécanicien. Cette voiture a six roues : les deux de derrière, qui reçoivent seules le mouvement des pistons, ont cinq pieds de diamètre; celles du milieu, qui sont celles de devant dans les diligences ordinaires, ont trois pieds neuf pouces; et les deux roues de devant, ou *directrices*, ont

trois pieds. Le guide est placé au-dessus de ces dernières, et les dirige au moyen d'un levier à poignée. Il a à sa portée la tige d'une soupape à gorge pour guider l'introduction de la vapeur : il peut ainsi régler, à volonté, le mouvement de la voiture, accélérer, retarder, arrêter sa marche, et même la faire reculer.

Lorsqu'il s'agit de monter des pentes rapides, la voiture est munie de jambes à mouvement alternatif, qui ajoutent à l'action des roues. Ces jambes sont mues par la machine, à la volonté du guide, ainsi que des forins qui enraient les roues de derrière, et en ralentissent les mouvemens dans les descentes. Le dessus de l'impériale de la voiture est à neuf pieds au-dessus du sol.

Le poids total de la voiture et de tous les appareils est porté à quinze cents kilogrammes. La détérioration de la route est moindre que celle causée par quatre chevaux, dans le rapport de un à six. Les pieds des chevaux font l'effet de pilons qui tendent continuellement plus que les roues à détruire les routes. Lorsque les roues sont à large jantes, au lieu d'être étroites, M. Mac-Adam pense qu'elles font aux routes plus de bien que de mal. L. Séb. Lenormand.

N. D. R. Un des points les plus importans a été de mettre les voyageurs à l'abri de toute espèce d'accident, et de leur inspirer une entière sécurité. En effet, ils ne courent aucun danger, lors même que la chaudière, ou plutôt l'assemblage de quarante tuyaux cylindriques qui la remplace viendrait à éclater. Le seul accident possible serait la rupture de l'un des cylindres, et par conséquent une diminution momentanée d'un 40e dans la puissance de la vapeur. Mais le mécanicien conducteur peut sur-le-champ réparer le dommage, en remplaçant par un autre cylindre celui qui serait hors de service. Il est toutefois très-peu probable qu'une semblable rupture puisse avoir lieu. Car avant de faire usage des cylindres, on les soumet à une pression cinquante fois plus forte que celle qui est nécessaire pour mettre la voiture en mouvement.

RUSSIE.

Odessa. — *Culture de l'olivier.* — La côte méridionale de la Crimée possède deux variétés d'oliviers qui y sont devenues indigènes. Le port de l'une est pyramidal, le fruit d'un ovale parfait; les branches de l'autre sont pendantes, et le fruit gros, en forme de cœur, et abondant. Ces arbres précieux ont résisté aux injures des siècles et à la barbarie des peuplades

qui ont succédé aux colons grecs et génois; mutilés par la main des hommes, rongés par la dent du bétail, ils ont constamment repoussé au pied et par le haut. En 1812, un jardin impérial fut créé à Nikita. On s'y occupa spécialement de la culture et de la propagation de ces arbres utiles, que l'on parvint à multiplier par boutures; et l'on fit venir de France diverses espèces d'oliviers cultivées en Provence. Elles prospérèrent jusqu'à l'hiver de 1825 à 1826 qui les fit périr jusqu'à la racine, tandis que les oliviers indigènes résistèrent au froid dans toutes les expositions. Au printems suivant on les distribua aux propriétaires établis sur la côte méridionale de la Tauride; ils reprirent parfaitement, après avoir été transplantés, et de toutes parts on fit de nouveaux élèves. Il serait peut-être utile aux propriétaires du midi de la France de multiplier chez eux ces espèces, aguerries contre un froid de 10 degrés Réaumur; et c'est sans doute, un service à rendre aux cultivateurs d'oliviers que de les prévenir que la direction du jardin impérial de Nikita offre à cet égard ses services aux particuliers ou aux établissemens publics de l'étranger. Elle demande en revanche que les agriculteurs du midi de la France veuillent bien lui communiquer en détail leurs méthodes les plus avantageuses sur la manière de multiplier cet arbre précieux; et surtout lui faire savoir si l'on a constaté par des expériences suivies que l'olivier se greffe avec avantage sur le troène (*ligustrum vulgare*), ainsi que l'a annoncé M. *Noisette*; si ces greffes sont de quelque durée, et ne se décollent pas après quelques années, lorsqu'on a eu soin d'enterrer la greffe à la profondeur de quelques pouces, afin de faire prendre racine au scion même d'olivier. Les semis, jusqu'ici, n'ont pas réussi, parce que probablement on avait omis de tremper les noyaux dans une forte lessive avant de les semer. Les personnes qui se sont occupées de semis d'oliviers sont également invitées à faire part de leurs observations à la direction du jardin impérial de Nikita.

(Extrait *du Journal d'Odessa.*)

N. du R. La greffe de l'olivier sur le troène ne peut être qu'un objet de curiosité : le tronc de l'olivier, lorsqu'il a pris tout son accroissement, est d'un diamètre au moins quintuple du plus gros troène; un support aussi grêle n'est pas fait pour un arbre.

DANEMARK.

Copenhague.—*Société établie pour propager l'étude de la physique expérimentale.* — En appréciant les bienfaits de la civilisation, on a généralement reconnu toute la puissance des

sciences physiques sur la prospérité d'un pays. Ces sciences, qui nous dévoilent le pouvoir des machines, la nature et l'effet des élémens, les qualités des diverses substances et le moyen d'en tirer avantage, sont essentiellement liées au bonheur des hommes en société. Aussi l'Angleterre et la France, qui dans les progrès de l'industrie se montrent de dignes émules, n'ont-elles rien négligé pour propager leur étude. Les soins infatigables de M. le professeur Oersted, sont parvenus dès 1823 à établir à Copenhague une Société dont le but est de répandre la connaissance de la physique appliquée. Son plan eut le plus grand succès. Son altesse royale le prince *Christian-Frédéric* en embrassa l'idée avec ce zèle actif et bienfaisant qu'il fait admirer toutes les fois qu'il s'agit des arts et des sciences; et la Société se forma sous ses auspices. Elle compta parmi ses premiers membres les ministres d'état L. E. M. le comte de *Schimmelmann* et M. de *Mœsting*, le grand maréchal de la cour M. de *Hauch* et plusieurs fonctionnaires distingués. Le prince, comme protecteur de la Société, en fit un rapport à Sa Majesté qui daigna l'assurer de sa haute protection.

La Société se proposait d'ouvrir à Copenhague et dans les principales villes de province des cours publics, dans lesquels on enseignerait les lois d'après lesquelles agissent les forces de la nature et les moyens que présente la physique expérimentale pour tirer des productions du pays tous les avantages possibles. Elle s'engagea encore à publier des instructions utiles, à donner des renseignemens à tous ceux qui en demanderaient sur l'agriculture, les manufactures, l'industrie en général, et enfin à procurer des secours pécuniaires à des jeunes gens qui voudraient se perfectionner, sous la direction de la Société, dans les arts mécaniques pour lesquels ils auraient d'heureuses dispositions.

M. Oersted a été, à l'unanimité, nommé directeur. C'est lui qui rédige les instructions données aux personnes que la Société envoie faire des cours dans les provinces; il désigne le sujet qui doit être traité dans ces cours; les professeurs *Oersted*, *Zeise* et *Forchammer* font les leurs gratuitement. Les villes d'Aarhus, Aalborg, Viborg, Odensé, Randers, Elseneur et Frédériksvœrk ont déjà profité des soins de la Société. On y a ouvert des cours très-suivis. M. *Saptorph*, directeur d'un collége à Odensé, a professé publiquement dans cette ville, et M. *Koester*, pharmacien, a suivi cet exemple dans d'autres villes. Conformément aux dispositions de son prospectus, la Société s'est encore rendue utile en publiant des ouvrages tendant à l'amélioration de l'économie industrielle. V. B.

—La *Société archéologique du Nord* (*Nordiske Oldskrift Selskab*), a nommé, dans la séance du 15 novembre 1827, M. Depping, résidant à Paris, auteur de l'*Histoire des Normands en France*, membre ordinaire. Cette société publie un journal sous le titre d'*Hermod;* elle a entrepris l'impression des anciennes Sagas islandaises; ses statuts sont en langue islandaise, ainsi que les diplômes de ses membres, et elle a pour devise une inscription runique. Z.

ALLEMAGNE.

Saxe. — *État de l'industrie métallurgique* (en 1826).—Le nom seul de Freyberg rappelle de riches mines d'argent et de plomb et une école célèbre. Les mines de Freyberg sont toujours exploitées avec beaucoup de soin; mais leur richesse a diminué sensiblement dans ces dernières années; et elles ne peuvent être sauvées, nous assure-t-on, que par le percement d'une grande galerie d'écoulement qui aboutirait à l'Elbe et assècherait les parties basses, très-abondantes en argent. La dépense est la seule cause qui ait empêché jusqu'à ce jour l'exécution de ce projet. M. Brendel, directeur des machines, qui a rapporté d'Angleterre les connaissances pratiques les plus étendues, a construit dernièrement sur l'une des mines de Freyberg une machine à colonne d'eau remarquable par sa bonne disposition. Comment se fait-il que ce genre d'appareils ne devienne pas plus commun en France, lorsque dans toutes les parties de l'Allemagne on en a reconnu la supériorité? Les procédés des usines de Freyberg ont subi depuis trois à quatre ans des changemens très-importans. On séparait anciennement à l'atelier d'amalgamation le cuivre de l'argent par la coupellation avec addition de plomb; on grille maintenant l'alliage provenant de la réduction de l'amalgame et on le traite ensuite par l'acide sulfurique faible qui dissout l'oxide de cuivre et n'attaque pas l'argent. — Dans les fonderies on a substitué le coke au charbon de bois avec succès; on a obtenu des produits plus purs, on a fait de plus longues campagnes, et l'économie de bois pour le pays a été considérable. — Ces perfectionnemens sont dus aux talens et à l'activité de M. de Herder, directeur général des mines, et fils du célèbre philosophe de ce nom, qui a trouvé d'utiles auxiliaires dans le professeur de chimie à Freyberg, M. Lampadius, l'inspecteur général des usines, M. Wolf, et dans plusieurs employés subalternes.

L'administration des mines et usines de Freyberg nous a

paru un peu compliquée. Nous n'avons sur les connaissances pratiques et la complaisance des différens chefs et employés qu'à répéter ce que dejà nous avons dit en parlant des mineurs du Harz (Voy. ci-dessus, p. 497). Peut-être serait-il juste de dire que les connaissances théoriques sont plus répandues en Saxe qu'au Harz.

A l'époque de notre séjour en Saxe, plusieurs agens des compagnies anglaises cherchaient à recruter des ouvriers pour le Mexique. Le gouvernement saxon venait de s'y opposer par une ordonnance. Au Harz l'autorité était plus indulgente à cet égard; un grand nombre d'officiers et d'employés étaient engagés.

L'école de Freyberg a perdu en 1826 un de ses professeurs les plus distingués, M. Mohs, qui est allé s'établir à Vienne. Elle est toujours suivie par beaucoup de jeunes gens. — On y fait un cours de jurisprudence des mines qui manque aux écoles françaises et serait cependant d'une grande utilité surtout pour les ingénieurs au service du gouvernement. — Les collections de minéralogie, de géologie et de machines sont fort belles : les Saxons, qui paraissent être ceux des habitans de l'Allemagne dont les mœurs se rapprochent le plus des nôtres, les entretiennent avec un soin et une *coquetterie* toute particulière, quelquefois même peut-être excessive.

Aug. Perdonnet.

SUISSE.

Appenzell. — *État de l'instruction populaire.* — Le gouvernement d'Appenzell, Rhodes extérieures, vient de s'occuper de ce qui tient aux écoles et statuera plus tard sur les mesures plus utiles à prendre à cet égard. Un tableau comparatif qui comprend les années 1804 à 1827, démontre leurs progrès dans cet espace de tems. Il y a vingt-trois ans que les 59 écoles de l'époque étaient visitées chaque jour par 2,109 enfans. Aujourd'hui 73 écoles répandent l'instruction parmi 3,502 élèves, ce qui dépasse de deux cinquièmes le nombre d'alors, et le porte au dixième de la population des Rhodes (elle est de 37,724 âmes). Si (dit *la Feuille mensuelle appenzelloise*), d'après M. Ch. Dupin, l'Angleterre ne voit dans ses écoles que la 16e partie de sa population, l'Autriche la 13e, la Hollande la 12e, la Bohême la 11e, la Prusse la 18e, la France la 30e, le Portugal la 80e de la leur, alors les Rhodes extérieures ne doivent pas trop avoir honte de leur 10e, et si l'on portait en compte les enfans qui suivent les répétitions, il en résulterait un écolier sur 6 habitans.

Z.

Canton de Vaud. — *Législation criminelle.* — La Suisse paraît enfin ne devoir plus rester étrangère aux progrès que la science législative a faits en Europe et en Amérique, depuis un demi-siècle. Long-tems, en effet, cette contrée dont on vante la civilisation et la liberté, regardait avec une sorte d'horreur toutes les innovations qui étaient de nature à apporter quelques changemens à l'ancien ordre de choses. Aussi, tous ceux qui en avaient étudié les mœurs pouvaient-ils dire avec M. le professeur *Rossi* : « On y traite les vérités comme les hommes : on leur demande, quel âge avez-vous? et, si elles n'ont pas eu le tems de vieillir, on les regarde comme n'ayant pas encore le droit d'entrer au sénat. » (*Annales de législation*, t. 2, p. 69.)

Cette fâcheuse disposition des esprits, et notamment de ceux qui ont acquis une certaine importance politique parmi leurs concitoyens, avait fait déjà repousser l'institution du jury que quelques hommes éclairés avaient tenté d'introduire dans le canton de Vaud. (Voy. *Rev. Enc.*, t. III, p. 581, *septembre*, 1819; t. VI, p. 374, et t. VII, p. 615.) Une nouvelle tentative de ce genre a eu lieu; et, quoiqu'elle n'ait pas obtenu un résultat beaucoup plus avantageux, on peut cependant espérer que les traces qu'elle a laissées ne s'effaceront pas de sitôt. Dans la session du grand Conseil de 1826, le Conseil d'état avait présenté à cette assemblée un projet comprenant les bases d'une nouvelle procédure pénale, fondée sur l'instruction orale publique et sur la conviction morale du juge, et conservant les tribunaux permanens. Il accompagna cette présentation d'un rapport dans lequel il développait les motifs du projet et la marche qu'il avait cru devoir suivre. Le grand Conseil n'hésita pas à se prononcer pour la publicité des débats et la conviction morale du juge; mais le jury fut demandé, comme devant nécessairement être substitué aux tribunaux permanens dans la nouvelle procédure. Reprenant de nouveau cette grande question, le Conseil d'état a fait, dans la session de 1827, une seconde tentative et a présenté un projet de loi intitulé; *Organisation de la procédure criminelle, d'après les formes du jury.* La première base de ce projet était que les délits seraient jugés par des Cours d'assises sur la déclaration du jury. La liste des jurés devait être composée d'un individu sur cent de la population; c'est-à-dire, de 1500 citoyens âgés de vingt-cinq ans, n'étant ni interdits, ni faillis, ni assistés par une bourse de pauvres, etc. Cette liste, par diverses opérations de commission, de sort ou de récusation, se trouvait réduite au nombre de douze citoyens, formant le jury chargé

de juger une affaire criminelle. La commission de cinq membres, destinée à émettre une opinion préalable sur ce projet, se partagea en majorité et minorité. La première, composée de trois membres, fut d'avis de rejeter l'art. 1er du projet, relatif au jury; la minorité opina, au contraire, pour que cet article fût adopté. Les deux parties de la commission motivèrent chacune leur avis et on en trouve le texte dans les nos 6, 7 et 8 de la *Feuille du canton de Vaud*. Le grand Conseil ouvrit la discussion sur cette importante loi, dans sa séance du 30 mai dernier; divers orateurs furent entendus dans les deux sens; et, lorsqu'on passa au scrutin, on eut la douleur de voir soixante-six suffrages se prononcer contre ce projet, tandis que vingt-sept seulement l'appuyaient. Malgré ce triste résultat, les amis de l'humanité et des lumières n'en doivent pas moins concevoir de justes espérances pour l'avenir. En effet, si nous sommes bien informés, ce double principe, si nouveau dans la législation vaudoise, de la publicité des débats et de la conviction morale du juge n'a trouvé que bien peu de contradicteurs; et une fois admis dans la pratique, il servira de transition naturelle pour passer de la procédure inquisitoriale à l'admirable institution du jury.

Nous ajouterons, comme complément à ce que nous venons de dire sur l'état de la législation criminelle dans le canton de Vaud, qu'il résulte d'un rapport officiel fait sur la maison de détention de Lausanne, que le régime pénitentiaire, établi depuis plusieurs années, y produit les plus heureux effets. Voici, du reste, la statistique exacte des procès criminels et correctionnels qui ont eu lieu, en 1825 et 1826, dans ce canton. Dans la première de ces années, 143 jugemens avaient été rendus; la seconde n'en offre que 109, dont trente par les tribunaux inférieurs, et 79 par le tribunal d'appel. De ces 109 jugemens rendus en 1826, il y en a eu 101 qui ont porté sur de simples délits correctionnels, et 8 seulement sur des causes criminelles; la peine la plus forte qui ait été prononcée est celle de quatre années de fer, pour fabrication de fausse monnaie. On doit observer encore qu'en 1825, il y eut 27 condamnés en état de récidive, et en 1826, seulement 11; qu'en outre, sur les 109 jugemens, 30 ont prononcé la libération ou la simple condamnation aux frais, et que, parmi les accusés, 24 étaient étrangers au canton. Nous avons déjà eu occasion d'établir un rapport entre la population de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne, et les condamnations qui ont eu lieu dans ces divers états en 1826 (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 371, et *ci-après*, p. 263). Pour compléter, autant que pos-

sible, cet intéressant parallèle, nous ferons le même rapprochement pour le canton de Vaud. La population de ce canton s'élève maintenant à 170,000 âmes. Or, en déduisant des 109 jugemens criminels et correctionnels, rendus en 1826, les 30 par lesquels les accusés ont été ou acquittés, ou condamnés seulement aux frais, ce qui ne peut équivaloir à une peine, nous trouvons un total de 79 qui, mis en rapport avec la masse de la population, ne présente qu'un individu sur 2151 habitans. Le lecteur attentif peut se rappeler qu'en Angleterre il y a eu un condamné sur 1226 habitans; en France, un sur 1172; et en Espagne, un sur 885. Tout l'avantage du parallèle est donc en faveur du petit canton suisse. Quelle preuve plus convaincante que l'instruction populaire et un système de religion doux et tolérant sont le meilleur moyen de ramener les nations à la vertu et aux bonnes mœurs? A. T.

ITALIE.

Parme (6 *janvier* 1828.)—*Encouragement donné aux Lettres.*— S. M. l'archiduchesse, duchesse de Parme, vient d'envoyer une tabatière d'or, comme un témoignage de sa satisfaction et de son estime, à M. *Antoine* Briccolani, qui lui avait fait hommage d'un exemplaire de sa belle traduction en vers italiens (*ottave rima*) des *Lusiades de Camoens.* (Paris, 1826, 1 fort vol. in-32, imprimé par F. Didot. Chez le traducteur, rue de la Harpe, n° 5. Prix, 5 fr. Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, pag. 519).

Milan. — *Exposition des beaux-arts.* — *L'Académie des beaux-arts de Milan* ayant décerné les prix d'usage aux artistes qui ont concouru, on a remarqué d'abord que tous ceux qui ont obtenu des prix ne sont que des Milanais. Le grand prix de *peinture* a été adjugé à M. *Ambroise* Riva; celui de *sculpture*, à M. *Louis* Scorzini, et celui d'*architecture*, à M. *Gaspard* Fossati. *Jean* Pagani a obtenu celui du *dessin de la figure*, et *Ange* Moja et *Dominique* Brusa celui du *dessin de l'ornement.* On a en même tems apprécié les travaux qui ont mérité une mention honorable, et accordé des éloges aux artistes qui, sans prendre part au concours, ont le plus fixé, dans l'exposition, l'attention du public. On a distingué surtout les dessins de perspective, qui honorent l'école de M. Sanquirico, regardé comme le peintre par excellence des décorations scéniques chez les Italiens. La *Bibliothèque italienne* rend justice à tous ses élèves qui ont fait preuve de talens, sans négliger les conseils, souvent plus utiles aux jeunes artistes que les éloges. (N°. CXLI, pag. 415.) Nous indique-

rons ici seulement quelques objets plus remarquables par leur importance ou leur singularité.

Pour la peinture historique, M. Hayez a représenté Marie Stuart, au moment où elle monte sur l'échafaud; M. Palagi s'est plu à retracer le grand Newton observant pour la première fois le phénomène de la réfraction des rayons de la lumière dans les petits globes de savon qu'un enfant s'amuse à faire tomber de sa fenêtre; M. Diotti a exposé le jeune Tobie rendant la vue à son vieux père. On assure que les trois peintres ont partagé les suffrages dans des sujets si différens. Parmi les divers tableaux de M. Hayez, on distingue celui de Clorinde mourante au moment où Tancrède, la reconnaissant, lui donne le baptême. M. Palâgi a exposé sa Véturie se présentant avec les matrones romaines devant Coriolan, qui commande l'armée des Volsques, sous les murs de Rome. M. *Pompée* Marquesi s'est fait remarquer par divers travaux de sculpture. On a signalé quelques ouvrages de peinture de MM. Pagna Servis et Castelli. Plusieurs femmes artistes ont aussi fixé les regards. Mme *Joséphine* Crippa-Sepolina a représenté Louis XIV conduit par madame La Vallière à sa retraite, dans le couvent des Carmélites; la seconde a intéressé les connoisseurs par quelques portraits. Il semble que l'Académie des beaux-arts de Milan annonce de grands progrès, si l'on considère le nombre de ses élèves, le mérite de ses professeurs, et le caractère des ouvrages des uns et des autres.

Nécrologie. — L'avocat *Charles* Bosellini est mort le 1er juillet 1827. Né à Modène en 1765, il étudia les belles-lettres, la philosophie et la jurisprudence. Il voyagea en France et en Angleterre, et acquérant toujours de nouvelles connaissances, il sut apprécier celles qui méritaient d'être préférées de son tems. De retour en Italie, il se trouva entraîné par les mouvemens politiques qui agitèrent la péninsule depuis 1796. Il occupa divers emplois honorables, et fut d'autant plus estimé par ses compatriotes, qu'il était difficile de s'acquitter de son devoir au milieu du conflit des partis contraires. Aussitôt qu'il vit s'évanouir les espérances qu'il avait conçues pour l'avenir de l'Italie, il se consacra tout entier aux études et à la retraite; il voulut du moins être utile à sa patrie par ses pensées, ne pouvant plus l'être par ses actions. Plusieurs Mémoires furent le fruit de ses recherches philosophiques sur des sujets relatifs à la législation et à l'économie politique. Il publia en 1816 son ouvrage intitulé : *Nuovo esame delle sorgenti della publica e della privata richezza* (Nouvel examen des sources de la richesse publique et privée). Il est bon de remarquer que ce

aité, qu'on ne put imprimer du tems de Napoléon, l'a été
orès sa chute, sous le gouvernement du duc de Modène. L'au-
ur examine et compare les principes d'*Adam Smith*, de *Lau-*
rdale et de quelques autres économistes modernes, et suit
ujours sa propre pensée. Il ne borne pas, comme tant d'autres,
richesse publique et privée à l'agriculture, aux arts, au
ommerce; il la cherche encore dans les garanties sociales, dans
travail, l'industrie, l'épargne, qu'il regarde tous comme les
émens primitifs de toutes sortes de richesses. M. Bosellini avait
'abord cru possible un excès dans la production générale;
yant mieux considéré les théories de MM. *Sismondi* et *Mal-*
us, qui attribuent à un tel excès la crise actuelle de l'Angle-
erre, il a pris part à leur discussion, et s'est déclaré contre
opinion de ces deux célèbres économistes. On trouve dans
Antologie de Florence divers articles de cet écrivain sur
ette question. En général, les idées de M. Bosellini tendent
l'amélioration de son pays. Il était convaincu qu'une sage
berté, ainsi que la tolérance et l'égalité devant la loi, sont
éclamées par la justice et par la religion. Il sentait la néces-
té d'un régime constitutionnel pour satisfaire aux besoins des
euples, et seconder le développement de leurs facultés. Le
ournal arcadique de Rome contient plusieurs articles remar-
uables de M. Bosellini, sur le *Prospectus des sciences écono-*
iques de M. Gioja, et sur les *Nouveaux principes d'économie*
olitique de M. Sismondi. On trouve dans le même journal un
ableau historique des progrès des sciences économiques, depuis
eur naissance jusqu'en 1825. M. Bosellini est encore auteur de
eux opuscules intéressans, l'un sur le *système de succession*
dopté en Angleterre, et l'autre sur quelques opinions du comte
Barbacovi, concernant la pluralité des voix, la réforme des
odes civils et d'autres sujets analogues. M. Bosellini a été un
xcellent époux, un père tendre et prévoyant, un ami géné-
eux, et ses enfans élevés et instruits par lui-même continue-
ont d'honorer son nom en marchant sur ses traces. F. S.

ILES IONIENNES.

Santé publique. — Frictions mercurielles employées avec succès
ontre la peste, pour empêcher le développement de ses effets mor-
el's (1).—Un bateau des îles Ioniennes, ayant été rencontré à la

(1) Communiqué à l'Académie des Sciences, dans la séance du
4 décembre.

mer par un vaisseau turc, fut forcé, pour se faire reconnaître d'envoyer à bord son patron. De retour à Céphalonie, l'équipage de ce bateau fus mis en quarantaine, et il fut constaté que celui des marins qui avait communiqué avec le bâtiment ottoman était atteint déjà des premiers symptômes de la peste. Quoiqu'aucun autre n'offrît d'indice de cette contagion, le médecin anglais du lazaret résolut de soumettre tous ces marins, sans exception, à un traitement mercuriel énergique, interne et externe. L'événement ne tarda pas à prouver que la transmission de la maladie de l'un à l'autre avait eu lieu, ainsi qu'il l'avait soupçonné. Tous ces individus furent atteints successivement de la peste; mais ils le furent avec des différences extrêmement remarquables. Le patron et un autre marin, qui n'avaient éprouvé aucun effet sensible du traitement mercuriel, subirent la maladie dans toute sa violence et succombèrent. Au contraire, les matelots, sur qui le mercure produisit ses effets puissans, en se portant sur les glandes salivaires, ne furent atteints que de symptômes qui ne les exposèrent à aucun danger, quoiqu'ils caractérisassent complétement l'infection. Ces matelots, au nombre de dix, échappèrent tous à la mort; et il y a tout lieu de croire que ce fut à l'efficacité du traitement mercuriel qu'ils durent leur salut.

Déjà, lors de l'irruption de la peste à Malte, en 1813, on avait pareillement fait usage du calomélas, pris intérieurement à grandes doses, et de frictions mercurielles très-énergiques; mais on n'y avait eu recours qu'après l'invasion de la maladie, pour essayer de l'arrêter dans son cours, tandis qu'à Céphalonie on vient d'employer ce même remède avant le développement de la peste, lorsque le danger de l'infection était imminent, et sans attendre que l'apparition des premiers symptômes rendît ses effets tardifs, incertains ou impuissans.

Un moyen aussi simple que des frictions mercurielles, qui préviendraient, sinon l'invasion de la peste, du moins ses effets mortels, doit exciter un intérêt d'autant plus grand que des communications avec des navires infectés de cette maladie peuvent être à chaque instant provoquées par les événemens dont la Méditerranée est aujourd'hui le théâtre.

MOREAU DE JONNÈS.

NÉCROLOGIE. — *Frédéric* NORTH, comte de GUILFORD, chevalier grand'croix de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges, chancelier de l'université des îles Ioniennes, etc., était le troisième fils du fameux lord NORTH, premier ministre d'Angleterre sous le règne de Georges III. Né en 1766, il est mort le 14 octobre 1827. Nommé, il y a quelques années, gouverneur de

Ceylan, il entreprit avec M. Cordiner un voyage dans l'intérieur de l'île, et se mit ainsi en état d'en donner une excellente description. De retour en Angleterre, il fut envoyé aux îles ioniennes avec une mission du gouvernement.

La plus vive affection attachait lord Guilford aux restes outragés de la malheureuse Grèce; et ce fut avec une philanthropie qui, comme on l'a dit poétiquement, « n'avait jamais l'hiver, » qu'il employa sa fortune et ses talens à tenter, en élevant le caractère national des habitans des îles Ioniennes, de ramener ces îles à leur splendeur première. Il réussit d'abord à établir des écoles dans quelques-unes des îles qui sont presque contiguës à la Grèce. Enfin, soutenu à la fois par le gouvernement anglais et par le parlement ionien, il se vit en état de réaliser son projet chéri, et Corfou devint, par ses soins, le siége d'une université grecque. Il serait difficile de se faire une idée de tous les obstacles, de toutes les intrigues qui entravèrent les efforts du noble philhellène, et qui exigèrent, pour y résister, l'heureuse réunion d'un caractère ferme et persévérant, d'un esprit conciliateur et élevé, d'une grande fortune et d'un rang distingué. Sans cet heureux concours de qualités, de talens et d'avantages divers, il n'eût été donné à personne de réussir; et, s'il en eût manqué un seul à lord Guilford, il est probable qu'il eût échoué dans son entreprise. En dépit de la constitution, appelée si faussement *libérale,* que le gouvernement anglais avait *octroyée* aux îles Ioniennes, la puissance accordée au lord *haut commissaire* était immense, et le caractère tyrannique de sir *Thomas Maitland*, qui était alors revêtu de cette importante dignité, le rendait ennemi de toute proposition généreuse. Ce fut pourtant sous ces décourageans auspices que lord Guilford obtint du parlement des îles Ioniennes que l'université de Corfou serait établie, dès qu'il aurait été possible de réunir les élémens nécessaires au succès. Ce fut alors que lord Guilford montra réellement de la persévérance et du courage. Il était impossible de trouver parmi les Ioniens des professeurs instruits, et le peu d'étrangers éclairés qui habitaient sur le sol de la république des Sept-Iles ne parlaient pas la langue nationale avec assez de facilité pour donner des cours publics. Il fallut donc faire instruire les professeurs eux-mêmes; et souvent, lorsqu'on se croyait au moment d'être récompensé de tant de peines, une mort imprévue, un mariage, un accès d'enthousiasme guerrier, etc., vinrent tout à coup renverser les espérances que l'on avait conçues, et forcer de faire de nouvelles recherches et de nouveaux choix. Enfin, après

plusieurs années de patience et d'efforts, après avoir envoyé à grands frais des élèves dans chaque université et presque dans chaque grande ville de l'Europe, on parvint à réunir un nombre de professeurs suffisant pour commencer les travaux scolastiques. En novembre 1823, lord Guilford reçut la seule récompense digne de ses généreux sacrifices et de ses nobles sentimens : il fut nommé *archonte* ou *chancelier de l'université de Corfou.*

Outre un recteur et un bibliothécaire, l'université de Corfou a seize professeurs. La permission d'assister aux cours publics et aux leçons de langue anglaise est accordée à titre gratuit. Ainsi les dépenses d'un étudiant se bornent à celles qu'exigent les besoins de la vie. Le nombre des étudians s'est considérablement augmenté, depuis l'ouverture de l'université. Dans la première année, il était de 47; de 87 dans la seconde; enfin, de 211 au mois de juin 1826 : ce nombre a encore augmenté depuis. Corfou seule en envoie au moins cent, et les autres îles, en proportion de leur richesse et de leur population. Un tel nombre d'étudians, à une époque si désastreuse pour la Grèce, prouve incontestablement, d'une part, le besoin d'instruction qui pénètre partout; et, de l'autre, la réputation qu'a déjà obtenue l'université de Corfou et l'estime qu'inspirait son chancelier.

L'établissement de la bibliothèque de l'université est encore un des bienfaits de lord Guilford, et il donna les premiers ouvrages qui la commencèrent. En 1826, cette bibliothèque contenait déjà 9,000 volumes, dont la moitié provenait de la générosité du chancelier : on a reçu depuis quelques ouvrages importans de la part des deux universités anglaises dans l'Inde, du roi de Danemark, du comte Mocenigo, noble Zantiote, etc. Peu de tems avant sa mort, lord Guilford fit à la bibliothèque un nouveau présent, et ajouta 8,000 ouvrages imprimés à ceux qu'il avait donnés; il y joignit aussi 3,000 manuscrits, dont la plupart, très-intéressans, se rapportent à l'histoire moderne, depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours. La bibliothèque se compose maintenant d'environ 21,000 volumes : le public y est admis.

Nous faisons des vœux pour que la mort de l'honorable fondateur de l'université de Corfou n'arrête pas l'exécution de ses plans, et pour qu'ils continuent à être exécutés avec le zèle qui l'animait lui-même. Puisse-t-il avoir un successeur digne de lui! il trouvera des auxiliaires dans tous les philhellènes qui désirent vivement la prospérité de l'université de Corfou, et qui souhaitent

que, pour l'honneur de la mémoire de lord Guilford, et surtout pour le bien de l'humanité, ses nobles travaux soient couronnés de succès (1). H. H.

ESPAGNE.

Statistique judiciaire. — Parmi les causes jugées par les tribunaux espagnols, en 1826, on remarque les suivantes : 1233 homicides, 13 infanticides, 5 empoisonnemens, 1 antropophagie (ce crime a été commis en Catalogne), 16 suicides, 4 duels, 1773 blessures graves, 52 viols, 144 incontinences publiques, 369 injures, 2763 blasphèmes, 56 incendies, 1620 vols, 10 falsifications de monnaie, 45 *idem* d'écritures authentiques, 640 abus de confiance et malversations, 10 prévarications, 2782 excès divers. 167 accusés ont été condamnés à mort, 55 aux verges et à l'exposition, 4960 aux travaux publics, aux arsenaux et aux présides, 479 à servir dans les armées de terre ou de mer, 46 à la privation de leurs emplois, 7038 à des amendes et à des réprimandes. Enfin, il y a eu 194 graciés, et 1552 absous ou dont les causes ont été renvoyées. En additionnant le nombre des condamnés aux peines qui viennent d'être indiquées, y compris les graciés, qui doivent être rangés parmi les individus déclarés coupables, nous trouvons un total de 12,939. Or, la population de l'Espagne s'élève, d'après les dernières statistiques, à 11,447,629 ames. Il résulte

---

(1) Quoique lord Guilford soit mort en Angleterre, où il était allé passer quelques mois, son cœur et ses affections vives et profondes pour sa nouvelle patrie adoptive en faisaient un véritable citoyen des îles Ioniennes auxquelles il a entièrement dévoué les dernières années de sa vie ; et ce motif nous a fait placer ici l'article nécrologique qui lui est consacré, et qui, autrement, aurait dû être inséré au compte ouvert de la *Grande-Bretagne.* Qu'il nous soit permis, en payant ici un dernier tribut à la mémoire d'un homme de bien que nous avons personnellement connu, et qui nous a honoré de sa bienveillante amitié, de rappeler que lord Guilford est venu lui-même, à trois reprises, en passant à Paris, communiquer à la direction de la *Revue Encyclopédique* des renseignemens sur l'état de l'université et de l'instruction publique en général dans les îles Ioniennes, et qu'il a témoigné à plusieurs rédacteurs de ce Recueil le vif intérêt que lui avait inspiré une entreprise de bien public destinée à rapprocher, par des communications mutuelles et fréquemment renouvelées, les hommes généreux et éclairés de toutes les nations. Il avait invité en particulier le fondateur de la *Revue* à faire avec lui un voyage à Corfou pour y observer de près la situation morale de cette contrée, et pour en présenter un tableau fidèle et complet, propre à exciter l'émulation pour le bien et à faire apprécier le zèle des jeunes et savans professeurs qui se sont dévoués à la plus noble mission. *N. du R.*

de là qu'en ce pays on trouve un criminel sur 885 habitans. Il y a quelque tems, nous avons eu occasion de faire, dans ce recueil, le même calcul pour la France et l'Angleterre, et nous avons trouvé, dans le premier de ces pays, un condamné sur 1172 habitans, et dans le second, un sur 1226. (*Revue Ency.* T. XXXIV, p. 371.) Aujourd'hui, l'Espagne vient grossir ce curieux parallèle, et son exemple sert à démontrer de nouveau l'heureuse influence de la civilisation et des lumières sur les mœurs des peuples. En comparant l'Angleterre, la France et l'Espagne, nous sommes obligés de convenir que la nation anglaise est la plus avancée dans la route de la civilisation; aussi trouvons-nous, quoique l'opinion contraire soit généralement répandue, que ses tribunaux ont à flétrir moins d'actions coupables dans une année, que les nôtres dans la même période. D'un autre côté, quelle immense différence entre la France et l'Espagne! Ce calcul incontestable ne suffit-il pas pour dévoiler toute la pensée des hommes qui voudraient nous faire rétrograder au point où se trouvent en ce moment nos voisins d'au-delà des Pyrénées? A. T.

Madrid.—*Académie des Beaux-Arts.—Exposition annuelle des ouvrages de peinture.*—L'exposition de cette année (1827) présente moins d'intérêt que celles des années précédentes. Cependant, un tableau d'Esparicio a fixé l'attention publique, beaucoup plus par l'intérêt du sujet que par le talent du peintre. Il représente *le débarquement du roi au port de Sainte-Marie.* Ce tableau contient plus de cinquante portraits, dont un du dauphin, et plusieurs de généraux français. Il a été exécuté aux frais de la municipalité de Madrid, qui en a fait présent au roi.

Un ouvrage d'un mérite bien supérieur dans un autre genre est aussi exposé depuis peu, dans une salle basse du Musée, aux regards des curieux; c'est *un groupe en marbre,* arrivé dernièrement de Rome, où il a été sculpté par l'Espagnol Alvarès, et représentant une scène du siége de Sarragosse, *un vieillard blessé, défendu par son fils.* Ce groupe, d'une proportion colossale, a réuni tous les suffrages. N.

PAYS-BAS.

Colonies de bienfaisance de Frédériks-Oord et de Wortel. — La Russie a créé des colonies militaires : système convenable tout au plus à un peuple qui veut s'organiser pour la conquête, mais peu favorable au développement des populations libres qui cherchent la prospérité dans l'industrie et des

ıstitutions pacifiques. C'est ce qu'attestent les derniers rapports ont cette espèce de colonies régimentaires a été l'objet. Le ouvernement des Pays-Bas s'est proposé un tout autre but, elui d'améliorer le sort de la classe indigente, en l'employant convertir en plaines fertiles des bruyères et des landes inıltes. Aucun des établissemens que ce gouvernement a fondés t qu'il protége n'atteint ce but d'une manière plus satisfaiante que les colonies de bienfaisance de Fréderiks-Oord et e Wortel. Les détails qui vont suivre s'appliquent également d'autres colonies qui se sont formées sur le même plan, et ont la direction est la même; il en existe *onze* dans les proinces septentrionales, et *trois* dans les provinces méridionales.

Détruire peu à peu la mendicité, ramener l'homme à la vertu t au bonheur par le travail, tel est le résultat progressif et assuré es colonies agricoles, situées dans les landes de Drenthe et d'Aners. On ne peut se dissimuler que le bienfait de la vaccine et le naintien prolongé de la paix, qui tendent à conserver la vie à n grand nombre d'individus, tandis que l'invention des mahines industrielles prive souvent de travail une foule d'hommes ui n'ont que leurs bras pour ressource, contribuent aussi à eupler les dépôts de mendicité et absorbent en partie les resources des bureaux de bienfaisance (1).

Il fallait donc en trouver d'autres, et cela ne tarda point. Le onheur d'indiquer le meilleur moyen d'extirper la mendicité t de procurer du pain à une foule d'hommes aux prises avec le esoin, était réservé à M. le général Van den Bosch. Cet offiier, déjà connu dans la république des lettres, conçut l'idée de réer dans nos vastes bruyères des colonies agricoles pour les ndigens, et traça lui-même le plan de ces nouveaux établissenens. Son projet fut adopté par le gouvernement qui nomma ne commission et arrêta le règlement de la Société, sous le om de *Société de bienfaisance*, fondée par le prince Frédéric.

D'après ce règlement, tout habitant des Pays-Bas, pourvu u'il ne soit pas sous le coup d'un jugement infamant, peut tre membre de la Société de bienfaisance, moyennant une cotiation annuelle de deux florins 60 cents des Pays-Bas (5 f. 75 c.).

La Société est présidée par le prince Frédéric et dirigée par leux commissions. La première, sous le titre de *Commission de*

---

(1) Ces institutions, dans les Pays-Bas, sont loin de ressembler à la *Maison de travail de Florence*, dont nous devons d'intéressantes descriptions à M. Pictet, de Genève, dans la *Bibliothèque universelle*, et u docteur Valentin, dans son *Voyage médical en Italie*.

bienfaisance, se compose d'un président nommé à perpétuité, et de douze membres; la seconde, appelée *Commission de surveillance*, admet vingt-quatre membres, y compris le président et le secrétaire. Leurs fonctions sont gratuites.

Le but de la Société est de fonder des colonies agricoles et libres, où des familles indigentes, des orphelins, des enfans pauvres, trouvés ou abandonnés, soient distribués par ménage.

Chaque ménage obtient une maison meublée et fournie d'ustensiles aratoires. Cette maison est construite en briques et se compose d'une chambre commune, de quatre chambres à coucher, d'une cave et d'un grenier; une grange de la même grandeur est annexée à l'habitation et renferme une étable.

A chaque ménage sont affectés, outre l'habitation, 1° trois arpens et demi de terrain défriché, et pour la première fois mis en culture aux frais de la Société; 2° deux vaches et des moutons en nombre suffisant pour fournir les engrais.

En arrivant, les colons reçoivent des vêtemens, des vivres et des avances en argent, jusqu'à ce que leur champ suffise à leurs besoins. Mais, tout ce que la Société leur fournit en meubles, ustensiles aratoires, vêtemens, etc., et objets nécessaires pour leur subsistance, est une avance dont ils doivent successivement acquitter la valeur. La Société en obtient le remboursement par des retenues hebdomadaires, proportionnées au gain du colon; cependant, ces retenues ne peuvent jamais s'élever par semaine au-delà de 75 cents (1 fr. 55 c.) sur le salaire d'un enfant de moins de douze ans; d'un florin (2 f. 11 c.) sur celui d'une fille qui a passé douze années; d'un florin 25 cents (2 fr. 65 c.) sur celui d'un garçon de douze à quinze ans; d'un florin 50 cents (3 fr. 17 c.) sur celui d'un garçon de quinze ans. L'excédant est, pendant la première année, remis en entier à leur disposition; durant les années suivantes, la moitié de cet excédant leur est payée, et l'autre est placée à leur profit personnel dans une caisse d'épargne. Ce fonds leur est restitué avec les intérêts, dès qu'ils ont atteint leur vingtième année, ou quand ils quittent la colonie.

Une commune, un corps militaire, une réunion d'employés ou de particuliers qui versent la somme de 1,600 florins, fixée pour l'établissement d'un ménage, ont le droit de placer à la colonie une famille indigente.

Cette famille, pour être admise, doit être pourvue du nombre de bras nécessaires à son existence. On considère comme capables de se livrer au travail les enfans âgés de plus de six ans et d'une bonne constitution.

On obtient l'établissement d'une famille, en payant, pendant seize ans au plus, 25 florins (52 fr. 75 c.) annuellement et par tête.

Pour l'admission de six orphelins, enfans pauvres, trouvés ou abandonnés, âgés de plus de six ans, on paye par tête 45 florins (108 francs 95 cent.) pendant seize ans. Ils sont réunis au nombre de 1,000 à 1,500, dans un même local auquel est affecté le terrain nécessaire pour les nourrir. Un établissement de ce genre existe à Veen-Huisen; il est dépendant de la colonie de Frédericks-Oord. C'est un véritable modèle à proposer, et il serait difficile d'imaginer un plus intéressant spectacle. Je le dis avec un sentiment de satisfaction particulière, la Société de bienfaisance n'eût-elle à se féliciter que d'avoir fondé ce bel établissement, elle aurait bien mérité de la patrie, et acquis des droits légitimes à la reconnaissance des amis de l'humanité.

Les chefs de famille ont la jouissance de l'habitation qui leur a été remise, jusqu'au décès du dernier d'entre eux. Ils en payent 50 florins par an (105 fr. 55 c.). La Société est tenue aux grosses réparations et à l'impôt foncier.

Si, à leur décès, les chefs de famille laissent des enfans mineurs, la Société leur continue la même jouissance et charge du soin de leur tutelle d'autres chefs de ménage.

Les orphelins, etc., placés à la colonie, peuvent y demeurer jusqu'à l'âge de vingt ans, à moins de mariage consenti avant cet âge, d'appel sous les drapeaux de la milice nationale, ou d'enrôlement volontaire dans l'armée.

Les économies de la Société servent à l'établissement gratuit de nouvelles familles indigentes, choisies de préférence dans les communes qui présentent le plus grand nombre de sociétaires et de donateurs.

L'instruction primaire et l'exercice des divers cultes religieux sont à la charge de la Société; de bons instituteurs et de sages ministres s'acquittent à l'envi de ce soin important.

J'ai dit que l'objet de la Société de bienfaisance, en formant des colonies agricoles pour les mendians válides, est aussi de chercher à extirper la mendicité. Les mendians sont donc réunis dans un même local et soumis à une surveillance active et continue. Le défrichement et la culture des terres forment leur principale occupation. Ces colonies portent le nom de *colonies de répression*.

Dans les dépôts de mendicité qui existent encore dans quelques provinces des Pays-Bas, la dépense pour un mendiant s'élevait annuellement jusqu'à 100 florins (211 fr.), tandis que,

dans la colonie, cette dépense ne va pas au-delà de 35 florins (73 fr. 85 c.), et les mendians y sont infiniment mieux traités sous tous les rapports que dans les dépôts de mendicité. Aussi, le roi des Pays-Bas a-t-il pris la mesure de faire évacuer ces derniers sur les colonies, dès l'année 1822.

Les travaux sont distribués par tâche; en général, ils s'exécutent en commun et sous la même direction, jusqu'à ce que le colon soit devenu locataire. Ces travaux sont rétribués.

Les colons portent des vêtemens uniformes; ils doivent être propres et décemment habillés. Indépendamment du salaire fixé en argent, ceux qui se distinguent par leur bonne conduite et leur industrie reçoivent trois genres de décorations, en médailles de cuivre, d'argent et d'or.

Les colons qui obtiennent la médaille d'argent ou d'or sont dès lors considérés comme des locataires ordinaires. Il ont par ce fait acquis le droit de cultiver seuls leur terrain, et ne sont plus soumis qu'aux dispositions qui concernent l'uniforme, l'enseignement et le service divin.

A la tête de l'établissement est placé un directeur en chef chargé de surveiller les travaux, la conduite des colons, l'ordre, le maintien de la discipline, etc.

Ce fut en janvier 1818 que la Société de bienfaisance fut établie dans les provinces septentrionales du royaume, et elle compta presque à sa naissance plus de 15,000 membres. Les bruyères de la province de Drenthe furent défrichées, et la colonie de Frédericks-Oord y fut établie.

Le général Van den Bosch se chargea de surveiller lui-même les travaux; et au bout de deux ans seulement d'existence de la colonie, toutes les personnes qui la visitèrent virent avec surprise les étonnans changemens si promptement opérés dans ces plaines auparavant incultes et inhabitées; on fut surtout frappé de l'amélioration du sort d'une multitude d'hommes, naguère couverts de haillons et croupissant dans la misère, mais aujourd'hui proprement habillés et jouissant d'une aisance et d'une satisfaction qu'il est rare de trouver ailleurs. J'ai visité cet établissement dans l'été de 1822. Il y avait alors dans les colonies libres près de deux mille cinq cents individus, indigens, orphelins, enfans trouvés ou abandonnés. Il existait, en outre, une colonie de répression fondée pour recevoir mille mendians; une partie s'y trouvait déjà réunie, et la Société qui, à cette époque, comptait près de vingt mille membres, avait traité avec le gouvernement pour le placement de quatre mille orphelins, et de cinq cents nouveaux ménages. L'état prospère où j'ai vu ces braves gens semblait tenir du prodige; ce

prodige était dû aux efforts heureusement combinés de la religion, de la morale et de l'industrie.

La Société méridionale de bienfaisance est aussi présidée par le prince Frédéric. Elle se composa, dès son origine, de près de 13,000 membres, nombre qui s'accroît journellement.

Cette nouvelle Société acquit, au commencement de 1822, 532 arpens de bruyères, près de la commune de Wortel, province d'Anvers 245 arpens furent aussitôt partagés en 70 portions, et l'on arrêta que, sur 24 d'entre elles, on élèverait immédiatement un nombre égal d'habitations. On traça des chemins et l'on combla les bas-fonds; des fossés larges et profonds séparèrent les terrains affectés à chaque habitation, et procurèrent aux eaux un écoulement facile. Ces ouvrages terminés, on commença le défrichement sur le tiers du terrain assigné à chaque ménage. Les deux autres tiers furent défrichés, dans le cours des deux années suivantes, par les colons eux-mêmes, aux frais de la Société et sous la surveillance de la direction; c'est ainsi que l'on commença à les mettre au fait des travaux agricoles, et en position de gagner un salaire.

On fuma avec la cendre des bruyères une étendue de quarante-cinq perches ou ares sur chacune des vingt-quatre petites fermes; et, à la fin de septembre, on y sema du seigle. On obtint par les mêmes procédés, pendant le cours de l'hiver, un engrais suffisant pour planter, au printems suivant, en pommes de terre et en légumes, le reste du terrain déjà défriché.

La qualité du sol a surpassé l'attente générale, et les récoltes ont été superbes (1). »

Vers la fin de 1822, trois cents individus furent recueillis à la colonie libre, et le nombre des sociétaires s'élevait à 15,000. J'ai visité la colonie de Wortel, pour la première fois, en juin 1823, et j'ai consigné dans le *Journal d'Anvers* du 1er juillet de la même année une Notice sur l'état où je l'ai trouvée. Sur une terre où je n'avais vu quelques années auparavant que des bruyères et un sable aride, j'admirais alors des maisons salubres, proprement bâties, ayant chacune un petit jardin, et environnées de champs couverts de seigle, de pommes de terre et d'autres productions alimentaires. J'ai pénétré dans toutes

---

(1) Voyez le *Philanthrope*, Bruxelles, 1822; pag. 15. Nous avons annoncé, dans la *Revue Encyclopédique* du mois de décembre 1824, cet intéressant recueil périodique, publié par ordre de la *Société de bienfaisance de la Belgique*, et nous le recommandons de nouveau à nos lecteurs.

les habitations; la propreté en était recherchée : partout j'ai trouvé de bon pain, d'excellentes pommes de terre, enfin une nourriture saine. Les colons étaient bien vêtus, leurs vaches bien nourries; les hommes et les garçons travaillaient dans les champs; les femmes et les jeunes filles s'occupaient de la filature, du tricot, de la broderie, etc. J'ai interrogé plusieurs ménages : l'indigence avait disparu, tous se trouvaient heureux et l'étaient incontestablement. Les figures annonçaient le contentement et la santé. Il faut avoir vu ce touchant tableau pour se faire une juste idée des bons résultats de la moralité, de l'esprit de travail, de l'ordre, qui règnent chez des individus arrachés depuis si peu de tems à la misère et au vice.

Il serait injuste de taire que la colonie de Wortel doit une grande partie de ses succès à son directeur-général M. le capitaine Van den Bosch, frère du général, homme de mérite et de probité, et qui possède de profondes connaissances en agriculture. C'est lui qui a créé les colonies de bienfaisance en Belgique, et cette contrée lui en doit une éternelle reconnaissance.

A la fin de 1823, la colonie de Wortel offrait un ensemble de cent vingt-cinq fermes, ayant chacune trois arpens et demi de terrain; de cinq maisons de surveillans; de la maison du sous-directeur; d'un bâtiment de filature; du magasin et de l'école. Ces quatre derniers bâtimens sont situés au centre de la colonie.

Dans la même année, la Société de bienfaisance a acquis de nouvelles bruyères, aux environs des communes de *Ryckevorsel* et de *Merxplas*, non loin de Wortel, pour l'établissement d'une colonie de répression de mille mendians valides. Le gouvernement s'est engagé à payer 35 florins par tête (73 fr. 85 c.), pendant seize ans. Cette colonie est aujourd'hui dans un état très-florissant, et les mendians qui la composent ne forment plus qu'une société d'hommes honnêtes et laborieux.

Le bâtiment de la colonie de répression est magnifique; l'air y est excellent, et le travail en grande activité; les décès y sont rares. Un jardin palissadé sépare le quartier des hommes de celui des femmes; il y existe une infirmerie, une chambre de bains, une école, un magasin, une filature, etc.

Les mendians sont divisés en trois classes. Les individus de la première gagnent par jour trente cents (65 centimes); dans la seconde, vingt-cinq cents (53 c.), et dans la troisième, vingt cents (42 c.). Ce salaire suffit pour leur entretien.

L'établissement des colonies de bienfaisance, qui fait le sujet de cet article, a ses détracteurs, comme la vaccine, comme toutes les institutions et les découvertes récentes. Ces détrac-

leurs prétendent que cet état prospère ne se soutiendra que quelques années. Les champs défrichés depuis plusieurs années dans la Campine, et qui forment aujourd'hui de très-bonnes terres; les plaines fertiles du pays de Waes, qui n'étaient il y a deux siècles et demi que des landes abandonnées, et la prospérité croissante de la colonie de Frederiks-Oord, qui existe depuis 1818, sont là pour leur répondre et pour démentir leurs décourageantes prédictions.

Pour bien juger des avantages de cette association philanthropique, il faut examiner si elle s'avance d'un pas ferme vers son but, si les moyens de l'atteindre peuvent lui manquer, si dans sa marche il existe de l'inquiétude ou de l'irrésolution, enfin, si elle fait honneur à ses engagemens. Jusqu'ici, tous ses actes inspirent la confiance. Une Société qui ne possédait pas, il y a huit ou neuf ans, un pouce de terre en propriété; qui compte aujourd'hui des possessions de quelques milliers de mesures de terrain; qui dispose d'un capital de cinq millions, dont les intérêts et les remboursemens se font avec la plus grande exactitude; qui jouit de la confiance publique à tel point que ses effets sont plus avantageusement placés que ceux du gouvernement même; une telle Société, dis-je, n'a point à craindre de voir échouer ses nobles efforts.

Les colonies de bienfaisance des Pays-Bas comptent en ce moment près de dix mille pauvres, qui y trouvent une existence honnête, la tranquillité et le bonheur; de plus, les deux Sociétés de bienfaisance s'occupent avec persévérance à venir au secours d'un plus grand nombre d'infortunés. Tous les ans, une quantité plus ou moins considérable de colons, après avoir satisfait à leurs engagemens, sont émancipés et deviennent locataires ordinaires; ils payent dès lors 50 florins de loyer (105 fr. 50 c.) par an, et cessent d'être à la charge de la Société de bienfaisance. On ne peut douter que la Société n'arrive au même résultat, avec tous ses ménages actuels.

Ces éventualités n'étaient pas même entrées dans les calculs. C'est sur l'évidence de ses succès, sur la bienfaisance des habitans, sur la protection éclairée du gouvernement qu'elle avait fondé ses espérances. De semblables espérances, de semblables calculs, ne peuvent être trompeurs. (1). DE KIVERCOFF.

---

(1) On peut consulter avec fruit, pour avoir de plus grands développemens sur l'intéressant sujet traité dans cet article, une brochure intitulée, *Mémoire sur les Colonies de bienfaisance de Frédériks-Oord et de Wortel;* par le chevalier *J. R. L.* DE KIRCKHOFF. Bruxelles, 1827. In-8°, de 38 pag.

Amsterdam. — La Société *Felix Meritis*, dont M. van s'Gravenwert a fait un éloge mérité dans son *Coup-d'œil sur les institutions scientifiques de notre royaume* (voyez *Rev. Enc.*, T. XXXV, pag. 23 et suiv.), a célébré sa fête sémi-séculaire, le 6 et le 9 novembre 1827. Fondée en 1777, c'est le célèbre *van Swinden* qui prononça le discours d'ouverture, et ce fut lui encore qui, en 1802, présenta un tableau non moins vrai qu'éloquent de tous les événemens remarquables qui avaient signalé les premières vingt-cinq années de l'existence de la société : on s'était flatté de le voir remplir encore la même tâche à la dernière réunion solennelle; mais la mort l'ayant enlevé à son honorable carrière, c'est M. *B.* Klyn, l'un des commissaires directeurs de la société qui, dans la soirée du 6, a retracé dans un discours les différens titres de la société à la reconnaissance et à l'estime des habitans de cette ville et des Belges en général, en tâchant surtout de démontrer que la liberté et la propagation des lumières sont les deux principaux buts que la société s'était proposés pendant le cours de son existence. Ce discours était précédé, entremêlé et suivi de chants dont les paroles sont dues à M. Warnsinck; la musique, savante et harmonieuse, à M. Bertelman. La présence d'un grand nombre de fonctionnaires publics et des députations de plusieurs sociétés et institutions savantes et littéraires ajoutait à la solennité de cette fête.

Le vendredi suivant, tout concourait à rendre la solennité encore beaucoup plus imposante. M. Loots, poëte connu et universellement estimé, a lu un poëme dans lequel il célèbre la société, surtout comme éminemment protectrice du bon et du beau. Une cantate, dont les paroles étaient du même auteur et la musique de MM. Fodor et Wilms, a été exécutée avec beaucoup de précision. Mais, ce qui devait surtout compléter la satisfaction des membres de la société, c'était la présence de S. M. le roi des Pays-Bas et du prince d'Orange, qui avaient bien voulu se rendre à l'invitation des commissaires, et assister à cette réunion comme un bon père à une fête de famille.

Deux inscriptions, l'une, en vers latins, du célèbre professeur *van* Lennep, l'autre, en hollandais, de M. *B.* Klyn, placées dans la grande salle de la société, perpétueront le souvenir d'une solennité si mémorable pour les habitans de cette ville, et pour tous ceux qui prennent à cœur les intérêts de l'humanité et des lumières. X. X.

FRANCE.

La Voulte (*Ardèche.*) — *Exploitation du fer par les procédés anglais.* — La riche mine de La Voulte a cessé d'être inutile à l'industrie française; la compagnie des fonderies et forges de la Loire et de l'Isère s'est chargée de cette entreprise, dont l'influence sera très-puissante sur les manufactures du midi de la France, et réagira même sur celles du nord, par une concurrence profitable à tous les consommateurs de fer. Quatre hauts fourneaux, dont deux sont en activité, et les deux autres presque terminés, produiront de la fonte excellente pour le moulage, et ce que les mouleurs n'auront pas employé sera converti en fer forgé aux forges de Terre-Noire, près de Saint Étienne. Une vaste fonderie est en avant des fourneaux, placés tous les quatre sur la même ligne, mais séparés par de petits passages voûtés. L'établissement est à 250 mètres du Rhône, et communique avec le fleuve par un canal. Deux machines soufflantes, mues par deux machines à vapeur, chacune de la force de soixante chevaux, entretiendront la combustion dans les fourneaux. L'air est envoyé par les machines soufflantes dans un vaste réservoir, où sa densité est maintenue et réglée par une colonne d'eau. Tous les procédés économiques employés en Angleterre ont été introduits dans cette belle usine pour la préparation du minerai, son transport et celui du combustible, le chargement des fourneaux, etc.

La compagnie des forges de la Loire et de l'Isère avait fait venir d'Angleterre ses premiers ingénieurs et ses premiers ouvriers; aujourd'hui, la direction des travaux est uniquement confiée à des Français. L'exploitation des mines est surveillée par M. Gavet, l'un des élèves distingués de l'*École des mineurs de Saint-Étienne.* Le plan de la fonderie et des hauts fourneaux est l'ouvrage de M. Walter, ancien officier d'artillerie, directeur de la forge de *Terre-Noire*, et les machines soufflantes, les chariots, les chemins de fer, toutes les machines nécessaires au travail de la fonderie de La Voulte, sortent des ateliers de Vienne, appartenant à la même compagnie, et dirigés par M. Ferry *fils.* C'est ainsi que nos jeunes artistes rivalisent avec la vieille industrie anglaise, et se livrent avec ardeur à tout ce qui peut honorer notre patrie, et contribuer à sa prospérité. N.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Dieppe (*Seine-Inférieure.*) — *Société archéologique.* — La

réunion annuelle des souscripteurs pour la recherche et la découverte des antiquités dans l'arrondissement de Dieppe a eu lieu le 27 décembre 1827, à l'hôtel de la sous-préfecture, sous la présidence de M. de VIEL-CASTEL. Le rapport des travaux a été fait par M. *P. J.* FÉRET, correspondant de la commission départementale des antiquités. Il résulte de ce rapport que les fouilles exécutées en 1827 dans la *cité de Limes*, vulgairement connue sous le nom de *Camp de César*, ont fourni de nouvelles preuves que ce monument appartient à la plus haute antiquité du pays, et qu'il remonte au tems des *Belges*, de ce peuple belliqueux que César nous représente comme le moins civilisé et le plus redoutable de ceux qui habitaient les Gaules, lorsqu'il vint y porter les armes et les lois de Rome. Un plan exact de ce vaste monument, de ce superbe *oppidum*, exécuté sous les auspices de M. FRISSARD, ingénieur des ponts et chaussées, et par les soins laborieux de M. *Charles* MONNOYEUR, a été mis sous les yeux de l'assemblée. On a présenté à l'examen des sociétaires des médailles celtiques, des débris de poterie grossière de la même époque, des *silex* dégrossis et façonnés en hache, tous objets trouvés dans les tracés réniformes, bases des habitations gallo-belges (*tuguria*), creusées dans la terre, sur divers points de cette vaste enceinte. On a vu aussi avec un vif intérêt une urne cinéraire en verre, haute de 14 pouces, large de 8, trouvée par M. *Jean* HOINVILLE, cultivateur, dans les champs de Luneray (canton de Bacqueville), et offerte par lui au cabinet d'antiquités de la ville de Dieppe. Cette découverte ayant engagé M. FÉRET à examiner des ruines voisines des champs de Luneray et de Grenville, il soupçonne qu'une *voie* partant de Lillebonne et se rendant dans les parages de Dieppe passait dans le lieu où sont situées ces ruines qu'il considère comme pouvant provenir d'une *mansion*, ou lieu de séjour ou de repos des troupes romaines. Une partie des explorations faites autour de Dieppe, aux frais d'une princesse éclairée qui sait apprécier le but important où tendent les recherches archéologiques, devait aussi trouver place dans le rapport de M. Féret, puisque cet antiquaire avait été chargé du soin honorable de surveiller et de diriger des travaux qui ont révélé l'existence des ruines d'une bourgade gallo-romaine entre les villages de Bracquemont et de Graincourt, traversées en partie par la grande route de Dieppe à Eu. Après la lecture du rapport, M. *B.* GAILLON, trésorier, a communiqué à l'assemblée l'état des recettes et dépenses, et l'a informée que S. A. R. Mme la duchesse de Berry avait daigné faire partie des souscripteurs. M. de VIEL-CASTEL, président, ayant résumé les avantages qui résulteraient des travaux entrepris pour la con-

naissance de l'histoire ancienne du pays, pour l'instruction de la jeunesse et le perfectionnement de certaines branches d'industrie, on proposa de souscrire de nouveaux fonds pour la continuation des travaux de 1828; ce qui fut agréé et exécuté à l'unanimité. L'assemblée arrêta aussi que le plan de la *cité de Limes* serait gravé, pour être joint au rapport de M. Féret, qui serait imprimé aux frais de la Société, ainsi que la liste des souscripteurs et le procès-verbal de la séance. **.

Dôle. (*Jura.*) — *École gratuite des sciences appliquées aux arts et métiers et aux beaux-arts.* — Cette école, ouverte le 5 janvier de cette année, sous les auspices du conseil municipal, par les soins de M. Dusillet, maire, est spécialement destinée aux ouvriers; chacun d'eux y trouve l'enseignement des élémens des sciences qui ont rapport à sa profession : il apprend à réfléchir sur ses opérations, à perfectionner ses procédés, à exécuter plus promptement et à mieux faire. On enseigne dans cette école l'arithmétique, la géométrie, la mécanique, la géométrie descriptive et ses applications, le dessin graphique, le dessin et la sculpture, l'architecture, la physique appliquée aux arts, la chimie, l'agriculture, l'histoire naturelle, l'écriture par la méthode américaine. Des classes d'un ordre plus élevé sont consacrées à l'enseignement du droit commercial, de l'anatomie, de la musique vocale, d'après la méthode de M. Wilhem, et de la sténographie (méthodes de Taylor et de Conen de Prépéan). Les heures des leçons sont celles où les ouvriers ont terminé leurs travaux journaliers. On ne peut qu'applaudir au zèle d'un administrateur qui marque l'époque de sa magistrature par des institutions aussi sages et aussi utiles. M. Dusillet mérite les remercîmens de tous les hommes qui s'intéressent à la prospérité de la France. R.

Rouen (*Seine-Inférieure*). — *Société de Médecine.* — *Sujet de Prix pour* 1828. — La société, n'ayant reçu aucun mémoire sur la topographie médicale de Rouen, retire ce sujet du concours et propose à sa place la question suivante : *Traiter de la croissance et des maladies qu'elle occasione, qu'elle complique et qu'elle guérit.* Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Les mémoires seront reçus jusqu'au 1er novembre 1828, terme de rigueur. Ils ne devront porter aucune signature, mais seulement une épigraphe répétée sur un billet cacheté renfermant le nom de l'auteur. Ils devront être adressés, *franc de port*, à M. Pihorel, D. M., secrétaire de correspondance, rue du Fardeau, n° 21, à Rouen.

Strasbourg (Bas-Rhin). — *Société des sciences, agriculture*

et arts du département du Bas-Rhin. — La Société met au concours, pour 1828, les questions suivantes : « Exposer en quoi consiste l'éducation morale, et comment elle peut être donnée, le plus efficacement, aux hommes des différentes conditions de la société. » Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

« Déterminer par l'expérience et l'observation quels sont les effets du mercure dans le traitement des inflammations aiguës et chroniques qui ne sont pas de nature vénérienne. » La Société désire que les concurrens puissent s'appuyer de faits observés par eux-mêmes, indépendamment de ceux qu'ils puiseraient dans les auteurs. Le prix est une médaille d'or de 200 francs.

Les mémoires, rédigés en français pour la première question, en latin ou en français, pour la seconde, seront adressés, francs de port, au secrétaire général, avant le 1er mai 1828 : ce terme est de rigueur. Le nom de l'auteur sera renfermé dans un billet cacheté, annexé aux mémoires, suivant les formes académiques.

La Société avertit de nouveau que les mémoires écrits en langue allemande ne seront pas admis à concourir.

Le président, Désiré ORDINAIRE; *le secrétaire général,* GOUPIL.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences. — Suite de la séance du 17 décembre* 1827. — MM. *Gay-Lussac*, *Thénard* et *Chevreul* font un rapport sur deux notes de M. SÉRULLAS. La première traite des bromures d'arsenic, d'antimoine et de bismuth; et la seconde a pour titre : *Observations sur l'oxibromure d'arsenic.* Tous les faits qu'il a découverts sont parfaitement conformes aux idées théoriques que l'on se faisait du brome, d'après ce que l'on sait déjà de ses propriétés caractéristiques et de la place qu'il occupe dans la classification chimique des corps simples; mais, le brome étant encore rare, les expériences de l'auteur ayant la même exactitude que celles qu'il a soumises plusieurs fois au jugement de l'Académie, nous pensons, dit en terminant le rapporteur, que le nouveau travail qu'il lui a présenté mérite son approbation. (Adopté.) — M. *Girard* fait un rapport verbal sur les ouvrages relatifs à l'ouverture du canal de Hudson, qui ont été envoyés à l'Académie par M. GENEST. — M. CAUCHY lit un mémoire intitulé : *Usage du calcul des résidus pour la sommation ou la transformation des séries dont le terme général est une fonction paire du nombre que représente le rang*

de ce terme. Il lit une note imprimée sur un mémoire d'Euler qui a pour titre : « *Nova methodus fractiones quascumque rationales in fractiones simplices resolvendi.* »

— *Du* 24. — MM. Raspail et Saigey transmettent une note relative au collage du papier à la cuve par un nouveau procédé de leur invention. Les auteurs désirent que cette note soit déposée au secrétariat pour que les personnes qu'elle intéresserait puissent en prendre connaissance. L'Académie agrée cette proposition.—M. Moreau de Jonnès donne lecture d'une note relative à l'emploi qu'on vient de faire, au lazaret de Céphalonie, du traitement mercuriel interne et externe, pour prévenir, dès les premiers symptômes, l'invasion de la peste ou de ses effets mortels (Voy. ci-dessus, p. 259).—Une commission composée de MM. *Duméril* et *Blainville*, avait été chargée de rendre compte d'un mémoire de M. Jacobson, intitulé : *Observations sur le développement prétendu des œufs des moulettes et des anodontes dans leurs branchies*. Sur la proposition de plusieurs membres, le rapport de M. Blainville sera imprimé.

— 31 *décembre*. — M. *Arago* lit l'extrait d'un Mémoire de M. *Auguste* La Rive, qui a pour objet l'étude des circonstances qui déterminent le sens et l'intensité du courant électrique, dans un élément voltaïque.—L'Académie nomme correspondans dans la section de minéralogie et de géologie MM. Mitscherlich, de Berlin, qui réunit 50 voix sur 51; et M. Conybeare, de Londres, qui en réunit 47 sur 51. — MM. *Mathieu*, *Legendre* et *Dulong* font un rapport sur le mémoire de M. Francœur, relatif à la comparaison du mètre français avec les mesures anglaises. La grande variété des mesures qui existaient en Angleterre détermina, il y a quelques années, le gouvernement à charger une commission, composée de savans, de rédiger de nouveaux règlemens, et de proposer un système uniforme de poids et mesures pour toute la Grande-Bretagne. Cette commission a proposé l'adoption générale de la plupart des mesures déjà en usage à Londres et dans une grande partie de l'Angleterre; mais, pour que l'on pût au besoin retrouver les unités de longueur et de poids, elle a cherché par des expériences précises leur rapport avec la longueur du pendule à secondes à Londres et avec le poids d'un pouce cube d'eau distillée. Une loi du 17 juin 1824 a consacré les mesures proposées sous le nom distinctif de *mesures impériales*, et a prescrit, à dater du 1er mai 1825, l'abolition de toutes les autres mesures dans le royaume-uni. Voici les conclusions de M. Mathieu, rapporteur, adoptées par l'Académie. « Le rapport du *yard impérial anglais* au *mètre français* a été obtenu avec une grande précision par une comparaison immédiate de ces deux étalons. Le mètre vaut

39,37079 pouces anglais, et le yard o mètre, 91438348. Quant à la valeur de l'once 31,0913 grammes que nous avons obtenue, en faisant par le calcul toutes les réductions convenables, et en adoptant les déterminations les plus précises sur la dilatation de l'eau et le poids de l'air, nous pensons qu'on peut la regarder comme exacte à 2 ou 4 milligrammes près, et que l'on peut l'employer, lorsqu'on n'aura pas besoin d'une plus grande précision, jusqu'à ce qu'on ait obtenu par des pesées directes, exécutées avec des étalons authentiques, le rapport du kilogramme à la livre troy. Nous proposons à l'Académie d'accorder son approbation à un travail dans lequel M. Francœur a résolu avec adresse un problème intéressant. » — MM. *Desfontaines*, *Mirbel* et *Labillardière* font un rapport sur l'ouvrage de M. Jaume Saint-Hilaire, intitulé : *Flore et Pomone françaises*. L'auteur se propose de faire connaître, dans ce nouvel ouvrage, les espèces qui manquent à sa collection des plantes de France, et il en présente à l'Académie les douze premières livraisons avec figures coloriées. Chaque livraison est accompagnée de 12 dessins, les descriptions étant d'ailleurs aussi étendues que le comporte la matière. La première livraison et une partie de la seconde comprennent les *scabieuses*, disposées dans l'ordre adopté par les botanistes. Il en est de même des *seneçons* qui se terminent à la troisième livraison. Les deux suivantes traitent des *campanules*. Le genre *hieracium* est exposé dans les livraisons six, sept et huit. On trouve dans les quatre dernières livraisons des *poires de jardin* et beaucoup de *pommes à cidre*. C'est de la juste proportion du mélange de ces dernières que dépend la bonne qualité de cette boisson, tant pour le goût que pour la conservation. C'est dans le résumé de ses observations à ce sujet que l'auteur terminera ses recherches concernant les pommes cultivées en plein champ dans certains cantons de la France. Cette partie de l'ouvrage présente des vues d'utilité qui méritent des encouragemens. Nous désirons que M. Jaume Saint-Hilaire publie le travail dont nous venons de rendre compte, parce qu'il contribuera aux progrès de la botanique et de l'agriculture. (Approuvé.)

— *Du 7 janvier* 1828. — M. Mirbel est nommé vice-président pour l'année 1828; M. Dulong, vice-président de l'année dernière, commence ses fonctions de président pour l'année 1828. — M. *Warden*, correspondant, donne communication d'une lettre de M. Smith, employé du commerce dans le haut Missouri, qui a exploré, vers la fin de 1826, un territoire jusqu'alors inconnu, situé au sud-ouest du grand lac salé, à l'ouest des monts Rocheux. — M. Blainville lit une note sur la différence des mâles et des femelles dans une espèce de *gélinotte*

(g. marionis). MM. *Bosc* et *Latreille* communiquent quelques observations à ce sujet. — M. Ivory, de Londres, est nommé correspondant de la section de géométrie. A. Michelot.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — Séance publique du 28 novembre dernier. — La séance a été présidée par M. Chaptal, pair de France. M. Degérando, secrétaire, a présenté, dans un rapport très-lumineux, le résultat du concours. Les prix proposés étaient au nombre de vingt-cinq, montant ensemble à 76,300 fr. Deux seulement ont été remportés, mais la plupart des questions ont été traitées avec plus ou moins de succès; plusieurs des concurrens ont mérité des encouragemens et des médailles, et leurs travaux présentent pour l'avenir des gages assurés de triomphe.

M. *Ch. Mallet* a lu ensuite un rapport sur le concours ouvert pour *le perfectionnement des scieries à bois mues par l'eau.* Une médaille d'or de 2e classe a été accordée à M. de Niceville, propriétaire à Metz (Moselle), qui a fondé, dans cette ville, un grand établissement de scierie à bois mue par l'eau, et où les machines perfectionnées sont mises en mouvement par la roue hydraulique de M. Poncelet. Une médaille de bronze a été décernée à M. Hermite, de Saint-Martin (Basses-Alpes), pour avoir établi une scierie que la simplicité de son mécanisme permettra d'imiter sans de grands frais. Le prix de 5000 fr. est remis à l'année 1830.

Les conditions du programme relatif à *l'application, en grand, dans les usines et manufactures, des turbines hydrauliques, ou roues à palettes courbes de Bélidor,* n'ayant point été rigoureusement remplies, le prix n'a pu être décerné; mais, sur le rapport de M. le vicomte *Héricart de Thury,* la Société a accordé un encouragement de 2,000 fr. à M. Burdin, ingénieur des mines à Clermont (Puy-de-Dôme), comme un témoignage particulier de l'intérêt qu'elle prend à ses travaux, qui promettent la solution de cet important problème. Ce prix, qui est de 6000 fr., est remis au 1er juillet 1829.

Sur le rapport de M. le chevalier *Challan*, un encouragement de 500 fr. a été accordé à M. Lamotte, rue de Charonne, n° 14, à Paris, qui, plus que tout autre concurrent, s'est approché du but proposé par la Société dans le concours ouvert pour *la construction d'un moulin simple et à bas prix, propre à écorcer les légumes secs.* Le prix, qui est de 1,000 fr., est prorogé à l'année 1829.

M. *Molard* jeune a fait un rapport sur les concours relatifs, 1° à la fabrication du fil d'acier propre à faire les aiguilles à coudre; 2° à la fabrication de ces mêmes aiguilles. La Société, considérant que les fabricans d'aiguilles préparent eux-mêmes le fil d'acier nécessaire à leur consommation, et que dès lors il n'est pas possible qu'il s'élève une fabrique spéciale de fil d'acier propre à cet usage, a retiré du concours le premier de ces prix, et décerné à M. Mignard Billinge, de Belleville, près Paris, une médaille d'or de 2e classe, à titre d'encouragement pour les perfectionnemens qu'il a apportés dans la tréfilerie de l'acier. Les aiguilles à coudre, envoyées au concours par la fabrique établie à Mérouvel, près l'Aigle, bien qu'elles n'aient pas encore toutes les qualités désirables, remplissent néanmoins une partie des conditions exigées par le programme; en conséquence, la Société a proclamé cet établissement comme étant toujours digne de la médaille d'or qui lui fut décernée en 1823. Ce concours est prorogé à l'année 1830.

M. Grenet fils, de Rouen, a été déclaré de plus en plus digne de la médaille d'or de 2e classe qu'il obtint en 1825 pour la fabrication de la colle forte. Les produits de cet habile fabricant remplacent, avec avantage, la colle de poisson dans tous ses usages, si l'on en excepte la clarification de la bière, et ils lui auraient mérité la prime offerte, s'ils eussent été fabriqués en plus grande quantité. Sur le rapport de M. *Payen*, une médaille d'argent a été décernée à M. Gompertz, au Banc-Saint-Julien, près Metz, pour avoir établi en France une fabrique de colle, façon de Hollande, dont les produits luttent avec succès contre ceux d'origine étrangère. MM. Chassain et Valette, de Roanne (Loire), ont obtenu une médaille de bronze, pour avoir introduit dans leur département la fabrication de la colle forte. Le prix de 2000 fr. est remis à l'année 1829.

Les conditions du programme relatif à la construction des fourneaux n'ont point été remplies, faute de tems pour résoudre les divers problèmes dont il exige la solution; mais la Société, sur le rapport de M. *Gaultier de Claubry*, a décerné des médailles de bronze à MM. Koechlin frères, de Mulhouse, et à MM. Dollfuss, Mieg et Cie de la même ville, pour les données intéressantes qu'ils ont fournies sur cette grande question. Elle a voté des remercîmens à la Société de Mulhouse pour avoir répandu et fait imprimer à ses frais le programme relatif à cet objet, et prorogé le prix, qui est de 9,000 fr., jusqu'à l'année 1830.

M. Hallette, ingénieur-mécanicien à Arras, a seul répondu

à l'appel de la Société, pour l'introduction des puits artésiens dans les parties du territoire français où il n'en existe pas encore; mais l'examen des titres de ce concurrent a mis au jour un fait extrêmement remarquable; il a produit un certificat constatant que, depuis quinze ans, d'inutiles efforts avaient été tentés pour procurer de l'eau à la ville de Roubaix, et qu'en moins d'un mois il est parvenu à donner à MM. *Mimerel* et *Bulteau*, négocians de cette ville, de l'eau en telle abondance, qu'ils ont pu monter une machine à vapeur de la force de vingt chevaux, et consommant neuf cents hectolitres d'eau pour chaque jour de travail. Sur le rapport de M. le vicomte *Héricart de Thury*, une des trois médailles d'or de 1re classe promises par le programme a été décernée à M. Hallette, et le concours pour le percement des puits artésiens a été prorogé à l'année prochaine.

Sur le rapport de M. *Bosc*, le prix de 500 fr. proposé pour un semis de pins d'Écosse a été décerné à M. *André* Dubois, garde du domaine de Châlons-le-Vergeur (Marne), appartenant à M. le comte *Amable de Thuisy*. Ce propriétaire a déclaré que tout le succès de ses plantations de pins était dû à M. Dubois, et pour le récompenser de son zèle il lui a fait don de la valeur du prix dont il s'agit. Le même sujet de prix est remis au concours pour 1828.

Un nouveau prix d'une valeur totale de 13,500 fr. a été proposé, sur la demande de M. de *Chabrol*, préfet du département de la Seine; il a pour objet la fabrication des tuyaux de conduite en bois, fonte, fer forgé, tôle laminée, pierre naturelle ou factice. Ce prix est divisé en différens lots énumérés par le programme.

Les prix, dont la nomenclature suit, sont remis au concours.

Prix à décerner en 1828.

1° Pour la fabrication des briques, tuiles et carreaux par machines, 2,000 fr.

2° Pour la construction d'une machine propre à raser les poils des peaux employées dans la chapellerie, 1,000 fr.

3° Pour l'établissement en grand d'une fabrique de creusets réfractaires, 3,000 fr.

4° Pour la fabrication de la colle de poisson ou toute autre substance qui puisse clarifier la bière, 2,000 fr.

5° Pour la découverte d'un outre-mer factice, 6,000 fr.

6° Pour la fabrication du papier avec l'écorce du mûrier à papier, 3,000 fr.

7° Pour des laines propres à faire les chapeaux communs à poils, 600 fr.

8° Pour l'étamage des glaces à miroirs par un procédé différent de ceux qui sont connus, 2,400 fr.

9° Pour le perfectionnement des matériaux employés dans la gravure en taille-douce, 1,500 fr.

10° Pour la découverte d'un métal ou alliage moins oxidable que le fer et l'acier, propre à être employé dans les machines à diviser les substances molles alimentaires, 3,000 fr.

11° Pour la dessiccation des viandes, 5,000.

12° Pour la découverte d'une matière se moulant comme le plâtre et capable de résister à l'air autant que la pierre, 2,000.

13° Pour la construction d'un moulin propre à nettoyer le sarrasin, 600.

14° Pour l'importation en France et la culture de plantes utiles à l'agriculture, aux manufactures et aux arts, 1er prix, 2,000; 2e prix, 1,000.

Prix à décerner en 1829.

15° Pour la construction d'ustensiles simples et à bas prix, propres à l'extraction du sucre de betteraves, deux prix, l'un de 1,500 fr., l'autre de 1,200 fr., ensemble 2,700.

16° Pour la description détaillée des meilleurs procédés d'industrie manufacturière qui ont été ou qui pourront être exercés par les habitans des campagnes; 1er prix, 3,000 fr.; 2e prix, 1,500.

La valeur de tous ces prix, réunie à celle des prix déjà proposés pour les années 1828, 1829 et 1830, forme un total de 122,500 fr.; c'est 7,500 de plus qu'en 1826.

Non contente de multiplier ainsi ses récompenses, la Société d'encouragement a cherché les moyens d'en faciliter l'accès et de faire entendre son appel à un plus grand nombre de concurrens; et dans cette intention elle a pris différentes mesures pour assurer la propagation de ses programmes.

Cette séance a été accompagnée, comme à l'ordinaire, d'une exposition d'objets d'industrie où l'on a remarqué :

Une riche collection de modèles de machines propres à fabriquer les armes à feu portatives. Ces machines ont été exécutées en Russie sous la direction de M. le colonel DE LANCRY, sujet français alors au service de cette puissance. On ne peut trop louer le zèle et la générosité qui ont porté M. de Lancry à faire jouir sa patrie du fruit de ses travaux, en déposant cette collection dans le cabinet de la Société d'encouragement qui en publiera sans doute la description dans son bulletin. — Un

pendule compensateur exécuté par M. Laresche, horloger à Paris, et dont le mérite consiste dans la régularité de ses oscillations et dans la simplicité de son mouvement. — Divers mécanismes d'horlogerie dus à M. Perrelet, horloger du roi, rue du Bac, n° 40, et qui appartiennent au cabinet des machines de l'École royale polytechnique. — Des presses à volant-balancier à percussion, inventées par M. Révillon, horloger à Mâcon, et qui ont déjà rendu d'éminens services aux propriétaires de vignobles de la Bourgogne. — Des horloges, des sonnettes à battre les pieux, du même auteur, dans lesquelles il a fait une heureuse application du levier excentrique de son invention. — Un microscope, d'après le professeur *Amici*, construit, pour la première fois, par M. *Vincent* Chevalier et fils, habiles opticiens, à Paris, quai de l'Horloge, n° 69. — Des agrafes présentées par M. Hoyau, rue de Paradis-Poissonnière, n° 32, et fabriquées par des procédés mécaniques très-ingénieux. — Un appareil pour essayer la force des bouteilles, imaginé par M. Colardeau, ingénieur en instrumens de physique, rue de la Cérisaye, n° 7. — Des instrumens de physique de M. Bunten, quai Pelletier. — De fort jolies poteries, façon anglaise, exécutées comme essais dans la manufacture royale de Sèvres par M. de Saint-Amans, qui, après avoir étudié en Angleterre les procédés de Wedgewood, se dispose à élever une fabrique où il en fera l'application avec des matériaux tires du sol français. — Un appareil de chauffage, au moyen de la circulation de l'eau, que M. *Ch.* Derosne avait exposé au Louvre, et dans lequel il paraît avoir fait un heureux emploi des procédés de M. Bonnemain. — De la bijouterie en platine de M. Bernauda, place Dauphine, n° 32, qui a donné une grande impulsion à ce genre d'industrie. — Une très-belle collection de dessins d'ameublement de M. Chenavard fils. — Des colles fortes de M. Grenet, de Rouen. — Des colles, façon de Hollande, de Gompertz, de Metz. — Des peignes, façon écaille, qui, par la vérité de l'imitation et l'extrême modicité des prix, ont mérité à la dernière exposition une médaille de bronze à l'auteur, M. Hénon fils, rue Michel-le-Comte, n° 37. — Des boutons en cuir imitant la soie, de MM. Jamin, Tronchon et Cordier, rue Grenetat, n° 32. — Enfin, des cartes de visite et d'adresse ayant l'aspect de la porcelaine, fabriquées par M. Séguin, passage du Caire.

G. S.

Société royale pour l'amélioration des prisons. — Séance du 23 janvier 1828. — Cette séance occupera une place distinguée dans les fastes de l'humanité. On ne doute point que les améliorations

promises ne viennent enfin soulager d'affreuses misères et faire sentir aux innocens qui ont à supporter les imperfections des lois et les erreurs de ceux qui les appliquent, que la patrie ne les perd point de vue, qu'elle partage leurs souffrances et s'occupe sans relâche des moyens de les soulager. Le discours prononcé dans cette séance par M. de Martignac, nouveau ministre de l'intérieur, est l'exposé de ce que le gouvernement a fait jusqu'à présent pour rendre au moins tolérable le séjour dans les lieux de détention. En cette matière, une administration sage et prévoyante fait plus que les lois, et supplée à leur insuffisance. On a vu avec satisfaction que celle d'aujourd'hui connaît l'étendue de ses devoirs, et qu'elle ne cherche point à les éluder. Il y a cependant quelques observations à faire sur ce discours inspiré par les sentimens les plus louables, et qui a fait naître tant d'espérances consolantes. L'orateur a dit : « A la fin de 1826, les prisons de quarante-cinq chefs-lieux de département avaient reçu les *améliorations nécessaires*. » Ces derniers mots ne tiennent-ils pas la place d'une expression plus juste, et ne fallait-il pas se borner à dire que ces prisons ne dévorent plus aussi promptement les infortunés détenus et ne provoquent plus les cris de l'indignation publique ? Si l'on avait obtenu réellement les *améliorations nécessaires*, n'aurait-on pas atteint le plus haut degré de perfection? car on ne conçoit point ce que pourrait être une amélioration *inutile* ou *superflue*.

« Les *maisons centrales* (de détention) réclament un accroissement déplorable, mais nécessaire; si la justice doit être inflexible pour punir, l'humanité doit être infatigable pour soulager. » Cette pensée est très-juste et noblement exprimée. Mais, pour que l'application rigoureuse des lois criminelles ne soit pas une extrême *injustice*, il faut que ces lois soient raisonnables et sans passion. La société pour l'amélioration des prisons ne devrait-elle pas mettre au nombre de ses attributions, et par conséquent de ses devoirs, d'adresser au pouvoir législatif de pressantes sollicitations pour obtenir la révision du Code criminel? Entendrons-nous long-tems encore les nations étrangères nous reprocher la *criminelle* loi du sacrilége? Il n'y a point de plans d'architecte, de règlemens d'administrateurs, ni de surveillance municipale qui puissent porter aucun remède au terrible fléau d'une législation vicieuse. Mais il est trop pénible de nous arrêter à ces pensées; soulageons-nous en citant la fin de ce discours, que nous regrettons de n'avoir pu insérer en entier.

« Ainsi, messieurs, nous pouvons être utiles encore. Vous continuerez à voir, à étudier, à comparer; vous enrichirez

l'administration du fruit de vos recherches et de vos travaux. De notre côté, n'en doutez pas, nous profiterons, autant qu'il sera en nous, des avis salutaires que nous devrons à votre sagesse et à votre expérience. C'est en nous prêtant ce mutuel appui que nous remplirons l'heureuse et noble destination à laquelle l'héritier du trône nous appelle. » N.

Société philotechnique. — Séance publique tenue dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, le 16 décembre 1827.—M. Villenave, secrétaire perpétuel, a embrassé, dans un assez court rapport, les travaux scientifiques et littéraires de cinquante de ses collègues ; et ces travaux, tous utiles ou honorables, ont été caractérisés avec une remarquable précision.

Une lecture, faite par M. Tissot, d'un fragment de ses *Études sur Virgile*, a pleinement justifié le succès qu'ont obtenu les premiers volumes d'un ouvrage déjà placé parmi les productions les plus estimées de notre littérature.

On a beaucoup applaudi un discours de M. Berville, qui a pour titre : *De l'illusion et de l'imitation dans les arts.* Des réflexions ingénieuses, une imagination brillante, une grande élégance de style, et l'art de l'orateur, ont enlevé, en les méritant, tous les suffrages.

Une dissertation *sur l'état de la peinture en France depuis le règne de Louis XIV jusqu'à la restauration*, a été lue par M. *Alexandre* Le Noir. Il n'a paru manquer au succès de ce morceau, plein de faits et d'observations savantes, que d'être lu avec un organe assez fort pour être entendu.

Trois fables de M. Naudet (*Le Rossignol et le Serin, les deux Moineaux, le Cheval et le Mulet*), une fable de M. Febvé (*La Girouette et le Paratonnerre*), et une fable, imitée de l'allemand, par M. *Léon* Halevy (*Les Furies*), ont toutes offert le mérite du style, et, à des degrés différens, le naturel et la grâce, le trait et l'originalité.

Des fragmens d'une traduction en vers de la *Pharsale*, lus par M. *Léon* Thiessé, ont une seconde fois annoncé au public qu'un éloquent et digne interprète allait enfin être trouvé pour un des plus mâles génies de l'antiquité.

Une des fables tirées du poëme des *Métamorphoses* (*Hippomène et Atalante*) par M. de Pongerville, et réunies par lui, sous le titre heureux d'*Amours mythologiques*, lue par M. Febvé, ne pouvait plus rien apprendre au public sur le talent du poëte traducteur : mais elle pouvait charmer, et le charme a été complet.

Les lectures ont été terminées par M. Viennet. Il a extrait d'un des derniers chants de sa *Philippide* des tableaux ou des

récits pleins d'une verve entraînante, et de vers qu'on regrette de n'avoir pas retenus.

La partie musicale a prolongé l'intérêt que trois heures de lecture n'avaient pu affaiblir. Un *Trio* de M. Brod pour le piano, le basson et le hautbois, exécuté par Mlle Berlot, M. Barisel et l'auteur, a été trouvé riche d'heureux motifs, plein d'effet, et a réuni tous les suffrages. Le même succès a été obtenu par un morceau de *piano*, à quatre mains, composé par Czerny, et exécuté par Mlle Berlot et par M. Fussy, avec un talent très-remarquable, qui, déjà bien connu, semble toujours nouveau. Ce sera suffisamment louer des *nocturnes* à deux voix composés par M. Romagnesi, chantés par lui et par Mme **** ainsi que des *romances* et des *chansons* du même compositeur, que de dire : La nuit était venue, l'heure du dîner approchait, et une assemblée brillante et nombreuse, avide d'écouter encore le chanteur, a attendu pour commencer à s'écouler, qu'il se fût retiré lui-même.

Après la séance, les membres de la *Société philotechnique* se sont réunis dans un banquet, où des artistes étrangers sont venus s'asseoir; et là les liens d'une douce fraternité ont été resserrés encore entre des talens, divers ou rivaux, mais qui s'estiment avec franchise et s'aiment sans envie. V.

Note du rédacteur. M. Villenave nous a communiqué ce *portrait de Frédéric II*, tiré de son rapport :

« M. Paganel achève de préparer, pour l'impression, un grand ouvrage historique où il embrasse toute la vie de Frédéric II, prince qui, si remarquable parmi les célébrités du dernier siècle, fut à la fois législateur et poëte, philosophe et conquérant, esprit fort et musicien; qui occupa tous les salons et embarrassa tous les cabinets de l'Europe; fut, comme auteur, impie; comme roi, despote; comme homme, citoyen : personnage singulier, que se disputèrent, en sens inverse, la politique de son tems et la raison de tous les âges. Son épée et sa plume, ses raisonnemens et ses actions, ses pensées libérales et sa volonté absolue offrent des contrastes étonnans. L'ami de Voltaire et le seigneur de Potzdam, le correspondant de d'Alembert et le co-partageant de la Pologne; celui que les philosophes ont célébré, que les écrivains catholiques, et même les jésuites, ont prôné (1); celui qui aurait voulu être roi de France *pour qu'il ne fût pas tiré*, disait-il, *un coup de canon en Europe sans sa permission;* celui qui exprimait un jour le désir de gouverner

(1) Voyez le *Dictionnaire historique* de Feller.

la Grande-Bretagne, et à qui l'ambassadeur de cette nation osa répondre : « Sire, si vous étiez roi d'Angleterre, vous ne le seriez pas vingt-quatre heures » (mot qui juge un homme et tout un règne); celui enfin qui, si grand à la tête de ses armées, et si extraordinaire dans le palais de Sans-Souci, a eu tant de biographes sans avoir trouvé encore un historien, va nous être enfin montré avec toute son action sur l'époque où il a vécu ; et on le verra imprimer à la civilisation du nord un mouvement dont il voulait peut-être, après sa mort, les résultats qu'il comprima pendant sa vie : étrange allure d'un roi qui, de la même main, moissonnait le despotisme et semait la liberté! »

M. Villenave a parlé en ces termes de la *Revue Encyclopédique* et de ses dîners mensuels :

« On sait que ce recueil justifie pleinement son titre, et que la *Société philotechnique* n'est point étrangère à ses succès, puisqu'au nombre des rédacteurs sont inscrits quatorze ou quinze de ses membres. S'il est en France d'autres ouvrages périodiques plus répandus à Paris et dans l'intérieur, et dont la rédaction offre autant ou plus de mérite encore, du moins est-il vrai que la *Revue Encyclopédique* doit à son plan et à son titre d'être devenue, pour diverses parties du globe, comme la *malle-poste* de la civilisation. Si on ne peut dire des dîners mensuels de la *Revue :*

C'est avec des dîners qu'on gouverne le monde.

du moins est-il vrai encore que, dans ces banquets littéraires, les notabilités voyageuses de tous les pays viennent se rattacher dans les liens d'une même estime, se rencontrer et se fixer dans les mêmes opinions. C'est, en se rapprochant, que les peuples se connaissent, et c'est alors, et c'est ainsi que les préjugés tombent, que les erreurs s'effacent, que le foyer des lumières s'agrandit, et que l'esprit du siècle marche avec plus d'ensemble, plus d'empire et plus de liberté. »

Collége royal de France. — *Cours de littérature française, par M.* Andrieux *de l'Institut.* — Depuis trente ans, les méthodes d'enseignement ont beaucoup changé, elles se sont améliorées, et l'on travaille tous les jours à les améliorer encore : nous ne sommes plus au tems où un professeur de littérature n'occupait ses élèves que des trois genres de style, et des figures de pensées et de mots. Il est cependant une vérité qui n'est pas encore assez répandue; c'est que la littérature est un *instrument*, et non pas un *but*. Il ne s'agit pas de venir dans une chaire pour y apporter des juge-

mens tout faits sur les auteurs anciens et modernes, ni pour frapper l'imagination des jeunes gens par des périodes sonores, artistement cadencées; ce qu'il faut, avant tout, c'est répandre des idées justes et des sentimens généreux: c'est former des hommes pour la patrie et la famille, car tous vos auditeurs seront citoyens, presque tous époux et pères, et comme tels ils auront des devoirs à remplir. Nul professeur n'a mieux que M. Andrieux compris l'importance et le véritable but de ses fonctions. Nous examinerons peut-être un jour, dans ce recueil, quelle influence ses leçons doivent exercer sur les destinées de la France à laquelle, depuis vingt-quatre ans, il a préparé tant de citoyens amis du travail, de la médiocrité et du bien public. La reprise des leçons de ce professeur offre un spectacle vraiment touchant; c'est une fête de famille pour les jeunes gens qui, séparés pendant quelques mois de ce bon vieillard, sont avides de le revoir et de l'entendre encore. L'amphithéâtre du collége de France est encombré long-tems à l'avance, et ce n'est pas sans peine que M. Andrieux peut parvenir à sa chaire, au milieu des applaudissemens et des transports de cet auditoire dont il est si tendrement chéri. Certes, il est bien digne d'un pareil attachement: comme homme de lettres, il eût pu prétendre à parcourir d'une manière brillante et lucrative une carrière où il a remporté de beaux succès; comme homme public, à remplir d'importantes fonctions. Mais aux applaudissemens du théâtre ou de la tribune, aux fastes des grandeurs et de l'opulence, il a préféré le modeste et paisible emploi d'instituteur. Entouré de cette jeunesse qu'il aime, comme si elle n'était composée que de ses enfans, il vient chaque semaine l'entretenir du *beau* et du *bon*, développer en elle les semences du goût et de la vertu, et personne n'est plus écouté; car il appuie ses paroles de l'autorité de sa vie publique et privée.

Les lecteurs de notre *Revue*, qui n'ont pas oublié les articles sur le théâtre des Grecs (voy. *Rev. Enc.*; tom. XXI, pag. 77, 326 et 269; t. XXII, p. 89 et 361), aimeront sans doute à trouver ici une esquisse de ces charmantes leçons où l'instruction, vraiment nationale, est appropriée, comme on dit aujourd'hui, aux besoins de la génération nouvelle.

La littérature, dit M. Andrieux, se compose d'ouvrages qui sont faits par l'homme et pour l'homme. Si l'on veut bien apprécier les ouvrages, il faut commencer par étudier l'homme; car c'est dans sa nature que nous trouverons les sources du beau et du vrai, qui sont les causes du plaisir que nous éprouvons en lisant les ouvrages.

On divise ordinairement l'homme moral en *entendement* et

en *volonté*. Cette division n'est pas nouvelle, on la trouve dans les anciens philosophes; mais il semble à M. Andrieux qu'il y a quelque chose à placer avant tout cela, c'est l'*instinct*; l'instinct dont notre bon Ducis disait, avec sa manière un peu abrupte, que c'était un bien grand maître, qu'il lui tirait son chapeau, et qu'il était son très-humble serviteur.

M. Andrieux reconnaît *trois espèces* d'*instincts* (1) : instincts physiques, mixtes et moraux.

1° Les instincts purement *physiques* sont ceux qui nous sont communs avec les animaux, par exemple, la *faim*, la *soif*, le *sentiment de notre conservation*, *etc.*

2° Les instincts *mixtes*, qui tiennent à la fois des physiques et des moraux, tendent au développement de ces deux autres classes d'instincts, et nous sont communs avec les animaux, sauf des modifications. Tels sont, par exemple, la *locomotivité*, ou le besoin de remuer; c'est cet instinct si puissant chez l'homme et chez les animaux qui produit l'amour de la liberté. Tels sont encore l'instinct du *rhythme* et de la *cadence*, de la *poésie*, de l'*imitation*, le *courage*, la *pudeur*, l'*amour*, le *rire*, enfin le *besoin de communiquer nos idées* et les *moyens* que nous employons pour le faire; car M. Andrieux pense que la *parole* est chez nous un instinct. L'homme étant destiné à vivre en société devait sentir le besoin de communiquer ses idées, et Dieu lui a donné l'instinct de la parole, qui est le premier et le plus fort lien des sociétés.

3° Les instincts *moraux* sont opposés aux instincts purement physiques. Il faut entendre ici, par *moral*, l'intellectuel, ce qui n'est ni tangible, ni compréhensible, par opposition au *physique*, qui est le corporel, le matériel. L'un est le lot des métaphysiciens; l'autre, celui des physiologistes. Ainsi, *moral* n'est pas pris ici dans le sens qu'on lui donne le plus ordinairement; car nous verrons, en parcourant les *instincts moraux*, qu'il y en a parmi eux de très-*immoraux*.

Ces instincts moraux se subdivisent eux-mêmes en *affectionnels* et *intellectuels*.

Le professeur passe alors successivement en revue l'affection des parens pour leurs enfans, celle des enfans pour leurs parens, et il explique ce qu'il faut entendre par cette espèce de proverbe, l'*amitié ne remonte point*. Il place encore dans les

(1) Le professeur a eu grand soin de faire observer qu'il ne fallait pas confondre les facultés instinctives, les dispositions premières et originelles de l'homme qu'il appelle *instincts*, avec l'instinct des animaux.

instincts moraux affectionnels l'amour des frères et sœurs entre eux, et rien n'est plus naturel. On a fait au théâtre des pièces dont le dénoûment repose sur des reconnaissances de personnes qui, sans s'être jamais vues, avant de savoir leur nom, devinent, pour ainsi dire, leur parenté. Le public goûte même assez ce genre d'intérêt. Après tout, quand deux personnes du même sang se rencontrent, peut-être y a-t-il un mouvement physique du sang qui veut remonter vers sa source; nous sommes faits du sang et de la chair de nos parens : serait-il donc si extraordinaire que deux parties d'un même tout en présence l'une de l'autre tendissent à se rapprocher?

Après les affections de famille, on peut placer au premier rang l'*amitié*, que Cicéron appelle *rerum humanarum ac divinarum cum multa charitate ac benevolentia consentio.* Ce sentiment est à coup sûr l'un des plus doux qu'il soit donné à l'homme de connaître; c'est une communication continuelle de pensées et de sentimens. Après avoir charmé notre adolescence au collége, partagé les plaisirs et les espérances de notre jeunesse, nous avoir aidé à supporter les peines de la vie dans l'âge mûr, elle prête à la vieillesse le charme des souvenirs, et adoucit nos derniers instans par l'idée d'une réunion éternelle. M. Andrieux se plaint que nous ne connaissions pas dans nos tems modernes ces amitiés héroïques de Thésée et d'Hercule, de Pylade et d'Oreste. Il proteste toutefois contre cette définition du triste La Rochefoucauld : « Ce que les hommes ont nommé *amitié* n'est qu'une société, un ménagement réciproque d'intérêts, un échange de bons offices; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. » (N° 81.) L'amitié de l'auteur des *Maximes* est celle des courtisans, qui ne cherchent que les moyens de satisfaire leur ambition ou de se pousser en cour.

Nous regrettons vivement que les bornes de cet article ne nous permettent pas de rapporter ce que M. Andrieux a pu dire de l'amitié des gens de lettres. Il appartenait à l'ami de Collin-d'Harleville de réclamer contre cette éternelle accusation de jalousie et d'amour-propre, qui éteindrait chez les hommes de lettres le plus doux des sentimens.

On a pu remarquer que toutes les affections dont on vient de parler sont de *bons* instincts; mais l'homme a aussi de mauvais instincts. Il semble qu'on ait cherché à les rassembler dans les sept péchés capitaux, pour avertir l'homme d'être sans cesse en garde contre eux.

L'*orgueil* vient de l'amour excessif de nous-mêmes. Cet amour serait vraiment le plus déplorable des penchans, si Dieu n'avait

mis dans nos cœurs, pour le contrebalancer, la compassion, la pitié, ce que les anciens appelaient *charitas*, mot touchant dont la religion chrétienne s'est emparée, et qu'elle nomme *charité*. Il n'est pas besoin de remarquer que nous n'entendons pas par ce mot une légère et modique aumône.

L'*envie* est un instinct que nous retrouvons chez les animaux; ainsi, nous voyons le chien mordre son compagnon quand il obtient seul les caresses de leur maître commun.

La *colère* est aussi un mauvais instinct que l'éducation réforme beaucoup, mais que l'on aperçoit dans toute sa force chez les animaux et chez les enfans, quand le moindre de leurs désirs est contrarié. Il faut encore en chercher la source dans ce malheureux *égoïsme*, auquel se rattachent peut-être tous nos mauvais penchans.

L'*avarice*. Platon, qui place la colère dans la poitrine, place l'avarice dans la région du ventre, parmi les passions viles et les appétits grossiers, parce que, dit-il, c'est avec l'argent qu'on achète tous les grossiers plaisirs. En combattant l'avarice, il ne s'agit point de faire l'éloge de la pauvreté cynique de Diogène; la misère est une chose triste, et c'est une affreuse position que celle d'un père qui voit souffrir la faim à sa femme et à ses enfans, sans pouvoir leur procurer du pain. Apprenons à repousser la misère par le travail. « La Faim, dit Franklin, regarde à la porte de l'homme laborieux, et n'ose entrer chez lui. » Il faut dire aussi que la soif de l'or est un vice bas et misérable que notre éducation ne favorise que trop; il faut enseigner aux jeunes gens qu'avec du travail, de l'ordre et une bonne conduite, il est presque impossible qu'un honnête homme ne réussisse pas à se procurer une heureuse médiocrité qui lui permette d'élever sa famille. On a beaucoup crié contre une certaine aristocratie qui tenait à des préjugés que nous sommes loin de défendre; mais cette aristocratie était sans contredit préférable à celle des richesses, qui est l'aristocratie de la corruption et des vices.

La *gourmandise* et la *paresse* sont encore deux instincts que le sentiment de notre conservation corrige. « Pour moi j'avoue, dit M. Andrieux, que j'ai toujours un peu regretté que l'on ait mis la paresse au nombre des sept péchés capitaux. J'ai eu en effet, toute ma vie, d'assez belles dispositions à la paresse; et si je ne m'y suis pas tout-à-fait abandonné, c'est que, comme le loup, la faim m'a fait sortir du bois. » Il est, au reste, très-étonné qu'on ait oublié parmi les péchés capitaux l'*hypocrisie*, qui est le mensonge en action, en permanence, vice affreux qui décèle de la bassesse d'âme avec de la perfidie. Il

examine ensuite le *mensonge*, et recherche s'il est jamais permis de mentir. Il faut convenir qu'on rencontre quelquefois de sublimes mensonges; tel est celui d'Oreste et Pylade, ou celui de Sophronie, dont le Tasse a dit : « Mensonge héroïque, quelle est la vérité que l'on puisse te préférer ? » M. Andrieux pense qu'il faut se garder de mentir, parce qu'on pourrait en contracter l'habitude. Il flétrit ce mot attribué à un moderne diplomate, que la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée; mais il se hâte de reconnaître que la trop grande sincérité a ses inconvéniens. Un homme d'honneur ne doit jamais dire que ce qu'il pense; mais il n'est pas tenu de dire tout ce qu'il pense, sans cela on serait toujours à couteau tiré dans la société. Molière, cet admirable penseur, l'avait bien senti. C'est cette vérité qu'il a mise en action dans le *Misanthrope*, qui est assurément un honnête homme, mais qui a des accès de sincérité tout-à-fait à contre-tems.

Revenant aux bons instincts, on ne peut oublier l'*amour de la patrie*, sentiment si naturel à l'homme, qu'après avoir fourni aux poëtes une foule de beautés, on y puise encore chaque jour des beautés nouvelles. C'est Ovide qui a dit :

> Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos
> Ducit, et immemores non scivit esse sui.

L'un des plus beaux ouvrages que ce sentiment ait inspirés est à coup sûr l'*Horace* du grand Corneille, où le poëte nous montre à côté du dévoûment le plus sublime l'excès de ce même amour dégénérant en férocité.

L'*amour de la gloire* est aussi un noble et généreux instinct, mais dont l'excès est dangereux; n'est-ce pas lui qui fit d'Octave le tyran de ses concitoyens, et qui tourmente ces ravageurs de provinces, comme les appelle Bossuet, que les poëtes ont tantôt maudits, et tantôt exaltés dans leurs vers. La gloire est belle sans doute, mais elle est rare; elle appartient à peu d'hommes, même dans les siècles les plus favorisés, et il n'est pas sans danger de vouloir exciter, dans l'enfance et dans la jeunesse, cet amour de gloire qui peut dégénérer chez eux en sotte vanité et les porter à se consumer en inutiles efforts, qui, faute de qualités supérieures, ou seulement de talens distingués, les conduiraient au ridicule et à la misère.

La gloire n'est pas chose facile à définir. Le *Dictionnaire de l'Académie* dit que la gloire est : « l'honneur, l'estime, les louanges, la réputation que la vertu, le mérite, les grandes qualités, les bonnes actions et les bons ouvrages attirent à chacun. » A cette définition un peu vague et un peu longue

M. Andrieux propose de substituer la suivante : La gloire est une renommée éclatante, durable, fondée sur l'estime, l'admiration et la reconnaissance des hommes. Ainsi, Marc-Aurèle, Henri IV, Franklin, Washington, et tous ceux qui ont contribué avec éclat au bonheur de leurs semblables, ont mérité de la gloire.

Le désir de la gloire est si naturel que, pour obtenir cette grande renommée, des hommes recommandables sont descendus à des faiblesses qu'il faut blâmer et plaindre. Cicéron importunait tout le monde du récit de son consulat, et demandait à Lucceius de violer les lois de l'histoire pour embellir le tableau de ses actions ; et Voltaire, pour assurer le succès de ses ouvrages, flattait des grands seigneurs dont il se moquait tout bas, tandis qu'il écrasait avec colère, et parfois avec cruauté, ces insectes qui le fatiguaient de leurs piqûres.

Il est peu de mots dont on ait plus abusé que du mot *gloire :* il y a vraiment des exemples incroyables de ces abus. Dans l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, Bossuet faisant allusion au voyage que cette princesse venait de faire en Angleterre auprès du roi Charles II, dit qu'à son retour Madame *allait être précipitée dans la gloire.* Or, quel avait été le but de ce voyage? La princesse avait été envoyée par Louis XIV auprès du roi Charles II, son frère, pour le détacher de l'alliance des Hollandais. Elle y était parvenue, et avait fait accepter au roi d'Angleterre une pension du roi de France, moyennant laquelle il trahissait les intérêts de ses sujets, mécontent qu'il était de son parlement qui ne lui fournissait pas assez d'argent pour ses plaisirs. C'est à propos du succès de cette misérable intrigue que l'éloquent prélat, empruntant un mot de Tacite, déclare que la princesse allait être précipitée dans la gloire : *Præceps in gloriam agebatur.*

Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV,* s'est servi presque des mêmes expressions : « Madame alla voir son frère à Cantorbéry, et *revint avec la gloire du succès ;* elle en jouissait, lorsqu'une mort subite et douloureuse l'enleva, à l'âge de 26 ans, le 30 juin 1670. » Mais on est moins étonné de rencontrer cette phrase dans le *Siècle de Louis XIV*, qui est presque continuellement écrit sur le ton du panégyrique. Voltaire, d'ailleurs, avait passé sa jeunesse au milieu d'une société qui se ressentait de la corruption des mœurs du tems de la régence.

Je me suis arrêté avec plaisir sur cette partie des leçons de M. Andrieux, parce qu'elle a dû faire connaître la manière de ce professeur. Je n'ai pu indiquer la partie littéraire des séances du Collége de France ; mais les ouvrages de M. Andrieux sont

des garanties suffisantes que ses préceptes littéraires sont dignes de ses préceptes de morale. C'est de lui que Chénier aurait pu dire :

Et s'il venge le goût trop souvent oublié,
Chacun de ses écrits, au goût toujours fidèle,
En offrant la leçon présente le modèle.

Je regretterai, toutefois, bien sincèrement de ne pouvoir analyser ses leçons sur l'*honneur* et *sur les idées religieuses*. Elles renferment une foule d'aperçus neufs, toujours pleins de bon sens et de goût. On a beaucoup vanté l'esprit de M. Andrieux; mais on n'a pas assez parlé de sa haute raison et de son inépuisable bienveillance. Combien de jeunes gens lui doivent ce qu'ils vaudront pour la société! Celui qui a essayé de donner ici une idée des leçons de cet excellent homme aime à avouer publiquement que sa reconnaissance ne pourra jamais acquitter les obligations qu'il a contractées envers lui. J. B.

Athénée royal de Paris, rue de Valois (ci-devant du Lycée), n° 2. — Quarante-deux années de travaux recommandent l'*Athénée de Paris* à la bienveillance des amis des lettres, et de tous ceux qui sentent le prix d'une instruction philosophique et variée : il offre surtout un lieu de réunion agréable et un foyer central d'instruction aux étrangers qui viennent passer l'hiver à Paris. La 43e année est commencée, depuis le 15 novembre dernier, et doit finir le 16 novembre 1828. Nous nous empressons de donner le programme des cours qui viennent de s'ouvrir.

1re. Section. — Sciences physiques. *Physique expérimentale*. M. Demonferrand. *Chimie*. M. Dumas. *Géologie*. M. Constant Prévot. *Physiologie comparée des Végétaux et des animaux*. M. *Adolphe* Brongniart. *Zoologie*. M. Blainville. *Anatomie et Physiologie*. M. Amussat. *Médecine publique*. A. Melier.

2e. Section. — Sciences morales et économiques. Littérature. *Philosophie des facultés intellectuelles*. Le Dr. Gall. *Civilisation industrielle des nations européennes* M. Blanqui. *Éloquence*. M. Francis Le Vasseur. *École romantique* M. Parisot.

M. Artaud fera plusieurs lectures sur la *philosophie de l'histoire*, et M. Auzoux consacrera quelques séances à des *démonstrations générales d'anatomie*, *au moyen de pièces artificielles* de son invention.

Le prix de la souscription est de 120 fr. pour l'année; 90 fr. pour six mois; 60 fr. pour les dames et pour MM. les étudians.

Établissement orthopédique et gymnastique du Mont-Parnasse, destiné *au traitement de toutes les difformités dans les deux sexes*, et dirigé par MM. les docteurs Bellanger, Du-

PAU et MAISONABE (rue de Chevreuse, n° 4, à Paris). — L'heureux emploi des moyens mécaniques dans le traitement des difformités qui affectent les diverses parties du corps, a donné naissance à une nouvelle branche de thérapeutique. Une sage expérience a démontré que l'orthopédie obtient des résultats aussi sûrs que satisfaisans, lorsqu'elle est appliquée par des médecins instruits; mais qu'elle pourrait avoir des conséquences funestes entre les mains du charlatanisme ou de l'ignorance. On juge alors combien il est important que des médecins, déjà connus par leurs talens, s'occupent spécialement de cette partie de l'art et réunissent dans le même établissement tout ce que les connaissances médicales peuvent ajouter d'efficacité aux moyens orthopédiques. Tels sont les avantages que présente la maison du Mont-Parnasse. Tous les appareils ont été perfectionnés et produisent les plus heureux résultats, surtout lorsqu'ils sont combinés avec les frictions, les bains, les médicamens et les exercices gymnastiques. Un Gymnase a été institué, à cet effet, d'après les idées de M. AMOROS, de manière à transformer en jeux tous les exercices utiles au redressement.

L'établissement du Mont-Parnasse embrasse le traitement de toutes les difformités auxquelles le corps humain est sujet, dans les différentes époques de la vie; ainsi, les déviations de la colonne vertébrale, la conformation vicieuse des membres, les pieds-bots, les difformités du visage, le menton de galoche, le strabisme, etc., la viciation des organes des sens, sont corrigés par des appareils aussi ingénieux que variés. Jusqu'à présent, la plupart de ces maladies, acquises ou natives, étaient regardées comme incurables, et les enfans étaient condamnés à porter toute leur vie ces infirmités qui aujourd'hui ne peuvent résister à un traitement bien dirigé et continué avec constance.

Les jeunes demoiselles sont confiées à une dame recommandable par son éducation et ses principes religieux, et placées dans un grand pavillon où une institutrice leur donne chaque jour des leçons. Les jeunes garçons sont aussi surveillés par un instituteur qui continue leur éducation. Le traitement ne souffre nullement des études qu'on fait : l'instruction n'est qu'un accessoire utile et agréable, qui ne fait point perdre de vue la guérison des malades. Il faut, en effet, pour obtenir de bons résultats, des moyens mécaniques, une continuité de soins, une exactitude de surveillance et un discernement que ne peuvent avoir les parens, ni les personnes étrangères à l'art de guérir. Aussi, dans l'établissement du Mont-Parnasse, un des médecins est toujours auprès des malades pour diriger et assurer les ef-

fets du traitement. C'est à cause des accidens graves qui sont résultés de ce défaut de surveillance dans les pensions et dans les maisons particulières, qu'on doit placer de préférence les malades dans un établissement où leur éducation est cultivée, sans nuire aux progrès de la guérison. Z.

Réclamation.—Lettre à M. le Directeur de la *Revue Encyclopédique*.—Monsieur, je sais que beaucoup de personnes m'ont attribué la *Notice sur le chlore et les chlorures d'oxides* insérée dans votre cahier du mois de novembre dernier (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvi, p. 273). Quelques erreurs disséminées dans ce travail ne me permettent pas d'en prendre la responsabilité, et je vous prie de vouloir bien désabuser vos lecteurs à ce sujet, en insérant ma lettre dans votre plus prochain cahier.

Agréez, monsieur, etc. Dubrunfaut.

Paris, le 9 janvier 1828.

Théatres. — *Théâtre français*. — Première représentation de *Racine*, comédie en un acte et en vers; par MM. Briseux et Busoni. (Jeudi 27 décembre). —Les malices qui fourmillent dans la jolie comédie des *Plaideurs* qu'on vient de donner à la Comédie française, ameutent contre le poëte tous les Chicaneau et les Perrin Dandin de Paris. Le pauvre auteur dont, ce soir même, on joue la pièce à Versailles, est sur les épines; lorsque les acteurs, sans avoir pris le tems de se déshabiller, viennent en poste lui annoncer le brillant succès des *Plaideurs* à la cour. Le roi a ri, c'est assez; les courtisans se sont pâmés d'aise; et pour célébrer le triomphe du poëte, on couronne son buste. Boileau, La Fontaine, Chapelle, tous amis du grand homme, figurent dans cette bluette, qui finit par le mariage obligé; c'est le comédien Floridor qui parvient à épouser la nièce du propriétaire de la maison où loge Racine; le bonhomme la lui refusait d'abord, à cause de sa qualité de comédien; mais il la lui accorde de grand cœur, lorsqu'il apprend qu'il vient de faire un héritage. Il ne faut pas chercher d'action dans un pareil ouvrage; mais on y trouve des traits heureux, de jolis vers, et quelques éloges du poëte tournés avec assez de délicatesse. C'était, ce jour-là, la fête de Racine; l'ombre du poëte a dû accueillir avec satisfaction un hommage spirituel et applaudi du parterre.

—— Première représentation de *Molière*, comédie épisodique en un acte et en vers, par M. *François* Dercy. (Mardi 15

janvier). — Cette petite comédie est encore un bouquet pour l'un des créateurs de notre théâtre; jouée le jour anniversaire de la naissance de Molière, elle était destinée à le fêter; le cadre imaginé par l'auteur est assez ingénieux, avantage rare dans les pièces de circonstance. Un directeur de comédie, et un de ses acteurs, occupés à composer une petite pièce en l'honneur de Molière, sont incessamment dérangés par une foule de fâcheux. Ces gens de notre tems offrent les principaux traits des originaux peints jadis par Molière, dont le génie a deviné l'homme de tous les tems. C'est un bon bourgeois, enrichi dans le commerce, et que la représentation de *George Dandin* et du *Bourgeois gentilhomme* ont préservé de la folie d'épouser une demoiselle de grande maison, et d'être l'ami intime de grands seigneurs qui vivaient à ses dépens. C'est une espèce d'Arsinoé, jadis actrice, aujourd'hui mariée à un baron, et qui se récrie contre l'indécence des comédies de Molière. C'est un Chrysalde nouveau, que désolent les dissertations de sa femme sur le romantisme, et qui supplie qu'on joue *les Femmes savantes* pour corriger, s'il se peut, sa folie. C'est un autre Harpagon, tracé trait pour trait sur celui de la comédie, et qui soutient que rien ne ressemble aujourd'hui aux personnages de Molière, et particulièrement à son avare. C'est un tartufe vêtu en frac, et coiffé à la moderne, dont la colère contre l'*Imposteur* de Molière prouve que cette peinture le blesse comme une personnalité. C'est enfin une Célimène, féconde en billets doux, et qui donne à son amant ces excuses frivoles dont l'autre Célimène payait Alceste. L'apparition successive de ces divers personnages n'a pas laissé à nos deux auteurs le tems de faire un seul hémistiche; ils s'imaginent alors de recueillir les scènes qu'ils viennent d'entendre, et qui sont comme un hommage à cette vérité de pinceau qui immortalise Molière. Des caractères bien esquissés, des mots piquans, des vers heureux ont assuré le succès de cette bagatelle, que les comédiens ont terminée par le couronnement du buste de leur grand patron.

——*Chacun de son côté*, comédie en trois actes et en prose, par M. Mazères. (Vendredi, 25 janvier).—Les principaux élémens d'une bonne comédie sont l'action, les caractères et les mœurs; or ici l'action est commune et peu dramatique, les caractères manquent d'originalité, et les mœurs ne sont point celles de la société que l'auteur a voulu peindre. Il est possible que, dans un certain monde, on se quitte pour des torts graves ou pour quelque étourderie, et qu'on se reprenne ensuite par sentiment ou par caprice; mais, dans le monde que M. Mazères a mis en scène, ce sont de rares exceptions dont se sont déjà emparés

les auteurs de *Misanthropie et Repentir*, ainsi que d'*Adolphe et Clara*. Il suffit de citer ces deux ouvrages pour indiquer tout ce qui manque ou de pathétique ou de piquant à la pièce nouvelle. Le baron et la baronne de Vallière vivent chacun de son côté; le mari avait des maîtresses, la femme était étourdie; on s'est séparé par consentement mutuel; mais quoique madame de Vallière se console au milieu des fêtes et des adorateurs, elle sent les inconvéniens de sa situation; et si elle ne regrette pas ouvertement son mari, elle regrette au moins l'état de femme mariée. Le mari s'est livré à de grandes spéculations, elles n'ont pas très bien réussi; il se trouve dans la nécessité de vendre une terre qui reste encore dans la communauté; c'est pour lui un prétexte de se présenter chez madame. On voit, dès cette première entrevue, que la réconciliation est assurée; le mari repentant et malheureux, la femme fatiguée de cette espèce de veuvage, ne demandent qu'à se réunir; l'amour-propre seul retient encore les deux époux; et de plus, un oncle qui fait le raisonneur, mais qui est assez peu raisonnable, défend formellement à sa nièce de se rapprocher de son mari. Cependant, comme il est nécessaire que M. de Vallière ait ce soir même la réponse de sa femme, au sujet de la vente en question, elle lui assigne un rendez-vous à sa maison de campagne de Saint-Mandé, où elle donne une fête, et où il sera mystérieusement introduit par la petite porte du parc. Mais, tandis qu'il attend sa femme près d'un pavillon isolé, il est rencontré par le jeune comte Balcoff, attaché à la légation russe, et l'un des adorateurs les plus empressés de madame de Vallière; l'air mystérieux de l'homme qu'il rencontre, son costume négligé, donnent des soupçons à Balcoff; et, dans l'explication qu'il demande, il parle assez légèrement de madame de Vallière. On devine qu'un duel est le résultat de cette entrevue. Le jeune Russe est blessé; l'affaire s'ébruite; madame de Vallière désespérée a une nouvelle entrevue avec son mari, et lui pardonne; le petit Cosaque vient faire ses excuses et prendre congé, attendu que l'oncle de madame, ami de l'ambassadeur, s'est employé pour le faire renvoyer en Russie. Cet oncle pardonne; c'est le dénouement que tout le monde avait prévu. Nous n'avons point parlé d'un notaire, personnage assez bien jeté dans l'action, et dont le rôle serait comique et vrai, s'il ne se plaignait trop souvent et trop publiquement de la bêtise et des gaucheries de sa femme, laquelle est en effet un personnage assez ridicule. La fatuité du jeune Russe n'est pas mal peinte, et le rôle de madame de Vallière, tracé avec talent, a été admirablement joué par mademoiselle

Mars; il est impossible de montrer une finesse plus ingénieuse, une grâce plus exquise, une expression plus piquante. Mais la perfection de l'actrice n'a pu couvrir les inconvenances et surtout le peu d'intérêt de la pièce. Le premier acte, rempli de détails agréables et spirituels, ne promettait rien cependant pour les autres, et, malheureusement pour les spectateurs, l'auteur leur a tenu parole. La pièce, mal accueillie le premier jour, a mieux réussi les jours suivans, grâce à de larges coupures.

— Théatre de l'Odéon, — Première représentation de l'*Important*, comédie en trois actes et en vers; par M. Angelot. (Mardi 4 décembre). — Nous sommes chez M. Dupré, bon bourgeois de Châlons-sur-Saône. Ce Dupré a pour neveu un jeune homme appelé Frédéric, lequel est lié avec Sénarmont, autre jeune homme qui, pendant son séjour à Châlons, a été accueilli avec bonté chez Dupré. Si l'on en croit Sénarmont sur parole, c'est un homme de haute importance; il a les plus belles connaissances, il est ami des ministres, il est même fort bien à la cour. Il promet un emploi à Frédéric; et bientôt celui-ci est nommé inspecteur des domaines. Il est évident que cette faveur ne peut venir que de Sénarmont, qui est en ce moment à Paris. Cependant le ministre parle dans sa lettre d'une recommandation d'un duc de Séréville; et cette protection, on la doit sans doute encore à Sénarmont, car personne ne connaît ce duc chez Dupré.

De retour à Châlons, Sénarmont est accablé de prévenances et de caresses; chacun l'invite et le recherche, le bruit de son crédit met toute la ville en mouvement; Frédéric surtout le remercie et de l'emploi et de la protection du duc de Séréville, qu'il lui a procurés. Sénarmont parle en effet du duc comme d'un ami particulier dont il obtient tout ce qu'il veut. Or, le duc, qu'il ne connaît pas, l'écoute, et va bientôt confondre tant d'impudence. Il y a depuis quelques jours chez Dupré un étranger qu'il a connu à Reims et avec lequel il s'est lié; cet ami, qu'on appelle Granville, est un bon homme, personnage sans façon et qui ne fait aucun étalage. Cet étranger n'est autre que le duc de Séréville, qui parcourt la France avec la mission secrète de s'enquérir des besoins et des plaintes du peuple, ainsi que des vexations de l'administration. Le duc, qui veut punir l'*Important*, fait annoncer, dans le journal de Châlons, la disgrâce du duc de Séréville. Accusé d'un complot contre le gouvernement, il s'est enfui, et l'ordre est donné de l'arrêter, ainsi que tous ceux qui auraient avec lui quelque relation intime. Dupe de cette fausse nouvelle, un M. Doublet, sous-

préfet par *interim*, et qui espère arriver à une préfecture en s'attachant à tous les partis qui triomphent, saisit avec empressement l'occasion favorable d'une conspiration pour montrer son zèle, et il fait arrêter Sénarmont, suspect d'intimité avec le prétendu conspirateur. Sénarmont, qui voudrait bien maintenant dire la vérité, mais qui ne voudrait pas avouer son mensonge, est dans une situation fort embarrassante, lorsque Doublet reçoit l'ordre de le mettre en liberté, attendu que la conspiration de Séréville n'est qu'un conte de gazette. Le duc se fait alors connaître, et Sénarmont part pour la Suisse en offrant aux amis qu'il quitte sa protection auprès des cantons. Une autre mésaventure, dont nous n'avons pas parlé, arrive à Sénarmont; il reçoit un coup d'épée pour un article de journal dont il se vante, et qu'il n'a point fait; cet article a offensé un jeune médecin, qui connaît mieux Rossini que Broussais, et qui paraît aussi avoir plusieurs manières de tuer son monde. Un receveur de contributions, une femme poëte, une petite Emma, qui n'est ici que pour épouser son cousin Frédéric, sont les autres personnages de la pièce dont nous venons de donner une rapide analyse.

Il est facile de voir qu'en plaçant son *Important* sur un petit terrain, en le faisant agir dans un espace étroit, l'auteur a rapetissé son principal personnage. Se vanter de connaître un duc, et d'avoir écrit un article de journal, ce sont là, il faut le dire, des importances de province. *L'Important* serait mieux caractérisé, plus dramatique sur un plus grand théâtre. Toutefois la comédie de M. Ancelot est un ouvrage amusant; des situations plaisantes, un dialogue spirituel et de fort jolis vers en ont assuré le succès; elle tiendra une place honorable dans le répertoire de l'Odéon.

— Théatre anglais. — *Le Marchand de Venise*, comédie en cinq actes de Shakspeare. (Mercredi 23 janvier.) — Le théâtre anglais a perdu un peu de cette première vogue qu'il devait chez nous à la nouveauté; mais il est toujours suivi par un grand nombre d'amateurs qui saisissent avec empressement cette occasion de se familiariser avec une langue et une littérature étrangères, de jouir d'un spectacle toujours original pour nous, et d'applaudir trois ou quatre acteurs dont le talent fait oublier la médiocrité des autres. *Le Marchand de Venise* est assurément une des compositions les plus dramatiques de Shakspeare. Nous n'essaierons pas d'en tracer ici une analyse qui serait fort longue, si nous voulions suivre le fil de deux intrigues assez romanesques, et retracer ces nombreux caractères dont la variété est un des signes ordinaires de la fécondité de

Shakspeare. Nous distinguerons seulement celui du Juif Shylock, le héros de ce drame. C'est une création forte et poétique, où le génie de Shakspeare s'est empreint tout entier. Ce Juif, abreuvé du mépris des chrétiens qui lui empruntent son argent, en lui crachant sur la barbe et en le chargeant de malédictions, semble être le représentant de la haine de sa nation contre les oppresseurs dont elle est victime; il déteste jusqu'aux vertus qu'il n'a pas et qu'il rencontre dans l'ennemi sous lequel il est obligé de se courber. « Je le hais, parce qu'il est chrétien, dit-il, en parlant de celui qui devient son débiteur pour rendre service à un ami; mais je le hais bien davantage parce qu'il a l'ignoble simplicité de prêter de l'argent gratis, et qu'il fait baisser le taux auquel nous prêtons à Venise. Si je puis une fois prendre ma belle sur lui, j'assouvirai à plaisir la vieille aversion que je lui porte. Il hait notre sainte nation; et jusque dans les lieux où les marchands se réunissent, il insulte moi, mes marchés et mes profits légitimes, qu'il appelle intérêts. Maudite soit ma tribu si je lui pardonne!» Lorsque ce caractère a été ainsi exposé par le poëte, on est préparé à voir le Juif proposer en riant cet abominable arrangement en vertu duquel il sera maître de couper une livre de la chair du chrétien si la dette n'est pas payée à une certaine époque; à le voir, armé d'un couteau, demander au tribunal du doge l'exécution de cette clause homicide. Cette dernière situation est développée dans la pièce anglaise avec un admirable talent; le poëte fait naître l'émotion, il l'accroît, il la suspend, il la porte à son comble avec une puissance de génie dont il n'a peut-être donné aucune preuve plus étonnante. Des tableaux gracieux produisent un heureux contraste avec cette situation principale; et malgré quelques invraisemblances assez grossières, malgré des bouffonneries qui peuvent amuser les Anglais, mais que nous ne saurions goûter ici, l'ensemble de cet ouvrage présente beaucoup d'intérêt, et l'on connaîtrait mal Shakspeare si l'on n'avait vu et étudié *le Marchand de Venise*. Mlle Smithson ne trouvait point dans ce rôle les grands effets que lui ont offerts la plupart des drames dans lesquels elle a paru chez nous; mais elle a joué cependant le personnage de Portia en comédienne habile; Abbott a rendu avec une amertume bien sentie l'ironie d'un rôle de quelques lignes; et Terry, qui jouait le personnage de Shylock, a déployé une grande intelligence; son organe favorable à la scène et sa physionomie mobile produisent de l'effet; et, quoique le rôle de Shylock ne soit point de l'emploi qu'il joue, dit-on, à Londres, il l'a rempli avec distinction. M. A.

Beaux-arts. — *Expositiondes tableaux en* 1827. *Second article* (Voy. T. XXXVI, p. 526) — Le ministère de la Maison du Roi a fait l'acquisition de plusieurs collections de monumens grecs et égyptiens; on y a réuni tout ce que la couronne possédait d'objets de même nature, ainsi que des *figulines rustiques* de Bernard Palissy et des émaux de Limoges; il fallait ensuite loger toutes ces richesses; on leur a consacré neuf à dix salles du Louvre : telle est l'origine du *Musée Charles X*, que les principaux artistes de notre école ont été appelés à décorer.

On a pensé, aussi, à mettre *le Conseil d'État* dans le même palais, et les salles qui lui sont destinées ont été également enrichies de peintures.

En France, on est pressé de jouir : on a donc voulu que le public pût avoir sous les yeux, tout à la fois, non-seulement l'exposition ordinaire qui, déjà, devait être fort nombreuse, puisqu'elle avait été reculée d'une année; mais encore tous les travaux exécutés dans le Musée Charles X et les salles du Conseil d'État. Les artistes n'ont pas tout-à-fait répondu à ce désir : *Le Musée des antiquités égyptiennes*, *grecques et françaises* n'a été ouvert que dans le cours du mois de décembre, et les salles du *Conseil d'État* n'ont été offertes aux regards du public qu'au commencement de janvier. A cette même époque a eu lieu l'exposition des produits des manufactures royales; jamais Paris n'avait vu une solennité de cette nature; il semblait que ce fût la fête des arts.

Je crois, au reste, que l'empressement que l'on a mis à terminer un aussi grand nombre d'objets, pour une époque fixée, n'est pas sans inconvénient : le talent ne souffre la gêne qu'avec une impatience dont ses travaux se ressentent; or, c'est une gêne, et une gêne très-grande pour un artiste, d'être obligé de faire un tableau dans un délai déterminé et assez court. Enfin, jouissons des choses telles qu'elles sont.

Lorque le Musée Charles X a été ouvert, le public s'y est porté avec empressement. Un double intérêt l'y attirait : celui qui s'attache à tous les objets précieux qui y sont renfermés, et celui qu'inspirent les hommes de talent qui ont été appelés à le décorer.

Pour donner une juste idée du nombre, de l'importance et de la variété des antiquités de toute nature qu'on y a réunies, il faudrait non-seulement faire une longue énumération, mais encore établir des rapprochemens qui se présentent continuellement à l'esprit; enfin, entrer dans un examen minutieux quoique plein d'intérêt. J'ai abandonné ce soin à une plume

plus habile que la mienne, et je me bornerai à rendre compte des peintures modernes qui sont là comme une sorte d'hommage rendu au génie de l'antiquité (1).

En général on a représenté dans les plafonds des sujets allégoriques; c'est, sans doute, un programme qui a été donné aux artistes qui ont été chargés de les exécuter; dès lors, l'observation que je vais faire à ce sujet s'adresse, non aux peintres, mais à ceux qui ont donné le programme qu'ils ont suivi.

A mon avis, rien n'est plus froid que l'allégorie. L'exécution peut être digne d'éloge; mais, en peinture comme en littérature, les sujets qui excitent l'enthousiasme ne sont pas ceux qui s'adressent à l'esprit : ce sont ceux qui saisissent l'ame; or, l'ame ne peut être émue que par les sujets où les passions sont en action.

Dans le tableau dont M. Gros a orné le plafond de la salle d'entrée, on voit *le Roi donnant aux arts le Musée Charles X.* Il est facile de comprendre quelles sont les ressources qu'un semblable sujet peut offrir à un peintre. Le roi, vêtu de ses habits royaux, la tête ornée de la couronne, montre à des figures allégoriques, qui représentent les arts et les lettres, un temple sur le frontispice duquel est écrit : MUSÉE CHARLES X. Près de lui sont l'abondance et la paix, pour indiquer que les arts et les lettres ne peuvent prospérer que sous l'influence de ces deux divinités. M. Gros, voulant enrichir cette scène, y a ajouté les figures accessoires que le sujet comportait, entr'autres les nymphes de la Seine, de l'Ourcq, et même de la petite rivière des Gobelins, à laquelle le peintre n'a probablement fait cet honneur que parce qu'elle traverse l'établissement dont elle porte le nom à Paris. Sous le portique du musée sont réunis des savans et des artistes.

Quelque habileté que le peintre mette dans la disposition de ses personnages, ce sera toujours un sujet froid qui ne peut être relevé que par le mérite de l'exécution. Ce tableau n'étant pas achevé, on ne peut rien dire à cet égard, si ce n'est qu'avec M. Gros on peut justement espérer.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il aurait été

---

(1) Le cahier de décembre dernier (t. XXXVI, p. 827) contient un article dans lequel on a déjà parlé des richesses que contient le *Musée des antiquités égyptiennes*. Le rédacteur de cet article a dit quelques mots des peintures qui ornent ce Musée; mais il appartenait à celui de nos collaborateurs qui est chargé de rendre compte de l'exposition, d'en faire un examen plus étendu. *N. du R.*

bien vu de placer la scène que cet artiste a représentée, dans le Louvre même où se trouve le Musée Charles X, par exemple, sur le pallier d'un des magnifiques escaliers dus à MM. Percier et Fontaine. Non-seulement le lieu aurait été d'une grande richesse architecturale, mais encore c'eût été un hommage au talent de ces deux habiles architectes.

Dans la seconde salle, M. H. Vernet nous montre *Jules II ordonnant les travaux du Vatican et de Saint-Pierre, au Bramante, à Michel-Ange et à Raphaël.* Voilà de l'histoire, et personne ne sera tenté d'en faire un reproche à M. Vernet. Cet artiste a une liberté de pinceau qui donne à ses productions un charme tout particulier; on est sûr d'y rencontrer de l'habileté, du feu; mais, on n'y trouve pas au même degré cette pureté de contours, cette correction de dessin qui donnent à un tableau un rang classique; quelques parties offrent de la dureté; cependant, dans son ensemble, ce plafond où règne une grande puissance d'effet, me paraît un des meilleurs ouvrages qui soient sortis des mains de ce peintre.

L'Égypte sauvée par Joseph : tel est le sujet que M. *Abel* de Pujol a exécuté dans la troisième salle. Voici comme il l'a conçu. Le Sirius dessèche le Nil par ses feux; des vapeurs qui s'en exhalent sortent sept spectres décharnés qui s'élancent sur l'Égypte personnifiée; celle-ci se réfugie dans les bras de Joseph, et le fils de Jacob la couvre de son sceptre protecteur. Dans le fond du tableau, Pharaon, assis sur un trône placé sous le portique de son palais, *admire dans Joseph le génie libérateur de l'Égypte.*

La peinture ne peut mettre sous les yeux du spectateur qu'une action instantanée. Voilà l'Égypte dans les bras de Joseph; mais, comment le peintre peut-il, matériellement, rappeler les actes de prévoyance par lesquels il l'a sauvée de la famine? Si cela était possible, cela n'a pas été fait. Le livret a beau dire que Pharaon admire dans Joseph un génie libérateur; on ne voit rien qui justifie cette assertion. C'est l'histoire et non le tableau qui le dit. Je le répète : les allégories sont en général froides, parce que rarement le sujet est expliqué d'une manière complète; or, dans toute production de l'esprit, il faut que le spectateur, le lecteur ou l'auditeur sache immédiatement de quoi on veut lui parler. C'est ce que Boileau a si bien exprimé dans ce vers :

« Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué. »

Sous le rapport de l'exécution, ce tableau n'est pas entièrement satisfaisant; l'harmonie générale ne m'en a point paru

heureuse, la figure de Joseph est, sans contredit, la plus belle; elle est bien peinte et d'une couleur assez puissante.

M. Picot avait également à peindre le plafond d'une salle où sont exposées des antiquités égyptiennes; il a donc fait aussi un tableau allégorique dont l'Égypte est le sujet: *l'Étude et le Génie dévoilant l'Égypte à la Grèce.*

Il y a, si je puis m'exprimer ainsi, dans le matériel même de cette composition, quelque chose qui aide à en faire saisir la pensée. Deux figures qui représentent le génie et l'étude, enlèvent effectivement un voile qui couvrait une jeune femme, dont le caractère et les attributs indiquent clairement l'Égypte; au reste, ce voile ne cachait pas seulement la figure de femme, mais encore tous les attributs qui l'entourent, tels qu'un sphinx, un crocodile, des débris de monumens, etc. Ainsi c'est la contrée elle-même qui était tout entière couverte d'un voile. Que le personnage qui la considère avec un mélange de respect et de satisfaction soit la Grèce, c'est ce qui n'est pas aussi clairement exprimé. On pourrait dire encore que l'espace est un peu vide; mais le ton général est harmonieux, il y a de l'habileté dans l'exécution; la figure de l'Égypte est gracieuse, bien ajustée: c'est donc, à beaucoup d'égards, un bon tableau.

Les peintures de la cinquième salle, qui forme le milieu, celle où Henri IV fut exposé après sa mort, ont été confiées à M. Gros. Cette salle est soutenue par des colonnes qui la divisent en trois parties. Dans le plafond du milieu, on voit *la véritable Gloire s'appuyant sur la Vertu;* à gauche, *Mars, couronné par la Victoire, écoutant la Modération, arrête ses coursiers et baisse ses javelots: on aperçoit au loin les colonnes d'Hercule;* à droite, *le Tems élève la Vérité vers les marches du trône; la Sagesse l'y reçoit sous son égide; un génie naissant l'écoute; les armures royales sont à ses pieds.*

Avant d'exprimer mon opinion sur ces productions, que l'on me permette de faire une réflexion qui s'applique plus ou moins à tous les plafonds du Musée Charles X.

Ce qui me semble le plus raisonnable, c'est de décorer les plafonds d'une manière architecturale, ou, tout au moins, que la peinture ne soit employée que comme accessoire. Si, cependant, on veut les couvrir de peinture, il faut, ce me semble, supposer une voûte ouverte où l'œil, en s'élevant vers le ciel, embrasse tout ce qui s'y passe. Alors, le peintre pourra nous montrer, selon la destination du monument, Jupiter foudroyant les Titans, Borée enlevant Eurydice; ou, l'assomption de la

vierge, l'ascension de J.-C., etc. Dans cette hypothèse, les figures, vues de bas en haut, doivent offrir beaucoup de raccourcis; mais l'œil embrasse facilement l'ensemble du sujet représenté. Si, au contraire, le plafond est peint comme un tableau, il en résulte nécessairement plusieurs inconvéniens. D'abord, c'est une invraisemblance sans profit, comme sans motif, de placer des figures horizontalement au-dessus de la tête du spectateur. Ensuite, le peintre met ordinairement son point de vue à la hauteur de l'œil; or, si le spectateur s'en écarte, il ne voit plus les objets tels que le peintre les a représentés. C'est ce qui m'est arrivé avec les trois plafonds que je viens de désigner; je m'étais placé près des fenêtres pour les considérer, et de là les figures me paraissaient courtes et grosses : j'étais hors du point de vue; ce n'est que lorsque j'ai été perpendiculairement au-dessous des tableaux, que j'ai pu en saisir l'ensemble et les détails. Je le répète, je ne crois pas qu'il soit bien vu d'employer la peinture pour décorer les plafonds; il en coûte une fatigue extrême pour la voir, conséquemment on met de la paresse à la regarder. Je sais que les Italiens ont suivi le système que je combats, et c'est d'eux que nous l'avons emprunté; mais, les Italiens mettent de la peinture partout: nous n'en sommes pas là; avant de peindre les plafonds, commençons par peindre les parois de nos monumens. Un Italien me disait: « Lorsque vous irez à Parme, si vous voulez voir la belle coupole du Corrège, prenez le moment où le public n'est pas encore dans l'église; faites apporter un matelas, couchez-vous dessus, et, alors vous la verrez à votre aise. » En vérité, c'est un étrange emploi de la peinture que celui qui exige de pareils moyens.

Je reviens à M. Gros : si les sujets qu'il a représentés et la manière dont il les a conçus ne satisfont pas complètement, il faut s'en prendre au genre auquel ils sont empruntés, et qui ne lui permettait pas de se livrer à toute la chaleur de son imagination. Dans le plafond où il a montré Mars écoutant la Modération, il a peint ce dernier personnage sous les traits d'une femme qui présente un frein au dieu de la guerre. Si l'on voulait représenter la Modération, isolément, il semblerait parfaitement convenable qu'on lui donnât pour attributs un frein, une règle, un sablier, etc.; mais, ici, elle est en action, et je ne sais trop si, en lui mettant dans la main un frein qu'elle présente à Mars, l'idée morale n'est pas indiquée d'une manière trop matérielle. Au reste, on retrouve dans tous ces tableaux la force d'exécution et l'éclat de couleur qui forment un des caractères distinctifs du talent de M. Gros; cette figure de la

Modération dont je viens de parler, m'a paru charmante, comme pose et comme expression.

M. Fragonard a peint au plafond de la salle où sont réunis les émaux de Limoges et de Bernard Palissy, *François* Ier, *accompagné de la reine de Navarre et entouré de sa cour, recevant les tableaux et les statues apportés d'Italie par le Primatice.*

C'est un tableau où il y a du fracas. Je ne conteste pas à M. Fragonard de l'habileté de main, mais ce n'est pas assez; il faut encore du goût, une scène bien disposée; en vérité, je ne trouve rien de tout de cela dans ce tableau où il n'existe pas une seule belle tête, et qui est noir dans toutes ses parties, quand il fallait, au contraire, à raison de l'usage auquel il était destiné, se tenir dans un ton général clair.

Les nymphes de Parthénope, emportant loin de leurs rivages les pénates, images de leurs dieux, sont conduites par la déesse des Beaux-arts sur les bords de la Seine. Je ne vois pas bien pourquoi les nymphes de Parthénope fuiraient le sol enchanteur qu'elles habitent. La salle où M. Meynier a peint ce sujet contient des antiquités grecques dont plusieurs ont été apportées d'Herculanum et de Pompéia; mais, l'irruption du Vésuve qui a englouti ces villes a-t-il forcé les arts d'abandonner Parthénope? Il ne me semble pas qu'il en soit ainsi: les arts sont encore cultivés à Naples; le sol de cette ville n'est pas désert. A vrai dire, je ne comprends pas bien le sens de cette allégorie. Je répète, au surplus, que le reproche que je fais au choix des sujets s'applique aux auteurs du programme que les artistes ont suivi.

Dans l'exécution, on reconnaît un peintre qui cherche l'élégance et la beauté des formes; mais, les productions de l'antiquité, qui sont et resteront le type de la beauté, ne sont si admirables que parce qu'elles offrent une image fidèle et bien sentie de la belle nature; or, il n'y a pas assez de nature dans les figures de M. Meynier; c'est ce que l'on appelle des formes de convention. Il me semble aussi que le ton général de ce plafond est froid. C'est une idée heureuse d'avoir montré dans le lointain la façade du Louvre pour désigner tout à la fois les rives de la Seine et le séjour des arts; cette partie de l'allégorie est parfaitement bien exprimée.

M. Heim, qui a décoré la huitième salle, y a représenté *le Vésuve recevant de Jupiter le feu qui doit consumer les villes d'Herculanum, de Pompéïa et de Stabia. Ces villes implorent Jupiter, et Minerve intercède pour elles, tandis qu'Éole tient les Vents enchaînés et attend l'ordre du souverain des dieux.*

Cette dernière partie du tableau est la plus faible, mais les figures des trois villes sont bien agencées. C'est en vain qu'elles supplient Jupiter; le fils de Saturne ouvre la main et donne au Vésuve la foudre qui doit les détruire; mais, l'expression de regret, de tristesse que le peintre lui a donnée, indique qu'il obéit au destin. Le ton général de ce tableau est fort, vigoureux, et, dans son ensemble, c'est un ouvrage qui fait honneur à M. Heim.

La dernière salle, celle qui forme l'entrée du Musée Charles X, du côté du salon des sept cheminées, a été décorée par M. Ingres. *Homère couronné, comme Jupiter, par la Victoire, reçoit, sur le seuil de son temple, l'hommage des grands hommes reconnaissans :* tel est le sujet de son tableau.

Ce sujet a déjà été traité par un sculpteur de l'antiquité. Archelaüs de Priène, ville d'Ionie, a représenté l'apothéose d'Homère dans un bas-relief dont le père Kircher a donné une description, et qui est gravé dans le recueil connu sous le nom d'*Admiranda*. Dans le bas-relief, le prince des poëtes est couronné par le Tems. Cybèle, ou la terre, placée derrière lui, porte les œuvres d'Homère. Celui-ci les tient également dans une main; dans l'autre est un sceptre. Deux vierges, placées aux côtés du Méonide, et à demi-prosternées, tiennent, l'une l'épée d'Achille, l'autre cette partie de l'agrès d'un bâtiment que les Romains nommaient *aplustre*. Le surplus de la composition exigerait une longue description et n'offre, d'ailleurs, aucun point de comparaison avec le tableau de M. Ingres.

Dans ce tableau, Homère est assis sur un trône, la Victoire le couronne; deux figures, assises à ses pieds, représentent également l'*Iliade* et l'*Odyssée*. L'expression, l'attitude, les attributs de ces deux figures sont parfaitement d'accord avec le caractère des poëmes qu'elles rappellent; l'une a quelque chose de belliqueux, ou, pour mieux dire, elle exprime la colère dédaigneuse d'Achille; l'autre est mélancolique et soucieuse : c'est l'ouvrage de la vieillesse, ce sont de longues traverses, de longues infortunes que le poëte raconte. En considérant la manière dont ces deux figures sont composées et ajustées, on reconnaît un peintre qui joint à un sentiment profond de l'antique, une étude attentive de Raphaël et de Michel-Ange, et qui sait cependant conserver son individualité.

En traitant le même sujet que le statuaire grec, M. Ingres n'a conservé de la composition d'Archelaüs que les deux figures allégoriques de l'Iliade et de l'Odyssée, et seulement comme pensée, car celles du tableau diffèrent totalement du bas-relief, par la pose, le caractère et l'agencement des draperies; l'Ho-

mère, vu de profil, dans le bas-relief, fait face au spectateur dans le tableau. Je ne sais si la crainte de faire des emprunts n'a pas entraîné M. Ingres trop loin; en effet, il me semble plus juste de faire couronner Homère par le Tems que par la Victoire. Les moyens de la peinture et de la sculpture sont si différens que M. Ingres pouvait conserver, sans crainte, la même pensée, et je ne doute pas qu'il ne l'eût très-bien exprimée. C'est, au reste, une réflexion que je hasarde.

Tout le reste de la scène n'a aucune espèce de relation avec le bas-relief grec. C'est une grande et belle idée que d'avoir fait assister les hommes de génie de tous les siècles à l'apothéose d'Homère. On comprendra facilement que, pour représenter ces personnages, M. Ingres s'est servi des meilleurs portraits connus; mais il n'est pas donné à tout le monde d'employer ainsi des matériaux existans. Quelle belle tête, par exemple, que celle du Poussin! On sent que le peintre l'a faite avec amour. On peut en dire autant de Virgile, et de Raphaël qu'Apelle prend par la main pour l'amener auprès d'Homère; idée heureuse dont tout le monde a senti le charme. C'est aussi une idée heureuse que d'avoir disposé la scène de manière à ce que les personnages de l'antiquité sont vus en entier, tandis que les modernes, placés sur les gradins inférieurs du temple, ne sont vus qu'à mi-corps. Par ce moyen, le peintre a exprimé une idée morale, savoir, que nous leur sommes inférieurs, ce qui est certainement vrai, à beaucoup d'égards; et il a évité de donner trop d'importance à nos misérables costumes.

Je crois que ce tableau n'a pas assez de ressort. La figure d'Homère, en particulier, ne me paraît pas assez montée de ton; mais cet ouvrage a été arraché à M. Ingres avant qu'il fût entièrement terminé; il faut donc attendre qu'il soit achevé pour en juger définitivement l'effet.

Tel est l'ensemble des travaux exécutés dans le Musée Charles X; les salles destinées au Conseil d'état ont été également décorées par nos premiers artistes. Les peintures dont les plafonds et les panneaux ont été ornés offrent un mélange de sujets allégoriques et de sujets historiques; ces derniers sont, en général, empruntés à l'histoire de France, ce qui est parfaitement convenable pour le lieu auquel ils étaient destinés.

Dans le nombre des tableaux qui représentent des faits relatifs à notre histoire, le plus important, sans contredit, est celui dont l'exécution a été confiée à M. H. Vernet : *Philippe-Auguste avant la bataille de Bouvines.*

Ferrand, comte de Flandre, avait entraîné dans sa révolte contre Philippe-Auguste, beaucoup de parens, d'alliés et de

sujets du roi. Leur armée était considérable; Philippe n'avait à leur opposer qu'une cinquantaine de mille hommes; il craignait même des défections dans son parti. Avant la bataille, il prit une de ces résolutions qui ne peuvent être inspirées que par des sentimens magnanimes, et qui lui réussit complétement. Il déposa sa couronne en présence de toute son armée, et s'écria: « S'il en est un parmi vous qui soit plus capable que moi de porter ce diadème, qu'il se présente! je jure de lui obéir. Si, au contraire, vous pensez que j'en sois le plus digne, jurez, à la face du ciel, de le défendre; de combattre pour votre roi, pour votre patrie; jurez de vaincre ou de mourir. » Tous jurèrent, et la bataille de Bouvines sauva la France du démembrement dont elle était menacée.

Le tableau de M. H. Vernet donne-t-il une idée juste de cette action? Je ne le pense pas. Le roi est debout près d'un autel élevé sous un arbre; il vient de déposer sa couronne, il parle aux chefs réunis devant lui; mais ces chefs ne sont pas assez pressés, assez nombreux; la scène n'a pas assez de mouvement; enfin les lignes de l'armée me paraissent trop éloignées. Le centre du tableau est occupé par le roi, le groupe des chefs est à gauche; à droite, on voit la suite du monarque. Cette disposition est fort bien entendue: les masses se balancent, et le personnage principal attire le premier les regards. Quels sont ces deux évêques à cheval, sur un plan plus éloigné que le roi? L'un est, sans doute, Guérin, évêque de Senlis, ancien chevalier du temple, et qui, par ses dispositions, assura le gain de la bataille; l'autre, l'évêque de Beauvais, qui y fit éclater une bravoure extraordinaire. Mais pourquoi sont-ils tout-à-fait en dehors de l'action?

On a trouvé que le roi était un peu pauvre de formes. Il ne faut pas oublier que, depuis l'affreuse maladie qu'il avait éprouvée en terre sainte, il avait une santé languissante et un physique très-frêle. La pose, le caractère de la tête, et l'expression générale de cette figure ont, d'ailleurs, de la noblesse, de l'élévation.

Ce tableau offre, en général, une exécution très-remarquable, et une vigueur de ton qui lui assurent, même dans l'avenir, un rang distingué. Il n'y a qu'un très-habile peintre qui ait pu le faire; seulement on regrette que M. H. Vernet abuse de sa facilité, et qu'il n'étudie pas assez les détails de ses figures. Dans son ensemble, c'est un fort bel ouvrage, mais beaucoup de parties laissent à désirer sous le rapport de la correction. Cette fougue, cette verve, qui caractérisent le talent de M. H. Vernet, sont-ils donc incompatibles avec la correction? Il serait fâcheux d'être obligé de le croire.

La salle où est placé le tableau dont je viens de parler, en contient deux autres; l'un de M. Bouillon : *la Clémence d'Auguste envers Cinna et ses complices*; l'autre de M. Guillemot : *Clémence de Marc-Aurèle envers les rebelles de ses provinces d'Asie.* La composition de M. Bouillon est sage, bien disposée; ses figures sont correctes, mais on voudrait un peu plus de chaleur dans l'expression des personnages, et de feu dans l'exécution. Quant à M. Guillemot, on voit bien qu'il sort d'une bonne école, celle de David; peut-être le voit-on trop, car sa manière me paraît dépourvue d'individualité; puis, son pinceau manque de grâce.

Le plafond du grand salon a été peint par M. Blondel, qui y a représenté *la France, au milieu des rois législateurs et des jurisconsultes français, recevant la Charte constitutionnelle.* C'est une scène aérienne, ainsi que je disais qu'on aurait dû le faire pour les plafonds du Musée Charles X. La stature du défunt roi n'était pas du tout héroïque, et il faut convenir que c'est un personnage difficile à faire entrer dans un tableau de style. M. Blondel s'en est tiré le moins mal possible. En général, on s'est accordé à dire que l'ensemble de cet ouvrage est satisfaisant, que l'effet est bien entendu : je me range volontiers à cet avis.

Ce même salon contient un grand nombre de tableaux qui en ornent les panneaux. *La mort du président Duranti*, de M. Delaroche, est une scène très-pathétique et très-bien rendue. L'expression de ce jeune enfant qui se jette aux genoux des assassins est bien sentie; le mouvement de la jeune fille qui se précipite dans les bras de son père, comme pour lui faire de son corps un rempart contre les coups qui le menacent, est plein d'abandon et de vérité; c'est, de tous points, un bon tableau. M. Gassies qui a représenté *la mort d'un autre magistrat*, qui périt également victime de sa fidélité et de son courage, *le président Brisson*, a aussi fait preuve de talent. M. Lethière a une réputation depuis long-tems établie, et, *saint Louis refusant de créer chevalier l'émir Octaï, qui lui offre, à ce prix, la liberté et la couronne du sultan qu'il vient d'assassiner*, me paraît à la hauteur de ses précédens ouvrages.

C'est un tableau mal conçu, à mon avis, que celui de *saint Louis rendant la justice sous un chêne*, par M. Rouget. Quoi! une couronne, un sceptre et autres attributs de la royauté pour rendre la justice sous un chêne! Non! ce n'est pas là ce que l'histoire raconte de saint Louis.

Le cardinal Mazarin, au lit de mort, présentant Colbert à Louis XIV : tel est le sujet de l'un des deux tableaux de

M. Schnetz. La figure du cardinal mourant, enseveli, pour ainsi dire, dans un énorme fauteuil, est bien posée, bien peinte, et d'une fort belle expression. Le peintre a exprimé avec beaucoup de justesse cet affaissement précurseur de la mort, et qui n'est combattu que par une grande force morale. L'attitude du jeune Colbert est modeste; celle de Louis XIV annonce le maître. Le Mazarin me paraît, à tous égards, la plus belle des trois figures; au reste, c'est un tableau fort bien exécuté, et il est fâcheux qu'il soit placé à contre-jour.

Le consul Boëtius, enfermé dans la tour de Pavie, recevant les adieux de sa fille et de son petit-fils, avant d'aller au supplice, du même artiste, est bien loin du précédent tableau, comme pensée, et comme exécution. D'abord, le livret explique mal la scène; en le lisant, on s'attend à voir la fille et son fils, introduits dans la prison du consul, et à devenir spectateur d'une scène déchirante; mais il n'en est pas ainsi. Boëtius passe les bras à travers les barreaux de sa prison pour prendre son petit-fils des mains de sa fille, et l'embrasser. On ne voit donc que la tête, pour ainsi dire, du principal personnage, et la pantomine de sa fille, qui s'élève sur les pieds pour mettre son fils dans les bras de son père, ne pouvait ajouter aucun intérêt à la scène, sous le rapport pittoresque. L'action n'est pas clairement exprimée; rien n'annonce la séparation cruelle qu'elle précède; et, si les choses se sont passées ainsi, c'était un récit qu'il fallait laisser à l'histoire. Dans les situations fortes, tous les membres ont une manière d'exprimer l'état moral des êtres représentés; ici, le peintre était privé de cette ressource; puisque c'était un sujet rebelle à la peinture, il aurait dû le rejeter; au moins, telle est mon opinion.

Les Barricades, et les Seize au parlement, de M. Thomas, sont deux tableaux remarquables par l'heureuse disposition des scènes, la vérité des expressions et l'exécution franche et hardie que l'on y trouve. Le peintre a fort bien exprimé ce tumulte qui accompagne toutes les scènes populaires et dont chacun de nous a encore le modèle dans le souvenir.

Le plafond de la troisième salle est de M. Drolling : *la Loi descend sur la terre; elle y établit son empire et y répand ses bienfaits.*

J'ai déjà exprimé mon opinion sur les sujets allégoriques, et j'avoue que ce tableau ne serait pas de nature à m'en faire changer. La Loi est sur un char que suivent l'Abondance et la Paix; Mercure est auprès de la déesse; la Sagesse dirige les chevaux qui traînent le char, lequel est précédé d'un génie portant une bannière sur laquelle est écrit : *Cuique suum.* Tout

cela est juste, sans doute; mais tout cela est bien froid. Cette scène manque de vie. Au reste, si le sujet est peu entraînant, l'exécution est forte, savante et prouve beaucoup d'habileté.

Les panneaux de cette salle sont décorés de plusieurs figures allégoriques de MM. Cogniet, Dassy, Marigny et Caminade que je ne puis malheureusement qu'indiquer, tant le nombre des ouvrages de premier ordre est considérable; et de deux tableaux de MM. Scheffer *aîné* et Delacroix.

Le sujet du tableau de M. Scheffer est *Charlemagne présentant les capitulaires à l'assemblée des Francs.*

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que cet artiste traite les sujets de genre avec plus de succès et de vérité que les compositions historiques. Sans doute il y a du mérite dans le tableau dont je parle, mais ce mérite est accompagné de manière; or la manière gâte tout. C'est encore bien autre chose chez M. Delacroix qui a représenté l'*empereur Justinien composant ses lois.* C'est un tableau d'histoire traité dans le goût d'une vignette romantique : point de style, point de noblesse, et surtout point de correction; mais un grand éclat de couleur. Le coloris est certainement une qualité précieuse; mais il faut qu'il enveloppe de belles formes; puis, il faut, avant tout, que la disposition de la scène soit juste, convenable; il faut que la vérité locale, c'est-à-dire, l'exactitude des costumes, des mœurs, des lieux, des caractères de tête, soit observée. Or, n'est-ce pas une chose au moins hasardée que d'avoir coiffé d'un turban Trébonien, le secrétaire de Justinien, lequel vivait à la fin du vme siècle et au commencement du vime. Et, quel est ce génie qui paraît inspirer Justinien? Est-ce là de l'histoire? Au moins l'école de David, tant décriée par les gens qui veulent faire autrement, parce qu'ils sont incapables de faire je ne dirai pas mieux, mais seulement aussi bien, se donnait la peine d'étudier les costumes, les lieux, et surtout les figures. Pour beaucoup d'artistes de la nouvelle école, il ne s'agit point de cela; dans leur impuissance, ils cherchent à être bizarres, et ils réussissent complétement.

Nous voici arrivés à la dernière salle dont le plafond a été peint par M. Mauzaisse. Ici, l'artiste a montré *la Sagesse divine donnant des lois aux rois et aux législateurs*, ce qui, en d'autres termes, veut dire que toute justice émane du ciel. Dans une composition de ce genre, qui repose sur une idée métaphysique, ce que l'on pouvait attendre du peintre, c'était que ses figures fussent bien groupées, bien dessinées; que la lumière fût distribuée avec art, de manière à bien faire ressortir toutes les parties d'une aussi vaste composition, où l'on voit les rois et les législateurs de tous les âges et de tous les pays.

M. Mauzaisse me paraît avoir parfaitement atteint ce but, et, de plus, il a exécuté ce tableau avec une grande hardiesse, ce qui fait un peu oublier la froideur du sujet.

Cette même salle contient plusieurs autres peintures, parmi lesquelles j'ai remarqué une composition de M. Alaux : *la Justice qui amène l'abondance et l'industrie sur la terre*, conçue avec grâce, et exécutée avec un charme de pinceau remarquable; et une figure allégorique de M. Dejuinne, représentant *la Guerre*. Voilà un tableau fait avec conscience et talent, où tous les détails caractérisent parfaitement le personnage allégorique que le peintre voulait représenter. On trouve là de la pensée, de l'étude, une exécution soutenue; et cependant M. Dejuinne est coloriste.

MM. Alaux, Franque, Couton, Colson, Lancrenon et Steuben ont complété la décoration de cette salle par des tableaux sur lesquels je regrette de ne pouvoir m'arrêter.

Tournons, maintenant, nos regards vers les salons d'exposition, et voyons quelles sont les réputations qui s'y sont élevées, et quelles sont celles qui y ont reçu des atteintes.

Il faut mettre dans la première classe M. *Eugène* Devéria, qui, dans un tableau dont le sujet est *la naissance de Henri IV*, a beaucoup attiré les regards du public. Le moment choisi est celui où Henri d'Albret, prenant l'enfant dans ses bras, le montre au peuple en lui demandant comment il doit être nommé. Il y a un peu de confusion de plan et de figures dans ce tableau; mais on y trouve aussi de belles expressions, et par-dessus tout une richesse, un éclat de couleur, qui prouvent que M. Devéria a cherché à rappeler l'école vénitienne.

Il est assez remarquable que les novateurs, qui reprochent à l'école de David de manquer d'originalité, n'ont pas su se frayer une route nouvelle; cependant, de combien d'entraves ne se sont-ils pas débarrassés! Au reste, il faut remarquer que les maîtres de l'école vénitienne ne sont pas à dédaigner sous le rapport du dessin, et, à cet égard, M. Devéria est bien loin de les égaler. Un de nos grands peintres, Girodet, disait : « C'est dans le dessin qu'est l'élégance des proportions, la beauté des formes, la justesse de l'expression, qualités qui n'ont pas besoin du *charme du coloris* pour toucher et pour plaire; tandis que le coloris seul n'excitera jamais les mêmes impressions (1). » Eh bien! que l'on dépouille le tableau de

---

(1) *Œuvres poétiques et didactiques de* Girodet. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

M. Devéria du *charme du coloris*, et l'on verra ce qui restera. C'est qu'il est bien plus difficile de dessiner de beaux contours, de modeler de belles formes que de peindre de belles draperies. Que l'on me permette, à cette occasion, de rappeler ce que j'ai dit, lorsque j'ai rendu compte du tableau de M. Court, représentant *la mort de César*, et qui a reparu à l'exposition. (Voyez ci-dessus, t. XXXV, p. 816.) Je faisais observer que les personnages élevés étaient ceux que le peintre avait le moins bien rendus, parce que, pour ceux-là, il n'avait pu copier les modèles qu'il avait sous les yeux, et qu'il fallait une noblesse de forme, un certain caractère de beauté que l'on n'obtenait que par de longues études. M. Court a exposé *une mort d'Hippolyte*: voilà un tableau de style, le peintre y a échoué.

Ce n'est, au reste, qu'un échec; mais deux autres coryphées de cette nouvelle école qui devait tout faire oublier, ont eu une bien autre mésaventure. MM. Delacroix et Sigalon, qui avaient attiré l'attention à la précédente exposition, ont envoyé, le premier, *un Christ au Jardin des Oliviers;* le second, *Athalie faisant égorger tous les enfans du sang royal*, sur lesquels il est impossible d'arrêter ses regards.

Dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, les pères de l'église s'opposaient à ce que l'on donnât un beau caractère de tête à Jésus-Christ, parce que, disaient-ils, il n'avait pas eu besoin de l'impression que produit toujours la beauté pour remplir sa mission divine. Il y a bien long-tems que ce système est abandonné; M. Delacroix l'a fait revivre: rien de moins noble, de moins élevé que la tête de son Christ. Il en a agi de même pour ses anges; et là, au moins, il a l'avantage d'être le premier qui ait suivi cette marche; car, jusqu'à lui, on avait toujours pensé que, pour représenter des anges, c'est-à-dire, des êtres qui participent de l'essence divine, on devait employer tout ce que les formes humaines offrent de plus pur et de plus élevé.

Quant à M. Sigalon, en admettant même que quelques parties de son tableau soient bien exécutées, il est impossible de n'être pas frappé du désordre et de l'incohérence de la composition, du défaut d'harmonie de l'ensemble, et de la pauvreté du dessin.

M. Bonnefond, l'un des principaux artistes de l'école de Lyon, dont les tableaux offraient un mérite d'exécution remarquable, était tombé dans un excès de sécheresse et de dureté qui en diminuait le prix. Ces défauts ont disparu dans *une jeune femme secourue par des religieux*, et il n'y a plus que des éloges à lui donner. La couleur locale est bien observée, les expressions sont justes et bien senties; c'est, enfin, un tableau qui mérite d'être distingué à tous égards.

Dans *une vue de Venise*, M. Bonnington semble avoir voulu rivaliser avec Canaletto. C'est un rude jouteur que Canaletto; cependant, M. Bonnington n'est pas resté si loin de son modèle que l'on n'ait, avec raison, admiré son ouvrage.

M. Lawrence, autre peintre anglais, a envoyé deux portraits : celui de *Mme la duchesse de Berry*, et celui du *jeune fils de M. Lambton*. En vérité, le premier de ces deux portraits ressemble à une plaisanterie. Ce n'est pas qu'il n'y ait de l'habileté dans plusieurs parties; mais, comme la poitrine est modelée! comme les bras sont dessinés! c'est véritablement une dérision. Le portrait du jeune Lambton est beaucoup supérieur, sans doute; la tête est fort belle; l'expression, peut-être au-dessus de l'âge du modèle, est bien sentie; les yeux sont pleins de vie; la couleur, dans quelques parties, est digne du pinceau de Vandyck. Mais, comme tout le reste est sacrifié! Que l'on mette à côté de ce portrait celui du pape, par David; celui de Mme de Ryan, par Girodet; celui de Mme Récamier, par M. Gérard; enfin, celui du général Lasalle, par M. Gros, et la foule aura bientôt abandonné M. Lawrence; au moins, je le pense ainsi, et je me fonde sur ce que, dans les portraits que je viens de citer, toutes les parties sont traitées avec la même supériorité, tandis que, dans celui du peintre anglais, tout est sacrifié à un effet cherché.

Dans un prochain article, je passerai en revue les autres parties de l'exposition. P. A.

Nécrologie. — Fresnel (*Augustin Jean*), membre de l'Institut (Académie des sciences), né à Broglie, département de l'Eure, le 10 mai 1788, mort à Ville-d'Avray, près Paris, le 14 juillet 1827. Entré à l'Ecole polytechnique, à l'âge de seize ans, il s'y distingua par ce zèle patient et observateur qui, dans les sciences, caractérise le génie. Ayant embrassé la carrière des ponts et chaussées, il fut successivement envoyé par le gouvernement, au sortir de cette école, dans les départemens de la Vendée, de la Drôme, de l'Ile-et-Vilaine, où, bien que tout entier aux utiles travaux qui lui étaient confiés, il trouva le moyen de commencer d'ingénieuses recherches qui l'amenèrent à l'observation de faits nouveaux présentés par la diffraction de la lumière, inexplicables d'après la théorie newtonienne de *l'émission*, et d'accord au contraire avec celle d'Huyghens et d'Euler, qui attribue les phénomènes lumineux *aux vibrations d'un fluide répandu dans l'espace*. Le mémoire dans lequel Fresnel présenta le fruit de ses recherches fut envoyé, en 1815, à l'Académie des sciences. En 1819, il remporta le prix

que cette Académie avait promis au meilleur mémoire sur les phénomènes généraux de la diffraction. Fixé à Paris, par le directeur général des ponts et chaussées, Fresnel s'y lia avec un de nos savans les plus célèbres M. Arago, continua ses recherches, et, à l'aide du principe qu'il avait rendu incontestable, parvint successivement à expliquer la *diffraction*, *l'inflexion*, *la réflexion*, *la polarisation*, *la réfraction*, *la double réfraction*, *etc.* Des travaux aussi importans lui ouvrirent les portes de l'Institut, où il fut reçu à l'unanimité, en 1823. En 1824, il fut décoré de la Légion d'honneur et admis, en 1825, par la Société royale de Londres qui lui accorda, deux années après, le prix fondé par M. de Rumford, pour un mémoire dans lequel il avait appliqué la théorie des *ondulations* aux phénomènes de la *polarisation*. Dès 1819, il avait été attaché à la commission des phares; et l'éclairage des côtes et des ports lui dut d'utiles perfectionnemens. Les expositions de 1823 et de 1827 ont montré les systèmes lenticulaires de Fresnel, exécutés par MM. Soleil et Tabouret. En 1823, le jury d'examen lui décerna une médaille d'or et réclama pour lui le cordon de Saint-Michel. La Société d'encouragement lui décerna également une médaille d'or, en 1824. En 1821, il fut nommé à celle des places d'examinateur de l'École polytechnique qu'avait occupée Malus, devenu célèbre comme lui par ses belles observations sur la lumière. La constitution naturellement faible de Fresnel avait été altérée par la continuité opiniâtre de ses travaux. Dans ces dernières années, ses forces déclinèrent, et après quelques alternatives de maladie et de santé, il expira à Ville-d'Avray le 14 juillet 1827, âgé de moins de quarante ans, et laissant un nom à l'illustration duquel une plus longue carrière eût sans doute beaucoup ajouté encore. A.

— *Louis-François* Cassas, inspecteur général de la manufacture des Gobelins, chevalier des ordres de Saint-Michel et de la Légion d'honneur, né le 3 juin 1756, à Azay-le-Féron (Indre), mort à Versailles, le 1er novembre 1827, d'une apoplexie foudroyante. Comme peintre paysagiste et comme architecte, Cassas mérite les regrets des amis des beaux-arts et des admirateurs de l'antiquité, dont il contribua à faire connaître les monumens en consacrant à leur étude sa vie et sa fortune. Après avoir passé sa première jeunesse en Italie et formé des collections précieuses de vues dessinées dans la Sicile, l'Istrie et la Dalmatie, il accompagna à Constantinople l'ambassadeur *Choiseul-Gouffier* qui l'avait choisi pour travailler à la continuation de son beau voyage de la Grèce. Peu de tems après son arrivée dans la capitale de la Turquie, il partit avec le savant auteur du *Voyage de la Troade*, M. *Lechevallier*, pour

reconnaître et dessiner des monumens et des sites dont l'examen constata d'une manière frappante l'admirable exactitude de la géographie et des descriptions d'Homère. A peine avait-il achevé ces intéressans travaux, qu'il forma et mit à exécution le hardi projet de visiter et de mesurer les édifices de la terre sainte, les restes imposans des temples de Baalbek et les magnifiques ruines de Palmyre. A cette époque, comme aujourd'hui, ce voyage offrait des dangers que l'enthousiasme de l'artiste ne redouta point; il fut le premier, après Wood, qui fit connaître à l'Europe savante l'état actuel des monumens restés enfouis pendant tant de siècles au milieu des déserts, et dont les pompeux débris surpassent les descriptions créées par l'imagination brillante des poètes orientaux. M. Cassas revint en France au commencement de la révolution. Ses nombreux et riches portefeuilles fixèrent l'attention de tous les amateurs éclairés des arts et de l'antiquité, et leurs suffrages unanimes le déterminèrent à en tenter la publication. Son *Voyage d'Istrie et de Dalmatie*, contenant les monumens les plus remarquables et les plus beaux sites de ces deux provinces, a été publié en entier; mais il n'a paru que trente livraisons de son grand *Voyage en Syrie et en Phénicie*. Cet ouvrage dont le plan était hors de proportion avec les ressources de l'auteur, devait offrir au public une suite nombreuse d'édifices antiques du plus grand intérêt, retracés dans leur état présent, accompagnés de restaurations habilement combinées et de vues pittoresques. On ne saurait trop regretter qu'une si belle entreprise n'ait pas été continuée, ou que du moins la partie déjà publiée n'ait pas reparue, augmentée d'un texte qui lui donnerait un nouveau prix, et dont les itinéraires et les notes précieuses de l'auteur pouvaient rendre la rédaction aussi facile qu'intéressante.

Dans cette énumération succincte des honorables travaux de M. Cassas, nous ne devons pas omettre la collection de modèles des plus beaux monumens d'architecture des différens peuples qu'il fit exécuter à grands frais, en y consacrant des soins et des recherches qui l'occupèrent presque exclusivement pendant plusieurs années. Cette collection unique, d'une utilité inappréciable pour l'étude de l'architecture, avait été acquise par le gouvernement impérial, au prix d'une modique pension viagère. Elle est aujourd'hui déposée dans les magasins du palais de l'Institut, en attendant le local qui lui est destiné dans la nouvelle école des beaux-arts. M. Cassas remplissait, depuis douze ans, les fonctions d'inspecteur général de la manufacture des Gobelins, et avait contribué aux perfectionnemens remarquables des produits de cet établissement. T. Richard.

TABLE DES ARTICLES
CONTENUS
DANS LE CENT NEUVIÈME CAHIER.
JANVIER 1828.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Considérations générales sur la république des lettres, en 1827. . . . . Pag. 5
2. De l'influence des futurs progrès des connaissances économiques sur le sort des nations. . . . *Jean-Baptiste Say.* 14
3. Forces productives et commerciales du midi de la France; troisième article : Département de l'Hérault. . . . . *Charles Dupin*, de l'Institut. 34

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Histoire naturelle des poissons, par M. Cuvier. . . . . *Bory de Saint-Vincent.* 43
5. Collection des chroniques nationales françaises; avec notes et éclaircissemens, par M. J. A. Buchon. . . . . J. C. L. *de Sismondi.* 52
6. Guerres des Vendéens et des Chouans contre la république française; second article. . . . . *N.* 71
7. Discours du général Foy. . . . . *B. C.* 83
8. Œuvres choisies, et Œuvres inédites d'Évariste Parny. *X. P. D.* 90
9. O'Neill, ou le Rebelle, poëme par E. Lytton Bulwer (ouvrage anglais). . . . . *H. E. P.* 101

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 134 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 3, dont 1 ouvrage périodique. 108
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — *Chili*, 6. 111
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 15, dont 1 ouvrage périodique. 117
— *Russie*, 3. 126
— *Pologne*, 1. — *Danemark*, 5. 132
— *Allemagne*, 7. 134
— *Suisse*, 2. 147
— *Italie*, 9, dont 1 ouvrage périodique. 150
— *Pays-Bas*, 5. 157
FRANCE, 78, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 19. . . . 161
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 20. . . 178
— *Littérature*, 28. 208
— *Beaux-Arts*, 5 231
— *Mémoires et Rapports de sociétés savantes*, 1. 235
— *Ouvrages périodiques*, 4. 238
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 1. 241

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis :* De l'esclavage des noirs. 242
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — *Chili. Sant-Iago :* Altération du climat. 245
ASIE. — *Calcutta :* Navigation à la vapeur. 246
AFRIQUE. — *Alger :* Droit des gens ; Relations entre les États chrétiens et les Barbaresques ; Moyens de faire enfin cesser la piraterie dans la Méditerranée. . . . . *Ibid.*

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE — *Londres :* Société médico-botanique. — Nouvelle voiture à vapeur inventée par M. *Gurney*. 247
RUSSIE. — *Odessa :* Culture de l'olivier. 250
DANEMARK. — *Copenhague :* Société établie pour propager l'étude de la physique expérimentale ; Société archéologique du Nord. 251
ALLEMAGNE. — *Saxe :* État de l'industrie métallurgique en 1826. 253
SUISSE. — *Appenzell :* État de l'instruction populaire. — *Canton de Vaud :* Législation criminelle. 255
ITALIE. — *Parme :* Encouragement donné aux lettres. — *Milan :* Exposition des beaux-arts. — *Nécrologie :* Bosellini. 257
ILES IONIENNES. — Santé publique : Frictions mercurielles employées avec succès contre la peste. — *Nécrologie :* lord Guilford. 259
ESPAGNE. — Statistique judiciaire. — Madrid. Académie des beaux-arts : Exposition annuelle des ouvrages de peinture. 263
PAYS-BAS. — Colonies de bienfaisance de *Frederiks-Oord* et de *Wortel*. — *Amsterdam :* Société Félix Meritis. 264
FRANCE. — *La Voulte* (Ardèche) : Exploitation du fer par les procédés anglais. — Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique : *Dieppe* (Seine-Inférieure) : Société archéologique. — *Dôle* (Jura) : École gratuite des sciences appliquées aux arts et métiers et aux beaux-arts. — *Rouen* (Seine-Inférieure) : Société de médecine : Prix proposé. — *Strasbourg* (Bas-Rhin) : Société des sciences, agriculture et arts : Prix proposés. . . 273
PARIS. — *Institut.* Académie des sciences : Séances du 17 décembre au 7 janvier. — Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — Société royale pour l'amélioration des prisons. — Société philotechnique. — Collége royal de France : Cours de littérature française, par M. *Andrieux*, de l'Institut. — Athénée royal de Paris. — Établissement orthopédique et gymnastique du Mont-Parnasse. — Réclamation. — *Théâtres. Théâtre-Français :* Premières représentations de Racine, de Molière, et de Chacun de son côté, comédies. *Odéon :* première représentation de l'Important, comédie. *Théâtre anglais :* Le Marchand de Venise, comédie de Shakespeare. — *Beaux-Arts :* Exposition des tableaux en 1827 ; second article. — *Nécrologie :* Fresnel ; Cassas. . . . . 276.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE SUR LA CIVILISATION DE L'AFRIQUE.

Il y a peu d'années encore, l'intérieur de l'Afrique était considéré parmi nous comme une forêt immense, entrecoupée de vastes déserts de sable, au milieu de laquelle erraient à l'aventure quelques hordes sauvages. De nombreux documens géographiques, conquis par l'audace des voyageurs, ont enfin dissipé ce préjugé. On sait aujourd'hui qu'au delà du Sahara, le continent africain renferme un grand nombre de villes populeuses et fortifiées. Quelques-unes de ces villes ont des marchés régulièrement fréquentés par les caravanes, et pourvus de plusieurs marchandises d'Europe. Les échanges s'y opèrent au moyen de monnaies de différentes espèces : ici, ce sont des *cauris*, coquillages des Maldives, importés par les Arabes et par les Anglais; là, de petites bandes de toile servent au même

usage; quelques pays ont aussi une monnaie métallique, grossièrement fabriquée. Les monnaies d'Europe ont cours sur ces marchés, et les lettres de change n'y sont pas absolument inconnues. Plusieurs régions de l'Afrique centrale sont assez bien cultivées ; les propriétés y sont divisées et closes; mais, dans d'autres pays, la terre restée en friche pendant un an appartient au premier occupant. Le nègre possède quelques arts industriels : il bâtit des maisons, des temples, surtout des remparts ; il travaille le bois, le cuir, le fer ; il fabrique des tissus de coton, de lin, même de soie. Il est tel royaume africain qui peut mettre sur pied une armée de cent mille combattans, soit fantassins, soit cavaliers. La plupart de ces guerriers sont armés de flèches, de dards et de lances; il en est qui sont bardés de fer, comme les soldats romains, ou comme nos anciens chevaliers; quelques-uns ont des armes à feu, et plusieurs peuples connaissent les procédés de la fabrication de la poudre. Ces troupes ont leur tactique, leurs mots d'ordre et leur discipline. Un certain art préside à l'attaque, aussi bien qu'à la défense des places. Chez quelques nations de l'Afrique, la justice est rendue dans des assemblées de notables et de vieillards. Il en est qui ont aussi des assemblées politiques et des institutions libres. Le nègre est naturellement bon, humain, affectueux, hospitalier. Il aime passionnément la musique, la danse, l'éloquence, la poésie. Il a quelques instrumens dont le son ne manque pas de douceur. Ses orateurs, ses poëtes ont du feu, de l'imagination, de l'enthousiasme. Les grands personnages du pays redoutent extrêmement leurs satires et sont fort avides de leurs louanges. Quelquefois, pour les obtenir, ils vont jusqu'à entreprendre sans sujet des guerres désastreuses. Trop ordinaire effet d'un amour malentendu pour la gloire, que l'Europe n'a pas le droit de reprocher à l'Afrique!

Les peuples noirs paraissent avoir fait de grands progrès depuis environ un siècle. L'anthropophagie, cette habitude féroce qui a probablement souillé l'enfance de toutes les nations, semble avoir disparu du continent africain. Les sacri-

fices humains, qui caractérisent la seconde période des sociétés, n'attristent plus les regards du voyageur, si ce n'est chez quelques peuples de la Guinée méridionale. Vers le nord de l'Afrique, les mœurs des nègres ont des traits frappans de ressemblance avec celles de la Grèce des siècles héroïques, ou de notre Europe, au tems des troubadours. Ces deux époques furent, pour l'une et l'autre contrée, l'aurore de la civilisation. Le même développement social est peut-être réservé aux Africains. Ces peuples sont en état de progrès; c'est un fait important et décisif, car il prouve qu'ils sont perfectibles.

Mais, dira-t-on, la race noire est-elle susceptible d'une civilisation aussi développée que celle de la race blanche? Ne présente-t-elle pas, comparée à cette race, une infériorité intellectuelle qui semble provenir de la différente conformation du cerveau? Le climat qu'elle habite, en rendant ses besoins presque nuls, n'oppose-t-il pas un obstacle non moins insurmontable aux progrès de son industrie?

Eh quoi! jeté par la nature sous un ciel brûlant et orageux, exposé à une température sujette aux variations les plus brusques, entouré de bêtes féroces et de reptiles dévorans, assailli de myriades d'insectes qui sans cesse troublent son repos, dévorent ce qu'il possède, et menacent jusqu'à sa vie, le nègre manque de besoins! Mais, l'habitant du cercle polaire excepté, c'est de tous les hommes celui qui en a le plus. N'a-t-il pas d'ailleurs son genre de luxe; qui les multiplie? Ses femmes ne sont-elles pas fastueuses et coquettes, à leur manière? Ils manqueraient de besoins réels ou factices, ces hommes qui, pour les satisfaire, domptant l'humanité et la nature, s'enchaînent l'un l'autre et vendent jusqu'à leurs enfans!

Serait-il vrai, d'un autre côté, que le père commun des hommes eût réparti entre eux avec si peu d'équité le plus précieux de ses dons, l'intelligence? Je pourrais opposer ici au préjugé contraire à l'espèce noire des exemples aussi nombreux qu'éclatans. Mais laissons là ce qu'on nommerait sans doute des exceptions, et examinons les faits généraux. L'esprit

du nègre est fin ; son imagination est vive ; son coup-d'œil rapide. Ses idées paraissent, à dire vrai, manquer de suite, d'application et de persévérance. Supérieur peut-être au blanc dans tout ce qui dépend d'une conception instantanée, il lui est inférieur dans ce qui exige l'observation, l'étude et le calcul. D'où il suit que, de noir à noir, on ne remarque pas la même distance intellectuelle qui existe de blanc à blanc. Les richesses de la pensée sont, chez les premiers, plus également distribuées, et l'Afrique connaît peu cette aristocratie des lumières, bien plus précieuse pour l'Europe que celle des titres. Mais, dans un pays qui jusqu'à ce jour a offert si peu de sécurité, où le signe représentatif des richesses est à peine connu, faut-il s'étonner qu'un petit nombre d'hommes se soient livrés à des études qui exigent à la fois l'aisance et le repos ; que la science, aussi bien que l'industrie, y compte peu de capitalistes ? Ajoutons aux autres causes qui ont ralenti les progrès de l'espèce noire, l'immense étendue du continent qu'elle habite. Les nations ont besoin d'être séparées par des intervalles de mers, qui offrent à la fois une barrière au génie des conquêtes, et une voie à celui du commerce. Les progrès des peuples ont été presque partout en raison de la facilité de leurs communications maritimes ; et tous les grands continens se sont montrés paresseux dans la carrière de la civilisation. Mais, lors même que le cerveau des noirs serait moins heureusement conformé que celui des blancs, le mal serait-il irrémédiable ? Ne voyons-nous pas tout exercice développer la partie du corps qu'il met en mouvement ? Si le jarret du danseur, si le bras du maître d'armes, croissent en vigueur et en volume par la pratique de leur art, pourquoi l'étude, cette gymnastique du cerveau, ne produirait-elle pas un effet analogue ? Pourquoi le développement de cet organe ne se transmettrait-il pas des pères aux enfans ? La folie est bien héréditaire. C'est sans doute ainsi que les descendans de tant de peuples barbares, des Goths, des Vandales, de ces Huns dont la difformité épouvanta jadis nos ancêtres, ont pris place parmi les peuples les plus civilisés du globe. La même modification a

dû s'opérer chez toutes les nations policées; elle peut s'opérer aussi chez la race noire.

Mais, d'où vient que les Africains, depuis si long-tems en rapport avec les blancs, ont si peu profité de leur exemple dans la culture des arts, tandis que ceux-ci, sans modèles et sans maîtres, se sont élevés à un tel degré de supériorité? Question bien facile à résoudre, si l'on considère que ces communications avec la race blanche ont arrêté, bien plutôt que favorisé, les progrès de la race noire; que les efforts de la plus instruite des deux ont eu constamment pour résultat d'entretenir et d'exploiter l'ignorance de l'autre!

Maîtres depuis un tems immémorial des rives septentrionales de l'Afrique, les blancs d'Asie, Berbères, Numides, Persans, Phéniciens, Maures, Arabes (1), n'ont cessé de lever sur elle un impôt de sang. Les peuples chrétiens, après avoir exterminé les paisibles habitans du Nouveau-Monde, ont entrepris de le repeupler d'esclaves, en établissant des marchés d'hommes sur la rive occidentale de l'infortunée péninsule. Les horreurs de la traite européenne sont connues; grâce au ciel, il n'y a plus sur ce trafic, dans les pays civilisés, qu'une opinion et qu'un sentiment. La traite que font les Maures est souillée des mêmes crimes, et les sables du désert, moins complaisans que les flots de l'Atlantique, montrent partout au voyageur les traces sinistres des caravanes qui traînent les esclaves aux marchés barbaresques. Au nord, comme à l'ouest de l'Afrique, la race blanche s'est montrée si impitoyable envers la race noire, que les oppresseurs n'ont cru pouvoir conserver le nom d'hommes qu'en le refusant aux opprimés. Si l'on cherchait à évaluer la population dont ce double fléau a privé l'Afrique, on serait effrayé des résultats d'un pareil calcul. Mais cette perte est encore le moindre des maux nés du commerce des esclaves. Son plus grand crime envers l'Afrique est d'y avoir

(1) Quelques migrations européennes se sont fondues parmi ces peuples, que je considère comme de race blanche, ainsi que le font les nègres.

fait de la chasse aux hommes la plus lucrative de toutes les industries. De là, le droit des gens foulé aux pieds; les liens de la société et de la famille à chaque instant rompus : de là, les habitans du littoral abandonnant tout travail utile pour le métier de marchands d'hommes; les princes toujours armés contre leurs voisins, et faisant la chasse à leurs propres sujets; les villes détruites aussitôt que fondées; les populations se précipitant les unes sur les autres; tous les arts paisibles négligés, pour une guerre de brigandage dont l'homme est le butin.

Cependant, comme il faut être juste envers tout le monde, même envers les négriers, je dirai qu'il fut tel tems et tel pays où la traite put faire partiellement quelque bien. Là, par exemple, où l'on avait pour coutume de dévorer les prisonniers ou de les immoler aux fétiches, l'avarice a quelquefois servi l'humanité. Mais, aujourd'hui que ces actes de barbarie ont généralement cessé, la continuation d'un pareil trafic est le plus énorme des crimes, et l'Europe doit rougir de voir ses enfans entrer, pour le commettre, en concurrence avec ces Maures qu'elle refuse de compter parmi les peuples civilisés.

Que serait-ce si, en comparant les résultats des deux traites, il se trouvait que le partage le plus honorable est encore celui des Arabes?

Pendant trois siècles, la soif du gain, et d'un gain immédiat, a seule conduit les Européens en Afrique. Bâtir des forts, envahir le territoire, s'emparer des habitans et de leur or, tel était le but de tous leurs actes. Avec un climat moins inhospitalier et des enfans moins braves, l'Afrique aurait eu le sort de l'Amérique. Et pendant ces trois siècles, les Européens eurent-ils jamais la pensée de communiquer aux Africains quelque idée morale ou quelqu'un de leurs arts? Loin de là : ils ne songèrent qu'à les tromper pour les mieux asservir. Les Portugais toutefois envoyèrent quelques missionnaires dans le Congo; et, bien que ces prêtres fussent presque aussi ignorans que les peuples qu'ils allaient catéchiser, ils

avaient fait, surtout parmi les chefs, de nombreux prosélytes. Quelques efforts de plus, et une grande partie de l'Afrique serait aujourd'hui chrétienne. Mais alors, plus de traite!... Ce résultat fut bientôt pressenti, et la civilisation de l'Afrique fut sacrifiée au système colonial. Les déceptions, les violences continuèrent ; et les nègres, plus effrayés que séduits par nos arts, ne virent en nous que des objets de haine et d'effroi. Plus tard, quelques nations européennes, au premier rang desquelles il est juste de placer l'Angleterre, ont reconnu cette faute. Elles ont senti combien il importerait à l'Europe de communiquer ses mœurs à un immense continent situé si près d'elle, et de le rendre tributaire de son industrie. Mais il était trop tard : la défiance avait pris racine dans l'esprit des nègres ; ils ont partout semé d'obstacles les routes qui pouvaient nous conduire parmi eux ; et, dans cette carrière trop long-tems abandonnée aux Arabes, nos plus hardis efforts n'ont encore obtenu que de faibles progrès.

Les Arabes, il faut l'avouer, avaient sur nous quelques avantages : ils étaient plus rapprochés du nègre par le climat, par la couleur, par le degré de leur civilisation. Après avoir jeté un grand éclat dans les sciences et dans les arts, on les vit tout à coup s'arrêter ; et comme, dans le mouvement obligé de l'esprit humain, il faut nécessairement qu'un peuple avance ou recule, les Arabes rétrogradèrent. Quelle cause assignerons-nous à ce phénomène social ? J'en vois deux principales : l'union de la loi civile à la loi religieuse, et la polygamie. Retenu par ces deux liens, l'Arabe n'a point franchi la période poétique de l'existence des sociétés. Voyager, combattre et chanter, voilà toute sa vie. A ses yeux, les maisons sont des tombeaux, le travail est le partage de l'esclave. Il n'affectionne que deux professions, le brigandage et le commerce. Ces deux professions, qu'il exerce en même tems, l'ont conduit dans les régions les plus lointaines. Sobre, courageux, patient jusqu'à l'héroïsme, il se plaît à mesurer ses forces avec les rigueurs de la nature. A la faveur des déserts, dont il a fait les canaux de son industrie, il pénètre sur tous les points du

continent africain; il le parcourt dans tous les sens; il l'enveloppe de ses caravanes. Il impose aux naturels par quelques restes de ses anciens arts et par de mauvais fusils qu'il achète à l'Europe. Il excite ces peuples crédules à s'armer les uns contre les autres; il se met à la tête de leurs expéditions, acquiert comme marchand la part d'esclaves qui ne lui revient pas comme guerrier; et, traînant après lui cette double proie, court en approvisionner les marchés musulmans, depuis Fez et Maroc jusqu'à la Perse et aux Indes. Mais, chemin faisant, il a transmis aux Africains, avec quelques notions et quelques habitudes commerciales, sa langue, son écriture et sa religion. Cette langue, cette religion, sont dès long-tems répandues sur la rive orientale de l'Afrique. Au nord, jusqu'au 10e degré de latitude, presque tous les peuples nègres ont adopté l'islamisme; chaque jour, ce culte fait de nouveaux progrès, opérant en Afrique une lente, mais non moins remarquable révolution. Parmi les résultats qu'elle va produire, il en est dont aucun ami de l'humanité ne peut méconnaître les avantages. Ainsi, des superstitions absurdes ou féroces seront abolies; des sociétés secrètes où la religion sert d'égide au crime (1) seront dissoutes; les mœurs s'adouciront; l'abus des liqueurs fortes sera réprimé; la polygamie sera restreinte; enfin, et c'est ici le plus grand bienfait de cette révolution, les sources de la traite tariront peu à peu d'elles-mêmes; car la loi de Mahomet interdit au musulman de réduire en servitude un autre musulman. Aussi, dans les expéditions qui ont pour but d'enlever des esclaves, la population mahométane est épargnée par ses coréligionnaires. On voit par là quel puissant

---

(1) Le *pourrah*, sorte de congrégation, ou de franc-maçonnerie de voleurs, qui gouverne plusieurs États, entre autres le Timanni. Le *moungo-joungo*, ou *moumbo-joumbo*, association des maris pour le châtiment des femmes. Un roi ayant révélé le secret de cette association à une de ses femmes qu'il aimait tendrement, tous deux furent poignardés par un membre de la société, revêtu du costume du *moungo-joungo*.

véhicule porte ces peuples à embrasser l'islamisme; et l'époque n'est peut-être pas bien éloignée où, le Coran ayant soumis l'Afrique entière, l'exportation des esclaves cessera sur tous ses rivages.

Mais, à côté de ces bienfaits, viennent se placer des inconvéniens graves. La loi civile, enclavée dans la loi religieuse, deviendra stationnaire comme elle. Les institutions libres périront, étouffées par l'influence des prêtres; le Bornou et les pays qui l'avoisinent semblent en offrir déjà un exemple. Le fatalisme engourdira les esprits. Les communications avec l'Europe deviendront encore plus difficiles. Cette difficulté tient beaucoup à l'influence des Arabes, qui, dépossédés du commerce exclusif de l'Inde et du Mozambique, veulent du moins conserver le monopole de Tombouctou et des autres grands marchés de l'Afrique centrale. Ils interceptent à main armée les passages du désert; ils répandent parmi les nègres toutes sortes d'erreurs et de préjugés contraires aux chrétiens; ici, ils les dépeignent comme des *cafirs*, ou idolâtres, dont l'aspect seul donne la mort; là, ce sont des cannibales qui dévorent les esclaves noirs achetés à la côte, tandis que ceux des Maures, arrivés à leur destination, recouvrent, disent-ils, la liberté et sont même vêtus de rouge. Enfin, la conquête de l'Inde, l'expédition d'Égypte, le bombardement d'Alger, l'insurrection des Grecs, sont racontés et commentés dans toute l'Afrique, pour persuader à ses princes que le but des *Nazaréens* est de s'emparer de leur territoire, qu'ils ne sauraient trop prendre de précautions pour leur en fermer les chemins. Que sera-ce quand tous les Africains auront adopté la croyance et les mœurs musulmanes?

Ajoutons que la polygamie, limitée par la loi de Mahomet, n'en sera que plus enracinée dans les institutions du pays; la polygamie, le plus grand obstacle que puisse rencontrer la civilisation! Avec la polygamie, une moitié de l'humanité est nécessairement esclave, et l'influence des femmes, si douce, si féconde pour le progrès de la société humaine, est paralysée dans son principe. Avec la polygamie, point de foyer domes-

tique, point de famille! Environné d'une multitude d'enfans, parmi lesquels sa tendresse est comme dispersée, le père est toujours prêt à les traiter à l'instar de ses troupeaux. Ces enfans, héritiers des jalousies de leurs mères, sont bien moins frères que rivaux; et le trône, que dis-je! l'héritage d'une tente ou d'une hutte est souvent le prix du fratricide. C'est la polygamie surtout qui a rendu l'Orient stationnaire. Si les Grecs, si les Romains ont fait faire un si grand pas à l'espèce humaine, c'est à la monogamie qu'ils en sont redevables; et les institutions matrimoniales de ces deux peuples, combinées d'un côté avec la morale évangélique, de l'autre avec le respect des peuples du Nord pour les femmes, sont la source de la civilisation européenne (1).

Enfin, et c'est nous Européens que ce dernier inconvénient concerne, sera-t-il sans danger pour l'Europe d'avoir vis-à-vis d'elle l'Afrique devenue tout entière musulmane, et recevant de Constantinople et de l'Égypte notre discipline militaire? Lorsque, par la propagation de l'islamisme, les *cafirs* noirs viendront à manquer aux Turcs, aux Arabes, aux Barbaresques, ces peuples ne viendront-ils pas chercher parmi les *cafirs* blancs une plus forte recrue d'esclaves? Aujourd'hui, quatre ou cinq mille chrétiens, captifs à Alger et dans les autres régences, suffisent pour assouvir l'avarice et l'inhumanité du Maure; et quelques prises faites aux puissances les plus faibles, quelques naufrages sur les rives septentrionales de l'Afrique,

---

(1) Je n'ignore pas que, dans beaucoup de contrées de l'empire ottoman, et surtout dans celles que fréquentent les Européens, la polygamie n'est plus en usage que parmi les fonctionnaires publics, et parmi quelques riches voluptueux. De là, sans doute, ce contraste si remarquable en Turquie entre la dépravation des fonctionnaires et la morale rigide des particuliers. Un jour peut-être les gouvernans céderont-ils à l'opinion publique qui méprise les polygames, et nous verrons le sultan licencier son harem. Mais combien de siècles faudra-t-il pour que cette révolution, indépendante de la loi religieuse, s'étende à l'Afrique mahométane!

quelques enlèvemens de pêcheurs et de paysans sur les côtes d'Italie et de Sardaigne, fournissent sans peine ce contingent de victimes. Mais, quand les *vrais croyans* ne trouveront plus d'esclaves que parmi les *chiens de chrétiens*, n'est-il pas à craindre que les habitans de nos côtes et de celles d'Espagne ne soient un jour, comme dans le moyen âge, traînés par milliers sous le bâton des Barbaresques?

Ainsi, soit que l'on considère sa population noire, ou sa population maure, l'Afrique doit fixer aujourd'hui l'attention de l'homme d'état, aussi bien que du philantrope. Eh! quel autre parti à prendre que de la rapprocher de nous par la civilisation?

J'ai déjà indiqué les principales causes qui ont empêché nos progrès parmi les peuples noirs. La première de toutes, c'est la défiance que leur inspirent nos intentions, défiance trop bien motivée par nos actes. Pendant trois siècles, qu'avons-nous demandé à l'Afrique? de l'or et des esclaves. Que lui avons-nous donné en retour? des fusils, de la poudre, pour aider ses enfans à s'entre-détruire; des liqueurs fortes pour les abrutir; quelques objets d'un luxe frivole : de l'ambre, des grains de verre, des chapeaux galonnés, des habits de charlatan; voilà ce qui a payé la liberté et la vie des hommes! Aussi la civilisation, fuyant notre approche, s'est comme cachée dans l'intérieur du pays. Aussi, lorsqu'une nation qui, moitié par philantropie, moitié par politique, s'est mise à la tête du mouvement social du globe, a voulu dans ces derniers tems faire en Afrique quelques généreuses tentatives, les résultats ont mal répondu à ses efforts; la civilisation qu'elle y avait transportée, est restée circonscrite dans ses établissemens; les villes qu'elle avait fondées et peuplées de malheureux enlevés aux négriers, ont excité les alarmes des naturels du pays; ils n'ont vu dans cette entreprise que le dessein de s'emparer de leur territoire et de les asservir eux-mêmes; et la fougue de ces barbares, dirigeant tout son effort sur ce poste avancé de la civilisation, a plusieurs fois triomphé de la tactique européenne. L'Angleterre paraît se fatiguer des pertes que lui cause l'établissement de Sierra-

Léone. Sans parler des circonstances antérieures, peut-être le projet de cet établissement n'était-il pas bien conçu. On ne transplante point chez un peuple barbare une civilisation toute faite. Cet arbre veut arriver jeune sur le sol qu'il doit ombrager de ses rameaux. Il faut que la civilisation approprie ses formes au climat, à la nature et aux productions du pays, au caractère des habitans, etc. Elle ne consiste point dans telle ou telle manière de se loger, de se nourrir, de se vêtir, mais dans le développement des facultés physiques, morales, intellectuelles, dans leur application aux devoirs sociaux et au bien-être de la vie. Ce développement, fruit de la liberté garantie aux personnes, aux opinions et aux propriétés, ne peut être que graduel chez les peuples comme chez les individus. Si donc les nations européennes veulent accélérer le progrès social des noirs, il faut qu'elles s'attachent, non pas à leur faire tout d'un coup comprendre et goûter l'ensemble de notre civilisation, mais à leur suggérer peu à peu les moyens de développer celle dont le germe est déjà déposé parmi eux. Il faut, en proscrivant sévèrement la traite, donner à l'Afrique, en échange des nombreux produits de son sol, non plus des armes et des liqueurs fortes, mais des outils et des instrumens d'agriculture. Il faut que les esclaves enlevés aux négriers soient placés pour quelque tems dans les ateliers de nos possessions en Afrique, et ensuite renvoyés dans leur pays natal avec les instrumens de leur nouvelle profession. Ces hommes sauront peu de chose, sans doute; mais le peu qu'ils sauront, ils l'approprieront aux besoins du pays. Il faut engager des ouvriers, soit européens, soit plutôt hommes de couleur de nos colonies, à aller séjourner quelque tems au milieu des populations africaines, afin d'y répandre les procédés de nos arts. Celui qui introduirait parmi les noirs l'usage de la roue, du rouet, du moulin; celui qui leur enseignerait à bâtir une digue, un pont, une chaussée, à préserver leurs habitations de l'invasion des insectes sans les remplir de fumée, aurait fait faire un grand pas à la civilisation africaine. Celui-là aurait fait plus encore, qui aurait donné à l'Afrique un alphabet propre à écrire les idiomes du pays.

Jusqu'à présent, l'arabe est en Afrique à peu près la seule langue écrite. Or, cette langue n'y est point vulgaire; elle soumet les peuples africains à l'influence des Maures et des Marabouts, qui seuls enseignent à la lire et à l'écrire, et qui ne leur donnent point d'autre livre que le Coran et ses commentaires. La langue arabe est pour l'Afrique ce qu'était la langue latine pour l'Europe du moyen âge. Pour échapper aux ténèbres de cette période, il a fallu que chaque peuple défrichât son propre idiome et se fît une littérature nationale.

L'emploi des moyens que nous venons d'indiquer ramenant peu à peu vers nous la confiance, et la cessation de la traite rendant plus rares les guerres des indigènes entre eux, il deviendra moins difficile de pénétrer dans le pays. Les chefs qui le régissent se détermineront à ouvrir les routes, c'est-à-dire, à permettre qu'on traverse leur territoire pour aller commercer chez leurs voisins. On pourra de proche en proche les décider à autoriser le transit, moyennant certains droits de passage. Les germes de cet établissement existent déjà dans quelques contrées, et les résultats ne tarderont pas à convaincre ces princes qu'il est tout à leur avantage. On pourrait alors, en employant des hommes du pays, commercer de la côte avec l'intérieur, soit en remontant les fleuves au moyen de bateaux à vapeur, soit en établissant des caravanes, comme les Arabes. Le commerce, en se développant, répandrait bientôt sur ses traces les lumières, le bien-être et la civilisation. De notre tems, le commerce est le plus persuasif de tous les missionnaires. Néanmoins, pourquoi ne ferait-on pas quelques tentatives pour appeler au christianisme les nations africaines? La supériorité de cette religion, même sous les rapports humains, les seuls que j'envisage ici, est trop évidente pour que je cherche à la prouver. Le christianisme ne ferait-il qu'abolir la polygamie; là où il s'établit, la cause de la civilisation est gagnée.

Il ne faut pas croire que la polygamie soit inhérente aux mœurs et à la constitution physique des peuples noirs. Montesquieu attribue cet usage, qui a pour conséquence nécessaire l'esclavage des femmes, à leur trop prompte nubilité dans les

pays chauds. « Quand la beauté, dit-il, demande l'empire, la raison le fait refuser; quand la raison pourrait l'obtenir, la beauté n'est plus. Les femmes doivent être dans la dépendance. » Eh bien, cette observation n'est point applicable à la race noire: tandis qu'au nord de l'Afrique, les femmes de race arabe, ou berbère, sont nubiles à dix ans, celles du Bornou, à 20 degrés au sud, ne le sont qu'à quinze, c'est-à-dire, plus tard qu'en Italie. D'un autre côté, la polygamie est si peu fondée sur un excès des facultés prolifiques chez l'homme noir, que les Européens qui voyagent en Afrique sont partout importunés de gens qui sollicitent des remèdes contre l'impuissance. La polygamie n'existait point dans l'ancienne Égypte. Quelle cause a donc introduit et maintenu parmi les Africains cette monstrueuse institution? La même qui l'avait établie chez les barbares du Nord : l'abus de la force.

Le Nègre tient plus à l'usage des liqueurs fortes qu'à la pluralité des femmes; et pourtant, il se range partout sous la loi de Mahomet; le grand obstacle à l'adoption du christianisme n'est donc pas dans les mœurs du Nègre. Il est plutôt dans les progrès de cette autre loi préconisée par les Maures qui, soit marchands, soit brigands, pénètrent, dominent partout, et ont imprimé à l'Africain une sorte de terreur superstitieuse. Une autre difficulté naîtrait de la concurrence qui ne manquerait pas de s'établir entre les sectes chrétiennes. Ainsi, en s'abstenant de tout prosélytisme, on abandonne l'Afrique aux sectateurs du Coran; en y introduisant la foi chrétienne, on l'expose au fléau des guerres de religion. Fâcheuse alternative, dont on ne peut sortir qu'en associant à la propagation du christianisme cette tolérance religieuse, le plus grand bienfait que le ciel puisse accorder à la terre, le culte le plus pur que l'homme puisse offrir au Créateur!

Nous avons osé tracer le plan que les nations européennes devraient suivre pour accélérer la civilisation des peuples noirs. Résumons-en les principales bases.

1° Compléter le bienfait de l'abolition de la traite, en déterminant à y concourir les puissances qui tolèrent encore ce

trafic, et en redoublant d'efforts pour la saisie des navires négriers.

2° Placer dans des ateliers les nègres arrachés à la traite et les renvoyer ensuite dans leur pays natal, munis des instrumens de leur nouvelle profession.

3° Engager à les suivre, soit des ouvriers européens, soit des hommes de couleur exerçant des professions mécaniques.

4° Donner aux Africains, en échange des produits de leur sol, des instrumens d'agriculture et d'autres outils dont on leur enseignerait l'usage.

5° Engager, par le paiement de droits de transit, les princes noirs à ouvrir leur territoire aux marchands européens, ou autres, et faire, d'abord aux frais des gouvernemens, quelques expéditions, en employant la voie, soit des bateaux à vapeur, soit des caravanes.

6° Approprier l'alphabet européen aux dialectes africains les plus répandus, et former, au moyen de l'enseignement mutuel, des instituteurs noirs qui s'en iraient de proche en proche propager l'instruction dans l'intérieur.

7° Répandre gratuitement en Afrique des livres écrits dans ces dialectes, tels qu'un abrégé de la *Bible*, quelques almanachs, quelques traités contenant des notions simples d'arithmétique, de géographie, d'arts mécaniques, de morale, etc.

8° Essayer d'introduire le christianisme en Afrique, en prenant toutefois les plus grandes précautions pour le respect de la liberté religieuse.

Les résultats de ce plan seraient lents et insensibles; mais ils n'en seraient que plus sûrs. Hommes qui voulez créer pour un long avenir, imitez la nature dans le développement graduel de ses productions. Toute entreprise qui a pour but de modifier les institutions et les mœurs d'un peuple doit prendre le tems pour auxiliaire; la lenteur de sa marche est presque une garantie de son succès.

La population maure qui habite le nord de l'Afrique est, en grande partie du moins, originaire d'Arabie; semblables aux couches de lave qui ont coulé d'un volcan, les différentes masses

dont elle se compose, portent encore dans leur caractère et dans leurs mœurs les dates diverses de leurs migrations. Celles qui sont arrivées les premières sur le sol africain, ont fini par y prendre racine et sont devenues agricoles; les autres subiront peu à peu la même influence, à l'exception des hordes du désert. Encore le désert, tout stérile qu'il est, a-t-il été partagé par ces hordes. Chaque tribu y reconnaît des frontières et n'a pas le droit d'errer sur les sables de la tribu voisine. Le passage des caravanes trace déjà sur ces sables quelques lignes où le commerce répand ses bienfaits. Que faut-il pour rendre ce passage plus fréquent et ces lignes plus nombreuses? Que la population de l'Afrique centrale s'accroisse et se civilise; que les Maures moins fanatiques comprennent qu'il est de leur intérêt de favoriser les relations de l'Europe avec ce continent, relations dont le désert leur est garant qu'ils resteront en grande partie les intermédiaires. Or, si je ne me trompe, la religion musulmane s'adoucit chez ses anciens sectateurs. Le sultan appelle, dit-on, ses sujets sous les drapeaux, sans distinction de culte. Le pacha d'Égypte envoie les siens s'instruire parmi nous. Celui de Tripoli ouvre aux Anglais les routes du Bornou et du Soudan. Un ambassadeur de Tunis a figuré au sacre du roi de France. Que les nations européennes encouragent par leur exemple l'esprit de tolérance qui semble gagner les Turcs et qu'ils transmettront aux Maures; qu'elles aillent au devant d'eux pour leur communiquer nos arts, pour les éclairer sur les avantages réciproques d'un commerce paisible. Elles verront peu à peu ces gouvernemens si terribles s'adoucir pour se consolider, ces peuples si sauvages se civiliser pour s'enrichir. Au milieu du mouvement qui entraîne tous les états vers un meilleur ordre de choses, il en est un qui semble rester immobile : Alger est toujours le farouche Alger. Mais de qui émane le gouvernement de cette prétendue régence? Du grand-seigneur? Non. — Des naturels du pays? Encore moins. Quelques milliers d'aventuriers ont formé dans Alger une milice tyrannique, qui seule élève et renverse à son gré un despote toujours choisi dans son sein.

Cette milice se recrute dans la lie de Constantinople et des autres villes turques. C'est, à proprement parler, l'aristocratie du vagabondage; et, dès la première génération de cette singulière noblesse, les fils semblent tellement dégénérés du brigandage de leurs pères, qu'ils ne sont admis dans leurs rangs qu'avec défiance. Or, voilà les hommes qui, improprement nommés Algériens, oppriment les naturels du pays exclus, comme schismatiques, de toute part au pouvoir (1); qui, souvent maîtres de Tunis, imposent par la terreur à toute la côte voisine leur propre barbarie; qui viennent sur les vaisseaux, et jusque sur les rivages de l'Europe, lever chaque jour un tribut d'esclaves! et l'Europe hésite à envoyer vingt mille hommes s'emparer de cette ville, en chasser la soldatesque qui l'opprime, délivrer les esclaves noirs et blancs qui y gémissent, détruire l'arsenal, démanteler la place et remettre le gouvernement, soit au sultan, soit aux naturels du pays, en stipulant le respect du droit des gens et le libre passage vers l'Afrique centrale (2)! Jamais armée n'aurait mieux mérité le nom de *libératrice :* elle le serait à l'égard des Européens, à l'égard des noirs, même à l'égard des Maures; et le désintéressement que l'Europe montrerait, en restituant sa conquête, donnerait une impulsion efficace à ce mouvement général de civilisation qui se fait sentir, même en Afrique, et qui doit entraîner enfin tous les peuples vers la plus douce confraternité (3).

CHAUVET.

---

(1) Les Maures d'Afrique sont de la secte d'Abou-Bèkre.

(2) Voyez ci-après la Note relative à l'*Association anti-pirate.*

(3) L'auteur de cette Notice se trouvait sur la flotte qui, en 1805, se rendit à Alger, sous le commandement de Jérôme Bonaparte, pour le rachat des esclaves génois. Parmi deux cents esclaves environ qui furent rachetés, il se trouva un certain nombre de Français, pris sous divers pavillons. L'un d'eux, fort avancé en âge, et captif depuis quarante ans, avait presque entièrement oublié la langue de sa patrie. Lorsque le consul français, M. Dubois-Thainville, signifia au dey que, Gênes étant réunie à la France, les Algériens ne devaient plus courir sus aux

Note (servant d'appendice au mémoire qui précède) sur la nécessité et les moyens de faire cesser les pirateries des États barbaresques.

L'Europe civilisée s'est occupée des moyens d'opérer l'abolition de la traite des noirs sur la côte occidentale de l'Afrique; mais elle a fait peu d'attention à la côte septentrionale dont les marchés de chair humaine sont alimentés par des esclaves de race blanche, enlevés sur les rives européennes de la Méditerranée. Les pirates d'Alger, de Tunis, de Tripoli, se sont cependant fait, depuis long-tems, une habitude d'armer en course pour attaquer les bâtimens marchands, s'emparer de leurs équipages, les conduire comme esclaves en Afrique; et de faire également des descentes sur les côtes de Sicile, de l'Italie, de l'Adriatique, d'où ils enlèvent des populations entières.

Parmi les hommes qui se sont élevés avec le plus d'énergie contre ce honteux brigandage, l'amiral sir Sidney Smith s'est distingué par l'énergie de ses réclamations adressées aux Souverains, et par le projet d'une Société anti-pirate, spécialement destinée à faire cesser les brigandages des États barbaresques. Il a fait voir, à diverses reprises, combien il était absurde et monstrueux qu'un barbare pût à son gré s'emparer des sujets des princes chrétiens, les réduire au plus horrible esclavage, les dévouer à la mort, selon son caprice, et extorquer un tribut des princes assez faibles pour consentir à payer ces honteuses contributions.

Il proposait aux nations les plus intéressées au succès de cette noble entreprise de s'engager par traité à fournir leur contingent d'une force maritime qui, sans compromettre aucun pavillon, et sans dépendre des guerres ou des crises politiques

---

navires génois, celui-ci s'écria, dit-on, en langue franque : *Che vulir tù Bonaparte? vulir mangiar tutto? e mi, che mangiar?* « Que veut-il, ce Bonaparte? veut-il manger tout? et moi, que mangerai-je? » ou plutôt : « qui mangerai-je? »

des peuples, aurait été constamment chargée de la protection des côtes de la Méditerranée, et du soin de surveiller, d'arrêter et de poursuivre tous les pirates par terre et par mer. Avoué et protégé par toute l'Europe, ce pouvoir fût parvenu sans doute à rendre au commerce une parfaite sécurité, et eût concouru à civiliser peut-être les côtes septentrionales de l'Afrique. Le blocus des forces navales barbaresques entrepris par cette armée protectrice, avec la coopération des ambassadeurs de tous les princes et États de la chrétienté, n'eût point tardé à amener le résultat désiré.

Sir W. Sidney Smith adressa des circulaires aux consuls résidans près des puissances barbaresques; il publia des adresses au prince régent, ainsi que les lettres des personnes influentes qui voulaient contribuer à l'abolition de l'esclavage des blancs; il mit également au jour des rapports sur les horribles traitemens éprouvés par les esclaves blancs à Alger, et ouvrit une souscription afin de les racheter. Le fonds devait en être plus spécialement consacré au rachat des Allemands dont les gouvernemens n'entretenaient aucune relation avec les barbaresques.

Parmi un grand nombre de *Pièces annexées au Rapport du Président de la Réunion des Chevaliers de tous les Ordres de l'Europe*, qui eut lieu à Vienne, le 29 décembre 1814, nous placerons ici le *Mémoire* n° 1, qui expose le plan et le but de l'INSTITUTION ANTI-PIRATE.

LONDRES, août 1814.

Pendant que l'on discute les moyens d'opérer l'abolition de la traite des nègres sur la côte occidentale de l'Afrique, et que l'Europe civilisée s'efforce d'étendre les bienfaits du commerce, ceux de la sécurité des personnes et des propriétés dans l'intérieur de ce vaste continent, peuplé d'hommes doux, industrieux et capables de jouir au plus haut degré des avantages de la civilisation, il est étonnant qu'on ne fasse aucune attention à la côte septentrionale de cette même contrée, habitée par des pirates turcs, qui, non-seulement oppriment les naturels de leur voisinage, mais les enlèvent et les achètent comme des esclaves pour les employer, dans les bâtimens ar-

més en course, à arracher à leurs foyers d'honnêtes cultivateurs, de paisibles habitans des côtes de l'Europe. Ce honteux brigandage ne révolte pas seulement l'humanité; mais il entrave le commerce de la manière la plus nuisible, puisque aucun marin ne peut naviguer aujourd'hui dans la Méditerranée, ni même dans l'Atlantique, sur un bâtiment marchand, sans éprouver la crainte d'être enlevé par des pirates, et conduit esclave en Afrique.

Le gouvernement d'Alger se compose des officiers d'un orta ou régiment de janissaires, soldatesque révoltée, prétendant ne pas reconnaître, même en apparence, l'autorité de la Porte Ottomane, qui cependant n'avoue pas cette indépendance : le dey est toujours celui des officiers de l'orta qui s'est le plus distingué par sa cruauté. Il se maintient à la tête de la régence, ou divan, en enrichissant ses confrères, c'est-à-dire, en leur permettant toutes sortes de violences en Afrique, et de pirateries par mer contre les nations européennes faibles, ou dont il n'a pas à redouter la vengeance immédiate.

Le pavillon ottoman même ne suffit pas pour protéger ses sujets grecs, et les mettre à l'abri des attentats des corsaires algériens. Dernièrement le dey, soit par un caprice de cruauté, soit par une politique barbare, dont le but est de détruire le commerce de ses rivaux de Tunis et de Tripoli, fit pendre les équipages de quelques bâtimens de l'Archipel et d'Égypte, chargés de blé, et tombés en son pouvoir.

Le pacha d'Égypte, dans sa juste colère, a fait arrêter tous les Algériens qui se trouvaient dans ses États, et réclame en vain la restitution des cargaisons injustement saisies par le dey d'Alger.

La Porte Ottomane voit avec indignation, et même avec ombrage, qu'un vassal révolté ose se permettre les actes les plus outrageans, les plus atroces contre ses sujets paisibles, et qu'il entrave un commerce dont elle a plus que jamais besoin pour payer les troupes des pachas employés sur la frontière orientale de l'empire ottoman à combattre les Wachabites et les autres nombreuses tribus arabes qui, sous

l'influence de ces sectaires, ne cessent, par leur invasion, de menacer l'existence de ce gouvernement...

Si un barbare, se disant prince indépendant, quoique non reconnu tel par le sultan ottoman, son souverain légitime, peut, à son gré, menacer, effrayer, pendre les Grecs et les marins des petits états européens, qui seuls font un commerce que les bâtimens des grandes puissances ne trouvent point assez avantageux pour être suivi, parce qu'ils ne peuvent naviguer à aussi peu de frais; si ce chef audacieux de pirates peut, quand bon lui semblera, intercepter les cargaisons de blés destinés pour l'Europe, les peuples civilisés sont, par ce fait, sous la dépendance d'un chef de voleurs qui, à leur insu, pourrait augmenter leur détresse, ou même achever de les affamer dans un tems de disette.

Le barbare a aussi un moyen formidable d'extorquer de l'argent des princes chrétiens : il les menace (ce qu'il vient de faire par rapport à la Sicile) de mettre à mort ceux de leurs sujets tombés en son pouvoir; sa cruauté connue, rendant ses menaces très-redoutables, lui devient un moyen de faire servir l'argent d'un prince chrétien à soutenir la guerre qu'il déclare à l'autre; il peut ainsi mettre toute l'Europe à contribution, et forcer, pour ainsi dire, les nations, à tour de rôle, à payer un tribut à sa férocité, en achetant de lui la vie de malheureux esclaves et la paix.

Il est inutile de démontrer qu'un tel état de choses est non-seulement monstrueux, mais absurde, et qu'il n'outrage pas moins la religion que l'humanité et l'honneur. Les progrès des lumières et de la civilisation doivent nécessairement le faire disparaître.

Il est évident que les moyens militaires employés jusqu'à ce jour par les princes chrétiens pour tenir en échec ceux des États barbaresques ont été, non-seulement insuffisans, mais ont eu le plus souvent pour résultat de consolider davantage le dangereux pouvoir de ces barbares. L'Europe a paru long-tems se reposer sur les efforts des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et n'a point assez vu que cet ordre

chevaleresque n'avait, dans les derniers tems, ni assez de pouvoir, ni peut-être assez d'énergie pour contrebalancer et repousser les agressions toujours renaissantes de ces nombreux pirates. D'ailleurs, par son institution même, l'ordre de Malte, obligé de ne point transiger avec les infidèles, ne pouvait mettre à profit toutes les ressources de la politique, en faisant des traités d'alliance avec ceux d'entre eux qui sont plutôt victimes eux-mêmes du système pirate qu'actifs coopérateurs; comme, par exemple, Tunis et Maroc, gouvernés tous deux par des princes nés dans ces États, qui depuis long-tems se sont montrés bien disposés, et sont capables de maintenir avec les puissances européennes des relations commerciales et de bon voisinage. Ainsi la résurrection de cet ordre, après le suicide politique qu'il a commis sur lui-même, ne pourrait suffire *seul* au but qu'on se propose. Ce but honorable est de *mettre pour toujours l'Europe à l'abri des attentats des corsaires africains, et de faire succéder à des États essentiellement pirates, depuis Barberousse, des gouvernemens utiles au commerce, et en harmonie avec toutes les nations civilisées.*

Maintenant, quels sont les moyens à employer? Le soussigné voudrait pouvoir faire partager à toute l'Europe sa conviction, résultat de trente années d'étude et d'examen approfondi. Il n'a cessé, pendant son ministère à la cour ottomane, de s'occuper du sujet qu'il traite aujourd'hui; il s'en est occupé dans les camps, sur les flottes de cette même puissance, et pendant tout le cours de ses rapports assez connus avec les nations et tribus de l'Afrique et de l'Asie.

Cette conviction intime de la possibilité de faire cesser promptement le brigandage des États barbaresques ne saurait être mieux prouvée que par l'offre qu'il fait de prendre la direction de l'entreprise, si l'on met à sa dispostion les moyens nécessaires.

Animé par le souvenir de ses sermens, comme chevalier, et désirant exciter la même ardeur dans les autres chevaliers chrétiens, il propose aux nations les plus intéressées au succès de cette noble entreprise, de s'engager par traité à fournir leur

contingent d'une force maritime, et pour ainsi dire amphibie, qui, sans compromettre aucun pavillon, et sans dépendre des guerres ou des crises politiques des nations, aurait constamment la garde des côtes de la Méditerranée, et le soin important de surveiller, d'arrêter et de poursuivre tous les pirates par terre et par mer. Ce pouvoir, avoué et protégé par toute l'Europe, non-seulement rendrait au commerce une parfaite sécurité, mais finirait par civiliser les côtes de l'Afrique, en empêchant ses habitans de continuer leur piraterie, au préjudice de leur industrie productive et de leur commerce légitime.

Cette force protectrice et imposante commencerait par un blocus rigoureux des forces navales des barbaresques, partout où il pourrait s'en trouver : en même tems, les ambassadeurs de tous les souverains et États de la chrétienté devraient se soutenir mutuellement, en représentant à la Porte Ottomane qu'elle ne peut qu'être responsable elle-même des actes hostiles de ses sujets, *si elle continue de permettre dans ses états le recrutement des garnisons en Afrique*, qui ne lui sont d'aucune utilité, tandis que ces forces pourraient être mieux employées contre ses ennemis que contre les puissances européennes ses amies; en exigeant d'elle un désaveu formel et une interdiction authentique des guerres que ces chefs rebelles déclarent à l'Europe.

On pourrait engager la Porte Ottomane à donner de l'avancement et des récompenses à ceux des janissaires, capitaines de frégates, et autres marins algériens qui obéiraient à l'appe du sultan, et par ce moyen, le dey se trouverait bientôt abandonné, et sans grands moyens de défense.

Cette même influence pourrait être employée d'autant plus efficacement à Tunis, que ce pays est souvent en guerre avec Alger, dont il a réellement tout à craindre. D'ailleurs, le chef du gouvernement tunisien est d'un caractère tout opposé à celui du dey d'Alger : il se prêtera volontiers à tout ce qui pourra civiliser son pays, et amener la prospérité de son empire. La paix entre Tunis et la Sardaigne, qui a tant souffert par l'enlèvement de ses sujets, doit être le premier anneau de la chaîne, et l'on ne doit rien négliger, dès à présent, pour l'obtenir.

Les autres détails seront aisément développés, quand les souverains auront adopté le principe, et qu'ils auront daigné accorder au soussigné la confiance et l'autorisation nécessaire au succès de l'entreprise.

Reçu, considéré et adopté à Paris, en septembre 1814;
A Turin, le 4 octobre 1814;
A Vienne, durant le Congrès.

Signé, W. SIDNEY SMITH.

SUR UN PROJET de M. DROVETTI, consul général de France en Égypte, *pour préparer la civilisation de l'intérieur de l'Afrique* (1).

Placé depuis un grand nombre d'années aux portes de l'Afrique par une mission dont le gouvernement a deux fois apprécié l'utilité, M. DROVETTI a eu de fréquentes occasions d'étudier la cause de l'état de dégradation auquel fut, de tout tems, condamné l'habitant des contrées centrales de cette vaste partie du monde. Nous ne saurions donner le nom d'état social à cet état inerte des peuplades de l'Afrique qui, bornant leurs besoins à des besoins physiques, vivent à peu près comme les palmiers dont ils tirent leur principale subsistance.

Néanmoins, dans la plupart des jeunes Africains qui, tous les ans, arrivent du sein des déserts dans la vallée du Nil, M. Drovetti a reconnu une rare intelligence et une sagacité native dont les ateliers européens du pacha d'Égypte fournissent d'ailleurs tous les jours des preuves convaincantes.

De ces faits rapprochés résultent des contradictions manifestes. Pourquoi, si les nègres sont si intelligens comme individus, restent-ils comme peuple dans une torpeur intellectuelle?

---

(1) La NOTE que nous insérons ici, comme servant de complément au *Mémoire* de M. CHAUVET *sur la civilisation de l'Afrique*, a été lue par M. PACHO, à la *Société de géographie*, dans la séance du 19 octobre 1827.

Pourquoi, s'ils paraissent doués d'une grande sagacité chez nous, n'inventent-ils rien chez eux? Pourquoi n'ont-ils jamais construit de navires, creusé de ports et sillonné les déserts de larges canaux? Pourquoi, dans la série des siècles, un Lycurgue ne leur a-t-il point donné des lois et n'a-t-il pas organisé ces hordes diverses en corps de nation? Pourquoi un Romulus ne s'est-il jamais élevé parmi eux, et n'a-t-il point fait un peuple de conquérans de ces peuplades d'esclaves?

Le climat serait-il la cause de cette humiliante apathie? Un grand homme l'a avancé; mais, depuis long-tems, on lui a répondu par l'histoire que ni les vertus ni le génie des nations ne peuvent être calculés aux degrés d'un thermomètre. Faudrait-il attribuer cette cause à une dégradation innée? Faudrait-il faire de l'Africain une espèce d'homme particulière? Mais ces rêves de quelques matérialistes sont réfutés par mille faits, et il paraît désormais établi que l'espèce humaine est une.

Nous croyons plutôt trouver la vraie source de ce phénomène moral, non point dans l'influence du climat sur l'homme, ni dans une outrageante classification humaine, mais dans la simple disposition des lieux habités par rapport à l'habitant. De nos jours, il est permis de croire que *la peau de tigre*, cette expression ingénieuse par laquelle l'antiquité représentait la Libye seule, peut s'étendre à l'Afrique entière. Ce vaste océan de sables, au milieu duquel sont quelques taches de terre, a dû rendre, en effet, de tout tems les communications de l'une à l'autre difficiles, et la réunion de leurs habitans impossible. De plus, l'immense *Saharah* forme une nouvelle zone de séparation entre ces portions de terre, déjà séparées entre elles, et une grande partie du littoral africain. Cette zône, solitude affreuse et brûlante, placée entre le centre de ce continent et le monde civilisé, lui a présenté une barrière que celui-ci n'a jamais su franchir; et le monde civilisé, pour excuser sa négligence, a accusé la nature d'aberration.

Nous n'irons point nous perdre mal à propos dans les profondeurs de l'histoire pour appuyer cette assertion. On sait

que, de tous les peuples civilisés qui occupèrent, dans l'antiquité, les bords de l'Afrique, aucun n'a pénétré dans ses provinces centrales; l'humanité seule l'aurait exigé, et l'ambition seule guidait leurs conquêtes.

Dans les tems modernes, une nation commerçante a cherché à connaître l'intérieur de l'Afrique, ou plutôt ses mines et ses ressources. Elle a répandu de l'or pour avoir de l'or. Une foule de voyageurs largement défrayés, envoyés comme agens de commerce, sont morts martyrs de la science.

D'autres nations, plus généreuses dans leurs vues, mais qui ont employé des moyens trop disproportionnés au but qu'elles auraient voulu atteindre, ont quelquefois pensé à ces régions reculées, et d'honorables missions ont été couronnées par de pareils sacrifices.

Ces efforts et ces tentatives louables ont procuré du moins, comme cela devait être, quelques notions géographiques. On a vu des lacs, des rivières, des montagnes; les cartes du pays ont changé, et les habitans sont restés les mêmes.

Cependant, nous le répétons, l'Africain, malgré ses cheveux laineux, son nez aplati et ses lèvres épaisses, est homme comme nous. En vain, naguère encore, dans notre cruelle mais timide avarice, n'osant pénétrer dans sa patrie, nous en côtoyions les bords, nous l'enlevions clandestinement à ses champs, nous l'enchaînions dans nos navires; et dans des climats lointains l'appelant en sûreté notre esclave, en dépit de ses larmes, nous en faisions l'instrument de nos volontés. La voix de l'humanité, trop long-tems étouffée, s'est fait entendre; les rois de l'Europe l'ont enfin écoutée, ils ont dit : l'Africain est libre.

Mais il ne suffit point de le rendre à la liberté, il faut lui en donner le plus bel apanage; il faut éclairer son intelligence. Le fanatisme musulman, bien autrement funeste que les déserts et les climats, entoure de toutes parts la malheureuse Afrique; il la tient sous sa sauvegarde; il veille sans cesse sur sa proie. Cette hydre gagne toujours du terrain. Déjà il a envahi plusieurs provinces de l'intérieur : il règne dans le Soudan; il campe

dans le désert avec les nombreux Touariks; dans l'Abyssinie, il triomphe de l'Evangile; et Tombouctou est à demi soumise à ses lois.

Ainsi, nous réussirons peut-être, par la persévérance, à parcourir toute l'Afrique : l'islamisme, ébloui par notre or, nous laissera passer; mais il nous servira toujours d'escorte; il veillera sans cesse sur nos pas. Nous pourrons, de cette manière, dresser des cartes, recueillir des plantes et des pierres; nous ferons des livres, nous enrichirons nos cabinets; et le malheureux habitant continuera d'être enveloppé dans des ténèbres indignes de l'esprit humain.

Ce n'est donc point en multipliant les sacrifices, en payant des rançons à l'islamisme, en livrant aux déserts des voyageurs à dévorer, que nous parviendrons à améliorer l'état social du nègre. C'est en créant, s'il est possible, une chaîne de rapports entre ces régions reculées et l'Europe; c'est en rapprochant l'Africain de nous, que nous parviendrons à le rapprocher doublement de l'état social.

Telles sont les vues généreuses de M. Drovetti. L'Égypte, cet ancien foyer de civilisation, ne peut plus les remplir par elle-même; mais elle peut du moins aider à leur exécution. Chaque année, un grand nombre de jeunes nègres, conduits par les caravanes, arrivent dans ce pays de différentes provinces de l'intérieur. Déjà Mohammed-Aly a commencé à les retirer de l'état d'abjection où ils étaient précédemment. Au lieu de permettre qu'ils fussent vendus, comme autrefois, dans les marchés et qu'ils allassent servir les caprices des harems, il a mis des armes dans leurs mains, il en a fait des soldats; mais il reste à en faire des hommes, et ce soin nous regarde.

C'est dans cette intention que M. Drovetti se propose d'envoyer chez nous ces intéressans enfans de l'Afrique; c'est au milieu de nos enfans qu'ils pourraient commencer à cultiver leur esprit; c'est sur les bancs de nos écoles et dans nos universités qu'ils apprendraient à connaître nos lois et cette sagesse acquise par l'expérience des siècles. Leurs jeunes cerveaux,

doués de cette souplesse qui rend propre à recevoir toutes sortes d'impressions, seraient bientôt empreints de cette attrayante philosophie qui lie entre elles les diverses familles du genre humain. Retournant ensuite dans leur patrie, ils y propageraient leurs nouvelles idées. Ces idées, pareilles à *la flèche messagère*, passeraient de tribu en tribu, d'oasis en oasis; les esprits réfléchiraient; les lumières se répandraient, et quelques enfans occasioneraient peut-être ce que tant de siècles n'ont pu produire.

Tel est l'exposé sommaire du projet de M. Drovetti, projet formé depuis l'année 1811. M. Drovetti en fit part à ses correspondans; mais les crises politiques, qui troublaient l'Europe à cette époque, ne pouvaient guère permettre l'exécution de ces vues pacifiques et bienfaisantes. Maintenant que le calme a succédé à ces jours d'orage, les circonstances paraissent favorables pour s'occuper de ces contrées lointaines.

M. Drovetti se propose donc d'envoyer à Paris, à ses frais, un certain nombre de jeunes nègres, afin qu'ils puissent être enfin initiés aux avantages de la civilisation. Les sociétés savantes seconderont des intentions aussi généreuses; la Société de géographie surtout doit être portée à les seconder, puisque, par l'objet de son institution, elle pourra, mieux que toute autre association, en recueillir les utiles fruits. Et le moyen le plus efficace de les seconder sera d'intercéder auprès de l'autorité, pour en obtenir l'admission gratuite dans nos écoles de ces jeunes nègres, dont la seule disponibilité aura coûté de grands sacrifices à M. Drovetti. Il est même vraisemblable que non-seulement en France, mais dans le reste de l'Europe, de riches capitalistes, et peut être aussi quelques gouvernemens, voudront s'associer à cet acte de philanthropie, et lui donneront tout le développement qu'il mérite.

PACHO.

ÉTUDE SUR LA RÉVOLUTION GRECQUE, ET SUR LE SORT PROBABLE RÉSERVÉ A LA GRÈCE.

La victoire chrétienne de Navarin, fille de la plus sainte des alliances, qu'inspirés par un instinct consolateur, nous annoncions, il y a trois ans (1), aux amis d'un peuple de martyrs, a ranimé les espérances de tous les cœurs généreux en faveur de la Grèce. Délivrés par ce mémorable événement des inquiétudes qui nous oppressaient, nous pouvons reprendre la plume pour indiquer, d'une manière approximative, les résultats définitifs de la lutte longue, sanglante et glorieuse de nos compatriotes. En présence des faits, dans un âge où les illusions commencent à s'évanouir, nous nous efforcerons d'envisager cette lutte sous toutes ses faces : nous expliquerons comment elle n'a pu se passer d'une intervention extérieure. Cette intervention donnée, nous hasarderons quelques vues sur l'établissement politique de notre nation, vues qui nous paraissent les conditions de sa prospérité et du repos de l'Europe, et en harmonie avec les vœux de l'humanité. Heureux si cet acte de piété filiale est accueilli avec bienveillance, au moment où s'ouvre l'ère si long-tems désirée de la renaissance de notre patrie !

La tyrannie, quelles que soient ses doctrines et ses formes, est une atroce illégitimité. Les Grecs, depuis si long-tems livrés au plus dur esclavage, avaient donc le droit de prendre les armes pour briser le joug ottoman.

La population grecque, en admettant le calcul le plus rapproché de la vérité, peut être estimée à trois millions d'habitans. Près de la moitié de cette population, fortement comprimée par la supériorité numérique des Turcs, n'ayant pu prendre aucune part à l'insurrection, une portion de la Romélie, la Morée et quelques îles ont dû seules entrer en lice.

---

(1) Voyez *Rev. Enc.*, t. XXV, pag. 293-309, février 1825, la *Notice* intitulée : *Tableau moral et politique de la Grèce, en 1824;* par M. *Michel* SCHINAS.

On connaît l'état de la Grèce sous la domination turque. L'agriculture et l'industrie dans un état de langueur et de marasme, le commerce produisant des valeurs destinées en grande partie à fournir les moyens d'émigrer, les études scientifiques et littéraires à peine réveillées, les arts dans l'enfance, tels sont les principaux traits du tableau. J'ai parlé à dessein de l'émigration. La Grèce, en effet, subissait progressivement une dépopulation affligeante; l'opulence, le mérite, fuyaient l'aspect du glaive toujours menaçant. Il n'y a pas de pays en Europe qui n'ait reçu de nos colonies; pas une ville considérable qui n'ait consolé l'exil de nos frères : des gouvernemens même ont plus d'une fois employé leurs talens, dont leur terre natale était déshéritée. Ce n'est pas dans la partie insurgée qu'on trouvait le plus de lumières. Les meilleures écoles, les moyens d'instruction les plus nombreux existaient dans la région septentrionale de ce pays. A Constantinople surtout, siége du gouvernement oppresseur (1), centre des intrigues et dernier refuge du commerce, on voyait établis ou attirés successivement la plupart des hommes distingués de la nation grecque. C'est là que les *Fanariotes*, élevés par leur savoir et leur esprit d'intrigue au rang de premiers esclaves, tour à tour ministres influens et princes régnans au-delà du Danube, se dédommageant de leur servile et humiliante dépendance et de leur anéantissement devant le turban, par une arrogance sans mesure envers les autres *raïas*, passant, à l'aide d'une étrange combinaison de complots, du pouvoir aux gémonies, et de la proscription au pouvoir, ne laissaient pas cependant de rendre d'importans services à leur nation. Je ne suis point partisan de leur système : je pourrais même, comme tant d'autres, m'étendre longuement sur leur machiavélisme et leur corruption; néanmoins, je dirai sans détour que cette caste, qui était le plus utile instrument de la politique des Turcs, aurait pu devenir pour eux un obstacle redoutable, si elle n'avait pas été

(1) On sait que, dans les capitales, on exerce toujours moins de vexations que dans les provinces.

presque anéantie. Habituée au maniement des affaires, et perpétuellement en contact avec les négociateurs européens, elle aurait représenté notre pays avec plus de dignité que la plupart de ces primats qui la remplacèrent, et qui, sans avoir les mêmes talens, se livraient aux mêmes exactions. C'est encore à Constantinople que se trouvait, pour employer le langage du pays, la grande église, placée par le conquérant lui-même à la tête de la nation grecque. Placé dans une autre résidence, le patriarche, entouré du saint synode, et marchant à la tête de ses coréligionnaires armés pour soutenir leurs droits, aurait paru plus imposant aux yeux du sultan, que couvert des simples insignes de sa dignité et traîné processionnellement au supplice infâme du gibet. Sa présence aurait prévenu en partie, ou réprimé avec succès les passions funestes développées plus tard au milieu de ses concitoyens. Des communications établies avec l'église d'Occident auraient peut-être amené de bonne heure la formation d'un concile médiateur, et procuré l'appui de quelques souverains à la Grèce, qui n'aurait pas eu à déplorer la mort de tant d'innocentes victimes. Les princes chrétiens, réunis à Vérone, n'auraient pas eu la dureté de repousser les doléances des vénérables chefs de l'église d'Orient, qui avaient traversé les mers pour plaider en personne la cause du malheur immérité de leur nation. C'était un spectacle nouveau de voir des peuplades qui, quoique sœurs, se connaissaient à peine, dont les intérêts étaient même souvent en collision, grâce à la stupidité de leur administration, se réunir spontanément dans le but de la délivrance commune. La guerre éclata. Sur terre, sa direction fut confiée aux capitaines des Armatolis et des Kleftes (1), auxquels vinrent s'associer tous les individus en état de combattre. Sur mer, la marine marchande devient militaire. Dans la première année, on obtient des succès tumultueux et inespérés : on s'assemble alors pour établir un gouvernement. Malgré les formes démocratiques et représentatives

(1) Voyez, pour l'intelligence de ces dénominations, l'excellente préface des *Chants populaires de la Grèce*, par M. Fauriel.

dont on ne fut pas avare, puisqu'un sénat unique et un pouvoir exécutif composé de cinq membres devaient se renouveler tous les ans, il était aisé de voir que l'influence oligarchique des primats et des capitaines continuait à dominer. On apercevait même déjà l'ébauche des partis. L'un s'était formé autour de Démétrius Ypsilanti, qui avait jusqu'alors exercé l'autorité; l'autre, auprès d'Alexandre Mavrocordato, nommé président, et de Théodore Négris, premier ministre : tous trois Grecs de Constantinople, débris du Fanar, et accourus de bonne heure sur le théâtre de l'insurrection. Qui dit parti, dit tendance au pouvoir, aux honneurs, et souvent à l'*enrichissement :* car les chefs, fussent-ils désintéressés, peuvent difficilement imposer la même abnégation à leurs adhérens. L'esprit de parti produit aussi une confiance aveugle dans les moyens qu'on se croit exclusivement pour opérer le bien. Quelques combinaisons que l'on eût imaginées pour satisfaire les ambitions, les amours-propres et les intérêts de chacun des personnages influens, les germes des animosités intestines existaient toujours. Les insulaires accusaient les Moraïtes de parcimonie; les Roméliotes, d'indolence. On répondait par des récriminations. Ainsi, pour avoir proclamé un gouvernement, on n'avait pas centralisé le pouvoir, ni enchaîné les volontés arbitraires de tel primat dans son district, de tel capitaine dans le ressort de son commandement : on avait rédigé des projets qui ne conduisaient à aucun résultat. L'horrible catastrophe de Chios et la capitulation de Souli furent les premiers effets de ce désordre. Bientôt, l'ennemi, à la tête d'une nombreuse armée, envahit l'Acarnanie et l'Étolie, qu'il est forcé d'évacuer avec de grandes pertes. Il y revient, et il éprouve le même sort. Peu auparavant, la région nord-est de la Morée avait été le théâtre d'événemens analogues. Les manœuvres hardies de quelques centaines de Grecs les firent triompher d'une armée de quarante mille Turcs, dont on était parvenu à couper les communications. Après avoir repoussé ces trois invasions, le peuple grec, confiant dans l'avenir, se livrait déjà aux illusions les plus séduisantes.

On avait pu disposer de quelques récoltes, après de longues

rivations. Quelques journaux vinrent satisfaire à d'autres besoins, en offrant des points de ralliement à l'opinion. Appelés à exprimer les dispositions des différentes fractions de la société, ils devaient aussi, en se perfectionnant, contribuer à les diriger. On jeta les fondemens de quelques écoles et d'autres établissemens d'utilité publique. Sans doute alors, le gouvernement faisait approvisionner et réparer les places fortes, tenait ses garnisons au complet, se disposait à reprendre l'offensive, en attaquant sérieusement Patras, Modon et Coron; il renforçait l'armée et la marine, réglait les finances, établissait des relations avec les puissances étrangères. Examinons ce qu'il fit réellement. Mavrocordato fut remplacé dans la présidence par Mavromichalis, chef des Mainotes. Négris céda sa place de secrétaire d'état à l'ex-président, dont il devint dès-lors l'ennemi. Créature de Mavrocordato, il mourut son rival. Bientôt, des malversations commises au sein du corps exécutif dont Colocotroni était membre, déterminent le secrétaire d'état à la retraite. Le sénat, jaloux de faire observer les lois, veut mettre les coupables en accusation. Mais, retirés au milieu de leurs partisans, ils répondent par des fusillades: de là, guerre civile. Une troisième assemblée nationale appelle à la présidence George Coundouriotis d'Hydra, qui s'associe Mavrocordato comme premier ministre. On proclame la patrie en danger. Les dissidens sont mis hors la loi, poursuivis, atteints, désarmés. Les partis insulaire et Roméliote triomphent: entrés dans la Morée en conquérans, ils compromettent la cause générale par leurs excès. A la tête des Roméliotes paraît alors un homme que Mavrocordato avait le premier poussé dans les affaires, sans prévoir qu'il aurait en lui un rude et implacable antagoniste : c'est Colettis. Né en Épire, médecin courtisan près des fils d'Ali Pacha de sanguinaire mémoire; puis, patriote modeste; bientôt député, ministre de l'intérieur, membre du corps exécutif, mettant à profit les besoins publics du moment, il sut exploiter quelques torts de Mavrocordato envers les Roméliotes pour les attirer à lui et s'élever par leur concours. Ces ambitions rivales, sans procurer des

avantages réels aux individus, ont dû faire un mal incalculable à la patrie.

Sous la première présidence, la mission diplomatique du comte Métaxas au congrès de Vérone fut sans succès. Sous la seconde, la détresse financière, de plus en plus croissante, fit sentir l'urgence d'un emprunt : Orlandos et Louriotis furent chargés de le contracter à Londres. On sait à quel point ces deux hommes furent funestes à leur pays. Pouvant le sauver par l'exécution des mesures qui leur étaient prescrites, ils le compromirent gravement par leur coupable insouciance. L'or seul parut être leur idole. Les comptes qu'ils ont à rendre à leur gouvernement éclairciront ce qui est encore obscur dans leur conduite.

La guerre civile avait à peine cessé, lorsque les Turcs s'emparèrent des îles d'Ipsara et de Cassos, et occupèrent presque en entier celle de Candie. L'époque des plus grandes calamités s'avançait à grands pas. Les Turcs, bien conseillés, allaient enfin profiter de leurs fautes, aussi bien que des nôtres. Après les expéditions désastreuses d'Omer Pacha et de Scodra Pacha contre Missolonghi, de Koursid Pacha contre la Morée, Reschid et Ibrahim se flattèrent d'être plus heureux. Vassal redoutable et toléré, l'heureux assassin des mamelucs, le sceptre de Saladin en main, céda promptement aux ordres du sultan de Constantinople, qui étaient parfaitement d'accord avec les vœux secrets de son ambition. Vivre pour servir, et servir pour l'enrichir, voilà le sort de ses peuples. Ses flottes, ses armées, voilà les seuls moyens de civilisation à sa portée. Les arts de l'Europe ne sont pour lui que des instrumens : son but unique est la puissance. Ses trésors lui ouvrent les chantiers de la chrétienté pour la construction de ses vaisseaux, et la science militaire pénètre, pour le malheur des peuples, dans le pays des eunuques, sous l'escorte des renégats. Ibrahim, fils de ce satrape, nommé pacha de la Morée, part pour la conquérir. Voyez ce farouche Ottoman (1); il méprise la civi-

(1) Expression de l'amiral Codrington.

lisation dont il se sert; il reste fidèle à la barbarie dans laquelle il a été nourri. S'il ne subjugue pas, il égorgera. Il fera périr l'homme par les tortures, la végétation par l'incendie; il ne respirera que dans une atmosphère sanglante. En jetant les yeux sur les dispositions des Grecs au moment de son arrivée, on concevra la promptitude de ses succès. Les Moraïtes, découragés par la défaite de leurs principaux chefs, révoltés naguère contre le gouvernement, restèrent par vengeance inactifs et sourds au cri de la défense commune. Le gouvernement fut également privé de la coopération des Roméliotes, parce que Colettis était l'ennemi mortel de Mavrocordato. Ainsi, rien n'étant préparé, rien n'ayant pu être combiné pour la résistance, Ibrahim ne rencontrait aucun obstacle. L'occupation soudaine de Navarin, la marche rapide sur Tripolizza, la reddition de cette place, l'apparition des Arabes sous les murs de Napoli, leurs incursions dans toutes les parties de la presqu'île, et la dévastation horrible de cette contrée, furent les tristes conséquences des dissensions que nous avons signalées. Missolonghi était, depuis près d'un an, l'objet des attaques vigoureuses de Reschid Pacha, généralissime de la Romélie : Missolonghi, création hardie du patriotisme, mausolée de Botzaris, patrie adoptive de Byron, honneur immortel de la Grèce! La garnison, c'est l'élite de la nation hellénique; c'est la réunion des habitans, des soldats, des capitaines; c'est une poignée de citoyens, opposée aux barbares d'Europe, d'Asie et d'Afrique. L'autorité, c'est celle des meilleurs : jamais aristocratie ne fut plus pure. Ils président au conseil, ils dirigent la guerre. L'expérience et la sagesse inspirent leurs actions, leur exemple dirige les élans de la cité confiante; l'ombre généreuse de l'aigle de Souli plane sur tous. Notis, Zavellas, Fotomaras, Véïcos, Zervas, et vous tous, héros de l'Étolie, *Fortunati!... nulla unquam dies memori vos adimet ævo!* Race digne de tes aïeux, abandonnée à toi-même, tu fus toute la Grèce. Missolonghi se joue de la mort, malgré les ravages d'une grêle incendiaire, les larges écroulemens des remparts et la furie des assauts. Le peuple du Christ

s'assemble et s'écrie : Point d'esclavage ! A l'instant, les glaives tant de fois rougis du sang de l'infidèle, les drapeaux, ces compagnons vétérans de l'héroïsme, criblés de mille balles, s'agitent dans les airs. La religion les bénit sous la voûte du temple de la nature, les prêtres de la liberté saluent ses prodiges par leurs cantiques. Un silence mystérieux succède. Prélude du sacrifice, il environne l'enceinte où vont s'accomplir le dernier baptême, la dernière communion. Au signal donné, la cohorte sacrée opère sa sortie finale. Les bras défaillans de ses guerriers sèment encore le trépas sur leur passage. Tels qu'un robuste vaisseau, englouti momentanément dans le gouffre de l'Océan courroucé, rebondit sur l'horizon et cingle vers le port avec assurance, ils se plongent dans les rangs serrés des barbares et se fraient un chemin sous leurs yeux stupéfaits. La population grecque accourt au devant de ces immortels débris. Spectres de Titans, ils imposaient encore sous leurs armures brisées, avec leurs corps mutilés, sous leur costume réduit en haillons ! Cependant, les hordes d'Ibrahim franchissaient les portes désertes de Missolonghi, impatientes d'attacher des chaînes, d'allumer des bûchers pour leurs victimes. Soudain une vaste mine, éclatant avec fracas, enveloppe vaincus et vainqueurs dans la même catastrophe. Mieux que dans une ténébreuse catacombe, la mort se plaît alors à s'allier avec la vie par l'attitude dramatique de ces cadavres qui semblent se repousser, de ces visages qui ont encore l'air de se provoquer au combat, de ces hommes venus de si loin pour s'entre-détruire. Hélas ! telle est la moisson de la tyrannie. Numance et Sagonte sont éclipsées : la fin de notre ville sera le gémissement le plus sublime de l'histoire. Sur ce tombeau s'élève l'enseigne de Mahomet : au-dessus voltige le nom de Missolonghi : les âmes des martyrs sont montées dans les cieux !

Les hommes qui n'avaient pu prévenir ce désastre, effrayés de ses conséquences, proclamèrent aussitôt leur désespoir, en appelant la Grande-Bretagne au protectorat de la Grèce. Et parce que Mavrocordato fut, dit-on, le promoteur de cette

mesure, Colettis crut devoir la combattre. De là, un parti anglais, et un parti français : chacun eut ses intrigues, ses émissaires, ses correspondances. Quelque tems après, la forme primitive du gouvernement est changée. Deux commissions de plusieurs membres, préposées, l'une à la direction intérieure, l'autre aux relations étrangères, remplacent les corps législatif et exécutif. Ces autorités essaient de négocier avec la Porte, sous la médiation de l'ambassadeur anglais à Constantinople : mais cette démarche n'a pas plus de suite que celle du protectorat. Les Turcs continuaient, en attendant, leurs préparatifs pour attaquer Athènes. Reschid-Pacha ne tarde pas à camper devant ses murs, à la tête d'une puissante armée. La convocation d'une assemblée nationale semble alors nécessaire pour conjurer le danger. Les partis s'agitent : quelques-uns des députés se réunissent à Égine, d'autres à Castri. Enfin, la divergence des opinions s'efface pour un moment, et le comte J. Capo-d'Istria est proclamé, à l'unanimité, président septennal de la Grèce par l'assemblée nationale, réunie à Damala. Aucune mesure ne peut sauver la citadelle de Minerve. Les Grecs, pleurant la mort infructueuse d'une élite de braves, accusent les fautes de quelques étrangers de la reddition d'Athènes. Le tems seul pourra faire connaître la vérité. Ici finissent les succès et les espérances des Turcs : le traité de Londres venait d'être signé.

D'après l'aperçu rapide, mais fidèle, qué nous venons de tracer, il est aisé d'expliquer cette série de revers qui, accablant la nation grecque dans la plus légitime des luttes, et rendant cette lutte de plus en plus désespérée, occasionnèrent l'intervention active des puissances prépondérantes de la chrétienté. Si quelque chose peut encore nous étonner, c'est que ces revers n'aient pas été plus rapidement accumulés. Qu'est-ce, en effet, que cet amas d'actes incohérens, mal conçus, sans prévoyance; cette politique sans loyauté, sans union, sans énergie (1), des hommes qui, depuis près de sept ans, ont

(1) Incerti solutique, et magis sine domino quàm in libertate.
(TACITE.)

prétendu gouverner la Grèce? Ils voulaient la guerre, et malgré le haut dévoûment et la capacité distinguée d'un Fabvier, craignant chacun pour sa propre influence, ils négligeaient l'armée comme institution nationale. Ils voulaient des troupes, et négligeaient les approvisionnemens. Ils voulaient la guerre et le pouvoir, et négligeaient les finances et l'administration. Incapables par eux-mêmes de conduire au port le vaisseau de l'état, ils n'ont jamais pu s'accorder pour suivre des exemples connus et appeler au timon quelque pilote habile du dehors, devenu le fils adoptif et le premier citoyen de la Grèce. Des démarches tardives pour cet objet, éminemment populaire dès le principe, ont pu être faites : mais comment faire réussir un projet de coterie, d'ailleurs mal dirigé dans l'exécution? Il y a néanmoins une haute justice à rendre aux chefs de la Grèce; et mon cœur palpite de joie et de fierté en la proclamant. C'est qu'une fois déclarés, ils furent constans et inébranlables dans leur inimitié contre la domination turque. Il n'y eut qu'un traître : c'est l'infâme *Varnakiotis*, monstre de stupidité et de dépravation, sans religion, sans famille, sans patrie. Il serait peut-être intéressant de caractériser quelques-uns des personnages marquans dont nous avons fait mention. Nous trouverions un *Ypsilanti*, honnête homme, brave soldat, voulant le bien et ne sachant ou ne pouvant pas le faire; un *Mavrocordato*, homme instruit, sobre, infatigable, désintéressé, ruiné par des liberalités sans prévoyance, peut-être trop mobile dans ses affections et dans ses doctrines, né pour le second rang plutôt que pour le premier, qui gagna et perdit tour à tour la confiance des partis; *Négris*, intrigant habile, doué d'une grande finesse d'observation et d'une pénétration remarquable, orateur plutôt qu'écrivain; *Mavromichalis*, chef d'une famille qui, par son héroïsme dans les combats, a bien mérité de la patrie; *George Coundouriotis*, heureux dans sa présidence, lorsqu'il fallut réprimer les discordes civiles, malheureux sur les champs de bataille; *Colocotroni*, capitaine ambitieux, brouillon, n'entendant rien aux lois, et peu versé dans l'art de la guerre; *Nikitas*, guerrier simple et modeste, toujours le premier de-

vant l'ennemi, intrépide comme un lion; *Botzaris*, dont la gloire pure et sublime peut l'égaler à Léonidas, irréprochable dans sa vie, admirable dans sa mort; *Tombasis*, vaillant marin; *Miaoulis*, moderne Ajax; *Saktouris*, brave jusqu'à la témérité; *Canaris*, dont les brûlots incendiaires étaient la terreur de l'ennemi; *Caraïskaki*, enfin, prématurément enlevé par la mort, qui savait entraîner les chefs et les soldats par l'ascendant de son génie, par l'éclat de sa valeur et par ses inspirations soudaines; qui dictait à la fois une correspondance variée et préparait les plans de ses batailles; il avait conçu le vaste projet de s'élever par des victoires sur les débris d'une ignoble oligarchie, pour donner des lois indépendantes et de l'énergie à sa nation. Voilà des hommes dignes de la cause qu'ils ont défendue, et du peuple dont ils faisaient partie; peuple dont l'existence est un miracle, le caractère toujours étonnant, la conception brillante, les défauts involontaires ou produits par l'infortune; crédule par instinct et méfiant par expérience, fier parce qu'il n'a pas oublié son origine, ami des distinctions parce que l'image du beau le poursuit et le tourmente, persévérant dans tout le cours de sa lutte, ne rendant jamais les armes, décimé, mais non abattu; écrasé, mais non vaincu, et préférant la faim, la misère, les maladies, la mort, à la servitude. Le crime de piraterie, imputé à quelques individus, ne saurait ternir la gloire de la nation. Le crime est toujours punissable, même quand il naît de la nécessité, comme dans les circonstances où se trouve la Grèce. On doit le réprimer, mais surtout en détruire les causes, en procurant l'indépendance et la liberté qui feront cesser l'indigence et ses horribles suites. Les hommes devenant meilleurs, la société aura une tranquillité intérieure garantie par leurs vertus sociales.

Après avoir considéré les Grecs sous le point de vue militaire et politique, jetons un coup d'œil sur les influences extérieures dont ils furent à même de ressentir plus ou moins les effets. Un phénomène inattendu nous frappe et nous afflige d'abord. C'est l'impassibilité de l'église d'Occident, sourde aux cris de détresse et de désolation de sa sœur éperdue. Le dogme,

inexorable comme le destin, oublie trop souvent la charité. Les siècles d'Urbain II, d'Eugène III ne sont plus! L'humanité trahie ne trouve de consolation que dans le zèle de quelques prédicateurs protestans, et d'un rabbin du nord de l'Allemagne qu'on cite avec admiration! Mais la sympathie des peuples européens veillait sur nous. Ici, la civilisation, fidèle à ses nobles et impérissables traditions, tend de bonne heure à la Grèce une main secourable. Une contrée de l'Allemagne, patrie d'un philosophe sur le trône, Louis, roi de l'heureuse Bavière, et la Suisse, donnent le signal : l'Angleterre et la France y répondent. En Allemagne, le monarque bavarois étend sur les Grecs les bienfaits de sa munificence. Non loin de son palais s'élève un institut spécial pour l'instruction de la jeunesse hellénique : tout y respire l'ordre et la prévoyance. L'enfance de l'héritier d'un beau nom, du fils de *Botzaris*, y puise les connaissances du citoyen utile, apprend les devoirs de l'âge mûr. La confiance de sa mère et de sa patrie ne sera point trompée : orphelin indigent, il rentrera dans ses foyers, enrichi de sagesse et digne de suivre les traces de son père. La Suisse s'honore d'*Eynard*, qui n'a respiré que pour la Grèce, dont l'activité philantropique s'est reproduite sous mille formes pour la soutenir et la relever. La France, Paris surtout, siège de ce comité grec où brillent tant d'illustrations, et qui, par la haute confiance qu'il inspire, a su centraliser les offrandes des peuples et en faire l'application la plus avantageuse à nos besoins; la France, où la tribune, le barreau, les chaires scientifiques ont retenti de si nobles accens, où tous les arts, tous les talens, toute l'ardeur du génie se sont coalisés pour notre défense, se place à la tête des généreux défenseurs de la Grèce. Leurs solennelles et constantes réclamations paraissent avoir enfin pénétré à travers l'atmosphère épaisse des préventions, dans les palais des souverains. Car on doit attribuer l'idée du traité pacificateur à l'intérêt réel qu'ont inspiré aux trois puissans monarques la persévérance des Grecs dans une lutte aussi terrible et l'attachement que les nations leur ont montré, plutôt qu'à des motifs de rivalité politique, ou à des exigences pure-

nent commerciales. Il sera digne des Grecs de ne point conserver un souvenir haineux des torts passés, et d'oublier même ceux de cette puissance (l'Autriche) qui, fidèle à ses doctrines d'égoïsme, n'a jamais cessé, soit par les plumes vénales de ses écrivains, soit par les exploits sans danger de ses amiraux et par les actes de ses commissaires, d'être hostile à la cause générale de la Grèce.

Nous devons fixer notre attention sur les conséquences probables des deux événemens principaux, destinés à mettre fin aux angoisses de la Grèce : 1° l'avènement de M. Capo-d'Istria au gouvernement de cette contrée; 2° la convention de Londres. Ce traité a été beaucoup moins calculé sur l'étendue des sacrifices faits par la Grèce pour reconquérir son existence politique, que sur les convenances du droit public européen et sur l'urgente nécessité de prévenir l'extermination totale de la nation grecque. Cependant, les proportions primitives de cette convention devront acquérir plus d'extension, à mesure que le sultan paraîtra plus disposé à défendre énergiquement ses prétendus droits par la force. S'il persiste dans les dispositions qui semblent aujourd'hui le diriger, la victoire, qui ne peut être incertaine, rendra les princes médiateurs arbitres souverains dans la question; et l'indépendance absolue du territoire grec mieux circonscrit résultera immédiatement des sacrifices faits en commun par la triple alliance. Ce résultat, que nous appelons de tous nos vœux, est le seul digne de la puissance et de la magnanimité des trois monarques chrétiens, sur lesquels la Grèce n'aura pas vainement compté. L'équité la plus rigoureuse ne saurait en indiquer un autre. Nous ne demandons que ce qui nous appartient, la terre de nos ancêtres. Peut-être aussi, notre fidélité à la foi chrétienne, au milieu des tortures accumulées par sa mortelle ennemie, doit nous mériter une récompense proportionnée aux maux que nous avons soufferts. L'indépendance de la Grèce ne serait-elle donc pas l'acte le plus religieux de notre siècle? La politique fournit aussi des arguments pour cette cause sacrée. Puisque les déclarations désintéressées de la triple alliance ont exclu toute idée de démembrement et de partage, il est important que la Grèce devienne

un état indépendant et fort, un membre vigoureux et actif de la confédération européenne. Sa place semble marquée dans le système de l'équilibre social, autant par sa position géographique que par les richesses de son territoire, dont la liberté aurait bientôt développé les germes. Avant-garde de la civilisation d'Occident, elle serait l'un des boulevards de la chrétienté. L'esprit mercantile, qui se récrie au moindre froissement que lui fait éprouver le mouvement convulsif d'une nation remuée jusque dans ses fondemens, s'emparerait alors avec avidité des avantages immenses que lui présenterait cette terre privilégiée, rendue enfin à la paix et à la sécurité. La morale, la religion, la politique, l'intérêt commercial s'accordent pour solliciter l'indépendance de la Grèce. Et, je le répète, un pareil résultat est le seul qui puisse assurer à l'alliance des trois monarques l'assentiment de la postérité.

L'élévation de M. Capo-d'Istria a été un acte spontané et unanime de la nation. Dans des conjonctures aussi critiques, elle a dû confier le dépôt de ses destinées à la maturité des talens, au patriotisme éprouvé et au crédit européen de cet illustre citoyen. Il a été seul regardé comme capable de rétablir l'harmonie, d'organiser la contrée, de la faire respecter des barbares et de la rendre plus recommandable à l'Europe. M. Coray l'a ingénieusement comparé à Timoléon, appelé jadis comme pacificateur par les colonies siciliennes de Corinthe, sa patrie. Puisse un même succès couronner ses efforts! Il ne s'agit de rien moins que de réformer une nation égarée durant des siècles par les plus funestes exemples, et travaillée par des passions haineuses que les cruautés de la guerre n'ont que trop alimentées; de replanter la liberté sur un terrain dont elle a été arrachée avec force et auquel elle est restée trop long-tems étrangère; de constituer enfin un pouvoir robuste avec toutes les précautions qu'exige la conservation d'un bien aussi précieux. Il ne nous appartient pas de donner des conseils : exprimer des vœux et rappeler quelques principes, voilà notre tâche. Nous n'improuvons aucune forme de gouvernement, pourvu que le bonheur national soit son unique objet. La tyrannie, sous quelque dénomination qu'elle se cache, voilà ce que repoussent les préceptes divins, comme

:s doctrines de la sagesse humaine. Nous aimerions à voir re-
naître tout ce qui a fait jadis la gloire de nos pères, moins le
olythéisme, l'esclavage domestique et les orages d'une démo-
ratie effrénée; mais avec le christianisme, dans sa pureté pri-
nitive, les prodiges des découvertes et des inventions modernes,
t les perfectionnemens de la civilisation. Nous voudrions l'é-
alité devant la loi, la liberté civile et religieuse, fortement
garantie, l'affranchissement de la pensée, et la répression lé-
gale de ses écarts. Nous voudrions que l'on prévînt les délits,
n favorisant l'instruction publique, loin d'entraver l'exercice
égitime des facultés humaines; et que la punition, après le
lédommagement des personnes lésées et le soin de la sûreté
générale, procurât l'amendement du coupable plutôt qu'une
vengeance inutile. Nous voudrions que l'on appelât aux fonctions
publiques, modestement rétribuées et convenablement circons-
crites dans leurs pouvoirs, la probité et le mérite (1); que,
pour les finances, on évaluât les revenus avec une équitable
agacité, qu'on spécialisât les dépenses, que l'on régularisât
es comptes (2); que, pour la guerre, on s'occupât en tems de
paix de l'armée de terre et de mer; que, pour l'extérieur, on
vécût en bonne harmonie avec les autres nations; que, pour
'intérieur, on revînt irrévocablement à l'ordre et à la justice,
cette justice dont la Grèce a été si long-tems privée et qu'elle
désire avec tant d'ardeur. O Grèce, relève-toi! Le jour glorieux
de Salamine luit enfin sur les lauriers de Navarin! O Grèce dé-
solée! réunis tes enfans sous l'ombrage du platane patriarcal!
D'une main, tu les bénira : de l'autre, tu offriras à tes bienfai-
teurs les prémices de ta reconnaissance. *Michel* SCHINAS.

(1) Chez les nations qui, après avoir subi un long asservissement, s'élancent dans la carrière de la régénération sociale, il est impossible qu'une administration sage se forme, sans le concours de plusieurs hommes d'une grande capacité venus du dehors.

(2) Un point de la plus haute importance et qui exige les remèdes les plus prompts, c'est la dépréciation de la monnaie dont la Grèce est affligée dans ce moment. Il se commet des abus scandaleux à cet égard, et il faudra sévir avec la dernière rigueur contre la tourbe des faussaires auxquels le gouvernement turc, qui spécule sur l'altération du titre des monnaies, donne lui même l'exemple.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

THE LIBRARY OF USEFUL KNOWLEDGE, etc. — BIBLIOTHÈQUE DES CONNAISSANCES USUELLES; *Ouvrage périodique*, publié le 1er et le 15 de chaque mois par cahiers de 32 pages (1).

La Grande-Bretagne a vu, depuis quelques années, s'opérer dans les sciences et les lettres une grande et importante révolution. On n'aurait qu'une idée bien imparfaite de l'étendue des connaissances d'un peuple, si l'on n'en jugeait que par les progrès qu'ont fait faire aux sciences quelques hommes de génie, par les ouvrages de ses plus célèbres historiens, ou par l'éloquence de ses orateurs; car il serait possible que la lumière n'eût pénétré que dans les classes élevées de la société, et que l'obscurité couvrît encore les classes inférieures. Il faut, dans une appréciation de ce genre, avoir égard surtout à la diffusion des connaissances; la réflexion indique, de plus, un élément d'une haute importance, la *nature* même de l'instruction acquise.

La révolution intellectuelle dont nous parlons n'a pas eu d'influence immédiate sur l'extension des connaissances en elles-mêmes. Les limites des sciences n'ont pas été plus rapidement reculées que dans le cours des années antérieures; la littérature ne s'est pas extraordinairement élevée; mais les études ont été réparties dans de plus justes proportions et avec plus d'égalité; elles ont été propagées plus promptement et avec une libéralité mieux entendue.

Le tems n'est pas encore éloigné où les livres ne servaient

(1) Londres, 1827; Baldwin, Cradock et Joy. Grand in-8°, avec de nombreuses figures gravées sur bois, jointes au texte. Prix, 6 pence (60 c.) le cahier.—M. Audot publie sous le titre d'*Encyclopédie populaire*, une collection analogue, traduite en partie de la Bibliothèque anglaise; et que nous avons annoncée (voy. t. XXXVI, p. 717).

qu'aux individus des classes supérieures, où la science était enfermée dans les universités, et cultivée uniquement par les personnes pour qui l'étude était une nécessité. Le plus grand nombre même ne lisait guère que des ouvrages assez futiles, les poésies, des romans, et les livres sérieux ne pouvaient capiver l'attention. Quant aux ouvriers et aux petits commerçans, eur esprit ne s'était jamais appliqué qu'à la lecture des connes d'un journal.

L'importance graduellement croissante des manufactures, eur connexion intime avec les arts mécaniques, leur dépenance des théories chimiques, paraissent d'abord avoir porté les hefs de ces établissemens à se familiariser avec ces sciences. es avantages qu'ils retiraient de cet accroissement de connaisances furent bientôt devinés par leurs employés; le goût s'en épandit, et les classes ouvrières cherchèrent avec ardeur les noyens de se procurer, au moins en partie, cette instruction ont toutes les heures du jour leur faisaient sentir la nécessité. elle est l'origine des écoles d'ouvriers (*mechanic's institutes*), tablissemens que l'on rencontre aujourd'hui sur tous les points u sol de la Grande-Bretagne, et où les ouvriers viennent hercher les élémens des sciences qui se rattachent à leurs diers genres d'industrie.

Ces institutions, si éminemment utiles, se distinguent de tous s établissemens destinés jusqu'à ce jour à l'éducation du peule. Dans ces derniers créés par les gouvernemens, ou élevés u moyen de souscriptions particulières, c'est toujours aux frais u riche, et sous son influence, que le pauvre reçoit de l'instrucon. Les écoles d'ouvriers, au contraire, ont été fondées par eux même qui en profitent, de leurs propres deniers, et pour ur propre usage. Les heureux résulats de cette innovation ont évidens et incontestables. Sans vouloir déprécier les étaissemens d'instruction gratuite fondés et entretenus si libérament aux frais du public, on peut affirmer que l'école des ivriers de Londres, par exemple, (*London mechanic's institute*) épand plus de connaissances positives, donne des résultats plus vantageux, que les établissemens publics où l'on fait des déenses centuples. En effet, les leçons que l'on y donne sont

mieux adaptées aux besoins et à la capacité des auditeurs ; et, sans se jeter dans des théories et dans des abstractions que toutes les intelligences ne peuvent saisir facilement, on y considère l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, la physique, la mécanique, la chimie, dans leurs applications spéciales aux arts. L'instruction n'est cependant pas bornée aux matières qui se rattachent exclusivement à la profession d'artisan; aucune partie des connaissances humaines n'est exclue de l'enseignement; et l'attention, la décence, l'intérêt que l'on remarque dans le maintien et sur le visage des assistans, feraient honneur à un auditoire d'un rang plus élevé. Nous avons suivi à *l'institut* de Londres un cours d'*anatomie;* bien que ce cours n'offrît d'autres avantages que ceux qui résultent de l'accroissement des connaissances, la salle était aussi remplie, l'attention aussi profonde, que si l'enseignement donné se fût particulièrement rapporté à la profession de chaque individu. Des cours d'*économie politique* ont présenté les mêmes résultats. On a attaché à ces écoles des bibliothèques de livres choisis que les souscripteurs viennent emprunter ou consulter, et j'ai remarqué, en examinant la liste des livres en circulation, que les ouvrages élémentaires sur toutes les parties des connaissances usuelles étaient constamment dans les mains des artisans.

Pour apprécier les motifs qui déterminent ainsi les ouvriers à se porter en foule à ces foyers d'instruction, après les fatigues de la journée; pour évaluer le prix qu'ils atttachent à cet emploi de leur tems et les avantages qu'ils espèrent en retirer, il n'est point inutile de savoir qu'ils paient une rétribution pour chacun des cours auxquels ils désirent être admis. Si leur admission était gratuite, ou si une seule souscription leur ouvrait l'entrée de tous les cours, ils feraient peut-être moins de cas d'une instruction acquise à peu de frais; et à l'imitation des étudians des hautes classes, ils perdraient le plus souvent leur tems, au lieu de le mettre à profit par l'étude. Mais, comme ils paient leur instruction, c'est le besoin d'apprendre seul qui les excite à s'imposer le sacrifice d'une partie de leurs modiques salaires, des jouissances qu'elle leur eût procurées, et même des besoins qu'elle eût pu satisfaire.

Peu de tems après la fondation de ces établissemens, pre-
nier indice de la révolution intellectuelle que nous avons signa-
e, on vit paraître une foule d'écrits périodiques sur les sciences
t les arts ; nous devons placer au premier rang, à cause de son
érite réel et de l'antériorité de sa publication, le *Magasin des*
rtisans (*the mechanic's Magazine*, voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI
. 127). Ce recueil hebdomadaire donnait, dans chaque cahier,
our la somme de 3 pence (30 cent.) 16 pages in-8° à deux
olonnes. Des savans du premier ordre ne dédaignaient pas de
édiger ces instructions, et, ce qui n'est pas moins important,
e répondre aux observations et aux questions des ouvriers,
ettant ainsi en contact la théorie et la pratique, au grand
vantage de l'une et de l'autre. Indépendamment du bien pro-
uit d'une manière directe par cette publication elle servit
ncore de modèle à une infinité d'autres écrits du même genre
ui contribuèrent plus ou moins à se rapprocher du grand but
ers lequel tend notre siècle : la diffusion des connaissances.

Le changement qui se manifesta parmi les chefs d'ateliers et
s simples ouvriers fut prompt et important. La portion des
autes classes de la société dont l'esprit put s'élever au-delà
es frivolités de la vie *fashionable* (des gens du monde) vit
vec intérêt les progrès du peuple ; stimulée par son exemple,
eut-être même redoutant pour l'avenir une comparaison qui
e pouvait manquer de lui être désavantageuse, elle sentit la
écessité d'acquérir des connaissances utiles, et consacra plus
ue jamais à des études graves une partie du tems qu'elle con-
umait naguère dans des lectures oiseuses ou dans de futiles
élassemens. L'attention que les hautes classes accordèrent aux
émens des sciences peut encore être en partie attribuée à
extension prodigieuse et à l'importance que la science des
achines, et en particulier le perfectionnement de la machine
vapeur, vinrent donner aux manufactures nationales. Leur in-
uence sur la prospérité publique ne pouvait manquer d'exciter
uissamment l'attention des propriétaires fonciers dont la for-
une était intéressée à cette révolution. Une curiosité naturelle,
irrésistible suscita de tous côtés des recherches sur les

causes et les applications d'une puissance pour ainsi dire sans limites; mais il fallut d'abord se familiariser avec les principes des sciences. De là, cette multitude d'ouvrages élémentaires que la presse mit au jour.

Tel était l'état de l'esprit public dans la Grande-Bretagne, quand M. Brougham publia son Traité *sur l'éducation populaire* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 727) (1825), dans lequel il parla, le premier, d'un projet de *Société pour la propagation des connaissances usuelles.* Il est évident, disait-il, que ce qui manque aujourd'hui à la classe ouvrière pour acquérir de l'instruction, c'est le tems. Il faut donc trouver pour elle un mode d'enseignement plus rapide; le plus grand nombre devra se contenter de ne point dépasser de certaines bornes; mais il faut qu'il les atteigne par la route la plus courte. C'est ainsi que dans l'étude de la géométrie, il ne sera point nécessaire de lui faire parcourir tous les degrés de ce magnifique système qui lie les vérités les plus générales et les plus éloignées aux axiomes et aux définitions; il suffira de concevoir les principales propriétés des figures. Ne sera-t-il pas également possible d'enseigner la mécanique, sans exiger une connaissance préliminaire aussi parfaite de la géométrie et de l'algèbre que celle qu'on suppose ordinairement? Les hommes instruits rendraient donc un éminent service, en consacrant une partie de leur tems, soit à composer des traités élémentaires de mathématiques, clairs et précis, pour former un raisonnement géométrique et pour donner une notion suffisante des principales propositions et de leurs applications, soit à rédiger des traités de philosophie naturelle où les principes de la physique seraient mis à la portée des lecteurs peu avancés en mathématiques, ou dont l'instruction ne s'étendrait pas au-delà des formules les plus simples de l'arithmétique. On aurait tort de penser que le tems ainsi employé n'aurait d'autre résultat que de répandre quelques notions élémentaires sur les sciences parmi le peuple, bien que cet objet seul dût produire les plus grands avantages. Les idées de la masse du peuple s'élèveraient; ses vues se porteraient sur des sujets plus nobles; et c'est là, si je ne me trompe,

le but de la plus sublime philosophie, aujourd'hui surtout que les adeptes des sciences transcendantes ont cessé de jeter des regards dédaigneux sur la multitude. D'ailleurs, si l'avancement de la science a été de tout tems le but du philosophe, il y parviendra plus sûrement, quoique indirectement, en formant des milliers de spéculateurs qui multiplieront les observations et les expériences. Il serait inopportun de rien enseigner au-delà des élémens; car l'élève qui sentira en lui le goût et l'aptitude nécessaires portera plus loin ses études ; et c'est ainsi que se multiplieront les hommes capables de faire des découvertes dans les sciences et dans les arts. Tout professeur qui aura développé dans un traité simple et concis les doctrines du calcul, de la géométrie et de la mécanique, au moyen d'exemples assez bien choisis pour frapper l'imagination, et qui aura montré leur connexion avec les autres branches des connaissances humaines et avec les besoins sociaux, aura certainement acquis le droit de réclamer une grande part dans cette moisson de découvertes et d'inventions, que ne peuvent manquer de recueillir les milliers d'hommes actifs et ingénieux dont il aura contribué à étendre et à fortifier les facultés intellectuelles et créatrices.

Il est évident qu'une Société obtiendrait des résultats plus avantageux, que tout ce que l'on peut attendre des travaux d'individus isolés. Cet objet a été pris en considération, et l'Angleterre a vu se former dans sa capitale une association qui se propose de rendre plus faciles la composition et la publication d'ouvrages utiles, et à bas prix. Pour devenir membre de cette réunion, il ne faut ni des talens transcendans, ni un savoir profond, ni de grands moyens pécuniaires ; bien que ces qualités ne soient point sans importance dans une Société de ce genre, elles ne sont pas indispensables à ses succès.

Le projet de cette Société ne tarda pas en effet à être mis à exécution. Plusieurs hommes publics, connus par le zèle qu'ils avaient montré pour l'éducation du peuple, pour favoriser les progrès moraux et intellectuels de l'humanité en général, s'associèrent, quelques mois après la publication de l'*Essai sur*

l'éducation publique, à l'illustre auteur de cet ouvrage. Ils mirent en commun leurs talens et leurs efforts, et formèrent le noyau de la Société projetée. La détresse commerciale de cette époque apporta des retards dans les opérations de cette association philantropique; mais ces délais furent mis à profit pour discuter et faire connaître au public l'objet et les vues de l'institution que l'on voulait fonder. Le nombre des membres s'accrut rapidement, et vers la fin de 1826 on publia le prospectus qui annonçait la formation de la Société, et qui renfermait son plan et ses règlemens qu'elle avait eu le tems de mûrir et de perfectionner.

Ce plan d'instruction publique et populaire est sans contredit le plus vaste que l'on ait jamais conçu, ou du moins qui ait jamais été exécuté. L'objet de la Société est clairement exprimé et strictement compris dans le titre qu'elle s'est donné : elle veut répandre des connaissances utiles à toutes les classes; et pour atteindre ce but, elle publie périodiquement des traités à la portée de tous les lecteurs sur toutes les parties de ces connaissances, sous la direction et avec la sanction d'un comité supérieur.

Chaque traité doit contenir l'exposé sommaire des principes fondamentaux de la science à laquelle il est consacré, les preuves et les éclaircissemens nécessaires pour donner une instruction solide, les applications pratiques des principes et des théories que l'on a exposées; enfin, l'explication des faits et des apparences souvent trompeuses. Le comité chargé de faire composer et de publier une suite de traités méthodiques pour l'instruction commune du peuple, a commencé par déterminer toutes les divisions et les subdivisions dont le savoir humain paraît susceptible. Il a désiré que chaque partie constituante d'une science pût devenir le sujet d'un traité distinct, précis et substantiel. Dans les cas où l'importance des matières traitées exigerait de plus grands développemens, on ajoute au traité principal un traité supplémentaire d'une étendue suffisante.

Chaque traité doit être renfermé dans les limites de 32 pages grand in-8°, à deux colonnes, contenant à peu près autant de matières que 100 pages ordinaires in-8°, et ornées de gravures

en bois, insérées dans le texte. Le prix de chacun des traités est fixé à 6 pences ou 60 centimes environ, et il en paraît un régulièrement le 1er et le 15 de chaque mois : si l'on arrive à une grande distribution de ces ouvrages, on pourra les fournir à un prix encore plus bas.

Les sujets choisis par la Société comprennent toutes les branches de la philosophie naturelle, les mathématiques pures, leurs applications à la pratique, les arts utiles, des extraits succincts et clairs des principes de Newton, de son optique, de la mécanique céleste de Laplace, du *novum organum* de Bacon, de son traité *de augmentis scientiarum*. Toutes les subdivisions de la philosophie intellectuelle, de l'éthique, de la politique, seront successivement traitées, ainsi que l'histoire des sciences, des arts, des nations et des hommes les plus célèbres.

Plus on examine ce plan, et plus on admire la grandeur du projet, la sage distribution des détails. Chaque traité sera précisément ce qu'il doit être pour une instruction populaire; court et précis, il peut être lu aux heures des loisirs journaliers, et cette lecture instructive et attachante remplacera, avec d'immenses avantages, les délassemens souvent dangereux dans lesquels ces heures de loisirs étaient dissipées : écrit d'un style simple et familier, il est adapté à l'intelligence des hommes qui n'ont point reçu d'éducation première; appuyé sur des exemples et rempli d'applications aux faits et aux phénomènes les plus ordinaires, il sera facilement compris et lu avec intérêt. Son objet spécial étant traité à fond, le lecteur aura la satisfaction d'acquérir une instruction complète sur une branche quelconque des connaissances humaines. Enfin la modicité extrême du prix permet aux hommes les moins favorisés par la fortune de se procurer les traités qui leur conviennent, sans s'imposer aucune privation sensible.

La main qui avait créé cette immense machine d'avancement intellectuel, moral et social, fut aussi celle qui lui donna le mouvement, et le premier traité qui parut sortit de la plume de M. Brougham, son *Discours sur le but, les avantages et les plaisirs de la science* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV avril 1827; p. 140),

servit d'introduction à la série des traités sur les sciences physiques par lesquels la Société devait commencer l'exécution de son plan. L'auteur établit les grandes divisions du savoir humain : il développe la nature et l'objet des mathématiques pures, l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, puis, les diverses branches de la philosophie naturelle; et c'est toujours avec bonheur qu'il trouve et décrit les applications les plus frappantes de ces sciences aux besoins et aux usages de l'homme vivant en société.

Dix autres traités suivirent bientôt ce discours d'introduction : il nous suffira d'en mentionner ici les titres : 1° Hydrostatique. 2° Hydraulique. 3° Pneumatique. 4° De la chaleur. 5° Mécanique. 1er traité; Des agens mécaniques. 6° 2e traité; Élémens de la science des machines. 7° 3e traité; Du frottement et de la raideur des cordes; 8° De la mécanique animale. 9° Extrait du *Novum organum*. 10° Optique.

Tous ces traités sont en général assez bien adaptés au but que nous avons indiqué. Les principes de la science sont exposés avec une grande clarté, dans un style très-simple et cependant toujours pur; tout en présentant les méthodes et les applications les plus à portée de la masse des lecteurs, on reconnaît à chaque page les maîtres de la science. Nous apprenons que quelques-uns de nos plus illustres savans coopèrent aux différentes parties de cet important ouvrage.

La circulation ou le débit de ces traités est peut-être la meilleure preuve qu'on puisse donner de leur utilité ; car si le peuple les achète, il les lit; s'il continue à les lire, c'est qu'il les comprend; et la société a atteint son but. Or, nous savons que *trente mille* exemplaires du premier traité ont été vendus dans l'espace de *quatre mois ;* c'est une preuve sans réplique que la population de la Grande-Bretagne a senti la force des argumens, et l'importance des conseils développés dans l'éloquent discours de M. Brougham. Il est évident que l'esprit de la nation était bien préparé pour recevoir la masse de connaissances que lui ont successivement apportées les autres traités élémentaires.

La publication de chacun d'eux est suivie d'une demande immédiate de quinze mille exemplaires, et le débit des exemplaires restant continue encore avec rapidité. On peut raisonnablement évaluer à quarante ou cinquante mille le nombre des lecteurs.

Nous félicitons la nation anglaise de l'abondance et de la variété des richesses intellectuelles qui lui sont offertes par cette voie, et de l'occasion nouvelle qui est fournie à tout homme intelligent et laborieux de s'instruire et de s'élever dans l'échelle sociale, en se distinguant dans la profession qu'il exerce. Nous la félicitons aussi d'avoir su apprécier et mettre à profit cette institution bienfaisante, et d'avancer d'un pas rapide et sûr dans la carrière des améliorations. Nous signalons ce grand exemple à l'attention du monde civilisé, à celle des amis de l'instruction, et des perfectionnemens en tous genres. Cet appel sera sans doute entendu, et la France, où l'on sait à la fois comprendre et agir, saura surtout y répondre (1).

D. L——R.

---

(1) Le vœu philantropique de notre savant collaborateur et correspondant, auteur de cet article, est déjà rempli. Grâce à l'activité infatigable, et à la noble persévérance des fondateurs et des membres les plus zélés de la *Société pour l'amélioration de l'instruction élémentaire*, qui ont introduit et fait prospérer en France l'*enseignement mutuel;* grâce aux généreux et constans efforts de M. *Charles* Dupin, qui depuis plusieurs années a réussi à faire sentir par ses écrits, par sa correspondance, par son exemple, et par le cours qu'il a ouvert gratuitement, toute l'importance de l'*enseignement industriel*, adopté maintenant dans la plupart de nos villes les plus populeuses, l'instruction primaire et commune pour les enfans des classes pauvres, l'instruction industrielle et pratique, rendue populaire pour les adultes dans les classes ouvrières et laborieuses, permettront bientôt à la France de ne plus rien envier en ce genre à l'Angleterre. Ces deux grandes nations, destinées à marcher, pour ainsi dire, à la tête de la civilisation humaine, n'auront plus entre elles d'autre rivalité qu'une émulation salutaire et féconde pour se distinguer à l'envi dans les vastes carrières de l'instruction populaire, de l'industrie et du bien public.

M. A. J.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Le petit Producteur français, par le baron *Charles* Dupin, membre de l'Institut (1).

L'auteur de cet ouvrage l'a dédié à l'un de ses collègues à l'Institut, M. le comte Daru, pair de France. Quoique les épîtres dédicatoires soient ordinairement étrangères au sujet du livre, et sans intérêt pour les lecteurs, il ne sera pas inutile de nous arrêter un moment à celle-ci.

Lorsque M. Dupin aura terminé l'œuvre qu'il a commencée et poursuivie avec un courage si digne d'éloges, il lui sera permis de se reposer, de contempler ce qu'il aura fait, d'observer les mouvemens de l'immense organisation dont il a préparé le développement. Mais il reste encore beaucoup à faire; et, puisque c'est un grand bien qu'il s'agit d'obtenir, il faudra surmonter des obstacles, appeler des secours, réunir toutes les forces, et ne rien perdre de leur action. M. Dupin a dû prévoir qu'on lui ferait acheter le bonheur d'avoir servi l'humanité et sa patrie : les opinions qu'il heurtait, certains intérêts qu'il ne devait point ménager, quelques passions peu généreuses que toute célébrité offusque, l'ont assailli de concert, et il a eu le sort commun à tous les fondateurs d'entreprises grandes et difficiles, consacrées au bien public. L'armée et les alliés de l'obscurantisme ont attaqué l'auteur à cause du livre, tandis que d'autres ennemis attaquaient le livre à cause de l'auteur. M. Dupin était ainsi dans la nécessité de ne pas se présenter seul à un combat où ses adversaires ne se piqueraient point de loyauté; mais il n'a pris qu'un seul témoin, et tous

(1) Paris, 1827; Bachelier. 5 vol. pet. in-12, d'environ 100 pages; prix de chaque volume, 75 centimes.

les Français conviendront, ainsi que les étrangers, qu'il ne pouvait faire un meilleur choix.

Le *Petit Producteur* est divisé en cinq *livrets*, dont l'étendue est à peu près la même. Le premier présente, dans le cadre le plus étroit qu'il a été possible d'admettre, le *tableau général du progrès des forces productives et commerciales de la France;* dans le second, l'auteur a résumé les notions les plus utiles aux *petits propriétaires cultivateurs;* le troisième est consacré aux *petits fabricans* et aux *artisans;* le quatrième est destiné aux *petits commerçans;* et enfin, le cinquième, aux *simples ouvriers.* Avant d'entrer dans aucun détail sur chacun de ces ouvrages, essayons d'éclaircir et de fixer nos idées sur la nature et le caractère propre des livres *populaires.*

Si nous savions bien ce que c'est que *le peuple,* nous ne manquerions pas d'écrivains dont la plume se conformerait au goût et aux besoins de cette classe de lecteurs. Mais il est peu d'hommes qui aient pris la peine d'étudier cette partie de la population; plus elle s'éloigne des formes de l'homme façonné par l'éducation, moins on s'attache à la connaître; et cependant on prononce sans hésiter sur le degré d'intelligence dont elle est capable, sur sa moralité, ses droits sociaux, ses destinées. On se mêle de régler la quantité d'alimens intellectuels qui convient à son tempérament; et, si l'on en croyait certains docteurs, elle finirait par mourir d'inanition, si la nature de l'âme humaine pouvait dégénérer, comme les forces et l'organisation physiques. C'est pourtant ainsi que la plupart des auteurs d'ouvrages *populaires* ont conçu ce qu'ils nomment *le peuple :* c'est ainsi que le conçoivent presque tous les gouvernemens et le vulgaire des législateurs. Aux yeux du philosophe, le peuple est la *nation;* et, lorsqu'il s'agit d'instruction, tout ce qui est capable de penser, et par conséquent d'apprendre, forme le *peuple*, ou si l'on veut, la *nation;* car ces deux mots peuvent être substitués l'un à l'autre sans inconvénient. L'usage ordinaire a dégradé le mot *peuple;* on ne l'emploie que pour désigner la foule sur laquelle on laisse tomber des regards de protection ou de mépris. D'un autre côté, depuis nos tour-

mentes révolutionnaires, le mot *nation* est devenu suspect : comment donc s'exprimer, et de quels termes est-il encore permis à la raison de faire usage ? Quoi qu'il en soit, lorsque l'on veut instruire des hommes, et non des enfans, qu'on ne s'amuse point à des contes; qu'on aille droit au fait, qu'on épargne un tems précieux, soit pour le travail, soit pour le repos, après les fatigues de la journée. Le paysan qui sait lire et qui est capable d'observer ce qui se passe autour de lui est-il donc sans idées? Écrivains, qui cherchez à vous mettre à sa portée, montez, si vous le pouvez, au lieu de descendre ; il sait peut-être plus que vous, et mieux que vous.

En général, l'homme du peuple pour lequel on fait un livre doit être traité comme tout autre lecteur, car son intelligence n'a rien qui la distingue de celle de l'homme placé plus haut dans la hiérarchie sociale. C'est ainsi que M. Dupin conçoit l'enseignement populaire, soit dans ses cours et dans les ouvrages qui en sont la rédaction, soit dans le *Petit Producteur français*. On ne sera donc point surpris que son premier livret soit un tableau statistique composé pour les hommes les plus instruits, accoutumés par de longues études à généraliser les faits et les observations : il suffit, pour tout comprendre dans cette série de faits, de raisonnemens et de calculs, d'avoir l'esprit juste, et d'être attentif. Si l'on considère en elle-même cette partie de l'ouvrage de M. Dupin, on trouvera peut-être que notre situation y est présentée sous des couleurs trop brillantes; que, si la France était aussi prospère au-dedans et au-dehors, le malaise que l'on y ressent partout serait tout-à-fait inexplicable. Quelques personnes promptes à s'alarmer, quand il s'agit des plus chers intérêts de la liberté, auraient voulu que l'auteur n'employât pas le mot de *journalisme* dont le sens, nécessairement vague, indéterminable, convient beaucoup mieux aux partis qu'à la raison. Les passions malveillantes ont soin de multiplier ces dénominations; ce sont des fantômes qu'elles savent faire mouvoir dans les ténèbres, mais qui ne supportent pas la clarté du jour. Le *journalisme*, puisqu'il faut en parler encore, cet épouvantail dont certaine faction a la

maladresse de continuer l'essai, ne méritait pas l'honneur d'être nommé dans ce livret.

Les observations de l'auteur sur les effets de l'*enseignement mutuel* contribueront sans doute à multiplier les partisans de cette excellente méthode d'instruction; mais elles redoubleront l'animosité de ses adversaires, la véhémence des persécutions qu'elle éprouve. Comme cette lutte ne pouvait être évitée, on ne regrette point que les forces se rassemblent de part et d'autre, et qu'une bataille décisive s'apprête : tout fait augurer que la victoire sera fidèle à la cause de l'humanité.

M. Dupin rend justice à notre littérature, image fidèle des mœurs publiques. Une expérience assez long-tems continuée fait voir que ces mœurs se forment aujourd'hui sous l'influence des lumières, sans que d'éminens exemples y aient une part remarquable. A l'avenir les cours pourront être tout ce qu'elles voudront; estimables, si elles veulent être estimées, futiles ou dissolues, comme elles le furent quelquefois : mais les nations ne chercheront point à les imiter; le tems n'est peut-être pas loin où les cours se laisseront entraîner elles-mêmes, et se soumettront avec sagesse au pouvoir de l'opinion.

Le premier livret était dédié à l'un des historiens modernes les plus judicieux; le second a paru sous les auspices d'un vertueux prélat : nous imiterons à regret la discrétion de l'auteur qui ne l'a point nommé. Ce livret est à l'usage de l'homme des champs, petit propriétaire ou même fermier. Que de choses à lui apprendre! Mais il s'agit encore bien plus de l'élever que de l'instruire; ce qui est le plus important, c'est qu'il ait une juste idée de sa position sociale, et des moyens de s'environner de considération et de bonheur. M. Dupin n'omet aucun de ces moyens, et les présente dans l'ordre le plus propre à les graver dans la mémoire, à les faire passer dans les habitudes de la vie; car c'est là seulement que les préceptes de bon ordre domestique, de prévoyance et de sagesse dans l'administration de ses affaires, de morale publique et privée, peuvent être utiles; ils ne sont pas faits pour être déposés dans un livre que l'on consulte au besoin. M. Dupin ne se dissimule point que cette

partie de sa noble entreprise est une des plus difficiles; qu'il s'agit, dans la plus grande partie de la France, d'accoutumer à de nouveaux usages une classe obstinée dans sa routine, de reformer des hommes isolés, disséminés sur un immense territoire, et sur lesquels on n'a presque point d'action. C'est ici que l'éducation publique présente à la fois ses avantages et ses besoins. Avec un commencement d'instruction, l'homme isolé peut acquérir les connaissances qui lui manquent; mais, s'il fut mal élevé, si ses premières années ne furent pas soumises à l'ordre et mises à profit par un bon emploi du tems, il est bien rare que l'homme fait, le citoyen, le chef de famille ne conserve point quelques vices ou quelques travers du jeune homme, à moins que l'on ne mette à sa portée de bons exemples et d'utiles avertissemens. M. Dupin compte sur les ministres de la religion dont l'influence peut être rendue encore plus utile, si elle est aidée par l'autorité des magistrats. Il cite l'exemple mémorable du sage Oberlin, bienfaiteur vénéré d'une population de montagnards dont il adoucit les mœurs, qu'il tira de la misère en leur apportant des connaissances et de l'industrie. Ces montagnards, devenus bons par les soins de leur digne pasteur, furent assez heureux pour le conserver pendant plus d'un demi-siècle; sa mémoire, consacrée par la reconnaissance, sera transmise à toutes les générations qui se succéderont sur cette terre qu'il rendit fertile.

Tout est précieux dans ce livret. Si nous pouvions céder au désir de citer, ce serait peut-être encore une dédicace que nous mettrions sous les yeux de nos lecteurs : l'auteur a transcrit celle de l'ouvrage sur le droit d'*aînesse* par M. Dupin *aîné;* c'est à ses frères que le savant jurisconsulte adresse cet éloquent plaidoyer en faveur de l'équité, de la paix et de l'union des familles.

Le fabricant est ordinairement pourvu de quelque instruction; il semble que son livret pourrait être plus court que celui du cultivateur. Mais il ne faut pas oublier que chacun des cinq volumes du *Petit Producteur* doit être indépendant des quatre autres, et complet en lui-même. D'ailleurs, quoique l'agricul-

ture soit incontestablement le premier des arts, le cultivateur n'exerce pas une influence directe aussi grande que celle du fabricant ; il ne préside pas aux destinées d'une aussi nombreuse population ; il n'emploie que peu de bras ; et quelquefois le travail de sa famille lui suffit pour obtenir des produits très-abondans. Le fabricant dont l'intelligence et la conduite honorent sa profession est le chef et l'appui de plusieurs familles ; autour de lui, et par ses généreux soins, les enfans de ses ouvriers reçoivent le double bienfait d'une instruction complète pour la profession à laquelle ils se destinent, et d'une éducation où l'exemple n'est jamais séparé du précepte. M. Dupin s'est complu à dépeindre ce fabricant, à le suivre dans ses diverses occupations, partout où ses qualités estimables trouvent l'occasion de se développer : et partout le lecteur est amené à cette conclusion, que le plus honnête homme est celui qui comprend le mieux ses véritables intérêts. Ajoutons à ce résultat de l'observation une autre vérité par laquelle l'auteur a terminé ce livret, et qui est aussi l'un des précieux fruits de l'expérience. « Les meilleurs moyens qui mèneront les petits fabricans à la fortune, à l'opulence, produiront l'amélioration du sort des ouvriers et des ouvrières. »

Au moment où ce troisième volume était prêt à paraître, la France allait être rendue à l'espérance. L'auteur a dédié son livre AUX ÉLECTEURS ; il y a de l'écho en France, lorsque la voix de l'intérêt public s'y fait entendre. Ceux qui reconnaîtraient ici une manœuvre du *comité directeur*, sont invités à prendre leur revanche ; qu'ils propagent l'instruction, dissipent les erreurs et leur substituent des connaissances ; qu'ils composent de bons ouvrages populaires ; qu'ils obtiennent la confiance du peuple, en la méritant, les suffrages électoraux ne leur manqueront point.

Puisque nous parlons accidentellement d'élections, à propos de dédicace, intervertissons un moment l'ordre de succession des livrets. Avant que la rédaction du cinquième fût achevée, le département du Tarn avait fait ses choix, et mis au nombre de ses députés *un simple professeur d'ouvriers*, suivant l'expres-

sion de M. Dupin. Ce témoignage d'une haute estime était trop flatteur pour que le député ne se hâtât point de publier sa reconnaissance, de reconnaître les devoirs que son nouveau titre lui impose, et les engagemens qu'il ne craint pas d'y ajouter : afin d'être bien sûr d'avoir satisfait à toutes ses obligations, il veut aller au delà : puisse-t-il avoir beaucoup d'émules de son zèle civique!

Le tour des commerçans est arrivé : le quatrième livret leur est consacré; l'auteur le dédie *aux élèves des écoles du commerce* établies à Paris, à Lyon et à Bordeaux. Il annonce qu'il s'attachera principalement à combattre des erreurs accréditées depuis des siècles, sur les intérêts du commerce. Ces erreurs sont le système des prohibitions, des monopoles, des priviléges, les vieilles doctrines dont l'Angleterre se débarrasse, et que les hommes à vues étroites accueillent avec respect. « J'ignore si bientôt les Français adopteront ces principes élevés et généreux que les Américains du nord ont compris les premiers, que les Anglais comprennent aujourd'hui : mais j'ai l'intime et ferme conviction qu'un jour les propriétaires, les fabricans et les négocians français comprendront qu'il n'est rien de plus mutuel que la prospérité des peuples, des cités et des individus. Nous apprendrons à nous réjouir, par intérêt pour nous-mêmes et pour l'espèce humaine en général, de tous les biens nouveaux qu'acquerront les nations qui ne sont pas la nôtre, les villes qui ne sont pas la nôtre, et les hommes qui ne sont pas nous.

Après avoir prouvé que le commerce paye à peu près le tiers des impôts supportés par la France, l'auteur demande qu'on lui consacre des institutions spéciales, et surtout des écoles pour les petits commerçans. D'après ses calculs, un million prélevé sur le budget produirait d'autant plus de bien, qu'il ne serait pas diminué par le luxe aussi ruineux qu'inutile d'un grand maître, d'un état-major et de tous les frais accessoires entraînés par ce faste de pure ostentation. Il ne nous est pas possible de transcrire ici l'énumération des services que ce million bien employé rendrait au commerce, à l'état, à tous les

Français : et, quand même nous pourrions insérer toutes ces intéressantes notions, nous devrions peut-être nous en abstenir; car ce livret sera bientôt entre les mains de tout le monde. L'auteur y a réuni deux discours qu'il a prononcés en 1826 et 1827, à l'école spéciale de commerce établie à Paris. Dans le premier, il démontre les avantages de l'application de la géométrie et de la mécanique au commerce; et dans l'autre, il expose les résultats remarquables de quelques questions commerciales ramenées à des combinaisons de nombres, à des calculs.

Le cinquième livret est composé de deux discours prononcés, le premier, en 1826, et le second, l'année suivante, à l'ouverture du cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts. Dans le premier, le professeur fait voir ce que l'on doit attendre de l'enseignement populaire; il prouve qu'il peut devenir en peu d'années une source abondante de bonheur pour les ouvriers, et de prospérité pour la France. Le second discours prend une couleur plus sombre; M. Dupin ne dit plus ce qui pourrait être, mais ce qui est; il découvre des maux trop nombreux et trop réels. Ses remontrances n'ont rien de sévère; il n'irrite pas les plaies qu'on ne peut guérir que lentement, par les progrès naturels d'un régime plus convenable à la nature de l'homme. Les vœux qu'il formait alors ne sont pas encore exaucés; mais n'oublions pas qu'il s'agit d'instruction, d'institutions nouvelles, et que les progrès du bien sont toujours lents, au gré de notre impatience. En attendant que l'esprit d'association répande ses bienfaits parmi les ouvriers, et que des écoles plus nombreuses soient ouvertes à l'industrie, voici des livres populaires qui vont pénétrer partout, accoutumer à lire et à penser des hommes dont les facultés intellectuelles n'étaient qu'assoupies : une génération plus intelligente et plus instruite portera plus haut notre industrie, multipliera ses produits, et les perfectionnera. M. Dupin n'est qu'à l'entrée de la carrière; les *livrets* se multiplieront; et, à mesure qu'ils passeront entre les mains de nos ouvriers, nos voisins ne manqueront pas de les traduire, hommage qu'ils ont déjà décerné à cette première publication. Que la France recouvre au moins une partie de

son ancienne prépondérance; qu'elle soit l'institutrice des nations, et que, grâces aux travaux de nos savans, nous servions de guides dans toutes les applications des sciences au perfectionnement de l'art social. FERRY.

DU SYSTÈME PÉNAL ET DU SYSTÈME RÉPRESSIF *en général*, ET DE LA PEINE DE MORT *en particulier*; par M. *Charles* LUCAS, avocat à la Cour royale de Paris : ouvrage couronné à Genève et à Paris (1).

Il n'est aucune question de morale, de philosophie et de législation qui offre autant de difficultés à résoudre que celle de la peine de mort.

Deux principes fondamentaux se présentent lorsqu'on veut examiner cette importante question. Ils consistent dans la recherche de la *légalité* et de *l'utilité* de ce terrible châtiment.

C'est dans l'examen consciencieux de ces deux bases du droit que l'homme s'est arrogé de donner la mort à son semblable, que se sont renfermés les efforts des philosophes et des publicistes qui ont écrit sur ce grave sujet.

Dans cette cause de l'humanité et de la justice, divers partis ont été adoptés. Des écrivains célèbres, et parmi eux on trouve *Mably*, *Montesquieu*, *J. J. Rousseau* et *Filangieri*, ont pensé que la peine de mort est dans le droit et le devoir de la société. D'autres, dans les rangs desquels nous voyons figurer *Beccaria*, *Jérémie Bentham* et MM. *Pastoret* et *Livingston*, ont mis en doute non-seulement sa légalité, mais encore son utilité. Enfin, quelques uns ont cru que, si la peine de mort est nécessaire et légitime dans l'intérêt du corps social, du moins son usage doit être restreint, au seul cas de l'homicide, accompagné des circonstances aggravantes, qui, de nos jours, entraînent la peine capitale chez toutes les nations policées.

---

(1) Paris, 1827; Charles Béchet, libraire. 1 vol. in-8°; prix, 8 fr.

Quelles que soient la diversité des opinions et les lumières déjà répandues sur ce vaste et intéressant sujet, il n'en résulte pas moins qu'il était l'un des plus élevés sur lesquels une société littéraire ou philosophique pût appeler l'attention des publicistes; sujet bien autrement utile à l'avancement des doctrines sociales que les questions oiseuses et décréditées mises si souvent au concours par les académies officielles et privilégiées.

Par une circonstance digne de remarque, tandis que la *Société de la morale chrétienne* ouvrait à Paris un concours sur la peine de mort, un généreux citoyen de Genève, M. de Sellon, en annonçait un semblable dans la patriotique intention de réclamer l'assistance des étrangers qui voudraient seconder ses efforts pour hâter l'abolition de ce châtiment dans son pays.

M. Lucas a eu le double mérite de remporter la palme à Genève comme à Paris; et c'est de l'ouvrage qui s'est annoncé sous d'aussi honorables auspices que nous allons entretenir nos lecteurs.

M. Lucas commence par rechercher quelle est la mission de la justice humaine, et quelles sont les bases du système pénal en général et de la peine de mort en particulier.

C'est au développement de cette théorie qu'il consacre la première partie de son ouvrage, et il arrive à ce principe, que « l'échafaud ne peut se maintenir au nom de la justice pénale, parce que la justice humaine n'a point à s'occuper de pénalité. »

Cette proposition nous paraît renfermer une grave erreur. Elle a conduit M. Lucas à cette conclusion : que la société ne doit exercer qu'une justice de convention; en d'autres termes, qu'elle réprime et ne punit pas.

Non, sans doute, la société ne peut empiéter sur les droits de la justice divine; elle s'arrête là où son pouvoir ne saurait s'étendre sans usurper une portion de la puissance du Créateur. Ainsi, nous concevons parfaitement que l'on proclame absurdes et iniques les supplices exercés sur le cadavre d'un malheureux qui a cru pouvoir attenter à ses jours. Ici aucun

dommage réel n'est venu troubler la société dans son existence. Nous concevons également que des voix généreuses s'élèvent avec indignation contre les lois qui ont pour but de venger la Divinité dans les outrages qu'on suppose lui être faits.

Mais nous ne pouvons, partant de ce principe, arriver, comme M. Lucas, à cette conséquence, que la société n'exerce qu'une justice de convention et qu'elle n'a point à s'occuper de pénalité.

Ces derniers termes même nous paraissent vides de sens. Nous ne croyons pas, en effet, que l'auteur aille jusqu'à dire que les crimes et les délits dont certains individus se rendent coupables doivent rester sans répression. Or, nous ne connaissons pas, dans le langage légal, la différence qui pourrait exister entre une répression et une peine, surtout depuis que les lumières d'une saine philosophie ont fait écarter de cette dernière qualification toute idée de vengeance brutale. Une peine étant donc infligée dans le but, d'abord de défendre celui qui en est frappé contre la tentation de renouveler l'action qui la lui a méritée, et ensuite de donner un salutaire exemple aux autres membres du corps social qui voudraient l'imiter, il en résulte que, toutes les fois qu'il y a *peine*, il y a *répression*, c'est-à-dire effort de la société pour prévenir les progrès d'un exemple dangereux; et en second lieu, que toutes les fois qu'il y a répression, il y a peine, puisque la douleur morale ou physique qui la constitue a été le moyen reconnu indispensable pour arrêter la contagion du vice.

C'est donc, nous le répétons, une erreur grave que celle dans laquelle est tombé M. Lucas, lorsqu'il a cru devoir avancer que la justice humaine n'a point à s'occuper de pénalité.

Mais il ne faudrait pas croire que ce principe contre lequel nous nous élevons ait été jeté en avant par l'auteur, sans qu'il ait pris à tâche d'en motiver l'adoption.

Douze chapitres sont consacrés au développement de ce système, et M. Lucas y recherche la nature de l'homme, les caractères qui le distinguent des autres êtres animés, les con-

ditions de son existence, l'origine et le but des sociétés; enfin, il y traite d'une foule de théories de philosophie et de morale.

Abordant l'examen de cette question : « La peine de mort est-elle, dans les mains de la société, l'arme d'une légitime défense ? » L'auteur arrive à la solution négative de cette question par ce singulier raisonnement : « Quand la société dresse l'échafaud, l'assassin a été arrêté, enchaîné, interrogé, jugé, condamné. Toutes ces conditions ont dû être préalablement remplies; et cependant, quelque nombreuses qu'elles soient, celle sur laquelle repose l'exercice du droit légitime de défense, le *péril*, ne s'y rencontre pas; et il y a mieux, l'idée même a dû en être écartée comme ne devant point influer sur le coup qu'elle va porter. »

Ainsi, d'après M. Lucas, la société, dont il fait sans doute un être homogène, agissant immédiatement et par une seule impulsion comme l'un de ses membres isolé, n'intervenant pas aussitôt que le crime qu'elle punit de mort a été commis, et ne se mesurant pas corps à corps contre le coupable, ne peut dire qu'elle emploie ce châtiment comme arme d'une légitime défense.

Nous avons peine à concevoir comment M. Lucas n'a pas vu, dans la métaphore qui représente la société, lorsqu'elle frappe de mort l'un de ses membres, comme faisant un acte qui contribue à sa propre défense, une fiction purement morale, et que l'on ne saurait prendre à la lettre dans le langage judiciaire.

Qu'ont voulu dire les publicistes qui ont invoqué comme argument favorable à la légalité et à l'utilité de la peine de mort, la nécessité d'infliger le plus terrible châtiment qui fût entre les mains de l'homme, pour réprimer les actions qui attentent à l'existence et à la sûreté du corps social entier, ou de l'un de ses membres pris isolément ?

Ils ont entendu établir le principe que quiconque commettait un acte de nature à causer la dissolution du corps social entier, comme un complot contre la sûreté de l'État, ou portait un

fer homicide dans le cœur de son semblable, méritait d'être privé de la vie; et pour rendre leur pensée d'une manière plus nette et plus sensible, ils personnifiaient la société et disaient qu'en prononçant la peine de mort elle ne faisait que se défendre contre ceux qui lui avaient porté atteinte.

Nous savons qu'il existe d'excellens argumens pour montrer que, dans la première hypothèse, la peine de mort peut être ou exorbitante ou inutile. Nous savons également que l'on peut, même dans le cas de l'homicide accompagné de toutes ses circonstances aggravantes, opposer à cette peine des argumens non moins clairs et revêtus de toute l'apparence de la raison. Mais c'est la première fois que nous voyons employer contre une simple figure de rhétorique qui, au fond, cache une vérité suivant nous incontestable, toutes les garanties imaginées pour la plus équitable distribution de la justice.

M. Lucas termine les conclusions de sa première partie par le passage que nous allons citer textuellement pour donner une idée de sa manière et de la forme sous laquelle il développe ses différens raisonnemens.

On a vu que l'auteur a employé toute la première partie de son travail à démontrer cette maxime à laquelle on ne saurait refuser le mérite de la nouveauté : que la justice humaine ne doit point s'occuper de pénalité, et que la société *réprime*, mais ne *punit pas*.

« Après avoir étudié et compris l'homme et la société, ajoute-t-il, car il fallait connaître les termes avant d'arriver aux rapports; après avoir ensuite examiné les rapports de coexistence, et les rapports de moralité qui pouvaient s'établir entre eux, c'est-à-dire la justice de conservation et la justice pénale, nos conclusions n'ont pas seulement eu pour commun résultat l'abolition de l'échafaud, mais de plus l'indication de la liberté humaine comme contenant pour l'ordre social toutes les garanties, et pour la justice purement répressive tous les moyens de répression.

« De toutes parts, en effet, dans nos naïves recherches, nous avons senti la répression comme idée de justice, et la

liberté comme moyen, s'opposer et se substituer à la pénalité et à l'échafaud ; de sorte que, dans notre marche agressive, après avoir détruit un système, nous nous trouvons en avoir fondé un autre, ou plutôt il est sorti de lui-même de l'œuvre de notre destruction. A peine l'échafaud est-il brisé par nos mains, que nous trouvons la liberté humaine assise sur ses débris, et s'offrant généreusement de faire régner la justice, sans avoir besoin d'un sceptre ensanglanté. »

Toute la deuxième partie de l'ouvrage de M. Lucas, se compose de huit chapitres et d'une conclusion; elle traite *de la répression en général et de la peine de mort en particulier.*

Sous le nom de justice de prévoyance, l'auteur établit très-bien que les gouvernemens doivent, par la moralité de leurs actes, donner de bons et salutaires exemples aux peuples qu'ils régissent. C'est là certainement le plus équitable et le plus sûr moyen préventif qui puisse exister.

Mais il est une condition première et indispensable sur laquelle M. Lucas insiste avec une justesse parfaite. Nous voulons parler de l'enseignement élémentaire qui peut seul mettre les peuples à même de bien comprendre la moralité des actes de leurs gouvernemens respectifs.

Pour mieux faire saisir notre pensée, nous prendrons l'exemple de notre pays.

En France, la moitié de la population environ est dénuée de toute espèce d'instruction. Or, quel résultat avantageux, sous le point de vue moral, pourront tirer de l'abolition de la traite des nègres, les paysans ignares qui végètent dans les bruyères de la Bretagne, ou sur les montagnes de la Lozère. Cependant, M. Lucas remarque, avec vérité, que l'abolition de la traite des nègres est un fait qui honore le gouvernement. Il en serait ainsi de l'accomplissement des mesures libérales que les philantropes appellent de tous leurs vœux.

Après avoir indiqué les moyens qui concourent, selon lui, à la justice de prévoyance, M. Lucas arrive à ce qu'il appelle *la vertu préventive de la crainte dans la menace,* expressions que nous traduirons ainsi : des effets produits dans le cœur

de l'homme par l'indication du châtiment auquel il s'expose en commettant une action punie par la loi.

Le principal argument de l'auteur consiste à prouver que la certitude ou du moins la probabilité de la mort n'est pas assez puissante pour empêcher un homme de commettre un crime qu'il médite.

M. Lucas emploie ici un raisonnement dont on avait fait usage avant lui. Il consiste à rappeler, non pas, comme il le dit, que *les progrès de l'industrie ont ouvert aux hommes une foule de professions pleines de périls,* car il semblerait que les progrès de l'industrie auraient dû tendre, au contraire, à dégager ces professions des dangers dont elles étaient jadis environnées, mais à constater ce fait incontestable qu'il est plusieurs états dont l'exercice a pour effet de compromettre gravement l'existence et la santé de ceux qui s'y livrent. D'où l'on tire la conséquence que, si beaucoup d'hommes consentent volontairement à exposer leurs jours, ou à réduire leur vie de moitié, moyennant un modique salaire, la crainte de la mort n'est pas tellement inhérente à la condition humaine qu'une foule d'individus puissent être détournés d'exécuter un crime par cette unique considération qu'ils risquent d'être envoyés à l'échafaud s'ils sont découverts.

Nous répondrons à cet argument, spécieux en apparence, que parmi ces professions dangereuses il en est quelques-unes, telles que l'état militaire, qui offrent à ceux qui les ont embrassées une compensation suffisante dans la gloire résultant des chances mêmes qu'on y court. Les autres ne présentent pas un péril assez imminent pour que le gain honorable que procure toujours le travail soit empoisonné par l'idée que les hommes laborieux qui les exercent abrègent ou exposent leurs jours.

Comment donc comparer à la profession du soldat qui défend son pays sur les champs de bataille, et de l'artisan qui fait vivre sa famille du produit d'une industrie quelquefois périlleuse, le scélérat toujours prêt à se plonger dans le sang? Il en est, nous le savons, qui ont tellement étouffé le sentiment

moral placé par le Créateur dans la conscience de tous les hommes, que la vie ou la mort est pour eux la même chose. La question de savoir si le nombre de ces êtres dégradés n'augmenterait pas par suite de l'abolition de la peine capitale est loin à nos yeux d'être résolue. Mais, quoi qu'il en soit, nous osons croire qu'il est des hommes prêts à s'engager dans la carrière du crime, et qui s'en écartent, moins par la conviction intime qu'ils violeraient toutes les lois divines et humaines, que par la terreur que leur inspire l'échafaud et la certitude de vouer leur mémoire à une éternelle infamie.

M. Lucas présente encore cet argument déjà invoqué en faveur de son opinion, et qui consiste à dire que les juges ou les jurés se refusent souvent à constater la culpabilité d'un individu, pour ne point l'envoyer à la mort.

Sans doute c'est une absurdité judiciaire que de ne pas mesurer avec toute l'exactitude possible l'étendue du châtiment sur la culpabilité réelle de l'action; et, s'il nous était permis de nous citer nous-mêmes, nous rappellerions ici ce que nous avons dit autre part : « Multipliez les châtimens barbares, et alors vous tombez dans le double inconvénient ou de faire éluder la loi, si le juge conserve quelque sentiment d'humanité, ou de dépraver la société en l'accoutumant au spectacle des supplices (1). »

Mais il est un juste milieu auquel tout législateur éclairé doit tendre; et, lorsqu'il aura été assez heureux pour y arriver, on peut affirmer que les crimes ne resteront point impunis, et que d'un autre côté le spectacle réitéré des supplices ne viendra pas abrutir des populations altérées de sang.

Après avoir déduit les motifs qui doivent, d'après lui, faire abolir la peine de mort, M. Lucas arrive, dans sa troisième partie, à rechercher et à établir « par quelle combinaison de garanties répressives, réunissant toutes les conditions de justice et d'efficacité, la peine de mort en particulier et le sys-

---

(1) *Réflexions sur les lois pénales de France et d'Angleterre*, pag. 64. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, pag. 58.)

tème pénal en général auquel elle se rattache doivent être remplacés. »

La conséquence de toutes ses théories serait de remplacer les peines des divers codes criminels par une échelle qui a pour base un an de réclusion et pour hauteur vingt-cinq.

Cette échelle ne doit avoir que cinq degrés, savoir : 25 à 20, 20 à 15, 15 à 10, 10 à 5, 5 à 1.

Il est vrai que M. Lucas voudrait que la justice eût le droit de placer entre ces cinq degrés autant de degrés intermédiaires qu'elle en aurait besoin; et de plus qu'elle fût appelée à opérer, non-seulement entre le *maximum* et le *minimum* de chaque classification, c'est-à-dire entre 25 à 20, 20 à 15, etc., mais sur tout l'ensemble de l'échelle, c'est-à-dire entre 25 et 1.

Ainsi, l'auteur rejette de son système pénal toute peine à perpétuité.

Ici encore nous ne saurions embrasser son opinion.

Adoptant pour un moment ce principe que la peine de mort est illégale et inutile, du moins voudrions-nous la remplacer par un châtiment qui fût à la fois une leçon rigoureuse pour le criminel et un avertissement efficace pour tous ceux qui seraient tentés d'imiter son dangereux exemple.

Or, une séquestration limitée, pour une action placée au plus haut degré de l'échelle de criminalité, serait, nous le craignons, insuffisante pour atteindre ce double but.

N'y aurait-il pas aussi une sorte d'imprudence coupable à rejeter dans le sein de la société le membre indigne qui l'aurait affligée par le spectacle de l'un de ces crimes atroces dont nous sommes trop souvent les témoins.

Supposons que l'un de ces sombres frénétiques qui ont épouvanté le monde par d'horribles forfaits n'ait été condamné qu'à un emprisonnement de vingt-cinq ans. Supposons en même tems qu'il n'ait eu que cet âge, lorsqu'il a commis le crime; faudra-t-il, à l'expiration de sa peine, qu'il vienne braver pendant de longues années encore la famille qu'il aura plongée dans une éternelle douleur, en frappant d'une main inhumaine un père, un époux, un ami.

Nous le croyons sincèrement, le meilleur moyen d'amener d'utiles réformes dans la législation pénale n'est pas de réclamer une sorte d'impunité pour remplacer un système dont nous sommes loin de nous dissimuler tous les vices. Mais c'est à la lueur du flambeau de l'expérience que nous voulons qu'on procède en une aussi grave matière.

Aussi formons-nous des vœux ardens pour que la peine de mort soit abolie bientôt dans de petits États, tels que la Louisiane et le canton de Genève. Nous sommes persuadés, en effet, que, dans l'intérêt même de la cause à laquelle nous nous glorifions d'appartenir, quoique nous puissions ne pas adopter toutes les opinions de ceux qui y sont aussi engagés, il est à désirer que l'on fasse l'application des nouvelles théories de jurisprudence criminelle dans des contrées dont le peu d'étendue permettra d'en mieux apprécier les effets.

C'est dans des États de ce genre que l'on a essayé d'abord le régime disciplinaire des prisons. Lausanne, Genève et diverses provinces des États-Unis ont adopté ce régime salutaire, et commencent à en recueillir tous les bienfaits. Espérons que nous ne tarderons pas à voir l'application de cette voie de réforme introduite dans nos nombreuses maisons de répression et de correction qui, dans leur état actuel, loin d'offrir aux détenus les moyens de revenir à de meilleurs sentimens, ne sont pour eux qu'une école d'immoralité et de vices.

La troisième partie renferme de nombreux et intéressans détails sur le système disciplinaire que l'auteur préfère, avec raison, à la déportation réclamée cependant par quelques bons esprits.

Ici nous éprouvons une vive satisfaction à donner à cette partie du travail de M. Lucas tous les éloges qu'elle nous paraît mériter. Nous savons qu'il est dans l'intention de publier incessamment une traduction du Code disciplinaire de M. Livingston. Nous ne saurions trop l'engager à tenir le plus tôt possible sa promesse; ses efforts, joints à ceux du célèbre jurisconsulte américain, ne pourront que hâter le progrès des saines idées sur cet important sujet.

Nous avons pu nous élever contre quelques-unes des doctrines de M. Lucas; mais nous mériterions de justes reproches, si nous ne nous empressions de déclarer que son ouvrage est du petit nombre de ceux qui font penser. Nous regrettons sans doute que la forme en soit aride, et qu'il ait enveloppé ses idées des nuages d'une métaphysique aujourd'hui fort en vogue. Il faut avoir étudié son langage pour le bien saisir, et nous avons peine à comprendre un style hérissé de mots aussi harmonieux et aussi clairs que ceux-ci : *Répression aversive, intentionalité, nuisibilité, etc.* Ce qui rend les ouvrages de ce genre véritablement utiles, c'est la précision et la lucidité de la pensée et de l'expression. Tel est l'un des principaux mérites qui ont valu tant d'influence aux livres de Montesquieu, de Beccaria et de M. Livingston. Nous sommes persuadés que M. Lucas aurait mieux atteint son but honorable s'il eût donné une forme plus attrayante à son savant écrit.

Maintenant que la partie la plus pénible de notre tâche est remplie, il est de notre devoir de compléter les éloges que nous avons déjà donnés à l'ouvrage qui nous occupe. Nous croyons qu'il est de nature à fournir de nouveaux et puissans argumens en faveur de l'abolition de la peine de mort. En effet, M. Lucas a rassemblé une foule de faits curieux qui ne peuvent que fortifier plusieurs de ses raisonnemens; et nous sommes d'autant plus disposés à louer l'utilité de ses recherches qu'une semblable méthode nous paraît peu ordinaire dans l'école philosophique à laquelle il appartient.

Le volume est terminé par les rapports de MM. *Charles* Renouard et de Chateauvieux. Le premier a été fait au nom de la *Société de la morale chrétienne*, et le second au nom du jury chargé par M. de Sellon de décerner le prix qu'il avait offert au meilleur mémoire en faveur de l'abolition de la peine de mort.

M. Renouard a analysé, avec une grande précision, les divers ouvrages envoyés au concours de la société dont il était le digne organe. Le passage suivant nous a surtout frappé par son extrême justesse.

En s'adressant à ses collègues, il leur dit : « Une accusation banale ne manquera pas contre vous, si vous arrivez à vous flatter que l'abolition de la peine de mort devienne le résultat de vos recherches; on vous dira que vous rêvez une utopie. J'aime à croire que vous ne vous défendrez pas du reproche : oui, ce sont des utopies que nous rêvons. Mais, qu'on nous dise laquelle, parmi les vérités légales qui aujourd'hui dominent réellement sur le monde, n'a pas commencé par être une utopie? L'égalité devant la loi, la libre défense des accusés, le gouvernement dans l'intérêt général, le vote de l'impôt, la liberté sous toutes les formes, de pensée, de conscience, de parole, de presse, d'industrie, n'étaient-ce pas là autant de rêveries dont les philosophes, dans leurs études solitaires, osaient à peine entrevoir vaguement la promesse pour un lointain avenir? Et cependant, chacune à leur tour, elles ont pris possession des réalités de la vie. Hier, l'abolition de la traite des noirs était une utopie; on appelle encore de ce nom l'extirpation de l'esclavage, la suppression des loteries et des jeux, l'enseignement libre et universel : qui osera dire toutefois qu'il faille rejeter l'espérance de voir sous peu de tems, ces utopies-là devenues des vérités pratiques? »

En prononçant son jugement sur le travail de M. Lucas, le rapporteur reconnaît que l'on peut lui reprocher un certain faste de logique, bien préférable, selon lui, au luxe de la rhétorique, mais fâcheux encore « parce qu'il donne souvent une physionomie étrange et paradoxale à des idées qui gagneraient beaucoup à être exprimées en des termes vulgaires, tels que tout le monde les sent ou peut les sentir. »

On voit que nous ne sommes pas les seuls à regretter que l'auteur ait fait usage d'un style que nos lecteurs ont pu apprécier dans les différentes citations que contient cet article. Il est vrai que M. Renouard ajoute qu'il n'est donné d'encourir ce reproche qu'*aux esprits élevés et vigoureux*. Nous ne croyons pas, comme lui, que ce soit là un caractère d'élévation et de vigueur. *Pascal*, *J.-J. Rousseau* et *Montesquieu* ont, nous le pensons, possédé ces qualités; cependant, ils n'ont pas dé-

daigné de se mettre à la portée de toutes les intelligences. Pour eux la langue française offrait assez de ressources; ils n'avaient pas besoin de créer des mots, et ils savaient trouver dans le vocabulaire ordinaire des expressions suffisantes pour rendre complètement leurs pensées. Ce n'est pas sans motif que nous insistons sur cette critique, adressée moins à M. Lucas qu'à l'école philosophique et littéraire dont il est le disciple. Nous ne saurions trop rappeler aux adeptes de cette école que le style seul fait vivre les ouvrages, et nous osons prédire une courte existence aux écrits dont les auteurs ne se sont pas donné la peine de cacher la sécheresse de leurs sujets sous le charme d'une diction pure et facile, sans pour cela tomber dans le luxe de la rhétorique.

A. Taillandier.

Third report from the committee on emigration, etc. — Troisième rapport *fait*, en 1827, *à la Chambre des communes d'Angleterre*, sur les émigrations et les colonisations; *imprimé par ordre de la Chambre*(1).

Il faut accepter les conséquences des situations où l'on s'est placé. L'Angleterre, brillante d'industrie et de richesses, couvrant toutes les mers de ses vaisseaux et toutes les côtes de ses colonies, est tourmentée de deux maladies qui naissent de cette pléthore. Il résulte de l'une des deux que beaucoup de familles anglaises jouissant d'un revenu honnête, mais borné, n'ont pas de quoi vivre dans leur île, s'expatrient, se fixent en France, en Suisse, en Italie, touchent leurs rentes dans leur pays et les mangent dans l'étranger. Les lourds impôts, la taxe des pauvres, les dîmes du clergé anglican, ont tellement renchéri les objets de consommation, que, pour vivre un peu agréablement au delà du canal de la Manche, il faut être plus riche qu'en aucun autre pays. Ajoutez à

(1) Londres, 1827. 1 gros vol. in-fol.

cette difficulté que, dans ce pays, la considération qu'on obtient se mesure sur la dépense qu'on fait; de sorte qu'une famille modeste dans ses goûts, économe dans ses dépenses, consentirait à vivre de peu, mais ne peut prendre son parti de n'être pas considérée, quels que soient d'ailleurs la régularité de conduite et le mérite personnel de chacun de ses membres (1). La nation porte la peine de sa vanité, comme d'autres portent la peine de leur légèreté.

Cette maladie, quelque grave qu'elle soit, n'est pas encore devenue l'objet de la sollicitude des législateurs de la Grande-Bretagne. C'est une autre maladie encore, qui est le sujet de l'important rapport que nous avons sous les yeux. Elle sera mieux appréciée que de toute autre manière, si nous racontons simplement ce qui se passe parmi la classe ouvrière, dans plusieurs cantons, et principalement dans les provinces méridionales de l'Écosse, dans les environs de Glasgow, de Paisley, de Lanarck. Les ouvriers y sont exposés à des mortes-saisons. Lorsque la demande des produits manufacturés se ralentit, le prix des journées diminue; beaucoup d'ouvriers même restent sans ouvrage; c'est une extrémité commune à tous les districts manufacturiers; mais les victimes de ces circonstances pénibles sont plus nombreuses dans les pays où l'industrie manufactu-

---

(1) On demande comment il est possible que les Anglais fournissent à l'étranger, à si bon marché, des produits qui se vendent si cher chez eux; et en effet, on se procure, dans les boutiques de Paris, la plupart des marchandises anglaises à meilleur compte que dans les boutiques de Londres. Cet effet tient à beaucoup de causes, et surtout à deux principales : le commerçant qui exporte reçoit sur les principaux articles qu'il envoie au dehors de fortes restitutions de droits; et en second lieu, les contributions indirectes, qui sont de beaucoup les principales en Angleterre, tombent fortement sur le débitant, qui est forcé dès lors de se dédommager, sur le prix de ce qu'il vend, des droits énormes qu'il paie sur la bière et le vin qu'il boit, sur la carafe où il tient son eau, sur le chapeau, l'habit, les gants dont il est contraint de se vêtir; et en général, sur tous les objets de sa consommation et de ses plaisirs.

rière joue le principal rôle. Cependant, ce n'est pas le plus grand malheur de ceux que nous désignons ici; et voici qu'une nouvelle infortune vient ajouter à leur détresse.

L'Irlande, la misérable et prolifique Irlande, qui, depuis cent ans a vu, grâce aux pommes de terre, quadrupler sa population, ne peut plus l'occuper et la nourrir. Un canal de quelques lieues seulement la sépare de l'Écosse, et l'on voit arriver en Écosse des essaims de malheureux Irlandais qui viennent offrir, dans tous les genres d'occupations, leur travail pour la moitié du prix qui est nécessaire aux ouvriers écossais pour vivre. Il ne faut à ces Irlandais qu'un méchant haillon pour se couvrir, un hutte de terre pour s'abriter, et quelques pommes de terre bouillies pour se nourrir; comment l'ouvrier écossais, qui a besoin de vivre dans une maison, de manger un peu de viande, de boire un peu de bière, et qui a une famille à soutenir, peut-il lutter contre de si redoutables antagonistes? Exigera-t-on du maître manufacturier, qui lui-même lutte contre de nombreux concurrens, qu'il paie plus cher un travail qu'il peut obtenir à meilleur compte? L'apprentissage, dans beaucoup d'arts, se réduit à peu de chose; l'Irlandais ne manque ni de force ni d'aptitude; la plupart de ces émigrans, d'ailleurs, ont en Irlande vu tisser dès leur enfance et tissé eux-mêmes de la toile; au bout de peu de jours ils sont propres à fabriquer toutes sortes de tissus.

Ce débordement de travailleurs menace l'Angleterre, comme l'Écosse. Manchester en est infecté. Il faudra repousser à main armée ces infortunés habitans d'une autre province du même pays; ou bien il est indispensable que toute la classe ouvrière de l'Écosse et de l'Angleterre, c'est-à-dire des contrées les plus riches et les plus industrieuses de l'Europe, se mette à coucher dans des cabanes, à boire de l'eau et à manger des pommes de terre pour toute nourriture.

Telle est la situation qui a fixé les regards du parlement de l'empire britannique. On lui a proposé d'adopter une mesure générale relativement à la colonisation, pour que les familles valides, sans ouvrage, pussent se transporter dans une des

nombreuses colonies anglaises où il se trouve encore beaucoup de terres à défricher. Si un grand nombre de familles indigentes prenaient cette route, la métropole se trouverait débarrassée de beaucoup de pauvres qu'elle est obligée de secourir, et ceux qui resteraient, devenant moins nombreux, ne manqueraient pas d'ouvrage. La difficulté est de fournir aux frais de leur passage et à leur entretien au delà des mers, jusqu'au moment où ils pourraient vivre sur leurs récoltes. On croit que les paroisses qui sont obligées par les coutumes et par les lois, à prendre soin de leurs pauvres, trouveraient leur compte à faire l'avance nécessaire pour s'en débarrasser, si l'on parvenait à leur garantir le remboursement de l'avance et même des intérêts. Tel est l'objet des mesures législatives qui ont été proposées, et qui ont été renvoyées à une commission spéciale. Pour procéder avec la maturité que l'on met en Angleterre, et que l'on devrait mettre partout, à ces sortes d'affaires, la commission s'est livrée à une enquête qui a duré depuis le mois de février jusqu'au mois de juin 1827.

On sait qu'un comité du parlement a le droit de mander, moyennant une indemnité convenable, toute personne dont le témoignage peut concourir à l'éclairer. On appelle de préférence celles qui ont des connaissances locales et qui jouissent d'une réputation de jugement et de probité. Le témoin répond aux nombreuses questions qui lui sont adressées; les questions et les réponses sont consignées dans un procès-verbal imprimé qui devient un dépôt de faits et d'avis, tout-à-fait propres à servir d'appui au rapport et à éclairer la discussion et le public (1).

Dans l'enquête que nous avons sous les yeux, lorsqu'il s'agit de constater le genre et le degré de détresse dont les ouvriers d'un certain district sont assaillis, on mande des ouvriers eux-

---

(1) Voyez, sur les enquêtes parlementaires, l'excellent écrit de M. *Charles* Comte, intitulé : *Des garanties offertes aux capitaux et aux autres genres de propriétés*. Brochure in-8°, chez Delaforest, libraire, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 7.

mêmes, des chefs de manufactures, des marguilliers de paroisse chargés de la distribution des secours, des membres d'associations de bienfaisance, l'évêque même du diocèse, toutes sortes de personnes enfin que l'on croit capables de faire connaître la véritable situation des choses.

S'agit-il de savoir dans quel état se trouvent les districts qui ne sont pas encore cultivés au Canada, les genres de culture auxquels ils sont propres, les facilités qu'offre le pays pour s'y procurer les choses nécessaires à la vie et pour écouler les produits d'une habitation coloniale, on consulte les hommes qui ont long-tems habité la colonie, qui ont vu se former un grand nombre d'établissemens; on interroge des marchands qui fournissaient aux colons des étoffes ou des outils, et qui recevaient en paiement des produits; on consulte des ingénieurs civils et militaires qui ont été chargés de dresser des cartes, de tracer des limites, etc. Les mêmes questions sont adressées aux personnes qui connaissent la colonie du Cap de Bonne-Espérance, ou celle de la Nouvelle-Galle du sud ou la terre de Van-Diemen; et il en résulte une masse d'informations au moyen desquelles il est impossible qu'on adopte au hasard un parti peu éclairé. On connaît bien les maux auxquels il s'agit de porter remède; on peut mesurer les difficultés qui se présenteront, et les moyens qui peuvent exister pour les vaincre. Le bon sens de toutes les réponses que font les témoins aux diverses questions qui leur sont adressées, est très-remarquable. Jamais de divagations; on répond *ad rem;* on ne cherche point à briller, à soutenir ce qu'on a avancé. Les témoins disent tous : *je crois,* ou bien *je ne sais pas.* Il est vrai que les membres du comité, et notamment le président M. Wilmot Horton, entendent parfaitement bien l'*économie des sociétés,* plus connue sous le nom d'*économie politique.*

Si l'on veut un exemple pris au hasard de la manière dont cette enquête est conduite, voici un des témoignages (*evidences*) obtenus. Un ancien capitaine, James Weatherley, est interrogé par le président de la commission.

« Depuis quand avez-vous quitté le Canada? — Au milieu

de janvier dernier, j'ai quitté ma maison qui est située dans la commune de March, sur les bords de la rivière Ottawa, dans le haut Canada.

« N'étiez-vous pas voisin des établissemens formés en 1823, et connus sous le nom de colonies de M. Robinson? — Oui, et je les traversais fréquemment pour aller aux sessions du district qui se tenaient au chef-lieu, à Perth.

« Combien de tems avez-vous résidé en ce lieu? — Près de huit ans.

« Avez-vous quelquefois songé à une question dont on s'est beaucoup occupé, c'est-à-dire à la possibilité de la part du colon de rembourser, avec les intérêts, l'argent qui lui serait avancé pour former son premier établissement? Si un mari, une femme et trois enfans avaient besoin de 100 liv. st. pour s'établir sur un lot de terrain de cent acres, pourraient-ils aisément, au bout de sept années, commencer à en payer l'intérêt sur le pied de 5 pour 100? — Je n'en fais aucun doute.

« Pensez-vous que cette famille pût indifféremment payer en nature, ou en espèces? — Bien avant sept années, je crois qu'elle pourrait payer en nature; mais, au bout de sept ans, elle pourrait payer en argent.

« En répondant ainsi, jugez-vous d'après vos propres observations, et tenez-vous compte du peu de moyens des personnes dont il s'agit? — J'en juge d'après ce que j'ai vu, attendu que je demeurais tout près d'émigrans de cette condition, voyant ceux de M. Robinson et d'autres, soit au moment où ils arrivaient sur leurs terres, soit au bout de cinq ans, de six ans, voyant l'étendue du terrain qu'ils avaient défriché et des bâtimens qu'ils avaient construits; toutes ces améliorations, au bout de cinq années, leur donnaient assez de produits pour payer en nature l'intérêt de ce qu'on leur avait avancé.

« Pensez-vous que tous ceux qui connaissent le Canada et qui ont réfléchi sur ce point, soient du même avis que vous? — Je n'en fais aucun doute.

« Y a-t-il dans le haut Canada des districts considérables où

le terrain soit aussi bon que dans les établissemens Robinson? — Sans doute, et il y en a beaucoup qui valent mieux.

« Y a-t-il dans les parties avoisinantes des États-Unis des demandes de travailleurs? — Il y en a dans ce moment, à cause des canaux qu'on y creuse.

« Le canal projeté entre le lac Erié et la rivière Ohio est-il achevé? — Pas encore.

« Des Colons de M. Robinson ont-ils passé la frontière pour demander de l'ouvrage aux Etats-Unis? — Au mois de décembre dernier, je m'arrêtai chez l'un d'eux qui se préparait à aller travailler au canal pendant la mauvaise saison, et qui avait l'intention de revenir travailler à ses terres, aussitôt que le tems le lui permettrait.

« En supposant qu'un colon pût commencer à s'acquitter des intérêts au bout de cinq ans, combien pensez-vous qu'il lui faudrait de tems pour rembourser le principal? — Il me semble qu'il le pourrait en dix ans.

« C'est-à-dire, cinq ans plus tard? — Oui. »

Parmi les personnes appelées en témoignage sont des gens d'un mérite éminent, tels que sir Henry Parnell, le major Moody. Voici quelques-unes des questions proposées à M. Malthus, le célèbre auteur de l'*Essai sur la population*, avec ses réponses.

Demande: « Êtes-vous allé en Irlande? — Oui, en 1817, pour un tems assez court.

« Vous êtes-vous occupé de la population de l'Irlande? — Oui, jusqu'à un certain point.

« Vous a-t-elle fourni quelques vues pour vos ouvrages? — Oui, surtout pour mes principes d'économie politique.

« A combien se monte-t-elle à présent? — Si j'en juge d'après les documens que j'ai pu consulter, elle est d'environ sept millions et demi d'habitans.

« Ayez la bonté de dire au comité sur quelle base vous appuyez cet avis. — En comparant l'estimation faite en 1792 d'après le nombre des maisons, avec le recensement de 1821, l'augmentation de ces vingt-neuf années équivaut à un double-

ment dans l'espace de quarante ans. Suivant cette progression, la population actuelle de 1827, doit être de sept millions et demi.

« Avez-vous réfléchi sur l'effet probable d'une pareille augmentation sur les basses classes en Irlande? — Comme les créatures humaines ne peuvent vivre sans nourriture, cette progression s'arrêtera nécessairement, mais après de cruelles souffrances.

« Voulez-vous dire au moyen d'une plus grande mortalité? — Oui; mais les décès plus nombreux sont précédés d'une misère plus grande.

« Prévoyez-vous quel peut-être l'effet qui en résultera relativement à la classe ouvrière en Angleterre? — L'augmentation de la population et de la misère en Irlande sera fatale aux classes laborieuses de l'Angleterre, parce que l'émigration d'Irlande en Angleterre ira croissant, fera tomber de plus en plus les salaires et rendra nulles les habitudes de prudence qui dominent dans ce pays-ci. Peu à peu nos ouvriers seront réduits à se nourrir uniquement de pommes de terre.

« Quel en sera l'effet sur nos contributions en faveur des pauvres? Cela augmentera-t-il le nombre de nos secourus? — Sans aucun doute. Un ouvrier qui aurait pu trouver de l'ouvrage dans sa paroisse ou ailleurs, n'en trouvera plus, du moment que sa place sera occupée par un Irlandais.

« Pensez-vous que, si le nombre des classes laborieuses d'Angleterre était diminué par un bon système de colonisation, le vide serait aussitôt rempli par la population surabondante de l'Irlande? — Sans aucun doute.»

Les développemens de cette question, et beaucoup d'autres témoignages recueillis conduisent la commission à penser que tout système de colonisation, pour être efficace, devrait commencer par l'Irlande.

Le président de la commission fait ensuite à M. Malthus la question suivante: « Si, au lieu d'une colonisation, on introduisait en Irlande le système anglais, suivant lequel chaque paroisse est obligée d'entretenir ses pauvres, que pensez-vous

qu'il arriverait ? — Que le revenu foncier de l'Irlande entière serait absorbé par l'entretien des pauvres. Je ne sais même pas s'il serait suffisant. »

La commission agite ensuite la question de savoir si, en supposant qu'un bon système de colonisation enlevât à l'Irlande un demi-million de ses habitans les plus nécessiteux, pour les faire vivre confortablement par-delà les mers, le vide qu'ils laisseraient ne serait pas rempli promptement par de nouveaux Irlandais tout aussi misérables que les premiers. Malthus en convient; et lorsque cet habile publiciste est ensuite consulté sur les moyens de préserver l'Irlande et l'Angleterre du fléau qui les menace, on demeure convaincu qu'on ne peut compter sur l'efficacité d'aucun remède, tant que subsisteront les lois et les habitudes qui gouvernent l'Irlande.

On sait que les grands propriétaires de terres irlandaises sont en général des Anglais ou des successeurs d'Anglais qui les ont obtenues par suite de confiscations. Les jésuites, en fanatisant les catholiques d'Irlande, firent massacrer, comme on sait, les protestans; et les protestans, par l'effet de la réaction, dépouillèrent les catholiques. Il n'y a, par cette raison, pour les grands propriétaires, ni plaisir ni sûreté à résider sur leurs possessions. Ils les louent par grosses masses à des agens d'affaires qui les sous-louent par parties à de moindres agens, lesquels les sous-louent par petites portions à de pauvres paysans qui cultivent des pommes de terre, seule nourriture qui les soutienne ainsi que leurs enfans. Ceux-ci, devenus grands, se marient et louent une autre petite portion de terrain, un seul acre, quelquefois moins; ils élèvent une hutte de boue, et là ils font des enfans à leur tour qui vont gratter la terre un peu plus loin et multiplient à la manière des lapins.

Malthus, consulté sur les moyens de changer ces déplorables coutumes, n'en trouve aucun, à moins qu'on ne parvienne à donner à cette population des besoins et de la dignité. Alors pour jouir d'un certain bien-être et d'une certaine considération, on ne se marierait pas avant d'avoir les moyens de vivre honorablement et de donner quelque éducation à ses

enfans. Mais, comment espérer une telle amélioration avec des idées religieuses qui leur persuadent que la fin de l'homme sur la terre est de croître et de multiplier, en remettant à la Providence le soin de faire subsister tout cela?

Le comité semble croire avec Malthus que la législation pourrait concourir à débarrasser les propriétés foncières de cette multitude de petits cultivateurs misérables et à les remplacer graduellement par de bons fermiers, en imposant aux propriétaires de fortes taxes sur toutes les nouvelles maisons ou plutôt huttes d'habitation qu'ils laisseraient construire. Cet état de choses donne lieu à beaucoup de questions d'une solution extrêmement difficile, surtout quand il s'agit de faire payer des contributions et d'imposer des gênes à des familles qui jouissent d'un grand crédit, comme celles des Wellington, des Castlereagh et autres qui ont profité des infortunes de l'Irlande.

Quoiqu'il résulte de ce rapport que les colonisations d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande ont déjà eu lieu avec un grand succès; que les sommes qu'on avancerait à de nouveaux colons pour opérer des émigrations beaucoup plus considérables, seraient moindres que celles qu'on distribue maintenant à ces mêmes familles indigentes, à titre de secours, et que ces mêmes sommes seraient remboursées avec les intérêts, au bout de quelques années, le parlement n'a pas encore osé adopter les conclusions du rapport. Il a craint que ce ne fût un palliatif, et non un remède. Il a craint que les mêmes causes qui ont amené le mal (l'ignorance des Irlandais et la taxe des pauvres d'Angleterre) ne ramenassent incontinent les embarras dont on aurait cru pouvoir se délivrer; et cette crainte n'est point chimérique.

On peut dire, en attendant, que les travaux du comité, l'enquête, le rapport ont procuré une masse de solide information qui, en tout état de cause, ne sera point perdue. Que de renseignemens précieux n'y trouve-t-on pas sur le genre de vie des pays coloniaux, non seulement du Canada, mais aussi de la Nouvelle-Écosse, du cap de Bonne-Espérance, de la

Nouvelle-Galle du sud, de la terre de Van-Diemen! Des habitans de toutes ces colonies, des négocians, des navigateurs sont consultés par le comité; on apprend quelles sont les ressources qu'offrent ces pays aux personnes qui voudraient s'y fixer; quelles terres sont vacantes dans leur voisinage, quelles productions peuvent y réussir, quelle population on y trouve déjà, ce qu'on peut y vendre et y acheter. Un livre de voyage n'instruit pas à beaucoup près autant; car un voyage ne présente qu'un seul témoignage, portant presque toujours l'empreinte des opinions et des intérêts de l'auteur; tandis qu'ici les témoignages se corrigent les uns par les autres. Que de ressources de semblables enquêtes offrent à des législateurs, pourvu toutefois qu'ils soient indépendans, et que leurs intérêts individuels se confondent avec les intérêts nationaux!

J.-B. S.

Histoire de la guerre de la péninsule, sous Napoléon, précédée d'un tableau politique et militaire des puissances belligérantes, par le général Foy; publiée par madame la comtesse Foy (1).

Lorsque le général Foy vit la carrière des armes se fermer devant lui, il résolut de chercher la gloire dans la carrière des lettres. Il choisit un des sujets historiques les plus intéressans qu'offrent les annales des âges modernes, la guerre nationale soutenue par l'Espagne contre Bonaparte, et il se livra tout entier au soin de reproduire de si grandes scènes dans leurs justes proportions et sous le jour le plus vrai. Mais, bientôt détourné de ses travaux littéraires par ses devoirs de député, il n'avait encore écrit qu'une faible partie de sa relation quand la mort vint le frapper dans la force de l'âge et du talent. On pouvait donc craindre qu'il ne nous restât rien, ou presque

---

(1) Paris, 1827; Baudouin frères. 4 vol. in-8° et un *Atlas;* prix, 32 fr. 50 cent.

rien, de son projet. Heureusement pour sa renommée, le général Foy n'était pas de ceux qui n'étudient un sujet qu'à mesure qu'ils le traitent. Il savait que, sous peine de ne faire, au lieu d'un livre, qu'un amas informe de pages incohérentes, on ne doit tracer le premier trait d'un ouvrage que lorsqu'on a tout l'ensemble devant les yeux. Il savait qu'avant d'écrire le récit d'une guerre, un véritable historien doit rassembler sur les nations belligérantes toutes les recherches qui auraient été nécessaires au général chargé de diriger en chef les opérations. Il a fait ces recherches; il en a consigné les résultats dans une introduction; et quoiqu'il n'ait pu achever son travail, il laisse après lui un important ouvrage, qui, malgré l'éclat de ses *Discours*, sera son plus beau titre aux yeux des juges éclairés.

Ces recherches ne sont pas celles de l'économiste, mais celles du politique; ce qui est bien différent. Il faut sans doute connaître la population d'un état, ses revenus, et les productions de son sol; mais, au-delà de ces connaissances faciles à acquérir, l'homme d'état qui sait comment on guide les nations, cherche surtout quels sont les sentimens des peuples et les idées qui dominent parmi eux. Jusqu'à ce qu'il soit certain d'apprécier avec justesse les passions des citoyens, il suspend son jugement sur tout le reste. Il ne veut pas des chiffres trompeurs, mais des réalités. Il n'ignore point que tel pays peut contenir quarante millions d'habitans et ne peser dans la balance que pour dix millions, être couvert de richesses et manquer d'argent pour sa défense. Il examine, dans chaque nation : d'abord le patriotisme, car le patriotisme seul fait que ce qui est dans l'état est à l'état; secondement, le caractère national, qui modifie les forces que le patriotisme doit mettre en jeu; ensuite, l'organisation sociale et militaire, qui, plus ou moins bonne, sera cause qu'il y aura plus ou moins de forces perdues; enfin, le génie de l'homme ou des hommes qui doivent diriger cette organisation. Voilà les recherches du véritable homme d'état, les seules qui puissent servir de base à des raisonnemens politiques.

C'est avec constance, avec talent que le général Foy s'est

livré à ces investigations d'une sorte de statistique morale. Son tableau de la France mérite particulièrement l'attention, j'ai presque dit la reconnaissance des Français. Je ne connais aucun ouvrage, du moins aucun ouvrage déjà publié, où se trouvent si bien exposés les trésors de puissance que la liberté avait amassés pour la patrie, et qui furent dépensés à servir et à détruire la fortune d'un homme qui osa dire : *La patrie c'est moi.* Des rhéteurs convaincus par les *argumens irrésistibles* du ministère de la police impériale, prenant à la lettre cette coupable saillie d'un tyran, osèrent se dire patriotes, au moment où ils s'efforçaient de rapporter à lui seul toute la gloire de nos armes, cette gloire immense qu'il trouva si belle, qu'il accrut un moment, mais dont il tarit la source, dont il corrompit la pureté, et dont il nous a fait perdre le fruit. Quelques-uns, par habitude sans doute, continuent *gratis* aujourd'hui un manège naguère si bien payé. Leurs déclamations pourraient égarer ceux des jeunes Français qui ne connaissent que d'une manière vague les guerres de la république et de l'empire. Qu'on mette entre les mains de ces jeunes gens l'ouvrage du général Foy, ce sera leur rendre un véritable service. Ils ne pourront lire sans émotion la peinture de l'admirable armée que la liberté avait donnée à la France; de ces soldats qui portèrent dans les camps toutes les vertus civiques, qui firent voir à l'Europe frappée de respect autant que de crainte l'invasion sans violences, la conquête sans pillage, et les vainqueurs souffrant la faim au milieu des vaincus dans l'abondance; de ces chefs en qui le culte du patriotisme laissait à peine place à l'ambition de la gloire, qui se résignaient aux proscriptions d'une assemblée soupçonneuse comme aux boulets de l'ennemi, et mouraient indifféremment sur les champs de bataille ou sur les échafauds, en répétant l'hymne de la patrie. Ils sentiront que Bonaparte, s'emparant du pouvoir au moment où les fruits des institutions républicaines commençaient, après de longs jours d'orage, à mûrir sous les rayons de la victoire, et les recueillant sur l'arbre de la liberté abattu par sa main, se para de ces fruits qu'il n'avait pas fait naître et dont il déshéritait l'avenir.

Ces réflexions ne se trouvent point dans le livre du général, mais elles ressortent sans effort des tableaux qu'il met sous nos yeux. Il réfute plus positivement une autre erreur assez répandue. Bien des gens regardent le gouvernement de Bonaparte comme un despotisme militaire. C'était bien certainement du despotisme, et l'auteur est loin de le nier. *C'était*, dit-il, *la carcasse politique de Constantinople, moins l'anarchie des pachas, l'opposition sourde de l'uléma, et la mutinerie bruyante du janissaire.* Mais ce despotisme ne fut ni établi par les soldats, ni soutenu par eux. Ce fut, au contraire, parmi eux que l'anéantissement de la liberté trouva le plus d'opposition. Leurs rangs, privés de Hoche, de Kléber, de Desaix et d'autres capitaines qui n'auraient jamais fléchi sous un maître, comptaient cependant encore une foule de patriotes qui *gémissaient de ce que tant de périls et de travaux n'aboutissaient qu'à renverser la république.* Ces nobles défenseurs de la France votèrent contre l'empire, comme ils avaient voté contre le consulat à vie. Ils cherchèrent à former un parti national. La nation resta tranquille, muette, et toute l'administration civile se jeta aux genoux du nouveau César. Dès-lors, l'armée, n'ayant plus à choisir entre la liberté et Bonaparte, se dévoua à celui qui semblait le représentant de la France. Elle crut, en le servant, ne combattre que pour l'indépendance nationale, seul bien qui pût rester à un peuple assez malheureux pour ne vouloir pas de liberté.

Forcé de retracer les changemens que le régime impérial opéra dans l'esprit de l'armée, le général se dédommage de cette tâche pénible, en faisant valoir les qualités que le despotisme même ne put ôter à nos troupes, et qui adoucirent pour l'Europe les funestes effets de ces entreprises militaires dont l'étendue et la rapidité mettaient sans cesse nos soldats dans l'alternative de mourir de faim ou de dévaster les pays ennemis. Il rend particulièrement un brillant hommage aux simples officiers qui, *étrangers aux jouissances d'amour-propre de l'officier général, exempts de l'ivresse du soldat*, n'avaient que le sentiment du devoir pour compenser les privations con-

tinuelles auxquelles ils refusaient de se soustraire en prenant part au pillage.

Il répond ensuite aux reproches de déprédations dont *les étrangers et leurs alliés de France* ont poursuivi les chefs d'un rang supérieur. Il convient que Bonaparte *changea les mœurs de la tête de l'armée.* Mais, malgré tous les soins que ce génie funeste prenait de corrompre ses généraux pour les mieux enchaîner par leurs vices, un petit nombre seul se rendit coupable d'exactions. « L'immense majorité... a rejeté avec mépris des richesses qui, après tout, ne sont que des dépouilles. Plus de cinq cents officiers généraux ont eu l'occasion de répéter le refus de ce général de la vieille monarchie qui ne recevait de présens que du roi son maître. » Ceci n'est peut-être pas, quant au chiffre, d'une exactitude rigoureuse; mais on avait mis tant d'exagération dans l'attaque qu'on ne doit pas s'étonner d'en trouver un peu dans la défense.

Il n'y en a aucune dans l'examen de tout ce que fit l'empereur pour suppléer, par une savante ordonnance de l'armée, par l'abondance du matériel, par une instruction militaire plus complète et plus uniforme, à la perte de l'esprit public et de l'enthousiasme républicain qu'il avait détruits. L'auteur passe en revue les modifications introduites dans le service des différentes armes, dans l'état-major, dans l'administration des troupes, et dans la législation militaire. Toutes ses réflexions sont d'un observateur éclairé, d'un militaire habile, et d'un ami sincère de son pays. Enfin, après avoir fait connaître les moyens de succès que le chef de la France avait sous sa main, il retrace le caractère de Napoléon. Ce portrait laisse encore beaucoup de choses à peindre; mais il est rempli de traits brillans; il unit la vigueur à la ressemblance. Ce n'est pas tout ce qu'on peut dire, mais c'est ce qui a été dit de plus juste sur l'homme qui depuis tant d'années occupe tant d'écrivains.

Si l'on considère dans son ensemble le *tableau politique et militaire de la France*, on y trouve un grand vice de composition, le manque de méthode et de suite. L'auteur intervertit

souvent l'ordre des faits, il sépare par de longs intervalles des réflexions et des peintures, qui plus rapprochées se prêteraient mutuellement plus de force et de clarté. Toutefois, je le répète, ce tableau est, même sous le rapport littéraire, un ouvrage remarquable. On y sent un esprit assez étendu pour être juste dans l'appréciation des plus grands objets; des passions généreuses qui, loin de fausser le jugement, ajoutent par leur noblesse à sa rectitude; enfin, un talent que l'art n'était pas encore parvenu à mettre toujours à la disposition de l'écrivain, mais qui jette fréquemment des lueurs brillantes dont se colore la pensée et s'enflamme le sentiment.

Les mêmes qualités se font remarquer dans le *tableau* de l'Angleterre. On y trouve une égale connaissance des faits, des hommes, des institutions. C'est là, et non dans les déclamations de Walter Scott, qu'on peut apprendre à connaître toute la bravoure des soldats anglais: jamais on n'en fit un plus bel éloge. Des rapprochemens presque continuels entre nos troupes et celles de la Grande-Bretagne considérées sur le champ de bataille, dans les marches, au bivouac, dans la chaumière des paysans, peuvent fournir aux guerriers et aux politiques des réflexions éminemment fécondes. Quelquefois, ces rapprochemens amènent des peintures frappantes de vivacité et de coloris. Les améliorations successives introduites par le duc d'York dans l'organisation de l'armée anglaise, les progrès que nos éternels rivaux ont encore à faire, surtout dans les Armes Savantes et dans l'instruction militaire des chefs, sont habilement exposés. L'auteur a fait jaillir de son sujet des lumières qui étonneront peut-être les Anglais les plus versés dans la connaissance de la guerre en général et de l'organisation particulière de leurs troupes. Il ne juge pas avec moins de justesse la politique du cabinet de Saint-James, et les représailles de Napoléon. Mes lecteurs me sauront gré sans doute de mettre sous leurs yeux l'opinion du général au sujet de ce *blocus continental*, tant blâmé par ceux qui veulent juger une mesure de guerre, je dirais presque de siége, d'après les règles de l'économie politique, et tant vanté par des enthousiastes,

comme la plus belle conception du vainqueur d'Arcole et de Montmirail.

« Si un champion cuirassé descendait dans l'arène que se disputent des gladiateurs dépourvus d'armes défensives, ne serait-il pas de l'intérêt commun des combattans de suspendre leurs querelles et de se réunir contre celui qui porte des coups sans en recevoir? Ce champion cuirassé, c'était, selon les idées de Napoléon, l'Angleterre, restant invulnérable, tandis que les progrès de la guerre avaient rendu les états du continent si faciles à déchirer. Derrière son grand fossé, l'Angleterre se riait des malheurs du monde; Napoléon essaya de l'en punir, et quoique cette entreprise n'ait pas réussi, elle conservera dans la postérité un aspect de grandeur et d'éclat.

« Mais, en supposant même que le système d'exclusion fût un moyen de prospérité future pour le continent, il n'est jamais facile de faire sacrifier aux hommes ce qui leur plaît aujourd'hui pour ce qui leur sera avantageux demain... L'assentiment sans réserve des princes et des sujets sur tout le continent était donc la première et l'indispensable condition de la mise en action du système continental. A quel titre Napoléon eût-il obtenu cet assentiment? Depuis qu'il avait étouffé la liberté dans son pays, sa voix avait perdu le don de persuader; le mal qu'il avait fait lui ôtait même le droit de faire du bien, et son glaive, qui ne se reposait point, était l'effroi des nations et des monarques... Les Anglais chassés de partout, réduits à l'alliance du roi de Suède en Europe, et du roi d'Haïti en Amérique, étaient plus près de triompher qu'en 1793, lors du blocus de Cambrai et de la prise de Toulon. »

Maintenant je regrette de ne pouvoir m'arrêter un instant sur les *tableaux* de l'Espagne et du Portugal, qui, quoique moins importans que ceux de la France et de l'Angleterre, présentent aussi de grandes beautés; mais l'espace me manque et je suis forcé de passer à l'examen de l'histoire dont ces tableaux ne sont que l'introduction. Comme je l'ai déjà dit, la narration historique est restée incomplète. Bien loin de nous conduire jusqu'au moment où les Espagnols finirent en France une lutte qu'ils

avaient commencée quand presque toute l'Espagne était occupée par les Français, l'auteur s'arrête à la *convention de Cintra*, conclue le 30 août 1808. Sur six ans de guerre, il n'en a retracé qu'un seul. Peut-être les éditeurs auraient-ils dû ne donner à l'ouvrage que ce titre : *Fragment d'une histoire de la guerre d'Espagne*. Mais on aurait tort d'attacher peu d'importance à un pareil fragment. Il contient la partie la plus intéressante du sujet, la peinture de cette insurrection soudaine qui fit de l'Espagne tout entière un champ de bataille, de tous ses paysans des soldats, de tous ses prêtres des tribuns, de tous ses rochers des forteresses.

Rien dans les vicissitudes de l'espèce humaine n'offre de si beaux modèles au pinceau de l'histoire que ces grandes commotions politiques où les peuples, sortant de leurs habitudes factices, n'obéissent plus qu'à leurs sentimens; où chaque homme, reprenant, pour ainsi dire, son *individualité* dont le dépouillaient les formes de la société moderne, peut, comme les citoyens des républiques anciennes, déployer toutes ses facultés, accomplir toutes ses destinées, peser tout son poids dans les balances de la gloire. Le général Foy n'est pas resté au-dessous d'un pareil tableau. Nous voyons d'abord les troupes françaises, entrées en Espagne comme alliées, s'emparer par une *ruse déloyale* des principales forteresses du nord. Godoy propose à la famille royale de s'exiler au Mexique. Le peuple indigné s'oppose à cette fuite, plonge le favori dans les cachots; et cherchant un chef qui puisse guider son courage, il proclame dans son aveuglement le jeune Ferdinand VII. Ce roi, que les espérances des Espagnols environnaient de tant d'amour, se laisse entraîner par les Français vers Bayonne. Godoy est délivré. Charles IV passe, comme son fils, les Pyrénées. Le dernier infant resté à Madrid va partir. Bonaparte, maître de tout le gouvernement espagnol, se croit maître des Espagnes.

Soudain un même cri s'élève dans tous les cœurs castillans. L'indépendance d'une nation ne peut dépendre ni de l'ineptie, ni de la lâcheté de quelques hommes; là où les chefs la trahissent, les citoyens doivent la défendre. Aussitôt des artisans

armés de fourches et de bâtons, des femmes, des prêtres s'élancent dans les rues de Madrid contre la garde impériale. La mitraille les disperse. Les principaux habitans de la ville demandent merci. La journée du 2 mai a donné l'Espagne à Napoléon, s'écrie orgueilleusement Murat; dites plutôt qu'elle la lui enlève pour toujours, répond le ministre de la guerre O'Farril. O'Farril disait vrai. Chaque fuyard de Madrid, en portant dans sa province la nouvelle du combat, y devient le noyau d'une troupe armée. *Meurent les Français* devient le seul mot de ralliement des Espagnols, le seul souhait d'amitié qu'ils s'adressent en s'abordant, la seule prière qu'ils élèvent vers le ciel.

« Ce n'était pas, dit l'historien, l'exemple des uns qui donnait aux autres le désir de les imiter. La même sensation enfantait partout en même tems les mêmes prodiges.... Au midi comme au nord on mesura l'offense et non le danger. Partout le mouvement vint des classes inférieures; partout le dévoûment à la patrie se déploya en raison inverse des avantages qu'elle accordait à ses enfans. Les hommes de l'autorité, les soldats, les riches, voulurent d'abord arrêter le mouvement populaire... On chercherait en vain dans la plupart des villes les noms de ceux qui ont poussé les premiers le cri de l'insurrection. Tous ont voulu, tous ont agi, tous ont senti la nécessité d'autorités constituées pour les diriger et employer dans l'intérêt commun les efforts de tous. »

Dans le Portugal l'insurrection fut plus tardive; et peut-être n'aurait-elle pas eu lieu si les Espagnols n'eussent pas donné l'exemple. Junot s'était avancé sans combat jusqu'à Lisbonne. Les Portugais avaient pleuré au départ de leur roi; mais l'étendard du Portugal flottait encore sur leurs murs, ils restaient silencieux et tranquilles. Bientôt un autre drapeau le remplace sur une tour du palais des Maures, et des cris menaçans commencent à se faire entendre. Les prélats du royaume commandent, au nom du ciel, d'accueillir en amis les soldats de l'*homme des prodiges*, du *grand empereur que Dieu appelait à fonder la félicité des nations :* on attend. Plus tard, les insignes

nationales sont partout remplacées par des couleurs étrangères; la justice est rendue au nom de Napoléon. On ordonne d'illuminer; trois habitans seuls obéissent; le mécontentement devient de la haine. Quelques espérances de former encore un état indépendant apaisent un moment les esprits. Enfin, la nouvelle de l'insurrection espagnole, les suggestions des juntes de Séville et de Galice soulèvent aussi le peuple portugais. Mais l'insurrection a chez lui un autre caractère que parmi les Castillans. Le premier qui se déclara fut un officier général, un vieillard d'une haute naissance. Le premier cri ne fut point comme en Espagne : *meurent les Français ;* mais *meure Napoléon.* Les Espagnols, en demandant à l'Angleterre des armes et de l'argent, avaient refusé le secours des troupes anglaises; les Portugais ne rêvaient que débarquemens de bataillons britanniques. Au lieu de cette secousse instantanée qui s'était fait ressentir de Figuières à Cadix comme la commotion électrique, on pouvait suivre dans le Portugal la marche progressive de l'enthousiasme. Enfin, quoiqu'il se commît beaucoup d'attentats dans la première effervescence populaire, ils furent, en général, bien moins nombreux qu'en Espagne, où, dans presque toutes les villes, les prémices du sang espagnol coulèrent, sous des mains espagnoles, par d'horribles assassinats. On ne vit, par exemple, rien de comparable au massacre des deux cents négocians français qui, depuis long-tems établis à Valence, y furent d'abord plongés dans les cachots et bientôt égorgés un à un.

Toutes ces scènes d'un caractère si varié sont habilement retracées; et l'auteur ne peint pas avec moins de vigueur l'effet que les événemens de la Péninsule produisirent sur nos plus implacables ennemis. Un cri de joie retentit dans toute l'Angleterre. « Assez et trop long-tems elle a soldé les efforts de princes sans dignité et de ministres sans prévoyance; elle sera plus heureuse en prenant la défense des révolutions et des principes populaires. » Le général Foy aurait dû peut-être faire contraster avec cette joie la tristesse de la France, où peu de personnes nous comprenaient alors, quand nous prédisions

les suites de l'insurrection espagnole, mais où tous les hommes généreux sentaient peser sans cesse sur leur poitrine la honte qu'un despote imprimait à la nation.

Dès les premiers momens de la lutte on s'aperçut que, des deux côtés, ce serait une guerre de barbares. Tandis que les Français renouvelaient dans Cordoue les horreurs dont cette ville fut victime cinq siècles auparavant, lorsque Ferdinand III la ravit aux Maures, les Espagnols soumettaient au supplice de la scie nos officiers enlevés sur les routes, ou les plongeaient vivans dans des chaudières bouillantes. Les cruautés qu'on a tant reprochées aux Grecs modernes, ne sont rien en comparaison de celles dont se rendirent coupables les insurgés de la Péninsule, qui n'avaient pas, comme les Grecs, trois siècles d'oppression à venger. Dieu me garde toutefois de prétendre que ces attentats ternissent la gloire dont le peuple espagnol s'est couvert dans une si sainte lutte ! Ce n'est pas de nos jours qu'on doit se montrer sévère envers les erreurs du patriotisme et du courage.

Quant à la conduite de nos soldats, l'auteur, tout en la blâmant, présente les meilleures raisons qu'on pût alléguer pour la faire paraître moins inexcusable. « Dans ces guerres contre les populations armées, dit-il, la fureur du soldat est toujours entraînée au-delà de la volonté du général. Autant il est disposé à la générosité envers ceux qui font le même métier que lui, autant il est cruel pour les paysans armés : ce n'est pas un sentiment aveugle qui l'anime ; c'est, au contraire, une appréciation exacte de la disparité des moyens, de l'espèce de trahison, et du sort affreux qu'une pareille situation lui prépare. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de maintenir la discipline contre de pareilles résistances. »

Tout cela est malheureusement juste ; mais qu'on me permette une réflexion. Un chef généreux aurait employé tout son ascendant à calmer cette exaspération naturelle dans le soldat, et il ne l'aurait pas employé en vain. Napoléon, au contraire, a, pour ainsi dire, sanctionné toutes les vengeances en les racontant sans les flétrir, en traitant de brigands, dans

ses *bulletins*, les paysans espagnols armés pour défendre leur patrie. Empereur depuis quatre ans, il avait déjà perdu le souvenir de toute idée de patrie et de liberté; il oubliait déjà que les confédérés de Pilnitz avaient traité de la même manière nos Volontaires de 1792; et il ne prévoyait point qu'en 1814, Schwartzenberg ordonnerait aussi le massacre des paysans français que lui Napoléon appellerait à remplacer ses bataillons détruits. Il suivait alors sans scrupule et sans crainte l'usage ordinaire des cours, que, seize ans plus tôt, il avait jugé si coupable, que, six ans plus tard, il devait trouver si fatal.

Je n'ignore point la différence qui se trouvait entre sa position et celle du duc de Brunswick, ou du prince de Schwartzenberg. Les Espagnols semblaient par leurs cruautés se placer d'eux-mêmes hors des lois de la guerre; les Français, au contraire, n'ont jamais été cruels envers les soldats étrangers. Mais, quelques prétextes que fournît la conduite des insurgés, Bonaparte aurait dû, par humanité, par politique, par respect pour la dignité des troupes françaises, arrêter, de tout son pouvoir, les représailles du soldat. Parmi les douleurs sans nombre qu'il a fait subir aux vrais amis de la France et particulièrement de l'armée, l'une des plus difficiles à pardonner fut d'apprendre que son avidité et ses nouvelles maximes poussaient nos régimens aux plus déplorables excès dans les mêmes lieux où nos brigades républicaines avaient donné de si grands exemples de discipline et de vertu, où l'on avait vu nos grenadiers campés au milieu des vergers de la Biscaye, ne pas toucher aux fruits mûrs qui pendaient sur leurs tentes, et les soldats de la garnison que la conquête avait placée dans Saint-Sébastien se promener en foule dans la ville, sans étendre vers les vivres, dont les boutiques étaient remplies, leur bras exténué par la faim.

Du reste, après avoir lu cette histoire, on est sûr que l'auteur fit lui-même tout ce qu'il put pour diminuer les excès. La noblesse de ses sentimens ajoute un nouvel attrait à toutes ses narrations, de quelque genre qu'elles soient. Quoiqu'il n'ait retracé que les événemens d'une année, on en trouve dans

son livre un certain nombre qui sont remarquables, même à côté de ce fait immense de l'insurrection d'un grand peuple. Les plus importans sont le premier siége de Saragosse, les débats de la junte de Bayonne, l'entrée de Joseph Bonaparte dans Madrid, la victoire de Medina de Rio Seco, la bataille et la capitulation de Baylen, enfin le combat de Vimeiro et la convention de Cintra. Chacun de ces objets est présenté avec les couleurs les plus vraies et les plus vives. La clarté du récit ne laisse rien à désirer, et l'énergie des peintures donne sans cesse des émotions. L'auteur porte dans les palais où délibèrent les grands et dans les rues où s'agite le peuple, le même talent d'observation que sur les champs de bataille. Il nous fait suivre de l'œil les anxiétés de la diplomatie et le progrès des passions fougueuses des citoyens, aussi facilement que les manœuvres des troupes. Et certes, ce n'est pas peu dire, car ses descriptions de batailles sont des modèles de netteté. Le lecteur qui connaît le langage militaire pourrait se passer de plans. Au lieu de ces images confuses dont tant d'écrivains embarrassent et obscurcissent notre esprit, lorsqu'ils veulent retracer un combat, l'historien nous fait voir, en quelque sorte, toute l'action. Ce mérite éminent se rencontre surtout dans le récit de l'affaire de Roliça et de la bataille de Vimeiro.

Le général Foy écrit l'histoire à la manière des anciens. Un militaire aussi distingué que lui ne pouvait adopter un autre système. Après avoir vu de près la politique, c'est-à-dire l'action des peuples et des armées ; il ne pouvait aller demander aux moines chroniqueurs de lui apprendre à la représenter telle qu'ils la voyaient à travers les vitraux de leur couvent. Toujours les regards fixés sur ce qui intéresse les nations, il ne se perd point dans des détails minutieux et puérils : connaissant les limites du genre qu'il traite, il ne les franchit jamais pour tomber dans le domaine des *Mémoires*. Son style a, comme sa composition, les qualités de l'histoire, la noblesse et la clarté : il étincelle souvent de ces traits heureux, rapides et brillans reflets d'une sensation vive et profonde. Sans doute,

on n'y reconnaît point un écrivain consommé. On y sent, au contraire, l'inexpérience de l'auteur dans cette carrière encore nouvelle pour lui. Toutefois, bien différent de ces prétendus gens de lettres qui croient pouvoir écrire parce qu'ils ont vu quelques faits et qu'ils savent tenir une plume, le général Foy avait compris, on le voit, que l'art d'écrire est peut-être celui de tous qui demande le plus long et le plus laborieux apprentissage. Dans cette noble lice, apercevoir l'immensité de la carrière est un gage presque certain qu'on saura la fournir. Le général Foy paraissait en avoir mesuré l'étendue. Ses travaux, qui n'étaient encore qu'ébauchés quand une mort prématurée nous l'a ravi, portent déjà le témoignage des efforts qu'il avait faits pour se former sur les vrais modèles. Même lorsque la phrase manque de correction, elle saisit quelquefois par une tournure savante. Plusieurs traits décèlent une étude profonde du plus grand des historiens, de Tacite. Tels sont, ce me semble, les mots suivans qui se rapportent au moment où l'indignation des Espagnols commençait à devenir menaçante : « Le grand duc appela à Madrid, les unes après les autres, les divisions qui avaient passé les montagnes. Il en fit la revue sur la belle promenade du Prado, *moins pour les voir que pour les montrer.* » Telle est plus encore cette phrase qui termine le récit de l'arrivée de Joseph Bonaparte à Bayonne : « Il entre dans les salons. Les Grands d'Espagne l'y attendaient. Ils baisent ses mains, le haranguent, le saluent comme leur souverain, avant même qu'il ait eu le tems de consentir à l'être. »

Un passage plus long, le tableau de l'insurrection d'Oporto, donnera une idée assez juste de la manière de l'auteur, lorsque des événemens remarquables, en excitant son imagination, pressent les mouvemens de son style et donnent à ses expressions un nouveau degré d'énergie... « On chargeait du pain sur des voitures devant le magasin militaire. Les habitans l'apprennent et se disent les uns aux autres que ce pain a été demandé par le juge de Fora de Oliveira d'Azemeis pour une colonne de troupes françaises qu'on attend d'un moment à l'autre. Les canonniers du régiment de Vianna, employés à l'arsenal,

avaient été quelques jours auparavant sans recevoir de ration. Un homme dit dans la foule : « Voyez, il n'y a que les Portugais pour lesquels on ne trouve pas de pain. » Aussitôt la foule s'écrie : « Ne laissons pas aller ce pain aux Français. » Le convoi est pillé. Les acclamations nationales se font entendre. Mille et mille voix les répètent. Le peuple sort de partout. Il court sur la place San-Oviedo, dans la partie la plus élevée de la ville. On enfonce les portes. Les fusils, la poudre, les cartouches sont distribués à qui en demande. Un capitaine d'artillerie, Josao Manuel de Mariz, dispose quatre pièces de canon; on manque de chevaux pour les conduire, les prêtres, les moines, les femmes s'y *attachent*(1) et les traînent sur les hauteurs de Villa-Nova, de l'autre côté du Duero. Plus de dix mille hommes parcourent les rues. Survient au milieu d'eux, à la tête d'une vingtaine d'Espagnols armés et couverts de poussière, le major Pinheiro, le premier insurgé de San-Joâo da Foz, qui se tenait caché depuis le départ de Bellesta. C'est une armée espagnole qui arrive. Le brick l'*Antelope* s'approche et fait mine d'entrer dans la rivière. Voilà une escadre anglaise. Les cris de guerre sont entremêlés de coups de fusil. Le tocsin sonne dans toutes les églises. L'autorité est impuissante pour réprimer une insurrection populaire *et turbulente* si générale. Luiz d'Oliveira est plongé dans un cachot comme traître à la nation. D'autres citoyens en grand nombre sont traités de la même manière, parce qu'ils sont réputés partisans de l'étranger. On les cherche partout pour les massacrer, ces Français qu'une hospitalité généreuse a soustraits, dix jours auparavant, à la main des Espagnols. »

Certainement il y a dans ce récit rapidité, couleur, mouvement. Le style y reproduit partout une sensation énergique et noble qui passe de l'âme de l'écrivain dans celle du lecteur. C'est à cette vivacité de sentiment que tient le plus grand

---

(1) N'est-ce pas ici une faute d'impression? l'auteur n'aurait-il pas écrit : *s'y attellent ?*

charme de tout l'ouvrage. On voit à chaque page que le général Foy tressaille en décrivant les efforts du patriotisme. Il avait fait lui-même une guerre d'indépendance; il avait éprouvé, dans sa première jeunesse, combien le chant des hymnes patriotiques est doux au milieu du sifflement des balles ennemies. Il n'était pas de ces hommes qui, après avoir traversé le siècle des *guerres nationales*, peuvent en revoir le tableau sans émotion, ou sont forcés par leur conscience d'en détourner leurs regards. Les exhortations du courage, les conseils de la constance ne pouvaient l'embarrasser; il aimait à les entendre, et l'auteur de cet article a du plaisir à le rappeler.

Auguste FABRE.

LITTÉRATURE.

Le roman de Rou et des ducs de Normandie, par *Robert* Wace, poëte normand du XIIe siècle; publié, pour la première fois, d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, avec des *Notes* pour servir à l'intelligence du texte, par *Frédéric* Pluquet, membre de la *Société des antiquaires de France*, *etc.* (1).

Après la conquête de l'Angleterre, lorsque les Normands qui avaient accompagné Guillaume-le-Bâtard, se furent partagé les terres des vaincus, et eurent réduit à la servitude ou du moins à l'obéissance la race indigène, les descendans de ces aventuriers jouissant paisiblement dans leurs foyers des fruits de la conquête, se racontaient, les jours solennels, aux banquets joyeux dans leurs châteaux forts, les événemens singuliers qui, ayant fait sortir leurs ancêtres des mers brumeuses du Nord, les avaient portés à infester et à occuper les côtes de France, et à s'emparer des terres de la Normandie, d'où ils s'étaient élancés ensuite jusqu'au trône de l'Angleterre. Cet enchaînement d'aventures, arrivées à un peuple actif et entreprenant, devait avoir tout le charme d'un roman pour des hommes à qui la chasse était plus familière que l'histoire, et qui s'en rapportaient à leurs clercs pour tout ce qui tenait à l'instruction. Déjà deux moines de Normandie, Dudon de Saint-Quentin et Guillaume de Jumièges, avaient écrit en latin l'histoire du peuple au milieu duquel ils étaient cloîtrés; mais ces pauvres cénobites avaient la tête farcie de lambeaux de poëtes et de prosateurs classiques; tout barbares qu'ils étaient, ils

(1) Rouen, 1827; Édouard Frère, éditeur. Paris, Renouard. 2 vol. in-8°; prix, 20 fr.

voulurent faire de la prose, comme Tacite et Tite-Live, et des vers comme Virgile et Horace; leur latin historique et leurs vers sont pitoyables. Malgré l'intérêt du fond, il est probable que les seigneurs normands, après la chasse au sanglier ou au renard, ne s'amusaient guère, lorsque le vent hurlait autour de leur donjon, ou lorsque la pluie tombait sur les vieux arbres de leurs parcs, à prendre le soir les chroniques latines des deux moines de Normandie, pour lire les hauts faits de leurs ancêtres.

Aussi, au XIIe siècle, Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, s'adressa à un clerc de sa cour, pour faire écrire par lui dans la langue vulgaire ce que l'on appelait un *roman*, c'est-à-dire une histoire versifiée. Le clerc s'appelait Robert Wace, ou, comme il dit lui-même, *Maistre Wace*. C'était un poëte natif de l'île de Jersey, qui avait fait ses études à Caen, et qui avait exercé ensuite les fonctions de chapelain ou de prêtre domestique à la cour de Henri I, roi d'Angleterre; il servit encore Henri II et Henri III, et obtint pour prix de ses services un canonicat à la cathédrale de Bayeux.

A cette époque, la langue française, transplantée par les conquérans en Angleterre, était encore bien rude et imparfaite; moitié romane, moitié tudesque, cette langue manquait de souplesse, d'harmonie, d'abondance; le génie poétique n'avait point élaboré et épuré ce langage barbare; mais c'était le langage de la nation : le prince comme l'homme de guerre, le suzerain comme le vassal, parlaient cet idiome. Maistre Wace avait acquis une habitude étonnante à manier cet instrument grossier, et à rimer histoire, fables et moralités. Il est un des premiers poëtes qu'ait eus la littérature française; il est aussi l'un des écrivains les plus féconds de ce tems d'enfance de la poésie nationale. Mais avec quelle avidité, avec quelle admiration les Normands-Anglais devaient-ils lire ou se faire réciter par les poëtes de leur cour, ou par les jongleurs ambulans, hôtes de leurs châteaux-forts, ces longs poëmes qui contenaient leurs histoires vraies ou fabuleuses, exprimées en vers si faciles à comprendre! Quelle différence entre ces rimes naturelles en

langue vulgaire et les chroniques en latin ampoulé des moines normands!

Maistre Wace a d'autres avantages encore qui devaient le rendre populaire. Il peint en décrivant, il fait des tableaux et des portraits, mais sans effort et sans prétention : sa langue ne lui permet ni inversions, ni termes recherchés, ni tours variés : c'est avec des constructions toujours simples et toujours les mêmes; c'est sans épithètes, sans allusions savantes, enfin sans modèles qu'il est obligé de faire ses vers; cependant, ils coulent naturellement : sa narration a de l'intérêt, et sa naïveté est charmante. Quand les langues sont dans leur enfance, elles n'ont pas de fausse pudeur; elles disent tout, mais sans malice, comme les enfans. Le chanoine de Bayeux a quelques expressions, quelques anecdotes qu'aucun chanoine ne dirait aujourd'hui en société. Quoique Maistre Wace ait toujours vécu à la cour, je suis persuadé qu'il avait une grande simplicité de cœur et d'esprit.

Sous le rapport historique, il ne faut pas être plus exigeant que sous celui de la poésie. Au XIIe siècle, l'histoire n'était pas, comme aujourd'hui, un art qui consiste à écouter tous les témoignages, à les comparer judicieusement, et à exposer avec ordre et fidélité ce qu'ils apprennent de plus avéré. Les peuples ignorans ne sont pas si difficiles; il leur suffit d'entendre des traditions intéressantes, et Maistre Wace a servi ses contemporains selon leur goût. Il a pris quelques chroniques qui existaient de son tems, et il en a présenté le contenu à sa manière. Peut-être a-t-il interrogé quelques vieillards qui avaient entendu raconter à leurs pères les premiers événemens de l'histoire de la nation; peut-être les rois, qui avaient encouragé sa plume, l'avaient-ils instruit de quelques particularités que les chefs d'un état seuls peuvent connaître; peut-être aussi existait-il déjà des poésies historiques, des romances, des ballades sur les principaux événemens, et sur les traits saillans de la vie et du règne des ducs de Normandie. Quoi qu'il en soit, le fond de son poëme, à quelques détails près, est conforme à la vérité ou du moins à l'histoire, telle qu'elle nous a été transmise

par de véritables historiens, et par des documens authentiques. Les événemens qu'avait à raconter le chanoine de Bayeux n'étaient pas assez compliqués pour que sa mémoire ait pu les confondre, et ils étaient assez récens pour n'être pas encore effacés du souvenir des générations. Ainsi, Maistre Wace, tout poëte qu'il est, a aussi l'autorité d'un historien; on peut consulter son poëme ou son *roman* comme une source historique.

Dans les âges incultes, la poésie et l'histoire se confondent; les hommes inspirés sont les conservateurs des traditions nationales, qu'ils rédigent sous la forme de vers pour mieux les enseigner aux peuples, et pour les graver plus facilement dans la mémoire de leurs contemporains. C'est une belle mission d'être à la fois poëtes, historiens et moralistes populaires. Elle permet d'exercer une grande influence sur l'esprit d'une nation entière. Maistre Wace est pénétré de l'importance de sa mission. Dès le début de son poëme, il fait sentir la dignité des bardes historiques : ce sujet lui inspire de graves réflexions qu'il exprime naïvement. Les conquérans, dit-il, ont rempli la terre de leur renommée. Alexandre et César ont disposé de la destinée des peuples; cependant, un peu de terre a suffi pour couvrir leurs cendres; leurs tombes ont disparu, les villes mêmes qu'ils avaient conquises, et qui étaient au nombre des plus belles de la terre, sont détruites; leurs exploits mêmes seraient oubliés, quelqu'immense qu'en ait été la renommée, sans l'histoire qui a pris soin de les transmettre à la postérité; tout est périssable sur la terre, tout disparaît : les écrits seuls des clercs survivent.

Tote rien (1) se torne en déclin,
Tot chiet, tot muert, tot vait à fin (2), etc.

On peut trouver plaisant que le poëte et l'historien soient

(1) Toute chose.

(2) Tout décline, tout meurt, tout va à sa fin; l'homme meurt, le fer s'use, le bois pourrit, la tour s'écroule, le mur tombe, la rose se fane, le cheval bronche, le drap vieillit, tout ce qui est fait de la main des hommes périt.

transformés ici en clercs; mais, sans doute, le bon Maistre Wace ne connaissait d'autres poëtes, ni d'autres historiens, que ceux qui chantaient au lutrin, et rimaient pour les princes, ou écrivaient la chronique dans le cloître.

A la manière des anciens chanteurs de ballades, il commence ensuite à énoncer le sujet de ses chants ou plutôt de ses rimes. Mais quand il veut expliquer l'origine des ancêtres de sa nation, le bon clerc prouve que la géographie n'est pas le côté fort de sa science. Vraisemblablement il s'est borné à copier le début de quelque chronique écrite par un moine ignorant. Danaus, les Danois, les Daces, le Danube, tout cela est pour lui la souche et la patrie des Normands : il croyait qu'ils avaient été voisins des Scythes et des Alains : cependant il les fait venir du Nord. C'est un étrange géographe que ce clerc de la cour d'Angleterre; encore était-il probablement un des plus savans hommes de la nation. Ces conquérans connaissaient mieux les terriers de leur gibier que les contrées du globe; un Henri II, ou un Henri III, s'embarrassait peu de savoir au juste où était situé le pays qui avait donné naissance aux premiers de leur race.

Cependant Robert Wace connaît bien le caractère de la nation qui vint infester les côtes de la France. Quoique ce fussent les ancêtres de ce prince et les siens, il ne les traite pas en fils bien respectueux.

La gent de Danemarche fu toz tems orgueillose,
Toz tems fu sorkuidée (1), ê mult fu convoitose;
Fière fu, préisant (2) gaie è luxuriose.
Nuz homs ne se teneit à une fame expose;
De plusors fames orent à merveilles enfanz,
Mult i out de petiz, è mult i out de granz
Mult i out filz, è filles è fames è serjanz (3);
Ne poout sa gent paistre trestout li plus mananz (4);
Ne poout pas sufire quanque il gaignoient,
A paistre li enfez, ki trop multiplioient.

(1) Présomptueuse. (2) Arrogante. (3) Domestiques. (4) Riche.

Por ço avint sovent ke par sort, kil gatoient (1)
Des forz è des meillors, la terre délivroient :
Fust par terre, fust par mer, du païz les cachoient (2) ;
Cil feseient grant mal kel part ke il aloient.

Ce passage explique aussi les motifs des émigrations et de la piraterie des Normands. Le poëte suit ici et dans toutes les aventures de Hastings, Bier et Rou ou Rollon, les chroniques latines de Normandie. Je me suis étendu ailleurs sur cette partie du poëme de Rou, et j'aime mieux passer à une époque dont les faits sont plus avérés, et qui avait dû laisser des souvenirs plus vifs dans l'esprit de la nation normande en Angleterre; je veux dire l'histoire de l'expédition de Guillaume-le Conquérant. Un poëte de cour, un historien dont l'ouvrage est commandé par le prince, ne tient aucun compte du bon droit des vaincus : c'est le vainqueur qu'il chante et qu'il loue, lorsque ce vainqueur est l'aïeul de son maître. Pour le chanoine de Bayeux, Guillaume est le prince le plus juste, le plus grand, le plus généreux. Son expédition en Angleterre est racontée avec tous les détails propres à en rehausser la gloire; le récit du conseil que tint Guillaume avec ses barons, pour délibérer sur l'expédition future, est un beau morceau comme poésie et comme histoire; il rappelle un peu Homère, Virgile et Lucain. Dans ce conseil, le poëte assigne une place aux principaux barons qui, en Angleterre, furent richement dotés de terres et de vassaux. Leurs descendans devaient être fiers de trouver leurs noms dans ce poëme, comme l'étaient les villes de la Grèce qu'Homère avait immortalisées, dans l'énumération de la flotte d'Agamemnon.

L'histoire de la descente, de la marche du roi Harold, de la bataille d'Hastings, que lui livre le duc de Normandie, ainsi que des négociations infructueuses qui la précédèrent, enfin de la victoire décisive des Normands qui la termina, décèle une connaissance exacte de ce grand événement, que Wace, comme il l'avoue, avait entendu raconter par son père. Quand

(1) Jetaient. (2) Chassaient.

on n'aurait d'autres documens sur la conquête d'Angleterre que le poëme de Robert Wace, on perdrait peu de détails intéressans. Il y en a bien quelques-uns qui ne s'accordent pas avec les autres historiens, et qui ne sont même pas exacts : c'est ainsi que, parmi les guerriers de la suite de Guillaume, Wace en cite plusieurs qui probablement n'y étaient pas, ou qu'il confond avec d'autres du même nom, ou de la même contrée. Mais tout le reste a une certitude aussi historique que les Chroniques et les Annales. La longue liste des compagnons de Guillaume, contenue dans les vers de Maistre Wace, dut vivement intéresser les familles de Normandie et d'Angleterre qui retrouvaient là des titres d'illustration.

Après le récit de la bataille, le poëte ne trouvant plus de descriptions à faire, expédie en quelques vers le règne de Guillaume. Il s'accorde avec Ordéric Vital pour les conseils que Guillaume adressa en mourant à son fils Robert, à qui ce prince laissa la Normandie et le Maine; mais dans le poëme de Maistre Wace, les confidences du despote mourant sont exprimées avec bien plus de naïveté que chez l'historien latin qui fait toujours parler ses personnages comme s'ils étaient des sénateurs romains. Les remarques de Guillaume sur le caractère des Normands, sur leurs bonnes et mauvaises qualités, et sur la meilleure manière de les gouverner, sont curieuses à lire dans le roman de Rou.

En Normendie a gent mult fiere,
Je ne sai gent de tel manière;
Chevaliers sont proz et vaillanz,
Par totes terres cunquéranz.
Si Normanz unt boen chevetaigne, (capitaine.)
Mult fait à criendre lor campaigne...
Orguillos sunt Normant è fier,
E vantéor è bonbancier;
Toz tems les devreit l'en plaisier (1)
Kar mult sunt fort à justisier (2)...

(1) Courber, plier. (2) Gouverner.

Le conquérant de l'Angleterre, oppresseur des Anglo-Saxons, a bien pu adresser de pareils avis à son successeur futur : ce langage et ces expressions s'accordent parfaitement avec son caractère altier et despotique.

Le poëte de la cour de Henri II raconte encore en détail les principaux événemens du règne de Robert, surnommé Courte-Heuse, fils et successeur de Guillaume, dans le duché de Normandie : il ne traite des affaires d'Angleterre qu'accessoirement et dans leurs rapports avec celles de la Normandie. C'était peut-être mal faire sa cour au roi d'Angleterre, qui avait commandé ce roman historique; mais probablement le monarque anglais aima mieux être instruit de ce que ses devanciers avaient fait en Normandie, que de la partie de l'histoire d'Angleterre qui précédait immédiatement son règne. Après avoir raconté la guerre de Robert Courte-Heuse contre le roi d'Angleterre, sa défaite à Tinchebray, sa captivité en Angleterre, et sa mort dans le pays de Galles, Maistre Wace termine son poëme par une espèce d'épilogue dans lequel, apprenant au monde que ce poëme lui fut commandé par son souverain, il se plaint, avec sa naïveté ordinaire, de ce que Henri II lui a promis plus qu'il n'a tenu.

> Li reis jadis maint bien me fist,
> Mult me duna, plus me pramist.

On est fâché de voir terminer par une observation personnelle et intéressée un poëme dont le début est d'un ordre élevé, et qui n'aurait dû être inspiré que par le patriotisme. Cependant, pour composer seize mille vers historiques, le chanoine de Bayeux a dû consumer bien du tems, et certes il y a mis du talent; il n'avait entrepris sa tâche que par ordre, il l'a remplie consciencieusement : ce travail méritait un bon salaire. Les poëtes du XIIe siècle écrivant pour les cours aspiraient aux faveurs, tout comme ceux du XIXe. L'abnégation des intérêts personnels a été rare dans tous les âges, même chez les enfans d'Apollon.

Il faut maintenant dire quelques mots du sort de ce poëme,

ou roman. On le copia plusieurs fois; et grâce à ces copies plus ou moins fidèles, ce vieux monument est parvenu jusqu'à nous: il s'en trouve plusieurs exemplaires à Paris, dans la bibliothèque du Roi, dans celle de l'Arsenal; et au Musée britannique à Londres, il existe un manuscrit du Rou qui paraît être de la fin du XII siècle, par conséquent, très-voisin du tems où le poëte a vécu. Lancelot, Saint-Palaye et André Duchesne possédaient des copies modernes du roman de Rou, et ces manuscrits sont encore dans nos bibliothèques. Il y a quelques siècles qu'on a traduit les vieux vers de Maistre Wace en prose française : cette traduction a été publiée sous le titre de *Chronique de Normandie*. Brequigny, l'abbé de la Rue, Dom Bouquet ont donné des notices et des extraits du travail de Wace. Tout récemment, M. Pluquet, en Normandie, et M. Brœndsted, en Danemark, en ont publié des parties plus étendues : le premier a pris en outre la peine de collationner tous les manuscrits du Rou qui existent dans les bibliothèques publiques de France et d'Angleterre, afin d'avoir un texte complet; et c'est ce texte qui paraît enfin, six siècles et demi après la mort de l'auteur, grâce aux souscriptions particulières recueillies en France et dans les pays étrangers. Les belles presses de M. Crapelet, et plus encore, les notes de quelques savans de Normandie, surtout de M. Le Prevost qui a donné, entre autres détails curieux, une foule de renseignemens sur les familles normandes, et qui a soigneusement comparé le récit de Wace avec celui des autres historiens, ont servi à orner cette édition sous le rapport matériel, et à l'enrichir sous le rapport littéraire. L'éditeur y a contribué aussi par l'explication des termes du vieux langage, et par une table détaillée des matières. Si la Normandie vient un peu tard honorer un de ses premiers poëtes-historiens, au moins elle n'a rien négligé pour faire paraître enfin son roman national d'une manière digne d'elle et de notre siècle.

DEPPING.

PROVERBES DRAMATIQUES, par M. *Théodore* LECLERCQ. *Troisième édition* (1).

LES SOIRÉES DE NEUILLY, *esquisses dramatiques et historiques*, publiées par M. DE FONGERAY, ornées du portrait de l'éditeur, et d'un *fac simile* de son écriture, avec cette épigraphe : *Le vrai est ce qu'il peut. Troisième édition* (2).

PROVERBES ROMANTIQUES, par *A.* ROMIEU (3).

PROVERBES DRAMATIQUES DE M. *J. B.* SAUVAGE (4).

Lorsque la comédie passe dans les salons et dans les livres, on peut être assuré que sur la scène elle n'a plus ses franchises. Qu'il en soit ainsi chez nous, c'est ce que tout le monde dit, et ce que feraient assez connaître, quand on ne le dirait pas, les diverses publications dont nous venons de transcrire les titres.

Qui a pu éloigner du théâtre des talens que l'heureux don de l'observation morale et de l'expression dramatique devait naturellement y appeler? la gêne où l'art est retenu par les scrupules et les préjugés littéraires des comités, par la routine des coulisses, du parterre et des feuilletons, avant tout par les rigueurs préventives d'une censure, chargée spécialement de la protection des ridicules en crédit (5). Quand il faut tailler ses compositions sur l'uniforme patron de théories suran-

---

(1) Paris, 1827; Sautelet. 5 vol. in-8°; prix, 24 fr.

(2) Paris, 1827; Moutardier. 1 vol. in-8° de 364 pages; prix, 6 fr.

(3) Paris, 1827; Ladvocat. 1 vol. in-8° de 278 pages; prix, 6 fr.

(4) Paris, 1828; Ponthieu. 1 vol. in-8° de 384 pages; prix, 6 fr. 50 c.

(5) Depuis que cet article est écrit, et livré à l'impression, il s'est opéré dans le régime de la censure des théâtres une amélioration notable. Les personnes chargées de l'exercer ont changé un titre décrié contre celui d'*Examinateurs des ouvrages dramatiques* qui semble promettre, pour l'avenir, une modération plus conciliante, une plus grande indépendance de jugement. Ces espérances se sont déjà confirmées par l'adjonction de MM. LAYA et BRIFAUT, de l'Académie fran-

nées, ménager les habitudes des vieux amateurs ou des comédiens émérites, désarmer par des concessions timides l'inflexible jurisprudence des prévots du Parnasse, enfin échapper à ces yeux toujours ouverts qui guettent l'allusion, et la créent au besoin, respecter certaines sottises déclarées inviolables et exceptées par privilége des justices de Thalie; quand la nouveauté, l'originalité, la vérité, placées sous la surveillance de cette douane, ne peuvent se produire que par surprise, par fraude, comme une marchandise de contrebande, on conçoit que des esprits indépendans, ou amis de leur repos, reculent devant une lutte fatigante, et gardent pour eux et pour leurs amis ce qu'il ne leur est pas permis de dire au public.

Le public n'y perd rien toutefois. La comédie est son bien; il faut que tôt ou tard il en reprenne possession. Ces productions, composées loin de son regard, pour la satisfaction personnelle des auteurs et l'amusement d'un cercle privé, lui sont restituées par la presse. La presse est un théâtre, comme une tribune; théâtre toujours ouvert au ridicule, où l'on n'attend pas pour en rire le *privilége* du ministre, *la permission de M. le maire*, le *visa* du censeur; théâtre soustrait à l'influence de l'ignorante critique, de l'envieuse cabale, de l'admiration mercenaire, où les spectateurs ne se reposent sur personne du soin de juger pour eux et d'applaudir à leur place, où le plaisir et le bon sens sont les arbitres souverains des succès, où l'on est sûr de réussir, si l'on est vrai et amusant; où, sans cela, on n'est sûr de rien.

Parmi les écrivains qui dans ces derniers tems ont paru avec le plus d'éclat sur cette scène d'exception, on doit citer à divers titres, avec les auteurs des *Barricades*, des *États de*

çaise, pour remplir les places qu'ont laissées vacantes la retraite de M. Quatremère de Quincy, et l'honorable destitution de M. *Ch.* de Lacretelle. On peut regarder comme une garantie de plus la conduite délicate du nouveau ministre de l'intérieur, qui s'est offert lui-même comme *examinateur* à l'un des premiers écrivains de notre scène française, M. *Casimir* Delavigne.

Blois, du *Théâtre de Clara Gazul*, M. *Théodore* Leclercq, et les spirituels anonymes qui se sont cachés sous le personnage grotesque de M. *de Fongeray*. Leurs ouvrages, plus d'une fois imprimés, lus et relus par la foule, sont aujourd'hui trop connus pour que nous en donnions la liste et l'analyse. Il doit suffire d'en constater la vogue, et, ce qui n'est pas fort difficile, de l'expliquer.

Quel est l'attrait principal de ces ouvrages? C'est, sans contredit, une peinture de la société, plus ressemblante qu'il n'est permis à notre scène comique de nous l'offrir. A la place d'une nature de convention et de tradition, acceptée par la routine impuissante, et quelquefois imposée par elle au talent créateur, on y a vu paraître cette nature nouvelle qu'a faite parmi nous la révolution des idées, des mœurs, des institutions. Les personnages s'y sont dépouillés de ce costume vague, de cette situation, de ce langage équivoques, qui ne sont d'aucun tems ni d'aucun pays, et se sont montrés à nous dans les rapports sociaux de notre époque, avec les professions, les intérêts, les vices, les travers, les ridicules que nous connaissons. Une liberté entière a permis d'y introduire ce qui est aujourd'hui l'élément nécessaire de la comédie, puisque c'est la vie de la société, la politique, si grave et si divertissante, qui mêle au noble mouvement de l'espèce humaine vers un meilleur avenir, les regrets d'un passé décrépit, les prétentions anciennes et nouvelles de la vanité, les calculs de l'intérêt, les agitations de l'intrigue, les manœuvres de la servilité et de l'hypocrisie.

Il n'est personne, je pense, qui, sous ces expressions générales et abstraites, ne replace les situations et les acteurs des piquantes compositions auxquelles M. Théodore Leclercq et les auteurs des *Soirées de Neuilly* ont donné le titre modeste de *Proverbes*. Un même caractère, et, pour le dire en passant, c'est celui qui a fait surtout les succès de M. Scribe, un même caractère distingue les deux recueils, l'aversion du lieu commun dramatique, qui n'est plus la vérité, la recherche du réel, de l'actuel, la comédie contemporaine et vivante. Du reste, c'est des deux parts une manière différente : ici des nuances

fines, délicates, qui demandent à être regardées de près; là une touche plus hardie et plus franche, des traits plus fortement prononcés, et dont l'énergique rudesse se prêterait mieux à la perspective du théâtre. Les personnages de M. Théodore Leclercq, c'est un de ses premiers mérites, se confondent presque avec les spectateurs qui les contemplent; sa scène est de niveau avec le salon; la compagnie se mire dans ses peintures comme dans une glace. Quand de ses proverbes on a voulu faire des pièces de théâtre, on en a exagéré les proportions; on leur a donné plus de relief; ils y ont gagné pour l'effet, et perdu en même tems quelque chose de leur exquise vérité. Les ouvrages dont le bon M. *de Fongeray* se dit l'*éditeur* pourraient sans cette transformation passer de la scène de *Neuilly* sur celle de Paris; la vérité y est présentée avec cette charge comique qui blesserait peut-être une société choisie et risquerait d'y paraître inconvenante, mais qui saisit tout un public, et entraîne par la contagion du rire, même les plus délicats; c'est le dessin naïf, l'expression hardie de Charlet, transportée dans le drame.

Les Soirées de Neuilly ne sont pas seulement une production de l'art comique. On n'en donnerait qu'une idée imparfaite, si l'on n'ajoutait que, comme beaucoup de livres de notre tems qui ne l'avouent pas aussi franchement, c'est aussi une œuvre de critique. En se moquant des ridicules de l'époque, les auteurs se sont égayés aux dépens des peintres infidèles qui prétendent les reproduire; ils ont fait des comédies de la ressemblance la plus gaie, et par la même occasion une satire fort spirituelle de la fausse et froide comédie. Ce double esprit anime leurs pièces, et se montre surtout dans leurs préfaces, petits chefs-d'œuvre de plaisanterie. On le retrouve dans la notice, le portrait, et le *fac simile*, parodies du charlatanisme des libraires. Ce livre est *comique* jusque dans le titre et sur la couverture.

Les *Proverbes romantiques* de M. *A. Romieu*, composés à l'imitation des deux théâtres dont nous venons de parler, et dans les mêmes intentions, ne l'ont pas été tout-à-fait avec un

égal succès. L'auteur, du reste, n'y prétendait pas et avoue modestement et de bonne grâce son infériorité. L'invention de sa fable est généralement plus commune, son langage moins vrai; on trouve trop souvent chez lui, à la place de la naïveté dramatique, le tour de l'épigramme et de la satire, la phrase un peu étudiée de l'écrivain qui compose à loisir, et se substitue involontairement à ses personnages; son livre enfin n'est pas assez étranger à la polémique quotidienne des journaux, dont il semble quelquefois une réminiscence, et qu'il traduit en dialogues. On n'y peut, du reste, méconnaître un mérite réel, de l'observation, de l'esprit, du trait, une verve moqueuse, une expression plaisante, si elle n'est pas toujours comique.

Je ne saurais approuver, je l'avoue, cette qualification de *romantiques* que M. Romieu a donnée à ses *Proverbes;* c'est un mot vague, obscur, équivoque, que chacun entend à sa manière, et qui l'a forcé à une préface interprétative. Un titre qui a besoin d'explication mérite par cela seul d'être rejeté. M. Romieu a-t-il voulu promettre la recherche du naturel et du vrai? Molière et Lesage, qui passent pour *classiques,* sont, je pense, aussi vrais et aussi naturels que peut l'être aucun auteur de notre âge. A-t-il prétendu seulement indiquer une dérogation aux vieilles unités de tems et de lieu? On est aujourd'hui à cet égard de si bonne composition, on se prête si facilement à cette licence, qu'il était peut-être inutile de l'annoncer si fastueusement. Et puis il ne faut rien outrer. S'il y a du pédantisme à violenter un sujet pour le renfermer dans des limites de tems et d'espace rigoureusement calculées, il n'y en aurait pas moins à se faire une loi de sortir en toute occasion des règles ordinaires. Le sujet est la loi suprême. S'il se concentre dans une heure, s'il s'enferme dans une chambre, tant mieux; on en suivra le développement avec plus de facilité. Lui faut-il une carrière plus vaste, il est raisonnable de se mettre à l'aise. Mais il ne faut pas sans nécessité nous fatiguer, comme on l'a fait dans ces derniers tems, par de continuels changemens de décoration, par de brusques

passages d'époques en époques. La routine est toujours la routine, qu'elle s'appelle classique ou romantique; et s'il fallait choisir, j'aimerais mieux encore celle qui s'impose quelque difficulté à vaincre, et me demande moins d'efforts d'attention. J'étais chez moi aux arrêts, où je m'ennuyais fort : vous me permettez d'en sortir; mais par une autre tyrannie, vous me forcez de courir la ville sans fin et sans repos. Cette liberté-là me fera regretter mon esclavage; et, pour peu que cela dure, je demanderai comme une grâce de retourner en prison. *Qu'on me ramène aux carrières*, dirai-je à nos Denys littéraires. Duclos prévoyait que les philosophes, à force d'extravagances, finiraient par le faire aller à la messe. Nous avons des romantiques qui ramèneraient au giron d'Aristote M. Schlegel lui-même. Je me hâte de dire, pour corriger la sévérité de mes paroles, et prévenir une interprétation qui serait loin de ma pensée, que M. A. Romieu n'est pas du nombre des écrivains qui entendent si mal les libertés de l'art.

Une chose distingue d'abord des divers recueils que nous venons de rappeler celui de M. Sauvage. C'est l'intention, annoncée dans sa préface, de s'interdire les ridicules politiques. Je dis l'intention; car ces ridicules-là sont tellement inhérens à notre vie sociale, et par conséquent, si nécessaires à notre comédie, qu'il n'a pu toujours réussir, malgré ses efforts, à leur défendre l'approche de son théâtre. Consignés à la porte, ils sont entrés par la fenêtre. N'est-ce pas de la politique, et de la plus contemporaine, que ce parasite, qui se trouve porté, sans savoir pourquoi et comment, sur une liste électorale; que ce sous-chef, de l'année dernière, qui répond aux sermons consciencieux de sa femme, « Conscience, justice, raison, où tout cela vous mènera-t-il aujourd'hui? » Si les salons eussent eu aussi leurs censeurs, la fatale encre rouge n'eût-elle pas aussitôt souligné ces passages? Nous serons moins sévères, et nous nous plaindrons seulement que M. Sauvage se soit inutilement imposé une gêne tout-à-fait contraire à la liberté de l'art, et à la vérité de ses peintures. En général, cette vérité est ce qui manque le plus aux nouveaux *proverbes*.

Ce sont plutôt des réminiscences un peu vagues du théâtre, que des observations recueillies dans le monde; ce sont des situations et des mœurs de convention, depuis long-tems usées par un plus heureux emploi. Le style naturel et pur de M. Sauvage témoigne en faveur de son goût; plus d'une scène, plus d'un trait de dialogue, en faveur de son esprit. Mais il n'a pas cette nouveauté piquante de détails qui seule donne du prix à des ouvrages nécessairement dépourvus d'intrigue, et sans développement de passions et de caractères. On peut, dans de grandes pièces, suppléer au comique par l'intérêt; on ne le peut dans des *proverbes*, et c'est ce qui fait surtout la difficulté de ce genre en apparence si accessible, et vers lequel on se jette en foule. Je termine ici cette revue, avec quelque doute qu'elle soit aujourd'hui complète, mais bien certain seulement qu'elle ne le sera plus demain.

H. Patin.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

135. — *An address pronounced at the opening of the New-York high-school, etc.* — Discours prononcé à l'ouverture des hautes écoles de New-York, avec des Notes et des Éclaircissemens; par *John* Griscom. New-York, 1825; Imprimerie de Mahlon Day. In-12 de 212 pages.

Dans ce discours de M. Griscom, outre des observations sur la direction qu'il convient de donner aux différentes classes de la société, et sur l'enseignement offert à la jeunesse dans les *hautes écoles* de New-York, on trouve une histoire et une statistique de l'enseignement mutuel jusqu'en 1824. Depuis ce tems, il est probable que l'Europe a plus perdu que l'Amérique n'a pu acquérir : sur ce point, il n'y a pas de compensation, même pour l'ensemble de la race humaine ; dans les pays où la raison publique a des organes, les pertes de cette nature sont réparables; espérons que la France ne tardera pas à reparaître, telle que M. Griscom l'a représentée. Ses correspondances et les écrits des sociétés d'instruction élémentaire et des méthodes d'enseignement ont dû lui faire concevoir une opinion très-avantageuse de nos progrès: mais il n'a pas vu les forces ennemies des lumières qui sapaient l'édifice élevé par les gens de bien, et qui décriaient les écoles d'enseignement mutuel, ou les faisaient proscrire par les autorités locales.

Si l'on pouvait douter encore que la *méthode monitoriale* fût applicable à tous les objets de l'enseignement, l'expérience des écoles de New-York déciderait la question. L'influence de

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

cette méthode se manifeste d'une autre manière, par l'excellente conduite des élèves pendant les classes, à l'entrée et à la sortie, par le sentiment et l'amour de l'ordre, l'émulation du bien, le zèle pour l'accomplissement de tous les devoirs. Une école de demoiselles est actuellement en activité dans la même ville, sur le même plan que celle des jeunes gens; nous apprendrons sans doute bientôt que ses résultats n'ont pas été moins satisfaisans.

136. — **Letters from Europe, etc.*—Lettres écrites d'Europe, formant le journal d'un voyage en Irlande, Angleterre, Écosse, France, Italie et Suisse, pendant les années 1825-1827; par N. H. Carter. New-York, 1827; Carvill. 2 vol. grand in-8° de 528—571 pages.

La *course* de M. Carter en Europe a duré une vingtaine de mois, et ce tems lui a suffi pour acquérir une connaissance suffisante de seize capitales, de trois ou quatre fois autant de petites villes célèbres par leur industrie ou leurs monumens, d'un nombre prodigieux de lieux remarquables : ce voyageur a fait plus; car il a saisi les traits caractéristiques de chaque population. Quelques lecteurs, accoutumés à juger plus lentement, le trouveront peut-être un peu trop expéditif; en effet, l'extrême rapidité de sa marche ne s'accorde guère avec les soins et l'attention d'un observateur exact. De tems en tems, on remarque l'inévitable effet de cette précipitation; M. Carter généralise, étend à tout un peuple une manière d'être qu'il a cru remarquer chez quelques individus, dans une diligence. L'histoire de ce voyageur allemand, qui jugeait de toutes les femmes d'une province d'après la figure et le caractère de son hôtesse, n'a corrigé aucun écrivain de voyages; les lecteurs seuls en ont profité. M. Carter doit s'attendre qu'en Europe son ouvrage sera lu avec quelque défiance; en Amérique, on sera moins soupçonneux : on se laissera volontiers séduire par le talent de l'écrivain et par l'intérêt de ses narrations. On pensera, non sans raison, que de légères inexactitudes ne peuvent empêcher qu'un ouvrage aussi considérable ne soit très-digne d'estime, si les observations justes y abondent, s'il est instructif; et les *lettres écrites d'Europe* apprendront beaucoup de choses, même à des Européens. Le voyageur écrivait pour ses compatriotes, avec une liberté républicaine; il pouvait négliger certains égards auxquels un traducteur européen se conformerait : mais après avoir supprimé tout ce que les convenances locales ne permettraient point de conserver, il faut avouer que l'ouvrage perdrait beaucoup de son prix.

L'apparition de ces lettres fait naître des réflexions qui peu-

vent en amener d'autres, et donner ainsi quelques lumières de plus sur les moyens de propager les connaissances utiles : c'est par ce motif que nous les plaçons ici.

Un voyage doit être, pour les contrées parcourues par le voyageur, une statistique des localités, des monumens, des sociétés et de leurs institutions, des causes diverses dont elles éprouvent l'influence. La nature change; les hommes varient encore plus rapidement; des monumens périssent, et d'autres les remplacent. Il est donc indispensable de revoir, dans chaque contrée, les nouvelles générations qui l'occupent, et la forme nouvelle dont le pays s'est revêtu. Mais il y a des contrées qu'on visite trop, et d'autres qui n'attirent pas assez l'attention. Il serait tems de laisser reposer l'Italie et la Suisse; l'Angleterre et la France sont, depuis quelque tems, le sujet de nombreuses descriptions; le tour de la Grèce et de la Turquie d'Europe, des nouvelles républiques américaines et des contrées asiatiques et africaines qui participeront aux progrès de la civilisation n'est pas encore venu : sachons bien ce qui est à notre portée, avant de nous occuper de ce qui se passe au loin, dans des lieux où notre action ne s'étend point encore, et qui ne peuvent réagir sur nous.

Les voyages les plus récens seraient, à coup sûr, les plus instructifs, si les voyageurs qui les ont faits et écrits étaient assez philosophes pour bien observer, et pour discerner ce qui peut contribuer aux progrès des connaissances, aux perfectionnemens sociaux : mais dans la foule des aventuriers qui courent le monde par ennui, par désœuvrement, ou même par spéculation et avec le projet de faire un livre, il en est bien peu qui rapportent dans leurs pays quelques documens assez sûrs pour qu'on ose en faire usage, ou qui ne fussent pas mis en œuvre depuis long-tems. Coxe fit très-utilement pour lui-même ses voyages en Suisse; mais ses lecteurs n'en ont pas tiré autant de profit; et il n'est pas le seul voyageur qui ait mieux servi ses intérêts que ceux de ses contemporains et de l'humanité. N.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

137. — * *Proceedings at the general court of proprietors of the Real del Monte mining Company.*—Rapport fait à l'assemblée générale de la Compagnie des mines de *Real del Monte*, au Mexique,

par le *directeur*, le 28 février 1827. Londres, 1827. In-4° de 28 pages avec 3 *cartes* ou plans des mines.

Les premiers rapports sur ces mines, qui sont dans les mains de tous les propriétaires d'actions de la Compagnie *Real del Monte*, leur ont donné de grands détails sur la situation générale de ces mines, sur les travaux entrepris pour les mettre en valeur, et sur les progrès de ces travaux.

On apprend avec plaisir, par ce nouveau Rapport, que ces progrès ont été uniformes et constans. Les principales opérations ont été régulièrement suivies; rien n'a été changé au plan primitif, et les prévisions ont été couronnées de succès. Une ancienne tranchée, ou canal de communication, qui partait du centre même de la fabrique, et qui s'avançait à travers la montagne métallifère jusqu'aux veines les plus riches, avait été abandonnée et s'était remplie de débris et noyée; on la nommait le *Socabon*. Elle a été déblayée, desséchée, réparée, sur une longueur de 2,550 mètres, et l'on est arrivé ainsi à la découverte des filons les plus productifs.

La difficulté de transporter des machines dans les lieux où sont situées les mines de *Real del Monte*, d'y faire parvenir les instrumens et outils nécessaires pour les établir et d'y réunir tout ce qui peut servir à leur entretien et à celui des ouvriers, était de telle nature qu'un observateur qui connaît parfaitement la contrée disait qu'une personne qui n'avait pas l'habitude journalière des obstacles à surmonter ne pouvait nullement les apprécier, et que ces obstacles devaient paraître hors de proportion avec toute force humaine aux hommes qui les connaissaient le mieux. Ils ont été vaincus de la manière la plus remarquable par M. Colquhoun et ses subordonnés. Déjà, à l'époque du Rapport, plusieurs machines à vapeur avaient été établies pour épuiser les eaux, et d'autres devaient être placées sous peu de jours.

En attendant le résultat de ces nouvelles machines, on a cherché à tirer parti des portions de mines à découvert, et l'on a constaté qu'il existe un grand nombre de filons fort riches au-dessus ou à côté de la galerie du *Socabon*, que l'on avait jadis laissées intactes pour atteindre des veines plus riches encore. Le premier produit de ces filons a donné environ 620 charges de minerai par semaine (la charge équivaut à 150 kilogrammes environ). L'argent contenu dans ces 620 charges s'est élevé à la somme de 4,354 dollars. Or, la dépense totale, non-seulement des mines en exploitation, mais de celles que l'on déblayait et que l'on préparait alors, ne se montait qu'à 4,439 dollars par semaine; les frais étaient donc déjà couverts par les rentrées, et les travaux

de chaque jour ajoutaient aux avantages espérés. La proportion du métal au minerai était, dans cette première hypothèse, de 800 onces d'argent par semaine, ou par 1,000 kilogrammes.

La mine de *Regla*, qui appartient à la Compagnie de *Real del Monte*, était réputée l'une des plus riches du Mexique; ses puits principaux sont inférieurs à la galerie du *Socabon;* mais les eaux qui les avaient envahis seront épuisées dans un court espace de tems. Ces filons ont produit, de 1794 à 1801, une somme de six millions de dollars (environ 33 millions de fr.), et ils devenaient d'autant plus riches qu'on pénétrait plus avant. Abandonnés depuis cette époque par le comte de Regla, leur propriétaire, ils ont cessé de produire; mais ils vont recouvrer leur ancienne renommée.

En ne portant les mines de *Regla* que pour leur produit actuel, qui est de ..... 4,354 dollars par semaine;
Celui de *Moran*, de ..... 4,000.
De *Zimapan*, dans un autre district, de ..... 500.
Et d'*Ozimaltan*, id., de ..... 5,000.

On a déjà un produit total de 13,000 dollars par semaine.
La dépense totale, selon les comptes produits à l'assemblée des actionnaires, s'élève, aussi par semaine, à ..... 9,000 dollars.

Bénéfice net..... 4,000 dollars.

Le dollar équivaut à 5 fr. 50 c.

Il serait fastidieux d'entrer dans les détails sur lesquels s'appesantit le rapporteur de la Compagnie de *Real del Monte;* car ils n'ont d'intérêt que pour les actionnaires, et à raison des localités. Ce qu'il importe à nos lecteurs de savoir, c'est que l'entreprise des mines du Mexique, connue sous le nom de *Real del Monte*, est dans un état réel de prospérité; que, grâce aux avances considérables et aux sacrifices qu'on a faits, grâce à l'habileté et à la persévérance des directeurs et des ingénieurs, on est parvenu à créer un des plus beaux et des plus fructueux établissemens du monde; que tous les obstacles ont été surmontés; que les filons sont en pleine exploitation; qu'ils donnent des bénéfices; et que cependant on n'avait pas encore, à l'époque du Rapport, atteint les veines métalliques, regardées comme les plus riches, ni tiré encore parti des nouveaux filons découverts.

L'assemblée des actionnaires a voté, par acclamation, des

remerciemens à M. *Jones* Taylor, directeur, et aux administrateurs, à sir *James* Vetch, commissaire principal de la Compagnie, à M. *James* Misbeth Colquhoun, pour le talent et le caractère qu'il a déployés dans le transport des machines, ustensiles, approvisionnemens de toute nature, depuis la côte du Mexique jusqu'aux mines, et en général aux employés de la Compagnie du Mexique. R.

138. — *Travels in Buenos - Ayres and the adjacent provinces, etc.* — Voyage à Buenos - Ayres et dans les provinces du Rio de la Plata, etc.; par *J.-A.-B.* Beaumont. Londres, 1828; James Ridgway. In-8° de 270 pages; prix, 9 s. 6 d.

En 1826, M. Beaumont fut choisi par une compagnie de capitalistes anglais pour aller diriger dans la province d'*Entre-Rios* l'établissement d'agriculture qu'on avait l'intention d'y former sous le nom d'*Association agricole du Rio de la Plata.* Deux cents émigrans anglais, presque tous laboureurs, et leurs familles accompagnèrent M. Beaumont, et s'embarquèrent avec lui à bord du navire la *Comtesse de Morley.* Arrivés en vue de Monte-Video, l'escadre brésilienne, qui bloquait ce port, s'opposa à leur débarquement. Le découragement s'empara bientôt des passagers dont les trois quarts environ revinrent en Angleterre. 50 à peu près débarquèrent avec M. Beaumont. Mais les circonstances malheureuses dans lesquelles se trouvait placée la république, les besoins de tous genres qui la dévoraient, la guerre qui épuisait toutes les ressources, l'infidélité et la cupidité des agens, tout s'opposa à la réussite d'un projet, qui portait en lui - même les élémens de sa propre destruction. M. Beaumont, après dix-sept mois d'efforts inutiles, revint en Angleterre, au mois de juin 1827.

C'est à ce voyage, entrepris sous le charme des illusions les plus brillantes, et dont le résultat est devenu si fatal aux intérêts des capitalistes associés, que nous devons l'ouvrage dont nous avons à rendre compte. On conçoit aisément que, dans la disposition d'esprit où il a dû se trouver, l'auteur n'a pu voir les choses telles qu'elles étaient; aussi ne les a-t-il pas représentées telles qu'elles sont. Son ouvrage ajoutera donc fort peu à la masse de renseignemens que nous ont fournis sur la République-Argentine les relations de MM. *Miers*, *Head* et *Andrews*, et surtout l'ouvrage du señor *Ignacio Nunez* (*Statistique des provinces de Rio de la Plata*). M. Beaumont a cru suppléer au manque de faits nouveaux ou d'observations intéressantes par des déclamations passionnées et par des accusations injustes contre l'administration de M. Rivadavia (l'ancien président) et contre le gouvernement Buenos-Ayrien. Des espé-

rances déçues et un désappointement personnel ont empêché l'auteur de faire la part des circonstances malheureuses dans lesquelles la république et son chef étaient placés. M. Beaumont ne pourra jamais persuader aux hommes éclairés et observateurs que M. Rivadavia n'est pas un homme d'un talent supérieur et d'un caractère honorable; et des attaques inconsidérées et imprudentes contre le gouvernement de Buenos-Ayres ne nous empêcheront point de reconnaître ici tout le courage, toute la persévérance, tout le mérite enfin qu'ont montrés les chefs de ce gouvernement, et qui ont placé leur république naissante à la tête de la grande fédération Sud-Américaine. H.

139. — * *Practical, moral and political Economy, etc.* — Économie politique, pratique et morale; par *T.-R.* Edmonds. Londres, 1828; Effingham Wilson. In-8° de 304 pages; prix, 9 sh.

Beaucoup de paradoxes, un grand nombre de vérités et un plus grand nombre d'erreurs, voilà en deux lignes l'analyse de l'ouvrage de M. Edmonds. Cet ouvrage paraît néanmoins mériter un sérieux examen. Nous indiquerons ici les matières qui y sont traitées. *Des choses nécessaires à la vie :* nourriture, habillement, logement; défense nationale; travaux utiles; du luxe et du travail; population, argent monnayé. — *Relations politiques des hommes :* division du travail, commerce, grandeur des villes; de la valeur des choses; du paupérisme; des revenus et des gages; des profits et des intérêts; du papier-monnaie; des armées de terre et de mer; des impôts; le savoir est une puissance. — *Des facultés et des affections morales et intellectuelles de l'homme :* de l'esprit en général; des mœurs et coutumes; de l'éducation; des langues; des délits et des peines; de la société; le savoir est le bonheur; applications de ces principes à toutes les nations en général et à l'Angleterre en particulier.

140. — * *The life of Napoleon Buonaparte, etc.* — Vie de Napoléon Bonaparte, par *William* Hazzlitt. Londres, 1828; Hunt et Clark. 4 vol. in-8°.

Cet ouvrage, promis depuis plusieurs mois, et dont l'éditeur a bien voulu nous communiquer le premier volume, mérite un examen approfondi. Ce que nous en avons lu fait concevoir une haute idée du talent de M. Hazzlitt; mais nous lui reprocherons une partialité trop marquée en faveur de Napoléon, et des contradictions nombreuses, ainsi que de longues dissertations métaphysiques, déplacées dans l'histoire, même dans celle que l'on appelle philosophique. Cette Vie de Napoléon est la contre-partie de celle qu'a publiée Walter Scott. Aussi, quels que soient les défauts qu'une critique judicieuse

puisse y remarquer, elle servira encore la cause de la liberté dont M. Hazzlitt s'est constitué depuis long-tems le zélé défenseur. F. D.

141. — * *Lord Byron and some of his contemporaries, etc.* — Lord Byron et quelques-uns de ses contemporains, par Leigh Hunt. Londres, 1828; Colburn. In-4° avec gravures; prix, 3 l. st. 3 sh.

Cet ouvrage obtient une grande vogue en Angleterre, et la mérite à plusieurs égards. Peu d'écrits destinés à faire connaître un homme célèbre contemporain offrent autant d'anecdotes intéressantes et curieuses. Le portrait de lord Byron est une image frappante et tracée de main de maître du caractère et des habitudes d'un homme qui s'est acquis, de nos jours, la plus haute renommée littéraire. Mais M. Leigh trompera l'attente de tous ceux qui prendront son livre, avec l'espoir d'y trouver une peinture de la vie domestique de lord Byron, telle que ses poésies en ont pu faire naître l'idée; l'auteur de Childe-Harold apparaît ici comme un homme capricieux, égoïste, difficile à vivre et livré à mille petits préjugés. Et qu'on n'aille pas croire que ce soit une description de fantaisie. M. Hunt a réuni tant de faits, recueilli tant d'anecdotes et de conversations, que nous croyons impossible d'échapper à ses conclusions sur le mérite réel de son héros. Les autres personnages, dont il est encore question dans cet ouvrage, ont obtenu moins de célébrité, quoique deux d'entre eux, M. *Coleridge* et feu M. *Shelley*, fussent aussi doués à un degré bien éminent du génie poétique. Tout ce que l'auteur rapporte à leur sujet est présenté d'une manière si agréable et si animée, qu'on ne peut, quelque opinion que l'on ait d'ailleurs sur les sujets de sa critique, lui refuser un tribut d'estime et d'admiration pour son talent. La dernière partie du volume contient des mémoires relatifs à M. Hunt lui-même; et, quoique moins attrayante que les précédens chapitres, elle n'en a pas moins une grande valeur. La relation de l'emprisonnement de M. Hunt, à cause de la franchise de ses attaques contre le gouvernement anglais, est pleine d'intérêt et d'agrément, et nous en recommandons la lecture à quiconque doute encore que la conscience de souffrir pour la bonne cause ne soit une compensation suffisante des tourmens infligés par la tyrannie. J. S.

142. — *Delisle, or the distrustful man, etc.* — Delisle, ou le Soupçonneux. Londres, 1828; Edward Bull. 3 vol. in-8°; prix, l. 1. 11. 6.

143. — *Almack's revisited, etc.* — Une nouvelle visite à Almack. Londres, 1828; Saunders and Otley. 3 vol. in-8°; prix, l. 1. 11. 6.

144. — *The life in the West, etc.* — Vie dans l'Ouest. Londres, 1828; Chapple. 2 vol. in-8°; prix, 21 sh.

Nous voilà rentrés dans ce qu'on appelle à Londres *the season*, tems où les journalistes suffisent à peine à la critique des nombreux romans dont les libraires accablent le public anglais. Il serait trop long d'indiquer tous ceux qui ont paru depuis un mois; *la Revue Encyclopédique* ne doit s'occuper que des plus importans, de ceux surtout qui ont en vue un but moral, ou qui tendent à faire connaître le caractère d'un peuple, ou à exposer ses mœurs et l'état de la société. C'est à ce titre que nous accorderons quelques lignes aux trois ouvrages dont les titres sont placés en tête de cet article.

Sous la désignation de *Vie dans l'Ouest*, l'auteur a peint les habitudes d'une certaine classe d'habitans de cette partie de Londres, occupée par l'aristocratie, et connue sous le nom de *west end*. Si ses tableaux des salons de la haute société manquent de vérité, si la fable de son roman est insignifiante, on peut dire qu'il a peint d'après nature ces maisons de jeu, ces lieux de débauche et de prostitution qui fourmillent à Londres aussi bien qu'à Paris, et dans lesquels l'aristocratie anglaise va dépenser son tems et sa fortune, et souvent perdre son honneur. En exposant les fraudes et les friponneries de toute espèce exercées dans ces infâmes repaires, l'auteur a rendu un service à la société, qu'il met ainsi en garde contre les manœuvres d'escrocs titrés, en même tems qu'il appelle la vigilance de l'autorité contre des désordres que proscrivent les lois. Son ouvrage est peu amusant, mais il est utile : c'est un bon préservatif contre la funeste passion du jeu.

Ce n'est point contre des vices aussi honteux, contre des désordres aussi criminels, que l'auteur d'*Almack* exerce sa mordante satire; c'est aux travers et aux ridicules des *fashionables* qu'il réserve ses attaques. Son intention est bonne; mais n'exagère-t-il pas les défauts qu'il critique? S'ils étaient tels qu'il les peint, les Anglais seraient le peuple le plus frivole, le plus grossier, le plus corrompu de la terre. Il a pris des exceptions pour la règle générale, et il a prononcé anathème contre la nation entière.

On se tromperait si l'on pensait, d'après le titre, que *Delisle* est un roman de caractère. L'épithète de *soupçonneux* ne convient pas plus au héros que les qualifications de susceptible, de réservé, de dédaigneux; c'est encore un roman de mœurs, un ouvrage destiné à peindre la société anglaise. La fable en est plus attachante que celle des ouvrages précédens; mais trop de personnages sont mis en scène, et il n'y a pas assez de variété

dans les portraits que l'auteur en a tracés. Dans ce dernier roman, comme dans la *nouvelle visite à Almack*, on trouve beaucoup de pages écrites avec un talent remarquable. F. D.

Ouvrages périodiques.

145. — * *The foreign Review, etc.* — La Revue étrangère, n° I. Londres, janvier 1828; Black, Young et Young. In-8° de 350 pages; prix, 6 sh.

En rendant compte dans la *Revue Encyclopédique* (voy. t. xxxv, p. 382) de la Revue trimestrielle étrangère (*the foreign quarterly Review*), publiée à Londres, nous avions reproché aux rédacteurs de ce recueil de ne faire connaître qu'un trop petit nombre d'ouvrages. Nous leur avions conseillé de modifier leur plan, de manière à pouvoir offrir à l'Angleterre un tableau plus complet de l'état des sciences et de la littérature dans les pays étrangers. Ce conseil a été négligé, et un recueil rival vient de s'établir pour remplir la lacune que nous avions signalée.

La nouvelle Revue étrangère a adopté le plan de la *Revue Encyclopédique*, en omettant néanmoins la première section consacrée aux *Mémoires* et aux *Notices, etc.* Son premier cahier est composé de 350 pages, dont les deux tiers sont remplis par l'analyse raisonnée de vingt-trois ouvrages écrits en langues française, espagnole, italienne, suédoise, allemande, etc., et l'autre tiers par des articles bibliographiques sur une cinquantaine d'ouvrages d'un intérêt secondaire, et par des nouvelles scientifiques et littéraires, recueillies dans les différens états de l'Europe.

« On se formerait, avons-nous dit dans l'*Athenæum* du 29 janvier dernier, une fausse idée de la Revue étrangère, si l'on jugeait ce journal d'après son premier article, attribué au Dr Southey. L'analyse de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* est sans doute écrite avec élégance; mais, sur quarante pages, en consacrer plus de trente à un simple épisode, à la rébellion d'Arteveld, n'est pas le moyen de faire connaître dans toutes ses parties une histoire qui, comme celle de M. de Barante, embrasse une période de 113 années; aussi, malgré quelques pages très remarquables, nous considérons cet article comme un des moins instructifs, et nous lui préférons ceux qui sont relatifs à la *vie et aux écrits de Werner*, et à *la littérature du Portugal*; la critique spirituelle et piquante de plusieurs romans publiés dernièrement en France, en Italie, en Allemagne et en Danemark; l'article sur l'ouvrage du général Foy; celui qui traite de l'histoire de la poésie espagnole, et surtout ceux où se

trouvent exposés l'état actuel de la Turquie et la situation du parti prêtre en France.»

Une critique sévère trouverait pourtant quelque chose à reprendre dans les articles que nous venons de citer. Il y a dans l'examen de la vie et des écrits de Werner un mélange de métaphysique qui dépassera la portée de plus d'un lecteur; l'article sur la littérature du Portugal annonce beaucoup d'érudition, mais contient des passages trop dénués d'intérêt, et beaucoup d'erreurs dans l'orthographe des noms propres. Les traductions en vers anglais de poésies espagnoles font honneur à la muse de M. Wiffen; mais les erreurs graves dans lesquelles il est tombé prouvent que cet auteur n'a fait qu'une étude bien superficielle de la littérature castillanne. Malgré le défaut d'impartialité, bien excusable sans doute, quand il s'agit de la malheureuse et héroïque Grèce, l'article sur la Turquie, auquel a donné lieu l'ouvrage de M. *Grassi*, intitulé : *Charte Turque*, ne paraît mériter que des éloges.

Le tems nous a manqué pour pouvoir examiner les autres articles contenus dans ce cahier. Mais, ce que nous en avons lu, et le coup d'œil que nous avons jeté sur les notices bibliographiques, et sur les nouvelles scientifiques et littéraires qui complètent le volume, ont suffi pour nous convaincre que des écrivains habiles, français et étrangers, ont concouru à la rédaction de ce nouveau recueil. F. D.

RUSSIE.

146.*—*Zapiski, etc.*—Mémoires publiés par le Département de l'Amirauté; tome x. Saint-Pétersbourg, 1826; imprimerie de la Marine. In-8° de xvii-407 pages.

La première mention détaillée que nous ayons faite de ces Mémoires importans est due à un de nos correspondans étrangers, M. J. H. Schnitzler, et se trouve consignée dans notre cahier de *mars* dernier (t. xxxiii, p. 732-733); les lecteurs y ont trouvé l'indication succincte des sujets renfermés dans les tom. viii et ix de ces Mémoires. Depuis, nous avons reçu de notre correspondant de Moscou, M. P. R. E., un article sur le viie volume de ce même ouvrage, et nous l'avons inséré dans notre cahier d'*août* (t. xxxv, p. 385), en indiquant les années de publication des volumes antérieurs. Nous nous empressons d'emprunter à un journal russe que nous venons de recevoir (1) un résumé sommaire des matières contenues dans le tome x des *Mémoires de l'Amirauté*.

(1) Le *Télégraphe de Moscou*, n° 22; 1826, pag. 104-107.

On apprend, dans ce volume, que les paratonnerres, établis depuis long-tems sur les vaisseaux russes, vont l'être également sur les phares. Plusieurs cartes nouvelles doivent être publiées par le Département, qui a nommé le conseiller d'état et académicien *Vichenevsky* à la place de membre, vacante dans son sein par la mort du célèbre astronome *Schubert*, sur lequel nous avons donné une courte Notice nécrologique (voy. *Rev. Enc.*, cahier d'*octobre* 1826, t. XXXII, p. 220) (1).

Nous passons sur plusieurs importations ou traductions d'ouvrages étrangers, intéressantes pour la Russie, mais qui n'auraient pas le mérite de la nouveauté pour nos lecteurs, afin d'arriver plus vite à l'indication d'un des derniers ouvrages du même académicien, qui a pour titre : *De l'interpolation*, où il donne la solution de la question la plus importante pour les navigateurs, et au moyen de laquelle, à l'aide du calendrier nautique, indiquant seulement la position du lever et du coucher du soleil pour Greenwich, on peut prendre cette position pour tous les lieux et pour toutes les heures. Voici la manière claire et concise avec laquelle ce problème est posé : Des tables qui renferment deux quantités A et B liées entre elles étant données, trouver, au moyen de leur différence, la quantité B, correspondante à la quantité A, lorsque celle-ci tombe entre deux nombres consécutifs des tables.

A la suite de ce mémoire vient le compte rendu de la navigation effectuée par le vaisseau l'*Apollon*, parti du port de Cronstadt en 1821. Ce vaisseau, après avoir perdu son capitaine de 1er rang *Touloubief*, à 208 milles du cap de Bonne-Espérance, continua sa route vers la Nouvelle-Hollande, sous le commandement de son capitaine de 2e classe *Khroustschof*, visita le Kamschatka, puis se mit en croisière pour empêcher le commerce des vaisseaux étrangers avec les possessions russes de l'Amérique jusqu'au 11 octobre 1823. Il fit ensuite une visite au port Saint-Francisque, dans la Californie, et la relation fait remarquer que le changement opéré à cette époque dans le gouvernement de cette presqu'île, qui s'était soustraite à la domination de l'Espagne pour se mettre dans la dépendance du Mexique, ne fut d'aucun obstacle pour l'équipage russe, qui put y effectuer son débarquement, et reçut toute espèce de secours et de protection de la part des autorités locales. Ce-

(1) Nous avons reçu depuis un article plus détaillé de notre correspondant de Moscou, M. P. R. E., mais beaucoup trop tard pour en faire usage.

pendant, il ne put s'y approvisionner de biscuit; le blé y était en grande abondance, mais le défaut de moulin l'obligea à emporter le grain en nature, avec la perspective de pouvoir le moudre seulement au port d'Archangel. Le vaisseau rentra enfin dans le port de Cronstadt le 9 octobre 1824.

On trouve dans ce même volume la description du port militaire de Svéaborg et de la ville d'Helsingfors, par le vice-amiral *Saritchef*, destinée à accompagner l'Atlas des ports russes que dresse le Département de l'Amirauté; enfin divers extraits du journal de l'École des pilotes de Cronstadt pour 1825, et un tableau des observations météorologiques recueillies dans ce port pendant la même année, et qui donne pour résultat 55 jours pluvieux, 249 nébuleux, 45 neigeux, et seulement 16 jours sereins.

147. — *Razbor triokh stateï, etc.* — Examen de trois passages des Mémoires de Napoléon, par *Denis* Davuidof. Moscou, 1825; imprimerie de Sélivanovsky. In-8° de 65 pages; prix, 3 roubles.

L'auteur de cette brochure, qui commandait un escadron de hussards au commencement de la campagne de 1812, est le premier qui donna l'idée, en Russie, de cette guerre de partisans si utile à ses compatriotes et si funeste à nos armes pendant la retraite de Moscou. Élevé depuis (en 1815) au grade de général-major, il a publié un ouvrage qui a pour titre : *De la guerre des partisans*, sujet traité en France par M. *Lemière de Corvey* (1).

Trois passages des Mémoires de Napoléon (tome II, p. 98, 112 et 119), d'où il résulterait que, pendant la campagne de Moscou, pas une estafette ne fut interceptée, pas un convoi de malades ne fut pris, pas un seul jour ne se passa sans qu'on reçût des nouvelles de Paris au quartier général de l'armée française, ont fait prendre la plume à M. Davuidof, jaloux de défendre la gloire de ceux de ses compatriotes qui ont marché sur ses traces, en 1812. Il oppose à cette assertion de Napoléon les bulletins même de la grande armée, les notes officielles du *Moniteur*, des passages des ouvrages de MM. de Chambray

---

(1) *Des partisans et des corps irréguliers.* Paris, 1823; Anselin et Pochard. In-8° de trente feuilles et demie, avec une planche; prix, 6 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XVII, p. 130-131).

Nous connaissons aussi : *Considérations sur la guerre des partisans*, par un ex-officier d'artillerie, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, 1825; imprimerie de Lachevardière. In-8° d'une demi-feuille.

et Vaudoncourt, des lettres du maréchal Berthier et d'autres documens empruntés à la correspondance saisie par l'ennemi. Toutes ces citations sont traduites en russe dans le cours de sa brochure, et le texte original est reproduit en français dans des notes, au bas de chaque page, de manière à rendre le jugement facile à tous les lecteurs. Deux notes de la page 39 lui paraissent surtout être concluantes ; elles sont extraites d'une lettre du maréchal Berthier au prince Koutousof (en date de Troïztkoï, 8/20 oct.) et de la réponse de celui-ci (en date de Taroutino, 9/21 oct.). On lit dans la première que « le général Lauriston avait été chargé de proposer des arrangemens pour *donner à la guerre un caractère conforme aux règles établies* et prendre des mesures pour ne faire supporter au pays que les maux indispensables qui résultent de l'état de la guerre.» Le maréchal Koutousof répond « qu'il est difficile d'arrêter un peuple aigri par tout ce qu'il voit, un peuple qui depuis trois cents ans n'a point connu de guerre intérieure, qui est prêt à s'immoler pour sa patrie et qui n'est point susceptible de ces distinctions *entre ce qui est ou ce qui n'est pas d'usage dans les guerres ordinaires.* » M. Davuidof s'empresse de tirer de ces passages la preuve de toutes les inquiétudes que les partisans donnaient à l'armée française, et nous croyons la chose trop bien prouvée depuis long-tems pour nous y arrêter davantage.

Mais, ce qu'il y a de plus remarquable et de plus important pour l'histoire dans les erreurs que relève M. Davuidof, c'est cette assertion des Mémoires de Napoléon, que le séjour de l'armée française à Moscou fut de 20 jours. « Ce séjour, répond l'écrivain russe, ne fut pas de 20 jours, mais bien de 34. Napoléon entra dans cette capitale le 2 septembre, et n'en sortit que le 7 octobre. Cette remarque est très-importante ; car ces 14 jours sont remplis par l'armistice de Taroutino, qui a eu une influence si directe sur le sort de l'armée française. En effet, si les Français eussent quitté Moscou 14 jours auparavant, aucun des projets du maréchal russe n'aurait atteint sa maturité. L'armée russe n'aurait pas eu le tems de se renforcer des troupes rassemblées par le prince Labanof; les recrues et les nouveaux soldats incorporés dans les régimens de ligne n'auraient pas été suffisamment exercés; on n'aurait pas reçu le renfort des 24 régimens de Cosaques du Don, qui, réunis à ceux que possédait l'armée russe, offrirent plus de 20,000 hommes de cavalerie légère, qui firent tant de mal aux Français dans leur retraite ; l'enthousiasme des Russes n'aurait pas été excité par la victoire du 6 octobre...Enfin, si l'armée française avait quitté Moscou 14 jours plus tôt, non-seulement elle aurait

évité la famine, mais elle eût traversé toute la distance de cette ville à Smolensk par un beau chemin et un beau tems, l'automne ayant été chaud, contre l'ordinaire, et le froid n'ayant réellement commencé que le 22 octobre et ayant surpris les Français sous les murs de Viazma. » Cette prolongation de séjour à Moscou, si justement reprochée à Napoléon, ne peut plus être un point de contestation; là fut toute sa faute, de là vinrent tous les désastres de notre armée, et le témoignage d'un écrivain russe, qui se montre aussi impartial que zélé pour la gloire de son pays, devra être d'un grand poids aux yeux de l'histoire.

M. Davuidof, nous aimons à le reconnaître, a conservé dans cette discussion toute la décence et la dignité que l'on pouvait attendre d'un homme digne d'apprécier le mérite militaire, et que son esprit et ses talens ont rendu aussi célèbre dans la société que sur les champs de bataille (1). Soldat lui-même, il a respecté, dit-il, la gloire du *premier soldat de tous les siècles*, et la mémoire de celui que quelques-uns de ses anciens serviteurs, de ceux même qu'il avait comblés de bienfaits, ont eu plus d'une fois la lâcheté d'insulter et de calomnier.

148. — *Eléguiï i drouguiïa stikhotvoréniïa, etc.* — Élégies et autres poésies de *Dmitri* Glébof. Moscou, 1827; imprimerie d'Aug. Sémen. In-8° de IV-301 pages.

L'art des transports de l'âme est un faible interprète;
L'art ne fait que des vers, le cœur seul est poète.

Ces deux vers français, que l'auteur a pris pour épigraphe, peuvent s'adresser aux poëtes en général, mais conviennent surtout au poëte élégiaque. Le recueil de M. Glébof se compose de deux livres d'élégies, de ballades, d'épîtres, de romances et d'autres poésies légères, dont la plupart sont empruntées à Bertin, à Legouvé, à Millevoye et à divers poëtes français; ces emprunts, dit le *Télégraphe de Moscou* (Sept. 1827, p. 38), auquel nous devons les matériaux de notre article, sont faits en général avec talent et avec goût, quoique le traducteur laisse à désirer quelquefois plus d'énergie et plus de mouvement dans certains passages où ses modèles brillent par ces deux qualités. L'école française, ajoute le journal russe, a cessé d'être en honneur parmi nous; nous ressemblons à des enfans volontaires qui, après avoir secoué le joug des maîtres,

(1) M. Davuidof est un des poètes modernes les plus distingués de la Russie. On connaît de lui des pièces charmantes, surtout une qui a pour titre *le Jour de garde* (dejourstvo), et qui a même été attribuée par quelques personnes au célèbre poète lyrique Derjavine.

nous vengeons contre eux de l'ennui que nous avons éprouvé dans les classes. Sans doute il ne faut pas toujours rester écoliers; mais nous n'en devons pas moins de la reconnaissance à nos maîtres, quoiqu'en avançant dans la carrière nous nous apercevions que leur exemple ne doit pas être servilement suivi, et que tout ce que nous avons appris d'eux ne doit pas être regardé comme sacré. Gardons-nous surtout d'être exclusifs, et ne quittons pas entièrement une imitation pour une autre. Sans chercher à soutenir l'infaillibilité des modèles français, on s'étonne de voir refuser la qualité de poëte à Millevoye par ceux qui se déclarent partisans de Schiller, de Byron et de Goëthe; on peut reconnaître tout à la fois le génie de ces trois poëtes et celui de Millevoye. Beaucoup de ses vers se gravent également dans la mémoire et dans le cœur; il ne s'est point d'ailleurs traîné en esclave sur les chemins battus par ses prédécesseurs; et, si la mort n'était pas venue le surprendre au milieu de ses triomphes, peut-être occuperait-il aujourd'hui l'un des premiers rangs parmi les poëtes français contemporains. Avec autant d'imagination que l'auteur des *Méditations poëtiques*, il avait plus de variété dans l'esprit, un style plus correct et plus de véritable sensibilité. »

Nous avons pensé qu'on aimerait à trouver ici ce jugement d'un critique russe sur notre littérature; bientôt, au milieu de la confusion et de l'anarchie qui règnent parmi nos Aristarques, c'est aux étrangers que nous irons demander pour nos chefs-d'œuvre, et surtout pour ceux que le grand siècle nous a légués, la justice qu'on leur refuse en France, où le mauvais goût voudrait nous rendre complices des efforts qu'il fait pour nous ramener au siècle des Dubartas et des Ronsart. Sachons gré aux auteurs étrangers qui n'ont pas entièrement renoncé à chercher des modèles parmi nous; nous ne sommes pas encore au point où voudraient nous voir les ennemis de notre gloire littéraire; et les productions des Ségur, des Étienne, des Andrieux, des Pongerville et de leurs émules protestent hautement en France en faveur du goût et de la saine littérature.

E. Héreau.

POLOGNE.

149 — * *Examen théorique et pratique de la méthode curative du* Dr Hahnemann, nommée homéopathie; par le Dr Bigel, médecin de l'école de Strasbourg, etc., etc. Varsovie, 1827; Glucksberg. Paris, Ponthieu et Cie; Béchet jeune. 2 vol. in-8° de 328 et 392 pages; prix, à Paris, 12 fr.

Le docteur Bigel est un Français qui a demeuré long-tems à

Saint-Pétersbourg. Ayant accompagné à Dresde, en 1824, l'épouse du grand-duc Constantin, il eut occasion d'y voir le docteur Hahnemann, de prendre connaissance de sa doctrine; et, après l'avoir mise en pratique à son retour à Varsovie, il s'en constitua le zélé défenseur. Il inséra dans un journal allemand qui se publie à Leipzig, et qui est intitulé *Archives de la médecine homéopathique*, des dissertations écrites en langue française, qui, reimprimées de nouveau et réunies, forment en grande partie l'ouvrage que nous annonçons, et que leur auteur destine particulièrement à l'instruction de ses compatriotes.

Les détails assez étendus que la *Revue Encyclopédique* a donnés dans le cahier de septembre 1827 (t. XXXV, p. 777 et suivantes) sur l'homéopathie du docteur Hahnemann, nous permettent de nous borner à quelques considérations sur ce qui, dans cette nouvelle doctrine, est surtout de nature à exciter l'étonnement. Si l'on peut admettre sans difficulté que, parmi les diverses manières d'amener la guérison d'une maladie, il en existe une qui consiste à l'accroître et qui produise la cessation du mal par son excès même, puisqu'on guérit une brûlure en l'approchant de nouveau du feu, qu'on rend la vie à un membre gelé en le frottant avec de la neige; il est, d'un autre côté, bien difficile de croire qu'on puisse arriver à ce résultat par l'emploi d'atomes aussi petits que ceux dont se servent les médecins homéopathiques. Ainsi, par exemple, la douce-amère est une plante peu active, et son extrait a été pris sans inconvénient à la dose d'une once; suivant Hahnemann, dans les cas où elle est indiquée, on ne doit donner qu'un octillionième de goutte de sa teinture, et alors même son action dure pendant dix à douze jours. Le rapport de ces deux doses serait donc comme 576 est à 0,000000000000000000000000001. Pour d'autres médicamens la décilionième partie d'un grain est encore trop active, et on ne peut l'administrer qu'en plusieurs fois. Ne semble-t-il pas qu'un monde nouveau, celui des infiniment petits, comparable en quelque sorte à celui que la découverte des verres lenticulaires fit apercevoir parmi les atomes, s'ouvre pour la médecine, et qu'elle est appelée à des considérations du genre de celles qui, avec tant d'avantages, pour les sciences exactes, donnèrent naissance au calcul infinitésimal. Les raisonnemens sur lesquels s'appuient les disciples du docteur Hahnemann pour faire concevoir que des quantités aussi minimes aient une action puissante et salutaire paraissent plus spécieux que concluans; mais ils y ajoutent le récit de faits, d'observations non moins extraordinaires que leur théorie. Or, ces faits, il faut ou les nier ou bien les attri-

buer au régime sévère imposé aux malades, ou encore à la puissance de l'imagination qui quelquefois a produit des miracles, ou enfin, si on les regarde comme vrais et comme le résultat de l'administration de médicamens réduits à de pareilles doses, il faut élever des statues au docteur Hahnemann et proclamer sa découverte comme la plus étonnante, et peut-être la plus précieuse qui ait été faite depuis des siècles en faveur de l'humanité. Du reste, ce n'est pas une doctrine qui puisse s'amalgamer avec les nôtres et seulement les modifier; il faut renoncer à ce que nous avons appris, refaire la pathologie tout entière, n'étudier plus que des symptômes, en nous résignant à ignorer toujours la cause interne ou prochaine des maladies, recommencer la matière médicale comme si rien encore n'avait été fait dans cette science, n'admettre que des spécifiques et traiter les malades tout autrement qu'ils l'ont toujours été. Cependant, pour savoir à quoi nous en tenir en définitive sur l'homéopathie, il convient d'attendre que le tems, qui met les conceptions humaines à leur place et fait justice des idées chimériques, tandis qu'il sanctionne toutes les vérités, ait prononcé sur sa valeur. RIGOLLOT fils, D. M.

SUÈDE.

150. — * *Recueil de lettres, proclamations et discours de* CHARLES JEAN, prince royal, et ensuite roi de Suède et de Norvège. Stockholm, 1825; imprimerie de C. Deleen. In-8° de 326 pages. Ne se vend point.

Le bras qui est armé du sceptre le quitte rarement pour la plume, et peu de têtes couronnées se sont fait une gloire de rendre hommage à l'opinion, en publiant leurs pensées. Le grand Frédéric était jusqu'à nos jours un exemple à peu près unique en ce genre, et encore n'avait-il cédé, en se faisant imprimer, qu'au frivole désir de passer pour poëte. Ses principes sur les gouvernemens et sur les droits des nations n'avaient rien de commun avec ceux que proclament aujourd'hui les rois constitutionnels. Une telle détermination cependant n'aurait rien que d'honorable, et il serait à désirer que les hommes qui doivent influer puissamment sur la destinée des peuples donnassent, dans quelques écrits rendus publics, l'exposé de leurs principes et de leurs vues administratives, qui offrirait des garanties à leurs peuples, des instructions utiles à leurs successeurs. Les conseils de courtisans, toujours intéressés à les tromper, auraient moins d'influence sur leur conduite; et des liaisons de confiance et d'affection, plus faciles et plus

intimes, pourraient s'établir entre eux et les nations qu'ils sont appelés à gouverner. C'est à défaut de sympathie et d'harmonie entre les rois et les peuples, que des agens intermédiaires, décorés du nom d'hommes d'état et habiles à spéculer sur l'irritabilité des uns et des autres, parviennent à se rendre nécessaires en divisant pour régner, et ne laissant aux princes que le titre de souverains et de vaines prérogatives dont ceux-ci se montrent d'autant plus jaloux qu'ils ont plus complétement aliéné leur volonté personnelle et compromis la dignité de leurs trônes.

Dans l'ouvrage que nous annonçons, un monarque vient nous exposer lui-même sa profession de foi politique et les vues qui le dirigent. Le roi de Suède Charles Jean n'ayant eu aucun motif de s'opposer à ce qu'un libraire de sa capitale publiât un recueil des lettres qu'il a écrites, des proclamations qu'il a faites, des discours qu'il a prononcés, comme prince royal et ensuite comme roi, nous avons l'avantage de pouvoir apprécier la manière dont il envisage les devoirs que sa position élevée lui impose. Les pièces réunies dans ce recueil s'étendent du 20 octobre 1820 au 28 janvier 1825. La première est le discours prononcé par le prince royal, à son arrivée à Helsingbourg, et la dernière, une allocution du roi de Suède et de Norvège à l'académie d'agriculture de Stockholm. Toutes respirent un vif intérêt pour ses peuples, et un généreux attachement aux principes constitutionnels. Partout il montre aux Suédois le bien de la patrie comme le but de leurs actions, et il se propose de rendre la liberté de la Scandinavie inébranlable comme ses montagnes. Ce qui flatte le plus le roi de Suède, c'est d'avoir été l'objet de l'élection unanime d'un peuple libre; c'est le choix libre de la nation qui lui a conféré des droits au trône; et par là, ces droits sont devenus plus légitimes et plus sacrés que s'il fût descendu d'Odin.

On aime à retrouver les mêmes principes dans tous les actes de ce recueil. Si Charles Jean s'adresse aux États-Généraux, il les entretient de son respect pour la liberté constitutionnelle; il déclare que le seul hommage national que puisse souhaiter un gouvernement éclairé et libéral, c'est d'être jugé sur ses actions; il sait que les nations ne prospèrent et ne s'affermissent que sous l'égide des lois protectrices de la liberté individuelle et du droit de propriété; que la gloire des conquérans peut disparaître, mais que celle des hommes qui défendent la liberté des nations est pure et durable. Loin de s'effrayer d'une divergence d'opinion au sein de l'assemblée législative, il ne conçoit pas l'idée qu'elle puisse avoir d'autre motif que celui

d'un vrai patriotisme, et il professe le plus profond respect pour la manifestation constitutionnelle de toute pensée en opposition à la sienne.

L'instruction publique a été l'objet de la sollicitude du roi Charles Jean. Convaincu que, plus une nation est éclairée, plus on voit se développer dans son sein un zèle patriotique qui est le garant de sa grandeur et de son indépendance, il cherche à donner un nouvel essor à l'éducation par de nombreux encouragemens, et il permet à son fils de passer à l'Université d'Upsal le tems où ses devoirs ne réclament pas ailleurs sa présence, espérant qu'il y puisera ces vrais principes de morale publique et de patriotisme qui inspirent le respect pour les droits des citoyens et pour la dignité de l'homme.

On trouve dans ce recueil des morceaux que l'on voudrait citer en totalité pour donner l'idée parfaite d'un prince qui ne s'est pas laissé éblouir par l'éclat d'un trône, ni enivrer par les fumées de l'orgueil. Tel est le discours que *Charles Jean* prononça au conseil d'état le jour où son fils vint y prendre place pour la première fois. « Un prince, lui dit-il, doit racheter la faveur du rang par de grandes vertus et des qualités supérieures. Par de belles actions, on excite l'admiration des peuples; mais il en faut faire de bonnes pour s'attirer leur amour. Tout ce que l'intérêt ou la flatterie ont inventé pour donner aux princes le change sur leurs actions disparaît bientôt à la lumière de la vérité. Utilité, justice, c'est là le sceau que respectent les tems, la seule illustration durable. Gravez dans votre cœur ces profondes leçons; songez que l'auguste couronne que décerne un peuple libre sera toujours mal affermie sur une tête gonflée d'orgueil et de caprices, qu'il faut se préparer à la porter par un sentiment profond des devoirs des rois et des droits des peuples. Malheur au prince qui se persuade qu'en effaçant les traces des droits de sa nation, il réhausse l'éclat et le pouvoir du trône ! »

Ces principes dans la bouche d'un roi sont, sans contredit, le garant réel de la sagesse et de la libéralité de son administration : la publication des écrits qui les renferment honore son règne et doit lui concilier tous les cœurs; des peuples assez heureux pour être gouvernés par de semblables doctrines, ne sont point ingrats et ne recueillent qu'avec reconnaissance les avantages de leur application. C'est un monument unique jusqu'à ce jour dans les fastes des princes et des nations; c'est la preuve d'un grand caractère, qui trouve en lui sa plus noble récompense. Lorsqu'un monarque, s'appuyant sur l'expression de la raison publique, s'est fait un devoir de ne conduire un

peuple qu'en l'éclairant, le peuple ne réclame d'autre liberté que celle qui est fondée sur les lois et sur le maintien de l'ordre social.

Le Recueil que nous annonçons renferme aussi des lettres écrites à Napoléon, dès l'arrivée du prince royal en Suède, à la fin de 1810; puis, successivement, en 1811, 1812 et 1813. Elles tendent à expliquer les causes de la rupture du prince avec Bonaparte, et les motifs qui le déterminèrent à prendre parti pour l'armée russe. Ces lettres sont écrites dans l'intérêt de la Suède, et sous l'influence des événemens de cette mémorable époque. Nous nous abstiendrons de les juger, avec d'autant plus de raison que nous ne connaissons qu'imparfaitement les faits qui s'y rapportent, et nullement les réponses ou les lettres antécédentes de Bonaparte. Quant aux proclamations du prince royal de Suède, datées des bords du Rhin en 1814, elles avaient déjà paru dans les feuilles publiques, et on les trouve dans plusieurs collections de documens historiques. R.

ALLEMAGNE.

151. — * *Lehrbuch der practischen Einleitung in alle Bücher der heiligen Schrift.* — Introduction pratique pour tous les livres de l'Écriture sainte, par le Dr *C. - F.* Staudlin. Goettingue, 1826; Vandenhœk et Ruprecht. In-8° de xiv et 393 pages.

La réformation, en séparant plusieurs millions de chrétiens de l'église romaine et de sa tradition, les renvoya à l'Écriture sainte, comme à la base unique de leur croyance et de leur enseignement religieux. Le libre examen, après avoir déchiré le voile dont l'influence hiérarchique avait entouré la Bible, se porta bientôt sur ce livre même. Cependant, les premiers réformateurs, ne pouvant s'entendre sur tous les points de la foi chrétienne, se virent forcés de s'enquérir des *règles nécessaires* à l'interprétation de l'Écriture sainte, et c'est ainsi que prit naissance une science nouvelle, celle de l'*interprétation scientifique* de la Bible. Dans l'église catholique romaine, la Bible n'avait été interprétée que par l'*autorité* ou des pères de l'église, ou d'une prétendue inspiration des princes de l'église, rassemblés en concile général, ou enfin de l'église elle-même concentrée dans la personne du souverain pontife. Les réformateurs, en rejetant cette autorité, dûrent se replier sur eux-mêmes, et ne pouvant prétendre à l'infaillibilité, ils durent abandonner au raisonnement et au libre arbitre de chaque individu l'intelligence de tel ou tel passage de l'Écriture sainte.

L'étude du grec et de l'hébreu, ainsi que celle des autres langues sémitiques qui peuvent servir à bien faire entendre l'hébreux, l'étude des mœurs et des religions orientales, celle de l'histoire de l'église et de l'antiquité, devinrent toutes de plus en plus indispensables. Enfin, pour interpréter ce que des hommes avaient écrit pour leurs semblables, pour distinguer ce qui pourrait leur avoir été révélé de ce qui semblait ne l'avoir pas été, pour prouver enfin la nécessité d'une révélation, ou pour la contester, il fallut compulser les systèmes philosophiques des païens, comparer les différentes religions et analyser scrupuleusement la nature de l'homme; si bien que l'anthropologie, la psychologie, la logique et la métaphysique devinrent presque des parties intégrantes de la théologie.

Les Universités servaient de foyers à tous ces travaux; et dans la foule des petits souverains allemands, il s'en trouva toujours quelques-uns qui ne mirent aucune entrave à ces développemens scientifiques. D'ailleurs la Suisse et la Hollande étaient là pour servir de points d'appui aux théologiens allemands. C'est donc, d'une part, à la division du pays et de l'église, et de l'autre à la réunion de tous les genres d'études dans les Universités, que l'Allemagne doit son illustration scientifique. C'est du moins en partie à ces circonstances qu'elle doit d'avoir peut-être devancé ses voisins dans les études philologiques, historiques, théologiques et philosophiques.

Parmi les Universités qui ont le plus contribué aux progrès de ces études, Goettingue a toujours occupé une des premières places, et c'est là que l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons vient de terminer sa carrière, après y avoir professé avec un grand succès, pendant plus de trente ans, les sciences théologiques, et avoir enrichi la littérature allemande de beaucoup d'ouvrages très-remarquables.

L'Introduction pratique à la Bible est un des derniers; c'est le fruit d'une étude très-approfondie de cette charte religieuse de l'humanité. Sans entrer dans des détails historiques ou critiques, l'auteur expose successivement avec une noble simplicité les vues religieuses et morales qui constituent le fond de chaque livre de la Bible; et en donnant ce résumé, il n'a d'autre but que de faire connaître ces monumens historiques, et de les faire respecter pour tout ce qu'ils contiennent de vrai, de beau et d'utile, abstraction faite de la source de laquelle ils peuvent être émanés. Mais, en y signalant le progrès des idées religieuses en général, il ne manque pas non plus d'indiquer les erreurs dans lesquelles les auteurs de plusieurs parties de l'Écriture sainte sont tombés. Pour être pieux, il ne cesse pas

d'être juste, et nulle part l'intérêt de la religion n'est séparé de l'intérêt de la morale. Dans des siècles barbares, une égale vénération était vouée à toutes les parties du livre sacré, et la colère de Jehovah envers les idolâtres sert encore d'autorité au clergé romain d'Espagne et d'autres pays, pour réclamer l'extirpation des hérétiques, c'est-à-dire, des non-catholiques. La civilisation, en exerçant l'esprit et en purifiant le sentiment moral, nous accoutume à saisir les différences essentielles des choses que la barbarie confondait. C'est pour cela que l'Introduction du professeur Standlin mérite d'être distinguée et d'être répandue chez les nations, qui sont encore arriérées dans la civilisation, comme les Espagnols, ou dont les travaux se sont concentrés sur d'autres parties de la littérature et des sciences. L'auteur, en la dédiant aux Sociétés bibliques, lui a donc assigné sa véritable destination, et nous pensons qu'en joignant à chaque Bible un exemplaire de cette Introduction, les Sociétés bibliques feraient un grand bien et éviteraient les seuls reproches que jusqu'ici on leur ait faits avec quelque fondement. On pourrait y ajouter les indications très concises sur l'historique et l'origine des différentes parties de la Bible, dont M. le prélat *Griesinger* les a fait précéder, dans la belle édition de l'Écriture sainte qu'il a publiée en 1824, à Stuttgart (chez Metzler).—Avec une pareille Introduction, la lecture des différens livres qui composent la Bible se trouverait régularisée; et en fixant l'attention sur les variations qui ont été le résultat du développement successif de l'humanité, on préviendrait le danger qu'il y a de confondre la doctrine du vieux avec celle du nouveau Testament, celle de Moïse avec les prophètes, et celle des apôtres avec celle de Jésus-Christ.

Aujourd'hui, comme dans tous les tems, on est porté à croire; on en sentira toujours le besoin. Mais, toujours aussi, et aujourd'hui plus que jamais, à l'avenir plus encore qu'aujourd'hui, on ne veut pas être forcé à croire. On veut se rendre raison de sa croyance; et, si même on se résigne à ne pas vouloir tout comprendre, du moins on ne se résignera plus à blesser la morale au nom de la religion, et à croire qu'il soit permis de sacrifier sa conscience à l'autorité d'un clergé fanatique, et sa raison aux superstitions de quelques siècles barbares.

F.-Guill. Carové, Dr.

152. — * *Hellas, oder geographisch antiquarische Darstellung des alten Griechenlandes.* — Hellas, Description géographique et archéologique de la Grèce, par M. Kruse, professeur à l'Université de Halle, membre de plusieurs Sociétés savantes. Leipzig, 1827. In-8° avec un grand atlas (voy. t. xxxiv, p. 426, l'annonce du tome premier).

Cet ouvrage est un des plus importans et des plus intéressans à la fois qu'ait produits l'érudition allemande de notre époque. M. Kruse, parcourant toute la Grèce avec les textes anciens, n'énonce pas un fait qui ne soit appuyé par une citation. Et cependant, la lecture de son livre est facile et attachante; l'esprit est sans cesse frappé de noms célèbres, ou chers à la cause de la liberté. Tous les souvenirs y sont retracés, tous les restes des antiquités y sont décrits, et le voyageur, avec ces volumes et ces cartes, n'aurait besoin d'aucun autre secours.

La seconde partie du tome II est consacrée à la Phocide, à la Doride, à la Locride, à l'Étolie, à l'Acarnanie et aux îles qui en dépendent. Nous ne pouvons mieux faire connaître la manière de M. Kruse qu'en lui empruntant quelques passages. « *Nāupactos,* la seconde ville des Locriens-Ozoles, nommée par Strabon, était située sur le rivage de la mer de Crissa, au promontoire d'Antirrhium. Selon l'historien Éphore, ce nom lui venait de ce qu'avant la migration des Doriens, les Locriens avaient construit leur flotte sur cette plage. Scylax place Naupacte dans l'Étolie, parce que par la suite elle fit partie de l'Étolie Épiclète. Cette ville acquit une grande importance quand les Athéniens l'occupèrent (peu avant la guerre du Péloponèse) et la remirent aux Athéniens chassés de leur patrie par les Spartiates. Naupacte servait de port aux Athéniens, lorsqu'ils préparaient les expéditions qui tendaient à soumettre ou à contenir les colonies de la Grèce occidentale. Aussi entretenaient-ils constamment une flotte dans ce lieu. Après la défaite des Athéniens à Argos-Potamos, ils furent chassés de Naupacte par les Lacédémoniens, et les Locriens rentrèrent en possession de leur ville. Les Naupactiens se liguèrent ensuite avec les Achéens de la côte opposée; mais Épaminondas les expulsa, et Philippe, roi de Macédoine, soumit l'Étolie Épiclète et la ville, et la plus grande partie du territoire locrien. Au tems des Romains, Naupacte était sous la domination des habitans de Patrée. Pausanias vit aux environs de Naupacte un temple de Neptune avec la statue d'airain de ce dieu, un temple de Diane Étolienne, dont la statue était en marbre, une grotte consacrée à Vénus, enfin un temple d'Esculape, construit par Phalysius, en reconnaissance de ce que le dieu d'Épidaure l'avait miraculeusement guéri d'une cécité. Ptolémée ne place point Naupacte en Étolie; il rend cette ville à la Locride. Selon la table de Peutinger, Naupacte était située à 9 milles de Calydon, à 20 milles d'Evanthra. Elle figure encore parmi les villes importantes, dans Hiéroclès (édition de Wesseling). L'itinéraire d'Antonin la note aussi comme telle. La distance qui la sépare

de l'isthme de Corinthe y est évaluée à 750 stades. Il était naturel qu'on n'abandonnât point volontairement une place qui du promontoire d'Antirrhium dominait le golfe de Corinthe. Sa position était formidable, et elle eut un grand nombre de siéges à soutenir. Le dessin qu'on voit dans l'ouvrage de Coronelli, et qui représente Lépante, ou Nepacto (car tel est aujourd'hui son nom) peut faire connaître quels étaient les avantages d'un port qui contenait la totalité des flottes athéniennes, et quelle était l'élévation de son acropole. La ville est appuyée sur un rocher presque vertical, sur lequel est construite la forteresse. Le port, demi-circulaire, peut se fermer avec une chaîne. Non loin de Naupacte, au bord de la mer, est une source qui fait tourner des moulins. Les environs sont ornés de jardins où croissent le cèdre, le citronnier et l'oranger; la vigne y produit d'excellens vins. L'empereur Emmanuel confia cette ville aux Vénitiens, et trente mille Turcs l'assiégèrent en vain pendant quatre mois, en 1475; elle tomba enfin au pouvoir de Bajazet II qui l'attaqua par terre et par mer avec 150,000 hommes. Tous les vestiges de l'antiquité ont disparu, à l'exception de la grotte de Vénus que l'on distingue au pied du mont Rigeni. Les veuves et les jeunes filles ont conservé la coutume d'y apporter des gâteaux et du miel destinés aux *Mites*, ou bonnes déesses. Il paraît que le temple de Neptune, dont nous avons parlé, était situé à une lieue de la ville, près le promontoire d'Antirrhium, où se trouve aujourd'hui le château fort de Lépante. » — Toutes les pages de M. Kruse offrent le même intérêt, ou un intérêt plus grand encore à raison des souvenirs qu'il retrace. Les autorités sur lesquelles l'auteur s'appuie sont fidèlement indiquées au bas du texte.

153. — * *Nachtrag zu meinem Werke.* — Supplément à mon ouvrage intitulé : *Voyage au temple de Jupiter Ammon, et vers la Haute-Égypte*, par *Henri de* Minutoli, lieutenant-général au service de Prusse. Berlin, 1827. In-8°.

Les additions que M. de Minutoli a faites à son ouvrage sont au nombre de cinquante, et presque toutes se rattachent à l'archéologie. Il donne d'abord le journal d'un voyage à travers le désert, rédigé par M. Ginoc, inspecteur des ponts et chaussées, ensuite des dissertations archéologiques, parmi lesquelles on peut citer ce qu'il dit des restes du temple d'Umébéda ou de Jupiter Ammon, et des figures hiéroglyphiques que l'on remarque aux deux côtés de ce temple. On lit ensuite un morceau sur la fondation du temple de Jupiter Ammon, et sur l'établissement de colonies à Méroé, et à ce sujet il discute la valeur significative de deux pièces d'argent qui font partie

de la collection de M. *Bosset* de Neuchâtel, et qui présentent des têtes que l'on regarde comme des têtes de nègres, et sur le revers des têtes de belier. Viennent ensuite les chapitres intitulés : Pratiques superstitieuses des Arabes; Monumens arabes au Kaire; Explications sur ce qu'Hérodote rapporte du crocodile (et il faut remarquer que les assertions de cet historien y sont défendues); Rapprochement des idées symboliques de quelques peuples de l'antiquité, par exemple, des Indiens, des Égyptiens, des Perses, des Américains et surtout des Mexicains. L'écrivain rassemble ici des traditions et des faits qui semblent annoncer quelque affinité entre les Égyptiens et les Mexicains. — Selon lui, Thèbes, qui s'élevait sur les deux rives du Nil, était divisée en deux préfectures : celle de l'est s'appelait Thebarum Nomus; celle de l'ouest, Phlouris ou Phaturites. Il est question plus loin de deux statues colossales dont M. de Minutoli a parlé dans son grand ouvrage, et qui pourraient être celles de Sésostris et de Memnon. L'auteur ajoute de nouvelles observations à celles que M. Jomard a publiées relativement à la conservation des morts dans le troisième volume de la *Description de l'Égypte*. Non-seulement il s'occupe des catacombes de l'Égypte et des peintures qui les décoraient, mais il étend cette discussion à d'autres peuples, et de plus il la fait suivre de l'analyse raisonnée des passages d'Hérodote à ce sujet, et de la découverte récente de divers modes de conservation des cadavres. Ce morceau est le plus considérable du recueil. M. Minutoli s'y est livré à d'immenses recherches qu'il a corroborées par ses propres observations; mais il a peu consulté les écrits publiés depuis quelque tems sur ce sujet. Il donne ensuite une dissertation sur le papyrus, où il constate que cette plante est aujourd'hui très-rare en Égypte. Comme l'atlas de Belzoni est peu répandu, M. Minutoli a reproduit les figures de la grotte sépulcrale de Psammis, en ne prenant toutefois qu'une figure de chaque groupe, à l'exception du dernier qui est entier : ces figures sont coloriées. L'auteur pense que le sujet indiquait quatre nations soumises à un même vainqueur, et conduites en triomphe devant lui. La culture de la vigne chez les anciens Égyptiens et à Méroé est l'objet d'une intéressante discussion. Le dieu Pan, représenté sur un vase de terre cuite, que M. Minutoli a vu à Venise, lui semble le Mendès des Égyptiens; cependant, il doute de l'authenticité et de l'antiquité de ce vase. On lit avec intérêt ses observations sur les nilomètres, sur les hiéroglyphes, et sur quelques particularités de la pyramide de Sakkara. Il croit que ces pyramides n'étaient pas seulement des sépultures, mais qu'elles servaient aussi de

lieu de réunion pour les sacrifices et les initiations, et qu'elles doivent leur origine aux dynasties de pasteurs de race sémitique : elles lui paraissent plus appropriées au culte des Sabéens qu'à celui des Égyptiens; enfin il relève, d'après M. de Humboldt, la singulière ressemblance qui existe entre les pyramides d'Asie, d'Égypte et d'Amérique. Il s'occupe aussi de l'inscription grecque que sir Sidney Smith a communiquée à la Société royale des antiquaires de France. Il serait trop long d'indiquer tous les chapitres de l'ouvrage ; mais nous recommanderons à nos lecteurs un travail approfondi sur l'art de faire le verre, et un autre sur les pylones. Nous devons prévenir de nouveau que nos indications sont très-incomplètes, et que ce volume contient une foule d'autres objets, traités avec talent, et d'un grand intérêt. P. DE GOLBÉRY.

154. —* *Shakespeare's Schauspiele erlaütert.* — Œuvres dramatiques de Shakespeare, commentés par F. HORN. 4me partie. Leipzig, 1827; Brokchaus. In-8° de 347 pages.

Les trois premiers volumes de cet ouvrage ne nous étant point parvenus, nous ne pouvons annoncer que le quatrième, que nous avons sous les yeux, et qui est destiné à le compléter. M. Horn a voulu faire connaître à ses compatriotes les œuvres du poëte dramatique par excellence de l'Angleterre, et il en a donné une analyse en prose, extrêmement exacte. Chaque scène, chaque acte sont exposés avec une grande fidélité. Il faut savoir gré sans doute à l'auteur d'avoir mis les œuvres de cet homme de génie à la portée de ceux des Allemands qui ne comprennent pas l'anglais; mais il faut convenir, quelque soin qu'ait apporté M. Horn dans ses analyses, qu'il y a loin d'une traduction rapide et mêlée de digressions historiques au tableau brillant que présente l'original, revêtu des formes pompeuses et à la fois énergiques de la poésie. Le quatrième volume contient dix pièces de théâtre ainsi analysées, dont les plus remarquables sont *Coriolan*, *Périclès*, *Antoine et Cléopâtre*, *Cymbelin*, *Mesure pour Mesure*, et *le Songe d'une nuit d'été*, cette production si originale de l'imagination de Shakespeare. M. Horn n'a pas voulu se borner uniquement au rôle d'interprète; il a joint à ce quatrième volume un *appendice*, dans lequel il jette un coup d'œil sur l'ancien théâtre anglais et sur celui de Shakespeare en particulier. Il reproche tant soit peu aux auteurs de la Grande-Bretagne d'avoir généralement traité d'une manière faible les caractères de femmes qu'ils mettent en action; et ce reproche, il l'étend aux Richardson, aux Goldsmith, aux Fielding, et même, avec assez de raison suivant nous, au romancier le plus célèbre de l'époque moderne, à sir Walter

Scott. Dans ce même appendice, M. Horn fait connaître les services qu'a rendus à la littérature L. Tieck, qu'il représente comme celui de tous les écrivains qui a le mieux apprécié le tems où vivait Shakespeare, et qui a le mieux développé les analyses des ouvrages de celui qu'on peut nommer le père du théâtre anglais. Enfin, M. Horn termine son commentaire par quelques réflexions sur l'emploi de la musique dans les pièces de Shakespeare; et d'abord, après avoir fait un grand éloge de sa patrie, non-seulement sous le rapport musical, mais encore relativement à toutes les sciences et à tous les arts, il part de l'Allemagne, terre classique de la musique, pour établir une comparaison avec l'Angleterre à laquelle il refuse, d'après quelques exemples, toute espèce de sentiment et d'intelligence de cet art si brillant. Peut-être M. Horn, s'il eût mieux connu l'état actuel de la musique, se fût-il montré moins sévère envers les Anglais, dont les progrès à cet égard sont immenses, et qui, non-seulement pour l'exécution, mais pour la composition même, marchent à grands pas dans une excellente route. Quant à l'emploi de la musique dans les pièces de théâtre, M. Horn l'approuve complétement; et à l'appui de son opinion, il représente au lecteur les situations des pièces conçues par Shakespeare, et prétend que le secours de cet art offre à l'intérêt dramatique un ressort de plus, soit par les contrastes qu'il établit entre une douce mélodie et de fortes situations, comme la romance de Roméo et Juliette, ou les chants de la triste Ophélie, soit par l'impression de terreur que la musique ajoute à l'action même, comme dans l'apparition du spectre d'Hamlet ou dans celle des sorciers de Macbeth. L. Dh.

155. — *Matthäus Edlen von Collin nachgelassene Gedichte.* — Poésies posthumes de *Mathieu de* Collin, choisies et publiées avec une préface de J. de Hammer. Vienne, 1827; Gérold. 2 vol. in-12.

Deux frères du nom de Collin, *Henri* et *Mathieu*, se sont distingués en Autriche par leur talent poétique. Mathieu, né à Vienne en 1779, avait suivi d'abord la carrière de la jurisprudence. Il avait ensuite été nommé professeur d'histoire de la philosophie à Cracovie, puis à l'Université de Vienne. On a de lui quatre volumes d'œuvres poétiques, publiés par lui-même à Pest, 1813-1817. Cette collection comprend ses tragédies dont les sujets ont été tirés en grande partie de l'histoire de l'Autriche et des pays environnans : il paraît que son intention était de composer une série de douze tragédies et drames qui se seraient succédé par ordre chronologique. On trouve encore, dans la collection dramatique de Mathieu Collin,

une tragédie du Cid, une de Marius, et un drame lyrique tiré des poëmes d'Ossian, *Kalthon et Kolmal.* Aucune de ces pièces n'a réussi sur la scène. Mathieu Collin a été aussi l'éditeur des œuvres poétiques de son frère Henri, qui ont paru à Vienne en six volumes. Jusque-là sa carrière avait été indépendante; mais Collin s'étant attaché au gouvernement autrichien reçut des missions qui devaient gêner son essor poétique. Il fut chargé de la rédaction des *Annales de la littérature,* publiées par ordre et aux frais de l'État, pour répandre ce qu'on appelait les bonnes doctrines, c'est-à-dire, le goût du régime absolu et de l'esclavage de la pensée. Collin fit ce qu'il put pour inspirer aux Allemands les maximes autrichiennes. Mais abstraction faite de la partie politique de ce journal, qui est pitoyable et n'a jamais joui d'aucune considération, les *Annales de littérature* de Vienne sont devenues un des meilleurs recueils de l'Allemagne. Les articles sur la littérature orientale, sur l'histoire, la philologie, sont pleins d'instruction, et n'ont point cette pesanteur qui rend pénible la lecture des articles des journaux critiques de Halle et de Jéna. Collin renonça, quelque tems avant sa mort, à la rédaction des *Annales*; peut-être était-il las du rôle qu'on lui faisait jouer. Une autre mission plus importante, l'éducation du jeune Napoléon, duc de Reichstaedt, lui fut confiée par le gouvernement d'Autriche. Collin avait donné auparavant des leçons de littérature aux jeunes archiduchesses, et ce fut probablement ce qui le mit en évidence pour la place d'instituteur. Il serait curieux de connaître les instructions secrètes qui lui furent données pour cette éducation; mais Collin était discret; nous ne savons rien à cet égard. Ses œuvres posthumes ne contiennent que des ouvrages poétiques. On y trouve la tragédie d'*Essex* qu'il avait été chargé de refaire et qu'il a rendue plus poétique, mais en délayant l'action un peu trop dans ses vers. Le premier volume de ses œuvres posthumes contient encore deux autres pièces dramatiques assez froides, *Fortunat* et la *Demande d'Amour.* Le second volume se compose de ses poésies lyriques, de ses romances, sonnets, etc. Parmi les romances historiques, plusieurs ont eu beaucoup de succès, surtout chez les Autrichiens auxquels elles étaient spécialement destinées. Collin n'était pas un poëte doué de beaucoup de verve; mais il avait de l'imagination, et il écrivait très-correctement.

156. — *Aglaja, Taschenbuch, etc.* — Aglaé, almanach pour l'année 1828. 14e année. Vienne, 1827; Wallishauser.

Les poëtes autrichiens semblent s'être donné rendez-vous dans cet almanach. En Autriche, l'horison de la littérature

et par conséquent de la poésie est plus étroit que dans le reste de l'Allemagne. Quand on ôte tout ce que la censure trouve blâmable, il reste peu d'objets à traiter. Aussi la poésie de l'*Aglaé* est pâle et sans éclat. M. de HAMMER a donné des vers fort insignifians, traduits de l'arabe ou du persan; M. CASTELLI a inséré un conte, le *Livre du destin*, qui n'a pas coûté grands frais d'invention et de versification; le baron ZEDLITZ a tressé des *couronnes funéraires*. Sous ce titre lugubre, l'auteur décrit assez poétiquement sa visite dans les tombeaux des hommes célèbres. Il est curieux de voir de combien de circonlocutions il est obligé de se servir pour obtenir la permission de parler du tombeau de Napoléon; encore n'a-t-il pas osé le nommer. Le célèbre Beethoven reçoit des hommages bien mérités dans des élégies de divers auteurs qui déplorent la mort de ce grand compositeur. M. WEST a donné un fragment d'un roman de mœurs qui annonce un esprit fin et observateur. Le reste de l'*Aglaé* est médiocre. Quand il y aura plus de liberté d'écrire en Autriche, les almanachs, comme les autres produits de la presse, y deviendront meilleurs. D—G.

SUISSE.

157. — * *Neue Verhandlungen, etc.* — Nouveaux Mémoires de la *Société suisse d'utilité publique* concernant l'éducation, l'industrie et les pauvres. T. IV. Zurich, 1828. In-8° de 272 pages.

158. — * *Bericht an die schweizerische, etc.* — Rapport fait à la *Société suisse d'utilité publique* sur les établissemens de détention de la Suisse; par M. *Charles* BOURCKHARDT, docteur en droit, président du tribunal civil de Bâle. Zurich, 1828. In-8° de IV et 111 pages.

159. — * *Rapport sur la maison de détention de Lausanne*, fait à la *Société d'utilité publique du canton de Vaud*, par M. *D. A.* CHAVANNES. Lausanne, 1827. In-8° de 34 pages.

160. — * *Geschichte der baslerishen Gesellschaft, etc.* — Histoire de la *Société bâloise pour l'avancement du bien, pendant les cinquante premières années de son existence*, par M. *Charles* BOURCKHARDT, président du tribunal civil. Bâle, 1827. In-8° de IV et 134 pages.

Le nouveau volume des *Mémoires de la Société suisse d'utilité publique*, dont les travaux influent sur la prospérité générale, parce qu'ils forment l'opinion, contient la relation détaillée de la 17e session annuelle. Cette session, qui a eu lieu à Bâle, au mois de septembre dernier, a été l'une des plus

marquantes sous le rapport de l'importance des questions traitées. L'une des trois questions a concerné l'éducation des enfans employés dans les fabriques; une autre, les établissemens de détention de la Suisse. Des mémoires sur les prisons de onze cantons ont été adressés à la Société; M. le président Charles Bourckhardt les a résumés dans un rapport qui est un chef-d'œuvre d'analyse et de clarté. Ce travail, élément d'une partie essentielle de la statistique de la Suisse, a été imprimé dans les mémoires de la Société et tiré à part; répandu davantage par ce moyen, en éclairant l'opinion publique et les gouvernemens de la Suisse, il hâtera sans doute les améliorations dans le régime des prisons et propagera le système pénitentiaire dont deux cantons, Genève et Vaud, éprouvent déjà les bons effets. Le *Rapport sur la Maison de détention de Lausanne*, rédigé par M. le professeur Chavannes, avec le talent qui caractérise tous ses écrits, n'a pu être compris dans l'analyse de M. Bourckhardt; mais, inséré dans la *Feuille du canton de Vaud* et imprimé séparément, il forme le complément nécessaire des *Mémoires* et du *Rapport* ci-dessus mentionnés. L'ensemble des faits exposés dans ces écrits émanés de la Société suisse d'utilité publique présente aux yeux de l'observateur impartial les résultats suivans :

1° La Suisse a reçu une forte impulsion du mouvement philantropique que le XIXe siècle propage dans toutes les parties du monde civilisé.

2° Ce mouvement tout moral est si prononcé, que les gouvernemens cantonaux n'ont plus que le choix de le suivre de gré, ou de se laisser entraîner par lui.

3° Si, à quelques égards, la Suisse est en arrière des pays les plus civilisés, à d'autres elle revendique une place au premier rang des nations de l'Europe.

4° Tous les cantons ne marchent point du même pas; mais quelques-uns des plus jeunes devancent leurs aînés dans la carrière des améliorations sociales.

5° La publicité, ce principe vital si lent à pénétrer dans les vieux membres du corps helvétique, commence à dégourdir ceux d'entre eux qui semblaient à jamais glacés par une torpeur invétérée.

Une relation française de la session à laquelle se rapportent les trois publications dont nous venons de rendre compte est sous presse et paraîtra en même tems que cet article.

Le quatrième ouvrage que nous réunissons aux précédens renferme l'histoire d'une association qui n'est point affiliée à la Société suisse d'utilité publique, quoiqu'elle ait à peu près

les mêmes vues avec une tendance plus immédiatement pratique. La ville et le canton de Bâle sont exclusivement le théâtre de son activité. L'*Histoire de la Société bâloise pour l'avancement du bien, pendant les cinquante premières années de son existence,* est un précieux document qui montre quels obstacles renverse la persévérance d'un homme de bien, de quelle indifférence opiniâtre elle parvient à triompher. *Isaac* Iselin, fondateur de la Société, lutta dix ans contre l'apathie publique, avant de pouvoir trouver des coopérateurs; c'est à la publicité périodique qu'il dut la victoire. En 1777, il posa avec quelques amis les fondemens de l'association qu'il avait long-tems rêvée. Déjà, à la fin de cette première année, la Société comptait 174 membres; à la fin de 1826 elle en avait 498. Dans cet espace de tems elle a reçu au-delà de 200,000 fr. de France, et elle en a employé plus de 180,000 à des fondations de toute espèce et à ces œuvres d'une charité éclairée qui guérit réellement et souvent prévient la misère au lieu d'offrir des primes à la paresse, comme le font souvent des hommes trop paresseux eux-mêmes pour faire le bien avec circonspection. Malgré sa forme, purement historique, le livre de M. le président Bourckhardt est un vrai manuel des philantropes. Il n'est guère d'association qui ne puisse y apprendre quelque nouveau moyen de soulager l'humanité, quelque nouvelle application à faire de ses ressources. Ce guide est d'autant plus sûr que tous ses préceptes sont des faits et que toute sa science est expérimentale. C. Monnard.

161.—* *Notice sur* Mme *de Krudner*, par Mme *Adèle* du Thon, auteur de l'*Histoire de la secte des amis*, d'une *Notice sur Pestalozzi, etc.* Genève, 1827; Cherbuliez. Paris, Paschoud. In-8° de 20 pages.

Mme de Krudner a brillé à Paris, comme jolie femme, comme femme auteur, comme chef de secte. De la beauté, des talens, de l'enthousiasme porté à l'extrême, voilà plus de titres qu'il n'en faut pour devenir promptement célèbre. Mme de Krudner le fut beaucoup, durant sa courte mais orageuse carrière. Elle essaya d'abord de l'empire de la beauté. Il serait inouï qu'une femme, douée de cet entraînant prestige, ne l'eût regardé que comme un accessoire aux charmes de son esprit; une foule d'adorateurs tomba à ses pieds. Elle eût un moment de bonheur; mais son cœur impatient voulut aller au-delà même de ce qu'elle avait désiré avec tant d'ardeur, et de cruels mécomptes la désabusèrent. Détrompée sur la puissance persévérante de la beauté, elle voulut conquérir un autre sceptre qu'elle était digne sans doute de porter; et elle composa *Va-*

lérie. Le succès qu'obtint cet agréable ouvrage plaça Mme de Krudner au-dessus de Mme Cottin, et à côté de Mme Flahaut de Souza. Les lauriers se mêlèrent alors aux myrtes pour former sa couronne; mais elle prétendit les relever merveilleusement en y joignant les épines de la pénitence et les palmes du martyre. Toute l'énergie de la tête masculine la plus fortement constituée eût à peine suffi pour supporter le fardeau qu'elle s'imposait; car il ne s'agissait de rien moins que de subjuguer, que d'entraîner, à la fois, les rois et les peuples, les armées combattantes et les spectateurs inoffensifs dont les intérêts venaient de se discuter à coups de canon et de se régler sans leur avis. « La Providence est grande, disait Mme de Krudner; Jésus-Christ naquit dans une étable, et son adorable mère partage aujourd'hui la gloire ineffable du Dieu des chrétiens. » Toutefois elle ne se présenta que comme une Madelaine pénitente; mais elle se mit à prêcher. Il y avait du charme dans ses discours, bien qu'à force de torturer le dogme, qu'elle ne comprenait certainement pas, elle finît par poser des principes que la religion chrétienne et la morale universelle pouvaient considérer comme des blasphèmes. Elle fit spectacle, et c'est là surtout ce qu'elle ambitionnait. L'empereur Alexandre parut à ses conférences mystiques, à Paris. J'eus l'honneur d'y assister, et son entourage me rappela les scènes fantasmagoriques de Robertson, ou plutôt les mystérieuses soirées de Cagliostro. Vêtue de blanc, prosternée d'abord, se relevant ensuite avec grâce, les cheveux épars, l'air inspiré, la voix haute, elle semblait jouir de l'étonnement qui se peignait dans les regards des assistans. Sa fille, jeune et belle, l'accompagnait sous le même costume; ses charmes purs, et l'innocence qui brillait dans toute sa personne, détournaient plus d'un néophyte de l'attention qu'on devait aux discours de la mère. Je l'avouerai, je ne fus nullement touché. Cette comédie, jouée à Paris, me parut une honteuse profanation des cérémonies des religions chrétiennes. La présence de plusieurs grands personnages me donna lieu de supposer que ces réunions avaient un but politique que l'on cachait sous ce voile singulier. En effet, on a long tems prétendu que Mme de Krudner avait été l'inspiratrice du traité connu sous le nom de *Sainte-Alliance*. Je ne puis le croire encore. Un traité conçu dans l'ombre, et sous le honteux attirail de la déception, ne pouvait être qu'une œuvre de ténèbres, et des princes chrétiens ne l'eussent pas hautement avoué. D'ailleurs, Mme de Krudner avait un cœur tout dévoué à l'amour du prochain, et ce n'est pas exactement là le sentiment qui domine dans le traité.

On n'est pas long-tems dupe à Paris des prétendues inspirations divines. Mme de Krudner sentit qu'à l'étonnement allaient succéder le dédain et le ridicule; elle se hâta de partir pour la Suisse, où elle ouvrit son temple, qui se remplit à l'instant d'une foule de *gros Teutches*, suivant l'expression de J.-J. Rousseau, gens essentiellement admiratifs, et peu portés à la réflexion. La prêtresse se trouva bientôt à l'étroit dans l'enceinte des édifices construits par la main des hommes; elle éleva son autel en plein air; quatre ou cinq mille personnes la suivirent de village en village; et, comme la charité est encore de l'amour, une troupe nombreuse de mendians dut à l'auteur de *Valérie* la nourriture et le logement. Alors commencèrent les miracles et les persécutions. Mme Krudner annonça la fin du monde, imposa les mains aux malades, et enseigna une doctrine quelque peu contraire à la fidélité conjugale. Il en résulta que plusieurs femmes ou filles abandonnèrent leurs maris et leurs familles, et suivirent la *Madelaine* qui leur ouvrait des routes inusitées pour gagner le ciel. Mais les gouvernemens ne goûtèrent pas un code de morale d'une si étrange nature. Invitée à quitter la Suisse, et successivement le grand duché de Bade, la Prusse et la Russie, Mme de Krudner prêcha et voulut convertir les officiers de police; un peu de martyre eût assuré sa mission; on lui refusa jusqu'à ce plaisir; et tout ce qu'elle put obtenir, ce fut la permission d'aller en Crimée se faire des prosélytes parmi les Cosaques, les Baskirs et les Tatares du Kouban. Elle y trouva le dénoûment de son roman, et ses cendres reposent sur les bords de la mer d'Asov.

Voilà l'histoire de la vie publique de Mme de Krudner, telle que je l'ai connue. Elle possédait toutes les qualités qui peuvent faire une femme accomplie; il ne lui manquait que du bon sens. Tourmentée d'un désir insatiable de célébrité, elle y sacrifia jusqu'à ce vernis de décence qu'aiment à conserver les femmes les plus corrompues; et cependant, si elle fut faible, elle n'était point dépravée. Sa conduite, durant ses dernières années, ne fut qu'un long accès de folie. Il faut la plaindre; il faut gémir sur le triste sort d'un être si remarquable, si bien fait pour plaire et pour être aimé, et qui a manqué sa destinée.

La Notice de Mme *Adèle* DU THON retrace une partie des faits que j'ai rapportés. Elle est purement écrite et généralement bien pensée. Je partage sa vertueuse indignation contre ces femmes qui se couvrent du masque de l'inspiration, profanent le dogme et la morale religieuse par vanité, « et négligent les devoirs sacrés d'épouse et de mère sous le prétexte de réformer la société. » L'hypocrisie, qui ne sied à personne, leur va

plus mal encore qu'aux hommes. Mais, à part cet excès, presque incompréhensible dans une femme qui fut aussi belle et aussi spirituelle que Mme de Krudner, et qui pouvait prétendre à tous les succès, n'y a-t-il pas beaucoup de sévérité dans le jugement que porte Mme Adèle du Thon sur la première moitié de la vie de cette personne extraordinaire? Je veux croire que les passions physiques étaient, en elle, aussi exaltées que celles de l'imagination; mais fallait-il ajouter, à propos de *Valérie*, que Mme de Krudner n'eût pas permis que l'on mourût d'amour pour elle, *faute de quelques faveurs?* Fallait-il, en la comparant à Mme de Staël, dire « qu'elles ne voyaient dans les hommes que des amans, et que toutes leurs pensées, leurs paroles, tout leur être enfin était concentré sur un seul objet, l'amour illégitime? » J'ai eu l'honneur d'être admis près de Mme de Staël, et je ne me suis pas douté un instant de ce travers; et certes, je lui ai témoigné vivement mon admiration de cette force de conception, de cette éloquence ravissante, de ces traits de feu qui donnaient à sa conversation un charme et une puissance inexprimables. L'indulgence pour les erreurs des femmes serait-elle donc le partage exclusif des hommes? Mme Adèle du Thon est une fort belle personne, elle a beaucoup d'esprit, et je suis persuadé qu'elle regrette quelques expressions un peu hasardées, que la conscience de sa beauté même et de ses talens remarquables devaient l'engager à repousser.

R.

ITALIE.

162. — * *Filosofia della statistica, etc.* — Philosophie de la statistique, par M. *Melchior* Gioja, auteur des *Élémens de la philosophie.* T. II. Milan, 1826. In-4°.

Nous avons donné quelque idée du premier volume de cet ouvrage (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxv, p. 394); le second, que nous venons de recevoir, doit également fixer notre attention. M. Gioja très-versé dans l'histoire de la science et familiarisé avec les auteurs qui ont le plus contribué à ses progrès, se plaint de ce qu'on ne veut voir dans leurs ouvrages que de simples aperçus de prétendues découvertes dont les écrivains de notre siècle ne manquent pas de s'attribuer la gloire. Refuser à nos devanciers leur propriété serait une injustice manifeste; ne pas connaître ce qu'ils ont enseigné depuis long-tems dans leurs écrits, annoncerait une ignorance positive, selon la pensée de l'auteur. M. Gioja nous fait remarquer aussi que plusieurs des maximes et des méthodes que renferme son ouvrage avaient été présentées au public avant que d'autres écrivains contem-

porains les eussent remises au jour, mais sans les développemens donnés par M. Gioja. En effet, on trouve réalisée dans la *Philosophie de la statistique*, une pensée de M. *Ch. Dupin* qui avait dit que *la statistique comparée est une science à créer, etc.* (voy. *la Situation progressive des forces de la France*); et il faut remarquer que l'ouvrage de M. Gioja avait précédé de quelque tems celui de M. Dupin. Dans la plupart des écrits de l'économiste italien et spécialement dans la *Philosophie de la statistique*, on rencontre des rapprochemens et des comparaisons entre divers phénomènes économiques du même genre, appartenant à des nations ou à des époques différentes, de sorte qu'on pourrait bien regarder ce dernier traité comme une statistique comparée.

L'auteur cherche, en outre, à établir des règles fondamentales pour comparer l'état de l'industrie d'une même espèce, dans les divers pays. « La somme des avantages dont un pays est susceptible, dit-il, comparée avec la somme des avantages réalisés, sert à mesurer les degrés de l'industrie ou de l'indolence des nations : si ces deux sommes sont égales, l'industrie est *au maximum*; leur différence en indique les degrés moindres ou les défauts. » De l'application de ce principe, l'auteur tire un grand nombre de résultats comparatifs.

Ce qui nous surprend dans la lecture de M. Gioja, c'est l'érudition qu'il déploie et qui, trop souvent stérile et fatigante dans les écrits d'une certaine classe de savans, devient, dans les siens une source féconde de faits et d'expériences. C'est par ce moyen qu'il justifie ses principes et ses inductions. Citons, par exemple, ce qu'il dit des symptômes de l'ignorance d'une nation. Il la reconnaît dans une idée fausse respectée par le gouvernement, ou par les personnages influens de la société, ou bien encore qui sert de règle aux tribunaux ; il en trouve des indices dans l'usage de sonner les cloches pendant les orages; dans le nombre des morts par suite de la petite vérole; dans le débit des livres consacrés au récit des miracles, etc.; dans le succès des loteries; dans le nombre des charlatans de toute espèce; dans l'opulence de quelques foyers de superstition; dans le maintien du polythéisme; dans l'intolérance; dans l'usage de la question, de la confiscation des biens, etc. L'auteur passe de même en revue les symptômes de la science : ce sont sans doute les écoles primaires, les imprimeries, les journaux, les établissemens scientifiques, les universités, les bibliothèques, les académies, etc. Nous ne pourrions suivre l'auteur dans toutes ses recherches sans dépasser les bornes qui nous sont prescrites. Quelques questions d'une

grande importance s'y trouvent traitées, telles que les suivantes : Comment se forme la loi? Quels sont les symptômes d'une administration publique, plus ou moins bonne ou mauvaise, quelle que soit la forme de l'autorité supérieure? Il montre aussi combien il faut d'attention et de sagacité pour apprécier exactement les phénomènes statistiques *moraux*, et pour en déterminer les véritables causes, etc. Partout, même méthode, même précision, même esprit philosophique.

Pour faire mieux comprendre son travail, M. Gioja donne, à la fin de son ouvrage, trois grandes tables synoptiques contenant les parties et les objets divers de la statistique, tels que les ont dernièrement déterminés M. *Zizius*, en 1810, pour l'Allemagne et Vienne; M. *Férussac*, en 1819, pour la France et Paris; et M. *Gioja* lui-même, depuis 1808, pour l'Italie et Milan. En comparant ces trois tableaux, l'auteur paraît convaincu que sa manière de considérer la statistique, telle qu'il l'a développée dans les deux dernières tables, est beaucoup plus complète que les aperçus de MM. Zizius et Férussac.

N. B. Ce n'est pas la première fois que nous rendons compte des ouvrages et des idées de M. Gioja, et que nous décidons en faveur des Italiens la question de priorité dans les recherches de l'économie politique. Nous apprenons cependant (*Bibliothèque italienne*, n° 143, p. 306) que M. Gioja se plaint d'une note jointe à un de mes articles, et qui semble rejeter son opinion que j'avoue partager avec lui (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxv, p. 147). Il adresse *deux mots* à la *Revue Encyclopédique*, et deux mots de M. Gioja remplissent six longues pages de la *Bibliothèque italienne*. Il semble ne point distinguer le rédacteur de l'article et celui de la *note;* comme il veut que chacun puisse jouir de la propriété de sa pensée, nous réclamons l'exercice de ce droit. Il a dû remarquer, dans la *Revue Encyclopédique*, que chaque collaborateur expose librement sa propre opinion. Ainsi le rédacteur de la note a profité de cette liberté, comme je l'avais fait avant lui. M. Gioja oublie que j'ai manifesté une manière de voir toute différente dans plusieurs articles précédens (1). Je pourrais dire encore, quant à la priorité des Italiens dans l'histoire de l'économie publique, que j'avais émis mon opinion bien avant que M. Gioja l'eût confirmée et éclairée dans ses ouvrages, et même avant la publication de la belle collection des *économistes italiens*, faite par M. *Custodi*. C'est en 1802 que je publiai l'*Éloge d'Antoine Serra*,

(1) *Voyez* t. xxx, pag. 454; t. xxxiv, p. 458; t. xxxv, p. 395, etc.

où je rendais compte de son traité *sur les causes de la richesse nationale*, imprimé en 1613, et où je montrais de combien les Italiens avaient devancé les étrangers dans ce genre de connaissance. J'offris même un exemplaire fort rare de ce traité à M. Custodi qui l'inséra dans sa collection, avec une notice de l'*Éloge de Serra*. *Fr.* SALFI.

163. — * *Dizionario teorico-pratico, etc.* — Dictionnaire théorique et pratique du notariat, par M. CALZA, notaire royal. Turin, 1826; Bianco. 3 vol. in 8°.

Le dictionnaire de M. Calza est un ouvrage substantiel, dans lequel l'auteur a résumé les notions de droit les plus importantes, et dont la lecture peut être avantageuse, non-seulement aux notaires, mais aussi à tous les jurisconsultes. Il est facile de juger par ce recueil de l'état actuel des lois qui régissent le Piémont. On y voit figurer alternativement des statuts locaux, les constitutions royales de l'an 1770, les ordonnances ou édits qui les ont modifiées en tout ou en partie, la jurisprudence des sénats, l'opinion des anciens arrêtistes, et au milieu de ces nombreuses autorités, des lambeaux du droit romain. Il est à désirer que l'administration qui a déjà jeté les fondemens de quelques améliorations utiles dans la législation piémontaise, s'occupe de faire disparaître les inégalités que nous venons de signaler, par la publication d'un code civil digne de notre époque et de l'état des connaissances humaines. Cette mesure serait toute au profit du pouvoir; elle mettrait les citoyens dans le cas d'apprécier leurs obligations et de s'y attacher par le sentiment de leur intérêt personnel. Le peuple le plus soumis sera toujours celui chez lequel on aura fait naître le plus d'idées de droit et de justice, et ces idées ne se répandent que lorsque les lois sont précises, clairement énoncées et susceptibles d'être universellement connues et entendues. C. R--i.

164. — *Relazione, etc.* — Relation du voyage littéraire fait en Suisse par le professeur *Alexandre* VOLTA. Milan, 1827; Classiques italiens. In-8°.

La relation de ce voyage, fait par l'auteur en 1777, fut présentée, en 1779, au comte de Firmian, ministre plénipotentiaire du gouvernement autrichien en Lombardie. On y trouve une description particulière du mont Saint-Gotard et du lac de Lucerne; mais, ce qui la rend plus intéressante, ce sont les diverses observations barométriques et géologiques que Volta fit alors sur les lieux. Ce manuscrit était conservé dans la bibliothèque de l'avocat Reina; et on l'a publié pour célébrer les noces d'un parent de ce savant.

165. — *Sopra Luigi Cicconi e la tragedia estemporanea : Osservazioni filologiche, etc.* — Observations philologiques de M. *Ferdinand* Malvica, sur *Louis Cicconi* et sur la tragédie improvisée. Rome, 1827; Ch. Mordacchini. In-8°.

M. Cicconi est un jeune improvisateur qui vient de se lancer dans la carrière ouverte par M. Sgricci. Après avoir débuté par la *Mort d'Achille*, il a dernièrement improvisé la *Mort de Pompée*. Mais, ayant adopté, pour la première pièce, la méthode et le style de l'école romantique qui, à dire vrai, offrent plus de facilités aux improvisateurs, il a préféré, dans la dernière, la méthode plus sévère, et le style plus correct des partisans du classicisme. M. Malvica, classique zélé, croit avoir contribué, par ses conseils, à cette espèce de conversion; il se réjouit du succès du jeune auteur, et lui donne encore de nouveaux avis. Les préceptes qu'il réunit ne sont point nouveaux; mais il les expose avec beaucoup de chaleur. Il n'admet aucune transaction; tout ce qui sent le romantique, lui paraît absurde et ridicule. Il s'appuie de l'autorité de M. Botta qui regarde comme des barbares les promoteurs de ces bizarreries, et à qui son ouvrage est dédié. Enthousiaste des tragédies d'Alfieri, c'est là qu'il voit le plus haut degré de perfection dans ce genre. Tout en partageant l'admiration que l'auteur a conçue pour cet écrivain, nous ne voudrions pas qu'elle dégénérât en une sorte de culte superstitieux, nuisible aux progrès de l'art. Alfieri s'était imposé des lois dramatiques trop sévères, et dont la pratique fatigue quelquefois les poëtes aussi bien que les spectateurs. Ce que nous ne pouvons guère pardonner à notre critique, c'est de se donner tant de peine pour seconder le perfectionnement d'un jeune poëte, dans un genre qui n'admet guère de perfection. Et comment pourrait-on y parvenir, en improvisant la tragédie? C'est ne pas avoir une juste idée de cette composition que de l'espérer. Non moins jaloux de la gloire littéraire de l'Italie que M. Malvica, nous avons manifesté ailleurs notre manière de penser sur les essais de M. Sgricci dont nous estimons les talens poétiques. Mais nous aurions désiré que M. Malvica eût plutôt cherché à détourner le jeune improvisateur d'une carrière qui ne lui promet pas cette gloire durable à laquelle tous les vrais poëtes devraient aspirer. Il l'aurait dû faire d'autant plus, qu'il s'est déclaré l'ennemi des romantiques, qui ne sont autre chose que des improvisateurs qui se laissent aller à leurs inspirations, sans vouloir s'assujétir à aucune règle.

F. Salfi.

166.—* M. Vitruvii *Pollionis architectura, etc.*— *Traité d'architecture de* Vitruve, dont le texte a été rectifié d'après les

manuscrits, et auquel on a joint les commentaires de plusieurs savans, les exercices et les notes de *Jean* POLENI et de *Simon* STRATICO, que l'on n'avait pas encore réunis à l'original. Udine, 1825-1826-1827, etc.; les frères Mattiuzzi. 1er vol. part. 1 et 2 : 2me vol. part. 1. 3 vol. in-folio, avec des planches gravées en bois, ou sur cuivre. L'ouvrage entier sera composé d'environ 10 volumes, dont le prix variera suivant le nombre des planches et le genre de gravures; une feuille d'impression est estimée à 50 c. d'Italie (50 c.); chaque planche en bois à 5 c., et chaque planche en taille-douce à 1 lire d'Italie (1 franc). La première livraison coûte 26 l., 62 ½ : la seconde 31 l., 00, et la troisième, 47 l., 50 : il y a dans celle-ci 32 feuilles d'impression, 14 planches gravées sur bois, et 28 planches gravées sur cuivre.

Plusieurs causes, indépendantes de notre volonté, nous ont empêchés d'annoncer plus tôt cette magnifique édition de Vitruve, monument que l'Italie, cette terre classique de l'architecture et de tous les beaux arts, érige au plus ancien instituteur des architectes, dont les préceptes dureront aussi long-tems que l'art, c'est-à-dire, aussi long-tems que la civilisation. Lorsqu'il nous sera possible de consacrer à ce grand ouvrage un article assez étendu pour le faire bien connaître, nous aurons à traiter une multitude de questions que cet important sujet renferme, et dont il semble que les écrivains ne se sont pas assez occupés. Il faudra que la *philosophie* soit consultée, et nous ne donnons ce nom qu'aux pensées et aux inspirations de la sagesse, aux applications de l'intelligence et du savoir à des objets dignes de notre attention, à la recherche de ce qui est grand, noble, utile.

« Notre travail, disent les éditeurs, sera distribué en quatre volumes dont chacun sera divisé en parties. Nous y réunirons : 1° les *exercices sur Vitruve* de *Jean* POLENI, qui ont déjà paru, et ceux de *Simon* STRATICO qui sont encore inédits; 2° le *texte* de VITRUVE, corrigé par les critiques les plus dignes de foi; 3° les *Commentaires* et les *Notes* d'un grand nombre d'auteurs, depuis *Philander* jusqu'à *Poleni* et *Stratico;* 4° les exercices de Poleni qui n'ont pas encore vu le jour; 5° les derniers ouvrages de Stratico sur le même sujet; 6° le dictionnaire de Vitruve, le plus complet qui ait encore paru, avec les Synonymes italiens et français; 7° la table générale des matières du texte de Vitruve, des commentaires et des notes; 8° la correspondance de Poleni et de Stratico avec les érudits de leur tems, relativement à Vitruve.

« L'ouvrage contiendra près de 100 planches gravées sur cuivre, et le double de planches gravées sur bois. »

On voit que MM. Mattiuzzi ont entrepris la publication d'une *bibliothèque vitruvienne*, et rassemblé tous les moyens qui peuvent garantir le succès de cette belle entreprise. Nous aurons soin de tenir nos lecteurs au courant des progrès de leur travail. N.

167. — * *Dizionario e Bibliografia della musica, etc.* — Dictionnaire et Bibliographie de la musique, par le Dr *Pierre* Lichtenthal. Milan, 1826; Antonio Fontana. tom. I de VIII et 368 pages; tom. II de 300 pages; tom. III de XVIII et 388 pages; tom. IV de 545 pages, plus 16 pages gravées.

Durant une longue époque, l'Italie a occupé le premier rang dans toutes les parties de la musique, composition, exécution vocale et instrumentale, érudition musicale, lutherie; à partir de Zarlino, né en 1517, jusqu'à la mort du père Martini (1784), se déroule une longue suite de talens du premier ordre dont les travaux ou les exemples contribuent à l'avancement de l'art et à l'illustration de leur patrie. Depuis quarante ans, les bouleversemens qui ont tant de fois changé la face de ce pays n'ont fait déchoir la musique que jusqu'à un certain point : ce sont encore ses écoles qui forment les premiers chanteurs du monde; à la vérité, il faut avouer que tous les jours les élèves deviennent moins nombreux, et que les bonnes traditions menacent de se perdre; l'Italie ne compte plus guère de professeurs de chant et de composition, tels que les *Leo*, les *Scarlati*, les *Durante*, les *Porpora* et autres célèbres directeurs de ces *conservatoires*, d'où s'élançaient durant le siècle dernier tant d'artistes du plus haut mérite. L'Italie a donné naissance à *Rossini*, c'est-à-dire au génie le plus inventif qui ait paru dans le premier quart de notre siècle. Elle possède encore un grand nombre de maîtres de chapelle dont les talens dans la musique sévère sont incontestables : en un mot, elle peut encore revendiquer la première place dans la composition et le chant. Quant à l'exécution instrumentale, les Français ont généralement la supériorité, en partage avec les Allemands, et ces derniers ne cèdent à personne le sceptre de l'érudition musicale qui paraît leur être dévolu pour long-tems. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si l'on voit leurs auteurs porter le tribut de leurs veilles jusqu'au-dehors de leur pays. M. le docteur Lichtenthal, né à Presbourg et établi depuis une vingtaine d'années à Milan, s'est chargé de donner à l'Italie un livre dont le besoin était incontestable.

Son ouvrage contient deux parties tout-à-fait distinctes, le *Dictionnaire* et la *Bibliographie*. Pour examiner convenablement de tels livres, il faut un espace bien plus considérable que

celui qui nous est accordé; à peine pourrons-nous donner aux lecteurs une idée des travaux de M. Lichtenthal, sur lesquels il nous aurait été agréable de nous arrêter long-tems. Depuis le *Definitorium* de Jean Teinturier, imprimé selon le docteur Burney en 1474, il a paru plusieurs dictionnaires plus ou moins estimables : l'un des plus mauvais, et celui pourtant qui a obtenu le plus de succès, est celui de J.-J. Rousseau. Dépourvu de toutes connaissances pratiques, exposant des systèmes qu'il ne comprenait pas, Rousseau n'est bon à consulter que pour ce qui concerne la métaphysique et la rhétorique de l'art : encore doit-il dans tous les cas être lu avec réserve, et sévèrement interdit aux commençans. Plusieurs ouvrages du même genre ont été publiés en France depuis celui de Rousseau; le *Dictionnaire de musique de l'Encyclopedie méthodique*, assemblage informe de toutes sortes d'erreurs et de quelques vues utiles, et, en Allemagne, celui de Koch sont les plus remarquables. Ce dernier dictionnaire paraît être celui dont M. Lichtenthal a le plus profité pour composer le sien. Il a traité la partie philosophique avec une grande supériorité, et les autres parties en général avec succès. L'histoire n'y entre qu'avec une juste mesure, et sans occuper une trop grande place. L'auteur s'est beaucoup aidé des travaux de Ginguené, insérés dans l'*Encyclopédie méthodique*. Les articles relatifs aux instrumens sont écrits avec sagesse et de manière à intéresser généralement. Quelquefois l'auteur donne aux morceaux de ce genre une assez grande étendue : l'article *organo*, par exemple, offre une histoire abrégée de l'orgue et des détails importans sur la structure de ce souverain des instrumens. Il n'est pas étonnant que, dans un si long travail, il se soit glissé plusieurs erreurs et quelques omissions. M. Lichtenthal paraît n'avoir sur l'école française que des notions fort incomplètes, et en tous cas fort inexactes; je n'en veux pour exemple que la liste qu'il donne des compositeurs dramatiques de notre école moderne; on y trouve sur la même ligne *Lemoine* et *Méhul*, *Jadin* et *Chérubini*, *Lebrun* et *Lesueur :* en vérité, cela passe raillerie. Puisque j'en suis sur les noms propres, je remarquerai que M. Lichtenthal les altère très-fréquemment. Ainsi, dans son ouvrage, on rencontre *Boildieu* pour *Boïeldieu*, *Francour* pour *Francœur*, *Saveur* pour *Sauveur*, *Rosa* pour *Roze*, etc. Ces défauts n'empêchent pas le dictionnaire de M. Lichtenthal d'être, à ma connaissance, ce que l'on a publié de mieux en ce genre jusqu'à nos jours. C'est un de ces livres utiles qui, sans obtenir un succès très-éclatant, sont extrêmement profitables à l'art musical, et qui valent à leur auteur la reconnaissance des artistes et des amateurs.

Il en est de même de la *Bibliographie*. L'excellent ouvrage de *Forkel* sur ce sujet, mis au jour en 1792, n'avait perdu de son prix que parce qu'il devenait tous les jours plus incomplet. M. Lichtenthal n'a fait qu'achever Forkel; il a reproduit en entier la *littérature de la musique* publiée par le savant allemand, en conduisant le travail jusqu'à nos jours; il a suivi la même classification, la même méthode; on trouve à la suite du titre des ouvrages importans, une courte note sur l'auteur et quelquefois l'analyse de la table de l'ouvrage. Nous reprocherons à M. Lichtenthal de défigurer les noms et les dates, ainsi que dans son *dictionnaire*, et de donner quelquefois des jugemens très-hasardés. Par exemple, en citant un ouvrage de Roussier *sur la musique des anciens* (tom. III, pag. 33); il place avec Laborde cet écrivain *au nombre des premiers auteurs du siècle*. Il y a plus de vingt ans qu'il a été démontré que Roussier, grand algébriste aux yeux des musiciens, et habile musicien selon les algébristes, n'était en effet ni l'un ni l'autre : on sait aussi maintenant que la compilation du fermier-général Laborde n'est plus estimée, même en France, que par rapport aux nombreuses et utiles gravures qu'elle renferme. Quoi qu'il en soit, nous osons nous faire l'interprète de tous les amis de l'art musical, en remerciant M. Lichtenthal de ses deux nouveaux ouvrages. Écrits dans une langue beaucoup plus répandue que l'allemand, ils peuvent contribuer très-efficacement aux progrès de ceux qui veulent s'instruire à fond dans la musique. Nous savons que deux ouvrages du même genre se préparent actuellement en France. Il n'est pas douteux que l'auteur ne se félicite d'avoir été devancé par M. Lichtenthal; car il ne pourra manquer de lui avoir de grandes obligations qui contribueront nécessairement à l'amélioration de son ouvrage.

J. Adrien-Lafasge.

PAYS-BAS.

168. — *Mémoire sur la cataracte congéniale*, par M. Lusardi, médecin oculiste, etc.; *troisième édition*. Bruxelles, 1827; imprimerie de P. J. de Mat. In-8° de 93 pag. avec planches.

169. — *De Meetkunst op de Kunsten en Ambachten toegepast*. — La géométrie appropriée aux arts et métiers, par M. Lemaire, professeur de mécanique industrielle à l'université de Gand. In-8°.

170 — *Resumé du cours normal de géométrie et mécanique des arts et métiers, etc.*, par M. Dupin, ou texte des leçons données par M. Pagani, professeur de mécanique industrielle à l'université de Louvain. In-12.

L'enseignement de la mécanique industrielle se propage de plus en plus dans les Pays-Bas; l'artisan peut trouver aujourd'hui une instruction facile et gratuite dans les principales villes de ce royaume. Nous avons déjà fait connaître, dans notre *Revue*, des *leçons* publiées par M. Dandelin, professeur à l'école royale des mines, à Liége, et celles que MM. Pagani et Vander-Jagt ont fait paraître à Louvain et à Amsterdam. M. Lemaire vient de publier également le texte des leçons de mécanique industrielle qu'il donne à l'université de Gand. Jusqu'à présent, quatre leçons seulement ont paru; elles traitent de la ligne droite, du cercle, des angles, des triangles et des parallèles. De nombreux exemples de calcul et de construction servent de développement à la théorie qui est présentée avec concision et clarté. M. Lemaire a fait usage des leçons de mécanique de M. Dupin, comme M. Vander-Jagt, et il l'a fait avec discernement et conscience. M. Pagani s'est également servi de l'ouvrage de M. Dupin; mais pour en présenter le *résumé* il a omis les démonstrations des théorèmes et s'est contenté de présenter la substance du livre français. On sent que ce résumé a été fait par un géomètre, mais on trouvera peut-être que la concision a été portée trop loin. Nous pensons, comme M. Pagani, que l'artisan peut fort bien se passer des démonstrations du peu de vérités mathématiques qu'il est dans le cas d'employer; mais il faut qu'il en comprenne l'usage par des exemples. Les formules surtout ne peuvent lui devenir intelligibles, qu'autant qu'on y applique les nombres. Il nous semble que M. Pagani, dans la publication de son premier ouvrage, que nous regrettons de ne pas voir terminé, avait mieux senti ce qui convient au peuple.

171. — * *Jaarbœkje over* 1828, etc. — Annuaire pour 1828, publié aux frais de S. M. le roi des Pays-Bas. La Haye, 1827; imprimerie de l'état. In-12; prix, 80 cent.

Cet Annuaire, rédigé à peu près sur le même plan que celui du bureau des longitudes de France, est le troisième de la collection que publie M. Lobatto. On y trouve un calendrier complet, l'indication du lieu des planètes et des principales étoiles aux différentes époques de l'année, les longitudes et latitudes des villes du royaume, les époques et les hauteurs des marées, etc. Cette première partie est suivie d'explications et de notices sur différens points scientifiques qu'il nous intéresse généralement de connaître. On y lit, par exemple, des recherches sur les services rendus par nos navigateurs des Pays-Bas dans la Nouvelle-Hollande et dans le pays de Van-Diemen; l'exposition d'une méthode du célèbre Gauss sur le

calcul de la fête de Pâques; des renseignemens sur le système métrique et sur nos poids et mesures.

La partie statistique a reçu de nouveaux développemens qu'on ne lira pas sans intérêt. Il résulte de ces documens à peu près officiels, que la population du royaume, au premier janvier 1827, était de 6,116,935 ames. Les autres élémens de population étaient les suivans, pour l'année 1826 qui venait de suivre.

	VILLES.	CAMPAGNES.
Naissances	67,915	154,080
Décès	58,899	110,153

Relativement à la population, on avait compté 1 naissance par 27 individus à peu près, comme les années précédentes; et 1 décès par 36 individus; ce qui annonce une mortalité plus forte que celle qu'on avait observée antérieurement. Cette grande mortalité s'est fait ressentir surtout dans la Nord-Hollande, dans la Zélande et dans les provinces de Frise et de Groningue, où l'on a compté 1 décès sur 20 individus. Le rapport des naissances masculines aux naissances féminines conserve une valeur à peu près constante de 1 à 0,949. On a aussi compté, pendant l'année 1826, un mariage par 126 individus, terme moyen.

M. le général Krayenhoff a donné une série d'observations sur la déclinaison et l'inclinaison de l'aiguille aimantée observée à Nimègue pendant les neuf premiers mois de 1827. Il résulte de ces observations, que la déclinaison est de 21° 35′ 12″, valeur moyenne; et l'inclinaison de 69° 35′. L'annuaire de M. Lobatto contient encore une notice intéressante sur le baromètre, suivie de quelques tableaux météorologiques. Ce petit ouvrage est rédigé avec conscience et discernement, et continue à justifier l'accueil favorable qu'il a reçu dès sa naissance.

A. Q.

172. — * *Mémoires sur les colonies de bienfaisance de Frédéricks-Oord et de Wortel*, par le chevalier de Kirckhoff. Bruxelles, 1827; Frank, rue de la Puterie. In-8°.

Le but de l'auteur de ce Mémoire n'a pas été de rappeler à ses compatriotes tout ce qui a été fait pour extirper la mendicité dans les Pays-Bas, ainsi que tout ce qui concerne la formation des colonies de bienfaisance. L'impulsion donnée par un de nos princes, la protection accordée par notre auguste monarque, le zèle philantropique avec lequel plusieurs milliers d'actionnaires contribuèrent aux dépenses premières de ces établissemens, et enfin les succès qui ont été le résultat de tant d'efforts réunis, voilà ce qui ne pouvait rester ignoré sur aucun point du royaume.

M. de Kirckhoff, en publiant cet écrit, s'est proposé un but plus honorable pour la nation, celui de faire connaître aux étrangers l'organisation de nos colonies de bienfaisance, de les mettre à même d'en apprécier l'utilité, et de leur donner l'idée de les imiter. Il paraît même que plusieurs sociétés d'agriculture françaises et américaines lui avaient témoigné le désir d'avoir sur ces colonies des détails exacts et étendus, et que c'est d'après leur demande qu'il s'est occupé de la rédaction du mémoire que nous annonçons. Nous ne nous étendrons point sur les documens qu'on y trouve. On pourra s'en former une idée, lorsqu'on saura que les deux sociétés des provinces septentrionales et des provinces méridionales, formées l'une en 1818, et l'autre en 1822, comptent maintenant près de quarante mille souscripteurs, et disposent d'un capital de cinq millions de florins, et que plus de 8,000 pauvres trouvent, dans les établissemens qu'elles ont formés, le travail, l'existence, le bonheur. Ces résultats, qui deviennent chaque jour plus satisfaisans, parlent assez hautement en faveur de cette belle et utile institution (1). J. D. L. B.

173.—*Verslag, etc.*—Rapport sur l'état des colonies de bienfaisance établies dans les provinces septentrionales du royaume des Pays-Bas, par le chevalier Caan, membre de l'ordre équestre de Hollande, etc. La Haye, 1827; imprimerie du gouvernement. In-8° de 19 pag.

Parmi le grand nombre d'institutions philantropiques créées sous l'influence des progrès de la civilisation de notre époque on pourrait, sans crainte d'être taxé d'exagération, placer au premier rang les colonies de bienfaisance qui existent dans les Pays-Bas; de là, on conçoit tout l'intérêt que doit inspirer la brochure de M. Caan. On y lit avec plaisir qu'au 8 novembre dernier, l'état des colonies de bienfaisance des provinces septentrionales du royaume ne laissait rien à désirer : l'exercice du culte religieux, l'instruction, la santé des colons, le travail, les magasins, la nourriture, les bâtimens, l'agriculture, le service sanitaire, etc., sont passés en revue par M. Caan. (Voy. *ci-dessus*, p. 264-271, une *Notice* sur les colonies de bienfaisance de Frederiks-Oord et de Wortel.) de K.

174. — * *Guide des jeunes employés*, par N. L. Renson. Bruxelles, 1828; Tarlier. In-18 de 242 pag.

---

(1) L'article inséré dans notre précédent cahier (p. 264 et suivantes), relatif aux colonies de bienfaisance du royaume des Pays-Bas, a été extrait du *Mémoire* de M. de Kirckhoff, dont on avait conservé la signature, défigurée par une faute d'impression. *N. du R.*

Il était difficile de concevoir un ouvrage plus utile et de l'exécuter d'une manière plus satisfaisante que ne l'a fait M. Renson; ses trente-cinq chapitres s'enchaînent avec un ordre parfait, et je ne sais par quel art l'auteur a su jeter un véritable intérêt sur une matière qui semblait en comporter si peu; cela tient indubitablement à ses vues toujours morales et qui décèlent partout l'homme de bien, non moins que l'administrateur instruit. Les honorables souvenirs qu'a laissés, parmi les Belges, M. de Chaban, préfet de la Dyle, ne permettent pas de douter du plaisir qu'ils éprouveront à lire ce qu'en rapporte M. Renson dans son chapitre sur les *audiences*. Nous terminerons cet article, en formant le vœu que bientôt ce petit volume se trouve dans les mains de toutes les personnes qui suivent la carrière des emplois publics, ou qui s'y destinent. STASSART.

175. —* *Hugo de Groot, etc.* — Hugues de Groot (GROTIUS), et Marie de Reigersbergen, par *Jérôme* DE VRIES. Amsterdam, 1827. In-8° de 255 pag.

Il n'est personne qui soit un peu versé dans l'histoire des Pays-Bas et qui ignore les grands talens et les revers de Hugues Grotius; il n'est personne qui méconnaisse les grands services qu'il a rendus aux différentes sciences morales et politiques telles que le droit, l'histoire, la théologie, etc. Il y a pourtant encore une partie de sa vie à laquelle on n'avait pas jusqu'ici accordé une attention assez particulière, c'est sa vie privée et ses vertus domestiques; M. de Vries s'est acquis des titres à la reconnaissance publique, en se chargeant de la tâche honorable de présenter la vie de Grotius sous ce nouveau rapport. Le volume que nous annonçons contient quatre discours: le premier (pag. 1-50) nous fait connaître la première partie de la vie de Grotius jusqu'à son emprisonnement à la Haye 1583-1618; le second, (pag. 51-105), se rapporte à l'époque de 1619-1632, jusqu'à son départ pour Hambourg; le troisième (pag. 106-170) traite de la partie qui nous paraît la plus intéressante, (entre autres de la résidence de Grotius comme ambassadeur de Suède à la cour de France,) jusqu'à sa mort en 1645; le quatrième discours enfin s'attache à faire ressortir les vertus de la digne épouse de Grotius, la célèbre Marie de Reigersbergen, qui s'est montrée toujours sa digne et courageuse compagne, au milieu des revers qu'il a éprouvés.

Certes, M. de Vries aurait pu choisir un sujet plus vaste et plus brillant. On se demande peut-être quel intérêt peuvent nous offrir les détails de la vie privée des époux Grotius. Mais par la manière dont M. de Vries a traité son sujet, il nous initie à une foule de preuves touchantes d'amour conjugal, de piété, de ré-

signation et de courage, qui nous font chérir ceux que nous étions déjà accoutumés à estimer et à admirer. Souvent l'auteur nous présente le texte même des lettres que Grotius et son épouse se sont adressées mutuellement, et on est touché de la simplicité et de la candeur qui s'y montrent partout. Puissent les vertus domestiques de ces dignes époux trouver beaucoup d'imitateurs parmi les familles de notre époque, et puisse la lecture de cet excellent ouvrage contribuer à les répandre! Alors ce ne sera pas seulement un bon ouvrage que M. de Vries aura fait, mais aussi une bonne action. X. X.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

176. — *Essai sur les modifications apportées à la conformation de la terre depuis sa création*, par *Joseph* J. D., ancien capitaine d'artillerie. Paris, 1828; Jules Renouard; Bachelier. In-8°; prix, 2 fr. 50 cent.

Si l'auteur avait eu moyen de bien connaître quel fut l'état de la terre à la création, et rapprochait de cet antique inventaire celui de nos connaissances actuelles, pour en déduire l'histoire des vicissitudes subies par notre planète, son essai serait incontestablement le livre le plus curieux qui eût jamais paru, et la géologie serait une science désormais complète. Il n'en est malheureusement pas ainsi; M. J. D. ne nous donne sur l'état primitif du globe que des conjectures, plus ou moins ingénieuses, plus ou moins neuves, et il en déduit des suppositions sur la manière dont ont dû se former les montagnes, les mers, les rivières. Il présume que la terre a dû n'être qu'une masse dans laquelle les corps solides, liquides et gazeux, d'abord confondus, ont dû bientôt se ranger dans l'ordre de pesanteur, par l'effet de l'attraction, qu'alors elle a dû former un sphéroïde parfait, entièrement recouvert d'une couche d'eau; que, dans cet état de mollesse, la rotation a produit l'exhaussement de l'équateur, que les mers se sont formées par affaissement, les montagnes primitives par une sorte de cristallisation. L'auteur appartient à cette classe de géologues qui voulant, malgré la pénurie de données précises où nous sommes encore, remonter à l'origine des choses, font de la science avec leur imagination, et sont condamnés, s'ils rencontrent juste, à ne jamais pouvoir le prouver; il nous permettra de continuer à regarder comme le plus poétique et le plus raisonnable d'entr'eux l'illustre auteur du *Génie du christianisme*, qui pense que le monde a été créé vieux. D'autres géologues s'occupent à

constater des faits, à réunir les matériaux du grand édifice sur le plan duquel M. J. D. a voulu donner un aperçu : ceux-là reconnaîtront, à plusieurs observations pleines de sagacité, que l'auteur de l'essai pourrait, s'il dirigeait ses recherches sur des choses plus à notre portée, rendre à la science de véritables services. J. J. B.

177.—* *Encyclopédie portative* ou *Résumé universel des sciences, des lettres et des arts. — Précis de minéralogie moderne*, donnant la connaissance de la structure, la nature, les caractères et la classification des minéraux, avec la description et l'histoire naturelle de chacune de leurs espèces; précédé d'une *introduction historique*, et suivi d'une *biographie*, d'une *bibliographie* et d'un *vocabulaire* formant table synonymique; par G. Odolant Desnos, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, 1827; au bureau de l'Encyclopédie portative, rue du Jardinet-Saint-André-des-Arcs, n° 8. 2 vol. in-18; prix, 7 fr.

On peut apprendre beaucoup dans ce petit ouvrage. On désirera sans doute plus de développemens en quelques parties, plus de cette sorte d'érudition dont les sciences ne peuvent se passer que lorsqu'elles sont très-près de leur perfection : mais il fallait borner à deux petits volumes ce traité d'une science immense, et y joindre, sans étendre l'espace, l'histoire de cette science et celle des hommes qui ont accumulé successivement les richesses qu'elle possède aujourd'hui. C'est dans cette partie historique, biographique et bibliographique que l'on remarquera le plus de lacunes, sans que l'on puisse les reprocher à l'auteur : entre les limites qu'il lui était interdit de franchir, il devait réserver pour l'exposition des doctrines le plus grand nombre de ses pages; et, s'il était dans la nécessité de traiter moins favorablement quelque partie de son travail, ce n'est pas à celle qui constitue la science qu'il lui était permis d'imposer un tel sacrifice.

Au sujet de ces limites, presque toujours trop étroites, qui sont prescrites aux ouvrages *portatifs*, *élémentaires*, *populaires*, etc., qu'il nous soit permis de dire, au nom de l'intérêt public, que ce que l'on doit fixer avant tout, s'il est possible, c'est l'étendue que doit avoir un ouvrage *réellement* utile, et par conséquent un *bon* ouvrage. Si quelque incertitude sur les méthodes d'enseignement et d'exposition empêche quelquefois de résoudre cette question, qu'on donne la préférence aux longs ouvrages; il y a moins d'inconvénient à excéder la mesure du savoir profitable qu'à rester en-deçà, d'autant plus que, lorsqu'on s'attache à ne pas dépasser cette mesure, il arrive très-rarement que les étudians sachent bien ce qu'ils croient avoir appris.

Les entreprises d'ouvrages abrégés se multiplient; une sorte de rivalité s'établit entre les écrivains zélés pour la propagation des connaissances usuelles. Afin que cette concurrence soit aussi profitable au public qu'elle peut le devenir, il serait peut-être nécessaire de traiter spécialement, à fond, avec étendue, les questions encore plus neuves qu'on ne le pense : comment les livres élémentaires doivent-ils être rédigés? Quels développemens les rédacteurs peuvent-ils admettre? Est-il possible de trouver des règles qui puissent diriger la composition de ces ouvrages, et en garantir le succès? Le philosophe qui résoudrait ces questions aurait bien mérité des étudians, des professeurs et des auteurs qui écrivent pour les uns et pour les autres. N.

178. — * *Discussion sur l'antiquité de la découverte et de l'usage du platine; citations de divers auteurs anciens à ce sujet*, par M. F. Rever. Rouen, 1827; Mme veuve Renault. In-8° de 67 pages.

M. F. Rever, correspondant de l'Institut, aujourd'hui l'un des patriarches de la science archéologique, élève une discussion d'un haut intérêt. L'épigraphe qu'il a choisie indique parfaitement son intention : « Et cela fesoy-je en partie pour voir si je pourrois tirer quelque contradiction qui eût plus d'assurance de vérité que non pas les preuves que je mettois en avant.» (*Bernard* Palissy, *traité des Pierres*, pag. 75 ».) M. Rever, ainsi que Caylus et Winckelmann, s'est occupé de ce que furent les arts chez les anciens; et ses divers écrits sont marqués au coin de la plus saine critique. Les anciens connaissaient-ils le platine? Savaient-ils l'employer? Telles sont les deux questions que cet antiquaire s'est proposées à lui-même, d'après la description du *plomb blanc* qui se trouve dans Pline, et qu'il offre ensuite aux archéologues. Il présente, pour sa part, son contingent de renseignemens pour et contre; car il s'agit ici d'éclaircir un fait, et non de plier les textes à une idée dominante. M. Rever est très porté à voir le *platine* dans le métal que Pline appelle le *plomb blanc*, et qui a été pris pour l'*étain*, si ce n'est par un petit nombre *de gens de mines*, suivant l'expression d'un ancien traducteur de Pline. Il établit un parallèle entre la description du *plomb blanc* donnée par le naturaliste latin et celle du *platine* par notre célèbre Fourcroy. L'auteur soupçonne que le platine était connu des Grecs, et qu'ils le mettaient en œuvre sous le nom de *cassiterôs*; il allègue les raisons qu'il a de regarder quelques descriptions qui sont dans Homère, comme pouvant porter à penser que le cassiterôs était notre platine. Antérieurement à la discussion qui vient d'être imprimée à la fin de 1827, M. Rever avait fait connaître l'exposé

des idées que l'étude du XVIe chapitre de Pline, liv. XXXIV, lui avait suggérées sur l'identité du platine moderne et de l'ancien plomb blanc; il avait fait également imprimer cet exposé, comme mémoire à consulter, afin d'obtenir des hommes instruits quelques avis dans l'intérêt de la science. M. LEBOYER répondit à cet appel par des réflexions imprimées dans le *Lycée armoricain*. M. Rever examine, dans son nouvel écrit, l'opinion de M. Leboyer. Pour donner un aperçu de la manière dont la discussion est posée, nous terminerons cet article par une série de questions qui en est le résumé exact. Quel était, chez les anciens, le métal qu'ils ont dit : 1° Ne se recueillir que dans les mines d'or et parmi les sables aurifères? 2° Ne s'y montrer que sous la forme de grenaille noirâtre, bigarrée de tons blancs? 3° Ne pouvoir être employé, s'il n'était allié avec quelque autre métal? 4° Être toujours plus dur à fondre que l'argent? 5° Avoir été connu des Grecs, qui le portaient au plus haut prix, et l'employaient à des ouvrages précieux? 6° Être aussi lourd que l'or? 7° Avoir été mis en plaqué par les Gaulois qui, d'après cette invention, firent aussi du plaqué d'argent? 8° Enfin avoir été désigné sous la dénomination d'*or blanc*, qu'il ne garda point, et qui fut remplacée chez les Romains par celle de plomb blanc? Faut-il croire que ce métal était l'étain même que nous connaissons? ou bien les qualités que les anciens lui trouvaient ressemblaient-elles aux qualités du platine? Peut-on reconnoître ces qualités dans quelque autre métal que le platine?

P. J. F.

179. — * *Atlas des oiseaux d'Europe*, pour servir de complément au *Manuel d'ornithologie* de M. TEMMINNCK; par M. J. C. VERNER, peintre d'histoire naturelle. Septième livraison. Paris, 1828; A. Belin, rue des Mathurins St.-Jacques, 14. In-8°. Prix de la liv. 5 fr. Le texte se vend également par livraisons.

Les dix planches dont se compose cette livraison représentent deux espèces du genre *étourneau* (Sturnus), et une du genre *martin* (Pastor), qui appartiennent toutes trois à l'ordre des *omnivores;* cinq espèces du genre *Pie-grièches* (Lanius), et une du genre *Gobe-mouches* (muscicapa); ces deux derniers genres font partie de l'ordre des *insectivores*.

On reconnaît toujours dans les planches le talent qui place M. Werner au rang de nos meilleurs peintres d'histoire naturelle; la réputation du *Manuel d'ornithologie* de M. Temminck est bien établie depuis long-temps, et nous ne pouvons rien ajouter à l'éloge que nous en avons déjà fait. A. M—T.

180. — * *Plantes cryptogames du nord de la France;* par *J.-B.-H.-J.* DESMAZIÈRES. 4e et 5e fascicules. Lille, 1826-1827;

Leleux. Paris, Treuttel et Wurtz. In-4° avec 50 échantillons; prix, 8 fr.

L'empressement avec lequel nous avons rendu compte des trois premières livraisons de cet ouvrage prouve l'importance que nous attachons à cette laborieuse entreprise, que M. Desmazières continue avec une persévérance et des soins éclairés, qui lui méritent les suffrages des hommes studieux. Ce n'est point par le luxe typographique qu'il cherche à captiver les amateurs d'histoire naturelle, mais par un choix de bons échantillons, bien caractérisés, et par des notes raisonnées fort étendues. Les deux fascicules que nous annonçons, le 4e et le 5e de la collection, renferment, comme les précédens, 50 espèces de cryptogames, appartenant aux hydrophytes, aux champignons, aux lichens, aux mousses et aux fougères. Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'énumérer les genres et les espèces inédites mentionnés dans l'ouvrage; toutefois, nous devons citer parmi les plantes marines cloisonnées (*thalassiophytes diaphisistées*), les genres *boryna* de grateloup, *chloronitum* gaillon, *sphacelaria* lyngbye, sur les caractères desquels l'auteur donne des explications précises, comme aussi sur ceux dans lesquels doit être désormais restreint le genre *ceramium*. L'examen attentif des échantillons renfermés dans le 5e fascicule prouve avec quel succès l'auteur explore les départemens du nord de la France, et combien ils lui ont fourni de cryptogames rares et nouvelles, échappées aux recherches des botanistes du même pays. Des cent espèces de plantes exposées dans ces deux fascicules, nous en avons remarqué près de la moitié qui ne sont pas mentionnées dans la dernière édition (1827) de la *Botanographie belgique* par M. *Th.* Lestiboudois, quoique ce dernier ouvrage ait cité, comme appartenant à la Belgique, des espèces observées, à la vérité, en Danemark, mais qui n'ont pas encore été rencontrées en France.

181. — * *Tableau analytique de la flore parisienne*, d'après la méthode adoptée dans la flore française de MM. *De Lamarck* et *De Candole;* par *Alex.* Bautier. Paris, 1827; Béchet jeune. In-18 de 284 pages; prix, 11 fr.

On connaît les avantages de la méthode dichotomique que nous devons à M. De Lamarck, et à l'aide de laquelle les commençans en botanique arrivent avec beaucoup de facilité à la connaissance du nom des plantes. Cette facilité dans les moyens de recherches offrant aux élèves qui n'ont pas beaucoup de tems à consacrer à la plus agréable des sciences les moyens d'obtenir de prompts résultats et de surmonter sans maître et à tout instant les premières difficultés inséparables de toute étude

scientifique, a été un des motifs qui ont déterminé l'auteur de cet ouvrage à le composer et à le publier. Pour obvier à l'inconvénient que l'on a souvent reproché à la méthode dichotomique de ne pas offrir assez de points de repos et d'exiger une attention trop soutenue, M. Bautier a placé l'analyse des espèces après la description du genre, de manière à ce que ce dernier puisse servir de terme fixe pour la mémoire. La découverte d'un grand nombre d'espèces, depuis la publication du travail de M. De Lamarck, la nécessité de réduire en un volume plus portatif un tableau si utile dans les herborisations, et d'appliquer plus spécialement son usage aux terrains qui entourent la capitale; telles sont les raisons qui paraissent avoir dirigé l'auteur dans la conception et la publication de son travail. Il a su, d'après l'avis officieux de M. De Candole, multiplier les moyens d'arriver à la connaissance des genres et prévenir les différentes anomalies qui auraient pu entraver les recherches. Ce petit ouvrage, *Vade mecum,* indispensable aux amateurs de la botanique, renferme la description des familles naturelles et de tous les genres de phanérogames qui appartiennent à la flore parisienne. Ces genres sont suivis de l'analyse des espèces. L'ordre adopté dans la disposition des familles est celui qui commence par les êtres les plus composés en descendant aux plus simples. Quant aux raisons qui ont empêché l'auteur de compléter son ouvrage par la publication de la cryptogamie et la description détaillée des espèces, elles seront appréciées diversement par les lecteurs, que nous renvoyons avec confiance à l'ouvrage même. Ils trouveront, au commencement, des *Notes préliminaires sur les organes des végétaux*, et à la fin, un *Vocabulaire des mots techniques* employés dans l'ouvrage. B. G.

182. — * *Le Bon Jardinier*, almanach pour l'année 1828, contenant les principes généraux de la culture; l'indication, mois par mois, des travaux à faire dans les jardins; la description, l'histoire et la culture de toutes les plantes potagères économiques ou employées dans les arts; de celles qui sont propres aux fourrages; des arbres fruitiers; des oignons et plantes à fleurs; des arbres, arbrisseaux et arbustes utiles ou d'agrément, disposés selon la méthode du Jardin du Roi; suivis d'un vocabulaire des termes de jardinage et de botanique; d'un jardin des plantes médicinales; d'un tableau des végétaux groupés d'après la place qu'ils doivent occuper dans les parterres, bosquets, etc.; et précédé d'une *Revue* de tout ce qui a paru de nouveau en jardinage, en France et dans les pays étrangers, pendant le cours de l'année; par *A.* Poiteau, ancien jardinier

des pépinières royales de Versailles, etc. et VILMORIN, membre de la *Société royale d'agriculture*, etc. Paris, 1828; Audot. In-12 de 1020 pages, avec 4 planches et 2 gravures; prix, 7 francs, et 9 fr. 25 cent. par la poste.

Cet intéressant almanach offre cette année à ses lecteurs, même avant le titre, une instruction qui serait peut-être perdue, si l'on n'y joignait pas un commentaire : une gravure représente le jardin et les serres de la *Société d'horticulture de Bruxelles*. Cette Société ne se borne donc point à des dissertations; elle veut faire plus que propager le résultat d'expériences faites par autrui : avis aux Sociétés de même nom, en quelque lieu qu'elles soient instituées (1).

La *Revue horticole* est très-intéressante. Depuis 1826, plus de 200 noms d'espèces ou de variétés nouvelles ont été introduits dans le *Bon Jardinier*. Si chaque année était aussi féconde en découvertes botaniques et horticoles, l'embarras du choix deviendrait extrême; car on ne peut tout cultiver, tout placer dans les plus grands jardins, dans les serres les plus vastes. Mais ces acquisitions végétales ne sont pas les seuls objets passés en revue; de nouveaux procédés de culture, des moyens de perfectionner ou de conserver les fruits, des Notices sur les travaux et les services des Sociétés d'horticulture, et sur les hommes instruits qu'elles ont perdus. Toutes ces matières, qui forment une agréable liaison entre les lettres, les arts et les sciences, peuvent être recherchées, même ailleurs que dans un almanach, et en tout tems. Cet ouvrage devient, chaque année, plus instructif et plus attrayant : les lecteurs, satisfaits de la manière dont les rédacteurs se sont acquittés de leur tâche, ne penseront nullement à examiner s'il était possible de faire encore mieux. F.

183. — * *Annuaire pour l'an* 1828, *présenté au Roi par le bureau des Longitudes*; Paris, 1827; Bachelier. In-12 de 212 pages; prix, 1 fr.

L'Annuaire du bureau des Longitudes, rédigé par des savans illustres, est une espèce de manuel des faits les plus utiles à connaître dans l'astronomie, la physique, la chimie et la statistique : il comprend en outre tout ce que contiennent les calendriers ordinaires. Dans celui de 1828 on a retranché deux extraits du Système du Monde de feu M. de La Place, que l'on

---

(1) Le magnifique jardin de plantes et d'arbres exotiques de M. SOULANGE BODIN, à Ris, sur la route de Paris à Fontainebleau, est, en quelque sorte, grâce à la munificence éclairée du propriétaire, une sorte de jardin affecté à la *Société horticulturale* de Paris.

voyait figurer depuis plusieurs années dans ce Recueil ; et ce changement nous conduit à remarquer que, si ses rédacteurs variaient davantage les fragmens scientifiques dont ils l'enrichissent, la collection en serait plus précieuse.

Parmi les morceaux détachés qui paraissent pour la première fois, nous avons lu avec beaucoup d'intérêt un aperçu statistique sur la *Caisse d'épargne et de prévoyance*, instituée à Paris en 1818, duquel il résulte qu'en 1826 il y a eu 81,300 versemens, dont l'ensemble a produit 3,625,985 francs, et que depuis son origine en 1818 jusqu'au 31 décembre 1826, la Caisse a reçu plus de vingt-huit millions de francs. La somme totale des versemens a été chaque année en augmentant; mais la valeur moyenne des dépôts tend aussi à s'accroître : elle était de 42 fr. en 1823; elle est aujourd'hui de 44 fr. 50 cent., c'est-à-dire, près du maximum, 50 fr., que les statuts permettent de recevoir. Ce fait remarquable prouve que le nombre des déposans n'augmente pas dans le rapport de l'accroissement des fonds versés. Si l'on veut connaître maintenant dans quelle proportion les diverses classes de la société participent à ces dépôts, il suffit de jeter les yeux sur le tableau suivant, qui offre des relevés faits à deux époques différentes, sur une masse d'environ 15,000 déposans; on y voit figurer des individus appartenant aux diverses classes de la société, dans les proportions ci-après :

1°	— Domestiques.	pour $\frac{1}{4}$
2°	— Ouvriers.	$\frac{1}{8}$
3°	— Déposans sans désignation de profession.	$\frac{1}{7}$
4°	— Enfans mineurs.	$\frac{1}{7}$
5°	— Employés	$\frac{1}{10}$
6°	— Marchands.	$\frac{1}{15}$
7°	— Rentiers.	$\frac{1}{15}$
8°	— Professions libérales, artistes, etc. . . .	$\frac{1}{25}$
9°	— Militaires	$\frac{1}{35}$
10°	— Diverses associations de secours mutuels, des cultivateurs et quelques ecclésiastiques, magistrats ou fonctionnaires publics, forment ensemble	$\frac{1}{150}$

Les notices scientifiques fournies par M. Arago, de l'Académie des Sciences, et spécialement celles qui traitent de la congélation des rivières, de la théorie de la grêle, et par suite des paragrêles qui occupent depuis quelque temps l'attention des physiciens et de plusieurs sociétés savantes, nous ont paru surtout dignes d'être mentionnées. M. Arago explique par le rayonne-

ment nocturne quelques circonstances de la congélation des rivières, dont les observateurs avaient été frappés, sans pouvoir en assigner la cause. C'est ainsi qu'il attribue à l'abondance des eaux, et principalement à la faiblesse d'un rayonnement nocturne, résultant d'un ciel couvert, le défaut de congélation de la Seine dans son milieu, lors du froid si intense de 1709, quand le thermomètre centigrade marquait —23 °. Au contraire, en 1762, la rivière fut totalement prise à la suite de six jours de gelée, dont la température moyenne était de —3 ° 9 centigr., et sans que le plus grand froid eût dépassé — 9°, 7 : c'est qu'à cette seconde époque les six jours qui précédèrent la congélation totale de la rivière furent *parfaitement sereins* : circonstance qui, favorisant le rayonnement nocturne, rendait la température de l'eau beaucoup plus basse que celle de l'atmosphère, d'après la théorie connue du calorique rayonnant. Après un exposé savant et impartial des remarques et des opinions auxquelles le météore de la grêle a donné lieu jusqu'à présent, M. Arago se prononce contre le système des paragrêles, fondé sur la théorie erronée du célèbre Volta; système qui ne lui paraît avoir aucune efficacité préservative : il finit par déclarer qu'une explication satisfaisante du phénomène de la grêle est encore à trouver.

Nous citerons encore les observations du même savant sur l'aiguille aimantée, dont les mouvemens singuliers intéressent si vivement les physiciens de nos jours. L'extrémité nord de l'aiguille aimantée a continué, en 1827, à se rapprocher du méridien terrestre; le 8 juillet à 1 h. 8′, M. Arago a trouvé pour la déclinaison absolue, 22° 20′—. L'inclinaison de l'aiguille a peu changé depuis l'année dernière; l'ensemble des observations indique à peine une diminution de 1′ ½. *Ad.* GONDINET.

184. — * *Anatomie de l'homme*, ou Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain; par *Jules* CLOQUET, D. M., membre de l'Académie de médecine, etc.; publiée par C. DE LASTEYRIE, éditeur; 33e et 34e livraisons. Paris, 1827; Brégeaut, imprimeur-lithographe; Lasteyrie, rue de Grenelle-Saint-Germain. Deux cahiers in-fol.; prix de la livraison, 17 fr. 50 c. (voy. *Rev. Enc.* t. XXXII, p. 529, et t. XXXVI, p. 161.)

Cette importante publication, l'un des plus utiles monumens que l'on ait encore élevés à la science de l'anatomie, base essentielle des connaissances et des recherches médicales, se continue avec le zèle et les soins éclairés qui ont déjà mérité plus d'une fois nos éloges, adressés à l'auteur aussi bien qu'à l'habile éditeur.

185. — * *Traité pratique des maladies syphilitiques*, contenant les diverses méthodes de traitement qui leur sont applicables, et les modifications qu'on doit leur faire subir, suivant l'âge, le sexe, le tempérament du sujet, les climats, les saisons et les maladies concomitantes; ouvrage où sont spécialement détaillées les règles de traitement adoptées à l'hospice des vénériens de Paris; par L. V. Lagneau, D. M., etc. *Sixième édition*, corrigée et considérablement augmentée. Paris, 1828; Gabon, rue de l'École de Médecine, n° 10; l'auteur, rue du Helder, n° 12. 2 vol. in-8° de 1058 pages; prix, 16 fr.

Depuis que la médecine physiologique est venue changer ou modifier toutes les idées médicales, les maladies syphilitiques étaient les seules dont le traitement fût presque entièrement resté sous l'empire de la routine. Cet état de choses ne pouvait durer long-tems, et de jeunes médecins militaires conçurent le projet d'exécuter ce que leur maître avait annoncé. Ils abandonnèrent les anciennes méthodes et soumirent un grand nombre de vénériens à un traitement purement antiphlogistique qui, selon eux, eut pour résultat d'obtenir une guérison plus prompte et d'avoir un moins grand nombre de récidives. Aux yeux des praticiens sages, ces résultats brillans ne sont pas encore assez bien prouvés, et le mercure entre leurs mains a été si souvent administré avec succès qu'ils auront bien de la peine à bannir de leur thérapeutique un médicament si énergique.

Les recherches faites sur les maladies syphilitiques depuis quelques années, ont fait sentir à M. Lagneau que son ouvrage avait besoin d'être retouché, et les changemens qu'il a fait subir à cette sixième édition placent toujours ses travaux au nombre de ceux que les praticiens consulteront avec le plus de fruit.

D.

186.—*Élémens de géométrie descriptive*, à l'usage des élèves qui se destinent à l'École polytechnique, à l'École militaire, à l'École de marine; par E. Duchesne, professeur de mathématiques spéciales au collége de Vendôme. Paris, 1828; Malher, passage Dauphine. In-12 de 190 pag. avec un atlas d'épures de 18 pl. in-4°; prix, 4 fr. 50 c.

Cet ouvrage n'offre rien de remarquable et ne paraît pas devoir être préféré à ceux qui traitent le même sujet et que l'on a coutume de mettre dans les mains des élèves, tels que ceux de *Monge*, *Hachette*, *Lacroix*, *etc.*, toutefois, il convient de dire que les explications de M. Duchesne sont claires, surtout ce qui se rapporte à la ligne droite. On peut lui reprocher de donner aux démonstrations des développemens trop étendus, qui, loin

d'éclairer l'esprit, lui sont quelquefois nuisibles par leur surabondance. Nous l'inviterons à faire disparaître de la page 42 une erreur; les deux plans dont les traces sont parallèles à la ligne de terre et qu'il déclare ne pouvoir pas se rencontrer, se coupent derrière le plan vertical de projection. Au reste, les disciples auxquels ce livre est destiné pourront en tirer parti; l'étude en est facile et le style convenable. FRANCOEUR.

187. — *Art de fabriquer toutes sortes d'ouvrages en papier pour l'instruction et l'amusement des jeunes gens des deux sexes*, par A. DE BÉCOURT. Paris 1828; Audot. In-18 de 106 pag. avec 22 planches gravées; prix, 2 fr. 50 cent.

188. — *Art de construire en cartonnage toutes sortes d'ouvrages d'utilité et d'agrément*, par A DE BÉCOURT. Paris, 1828; Audot, In-18 de VIII- et 107 pag. avec huit planches gravées; prix, 2 fr. et 2 fr. 25 cent. par la poste.

Ces deux ouvrages, offerts à la jeunesse qui aime à occuper utilement ses loisirs, nous ont paru devoir atteindre le but que l'auteur s'est proposé. Avec leur aide, il sera facile de se mettre promptement au fait d'un grand nombre d'ouvrages utiles dont la confection est elle-même un plaisir. Nous croyons qu'il est bon de mettre de pareils livres dans les mains des jeunes gens; ils contribueront à les rendre adroits et à les habituer de bonne heure au calcul et à la réflexion. OE.

189. — * *Atlas de Géographie ancienne*, pour servir à l'intelligence des *Œuvres de Rollin*, publié sous la direction de M. LETRONNE, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, 1827; Firmin Didot, rue Jacob. In-4° oblong; prix, 12 fr.

On a réimprimé de nos jours, et sous différens formats, la vaste collection historique qui comprend l'Histoire Ancienne et l'Histoire Romaine; celle des Empereurs et l'Histoire du Bas-Empire. La première partie, continuée par *Crevier* qui a composé l'Histoire des Empereurs, est due à *Rollin*, et la dernière est l'ouvrage de *Le Beau*, qui eut pour continuateur *Ameilhon*.

Les Œuvres historiques du vertueux recteur de l'Université de Paris, qui servit l'enseignement par ses utiles travaux, qui s'est immortalisé par sa bonté et par son excellent Traité des Études, avaient besoin d'être enrichies de notes critiques, propres à rectifier des erreurs de détail qui s'étaient glissées dans la rédaction de son grand ouvrage, ou à indiquer des particularités historiques qui avaient été négligées. Des modifications dans l'évaluation des mesures et des monnaies anciennes devenaient également nécessaires, afin de mettre l'ouvrage au niveau des connaissances les plus récentes, acquises depuis sa

publication. Un semblable travail ne pouvait être mieux confié qu'à M. Letronne, savant dont la réputation est européenne. Cet académicien a réduit à leur juste valeur les critiques dont les écrits de Rollin ont été l'objet, en publiant pour la première fois une édition qui offre sur les endroits vraiment fautifs les rectifications et les éclaircissemens nécessaires. Les notes de M. Letronne, précises et concluantes, portent le cachet de sa profonde érudition; loin de dénaturer l'ouvrage, il a respecté religieusement le texte du grand maître, en rejetant au bas des pages les notes et les observations qui se trouvent entièrement séparées du texte.

La Géographie, compagne inséparable de l'histoire, lui sert aussi de guide : elle trace, après une succession de siècles, la forme des diverses contrées habitées par les peuples anciens, la marche et la stratégie des armées; elle assigne la position des villes même dont il n'existe plus de ruines, et montre la place où les événemens mémorables se sont passés. Un Atlas devenait donc indispensable pour servir à l'intelligence des Œuvres de Rollin. Cet atlas qui, à l'exception de la Ire carte, a été rédigé sous la direction de M. Letronne, par M. Dufour, élève distingué de M. Lapie, vient de paraître : il est composé de dix-sept planches. Les dix premières donnent les cartes du Monde connu des anciens, d'après M. *Gosselin;* de l'empire romain (partie occidentale); de l'empire romain (partie orientale); de l'empire d'Assyrie; de la Grèce, et d'une partie de ses colonies; de la Grèce septentrionale et méridionale; de l'Italie, avec les deux mêmes divisions; de la Gaule. Les sept autres planches présentent les plans de Rome, de ses environs; des environs de Carthage; de Syracuse; du combat naval d'Ecnome; de Cunaxa; d'Athènes, de ses environs; de la bataille de Marathon, de Platée; du combat naval de Salamine; du passage des Thermopyles.

Les cartes générales donnent de grands ensembles, et le géographe a réservé les cartes de détail pour les pays théâtres des événemens importans, afin que le lecteur puisse suivre les récits de l'historien. Cet atlas, sur lequel nous reviendrons, en rendant compte de celui que l'on grave en ce moment pour l'Histoire des Empereurs par Crevier, a été dressé avec exactitude, et le choix des cartes et des plans qui le composent prouve que M. Dufour a médité sur son objet. Quant à son exécution matérielle, elle est digne de la belle édition qu'il accompagne. Sueur-Merlin.

190. — * *Le Monde en estampes*, ou *Géographie des cinq parties du monde*, précédée d'un *Précis de géographie univer-*

selle ; ouvrage consacré à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse, orné de cent quarante-quatre gravures en taille douce et de cartes ; par le chevalier DE ROUJOUX. Paris, 1828. In-8° de 390 pages ; prix, 15 fr. en noir, et 35 fr. fig. color.

Dans les sciences dont l'étude est principalement du ressort de la mémoire, voir est le meilleur moyen de s'instruire. C'est surtout dans l'enfance, où l'attention est si mobile, les impressions si fugitives, qu'il est utile de parler à l'esprit par les yeux. L'ouvrage de M. de Roujoux nous paraît donc, sous ce rapport, heureusement conçu ; l'exécution n'en est pas moins heureuse : des gravures d'une finesse admirable et d'une vérité frappante exposent aux regards du lecteur ce que chaque description contient de remarquable, et, pour me servir d'une expression de l'auteur, présente une image vivante du monde.

Si nous passons à l'examen de la partie descriptive, nous y trouverons les deux principales qualités d'un ouvrage élémentaire ; méthode et clarté. M. de Roujoux n'a point, comme tant d'autres, oublié qu'il écrivait pour la jeunesse. Il a su se tenir toujours à la portée de ses lecteurs. Nul développement de théories abstraites, nulles discussions approfondies sur les points litigieux de la science ; un exposé simple, mais fidèle ; un résumé succinct, mais complet, de nos connaissances actuelles, recueilli dans les ouvrages des plus savans géographes et des voyageurs les plus célèbres ; tel est, en peu de mots, ce précis géograghique.

Le premier volume, le seul qui ait encore paru, est entièrement consacré à des aperçus généraux ; les spécialités seront développées dans les volumes qui doivent suivre. Nous ne dirons rien du plan adopté par l'auteur, c'est celui qu'ont suivi ses devanciers ; comme eux, il parcourt successivement les différentes parties de l'ancien et du nouveau continent ; seulement, avec les géographes modernes, il considère et décrit, comme une cinquième partie de la terre, l'Océanie.

Le plaisir que nous avons éprouvé en parcourant cet ouvrage, les éloges mérités, que nous aimons à lui donner, ne sauraient cependant nous empêcher d'y signaler quelques taches légères. L'auteur nous a paru négliger trop souvent les faits principaux pour des détails accessoires ; son style, généralement pur et facile, manque parfois de justesse et de précision. Enfin, quelques erreurs géologiques se sont glissées dans ses notions préliminaires sur la géographie physique. Nous le répétons, ces taches sont légères, mais elles sont rendues plus saillantes, peut être par le mérite même du reste de l'ouvrage. PR.

191. — * *Notice sur le gouvernement, les mœurs et les superstitions des nègres du Pays de Walo (Afrique)*; par M. *le baron* ROGER, ex-gouverneur de la colonie française du Sénégal. Paris, 1828. In-8°.

Le pays de Walo est situé sur la rive gauche et vers l'embouchure du Sénégal. Les Français viennent d'y fonder des établissemens de culture coloniale libres, dont les résultats incalculables peuvent exercer une grande influence sur toute cette partie de l'Afrique.

Le Walo est gouverné par un roi qui porte le titre de *Brak*. Ce mot n'a aucune valeur par lui-même; c'était, suivant les nègres, le nom du premier de leurs rois, et ses successeurs se font un honneur de le porter, comme les empereurs romains portaient le nom de *César* ou d'*Auguste*.

L'ordre de succession au trône est établi d'une manière assez singulière, dans l'intention de se préserver des malheurs qu'entraînent les minorités et les régences. A la mort d'un *Brak*, ses frères lui succèdent par rang de naissance. Quand cette première série est épuisée, on retourne au fils aîné du premier, et ainsi de suite. On doit remarquer que les princes issus des femmes de sang royal sont les seuls qui puissent prétendre au trône. Au reste, on exige de l'héritier légitime qu'il ne soit ni aveugle, ni infirme, qu'il sache monter à cheval, tirer un coup de fusil, etc. S'il n'a point ces qualités, son droit est dévolu à un autre. Les cérémonies de son couronnement sont allégoriques. Le nouveau roi doit passer par tous les états de la société, sans en excepter celui de pêcheur, qui appartient cependant à une caste méprisée. Le *Brak* se met dans l'eau avec les principaux pêcheurs au milieu d'une rivière désignée, et il en sort, tenant à la main un poisson qu'il paraît avoir pêché lui-même, mais qu'on a eu soin de lui remettre en secret.

Il est assez bizarre de retrouver à la cour du *Brak*, et dans les lieux soumis à son autorité, les coutumes et les cérémonies qui furent en usage parmi nous aux siècles de la féodalité. Ainsi, par exemple, le peuple croit que la famille royale possède le don de guérir par l'imposition des mains. Dans ses voyages, le *Brak* et ses gens sont défrayés et nourris aux dépens des villages qu'ils traversent, tandis que les *Griot*, ou musiciens et bouffons, chantent les louanges du souverain aux malheureux que l'on dépouille de leurs moutons, de leur lait et de leurs poules. Le *Boukanèk*, domestique de confiance, majordome et premier ministre, représente par ses attributions nos anciens maires du palais. Cette charge importante est réservée à une famille qui se dit l'esclave du *Brak*, et qui le gouverne.

Les dignités sortent rarement des familles qui les possèdent, et chaque chef porte le nom de la province qu'il régit héréditairement. Ils affèrment des villages et des territoires à des vassaux qui payent des redevances annuelles; ceux-ci sous-louent des subdivisions de districts; et la chaîne fiscale et féodale descend ainsi jusqu'au dernier habitant. Les seigneurs, propriétaires de villages, ont adopté le même ordre de succession que pour la couronne; mais quelques réunions d'habitans se sont soustraites à ce système, et ont formé des espèces de *communes* qui ont leurs officiers civils, chargés de la mesure des terres, de la perception des impôts, de la police et du jugement des procès. Le chef de cette magistrature municipale est quelquefois un marabout qui prend le titre de *sérign*, ou *prêtre*, et qui oblige les habitans à payer la dîme des récoltes; cette dîme se partage entre ce *prêtre* et un chef militaire, à la nomination du *Brak*. A la possession du sol est attaché le pouvoir de rendre la justice, et la maxime *nulle terre sans seigneur* est la base du droit coutumier du pays de Walo.

Un fait attesté par M. le baron Roger doit amener de profondes réflexions sur l'état d'inculture stationnaire et déplorable dans lequel on laisse l'éducation des habitans de nos campagnes. Dans la plupart des villages du Walo, il existe plus de nègres sachant lire et écrire l'arabe, qui est pour eux une langue morte et savante, qu'on ne trouverait aujourd'hui, dans beaucoup de campagnes de France, de paysans sachant lire et écrire le français.

Les habitans du Walo sont extrêmement polis entre eux, et poussent très-loin les recherches de la civilité. Ils sont gais, démonstratifs, ils aiment les récits de voyages, de combats, les traditions de leurs pays; ils s'exercent à des jeux d'esprit dans leurs réunions au clair de lune. L'hospitalité est une vertu qui les distingue particulièrement. Ils sont superstitieux comme on l'était en Europe au IXe siècle.

Tels sont les hommes que naguère on ne croyait propres qu'à faire des esclaves.

M. Roger se propose de publier, sous le titre de *Mémoires philosophiques et politiques sur la Sénégambie*, un ouvrage extrêmement intéressant. Il y joindra un recueil de *contes nègres* et de *fables* qui lui ont paru très-remarquables. R.

192. — * *Lettres d'un voyageur à l'embouchure de la Seine*, contenant des détails historiques, anecdotiques et statistiques sur les contrées de la Normandie connues sous le nom de *Pays de Caux*, de *Lieuvin* et de *Roumois*, dans les départemens de la *Seine-Inférieure*, du *Calvados* et de l'*Eure*; par M. A. M. de

Saint-Amand, auteur de la promenade au château royal du Jard, etc. Paris, 1828; Guibert, rue Gît-le-Cœur, n° 10. In-8° de 280 pages avec une gravure et une carte; prix, 5 fr.

La Normandie est peut-être, de toutes les provinces de France, celle qui a le plus excité le zèle et les recherches des voyageurs. On pourrait former une bibliothèque considérable des ouvrages qui sont relatifs à ce pays si intéressant par son histoire, par sa littérature, par ses richesses agricoles, par son activité industrielle et par ses sites enchanteurs; et le nom de St.-Amand figurerait plus d'une fois dans cette collection; car c'est à l'ancien préfet de l'Eure, père de l'auteur des Lettres que nous annonçons aujourd'hui, que sont dus *une Statistique du département de l'Eure*, et des *Essais historiques et anecdotiques sur le comté, les comtes et la ville d'Évreux.*

Les lettres d'un voyageur à l'embouchure de la Seine, sans ajouter beaucoup à la masse des renseignemens déjà recueillis sur la Normandie, ne seront pas lues sans plaisir, ni sans profit. C'est l'ouvrage d'un homme instruit et spirituel, qui se plaît surtout à décrire les magnifiques paysages dont sont ornées les rives du fleuve français, à rassembler des détails curieux sur les mœurs de leurs rustiques habitans, et qui évoque souvent, dans sa narration, les nombreux souvenirs des vieux tems et même de l'époque contemporaine. Quittant, à Bolbec, la grande route de Rouen au Hâvre, il conduit ses lecteurs d'abord à Lillebonne dont il visite les antiquités célèbres; puis, aux restes de l'antique manoir de Tancarville; à Harfleur dont il rappelle les folles et superstitieuses saturnales du moyen âge, connues sous le nom de la *scie d'Harfleur;* à Graville, où le sarcophage de sainte Honorine possédait le précieux privilège de guérir les sourds; au Hâvre et sur les délicieux coteaux d'Ingouville, qui occupent plusieurs chapitres. Le bateau à vapeur le mène à Honfleur, d'où il se rend à la foire de St-Clair, dont la chapelle est encore le rendez-vous d'une foule d'aveugles qui viennent redemander la vue au bienheureux habitant du paradis. Ici se place naturellement une espèce d'énumération des pratiques superstitieuses des Normands, qui, comme le dit M. de St-Amand, plus frappés par les sens qu'éclairés par la raison, croient pouvoir être guéris des maux de cou ou des écrouelles par saint Marcou, de la surdité par saint Ouen, des éruptions et des furoncles par saint Clou; et chez qui les enfans débiles sont voués à saint Fort; les aliénés, à saint Laurent; les brûlés, à saint Laurent; et les infirmes, à saint Firmin. C'est au même endroit que l'auteur est témoin de *la louée des domestiques*, espèce de marché où « les femmes qui veulent

embrasser l'état de domestique se présentent vêtues de leurs plus beaux atours, portant au côté un bouquet qui les distingue. Les hommes y tiennent en main, pour le même motif, une branche de verdure. Mon aubergiste cherchait une servante; il s'approcha d'un groupe de jeunes paysannes, en regarda une sous le nez, examina si les callosités de ses mains étaient une garantie de son travail, la fit marcher quelques pas pour juger si des défauts corporels pouvaient mettre obstacle à son activité; puis, avec un signe d'approbation, lui mettant dans la main une pièce de monnaie, le marché fut conclu. Rien ne me rappelait mieux ces marchés d'esclaves dont tant de voyageurs nous ont fait des descriptions. » Nous ne suivrons pas M. de St.-Amand dans son voyage au château de La Pommeraye, à Quillebœuf, à Carbec, à Beuzeville, à Pont-Audemer, à Grestain etc., etc. Renvoyons le lecteur à son livre qui possède le rare avantage d'instruire en amusant. *a.*

193. — *Paris et ses environs;* promenades pittoresques. Paris, 1828; Louis Janet. In-18 de 212 pages, orné de douze gravures; prix, 5 fr.

Ce petit ouvrage, remarquable par l'agrément des gravures représentant les sites les plus agréables des environs de Paris, l'est aussi par la précision et l'élégance des descriptions. On peut le regarder comme un élégant résumé de l'ouvrage de M. Dulaure sur le même sujet. Toutefois, l'auteur ne s'est point borné à faire une compilation : plusieurs de ses articles prouvent qu'il a observé avec soin les lieux qu'il voulait décrire. Pour prouver que cet éloge est mérité, il suffit de transcrire la description du village d'*Eaubonne.* « Au-dessus de Saint-Gratien, au pied du coteau que couvre la forêt de Montmorency, on trouve Soissy, petit village où le maréchal Kellermann passa les dernières années de sa vie. L'ancien château du duc de Valmy, propriété actuelle de M. Fermont, est, ainsi que la maison de plaisance de M. Javon, tout ce qui recommande ce pays à l'attention des curieux. Mais, en suivant une avenue charmante bordée de beaux cerisiers, vous descendez, par une pente extrêmement douce, dans un joli vallon, au fond duquel est Eaubonne... C'est sous ces bosquets enchanteurs que Saint-Lambert écrivait son poëme des *Saisons;* c'est dans une maison que possédait Mme Houdetot à Eaubonne, que Jean-Jacques, amoureux timide, venait, de son *Ermitage,* visiter la dame de ses pensées; c'est dans le séjour paisible d'Eaubonne que l'âme généreuse de Franklin méditait et préparait en silence l'œuvre de l'indépendance de sa patrie:

le chêne qu'alors il planta en honneur de cet événement mémorable s'y voit encore... »

Le petit volume que nous annonçons mérite d'être recherché, tant à cause des anecdotes peu connues qu'il renferme, qu'à cause des jolies gravures qui transportent l'imagination du lecteur au milieu des sites les plus agréables des environs de Paris. BRÈS.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

194. — * *Accord de la foi avec la raison, ou exposition des principes sur lesquels repose la foi catholique.* Paris, 1827; Potey et Adrien Leclère. In-8°; prix, 6 fr.

Nous avons plusieurs apologies de la religion qui portent le même titre; mais aucune n'est écrite avec autant de talent que celle dont il est ici question. Il y règne, d'un bout à l'autre, une admirable vigueur de logique et un enchaînement continu de raisonnemens. Le style en est pur et élégant : on voit que l'auteur s'est formé à la bonne école. Il ne dissimule aucune difficulté, parce qu'il connaît la bonté de sa cause, et qu'il compte sur ses forces pour la faire valoir. Si tous ceux qui se mêlent d'écrire en faveur de la religion le prenaient pour modèle, la réflexion très-judicieuse qu'on lisait dernièrement dans le *Globe* deviendrait bientôt inutile. « Dans les séminaires, disait ce journal, on entend autrement que nous la science et la défense de la religion; on n'en est pas encore venu, dans l'église catholique, à penser que la voie la plus sûre aujourd'hui, même pour l'intolérance, c'est d'emprunter à la tolérance et à la philosophie leur large impartialité et leur franche liberté : le silence ne cache rien, ne détruit rien, et l'injustice aliène souvent les esprits que la vérité complète, quoique en apparence hostile à l'église, aurait cependant retenus dans la foi. »

Il n'est pas de moyen plus propre à donner une idée nette et précise d'un ouvrage que d'en présenter l'analyse, en empruntant, autant qu'il est possible, les expressions de l'auteur; c'est ce que nous allons faire. Le nouvel apologiste s'attache à prouver : 1° que la religion est pour l'homme le premier des devoirs, comme elle est pour la société le premier des besoins; 2° que la raison, incapable de connaître par elle-même les vérités les plus importantes, ne suffit pas pour éclairer l'homme sur les objets nécessaires de sa croyance, et que, du moment qu'on veut soumettre à son examen tous les dogmes de la religion, elle commence par tout mettre en problème, et finit bientôt par tout rejeter; 3° que le christianisme, en tirant le monde des épaisses ténèbres et de la corruption profonde où

il était plongé, a fourni la preuve la plus complète de la divinité de son auteur, et que, dès-lors, c'est pour tous les hommes une obligation indispensable de croire aux dogmes qu'il révèle, et de suivre la morale qu'il prescrit; 4° qu'en supposant la révélation nécessaire et existante, c'est une inconséquence et un tort grave d'en rejeter un seul article, sous prétexte qu'on ne le comprend pas; qu'en établissant l'esprit humain juge de ce qu'elle enseigne, on est inévitablement conduit à la destruction de tout culte, de toute croyance, et que, par conséquent, il faut nécessairement admettre un tribunal infaillible, juge de toutes contestations et de toutes disputes, qui prononce en dernier ressort, et auquel la raison, malgré ses répugnances, soit forcée de se soumettre. J. L.

195. — *Nouvel Essai sur la certitude,* par M. l'abbé Vrindts. Paris, 1828; Rusand. In-8° de 383 pages; prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

Ce livre peut être considéré comme un appendice de celui de M. l'abbé de la Mennais sur l'indifférence religieuse; c'est dire qu'il appartient à la même école, et que l'auteur partage les doctrines de l'écrivain dont il offre aujourd'hui une sorte de commentaire. Simplifier la question fondamentale du principe de la conviction humaine, agitée en particulier dans l'Essai sur l'indifférence en matière de religion, tel est le but indiqué par M. l'abbé Vrindts. L'a-t-il complétement atteint? a-t-il beaucoup simplifié des matières abstraites, et qui sont, il faut l'avouer, difficiles à traiter d'une façon intelligible pour tout le monde? nous croyons pouvoir en douter jusqu'à un certain point. Ce n'est pas pourtant qu'il manque à cet ouvrage une sorte de clarté, et M. Vrindts déduit sans doute ses conséquences d'une manière logique; mais, lorsqu'on traite des questions de philosophie et surtout de philosophie religieuse, il est d'une haute importance de bien s'entendre sur les définitions et sur les points de départ; c'est là ce que prescrit la méthode, et l'auteur n'a peut-être pas toujours suivi parfaitement ce mode de procéder; la langue qu'il parle n'est peut-être pas toujours non plus celle de tout le monde. M. Vrindts n'aime pas beaucoup l'état actuel de la civilisation. On peut en juger par le passage suivant, tiré d'un de ses premiers chapitres : « Ce portrait divin du Créateur (l'ame) naît ébauché par l'habile main du souverain artiste; il se réserve comme dominateur de son propre ouvrage à le façonner... Nul autre que lui, s'il ne s'en charge, n'a droit d'y porter la main... atteinte de toutes la plus grave qu'on puisse porter à l'autorité du dominateur des intelligences; aussi, comment peindre

assez vivement l'horreur des attentats commis par notre *siècle des lumières?* Protection *égale, active* même, accordée à toutes les sectes; oppression réelle de la religion véritable; liberté de penser et d'égarer les générations présentes et futures; liberté de la presse. Il ne manque plus que de *détrôner l'ancien des jours*, après avoir détrôné tous les potentats du monde. » La tolérance religieuse, la libre communication de la pensée, voilà, aux yeux de l'auteur, les crimes irrémissibles de notre pauvre siècle; au moins y a-t-il de la franchise dans cette déclaration. Mais ne nous engageons pas sur un terrain qui s'étendrait trop devant nous, et laissant là les antipathies de M. Vrindts, tâchons de faire connaître le plan de son écrit.

Dieu est l'auteur souverain de notre raison et de tous ses moyens de connaître; l'idée de Dieu, source de vérité, est le fondement de la certitude; c'est sur ce principe que M. l'abbé Vrindts appuie la base de ses doctrines. De l'influence de l'existence de Dieu sur la conviction, il déduit le principe, que l'homme, bien qu'il soit raisonnable par instinct, du moment où son ame est créée, reçoit l'usage de sa raison de la société exclusivement. Il soutient cette assertion au moyen d'exemples, qui ne nous ont pas paru tous concluans, et tirés de la correspondance de saint François Xavier, de l'histoire d'une fille sauvage trouvée en 1731, de l'état des sourds-muets de naissance; d'où il conclut que l'intelligence humaine, développée par l'état social seul, ne pense sensiblement pour elle-même, que par la parole, ou par une éducation qui la supplée. Cependant il signale plusieurs écueils du raisonnement humain. Ce sont d'abord les erreurs auxquelles il est sujet; et, à ce propos, M. Vrindts déplore le dédain du siècle pour cette haute morale, cette métaphysique transcendante, qu'il trouve renfermées dans les dogmes et les livres religieux. Les autres écueils qu'il indique sont l'imperfection du langage et l'empire que le cœur exerce sur la raison. De là, combattant le scepticisme des philosophes modernes, il leur reproche, par exemple, de rejeter ce qui ne leur est pas démontré par raisons évidentes, de douter des miracles, *qui ne paraissent étonnans*, dit-il, *à notre ignorance et à notre stupidité, que parce que nous ne sommes pas habitués à ce qui est rare.* A ce sujet, M. Vrindts rapporte, à l'appui de ses raisonnemens, le miracle *de la croix de Migné près Poitiers,* dont les feuilles publiques ont entretenu leurs abonnés. Est-il bien prudent de citer ainsi dans un livre grave un fait sur la réalité duquel on s'est tant soit peu égayé? c'est la réflexion que nous a fait naître la lecture de ce passage, réflexion que nous soumettons à l'auteur, lorsque surtout il

tire de ce fait des conclusions peu flatteuses pour le siècle et qu'il est bon de lire dans l'ouvrage même. Enfin, M. Vrindts s'élève encore contre l'esprit d'aveuglement qui fait méconnaître à ses contemporains l'autorité unique, celle de l'église, qui seule peut assurer la possession de cette vérité, de cette certitude née de Dieu et qui n'existe qu'en lui seul. La direction de cet ouvrage nous a semblé tendre particulièrement à rapporter à Dieu, comme centre unique, toutes nos connaissances et nos élémens de certitude; doctrine fort sage, sans doute, et que nous croyons au dessus de toute controverse, mais qui est professée par M. Vrindts peut-être d'une manière trop absolue et soutenue par des argumens qui ne sont pas tous, à beaucoup près, de la même force. L. Dh.

196. — * *Corps du droit français* ou *Recueil complet des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, sénatus-consultes, règlemens, avis du Conseil d'État*, publiées depuis 1789 jusqu'à 1825 inclusivement; mis en ordre et annoté par Galisset, avocat. Paris, 1827-1828; Malher et compagnie. L'ouvrage se composera de 2 vol. formant 70 livr. de 4 feuilles (64 pag.); il en a paru 36. Prix de la livr., 2 fr. 25 cent.

Cette intéressante collection qui doit joindre à l'avantage d'être économique l'avantage plus grand encore d'être complète, se poursuit avec exactitude. Déjà nous avons rendu justice au mérite des premières livraisons (Voy. *Rev. Enc.* t. XXXV, p. 442) : aujourd'hui, nous devons confirmer ce jugement favorable. L'ouvrage est arrivé à sa 36e livr., qui s'arrête au mois d'octobre 1801 (brumaire an X), et comprend, par conséquent, une grande partie de l'époque du consulat. Ainsi le premier volume est terminé, et la moitié de l'entreprise accomplie. Lorsque la publication en sera entièrement achevée, nous nous proposons de lui consacrer un article plus étendu. St.-A. B.

197. — * *Manuel du jury*, ou Commentaire sur la législation relative à l'organisation du jury, à l'examen et au jugement par jurés : précédé de *la théorie du jury, etc...*; par M. Bourguignon, conseiller honoraire et avocat à la Cour royale de Paris. Paris, 1827; Moreau, rue Montmartre, n° 39. In-8° de 548 pages; prix, 7 fr., et 8 fr. 50 cent. par la poste.

Ce nouvel ouvrage est digne de la réputation que M. Bourguignon s'est acquise par ses précédens écrits. Il forme pour lui un nouveau titre à la reconnaissance du public, à la portée duquel il s'est appliqué à mettre tout ce qui concerne la salutaire institution du jury, en réunissant dans un cadre circonscrit l'exposé de ses caractères essentiels, le tableau historique de son origine et de ses progrès, l'indication des

moyens d'amélioration dont elle est susceptible, l'analyse de notre législation à cet égard, antérieure au Code d'instruction criminelle, et un commentaire précis et substantiel des lois qui régissent aujourd'hui le jugement par jurés. L'importance de cet ouvrage, qui deviendra le *vade mecum* des jurés, mérite que nous le fassions connaître avec quelques détails.

L'auteur le divise en deux parties. Dans la première, il donne le résultat de ses recherches et de ses méditations sur la *théorie du jury :* après en avoir indiqué rapidement les attributions, il détermine les caractères qui lui sont propres. Il trace avec beaucoup de justesse les règles de la capacité de ceux qui peuvent être appelés à remplir les fonctions de *jurés* : il suffit pour cela qu'ils aient l'âge requis par la loi, l'usage de leurs facultés intellectuelles, et une certaine expérience des hommes et des choses. Un citoyen est capable d'être juré, lorsqu'il a le degré de connaissances nécessaires pour comparer et juger, par distinguer le vrai du faux ; la loi n'exige de lui d'autres conditions pour former son opinion, que la *conviction* produite par la preuve portée au plus haut degré d'évidence, sans l'astreindre à calculer le plus ou moins de probabilité des faits soumis à son examen. Il insiste avec beaucoup de raison sur ce principe conservateur de l'innocence, que, dans le doute, les jurés ne doivent jamais se laisser influencer par la crainte de laisser un coupable impuni ; et qu'ils doivent toujours reculer à l'aspect du danger de condamner un innocent. « Un jury, dit-il, qui déclarerait coupable un accusé non convaincu, jetterait par cette déclaration l'épouvante et l'effroi dans l'âme des honnêtes gens, sans intimider davantage les malfaiteurs. »

M. Bourguignon déduit les raisons qui ont dû porter à circonscrire le choix des jurés parmi ceux qui sont le plus intéressés au maintien de l'ordre social. Sous un gouvernement représentatif, les fonctions doivent en être dévolues non-seulement aux propriétaires payant un cens déterminé, mais aux propriétaires industriels, et à ceux qui, par la nature de leur profession et leur existence sociale, offrent des garanties non moins grandes de leur intérêt à la répression des crimes, et à la protection due aux innocens et aux citoyens paisibles.

Notre auteur veut, et tous les bons esprits partagent son sentiment à cet égard, que les jurés soient *indépendans du pouvoir, amovibles, récusables.* Il n'appartient pas aux agens de l'autorité de les imposer ; un pareil choix les transformerait en commissaires. L'influence que ces agens exerceraient sur eux serait une véritable calamité publique : au lieu d'être les or-

ganes des jugemens du pays, ils pourraient devenir les instrumens de sa tyrannie. L'expérience a trop prouvé que l'homme constamment occupé à l'exercice de la justice criminelle contractait une certaine dureté de caractère qui ne lui permettait pas de démêler facilement la vérité, et qui l'exposait à de cruelles méprises. La faculté de la récusation présente une garantie contre les dangers de la prévention, et de l'influence des passions de ceux qu'on soupçonnerait d'avoir reçu des impressions antérieures à celles qui doivent naître des débats et qui, seules, doivent former la conviction des jurés. C'est une sorte d'épuration exercée, par le ministère public, dans l'intérêt de la société qui réclame la punition du coupable; et, par l'accusé, dans l'intérêt de sa justification qu'il lui importe de ne présenter qu'à des esprits accessibles à la vérité.

L'opinion que l'auteur se forme sur l'origine du jury, après avoir discuté celles des différens publicistes qui ont écrit sur cette matière, peut être résumée dans ce peu de mots : « La source de cette institution est dans la nature même de l'homme... Son origine remonte à l'origine des peuples, c'est-à-dire à la transition de l'état de barbarie à celui de la civilisation, où l'homme, renonçant à se faire justice lui-même, confia ses droits de défense et de vengeance à des hommes libres comme lui... Le jury est un des élémens de l'administration de la justice sous le régime de la liberté, sans lequel ce régime ne peut subsister... Le pouvoir absolu ne peut se concilier avec cette institution... Elle doit renaître de ses cendres, partout où la liberté a repris ou reprendra son empire... »

M. Bourguignon signale les difficultés qui s'opposent au rétablissement immédiat du jury chez un peuple qui, dès longtems, abruti par le despotisme, en secoue tout à coup le joug. Un tel peuple a besoin de vaincre bien des résistances pour recouvrer ce qu'il a perdu; les pas rétrogrades qu'il avait faits dans la carrière de la civilisation mettent dans la nécessité de recommencer en quelque façon son éducation politique pour qu'il soit mis en état de profiter d'une si belle institution. Ces obstacles n'existaient pas chez nous, lorsqu'elle fut rendue à la France, en 1790; et cette époque, au contraire, était favorable à son rétablissement : les esprits se trouvaient disposés à ce notable changement dans l'administration de la justice, par les nombreux écrits publiés depuis plusieurs années, où les vices de l'ancienne procédure criminelle étaient mis au grand jour. La loi de l'Assemblée Constituante n'eut pas tout le degré de perfection qu'on pouvait désirer; toutefois, elle offrait assez de garanties aux accusés : mais elle fut dénaturée par le Code

d'instruction criminelle qui fit, à peu de choses près, de l'institution du jury une commission au choix et à la nomination du gouvernement; la loi récente de 1827 y apporte des améliorations telles qu'elle peut être considérée comme ayant reconstitué le jury; mais cette loi elle-même est susceptible d'autres améliorations encore, notamment dans la partie qui appelle le concours des préfets dans la formation annuelle de la liste des jurés. Cette institution salutaire manquera d'un de ses principaux caractères, tant qu'elle ne sera pas entièrement affranchie de l'influence des agens du pouvoir, tant qu'on n'étendra pas davantage le nombre des récusations qui peuvent être faites par l'accusé, tant qu'on ne restreindra pas celles accordées au ministère public.

On lira avec fruit les observations judicieuses de l'auteur sur la compétence du jury et sur le nombre des suffrages qui doivent être exigés pour condamner ou pour absoudre un accusé. Il termine cette première partie par le tableau analytique de la législation relative à l'organisation et aux fonctions des jurés depuis 1791 jusqu'à la publication du Code d'instruction criminelle; le lecteur y trouvera la facilité d'établir le rapprochement et la concordance de ces lois, avec celles qui nous régissent aujourd'hui.

La seconde partie contient tout ce qui est relatif à l'organisation actuelle du jury, à sa convocation, et à la manière dont les jurés doivent siéger et remplir leurs fonctions dans les Cours d'assises. L'exposé des motifs de la loi nouvelle par le garde des sceaux sert d'introduction à cette seconde partie, où M. Bourguignon présente l'ensemble de notre législation, telle qu'elle existe définitivement d'après les modifications qu'elle a éprouvées, en intercalant parmi les articles du Code d'instruction criminelle qui ont été conservés les dispositions nouvelles substituées aux articles abrogés. Chacun de ces articles, chacune de ces dispositions nouvelles, sont accompagnés d'un commentaire clair et succinct, propre à en faciliter l'intelligence, et où les difficultés qui se sont présentées dans la pratique, et les doutes qui peuvent s'élever dans leur interprétation, sont éclairés par l'esprit qui les a dictés, par la jurisprudence des arrêts, par la doctrine des jurisconsultes qui les ont expliqués, et par les sages réflexions de l'auteur.

Il ne suffisait pas qu'il eût fait connaître, dans sa *Théorie du jury*, les conditions que doivent réunir en général ceux qui sont appelés à en faire partie; il devait encore signaler celles qui sont exigées spécialement par nos lois, des citoyens auxquels elles confient les importantes fonctions de jurés. Il retrace,

dans cette partie de son travail, les dispositions de la loi du 2 mai 1827, et la belle discussion de laquelle elle sortit à la chambre des pairs, à qui la France en est redevable. Il s'y livre à l'examen de chacune de ces conditions, dont il détermine l'importance, les limites, et le mode suivant lequel on doit en justifier l'accomplissement. Il indique les formalités que doivent observer dans leurs réclamations les citoyens admis dans la formation des listes des jurés, et qui ont droit d'y être portés; les causes qui peuvent en motiver la radiation, et celles qui rendent les fonctions de jurés incompatibles avec d'autres fonctions. Il ne néglige aucun des objets de détail propres à assurer la régularité de l'exécution de la loi dans l'intérêt de la société, dans celui des accusés, et dans celui des jurés eux-mêmes, en ce qui concerne les motifs d'excuse de ceux-ci, les peines qu'ils encourent pour n'avoir pas répondu à l'appel qui leur est fait, les causes et le mode de leur récusation, leurs relations avec les présidens des cours d'assises, la place qu'ils doivent y occuper, le serment qu'ils sont tenus de prêter, les points sur lesquels leur déclaration est exigée, la forme suivant laquelle ils doivent la donner, etc....

L'ouvrage est terminé par une *table indicative des lois*, et des articles du Code d'instruction criminelle, qui y sont commentés ou transcrits, et par une *table sommaire des matières*, pour rendre les recherches plus faciles.

M. Bourguignon a fait un livre très-utile, à notre avis; il offre à toutes les classes des lecteurs une instruction bien digérée; les jurisconsultes eux-mêmes ne le liront pas sans fruit; et nous croyons pouvoir lui prédire un succès non moins grand que celui qu'a obtenu sa *Jurisprudence des codes criminels*, dont nous avons rendu compte dans le tems. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, page 833; tome XXVII, page 829, et tome XXVIII, page 219.)

CRIVELLI, *avocat.*

198. — **Cours de droit rural*, ou *Conférences villageoises*, dans lesquelles un juge de paix explique aux habitans de son canton, les lois, les règlemens et les usages qui régissent les *biens ruraux* de toutes les espèces; par M. GUICHARD père, avocat à la cour de cassation. Paris, 1826; Dentu, libraire. In-8° de plus de 500 pages; prix, 7 fr.

Rien de plus compliqué que notre droit dit *rural*; le Code civil a renvoyé aux usages ruraux et a laissé au législateur à venir, ce qu'alors le tems ne lui permit pas de faire. Le savant FOURNEL, l'un des avocats les plus distingués de la capitale, mort il y a peu d'années, avait recueilli avec un soin particulier les lois rurales de France, en trois forts volumes in-8°. Il

chercha à rapprocher les dispositions des coutumes les unes des autres et à présenter dans son recueil une uniformité au moins approximative de législation. Depuis, on sait que l'on s'est occupé à différentes reprises d'un projet de code rural, et chaque session s'écoule sans qu'il soit présenté. Rendre familières aux habitans des campagnes les lois qui régissent les biens ruraux de toutes les espèces, réunir dans un cadre resserré les règlemens et les usages qui s'y rattachent : c'est ce qu'a fait M. Guichard avec l'exactitude que l'on rencontre dans ses autres ouvrages. La forme qu'il a choisie convient parfaitement à ceux auxquels s'adresse particulièrement son traité.

J. Doublet de Boisthibault, *avocat.*

199. — * *Code des maîtres de poste, des entrepreneurs de diligences et de roulage, et des voituriers en général par terre et par eau,* ou *Recueil général des arrêts du conseil*, lois, décrets, arrêtés, ordonnances du roi, règlemens, instructions, ordonnances de police et autres actes de l'autorité publique, concernant les maîtres de poste, etc.; avec des commentaires et un résumé des décisions de la jurisprudence sous chaque article; suivi d'*un Traité de la responsabilité des voituriers en général;* par A. Lanöe, avocat à la cour royale de Paris. Paris, 1827; Roret, rue Hautefeuille. 2 vol. in-8°; prix, 12 fr.

Quand nous mettons le pied dans une voiture ou sur un bateau, nous ne nous doutons guère que nous entrons dans une espèce d'état séparé, régi par des lois et des chartes spéciales, dont la collection forme un très-gros volume in-8°. (Les deux volumes que nous annonçons sont disposés pour être reliés en un seul de 754 pages.) M. Lanöe a réuni tout ce qui, dans la législation ou l'administration, se rapporte aux transports à l'intérieur par terre ou par eau, et l'a divisé, pour la commodité des recherches, en *six livres.*

Le *premier* contient toutes les dispositions relatives aux voitures publiques, par terre et par eau, destinées au transport des voyageurs. Dans le *second* se trouvent toutes les ordonnances sur la police des rivières, les droits de navigation par bassins, les tarifs des divers canaux. Le *troisième* concerne exclusivement le service des postes, et offre, outre les lois et règlemens sur cette matière, le tableau des routes de France, avec l'étendue des relais, tel qu'il est imprimé dans le livre de poste. Toutes les lois financières de douanes, de droits réunis, d'octrois, dans leurs rapports avec la circulation des marchandises, sont l'objet du *quatrième* livre. Le *cinquième* traite de la responsabilité civile des voituriers de toute espèce, soit vis-a-vis des personnes qu'ils transportent, soit

vis-à-vis de celles qui leur confient des marchandises. Le *sixième* présente l'ensemble des dispositions pénales applicables aux crimes, délits, ou contraventions qui peuvent se commettre dans les diverses opérations des transports, et l'exposé de la jurisprudence des tribunaux relativement à cet objet.

Si les 1re, 2e et 4e parties donnent lieu à des rapprochemens ridicules, si l'on y voit à chaque pas une fiscalité irréfléchie et la manie d'administrer et de donner des places inutiles aux prises avec l'industrie; si, en un mot, notre code des transports est un assez mauvais livre, ce n'est assurément pas la faute de M. Lanöe. La simple exposition des vices de la matière qu'il traite constitue, au contraire, la principale utilité de son travail. La classe nombreuse à laquelle cet ouvrage est destiné y trouvera la réunion de documens qui sont pour elle d'un usage journalier; les économistes y étudieront, dans le rapprochement des tarifs de canaux, une des plus intéressantes questions de l'administration intérieure; le publiciste y pourra voir une très-bonne enquête sur l'état actuel d'une partie importante de la législation. Le progrès qu'on remarque d'après l'ordre des tems dans les dispositions recueillies par M. Lanöe, ne permet de désespérer d'aucune amélioration. Il y a cinquante-deux ans que le conseil prenait des arrêts *concernant les précautions à prendre pour l'envoi des volailles :* le gouvernement du roi paraît s'être aujourd'hui déchargé de ce soin sur ceux qui les vendent ou qui les mangent, et l'on ne remarque pas que les poulardes soient moins bonnes à Paris qu'avant la révolution. En parcourant le code des transports, on verra combien il reste à faire de nombreuses applications de la liberté sans licence dont nous jouissons pour l'emballage de la volaille.

Les règlemens relatifs aux chemins de fer semblaient de nature à être admis dans le recueil de M. Lanöe; nous lui recommandons, pour une autre édition, ce mode de transport qui commence à être en usage sur une étendue de 82,000 m. dans les départemens du Rhône et de la Loire; il aurait aussi dû comprendre, parmi les nombreux documens qu'il donne sur les voitures de place de Paris, les perceptions illégales auxquelles les soumet la police : celles-ci méritent d'autant plus d'être signalées, qu'elles sont, aux yeux de la morale et de la loi, de véritables vols. J. J. B.

200. — * *Almanach philantropique* ou *Tableau des sociétés et institutions de bienfaisance, d'éducation et d'utilité publique de la ville de Paris,* à l'usage des personnes charitables, et de celles qui ont besoin de secours; par M. *Eugène* Cassin, agent général de la *Société pour l'instruction élémentaire,* etc., etc.

Paris, 1828; au bureau de la *Société de la morale chrétienne*, rue Taranne, n° 12. In-18 de 216 pages; prix, 2 fr.

Cet intéressant recueil est un guide précieux pour les amis de l'humanité. On ne manque pas, en général, d'esprit de bienfaisance ou de philantropie; mais on ignore la plupart des institutions où l'on trouverait à exercer ces vertus, sans craindre de se tromper dans l'emploi de ses fonds, ou d'être abusé par le récit de quelques malheurs imaginaires. Si le travail éminemment utile de M. Cassin peut exciter une émulation féconde parmi les personnes vraiment charitables, il peut également contribuer à augmenter la bonne opinion que les étrangers doivent prendre de la France, en leur donnant les moyens de comparer les nombreux établissemens de bienfaisance fondés à Paris, avec ceux qui existent dans les autres capitales de l'Europe. R.

201. — *Quelques observations sur la discipline des colléges et de la nécessité d'y établir des salles pénitentiaires ;* par *F.* Humbert, officier de l'Université, principal du collége d'Étampes. Paris, 1827; Brunot-Labbe. In-8°; prix, 1 fr. 25 c.

M. F. Humbert, ex-professeur très-distingué du collége Louis-le-Grand, éclairé par une longue expérience sur les inconvéniens qui résultent des punitions infligées dans les colléges, propose, dans cet opuscule, d'en raffermir la discipline en la rendant plus conforme à la justice.

L'auteur signale avec beaucoup de justesse et de vérité l'inefficacité de certaines punitions et les dangers de plusieurs mesures répressives. Je lui reprocherai cependant de n'avoir pas insisté sur les dangers de l'emprisonnement, moyen si funeste aux mœurs, quelque surveillance qu'on exerce.

Trouvant que la discipline établie dans les colléges est insuffisante pour dompter certains élèves intraitables, qu'il est cependant pénible de rendre à leurs parens, sans avoir essayé tous les moyens possibles de corrections, ce sage instituteur propose dans chaque grand collége l'établissement d'une salle pénitentiaire, c'est-à-dire, un corps de logis distinct, où ces élèves, séparés de leurs condisciples, excepté pour les classes, seraient soumis à un règlement austère, et où cependant, par une sage combinaison de sévérité et de bienveillance, tout concourrait à les ramener insensiblement à leur devoir.

Nous regrettons de ne pouvoir entrer ici dans les intéressans détails de ce projet, qui sans doute éveillera l'attention du conseil royal de l'Université, et dont quelques idées du moins pourront être un jour accueillies.

Développer simultanément dans les enfans le corps, le cœur et l'esprit; faire naître et entretenir en eux, avec l'amour de

l'étude, des sentimens de bienveillance et une douce piété, gage de leur bonheur à venir, tel est le but que paraît s'être proposé M. Humbert, et qu'il a déjà sans doute atteint dans le collége qu'il dirige avec tant de succès. A. B.

202. — *Mémoire sur les moyens à employer pour punir Alger et détruire la piraterie des puissances barbaresques;* précédé d'un *Précis historique* sur le caractère, les mœurs et la manière de combattre des Musulmans habitant la côte d'Afrique, et d'un *Coup d'œil sur les expéditions françaises tentées contre eux* à diverses époques; par le chevalier Chatelain, lieutenant-colonel de cavalerie, auteur du *Guide des officiers de cavalerie;* Paris, 1828; Anselin. In-8° de 104 pag.; prix, 3 fr.

L'auteur de ce mémoire n'ayant jamais habité Alger, ne nous donne sur la situation du pays que des renseignemens vagues et superficiels. La plus grande partie de sa brochure est relative à l'expédition d'Égypte dont il a fait partie en qualité de capitaine. Ce qu'il dit de véritablement applicable à une expédition contre Alger, se trouve aux pages 58 à 61. Suivant lui, 25 mille hommes (dont 1200 de cavalerie et mille artilleurs) et 60 pièces de canon, formeraient une armée suffisante pour réduire cette régence. Nous ne détaillerons point ici les conseils qu'il adresse à nos troupes sur la manière dont elles doivent se comporter en Afrique. Ces conseils, généralement sages en eux-mêmes, sont de plus fondés sur l'expérience que l'auteur a acquise en Égypte. Il est à regretter toutefois qu'en traçant cet ouvrage, inspiré par des sentimens honorables d'humanité et de patriotisme, sa plume n'ait pas été guidée par une connaissance plus précise des localités. C.

203. — * *L'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon*, ou Mémoires relatifs à l'histoire de cette nation, depuis l'avènement de Philippe V en 1700, jusqu'à la mort de Charles III, en 1788; écrits en anglais sur des documens originaux inédits; par *William* Coxe, auteur de l'*Histoire de la maison d'Autriche;* traduits en français, avec des notes et des additions, par don *Andrès* Muriel. T. III - VI. Paris, 1827; Debure frères, rue Serpente, n° 7. 4 vol. in-8°; prix du vol., 6 fr.

L'impression de cet ouvrage, que nous avons recommandé à l'attention de nos lecteurs, lorsque les deux premiers tomes parurent (voy. t. xxxiv, p. 745), est maintenant terminée. Les éditeurs n'avaient annoncé que cinq volumes. Comme on vient de le voir, ils ont dépassé ce nombre. Mais leurs souscripteurs, loin de s'en plaindre, les en remercieront. Le sixième volume contient neuf *chapitres additionnels* qui nous ont paru d'un grand intérêt. Ils jettent un nouveau jour sur le caractère de

Charles III, sur son gouvernement, et sur l'état des lettres, des arts, du commerce et de l'industrie pendant son règne mémorable. Il appartenait à un Espagnol du mérite de M. Muriel de compléter ainsi le tableau tracé par l'historien anglais. Le reste du tome VI est rempli par un *compte rendu de l'administration de Florida - Blanca, secrétaire d'état au département des affaires étrangères, présenté à S. M. Charles III*, pièce importante et qui paraît en français pour la première fois. Dans notre prochain cahier, nous consacrerons un article plus étendu à l'examen de l'ouvrage original et des additions du traducteur.

E.

204. —* *Le Combat de Trente Bretons contre Trente Anglais*, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque du Roi; par G. A. Crapelet, imprimeur. Paris, 1827; Crapelet, rue de Vaugirard. Grand in-8°; prix, 12 fr.

Le Combat des Trente, c'est ainsi qu'on le nomme dans l'antique province de Bretagne, est un fait d'armes chevaleresque, aussi célèbre parmi les Bretons que le fut chez les Romains le combat des Horaces. Il n'eut point pour objet ou pour résultat l'asservissement d'une nation à une autre; ce ne fut pas, comme on l'a tant répété, pour savoir *qui avait plus belle amie* des Anglais ou des Bretons, ni pour jouter en l'honneur des dames, que trente braves allèrent défier l'ennemi et s'exposèrent à la mort ou à la captivité. On a calomnié ces généreux chevaliers, en leur prêtant des motifs aussi frivoles. Leur résolution fut inspirée par un vif sentiment d'humanité, et leur dévouement fut honorable de tout point.

Les querelles de la comtesse de Blois et de la comtesse de Montfort pour la possession du duché de Bretagne, avaient couvert cette malheureuse contrée de sang et de ruines. Les Français défendaient les droits de la comtesse de Blois, et la veuve du comte de Montfort avait appelé les Anglais sous ses bannières. Le capitaine Daggeworth, que les écrivains de cette époque nomment Dagorne, commandait, au nom de cette princesse, la ville et le territoire d'Auray. Ce Daggeworth, ou Dagorne, en chef prévoyant et expérimenté, défendit à ses troupes de piller et de maltraiter les marchands et les cultivateurs; il savait se faire obéir; mais il fut défait en bataille rangée par les barons de Bretagne, et il perdit la vie dans le combat. A peine fut-il mort que les exactions et les meurtres recommencèrent. Le capitaine qui lui succéda, nommé Bemborough, s'empara de Ploermel, ravagea la contrée et la remplit de deuil et de misère. Beaumanoir, chevalier de haute renommée, accompagné d'un autre vaillant personnage, nommé Jean, alla trouver les Anglais

pour les inviter à faire cesser ces inutiles désordres. Les deux Bretons rencontrèrent en route une foule de pauvres paysans horriblement maltraités, dont *ils eurent grand'pitié;* les uns avaient les fers aux pieds et aux mains, d'autres étaient attachés par les pouces, tous étaient liés deux à deux, trois à trois, comme les animaux que l'on mène au marché. Beaumanoir les vit, et son cœur se brisa. Il s'adressa à Bemborough avec fierté : « Chevaliers d'Angleterre, dit-il, vous vous rendez bien coupables, de tourmenter ces pauvres habitans, eux qui sèment le blé, et qui vous procurent en abondance le vin et la bonne chère. Je vous dis toute ma pensée; s'il n'y avait pas de laboureurs, ne faudrait-il pas aux nobles défricher et cultiver la terre en leur place, battre le blé et endurer la pauvreté? et ce serait grande peine pour ceux qui n'y sont point accoutumés. Qu'ils aient donc la paix dorénavant, car ils ont trop souffert depuis que l'on a oublié les sages ordonnances et les dernières volontés de Dagorne. » Bemborough en colère répondit au chevalier : « Taisez-vous, Beaumanoir, et ne nous rompez pas la tête. Édouard sera couronné roi de France, et les Anglais seront partout les maîtres, malgré vous et tous les Français. » Beaumanoir reprit naïvement : « *Songez un autre songe, celui-ci est mal songé.* De telles forfanteries ne valent néant, et il en arrive souvent mal à ceux qui le plus en disent. » Le héros breton, ne pouvant rien obtenir de Bemborough, lui porta alors un défi; et il fut résolu que de chaque côté on combattrait loyalement, à cheval, trente contre trente. Les barons de Bretagne, avertis de l'entreprise, se rassemblèrent pour rendre grâces à Dieu, et espérèrent que leurs campagnes seraient bientôt délivrées du joug de l'avide Bemborough et de ses soldats. On connaît le résultat du combat qui se livra dans la lande de Mi-Voie, l'an 1350, *le samedi tenant Lætare Jerusalem.* Bemborough et la plupart de ses compagnons furent tués; le reste se rendit à rançon. Quatre Bretons succombèrent dans l'action, qui fut terrible. Beaumanoir, blessé, demanda à boire; mais Geoffroy Dubois lui répondit : Bois ton sang, Beaumanoir, ta soif se passera, et tout l'honneur de la journée sera pour nous! Il le fut en effet.

Cette belle et généreuse action a été mise au rang des fables par quelques critiques qui s'étayaient de ce qu'aucun historien français n'en avait fait mention, et de ce que les historiens bretons n'en avaient parlé que sur la foi d'un manuscrit de 1470, conservé dans la bibliothèque de Rennes. Cependant le fait avait été raconté par Froissart, qui lui avait accordé toutes les louanges qu'il mérite; mais, dans un grand nombre

de manuscrits de cet écrivain, et dans toutes les éditions qu'on en a publiées, il se trouve que, par un singulier hasard, les chapitres des années 1350, 1351, et jusqu'à 1356, ont été remplacés par un extrait des grandes chroniques de Saint-Denis. M. *Buchon* a retrouvé, dans un manuscrit du prince de Soubise, les morceaux enlevés à Froissart, et il s'est assuré de leur authenticité, en comparant ce nouveau texte à celui de deux autres manuscrits qui appartiennent à M. Johnes en Angleterre. Il a donc publié, dans ses *Chroniques nationales et étrangères*, le récit du Combat des Trente, extrait des chroniques de Froissart (tom. III, 7e addition). D'une autre part, M. de *Fréminville*, ancien officier de marine, occupé de recherches historiques sur les antiquités de la Bretagne, a découvert à la bibliothèque du Roi un récit en vers du Combat des Trente, manuscrit du XIVe siècle. Ainsi, la réalité de cet épisode des guerres de la Bretagne au XIVe siècle est maintenant établie par des pièces irrécusables.

M. Crapelet, dont le nom est honorablement connu dans l'art typographique, vient de publier le récit en vers, ou, pour mieux dire, le poëme du Combat des Trente, ouvrage aussi remarquable par l'originalité du fait qu'il célèbre, que par la grâce et la naïveté du style. On y trouverait facilement plusieurs passages qui, rapprochés du langage actuel, par de légères corrections, feraient honneur à nos poëtes les plus distingués. Un *fac simile* du manuscrit original, une copie du poëme en caractères gothiques, une traduction littérale en langue moderne, un extrait des Chroniques de Froissart; en ce qui se rapporte au Combat des Trente, des notes explicatives et composées avec une sage érudition, font de ce volume un ouvrage destiné à enrichir les bibliothèques les mieux choisies. Il est complété par une lithographie qui représente le monument élevé dans la lande de Mi-Voie, par le procès-verbal dressé à l'occasion de la pose de la première pierre, et les discours qui furent prononcés à cette cérémonie, et enfin par les armoiries des trente Bretons qui combattirent pour délivrer les paysans du joug odieux des partisans anglais. La Bretagne tout entière, qui a conservé tant d'attachement à ses anciens héros, doit savoir gré à M. Crapelet d'une entreprise qui tend à perpétuer une si haute renommée. R.

205. — * *Résumé des principaux événemens qui ont eu lieu en Portugal à la fin de* 1826 *et pendant une partie de l'année actuelle* (1827); par H. S. Paris, 1827; Le Normant. In-4° de 2 feuilles; prix, 1 fr. 50 c.

206. — * *Aperçu géographique sur le Portugal*, pour faire

suite au Résumé des principaux événemens arrivés dans ce royaume en 1826 et 1827; par *le même*. Paris, 1827; même adresse. In-4° de 2 feuilles; prix, 1 fr. (1).

Ces deux cahiers, qui sont destinés à se compléter l'un par l'autre, et pour lesquels on pourrait blâmer l'auteur d'avoir choisi le format in-4°, peu commode pour les livres d'un usage habituel, offrent en résumé tout ce qu'il est important de connaître sur un peuple et sur un pays qui fixent depuis quelque tems tous les yeux. Les faits, puisés à de bonnes sources, y sont exposés avec concision et clarté. Nous reprocherons cependant à M. S*** de n'avoir pas cité les écrivains qu'il a mis à contribution, et nous saisirons cette occasion de rendre à l'un d'eux toute la justice qu'il mérite, et que lui ont déniée, par un esprit de calcul peu honorable, tous ceux qui sont venus après lui, et qui ont mis ses travaux à profit. Nous voulons parler de M. *Adrien* Balbi, auteur d'un *Essai statistique* en 2 vol., sur le royaume de Portugal et d'Algarve (2), ouvrage auquel il manque peut-être une rédaction plus soignée sous le rapport du style, mais qui pourra long-tems servir de modèle à tous les auteurs de statistique, par l'immense quantité de faits et de documens qu'il renferme, et par la méthode avec laquelle ils sont classés. On y trouve la situation actuelle du Portugal, comparée avec celle des autres états de l'Europe, et accompagnée d'un coup d'œil sur les sciences, les lettres et les beaux-arts cultivés par les Portugais des deux hémisphères. C'est une véritable statistique *complète*, dans toute l'acception du terme scientifique; car nous ne connaissons de statistique digne de ce nom et de la science que celle qui offre des données certaines, non-seulement sur un État, mais encore sur la situation respective des autres états à son égard. E. H.

207. — * *Histoire de Napoléon*, par M. de Norvins, ornée de portraits, vignettes, cartes et plans. Tome III, 9me livraison. Paris, 1828; Ambroise Dupont. In-8°; prix de la livr., 2 fr. 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVI, pag. 186).

Cet important ouvrage se publie avec une activité digne d'éloges. La neuvième livraison, qui vient de paraître, comprend les célèbres campagnes de 1807 et des premiers mois de 1808. Dans la première année, les batailles d'Eylau, de Friedland, la prise de Dantzig, amènent la paix de Tilsitt, la création du

---

(1) A ces deux cahiers doit être jointe une carte ou tableau figuré, du prix de 1 fr. 50 c. Les trois ouvrages réunis en un seul coûtent 3 fr. 50 c.

(2) Paris, 1822; Rey et Gravier. 2 forts vol. in-8°; prix, 22 fr.

royaume de Westphalie et celle du grand-duché de Varsovie, donné au roi de Saxe. Au commencement de la seconde, les Russes, fidèles alors au système de Napoléon qui servait leurs intérêts, font la conquête de la Finlande; la révolution d'Espagne commence; le fils détrône son père; le père abdique en faveur de Napoléon, qui jette la couronne ibérique sur la tête de son frère Joseph, et livre à Murat le trône de Naples. Ces mouvemens immenses qui déplacent les hommes, les nations, les dynasties, qui tendent à rajeunir la vieille Europe, qui évoquent, qui créent des principes sociaux devenus impérissables, bien qu'ils soient encore méconnus aujourd'hui par quelques souverains, s'opèrent en peu de mois. Le lecteur marche de miracle en miracle; courage, énergie, talent, dévoûment, abnégation, adresse, tout sert, tout est mis en usage. Pourquoi de si grandes choses n'eurent-elles d'autre but que l'élévation d'un seul homme? Pourquoi tant de supériorité ne servait-elle pas la cause des peuples qui la servaient si bien?

La 9me livraison, imprimée avec le même soin que les premières, est ornée du portrait du général Lasalle, du plan de la bataille d'Eylau, de l'entrevue des deux empereurs à Tilsitt, et d'une vue de la bataille de Friedland. Nous ne dirons rien de l'ouvrage en lui-même, ni du plan adopté par l'auteur, ni de son style à la fois élégant et vigoureux. Le succès a parlé plus haut que tous les échos de la renommée; cinq mille souscripteurs ont comblé les espérances du libraire, qui avait bien jugé du besoin de l'époque, au moment où Walter Scott venait de déverser sur la France une haine à l'expression de laquelle on eût pu accorder quelque indulgence, si elle n'eût retombé que sur l'ennemi de l'Angleterre. R.

Littérature.

208. — *Méthode pour se former en peu de tems et sans étude à une prononciation facile et correcte des langues étrangères;* extrait d'un ouvrage inédit *sur l'étude des langues*, par M. le comte D'H***. Paris, 1828; Filleul, rue Castiglione, n° 12. In-8° de 24 pages; prix, 1 fr.

Il y a dans l'étude des langues, dit M. le comte d'Hauterive, des choses qui ne sauraient être enseignées, et que l'on ne peut apprendre. Telles sont la prononciation et la prosodie, riche et merveilleuse mélodie qui échappe à toute étude et à toute analyse, parce que le diapason sur lequel la voix humaine doit suivre l'échelle de ses sons est soumis à un si grand nombre de divisions, que l'imitation n'en peut être

obtenue que par le procédé mécanique d'un apprentissage tout-à-fait irréfléchi, et même inattentif, qui doit être fait, pour ainsi dire, à notre insu par nos organes.

D'après ce principe, on sentira combien est vicieuse la méthode des maîtres qui étourdissent l'oreille de leurs élèves, et qui tourmentent leur langue pour leur faire prononcer des sons qu'il est impossible qu'ils aient compris, dans le court espace de l'émission d'un son. L'attention de l'écolier se refroidit, et ses efforts même ne font que rendre plus difficile à saisir l'association des cordes acoustiques qui doivent vibrer ensemble. La nature agit autrement. L'oiseau que l'on instruit au moyen d'une serinette reste long-tems sans essayer de répéter les sons qu'il a entendus; mais tout à coup, et comme s'il acquérait un nouveau sens, il rend purement, complétement et facilement des sons d'une parfaite similitude avec ceux qu'on lui a fait entendre.

M. le comte d'H*** connaissait parfaitement la langue anglaise, mais il ne l'avait jamais parlée. Après deux ans de séjour aux États-Unis, il n'était pas plus avancé que le premier jour, et ne comprenait rien aux conversations. Le hasard l'introduisit dans une famille où l'on faisait tous les soirs une lecture en commun. Il obtint la faveur d'y assister, et son oreille se fit tellement aux sons et à la prosodie de la langue, qu'en moins de trois mois il parvint sans efforts à la parler convenablement.

Il pense donc que la meilleure méthode à suivre dans l'étude des langues est d'apprendre d'abord la langue écrite, et de se mettre, quand on la sait, en relation avec des personnes qui la parlent habituellement. Le sens de l'ouïe se développe, la prononciation devient facile et nette en peu de tems, et l'on est tout surpris des progrès que l'on a faits, sans même s'en douter. Cet opuscule est tiré d'un plus grand ouvrage où sans doute les principes de M. le comte d'H*** seront exposés dans tout leur jour. Nous ne doutons pas de leur extrême utilité. R.

209. — * *Tableaux poétiques;* par le comte *Jules* DE RESSÉGUIER. Paris, 1828; Urbain Canel. In 8° de 255 pages, orné de gravures; prix, 6 fr.

Sous ce titre bien vague de *Tableaux poétiques,* M. Jules de Rességuier nous offre quarante pièces de vers où s'annonce un véritable talent. Toutes, à l'exception de deux ou trois, appartiennent au genre élégiaque, selon que Boileau l'a défini; mais le poëte a plus fréquemment demandé des inspirations à l'amour qu'à la douleur. Nous avons entendu citer

comme un chef-d'œuvre la pièce qui est intitulée *le Bal*, et que plusieurs journaux se sont empressés de reproduire dans leurs feuilles; nous ne partageons pas cet avis. Quelques vers gracieux qui se rencontrent dans cette pièce n'empêcheront pas la critique d'y signaler plusieurs détails communs, qui auraient eu besoin d'être relevés par l'expression. Nous croyons pouvoir recommander avec plus de raison à nos lecteurs *Ondine, le Voile, le Convoi d'Isabeau de Bavière*, et surtout l'*Odalisque* et *la Consolation d'une mère*.

Le style de ces élégies est en général pur et correct, et l'auteur paraît être de l'école de M. Soumet, auquel il offre un hommage mérité dans la pièce qui ouvre son recueil. Nous soumettrons cependant une observation critique à M. de Rességuier sur ces expressions *vos troubles* et *vos peurs* (p. 107), que rien ne nous paraît motiver dans les vers suivans :

Ainsi que les bouleaux tremblent sur nos fontaines,
Vous tremblez au doux bruit des louanges humaines.
Vos troubles sont charmans, on dit qu'ils sont trompeurs;
Moi je ne le dis pas, et je crois à *vos peurs*.

La Fontaine, auquel l'auteur a emprunté l'épigraphe de cette pièce, l'une des plus faibles du volume, ne lui a point donné sans doute l'exemple de ces deux mots employés au pluriel.

Nous remarquons à cette occasion que chacune des pièces du recueil de M. de Rességuier est précédée d'une épigraphe prise à quelque auteur ancien ou moderne, et dont le sens n'est pas toujours bien en rapport avec le sujet annoncé. L'amitié sans doute lui a fait illusion sur le talent de quelques jeunes poëtes dont il a placé les noms à côté de ceux de La Fontaine, Boileau, Massillon, Racine, Millevoye, André Chénier, Chateaubriand, quoiqu'ils ne paraissent pas destinés à obtenir la même célébrité. Une autre alliance plus heureuse est celle que le poëte a faite avec M. de Sénonnes, dont les crayons gracieux ont fourni de jolis sujets au burin de M. Godefroy.

E. Héreau.

210. — * *Chants helléniens* de *Wilhem* Muller. Paris, 1828; Ambroise Dupont. In-18 de 123 pag.; prix, 1 fr. 25 c.

Il n'est pas de cœur généreux que n'ait fait palpiter la régénération de la Grèce; il n'en est pas qui n'ait admiré ses nobles efforts pour secouer le joug infâme qui pesait depuis si longtems sur cette terre classique de la civilisation et des arts. Parmi les peuples d'Europe dont les vœux et les secours ont contribué au triomphe de la sainte cause de la liberté, les Allemands ont plus peut-être que tout autre des droits à la reconnaissance

des Hellènes. Disposés naturellement à l'enthousiasme, faciles à céder aux transports d'une imagination puissante, les nations allemandes ont répété le cri de guerre qui retentissait dans le Peloponèse; les Universités ont payé leur tribut, elles ont été décimées pour la défense de la Grèce. Au milieu des poëtes dont les nobles accens ont contribué à échauffer le courage de leurs compatriotes, il faut distinguer *Wilhelm* MULLER, dont les muses de la Germanie déplorent la perte prématurée. Enlevé à la fleur de l'âge et dans la force de son talent, Müller a fait assez pour sa gloire dans sa patrie; il fallait le faire connaître aussi à cette France qui aime à applaudir aux actions comme aux paroles généreuses, parce qu'elle sait également sentir et exécuter. Un anonyme a pris ce soin, et sa traduction que nous annonçons, peut faire apprécier la vigueur et l'énergie qui distinguent l'original. Plusieurs de ces chants nous ont paru mériter une mention particulière : l'un d'eux, intitulé *La Mainotte*, respire l'ardeur belliqueuse des femmes spartiates, et ses accens guerriers rappellent encore d'une manière fort heureuse la concision pleine de nerf des Lacédémoniennes. Un autre, *Constantin Canaris*, est empreint du sentiment profond d'une religion noble et simple; c'est une espèce d'épitaphe qui renferme en quelques mots toute la vie et les derniers vœux du héros qu'elle rappelle. Missolonghi devait inspirer celui qui célébrait le dévoûment à la patrie: Missolonghi a été le sujet de trois chants de W. Muller, qui a payé également en beaux vers son tribut à la mémoire de Byron. L'espace nous manque pour faire connaître les différens morceaux qui nous ont semblé respirer le feu des batailles, l'enthousiasme de la liberté, et parfois aussi de touchans regrets sur les victimes immolées à la patrie. Enfin l'auteur de cette traduction a placé à la suite des poésies de Müller quatre autres petites pièces de vers de mesdames *Brachmann*, *Brun* et de *J. Mayer*, qui ne déparent point cette collection. L. DH.

211. — **Le barde des Vosges*, recueil de poésies, par M. PELLET, d'Épinal. Paris, 1828; Brissot-Thivart. In-8° de 186 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Ce recueil est un choix de poésies de l'auteur, qui paraît avoir un portefeuille aussi riche que varié. Il a écrit principalement des tragédies et des odes, mais le genre lyrique est celui dans lequel il a le mieux réussi; nous en avons pour preuve les chants dont se compose son opuscule; on y voit que M. Pellet a monté sa lyre au milieu des montagnes, car ses accens sont fiers, audacieux, élevés et libres comme l'aigle qui les habite; il a soin, d'ailleurs, de nous l'apprendre dans ce passage de ses inspirations :

Moi, que le ciel plaça près du bruit des cascades,
Qui, trompant des mortels les regards indiscrets,
Et gravissant ces rocs suspendus en arcades,
Cent fois des Oréades
Ai surpris les secrets;
Fidèle ami des lieux qui m'ont vu naître,
Attaché sans retour à mes lacs, mes torrens,
J'y coulerai mes jours indifférens;
Heureux de fuir, peu jaloux de connaître
Et le séjour des rois et la faveur des grands.

Cette citation donne une idée du style de l'auteur. Il nous serait facile d'en offrir d'autres d'un genre plus mâle et plus sévère, en les tirant surtout de l'ode sur les *Vicissitudes des empires*, et de celle qui a pour titre les *Tombes royales des Pharaons*. Nous pourrions également extraire des passages gracieux ou tendres, et des morceaux d'une philosophie voltairienne; mais l'espace nous manquerait, et nous préférons renvoyer nos lecteurs au recueil même, en le leur signalant avec confiance comme une production empreinte d'un beau talent et d'un véritable patriotisme. ALBERT-MONTÉMONT.

212. — *Le Combat de Navarin*, par E. MICHELET, capitaine au 43e régiment de ligne. Perpignan, 1827; imprimerie d'Antoinette Tastu. In-8°.

Le triomphe récent des escadres combinées anglaise, française et russe sur la flotte d'Ibrahim pacha dans le port de Navarin, devait naturellement inspirer à nos poëtes philhellènes plus d'une hymne à la gloire des braves marins qui ont si noblement soutenu la cause de la croix contre le turban; mais notre capitale ne leur a pas seule payé son tribut. Nos muses méridionales aussi se sont reconnues leurs tributaires. Nous en avons pour preuve l'espèce de dithyrambe publié à Perpignan, dont nous allons rendre un compte sommaire.

Nous ignorons si l'auteur débute aujourd'hui dans la carrière des lettres, ou s'il s'est déjà recommandé par quelques essais.

Son ouvrage nous paraît, en général, manquer de couleur locale. L'indication plus ou moins positive de trois ou quatre des vaisseaux qui ont pris part à la bataille navale qu'il veut célébrer ne semble pas la caractériser avec assez de précision; et peut-être y avait-il un parti plus avantageux à tirer de sa prosopopée de lord Byron, fiction poétique d'ailleurs un peu rebattue.

Nous aurions bien aussi quelques observations de détail à lui présenter; nous l'engagerions, par exemple, à ne pas in-

viter les vainqueurs à essuyer leurs larmes *avec les étendards conquis, si quelques regrets suivent les honneurs acquis*, image, selon nous, aussi fausse que déplacée; mais nous aimons mieux rendre hommage à la pureté de son style, généralement dégagé du faux goût de l'école moderne; et nous applaudissons à l'enthousiasme vrai que respirent plusieurs passages du poëme, dont nous citerons le début et la fin.

Victoire à la triple alliance
Qui de l'humanité vient de venger les droits !
Honneur aux soldats de la croix !
La Grèce a répété ce cri de délivrance,
Ce cri dont Albion, la Russie et la France,
D'un accord fraternel ont salué les rois :
Victoire à la triple alliance !

. . . . . .

. . . . . .

Les têtes des vaincus, déplorable ruine,
Vont manquer cette fois au château des Sept-Tours;
Elle éclate à la fin, la justice divine!
Et les barbares de nos jours
Trouvent une autre Salamine.

. . . . . .

Mais vous, princes chrétiens, contre un peuple infidèle
Dont on a trop souffert l'audace criminelle,
Prêtez-vous à jamais un mutuel appui;
Et si, se liguant avec lui
L'étendart de Lépante a renié sa gloire,
Qu'à jamais vos drapeaux restent, comme aujourd'hui,
Unis aux champs de la victoire!

P. E. R.

213. — *Chansonnier des Dames.* Paris, 1828; Louis Janet, rue St.-Jacques, n° 59. In-18 de 212 pages avec vignettes et 20 airs notés; prix, 3 fr.

Si la gaîté devait être le caractère de la chanson, peut-être notre siècle offrirait-il peu de chefs-d'œuvre dans ce genre de poëme. On n'en peut douter, le sérieux domine aujourd'hui dans tous les ouvrages d'imagination. La tristesse devient une des muses du Parnasse français. Un des tributaires du *Chansonnier des Dames*, M. Delon, en invoquant la tristesse, s'exprime ainsi :

Le beau sexe en est idolâtre :
Il la *dévore* dans Byron ;
Il court l'applaudir au théâtre,
Il court l'admirer au salon.

Bien que je n'admette point que *le beau sexe dévore la tristesse dans Byron*, je suis de l'avis de la chanson.

Ce n'est sûrement point la muse de Lattaignant dont M. Hoffman a reçu les inspirations, lorsqu'il a composé la *chanson philosophique* intitulée *La Mort*, et dans laquelle on trouve ces vers :

Tout meurt, tout fuit, tout s'écroule;
Tout à souffert, *expiré;*
Du sable que mon pied foule
Chaque atome a respiré.

L'auteur du *Mérite des femmes* avait dit :

Quelle poussière, hélas! n'a point été vivante?

En faisant l'annonce d'un *chansonnier*, j'ai cru qu'il était permis de se montrer sévère envers des couplets dans le style sérieux. M. Levasseur n'abuse-t-il point de la permission donnée aux poëtes modernes de gémir et de faire des doléances, lorsqu'il termine ainsi sa romance intitulée *l'Homme à plaindre?*

Hélas! hélas! dans la nature entière
Il n'est plus rien *pour occuper* mon cœur!

Après avoir blâmé le ton lamentable de plusieurs pièces du *Chansonnier des Dames*, je puis donner des éloges aux auteurs qui respectent la poétique du genre. Parmi eux, je remarque M. Antier, qui chante avec gaîté *la Crémaillère :*

Amis, selon moi, nos aïeux
Ne nous ont rien laissé de mieux
Que cet usage respectable
De saluer gaîment à table
Des vins vieux de notre caveau,
Les lares d'un logis nouveau,
En répétant, à la vieille manière :
Mes amis, pendons la crémaillère.

On doit aussi remarquer les productions agréables de MM. *Naudet*, *Dusaulchoy*, *Brazier*, *Mignet*, *Blondeau*, *Ségur*, *Béranger*, et de Mme *Tastu*. Quelques anonymes méritent des éloges, et principalement celui à qui nous devons le *Bal de la commune*. M. Charles Malo, éditeur de ce recueil, ne s'est point borné à lui donner des soins, il l'a enrichi d'une chanson intitulée : *Prenez une femme*, et qui annonce que l'auteur est à la fois bon poëte et bon mari. Brès.

214.—*Le Fablier de Flore*, ou Choix de fables sur les fleurs,

dédié aux dames. Paris, 1828; Fr. Louis. In-18 de 314 pages, avec une gravure et un fleuron; prix, 3 fr. et 3 fr. 50 c.

Quoique le champ de la fable soit vaste, quoique tous les êtres animés ou inanimés soient de son domaine, il faut cependant reconnaître que les premiers sont plus favorables à ses desseins, parce qu'ils sont plus rapprochés de notre nature, plus propres à nous émouvoir et à nous fournir des leçons. Tous les animaux d'ailleurs ont un langage que nous pouvons interpréter avec plus ou moins de facilité, tandis qu'il faut beaucoup plus d'efforts de la part de notre imagination pour supposer des actions et un langage aux objets inanimés. Ces considérations doivent sans doute faire accorder la préférence aux premiers sur les derniers, dans le choix des personnages que le fabuliste veut mettre en scène. Les fleurs, cependant, ont souvent servi d'heureux interprètes aux moralistes et aux poëtes; nous possédons un grand nombre de jolies fables où ces aimables filles du printems apparaissent en première ligne. La rose seule a inspiré des milliers de vers, et l'on pouvait s'étonner qu'on n'eût pas encore songé à faire un choix dans toutes les pièces morales où leur emblème a été employé.

Le recueil que nous annonçons renferme des fables de tous nos bons auteurs, La Fontaine excepté; car, par une singularité assez remarquable, l'interprète heureux du *Chêne* et du *Roseau*, celui qui n'a pas même dédaigné de faire parler le *Pot de fer et le Pot de terre*, et qui l'a fait avec un égal bonheur, n'a pas une seule fois choisi ses sujets parmi les fleurs.

M. Deville, déjà connu par des essais dans ce genre, a voulu joindre son nom à ceux de MM. *Arnault*, *Aubert*, *Boisard*, *Dardenne*, *Dorat*, *Florian*, *Grozelier*, *Guichard*, *Hoffman*, *Jauffret*, *Jouy*, *Le Bailly*, *Le Filleul*, *Pesselier*, *Reyre*, *Richer*, *Ségur*, *Stassart*, *Vitallis*, *etc.*; 77 fables de sa composition occupent les pag. 183 à 268 du volume, et il les a fait suivre de notes dont l'utilité était indispensable pour familiariser le lecteur avec l'histoire des plantes que, le premier, il a introduites dans le champ de la fable. Sans doute quelques noms, tels que l'*ulmaire*, la *patience* et le *pissenlit*, blessent autant nos oreilles que nos habitudes poétiques; mais si l'auteur s'est dévoué en abordant de pareils sujets, son dévoûment sera récompensé en ce qu'il nous aura ouvert la route, et qu'il aura agrandi le champ de l'apologue pour ceux qui viendront après lui. Quelques-uns de ses sujets, d'ailleurs, sont traités avec assez de talent pour qu'il n'y eût pas quelque présomption et quelque danger à s'en emparer après lui, tels sont *la Rose blanche et le Papillon*, *le Sainfoin et les Cuscutes*, *les Oiseaux et le Figuier*, *le Chêne et la Mousse*, *etc.*

E. Héreau.

215. — *Peyronnet devant Dieu*, poëme en quatre chants par *Ch.* Lepage et *Ém.* Debraux, auteurs de *Villèle aux enfers. Seconde édition.* Paris, 1828; Jehenne, passage Colbert, n° 15. In-8° de xvi et 72 pages; prix, 2 fr. 50 c.

C'est une triste et malheureuse idée que de faire un poëme en trois ou quatre chants, lorsqu'on n'a pas même un sujet : c'est une idée non moins funeste à la poésie que de réunir deux talens pour composer un seul ouvrage. Déjà nous avons adressé cette double observation aux auteurs de la *Villèliade ;* elle s'applique avec plus de force encore à MM. Lepage et Debraux. Une juste indignation les anime sans doute contre l'ex-ministre repoussé par le vœu unanime de la France. Mais, si Juvénal a dit que l'indignation lui inspirait ses vers, il n'a pas dit qu'elle fît un poëme, et surtout un poëme en quatre chants : jamais un ouvrage de ce genre ne sera le fruit de la passion.

Mais, si le poëme ne vaut rien, la versification n'est guère meilleure. On trouve (p. 6) cet hémistiche :

Dans vingt duels engagés.

On voit (p. 15) rimer *à peine* avec *la peine.* Un vers commence ainsi : *Des hordes de Cosaques ;* il est vrai que les auteurs écrivent *Cosaks ;* mais cette faute d'orthographe vaut au moins la faute de versification. Enfin, le langage n'y est pas plus respecté que les règles de notre prosodie. On lit ce vers (p. 15)

Et sans être coupable il en porte la peine ;

ce qui veut dire qu'il porte la *peine du coupable*, véritable *non-sens.* On dit en parlant de Bonaparte (p. 31) :

Que de nos libertés s'il bâillonna l'écho,
Il a sauvé la France aux champs de Marengo.

Prions les auteurs de nous dire comment un écho peut être étouffé à l'aide d'un bâillon.

Nous pourrions multiplier à l'infini ces citations : elles intéresseraient peu nos lecteurs : que ce que nous avons dit suffise aux jeunes auteurs pour leur rappeler que l'art des vers est prodigieusement difficile, et que l'on ne doit pas compromettre sa réputation littéraire par des publications improvisées. B. J.

216.—**Faust*, tragédie de *Goethe*, nouvelle traduction complète, en prose et en vers, par Gérard ; avec cette épigraphe : « Il fait réfléchir sur *tout*, et même sur *quelque chose de plus que tout.* » Mme *de* Stael. Paris, 1828; Dondey-Dupré. In-18 de xij et 312 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Voici une tragédie auprès de laquelle les drames de Shakespeare sont des modèles de pureté de goût, de sagesse et de régularité. Je ne trouve qu'un seul ouvrage qui, pour l'obscurité, le vague et le décousu, puisse être mis en parallèle avec la pièce de Goethe; c'est le roman de Rabelais. On trouve en effet, dans l'un et dans l'autre, le même soin de cacher la hardiesse de la philosophie et de la satire parmi les divagations de la pensée et les bizarreries du style; l'un et l'autre semblent être le produit du génie en délire. Mais Rabelais plaisante toujours et amuse davantage. Goethe, au contraire, veut souvent émouvoir et attendrir, et il y parvient quelquefois, surtout dans la seconde partie, bien plus attachante que la première. Je ne pousserai pas plus loin cet examen de Faust : pour juger, il faut comprendre, et je déclare que les deux tiers de cette tragédie échappent à mon intelligence. Je n'en accuse point le traducteur à qui je reprocherai seulement de n'avoir pas accompagné son travail d'un commentaire. Il paraît, du reste, l'avoir fait en conscience. Peut-être même a-t-il poussé trop loin son système de fidélité littérale, et de traduction complète; car ce système l'a entraîné à faire beaucoup de vers baroques, à employer des expressions qui répugnent à la délicatesse de notre langue. Mais, dans les observations qui précèdent l'ouvrage, dans le prologue qui est en vers et dans plusieurs autres morceaux, M. Gérard a fait preuve à la fois de talent, d'esprit et de goût. Déjà MM. *Saint-Aulaire* et *Stapfer* nous avaient donné une traduction de Faust. C'est donc pour la troisième fois depuis peu d'années que cette pièce est reproduite dans notre langue. Elle vient d'être imitée sur un de nos théâtres; d'autres imitations s'en préparent, dit-on. Faust et les ouvrages du même genre seraient-ils destinés à recevoir un jour droit de cité dans la littérature française? J'en doute. Malgré les efforts des adeptes du germanisme, le public français s'obstinera encore long-tems à vouloir comprendre avant d'admirer. CH.

217. — **Ismalie* ou *la Mort et l'Amour*, roman-poëme; par M. D'ARLINCOURT. Paris, 1828; Ponthieu. 2 vol. in-8° de LXIV-165 et 233 pages; prix, 6 fr.

L'inconstance naturelle à l'esprit humain, les rapports fréquens de notre nation avec les peuples de l'Europe, ont donné une direction nouvelle aux arts et à la poésie; et l'immensité de nos richesses littéraires, en rendant le public moins sensible aux productions récentes, a inspiré aux jeunes écrivains le désir de se frayer des routes inconnues. Séparés de leurs anciens guides, ils ont invoqué les muses étrangères, et se croyant libres, ils ont marché sans frein; ceux qui n'avaient

d'autre but que d'essayer des modifications légères, ont été, comme tous les novateurs, au-delà des limites qu'ils s'étaient tracées. Les arts ont leur culte, tout culte a son fanatisme : après avoir choisi d'autres idoles, on a outragé les autels qu'on avait désertés. Il est vrai que le prestige n'a duré qu'un moment; des esprits fermes au milieu des dissensions ont conservé pur le type des beautés que la nature seule avait confié au génie des anciens. Le peuple le plus éclairé de la terre se hâte aujourd'hui de revenir aux premiers objets de sa vénération. Plus l'étude a rendu son goût sévère, plus il se montre fidèle aux principes qui ont enfanté les chefs d'œuvre dont il doit être si fier. L'erreur a cessé, mais l'impulsion donnée se fait encore sentir, et l'auteur du roman-poëme *Ismalie* n'est point à l'abri de l'entraînement; il cherche encore cette terre promise de la littérature, qui se dérobe sans cesse aux efforts des fidèles. Certes, nous ne lui reprocherons pas les tentatives qu'il veut bien faire pour varier nos plaisirs; mais nous l'avertissons que dans la composition de son dernier ouvrage, il embrasse avec une nouvelle ardeur un système qu'il est plus aisé de qualifier que de définir, et que lui-même, dans sa préface, semble ne défendre qu'à demi. Quoi qu'il en soit, l'auteur du *Solitaire*, *d'Ipsiboé*, de *l'Étrangère*, du *Siège de Paris*, a trouvé le secret de captiver l'attention publique : son roman-poëme a produit l'effet accoutumé. Nous n'en ferons ni l'analyse, ni la critique; l'une serait trop compliquée, l'autre absolument superflue. Nous ne pourrions rien apprendre au public sur la nouvelle production de M. d'Arlincourt; et nos avis seraient inutiles à cet écrivain, qui, sans doute, se voit avec plaisir dans une position où il jouit d'une célébrité particulière. M. d'Arlincourt en paraît satisfait; nous le félicitons de son bonheur, et nous aimons, du reste, à rendre justice à l'esprit facile, à l'imagination variée dont il a donné des preuves dans chacun de ses ouvrages. DE P.

218. — * *Romans historiques*, par *C. - F.* Van der Velde; traduits de l'allemand, et précédés de *Notices*, par *A.* Loève-Veimars. IVme livraison contenant : *Contes et Légendes historiques*. Paris, 1827; Jules Renouard. 4 vol. in-12; prix de chaque volume, 3 fr. (Voyez *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 777, et XXXVI, p. 196.)

Van der Velde a de véritables obligations à son interprète : M. Loève-Veimars a su approprier ses romans au goût du public parisien; et, sans rien leur enlever de la couleur originale, il les a dépouillés de quelques longueurs, de quelques traits de mauvais goût qui auraient pu déplaire aux lecteurs français,

peut-être plus susceptibles que ceux auxquels le romancier silésien avait d'abord adressé ses ouvrages. Et ceux-ci, loin d'être déformés par les utiles coupures qu'on leur a fait subir, leur doivent, au contraire, une allure plus vive et un intérêt plus pressant. Ces observations s'appliquent surtout à la dernière livraison, dans laquelle le traducteur a réuni cinq ou six Nouvelles, plus courtes et peut-être moins importantes que les productions dont se composaient les précédentes livraisons.

Elles justifient, d'ailleurs, l'épithète de romancier cosmopolite que Van der Velde avait déjà méritée par ses premiers romans. Il nous transporte encore dans de nouveaux pays : en France, où nous trouvons Henri IV et Mornay, les ligueurs devenus royalistes et accaparant les faveurs du prince, et les huguenots mécontens de l'abandon où les laisse quelquefois celui qui leur doit sa couronne ; Henriette d'Entragues prêtant ses charmes et ses séductions aux intrigues d'un parti, et le brave Sully dont l'austère franchise triomphe auprès du roi de la flatterie et de la beauté. L'*horoscope* qui fait intervenir ces personnages dans l'histoire des amours du capitaine huguenot Moussard avec la fille du sire de Fianvilliers, l'un des plus forcenés ligueurs de la Picardie, annonçait la mort fatale des deux jeunes époux ; cette mort termine, en effet, le roman qui se distingue par la peinture animée de plusieurs scènes intéressantes où l'auteur a su mêler avec art les faits historiques aux détails purement d'imagination. Dans *Axel*, *Histoire de la guerre de Trente Ans*, c'est un jeune officier suédois qui se déguise en palfrenier pour se rapprocher de la belle Tugendreich de Starschedel, et qui enfin voit triompher son amour, en même tems que les armes de ses compatriotes. *Le Flibustier* ravage avec une armée de ses pareils les côtes de l'Espagne américaine ; mais, après avoir assouvi dans une guerre sanguinaire la soif de vengeance qui l'avait entraîné au milieu d'êtres corrompus et cruels dont les mœurs répugnent à ses sentimens d'honneur et d'humanité, il retrouve auprès de la jeune Maria, fille du gouverneur d'Hispaniola, le bonheur et la récompense due à de nombreux actes d'héroïsme et de dévoûment. *Les Tartares en Silésie* nous font remonter à des tems bien anciens ; c'est en 1241, qu'une invasion de Tartares vient porter la désolation dans les belles vallées où s'élèvent les clochers de Liegnitz et de Glogau ; mais la légende de *la guerre des Servantes*, date encore de plus loin, et nous transporte à l'époque fabuleuse de l'histoire de Bohême, lorsque, peu de tems après l'introduction du christianisme dans ce pays, la duchesse Libussa mourut, laissant après elle tous les élémens d'une guerre civile dont

les annales des peuples offrent peu d'autres exemples. Sous la conduite de Wlaska, suivante et favorite de Libussa, chez laquelle la cruelle trahison d'un séducteur a laissé de profonds ressentimens, les femmes bohémiennes secouent le joug des hommes, et, nouvelles amazones, déclarent à leurs compatriotes surpris une guerre terrible et dévastatrice. Peut-être l'auteur n'a-t-il pas tiré tout le parti possible des contrastes piquans qui s'offraient ici entre les passions et les qualités d'un sexe qui est tout amour et faiblesse, et les habitudes guerrières et farouches que cherche à lui imposer l'altier génie de son chef. Peut-être n'a-t-il point assez adouci les teintes un peu grossières, et quelquefois trop crues, de ses peintures, où le bon goût pourrait trouver bien des choses à effacer, sans trop altérer pour cela l'imitation fidèle des tems de barbarie et de brutale corruption. *La Druidesse* est un joli conte de fées, moins spirituel et moins brillant que ceux d'Hamilton, mais d'une lecture agréable, et où du reste on chercherait vainement un essai de roman historique; car, quoique puisse faire préjuger son titre, il ne se rapporte, par les noms de ses héros, ou par la couleur de ses descriptions, ni à aucune époque, ni à aucun pays connu.

Maintenant, après avoir examiné tous les ouvrages de Van der Velde, ou du moins tous ceux dont s'est enrichie la littérature française, et ce sont les meilleurs, nous pouvons résumer en peu de mots notre opinion sur son compte. Van der Velde, moins original que Walter Scott dans la conception des caractères, moins pathétique et moins pittoresque dans le récit des principales situations, le cède aussi à ce grand maître sous le rapport de la fidélité historique. Moins fécond que l'infatigable fournisseur de Constable et de Murray, il ne peut citer aucun ouvrage aussi parfait qu'*Ivanhoë* ou *les Puritains d'Écosse*. Et cependant, si ses productions ne doivent point espérer une existence aussi longue que celle de l'Écossais, du moins peut-on assurer qu'on lira long-tems encore avec plaisir les *Patriciens*, *Christine et sa cour*, *les Hussites* et peut-être deux ou trois de ses Nouvelles.

M. Loève-Veimars vient à peine de terminer la tâche longue et difficile qu'il s'était imposée, en entreprenant la traduction des romans de Van der Velde, qu'il reparaît de nouveau devant le public avec les ouvrages de Zschokke, l'écrivain le plus populaire de la Suisse, dont il a dépeint les sites pittoresques et les mœurs singulières dans une série de romans fort estimés et que nous ne négligerons pas d'annoncer. L'Allemagne s'honore d'un troisième écrivain, M. Bronikowski, qui, né en Pologne,

célèbre, il est vrai, les faits historiques de ce pays; mais qui, réfugié à la cour de Dresde, a emprunté l'idiome de sa patrie d'adoption pour rendre plus populaires l'histoire et les traditions de sa terre natale (1). Si nous signalons ici ce romancier et ses écrits, ce n'est pas sans concevoir l'espérance que l'habile interprète de Van der Velde et de Zschokke pourra plus tard leur consacrer aussi sa plume élégante et facile. A.

219. — *Urbin Fosano*, ou *la Jettatura*, histoire napolitaine, par M. DE CARADEUC. Paris, 1828; les marchands de nouveautés. 4 volumes in-12; prix, 12 fr.

« La *Jettatura* est une croyance populaire fort en crédit à Naples; elle y tient lieu du prétendu pouvoir de jeter des sorts, qu'un vieux préjugé accordait aux sorciers et aux bergers. C'est l'expression générique de tout ce qui est du domaine des sorts jetés. Pour vous donner une idée de l'influence qu'elle a sur les esprits, sachez que le feu roi de Naples, Ferdinand, s'écria, quand on lui annonça l'insurrection qui venait d'éclater en faveur de la constitution des cortès : *Je savais bien qu'il m'arriverait quelque malheur; j'ai vu ce matin un Jettatore à la chasse* ». (INTRODUCTION.)

L'éditeur de ce roman, que l'on assure être un jeune écrivain auquel nous devons plusieurs ouvrages distingués, raconte d'une manière fort intéressante comment M. de Caradeuc, favori des dévotes de son endroit, entreprit le pélerinage de Rome dans l'espoir d'augmenter le nombre des saints du calendrier; comment, malgré ses pieuses dispositions, il devint sceptique; comment, noble de vieille souche et élevé dans les principes du bon vieux tems, il devint partisan de l'égalité et de la liberté, et fut, à son retour, un objet de scandale pour ses anciennes protectrices. Cette conversion nous étonne peu; nous en avons vu plus d'une de ce genre.

M. de Caradeuc se trouva à Naples, pendant la révolution de 1820. C'est aussi à Naples et à cette époque qu'il a placé la scène de son roman. Il semble que l'auteur ait donné involontairement à son héros quelques traits de sa propre physionomie. Urbin, duc de Fosano, a été élevé par le méticuleux marquis de Thénésay, émigré français, dans les doctrines les plus pures des anciens jours; mais il se laisse séduire par les idées nouvelles : la lecture de l'histoire de la révolution française et l'en-

(1) Nous espérons pouvoir donner dans un de nos prochains cahiers une Notice sur M. *Alexandre* BRONIKOWSKI, et sur ses principaux ouvrages.

thousiasme qu'il y puise pour ses grands hommes ; de conversations avec le fameux curé Ménéchini, président d'une *vendita ;* l'amour qu'il éprouve pour une femme dont le caractère est élevé, les sentimens généreux, qui a été l'amie d'Éléonora Fonseca, de Cirillo, de Caracciolo, etc., qui n'a point fréquenté la cour de Murat, et qui fronde celle de Ferdinand; tout cela fait d'Urbin un démocrate; il devient carbonaro, il prend part à la révolution de son pays, et finit par être assassiné, à l'époque de la restauration, par les lazzaroni napolitains.

Tel est le sujet de ce roman dans lequel on remarque plusieurs portraits heureusement dessinés; des mœurs et des superstitions bien observées, des caractères qu'on ne rencontre qu'en Italie, et qui ne laissent aucun doute sur le voyage de M. de Caradeuc dans ce pays; mais aussi quelques longueurs et quelques dissertations oiseuses qui disparaîtront sans doute dans une nouvelle édition. H. C.

220. — *Les Amours de Camoëns et de Catherine d'Ataïde ;* par Mme Gautier. Paris, 1827; C. J. Trouvé. 2 vol. in-12, ornés de deux lithographies; prix, 6 fr.

« Les romans, a dit La Harpe, sont, de tous les ouvrages d'esprit, celui dont les femmes sont le plus capables. L'amour, qui en est toujours le sujet principal, est le sentiment qu'elles connaissent le mieux. Il y a dans la passion une foule de nuances délicates et imperceptibles qu'en général elles saisissent mieux que nous, soit parce que l'amour a plus d'importance pour elles, soit parce que, plus intéressées à en tirer parti, elles en observent mieux les caractères et les effets. » La république des lettres compte en France plus d'un auteur dont les ouvrages ont depuis long-tems confirmé cette vérité.

Mme Gautier, déjà connue par son poëme de *la Tombe royale,* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 903), a peint, dans la personne de Camoëns, le noble caractère du grand poëte qui chanta la gloire de sa patrie, et du guerrier qui combattit pour elle; de l'infortuné qui, délaissé par son pays qu'il chérissait, prononça en le quittant les paroles que Cornélius Scipion fit mettre sur son tombeau : *Ingrate patrie! tu n'auras pas même ma cendre;* et qui, poursuivi par une décevante fatalité, vint plus tard, après avoir épuisé la coupe du malheur, terminer misérablement, dans un hôpital de Lisbonne, une vie orageuse et persécutée. Nous nous abstiendrons de donner l'analyse de cet ouvrage dont la lecture fait naître un intérêt toujours croissant : inspiré par l'excellente et fidèle traduction des *Lusiades* de M. Millié (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 416), l'auteur a groupé autour du chantre lusitanien des personnages intéressans dont

les uns appartiennent à l'histoire, et les autres sont de son invention. Des pièces de vers dues à la plume de Mme Gautier elle-même, insérées dans ces deux volumes, ajoutent au mérite littéraire de ce roman poétique « qui a l'histoire pour fondement et la morale pour but. » S. M.

221. — *Botzaris et Chryseï, et quelques héros de la Grèce moderne*, roman historique par Mme Daring, traducteur de *Robin Hood*. Paris, 1827; Lecointe et Durey. 2 vol. in-12; prix, 6 fr.

« Ce n'est donc point assez que ce peuple perfide,
De la sainte cité profanateur stupide,
Ait dans tout l'Orient porté ses étendards :
Et, paisible tyran de la Grèce abattue,
Partage à notre vue
La plus belle moitié du trône des Césars ?
. . . . . .
O honte ! ô de l'Europe infamie éternelle ! »

J. B. Rousseau, Ode v, *aux Princes chrétiens.*

Markos Botzaris fut un homme extraordinaire, et la Grèce moderne peut l'opposer avec orgueil aux plus illustres enfans de la Grèce antique. C'était un de ces rares caractères, fortement trempés d'héroïsme, et que la vertu enflamme. Si Botzaris n'eût point été sitôt enlevé à sa patrie, tout annonce qu'il eût exercé sur les destinés de ses concitoyens une immense influence, car il était doué d'une intelligence supérieure et d'un courage éclairé. Tel est le personnage qui a inspiré le livre que nous annonçons.

« Cet ouvrage a été composé, dit l'auteur, avant que les puissances de l'Europe fussent intervenues auprès du divan en faveur des Hellènes.

« Les faits qu'il contient sont presque tous historiques; on a seulement été forcé d'altérer leurs dates, afin de les lier l'un à l'autre, et de les présenter au lecteur dans un espace de tems limité.

« J'avoue avec franchise au public, et avec reconnaissance à M. Pouqueville que j'ai pris mes matériaux dans ses ouvrages sur la Grèce, et que j'en ai même extrait plusieurs passages. J'ai cherché à joindre ensemble les traits les plus marquans de son histoire, et en même tems à les rattacher à quelques-uns de ses personnages principaux. Ainsi qu'un voyageur, le lecteur peut se plaire à considérer l'esquisse des lieux qu'il a parcourus, des événemens qui l'ont frappé, et des objets qu'il a observés. Ils sont imparfaitement représentés, mais ils aident à la mémoire, et son imagination colore, étend et perfectionne ce tableau. »

Autour de Botzaris et de Chrysoï sa compagne fidèle, l'auteur a donc groupé quelques-uns des héros de la Grèce actuelle, avec les principaux événemens de ce grand drame; mais, ainsi que madame Daring le reconnaît elle-même, sans s'astreindre à la rigueur chronologique, sans mettre toujours les hommes et les choses à la vraie place que leur assigne l'histoire. Ce cadre est-il heureux ? Convient-il à un sujet si récent, à des personnages si connus ? La solution d'une telle question est en partie subordonnée à l'intérêt que peut offrir l'ouvrage et au mérite de l'exécution.

Du reste, on trouvera dans ce livre, des tableaux pathétiques, des récits attachans, une sympathie profonde pour la gloire et le malheur. Il honore à la fois le cœur de Mme Daring, son esprit et sa plume. C. P.

222. — *Contes Irlandais*, précédés d'une *introduction* par M. P. A. Dufau, e tornés de gravures .Paris, 1828; Moutardier, rue Gît-le-Cœur n° 4. 2 vol. in-18; prix, 6 fr.

C'est une heureuse idée que celle de recueillir ces traditions populaires et ces histoires superstitieuses qui, dans les contrées où la civilisation est peu avancée encore, forment comme une sorte d'héritage que se transmettent les générations. Les êtres surnaturels qui figurent dans les récits de cette nature « amusent quand ils n'effrayent plus » et, comme le dit fort bien l'auteur de l'introduction, « après avoir secoué le joug de ce monde de chimères, on aime à pouvoir sourire des terreurs superstitieuses qu'on eût éprouvées quelques siècles auparavant. C'est là aussi un sujet d'observations que ne doit point dédaigner le véritable philosophe. Il est curieux d'étudier ces fables à leur source, de chercher à surprendre le nom de ces créations étranges auxquelles l'homme semble consacrer les premiers efforts de son esprit, quoiqu'elles n'aient pourtant d'autre résultat que de rendre sa vie soucieuse et d'imposer des chaînes à sa raison. Des recherches dirigées dans ce but ne sauraient être infructueuses; il semble qu'envisager le cœur humain sous cet aspect, c'est, pour ainsi dire, reconnaître le côté faible d'une place qu'on veut surprendre. » Les *Contes Irlandais* sont assez variés et en général empreints d'une sorte d'originalité qui caractérise l'esprit de ce peuple. Il y a de la naïveté dans la narration; mais peut-être est-elle par fois un peu négligée. Quant aux histoires, quelques-unes ont de l'intérêt. J'ai remarqué, dans le 2e volume, celle qui a pour titre : *Maître et Valet*. Ce petit être de trois ou quatre pouces, toujours occuppé à battre la semelle, et dont la bourse offre toujours un schelling à celui qui parvient à s'emparer du possesseur, est une création

dont l'absurdité est amusante. L'histoire de *Fioz urga*, dans le même volume, n'est pas non plus dépourvue de grâce. — Il est facile de reconnaître que l'introduction dont nous avons cité quelques lignes n'appartient pas à la même plume qui a traduit les contes. Cette introduction, à la fois historique et philosophique, annonce une plume exercée et un écrivain qui connaît bien la nation irlandaise, et qui a étudié les sources où l'on a puisé les traditions, souvent bizarres, qu'il reproduit sous les yeux des lecteurs français. A.

223.—* *La France littéraire*, ou *Dictionnaire bibliographique* des savans, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIIIme et XIXme siècles; par *J.-M.* Guérard. Paris, 1827—1828; F. Didot. La *France littéraire* formera, non compris la table des matières, environ *cinq* vol. in-8°, de 600 pages au moins, imprimés sur deux colonnes, en petit texte et en nonpareille. Chaque volume est publié en deux livraisons. Prix de chaque livraison, sur papier ordinaire 7 fr. 50 cent.; sur papier vél. collé, 15 fr. Tros livraisons sont en vente.

Les ouvrages peu nombreux du genre de celui-ci, fruit d'un immense travail et d'une infatigable persévérance, ne doivent point être recommandés par les formules usées de l'éloge. Il suffit d'exposer clairement ce qu'ils contiennent, pour en faire pressentir l'utilité et le mérite. La *France littéraire* de M. Guérard doit être considérée sous deux rapports distincts : comme *Dictionnaire des écrivains français*, et comme *Bibliographie française*. Sous le premier point de vue, elle a le mérite d'être plus étendue que nul autre dictionnaire des écrivains français; parmi ces écrivains, deux classes ont particulièrement attiré les recherches de l'auteur : ce sont les plus éclatans et les plus obscurs. Les uns et les autres ont dû coûter des travaux infinis : les premiers, à cause de la multitude presque innombrable d'éditions et de commentaires dont ils n'ont cessé d'être l'objet; les seconds, à cause de la difficulté de percer leur obscurité même. Un travail non moins précieux et tout-à-fait neuf qu'offre la *France littéraire*, c'est la bibliographie de tous les savans dont les travaux souvent très-célèbres sont consignés dans des mémoires qui, n'étant pas assez volumineux pour former un ouvrage à part, restent cachés dans les recueils académiques ou périodiques consacrés aux sciences. Une autre mine bibliographique, aussi neuve et plus curieuse encore, était celle des écrits composés en langue française, imprimés dans les pays étrangers : M. Guérard l'a soigneusement exploitée. Considérée comme bibliographie na-

tionale, la *France littéraire* ne sera pas moins précieuse à l'amateur de livres et au libraire, puisqu'elle comprend l'ensemble de toutes les productions de la presse, écrites en langue française, depuis 1500 jusqu'à ce jour; ce qui embrasse l'indication des réimpressions des auteurs français de tous les âges et des diverses traductions en notre langue des auteurs étrangers, anciens ou modernes; et enfin, les réimpressions exécutées en France des ouvrages originaux de ces mêmes auteurs étrangers. La forme de l'ouvrage est celle d'un dictionnaire, où les noms des auteurs sont classés d'après l'ordre alphabétique; chaque nom est suivi de l'indication des lieux de naissance et de décès des écrivains; vient ensuite le catalogue alphabétique des ouvrages de chacun d'eux. Ces catalogues, rédigés avec la simplicité que l'ordre et le bon goût commandaient, offrent souvent des rapprochemens très-piquans, et sont accompagnés d'éclaircissemens aussi agréables qu'instructifs.

Il est impossible d'éviter absolument les inexactitudes, quand on imprime une si prodigieuse quantité de noms propres et de titres; mais nous ne craignons pas d'affirmer que M. Guérard a poussé la correction aussi loin que possible, sous le rapport que nous venons d'indiquer, soit par suite de ses connaissances approfondies en bibliographie, soit à cause du soin extrême qu'il a apporté à la rédaction et à l'impression de son livre. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple de l'infatigable activité de M. Guérard, que la plupart des auteurs vivans ont été consultés touchant la rédaction de leur article.—Le dernier volume de cette vaste collection sera rempli par l'indication des ouvrages anonymes, des ouvrages périodiques et des collections, les uns et les autres classés alphabétiquement d'après leur titre. Cette esquisse du plan de M. Guérard démontre que son ouvrage est véritablement une Encyclopédie de la bibliographie française, et nous pensons qu'il peut tenir lieu, seul, de presque toutes les bibliographies spéciales qu'il reproduit dans l'ordre qui lui est propre. Le mérite de l'exécution répond à l'étendue et à l'importance du plan. De pareils ouvrages ne sauraient être trop encouragés, puisqu'ils sont éminemment utiles, absolument inoffensifs, qu'ils exigent des sacrifices considérables et un dévoûment sans bornes à la science. Il faut remarquer aussi que la *France littéraire* offre encore un avantage spécial pour les libraires. L'auteur, versé dans le commerce de la librairie, a pris soin d'enrichir son travail de toutes les indications qui peuvent être utiles à cette branche, devenue si importante, de notre commerce national. A. M.

224. — *Lettre de M.* Andrieux, de l'Académie française, à

M***, au sujet d'un article de *la Gazette universelle de Lyon*. Paris, 1828. In 8° de 19 pages.

Remercions l'excellent professeur de ce qu'il a pris la peine de répondre, dans une lettre pleine de sel et de grâce, aux plates calomnies dont il était l'objet dans la *Gazette de Lyon;* non qu'il en eût aucun besoin pour lui, ni pour sa réputation. Mais il a fait de son ennemi une critique si fine, si gracieuse, qu'en vérité elle vaut une de ses leçons de littérature, c'est un modèle de douceur et d'urbanité. Il n'y a rien à ajouter à ce qu'il dit sur son calomniateur anonyme. Rappelons pourtant, à propos de l'allusion que M. Andrieux fait à dom Bazile, la phrase que Beaumarchais met dans la bouche de Figaro, elle exprimera la pensée de tous les honnêtes gens sur le Bazile de *la Gazette*. « C'est un grand maraud que ce Bazile : heureusement il est encore plus sot. Il faut un état, une famille, un nom, un rang, de la consistance, enfin, pour faire sensation dans le monde en calomniant; mais un Bazile, il médirait qu'on ne le croirait pas. » B. J.

Beaux-Arts.

225. — *Examen du Salon de* 1827, avec cette épigraphe : « Rien n'est beau que le vrai. » Paris, 1827; Roret. In-8° de 52 pages; prix, 1 fr. 50 cent.

« Je ne sais si l'on peut continuer à donner le nom d'exposition publique des artistes vivans, à l'exposition actuelle, qui paraît uniquement destinée à constater les décisions d'un jury secret, qui décerne ou refuse à qui bon lui semble ce qu'il s'obstine à appeler les honneurs du Louvre. »

Ce début semble annoncer que l'auteur est un des artistes qui ont cru avoir à se plaindre de la rigueur du jury. Au fait, les observations contenues dans ce petit écrit décèlent un peintre, et, quoique sa mauvaise humeur le rende dur et tranchant, ses critiques sont souvent justes. Au surplus, le titre n'est pas d'accord avec le contenu. Il ne fallait pas dire : *Examen du Salon de* 1827 ; mais *Examen de quelques-uns des paysages exposés en* 1827; car c'est principalement des paysages que l'auteur s'est occupé; et puis, à l'époque où il écrivait sa brochure, l'exposition n'était, pour ainsi dire, pas commencée; on n'y trouve donc aucun des principaux ouvrages qui ont réellement paru à cette exposition.

226. — *Esquisses, croquis, pochades*, ou tout ce que l'on vaudra, *sur le Salon de* 1827; par A. Jal. Paris, 1828; Amb. Dupont. Trois livraisons in-8°, formant 400 p., avec des dessins lithographiés ; deux ont déjà paru; prix de la livr., 3 fr. 50 c.

Je ne puis mieux faire, pour donner une idée juste de cet ouvrage, dont le titre est déjà passablement burlesque, que de rapporter ce que M. Jal dit, dans sa préface en forme de lettre.

« Des aperçus, des ébauches, des chapitres détachés, point de plan suivi. Diversité, c'est si bon ! Ici, un dialogue; là, une scène; plus loin, un article biographique ou une discussion sérieuse. Les hommes, les choses, l'époque, l'avenir, le passé; philosophie, morale, politique et même peinture, il y aura de de tout dans cette macédoine... »

Effectivement, il y a de tout : des dialogues, des scènes, des anecdotes, et même des jugemens sur les tableaux. L'auteur qui a déjà publié, en 1819, un Examen du salon, traité dans le même genre, paraît s'y être attaché. Beaucoup de personnes prendront du plaisir à lire les facéties de M. Jal; car elles ne manquent ni d'originalité, ni d'esprit. Mais, les gens qui accordent une certaine estime aux productions de l'esprit, trouveront peut-être qu'il eût été plus convenable d'examiner avec soin les ouvrages exposés; de discuter sérieusement les doctrines que l'on oppose l'une à l'autre, etc. Exécuté de cette manière, l'écrit de M. Jal n'aurait peut-être pas fait naître ces bouffées de gaieté un peu commune à laquelle l'auteur paraît mettre beaucoup de prix; en revanche, il aurait attiré l'attention des artistes et de toutes les personnes qu'une semblable discussion peut intéresser. Probablement, ce n'est pas à ces deux classes de lecteurs que M. Jal a destiné son livre. Quant aux lithographies qui l'accompagnent, ce sont de véritables travestissemens, et je suis persuadé que les peintres dont les tableaux sont mis de cette manière sous les yeux des lecteurs, auraient autant aimé qu'ils prissent la peine de venir les voir eux-mêmes au salon. P. A.

227. — * *L'Inde française*, ou Collection de dessins lithographiés, représentant les divinités, temples, pagodes, costumes, physionomies, meubles, armes, ustensiles, etc., des peuples hindous qui habitent les possessions françaises dans l'Inde, et en général la côte de Coromandel et celle du Malabar; publiée par MM. *Géringer*, *Marlet* et *Chabrelie*, avec un texte explicatif par M. *Eugène* Burnouf. Cinquième livraison; Paris, 1828; Géringer, rue du Roule, n° 15; un cahier in-folio. Prix de la livraison, 15 fr. (Voy. ci-dessus p. 231.)

Cette livraison contient, entre autres sujets curieux, le portrait et la vie d'un Hindou, que ses malheurs et son dévoûment à la cause des Français, pendant nos guerres avec les Anglais dans l'Inde, rendent très intéressant. Son père, fournis-

seur général des troupes françaises sous Lally, était un de ces hommes d'action comme il ne s'en trouve que rarement dans l'Inde. Enfermé dans Candjevaram assiégé par les Anglais, et manquant de munitions, il fit charger ses canons avec des rouleaux de roupies. Nous avons distingué aussi une danse de Bayadères, composée avec beaucoup de goût. M. Marlet a donné à cette livraison les mêmes soins qu'aux précédentes, et on ne peut qu'en féliciter les éditeurs. Deux sujets sont destinés à faire connaître les troupes célèbres, connues sous le nom de Mahrattes et Radjpoutes. Les notices de M. E. Burnouf nous ont paru d'un grand intérêt. Au lieu de s'arrêter à décrire des particularités de costumes que la planche même explique suffisamment, il s'est attaché à rassembler, dans l'espace peu étendu qui lui est accordé, le plus grand nombre de faits possible; et il a surtout choisi ceux qui peuvent satisfaire les hommes curieux de connaître les mœurs des peuples éloignés.

Ω.

228. — * *Deux Années à Constantinople et en Morée* (1825—1826), ou *Esquisses historiques sur Mahmoud*, les janissaires, les nouvelles troupes, Ibrahim-Pacha, Soliman-Bey; par M. C... D..., élève interprète du roi à Constantinople; orné d'un choix de costumes orientaux soigneusement coloriés, et lithographiés par M. *Collin*, élève de Girodet. Paris, 1827; Nepveu. Grand in-8° avec planches; prix, 30 fr.

C'est une idée heureuse, et dont il faut louer l'auteur et l'éditeur, que d'avoir publié, dans les circonstances actuelles, des documens sur le nouvel état des troupes turques, et sur l'influence qu'a déjà pu exercer le système adopté par le sultan. Quelque opinion qu'on embrasse sur l'issue des événemens, ces renseignemens sont d'une incontestable utilité, et ils ne peuvent manquer d'exciter ce genre d'intérêt qui s'attache à tout ce qui jette quelque jour sur une aussi grande et aussi importante question que la lutte des Turcs et des Grecs. Si l'Europe reste en paix avec la Turquie, cette lutte se prolongera long-tems encore, et une des conséquences immédiates de cet événement sera de montrer aux Musulmans la supériorité de la tactique européenne sur la leur, et d'augmenter dans leur chef ce besoin d'innovations auquel il a déjà osé sacrifier les janissaires. D'un autre côté, si une ou plusieurs puissances européennes déclarent la guerre à la Turquie, il est encore curieux de connaître ses moyens de défense, et d'apprécier au juste ce qu'elle a pu gagner par l'adoption des nouvelles mesures. Enfin, sans s'élever à des considérations politiques, on doit désirer de recueillir des détails exacts sur l'état inté-

rieur d'un peuple, qui attirera sans doute encore long-tems les regards de l'Europe. Le livre de M. C. D. a de quoi satisfaire la curiosité la plus exigeante; sous une forme concise, il contient des faits nombreux et nouveaux. Il faut lire surtout depuis le chapitre VIII jusqu'au chapitre XVII; c'est la partie la plus intéressante de l'ouvrage. Tout ce qui est relatif au grand-seigneur, au massacre des janissaires, à l'organisation des nouvelles troupes, y est exposé avec clarté et méthode. Dans les derniers chapitres, les Turcs sont considérés dans leurs guerres avec les Grecs, et l'intérêt de ce sujet passe dans le récit de M. C. D. Au milieu des horreurs qui de part et d'autre ont ensanglanté cette terrible lutte, l'auteur embrasse toujours la cause de la justice; il aime à raconter les nobles actions, et il y a entre autres quelque chose d'honorable dans le soin qu'il prend de rapporter les faits qui peuvent mériter encore au renégat Selves l'estime de ses compatriotes. M. C. D. a été vivement ému des spectacles qu'il avait sous les yeux, et il les a reproduits avec chaleur. Grâce à son talent, et aux facilités que lui donnait son nom, que nous ne révélerons pas puisqu'il a voulu le taire, il a fait un livre intéressant et vrai.

E. B.

229. — *Perspective à l'usage des gens du monde, enseignée en peu de tems;* suivie d'un *Dictionnaire de peinture*, à l'aide duquel on peut apprendre soi-même à connaître le mérite d'un tableau, la manière d'un maître, l'art de la composition, du dessin, du coloris, etc.; ouvrage traduit de l'*anglais* sur la *dixième édition*, par M. Bulos. Paris, 1827; Audin. In-12, de 478 pages, avec 3 planches; prix, 5 fr.

Si les *gens du monde* prenaient un jour de l'humeur contre les écrivains qui se chargent de leur instruction, ils seraient tout au moins excusables. On prétend épargner leur tems et leurs peines; mais, dans la réalité, ils apprennent encore moins que ne le comportent la durée de leurs études et les efforts qu'ils ont faits. Nous le disons à regret, en dépit de nous: quel que soit l'auteur de cet ouvrage, il n'a pas atteint son but; il ne formera ni dessinateurs, ni peintres, ni connaisseurs. Les gens du monde qui voudront acquérir des talens ou des connaissances, n'ont rien de mieux, *rien autre chose* à faire que de suivre les voies ordinaires; il n'y en a point qui soient à leur usage particulier, et celles qui sont désignées comme telles n'aboutissent qu'à un faux savoir qui, pour eux comme pour les autres hommes, est un ridicule de plus. Ces voies ordinaires de l'instruction que l'on fuit avec tant de soin, et dont on s'efforce de détourner ceux que la nécessité ne force point à les suivre, ne

sont pas aussi fatigantes qu'on le dit, ni rebutantes par la continuité des efforts qu'elles imposent : de précieuses compensations en adoucissent les peines, les font oublier, rechercher, regretter, lorsqu'on ne les éprouve plus. Qui ne se souvient avec délices du tems où son intelligence se développait par la salutaire influence d'une instruction réelle, profonde, pénétrante ? Cette époque de la vie est aussi celle où des amitiés durables et généreuses unissent des condisciples, préparent et réservent pour l'âge mûr des conseillers désintéressés, des soutiens dans la carrière de la vertu, des consolateurs dans l'infortune. La vieillesse même sourit au souvenir de ce tems des plus pures jouissances intellectuelles et morales. Pourquoi donc n'y pas appeler les *gens du monde*, aussi bien que ceux auxquels on n'applique pas cette dénomination ? Nous l'avouons sans peine ; ces réflexions, qui nous ont détournés de l'ouvrage dont nous avions à rendre compte, nous empêchent d'y revenir. Aussi bien, que pourrions-nous en dire, sinon qu'il ne faut point y chercher ce que le titre annonce, et qu'il ne rendra ni plus savans, ni meilleurs juges en peinture, ceux qui l'auront lu avec le plus d'attention ? Y.

230. — *Art de peindre à l'aquarelle*, enseigné en vingt-huit leçons ; traduit de l'anglais de *Thomas* Smith. Paris, 1828; Audot; Alphonse Giroux. In 4° oblong, avec des planches coloriées; prix, 15 fr.

Dans ces vingt-huit leçons, l'auteur passe en revue les différentes manières de peindre à l'aquarelle ; il expose les règles particulières à chacune d'elles, et donne plusieurs moyens ingénieux pour surmonter les difficultés que présente ce genre de dessin. Cet ouvrage mérite un accueil favorable de la part des nombreux amateurs d'un des plus agréables délassemens que puisse offrir la culture des beaux-arts. L. R.

231. — * *Isographie des Hommes célèbres*, ou Collection de *Fac-simile* de lettres autographes et de signatures, etc.; 7e, 8e et 9e livraisons. Paris, 1827—1828; Bernard et Delarue, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 16; trois cahiers in-4°; prix de la livraison, 5 fr.

Nous avons annoncé les six premières livraisons de cet ouvrage; l'intérêt s'accroît par le choix des hommes célèbres dont il nous donne les autographes. (Voy. *Rev. Enc.*, tom. xxxvi, pag. 469.) Les éditeurs, pour satisfaire tous les goûts et tous les genres de curiosité, ont fait un mélange piquant des noms anciens et modernes, et des célébrités les plus opposées. Nous ne citerons pas les soixante-douze signatures dont se composent ces trois livraisons. Nous nous contenterons de désigner les noms les plus marquans, parmi lesquels se trouvent *Amyot*, la reine

Élisabeth, l'illustre *Fénélon*, l'affreux *Fouquier Tinville* demandant une place et offrant des renseignemens sur sa probité. Au milieu des lettres de *Gassendi*, de *Leibnitz*, de *Buffon*, de *Malherbe*, de *Métastase*, de *Winckelman*, du président *Achille de Harlay*, s'en trouve une de *Joseph Lebon* qui écrit à un détenu qu'on lui fera voir qu'il n'y a point *d'homme nécessaire* dans une république. Nous avons remarqué la lettre qui est écrite en commun par Henri II et Diane de Poitiers. Les éditeurs nous donnent un placet que l'on croit être de la main de Molière; il est fâcheux que l'on n'ait pas de certitude à cet égard. On ne peut qu'engager les éditeurs à continuer cette collection avec le même zèle et la même exactitude. D. M.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.

232. — * *Journal de la Société d'émulation du département des Vosges.* Cahier VI et VII. Épinal, 1827. In-8°.

Le sixième cahier termine le premier volume de cet intéressant recueil, consacré à l'agriculture, à l'économie domestique et à l'archéologie, et rédigé avec le plus grand soin sous la direction de M. le professeur Parisot. On remarque dansce sixième cahier un très-bon article de M. Mathieu sur l'asphyxie et sur les secours à donner en pareil cas; des préceptes sur l'emploi du plâtre en agriculture, sur la météorisation des herbivores, etc. etc. Nous avons distingué plus particulièrement un travail sur les antiquités découvertes à Lamerey, par MM. Meschin et Jollois. La présence de ce savant avait donné une impulsion extraordinaire aux travaux de l'ancienne commission d'Épinal. Cette commission n'existe plus; mais le département des Vosges a prouvé qu'on peut bien licencier les corps savans sans licencier le savoir. Beaucoup d'hommes instruits ont continué les investigations de M. Jollois; et, privés désormais de son assistance, ils publient aujourd'hui des extraits de ses mémoires. Sans nous arrêter à ce qui concerne les bains de Lamerey, nous citerons un autel à quatre faces, qui porte sur chacune d'elles une divinité gauloise. On établit ingénieusement, et de manière à convaincre, que ces divinités sont Hercule, Diane Arduine, Vénus, et la Minerve à laquelle nos ancêtres avaient donné le nom de *Belisana*. Ces conjectures prennent de la consistance, si l'on compare les reliefs aux figures de Montfaucon et de D. Mangin. La Diane Arduine et la Vénus, plus mutilées que les autres, ne sont reconnaissables qu'à l'aide des accessoires. Des vestiges de route romaine, découverts près de Lamerey, par M. Magin, donnent à penser que Lamerey se trouvait placé sur une communication de la Saône à la Moselle. Le septième cahier n'a pas moins d'intérêt pour les antiquaires;

il y est question des mémorables antiquités du Donon, dans un extrait d'un mémoire du savant M. Gravier, qui résume tout ce que l'on a accumulé depuis D. Aillot et D. Calmet, pour constater l'état des monumens de cette montagne célèbre. Montfaucon, Schœplin et D. Martin s'en sont occupés; et, plus récemment, M. Schweighæuser en a fait l'objet de plusieurs mémoires. Nous regretterons toujours qu'ils n'aient point été publiés : c'était le vœu de l'Institut; mais un fatal *statu quo* en a paralysé l'effet. Il frappe les recherches, et ne protége point les monumens qui disparaissent tous les jours de notre sol. Un plan topographique du Donon, lorsque D. Aillot le visita en 1692, tend à prouver avec quelle rapidité la destruction s'empare de ces précieux débris.— La poésie n'est pas négligée dans le département des Vosges; on a imprimé dans le sixième cahier une *Ode sur les révolutions des Empires*, qui eut des éloges, en 1811, dans la plupart des feuilles publiques, et dont M. de Boufflers rendit un compte très-favorable dans le *Mercure*. M. Pellet, son auteur, a encore publié un morceau lyrique sur les *Tombes royales des Pharaons*. Nous citerons également une fable charmante, imitée de l'allemand; elle est intitulée : *l'Amour, la Pudeur et l'Amitié*. C'est l'ouvrage d'un sous-officier du 5e régiment de hussards; en garnison à Épinal. Les vers de M. Martel sont élégans et faciles, et se distinguent par une extrême pureté et une grande propriété d'expression. M. le professeur Parisot a terminé ce cahier par la météorologie du département des Vosges, suivi d'un tableau pour 1826. Nous ne devons pas omettre que ce mémoire sur Lamerey se trouve complété dans ce cahier par la publication du catalogue des médailles en argent qui y ont été découvertes; mais on n'a pas songé à donner assez de détails sur les revers. Le 1er janvier 1827, le nombre total des médailles d'argent, extraites du sol de Lamerey, s'élevait à 972, parmi lesquelles on en a reconnu 5 qui manquaient au Cabinet du Roi : elles lui ont été envoyées. Les eaux de Saint-Vallier sont analysées par une commission dont le rapport est placé en tête du septième cahier. Il en paraît un tous les trois mois. Le prix d'abonnement, très-médiocre, n'est que de 6 fr. pour l'année. P. de Golbéry.

Ouvrages périodiques.

233. — * *L'Ami des champs*, journal d'agriculture, de botanique, et bulletin littéraire du département de la Gironde. Janvier 1828. Bordeaux, la Guillotière, rue du Grand-Cancera, n° 17. Paraît par livraisons mensuelles de 3 feuilles d'impression; prix, 10 fr. par année.

Ce recueil existe depuis plusieurs années, et son succès n'a pas été équivoque. Sa plus importante destination est un sage enseignement de la culture des lettres; aussi, l'exploitation rurale remplit une partie de ses articles. Les cultures spéciales y tiennent une place remarquable, et l'horticulture n'y est point oubliée. Tous les arts, toutes les sciences qui se rapportent à l'agriculture et à l'économie des champs, concourent à donner de l'intérêt à ce recueil, et les ouvrages sur l'art vétérinaire, sur la botanique en général, et sur la botanique médicale, y sont soigneusement annoncés.

L'Ami des champs rend un compte exact et régulier des séances des académies et des sociétés savantes de Bordeaux, parmi lesquelles on distingue la *Société linnéenne* et la *Société philomatique*. Son Bulletin littéraire, quoique fort abrégé, est fait avec soin, et publie quelquefois des morceaux de poésie intéressans. R.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

234. — * *Nouveau dictionnaire de poche, français-anglais, et anglais-français*. contenant tous les mots généralement en usage et autorisés par les meilleurs auteurs, ainsi que l'accent des mots anglais, les prétérits et les participes passifs des verbes anglais irréguliers; le genre des noms français, les termes de marine et d'art militaire, avec un dictionnaire mythologique et historique, et un dictionnaire géographique; par *Th.* Nugent, nouvelle édition entièrement revue et corrigée sur les dictionnaires de *Laveaux*, de *Levizac*, de *Boniface*, *etc.*, d'après l'édition publiée à Londres par Ouiskau. 19me *édition*, premier tirage stéréotype. Paris, 1827; Baudry, rue du Coq-St.-Honoré n° 9, 2 vol. in-18 brochés en un seul; Dictionnaire français-anglais de 280 pag., et anglais-français de 342 pag.; prix, 5 fr.

Si quelque chose peut motiver l'éloge d'un ouvrage, et surtout d'un dictionnaire, c'est le nombre d'éditions qui en ont paru, car on n'achète que les livres utiles et les meilleurs dans chaque genre. Dix-neuf éditions du Dictionnaire de poche de M. Nugent ont constaté la bonté de cette production, et les éditeurs, afin de lui obtenir et de lui conserver une correction parfaite, ont pris le parti de la faire stéréotyper. C'est le premier tirage stéréotypé qui forme cette dix-neuvième édition. Il paraît que rien n'a été négligé pour la rendre aussi complète qu'il est possible; aucune expression usuelle n'a été omise, et les caractères, malgré leur finesse, ont une netteté qui en rend la lecture

facile. Nous ne connaissons pas de dictionnaire de poche que nous puissions recommander avec plus de confiance. R.

235. — * *Obras literarias, etc.* — OEuvres littéraires de don *François* MARTINEZ DE LA ROSA. T. III. Paris, 1827; J. Didot, rue du Pont-de-Lodi, n° 6; Bossange père. In-12; prix, 5 fr. (Voy. *Rev. Enc.* t. XXXV, pag. 213, l'annonce du Ier vol.)

Ce troisième volume contient les morceaux suivans:

1° *Le poëme sur le siége de Saragosse.* — Peu de tems après la reddition de cette ville, en 1809, un concours proposé par le gouvernement invita les poëtes nationaux à célébrer l'héroïsme des Arragonais, qui, dans une ville tout-à-fait ouverte, sans compter sur la protection de ses remparts, et sans écouter d'autres conseils que ceux du patriotisme et du courage, avaient osé braver la plus forte puissance militaire des tems modernes. M. Martinez de la Rosa, jeune encore alors, n'en éprouva que plus vivement le désir de chanter les actions glorieuses qui ont immortalisé la courageuse résistance de ses compatriotes. On est fondé à croire que son *poëme* aurait remporté les honneurs du concours; car des juges aussi compétans que *don Gaspar Melchor de Jovellanos*, et *don Manuel José Quintana*, étaient bien décidés à lui accorder leurs suffrages: mais des circonstances qu'il serait inutile de rapporter ici ayant empêché que le prix fût décerné, l'auteur fit imprimer pour la première fois son poëme en 1811, à Londres, lors du voyage qu'il fit dans cette ville.

2° La *viuda* (la veuve) *de Padilla*, tragédie. — L'histoire d'Espagne offre, sous le règne de Charles Ier (l'empereur Charles-Quint), une de ces époques mémorables, dont l'influence sur l'avenir des peuples est décisive, et pendant laquelle les Castillans montrèrent le plus grand enthousiasme pour la défense de leurs droits politiques. Moins heureux cependant que d'autres nations, ils succombèrent dans les combats qu'ils eurent à livrer contre les ennemis de leurs libertés; et la fortune qui joue un si grand rôle dans toutes les affaires de ce monde, et qui ne favorise pas toujours la cause de la justice, ayant trahi leur courage, ils furent asservis au moment même où ils déployaient le plus d'ardeur pour leur noble cause. Ce fut un grand malheur pour l'Espagne, et ce malheur ne fut pas moins grand pour le souverain qui ne saurait jamais séparer ses intérêts de ceux du peuple sans éprouver des pertes réelles de pouvoir, de grandeur et de considération. C'est de cette époque que date, en Espagne, l'anéantissement progressif de toute influence des assemblées politiques. L'ivresse du triomphe ayant fait oublier au gouvernement tout respect pour

les anciennes lois, et méconnaître les conseils de la sagesse, le pouvoir marcha tête levée, et sans aucun ménagement, vers une domination illimitée et affranchie de tout contrôle. Le lendemain de la bataille de Villalar, les chefs de l'armée des *communautés de Castille*, *Jean de Padilla*, pour Tolède; *Jean Bravo*, pour Ségovie; et *François Maldonado*, pour Salamanque, étant tombés entre les mains des vainqueurs, furent publiquement exécutés. Mais la veuve du premier, sans se laisser abattre par la défaite de l'armée, ni par l'exécution sanglante de son mari qui avait su mourir en héros, et conserver dans ses derniers momens la noble fermeté et le calme heureux d'une conscience exempte de reproches, puisa, au contraire, dans ces tristes événemens, une force et une exaltation nouvelles. Grâce à ses efforts et à son influence, Tolède persista à soutenir la cause des *communautés*, sans vouloir reconnaître d'autre chef que la veuve de l'infortuné Padilla. De son côté, cette héroïne de la liberté castillane n'épargna aucun sacrifice ni aucune démarche pour exciter ses habitans à défendre leur ville. Elle se présentait souvent à eux, tenant dans ses bras son fils encore enfant, et les conjurant de venger la mort de son père, immolé pour avoir combattu en faveur de leurs droits. Les efforts de la veuve de Padilla furent héroïques; mais Tolède, malgré la plus belle défense, dut ouvrir enfin ses portes à l'armée royale. La veuve de Padilla fut assez heureuse pour échapper à l'échafaud, et trouva un refuge en Portugal.

Il serait à désirer que cette intéressante période de l'histoire d'Espagne exerçât la plume d'un historien éclairé et impartial; car les chroniqueurs espagnols auxquels nous devons à la vérité la conservation de précieux documens sur cette époque ont borné là tous leurs soins. On annonce comme devant paraître sous peu un travail relatif à cette partie intéressante de l'histoire de Castille; nous souhaitons vivement que le mérite de l'exécution réponde à l'importance du sujet.

L'exposé rapide que nous venons de tracer suffit pour démontrer que la courageuse résistance de Tolède sous les ordres de la veuve de Padilla est un fait éminemment propre à être représenté sur la scène tragique. Mais combien ne devait-il pas émouvoir un peuple qui se trouvait dans des circonstances analogues, comme celui de Cadix en 1811, assiégé depuis deux ans par une armée ennemie, exalté par ses sentimens patriotiques, et occupé dans ce moment dangereux de changemens essentiels dans les lois du royaume. M. Martinez de la Rosa eut l'heureuse idée de traiter ce sujet national et de le revêtir des brillantes couleurs d'une versification élégante et harmonieuse.

Le succès fut des plus complets. Une circonstance vint encore ajouter à l'enthousiasme et à l'exaltation des esprits pendant la mise en scène de la nouvelle tragédie, qu'il fallut représenter dans une salle bâtie à la hâte hors de la portée du canon ennemi, les bombes lancées sur la place ayant failli, quelques jours auparavant, faire du théâtre de Cadix un monceau de ruines. La *Viuda de Padilla* fut représentée plus tard à Madrid, après que les troupes françaises eurent abandonné cette capitale. Elle y fut imprimée en 1814.

Un *Abrégé historique* sur l'insurrection des villes de la Castille, nécessaire pour bien faire sentir les intentions et les beautés de l'ouvrage, précède la tragédie : il est écrit avec la facilité et l'élégance qui distinguent toutes les productions de M. Martinez de La Rosa.

3° *La Niña en casa y la Madre en la mascara*, comédie. — L'auteur se propose dans cette pièce le but très-moral de corriger le travers des mères, à qui le goût de la dissipation et le désir de plaire font voir dans leurs filles des témoins irrécusables et incommodes de leur âge ; il y fronde le coupable oubli des mères coquettes et légères, qui, pendant qu'elles courent les bals et les sociétés, laissent leurs filles à la maison, exposant ainsi leur innocence et leur bonheur à d'imminens dangers. C'est cette comédie qui a fourni le sujet ou plutôt l'idée du joli vaudeville *la Mère au bal et la fille à la maison*, qu'on joue depuis long-temps à la rue de Chartres avec un succès toujours soutenu.

MURIEL.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

Boston. — *Droits sur l'importation des étoffes aux États-Unis.* — Après de longues délibérations, les fabricans d'étoffes de laine dans l'état de Massachusetts ont résolu de présenter au congrès un mémoire où ils demandent que les droits d'importation des étoffes étrangères soient augmentés, afin qu'ils soient en état de soutenir la concurrence, et que les fabriques nationales ne soient point condamnées à un funeste abandon. Comme leur mémoire est la conclusion d'une délibération de plusieurs mois, publiée dans les journaux, et sur laquelle on a consulté les citoyens les plus éclairés, on ne peut l'apprécier qu'après un examen très-approfondi, en ayant sous les yeux les faits et les discussions de l'assemblée des fabricans de Massachusetts. Ces discussions sont une enquête faite de bonne foi, dans laquelle le sentiment de l'intérêt privé n'affaiblit point le sentiment de la patrie, ni celui des intérêts de l'humanité. En cherchant la vérité avec cette disposition d'esprit et cette droiture d'intention, on s'en approche au moins, si l'on ne peut encore y arriver. Il est à désirer que l'on réunisse tout ce que l'on a écrit sur les manufactures des États-Unis, sur les moyens de les faire prospérer, sur l'influence qu'elles auront tôt ou tard, et dont la république éprouvera les effets, au dehors et au dedans. On formerait de ces documens épars un ouvrage très-instructif, non-seulement pour l'Amérique, mais pour l'Europe; car les objets y seraient considérés sous un aspect dont l'Europe ne peut faire naître l'idée. Cet ouvrage peut être fait en Europe ou en Amérique : pour les intérêts de l'instruction générale, il serait peut-être à désirer qu'un publiciste européen se chargeât de cette rédaction.

New-York. — *Nouveau Journal intitulé : le Courier des États-Unis*, journal français, politique et littéraire. — Un de nos compatriotes, devenu citoyen des États-Unis, se dispose à publier ce nouveau recueil périodique, destiné à faire connaître

l'Amérique à l'Europe et l'Europe à l'Amérique. Il a conçu l'ambition de pénétrer dans tous les lieux où les ouvrages français trouvent des lecteurs, ce qui lui imposera une sage réserve dans l'exposition des faits et des doctrines; car il rencontrera dans plusieurs de ces lieux, non-seulement la connaissance de notre langue, mais des opinions, des maximes d'état, des forces trop supérieures à l'ascendant du journal le plus accrédité, et qu'il serait imprudent de provoquer. Le rédacteur se propose de ne rien omettre de ce qui peut exciter la curiosité et propager les connaissances dans les deux mondes; son plan renferme tout ce qu'il peut être utile ou intéressant de savoir. L'immensité des matériaux entre lesquels il devra faire un choix l'embarrassera, sans doute, plus d'une fois; mais enfin, il faut choisir; et, si l'on est constamment dirigé par l'amour du bon, de l'honnête, de ce qui mérite et obtient l'estime des gens de bien, on ne sera point exposé à la désapprobation publique pour aucun des articles que l'on aura publiés.

Le *Courier des États-Unis* paraîtra le samedi soir, format in-4°, sur beau papier de la plus grande dimension qui soit employée pour les journaux des États-Unis. Le caractère sera *petit texte;* l'intention du rédacteur est que sa feuille soit aussi pleine qu'il sera possible, et qu'elle se recommande par l'abondance et la variété des matières. Le prix de l'abonnement est de 8 dollars, par an, (environ 42 fr.), payables par semestre. On souscrit à New-York, au *Bureau du Courier des États-Unis*, n° 55, *Wall street.*

Nous nous félicitons d'avance de l'apparition de ce nouveau journal. La France y tiendra certainement une place remarquable, et par sa littérature, et par sa politique. Nous ne doutons point non plus que cette publication n'offre un nouveau modèle de tolérance religieuse et politique, d'indulgence morale, de cette sage réserve qui est une vertu, même dans les pays libres. La *Revue Encyclopédique* et le *Courier des États-Unis* parcourent la même carrière, et se rencontreront toujours avec satisfaction. Y.

ANTILLES.

Tremblemens de terre (1). — Dans le cours des six derniers mois de l'année qui vient de s'écouler, les tremble-

(1) Cette note a été communiquée à l'Académie des Sciences, dans sa séance du 4 février 1828.

mens de terre se sont multipliés extraordinairement aux Antilles. Outre celui du 3 juin, dont il a été rendu compte à l'Académie, il y en a eu neuf, depuis la fin de juillet jusqu'au milieu de décembre dernier.

La date précise de ces phénomènes pouvant jeter quelques lumières sur la direction des commotions souterraines et sur la rapidité de leur propagation, il est utile d'en indiquer l'époque précise.

Le premier tremblement de terre éprouvé, en 1827, à la Martinique, a eu lieu le 3 juin, à 2 heures du matin; le second, le 24 juillet, à 5 heures 45 minutes après midi : ces deux secousses ont été très-fortes; le troisième, le dimanche 5 août, à 10 heures 30 minutes du matin, lorsque la plus grande partie de la population était rassemblée dans les églises; ce qui a augmenté le tumulte et la terreur. Le désastre de Caracas était arrivé dans une occurrence semblable, et son souvenir contribuait à accroître l'épouvante.

Le quatrième s'est fait ressentir, le 25 septembre, à 5 heures 30 minutes du matin; le cinquième, le 27, à 4 heures 30 minutes du matin; le sixième, le 2 octobre, à 4 heures après midi; le septième, le 30 novembre, à 2 heures 45 minutes du matin; le huitième, le 1er décembre, à 10 heures du matin; le neuvième, le même jour, à 5 heures 15 minutes après midi; enfin, le dixième, le 8 décembre, à 5 heures 20 minutes du matin.

Les trois derniers ont été formés d'un mouvement ondulatoire du sol, faible et lent; mais le tremblement de terre du 30 novembre, avant le jour, a été singulièrement violent et prolongé. La moindre estimation de sa durée la porte à 50 secondes; on assure qu'on n'en a point éprouvé d'aussi fort et d'aussi prolongé depuis 70 ans. Il n'a point produit d'autres accidens, par ses effets immédiats, que d'ébranler et de lézarder quelques édifices; mais l'effroi qu'il a causé a fait abandonner les maisons avec une telle précipitation qu'il en est résulté plusieurs malheurs.

Des lettres de la Guadeloupe font connaître que ce tremblement de terre a été éprouvé dans cette île, à environ 35 lieues, au nord-ouest de la Martinique, avec une violence non moins grande, mais un quart d'heure plus tard, s'il était possible de croire à l'exactitude rigoureuse des heures indiquées par la correspondance du Fort-Royal et celle de la Pointe à Pitre.

L'opinion commune aux Antilles que ces phénomènes ne sont point étrangers à l'état de l'atmosphère s'est appuyée de

nouveaux indices. On a remarqué que la pluie avait commencé à tomber, immédiatement après que la terre avait tremblé, et l'on a si constamment observé cette coïncidence singulière que plusieurs personnes inclinent maintenant à ne point l'attribuer au hasard. A. MOREAU DE JONNÈS.

HAÏTI. — *Établissement du jury.* — L'art. 199 de la constitution d'Haïti est ainsi conçu : « Le pouvoir législatif pourra établir la procédure par jury, en matière criminelle. » En effet, le Code d'instruction criminelle, qui a été publié au commencement de 1827, et mis en vigueur le 1er février, a institué le jury dans cette république. C'est le 15 novembre 1827 qu'a eu lieu l'ouverture des assises, au Port-au-Prince, dans le palais de justice qui avait été restauré et rendu plus vaste pour cet objet. Avant l'audience, le tirage au sort de douze jurés s'était opéré dans la chambre du conseil, en présence de l'accusé assisté de son défenseur. Nous avons sous les yeux les deux discours prononcés dans la solennité de l'installation du jury (1), par M. le doyen du tribunal criminel et M. le commissaire du gouvernement, et ils prouvent que les véritables principes de législation criminelle et de civilisation ont pris aussi racine dans la république d'Haïti, et qu'ils y ont trouvé des organes dignes de les proclamer et de les défendre. Nous ne connaissons pas le nouveau Code d'instruction criminelle; mais nous avons lieu de le croire en grande partie conforme au nôtre. Dès qu'il nous sera parvenu, nous en exposerons sommairement les principales dispositions à nos lecteurs, comme nous l'avons fait pour le Code civil de la même république. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 842.) A. T.

AFRIQUE.

SÉNÉGAL. — *Saint-Louis.* — *Esclavage des nègres dans l'établissement français.*—Voici quelques extraits d'une Lettre d'un jeune instituteur qu'un zèle philantropique, ou, pour mieux dire, une véritable charité chrétienne a conduit en Afrique pour y propager l'instruction parmi les nègres. Ce jeune homme rend compte à ses parens (honnêtes et laborieux habitans de Liancourt) de l'emploi qu'il a fait de ses épargnes.

« Ce que j'aurais pu épargner a servi à délivrer deux malheu-

(1) On peut voir les détails de cette solennité et lire les discours auxquels elle a donné lieu, dans le *Moniteur* (n° du 25 février 1828).

reux captifs détenus dans les fers, l'un depuis deux ans et l'autre depuis neuf mois: ce dernier se nomme *Saër*, et l'autre *Dhiambo*. Saër est fils d'une veuve, son pays est à 200 lieues de Saint-Louis du Sénégal, ou nous sommes établis. C'est un nègre d'un caractère très-doux, d'une famille de marabous (prêtres du pays), et sachant écrire l'arabe. Il fut pris dans une guerre et conduit à Saint-Louis, où on le vendit comme esclave, au directeur de l'école. Depuis long-tems je le voyais traîner ses fers dans la cour de l'école; et, dans la saison de janvier où il fait froid, le soir, la nuit, et surtout le matin, il était nu et excitait la compassion. Je lui donnai un pagne de toile de coton pour se couvrir, mais la femme du directeur le lui ôta et me le renvoya. Peu de tems après cette femme mourut, et Saër me dit: Celle qui n'a pas voulu que tu me fisses la charité d'un pagne est morte maintenant; si tu veux encore me soulager, elle ne t'en empêchera plus. Je lui donnai le pagne, et il s'en couvrit avec empressement. Sa mère vint pour le racheter; la pauvre veuve n'avait, pour le rachat de son fils, qu'un sac de mil apporté sur sa tête, de la valeur de 36 francs; cette mère désolée, après avoir laissé à compte tout ce qu'elle possédait, fut réduite à s'en retourner seule dans son pays, laissant son fils dans les fers.... Chers parens! mettez-vous, je vous prie, à la place de cette veuve affligée : si Dieu permettait que je fusse un jour comme son fils réduit à l'esclavage, et qu'en me voyant vous éprouvassiez la douleur de ne pouvoir me délivrer, ne béniriez-vous pas mille fois le seigneur, s'il vous présentait une main charitable pour briser mes fers? Eh bien! c'est ainsi que j'ai fait, comme j'aurais voulu qu'il nous fût fait à nous-mêmes; vous ne m'accuserez certainement pas d'avoir eu le cœur trop sensible..... Pour achever la rançon exigée par le directeur de l'école, je m'adressai à une personne de confiance qui s'en acquitta fidèlement. Ce fut le dernier trafic de sang humain que fit notre directeur, car, bientôt après, il fut emporté par une maladie violente.

« Saër ayant appris que c'était moi qui l'avais racheté, vint s'offrir à moi comme mon esclave : Non, lui dis-je, tu es libre, je te regarde comme mon frère malheureux, dont Dieu a brisé les fers par ma main; c'est pour te rendre à ta mère affligée. Toutefois, si tu veux rester quelque tems avec moi, tu pourras travailler dans l'île et gagner quelque chose, avant d'aller rejoindre ta mère. Ma proposition lui fit plaisir, et il demeura quelque tems chez moi. Sa mère, ayant su que son fils était libre, fit encore une fois le voyage pour venir le chercher, et ce ne fut qu'avec peine qu'il me quitta, me promettant de venir

me retrouver un jour pour ne plus me quitter. Les adieux de sa mère ne furent pas moins affectueux; elle ne savait comment m'exprimer sa reconnaissance. Je lui dis que c'était à Dieu qu'elle devait rendre grâces du service qu'il m'avait mis dans le cas de rendre; elle me répondit : « *Dhieredhieuf y alla ak yo;* je remercie Dieu avec toi. »

« Dhiambo, esclave depuis deux ans, était un des serviteurs de Hamet Ibrahim, roi de Cayor. Lorsque ce roi nègre eut appris que j'avais rendu la liberté à son serviteur, il désira me voir, et il envoya une ambassade au gouverneur de l'île, afin d'obtenir qu'il me fût permis d'aller le trouver. Cette permission me fut accordée; je m'embarquai sur le fleuve (1), accompagné de six nègres de Cayor, de Saër, de Dhiambo et du jeune Dixi qui me servit d'interprète; c'est le fils des anciens maîtres de Dhiambo. Je ne vous dirai rien de mon voyage, qui dura vingt jours. Avant d'entrer dans la ville, qui me parut assez considérable, mais très-mal bâtie, nous fûmes reçus avec des cérémonies très-extraordinaires; je vous en parlerai dans une autre lettre. Le roi nous retint dans son palais, qui, en France, serait tout au plus une maison bourgeoise. C'est un homme d'une quarantaine d'années, grand et bien fait. Il me combla d'amitiés, me fit asseoir à ses côtés, et après une audience assez longue, il me fit présent d'une peau sur laquelle il couchait. En me reconduisant, il me dit : Français! je suis content de toi. Si tu veux t'établir ici, tu seras le bienvenu; je te fournirai une maison et du couscou en abondance..... »

N. D. R. Le jeune instituteur, qui remplit si dignement les devoirs qu'il s'est imposés, est M. Epinat, de Liancourt, l'un des moniteurs de l'école d'enseignement mutuel de ce canton, élève du curé du même lieu. Et l'on ose accuser l'enseignement mutuel de n'être pas religieux! Les amis de l'humanité apprendront aussi avec douleur que l'établissement du Sénégal n'a pas pour but l'abolition de l'esclavage en Afrique, et qu'on vend publiquement des esclaves à Saint-Louis, comme à la Martinique et à la Guadeloupe. Y.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres. — *Société royale. — Expériences sur le pendule.* — M. le capitaine d'artillerie Sabine, profitant d'un congé qu'il

(1) Le royaume de Cayor est près de l'embouchure du Sénégal.

avait obtenu pour se livrer aux sciences, était venu à Paris avec deux pendules dont l'un était l'ouvrage de M. Schumacher, et l'autre appartenait au Bureau des longitudes. L'un et l'autre furent mis en mouvement à l'Observatoire, dans la salle de la méridienne, et MM. Biot et Mathieu secondèrent le capitaine dans ses observations. En employant les moyens les plus exacts pour déterminer le nombre de leurs oscillations pendant un jour moyen solaire à Paris, on trouva, pour l'un, 85922",06, et pour l'autre, 85933",29. Les observations avaient commencé au mois d'avril. Au mois de septembre, les pendules furent renvoyés à Londres, sans éprouver aucun transport par terre. Une nouvelle série d'observations fut commencée, et M. Sabine eut pour coopérateur M. Quételet, de l'Académie de Bruxelles. Le nombre des oscillations de chaque pendule fut respectivement de 85933",29 et de 85945",85.

M. Sabine conclut de ces résultats que l'accélération du pendule de longueur exacte pour battre les secondes à Paris, battrait à Londres 12" de plus. Il faudrait donc, pour l'appliquer aux horloges de Londres, l'allonger de 0,00023 de pouce anglais. Borda avait estimé cet allongement à 0,00079 de pouce. Ces variations entre ces résultats du calcul ne vont pas à un cent-millième de pouce sur une longueur de plus de 3 pieds, et n'excèdent guère la dix-millionième partie du tout. On peut juger par là du degré de précision auquel on peut arriver dans l'état actuel des sciences et des arts qu'elles aident et dont elles sont aidées.

— *Artillerie à vapeur : Canons de M.* Perkins. — Les espérances et les promesses de l'inventeur de ces nouvelles machines de guerre vont toujours croissant : M. Perkins est actuellement persuadé que l'action de la vapeur sur les projectiles peut être décuple de celle de la poudre à canon. Il n'estime qu'à 50 atmosphères la force moyenne de ce formidable agent, ou tout au plus à 900 livres de pression par chaque pouce carré, ce qui est fort éloigné des résultats obtenus par Rumford, d'après lesquels on ne peut douter que le fluide élastique formé par la poudre exerce sur la même surface une pression de plus de 300,000 livres. On dit que des ingénieurs français, qui ont assisté, par ordre de leur gouvernement, aux expériences des nouveaux canons à vapeur, en ont témoigné leur satisfaction, quoique l'inventeur ait assuré que sa machine ne produisait pas encore tout l'effet dont elle est capable, et que le tems lui ait manqué pour la perfectionner, et la rendre telle qu'il l'a conçue. On nous fait entendre que des chaloupes canonnières à vapeur pourront être mises à l'essai par l'escadre française devant Alger, et peut-être même

contre les Turcs; exemple dangereux pour notre puissance navale, puisqu'il tend à donner aux petits bâtimens une force qui les mette en état de se mesurer contre les plus grands vaisseaux (1). F.

RUSSIE.

Pétersbourg et Moscou. — *Presse périodique.* — Nous recevons de M. S. P.....y, de Moscou, un article fort long et fort détaillé sur les journaux et recueils périodiques, rédigés dans les langues russe, française ou allemande, qui se publient dans les deux capitales de la Russie. Les limites dans lesquelles nous devons nous renfermer ne nous permettent point de satisfaire au désir exprimé par notre zélé correspondant, qui nous demande d'insérer cet article en entier dans notre recueil, et nous sommes forcés à l'abréger beaucoup, pour n'en conserver que la substance, en nous arrêtant surtout à ce qu'il peut renfermer de neuf pour nos lecteurs.

Et d'abord, nous ferons à notre amour-propre le sacrifice facile de tous les éloges adressés par notre correspondant à la *Revue* et de ses principaux collaborateurs. Par un autre motif de convenance, non moins puissant à nos yeux, nous passerons sous silence les reproches mérités qu'il adresse à plusieurs autres recueils, français ou étrangers, qu'il accuse surtout de donner sur la littérature russe des articles où tout est faux et méconnaissable. Nous lui ferons cependant remarquer, à ce sujet, que si l'on ne peut assez blâmer, comme il le fait, les écrivains qui hasardent des jugemens sur des matières qui leur sont entièrement étrangères, on ne peut non plus, avec justice, comparer entre eux ceux qui jugent sur ouï-dire, avec de bonnes intentions d'ailleurs, et ceux qui, ayant les pièces sous les yeux, sont à même d'appuyer leur opinion sur des faits, avantage que nous devons à notre position et aux relations qu'elle nous a permis d'ouvrir avec la Russie.

Nous serons également sobres d'éloges et de critiques envers des journaux russes auxquels nous avons déjà fait, dans la *Revue*, la part qui leur revient; puisse cette indulgence pour les uns les engager à mieux faire, et le silence momentané que nous nous imposons sur les autres être un motif pour eux de

---

(1) Si ces bruits répandus par les journaux anglais avaient quelque fondement, il serait fort étrange que nous apprissions par les feuilles étrangères ce qui se passe dans nos arsenaux, et qui est un mystère pour les Français.

nous forcer bientôt à de nouveaux éloges par de nouveaux succès! Aujourd'hui, nous tâcherons de nous borner à des faits.

Les journaux les plus anciens qui existent en Russie sont : 1° La *Gazette de Pétersbourg*, fondée au commencement du XVIIIe siècle, sous le règne de Pierre-le-Grand; 2° la *Gazette de Moscou*, qui date de l'année 1756; 3° le *Journal historique, statistique et géographique*, entrepris en 1790; 4° le *Courrier de l'Europe*, fondé par Karamsine en 1802; 5° et 6° le *Fils de la patrie* et l'*Invalide russe*, dont l'existence remonte seulement à l'époque de la dernière guerre, c'est-à-dire à 1812 et 1813. — Le *Journal d'agriculture de Moscou*, créé en 1821 par la *Société d'économie rurale* de cette ville, a vu ses succès s'accroître au point qu'une réimpression de ses premiers cahiers est devenue nécessaire. — Le *Télégraphe de Moscou*, auquel nous avons rendu plusieurs fois toute la justice qu'il mérite, vient d'ajouter à chacun de ses cahiers, à dater de 1828, un *supplément*, publié séparément, et qui donne des dessins et des descriptions de meubles, d'équipages, d'étoffes, etc. Ce recueil, qui joint à des mémoires originaux et à un choix de poésies modernes, des analyses et des annonces raisonnées sur les principales productions russes et étrangères, a souvent fait des emprunts à notre *Revue*, et les noms de MM. FRANCOEUR, FERRY, JOMARD, LEMERCIER, SAY, SISMONDI, etc., se retrouvent fréquemment dans ses feuilles (1). — Tels sont les seuls renseignemens que nous ayons jugé à propos d'extraire de l'article de notre correspondant relativement aux journaux dont l'existence remonte au-delà de 1826, et dont nous avons entretenu déjà plusieurs fois nos lecteurs. Dans un article du cahier de décembre 1825 (tom. XXVIII, pag. 947-951), nous avons donné la liste de ceux qui ont pris naissance dans les années 1823, 1824 et 1825; nous allons indiquer maintenant ceux qui ont été fondés depuis.

L'année 1826 a vu naître à Pétersbourg un recueil destiné à la première éducation, sous le titre de *Dietskoï Sobécednik*

---

(1) Nous avons déjà eu l'occasion de remercier personnellement les rédacteurs du *Télégraphe* de l'honneur qu'ils nous ont fait d'adopter et de reproduire dans leur journal les jugemens que nous avons portés dans la *Revue* sur la littérature russe. Notre correspondant donne la liste des articles qu'ils nous ont ainsi empruntés ; nous nous bornerons à citer celui que nous avons consacré à l'*Anthologie russe*, de M. Dupré de Saint-Maure (t. XXXII), et qu'ils ont traduit en entier dans leur cahier d'octobre de l'année dernière (n° 19). E. H.

(le Compagnon de l'enfance), et dont la rédaction est due à MM. Gretch et Boulgarine, éditeurs de trois autres journaux, connus de nos lecteurs sous les titres d'*Archives du Nord*, du *Fils de la patrie* et d'*Abeille du Nord*. Nous ajournerons le jugement de notre correspondant sur leur nouvelle publication, dans l'espoir qu'ils lui donner ont lieu de le modifier à leur avantage et à notre satisfaction. Nous remarquerons seulement qu'il est plus difficile qu'on ne pense d'écrire pour les enfans, et de savoir se mettre à leur portée, et nous proposerons pour modèle à MM. Gretch et Boulgarine le *Bon Génie*, journal rédigé à Paris par M. de Jussieu, et annoncé plusieurs fois dans notre *Revue* (voy. t. XXII, p. 716; t. XXVIII, p. 922; et t. XXIX, p. 466). — Un second recueil, écrit en langue française, a paru dans la même année et dans la même ville sous le titre de *Journal des Voies de communication ;* il est rédigé par les officiers de ce corps, et a pour principaux collaborateurs trois Français au service de Russie, le général Bazaine et les lieutenans-colonels Clapeyron et Lamé. Il est divisé en neuf parties, savoir : 1° Renseignemens historiques sur les divers moyens de communication par terre et par eau; 2° Partie descriptive et statistique; 3° Partie scientifique ou technique; 4° Projets de communications et de constructions nouvelles; 5° Routes et ponts militaires, Architecture civile et militaire; 6° Partie industrielle; 7° Partie administrative; 8° Extrait des états de navigation, Événemens remarquables; 9° Précis des lois et règlemens concernant les voies de communication (1). — Moscou n'a eu d'autre nouveau journal en 1826 qu'une *Feuille quotidienne*, publiée sous le format in-4° pendant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre, et destinée principalement à offrir la liste des personnes qui arrivaient chaque jour dans cette ville, ou qui en partaient, à l'époque du couronnement de l'empereur Nicolas; elle n'a pas survécu à la circonstance qui l'avait vu naître.

Quatre nouveaux recueils périodiques russes ont été entrepris en 1827, savoir : trois à Pétersbourg et un à Moscou : 1° le *Journal militaire* (Voïenni journal) ; 2° le *Slave* (Slavianine), journal militaire et littéraire; 3° la *Nouvelle Bibliothèque pour l'enfance* (Novaïa dietskaïa Biblioteka) ; 4° le *Courier de Moscou* (Moskovskii Vestnik). Le premier, publié par un comité scientifique militaire, sous la direction du général Goguel,

(1) Nous avons reçu les premiers cahiers de ce nouveau journal, dont nous avons confié l'examen à l'un de nos collaborateurs. *N. du R.*

paraît six fois par an, dans le format in-8°; le second est hebdomadaire, et a pour principal rédacteur M. Voeïkof, auquel est également confiée la rédaction de l'*Invalide russe;* le troisième paraît tous les mois, format in-16; il est rédigé par M. Fédorof. Le *Courier de Moscou*, dont la rédaction principale est due aux soins de M. Pogodine, paraît tous les quinze jours. C'est, dit notre correspondant, le meilleur recueil russe après le *Télégraphe de Moscou.* Il doit sans doute cet avantage, du moins en grande partie, à la collaboration du poëte *Alexandre* Pouschkine, qui l'enrichit exclusivement de ses nouvelles productions. Le 1er cahier contenait un fragment d'une tragédie de ce jeune poëte, qui a pour titre *Boris Godounof*, et dont on fait les plus grands éloges en Russie.

Le mois de janvier 1828 a vu naître trois nouveaux journaux à Moscou, savoir : l'*Athénée* (Aténéi), le *Spectateur russe* (Rouski Zritel) et le *Bulletin du Nord* (en français). Le premier de ces recueils, rédigé par M. Pavlof, paraît deux fois par mois; son prix est de 30 roubles. Il est consacré aux sciences, à la littérature, à la bibliographie et aux événemens contemporains. Le second, dirigé par M. Kalaïdovitch, bien connu dans la littérature et surtout dans l'archéologie russe, est destiné à l'histoire et à l'archéologie du pays, à la biographie, à la bibliographie ancienne et moderne, à la philologie, à la littérature et à la critique, enfin aux modes anciennes et modernes; il paraît également deux fois par mois, et le prix de ses 24 cahiers in-8° est de 35 roubles. Le *Bulletin du Nord*, destiné à servir d'intermédiaire entre la Russie et les autres pays, paraît à Moscou. Notre correspondant nous fait espérer qu'il nous sera adressé directement, et nous pourrons juger alors s'il atteint le but qu'il s'est proposé. Ce journal a reproduit dans un de ses derniers cahiers l'article que nous avons publié dans la *Revue* (t. XXXIII, p. 284) sur les *anciens journaux russes*, et notre correspondant nous apprend à ce sujet que les rédacteurs du *Télégraphe de Moscou*, excités par les recherches auxquelles nous nous sommes livrés, ont donné, dans leurs derniers cahiers (nos 21, 22 et 23) de 1827, une notice plus détaillée sur le même objet, et qui peut servir de complément à la nôtre. Le rédacteur de cette notice a retrouvé, entre autres choses curieuses, des traces de trois anciens journaux qui ont paru jadis en langue française à Pétersbourg, savoir : 1° le *Caméléon littéraire*, publié sous forme hebdomadaire, en 1755; 2° le *Mercure de Russie*, journal mensuel (1786); et 3° l'*Agréable et l'Utile* (également en 1786), qui donnait à Voltaire le surnom de *Cuisinier littéraire.*

Après avoir parlé des nouveaux journaux russes, il ne nous reste qu'à indiquer les titres de ceux qui ont cessé de paraître depuis 1826; ils sont au nombre de six, savoir : 1° les *Feuilles bibliographiques*, entreprises en 1825 par M. Koeppen, et que leur utilité incontestable et le talent de leur rédacteur nous font désirer de voir reprendre bientôt au point où elles ont été suspendues; 2° le *Courier russe*, qui a existé pendant quatorze ans; 3° le *Bien-intentionné*, pendant neuf ans; 4° le *Journal du Département de l'instruction publique*, pendant trois ans et deux mois; 5° le *Courier asiatique*, pendant trois ans; 6° le *Journal des Beaux-Arts*, pendant un an et demi.

Une lettre particulière que nous recevons de Pétersbourg nous apprend que le journal allemand de Pétersbourg (*Zeitschrift*, etc.) a également cessé de paraître. Ainsi, les entreprises et les travaux de l'homme sont, comme lui, périssables; il n'y a de différence entre eux que le plus ou le moins de longueur du terme qui leur est assigné. Honneur aux hommes et aux travaux qui sont la continuation en bien de ceux qui les ont précédés, auxquels l'expérience du passé profite, et qui la font servir aux besoins de la génération actuelle! E. Héreau.

POLOGNE.

Varsovie. — *Université.* — C'est un décret de l'empereur Alexandre, en date du 19 novembre 1816, qui a constitué l'Université royale de Varsovie en cinq facultés : 1° *Théologie*; 2° *Droit et Administration*; 3° *Médecine*; 4° *Sciences physiques et mathématiques*; 5° *Belles-Lettres* et *Beaux-Arts*. Ce décret attribue l'administration de l'Université à un recteur et aux cinq doyens des facultés; il garantit la protection spéciale du gouvernement à tous les membres de cette école suprême, et assure aux professeurs le droit d'obtenir des titres héréditaires de noblesse après dix années de service public. Il accorde, en outre, à l'Université le privilége de décerner les grades scientifiques de maîtres et de docteurs, et celui de n'être soumis qu'à une censure émanée de son sein. Une commission nommée *ad hoc* a rédigé un règlement provisoire, basé sur les principes émanés du diplôme, ou acte fondamental. La surveillance et la direction de l'Université sont confiées à un conseil permanent, composé du recteur et des doyens nommés à la majorité des suffrages; le premier, tous les quatre ans; les seconds, tous les trois ans, et choisis parmi les professeurs ordinaires de l'Université, auxquels l'autorité suprême a accordé le titre de conseillers. Les professeurs sont divisés en plusieurs classes; il

y a des professeurs ordinaires et conseillers, des professeurs ordinaires non conseillers, des professeurs extraordinaires ou suppléans, des professeurs autorisés, et des lecteurs publics.

Tous les membres de l'Université se réunissent en séance publique et solennelle, pour honorer la mémoire de leurs compatriotes qui ont rendu des services aux sciences et aux lettres, pour célébrer l'anniversaire de sa fondation ou l'installation d'un nouveau recteur. Une séance annuelle est consacrée à la lecture d'un rapport public fait par le recteur sur l'état de l'Université, et à des dissertations lues par des professeurs.

Les étudians sont astreints à subir devant leurs professeurs des examens annuels et privés sur les connaissances qu'ils ont dû acquérir. Le cours d'études fini, ils sont tenus de soutenir un examen public, précédé d'une thèse écrite, qui a pour but l'obtention du grade de maître. Ils ne peuvent prétendre à celui de docteur que deux années après leur première promotion. Toutes les facultés proposent chaque année des sujets de prix pour des concours ouverts parmi les jeunes étudians, et les auteurs des meilleurs mémoires obtiennent des médailles d'or d'une valeur assez considérable, et des accessits. Le nombre moyen des étudians est de 600; ils ne jouissent d'aucun privilége, excepté celui d'être exempts de la conscription militaire pendant la durée de leurs études; ils sont soumis à des règlemens universitaires assez sévères, et ne sont pas à l'abri pour cela des autres juridictions civiles.

Les cours de l'Université sont annuels, gratuits et publics. La durée du cours public pour les étudians est de trois ans au moins; de quatre pour les étudians de droit et d'administration; de cinq pour les élèves en médecine. Les professeurs ont liberté pleine et entière d'exposer leurs théories; on leur recommande seulement d'éviter tout ce qui pourrait blesser la religion, le gouvernement et les bonnes mœurs; d'appliquer autant que possible les théories à la pratique et aux besoins du pays; de faire enfin des efforts pour avancen leurs sciences respectives, et de hâter les progrès des lumières dans le pays.

Les études sont ainsi divisées : 1° *Faculté de théologie* (rit catholique romain). Six professeurs qui enseignent la théologie dogmatique, morale et pastorale; l'histoire ecclésiastique, l'exégèse des écritures saintes, les langues anciennes et orientales. — 2° *Faculté de droit :* A, *Section du droit.* Six professeurs qui enseignent le droit romain, le droit canon, le droit ancien polonais, le Code civil, le Code criminel, la procédure civile et criminelle, l'histoire du droit; B, *Section des sciences économiques et administratives.* Deux professeurs enseignent l'écono-

mie politique, la science des finances, les principes de la législation administrative et de la police, la statistique.— 3° *Faculté de médecine*. Dix professeurs qui enseignent l'anatomie théorétique, pratique et comparée; la chirurgie, la thérapeutique, la physiologie, la pathologie, la toxicologie, l'art des accouchemens, la pharmacologie, la médecine légale, etc.

4° *Faculté des sciences physiques et mathématiques*. Dix professeurs qui enseignent la philosophie proprement dite dans toutes ses branches, la physique et la chimie expérimentales, la botanique, la minéralogie, la zoologie, la chimie appliquée, l'astronomie, la mécanique analytique, l'algèbre supérieure, le calcul différentiel et intégral, la géométrie descriptive, la géodésie, la mécanique appliquée.

5° *Faculté des belles-lettres et des beaux-arts*. A.) *Section des belles-lettres*. Six professeurs enseignant l'histoire universelle, les antiquités grecques et romaines, la littérature ancienne, la littérature moderne, la littérature polonaise, la langue russe; B.) *Section des beaux-arts*. Huit professeurs enseignant le dessin d'après la bosse, la peinture d'après le modèle vivant, la sculpture, l'architecture, la perspective, la gravure, la théorie de la musique.

Il existe auprès de l'université plusieurs institutions qui viennent compléter les ressources qu'elle offre pour l'instruction; nous pouvons citer un séminaire général pour les jeunes ecclésiastiques catholiques romains; un établissement pour la clinique interne et externe; un musée d'anatomie; une école pratique pour les sages-femmes, jointe à un hospice de maternité; un observatoire; un vaste jardin botanique; un musée d'histoire naturelle; un musée de minéralogie; un cabinet de physique; un laboratoire de chimie; un musée de modèles en plâtre d'après les statues antiques les plus célèbres.

Depuis la fondation de l'université (1817) jusqu'à l'année 1826-27, elle a compté 121 étudians en théologie, dont 26 ont été nommés *magistri theologiæ*. La faculté de droit et d'administration publique a décerné le grade de maître à 420 étudians, dont 254 qui appartenaient à la section du droit proprement dit, 99 qui avaient suivi les cours des deux sections, et 67 qui tenaient à celle d'administration seulement. La faculté de médecine a donné 31 diplomes de médecin de 1re classe, 24 de 2e, 68 de pharmacien, et 163 de sage-femme. Elle a confirmé, après un mûr examen, 19 diplomes de médecins étrangers, 14 de *magistri chirurgiæ*, 3 de pharmaciens, et 2 d'accoucheurs.

75 candidats, dont 52 pour les mathématiques et les sciences

naturelles et 23 pour les beaux-arts, se sont successivement présentés pour l'enseignement; ils sont destinés à professer dans les écoles des palatinats et des districts, dans les écoles militaires et dans l'université même.

L'architecture et l'arpentage ont compté 283 étudians, sur lesquels l'université n'en a choisi que 11 pour leur donner le grade de *maître* (*magister*), car la plus grande partie avait été employée par le gouvernement avant la fin de leurs cours.

En général, depuis 1817 jusqu'à 1826-27, l'université a compté 1911 étudians, dont 818 seulement ont obtenu le diplome de maître.

Les professeurs de l'université ont soutenu par leurs travaux les écoles spéciales, comme l'*École forestière*, l'*École d'application militaire, etc.* Grâce à l'appui de l'université royale de Varsovie, on a fondé l'*École des ponts et chaussées*, l'*École d'arpentage*, l'*École des ingénieurs*, l'*École préparatoire centrale*, destinée à former les professeurs de l'institut polytechnique, qui sera formé à Varsovie pour les jeunes gens qui voudront s'adonner aux arts et aux métiers. M. P.

ALLEMAGNE.

Berlin. — *Instruction populaire.* — Le magistrat de cette ville vient de voter la somme de 200,000 thalers, pour fonder des écoles primaires gratuites dans tous les quartiers de Berlin. Malgré le grand nombre d'écoles déjà existantes, il y avait au moins 6000 enfans pauvres qui ne recevaient aucune instruction. La grande difficulté sera maintenant d'engager les parens à seconder les intentions paternelles du gouvernement. Dantzig, Breslau, Kœnigsberg, ont également des écoles gratuites.

Grand-Duché de Saxe-Weimar. — *Instruction publique.* — D'après un décret du grand-duc, du 15 septembre 1827, tous les parens sont tenus d'envoyer leurs enfans à l'école dès l'âge de six ans. (*Revue germanique.*)

Vienne.—*Encouragement aux sciences.* — S. M. l'empereur d'Autriche vient de faire remettre la grande médaille d'or à M. Balbi, auteur de l'*Atlas ethnographique du globe.* Cet ouvrage, dont les principaux journaux savans d'Europe et d'Amérique ont rendu le compte le plus favorable, avait déjà mérité à l'auteur une pareille distinction de la part du roi des Pays-Bas. M. *Adrien* Balbi a également reçu des encouragemens du gouvernement français, du feu roi de Saxe et du grand-duc de Toscane. L'empereur Alexandre avait agréé l'hommage de

l'Atlas ethnographique du globe, qui n'a paru qu'en 1826, dédié à la mémoire de ce prince.—Nous consacrerons bientôt une analyse à cet important ouvrage, dont nous avons long-tems différé de rendre compte, parce que nous attendions la publication du second volume, qui en formera le complément, sous le titre de *Tableau physique, moral et politique des cinq parties du monde.* Z.

— Nécrologie. — Haschke. — Nous avons perdu le Nestor des poëtes allemands, mort à l'âge de 81 ans. M. *Léopold* Haschke était professeur émérite et bibliothécaire de l'Université de Vienne. Il était l'un des membres de la belle association poétique qui comptait *Blumauer*, *Denis*, *Mastalier* parmi ses plus célèbres appuis. Il se distinguait plus particulièrement dans le genre de l'ode. *Kant*, *Wieland*, *Herder* et *Klopstock* ont été liés avec lui de correspondance et d'amitié. On n'a pas encore un recueil de ses œuvres; mais on a lieu de croire que ses poésies dispersées vont être réunies et publiées par M. *Deinharstein*, son ami et son successeur. P. G.

SUISSE.

Réclamation. — *Notes additionnelles à la Notice sur* Pestalozzi (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvi, p. 295). — M. *Jos.* Schmid, ancien élève et ensuite collaborateur de Pestalozzi, et honoré de l'entière confiance et de la bienveillance particulière de ce vénérable philantrope, auquel nous avons consacré une Notice étendue, pour honorer sa mémoire, vient de nous adresser quelques *Pièces authentiques*, dont la lecture est presque indispensable pour porter un jugement impartial sur Pestalozzi et sur les hommes qui ont été associés à ses travaux.

Ces pièces sont : 1° des Extraits de lettres écrites par M. Niederer à M. Schmid, en date d'Yverdun des 25 décembre 1813, 16 février 1814, 10 et 15 février 1815. — 2° Une Déclaration de Pestalozzi, datée d'Yverdun, du 18 février 1825, insérée dans la gazette d'Arau. — 3° La Déclaration des dernières volontés de feu Henri Pestalozzi, datée de Neuhof, près Brougg (canton d'Argovie), du 15 février 1827 (douze jours avant sa mort).

L'étendue de ces pièces, dont quelques-unes d'ailleurs renferment plusieurs passages propres à offenser des personnes généralement estimées, ne nous permet pas de les insérer en entier dans ce recueil. Nous nous contenterons d'en donner une courte analyse.

1° Les *Lettres* de M. Niederer à M. Schmid contiennent l'é-

loge le plus positif des talens et du caractère de cet ami de Pestalozzi ; c'est le *type idéal* de M. Niederer : *Il veut le bien avec un sentiment ferme.* M. Niederer ajoute : « L'Institut n'a besoin que d'un point d'appui assuré pour émouvoir et pénétrer le monde intellectuel. Ce point est uniquement et exclusivement dans la réunion de ceux qui aiment Pestalozzi, et qui comprennent leur tâche. Ainsi donc, courage, et mets avec moi la main à l'œuvre, etc. »

2° Pestalozzi, dans sa Déclaration du 18 février 1825, affirme que le conseil d'état du canton de Vaud n'a pas intimé à M. Schmid l'ordre de quitter son territoire dans l'espace de six semaines ; sa décision était de ne l'éloigner de la personne de Pestalozzi que lorsque le règlement définitif des affaires de ce philantrope permettrait de lui accorder sa retraite. Pestalozzi ajoute qu'il a remué ciel et terre pour connaître les accusations clandestines qui ont pu provoquer cette mesure ; il a supplié qu'on examinât sa conduite sans ménagement; mais il n'a rien obtenu. (Nota. Le conseil du canton de Vaud a la faculté d'éloigner les étrangers, sans être tenu de faire connaître ses motifs. M. Schmid est Tyrolien.)

3° La *Déclaration* de Pestalozzi du 15 février 1827, écrite douze jours avant sa mort, contient un éloge complet de Schmid, et l'expression de la reconnaissance du mourant pour les services de toute nature que cet ami lui a rendus. Il somme ses ennemis, parmi lesquels il place, sans aucun fondement, des hommes dont on gémit de rencontrer les noms dans un pareil écrit ; il les somme, sur son lit de mort, et au nom de la justice du ciel, de porter leurs accusations devant les tribunaux et de faire examiner et punir, de la manière la plus rigoureuse, les fautes que lui et Schmid peuvent avoir commises. Il termine par ces paroles remarquables : « Puisse ma cendre faire taire les passions sans bornes de mes ennemis, et mon dernier appel les porter à faire ce qui est juste, avec la tranquillité, la dignité et la décence qui conviennent à des hommes ! Puisse la paix dans laquelle je vais entrer amener aussi mes ennemis à la paix ! Dans tous les cas, je leur pardonne. Je bénis mes amis, et j'espère qu'ils se souviendront avec amour de leur ami mort, et que, même après lui, ils favoriseront de toutes leurs forces les projets auxquels il avait consacré sa vie. »

Nécrologie.—Stael (*Auguste* de).—M. de Staël, mort à l'âge de 37 ans, a porté un nom que ses vertus seules auraient rendu honorable, s'il n'eût été illustré d'avance par le talent justement admiré de sa mère. Pleuré de tous ceux qui l'ont connu, regretté des hommes qui avaient fondé des espérances sur l'ap-

plication des connaissances variées qu'il avait acquises dans le silence du cabinet, il a laissé un grand vide dans cette société de philosophes et d'amis de l'humanité qui voient dans la liberté la condition fondamentale de la civilisation. Il est impossible d'être meilleur que ne le fut M. de Staël; il eût été difficile de l'égaler dans les talens qu'il possédait à un haut degré, et dont il voulait consacrer toute l'énergie à seconder le mouvement philantropique qui entraîne les esprits généreux de notre époque.

Nous voudrions rendre une justice complète à la mémoire de ce jeune écrivain, en retraçant à la fois la beauté de son âme, la profonde affection que lui avaient vouée toutes les personnes qui vivaient dans son intimité, et ses efforts, ses nombreux travaux pour améliorer l'industrie, le sort des pauvres et l'éducation du peuple. Il consacrait une partie considérable de ses revenus à des expériences sur les diverses branches de l'économie rurale; et si ses tentatives nombreuses exigèrent de continuels sacrifices, il les fit avec constance et sans aucune vue d'intérêt personnel. M. de Staël faisait lui-même avec une noble simplicité les honneurs de la ferme qu'il avait créée; cette simplicité était en lui une vertu, il la portait jusque dans la bienfaisance, et sa main aimait à se cacher dans l'ombre pour essuyer les pleurs de l'infortune. Sa bienfaisance éclairée et généreuse ne se contentait pas de répandre l'aumône; il visitait les infortunés jusque dans les prisons; il se rendait secrètement dans les demeures des pauvres malades, et ne craignait pas le contact des plus dégoûtantes infirmités, toutes les fois qu'il pouvait les soulager.

M. de Staël, d'un esprit éminemment religieux, ne demandait à l'amour du bien d'autre récompense que le bonheur de le faire, et ne recherchait point la célébrité; mais elle vint le trouver, quand il coopéra à la *fondation de la Société de la morale chrétienne*, à celle de la *Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris*, dont il fut un des plus utiles administrateurs; à celle de la *Société de prévoyance mutuelle des ouvriers protestans*, de la *Société biblique*, de la *Société des traités religieux*, *etc.*; et quand il publia ses *Lettres sur l'Angleterre*, où l'on remarqua cette parfaite rectitude de raison qui ne lui permettait jamais de substituer l'esprit de système à celui d'observation. Cet ouvrage, qui annonçait un écrivain philosophe, faisait connaître l'objet auquel M. de Staël avait dévoué sa vie entière. Son but était de rendre l'homme et la société à leur dignité naturelle; d'affranchir le peuple de la misère par l'industrie; de l'arracher à sa minorité intellectuelle en disséminant les lumières,

au vice par la religion, et au monopole religieux par la liberté de conscience. Il voulait émanciper la société par de bonnes institutions et par la publicité, garantie unique de tous les droits et de toutes les franchises, et replacer la liberté politique sur sa base la plus solide et la plus large, le christianisme. « Telle fut, a dit M. Monnard, dans une *Notice* lue par lui à la *Société vaudoise d'utilité publique* (1), telle fut la noble cause qu'il ne cessa de défendre, tantôt avec une heureuse élégance et une énergie spirituelle, tantôt à l'aide de l'éloquence, qui n'était pas la plus faible des qualités dont le ciel l'avait doué. »

M. de Staël est mort dans la force de l'âge; il a disparu au moment peut-être où le progrès toujours croissant des lumières, où celui de l'éducation politique de la France allait lui permettre de développer les nobles conceptions qu'il avait mûries par les voyages, l'étude et la réflexion. C'est une perte irréparable pour l'humanité.

M. de Staël a laissé un fils, destiné sans doute à faire revivre un jour les vertus d'un père dont il n'a pas même reçu le premier embrassement. R.

ITALIE.

Rome. — *Publication prochaine.* — On annonce l'apparition d'une nouvelle *Bibliothèque dramatique*, dont on publiera un vol. in-12 chaque mois. Elle sera enrichie de notes historiques et critiques, et de planches relatives aux costumes des différentes époques et des diverses nations. Ce qui nous semble digne d'être remarqué, c'est que les éditeurs proposent un prix de 25 sequins à l'auteur de la pièce italienne jugée la meilleure dans un délai fixé par l'académie des arcades de Rome. La même société littéraire, qui a contribué à détruire l'influence de l'école marinesque, contribuera aussi à garantir l'Italie des écarts dangereux de l'école appelée romantique.

Rome. — *Monument en l'honneur du Tasse.* — On va élever à Rome, dans l'église de S. Onofrio, un monument digne enfin de la mémoire du chantre de la Jérusalem délivrée. Le projet est dû tout entier à M. le chevalier P. E. Visconti, et M. *Joseph* Fabris, sculpteur, a composé le dessin du monument. Cet ar-

---

(1) Nous avons emprunté les principaux traits de cet article à la *Notice* de M. *C.* Monnard, sur M. le *baron Auguste de* Staël, lue à la Société vaudoise d'utilité publique, et publiée aux frais de la Société, Lausanne; Hignon aîné, 1827. In-8° de 32 pag.

tiste se propose de retracer dans le bas-relief du soubassement le cortége funèbre de l'infortuné poëte. Ce sujet est un peu commun, et l'on eût préféré qu'il eût choisi des traits plus caractéristiques, tels que l'*annonce* donnée au Tasse de *son couronnement au Capitole*, la *prise de Jérusalem*, etc. Pourquoi ne retracerait-on pas allégoriquement quelque sujet de l'*Aminta*, ouvrage infiniment plus remarquable que celui des *Sept Journées?* Quoi qu'il en soit, tous les admirateurs de ce grand homme, c'est-à-dire tous ceux qui cultivent les lettres, sont appelés à prendre part à l'érection de ce monument. On reçoit les souscriptions, à Rome, chez le comte *Dominique* Lavaggi, et chez ses correspondans dans les autres villes de l'Europe. On peut également souscrire à Paris, au bureau central de la *Revue Encyclopédique*, *rue d'Enfer St.-Michel*, n° 18. Fr. Salfi.

PAYS-BAS.

Amsterdam. — *Institut royal des Pays-Bas.* — La 3e classe a tenu sa séance publique, le 28 août dernier, sous la présidence de M. *M.-C.* Van Hall, qui a exposé dans son discours éloquent le but de la réunion. Après lui, M. Den Tex, secrétaire perpétuel, a lu un rapport succinct sur les travaux de la classe pendant les deux dernières années. Il a fait mention d'une dissertation archéologique de M. Reuvens sur quelques idoles de Java, qui se trouvent à l'Institut, dissertation insérée dans le tome III des Mémoires. — Conjointement avec les 2me et 4me classes, la troisième a été consultée par le gouvernement sur le dessin et les inscriptions de deux médailles projetées par M. Braemt, membre de la 4me classe : l'une destinée à consacrer l'avènement du roi actuel; l'autre, la création de l'ordre militaire des Pays-Bas. Le gouvernement se propose de faire frapper une suite de médailles relatives aux événemens les plus remarquables qui ont eu lieu depuis la restauration. D'après l'invitation du ministre de l'intérieur, la classe a donné son avis sur quelques mémoires rédigés par M. le docteur Van Siebold, résidant à l'établissement hollandais de Decima au Japon, touchant les idiomes japonais et de la presqu'île de Corée, et l'histoire de ces pays lointains. M. Den Tex a fait ensuite mention des lectures faites par les divers membres dans les réunions ordinaires. En voici l'énumération :

M. Van Hall, avantageusement connu par ses ouvrages sur *Pline le Jeune* et *Messala Corvinus*, a lu une ode sur Cornélie, mère des Gracques. — M. Van Heusde a fait l'éloge de *F. Hemsterhais*, qu'il considère surtout dans ses ouvrages philoso-

phiques, où il se plaît à reconnaître et à louer un digne élève de la Grèce et surtout de Platon. M. Van Lennep s'est attaché à démontrer la supérioriré du système de M. *Champollion jeune* sur celui de M. *Seyffarth* qui de l'écriture démotique veut remonter à l'hiératique, de laquelle, avec quelques additions et des embellissemens, serait résultée l'écriture hiéroglyphique. M. Van Lennep a payé un juste tribut d'eloges au savant français, dont les recherches et le zèle infatigable ont dissipé les ténèbres qui couvraient jusqu'à nos jours les antiques contrées de l'Égypte, berceau des connaissances humaines.—M. Koopmans a présenté des considérations sur le système philosophique de Leibnitz, et principalement sur sa Théodicée. —M. Pareau a présenté l'analyse d'un poëme arabe d'*Amralkeis*, et il a comparé les descriptions du cheval et d'une tempête qui s'y trouvent avec des descriptions de même nature contenues dans les poëtes sacrés de la Bible.—M. Van Gondoever a donné un aperçu de la littérature politique des anciens Grecs, en résumant les écrits que les divers auteurs de cette nation ont composés sur ce sujet.— M. Van Hengel a lu une dissertation sur le but que l'orateur chrétien doit se proposer; il a démontré que la persuasion était celui des orateurs de l'antiquité et que *docere* et *delectare*, *instruire* et *plaire*, n'étaient chez eux que des moyens pour arriver à ce but. — M. Bake a communiqué des observations sur l'invention et la nature de l'alphabet grec. — M. Van Vonst a fait l'éloge du mérite littéraire de Hugues Grotius, et il a cherché à indiquer les circonstances qut ont contribué à développer son génie. — M. Van Assen a présenté des observations historiques et critiques sur l'oraison de Cicéron pour Roscius. — M. Geel a essayé de former un ensemble du peu de fragmens qui nous restent d'une tragédie d'Euripide. — M. Warnkoenig a communiqué une notice sur la vie et les écrits du jurisconsulte Jourdan, l'un des restaurateurs de l'étude historique du droit romain en France, trop tôt enlevé à la science et à ses amis.—M. Den Tex s'est efforcé d'expliquer comment les divers systèmes d'économie politique, d'abord en Italie, puis en France, ont pris leur origine dans l'état civil où se trouvaient alors ces peuples, et comment le système industriel de nos jours a dû prendre naissance en Angleterre. Le même membre a présenté des réflexions sur les anciennes lois maritimes des Pays-Bas, dont il a tâché de faire connaître le vrai texte et la nature, en s'aidant de plusieurs manuscrits des XIVe, XVe et XVIe siècles. M. Den Tex a ensuite donné un aperçu d'une histoire générale de la jurisprudence. Ni l'Orient ni la Grèce n'ont connu cette science; ce n'est qu'à Rome qu'elle a pris

naissance, et seulement en ce qui concerne le droit civil. Les anciens ignoraient l'analyse philosophique du droit; elle était réservée à nos jours. Enfin, le même membre a communiqué la première partie d'un commentaire sur quelques édits du préfet d'Égypte sous l'administration des Romains.

Après ce rapport sur les travaux de la classe, M. Den Tex a payé un tribut à la mémoire des membres dont elle déplore la perte, en lisant une courte notice nécrologique sur chacun d'eux. Ce sont MM. F. D. Wriarda, connu par des dissertations historiques et juridiques sur les anciens droits frisons et d'autres ouvrages. M. Koopmans, professeur de théologie, déjà nommé dans cet article. Philosophe éclectique et chrétien éclairé, fidèle aux préceptes de l'Évangile, il pratiquait dans la société les vertus qu'il enseignait aux autres. Divers prix qui lui ont été décernés par des sociétés savantes, ainsi que divers mémoires lus à la classe, surtout un mémoire sur les écoles des prophètes chez les Juifs, et d'autres ouvrages publiés, attestent son esprit juste et ses connaissances étendues. M. Stuart, secrétaire de la classe dès l'origine, était prédicateur des réformés remontrans. Ses ouvrages originaux sont une *Histoire romaine* et l'*Histoire de la république batave depuis* 1748. Le roi l'avait nommé historiographe du royaume. Comme orateur chrétien, M. Stuart était très-estimé. Dans les Mémoires de la classe, on en trouve un de lui sur le *fatum* des anciens, et un autre sur l'ironie de Socrate. — M. Wassenberg était professeur de littérature ancienne à *Francker*. On a de lui un commentaire sur le Ier livre de l'Iliade, une traduction des vies de Plutarque, etc.

M. Pareau a terminé la séance par un discours latin sur le sentiment éminemment religieux des anciens peuples.

Les questions proposées en 1825 n'ayant obtenu qu'une seule réponse qui n'a pas été jugée satisfaisante, elles sont remises au concours :

1° Comme il existe une grande variété d'opinions relativement à la *science du droit naturel*, la classe demande qu'on établisse enfin en quoi consiste cette science, si elle existe véritablement, et quels sont sa nature, ses principes, et les causes qui, à différentes époques, l'ont fait juger si différemment. Elle ne désire point un nouveau système de droit naturel, mais une critique de ce qui a déjà été dit; elle prévient qu'elle ne comprend sous la dénomination de droit naturel ni la morale en général, ni la philosophie dite du droit positif.

2° En quoi les anciens Grecs sont-ils redevables aux peuples

de l'Orient pour leur langue, leur écriture, leurs arts et leurs sciences? Comment ont-ils pu approprier à leurs mœurs et à leur caractère, ce qu'ils avaient emprunté à ces peuples?

3° Quelle influence ont exercée sur la civilisation des peuples européens les établissemens de colonies romaines dans la partie occidentale de notre continent?

Le prix est une médaille de l'Institut, de la valeur de 300 florins. Les mémoires doivent être envoyés à l'hôtel de l'Institut, avant la fin de l'année 1828. X. X.

Louvain. — *Statistique de l'Université.* — Voici le relevé du nombre des élèves qui ont fréquenté l'Université de Louvain depuis sa restauration, avec l'indication des Facultés :

ANNÉES ACADÉMIQUES.	FACULTÉS DE					TOTAUX.
	Médecine.	Sciences.	Droit.	Lettres.	Collége philosoph.	
1817—1818	81	7	100	42	»	230
1818—1819	96	32	100	53	»	281
1819—1820	80	49	89	61	»	279
1820—1821	58	42	94	78	»	272
1821—1822	60	44	98	70	»	272
1822—1823	59	44	126	75	»	304
1823—1824	67	52	134	82	»	335
1824—1825	68	56	157	84	»	365
1825—1826	77	68	163	119	193	620
1826—1827	87	79	179	97	249	691
Totaux...	733	437	1240	761	442	3649

— *Société d'étudians.* — Quand les intelligences particulières se sont éclairées, il se forme une sorte de raison publique, juge des pensées comme des actions individuelles, et devant laquelle les moindres licences restent sans excuse, parce qu'elle n'entre point en composition avec l'élégance corrompue, l'indulgence perverse des salons, ou les froids calculs de l'intérêt. Chez un peuple où se manifeste ce perfectionnement moral, il serait utile de provoquer les associations, de mettre les individus en présence: car, si, dans les sociétés barbares ou peu avancées en civilisation, une réunion devient souvent un attroupement, le délassement un tumulte, le mérite y cherchant la solitude et y abandonnant tout au vice et à l'impéritie; on peut dire que parmi les agglomérations d'hommes policés, instruits, le vice seul reste solitaire :

l'esprit de désordre s'y cache, certain qu'il est de se voir condamné par l'opinion générale, s'il se montrait au jour. — Au milieu de tels hommes, je veux dire dans une nation comme la nôtre, encourager l'esprit d'association, c'est éviter les dépenses et les embarras d'une police active : il y aurait bien peu de sens à s'effrayer d'une disposition qui se réprime d'elle-même, et qui porte en soi des principes infaillibles d'amendement. — Les étudians de l'université de Louvain se sont réunis pour causer entre eux de leurs études, lire de bons livres, de bons ouvrages périodiques, au nombre desquels se trouvent la *Revue Encyclopédique* et *le Globe*, et pour se délasser des travaux de leur journée : dirigés par des camarades, par des amis qu'ils ont choisis eux-mêmes, et dont les observations n'auraient rien de pénible pour l'amour-propre, ils donnent aux personnes d'un âge plus mûr l'exemple de la décence, de l'application, et semblent deviner ces convenances fines et délicates que l'on apprend dans un monde où ils ne sont pas encore entrés. Une pareille institution prouve beaucoup en faveur de l'esprit qui anime l'université, et il est à souhaiter qu'on l'imite ailleurs. Cette année, quelques membres de cette société ont publié deux almanachs, l'un en flamand, l'autre en français. On aime à y voir la raison relevée par la finesse et par une teinte légère de malice qui ne messied point à la jeunesse.

DE REIFFENBERG.

FRANCE.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences. — Séance du 14 janvier* 1828. — M. BIOT lit un mémoire sur la double réfraction. — M. OZENNE lit un mémoire sur un nouveau mannequin pour les accouchemens.

Du 22 *janvier.* — Le ministre de la guerre demande la communication d'un ancien rapport sur des fours chauffés au charbon de terre. L'expédition de ce rapport sera adressée au ministre. — M. ARAGO fait deux communications verbales. L'une est relative à une aurore boréale qui n'a pas été aperçue à Paris, mais dont M. Arago avait cru pouvoir annoncer l'apparition d'après les dérangemens de l'aiguille aimantée. Cette aurore boréale s'est en effet montrée en Angleterre, le 29 mars 1826, de 8 heures à 10 heures du soir. Elle avait la forme d'un arc que le méridien magnétique partageait en deux parties

égales. En rassemblant les observations faites par divers physiciens dans des villes situées entre Manchester et Édimbourg, M. Dalton a trouvé que la matière lumineuse dont l'arc était formé se trouvait à 100 milles anglais de hauteur verticale; que la largeur de l'arc visible était de 8 ou 9 milles, et qu'il y avait 500 milles de distance entre les deux extrémités qui touchaient l'horizon à l'est et à l'ouest. La seconde communication est relative à une lettre de M. le capitaine Scoresby, concernant les effets singuliers produits par la foudre sur le bâtiment *le New-York*, dans la traversée d'Amérique à Liverpool. Cette relation donne lieu à M. Arago de faire un rapport verbal sur un travail de M. Savary qui fournit l'explication de plusieurs effets de ce genre. — M. *Ch.* Dupin lit une notice sur l'enseignement primaire de la Touraine, et répond à diverses remarques contenues dans un mémoire lu par M. Duvau à l'une des dernières séances. — M. Warden lit une lettre relative à des îles nouvellement découvertes, non loin des côtes du Japon, par le capitaine Coffen. — M. Legendre, qui avait récemment entretenu l'Académie de nouvelles découvertes faites dans la théorie des fonctions elliptiques par M. Jacobi, annonce que, dans le n° 127 du *Journal astronomique d'Altona*, on trouve un Mémoire de ce jeune géomètre qui contient la démonstration d'un théorème très-général pour la transformation des fonctions elliptiques de la première espèce. Cette démonstration suppose dans son auteur une très-grande sagacité, et justifie pleinement l'opinion favorable que M. Legendre avait exposée dans une des séances précédentes. On voit déjà, par l'article cité, combien est général et fécond le principe analytique d'où est parti M. Jacobi. Ce savant s'occupe maintenant de mettre en ordre l'ensemble de ses découvertes, et il doit les publier successivement dans le même *Journal astronomique*. Elles ne peuvent manquer d'exciter au plus haut degré l'intérêt des analystes. — M. Arfwedson, résidant à Stockholm, est élu correspondant de l'Académie, dans la section de chimie. — M. Cauchy présente un mémoire sur les résidus des fonctions exprimées par des intégrales définies.

— *Du 28 janvier.* — M. *Delessert* communique à l'Académie une lettre qui lui a été adressée d'Amérique, et qui contient des nouvelles de M. Bonpland. — M. *de Blainville* donne communication d'une lettre de MM. Quoy et Gaymard, concernant diverses observations zoologiques qu'ils ont faites sur les côtes de la Nouvelle-Zélande. — M. *Arago* lit, pour M. Becquerel, une note dans laquelle ce physicien rend compte de quelques expériences qu'il a faites sur les propriétés électriques de la

tourmaline. — Le même membre communique une lettre de M. Valz, de Nîmes, qui renferme les élémens des deux dernières comètes. L'orbite de l'une d'elles a quelque ressemblance avec celle de la comète de 1780, calculée par Méchain; M. Valz annonce qu'il discutera avec soin l'ensemble des observations pour rechercher si l'on peut croire à l'identité des deux astres. — MM. *Girard et Navier* font un rapport sur un mémoire de M. Lendormy, intitulé : *Recherches sur les poids et les dimensions à donner aux volans pour qu'ils produisent l'effet qu'on désire en obtenir.* « Les commissaires pensent que, bien que le sujet de ce mémoire soit digne d'intérêt, ce sujet n'a pas été traité avec la rigueur mathématique dont il est susceptible, et que les notions qui y sont contenues sont dénuées de la justesse et de l'exactitude indispensables pour obtenir l'approbation de l'Académie. » (Adopté.)—M. Geoffroy lit un mémoire sur deux espèces nommées *Trochilus* et *Bdella* par Hérodote, sur la guerre que se font ces espèces et le soulagement qu'en reçoit le crocodile.

— *Du 4 février.* M. Moreau de Jonnès communique des détails sur les tremblemens de terre qui se sont multipliés extraordinairement aux Antilles, pendant le cours des six derniers mois de l'année 1827. — M. de *Freycinet* donne lecture d'une lettre qui lui a été écrite par MM. Quoy et Gaymard, en date de Tonga-Tabou, l'une des îles des Amis, le 14 mai 1827. — M. *Arago* ajoute à la communication qu'il a faite dans la séance précédente que M. Schwerd avait remarqué, avant M. Valiz, que les élémens d'une des comètes de 1827 ressemblent à ceux de la comète de 1780, calculés par Méchain. — MM. *Latreille* et *Duméril* font un rapport sur le mémoire de M. Bretonneau, intitulé: *Notice sur les propriétés vésicantes de quelques insectes de la famille des cantharides.* « La matière essentiellement active de la cantharide réside dans un principe particulier, découvert et appelé *cantharidine* par M. Robiquet. Ce principe est soluble dans les huiles et dans les autres corps gras, de sorte qu'en couvrant un emplâtre vésicatoire d'un papier fin non collé et huilé, et en le fixant solidement il produit toujours son effet; mais l'épiderme est toujours ménagé, la cloche reste le plus souvent entière, aucune parcelle de la matière vésicante ne reste en contact avec la peau, circonstance qui obvie à beaucoup d'inconvéniens et souvent aux taches indélébiles que laissent les vésicatoires dans les cicatrices. Ce sont probablement ces premières recherches sur l'action des cantharides qui ont engagé M. Bretonneau à tenter les nouvelles expériences dont il rend compte. Ce savant a trouvé sur les rives de l'Indre et du Cher

une très-grande quantité d'insectes coléoptères du genre *mylabra* qui étaient fixés à des pieds de chicorée et de fleurs de la même famille. Cette espèce de mylabre diffère peu de celle de la chicorée; elle est appelée *variabilis* par M. le comte Dejean; c'est bien la même que celle qui est appelée *cantharis* par Pline et par Dioscoride. A l'instant où l'on veut saisir ces mylabres, ils se contractent, deviennent immobiles, en laissant suinter des articulations de leurs membres des gouttelettes d'un liquide jaunâtre, transparent et visqueux, qui probablement est pour eux un moyen de défense qui les empêche de devenir la proie des oiseaux. Ce liquide a l'odeur de la rose, et contient la matière vésicante. M. Bretonneau a comparé avec beaucoup de soin l'action vésicante des mylabres desséchés et réduits en poudre avec celle des cantharides; il a mis en usage des procédés absolument semblables pour la préparation, le poids de la matière, les surfaces sur lesquelles le médicament a été appliqué. Dans tous les cas, l'action produite par les vésicatoires de mylabre a été plus vive. La *cirocome* de Scheffer, et toutes les espèces du genre *miloa* ou *proscarabée* ont été reconnues douées de la même propriété vésicante. M. Bretonneau décrit ensuite le procédé simple et expéditif qu'il a employé pour obtenir la *cantharidine*, mêlée, il est vrai, avec la graisse et quelque organe extérieur de l'insecte, mais dont il a pu la séparer par la suite. Si l'on étend la matière grasse, ainsi obtenue, dans de l'huile fixe, on a une huile qui jouit à un très-haut degré de la propriété vésicante. Un morceau de papier de figure et de dimension déterminées, qui en est imbibé, devient un vésicatoire qui s'adapte aisément aux surfaces les plus irrégulières, et qui convient surtout pour le traitement de l'érysipèle de la face. Nous citerons encore les recherches de l'auteur sur la nature et la quantité variable de la graisse des insectes; ses expériences sur l'administration à l'intérieur de la cantharidine, dont les propriétés aphrodisiaques lui ont paru exagérées, mais qui, donnée à certaine dose, produit tous les phénomènes de l'empoisonnement, en ralentissant la circulation et en déterminant une léthargie mortelle. » Cet intéressant mémoire sera imprimé dans le recueil des savans étrangers.

— MM. *Sylvestre* et *Coquebert-Montbret* font un rapport sur un mémoire de M. Duvau, intitulé : *Essai statistique sur le département d'Indre-et-Loire ou l'ancienne Touraine.* L'auteur du mémoire se plaint de ce qu'on a attribué à tout le département d'Indre-et-Loire un manque d'instruction qu'il ne saurait admettre que pour une partie de ce département, et qu'il motive sur des circonstances locales fort étrangères aux inclinations et à la volonté de ceux qui sont l'objet de ce reproche. On n'a pas

tenu compte, suivant lui, de ce que cette partie de la France comprend dans une même division administrative deux sortes de pays, qui, quoique contigus, diffèrent essentiellement entre eux par la nature du sol et des productions, par l'état de l'agriculture et par le degré d'aisance de leurs habitans. Ces commissaires ont jugé que les remarques de M. Duvau devaient être généralisées et appliquées seulement à la statistique en général. Il croit que si, pour recueillir les faits sur lesquels reposent cette science, on doit se renfermer dans les divisions administratives, il faut, dès qu'ils sont élaborés, en revenir aux divisions naturelles pour classer ces faits, et en tirer des conséquences applicables aux différentes parties des connaissances humaines, telles que la météorologie, l'agriculture, l'hygiène, l'anthropologie, et même l'économie politique. En conservant les divisions administratives, on serait exposé à mille répétitions qui augmenteraient d'une manière effrayante le nombre de volumes consacré à la statistique, et à une très-grande confusion; en adoptant les divisions naturelles, les faits du même genre seront rapprochés, par une méthode analogue à celle des familles naturelles, et on aura des considérations statistiques, telles que l'Académie doit s'en occuper. Le travail de M. Duvau obtient l'approbation de l'Académie qui l'engage à étendre ses recherches à une plus grande partie du bassin de la Loire, et à y appliquer les connaissances géologiques et botaniques dont il a fait preuve. — M. *Gay-Lussac* annonce que M. Guimet, commissaire des poudres et salpêtres, est parvenu à faire l'outremer de toutes pièces, en réunissant les principes que MM. Clément et Désormes avaient trouvés par l'analyse du *lapis* naturel. Ce nouveau produit est plus riche en couleur et plus éclatant que le lapis naturel. A. Michelot.

Société de Géographie. — Prix annuel pour la découverte la plus importante en géographie. — La Société de Géographie offre une médaille d'or de la valeur de 1,000 fr. *au voyageur* qui aura fait une *découverte* marquante, et jugée la plus importante parmi celles dont elle aura eu connaissance pendant le cours de l'année 1828. Il recevra en outre le titre de correspondant perpétuel s'il est étranger, ou celui de membre s'il est Français; et il jouira de tous les avantages qui sont attachés à ces titres.

A défaut d'une *découverte* de cette espèce, une médaille d'or du prix de 500 fr. sera décernée au *voyageur* qui aura adressé pendant le même tems à la Société les notions ou les commu-

nications les plus neuves et les plus utiles aux progrès de la science. Il sera porté de droit, s'il est étranger, sur la liste des candidats pour la place de correspondant. La Société désire que les mémoires soient écrits en français ou en latin; cependant elle laisse aux concurrens la faculté d'écrire leurs ouvrages en anglais, en italien, en espagnol ou en portugais.

Tout ce qui est adressé à la Société doit être envoyé *franc de port*, et sous le couvert de M. le président, à Paris, *rue et passage Dauphine*, n° 36.

Propagation de l'enseignement élémentaire. — Au moment où la France cherche à s'assurer pour le présent la jouissance de ses libertés légales, il est indispensable de songer à fixer aussi ses destinées pour l'avenir. La propagation des lumières et de l'instruction primaire en est le plus sûr moyen. Sur une population de trente-un millions huit cent mille ames, on compte encore aujourd'hui en France *quinze millions au moins d'habitans qui ne savent point lire.*

Six millions d'enfans seraient en âge de fréquenter les écoles; elles en reçoivent à peine un million et demi, dont un million de garçons et cinq cent mille jeunes filles seulement. Ce sont quatre millions et demi, d'enfans, outre dix millions d'adultes, au moins, qui sont dénués de toute instruction même élémentaire, et qu'il s'agirait d'en pourvoir.

Mais, sur près de quarante mille communes, il en est encore seize mille qui manquent totalement d'écoles pour les garçons, et vingt-cinq mille peut-être qui sont dépourvues d'écoles pour les filles.

Des vingt sept mille écoles qui subsistent, il en est à peine quatre cent cinquante qui pratiquent la méthode d'enseignement mutuel, les autres continuent à suivre les anciens erremens.

Cependant, le nombre moyen des enfans admis dans les écoles ordinaires n'est que de trente-huit, tandis qu'il est de cent quatre dans celles d'enseignement mutuel, et ce nombre pourrait même y être plus considérable sans inconvénient.

Aussi l'instruction, qui revient, d'après les anciens procédés, à dix-sept ou dix-huit francs par an, pour chaque enfant, ne coûte-t-elle dans les écoles d'enseignement mutuel que sept ou huit francs; sans compter qu'elle y est en même tems plus complète et surtout plus prompte.

On évalue à dix-sept millions la somme dépensée annuellement pour l'entretien des écoles de garçons par les *familles* et les *communes* (car les fonds affectés par le *gouvernement* à cet objet *ne s'élèvent pas au-delà de* 50,000 *fr.*). Avec la même somme on pourrait, au lieu d'un million de garçons, en instruire

deux millions au moins, et pourvoir à l'enseignement si nécessaire et si négligé des jeunes filles pauvres. On pourrait, en outre, recevoir dans les mêmes écoles, avec une très-légère augmentation de dépenses, quatre millions d'adultes dans les classes du soir et du dimanche.

Il existe, en France, plusieurs Sociétés qui s'occupent de l'amélioration et de la propagation de l'enseignement élémentaire, et particulièrement de la méthode d'enseignement mutuel, laquelle est à la fois moins pénible pour les enfans, plus favorable à leur santé et au développement de leurs facultés physiques et morales.

Il serait à désirer que de semblables Sociétés fussent fondées dans les principales villes du royaume. Un grand nombre d'association analogues sont établies dans les pays étrangers, et notamment en Angleterre, en Danemark, en Suède, en Allemagne et dans les Pays-Bas.

Les Sociétés d'Irlande sont parvenues à établir et à soutenir depuis peu, onze mille huit cent vingt-trois écoles. En Danemark, deux mille écoles d'enseignement mutuel ont été fondées en quatre ans.

La Société pour l'instruction élémentaire de Paris, qui compte déjà dans son sein une foule de personnes honorables (1), entretient à ses frais trois grandes écoles modèles (deux de filles, une de garçons) qui renferment constamment et instruisent gratuitement de mille à onze cents enfans.

Un comité, formé parmi les dames qui font partie de cette Société, est chargé de la surveillance spéciale des écoles de filles (2).

La Société distribue, en outre, journellement des secours en ardoises, livres, tableaux, crayons, etc., à 258 écoles de département avec lesquelles elle est en correspondance.

Elle s'occupe de l'examen de tous les moyens de perfectionnement qu'on veut bien lui soumettre.

Enfin, la Société, malgré le peu de ressources qu'elle pos-

---

(1) Le Bureau de la Société se compose, cette année, de MM. *Mollien*, pair de France, président; *Lasteyrie* et *Ternaux aîné*, député, vice-présidens; *Degérando*, secrétaire-général; *Jomard*, *Francœur*, *Ch. Renouard*, *Mahul*, *A. Taillandier*, *Courborieu*, secrétaires; *Al. Lameth* et *Al. Delaborde*, députés, censeurs; *Fourchy*, *jeune*, notaire, trésorier.

(1) Ce comité se compose de MMmes *Pastoret*, *Gautier*, *Delessert*, *de Crillon*, *de Broglie*, *Dode*, *Pérignon*, *de Ludre*, *Delaborde*, *de Sainte-Aulaire*, *de Lascours*, *Gabriel Delessert*.

sède, ne borne pas là tous ses soins. Deux concours annuels sont ouverts par elle pour répandre l'habitude et améliorer le choix des lectures populaires. Par l'un de ces concours, elle provoque la composition de livres instructifs et élémentaires propres à être donnés en lecture au peuple. Par l'autre, elle s'efforce de substituer aux misérables productions des Mathieu-Lænsberg des almanachs qui ne renferment que des notions utiles et morales. Dix ouvrages ont été déjà couronnés par elle, et publiés aux prix de 30 et 40 c. par volume.

Pour faire partie de cette Société, il suffit d'être présenté par un membre et de s'engager à payer 25 francs par année. Moyennant cette somme, suffisante pour fournir à l'instruction annuelle de trois enfans, chaque souscripteur reçoit tous les mois un numéro du *Journal d'Éducation*, publié sous les auspices de la Société, et peut envoyer trois enfans aux écoles fondées et entretenues par elle.

Toutes les personnes amies du bien public sont invitées à coopérer à l'action bienfaisante de cette Société.

Société royale des bonnes lettres (rue de Grammont n° 13). — Cette Société, fondée il y a huit ans par un parti, a vu depuis, à mesure que ce parti s'est décomposé et dissous, et que la raison publique a fait des progrès, l'esprit qui l'animait à son origine dégénérer et presque disparaître. C'était un club ; ce n'est plus qu'une Société littéraire. On ne peut trop la féliciter d'une décadence qui l'élève au rang des établissemens utiles de la capitale, et offre aux talens qu'elle appelle dans son sein le plus honorable emploi.

Voici le programme des cours et des lectures qu'elle annonce pour cet hiver :

Sciences physiques.

Physique expérimentale : M. Despretz.
Hygiène : M. le Dr Pariset.

Histoire et Littérature.

Histoire : M. Rio.
Essai sur la tragédie grecque : M. Patin.
Morale : M. *Laurent* de Jussieu.
Poésie anglaise : M. Fallon.
Littérature italienne : M. Paoli.

Parmi les hommes de lettres qui feront en outre des lectures variées, soit en vers, soit en prose, on remarque MM. *Auger, Bignan, Brifaut, Campenon, de Chénedollé*, le baron d'*Eckstein, Garcin de Tassi, Guiraud, de Haller, Victor Hugo, Charles Lacretelle, Michaud, Charles Nodier, Quatremère de*

Quincy, *Abel Rémusat*, *Raoul-Rochette*, *Roger*, *Soumet*, *Saint-Prosper*, *etc.*, *etc.*

La Société des bonnes lettres propose, pour sujet du prix de poésie à décerner en 1828, l'*Entrée de Henri IV dans Paris*. Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 1500 f., sera décerné dans la séance publique du 31 mai 1828.

Le prix de l'abonnement est de 100 francs pour l'année, et de 50 francs pour les étudians. Z

Théâtres. — *Théâtre royal de l'*Odéon. — Première représentation d'*Amy Robsart*, drame en cinq actes, par M. *Paul* Fouché (mercredi, 13 février). — Nous avons rendu compte, dans notre cahier du mois de septembre dernier (t. xxxv, p. 810), de l'*Émilia* de M. Soumet; l'auteur d'*Amy Robsart* a puisé à la même source. Le Théâtre de la Porte-Saint-Martin avait déjà eu son *Château de Kenilworth*, et Feydeau son *Leycester*. Il semble qu'un auteur qui entreprend de traiter un sujet déjà mis si souvent sur la scène va chercher quelque combinaison nouvelle, quelques traits originaux, propres à rajeunir un fond usé. M. Fouché a fait tout le contraire. Il y a plus de frais d'imagination dans les ouvrages de ses prédécesseurs que dans le sien; on dirait qu'il n'a eu d'autre intention que de coudre ensemble plusieurs chapitres du roman de Walter Scott, afin de montrer combien ce romancier est dramatique. Les situations, les caractères et des pages entières de dialogue ont été fournis par Walter Scott; mais cet exemple même a dû convaincre l'auteur que le meilleur roman peut se transformer en un drame languissant et ennuyeux. Sans doute on reconnaît encore la main du maître dans *Amy Robsart;* mais on y trouve aussi toute l'inexpérience d'un auteur qui ne connaît pas la scène. La pièce, mal accueillie dès le premier acte, a été jouée au milieu des marques continuelles de désapprobation. La patience des spectateurs, qui, ce jour-là, ne paraissait pas à l'épreuve de l'ennui, a été poussée à bout par une représentation qui a duré plus de quatre heures; et lorsque le nom de l'auteur a été demandé par quelques amis, l'acteur n'a pu parvenir à faire entendre ces mots : « Messieurs, les passages que vous avez eu la bonté d'applaudir sont de Walter Scott. » On savait, au reste, que la pièce était donnée sous le nom de M. Fouché, beau-frère de M. Victor Hugo; et l'on affirmait que ce jeune poëte, connu par un grand talent, et une bizarrerie non moins remarquable, avait beaucoup de part à ce malencontreux ouvrage; ce bruit a donné lieu à une lettre de M. V. Hugo, imprimée dans plusieurs journaux, et où l'on trouve cette

phrase : « Il y a dans ce drame quelques mots, quelques fragmens de scène qui sont de moi ; et je dois dire que ce sont peut-être ces passages qui ont été le plus sifflés ». *Amy Robsart* n'a pas eu une seconde représentation.

— Première représentation des *Éphémères,* ou *la Vie en un jour,* tragi-comédie en trois actes, avec prologue et épilogue; par MM. Picard et *** (jeudi, 14 février). — Un certain Lucidor, comédien et directeur de province, est très-épris d'Élomire, actrice de sa troupe; ses amours vont fort bien, il n'en est pas de même de son théâtre. La ville, qu'on ne nomme pas, est divisée en deux factions littéraires, les classiques et les romantiques; de sorte que, de quelque facon que s'y prenne notre directeur, qu'il joue selon Aristote ou selon Shakespeare, il n'a jamais que la moitié de la salle pleine. Voilà qu'un ami de Lucidor, M. Staff, grand amateur du magnétisme, se met en tête de tirer notre directeur de l'embarras où il se trouve; il va sur-le-champ lui fournir une pièce qui satisfera tous les goûts; romantique par la multiplicité et la bizarrerie des événemens, classique par sa durée bornée à vingt-quatre heures; et cette pièce ne coûtera pas beaucoup de frais d'imagination à Lucidor; Staff ne lui demande que de se laisser endormir. Il l'assied vis-à-vis de sa chère Élomire, lui met dans la main le pouce de la belle, fait sur le couple je ne sais quelles simagrées, et voilà nos deux amans qui s'endorment, et la toile tombe. Elle se relève bientôt; nous sommes dans l'île des Éphémères; les habitans sont gens fort pressés; une vie d'un jour ne donne pas beau jeu aux musards. Là les enfans croissent à vue d'œil, une veuve d'un quart d'heure est déjà lasse du veuvage; l'homme qui se marie au premier acte est grand-père au troisième, et la vieillesse ride les fronts qui tout à l'heure encore étaient brillans de fraîcheur. Là, les pétitionnaires n'ont pas le loisir de fatiguer leurs patrons, ils donnent des placets en courant; les poëtes en font autant de leurs épithalames, et si leurs vers sont mauvais, du moins on n'a guère le tems de s'en ennuyer. Nos deux amans débarquent dans cette île, Lucidor en devient le roi; Élomire s'arrange, à ce qu'il paraît, avec quelques personnages de la cour; enfin, sur le déclin du jour, tous deux, devenus vieux, se rencontrent et se raccommodent; puis, ils cherchent les moyens d'échapper de cette île, afin de ne point partager la destinée des Éphémères; ils se jettent dans une barque, et la mer les emporte. La toile tombe de nouveau et se relève pour la seconde fois. Nous nous retrouvons chez le comédien Lucidor; il est encore endormi devant Élomire dont il tient toujours le pouce, et l'ami contemple l'effet de sa puis-

sance magnétique. Enfin, les deux amans s'éveillent et leur songe est la pièce que Staff a promise; on se hâte de l'écrire, et Lucidor espère bien voir enfin la salle remplie. Cette bouffonnerie est très-rapide et très-gaie, c'est là son grand mérite. Acteurs et spectateurs riaient à l'envi, la première fois, et l'on est indulgent quand on s'amuse. Les jours suivans, on a pu désirer plus de traits spirituels, plus d'observations satiriques; on a pu remarquer que le troisième acte, où tous les personnages sont vieux et plusieurs misérables, finit un peu tristement; mais, à tout prendre, les *Éphémères* sont une pièce de carnaval qui doit durer plus long-tems que cette époque de folie, parce qu'il y a de l'originalité et du comique, deux élémens de succès assez rares aujourd'hui. M. A.

Science musicale. — M. *Albert* Sowinski, *de Pologne.* — La *Revue Encyclopédique* accueille toujours avec un vif intérêt et regarde comme un devoir de faire connaître au public les étrangers recommandables par un talent supérieur, qui choisissent la France pour leur patrie d'adoption. Un jeune Polonais, M. *Albert* Sowinski, pianiste très distingué, s'est fait entendre à la dernière réunion mensuelle encyclopédique. Cet artiste, qui a obtenu les plus beaux succès en Allemagne et en Italie, a exécuté un *adagio* et un *rondo* de sa composition, avec autant d'éclat que de sentiment et de charme; il a joué ensuite une *polonaise*, qui a produit un grand effet, et dont il est aussi l'auteur. La manière de M. Sowinski nous a paru aussi savante que gracieuse. La pureté de son jeu, sa netteté, son élégance, portent à la fois l'empreinte d'une extrême facilité donnée par la nature, et d'un talent acquis par des études complètes. Il a réuni tous les suffrages.

L'attention des artistes et des nombreux amateurs de la capitale ne peut manquer de se fixer sur M. Albert Sowinski, qui se propose de passer quelques années à Paris. Son beau talent, les souvenirs qui se rattachent à une nation dont les guerriers ont long-tems combattu sous nos drapeaux, lui procureront sans doute l'accueil bienveillant qu'il mérite à tous égards. Les annales musicales de la Pologne ont déjà placé son nom près de ceux des *Lipinski*, des *Elsner*, des *Kulpinski*, *etc.*, et celles de la France l'inscriront également au premier rang. N.

Beaux-Arts. — *Exposition des tableaux en* 1827. — *Troisième article.* (Voy. T. xxxvi, p. 326 et T. xxxvii, p. 302). — Le genre historique est à la peinture, ce que le poëme épique ou la tragédie sont à la littérature; dans chacun de ces

ouvrages il faut une action qui appartienne à l'histoire, ou qui soit digne de lui appartenir; mais ce n'est pas tout : il faut encore que cette action offre, dans ses circonstances principales, une disposition pittoresque pour le peintre, et un ensemble dramatique ou poétique pour le poëte. Il suit de là que tous les faits, que l'historien consigne dans ses annales, ne sont pas susceptibles d'être reproduits par le peintre, ou par le poëte. C'est faute de ne point faire cette distinction, si importante, que nous voyons tant de tableaux qui ne sont historiques que par la dimension.

M. Vinchon me paraît mériter ce reproche : il a représenté *un Vieillard grec, assis sur les ruines de sa maison incendiée, tenant dans ses bras l'enfant qu'allaitait sa fille étendue, morte, près de lui.* C'est une scène, et non une action; représentée dans les dimensions d'un tableau de chevalet, elle aurait eu plus d'intérêt; en lui donnant les proportions historiques, M. Vinchon est tombé dans le même inconvénient qu'un poëte qui voudrait étendre, dans une pièce de vers, le sel d'un distique.

Je ferai un autre reproche à M. Dupré : il a représenté *un Grec arborant l'étendard des Hellènes sur les murs de Salone.* Le Grec victorieux foule aux pieds un Turc auquel il vient, sans doute, d'arracher la vie; près de lui, un autre Grec, sur lequel la pâleur de la mort est déjà répandue, tourne ses yeux mourans vers le drapeau de la croix. Ses regards expriment un mélange de douleur physique et de satisfaction morale que M. Dupré a fort bien rendu; mais, ces trois personnages qui occupent seuls le premier plan, ne suffisent pas pour donner une idée complète de l'action que le peintre voulait représenter. Il fallait agrandir la toile, montrer le tumulte d'une ville prise d'assaut, les deux partis se précipitant l'un sur l'autre avec fureur, et, au milieu de ce désordre, le Grec Mitropolos renversant tout sur son passage, et plantant son étendard sur les murs de la ville. Je crois que l'action aurait été mieux développée, et que le tableau aurait eu plus d'intérêt. Tel qu'il est, c'est un ouvrage dont l'exécution prouve de l'habileté et des études fortes; la tête du Grec vainqueur est peinte avec fermeté; peut-être, même, y a-t-il un peu de sécheresse; celle de son compatriote mourant est d'une belle couleur.

Malgré la défaveur qui semble s'attacher aux compositions de style, M. Granger n'a pas craint d'emprunter un sujet à Euripide : *Pélée délivrant Andromaque et Molossus qu'Hermione faisait conduire à la mort.* On sait que Racine, dans sa tragédie d'Andromaque, n'a point adopté la même fable qu'Euripide;

le peintre a suivi le poëte grec, et il a eu raison; mais l'ordonnance, cette partie si importante d'un tableau de style, n'a pas paru heureuse; la pose de quelques personnages n'est pas bien entendue, et c'est ce qui a empêché que ce tableau, où les yeux exercés trouvent beaucoup de parties très-bien étudiées, obtînt le succès que l'auteur pouvait en attendre.

C'est aussi parce que ses figures sont mal agencées que l'on ne s'arrête pas devant le tableau de M. Langlois, représentant *la Mort d'Hyrnetho;* puis, qui est-ce qui connaît Hyrnetho? Entre tant de sujets que l'histoire et la mythologie grecque offrent à la peinture, comment M. Langlois a-t il été en choisir un qui ne s'explique pas, et qui, d'ailleurs, n'offre rien de ce qui frappe l'attention. Sans doute, on reconnaît, dans l'exécution, un artiste dont la main est exercée; mais il ne suffit pas de posséder la partie matérielle de l'art; il faut encore savoir choisir un sujet où l'on puisse utilement l'employer. Ce n'est que par l'accord de ces deux moyens que l'on est peintre ou poëte : je ne saurais trop le répéter.

Sous ce rapport, le tableau de M. Delorme mérite une attention particulière. Elevé à l'école de Girodet, nourri de ses exemples et de ses préceptes, il a su choisir un sujet qui lui offrait les conditions les plus favorables à la peinture : *Hector reprochant à Pâris sa lâcheté.* A la voix de son frère, Pâris se lève précipitamment, laisse tomber sa lyre, et, s'élançant vers ses armes, il arrache de son front les fleurs dont Hélène l'avait couronné. Cette scène offre des oppositions heureuses : une femme à demi-nue se voilant à la vue d'Hector; un jeune homme qui, dans son mouvement, développe de belles formes; enfin, un guerrier dont le maintien doit avoir un caractère mâle et fier.

M. Delorme est mon ami; mais, j'ai trop d'estime pour sa personne et son talent pour ne pas lui dire franchement mon opinion. Je trouve que le ton général de son tableau est trop rose; ce défaut a dû devenir plus sensible au salon que dans l'atelier, où l'absence de toute comparaison pouvait empêcher le peintre de l'apercevoir. Je crois aussi que les ombres de la tête d'Hector sont trop noires; sans doute, elle doit être d'un ton soutenu; il faut reconnaître le guerrier qui passe sa vie au milieu des combats et à l'ardeur du soleil; mais cela n'exclut pas une certaine transparence qui me paraît avoir été négligée; heureusement, avec quelques glacis, tout cela peut se réparer. Maintenant je m'empresse d'ajouter que, dans cet ouvrage, on retrouve partout un beau sentiment de dessin, des formes bien étudiées, enfin les plus belles comme les plus difficiles parties de l'art; la figure d'Hélène, particulièrement, est charmante,

sous le rapport du mouvement, de l'expression et de l'exécution.

Le tableau de Mme Mongez m'a causé quelque surprise, je l'avoue; il m'a paru périlleux pour elle d'entrer en lutte avec Girodet. Il est vrai que ce grand peintre n'a laissé qu'un dessin *des Sept Chefs devant Thèbes* (voyez *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 654); mais il est impossible, en considérant le tableau de Mme Mongez, de ne pas se rappeler la composition de Girodet, ainsi que les études peintes qu'il avait préparées; or cette comparaison ne pouvait pas lui être favorable. Au reste, il faut savoir gré à cette dame de ne point se laisser influencer par les idées actuelles, et de continuer à faire de la peinture héroïque: assez d'autres cherchent des succès faciles.

Que dirai-je du *Sardanapale* de M. Delacroix? Si c'est là le but de la peinture, je confesse humblement que je m'étais trompé, et que Raphaël, Michel Ange, Jules Romain, Titien, David, Girodet, Gérard, Gros et tant d'autres, ne l'ont pas mieux compris que moi. A la vérité, j'ai un peu d'espérance en considérant les hommes derrière lesquels je puis me retrancher; mais, qu'est-ce que l'autorité des noms que je viens de citer, pour M. Delacroix? C'est une route nouvelle qu'il veut suivre, jusque-là inconnue au génie: voyons donc ce qu'il y a trouvé.

Autour d'un homme couché sur un lit immense qui occupe presque toute la toile, on voit des scènes horribles auxquelles il reste complètement indifférent. Ici, une femme est tuée par un esclave; là, une autre s'enfonce elle-même un poignard dans le sein; plus loin, une autre femme se pend à une colonne; d'un autre côté, un nègre fait gravir un cheval au milieu de tous ces personnages. Qu'est-ce que cela? Le livret prend la peine d'en instruire le spectateur qui, sans lui, pourrait bien ne s'en pas douter. C'est *la Mort de Sardanapale.* On sait que ce prince, pour ne pas tomber vivant entre les mains des révoltés qui assiégeaient Ninive, fit élever, dans l'une des cours de son palais, un bûcher d'une hauteur considérable, y plaça ses objets les plus précieux, ainsi que ses femmes et ses eunuques, et y mit *lui-même* le feu. Ainsi, c'est le sommet du bûcher que M. Delacroix nous a montré. Rien, d'ailleurs, n'indique le lieu de la scène, au moins d'une manière suffisante; puis, toutes ces figures sont rendues avec un dédain de la forme dont il est difficile de se faire une idée. On trouve çà et là, il est vrai, un assez beau sentiment de couleur; mais, en conscience, ce n'est pas assez pour que l'on puisse arrêter ses regards sur un semblable ouvrage, et pourtant, il a une fort

belle place dans le grand salon, tandis que celui de M. THEVENIN est relégué à l'extrémité du Louvre.

Ce dernier tableau, que j'ai cherché pendant long-tems, représente *Henri IV donnant audience aux professeurs du Collége Royal, après la reddition de Paris.*

Le peintre a supposé que le roi était occupé à travailler dans une des salles du Louvre avec les hommes d'état de cette époque : Sully, Jeannin, de Thou, le duc de Villeroi, etc. C'est l'évêque, depuis cardinal Duperron, qui lui présente les professeurs. Derrière cet évêque, protecteur des gens de lettres, se trouvent Malherbe, Scaliger et Casaubon.—Cette disposition est fort bien entendue; les têtes sont, en général, belles d'expression et de couleur; c'est, enfin, un tableau qui mérite de fixer l'attention des connaisseurs. P. A.

(*La fin au prochain cahier.*)

RÉCLAMATION. — *A Monsieur le* DIRECTEUR *de la Revue Encyclopédique.* — M., j'ai lu, dans le cahier du mois de décembre dernier (t. XXXVI, p. 832), une réclamation de M. Ferry, relative à un article de moi, inséré dans le cahier du mois de juin précédent (voy. t. XXXIV, p. 816). Le ton de cette réclamation, où, selon moi, toutes les convenances sont oubliées, m'a causé une extrême surprise (1).

Il était question, dans l'article attaqué par M. Ferry, de ponts et de monumens publics, et je rappelais que les ingénieurs des ponts et chaussées et les architectes prétendaient également au droit de bâtir les ponts; j'ai dit « que je me ran-

---

N. B. Pour n'avoir plus à revenir sur une controverse entre deux hommes également honorables, dont les différences d'opinion ne pourraient guère attirer l'attention que d'un petit nombre de nos lecteurs, si des questions d'un intérêt général ne se trouvaient mêlées à la discussion, nous allons placer immédiatement, au bas de cette lettre, la *Réplique* de M. FERRY, rédigée sous la forme de *Notes,* avec des numéros de renvois aux passages auxquels il a cru devoir répondre.

(1) Dans les cas douteux, je consulte des juges sévères en fait de convenances, et je n'ai point manqué de leur soumettre ma réclamation; ils l'ont approuvée, quant à la forme, et quant au fond. Tout lecteur de sang froid reconnaîtra sur-le-champ le but que j'avais en vue, et c'est à son impartialité que j'en appelle. J'ai voulu réparer un tort, et défendre une cause qui m'a paru être celle de la vérité. F.

geais sous la bannière des architectes » : telles sont mes expressions. M. Ferry avoue qu'il n'est *ni ingénieur, ni architecte ;* dès lors, je voudrais bien savoir pourquoi il intervient dans la cause, et sur quoi il se fonde pour me traiter avec tant de hauteur (1). Il prétend que mon article a encouru *la désapprobation publique,* et il convient, cependant, qu'*aucun ingénieur des ponts et chaussées n'a réclamé, ni pour lui, ni pour le corps dont il est membre* (2). Mais comment donc est justifiée cette *désapprobation publique* que j'aurais encourue? C'est évidemment, et d'après M. Ferry lui-même, une assertion entièrement gratuite (3). Reste donc l'opinion personnelle de M. Ferry. Certes, s'il se fût borné à combattre celle que j'ai exprimée, je me serais tu : d'abord, parce que je ne me crois pas du tout infaillible; ensuite, parce que chacun est bien libre d'avoir une opinion différente de la mienne. J'exprime mon sentiment avec conscience; lorsqu'il s'agit des personnes, j'y mets une réserve peut-être trop méticuleuse; quand il s'agit des choses, des doctrines, comme cela ne blesse personne, je m'exprime plus librement. C'est donc en conscience, et parce que je le pense ainsi, que j'ai dit que les ponts en fer ne valaient pas les ponts en pierre; que, pour ceux-ci, je préférais les arcs en plein ceintre aux arcs surbaissés, et que, comme une nation ne mourait jamais, il fallait que les monumens publics fussent bâtis en conséquence.

A l'occasion des doutes que j'ai élevés sur la solidité du pont d'Austerlitz, M. Ferry prétend que « c'est prononcer légèrement sur un genre de construction qui n'a pas même un

---

(1) Pour avoir le droit de défendre les doctrines des maîtres de l'art, il n'est pas indispensable d'être artiste. D'ailleurs, mes anciennes occupations m'avaient imposé le devoir d'approfondir les parties de l'art de construire, auxquelles les sciences mathématiques et physiques sont applicables ; parties qu'on néglige trop dans les cours d'architecture. F.

(2) J'ai dit qu'on devait s'attendre qu'aucun ingénieur des ponts et chaussées ne reclamerait, ni pour lui-même, ni pour le corps dont il est membre. Je n'ai fait qu'indiquer très-brièvement les motifs de cette réserve; puisqu'il faut les développer entièrement, les voici : Tout homme, tout corps qui sent ce qu'il vaut, ne daigne répondre qu'aux provocations qui lui fournissent l'occasion de dissiper quelques obscurités, d'établir quelques vérités importantes. L'article dont il s'agit n'est pas de ce nombre; on a dû le négliger; ainsi ont fait les ingénieurs des ponts et chaussées. F.

(3) L'étrange construction de cette phrase semble m'attribuer l'aveu *que j'ai fait une assertion gratuite.* F.

demi-siècle d'expérience en grand » Remarquez d'abord que M. Ferry n'a pas dit un mot pour prouver que le pont d'Austerlitz fût solide (1), et cela pour de bonnes raisons : c'est qu'il ne peut ignorer que ce pont est continuellement en réparation; puis, il n'a pas oublié ce qui est arrivé au pont des Arts, autre pont en fer, lors d'une fête publique. La foule s'y étant porté, pour voir un feu d'artifice que l'on tirait sur le Pont Royal, il y eut un mouvement d'oscillation et des craquemens tels que, cette foule s'étant précipitée avec violence vers les issues, beaucoup de personnes furent blessées. Je ne voudrais pas abuser de mes avantages, en rappelant à M. Ferry la durée du pont du Gard, et de cette *cloaca maxima*, bâtie par Tarquin l'ancien, et qui porte encore une partie des principaux édifices de Rome, etc.

« On oublie, ai-je dit, que ce qui nous donne une grande idée des Egyptiens, des Romains et des Grecs, ce sont les monumens qui leur ont survécu. » M. Ferry répond : « Si l'auteur parle des monumens d'architecture, il est dans l'erreur; les Carthaginois, dont il ne reste que la mémoire, ne seront mis au-dessous des Romains que parce qu'ils furent vaincus; et l'auréole de Sparte, sans industrie, est plus brillante que celle de la ville de Minerve, ornée de tant de chefs-d'œuvre. »

Voilà une assertion, exprimée en termes pompeux, sans doute, mais bien nette et bien tranchée. M. Ferry qui veut « que, dans tout procès, l'instruction *précède* le jugement, » aurait peut-être bien fait, pour mieux convaincre ses lecteurs, de faire *précéder* cette assertion de quelques considérations qui auraient pu la justifier. Quant à moi, j'avoue en toute humilité que je ne saurais l'admettre. Dussé-je encourir le blâme de M. Ferry, je persisterai à préférer les Athéniens aux Spartiates, et il ne serait peut-être pas impossible de prouver que la célébrité de ces derniers doit beaucoup aux arts de leurs rivaux. Au reste, c'est un sujet de controverse sur lequel il est permis à chacun de penser comme bon lui semble; et, pour en

---

(1) J'ai parlé des ponts en fer en général, et non de celui d'Austerlitz en particulier. Il ne s'agissait point de discuter une question d'architecture, mais d'exposer quelques règles dont les articles d'un recueil périodique ne doivent jamais s'écarter. Quelques mots jetés en passant, dans l'un de ses articles, sur les avantages ou les inconvéniens d'une construction nouvelle, ne répandent aucune lumière, et ne donnent pas le droit de prononcer un arrêt définitif en faveur des ponts de pierre. F.

revenir au point principal de la discussion, je demande à M. Ferry la permission de préférer les ponts en pierre aux ponts en fer, lors même que je devrais passer pour être de la vieille école.

M. Ferry, qui avoue qu'aucun ingénieur n'a réclamé contre mon article, dit que je serai peut-être blâmé par les architectes mêmes. Je m'empresse de le rassurer : les architectes auxquels j'ai montré mon article et sa réponse ont approuvé ce que j'ai dit. Je puis lui citer, entre autres, M. Gau, dont le nom ne lui est peut-être pas inconnu. M. Gau a ajouté qu'en Allemagne, sa patrie, c'étaient toujours les architectes qui donnaient les plans des ponts, et que l'exécution en était confiée aux ingénieurs.

J'ai prétendu qu'une grande nation ne devait construire que des monumens durables, et j'ai rappelé que c'était ainsi que les Romains, qui rêvaient l'éternité, en avaient agi. M. Ferry veut « que notre nation s'occupe des moyens d'être grande et heureuse, florissante au dedans et respectée au-dehors, et non du soin puéril de laisser un jour, *à ses vainqueurs*, des témoins durables *de sa gloire évanouie.* »

Ici, je n'ai pas le courage de répondre; en lisant la dernière partie de ce passage, les souvenirs de 1814 et de 1815 sont venus se présenter en foule à ma pensée, et m'ont pénétré d'une profonde tristesse. Je laisse donc à M. Ferry le triste avantage de célébrer, par avance, le moment où *nous serons vaincus* et où *notre gloire sera évanouie* (1) : j'avoue que je n'y avais pas pensé.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

P. A. Coupin.

---

(1) A moins que l'on ne soit très prévenu, il est impossible de se méprendre sur ma pensée. Au lieu de cette flatterie banale : *les nations ne meurent point*, il est plus raisonnable, plus conforme aux intérêts de la patrie de rappeler avec persévérance cette dure vérité : « Les nations meurent, si elles méconnaissent ou négligent les moyens de prolonger leur existence. » Et en quels lieux vient-on nous parler de l'immortalité des nations ? il n'est aucune contrée qui ne conserve quelques vestiges des peuples qui ont disparu; dans toute l'Europe méridionale, dans la Grande-Bretagne même, on foule aux pieds les tombeaux du peuple romain; les Français ont tenté vainement de ressusciter les Égyptiens, et les malheureux Grecs auront bien de la peine à retrouver une existence tolérable. Les monumens des arts ont pu conserver leur mémoire; mais ce n'est pas assez pour un peuple : c'est de sa force, de sa prospérité, des causes de sa durée qu'il doit

Nécrologie. — François de Neufchateau (Nicolas), né en Lorraine, le 17 avril 1750. Le jeune François fit de bonnes études et fut d'abord destiné au barreau; mais son goût pour la poésie se manifesta dès ses plus jeunes années, et, encore adolescent, il publia un recueil de poésies où Voltaire remarqua quelques morceaux distingués. En 1766, il ajouta à son nom celui de *Neufchâteau*, pour se distinguer de ses nombreux homonymes. En 1777, un arrêt du parlement de Nancy l'autorisa à le garder. L'année d'avant, il avait épousé Mlle Dubus, nièce du célèbre comédien Préville, et acheté la charge de lieutenant-général au présidial de Mirecourt. En 1781, il y devint subdélégué de l'intendant. Dans les intervalles que lui laissaient les travaux de sa charge, il essayait ses forces en traduisant l'Arioste en vers. En 1782, François de Neufchâteau fut envoyé à Saint-Domingue comme procureur-général; il en revint quelques années après, et fit naufrage dans la traversée. La révolution le trouva disposé à seconder avec ardeur le noble élan qu'elle semblait avoir communiqué à la France entière. En 1790, il fut successivement nommé juge de paix, administrateur du département des Vosges et député à l'assemblée législative, qu'il présida l'année d'après. Élu à la convention nationale par le même département, il n'accepta pas ces nouvelles fonctions législatives. En 1793, on représenta son drame de *Paméla*, où le parti dominant crut voir des principes anti-révolutionnaires; il fut envoyé en prison, et n'en sortit qu'après le 9 thermidor. A cette époque il fut nommé juge au tribunal de cassation, puis commissaire du gouvernement dans le département des Vosges. En 1797, les hautes dignités de l'État lui furent ouvertes; il devint successivement ministre de l'intérieur, puis membre du

---

s'occuper avant tout ; voilà ce que j'ai dit, et aucun Français ne m'en saura mauvais gré.

On fait plus de bien par la sagesse que par l'enthousiasme, et la sagesse calcule. Au lieu d'une construction ruineuse si l'on eût voulu qu'elle parvînt à la postérité la plus reculée, elle en fait à moindres frais deux, trois, qui dureront moins, mais rendront beaucoup plus de services : dans tous les cas, elle tire le parti le plus avantageux des moyens qui sont à sa disposition. Les Anglais écoutent plus souvent que nous les conseils de cette sagesse, et ils ne s'en trouvent pas mal.

Je ne dis rien des insinuations par lesquelles M. Coupin termine sa lettre. Je ne doute nullement qu'il ne s'étonne plus tard lui-même de ce qu'il a écrit. Quant à mon style, je l'abandonne sans réserve aux critiques présentes et futures, si toutefois on daigne s'en occuper.

Ferry.

directoire exécutif, puis de nouveau ministre de l'intérieur, et il donna des soins particuliers à l'instruction primaire. Les lettres et les sciences lui durent alors beaucoup. En 1799, il quitta le ministère et rentra dans la condition privée. Après le 18 brumaire, il devint membre du sénat conservateur, puis grand-officier de la légion-d'honneur et comte de l'empire. Vers cette époque, il se livra à des recherches importantes sur l'agriculture, les haras, etc. Les événemens de 1814, en le faisant rentrer de nouveau dans la condition privée, le rendirent tout entier aux lettres, auxquelles ses dernières années furent consacrées. Son nom ne fut plus dès lors rappelé à l'attention publique que par quelques lectures faites au sein de l'Académie française, corps dont il faisait partie depuis son rétablissement. Il est mort le 8 janvier 1828, âgé de 78 ans. Voici l'indication des principaux produits scientifiques ou littéraires de cette longue et honorable carrière : 1° *Poésies diverses*, in 12, 1765; 2° *Pièces fugitives*, in-12, 1766; 3° *Ode sur les parlemens*, 1771; 4° *Le mois d'Auguste*, épître à Voltaire, 1774; 5° *Discours sur la manière de lire les vers*, 1775; 6° *Anthologie morale*, in-16, 1784; 7° *Recueil des ordonnances de Lorraine*, 2 vol. in-8°, 1784; 8°, *les Études du magistrat*, au Cap français, 1786; 9° *Paméla*, comédie en cinq actes et en vers, 1793; 10° *les Vosges*, poëme; in-8°, 1796; 11° *Des améliorations dont la paix doit être l'époque*, in-8°, 1797; 12° *Conseils d'un père à son fils*, imité de Muret, in-8°, 1798; 13° *le Conservateur*, ou Recueil de morceaux, 2 vol. in-8°, etc., 1800; 14° *Tableau des vues que se propose la politique anglaise*, etc., in-8°, 1804; 15° *Voyage agronomique* dans la sénatorerie de Dijon, in-4°, 1806; 16° *L'art de multiplier les grains*, in-8°, 1810; 17° *Fables et contes en vers*, 2 vol. in-12, 1814; 18° *Lettres à M. Suard*, relativement à l'Histoire de Charles-Quint par Robertson.

P. A. D....

—*Michel* Pichat, né à Vienne (Isère), auteur de la tragédie de *Léonidas*, vient d'être enlevé à la poésie dans toute la force de l'âge, au moment où il était appelé à recueillir le fruit de ses longs travaux. Pichat n'était pas seulement recommandable par un talent qui le mettait au premier rang des poëtes dont s'honore aujourd'hui la France; il l'était aussi par la pureté de ses mœurs et par ses qualités sociales. Bon époux, tendre père, ami fidèle et dévoué, il meurt pleuré de tous ceux qui l'ont connu. Sa vie, peu fertile en événemens, est tout entière dans ses ouvrages. Doué d'une imagination éminemment poétique, qui agrandissait et embellissait tous les objets, il dédaigna toujours cette partie positive de l'existence, qui excite l'ambition

ou la cupidité du commun des hommes; sa pensée recomposait le monde au gré des illusions qu'elle savait se créer; la poésie et l'espérance, triomphant des progrès d'une longue et douloureuse maladie, l'ont entouré de prestiges jusque sur son lit de mort. — Pichat, très-jeune encore, s'était fait connaître parmi les littérateurs par une tragédie de *Turnus*, dont quelques scènes seulement ont été représentées; elles faisaient partie d'un prologue joué au théâtre de l'Odéon, en 1824, sous le titre des *Trois Genres*. L'auteur de *Turnus*, ayant vu le 4e acte de sa tragédie impitoyablement supprimé par la censure, renonça à la faire représenter. Cet ouvrage était surtout remarquable par la beauté des détails et par la vigueur et l'éclat du coloris. L'amour de la patrie, qui semblait être pour Pichat une seconde muse, lui inspira le dessein de mettre sur la scène le dévoûment des héros des Thermopyles. Ses amis essayèrent en vain de le détourner d'un sujet plus propre à l'épopée qu'au drame; et leur étonnement fut extrême lorsqu'ils virent avec quelle puissance d'imagination il était parvenu à le féconder. Le succès de *Léonidas* fut un des plus brillans qu'ait vus le théâtre : d'un bout de la France à l'autre, tous les cœurs répondirent aux sublimes accens du poëte.—Jusqu'ici, la noble antiquité avait fourni à Pichat toutes ses inspirations dramatiques : fidèle au patriotisme et à la liberté, mais jaloux de varier l'expression de ses sentimens généreux, Pichat prit son troisième sujet dans l'histoire moderne; et sur les traces de Schiller, il essaya de nous peindre le libérateur de la Suisse. Cet ouvrage, dont le public jouira bientôt, décèle un progrès immense dans le talent de l'auteur. A la touche mâle et fière, mais un peu uniforme, qui a tracé *Léonidas*, se mêlent ici des couleurs douces, tendres, des traits naïfs et familiers, parfaitement appropriés aux mœurs modernes, je ne sais quoi de rustique et de pastoral comme les personnages qui occupent la scène. *Guillaume Tell* eût placé son auteur à la tête de nos poëtes tragiques et ouvert devant lui une longue carrière de succès et de gloire.—Pichat avait reçu de la nature la plus brillante imagination, qu'il fécondait encore par un travail opiniâtre. Vivant sans cesse avec ses héros, il épuisait toutes les combinaisons de son drame avant de s'arrêter à celle qu'il adoptait. Il consacrait aux pensées et au style les mêmes études; et, lorsqu'il sortait de son cabinet, tout pénétré de ses longues méditations poétiques, c'était un grand plaisir pour ses amis de l'entendre, d'un ton inspiré et avec une chaleur entraînante, réciter des scènes et des actes entiers qu'il venait de composer. Son débit, animé par la chaleur de son ame et relevé par la

noblesse de sa taille et de ses traits, donnait un nouveau prix à ses ouvrages, qui devenaient ainsi célèbres avant d'être publiés. On recherchait avec avidité l'occasion de les entendre, et la complaisance qu'il mettait à satisfaire ce désir est probablement la source de la maladie qui l'a ravi aux lettres et à ses amis. — Mort le 25 janvier, il a été transporté le 27 au cimetière de l'Est, suivi d'un nombreux concours de poëtes et de littérateurs distingués, parmi lesquels on remarquait MM. *Soumet*, de l'Académie française, *Taylor*, commissaire du roi près le Théâtre-Français, *de Pongerville*, *Alfred de Vigny*, *Jules Lefèvre*, *Émile Deschamps*, *Coffinières*, *Avenel*, *Febvé*, *Gary*, *etc.* MM. Pongerville, Lefèvre, Deschamps et Coffinhières ont prononcé sur sa tombe des discours où le talent s'était rendu l'interprète de la sensibilité. « Ton caractère, a dit M. Pongerville, ennoblissait encore tes talens. Le sourire amer de l'envie n'erra jamais sur tes lèvres... Constant ami de la vérité, tu fus souvent le plus ardent apologiste de tes rivaux... Ta candeur, ta sincérité, l'élévation de ton esprit indépendant, semblaient annoncer qu'il y avait en toi du La Fontaine et du Corneille... Mais, quand je rappelle tes succès sur le bord de ta tombe, la scène est prête à retentir de tes derniers chants... L'interprète du héros des Thermopyles va ranimer le héros de la liberté helvétique. Tout Paris va t'applaudir encore; il est avide de t'entendre... Ton dernier, ton plus cher ouvrage, que tu perfectionnais encore quand la mort glaça ta main défaillante, deviendra pour tes concitoyens un précieux héritage... Et, tandis que ton ombre recevra sur la scène les hommages des spectateurs attendris et charmés, nous viendrons sur ta cendre déposer tes palmes nouvelles. » Ces éloges donnés à l'auteur de *Léonidas* par le célèbre traducteur de *Lucrèce* disent assez quelle perte les lettres viennent de faire dans ce jeune poëte dont le talent surpassait encore la réputation.

CHAUVET.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT DIXIÈME CAHIER.

FÉVRIER 1828.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur la civilisation de l'Afrique. . . . . *Chauvet.* Pag. 321
2. Note sur la nécessité de faire cesser les pirateries des États barbaresques. 338
3. Sur un projet de M. Drovetti, pour préparer la civilisation de l'Afrique . . . . . *Pachò* 344
4. Étude sur la révolution grecque. . . . . *Michel Schinas.* 349

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

5. Bibliothèque des connaissances usuelles ; (ouvrage anglais) . . . . . *D. L—r.* 364
6. Le Petit Producteur français, par M. Charles Dupin. *Ferry.* 374
7. Du système pénal et du système répressif en général, et de la peine de mort en particulier, par M. Charles Lucas. *A. Taillandier.* 382
8. Troisième rapport sur les émigrations et les colonisations; (ouvrage anglais). . . . . *J. B. S.* 394
9. Histoire de la guerre de la Péninsule, par le général Foy. *Auguste Fabre.* 404
10. Le roman de Rou et des ducs de Normandie, par Robert Wace. . . . . *Depping.* 420
11. 1° Proverbes dramatiques, par M. Théodore Leclercq, 2° les soirées de Neuilly ; 3° Proverbes romantiques, par A. Romieu ; 4° Proverbes dramatiques, de M. J. B. Sauvage. . . . . *H. Patin.* 429

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 101 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 2. 436
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 9, dont 1 ouvrage périodique. 438
— *Russie*, 3. — *Pologne*, 1. 446
— *Suède*, 1. 451
— *Allemagne*, 6. 456
— *Suisse*, 5. 465
— *Italie*, 6. 470
— *Pays-Bas*, 8. 478
FRANCE, 60, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 18. . . . 483
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 14. . . 500

— *Littérature*, 17. 516
— *Beaux-Arts*, 7. 535
— *Mémoires et Rapports de Sociétés savantes*, 1. 540
— *Ouvrages périodiques*, 1. 541
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 2. 542

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique septentrionale. — *États-Unis. Boston :* Droits sur l'importation des étoffes aux États-Unis. — *New-York :* Nouveau Journal intitulé : *le Courier des États-Unis* 546
Antilles. — Tremblement de terre. — *Haïti :* Établissement du jury 547
Afrique. — *Sénégal. Saint-Louis :* Esclavage des nègres dans l'établissement français 549

EUROPE.

Grande-Bretagne — *Londres.* Société royale : Expériences sur le pendule. — Artillerie à vapeur ; Canons de M. Perkins. . 551
Russie. — *Pétersbourg* et *Moscou :* Presse périodique 553
Pologne. — *Varsovie :* Université 557
Allemagne. — *Berlin :* Instruction populaire. — *Grand-Duché de Saxe-Weimar :* Instruction publique. — *Vienne :* Encouragement aux sciences. *Nécrologie* : *Haschke* 560
Suisse. — Réclamation : Notes additionnelles à la Notice sur Pestalozzi. — *Nécrologie :* Auguste de Staël. 561
Italie. *Rome* : Publication prochaine. — *Rome :* Monument en l'honneur du Tasse. 564
Pays-Bas. — *Amsterdam :* — Séance publique et travaux de la 3e classe de l'Institut royal. — *Louvain* : Statistique de l'Université ; Société d'étudians. 565
Paris. — *Institut :* Académie des sciences : Séances du 14 janvier au 4 février. — Société de géographie : Prix annuel pour la découverte la plus importante. — Propagation de l'enseignement élémentaire. — Société royale des Bonnes Lettres. — *Théâtres. Odéon :* Premières représentations d'Amy Robsart, drame, et des Éphémères, comédie. — Science musicale : M. *Albert Sowinski.* — *Beaux-Arts :* Exposition des tableaux en 1827 ; troisième article. — Réclamation de M. A. *Coupin.* — *Nécrologie :* François de Neufchâteau ; Pichat 569

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,
LETTRES ET MÉLANGES.

ESSAI STATISTIQUE SUR LA PRESSE PÉRIODIQUE DU GLOBE, ou *Comparaison de la population des cinq-parties du monde et de leurs principaux États avec le nombre correspondant des Journaux qu'on y publie.*

N. B. Cet *Essai statistique*, entièrement neuf et d'une haute importance, a été rédigé, d'après les titres exacts de plus de 2000 journaux politiques ou littéraires, publiés dans les différentes parties du monde, et d'après les renseignemens qu'un géographe très-instruit, et qui jouit d'une réputation européenne, a obtenus sur l'existence de ceux dont les titres ne sont point parvenus en Europe. Ce géographe, M. *Adrien* BALBI, a calculé, pour chaque partie du monde et pour chaque État, le rapport de la population aux produits de la presse périodique. Les résultats de ses recherches forment une des colonnes du beau travail qu'il va faire paraître à Paris, sous

ce titre : *La Monarchie française comparée avec les principaux États du monde, en* 1828. Les lecteurs de la *Revue Encyclopédique* peuvent compter sur l'exactitude de ces calculs ; ils ont pour garans la sagacité, le soin extrême, la conscience qui dirigent M. Balbi dans ses travaux, et de plus, la coopération de beaucoup de savans et d'hommes d'état distingués qui concourent généreusement avec lui à la rédaction du *Complément de l'Atlas Etnographique du globe,* que M. Balbi doit publier incessamment sous ce titre : *Tableau physique, moral et politique des cinq parties du monde ;* ouvrage dont la première partie a mérité à ce savant les suffrages les plus honorables dans les journaux des deux mondes, et les témoignages d'estime et de bienveillance de plusieurs princes souverains.

NOMS des PARTIES DU MONDE ET DES ÉTATS.	POPULATION.	NOMBRE DES JOURNAUX.	*OBSERVATIONS.*
EUROPE.	227,700,000	2142	La population mentionnée dans ce tableau est celle qui existait, à la fin de 1826, dans les Etats principaux des diverses parties du globe, et notamment dans l'Europe et dans l'Amérique. La population des villes est prise des recensemens les plus modernes; mais toutes les données ne datent pas de 1826, un grand nombre remonte aux années 1817, 1818, 1819, 1820 et 1821. On a compris dans le nombre total des journaux non seulement les feuilles politiques et littéraires, mais aussi les feuilles d'annonces, d'affiches, et les prix-courans, en un mot, tout ce qui forme la presse périodique, à l'exception des produits annuels, tels que les almanachs, les mémoires des sociétés savantes; quelques-uns des correspondans de l'auteur n'ont pas compris dans leurs renseignemens les feuilles d'annonces et les prix-courans. Cependant, M. Balbi, tout en
FRANCE.	32,000,000	490	
Paris.	890,000	176	
Lyon.	146,000	13	
Toulouse.	70,000	13	
Bordeaux.	94,000	10	
Rouen.	90,000	8	
Marseille.	116,000	6	
Strasbourg.	50,000	5	
Nantes.	72,000	4	
Le Hâvre.	21,000	4	
Nanci.	29,000	4	
Boulogne.	19,000	4	
Lille.	70,000	3	
Besançon.	29,000	3	
Amiens.	42,000	3	
Dunkerque.	25,000	3	
Orléans.	40,000	3	
Vesoul.	5,000	3	
Saint-Étienne.	31,000	2	
Metz.	45,000	2	
Le Puy.	15,000	2	

NOMS des PARTIES DU MONDE ET DES ÉTATS.	POPULATION.	NOMBRE DES JOURNAUX.	OBSERVATIONS.
Tours.	21,000	2	modifiant les sommes relatives aux différens États, a cru devoir adopter de préférence les nombres les plus faibles, dans la crainte de présenter des évaluations trop fortes. Les lecteurs doivent donc regarder, en général, ces sommes comme des *minima*, et non comme des *maxima*. Nous croyons inutile de faire observer que les évaluations ne sont souvent qu'approximatives, attendu qu'elles se composent d'élémens très-variables, comme les populations des villes et des États, et le nombre des journaux, qui, à l'exception des principaux, dont l'importance garantit la durée, naissent, meurent et se reproduisent sous d'autres titres, avec une telle rapidité qu'il est impossible de suivre les phases de leur courte existence. On doit aussi remarquer que, si le détail des nombres partiels ne s'élève pas au total exprimé en tête de la colonne, c'est qu'on s'est borné à citer les villes qui publient un certain nombre de journaux.
Valence.	10,000	2	
Limoges.	26,000	2	
Albi.	11,000	2	
Castres.	16,000	2	
Iles Britanniques. . . .	23,400,000	483 [1]	
Londres.	1,275,000	97 ?	
Dublin.	227,000	28 ?	
Édimbourg.	138,000	18	
Glasgow.	147,000	14	
Manchester.	134,000	12	
Birmingham.	107,000	9	
Liverpool.	119,000	9	
Limerick.	59,000	9	
Bristol.	88,000	7	
Cork.	101,000	7	
Exeter.	23,000	6	
York.	39,000	6	
Bath . . . . . , . . .	37,000	5	
Brighton.	24,000	5	
Canterbury.	13,000	5	
Leed.	84,000	5	
Nottingham.	40,000	5	
Belfast.	37,000	5	
Chester.	20,000	4	
Plymouth.	61,000	4	
Sheffield.	62,000	4	
Southampton.	13,000	4	
Port S.-Pierre, île Guernesey.	11,000	4	
Wolverhampton.	18,000	3	
S.-Hellier, île Jersey. . .	10,000	3	
Galway.	28,000	3	
Londonderry.	9,000	3	
Ballina.	4,000	3	
Waterford.	29,000	3	
Confédération suisse. .	1,980,000	30	
Berne.	18,000	4	
Zurich.	10,000	3	
Lugano.	4,000	3	
Genève.	25,000	4	

[1] Ce nombre est exactement celui des journaux politiques, ou de tout autre genre, qui paraissent actuellement dans l'archipel Britannique et dans ses dépendances politiques. M. Balbi en doit la communication à l'obligeance de M. *César* Moreau, vice-consul français à Londres. Les longues recherches de ce savant l'ont conduit à la rédaction d'un tableau d'une grande exactitude, qui fait partie de l'ouvrage qu'il vient de publier à Londres, *sur les finances de l'Angleterre, depuis les Romains jusqu'à nos jours.* Comme le tableau de M. César Moreau ne porte point les noms des villes où sont publiés les journaux périodiques, M. Balbi a eu recours à d'an-

NOMS des PARTIES DU MONDE ET DES ÉTATS.	POPULATION.	NOMBRE DES JOURNAUX.	OBSERVATIONS.
Lausanne.	10,000	3	tres sources pour connaître leur nombre, et déterminer ainsi pour chaque ville la masse des journaux politiques et autres que l'on y publie annuellement.
Arau.	4,000	3	
EMPIRE D'AUTRICHE. . .	32,000,000	80?	
Vienne	300,000	24	
Milan.	151,000	9	
Prague.	95,000	5	
Pest.	59,000	5	
Salzbourg.	13,000	4	
Presbourg.	41,000	3	
Venise	101,000	3	
Lemberg	52,000	2	
Padoue.	35,000	2	
Jung-Bunzlau.	4,000	2	
Bude, ou Offen.	33,000	2	
MONARCHIE PRUSSIENNE. .	12,464,000	288	
Berlin.	220,000	53	
Breslau.	82,000	13	
Cologne.	64,000	10	
Königsberg.	64,000	8	
Halle.	24,000	8	
Erfurt.	21,000	7	
Aix-la-Chapelle.	35,000	6	
Magdebourg.	37,000	5	
Schweidnitz.	10,000	5	
Coblentz.	15,000	5	
Bonn.	11,000	4	
Halberstadt.	15,000	4	
Posen.	25,000	4	
Dusseldorf.	27,000	4	
Burg.	10,000	3	
Jauer.	5,000	3	
Clèves.	8,000	3	
Hamm.	5,000	3	
Lignitz.	10,000	3	
Münster.	18,000	3	
Hirchsberg.	6,000	3	
Naumburg.	9,000	3	
Postdam.	25,000	3	
Gumbinnen	6,000	3	
Stettin.	26,000	2	
ROYAUME DES PAYS-BAS. .	6,143,000	150?	

NOMS des PARTIES DU MONDE ET DES ÉTATS.	POPULATION.	NOMBRE DES JOURNAUX.	OBSERVATIONS.
Amsterdam.	201,000	35 ?	
Bruxelles.	100,000	33	
Liége.	47,000	8	
Gand.	61,000	5	
Louvain.	15,000	4	
CONFÉDÉRATION GERMAN.	13.600,000	305[1]	[1] On ne comprend point dans ce nombre les journaux publiés dans l'empire d'Autriche, dans les États Prussiens et Danois, ni dans le royaume des Pays-Bas, bien que quelques-unes de leurs provinces en fassent partie.
Royaume de Wurtemberg.	1,520,000	29	
Stuttgardt.	32,000	18	
Tubingen.	7,000	2	
Royaume de Bavière. . .	3,960 000	48	
Munich.	70,000	20	
Nuremberg.	40,000	7	
Erlangen.	12,000	5	
Bamberg.	21,000	4	
Augsbourg.	34,000	2?	
Spire.	6,000	2	
Sulzbach.	2,000	2	
Royaume de Saxe. . . .	1,400,000	54	
Dresde.	70,000	8	
Leipzig.	40,000	38	
Royaume de Hanovre. . .	1,550,000	19	
Hanovre.	28,000	4	
Lunebourg.	12,000	3	
Göttingue.	10,000	1	
Grand duché de Bade. . .	1,130,000	22	
Heidelberg.	10,000	7	
Carlsruhe.	19,000	5	
Manheim.	22,000	4	
Freiburg.	10,000	2	
Gr. D. de Hesse-Darmstadt.	700,000	18	
Darmstadt.	20,000	11	
Mayence.	25,000	4	
Hesse électorale.	592,000	13	
Cassel.	26,000	5	
Schmalkalden.	5,000	3	
Mecklembourg-Schwerin. .	431,000	9	
Schwerin.	12,000	4	
Gr. D. de Saxe-Weimar. .	220,000	17	
Weimar.	10,000	9	
Jena.	5,000	5	
Autres petits États. . . .	2,104,000	80	

NOMS des PARTIES DU MONDE ET DES ÉTATS.	POPULATION.	NOMBRE DES JOURNAUX.	OBSERVATIONS.
Gotha (*Duché* de Saxe-Cobourg-Gotha). . . .	11,000	5	
Hildburghausen (*Duché* de Saxe-Meinungen-Hildburghausen). . . .	4,000	2	
Gera (*Princip.* de Reiss-Schleitz).	8,000	2	
Wisbaden (D. de Nassau).	7,000	2	
Hambourg (*Républ.* de).	112,000	22	
Francfort (*Républ.* de). .	48,000	18	
Brême (*Républ.* de). . .	38,000	3	
MONARCHIE DANOISE. . .	1,950,000	80	Voyez, ci-après, dans la section des *Nouvelles littéraires* l'état détailié des journaux publiés dans le royaume de Danemark.
Copenhague.	109,000	57	
Altona.	27,000	6	
ROYAUMES DE SUÈDE ET DE NORVÈGE.	3,866,000	82?	
Stockholm.	78,000	30?	
Gothembourg.	21,000	4	
Christiania.	20,000	4	
Upsal.	5,000	2	
Lund.	3,000	2	
Bergen	21,000	2	
Drontheim.	12,000	1	
Drammen.	5,000	1	
Christiansand.	7,000	1	
Gefle.	6,000	1	
MONARCHIE ESPAGNOLE. .	13,900,000	16?	
Madrid.	201,000	4	
Cadix.	53,000	1	
Barcelone.	120,000	1	
MONARCHIE PORTUGAISE, y compris les Açores. .	3,530,000	17	Ce nombre est celui des journaux qu'on y publiait en 1822. Les écrits périodiques y paraissaient et disparaissaient, selon la volonté des personnes placées à la tête de l'administration du royaume.
Lisbonne.	260,000	12	
Porto.	70,000	4	
Coimbra.	15,000	1	
ÉTATS DU ROI DE SARD*.	4300,000	8	
Turin.	114,000	3	
Gênes.	80,000	3	
DUCHÉ DE PARME	440,000	1	
Parme.	30,000	1	
ROY. DES DEUX-SICILES. .	420,000	6?	
Naples.	364,000	3	

NOMS des PARTIES DU MONDE ET DES ÉTATS.	POPULATION.	NOMBRE DES JOURNAUX.	OBSERVATIONS.
Palerme.	168,000	3	
États du Pape.	2,590,000	6 ?	
Rome.	154,000	3	
Bologne.	65,000	3	
Gr. Duché de Toscane. .	1,275,000	6	
Florence.	80,000	3	
Livourne.	66,000	2	
Pise.	20,000	1	
Duché de Modène. . . .	350,000	2	
Modène.	27,000	2	
Empire russe et Pologne.	56,515,000	84	Les limites de cet Empire du côté de l'Asie sont données par l'Oural et par la crête du Caucase. Voy. ci-dessus, *Rev. Enc.*, t. xxxvii, p. 553, l'état de la presse périodique en Russie.
Pétersbourg.	320,000	29	
Moscou.	250,000	17	
Varsovie.	126,000	13 ?	
Riga.	36,000	7	
Wilna.	25,000	4	
Dorpat.	8,000	3	
Mittau.	11,000	3	
Abo.	11,000	3 *	*Avant l'incendie qui a consumé presque entièrement cette ville.
Odessa.	40,000	1	
Kasan.	50,000	1	
Grèce.	1,100,000 ?	3	Quoique la Grèce fasse encore nominalement partie de l'empire ottoman, elle est de fait entièrement indépendante.
Hydra (île d').	25,000	2	
Napoli de Romanie (Péloponèse).	10,000 ?	1	
Rép. des iles Ioniennes.	176,000	2	
Corfou (île de).	15,000	1	
Zante (île de).	19,000	1	
République de Cracovie.	114,000	3	
AMÉRIQUE.	39,300,000	978	
États-Unis, ou Conféd. Anglo-Américaine. . .	11,600,000	840	Ce nombre se rapporte à la fin de l'année 1827; en 1825, il n'en paraissait que 598; les nombres suivans, relatifs aux États et territoires en particulier, se rapportent aussi à l'année 1825. Le directeur général des postes annonçait, dans son rapport au congrès, que l'on pouvait regarder ce nombre comme complet, aucun journal important n'ayant été omis.
New-York (*État de*). . .	1,373,000	137	
New-York (Ville de). . .	169,000	30 ?	
Albany.	20,000	8	
Pensylvanie.	1,049,000	110	
Philadelphie.	114,000	29	
Pittsburg.	11,000	3 ?	
Ohio.	582,000	48 [1]	[1] En 1826, on en publiait 62.
Cincinnati.	16,000	9	
Virginie.	1,066,000	35	

NOMS des PARTIES DU MONDE ET DES ÉTATS.	POPULATION.	NOMBRE DES JOURNAUX.	OBSERVATIONS.
Richmond.	12,000	4?	
Norfolk.	8,000	3?	
Massachussets.	523,000	35	
Boston.	55,000	20?	
Salem.	13,000	4?	
Connecticut.	275,000	23	
Maryland.	407,000	22	
Baltimore.	70,000	14?	
New-Jersey.	278,000	18	
Kentucky.	564,000	18	
Louiswille.	8,000	4?	
Tenessee.	421,000	15	
Nashville.	4,000	2?	
Georgia.	409,000	14	
Savannah.	8,000	4?	
Sud-Caroline.	503,000	12	
Charleston.	37,000	4?	
Indiana.	147,000	12	
Maine.	298,000	12	
New-Hampshire.	244,000	11	
Alabama.	208,000	10	
Nord-Caroline.	639,000	10	
Rhode-Island.	83,000	9	
Providence	16,000	3?	
Vermont.	236,000	8	
District de Colombie. . .	34,000	8	
Washington.	12,000	5?	La liste publiée dans le savant journal intitulé : *the Niles Weekly Register*, ne porte que ce nombre. Comme les informations que nous nous sommes procurées sur la ville de la Nouvelle-Orléans nous donnent, dans la même année et pour cette ville seule, un nombre supérieur à celui qu'on assignait à tout l'État, nous croyons qu'il s'est glissé quelques erreurs dans la liste susmentionnée; nous nous contentons d'en faire la remarque, n'ayant pas la possibilité de rectifier ces erreurs.
Louisiane.	153,000	7	
Nouvelle-Orléans. . . .	40,000	18?	
Mississipi.	75,000	7	
Natchez.	5,000	3	
Missouri.	67,000	6	
Saint-Louis.	7,000	3	
Illinois.	55,000	5	
Delaware.	73,000	4	
Michigan.	9,000	1	
RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE.	3,000,000	20	
Santa-Fé de Bogota. . .	30,000	4	
Caraccas.	35,000	2	
Panama.	20,000	2	
Quito.	70,000	1	
Guayaquil.	22,000	1	

NOMS des PARTIES DU MONDE ET DES ÉTATS.	POPULATION.	NOMBRE DES JOURNAUX.	OBSERVATIONS.
CONFÉDÉR. DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.	1,600,000	5 ?	
Nouveau-Guatemala. . .	40,000	2	
CONFÉDÉR. MEXICAINE . .	7,500,000	28	
Mexico.	180,000	7	
Guadalaxara.	70,000	4	
Oaxaca.	40,000	2	
Puebla.	70,000	2	
Vera-Crux.	15,000 ?	2	
Merida.	10,000	2	
RÉP. DU BAS-PÉROU. . . .	1,700,000	19	
Lima.	80,000	9	
Arequipa.	36,000	4	
Cusco.	46,000	4	
Truxillo.	9,000	2	
RÉP. DU HAUT-PÉROU, ou BOLIVIA.	1,500,000 ?	4 ?	
Charcas, la Plata, ou Chiquisaca.	20,000	1	
Potosi.	40,000 ?	1	
CONF. DU RIO DE LA PLATA.	650,000	19	
Buenos-Ayres.	80,000	17	
RÉPUBLIQUE DU CHILI. . .	1,400,000	16	
Santiago.	55,000	10	
EMPIRE DU BRÉSIL. . . .	5,000,000	8	Ce nombre de journaux paraissait en 1822. Nous nous sommes assurés que, non seulement il n'a pas augmenté, mais qu'il a même diminué; car il n'en paraît plus qu'un à Bahia.
Rio-Janeiro.	140,000	3	
Bahia.	120,000	3	
Pernambuco.	60,000	2	
AMÉRIQUE ANGLAISE. . .	2,290,000	30	
Quebeck (Canada.) . . .	22,000	2	
Montréal (*Id.*)	25,000	4	
Kingston (Jamaïque). . .	33,000	2	
AMÉRIQUE ESPAGNOLE. . .	1,240,000	4 ?	
La Havane (île de Cuba).	130,000	3	
AMÉRIQUE NÉERLANDAISE. (Paramaribo.)	114,000	2	
AMÉRIQUE FRANÇAISE. . . (Guadeloupe, Martinique et Guyane.)	240,000	3	
AMÉRIQUE DANOISE. . . .	110,000	4	
Reikiavik (c. de l'Islande).	500	1	Ce journal est actuellement

NOMS des PARTIES DU MONDE ET DES ÉTATS.	POPULATION.	NOMBRE DES JOURNAUX.	OBSERVATIONS.
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. . . .	950,000	5 ?	
Port-au-Prince.	30,000	3	le plus boréal du globe. Il paraît in-8°, sous le titre de *Kloster-Posten* (poste du monastère), parce que la maison de M. Stephanson, qui en est le rédacteur, était autrefois un couvent.
ASIE.	390,000,000 ?	27 ?	
Calcutta (Inde anglaise). .	500,000 ?	9	
Serampore.	12,000 ?	2	
Madras.	300,000	4	
Bombay.	162,000	3	
Surate.	450,000	1	
Colombo (capitale de l'île de Ceylan).	50,000	1	
Malacca.	8,000 ?	1	
Georgstown (cap. de l'île du Prince de Galles). .	10,000	1	
Sincapoure (cap. de l'île du même nom). . . .	15,000	2	
Smyrne (Turquie d'Asie).	130,000	1	
Pékin (empire chinois). .	1,300,000 ?	1	
Macao.	15,000	1	Ce journal est écrit en langue portugaise, et se distingue par la beauté de son exécution typographique.
OCÉANIE.	20,000,000 ?	9	
Sidney (N. Galles du Sud, dans la N. Hollande). .	10,000	4	
Hobarttown (île de Van Diemen).	4,000	1	
Launceston (île de Van Diemen).	2,000	1	C'est le journal le plus méridional du globe.
Batavia (île de Java). . .	46,000	1	
Bencoulen (île de Sumatra)	10,000	1	
Otaïti (île de l'archipel de la Société).	7,000	1	
AFRIQUE.	60,000,000 ?	12	
Freetown (Sierra Leona, dans la Senegambie anglaise).	6,000	1	
Cap-Coast (Côte-d'Or, en Guinée).	8,000	1	
Bathurst (île Sainte-Marie, Gambie).	2,000	1	Ce journal a cessé de paraître.
Le Cap (Afrique australe).	18,000	2	

NOMS des PARTIES DU MONDE ET DES ÉTATS.	POPULATION.	NOMBRE DES JOURNAUX.	OBSERVATIONS.
Port-Louis (île de France).	18,000	2 [1]	[1] L'un de ces journaux est rédigé en anglais, l'autre en français.
Saint-Denis (île Bourbon).	14,000 ?	2 [2]	[2] Ces deux journaux, rédigés tous deux en français, professent des principes opposés.
Tripoli (Barbarie). . . .	15,000	1 [3]	[3] Ce journal est rédigé en français. Il n'est point rendu public par la voie de l'impression, mais par un grand nombre de copies faites à la main.
Le Caire (Égypte). . . .	260,000	1	
Funchal (île Madère). . .	20,000	1	

RÉSUMÉS GÉNÉRAUX PARTIELS.

CONFÉDÉRATION ANGLO-AMÉRICAINE, OU ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.	11,600,000	800
MONARCHIE ANGLAISE. . .	142,180,000	578
TOTAL *des États d'origine anglaise*.	153,780,000	1378
TOTAL *de tous les autres États du globe*.	583,220,000	1790

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

EUROPE.	227,700,000	2142
AMÉRIQUE.	39,300,000	978
ASIE.	390,000,000	27
AFRIQUE.	60,000,000	12
OCÉANIE.	20,000,000	9
TOTAL GÉNÉRAL POUR TOUT LE GLOBE.	737,000,000	3168

A. BALBI.

Voyage aux eaux de Pietrapola, *canton de Fiumorbo, en Corse;* (juin 1827.)

N. du R. — Cette relation, qui nous a été envoyée par l'un de nos correspondans les plus dignes de confiance, nous a paru propre à donner une idée de la Corse, de ses habitans, des ressources que la culture pourrait y trouver et des moyens d'en tirer le meilleur parti. Lorsque l'industrie et les arts auront atteint, dans cette île, le degré de prospérité qu'ils peuvent y atteindre, aucune partie du territoire français ne surpassera son opulence, l'activité de son commerce, les agrémens de ses sites, et peut-être même la salubrité et les délices de son climat.

Le 12 juin, à trois heures du soir, nous quittâmes le port de Bastia. Le tems était calme, la brise de terre nous manqua. Le lendemain au lever du soleil nous n'étions encore qu'en face du mont Sant-Angelo, qui domine le riche canton de Casinca, dont les collines offrent un agréable mélange de champs, de vignes, de vergers, de bocages d'oliviers et de châtaigniers; Vescovato se cachait à nous dans le vallon où il est enseveli. Mais les villages de Loreto, de Porri, de la Penta, de la Venzolasca, et de Castellare, présentaient leurs élégans clochers et leurs masses compactes, au milieu des forêts de châtaigniers qui s'élèvent majestueusement presque jusqu'au sommet de la montagne. Plus loin, les cantons de Tavagna et de Moriani continuaient ce magnifique rideau de verdure.

A midi, nous avions en vue la petite ville de Cervione, autrefois résidence de l'évêque d'Aleria, et qui, jusqu'à la dernière organisation judiciaire, fut le siége d'un tribunal civil. Elle est située sur le flanc de la montagne qui borne au sud l'horizon de Bastia. Les hauteurs qui la dominent sont dépourvues de grands bois. Au-dessous se déploient, sur de charmans coteaux, les vignobles renommés qui ont ajouté depuis quelque tems à la liste des vins les plus exquis et les plus recherchés. Il est à regretter que l'air de ces collines soit peu salubre pendant les chaleurs de l'été, et qu'on ne puisse habiter sans danger les maisons de campagne qui couronnent ces hauteurs.

Le soleil se cacha le soir derrière les hautes cimes de Pietra de Verdé et des monts qui donnent naisssance à la rivière d'Alezani. Nous passâmes durant la nuit devant la plage d'Aleria et près des étangs de Diane et d'Urbino. Le lendemain, 14, nous côtoyâmes la forêt de pins qui borde le rivage jusque près des bords de la rivière du Fiumorbo.

Nous avions devant nous un tableau de la plus grande magnificence. Les monts de Ghisoni et de Raparo ceignent en amphithéâtre une plaine de plus de trente milles de longueur, sur cinq de profondeur. Les neiges arrêtées dans les déchiremens de leurs sommets rendent plus sensible la chaleur extrême qu'on ressent sur la plage. Les villages d'Isolaccio, de Prunelli, d'Ornaso et de Sari, les débris du château de Covasina ne sont que des points presque imperceptibles au milieu des masses de rochers qui les environnent. Sous nos yeux, le Fiumorbo, retenu derrière une barrière de sable, forme un canal sinueux, bordé d'ormes et de frênes, que surchargent les rameaux de la vigne sauvage. Dans ce bocage, on se croit un instant transporté sur une de ces îles riantes que la Loire forme en traversant l'Anjou. Mais la mort attend ici, dit-on, l'imprudent qui voudrait y fixer son séjour.

Une trentaine de paysannes, prévenues de notre arrivée, se disputent nos bagages. Pour 30 sous, elles transportent dans la montagne de Pietrapola, à une distance de douze milles, des fardeaux du poids de 70 à 80 livres, de 100 quelquefois. On leur abandonne les ballots, les sacs, les corbeilles ouvertes, qu'elles chargent sur leur tête. On peut être assuré qu'il ne manquera rien à l'arrivée. Les hommes amènent des montures et des mules de charge dont la course se paie trois francs.

Nous partons, faiblement garantis par nos parasols des rayons d'un soleil presque perpendiculaire. Nous laissons derrière nous les frais et dangereux ombrages du Fiumorbo; nous traversons le domaine du Migliaciaro, fameux par son immense étendue, la fertilité de ses terres, et par les démêlés qu'il a excités long-tems entre ses possesseurs, les Spinola de Gênes, et les habitans d'Isolaccio : plus d'une fois les récoltes en furent

enlevées à main armée. Nous passâmes entre des enclos fermés de haies sèches. A voir les épines, les fougères et les énormes chardons qui couvrent ces champs, et à travers lesquels on a peine à démêler les épis, on reconnaît à quel point la culture est arriérée ou a rétrogradé. L'air de cette plaine est considéré comme très-dangereux, à partir du solstice d'été jusqu'au milieu du mois d'octobre (1).

Après trois quarts d'heure de marche, nous passons à côté des ruines du château Spinola, incendié lors des derniers troubles. Les murs, en brique et en moellon, sont encore debout et ne donnent pas une grande idée de ce qu'il a pu être.

Nous entrons bientôt sous un épais couvert de châtaigniers, aux pieds desquels coule un ruisseau retenu dans un canal, et qui fait tourner un moulin peu éloigné. Nous faisons halte au milieu de hautes fougères qui couvrent tout le terrain environnant.

A un demi-mille de là, on entre dans une gorge de montagne, côtoyant la rive gauche de la rivière d'Abbatesco, qu'on aperçoit à peine au milieu des énormes blocs de granit gris et verdâtre qui encombrent son lit; mais ses mugissemens se mêlent au chant des oiseaux qui remplissent les bois environnans. A droite, la montagne s'élève par une coupe presque verticale, où croissent, parmi des rochers entassés les uns sur les autres, le chêne vert (*leccia*) et les liéges; au-dessous, l'alaterne, l'arbousier, le lentisque et la bruyère arborescente forment, d'épais massifs. L'aulne, que l'on trouve en Corse sur le bord de tous les torrens, occupe le lit même de la rivière, qu'il couvre çà et là d'une ombre impénétrable.

On suit pendant deux heures les sinuosités de l'Abbatesco en traversant un grand nombre de ruisseaux qui s'y jettent;

---

(1) L'état actuel des arts permettrait d'entreprendre avec succès l'assainissement de cette côte, le creusement des canaux pour l'écoulement des eaux stagnantes et le dessèchement des marais : ce serait un des plus louables emplois des dragues mues par des machines à vapeur.

N. du R.

l'on arrive enfin à un monticule séparé par des ravins des deux flancs de la montagne : c'est le site qui recèle les sources de Pietrapola.

Du point le plus élevé du sentier étroit qu'il faut gravir, et où M. le commandant du poste de Prunelli a fait construire une maisonnette solide et fort propre, on aperçoit les vapeurs qui s'échappent sans cesse de ce lieu, et une partie du terre-plein où se plantent les tentes. Le propriétaire de ce champ perçoit pour chacune d'elles une somme de trente sous, et autant pour l'emplacement d'un *frascato* qui est une tonnelle en feuillage où l'on se procure un abri contre la chaleur du jour. Ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas faire cette dépense s'établissent à droite et à gauche du petit sentier qui, de la maisonnette du commandant, conduit au terre-plein. Un drap tendu sur une perche posée sur deux fourches élevées de trois à quatre pieds de terre, forme ordinairement le seul abri des pauvres gens.

On a fait dans les dernières années une si grande consommation de bois pour les supports et la couverture des *frascati*, qu'il commence à manquer aux environs du camp. Dans peu, on sera obligé de l'aller chercher à d'assez grandes distances. Les arbres de trois à quatre pouces de diamètre coupés dans cette saison ne repoussent plus.

Les sources chaudes sortent à différentes hauteurs du monticule, à partir de son sommet jusqu'au bord de la rivière dans le lit de laquelle elles s'écoulent.

Celle qui alimente les deux grands bassins, remis depuis quelques années en état, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, s'échappe horizontalement, avec une force remarquable, des débris d'un ancien conduit en ciment, au pied d'une vieille muraille de trente pouces de hauteur, sur laquelle passe le sentier dont nous avons parlé. La température de cette source est de 44 degrés 1/2 de Réaumur. Le volume d'eau qu'elle fournit peut être évalué à trente litres par minute. Les deux bains qu'elle entretient sont construits à ciel ouvert, dans le plan de l'escarpement de la rive gauche de l'Abbatesco. On

n'y est garanti du soleil et de la pluie que par une couverture en feuillage, soutenue par des traverses trop basses pour qu'on puisse se tenir debout sur le gradin qui règne alentour. Chaque bassin peut recevoir vingt-quatre personnes à la fois. Comme l'eau s'y épanche presque immédiatement, la température en est si élevée qu'au bout de 12 ou 15 minutes on en sort en hâte, et la sueur ruisselant sur le visage, pour aller transpirer dans une couverture, sous la tente.

Des grands bassins au camp, d'autres sources, à droite et à gauche du sentier, sur une longueur de 35 à 40 pas, forment de petites flaques vaseuses, du fond desquelles l'eau s'élève en émettant de tems à autre des bulles d'air. Auprès de la maisonnette du commandant, une de ces sources, plus abondante, remplit un bassin taillé dans le roc et qui peut contenir quatre ou cinq personnes. Cet ouvrage qu'on doit à M. B., est surtout apprécié par les dames, qui s'en partagent la jouissance à différentes heures du jour.

Le long de l'escarpement, du côté de la rivière, coule une autre source à une certaine hauteur; ceux qui sont affectés de tumeurs, de plaies, ou de douleurs locales, en forment des douches, au moyen de roseaux creux ou de tubes de fer-blanc; le tout en plein air, à l'ardeur du soleil, au milieu de rochers entassés, et dans la situation la plus incommode que l'on puisse se figurer.

A quelques pas de là, un autre jet, aussi abondant que celui des grands bassins, et d'une température plus élevée encore, s'écoule inutilement dans le lit de la rivière.

En gravissant le rocher, qui domine de 12 ou 15 pieds le sentier, on arrive à un plateau formant au nord un marais tourbier, de cinq ou six arpens d'étendue, et où croissent, parmi les joncs, le myrte et la bruyère. Ce marais est formé par d'autres sources chaudes, mais d'une température plus basse. Elles ne peuvent être amenées ainsi au point le plus élevé du monticule que par le moyen d'un siphon naturel. Au midi, et sur un espace découvert, est posté, sous des tentes, le détachement de troupes de ligne envoyé de Prunelli

pour maintenir l'ordre sur le lieu, pendant la saison des bains.

M. L., l'un des propriétaires les plus aisés d'Isolaccio, et sous-lieutenant des voltigeurs corses, fait construire sur ce point une maison distribuée en douze ou quinze chambres, avec un bain au rez-de-chaussée, où se réuniront en partie les eaux perdues au sommet du plateau. Au moyen de quelques tranchées, le marais sera facilement desséché et cette position assainie.

Toutes ces sources, quel que soit leur degré de chaleur, donnent une eau très-limpide, ayant l'odeur et le goût d'œufs durs. On vante leur efficacité contre les maladies cutanées et les plaies rebelles. Elles conviennent aussi aux douleurs rhumatismales, aux paralysies et aux engorgemens des systèmes glandulaires; mais on y a souvent recours pour des affections auxquelles elles sont contraires.

Il existe à Guagno, canton de Vico, dans l'arrondissement d'Ajaccio, des eaux thermales de même nature. L'administration n'a rien épargné pour y fonder, dans ces derniers tems, un établissement militaire important, dont l'industrie a profité pour y offrir des logemens commodes au public. On espère que l'autorité portera maintenant son attention sur les sources de Pietrapola. Il faut convenir que, jusqu'à présent, l'état du Fiumorbo n'avait pu permettre de tourner les vues de ce côté.

Le dimanche 24 juin, M. L. nous a envoyé des chevaux, et nous sommes montés au village d'Isolaccio. Il faut une heure pour s'y rendre. Chemin faisant, nous observâmes combien ces montagnes sont riches en cours d'eau, en bois de chênes verts et en terrains propres au châtaignier. Un grand nombre de plateaux et de pentes douces pourraient former des prairies artificielles. On voit quelques clos de vignes sur les croupes les mieux exposées; mais pas un arbre fruitier n'a frappé nos regards, et nous n'avons aperçu qu'un seul jardin potager, tout récemment défriché et enclos.

Quoique la commune d'Isolaccio comprenne 312 feux, le

village n'offre qu'un groupe d'une vingtaine de maisons. Le reste des habitans est épars sur une surface de plusieurs lieues, dans des maisonnettes placées au milieu d'un champ, dans l'épaisseur d'un bois, près d'une rivière ou d'une source.

Isolaccio est situé dans une région assez élevée pour qu'on y soit garanti des chaleurs de l'été. A cent pas coulent d'abondantes sources d'une eau excellente et d'une fraîcheur délicieuse ; tout auprès croissent d'énormes châtaigniers sous lesquels un gazon fin forme un tapis qui n'est jamais flétri par l'ardeur du soleil.

Des blocs de granit entassés en désordre tout autour, et ombragés de chênes verts, que la main de la nature a plantés dans leurs crevasses, forment de vastes grottes qui offrent des retraites aux troupeaux et aux bergers, en cas de pluie. A quelques lieues de là sont les petits glaciers qui alimentent les cours d'eau sans nombre dont le canton est arrosé.

Avant la messe, nous allâmes visiter l'école tenue par les frères de la doctrine chrétienne. Elle est établie à Isolaccio, depuis dix-huit mois. Les habitans rendent chaque jour des actions de grâces au gouvernement pour cet inappréciable bienfait. M. L. y a contribué pour sa part, en faisant bâtir pour les frères un local commode et agréable, et dont l'administration paie le loyer.

Cette maison, d'où la vue s'étend sur les montagnes, sur l'immense plaine du Fiumorbo et d'Aleria et sur la mer qui borne l'horizon à l'est, renferme une chapelle où les enfans se réunissent plusieurs fois le jour pour la prière; un dortoir, un réfectoire, une petite cuisine. Le comble forme la classe, qui peut contenir cent élèves. Tout y est dans un ordre et une propreté admirables. La maison est environnée d'une clôture qui comprend un jardin, arrosé d'eaux vives, et où les frères se délassent, par les travaux de l'agriculture, de ceux que comportent leur évangélique et philantropique vocation (1).

---

(1) Un trait aidera à peindre le caractère du Fiumorbais En voyant les frères préparer la terre pour ensemencer des légumes, et planter

Le supérieur, frère J.., est un homme d'environ quarante ans, mais que les travaux de son ministère, de pénibles voyages dans les régions les plus éloignées du globe, et la sévérité de sa règle peut-être, ont vieilli avant le tems. Il a bien voulu nous mettre au fait de sa méthode d'enseignement. Aidé d'un seul jeune frère (le troisième paraît voué aux détails de l'intérieur), il peut instruire à la fois plus de cent enfans, sans le secours des moniteurs, qui sont, comme on sait, le caractère distinctif de l'enseignement mutuel. Tandis que ce dernier système l'emporte ailleurs sur la méthode des frères, on peut avancer, comme une chose certaine, qu'eux seuls pouvaient obtenir, dans une contrée comme celle-ci, les succès étonnans qui ont déjà couronné leurs soins.

Le canton du Fiumorbo (composé des paroisses qui formaient anciennement la pieve de Corsa), quoique l'un des mieux partagés de l'île pour la fertilité du sol, le nombre des rivières, et l'inépuisable richesse des paturages et des forêts, était resté jusqu'ici un des plus pauvres et des plus sauvages. Outre ce qu'on pouvait dire sans injustice des mœurs de ses habitans, le Fiumorbo était ordinairement le refuge des malfaiteurs de tous les autres cantons, qui s'y trouvaient protégés par la nature du terrain et par d'autres causes.

On doit à la mémoire du général Montélégier, qu'une mort prématurée a enlevé à l'amour des Corses au mois de novembre 1825, la justice de dire que c'est lui qui a commencé la civilisation de ce canton, où la force seule avait été reconnue insuffisante pour soumettre les habitans au joug salutaire de l'autorité.

L'établissement d'un poste militaire permanent sur les hau-

---

des arbres fruitiers, les habitans s'étonnaient qu'ils prissent tant de peine pour si peu de chose. Pourquoi vous fatiguer ainsi, leur disaient-ils, lorsque le gouvernement pourvoit à votre nourriture et à votre entretien? Quant à nous, lorsque nous avons notre provision de blé, de porc et de fromage, nous ne connaissons pas de plus grand plaisir que de dormir à l'ombre d'un chêne ou d'un rocher.

teurs de Prunelli, la clef du Fiumorbo, est un de ces actes de prévoyance bienveillante qui décident du sort de toute une contrée. L'heureuse adresse qu'il eut de métamorphoser insensiblement en un bâtiment solide et propre à recevoir deux compagnies de troupes de ligne les tentes et les barraques du détachement de Prunelli, fonda le premier point d'appui de toutes les opérations qui ont assuré depuis au Fiumorbo le règne de la loi, l'action de l'administration et l'autorité de la justice.

Il entra, en outre, dans son plan d'accorder sa confiance à l'un des hommes les plus influens du canton, M. L., alors maire d'Isolaccio, et en même tems l'un des contumaces qu'y poursuivait, de loin et sans fruit, la force armée. Son père, ancien notaire et juge de paix à Isolaccio, avait été une des victimes qu'immola, aussi inhumainement qu'impolitiquement, dans le Fiumorbo, le pouvoir arbitraire, en 1811. Lui-même, impliqué depuis, sur une fausse dénonciation, dans les désordres commis au Migliaciaro, se constitua prisonnier en 1823, et fut acquitté honorablement. Il reçut, peu de tems après, le grade de sous-lieutenant dans le corps des voltigeurs corses, où, quoique dans une position délicate, il a continué à justifier la confiance dont il avait été l'objet.

C'est à partir de cette époque que le Fiumorbo a joui d'une tranquillité constante; il s'y est commis peu de délits, et les contributions y ont été perçues sans difficulté et avec régularité.

On ne doit pas moins à M. le commandant B., lieutenant de roi à Prunelli. Quoique son autorité paraisse bornée à cette place, sa sagesse, la confiance qu'il a inspirée aux habitans le font jouir d'une grande influence dans le canton.

Le frère J... nous assura qu'il était impossible d'annoncer plus d'intelligence que n'en montraient les petits Fiumorbais. Il nous fit voir leurs cahiers d'écriture française très-correcte et très-nette. Un grand nombre de ces enfans est doué d'une facilité surprenante pour le calcul. Le respectable frère se loue, d'ailleurs, beaucoup de leur exactitude et de leur docilité. Les

punitions sont rares, les récompenses recherchées avec une vive émulation, et les corrections reçues avec résignation et avec fruit. Il a paru regretter qu'aucun de ces enfans ne montrât de vocation pour son institut.

Le nombre de ceux qui fréquentent l'école d'Isolaccio est de 85. Il était de plus de 100, avant qu'un maître d'école se fût établi à Prunelli, distant d'une heure de chemin.

Nous nous rendîmes à l'église pour entendre la messe. Les femmes étaient séparées des hommes, et plus proprement vêtues qu'on ne le voit dans beaucoup d'autres riches cantons de l'île. Leurs coiffes blanches ont un fond qui est formé par les tresses de leurs cheveux qu'elles roulent autour de leur tête. Les enfans étaient propres et assistaient à l'office divin avec attention et recueillement. Combien ce tableau était déjà différent de ce que j'avais vu, il y a deux ans, à pareille époque!

Lorsque les enfans entonnèrent harmonieusement le *Domine, salvum fac regem*, je fus vivement ému de cet hommage rendu par une jeune population naguère sauvage au père de la patrie.

Le premier signe de l'aisance et de l'esprit public dans la plupart des villages de la Corse s'annonce par la construction d'une église paroissiale que toutes les classes du peuple décorent à l'envi. Souvent cela se fait avec un luxe qui dépasse les moyens des paroissiens, et obère pour long-tems la fabrique. On peut avec justesse appliquer aux Corses en général ce que dit d'un autre peuple un historien célèbre :

In suppliciis Deorum magnifici, domi parci, in amicos fideles.

SALL.

En aidant les Isolacciens à rebâtir leur église, qui est dans un état affligeant de dégradation et de pauvreté, et qui, d'ailleurs, est beaucoup trop étroite pour leur nombreuse population, le gouvernement ajouterait un immense bienfait à ses autres bienfaits. Une église vaste et propre offrirait aux habitans épars sur une aussi grande surface, et dont l'isolement perpétue l'état sauvage, le motif le plus louable de se réunir fréquemment.

Le curé d'Isolaccio est un homme qu'on eût dû choisir exprès

pour cette commune. Ses mœurs simples, son désintéressement, sa tolérante charité, le zèle généreux qui le porte à aller visiter et consoler ses paroissiens, même dans la saison la plus rigoureuse, au milieu des bois, dans les profondes vallées et à de grandes distances, le rend précieux à son agreste troupeau.

L'état sanitaire du canton nous a été décrit avec une sagacité remarquable par le chirurgien major du poste de Prunelli, M. D..., jeune Bernois, qui, depuis un an, a rendu les plus grands services à ce pays isolé, privé, avant lui, de toute espèce de secours de l'art. Les Fiumorbais envisagent comme un jour de deuil celui où le retour sur le continent du régiment capitulé leur enlèvera leur docteur chéri.

Pour les cœurs bien faits, les services rendus sont des liens aussi forts que ceux de la reconnaissance elle-même. M. D..., en parcourant les montagnes et les plaines de Fiumorbo, secourant les pauvres malades, fournissant gratuitement des remèdes, enseignant aux habitans à se garantir d'une foule de maux par une diète et des habitudes tout autres que celles qu'ils avaient suivies jusqu'ici, s'est insensiblement attaché à eux. Si l'autorité accueille le vœu que doivent lui soumettre les communes qui composent le canton, M. D... sera fixé, en qualité de chirurgien major en titre, dans la place de Prunelli. Cette mesure peut concourir très-utilement aux plans d'amélioration de toute cette contrée. Les connaissances solides que possède M. D... dans les différentes branches de l'art de guérir, ainsi que dans les autres sciences naturelles, rendront en outre son séjour à Prunelli précieux pour les personnes qui recourent aux eaux de Pietrapola, et dont un si grand nombre, cette année, ont eu à se louer de ses connaissances pratiques, de son zèle et de son urbanité.

De retour d'une promenade à la pointe de Vacilé, où l'on jouit d'une vue admirable, nous trouvâmes sur la place une foule d'enfans qui attendaient l'heure des vêpres. Ils portaient tous un assez gros livre sous le bras. Nous en prîmes deux, au hasard, qui nous lurent couramment, et sans la moindre hésitation, plusieurs pages en français, prose et vers (évangiles,

prières et cantiques). Ils répondirent en français à toutes les questions que nous leur adressâmes. On peut prévoir qu'avant dix ans Isolaccio sera de tous les villages de la Corse celui où la langue de la métropole sera le plus en usage. Si cette instruction primaire éveille l'industrie de la génération qui s'élève, il sera facile, en répandant des livres élémentaires d'agriculture, de jardinage et de mécanique, de mettre le peuple à même de tirer parti des biens que la Providence lui a prodigués.

Nous redescendîmes aux bains, en passant par Prunelli, dont les magnifiques aspects surpassent tout ce que les plus riches tableaux peuvent réunir pour charmer la vue.

Lorsque nous arrivâmes au camp, un groupe nombreux était formé autour du commandant. Un paysan du canton de Sorba refusait aux entrepreneurs du nettoyage des bassins les trois sous qui forment la rétribution due par chaque baigneur pour toute la saison. Le pauvre diable, affecté d'une obstruction de la rate et du foie, qui, chez lui, avaient pris une extension monstrueuse, refusait de payer le droit, sous le motif qu'il n'avait pris qu'un seul bain, le docteur lui en ayant après interdit l'usage. Le commandant, choisi pour arbitre, était d'autant plus embarrassé de vider le différend que le défendeur ne voulait ni payer ni qu'on payât pour lui. Le juge l'en dispensa, par le motif que le jour où le bain unique avait été pris, l'eau du bassin était sale et infecte au dernier degré, faute d'avoir été renouvelée à l'époque prescrite, moyen auquel l'homme de Sorba n'avait point songé, mais qui aurait pu lui être suggéré par plus d'un de ses compagnons d'infortune.

Arriva dans ce moment une femme tout éplorée, disant que le paysan qui s'était chargé de la garde des deux mules qui l'avaient amenée avec sa famille les lui faisait attendre depuis cinq jours. Toutes ses provisions étaient épuisées. Qu'allait-elle devenir, sans amis et sans argent? Son adversaire objectait que les mules s'étaient écartées du lieu où on les avait mises paître et que, n'ayant reçu que vingt-cinq sous pour la

garde de ces animaux durant quinze jours, il ne pouvait être astreint à la responsabilité qu'on voulait faire peser sur lui.

L'arbitre estima néanmoins que l'homme devait fournir immédiatement, et à ses frais, deux montures à l'étrangère, tous droits réservés pour la perte réelle ou prétendue des animaux. Il ajoute que si 25 sous étaient peu pour 15 jours de garde, les deux mules étaient beaucoup trop. Un règlement municipal pour la saison des bains préviendrait de pareils inconvéniens.

Le 30 juin, nous fîmes nos dispositions de départ. Le camp s'éclaircissait d'heure en heure, tant par la crainte du mauvais air, qui, à cette époque, envahit, dit-on, le site de Pietrapola, qu'à cause de l'horrible infection que répandaient les corps des chiens tués par les soldats, pour vols de fromage et de lard dans les tentes. Le poste militaire allait être levé; le commandant quittait le lendemain sa maisonnette pour remonter à Prunelli.

Le 2 juillet, à midi, j'étais rentré dans mon asile, plus basanné, mais beaucoup mieux portant que lorsque je l'avais quitté. **

Discours sur la Vérité (1).

Si nous portons nos regards sur les sociétés humaines, nous voyons que tous les maux qui les ont désolées ont pris leur source dans quelque erreur. Si nous demandons à la philosophie quels sont, entre les hommes les plus célèbres, ceux que l'humanité place au premier rang parmi ses bienfaiteurs, la

(1) Ce discours, lu par l'auteur dans une séance publique de la *Société philotechnique* et dans une séance d'ouverture de l'*Athénée de Paris*, a déjà obtenu d'honorables suffrages qui nous assurent d'avance que nos lecteurs aimeront à le trouver dans ce Recueil, éminemment consacré au culte de la vérité et à l'utilité publique.

M. A. J.

philosophie nomme le petit nombre de sages dont la vie fut vouée à la vérité. Tous les témoignages se réunissent donc pour nous montrer dans la vérité l'un des biens les plus chers à l'homme, l'un des premiers besoins de la société. Je n'aurai donc point accompli une tâche inutile, si je parviens à retracer la nature et les caractères de la vérité, si je rappelle quelques-uns de ses bienfaits, si j'offre à ses augustes favoris un hommage avoué par la vérité elle-même.

Qu'est-ce que la vérité? La réponse paraît peu difficile. Nous nommons la vérité *ce qui est;* nous nommons le faux *ce qui n'est pas.* Rien de ce qui existe n'est faux; rien de ce qui n'existe pas n'est vrai.

Ainsi, en cherchant la source de toute vérité, nous sommes ramenés à la source de toute existence, à la Divinité : ainsi, le plus parfait des êtres mortels est aussi, des êtres mortels, le plus fait pour la vérité. Sa lumière émane de Dieu même, et c'est pour l'homme qu'elle descend sur la terre.

Honneur à ce noble attribut de la nature humaine, qui l'élève au-dessus de toutes les autres natures! Honneur à cet instinct inné, à cet attrait impérieux qui nous porte incessamment vers la vérité! La brute ignore et jouit : l'homme s'inquiète et veut connaître. La vérité est l'aliment de son esprit, le besoin de sa raison, la divinité de son cœur. Pour elle, il embrasse les plus pénibles travaux; il dispute sa vie aux charmes du sommeil; il affronte les menaces de l'Océan, et la foi douteuse d'une plage inconnue. A sa voix, il triomphe de tous les obstacles; il fait plus : il triomphe de lui-même. C'est la vérité qui, sous le nom de conscience, érige au fond de son ame un tribunal incorruptible, cite l'homme en jugement devant son propre cœur, appelle de sa volonté à sa volonté même, et pèse les passions à la balance du devoir. Faut-il rendre témoignage à la vérité? En vain, vous lui montrez l'exil, les fers, la mort : il les brave, fier de souffrir pour une aussi noble cause. O sublime épreuve, où triomphe la dignité morale de l'homme! Il est donc un bien que le cœur humain préfère aux richesses, au repos, à la liberté, à la vie, la vérité! C'est elle qu'il

revendique au milieu des dangers, qu'il atteste au milieu des souffrances : c'est elle qui conduit Descartes sur la terre de l'exil, Galilée dans les cachots de l'inquisition, La Peyrouse aux confins du monde, Barnevelt à l'échafaud.

Assistons un moment par la pensée à cette noble victoire : descendons ensemble sous ces voûtes obscures qu'habitent le crime et la douleur. Là repose, chargé de chaînes et promis à la mort, un martyr de la vérité. Sous le règne des faux dieux, il a proclamé un Dieu suprême, et ils l'ont condamné à mourir. Il a pu racheter sa vie en se reconnaissant coupable : « Non, a-t-il répondu ; je ne donnerai point aux hommes l'exemple de préférer la vie à la vérité. » Ses amis, ses disciples venaient, en pleurant, baiser ses chaînes; il les a consolés, et maintenant, calme et résigné, il s'entretient avec eux du Dieu qu'il adore et de l'immortalité qu'il espère. Enfin, le moment est arrivé ; l'esclave lui présente la coupe empoisonnée : Socrate le bénit, reçoit le vase en souriant, l'épuise, reprend l'entretien qu'il n'a fait qu'interrompre, et près de s'endormir de l'éternel sommeil, sa dernière parole, sa pensée dernière est encore pour la vérité.

A côté de ce tableau, contemplons un tableau bien différent.

Un grand homme a dérobé le secret de la nature et dévoile le système du monde. L'inquisition l'a jeté dans les fers. Moins heureux que Socrate, il a fléchi, et le génie à genoux vient de prononcer le désaveu menteur imposé par la violence. Étonné de son parjure, accablé sous le poids de la vérité qu'il vient d'abjurer, d'abord il reste immobile, silencieux et l'œil fixé vers la terre. Tout à coup, un cri s'est échappé de sa conscience, en face des juges qui viennent de le condamner, frappant du pied cette terre que leurs arrêts déclarent immobile : « Elle marche, » dit-il; et l'histoire a recueilli cette éloquente protestation de la vérité subjuguée par la tyrannie.

Tel est l'ascendant suprême de cette vérité, qu'on peut proscrire et qu'on ne peut étouffer. Tous les siècles sont pleins de ces témoignages de son pouvoir : tout le manifeste, tout,

jusqu'à l'erreur elle-même. L'erreur existerait-elle si l'esprit humain était moins avide de vérité? Indifférent pour elle, il se reposerait dans son ignorance. S'il s'égare, c'est en cherchant le vrai; s'il se trompe, c'est qu'il veut connaître. L'erreur, par sa seule existence, proclame l'empire de la vérité.

Disons plus : si le faux parvient quelquefois à nous séduire, c'est encore à la vérité qu'il doit ce triomphe usurpé. C'est en se mêlant avec elle, c'est en revêtant son apparence, qu'il fascine nos sens et se glisse dans nos esprits. S'il nous abuse, c'est à la faveur de la *vraisemblance* dont il sait s'entourer. La *vraisemblance* est un hommage que le mensonge rend à la vérité.

Mais cette ardeur de l'homme pour la vérité est-elle l'effet d'un aveugle et stérile instinct, ou l'effet d'un rapport intime entre la nature de la vérité et la nature de l'homme?

Rappelons tour à tour à notre pensée les principaux élémens de notre destinée, et nous reconnaîtrons que toute la félicité, toute la grandeur de l'homme se fonde sur la VÉRITÉ.

Qu'est-ce que la liberté? C'est la vérité dans les institutions.

Qu'est-ce que la justice? C'est la vérité dans les lois et dans leurs organes.

Qu'est-ce que la religion, cette religion pure et sainte, que n'altèrent point les superstitions, et qui n'apporte sur la terre que des consolations et des bienfaits? C'est la vérité dans les croyances.

Qu'est-ce que la philosophie? C'est la recherche de la vérité.

Qu'est-ce que les sciences? Des collections de vérités ou de méthodes pour trouver la vérité.

Qu'est-ce que l'éloquence? L'expression énergique de la vérité.

Qu'est-ce que les beaux-arts, ce luxe charmant de la vie et de la civilisation? L'imitation de la vérité.

Justice, religion, liberté, sagesse, science, génie, tel est donc le cortége de la vérité. Homère, Socrate, Newton, L'Hôpital, Fénélon, Franklin, toutes ces gloires si diverses reposent également sur elle.

Pour apprécier l'étendue de ses bienfaits, est-il besoin de leur opposer le souvenir des maux causés par l'erreur? L'erreur! Tous les malheurs du genre humain ne sont-ils pas son ouvrage? Parcourez l'un et l'autre hémisphère; remontez le cours des siècles : partout où vous verrez du sang ou des larmes, attendez-vous à rencontrer l'erreur.

Qui, dans les forêts celtiques, offre à d'effroyables divinités des victimes humaines? Qui, sur les rives de l'Inde, entraîne une veuve égarée sur le bûcher d'un époux? Qui, dans Rome dégénérée, dévone à d'horribles supplices les martyrs dune religion naissante? Qui soulève l'Europe et précipite sur l'Asie ses hordes fanatiques? Qui suscite entre Rome et Genève ces divisions homicides? Qui déchaîne le monstre de l'inquisition? Qui sonne les sanglantes matines de la Saint-Barthélemy? Qui porte le poignard dans le cœur du plus français de nos rois? Qui rejette du sol natal ces tribus fugitives? Qui promène l'échafaud sur les Cévennes épouvantées? Qui, sous les yeux de la philosophie indignée, condamne aux tortures ce vieillard innocent, plonge cet enfant dans les flammes? Qui livre au cimeterre des barbares les premiers nés de la civilisation européenne? Qui sème avec une prodigalité cruelle, dans les codes de la moderne Europe, l'infamie et la mort? Qui réfléchit sur une famille entière la honte d'un seul coupable? Qui commande à l'honneur abusé de laver dans le sang une légère injure? L'humanité gémissante répond : L'erreur, toujours l'erreur!

Et c'est en présence de ces excès que des esprits légers ou dépravés osent regarder l'erreur avec indifférence, jouer avec elle, et répondre par un froid sourire aux défenseurs de la vérité! Que dis-je! n'entendons-nous pas tous les jours répéter que l'erreur est souvent utile au bonheur des sociétés, que l'homme a besoin d'être trompé, qu'il est des déceptions nécessaires, qu'il est des préjugés respectables?...

Professeurs de mensonge, portez vos maximes aux tyrans. C'est à la tyrannie à les accueillir : la tyrannie seule a besoin de tromper. La déception est sa constante auxiliaire. « Le plus fort, a dit un grand écrivain, n'est jamais assez fort pour être

toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir. » De là tant d'efforts pour égarer l'esprit des peuples et pour les retenir, à l'aide de mille fausses croyances, dans les liens d'un docile servage; de là cette éternelle alliance de l'erreur et de la servitude, dont les exemples remplissent les annales du genre humain. En doutez-vous? Jetez seulement les yeux sur deux sociétés diverses d'origine, plus diverses de constitution. La société européenne naquit de la conquête; l'invasion des barbares y fonda le droit du glaive et le code de la force : dès ce moment, vous voyez, par un système suivi sans relâche depuis quinze siècles, toutes les institutions en guerre avec la vérité et le progrès de la raison universelle; l'histoire de cette longue période n'est que l'histoire des combats livrés à la pensée, aux lumières, à la perfectibilité sociale. Traversez maintenant les mers; abordez sur un autre hémisphère; interrogez la patrie de Penn et de Washington. Ici la société, s'emparant d'un sol vierge encore, ne s'est fondée que sur la nature; ici tout appelle la vérité; ici pas une institution qui ne tende au développement des facultés humaines : les lois y sont vraies, parce que l'homme y est libre.

Ouvrez les fastes des nations : vous ne voyez pas une institution oppressive qui ne repose sur une erreur; vous ne voyez pas une erreur qui, pour se conserver, n'appelle une institution oppressive. Trouvez-vous chez un peuple des lois ombrageuses, des tribunaux d'intolérance, une censure contre les écrits, une inquisition contre les croyances, un code contre la pensée? les peines y sont-elles exorbitantes, les jugemens arbitraires? prononcez sans crainte : *ici le pouvoir ment à la société.*

Si la vérité n'a que des bienfaits, si l'erreur n'a que des maux pour le genre humain, je n'ai pas besoin de vous dire à quels signes nous pouvons juger l'œuvre des législateurs, ou profanes ou sacrés. Sous vos institutions, la société apparaît-elle paisible et florissante? gloire à vous! vous avez fondé sur la vérité. Sous vos institutions, la société apparaît-elle souffrante, inquiète, incessamment déchirée par la discorde ou le crime? honte à vous! vous n'avez fondé que sur l'erreur.

N'allons donc plus chercher ailleurs que dans la vérité les sources de la solide gloire. Le premier rang dans l'estime des peuples appartient aux sages qui les éclairent. C'est par leur secours que l'homme améliore sa condition, qu'il perfectionne son être, qu'il s'affranchit des préjugés destructeurs de sa félicité, qu'il rompt les liens de la servitude, qu'il apprend à marcher d'un pas ferme vers le bonheur et la vertu. Socrate nous enseigne à connaître la Divinité : Newton prouve son existence par la contemplation de ses ouvrages. Galilée, par ses découvertes, commence d'ébranler les opinions intolérantes dont Voltaire consommera la ruine. D'autres révèlent aux peuples leurs droits : d'autres annoncent aux grands leurs devoirs. A la voix de la vérité tombent les chaînes de l'industrie et du commerce, les voiles de la superstition. La législation s'adoucit, les mœurs s'épurent. L'égalité descend dans les rangs de la société. les larmes du pauvre se tarissent. L'esclavage est banni du code des empires civilisés. Le terrible droit de la guerre modère lui-même sa sévérité : les rivalités des nations disparaissent : leurs haines héréditaires s'effacent : un lien de fraternité commence à réunir tous les peuples de la terre. Demandez à l'histoire qui prépara tant d'heureux changemens. L'histoire vous redira le nom de quelques sages qui, dans des siècles d'erreur et d'infortune, ont les premiers fait briller aux yeux des hommes le flambeau de la vérité.

Tel est le prix de la vérité qu'elle semble régénérer celui qui se dévoue à sa cause. En acceptant cet auguste ministère, il efface les fautes de sa vie, et dès ce moment, il peut prétendre aux honneurs de la vertu. Apportait-il la recommandation d'un caractère irréprochable, cet orateur dont la voix puissante inaugura si glorieusement la tribune française? Longtems égaré par des passions trop ardentes, encore froissé des écarts d'une jeunesse orageuse, il avait l'estime publique à conquérir, en même tems que la liberté. Il ose aspirer à cette double victoire. Il se fait l'orateur de la vérité : il consacre à cette noble cliente le reste de sa vie et les prodiges de son talent. La vérité triomphante a couvert de son éclat légitime les

faiblesses de son défenseur : les erreurs de l'homme sont oubliées; la postérité ne verra plus que le grand citoyen.

Quelle est, dans cet asile champêtre, cette tombe qu'environnent les hommages d'une génération tout entière? Là repose le fils d'un simple artisan. Dès l'enfance, séparé de sa famille et de sa patrie, long-tems il promena d'erreurs en erreurs sa jeunesse vagabonde : long-tems il porta dans un monde pervers la dangereuse alliance d'une ame active et d'un caractère indolent. Bon mais faible, généreux mais imprudent, plus d'une fois il s'est brisé sur les écueils de ce monde séducteur. Soudain la vérité apparaît à son ame : elle y allume la flamme des plus nobles vertus. Il jure de ne vivre que pour elle : *vitam impendere vero*, voilà désormais sa devise; il ne la démentira plus. Dès lors, il devient un autre homme; dès lors, de son génie épuré s'échappent des torrens de sublime éloquence. Il étonne son siècle; il contraint ce siècle frivole d'être attentif aux sévères enseignemens du devoir. En vain le despotisme qu'il détrôna, en vain la superstition qu'il confondit s'unissent pour l'abattre : poursuivi de retraite en retraite, d'exil en exil, il soutient, sans se démentir, l'épreuve du malheur. Cet homme, vulgaire au sein de la société, s'est agrandi dans la solitude et dans le commerce de la vérité. Il lui rend témoignage jusqu'à son dernier soupir, et lorsque, succombant sous le poids de l'infortune, il a payé le dernier tribut à la destinée, la vérité vient consacrer sa tombe, aux acclamations de l'humanité reconnaissante.

Pour vous, que votre ministère appelle à la produire devant les hommes, écrivains, poëtes, orateurs, c'est à vous surtout que la vérité doit être respectable : c'est vous surtout qui seriez coupables d'immoler à des intérêts humains cet intérêt sacré dont votre destin vous a fait dépositaires. Prêtres de la vérité, de quel front oseriez-vous trahir la Divinité dont vous êtes les ministres? Et, quand vous pourriez y consentir, croiriez-vous consommer impunément cette honteuse apostasie? Malheur au talent qui se sépare de la vérité! A l'instant même, il tombe frappé d'impuissance : pour lui, plus de nobles pensées, plus

de hautes inspirations : pour lui, plus de triomphes, plus d'ascendant sur les ames, plus de sympathie avec la conscience publique. C'est le géant séparé de la terre dont il empruntait sa vigueur.

Mais honneur au talent noble et pur qui se consacre à servir la vérité ; qui, libre d'ambition, n'a jamais prostitué à l'erreur le plus beau don du ciel ; dont la pensée fut toujours indépendante et l'organe toujours sincère ! C'est pour lui que les nations ont des hommages et l'avenir des couronnes. Peut-être n'est-ce pas lui qu'iront chercher les dons de la fortune et les sourires de la faveur : mais les peuples croiront en lui ; mais les cœurs iront au devant de ses paroles ; mais son nom sera cher aux hommes et retentira glorieux dans la postérité. Que le sort l'appelle aux combats de la tribune, et sa voix, forte de franchise et de vérité, commandera le respect à ses ennemis eux-mêmes : les passions, les préjugés s'arrêteront devant son éloquence, et feront silence pour l'écouter. Souvent, presque seul contre une armée d'adversaires, on le verra, pareil à l'Achille des Grecs, balancer les destins et partager les dieux ; et quelque jour, la patrie en pleurs suivra son cercueil et s'inclinera devant son tombeau !

Saint - Albin Berville, Avocat.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Recueil des actes de la séance solennelle de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, *tenue à l'occasion de sa fête séculaire, le 29 décembre* 1826 (1).

Ce n'est qu'en 1828 qu'il nous est possible d'offrir à nos lecteurs une notice sur ces actes mémorables, et sur une séance académique dont l'histoire des sciences conservera précieusement le souvenir. Des obstacles qu'il n'était pas en notre pouvoir de surmonter nous avaient privés des moyens de nous procurer les documens nécessaires pour écrire convenablement sur un sujet où l'exactitude des faits est un devoir rigoureux. Enfin, nous sommes actuellement en état de rendre compte de cette séance où deux monarques ont reçu le titre d'académicien, l'un dans la capitale de ses états, et l'autre, à l'exemple du grand Frédéric II; où l'héritier du trône de Russie, les grands ducs Constantin et Michel, des savans d'Angleterre, d'Allemagne, de France et d'Italie, portés sur la même liste et proclamés en même tems, ont donné un bel exemple de l'égalité littéraire, et sanctionné la république des lettres. Ces témoignages d'une haute estime accordés au savoir sont venus d'autant plus à propos qu'ils serviront à contrebalancer des attaques obstinées, d'astucieuses insinuations et des persécutions ouvertes dont le progrès des connaissances éprouve encore les atteintes dans des pays qui se croient civilisés, qui ont aussi des académies, des universités, des écoles,

(1) Saint-Pétersbourg, 1827; imprimerie de l'Académie impériale des Sciences. In-4° de 70 pages.

et un appareil d'instruction qui tromperait des observateurs peu attentifs. Le vaste empire de la Russie suit des maximes et une direction tout opposées; loin de repousser la lumière ou de limiter l'espace qu'il est permis d'éclairer, on y sent partout le besoin de développer l'intelligence nationale, de se mettre au niveau de ce que l'on sait et de ce que l'on fait partout ailleurs. Ces conseils de la raison ne seraient point écoutés, si les esprits n'étaient préparés d'avance à recevoir beaucoup d'autres instructions puisées à la même source, et déduites des mêmes principes; peu à peu, par la salutaire influence des lettres, des arts, de la prospérité publique et privée, les institutions publiques seront améliorées, les droits de l'humanité mieux connus; on sera plus près de la vérité, et par conséquent de la justice. Le tems des révolutions violentes est passé; celui des changemens gradués, insensibles, prévus par la sagesse et amenés par la prudence est enfin venu pour consoler et indemniser les peuples de tous les maux que l'ignorance présomptueuse leur a causés.

L'*Académie de Saint-Pétersbourg* fut fondée, le 21 décembre 1725, et tint une première séance le 27 du même mois : mais ce ne fut que l'année suivante qu'elle fut solennellement installée par l'impératrice CATHERINE *première*, dans une séance solennelle tenue le 1er du mois d'août. En 1776 la fête semi-séculaire de son institution fut célébrée en présence de CATHERINE *la grande*, le 29 décembre : la cérémonie avait été différée de quatre mois par des motifs qu'il serait inutile d'exposer ici. Par respect pour cette première commémoration, la fête séculaire fut fixée au 29 décembre 1826. L'empereur et l'impératrice y assistaient, ainsi que les grands ducs Alexandre et Michel, et la grande duchesse Hélène; et parmi les membres de la famille impériale, les regards s'arrêtaient avec attendrissement sur l'impératrice mère qui avait été présente à la solennité de 1776.

Parmi les membres honoraires et les correspondans proclamés dans cette séance, on regrette de ne trouver aucun savant de la patrie de Linné, ni de celle de Franklin. Cependant la

Suède n'a pas encore vieilli pour les sciences, et les États-Unis sont mûrs pour les cultiver : on verra des géomètres se former au pied des Alléghanys et des Apalaches, comme on vit autrefois Euler au pied des Alpes s'offrir tout à coup au monde savant, tenant à la main des Mémoires sur l'application des mathématiques aux sciences navales. Quant à l'histoire naturelle, il est tems que les principales Académies de l'Europe s'associent au Nouveau-Monde où tant de découvertes restent à faire; et cette association semble convenir surtout à l'Académie de Saint-Pétersbourg, puisque la domination de la Russie s'étend jusqu'en Amérique, et puisque les savans russes, joints à ceux des États-Unis, sont appelés spécialement à terminer l'étude de la nature et des phénomènes qu'elle présente au nord des deux continens.

Les discours prononcés dans cette séance étaient parfaitement assortis à la solennité, aux souvenirs qu'il s'agissait de rappeler, à l'auditoire qui les écoutait. Le secrétaire perpétuel, M. Fuss, conseiller de collége, a tracé le vaste tableau des diverses régions de la science parcourues par l'Académie depuis sa fondation, et il y a joint l'histoire des variations éprouvées par l'Académie à différentes époques, et de l'influence de ces changemens sur l'ensemble des travaux scientifiques. Ce discours, où les difficultés de la rédaction sont vaincues avec un succès remarquable, où le nombre prodigieux des objets, ni leur diversité ne causent aucune confusion, tombe de plein droit dans le domaine de la *Revue Encyclopédique*, d'autant mieux que son étendue n'excède pas les bornes que nous sommes forcés de prescrire à nos articles. Nous l'insérerons donc en entier, et nous nous bornerons, quant à présent, à des extraits du discours du président, M. Ouvaroff, conseiller privé. L'orateur débute ainsi :

« La fête séculaire de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, que nous célébrons aujourd'hui, nous offre non-seulement le triomphe du plus ancien dépôt des connaissances utiles dans notre pays, mais renouvelle en même tems la série des grands souvenirs du siècle qui vient de s'écouler. L'Acadé-

mie des sciences, dernière pensée, dernière création du génie infatigable de Pierre-le-Grand, pour laquelle il traça d'une main mourante le plan de ses hautes conceptions; l'Académie prit naissance, pour ainsi dire, sur le lit de mort du réformateur de la Russie. Cette réflexion donne à cette solennité une teinte particulière d'attendrissement, et nous met en présence des événemens qui remplissent les annales du siècle le plus mémorable de notre histoire. Dans ses profondes méditations sur la gloire et la prospérité de la Russie, Pierre Ier aperçut la place qu'occupent les sciences et les lettres dans l'existence d'une nation puissante. Cette main vigoureuse, habituée tour à tour à manier le glaive et le trident, à tenir avec force les rênes de l'empire et à répandre au loin les germes de sa grandeur future; cette main qui avait façonné tous les élémens du corps de l'état, saisit enfin le flambeau des lettres et de la civilisation, et en fit jaillir les rayons sur son magnifique ouvrage. En parcourant l'Europe, ce monarque avait reconnu l'influence des sciences et des arts sur les destinées des nations; il sentit que, sans leur puissant concours, il ne pourrait achever sa gigantesque entreprise. Il vit que la civilisation, intimement liée à la vie des peuples de l'Europe, est l'une des indispensables conditions de toute société régulière et permanente. Il ravit pour nous quelques étincelles du feu sacré dont brillaient depuis long-tems les contrées les plus florissantes de l'Europe, et fit élever sur les bords de la Newa un sanctuaire des sciences destiné à répandre les connaissances utiles jusqu'aux confins les plus éloignés de son vaste empire, à inspirer un généreux élan vers de paisibles conquêtes, vers une illustration nouvelle acquise par les vertus civiles : il fonda l'Académie des sciences. »

M. Ouvaroff suit les progrès de l'Académie sous les règnes de Catherine Ire et d'Élisabeth, jusqu'au tems où Lomonossoff, poëte et naturaliste, créait à la fois la langue poétique de la Russie et le vocabulaire des sciences physiques. Arrivant au règne de Catherine IIe, il représente cette souveraine répandant autour du trône de Russie un éclat jusqu'alors inconnu.

« Par la force d'un génie prompt et plein de sagacité, par une profonde connaissance des hommes, et un rare talent de les gouverner; enfin, par la magie d'un esprit fin, souple, délicat, propre à son sexe, Catherine II se fit décerner la première place parmi les souverains, et à notre heureuse patrie, la place la plus éminente parmi les États de l'Europe... L'Académie conserve jusqu'à présent, avec une vénération particulière, le fruit de ses méditations législatives et de ses longues observations de l'esprit humain, dans ses rapports avec la science du gouvernement. »

Sous ce règne glorieux, le monde savant eut de grandes obligations à l'Académie de Saint-Pétersbourg. Des académiciens furent envoyés dans la Russie asiatique. Le Caucase fut visité, toutes les divisions de l'histoire naturelle s'enrichirent de découvertes : les élèves les plus distingués du Gymnase attaché alors à l'Académie étaient envoyés dans les pays étrangers, pour se mettre au niveau des connaissances acquises : Euler était revenu à Saint-Pétersbourg; l'Académie recevait le télescope d'Herschell, les manuscrits de Képler, et devenait dépositaire du manuscrit *autographe* de l'instruction donnée par la souveraine à la commission chargée de rédiger le Code des lois. Le jour même de sa fête séculaire, l'Académie reçut un autre don qui mérite de trouver place à côté de celui-ci; c'est l'*instruction originale, écrite sous les yeux de Catherine II, pour diriger l'éducation des grands-ducs Alexandre et Constantin.* Ce présent, offert par le prince *Serge* Soltykoff, est un monument historique dont notre tems ne profiterait peut-être pas beaucoup, mais d'une haute importance pour l'époque où l'histoire sera écrite comme elle devrait l'être, et donnera tout ce qu'il faut pour connaître les hommes qui influèrent le plus sur le sort de l'humanité.

« Le nouveau règlement du 25 juillet 1803 fut le premier témoignage des hautes faveurs de l'empereur Alexandre. Ce règlement a doublé les revenus de l'Académie, augmenté ses droits, étendu la sphère de ses occupations. Alexandre fut, pendant vingt-cinq ans, le protecteur de l'Académie, et son

règne heureux et brillant sera l'une des plus belles époques de nos annales. Quel est le Russe qui ne se retrace point avec transport ces tems d'épreuve où notre patrie sauvée par Alexandre s'éleva par ses soins au plus haut degré d'une gloire inimitable et magique? mais qui d'entre nous ne se rappelle aussi, avec émotion et reconnaissance, ces années de paix et de sécurité où l'empereur, plein d'enthousiasme et de confiance, fort de la pureté de son âme généreuse, avait déjà signalé son règne par un noble élan vers tout ce qui agrandit et honore l'espèce humaine? Tantôt réglant l'administration de son vaste empire, tantôt méditant un Code de lois, tantôt élevant des autels aux sciences et aux arts, et d'une main assurée, rapprochant son siècle des siècles de Périclès et d'Auguste. Mais Alexandre n'est plus! et cette perte est trop récente (1), le sentiment qui pénètre nos cœurs est trop profond pour pouvoir énumérer aujourd'hui tous les bienfaits qu'il a répandus sur l'ouvrage de Pierre-le-Grand, sur le plus ancien dépôt de la civilisation en Russie. Si la mort ne brise pas tout ce qui lie le périssable à l'immortel, tous les chaînons qui attachent cette vie bornée et fugitive au lumineux séjour d'une existence sans terme et sans limites; si les sentimens des âmes pures et élevées qui ont brûlé ici-bas du saint amour de la patrie, en remontant à leur céleste origine, ne s'y absorbent pas sans retour, l'ombre de Pierre, l'ombre de Catherine et celle d'Alexandre planent en cet instant sur ce sanctuaire des sciences fondé et conservé par eux. Il semble que ce temple des lettres se remplit tout à coup de tous les hommes éminens qui, durant le siècle le plus mémorable de notre histoire, ont exécuté les hautes conceptions des monarques éclairés, et décoré notre pays de l'immortel laurier des sciences et des vertus civiles. La présence de cette invisible mais imposante assemblée donne à ma faible voix la force de retracer encore une fois devant vous Pierre-le-Grand, frappé

(1) Ce discours a été prononcé à la fin de 1826.

par la mort au milieu de sa brillante carrière, et sur son lit de douleur baigné des larmes de la Russie, recommandant l'Académie à la sollicitude de ses successeurs, et les progrès des sciences en Russie au zèle de l'Académie. »

M. Storch, bien connu dans toute l'Europe par ses écrits sur l'économie politique, était chargé d'exprimer la reconnaissance de l'Académie, à la clôture de la séance : il a rempli ce devoir avec noblesse, simplicité et concision. Il termine ainsi son discours de deux pages : «Puisse le récit des travaux qui ont signalé l'existence de l'Académie avoir satisfait l'attente des hommes éclairés, et puisse le nouveau siècle qui va commencer pour cette compagnie rehausser sa gloire en augmentant ses succès ! »

Le siècle que l'Académie de Saint-Pétersbourg a commencé est appelé à fixer, dans la république des lettres, la place qui appartient à la Russie. Jusqu'à présent, cet empire a reçu plus qu'il n'a donné, et les savans les plus illustres dont les noms sont cités par M. Fuss n'étaient pas russes. Aujourd'hui cette nation est en état d'acquitter sa dette envers ses instituteurs; espérons qu'elle s'imposera l'obligation d'accomplir cet honorable devoir.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Lettre de l'auteur du concours ouvert a Genève en 1826, en faveur de l'abolition de la peine de mort, *à l'un de ses honorables collègues du conseil souverain* (1).

De la justice de prévoyance, *et particulièrement de l'influence de la misère et de l'aisance, de l'ignorance et de l'instruction sur le nombre des crimes;* par M. *Édouard* Ducpétiaux (2).

La persévérance est une des qualités les plus nécessaires à ceux qui veulent faire le bien. Cette vérité, les auteurs des ouvrages qui font l'objet de cet article l'ont parfaitement sentie; et les amis de l'humanité doivent surtout rendre hommage à la constance avec laquelle M. de Sellon poursuit la noble tâche qu'il s'est imposée, lorsqu'il a entrepris de réclamer l'abolition de la peine de mort dans le canton de Genève. Les opinions fondées sur une conviction sérieuse et profonde se reconnaissent, entre autres caractères, à la foi inébranlable qu'elles mettent dans l'avenir, et à leur certitude d'arriver au succès, pourvu qu'elles restent persévérantes, et qu'elles fassent connaître leurs droits avec la plus grande publicité possible. M. de Sellon a compris que plus d'un jour est nécessaire pour déraciner des usages établis, quelque vicieux qu'ils soient; et, comme il ne ne lui suffisait pas de jeter en avant une proposition généreuse, sauf à la laisser suivre elle-même sa chance,

(1) Genève, 1827. 1 vol. in-4° de 178 pages, suivi d'un supplément de 91 pages, contenant les lois et ordonnances sur l'organisation militaire fédérale en Suisse.

(2) Bruxelles, 1827; Cautaerts et compagnie. In-8° de 36 pag.

il a voulu provoquer et soutenir l'attention générale sur l'illégitimité et sur l'inutilité de la peine de mort, sachant très-bien que les préjugés touchent à leur terme, lorsqu'on en est venu à les forcer de se tenir, à tous les instans, en présence des raisonnemens et des faits.

L'abolition de la peine de mort n'est point une question nouvelle; ce n'est pas d'aujourd'hui que l'humanité s'est émue au spectacle sanglant des supplices, et qu'elle s'est trouvée conduite de la pitié au doute pour passer du doute à l'horreur. Plus la civilisation s'avance, plus la vie acquiert de prix. Le XVIIIe siècle était assez cultivé pour qu'on s'y soulevât de toutes parts contre les meurtres juridiques; il était assez interrogateur pour qu'on s'y demandât si l'homme a droit de disposer de l'existence de l'homme. Des publicistes avaient plaidé pour l'abolition de la peine capitale; des législateurs y avaient consenti; plusieurs voix s'étaient élevées pour faire entendre ce vœu dans le sein de nos diverses assemblées nationales. Mais à quoi servaient quelques protestations isolées, lorsque tant de drames terribles ensanglantaient les mœurs et accoutumaient les peuples à contempler les échafauds? A quoi pouvaient-elles servir encore, lorsque dans l'embrasement général des guerres de la république et de l'empire les habitudes militaires couvraient de meurtres *légitimes* l'Europe et le monde, et apprenaient à trancher l'existence des hommes sans murmure de conscience, et au milieu de l'enivrement des fanfares de victoires? La paix et le règne des lois avaient besoin de naître pour que la même question reparût, et pour que le respect de la vie humaine se fît de nouveau comprendre. La disposition générale des esprits les entraîne maintenant à l'examen des plus hauts problèmes de la politique et de la morale. C'est là surtout que l'attention publique se complaît. Le besoin de demander compte à la société du droit qu'elle s'arroge en appliquant la peine capitale s'est manifesté simultanément en Portugal, par l'abolition de cette peine dans la législation qui a cessé d'exister avec les précédentes cortès; dans la Louisiane, par la proposition du Code pénal de M. Livingston; à

Genève, par le concours qu'y a ouvert M. de Sellon; à Paris, par celui de la Société de la morale chrétienne; en Russie, par la suppression de la peine de mort que l'empereur Nicolas a décrétée en 1826, pour son duché de Finlande, continuant ainsi les tentatives d'Élisabeth et de Catherine.

On sait que les deux concours de Paris et de Genève ont eu pour premier résultat un fort bel ouvrage. Le livre de M. Lucas est maintenant bien connu. Ceux même qui l'ont critiqué le plus se sont empressés de rendre justice aux talens de l'auteur, à l'élévation de ses principes, à la fermeté de ses déductions logiques, à la conscience de ses citations, à l'abondance de faits dont il a soutenu et comme enveloppé ses raisonnemens. L'introduction remarquable dont il a enrichi son ouvrage en est l'application, le contrôle, et en quelque sorte la traduction en chiffres officiels.

M. Taillandier, en rendant compte de ce livre dans la *Revue Encyclopédique* (1), a reproché avec raison à M. Lucas de ne pas toujours se faire assez bien comprendre. Aussi, l'auteur de l'article s'est-il mépris sur quelques points essentiels, et notamment sur ce qui concerne le défaut de mission pénale de la part de la société. En déniant à la justice humaine le droit de châtier, et en bornant son droit à celui de légitime défense, M. Lucas ne se montre aucunement partisan d'une justice de pure convention, ni d'une impunité quelconque; il veut dire seulement qu'un châtiment, proprement dit, ne peut exister que de la part de Dieu sur l'homme, et que les actes légaux que nous appelons des peines sont uniquement fondés sur le besoin de défendre les droits de chacun. Ce principe est-il vrai? J'en doute. Je crois plutôt que les lois pénales réunissent le double caractère de répression et de peine, et que la société, en frappant les délits, le fait tout à la fois afin de défendre et de protéger les droits de ses membres, et afin de faire expier à l'agent l'immoralité de son crime, ce qu'elle n'a droit de faire qu'en encourageant le repentir au lieu de le trancher avec la vie, et

(1) T. XXXVII, pag. 381.

qu'en se mettant en garde contre sa propre faillibilité. Quelque opinion que l'on se forme sur cette question délicate, il n'en est pas moins vrai que la distinction entre le caractère répressif et le caractère pénal n'est nullement illusoire, et que M. Lucas devait la faire.

Le Mémoire qui, dans le concours de Paris, a valu à M. *Adolphe* Garnier une médaille d'argent, a aussi été publié (1). Beaucoup moins complet que le livre couronné, il est remarquable par la sagacité avec laquelle la question historique y est envisagée. Pendant le même tems, l'attention publique était entretenue par d'autres ouvrages. M. Salaville publiait un volume auquel la *Revue Encyclopédique* a donné des éloges (2); M. *Victor* Guichard discutait la question dans la première partie du *Manuel du juré* (3); plusieurs médecins écrivaient sur la monomanie homicide, et signalaient l'injustice ou le danger de punir de mort cette cruelle et peut-être contagieuse aberration de l'intelligence humaine; M. *Édouard* Ducpétiaux publiait à Bruxelles un volume fort recommandable (4), qui est surtout utile par le nombre et le choix des documens qu'il renferme, et qui a été suivi d'une brochure dont il sera parlé avant la fin de cet article. La publication la plus récente qui soit arrivée à ma connaissance sur ce sujet est un *Discours contre la peine capitale*, par M. d'Ulin de la Ponneraye. L'auteur qui développe quelques-uns des principaux argumens habituellement invoqués dans la discussion de cette question, insiste principalement sur le caractère anti-religieux de la peine de mort (5).

Alors même que l'on n'en serait encore qu'à ces publications sur une question aussi grave que celle de l'abolition de la peine de mort, on aurait déjà fait un pas immense. Il y a un grand profit pour la vérité à obliger l'attention publique de se porter nettement sur un pareil sujet; et voici en quoi ce profit con-

---

(1) T. xxxvi, pag. 182. — (2) T. xxxiii, p. 222. — (3) T. xxxv, p. 719 et t. xxxvi, p. 45. — (4) Voyez *Rev. Enc.*, t. xxxv, pag. 696.
(5) Paris, 1828; Selligue et Delaunay. Brochure in-8° de 23 pag.

siste : c'est que de toutes parts les observateurs se multiplient, et que par là il devient impossible que l'expérience des faits tombe et s'écoule sans être aperçue. Sans doute, pour tout homme qui n'est ni brut, ni dépravé, le spectacle des exécutions publiques est hideux; mais combien d'instructions se mêlent à l'horreur qu'il inspire, lorsque, préoccupé sur la légitimité de la peine, on prend soin de s'enquérir des sentimens qu'elle inspire, et des effets immédiats qu'elle produit dans toutes les classes, et sur les esprits de toute trempe? Les causes capitales, au lieu de servir d'aliment à une déplorable et vaine curiosité, ne deviennent-elles pas une matière féconde d'observations et d'études, lorsque l'on peut, à mesure qu'on saisit les circonstances que leur développement révèle, se demander jusqu'à quel point la société serait mise en péril par la vie du coupable; jusqu'où il faut attribuer de force répressive à la crainte de la mort; jusqu'où le repentir est impossible et le crime indigne de pardon? Avertis que le pouvoir de vie et de mort que l'homme se donne sur l'homme est problématique, beaucoup, qui n'y songeaient pas, se mettent à regarder ce qui est devant eux, et à réfléchir sur ce qu'ils voient, ne fût-ce qu'afin de reconnaître par eux-mêmes lesquels mettent la société le plus en péril, de ceux qui veulent que l'on tue, ou de ceux qui prétendent que le droit de punir ne va pas jusqu'au droit de tuer. Le fil des raisonnemens philosophiques invoqués d'une et d'autre part leur échappera peut-être, mais le bon sens suffira pour les éclairer sur les conséquences des faits; et le bon sens est le maître du monde.

Je doute fort que les supplices juridiques puissent rien gagner à cette épreuve de l'expérience. Diverses personnes, que j'ai questionnées sur leurs impressions, m'ont assuré que, devenues plus attentives aux débats criminels, depuis que l'abolition de la peine de mort est devenue un objet de discussion à l'ordre du jour, elles se sont étonnées, en considérant de près les procès capitaux, de ne voir dans les condamnations capitales qu'un luxe inutile de peines. Luxe horrible! et que l'on comprendra moins, à mesure qu'on le regardera.

Un de nos journaux quotidiens, consacrés à la relation des débats judiciaires, *le Courrier des Tribunaux,* contenait récemment (2 mars), dans son feuilleton littéraire, un article de mœurs, ayant pour titre *Une exécution,* auquel on peut quelquefois reprocher un ton trop léger pour le sujet qu'il traite, mais qui contient des détails pleins de vérité. L'auteur, qui dit au commencement de son article : « Que d'autres argumentent, moi j'observe et je raconte : à moi les faits, à vous les conséquences », s'est montré observateur très-fidèle. Le passage suivant est une excellente réponse à cette prétendue efficacité de l'exemple, donnée toujours comme argument principal par les partisans de la peine de mort :

« Prêtez l'oreille aux discours qui se tiennent, et vous chercherez en vain un mot touchant, une phrase qui peigne l'attendrissement ou même la sensibilité. La charrette parcourt lentement l'espace qui sépare la place du Palais de la place de l'Hôtel-de-Ville; tous les yeux sont fixés sur l'homme qu'elle conduit, la plupart des spectateurs se tiennent sur la pointe des pieds, l'œil fixe et le col tendu, tandis que quelques polissons et quelques voleurs profitent de la foule pour commettre des vols ou se permettre des insultes, bien sûrs que, si l'on blâme beaucoup leurs actions, on ne plaindra guère leurs victimes. Voilà les propos que j'ai entendus : « Tiens, ma chère, disait une jolie dame, *comme il a le col blanc!* quelle belle *carnation!* — J'aimais mieux M. C....., répliqua son amie. — Ah! a-t-il l'air capon, ajoute un ouvrier!....

« Et un dialogue s'établit entre deux gamins, dont le plus audacieux, narguant et implorant tour à tour la puissance des gendarmes, est parvenu à se placer au niveau d'une lanterne. Du haut de cet observatoire, Bertrand fait part de tout ce qu'il voit, tandis que Jacques, perdu dans la foule, à cause de sa petite taille, se querelle avec un conscrit qui le gêne : « Otez-vous donc de là, militaire; allez vous en voir *fusiller à mort,* c'est votre affaire; mais la guillotine, c'est pour le peuple, la guillotine, c'est pour l'exemple, et il faut bien que je *la* voie, l'exemple! »

« Enfin, le patient est placé sur la planche fatale, le silence est universel, mais bientôt un bruit, que fait en tombant l'instrument de mort, annonce que le sacrifice est consommé; une exclamation indéfinissable y répond de toutes parts, et Bertrand dit froidement, en mettant pied à terre : *enfoncé! plus d'homme !....*

« La toile est tombée, le public se retire, et je n'aperçois encore, comme résultats évidens de l'exemple qui devait être si salutaire, que les évanouissemens de quelques femmes qui, jugeant la force de leurs nerfs sur la sécheresse de leur âme, auraient trop présumé d'elles-mêmes, et les terreurs superstitieuses de quelques autres, qui ne pourront, pendant huit jours, passer une minute seules, attendu l'apparition très-probable du coupable défunt dont la figure les poursuit.

« Il est cependant des spectateurs qu'on ne rassasie pas facilement. A peine un panier rouge a-t-il reçu et caché le cadavre du supplicié, que Bertrand s'écrie, avec une joie qui dénonce son avenir aux tribunaux criminels : *Dis donc, Jacques, suis-tu le corps jusqu'à Clamart? je t'y ferai toucher!....* et tous deux, réunis à trois ou quatre cents autres mauvais sujets, courent après la charrette qui s'éloigne rapidement, et poussent des cris à peu près semblables à ceux d'une meute qui attend la *curée.* »

La vérité de ce tableau fait frémir. Il faut en dire autant de deux scènes spirituellement tracées, que l'on trouve sous le titre de *la Morale de la Fable,* dans un volume de proverbes, intitulé : *Scènes contemporaines.* C'est le jour de l'exécution de ce malheureux *Asselineau,* que les maisons de jeu ont entraîné vers sa perte, et dont le nom restera comme un opprobre éternel contre les budgets corrupteurs qui osent classer la dépravation publique au rang de leurs ressources financières. Dans la première scène on voit des gens *de bon ton,* jouant auprès de la fenêtre qu'ils ont louée pour assister au plus atroce des spectacles : dans la seconde scène, des femmes du peuple, qui ont longuement moralisé, finissent par s'enquérir de l'âge du malheureux, et de son jour de naissance. « — Pour-

quoi? — C'est qu'avec le 8 que nous sommes aujourd'hui, ça ferait trois bons numéros à la loterie. »

Il s'en faut de beaucoup que ces détails de mœurs soient à dédaigner dans l'examen d'une question pour la solution de laquelle il importe beaucoup de savoir constater quelle est la nature des sensations que le public éprouve. Quand on s'est appuyé sur les faits, et affermi par leur observation, l'on éprouve une satisfaction merveilleuse à trouver que le raisonnement théorique les explique et s'en accommode. Mais il est fort à remarquer que les gens qui élèvent le plus haut la voix pour déclamer contre les théories sont d'ordinaire les plus inhabiles à regarder les faits, et les plus paresseux à les étudier.

M. de Sellon a senti toute l'utilité que l'on peut se promettre d'une longue et consciencieuse préparation de l'opinion publique; mais ce n'est pas là qu'il a voulu se borner. Depuis long-tems sa conduite témoigne qu'il croit la question assez avancée pour qu'il soit permis d'entreprendre de la faire passer dans les lois. C'est pour cela que, dès 1816, il a, dans le conseil souverain de Genève dont il est membre, fait la proposition formelle de rayer la peine de mort de la législation du canton. Cette proposition, il l'a renouvelée en 1825, et l'a fait suivre immédiatement par la mise de la question au concours. Pour éclairer la discussion, et rendre plus faciles les recherches des concurrens, il a fait paraître, en 1826, une brochure ayant pour titre : *Un mot sur la proposition de M. J. J. Sellon pour la suppression de la peine de mort* (1). En décembre 1827, il a réitéré sa proposition dans le conseil souverain de Genève, et il annonce la ferme volonté de la reproduire encore, si elle ne réussissait pas cette fois. C'est ainsi que l'infatigable *Wilberforce* est venu à bout de vaincre par sa généreuse opiniâtreté les défenseurs de la traite des noirs; c'est ainsi que *Romilly*, que *Mackintosh*, après avoir essuyé tant d'apparentes défaites, et vu rejeter tant de fois leurs bills de

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 443.

réformation des lois criminelles, ont fini, à force de ténacité, par accoutumer les législateurs d'Angleterre à se relâcher un peu de leur amour pour des habitudes et des usages introduits à d'autres époques de la civilisation.

Le volume que M. de Sellon publie aujourd'hui contient de nouveaux documens. Il est à regretter que, dans sa généreuse impatience de servir la cause à laquelle il s'est voué, l'auteur n'ait pas pris le tems de coordonner avec plus de méthode les matériaux réunis dans sa lettre, et qu'il les ait présentés avec une sorte de confusion, de nature à embarrasser le lecteur, et qui ôte à cette publication quelque chose de son utilité. M. de Sellon y a eu principalement en vue de faire connaître les argumens épars dans les mémoires qui ont concouru et qui n'ont pas été publiés. Les concurrens, qui étaient au nombre de trente à Genève et de onze à Paris, se sont livrés à des travaux dont il était bon que les principaux résultats ne demeurassent pas ignorés. M. de Sellon rend compte également de plusieurs communications qui lui ont été faites et de divers ouvrages que leurs auteurs lui ont transmis. Parmi les personnes fort nombreuses qu'il cite, nous avons principalement remarqué, outre les écrivains déjà nommés dans cet article, M. *Heiberg*, qui a publié de très-bons travaux sur la question, notamment dans la *Revue Encyclopédique* (*voy.* t. x, p. 331), et dans un recueil qui a paru en 1820, sous le titre de *Journal général de législation et de jurisprudence*, et M. *Grohmann*, professeur de psychologie à Hambourg, qui, frappé des exemples de monomanie homicide qu'on a vu si tristement se multiplier dans ces derniers tems, a écrit une dissertation sur la nécessité de ne point appliquer la peine de mort à des individus qui, par des causes physiques, n'auraient pas agi avec liberté, et auxquels par conséquent on ne saurait imputer leurs crimes. M. de Sellon, en réimprimant à la fin de son volume le Code fédéral militaire pour les cantons suisses, remarque avec douleur que ce code autorise à prononcer la peine de mort pour trente cas différens; aussi annonce-t-il l'intention de provoquer des réformes à cet égard auprès de la diète.

Plusieurs feuilles publiques ont annoncé récemment que le grand-conseil du canton du Valais venait d'abolir la peine capitale. Il n'y a malheureusement rien de vrai dans cette nouvelle qui a dû son origine à ce que le grand-conseil a accordé la grâce d'une femme condamnée à mort.

Le moment actuel est fort opportun pour s'occuper des grandes questions de législation criminelle. En Amérique, en Bavière, dans les Pays-Bas, des codes pénaux se trouvent soumis aux délibérations des assemblées publiques. De toutes parts, les meilleurs esprits rallient leurs efforts en faveur du système pénitentiaire qui doit tôt ou tard figurer dans le premier rang des institutions destinées à améliorer la condition de l'humanité, mais qui ne saurait prospérer sans de vastes travaux préparatoires et sans des réformes effectives dans le régime intérieur des prisons. Quand les prisons auront pu entièrement cesser d'être des foyers de perdition où la débauche et l'oisiveté fomentent le vice et engendrent l'abrutissement, et qu'au contraire elles seront enfin devenues des ateliers et des écoles, alors on verra les codes pénaux s'épurer rapidement. Partout où l'on n'en sera pas encore arrivé là, on fera plus de progrès dans les théories et dans les opinions que dans la pratique; mais tout insuffisans qu'ils soient, ces progrès-là même ne sont pas à dédaigner; ce sont eux qui provoquent et qui assurent les autres.

Le Code pénal qui va entrer en discussion dans les Pays-Bas s'annonce comme devant être l'objet de démêlés très-vifs. La faculté de modifier par des amendemens les projets présentés étant malheureusement refusée aux États-généraux, il résulte de là qu'on se trouve placé dans la bizarre et fâcheuse alternative de tout rejeter pour une seule disposition qui choque, ou d'adopter ce qui blesse, afin de ne pas perdre des améliorations désirables. Le projet de Code pénal pèche par de tels endroits que l'on s'empressera très-probablement de rejeter le tout. Les discussions publiques n'en seront pas moins utiles, puisqu'elles pourront, en cas de rejet, engager le gouvernement à s'amender lui-même et à présenter à une

autre session son projet modifié, ou un projet différent. M. Édouard Ducpétiaux a pensé avec raison que la circonstance était favorable pour présenter une analyse du traité de M. Lucas, en y mêlant le résultat de ses propres travaux et de ses nombreuses recherches. Voici les quatre parties de son analyse : 1° mission de la justice humaine; justice des peines en général et de la peine de mort en particulier; 2° justice de prévoyance; 3° justice de répression en général et utilité de la peine de mort en particulier; 4° garanties répressives, réunissant toutes les conditions de justice et d'efficacité propres à remplacer le supplice capital en particulier et le système pénal en général. Chacune de ces parties devant former un traité à part, il s'est hâté de publier la seconde, parce qu'il s'est senti pressé par la discussion du nouveau Code pénal, auquel, dans sa préface, il n'épargne aucun des reproches que peut dicter une indignation profonde, espérant que pas une voix apologétique ne s'élèvera pour le défendre de l'oubli, ou même du mépris.

Dans cette brochure sur la justice de prévoyance, M. Ducpétiaux insiste, par dessus toutes choses, sur la nécessité de multiplier les écoles. A l'exemple de M. Lucas, il fait fréquemment usage des comptes rendus par le dernier garde-des-sceaux sur l'administration de la justice criminelle en France en 1825 et en 1826. On doit espérer des lumières du ministre actuel que ce travail, entrepris si utilement sous son prédécesseur, et dont on assure que la première idée appartient au ministère de M. De Serres, ne manquera pas d'être continué. Voilà du moins un point sur lequel il est possible de faire des vœux pour l'acceptation d'un héritage dont tant d'autres charges sont à répudier, autant par pudeur que par calcul. Je voudrais qu'à ces tableaux on ajoutât une colonne pour indiquer si les accusés ou les condamnés savent ou non lire ou écrire; ce qu'il serait facile de constater, si les magistrats siégeant dans les cours d'assises et les tribunaux correctionnels en étaient chargés par des instructions spéciales. Je voudrais aussi qu'un certain nombre d'exemplaires de ces tableaux fût

mis en vente : c'est un très-faux scrupule que d'imaginer qu'une publication entreprise sous les auspices du gouvernement ne doit se distribuer que par cadeaux. L'utilité d'une telle publication consiste surtout en ce qu'elle puisse arriver le plus facilement possible à la connaissance de tous ceux qui voudront s'en servir pour leurs travaux; et c'est un résultat que les distributions par cadeaux ne font pas atteindre : en outre, il faut convenir qu'on se montrerait susceptible bien à contresens, si l'on entrevoyait la plus légère inconvenance à ce que le gouvernement se couvrît d'une partie quelconque de ses frais, en vendant à qui voudrait l'acheter un livre que lui seul pouvait entreprendre. Il n'y a de honte pour un gouvernement à être marchand, que s'il veut faire du monopole, ou s'il s'arroge de vendre ce qui n'est pas vénal, comme, par exemple, la liberté.

Ch. Renouard, *avocat.*

Historia de la revolucion de Colombia, etc. — Histoire de la révolution de la république de Colombie, par *Jose Manuel* Restrepo, ministre de l'intérieur (1).

C'est une grande et généreuse entreprise que celle de M. Restrepo. Plus les belles actions de ses compatriotes étaient dignes de mémoire, plus il devait craindre de ne point s'élever dans son récit à la même hauteur.

Nous allons voir comment il a rempli la tâche difficile qu'il s'est imposée. Des trois parties de son ouvrage, consacrées l'une à l'histoire de la *Nouvelle-Grenade* jusqu'en 1819; la

(1) Paris, 1827; librairie américaine, rue du Temple, n° 69. 10 vol. in-12, en tout à peu près 2,000 pages, avec un Atlas contenant la *carte de la Colombie* et des *cartes séparées de tous les départemens;* prix, 80 fr.

seconde, à celle de *Venezuela* jusqu'en 1822; la troisième, enfin, à celle de ces deux États réunis en une même république, nous n'avons encore que la première. Les deux autres parties ne seront publiées que dans quelque tems. Mais celle-ci est déjà assez étendue et contient une période assez intéressante de la révolution, pour nous mettre en état de porter un jugement.

La contrée dont il veut nous entretenir est encore peu connue. Il fallait commencer par donner une idée de la physionomie et des mœurs de ses habitans, avant la révolution; c'est ce qu'a fait M. Restrepo dans son *introduction*. Après avoir exposé la situation antérieure de la Nouvelle-Grenade et de Venezuela, colonies de la tyrannique et superstitieuse Espagne, il trace une esquisse rapide de la Colombie, nation indépendante et gouvernée d'après les principes de la saine raison (en 1824). Cette immense étendue de côtes baignées par deux océans, dont les ports attendent d'un côté le commerce de l'Asie et de l'autre celui de l'Europe; ces llanos, vastes comme une mer, arrosés par des fleuves immenses et couverts de troupes innombrables de chevaux sauvages; ces montagnes dont le sommet est couronné de neiges éternelles, dont la base est brûlée des feux de l'équateur, et qui entre ces deux extrêmes présentent successivement tous les climats; enfin, cette terre qui, négligée par la paresse espagnole, se livre vierge encore aux travaux assidus d'un peuple libre : voilà ce qui s'offre à nous sur le premier plan du tableau. On éprouve une douce et vive émotion, en songeant qu'un gouvernement libre est enfin établi sur un sol aussi riche et aussi fécond. Il sera beau de voir un peuple affranchi d'entraves déployer toute son énergie et toutes ses facultés au milieu de cette nature colossale.

Sur cette terre où gémissait un peuple d'esclaves, l'inquisition avec toutes ses superstitions et ses cruautés, le système colonial avec son cortége de monopoles, de vexations et d'injustices, ont présenté, pendant trois siècles, un contraste révoltant avec la prodigalité, l'énergie et la majesté de la na-

ture. Mais la scène a changé; les anciens colons de l'Espagne ont secoué le joug : ils se sont formés en corps de nation; ils ont conquis ce libre arbitre auquel les peuples ont droit comme les individus, dès qu'ils sont arrivés à leur majorité; cependant, ils n'ont pu passer en un jour de la débilité d'un peuple esclave à toute la force d'un peuple libre. Le gouvernement a pensé qu'il était des réformes qu'ils ne pourraient supporter, des institutions qui ne sauraient leur convenir; et content d'avoir posé pour bases de la constitution le système représentatif, la liberté individuelle et la liberté de la presse, il a, bien à tort sans doute, cru devoir remettre à d'autres tems le jugement par jurés, la liberté des cultes et plusieurs autres innovations, qui heurtaient ses préjugés ou ceux qu'il supposait au peuple.

L'auteur, en terminant son introduction, s'adresse à ses compatriotes; il leur rappelle éloquemment les souffrances et les sacrifices dont leur liberté est le prix, et il les engage à persévérer dans les vertus qui peuvent seules leur assurer la possession de cette liberté, si chèrement achetée. Il les conjure surtout de repousser ces idées de fédéralisme qui causèrent leurs premières dissentions, qui les livrèrent aux armes espagnoles, et qui, suivant lui, exigeraient une civilisation plus avancée que la leur.

Au second volume commence l'histoire de la révolution. M. Restrepo jette un coup d'œil sur les premières époques de la fondation de la Nouvelle-Grenade. On n'y trouve aucun événement remarquable. Depuis la conquête jusqu'en 1765, cette contrée conserva cette paix du despotisme, qui ressemble si bien à celle de la tombe. Mais, en 1765, le peuple se souleva, exaspéré par la rigueur avec laquelle on levait l'impôt dit *alcabalas* (1). On le réduisit facilement au silence, et tout était redevenu tranquille, lorsqu'en 1781, l'établissement de plusieurs monopoles donna lieu à une révolte, qui fut presque une révolution. Le vice-roi, *don Manuel Antonio* FLORES,

(1) Impôt sur les marchandises.

s'était transporté à Carthagène pour veiller à la défense des côtes menacées par les Anglais avec lesquels l'Espagne était en guerre. L'insurrection, née dans le Socorro, eut, en son absence, la facilité de s'étendre et de s'organiser. Les révoltés se donnèrent des chefs, prirent des villes, dispersèrent un détachement de cent hommes qu'on avait envoyés contre eux, et marchèrent enfin sur Santafé où il ne restait pas un soldat. Mais ce grand mouvement eut le résultat qu'on devait en attendre chez un peuple qui ne pouvait alors avoir un but déterminé. L'audience de Santafé, où résidait le gouvernement en l'absence du vice-roi, accorda, promit, jura tout ce qu'on voulut. Les insurgés emportèrent en triomphe des copies du traité qui supprimait les impôts, et retournèrent paisiblement à leurs demeures et à leurs occupations. A peine furent-ils rentrés dans leurs foyers qu'on rétablit la plupart des taxes supprimées, d'après la maxime du vice-roi Flores, qu'une concession arrachée par la violence ne pouvait être valable.

Peu d'années après cette révolution éphémère et stérile, une révolution d'une nature bien différente éclata en Europe. Un peuple placé au centre de ce continent jeta un cri de liberté, qui retentit dans les cœurs de tous les peuples voisins, et même dans les contrées lointaines. Un trône fut renversé, tous les autres parurent ébranlés. L'Espagne craignit que les idées nouvelles qui agitaient l'Europe ne passassent les mers, et ne pénétrassent dans l'Amérique du sud. En effet, la déclaration des droits de l'homme fut imprimée et secrètement répandue dans la Nouvelle-Grenade. Don Antonio Nariño, auteur de cette publication, et dont le nom est souvent reproduit dans le cours de cette histoire, paya de sa fortune et de sa liberté la hardiesse d'avoir fait connaître les droits de l'homme, sous un gouvernement qui les violait sans cesse.

Tel fut le seul effet de la révolution de France dans cette partie de l'Amérique. Le XIXe siècle commença, et la position de l'Espagne relativement à ses colonies restait la même en apparence qu'au XVIIe et au XVIIIe. Tout y semblait calme, et les idées de liberté civile et politique, renfermées dans la

sphère étroite d'un petit nombre d'hommes instruits, n'effrayaient pas encore la puissance de la métropole, lorsque l'événement le plus inattendu changea la face des choses. On connaît les scènes de Bayonne, si honteusement célèbres, où le roi d'Espagne se déshonora par sa faiblesse et Napoléon par son astuce. L'Espagne en masse parut reconnaître le nouveau pouvoir devant lequel toute l'Europe était prosternée; mais ses habitans se promirent de résister, et toutes leurs forces furent employées dans cette lutte. Il ne leur en restait plus pour contenir leurs colonies; et, dès ce moment, l'Espagne perdit sa prépondérance sur leurs destinées. Ainsi, ce furent en effet les actes d'usurpation de Napoléon qui brisèrent les chaînes de l'Amérique. L'édifice qu'il éleva à l'aide du despotisme est tombé; mais les questions soulevées par son génie et par celui des peuples qui l'admirèrent le plus ne se sont pas éteintes avec lui, et son passage sur la terre a puissamment contribué à produire les événemens qui ont donné des constitutions libres à l'Amérique du sud.

L'Europe, tout occupée de ses propres destinées, ne s'aperçut point du grand changement qui s'accomplissait au-delà des mers. L'Espagne seule le reconnut en frémissant. Le sceptre sous lequel elle retenait avec peine ses colons s'échappait de ses mains; elle se flattait encore que l'habitude de l'obéissance suffirait pour les retenir sous sa domination. Elle s'indigna de ce qu'ils osaient prétendre à cette indépendance pour laquelle, en Europe, elle versait elle-même des flots de son sang. Tel est le caractère de la plupart des métropoles. Elles regardent leurs colonies comme des propriétés. Leur étonnement est au comble, quand celles-ci déchirent leur bandeau et rompent leurs lisières; elles ont une sorte de conviction que tous les moyens leur sont bons, la cruauté, la dissimulation, le parjure, pour faire redescendre ces filles ingrates au rang de vassales et de sujettes. L'Espagne a adopté ces cruelles maximes, et l'on ne doit point s'en étonner. L'Angleterre, qui se disait si éclairée et si philanthrope, les avait mises en usage, trente ans auparavant, avec ses colonies du nord.

Si la Nouvelle-Grenade eût ressemblé à l'Amérique du nord, à l'époque où la fortune replaça Ferdinand sur le trône, ce prince l'eût trouvée défendue par une constitution vigoureuse contre laquelle eussent échoué tous les efforts. Mais il existait encore plus de distance sous le rapport de la civilisation entre les colonies anglaises et les colonies espagnoles, qu'entre leurs deux métropoles; et le véritable malheur de la Nouvelle-Grenade, comme de toute l'Amérique du sud, fut de ne pas s'en douter. Les États-Unis attiraient naturellement ses regards, et son premier mouvement fut d'adopter une forme de gouvernement semblable à la leur, sans examiner si elle convenait à ses mœurs, à ses habitudes, à sa situation sociale.

Les trois quarts de la population n'eurent aucune part à cette décision. Ils étaient hors d'état d'émettre un avis. Le régime colonial avait constamment tenu le peuple de la Nouvelle-Grenade en dehors du mouvement que trois siècles de lumières avaient imprimé au reste du monde. L'inquisition n'avait pu rendre féroce ni dépravé un peuple généralement doux et tranquille; mais il était ignorant et superstitieux : il avait plus de mœurs, mais peut-être moins d'instruction encore que les Européens du moyen âge. Ce désir ardent de liberté, cette haine vigoureuse du despotisme qui animent les peuples robustes et développés, n'existaient point encore pour lui. Mais, tandis que la masse était plongée dans une profonde nuit, le besoin d'instruction s'était éveillé chez le petit nombre d'hommes qui pouvait en acquérir en dépit des obstacles qu'opposait un gouvernement ombrageux, jaloux et tyrannique. Irrités par ces obstacles mêmes, ils poursuivaient leur but avec d'autant plus d'ardeur qu'on mettait plus de soin à les empêcher d'y parvenir. Ils se livraient au fond de leurs cabinets à des études que le mystère et le danger leur rendaient encore plus chères. Leurs têtes s'exaltaient; ils rougissaient pour eux-mêmes et pour ce peuple insensible à ses propres maux; c'est alors qu'ils jetaient un œil d'envie sur ces colonies anglaises, leurs cadettes, déjà parvenues à l'émancipation. C'est alors que, dans leur pensée, ils embrassaient du moins

une noble image de cette liberté qui semblait si loin d'eux, et se créaient des systèmes de gouvernement d'autant plus parfaits qu'ils n'en étaient encore qu'à la théorie de la liberté, et qu'ils ne connaissaient pas les difficultés de l'exécution.

Lorsqu'un événement fortuit eut enfin réalisé ces rêves généreux et brisé le joug sous lequel étaient courbés leurs compatriotes, ils les engagèrent à quitter l'attitude de l'esclavage. Ils dictèrent les résolutions de la junte de Quito, et de celles qui s'élevèrent bientôt après dans toutes les provinces. Ce furent eux qui dictèrent le refus de se soumettre au roi d'Espagne, remonté sur le trône, et qui avait fait sommer l'Amérique du sud de rentrer dans l'obéissance. Leur enthousiasme et leur patriotisme suffirent pour accomplir ces grandes choses; mais, quand il fallut aller plus loin encore et donner des lois au corps de nation qui venait de naître, on ne vit plus que trouble et confusion. Chacun s'attacha à son système, et le soutint contre les systèmes des autres. L'esprit de fédéralisme se manifesta sur tous les points par des prétentions exagérées. Toutes les provinces se déclarèrent indépendantes; toutes les villes un peu importantes voulurent l'être également; et de cette dissolution de l'ordre social naquit la guerre civile qui conduisit ce peuple égaré à la fatale issue de la première révolution.

C'est dans l'ouvrage de M. Restrepo qu'il faut voir le tableau de cette déplorable époque. La discorde sans cesse renaissante entre Nariño, président de Cundinamarca, et le congrès qui représentait les provinces-unies de la Nouvelle-Grenade; le coupable égoïsme des provinces, leur répugnance particulière à se soumettre aux plus légers sacrifices pour le salut de tous, leurs ébauches de constitutions détruites aussitôt qu'élevées, et remplacées par de véritables dictatures; le parti royaliste triomphant dans Santa-Marta et dans le midi du Popayan; enfin, les troupes espagnoles, trop faibles pour asservir de nouveau ce peuple divisé, continuant à rester campées sur les frontières, comme pour lui rappeler sans cesse que l'Espagne saisirait le premier moment favorable pour tourner contre lui

ses armes et sa vengeance; tels sont les traits qui caractérisent la situation du pays dans ces tristes circonstances.

Le moment approchait où la Nouvelle-Grenade allait acquérir par de sanglantes leçons l'instruction nécessaire pour fonder son gouvernement. Les discordes y étaient plus violentes que jamais. Bolivar, que l'on voit déjà briller dans cette histoire, quoiqu'il appartienne plus particulièrement à celle de Venezuela, avait soumis Cundinamarca au congrès. Mais une nouvelle guerre civile éclata dans Carthagène. Cette guerre, principalement dirigée contre l'autorité de Bolivar, le força de mettre le siége devant la ville qui en était le foyer; mais, comme le siége traînait en longueur, Bolivar sacrifia ses opinions personnelles au rétablissement de la paix, et quitta la Nouvelle-Grenade. Au moment même où celle-ci bannissait son plus brave défenseur, elle vit paraître à l'horizon la flotte de Morillo.

Les habitans de Carthagène furent assiégés de nouveau; mais, cette fois, un véritable ennemi se trouvait à leurs portes. Des hommes, qui n'avaient jamais eu avec eux d'autres rapports que ceux du maître avec son esclave, menaçaient de renverser leurs remparts. Leurs fautes passées furent alors cruellement expiées; la constance la plus inébranlable, la résistance la plus héroïque ne purent les sauver. Durant les horreurs du blocus, ils offrirent à l'Angleterre de reconnaître ses lois : leur proposition, inspirée par le découragement et le désespoir, fut rejetée. Il ne leur resta que l'alternative de subir le joug espagnol, ou de quitter la ville. Ils n'hésitèrent pas; tous ceux qui purent réunir quelques ressources abandonnèrent une patrie qui allait retomber sous le plus odieux esclavage. Voici comment M. Restrepo raconte cet événement déplorable. « Le 5 décembre au soir, l'émigration commença dans un silence et un ordre admirables : on ne saurait imaginer une scène plus profondément douloureuse. Le père, l'époux, le frère laissaient sur le lit de mort les objets les plus chers à leurs cœurs. Ils partaient sans vivres et sans défense. Ils n'emportaient, en quittant leur terre natale, que le souvenir de ce

qu'ils avaient souffert en vain pour la rendre indépendante.... Au soleil levant, deux mille personnes de tout sexe et de tout âge étaient à bord de la petite escadre destinée à les porter loin de Carthagène. A trois heures du soir, on mit à la voile. L'ennemi qui observait ce mouvement avait disposé quatre batteries de chaque côté de la baie, et vingt-deux esquifs armés en guerre se formèrent dans le canal pour en défendre le passage. Mais les émigrés, entourés de leurs femmes et de leurs enfans, animés par les sentimens les plus naturels et les plus énergiques, se résolurent à mourir ou à vaincre; ils repoussèrent l'ennemi. Ils continuèrent leur navigation entassés par centaines dans de petits bâtimens, sous le soleil brûlant des tropiques; les deux tiers périrent de faim, de soif, de maladie; quelques-uns tombèrent au pouvoir des Espagnols. Enfin, de six cents hommes qui parvinrent à Saint-Domingue et à la Jamaïque, deux cents succombèrent encore à la misère et à l'épuisement. Honneur aux mânes de ces généreuses victimes! »

La soumission de la Nouvelle-Grenade tout entière suivit promptement celle de Carthagène. Nous ne nous étendrons pas sur la domination de Morillo et de ses troupes : on sait qu'elle fut aussi cruelle que courte. Un seul trait en donnera l'idée. « Aucune exécution, dit M. Restrepo, ne fit une impression aussi profonde que celle de Policarpa Solvarrieta : c'était une jeune fille, enthousiaste de la liberté, et qui portait des secours à tous les patriotes opprimés. Alexis Sobarain, qui avait été officier à l'époque de la république, et que les Espagnols avaient condamné à servir comme soldat, l'aimait et en était aimé. Elle l'engagea à sortir d'esclavage et à fuir avec quelques amis vers les llanos de Casanore où s'étaient déjà réfugiés un grand nombre d'indépendans. Ce départ convenu, elle lui remit un état très-exact des forces espagnoles, et la liste des patriotes épars dans les diverses provinces. Sobarain ayant été arrêté, les papiers qu'il portait trahirent la malheureuse Policarpa. Elle comparut avec lui et ses compagnons devant le tribunal militaire qui ne put parvenir à lui faire avouer le

nom de la personne qui lui avait fourni les renseignemens qu'elle avait confiés à son amant. Celui-ci, elle-même et six autres patriotes furent condamnés à être fusillés dans la *plaza mayor*, et la sentence fut exécutée à l'instant. Mais Policarpa, en face des bourreaux, reprocha aux Espagnols leur atroce barbarie et exhorta ses compagnons à mourir en hommes libres, en annonçant que leur mort serait bientôt vengée. » Elle ne se trompait pas. Les proscriptions produisirent leur effet accoutumé. L'esprit de liberté se ranima dans le sang, loin de s'éteindre. Celui des patriotes égorgés fit naître de nouveaux patriotes. La province de Casanore n'était point soumise, l'indépendance s'y réfugia, et il devint impossible de l'y atteindre. Bolivar s'avança vers les côtes de Venezuela avec quelques soldats intrépides. Le peuple qui s'était flatté de retrouver le repos sous la domination étrangère, et qui n'avait eu en partage que la misère et les supplices, instruit désormais par cette cruelle expérience, appela la liberté avec autant d'ardeur que la classe éclairée. Tout annonça dès lors une nouvelle révolution, plus rapide que la première et vraiment décisive.

Ici s'arrête la première partie de l'histoire de la Colombie. Elle remplit six volumes. Les trois volumes qui suivent contiennent des pièces historiques et justificatives d'un grand intérêt. On y trouve le texte des lois fondamentales de la Colombie, les déclarations d'indépendance des provinces, tous les documens relatifs aux discussions de Nariño avec le congrès et de Carthagène avec Bolivar; enfin, les proclamations de Morillo et les instructions qu'il avait reçues de la cour d'Espagne. Ces actes que le poste honorable occupé par M. Restrepo lui a permis de rassembler, ajoutent beaucoup au mérite et à l'intérêt de son ouvrage, et nous devons lui savoir gré d'avoir mis sous nos yeux tout ce qui pouvait attester la vérité de ses récits et l'exactitude de ses jugemens. « Il eût souhaité, dit-il, y joindre un tableau de la statistique de la Colombie. Mais la rareté des matériaux, presque nuls sous l'ancien régime, et très-imparfaits sous le nouveau, eût rendu cette

entreprise fort longue et peu satisfaisante. » Il en a remis l'exécution à une époque plus reculée, et il a placé à la suite de son introduction les documens les plus exacts et les plus importans qu'il a pu recueillir. On y puisera une idée approximative, sinon absolument exacte, de la population et des revenus de la république.

Sous le double rapport de la vérité et de l'impartialité, M. Restrepo nous semble avoir rempli les devoirs d'un historien. Il n'altère point les faits; il ne met aucune exagération dans les louanges qu'il donne à ses compatriotes; et s'il peint des plus vives couleurs la tyrannie et les cruautés des Espagnols, on peut affirmer qu'il n'a rien inventé et n'a rien ajouté à l'affreuse réalité. L'indignation sied à l'écrivain généreux, quand il retrace les souffrances de ses concitoyens; mais elle ne s'éloigne pas des bornes d'une justice rigoureuse, quand tous les faits que rapporte l'historien sont attestés et authentiques : il ne cesserait d'être impartial qu'en cessant d'être vrai.

Le style de M. Restrepo s'élève quelquefois jusqu'à l'éloquence, quelquefois aussi il est trop prolixe. Ce défaut se fait surtout sentir dans la première partie de l'introduction, et dans les volumes qui contiennent l'histoire de la guerre de Cundinamarca avec le congrès : la narration manque alors d'ordre et de rapidité. L'auteur prodigue les épithètes et les grandes phrases, quand il devrait courir au but; et par un défaut assez commun aux auteurs espagnols, au lieu de suivre une marche régulière, il passe d'un sujet à un autre par des transitions si brusques qu'elles fatiguent l'attention et refroidissent l'intérêt. L'histoire du siége de Carthagène et celle de la conquête de la Nouvelle-Grenade sont exemptes de ces taches, rachetées d'ailleurs, dans le cours de l'ouvrage, par l'abondance et la justesse des pensées, la noblesse des expressions, et enfin par cette chaleur et cette énergie qui nous rappellent sans cesse que l'ouvrage n'est point écrit par un homme étranger aux malheurs et aux triomphes de la Colombie, mais par un des généreux fondateurs de l'indépendance de sa patrie.

L. L. O.

LITTÉRATURE.

CROMWELL, *drame par Victor* HUGO (1).

Si j'étais de ces critiques qui regardent comme une bonne fortune l'occasion de s'égayer aux dépens d'un auteur, je pourrais sans effort, en détachant avec choix certains passages, mettre le drame de M. Hugo au niveau du chef-d'œuvre de feu maître André, de ridicule mémoire. Si, au contraire, dominé par l'amitié ou par l'enthousiasme, je voulais porter aux nues ce même ouvrage, il me serait aisé d'en citer telle scène qui soutiendrait la comparaison avec les beaux morceaux de nos grands maîtres. Mais présenter en quelques pages une appréciation approfondie et impartiale d'une composition telle que Cromwell, et d'un système littéraire tel que celui de M. Hugo, voilà ce qui présente les plus grandes difficultés.

Parlerai-je d'abord de la dissertation qui précède le drame? Mais, dans ce morceau écrit de verve et copieusement assaisonné d'esprit et d'originalité, le vrai et le faux sont tellement mêlés qu'un volume suffirait à peine à l'examen d'une préface. Essayons pourtant de faire connaître une doctrine qui ne tend à rien moins qu'à refaire de fond en comble la théorie des beaux-arts, ou plutôt, comme le dit quelque part l'auteur, à détruire toute théorie.

Après avoir posé en fait que la poésie, d'abord lyrique, a pris plus tard le caractère de l'Épopée, après avoir dit que la muse *purement épique* des anciens n'avait étudié la nature *que sous une seule face*, *rejetant sans pitié* de l'art presque tout ce qui, dans le monde soumis à son imitation, ne se rapportait pas à *un certain* type du beau, M. Hugo ajoute : « Le christianisme amène la poésie à la vérité. Comme lui, la muse moderne verra

(1) Paris, 1828; Amb. Dupont et compagnie. 1 vol. in-8° de lxiv et 476 pages; prix, 8 fr.

les choses d'un coup d'œil plus haut et plus large. Elle sentira que tout dans la création n'est pas humainement beau, que le laid y existe à côté du beau, le difforme près du gracieux, le grotesque au revers du sublime, le mal avec le bien, l'ombre avec la lumière. Elle se demandera si la raison étroite et relative de l'artiste doit avoir gain de cause sur la raison absolue du créateur, si c'est à l'homme à rectifier Dieu, si une nature mutilée en sera plus belle, si l'art a le droit de dédoubler, pour ainsi dire, l'homme, la vie, la création; si chaque chose marchera mieux, quand on lui aura ôté son muscle et son ressort; si enfin c'est le moyen d'être harmonieux que d'être incomplet. C'est alors que, l'œil fixé sur des événemens tout à la fois risibles et formidables, et sous l'influence de cet esprit de mélancolie chrétienne et de critique philosophique que nous observions tout à l'heure, la poésie fera un grand pas, un pas décisif, un pas qui, pareil à la secousse d'un tremblement de terre, changera toute la face du monde intellectuel. Elle se mettra à faire comme la nature, à mêler dans ses créations, sans pourtant les confondre, l'ombre à la lumière, le grotesque au sublime, en d'autres termes, le corps à l'âme, la bête à l'esprit.»

Ainsi, d'après M. Hugo, ce progrès immense de la poésie consiste à imiter, non pas seulement le beau (et l'on sait quelle étendue a cette expression dans le langage des arts), mais encore le laid, le difforme, le grotesque; elle doit reproduire aujourd'hui la création tout entière.

Ce principe serait vrai, si l'artiste avait pour public le créateur et les esprits célestes. Alors, sans doute, *sa raison relative ne devrait pas avoir gain de cause sur la raison absolue;* alors, pour bien dire, la nature et l'art ne feraient qu'un, et tout copier serait l'unique règle à suivre; car les choses qui, hors de nous et dans nous-mêmes, nous inspirent le plus de répugnance et de dégoût, ne sont pas celles qui font le moins éclater le pouvoir et l'intelligence divine. Mais comment faire? l'artiste a pour juges des hommes; il faut bien qu'il choisisse entre tous les objets les plus propres à leur plaire, c'est-à-dire, qu'il s'accommode à cette *raison relative* qu'il partage avec son espèce;

ce qui ne l'empêchera pas de mêler l'ombre à la lumière, le corps à l'ame ; ces procédés sont aussi anciens que les arts; mais, quant au grotesque, il en usera avec réserve et parcimonie; car le grotesque est la caricature du laid, et le laid déplaît aux hommes (ceci n'a pas besoin d'être prouvé), ou du moins il ne peut leur plaire que relativement, en faisant ressortir le beau. Est-ce ainsi que l'entend l'auteur de Cromwell ? Eh ! qui a mieux connu cet artifice que le peuple qui donna Vulcain pour époux à Vénus ? Tantôt la laideur physique lui servit à mettre en relief la force ou l'adresse, comme chez les Titans et les Cyclopes; tantôt la laideur morale développa l'énergie des passions ou des caractères, source de terreur et d'intérêt dans la tragédie; tantôt, dans la comédie, elle marqua plus vivement les traits plaisans de la société humaine. Mais jamais le laid ne fut employé avec succès qu'à faire ressortir le fort, l'adroit, l'énergique, le plaisant, etc., c'est-à-dire, une nuance quelconque du beau auquel, quoi qu'en dise M. Hugo, il dut être sacrifié. Le beau seul en effet excite l'intérêt de sympathie. Pour peu que le laid lui dispute la place, l'ouvrage le plus habile n'offre plus qu'un intérêt de curiosité, intérêt le plus faible de tous. C'est une partie de la composition qu'il faut traiter comme les musiciens traitent la dissonnance, qu'ils se hâtent de *sauver* sous l'éclat des accords voisins.

Il est encore une raison pour que, dans les productions de l'art, l'emploi du laid soit toujours circonscrit et subordonné : le beau, c'est la règle; le laid, c'est l'exception. S'agit-il du physique, le laid n'est autre chose qu'une exception à la régularité des formes. S'agit-il du moral, c'est une exception à la justice et à la raison. Mais, direz-vous, dans le monde réel, l'exception domine. Soit! Sachez donc alors, vous artiste, me transporter dans un monde meilleur. Sinon, laid pour laid, je préférerai cent fois l'original à la copie.

Quel est donc ce goût nouveau pour la vérité, qu'on nous donne comme une découverte ? Ce goût mal dirigé mène au trivial et à la caricature. Chose remarquable ! La décadence dans les arts commence toujours par un retour inconsidéré

vers cette imitation exacte qui caractérise leurs premiers essais. Ainsi, chez l'homme, la vieillesse se rapproche de l'enfance. Dans les siècles barbares, on ne sait pas encore choisir. Dans les siècles de décadence, on veut être neuf à tout prix, et ne sachant plus rien découvrir dans le domaine du beau, on croit reculer les limites de l'art en exploitant celui du laid; on veut être plus vrai que les anciens; on veut reproduire toute la nature, toute la création : or, toute la création, toute la nature n'est pas bonne à montrer (1). N'importe! A l'une et à l'autre époque, le génie lui-même se livre à ces ignobles écarts. Voyez Dante!

E l'altro del suo cul facea trombetta.

vers assurément très-grotesque! Voyez Goethe!

Das Kind erstickt, die Mutter platzt (2).

Comme cela est vrai! M. Hugo n'est pas encore à cette hauteur; mais il y viendra, s'il continue. Suivant lui, « le grotesque est un type nouveau, qui sépare l'art moderne de l'art antique. » Il ne tarit pas sur ce sujet : « C'est le grotesque qui nous a donné la comédie » (que nous tenons pourtant des anciens si féconds dans le genre plaisant); mais, chez eux, « l'épopée pèse sur le grotesque et l'étouffe. Dans la pensée des modernes, au contraire, le grotesque a un rôle immense : il crée le difforme et l'horrible, le comique et le bouffon. Il attache autour de la religion mille superstitions originales. Il fait tourner dans l'ombre la ronde effrayante du sabbat; il donne à Satan les cornes, les pieds de bouc, les ailes de chauve-souris. Il crée les Scaramouches, les Crispins, les Arlequins, grimaçantes silhouettes de l'homme. A l'Hydre un peu banale de Lerne il substitue la Gargouille de Rouen, le Gra-Ouilli de Metz, la Chair-Salée de Troyes, etc. Les Euménides sont bien moins horribles, et par

(1) On connaît la réponse de Préville à certain auteur : « Mon derrière aussi est dans la nature, et pourtant je ne le montre pas. »

(2) L'enfant crie et la mère pète.

FAUST, *traduction de M. Gérard.*

conséquent bien moins vraies que les sorcières de Macbeth. Pluton n'est pas le diable. Les *vampires*, les *ogres*, les *aulnes*, les *psylles*, les *goules*, les *brucolaques*, les *aspioles* donnent aux fées, par l'effet du contraste, cette pureté d'essence dont approchent si peu les nymphes païennes. L'antiquité n'aurait pas fait la Belle et la Bête, » etc.

« Le beau, dit encore l'auteur, n'a qu'un type; le laid en a mille. » Erreur! L'impression de la beauté varie au contraire à l'infini, tandis que celle de la laideur est presque uniforme : elle déplaît, elle dégoûte; la cause a beau changer, l'effet reste le même, et l'effet est tout dans les arts.

Nous ne suivrons pas M. Hugo dans le tableau qu'il fait de l'*avènement* du grotesque. On peut dire en deux mots que ses progrès suivirent ceux du mauvais goût, qu'Arioste et Cervantes, qu'il qualifie d'Homères bouffons, sont devenus immortels pour s'être moqués avec génie des fictions qu'il préconise; et que le plus heureux effort de la poésie moderne est d'avoir assez débarbouillé le diable du moyen âge pour en tirer le beau Satan de Milton.

« Enfin, poursuit M. Hugo, l'équilibre entre les deux principes (le *sublime* et le *grotesque*) s'établit. Les deux génies rivaux unissent leur double flamme, et de cette flamme jaillit Shakspeare. Shakspeare, c'est le drame, caractère de la poésie moderne. Ainsi, la poésie a trois âges, dont chacun correspond à une époque de la société : l'ode, l'épopée, le drame. L'ode vit de l'idéal, l'épopée du grandiose, le drame du réel : et, comme le réel résulte de la combinaison des deux types, le drame est la poésie complète. »

A travers de nombreuses bizarreries, un instinct de vérité, qui n'abandonne jamais les esprits d'une certaine force, a conduit M. Hugo à des aperçus dont la justesse est évidente; sans doute, la poésie lyrique a dû naître la première; l'épopée, qui mêle aux grands événemens humains l'intervention de la Divinité, n'a pu se développer qu'à la seconde époque de l'état social; enfin, le drame, plus compliqué dans ses moyens d'imitation et moins asservi à l'emploi du merveilleux,

appartient à une civilisation plus avancée. D'où M. Hugo conclut encore avec raison, et cette opinion est remarquable chez un partisan aussi prononcé de la littérature romantique, que l'ode et l'épopée ne sont plus guère de notre tems, que la forme dramatique doit désormais dominer dans la poésie. Mais, lorsqu'il prétend que le drame moderne est la poésie complète, que ce drame peut embrasser l'ode et l'épopée, comment être encore de son avis? C'est, au contraire, dans le drame antique qu'existait visiblement cette réunion des trois genres. La raison en est simple : les anciens avaient derrière eux un passé tout poétique; les personnages de leur histoire étaient des dieux ou des héros; ils pouvaient sans invraisemblance parler le langage de l'ode et de l'épopée. De plus, ils étaient toujours présentés dans des rapports de famille : de là, cette simplicité dans l'action et dans les passions, ce contraste de la naïveté des mœurs avec la grandeur des caractères, qui permettaient à la poésie de prendre tout son essor. Chez les modernes, on voit le drame faire divorce avec l'ode et avec l'épopée, pour s'allier au moins poétique de tous les genres, à la comédie. Le besoin de cette alliance est encore une vérité que M. Hugo a pressentie; seulement il nous donne comme un perfectionnement ce que nous devons subir comme une nécessité.

Cette nécessité est la conséquence d'un grand changement survenu, non dans l'art, mais dans la société qui lui sert de modèle. La société, telle que nous la voyons aujourd'hui, est grave, réfléchie, morale, mais politique, compliquée, philosophique, et nullement poétique. C'est un modèle qui pose pour les Thucydide et les Robertson, non pour les Homère et les Milton. Mais ce n'est pas tout : entre la civilisation moderne et la civilisation antique il existe un chaos social, appelé moyen âge. Durant cet intervalle, le monde n'a offert que confusion, contradictions, chimères et ridicules (1). Le

(1) Le lecteur qui serait curieux de quelques développemens sur ce sujet pourrait parcourir un article intitulé : *Observations générales sur le genre appelé romantique et sur quelques modifications de notre système théâtral. Rev. Enc.*, tom. XXVII, pag. 313.

voilà, ce règne du grotesque, si pompeusement célébré par M. Hugo! Serait-il vrai que la poésie eût fait alors quelque acquisition précieuse? Bien loin de là, la poésie a failli mourir de cette crise du genre humain, et elle n'a pu se relever que lorsque le principe du beau idéal a ressuscité avec les modèles antiques. Pour qu'il existât encore une poésie, il a fallu, d'abord copier, ensuite imiter ces grands modèles, dépositaires des secrets de l'art. Mais, lorsqu'on a voulu appliquer rigoureusement aux sujets du moyen âge ce principe du beau idéal qui avait si bien guidé les anciens, l'effet a dérouté les combinaisons des artistes; leurs figures semblaient n'avoir qu'une vie d'emprunt; c'étaient des êtres fantastiques et comme les ombres des personnages modernes parodiant les héros de l'antiquité. Nous l'avons dit: le modèle avait changé. Par cela seul que le ridicule occupait une grande place dans les mœurs des personnages, il fallait qu'il en eût une dans le drame.

Je pense donc, comme M. Hugo, pour des motifs à la vérité bien différens, qu'en traitant les sujets empruntés à l'histoire moderne, le poète, s'il veut que sa peinture soit vraie, doit mêler au sublime le familier, le plaisant, même le ridicule. Qu'il y prenne garde toutefois: le ridicule des caractères est éternel, et c'est l'objet de la comédie pure. Mais le ridicule des mœurs est passager; il naît du contraste qui existe entre les préjugés d'une époque et la raison de tous les tems. Si donc, dans cette partie de la composition, vous allez au-delà des traits indispensables pour caractériser cette époque, si vous vous attachez à peindre minutieusement tout ce qu'elle offre de spécial, votre drame ne sera plus qu'un tableau de mœurs, l'action languira aussi bien que l'intérêt, l'homme disparaîtra sous le costume, et le public ne verra dans vos personnages que des visionnaires inintelligibles pour quiconque n'a pas fait les mêmes étude que l'auteur. Ces observations nous conduisent naturellement au drame de *Cromwell*.

Une analyse détaillée de ce drame occuperait plus d'espace qu'il n'en est accordé à cet article. Le sujet est pourtant assez simple: Cromwell, non content de régner sous le titre de

protecteur, a formé le dessein de placer la couronne sur sa tête. Les *cavaliers* et les *têtes-rondes* (les *royalistes* et les *républicains*) ont pénétré ses intentions : les uns et les autres conspirent pour renverser l'usurpateur, et une entrevue a lieu entre les chefs des deux partis. Un accord semble conclu entre eux, du moins jusqu'à la chute de l'ennemi commun. Mais un puritain fanatique, nommé Carr, s'apercevant que la double conspiration va tourner au profit des Stuart, se détermine à la révéler à Cromwell, en ne lui nommant toutefois que les conspirateurs royalistes. Un traître qui s'est glissé parmi ceux-ci (Willis) déclare de son côté au protecteur les noms des têtes-rondes; de sorte que, dès le deuxième acte, Cromwell connaît les conjurés et leurs projets. Bientôt, le comte de Rochester, déguisé en tête-ronde, s'étant introduit auprès de lui en qualité de chapelain, Cromwell le découvre et le force à boire lui-même un narcotique qu'il venait lui présenter pour seconder une tentative des royalistes; et, quand ceux-ci viennent la nuit au palais dans l'espoir d'enlever le protecteur, ils se trouvent pris comme dans un piége. Enfin, Cromwell, instruit que les républicains doivent l'assassiner au moment où il recevra la couronne, voyant d'ailleurs le mécontentement du peuple et de l'armée, refuse ce dangereux présent et semble se faire violence pour accepter l'hérédité du pouvoir. Aussitôt, un vif enthousiasme éclate de toutes parts et comprime les murmures des puritains. Cependant, les royalistes, qu'on mène au supplice, demandent à parler au protecteur. Celui-ci croit qu'ils viennent implorer leur pardon; mais non : conduits au gibet par ses ordres, ils réclament le privilége des gentilshommes, d'être décapités. Cromwell, après avoir balancé quelques instans, leur fait grâce, et se contente de bannir les plus audacieux.

Sur ce sujet, qui ne présente pas le germe d'un vif intérêt dramatique, M. Hugo a composé un drame qui a près de sept mille vers ; c'est l'étendue de cinq tragédies. Comment a-t-il pu remplir un pareil cadre ? Il s'est piqué de nous montrer Cromwell dans toutes les circonstances de sa vie publique et privée,

recevant des ambassadeurs, travaillant avec ses ministres, contrarié par sa famille, diverti par ses fous, interrogeant son chapelain sur des arguties théologiques, déguisé en sentinelle à la porte de son palais, consultant un astrologue, présidant son conseil, haranguant le parlement ou le peuple, etc., etc. Forcée de parcourir cette lanterne magique, l'action se traîne péniblement, dépourvue d'effet théâtral, embarrassée d'épisodes sans nombre, étouffée sous les détails de mœurs. L'auteur oublie à chaque instant que les passions qu'il met en jeu ne peuvent s'accommoder des détours qu'il leur fait faire. Dans les situations les plus critiques, il place tranquillement des *à parte* de cinq ou six vers, des tirades de raisonnement ou des conversations oiseuses. Ici, ce sont des scènes de fous parlant, chantant dans le langage qui leur est propre. Là, Rochester, obligé par Cromwell d'épouser une duègne, épuise avec elle les *lazzi* de nos vieilles farces. Plus loin, la foule, attendant l'arrivée du protecteur, mêle à ses réflexions politiques des remarques telles que celles-ci :

— Je sais là des balcons qui se sont loués cher.
— On m'étouffe.
— Qu'il fait chaud ! Qu'on est mal !
— Voisin, votre coude est pointu, etc.

Ce qui, comme on voit, est plein de vérité, mais de cette vérité insipide que dédaignent les arts, de cette vérité affectée qui exclut le naturel. Partout, dans le fond comme dans le style, le grotesque occupe bien plus de place qu'il n'en eut jamais, je ne dis pas dans les convenances de l'art, mais même dans la réalité. Enfin, pour comble de malheur, le poëte, en haine de la coupe régulière de l'alexandrin, donne souvent à ses vers un tour dur et bizarre qui fait regretter la prose.

Je pourrais me dédommager de ces critiques par de nombreux éloges. A chaque instant M. Hugo prend sur les détails sa revanche des défauts de l'ensemble. Son drame offre des tableaux d'un grand effet, des scènes excellentes. Mais ces tableaux, ces scènes (à l'exception de celle de Carr), font si peu avancer l'action que j'ai pu les passer sous silence dans mon ana-

lyse. Telle est, au 3e acte, la scène très-originale où Cromwell extorque au poëte Davenant une partie des secrets de la conspiration que Carr et Willis lui avaient déjà révélée. Tel est le long discours de Milton à Cromwell. Tel est encore l'admirable entretien du protecteur avec la plus jeune de ses filles.

Le tems est passé où quelques parties brillantes, bien ou mal rattachées au sujet, suffisaient pour faire vivre un ouvrage. Depuis que les secrets de l'art ont été divulgués par les maîtres, le public juge sur l'effet de l'ensemble. Si cet ensemble est compliqué, confus, prolixe, s'il fatigue plus qu'il n'émeut ou qu'il n'amuse, l'ouvrage est condamné sans appel.

Ces défauts, il faut bien le dire, se retrouvent presque toujours ici jusques dans les plus beaux détails. Doué d'une imagination vive et forte, qui enfante avec profusion les pensées originales et les mots énergiques, M. Hugo semble dépourvu de ce goût qui sait s'arrêter à propos, là où la grandeur va devenir enflure, là où la vérité est prête à tomber dans le trivial ou dans la charge. J'ai déjà indiqué la scène où Carr révèle à Cromwell la conspiration, scène dont la conception est fort dramatique et où les personnages sont très-heureusement posés. On aime à voir l'orgueil de Cromwell réduit à dévorer des affronts devant la rigidité du puritain qui l'accable d'injures en lui rendant le plus grand de tous les services. Pour que le lecteur puisse mieux juger l'exécution, je choisis tout exprès un morceau dont la pensée me paraît excellente.

CARR, *avec une douceur grave.*

Quoiqu'Olivier Cromwell ne compte point ses crimes,
Qu'il n'ait pas un remords, certes, par cent victimes,
Que sans cesse il enchaîne, en ses jours pleins d'horreurs,
L'hypocrisie au schisme et la ruse aux fureurs...

CROMWELL, *se levant indigné.*

Monsieur!

CARR.

Tu m'interromps!

Cromwell se rassied d'un air de résignation forcée. Carr poursuit :

Quoiqu'Olivier habite
Dans la terre d'Égypte avec le Moabite,

Le Babylonien, le païen, l'arien;
Qu'il fasse pour soi tout et pour Israël rien;
Qu'il repousse les saints, se livrant sans limite
Au peuple amalécite, ammonite, édomite;
Qu'il adore Dagon, Astaroth, Elimi,
Et que l'ancien serpent soit son meilleur ami;
Quoiqu'enfin, du Seigneur méritant la colère,
Il ait brisé du pied le vieux droit populaire,
Chassé le parlement que Sion convoqua,
Et qu'aux frères du Christ sa bouche ait dit : Raca!
Malgré tant de forfaits, pourtant je ne puis croire
Qu'il ait le cœur si dur, qu'il ait l'âme si noire,
Non! qu'à ce point tu sois abandonné du ciel,
De ne pas confesser en face d'Israël
Que pour ce peuple anglais, sanglant, plein de misères,
Sur le fumier de Job étalant ses ulcères,
Entre tous les bienfaits qu'il peut devoir au sort,
Le plus grand des bonheurs, Cromwell, serait ta mort.

On reconnaît là le langage des puritains de Walter Scott. Mais combien la touche spirituelle et légère du romancier écossais contraste avec cette lourde période! Walter Scott, d'ailleurs, mettant au second rang les personnages historiques, peut donner plus de développement à la peinture des mœurs et des travers du tems. Walter Scott, n'écrivant pas pour le théâtre, est asservi à des convenances moins rigoureuses et n'a pas un si grand besoin de précision et de rapidité.

Mais, répondra M. Hugo, pourquoi supposer que mon drame a été fait pour être joué? Ne vous l'ai-je pas dit : « Placé entre le Charybde académique et le Scylla administratif,... désespérant d'être jamais mis en scène, je me suis livré, libre et docile, aux fantaisies de la composition,... aux développemens que le sujet comportait, et qui, s'ils achèvent d'éloigner mon drame du théâtre, ont du moins l'avantage de le rendre presque complet sous le rapport historique. S'il arrivait que la censure dramatique... lui permît l'accès du théâtre, l'auteur, mais dans ce cas seulement, pourrait extraire de ce drame une pièce qui se hasarderait alors sur la scène, et serait sifflée. »

Je le crains. Et pourtant, sans s'occuper de la censure, l'auteur aurait bien fait, je crois, de commencer par où il veut finir. Qu'est-ce qu'une pièce qui n'est pas propre à être représentée ? Le premier mérite de l'artiste n'est-il pas de remplir les conditions de l'art ? A force de vouloir faire du drame un moyen d'enseigner l'histoire, nous n'aurons bientôt plus ni histoire, ni drame. Le spectateur veut être ému ; il lui faut à tout prix une action vive et un intérêt toujours croissant. Réunir cette action et cet intérêt à la peinture des opinions et des mœurs du tems, comme l'exige le drame historique, c'est un des problèmes les plus difficiles qui puissent être proposés à l'esprit humain. Il ne faut pas croire que Shakspeare l'ait résolu. Si vous retranchez du problême les conditions nécessaires pour le succès au théâtre, vous éludez la question. Votre ouvrage aura peut-être beaucoup de mérite ; mais, sous le rapport de l'art, il sera nul, il sera même nuisible, puisqu'il écartera du but. Certes, M. Hugo, dans son *Cromwell*, a fait preuve d'un rare et vigoureux esprit ; mais il a prouvé aussi qu'il n'a pas une idée juste de ce qui convient à la scène. Pour cueillir la palme qu'il ambitionne, il lui faut, je ne dirai pas plus de talent, mais un plus heureux sujet et un meilleur système.

CHAUVET.

LE VOYAGE DE GRÈCE, poëme par M. *Pierre* LEBRUN (1).

Ce *Voyage*, comme l'appelle modestement M. Lebrun, se divise en deux parties, qui ont chacune leur intérêt propre. L'une, dans des *Notes* d'une prose facile et élégante, offre sur les mœurs de la Grèce, que l'auteur a visitée en 1820, des détails curieux et souvent nouveaux. Dans l'autre sont reproduites en beaux vers les émotions et les images que lui a

(1) Paris, 1828 ; Ponthieu et compagnie. 1 vol. in-8° de 279 pag. ; prix, 6 fr.

données la vue de cette belle, de cette malheureuse, de cette héroïque contrée. C'est vraiment le journal d'un observateur et d'un poëte, qui note au passage ses remarques et ses impressions, et les jette en courant, selon leur nature, tantôt dans les formes du langage ordinaire, tantôt dans le moule poétique.

Le *poëme*, ainsi écrit, est ce qu'il devait être, plutôt une suite de chants qu'une composition. Et toutefois, ces diverses pièces sont rattachées ensemble, et ramenées à un même dessein par le sentiment qui les anime toutes; celui de cette généreuse sympathie, qui, malgré les lenteurs de l'indifférence ou les manœuvres de l'égoïsme et de l'intérêt, a fait de la liberté grecque une cause européenne : en même tems la marche des événemens, à laquelle s'est abandonnée l'imagination du poëte, lui a communiqué quelque chose de rapide et d'entraînant comme elle : de sorte que, sans calcul, disposée, en quelque sorte, à son insu par le sujet lui-même, son œuvre ne manque pas plus de progression que d'unité. Ce sont souvent d'excellens artistes que la nature et l'histoire, et alors l'art n'a rien de mieux à faire que de les copier.

M. Lebrun n'aurait guère pu imaginer de plan plus heureux que celui qu'il a rencontré sur sa route, sans le chercher. C'est d'abord sa vive attente de la terre de Grèce, ses transports lorsqu'il la voit et qu'il la touche; puis le contraste douloureux de tant de beauté et d'antique gloire avec l'abaissement de l'esclavage; plus tard, le réveil inattendu de la liberté, et son glorieux appel, auquel répondent à la fois les îles, les montagnes et la plaine; enfin la stupeur, la colère, les cruelles vengeances du despotisme. Ici s'est arrêté le poëte, réservant pour d'autres chants cette suite de succès et de revers, qui, dans une lutte de sept années, ont si vivement intéressé notre admiration et notre pitié. Espérons que cette providence de la Grèce, dont il a fait sa muse, ne refusera pas à son poëme le dénoûment heureux dû à une si sainte cause.

L'auteur d'*Ulysse*, de *Marie Stuart*, du *Cid d'Andalousie*, d'un discours charmant *sur l'Étude*, couronné en 1817 par la

célèbre compagnie qui l'admet aujourd'hui dans son sein (1), ne pouvait manquer de porter dans un pareil sujet son talent ordinaire, et de se placer au premier rang parmi la foule nombreuse des poëtes qui l'ont traité. Mais il a sur tous, sans exception, un avantage singulier, celui d'avoir vu ce qu'il peint. Jusqu'ici c'était la Grèce antique dont on nous parlait toujours pour nous émouvoir sur la Grèce moderne. Ces souvenirs ne manquent pas à M. Lebrun : eh ! qui pourrait n'en pas être préoccupé ? Mais, dans ses tableaux, il ne les place que sur un plan éloigné, comme ces ruines des vieux âges, au pied desquelles combattent, sans les connaître même de nom, le klephte et le musulman. Ce sont les Grecs d'aujourd'hui, avec leur héroïsme barbare, leurs mœurs rudes et gracieuses, leurs noms ignorés et leurs illustres exploits, qu'il s'attache surtout à représenter dans ses vers. Il les a approchés, il leur a parlé, il a vécu avec eux sur cette terre, sur ces mers toujours brillantes de lumière, sous ce ciel d'un éternel azur, dont sa poésie réfléchit quelquefois l'éclat. Cette teinte contemporaine et locale, dont l'a coloré le voyage, est certainement le plus grand charme du poëme de M. Lebrun, et suffirait à son succès.

Les exemples de ce genre de mérite se présentent en foule, et on n'a que l'embarras du choix parmi des passages vraiment délicieux. Tel est celui où il exprime son émotion à la vue, à la pensée de Sparte, qu'il découvre, ou plutôt qu'il devine de loin, du bord de son vaisseau :

De Sparte en ce moment les montagnes lointaines
Montraient à l'horizon leurs nuages d'azur,
Et les rayons nouveaux d'un jour suave et pur
Du Taygète doraient les cimes incertaines.
Sparte était là, cachée ; et moi, du haut des mâts,
Vers elle, sur ses monts portant mes yeux rapides,
Je plongeais des regards fixes, tendus, avides;
Je la cherchais partout ; je la nommais tout bas ;

---

(1) M. P. Lebrun vient d'être élu membre de l'Académie française, en remplacement de feu M. le comte François de Neufchâteau.

Je riais ; je pleurais. La liberté, la gloire,
Léonidas, Hélène, et la fable et l'histoire,
La Grèce avec ses arts, ses sages, ses héros,
Tout devant moi montait à l'horizon des flots.
Et je voyais la Grèce, et je n'osais le croire !
Et lorsque de plus près je la sentis venir...
D'un semblable moment qui perdrait la mémoire ?
O mon cœur ! comme il bat à ce seul souvenir !

L'auteur débarque, et mettant le pied sur cette terre qu'il a saluée avec tant d'amour, il se croit un moment le compatriote de ses compagnons de voyage, les matelots du *Thémistocle*, et de Tombasis.

Je suis Grec avec eux : oui, c'est là ma patrie,
Oui, comme eux je reviens à la rive chérie ;
J'en sais tous les sentiers, j'en connais tous les noms.
. . . . . .
Laissez-moi parcourir cette terre de gloire
Ces sentiers nouveaux et connus,
Où mes pas semblent revenus,
Et qu'avant mes yeux même habitait ma mémoire.
Je marche et je me sens de ma joie agité,
Plein d'une émotion inquiète et contente,
Comme en ces jeunes soirs, où quelque chère attente
Faisait battre mon cœur heureux et tourmenté.
Des héros sous mes pas la poussière est vivante !

Oh ! fouler à mon tour le sol qu'ils ont foulé !
Respirer le même air sur les mêmes collines
Où furent ces races divines,
Où s'arrêtaient leurs yeux, où leur voix a parlé !

Qui disait que la Grèce était deshéritée ?
Montrez-lui, montrez-lui cette voûte enchantée,
Ce transparent azur, ouvert de toutes parts,
Où si profondément j'enfonce mes regards ;
Ce jour si lumineux, scintillante rosée
Qui descend sur les monts, s'élève de la mer,
Redescend, remonte dans l'air,
Et pleut encor du ciel, sans cesse inépuisée.

Montrez-lui de ces monts le suave contour,
Et de leurs horizons l'indicible harmonie ;
Montrez-lui cette mer sereine, bleue, unie,
Belle des bords charmans qu'elle pare à son tour.

Ah ! de ses fils perdus la Grèce est attristée,
Mais pour la consoler la nature est restée ;
Mais sous son beau soleil, son sol, fécond encor,
Sourit même à des mains avares de culture ;
Mais des bois d'oliviers y donnent leur trésor ;
Mais l'oranger prodigue y répand son fruit d'or,
La vigne ses raisins, le myrte sa verdure,
Le glatinier ses fleurs ; les platanes épais,
Près des sources encor se plaisent à s'étendre ;
En dômes transparens, leurs rameaux n'ont jamais
Sur la terre laissé tomber un jour plus tendre :
Et ces riches vallons, aux sites enchanteurs,
Où du sommet des monts l'œil charmé se repose,
Jamais au lit des eaux n'ont vu du laurier rose
Serpenter plus riants les méandres de fleurs.

Cette peinture ravit l'imagination par l'éclat des couleurs et la vivacité du sentiment ; c'est de la description passionnée, de la véritable poésie descriptive. Des teintes plus sombres, quoique, par intervalles, riantes encore, succèdent sous le pinceau du poëte, lorsqu'au sein de cette nature charmante il représente l'oppression barbare et insolente du Turc, et avant ces jours de régénération qui ont rendu à la Grèce le souvenir de sa gloire, de sa dignité, de ses droits, sa docile et insouciante servilité. Le pays, ses habitans, ses maîtres, ses souvenirs, cette gracieuse et paisible apparence, qui déguise sa honte, et voile encore ses espérances et ses vœux, tout cela ne se trouve-t-il pas résumé dans ce paysage à la Théocrite, à la Poussin :

Dans la belle vallée où fut Lacédémone,
Non loin de l'Eurotas, et près de ce ruisseau,
Qui, formant son canal de débris de colonne,
Va sous des lauriers-rose ensevelir son eau,
Regardez : c'est la Grèce : et toute en un tableau.
Une femme est debout, de beauté ravissante,

Pieds nus ; et sous ses doigts un indigent fuseau
File, d'une quenouille empruntée au roseau,
Du coton floconneux la neige éblouissante.
Un pâtre d'Amyclée, auprès d'elle placé,
Du bâton recourbé, de la courte tunique,
Rappelle les bergers d'un bas-relief antique.
Par un instinct charmant, et sans art adossé
Contre un vase de marbre à demi renversé,
Comme aux jours solennels des fêtes d'Hyacinthe,
Des fleurs du glatinier sa tête encore est ceinte.
Sous sa couronne, à l'ombre, il regarde, surpris,
Trois voyageurs d'Europe, au pied d'un chêne assis.
Le chemin est auprès. Sur un coursier conduite,
La Musulmane y passe, et de l'œil du mépris
Regarde ; et l'Africain marche et porte à sa suite
Dans une cage d'or sa perdrix favorite :
Cependant qu'un aga, dans un riche appareil,
Rapide cavalier, au front sombre et sévère,
Sous un galop bruyant fait rouler la poussière.
De ses armes d'argent que frappe le soleil
Parmi les oliviers scintille la lumière.
Il nous lance en passant des regards scrutateurs.
Voilà Sparte : voilà la Grèce tout entière :
Un esclave, un tyran, des débris et des fleurs.

Je céderais, si je le pouvais, au plaisir de citer encore, et je me fais réellement violence pour ne pas transcrire le discours de l'Albanais, qui retrace au voyageur, dont ils semblent ignorés, ces exploits par lesquels la Grèce des montagnes, la Grèce toujours libre, n'a cessé de protester contre l'esclavage. C'est une revue éloquente de tous ces souvenirs, consacrés par la muse populaire, dans ces chants que leur savant et ingénieux interprète, M. Fauriel, a traduits et commentés avec une fidélité si élégante, une si délicate simplicité (1). Je vou-

(1) *Chants populaires de la Grèce moderne*, recueillis et publiés, avec une traduction française, des éclaircissemens, et des notes, par C. Fauriel. Paris, 1824; Firmin Didot. 2 vol. in-8°. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, pag. 699.)

drais avoir de la place pour la chanson de Klephte, pour celle de l'Hydriote, morceaux d'une originalité puisée à la même source. Je regrette les heureux emprunts que je pourrais faire aux brillantes et énergiques peintures de la pompeuse barbarie de Constantinople et de Smyrne; mais cet article s'allonge et touche à sa fin; une analyse d'ailleurs n'est point une édition abrégée, et il faut laisser au lecteur quelque chose à chercher dans le livre même.

Les passages que j'ai rapportés suffisent pour donner une idée de la manière de M. Lebrun. On y a pu voir qu'à cette vérité de détails, qu'il tient de la disposition naturelle de son esprit, et sans doute aussi de l'étude du modèle, il joint une naïveté, un abandon, une souplesse de mouvemens, qui me semblent également former les traits les plus caractéristiques de son talent. Son expression généralement élégante et harmonieuse vise à la simplicité, et, ennemie de la périphrase, dont elle s'est dégoûtée avec le public, ne craint pas de nommer, comme le fait si heureusement aussi celle de Béranger, les choses par leur nom. Quelqu'un, je crois, avait défié notre orgueilleuse poésie de descendre, par exemple, au mot *pistolet;* M. Lebrun semble avoir répondu à ce défi par ce vers heureux:

Du pistolet joyeux il fait siffler la balle.

Ce n'est pas qu'il ne retombe quelquefois dans les circonlocutions ordinaires. Je n'aime point, et surtout chez lui, cette définition de la lorgnette, qui, outre l'inconvénient d'une forme trop commune, a encore celui d'une ellipse peu agréable.

Le tube qui s'allonge ou resserre à leur choix.

La poésie de M. Lebrun est, il faut le dire, assez souvent déparée par des défauts fort opposés à ses mérites. Cet écrivain si élégant et si harmonieux se permet avec trop peu de scrupule, soit des duretés, comme dans ces vers :

Mon oreille deux fois *put-elle* être incertaine ?

Jour qui *poins*, et jamais n'*éclos*.

Soit, comme dans ceux-ci, des prosaïsmes :

L'avilissement est funeste
A qui peut en rester témoin.

La coupe de parfum au matelot qui prie,
A présenté du soir l'encens *habituel*...

Brisez le *despotisme* et son trône *arbitraire*.

Les Klephtes, braves cœurs, mais esprits *versatiles*...

Tous les écueils *essaiment* de vaisseaux.

Des expressions d'un tour étrange, et souvent plus latin que français; *d'un air incurieux;*

Sa barbe aux flots épais, noire, et qui sur son sein
Descendait *puissamment* parfumée et brillante.

Quelquefois même, des constructions contraires à la grammaire, comme ces singuliers inusités : *d'exemple fertiles, occupé de plaisir,* pour *de plaisirs, en exemples.*

Relever de ces fautes chez des poëtes du mérite de M. Lebrun, ce n'est point purisme, pédantisme; c'est souci de leur gloire, amour de leur talent. On ne fait point, ou l'on devrait s'abstenir de faire aux méchans auteurs de pareilles critiques. Qu'ont-ils à gagner à plus de pureté et de correction? Ils n'en deviendraient pas meilleurs. Mais, pour ceux que la nature a faits écrivains, orateurs, poëtes, on ne peut trop leur recommander avec Horace ce soin attentif et sévère, ce travail opiniâtre, cette perfection achevée, ce *limæ labor et mora,* qui assure à leurs productions, après les séductions fugitives du premier succès, une longue durée; qui fait qu'on les relit avec charme, qu'on les retient, qu'on les répète, que ce qu'ils ont créé ne s'efface plus, et reste comme un monument impérissable, *une œuvre à toujours*, selon la belle expression de Thucydide. Cette *longue patience* à laquelle Buffon a peut-être eu tort de réduire le *génie*, est, sinon son essence, du moins une de ses conditions, et M. Lebrun ne s'offensera pas si la critique le condamne à la subir.

H. Patin.

Kelédor, *histoire africaine*, recueillie et publiée par M. le baron Roger, ex-commandant et administrateur du Sénégal et dépendances (1).

Le tems n'est pas très-loin de nous où la géographie était reléguée parmi les études stériles, presque sans but, sans charme et sans utilité. Alors, la science, mal comprise par le vulgaire, était le domaine d'un petit nombre d'hommes de génie ou de mérite, qui devinaient à peine ses destinées futures. Il fallait, pour la mettre à sa place, des événemens tels que ceux qui ont remué le monde depuis cinquante ans; à présent, la géographie, loin d'être une étude isolée, tient à toutes les sciences, que dis-je, à tous les intérêts de la société; l'industrie et le commerce dépendent de ses progrès, et ceux-ci influent à leur tour sur le perfectionnement de l'espèce humaine. Aujourd'hui, on peut l'affirmer, il est impossible que la civilisation ne profite pas de l'avancement de cette science; et celle-ci des progrès de la civilisation : cette influence réciproque de l'une sur l'autre est un fait que tout le monde sent trop bien, une vérité qu'il est trop facile d'établir pour les développer ici davantage, et je les indique seulement pour expliquer l'intérêt qu'inspire le nouvel ouvrage qui vient de paraître sur l'A-

---

(1) Paris, 1828; A. Nepveu. 1 vol. in-8° de xvi-271 pages; prix, 5 fr.

N. B. Cet ouvrage appartient par sa forme, celle du roman, à la *Littérature*. Cependant, nous en aurions pu placer l'analyse dans la section des *Sciences morales*, puisque l'*Histoire africaine* n'est qu'un cadre destiné à réunir des détails géographiques et descriptifs sur l'état de la Sénégambie, les mœurs et les usages de ses habitans, l'histoire et les progrès de leur civilisation encore dans l'enfance. Le compte rendu de cet important et intéressant ouvrage a été lu, par l'auteur, à la *Commission centrale de la Société de géographie*, et nous croyons intéresser nos lecteurs, en lui donnant place dans la *Revue Encyclopédique*. *N. du R.*

frique, sous le nom de *Kelédor, Histoire africaine.* L'aride géographie de nomenclature n'y tient pas une grande place; mais quiconque voudra approfondir les circonstances morales et locales qui caractérisent les peuples et le territoire de la Sénégambie occidentale le lira avec fruit, surtout la première moitié, ainsi que les notes qui terminent l'ouvrage; et tout le reste sera lu avec un véritable intérêt, car l'ouvrage n'est romanesque que par la forme seulement. Rendre compte du récit des aventures qui servent de cadre au tableau conviendrait peu dans ce recueil; mais, emprunter quelques couleurs aux scènes variées et animées par lesquelles M. le baron Roger a peint le climat et la population du pays, l'état physique et moral des habitans; faire bien saisir le but et la pensée de l'auteur; enfin, parler de la division géographique de la Sénégambie, d'après les données d'un homme qui a habité et gouverné le Sénégal pendant six ans, sera, je pense, remplir convenablement la tâche qui m'est imposée. Si un voyageur qui passe rapidement dans un pays peu connu inspire l'intérêt et la confiance, quelle confiance et quel intérêt ne mérite pas un habile administrateur, quand il prend la plume pour exprimer le résultat des observations mûres et approfondies que lui ont permis de faire de fréquens entretiens avec les principaux du pays, la discussion des intérêts et des droits réciproques; enfin, le caractère et les passions des habitans, mis en jeu dans des circonstances graves et importantes! Ce n'est pas seulement au chef-lieu de la colonie que M. Roger a observé les indigènes; il était porté par son activité naturelle, par son ardent désir de rendre l'établissement utile à la mère-patrie, à se transporter partout où sa présence pouvait faire du bien. Dans son zèle infatigable, il visitait les établissemens formés ou projetés dans les provinces, et il recueillait dans ses momens de loisir les traits de ses descriptions (1). Le lecteur

(1) M. Roger a adressé à la *Société de géographie* un écrit très intéressant en réponse à des questions sur le Sénégal, et elle en a ordonné l'impression. (Consultez le tome II du recueil de la société.)

peut donc espérer de trouver dans cet ouvrage des couleurs plus neuves et plus exactes que celles qui nous sont fournies par les relations existantes, et des faits qui ont échappé aux précédens voyageurs. Malgré de bonnes descriptions du Sénégal, on n'a pas encore en Europe des idées très-justes sur certains détails de mœurs et d'institutions qui sont d'une assez haute importance. Je citerai seulement, pour exemple, la population du pays et son état social. Peu s'en faut qu'on le regarde comme presque désert ou mal peuplé, et ses habitans comme des demi-sauvages. Et cependant, tous les voyageurs s'accordent à dire que la population est très-nombreuse, les villages très-multipliés, et les hommes, en général, plus avancés dans la civilisation qu'on ne le croit communément. Indépendamment de l'industrie qui est propre aux habitans primitifs, les Sénégambiens ont reçu des Arabes, avec la loi musulmane, certains arts, certaines institutions qui ne sont pas indignes d'examen. Il faudra bien des années pour que l'Européen superbe s'accoutume à croire à l'aptitude intellectuelle de l'Africain, et convienne de sa perfectibilité; mais enfin, avec le tems, il se fera à cette idée; une erreur, funeste au bonheur d'une partie considérable du genre humain, s'évanouira et la vérité se fera jour. Déjà les plus puissantes nations de l'Europe ont renoncé au commerce impie de la traite, et l'ont condamné comme un crime. Qui eût pu l'espérer, un siècle plus tôt, et même il y a quarante ans? Il est aussi des esprits philosophiques trop préoccupés d'une différence d'organisation, et qui sont enclins à conclure de la différence des races, non pas seulement a une infériorité d'intelligence et de facultés, mais une sorte d'incapacité sociale. L'ouvrage de M. Roger fournit plus d'un argument, ou, pour mieux dire (car les faits sont ici les meilleurs argumens), plus d'un fait pour répondre aux détracteurs des noirs, et en cela il est peu d'accord avec la plupart des écrivains. Heureusement il pense et il s'exprime comme presque tous les voyageurs qui les ont vus chez eux, et non pas dans l'esclavage. Mungo-Park n'avait-il pas porté déjà le même jugement sur les noirs de là Séné-

gambie ? N'avait-il pas éprouvé leur bon sens, leur sensibilité, leur intelligence? Je remarque le même langage chez le major Laing et le major Gray. A Sierra Leone, ce dernier trouva des écoles florissantes peuplées d'indigènes. « Les progrès des élèves noirs de Freetown, dit le major Gray, en arithmétique, en géographie et en histoire, prouvent une capacité bien supérieure au peu de moyens attribués jusqu'à présent aux nègres, et démontrent clairement qu'on peut arriver à les rendre d'utiles membres de la société, en leur donnant l'éducation nécessaire. » Récemment, on a trouvé à 100 milles de cette colonie, dans l'intérieur, une nation gouvernée régulièrement, ayant des arts, des lois et des magistrats. Enfin, la colonie des Noirs américains, c'est-à-dire, des esclaves devenus libres dans l'Amérique du nord, et ramenés dans leur patrie, où ils s'administrent par eux-mêmes, est une preuve évidente et vivante de l'aptitude des Africains pour la civilisation. J'en pourrais citer une autre encore plus décisive; mais elle m'écarterait trop du but que je me suis proposé.

Passant sous silence, comme je dois le faire ici, le récit que fait de ses voyages le héros de l'*Histoire africaine*, je m'arrêterai au tableau de la Sénégambie, tableau en action, qui forme les trois premiers livres de l'ouvrage; seulement je dirai que Kélédor, né dans la province de Walo, élevé dans le pays de Fouta-Toro, république théocratique, tombé très-jeune encore au pouvoir des marchands d'esclaves, est transporté en Amérique, vers l'an 1797, avec ses compagnons d'infortune, et ne revient dans sa patrie qu'après avoir subi toutes sortes de vicissitudes, propres à former son jugement et à éclairer son esprit; il y arrive préparé à jouer un rôle dans le mouvement qui fait marcher insensiblement cette contrée vers une nouvelle existence, fruit de ses rapports continuels avec la civilisation européenne, et surtout du commerce et des améliorations agricoles et industrielles qu'a introduites le gouvernement de la colonie française. Dans ce qui suit, je rapprocherai et je fondrai ensemble les

notions fournies par le texte et celles qui résultent des notes nombreuses et instructives placées à la fin de l'ouvrage, et des renseignemens inédits que je dois à la complaisance de M. Roger.

Après avoir, en peu de mots, rendu compte de la révolution politique arrivée en 1775 dans le pays de Fouta, et qui a fait passer le pouvoir royal aux mains des prêtres (ils élisent entre eux l'*Almami*, prince temporel et spirituel, et forment un conseil qui le révoque à volonté), l'auteur donne quelques détails sur la division de la Sénégambie à l'ouest du Bambouk; elle diffère sensiblement de ce qui a été admis jusqu'à présent, et elle est plus précise et plus complète. Près de l'Océan sont le Walo et Cayor, aujourd'hui indépendans du Ghiolof Baol et Salum; le long de la rive gauche du Sénégal, est le Fouta-Toro, et au dessus du Walo le royaume Ghiolof, qui s'étend presque jusqu'à la Gambie; plus à l'est et au sud, le Bondou jusqu'à la Falémé; entre la Falémé et le Bâ-Fing, le Bambouk, pays riche en mines d'or; sur le Sénégal, au-dessus de Bakel, l'ancien pays de Galam où était situé le fort Saint-Joseph, aujourd'hui ruiné; plus à l'est, le Kasson et le Kaarta ou bas Bambarah, deux pays aujourd'hui confondus en un seul par un même intérêt et leur état de guerre perpétuel avec le haut Bambarah, dont Sego sur le Dhiolî-Bâ est la capitale. De là, jusqu'à ce fleuve et jusqu'à Tombouctou, est un espace beaucoup moins étendu qu'on ne le suppose et qui ne serait pas très-difficile à franchir par le commerce; nous en avons la preuve, et dans les excursions de Park, et dans le trajet continuel des caravanes; c'est l'intervalle entre les deux bassins principaux de cette contrée; son élévation est médiocre, peu de semaines suffisent à le traverser. La nouvelle position qui vient d'être choisie à portée de la dernière cataracte, sera un point de départ excellent: d'autres détails sur ce sujet seraient aujourd'hui prématurés, et il suffit d'ajouter que les sciences et le commerce ne peuvent manquer d'en retirer des avantages prochains. Quant aux Maures Darmankous, Trarzas, Braknas et Dowichs, on sait qu'ils sont les maîtres de la rive droite du fleuve et qu'ils

font la loi du commerce dans les escales et presque dans tous les marchés (1).

La population de toutes ces peuplades est plus considérable qu'on ne le suppose. En voici un aperçu en gros : Walo, 40,000 habitans ; Cayor, 250,000; Ghiolof, 200,000; Fouta - Toro, 800,000; Bondou, 300,000; Galam ou Kajaga, 100,000; nègres restés soumis aux Maures, 60,000; Trarzas, 30,000; Braknas, 60,000; Maures Dowichs et Oualad Barek, 100,000; sans compter les populations qui avoisinent la Gambie, celles du haut Sénégal au-dessus de Galam; celles du Kaarta et du bas Bambarah. Les États occidentaux ont conservé leur population primitive; mais le grand État de Fouta-Toro a reçu sa population actuelle du dehors ; les Foulhs ou Peulhs y sont venus du Bondou, du Fouta-Dhialon et du Dentilia, sous le nom de Toukouleurs, nom aujourd'hui limité aux marabouts ou prêtres du Fouta. Entre deux bras du fleuve est une île très-riche, appelée *Ile à Morfil*, qui a 40 lieues de longueur sur 6 à 7 de largeur moyenne. Le Walo, patrie de Kélédor, est aujourd'hui tout entier acquis à la France; il s'étend de Dagana à St.-Louis, c'est-à-dire, d'une trentaine de lieues de longueur (2); sa largeur est de 15 à 20 lieues. Des plantations nouvelles, au nombre de plus de 40, y sont partout distribuées; la colonisation y prospère; des *Noirs libres* viennent y louer leurs services; ils s'y rendent de 100, même de 200 lieues de distance. L'industrie et la liberté qui amènent l'aisance, la justice qui en assure le fruit, commencent à parler à la raison et à l'intelligence des indigènes; que ne doit-on pas attendre, pour l'amélioration du pays, de ces premiers essais, surtout si le commerce de France les seconde, si l'opinion les encourage!

---

(1) Voyez le Mémoire que M. Eyriès a joint au voyage de M. Mollien, et ses autres remarques sur le Sénégal.

(2) 40 lieues de l'ouest à l'est, selon l'ouvrage, s'il n'y a pas faute d'impression ; mais, si l'on compte les sinuosités du fleuve, ce serait trop peu, et c'est trop en ligne directe. La position de Dagana est fixée aujourd'hui.

Plusieurs détails de mœurs que rapporte M. Roger appartiennent plutôt aux Arabes et à la religion mahométane qu'aux indigènes, et d'autres sont empruntés visiblement à l'Égypte ou à la Nubie, tels que l'art de masser, l'enfourchement des captifs, les formules de salut, de missives et de serment, les règles de la prière, l'enseignement simultané, l'attachement du marabout pour son cheval et pour ses armes, les *mouezzin* choisis parmi les aveugles, etc.; mais je n'avais point entendu parler en Afrique du magnétisme animal que l'auteur a observé dans ces contrées. Quant aux bouffons de cour, aux chanteurs, farceurs et musiciens (les *gauvendos* et les *griots*), tous les voyageurs qui ont visité la Sénégambie, ont décrit plus ou moins bien les folies bizarres des uns, les jeux des autres, et surtout leurs excès et leur insolence. Ces derniers ne se marient qu'entre eux, c'est une caste dégradée; ils sont privés même de la sépulture commune. On sait de même ce que sont les *grisgris*, c'est-à-dire, les amulettes ou talismans d'écriture; tout le monde connaît ces singuliers préservatifs contre les bêtes féroces, l'incendie, la guerre et tous les maux de la vie. Il est tel voyageur qui a dû la sienne à l'innocent artifice des griffonnages les plus insignifians; je ne voudrais pas qu'ils perdissent leur crédit. Que les Européens profitent encore quelque tems de cette faiblesse des nations africaines; puisqu'elle leur sert de passe-port, et qu'elle avance les découvertes, qui pourrait s'en plaindre?

Le langage du pays de Fouta est le foulh; celui des pays de Ghiolof et de Walo est le wolof, langue indigène qui est de toute ancienneté, idiome intéressant qui vient de fixer l'attention des savans par les particularités singulières de sa composition et de sa grammaire (1); mais on ne l'écrit pas, l'écriture ne sert que pour exprimer le langage arabe des marabouts et

(1) M. Roger prépare un *Mémoire sur la langue wolofe*. En 1825, nous avons publié le *Dictionnaire wolof*, rédigé au Sénégal par M. Dard, instituteur de l'École de Saint-Louis, et imprimé à l'imprimerie royale. 1 vol. in-8°, avec un avant-propos et des tableaux, d'après la *grammaire wolofe*, de M. Dard à Paris.

de ceux des indigènes qui ont appris cette langue. C'est ce qui avait laissé l'Europe, jusqu'à ces derniers tems, dans l'ignorance de la nature et de la composition de la langue wolofe; aussi, le premier Européen qui est parvenu à l'écrire, y a fait des découvertes intéressantes, et il l'a dû à une circonstance qui mérite d'être rapportée, c'est aux efforts que les philantropes français ont faits, en 1816, pour faire donner un peu d'instruction aux jeunes Wolofs qui habitent le Sénégal. Une école a été établie à Saint-Louis; le maître, comme les disciples, ignorant respectivement les deux langues écrites, l'arabe et le français, il a fallu, au premier, écrire un dictionnaire entier de l'idiome des seconds, et sous leur dictée: ce qui l'a conduit à découvrir peu à peu les règles grammaticales.

Le salut de *la lance* est un usage antique et solennel pratiqué au commencement d'une campagne. Chacun des guerriers doit passer devant une lance très-haute et jurer devant le prince de combattre vaillamment l'ennemi. En racontant les circonstances de la cérémonie, l'auteur parle, à cette occasion, d'une autre coutume, celle qui veut qu'un esclave puisse quitter le maître qui l'a maltraité, et devenir celui d'un autre, en lui faisant une injure grave; pareille chose existe dans le Kakougo et chez les Aschantées. Autrefois, au Sénégal, l'esclave, pour obtenir cette même faveur, pouvait couper un morceau de l'oreille au maître qu'il choisissait, ou bien à son fils.

Les Wolofs sont régis, de tems immémorial, par une sorte de féodalité. Au sol appartiennent les droits de justice, d'amende, de confiscation, de péages, d'aubaine. Les vassaux payent la dîme au suzerain, qui la partage quelquefois avec les prêtres; mais déjà comme en Europe, des communes commencent à se former. L'influence du régime français ne tardera pas à se faire sentir.

Rien n'est plus fait pour surprendre, à côté de la facilité d'humeur et de la douceur des nègres de Sénégambie, que le caractère prononcé, la fermeté et l'esprit d'indépendance des Fouhls; mais leur fierté n'est pas exempte d'arrogance: ils passent même pour méchans et perfides. M. Roger leur rend plus

de justice, et il remarque que, chez ce peuple, c'est une suite du même esprit qui leur a fait secouer le joug de leurs tyrans. Ils sont passionnés pour la liberté, mais ambitieux et turbulens, souvent livrés à la guerre civile : ce n'est pas leur seule ressemblance avec les républiques de Rome et de la Grèce. Après leur révolution, en 1775, l'esclavage fut proscrit, on n'y admit plus aucun nouvel esclave; chose bien remarquable, tout esclave ancien devint libre, *dès qu'il sut lire*. Les Foulhs vont jusqu'à croire que nous avons suivi leur exemple en proscrivant la traite. Au reste, aujourd'hui, ces mêmes hommes viennent chaque année par centaines sur les plantations françaises et se livrent au travail agricole. Ils sont d'ailleurs moins robustes et moins grands que les Wolofs. On sait qu'au lieu d'un noir foncé, leur teint tire sur le rouge. D'autres traits encore les distinguent du reste des noirs.

L'auteur remarque la différence des usages des Serrères, petit peuple de Baol, au sud de Cayor. Plus sauvages, ils ont résisté au mahométisme, et ils s'éloignent aussi des Européens. Leurs funérailles ne ressemblent point à celles des autres Sénégalais. Le mort est assis, couvert de ses plus riches vêtemens; un parent lui adresse ainsi la parole : « Pourquoi veux-tu nous quitter? N'avais-tu pas parmi nous tout ce qui t'était nécessaire? Quel est le sorcier, l'ennemi qui t'a fait périr? » Un autre, placé derrière le mort, répond pour lui qu'il demande à être inhumé. Alors commencent de grands cris de douleur; mais, dès que le corps est enterré, la joie succède, on chante et l'on danse, et les fêtes durent neuf jours.

Les plus beaux nègres sont les Ghiolofs; ils n'ont, dit M. Roger, d'Africain que la couleur. Le nez est régulier et les cheveux mêmes sont alongés. Cet angle facial et les autres signes physionomiques qu'on a regardés comme la mesure de l'intelligence des noirs, se rapprochent considérablement de ce qu'on observe en Europe. Que diront donc ceux qui établissent sur la conformation de la face l'infériorité de la race noire? Que diront-ils de cette variété ghiolofe, pour ainsi dire, européenne? Au reste, tout ce que j'ai voulu faire ici, c'est de si-

gnaler un fait attesté par bien des voyageurs, et un peu trop négligé par les philosophes et les anatomistes...

On a déjà rapporté plusieurs traits qui prouvent que les nègres ne sont pas dépourvus de courage moral, et d'une sensibilité vive et profonde. On pourrait en trouver d'autres encore dans l'ouvrage de M. Roger; mais il faut se borner, et citer seulement les expéditions que firent, il y a peu d'années, une soixantaine d'individus qui avaient, par le travail, racheté leur liberté. De la Havane, ils se firent transporter à leurs frais au Sénégal, en 1819 et en 1822 : l'amour de la patrie et de l'indépendance éclate au plus haut degré dans ces expéditions, et dans la conduite de ces hommes qui n'avaient d'autre perspective, en prenant une aussi courageuse résolution, que d'embrasser leurs vieux pères ou de mourir sur le sol natal : qu'y a-t-il de plus touchant? En arrivant, il faut le dire, on les voit quitter leurs habits et reprendre la pagne, et même substituer bientôt le salam aux prières accoutumées. Les femmes, plus constantes dans les habitudes européennes, mêlaient confusément les symboles des deux cultes, et usaient jusqu'au bout leurs mantilles et leurs soies brodées, pour reprendre à leur tour la pagne modeste, dont leurs mères ou leurs sœurs étaient drapées. Mais après tout qu'importent, pour ces hommes, le costume et les habitudes des colonies européennes? c'est le spectacle de la civilisation, des arts et de l'industrie qu'ils ont besoin d'avoir constamment sous les yeux, et heureusement ils le trouvent aujourd'hui dans les établissemens français. Les Maures, repoussés sur la rive droite du fleuve, ne désolent plus le Walo. Les cultures se rétablissent, la population et le bien-être augmentent avec le travail libre; des maisons s'élèvent, des végétaux utiles se multiplient. Voilà enfin une colonie où des Africains libres s'adonnent à l'agriculture; ils perfectionnent les races de bestiaux; avec le prix de leur travail, ils achètent nos instrumens, les produits de nos arts, et les emportent à 200 lieues; ils emportent aussi avec eux le nom de la France, ouvrant ainsi la première porte à un commerce qui ne peut plus que s'accroître avec le tems. Il faut lire les dernières pages du

livre pour connaître et apprécier le généreux enthousiasme qui anime l'auteur, à l'idée de l'avenir, à l'aspect des premiers fruits d'une noble entreprise. Qui ne partagerait de si honorables sentimens ? Qui même, en traitant un tel espoir d'illusion, ne rendrait une éclatante justice aux efforts de l'administrateur habile et infatigable qui s'est voué à une œuvre de bien si difficile et si ingrate ? Combien on prend une part vive à sa sollicitude, à ses vœux, à ses efforts, que rien n'a pu décourager pendant plus de six années d'administration !

Ce ne serait pas donner une idée complète de cet intéressant volume que de passer sous silence le mérite du style; l'exactitude seule ne peindrait pas assez bien les mœurs, les hommes et le climat. Quoique l'auteur ait été inspiré par des événemens historiques d'un véritable intérêt, par des traditions vivantes, par les paroles mêmes des personnages, paroles dont le pays a gardé la mémoire, cependant il importait de présenter au lecteur européen des tableaux à la fois vrais et expressifs, parce qu'on ne connaît guère le Sénégal que par des descriptions un peu arides. Choisissons la scène du passage du désert qui sépare le Fouta de Cayor, quand l'armée d'Abdoulkader, en 1797, porta la guerre au damel ou roi de cette dernière contrée (1). En voici un fragment :

« Le lendemain, le soleil se leva moins favorable ; il ne dardait que des rayons obscurcis, rougis par une quantité de sable soulevé de l'horizon et répandu dans l'air. Tout annonçait le règne de ces vents d'est redoutés du voyageur, de ces vents brûlans qui, après avoir balayé le grand désert, en rapportent la sécheresse, l'aridité, et, pour ainsi dire, des vapeurs de poussière.

« A peine étions-nous en marche, que nous aperçûmes comme

---

(1) On sait que *Brak*, *Damel*, *Almami* sont les noms divers que prennent les rois de ce pays. Le premier, que portait le roi de Walo, n'a plus d'application; le second est celui du roi de Cayor; le troisième appartient au roi de Bondou, et le prince de Fouta-Toro le porte également.

un petit nuage roux, qui changeait à chaque instant de forme, et qui faisait les oscillations les plus singulières et les plus subites. En approchant, il grossissait au point de nous intercepter le soleil et même la lumière. Bientôt nous fûmes assaillis de la plus effroyable quantité de grosses sauterelles qu'on ait jamais vue. Les arbres, les buissons, en un instant dépouillés de leur jeune écorce, furent surchargés de ces insectes; le sol en était jonché de plusieurs couches; l'air, pour ainsi dire, en était épaissi. Nous-mêmes en fûmes couverts; et dans leur odieux bourdonnement, ces animaux maudits, froissant continuellement notre figure, nous forçaient à nous boucher les narines, à fermer les lèvres et les yeux.

« Ceux qui connaissent par expérience les nuées de sauterelles qui fondent quelquefois sur les campagnes d'Afrique, peuvent seuls juger des effets du fléau qui nous accablait, plus terrible qu'il ne s'était jamais montré; les autres refuseraient d'y croire. Nous nous ouvrions péniblement un passage au milieu de cet immense tourbillon, foulant aux pieds à chaque pas, écrasant à chaque mouvement des quantités de ces dégoûtans insectes. Isolés ainsi, ne distinguant plus notre chemin, ne nous guidant que par la voix, plusieurs de nous tombèrent suffoqués; beaucoup d'autres furent égarés. Heureusement encore, dans cette calamité, les deux malencontreuses cohues s'avançaient en sens contraire. Au bout de deux heures d'inquiétude, de fatigues inouïes, nous commençâmes à retrouver l'air et le grand jour.

« Qui pourrait compter le nombre prodigieux d'oiseaux de toute espèce qui suivait ce monde aérien, ce grand météore animé? Combien d'aigles, de faucons, de milans! combien de grues et de cigognes! combien de marabouts aux vastes ailes, à la queue ornée d'un duvet riche et léger! Tous semblaient mus par l'esprit de la destruction; ils dévoraient, massacraient et couvraient la terre de morts et de débris. Affreux avertissemens du ciel! ne montrait-il pas assez l'empire de la force sur la faiblesse? ne devait-il pas nous inspirer d'utiles pressentimens?

« Nous traversions un pays que ces insectes innombrables venaient de dépouiller entièrement de verdure ; plus un fragment de feuille, plus un brin d'herbe. Un vent sec et brûlant heurtait avec bruit la poussière contre les rameaux des arbres et contre les buissons, semblables maintenant à des balais usés et blanchis. C'était un spectacle de désolation, que complétait une population errante, harassée.

« Dès que, par une marche pénible, nous eûmes atteint quelque ombrage, Almami fit faire halte, afin de rallier ses gens et de leur donner un repos bien nécessaire : c'est là qu'on fut forcé de passer la seconde nuit. Il s'en fallait bien qu'elle ressemblât à la première. Des fatigues, d'affligeans souvenirs, des inquiétudes pour les absens, une température accablante imposaient à tout le monde un morne silence ; il n'était troublé que par les recherches et les cris de ceux qui s'efforçaient de retrouver le père, la sœur, l'ami dont ils avaient été séparés.

« Le même vent souffla toute la nuit ; mais, comme on l'observe ordinairement dans ces contrées, il devint alors aussi froid qu'il avait été chaud pendant le jour. Du reste, il ne perdit rien de sa sécheresse ; la nuit n'apporta pas une goutte de rosée, pas la plus légère humidité.

« Il était évident qu'une journée encore plus difficile que la précédente se préparait. Nous avions fait à peine la moitié du chemin, et la foule ne pouvait parvenir en un jour aux frontières de Cayor. Cependant les provisions manquaient, on s'inquiétait principalement pour remplacer l'eau qui tirait à sa fin. La nature du pays, surtout dans la saison où nous étions, ne permettait pas d'espérer qu'on pût s'en procurer autrement qu'aux puits des villages dont on était encore trop éloigné. Almami sentit tout ce qu'avait de critique sa position ; il entrevit dès lors les résultats affreux de l'entreprise dans laquelle il s'était imprudemment engagé. Dès le matin de la troisième journée, il fit publier que tous les individus hors d'état de porter les armes étaient invités à retourner chez eux ; qu'on était content de leur dévouement ; que Dieu leur en tiendrait sans doute compte ; mais que leur présence serait désormais

plus nuisible qu'utile, et qu'il appartenait aux guerriers seuls de continuer la campagne.

« On éprouva dans cette occasion qu'il est plus facile d'exalter les esprits que de les apaiser. Très-peu se rendirent à l'invitation qui leur était faite; presque tous résolurent de suivre l'armée. Tous criaient qu'ils voulaient souffrir pour le prophète, afin de mériter la récompense promise; que, plus les obstacles étaient grands, plus le succès serait éclatant. Le péril semblait exciter encore leur aveugle confiance, et donner un nouvel aliment à leur enthousiasme. La honte de reculer et d'abandonner leurs compagnons, la crainte de traverser seuls le désert, en retinrent un bon nombre aussi; car, en se montrant courageux, beaucoup d'hommes, à l'ombre de considérations avouées, cèdent réellement à des motifs secrets, souvent peu honorables.

« Quoi qu'il en soit, la troupe presque tout entière se mit encore en marche. Je ne décrirai pas cette terrible journée, pendant laquelle l'inclémence des airs surpassa tout ce qu'on peut imaginer de plus désastreux. Le ciel était en feu. Le vent dévorant du désert, soufflant sans relâche, soulevait en tourbillons le sable léger sur lequel nous marchions. Chaque grain brûlant qui frappait notre peau, nous causait un sentiment aigu de douleur. En se réfractant dans cette atmosphère chargée de poussière, les rayons du soleil devenaient insupportables. Accablés de chaleur, les corps étaient brûlans, corrodés et sans aucune transpiration; la langue se collait dans la bouche aride; la gorge, la poitrine desséchées, laissaient à peine passage à un air qui semblait enflammé. Le reste de l'eau qu'on avait emporté fut bientôt épuisé; mais elle ne servit en quelque sorte qu'à exciter encore une soif inextinguible. »

Les lettres de l'Almami au Damel, et les réponses de celui-ci ne sont pas d'un moindre intérêt. Il faut les lire dans l'ouvrage même. En voici quelques traits; ils peignent avec vivacité la force de raison et les sentimens énergiques de ces Africains que nous jugeons peut-être un peu trop légèrement. « Nous sommes chargés par l'assemblée de Fouta (disent au roi de Cayor les envoyés de l'Almami) de vous déclarer que, si vous ne voulez

pas réformer votre conduite et celle de vos gens, nous vous y contraindrons par la force; voici les emblèmes que nous vous apportons. Choisissez entre ces deux couteaux : avec celui-ci Almami rasera la tête de Damel, si Damel veut se faire marabout et suivre la loi de Mahomet; avec celui-là, si Damel refuse, Almami lui coupera la gorge. » Le Damel de Cayor lui répond en ces mots : « Almami, salut. Il ne me plaît pas de choisir; je ne veux de toi ni pour barbier, ni pour bourreau. De quoi te mêles-tu ? Ne sais-tu pas que le prophète a dit : *Ne disputez pas avec les ignorans ?* Garde donc ta science et reste tranquille. Moi, je me souviens qu'on m'a lu dans le Koran cette sentence : *Pardonnez à qui vous offense;* c'est pour cela que je te renvoie tes gens sans leur avoir fait couper les oreilles; mais qu'ils ne reviennent plus. Mahomet a dit : *Résignez-vous à votre destinée;* si tu me fais la guerre, je me résigne à te battre. » Tout cela est historique, l'ambassade, le discours, la réponse et les événemens de la guerre.

M. le baron Roger prépare d'autres ouvrages sur le Sénégal, des remarques sur la langue wolofe, le tableau de la révolution du Fouta, et un recueil de fables sénégalaises. On ne peut que l'inviter et l'encourager à effectuer son projet. Ces productions utiles contribueront à étendre nos connaissances, à intéresser le public français au sort de cette partie de l'Afrique, et par conséquent à avancer l'œuvre de la civilisation sur ce grand continent (1).

JOMARD.

---

(1) Il faut faire aussi la part de la critique, elle sera légère; voici quelques points que je soumets à l'auteur. *Yallah* est une exclamation fréquente chez les Sénégalais, et originaire des Arabes, pag. 245. En adoptant cette origine, l'auteur se demande si l'*i*, signe du pluriel en wolof, n'indique pas ici l'idée de la *pluralité des dieux*; mais *Yallah* signifie en arabe, O Dieu, par Dieu; les Arabes ont apporté cette exclamation, en même tems que le nom même de Dieu.

Page 251; le Delta du Nil est, suivant M. ROGER, tout-à-fait dépourvu d'arbres. Le fait est que les plus beaux sycomores et une foule d'autres arbres y abondent. Voyez la *Description de l'Égypte*, t. 1, *État mod.*, peut-être est-il question des arbres croissant spontanément.

BEAUX-ARTS. (ANTIQUITÉS.)

Description de l'Égypte, ou *Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française.* Seconde édition, dédiée au Roi, et publiée par C. L. F. Panckoucke.

*Dernières livraisons de l'*Atlas.

Grâce au zèle de M. Panckoucke et à son active prévoyance, les dernières planches de cette *seconde* édition ont pu être publiées au moment même où elles venaient de paraître dans la *première*. C'est ainsi que, par un concours de circonstances assez remarquable, deux éditions, commencées à plus de vingt années d'intervalle l'une de l'autre, ont été terminées en même tems, et presque le même jour. Ce qu'il faut surtout admirer dans ces dernières livraisons, ce qui est réellement digne de l'attention des savans, c'est la belle *Carte topographique de l'Égypte et de la Syrie*, composée de quarante-sept feuilles séparées, et dressée à l'échelle d'un millimètre pour cent mètres : cet immense travail, qu'on doit regarder comme un des plus importans résultats de l'expédition d'Égypte, et qu'on peut jus-

---

Introduction, il met la girafe au nombre des animaux des rives du Sénégal; mais il néglige de dire d'après quelle autorité : jusqu'à présent, les voyageurs ne l'ont pas aperçue auprès de ce fleuve. M. Roger assure que les Indigènes ont vu la girafe sur le Haut-Sénégal, et même dans le pays de Ghiolof, qu'on en apporte des peaux à Saint-Louis et que cet animal a un nom en wolof.

Page 208; les *Fellatas* lui paraissent de la même race que les Foulhs et même les *Fellahs* d'Égypte. La ressemblance des noms a entraîné l'auteur un peu trop loin, surtout pour les Fellahs.

La méthode d'instruction mutuelle serait, selon lui, établie au Sénégal de tems immémorial. Il est plus vraisemblable que l'enseignement *simultané*, seulement, a été apporté par les Arabes, qui le pratiquent au Caire et en d'autres lieux : voy. l'*Abrégé de la Méthode des écoles élémentaires*, Paris, 1816. Colas, rue Dauphine. D'ailleurs, puisque les Wolofs n'écrivent pas leur langue et ne l'écrivaient pas davantage avant la conquête, quelle aurait été l'occupation de leurs écoles?

tement appeler monumental, fut conçu dans des proportions inusitées jusqu'alors: fruit des observations et des efforts réunis d'un grand nombre d'ingénieurs et d'artistes habiles, il a été exécuté sous la direction du colonel JACOTIN, dont les sciences géographiques ont eu à déplorer la perte récente, mais qui a laissé dans le cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître l'ineffaçable souvenir de ses vertus. C'est à l'achèvement de cette grande entreprise qu'il consacra plusieurs années d'une vie laborieuse, tout entière écoulée dans des travaux utiles ou dans l'accomplissement des plus austères devoirs.

Comme la seconde édition de la *Description de l'Égypte* ne contient aucune planche coloriée, M. Panckoucke, pour offrir à ses nombreux souscripteurs un *fac simile* des peintures égyptiennes, a eu l'heureuse idée de mettre sous leurs yeux une copie du tableau, peint à l'huile, qui orne sa galerie égyptienne (1).

Nous allons en donner ici la description :

Ce tableau est, à lui seul, un abrégé de toute l'Égypte. La conception en est à la fois ingénieuse et hardie : elle nous montre, dans un lointain immense, et comme dans une apparition magique, tout le cours du Nil depuis le Delta jusqu'à la cataracte de Syène (2). Qu'on suppose un homme debout sur le sommet de la grande pyramide; si de là son œil pouvait atteindre jusqu'à la dernière limite méridionale de la vallée et embrasser d'un regard tous les monumens de la Thébaïde, le spectacle qui se déploierait alors devant lui serait en réalité la riche perspective qui sert de fond à ce tableau.

---

(1) Cette seule planche, dont l'original a SEPT *pieds de hauteur* sur QUATRE ET DEMI *de largeur*, peut aider à colorier, par la pensée, les neuf cents planches de la *Description de l'Égypte*.

(2) On a dû exagérer les sinuosités du fleuve, afin de le renfermer en moins d'espace, et de lui faire embrasser dans ses contours les ruines les plus importantes de la Haute-Égypte. Une composition semblable n'exigeait pas, dans la position respective de chaque monument, une fidélité rigoureuse : il suffisait à l'auteur du dessin de disposer les matériaux qu'il avait choisis dans l'ordre le plus favorable à l'effet qu'il voulait produire.

Parcourons d'abord d'un coup d'œil les sites les plus éloignés de cette perspective, et après en avoir reconnu à la hâte les principaux édifices, rapprochons-nous par degrés du premier plan, pour examiner plus à loisir les objets qui sont immédiatement sous nos yeux.

Au pied de la montagne qui termine au loin l'horizon, on aperçoit confusément les ruines de l'antique Philæ, île jadis sacrée, où, selon les traditions religieuses des Égyptiens, était renfermé le tombeau d'Osiris. Située à deux lieues au-delà de Syène, aux portes même de la Nubie, l'île de Philæ fut la limite où s'arrêta l'empire romain. Il suffirait d'un quart d'heure de marche pour en parcourir la circonférence; et sur une si petite étendue, elle offre encore au voyageur étonné les ruines de plusieurs édifices somptueux, éloquens témoins de son ancienne splendeur.

A la droite de Philæ, on reconnaît la cataracte de Syène, et un peu au-dessous l'île d'Éléphantine, qui, à cause de son étonnante fertilité au milieu de la contrée aride qui l'environne, fut surnommée autrefois *le Jardin du Tropique*.

Les édifices qu'on voit groupés au-dessous de l'île de Philæ, dont ils sont séparés par le fleuve, sont les restes confondus des anciennes villes d'Ombos, d'Apollinopolis et d'Esné. A l'exception de quelques colonnes encore debout du temple d'Hermonthis, tous les autres monumens, qui sont distribués sur l'une et l'autre rive du Nil, appartiennent à l'antique capitale des Pharaons, à cette fameuse Thèbes aux cent portes, dont Homère chanta la puissance, et qui fut le siége de l'une des premières monarchies de la terre : arts, sciences, systèmes religieux, pacte social, législation, c'est là que tout a commencé; c'est là que s'est allumé le flambeau dont les reflets ont éclairé le monde.

Parmi ces magnifiques débris de la grandeur égyptienne, ce qui frappe d'abord les regards du voyageur, ce sont les deux énormes colosses qui semblent dominer au loin toutes les ruines, et qui sont assis depuis quarante siècles dans la plaine de Thèbes. L'un d'eux, et cela est attesté par une foule d'inscriptions grecques et latines dont les pieds du colosse sont

chargés, est la célèbre statue de Memnon qui, selon une tradition accréditée dans toute l'antiquité, rendait chaque jour des sons harmonieux au lever de l'aurore.

Plus bas et immédiatement au-dessus de la rangée de sphinx à tête de bélier, se montrent, dans un développement pittoresque, les belles ruines du tombeau d'Osymandias. Diodore de Sicile, qui nous a laissé une si brillante description de ce monument funéraire, assure qu'on y voyait entre autres merveilles un cercle d'or d'une coudée de hauteur et de 365 coudées de circonférence, sur lequel on avait indiqué, pour chaque jour de l'année, le lever et le coucher des astres. C'est là qu'était aussi renfermée la bibliothèque célèbre où le génie mystérieux des Égyptiens avait gravé ces mots : Remèdes de l'ame.

Quelques-unes des galeries du tombeau d'Osymandias ont, au lieu de colonnes, des piliers carrés auxquels sont adossées debout de grandes statues de divinités égyptiennes : cette attitude a probablement suggéré aux Grecs l'idée de leurs *cariatides*. Mais une autre statue, la plus gigantesque qu'ait jamais produite le ciseau égyptien, c'est celle du roi Osymandias, dont il reste encore un immense débris sur le sol de Thèbes. Elle était taillée dans un seul bloc de granit rose, et ses dimensions étaient telles que son pied seul avait plus de sept coudées. Si ce colosse eût été placé devant le Louvre, quoique assis, sa tête se fût élevée jusqu'au sommet de la colonnade.

Ces sphinx qu'on voit au dessous, rangés en file, formaient jadis de longues et majestueuses avenues qui conduisaient au palais de Karnak, le plus vaste des édifices connus. Une seule de ses salles contiendrait tout entière l'église de Notre-Dame, et ses plus grosses colonnes égalent en proportions celle de la place Vendôme. Leur fût a près de trente-trois pieds de circonférence.

Quelques autres monumens sont encore disséminés çà et là dans la perspective du tableau ; mais il est tems d'arriver au beau portique qui en forme, pour ainsi dire, le cadre.

La première surprise qu'éprouve un voyageur à l'aspect d'un édifice égyptien, c'est de le voir décoré sur toutes ses faces, et jusque dans ses réduits les plus obscurs, d'une innombrable

quantité de sculptures dont la profusion tient du prodige. Mais son étonnement augmente lorsque, sous la poussière qui les couvre, il aperçoit les couleurs, fraîches encore, dont elles sont partout revêtues. Cette alliance extraordinaire de la peinture et de la sculpture, dont on ne trouve aucune trace dans les monumens des autres peuples, est un des traits caractéristiques de l'architecture des bords du Nil. Les Égyptiens employaient les couleurs par teintes plates et sans dégradation; ils ne connaissaient point encore l'art de reproduire les ombres par la diversité des nuances, et se contentaient de peindre toujours les mêmes objets par les mêmes couleurs. Ces peintures n'étaient d'ailleurs destinées qu'à donner plus de richesse et d'éclat aux ornemens sculptés d'un édifice, et ce but était suffisamment rempli : le tableau que nous avons sous les yeux peut faire juger de l'effet que devait produire ce système complexe de décoration.

Le portique du plus grand temple de Philæ se compose de dix colonnes formant galerie. L'auteur du dessin, pour dégager ici la perspective et laisser au lointain tout l'espace qu'il réclamait, n'a emprunté de ce portique que la partie nécessaire à la composition de son tableau. On y voit cinq colonnes dont trois seulement, celles du milieu, sont entièrement détachées : leurs chapiteaux, décorés avec goût, sont une heureuse imitation de la nature; ce sont des bouquets de plantes indigènes, où il est facile de distinguer les feuilles, la fleur et les boutons du lotus, le jonc, les jeunes pousses du dattier, et d'autres ornemens empruntés à la Flore égyptienne. Quant aux deux colonnes qui occupent les extrémités du portique, et qui ne se montrent ici qu'en partie, elles doivent principalement fixer notre attention : le chapiteau qui les couronne est sans contredit le plus gracieux et le plus svelte qui ait été imaginé par les artistes égyptiens. L'idée première en est pourtant si simple qu'elle doit être regardée comme une bonne fortune plutôt que comme une invention laborieuse et méditée : ce sont huit branches de palmier attachées autour de la campane, et dont les extrémités recourbées en saillie dessinent un galbe

élégant : leurs tiges sont fixées au fût de la colonne par cinq bandes horizontales qui semblent être les liens de cette gerbe artificielle. Ce chapiteau, que les savans ont désigné sous le nom de *dactyliforme*, a toute la légèreté du chapiteau corinthien dont peut-être il est l'origine.

Parmi les nombreuses sculptures qui ornent toutes les parties de ce portique, nous ferons surtout remarquer la décoration de la corniche, qui étant partout la même dans les édifices de l'Égypte, a pris le nom de *corniche égyptienne*. Elle consiste en un fond cannelé au milieu duquel est sculpté un disque entre deux serpens. Ces serpens, que les archéologues nomment *ubœus* ou *urœus*, sont ici représentés la tête dressée et dans une attitude menaçante. Derrière eux se déploient deux grandes ailes qui donnent à l'ensemble de cette décoration un aspect élégant et majestueux.

Au-dessous de la corniche et sur la face antérieure de l'architrave, on a sculpté une barque symbolique dont l'image se trouve fréquemment répétée dans les temples; elle y reparaît presque partout avec plus ou moins de variété dans ses formes allégoriques et dans la richesse de ses ornemens : celle qu'on voit ici est des plus simples. Soit qu'elle ait rapport à la migration des âmes, soit qu'il faille y voir un attribut particulier de chacune des divinités de l'Égypte, ce qui expliquerait la diversité de ses formes, cette barque mystérieuse est évidemment un emblème religieux.

Derrière la colonne du milieu s'élève, bien au-dessus du portique, un obélisque égyptien, décoré de plusieurs bandes de sculptures hiéroglyphiques, tel qu'on en voit encore à Philæ, à Louqsor, à Héliopolis. A gauche et dans le lointain apparaît, dans toute sa hauteur, la grande pyramide de Memphis, que les anciens placèrent au nombre des sept merveilles du monde. En deçà du portique, la gauche du tableau est occupée par un de ces *piliers-cariatides* que nous avons déjà signalés dans le tombeau d'Osymandias : adossée contre le pilier qu'elle semble elle-même soutenir, la statue n'a pas moins de vingt-neuf pieds de haut, sans comprendre dans cette mesure le double socle qui lui sert de base.

Nous voici tout-à-fait sur le premier plan du tableau : ici notre attention vivement excitée se partage entre une foule d'objets qui jonchent le sol dans un désordre apparent, mais où l'art du peintre a réuni un choix bien entendu de ce que l'antiquité égyptienne nous a transmis de plus précieux. Commençons par ce bas-relief colorié qui est appuyé sur les jambes mêmes du colosse, et qui a été copié dans l'une des catacombes de Thèbes : il représente un joueur de harpe qui semble adresser ses hymnes religieux à une divinité assise devant lui. Une autre scène, absolument semblable, est peinte sur les murs du même tombeau; ce qui a fait surnommer ce monument souterrain la *Catacombe des harpes*. L'examen de ces peintures conduit à penser que l'art musical avait déjà fait de grands progrès chez les anciens Égyptiens : l'une des deux harpes n'a pas moins de vingt et une cordes, et toutes deux sont d'une forme si élégante qu'aujourd'hui même les facteurs les plus ingénieux de l'Europe y trouveraient encore à imiter. La harpe égyptienne aurait pourtant, sous le rapport musical, un désavantage manifeste; elle était sans *pédales*. Les Égyptiens n'avaient probablement pas encore imaginé cet utile accessoire qui ajoute aux ressources de l'exécution et complète en quelque sorte l'instrument.

Continuons notre examen en avançant vers la droite, et arrêtons-nous devant ce magnifique chapiteau, emprunté au portique du grand temple de Denderah, l'ancienne Tentyris. Si le chapiteau dactyliforme est le plus simple et le plus gracieux de tous ceux que l'Égypte a produits, celui-ci en est sans contredit le plus riche et le plus imposant. Il se compose de quatre têtes d'une proportion colossale, dans lesquelles on retrouve l'image de la Vénus des Égyptiens, qui, au rapport de Strabon, avait en effet un temple à Tentyris. Sur le front de la déesse est disposée, en forme de turban, une élégante draperie dont les deux extrémités retombent le long des joues. A son cou est suspendu un collier de plusieurs rangs de perles auxquelles se mêlent d'autres ornemens précieux. On lui a donné ici des oreilles de vache, parce que la vache était particulièrement consacrée à la déesse Athor, l'*Aphrodite* égyp-

tienne. Ces quatre têtes soutiennent un dé quadrilatère dont chaque côté représente la façade d'un temple, surmontée de la corniche égyptienne.

A la droite de ce chapiteau sont rangées plusieurs pierres de dimensions diverses et couvertes de bas-reliefs coloriés; on y remarque entre autres un tableau religieux sculpté sous le portique du grand temple de Philæ, et une scène copiée dans les tombeaux des rois, qui paraît relative à l'embaumement des corps.

La plus grande de ces pierres est appuyée à droite sur une tête colossale trouvée dans le tombeau d'Osymandias. Elle est d'un beau granit rose de Syène, et, d'après ses proportions, elle a dû appartenir à une statue de vingt-deux à vingt-trois pieds de haut. Le travail en est délicat et pur; c'est un des monumens les plus corrects de la statuaire des Égyptiens. Cette tête n'est pas cependant le seul morceau de sculpture égyptienne où l'on ait retrouvé cette même correction et cette même pureté. On peut citer encore le débris d'une statue en granit noir, recueilli sur l'emplacement de l'antique Abydus, et un groupe de six personnages, découvert dans les fouilles de Thèbes; l'auteur du dessin, pour réunir sous un même coup d'œil les trois produits les plus parfaits du ciseau égyptien, a copié ici ces deux autres fragmens. Dans le premier, qui paraît avoir appartenu à la statue d'un jeune prince agenouillé, on a remarqué l'exactitude avec laquelle l'artiste a su assujétir aux conditions anatomiques les formes extérieures des pieds, des genoux et des jambes. Le second morceau est un bloc quadrilatère autour duquel sont adossés six personnages qui se tiennent par la main : il y a une certaine souplesse dans la pose, et de la grâce dans les contours. Les Français avaient résolu de transporter ce monument dans leur patrie : déjà le bloc précieux, charrié près du Nil, était sur le point d'y être embarqué, lorsque des événemens militaires, brusquement survenus, l'ont fait abandonner sur le rivage.

Au devant de ce groupe l'œil attentif du lecteur s'est déjà fixé sur ce fameux zodiaque de Denderah, qui, à son arrivée

à Paris, suscita parmi les savans de si vives contestations chronologiques. Ces débats encore récens lui ont valu une célébrité presque populaire. On a, ce me semble, ajouté trop d'importance au plus ou moins d'antiquité du bas-relief; ce n'est pas là peut-être la solution qui intéresse le plus l'histoire de la science : que cette pierre ait été sculptée par les anciens Égyptiens à une époque plus ou moins reculée, au tems des Pharaons comme au tems des Césars, qu'importe la date, s'il demeure prouvé, si nul ne révoque en doute qu'elle n'a été sculptée que par les Égyptiens mêmes et d'après leurs propres doctrines astronomiques? Ce point principal n'ayant été l'objet d'aucune controverse, il faut nécessairement arriver à cette conclusion, que le zodiaque qui nous a été transmis par la Grèce, et que l'on croyait inventé par elle, a été primitivement emprunté au système astronomique des anciens Égyptiens, puisque nous en retrouvons aujourd'hui tous les élémens dans le planisphère de Denderah : abstraction faite de la différence des styles, ce sont absolument les mêmes signes, représentés sous les mêmes figures, dans le même ordre et avec les mêmes attributs. Or, comme il est reconnu que l'astronomie était essentiellement liée aux dogmes sacrés des Égyptiens, il nous faudra presque remonter à l'origine de leurs institutions religieuses pour marquer l'époque de leurs premières observations astronomiques.

Afin de ne rien laisser inaperçu dans la description d'un tableau où tout intéresse, il nous reste encore à signaler à la curiosité du lecteur quelques autres objets dispersés sur le sol et qu'il suffira de nommer : derrière le zodiaque se montre une statue colossale à tête de lion, trouvée à Thèbes. A droite et sur le devant on voit un chapiteau renversé qui a été copié dans le beau portique d'Esné, l'ancienne *Latopolis*. Vers la gauche, plusieurs vases égyptiens se font remarquer par l'élégance de leur forme. Cette momie, qui fixe principalement les regards, est celle qui fut apportée, il y a trois ans, par M. Cailliaud, à qui la science archéologique doit ses conquêtes les plus récentes. Cet intrépide voyageur a aussi rapporté,

du fond de l'Éthiopie, un oreiller en bois, taillé en forme de croissant, dont se servent encore aujourd'hui les habitans de ces contrées sauvages; il est peint ici à quelque distance de la momie et à la droite d'un papyrus déroulé. On a retrouvé des oreillers semblables dans les sarcophages de l'Égypte, ce qui en fait remonter l'usage à une antiquité reculée. Au-dessus des bras de la momie se montre une tête monstrueuse; c'est l'image du redoutable Typhon, qui, dans la théogonie égyptienne, était le génie du mal et le meurtrier d'Osiris. A sa droite est une *Canope*, et un peu plus loin, au pied d'un vase à deux anses, on aperçoit un scarabée en *lapis lazuli*. Cette plante, qui s'élève à l'extrémité gauche du tableau, au-dessous de la scène du harpiste, est celle dont la tige précieuse fournissait aux Égyptiens le papyrus.

Notre examen est achevé, et jusqu'ici nous n'avons point encore parlé des personnages vivans qui, groupés çà et là au milieu des ruines, animent à nos yeux cette scène majestueuse. Mais, à l'aspect de cet appareil militaire, et sous cet uniforme européen illustré par tant de triomphes, qui n'a d'abord reconnu, qui n'a déjà nommé les généreux vainqueurs des Pyramides, du Mont-Thabor et d'Héliopolis? On les voyait, comme ici, confondus dans un même camp et quelquefois sous la même tente, avec le peuple reconnaissant dont ils étaient venus combattre les oppresseurs. Des ingénieurs français, des membres de l'Institut du Caire, le crayon à la main, dessinent les belles ruines de la Thébaïde, et préparent déjà les élémens de l'ouvrage monumental qui doit immortaliser l'expédition. Ce mélange pittoresque des costumes de l'Asie et de l'Europe était alors pour l'Égypte le présage d'une glorieuse régénération: avenir trop tôt déçu, dont l'Angleterre fit avorter l'espérance, et qui eût aujourd'hui prévenu bien des maux! La civilisation de l'Égypte était pourtant déjà ébauchée, et les Français, en quittant les rivages du Nil, y laissèrent des germes féconds et impérissables.

J. Agoub.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

Ouvrages périodiques.

236. — * *The northa merican medical and surgical journal. — Journal médical et chirurgical de l'Amérique du nord*, publié par la Société de KAPPA-LAMBDA, aux États-Unis, dirigé par MM. HUGH L. HODGE, FRANKLIN BACHE, R. LA ROCHE, docteur-médecin, etc., n° 9. Janvier, 1828. Philadelphie, J. Dobson, n° 108, Chestnut street. Paris, Arthus Bertrand.

Cette importante publication se continue avec un grand succès à Philadelphie. Nous avons sous les yeux le cahier du mois de janvier dernier, qui se compose de diverses parties, selon le plan adopté par ses savans rédacteurs. La première division est remplie par des communications directes, des observations et des rapports remis par des médecins mêmes de l'Amérique du nord; la seconde comprend des revues analytiques d'ouvrages; la troisième forme ce que les auteurs appellent la *littérature médicale :* c'est un aperçu des œuvres complètes de quelques savans physiologistes. La quatrième se compose de *notices bibliographiques*, et fait connaître les ouvrages nouveaux les plus remarquables des médecins, chirurgiens et chimistes; la cinquième est un sommaire de toutes les nouvelles médicales, cas graves, observations, opérations délicates, découvertes, essais, théories singulières, qui sont parvenus à la connaissance des éditeurs, durant le trimestre précédent.

---

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

Nous avons remarqué que les médecins et les physiologistes français ne sont point oubliés dans cet utile recueil. Nous y avons retrouvé avec intérêt les noms des *Larrey*, des *Lallemand*, des *Civiale*, des *Magendie*, des *Cuvier*, etc., entourés de tout le respect qu'inspirent leurs talens et leurs ouvrages.

La *Société de médecine de Philadelphie* marche à grands pas sur les traces des sociétés les plus illustres de l'Europe. Parmi les diverses mesures qu'elle a prises dans l'intérêt de l'humanité, et pour conserver toute la dignité de la profession de médecin, on peut citer la création d'un comité chargé de rechercher quels sont les avantages réels des spécifiques distribués en ce moment à Philadelphie sous les noms de panacée, catholicon, pilules de Minerve, etc. Le comité doit s'adresser à toutes les personnes qui ont fait usage de ces spécifiques, et qui ont délivré des certificats aux distributeurs, s'informer de leur âge, de leur constitution, du traitement qu'elles ont suivi antérieurement, des cas où l'usage de ces médicamens a amené des résultats avantageux, et de ceux où ils ont échoué, etc. Le comité est composé de MM. *Harris*, *Horner*, Professeur, *Klapp*, *Meigs* et *John Bell*. R.

237. — * *The american journal of science and arts, etc.* — Journal américain des sciences et des arts, dirigé par *Benjamin* Silliman, professeur de minéralogie et de chimie au collége d'Yale, etc. Newhaven 1828; A. H. Maltby. In-8°. — *N. B.* A l'avenir ce journal sera trimestriel; deux cahiers formeront un volume, et par conséquent il y aura deux volumes par an. Prix de l'abonnement, 3 dollars payés d'avance, pour chaque volume. On s'abonne à Newhaven, chez M. Maltby : à Londres, chez M. John Miller, 40 Pall Mall.

Heureusement pour les sciences, la publication de ce journal n'avait été que suspendue; il reparaît maintenant tel qu'on l'a vu, aussi digne de l'attention des savans dans les deux continens. Le cahier publié en janvier contient une notice sur les mines d'or de la Caroline du nord, par un bon juge de ces sortes d'exploitations, M. Rothe, mineur saxon, très-instruit en minéralogie. L'étude géognostique des districts aurifères lui a donné lieu de penser que les mines deviendraient plus productives qu'elles ne le sont maintenant. Elles lui ont paru plus riches que celles du Brésil; mais, au Brésil, les vivres et le travail sont beaucoup moins chers que dans la Caroline. La culture du coton a pris dans ce pays, et dans beaucoup d'autres, une extension qui ne pourra se soutenir. Une détresse sera l'inévitable résultat de cette imprévoyante activité; et alors le travail des mines deviendra une ressource pour les bras que le coton n'occupera plus.

M. Van Rensselaer donne des détails intéressans sur l'entomologie du comté d'Orange, dans l'état de New-York; il les a extraits des manuscrits d'un observateur de ce pays, et il exprime le vœu que des observations aussi attentives soient faites et continuées dans le plus grand nombre de lieux qu'il sera possible. Une remarque très-singulière, c'est qu'une espèce de cigale apparaît dans le comté d'Orange, à des intervalles égaux, comme on peut en juger par les dates de l'apparition de ce fléau : 1775, 1792, 1809, 1826. D'où peut venir cette période de dix-sept ans ? On a remarqué aussi que le nombre de ces insectes allait en décroissant, et que, selon toutes les probabilités, cette cause de destruction des récoltes ne causerait bientôt plus de dommages sensibles.

M. Hare, professeur de chimie à l'Université de Pensylvanie, paraît n'avoir pas connu les derniers écrits des physiciens français sur les paratonnerres : son mémoire sur les causes de l'inefficacité de ces appareils, dans certaines circonstances, et sur les propriétés conductrices de plusieurs substances non métalliques, ne nous apprend rien de nouveau.

La géologie occupe beaucoup de place dans ce cahier, parce que M. Silliman y a placé l'analyse de l'ouvrage de M. Daubeny sur les volcans. On y trouve aussi une Notice sur la partie inférieure de la Caroline du nord, et sur l'époque et le mode de ses formations successives; c'est à M. le professeur Mitchell que l'on doit ces observations. — M. J. E. Dekay combat l'hypothèse du transport de certaines roches par des raisonnemens qui ne seront ni rejetés, ni admis, parce qu'ils auraient besoin de plus de développemens.

Plusieurs autres Mémoires enrichissent aussi l'histoire naturelle, et seront bien reçus en Europe, parce qu'ils augmentent la collection de faits relatifs à l'Amérique. Espérons que cet important recueil sera désormais à l'abri des causes qui pourraient interrompre la régularité de ses publications. F.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

238. — * *Tableau comparatif du commerce de France avec toutes les parties du monde, avant la révolution et depuis la restauration*, par M. *César* Moreau, vice-consul de France. Londres, 1828; un grand Tableau lithographié.

Ce Tableau fait connaître, durant deux périodes de paix,

avant la révolution et depuis l'établissement de la monarchie constitutionnelle, la comparaison du commerce de France évalué approximativement, quant aux importations et aux exportations avec chaque royaume, état ou colonie de toutes les parties du monde, d'après des documens officiels.

Si, par le moyen de ce Tableau, on veut s'assurer de la situation du commerce français avec les nations étrangères, de 1787 à 1789, et de 1819 à 1821, époques choisies par l'auteur du Tableau, et si l'on prend pour exemple la Russie, on verra que, dans la première période, les exportations de France en Russie ont été, en objets manufacturés, de 1,229,100 fr., et dans la seconde, de 7,716,700 fr.; en boissons et comestibles, de 15,670,200, fr. pour les années 1787 à 1789, et de 21,821,800 fr., de 1819 à 1821. On trouvera des résultats de même nature pour les bêtes de somme, les matières premières, les métaux, etc. Et il en résulte que la France a envoyé en Russie, de 1787 à 1789, une valeur de 19,670,000 fr.; et de 1819 à 1821, une valeur de 40,362,000 fr.; ce qui prouve que ses exportations ont doublé. Les importations ont subi une progression encore plus forte; de 20,563,000 fr. elles ont monté à 48,176,000 fr. La masse des importations et des exportations avec la Suède a considérablement diminué, ainsi qu'avec le Danemark; elle a beaucoup augmenté avec la Prusse, la Suisse, les Pays-Bas, l'Angleterre, les états d'Allemagne, et diminué avec les villes anséatiques, l'Autriche, la Sardaigne, la Turquie, même avec nos colonies, tandis qu'elle augmentait avec les États-Unis. Au total, les importations en France ont diminué de 266,127,000 fr., et les exportations se sont accrues de 123,790,000 fr.

Une série de colonnes indique dans cet utile Tableau le rang d'importance de chaque article de commerce reçu en France, ou exporté, avec la désignation des royaumes, états et colonies.

239. — * *Two years in Ava.* — Deux années à Ava, de mai 1824 à mai 1826; *par un officier attaché à l'état-major-général* (M. Trant). Londres, 1827; John Murray, Albemarle street. In-8°, avec gravures.

M. Trant, le jeune, auteur de cet intéressant ouvrage, l'avait composé d'après l'invitation de quelques amis, et seulement pour leur instruction. Ils l'ont engagé à le présenter au public, et cet officier distingué a osé espérer que la critique ne serait pas trop sévère pour les incorrections et les négligences de style qui auraient pu échapper à un jeune soldat écrivant sa première campagne. Il n'a eu d'autre prétention que de rap-

porter fidèlement les événemens de la dernière guerre des Anglais contre les Birmans, et de décrire les mœurs et les usages des peuples qu'il a eu l'occasion d'étudier pendant son séjour dans l'Ava et le Pégu.

Toujours présent au quartier-général de l'armée de sir *Archibald* Campbell, depuis le commencement jusqu'à la cessation des hostilités, l'auteur a rapporté, comme témoin oculaire, les divers incidens qui ont eu lieu durant les opérations militaires et les négociations. Il pense n'être pas entré dans des détails superflus; mais, si quelquefois il s'est arrêté à des points qui sembleraient de peu d'importance, c'est qu'ils tendaient à jeter du jour sur le système particulier et les plans des Birmans. En décrivant les mœurs des Birmans, l'auteur ne s'est pas dissimulé qu'il s'emparait d'un sujet déjà traité avec beaucoup de talent par le lieutenant-colonel Symes. Il était cependant nécessaire de jeter du jour sur le caractère de ce peuple pour éclaircir divers points du récit, et l'auteur a publié toutes les observations qu'il a eu l'occasion de faire lui-même, lorsque la prise de Prome eut établi entre les Anglais et les Birmans des relations libres et journalières. Il lui restait encore beaucoup à dire, mais le tems lui a manqué. D'autres écrivains feront un jour sans doute une histoire plus détaillée de ce peuple curieux à étudier.

La modestie de M. Trant ne fait qu'ajouter au puissant intérêt inspiré par son récit. Son ouvrage, bien qu'il arrive après celui du lieutenant-colonel Symes, est neuf et amusant; et il est démontré qu'il a vu les événemens et les lieux dont M. Symes, qui n'avait guère quitté Rangoun, avait seulement entendu parler. Plusieurs cartes éclaircissent la marche de l'armée anglaise : l'une représente l'empire birman en totalité; une autre, le fort de Denobiou; une troisième, la route suivie par un détachement qui se rendit de Pakangyeh dans l'Ava, à Aeng en Aracan. La plupart de ces cartes, et notamment la dernière, ont été levées par M. Trant lui-même avec un soin extrême, et elles renferment des particularités topographiques intéressantes. Quelques planches sont consacrées à des vues, à des dessins, qui représentent des costumes de prêtres, de danseuses, des généraux birmans, des bateaux de guerre, des tombeaux, etc.

Comme nous sommes avertis qu'une traduction de cet ouvrage va paraître incessamment chez un des premiers libraires de Paris, nous renonçons, quoiqu'avec regret, à en donner l'analyse dès ce moment, et nous la réservons pour l'époque où cette traduction sera mise au jour. Nous parlerons alors de l'attaque de la pagode invulnérable, des combats contre les

éléphans, des cérémonies du mariage chez les Birmans, de leurs jeux et de leurs danses, de la captivité du Dr Sandford, et spécialement du système féodal en usage dans cette contrée, des revenus, du commerce, des productions, des systèmes astrologiques, de la jurisprudence, et du célèbre *Mengyee-Maha-Men-Hlah-Thu-Hah-Thoo-Athoen-Won*, ministre des finances du roi aux pieds d'or, qui a signé pour son maître le traité fait entre la compagnie des Indes orientales et l'empereur d'Ava. R.

240. — * *Resumen historico de la revolucion de los estados unidos mejicanos, etc.* — Résumé historique de la révolution des états-unis mexicains, par *D. Pablo* DE MENDIBIL. Londres, 1828; Ackermann. In 8° de 423 pages avec figures.

Il existait déjà une histoire de la révolution mexicaine, écrite par don *Carlos Maria* BUSTAMENTE. Mais cet ouvrage d'un citoyen du Mexique, d'un acteur qui avait pris part aux derniers événemens qui amenèrent la délivrance de ce pays, manquait des qualités essentielles à toute production historique. Il était souvent partial, déclamatoire et diffus, incomplet en plusieurs points, et pourtant trop volumineux pour devenir populaire.

C'est de cette composition indigeste et confuse que M. Mendibil est parvenu à tirer un excellent résumé. Les faits existaient : il ne s'agissait que de les classer, de les débarrasser de tous leurs faux ornemens, de les lier ensemble par une narration serrée et rapide, et M. Mendibil pouvait mieux que personne remplir une semblable tâche. Espagnol, il juge avec impartialité les hommes que combattit long-tems sa patrie, et n'hésite pas à se déclarer pour leur indépendance. Son ouvrage est divisé en quatre livres; il s'ouvre par un tableau de l'état du Mexique en 1808, à l'époque des premiers symptômes insurrectionnels, et retrace toutes les phases de succès et de revers par lesquelles la révolution mexicaine a passé, depuis que les curés Morelos et Hidalgo levèrent l'étendard de la rebellion, jusqu'en 1819 où l'Espagne réussit à replacer sous le joug (mais pour quelques instans seulement) son ancienne colonie. Les scènes affligeantes et les actions héroïques, les meurtres horribles et les dévoûmens sublimes abondent dans ce résumé historique. L'humanité gémit à la vue de ces massacres de prisonniers dont se souillèrent tour à tour les républicains et les royalistes, et il faut des traits d'héroïsme semblables à celui qu'on doit au général Bravo, ou des exploits aussi éclatans que ceux d'un Mina, pour faire excuser les excès qu'amènent les révolutions. On assure que D. Pablo Mendibil s'occupe de

donner une suite à ce premier ouvrage, pour conduire jusqu'en 1827 l'histoire de la république du Mexique. Nous lui conseillons d'être, dans ce second volume, un peu plus sobre de récits de petits combats sans importance, et de nous offrir plutôt quelques considérations philosophiques sur l'état actuel et sur l'avenir probable de la république mexicaine.

241. — *Memoirs of sir Kenelm Digby, etc.* — Mémoires de *sir Kenelm* Digby, gentilhomme de la chambre de Charles Ier, écrits par lui-même, publiés pour la première fois, et précédés d'une introduction. Londres, 1828; Saunders et Otley. In-8° de 328 pages.

242. — *Castrations from the private memoirs, etc.* — Rognures des Mémoires privés de sir *Kenelm* Digby. Londres, 1828. In-8° de 50 pages.

Ces Mémoires donnent des détails très-curieux sur les mœurs des cours d'Angleterre, d'Espagne et de France, à l'époque de Charles Ier et du protecteur Cromwell. C'est l'histoire d'un courtisan distingué dans son tems par son instruction, et devenu fameux par ses aventures tout-à-fait romanesques. L'éditeur de ces Mémoires a été obligé d'y supprimer des passages contraires à la décence; mais ces passages, recueillis par un libraire de Londres, ont été imprimés dans une brochure séparée sous le titre de *Castrations*, que pourront consulter des lecteurs moins sévères, ou qui voudront voir dans toute leur nudité souvent révoltante les mœurs des grands de cette époque.

F. D.

243. — * *Letters from Greece.* — Lettres sur la Grèce, avec des remarques sur le traité d'intervention, par *Ed.* Blaquière. Londres, 1828; James Ilberg. In-8° de 351 pages.

Cet ouvrage est un recueil de lettres écrites par M. Blaquière, pendant son dernier séjour en Grèce, et qui ont paru successivement dans divers journaux anglais, notamment dans le *Morning herald.*

On trouve dans ces lettres, comme dans tous les ouvrages précédens du philhélène anglais, l'expression animée de sentimens généreux, des observations curieuses et souvent caractéristiques sur le génie du peuple grec; et des détails intéressans sur les mœurs, les ressources, les espérances de cette nation infortunée. On sent à chaque instant, en parcourant ce recueil, que la délivrance de la Grèce est pour l'auteur un objet d'affection et un besoin. « Ayant épousé la défense des Grecs par principe autant que par affection, dit l'auteur, et la regardant comme une question essentiellement britannique, je m'y suis constamment voué, au milieu de toutes les cruelles

vicissitudes qui ont vingt fois menacé d'anéantir la nation. Rien n'a pu ralentir mes efforts, parce qu'ils ont toujours été à mes yeux l'accomplissement d'un devoir. Ni les événemens, ni les hommes, n'ont pu diminuer dans mon esprit l'importance de la cause grecque, ou me rendre moins saintes les obligations qu'elle impose. J'ai toujours considéré les grands intérêts qui se rattachent à la régénération de la Grèce comme trop importans pour que la conduite criminelle de quelques individus, ou l'inexpérience du grand nombre pût fournir même un prétexte pour justifier l'abandon de cette cause sacrée. »

M. Blaquière, comme le prouve ce qu'on vient de lire, n'est point un enthousiaste extravagant de la cause grecque. Il voit les choses et les hommes tels qu'ils sont, et il a trop de bon sens et trop de respect pour la vérité pour représenter les Grecs sous les couleurs poétiques qu'ont employées quelques écrivains à imagination ardente, et trop préoccupés du souvenir des grandes ombres antiques. Il les a vus tels qu'ils sont, tels que les a faits le despotisme féroce des Turcs; mais, à travers leurs fautes, leurs vices mêmes, il a su retrouver quelques beaux restes, quelques débris vivans du plus grand peuple qui ait jamais existé. Et quand ce malheureux peuple serait encore plus avili, plus dégradé, plus coupable qu'on ne le prétend, ne suffirait-il pas qu'il voulût être libre, qu'il voulût briser le joug insupportable dont on l'accable, qu'il voulût enfin remonter au rang des nations, pour qu'un si noble projet excitât le plus profond intérêt dans tous les cœurs généreux? Est-ce à la France d'ailleurs, est-ce aux enfans de la révolution française, qui a révélé aux peuples leurs droits, et qui leur a appris à repousser l'agression, qu'il siérait de déserter la cause des Grecs, parce que quelques individus se sont montrés coupables, et de ne voir que des criminels, là où sont tant de héros? Soyons justes, nous qui nous sommes montrés si grands, quand nous étions les fils de la liberté; et osons proclamer enfin qu'il n'y a peut-être pas en Europe une seule nation qui, dans la position où se trouvait le peuple grec, au moment de l'insurrection, eût osé la commencer, et eût supporté avec tant de constance les maux sans nombre qui pendant cinq années consécutives l'ont accablé. Nous ne serions pas dignes d'être une nation libre et de présider bientôt peut-être aux destinées des autres peuples qui aspirent à la liberté, si un tel héroïsme ne nous faisait pas oublier toutes les fautes commises.

Tout ce qui s'est passé d'important en Grèce est trop connu en France pour que nous suivions M. Blaquière dans le récit

des événemens qui se sont succédé si rapidement, depuis le mois de décembre 1826, époque à laquelle commence la correspondance que nous avons sous les yeux, jusqu'à la bataille de Navarin. Espérons, avec M. Blaquière et avec tous les amis de la cause grecque, que les résultats de cette victoire, la seule qui depuis long-tems ait été gagnée au profit de la liberté, ne seront pas étouffés sous les combinaisons d'une politique machiavélique.

Nous terminerons cet article par un trait qui peint admirablement et le génie grec et le caractère de la lutte dans laquelle il est engagé. Les dames françaises, qui se sont montrées si empressées de voler au secours des malheureuses mères grecques, apprécieront mieux que personne la sublimité des motifs qui animèrent l'héroïne de la scène que nous allons essayer de retracer.

Nous emprunterons les expressions de M. Blaquière : « Lors de la chute de Missolonghi, *Sophia* Condulimo, veuve d'un brave officier grec, tué pendant le siége, essaya de se faire jour avec ses deux enfans à travers la foule de femmes et d'enfans qui s'efforçaient aussi d'échapper à la férocité des vainqueurs. Suivie de son fils et de sa fille âgée de seize ans, et belle comme une vierge antique, elle venait à peine de quitter la ville héroïque, quand elle s'aperçut qu'un parti turc les poursuivait. A l'idée du sort infame qui attendait sa fille, cette mère désespérée se tourne vers son fils et lui ordonne de soustraire, par la mort, sa malheureuse enfant à la brutalité sauvage des musulmans. Cette prière fut exaucée ; et le jeune homme, saisissant aussitôt dans sa ceinture un pistolet chargé de quatre balles, le tira sur sa malheureuse sœur, qui tomba baignée de sang à ses pieds. Cette mère, déchirée de douleurs, s'empressa de quitter ce lieu funeste, et essaya de se réfugier avec son fils dans une caverne; mais, au moment où ils y entraient, un éclat de mitraille vint frapper le fils à la jambe. Il tombe, et sa mère avait à peine réussi à l'entraîner avec elle, qu'un piquet de cavalerie turque les entoure; et l'un des soldats, appliquant le bout d'un pistolet à la tête de la malheureuse Sophia, allait lui donner la mort, quand le sentiment des devoirs maternels qui lui restaient encore à remplir envers son unique enfant couché tout sanglant à ses pieds, ranima de nouveau l'âme héroïque de la Grecque, qui, se relevant tout à coup et fixant sur le soldat un œil de feu, s'écrie : « Barbare, ne vois-tu pas que je suis une femme ! » Cet appel à l'humanité fut entendu : les jours de la mère et du fils furent épargnés, et tous les deux furent conduits en esclavage. Grâce à l'activité des directeurs

des comités grecs de Paris et de Genève, les deux infortunés ne tardèrent pas à être rachetés avec deux cents autres de leurs compatriotes, et conduits à Corfou où se trouvaient alors un grand nombre de familles grecques rachetées aussi de l'esclavage. Quels furent l'étonnement et la joie délirante de la pauvre mère, lorsqu'elle reconnut parmi les captifs rachetés sa *Cressula*, sa fille adorée, qu'elle avait vue tomber morte à ses pieds! Après les premiers transports, qu'il n'est donné à aucune plume de représenter, Cressula apprit à sa mère que les soldats turcs qui les poursuivaient, s'étant aperçus qu'elle était une femme, et qu'elle respirait encore, la conduisirent à Missolonghi. Là, les soins de l'art lui ayant été donnés, elle recouvra promptement la santé, et fut quelque tems après rachetée par les soins du même comité qui avait aussi rendu sa mère et son frère à la liberté. »

Quand de telles âmes apparaissent au milieu d'une telle lutte, comment pourrions nous refuser notre sympathie et notre assistance au peuple qu'elles honorent. Et puisqu'une telle action a été suivie, grâce à nos offrandes, d'un résultat aussi heureux, ne devons-nous pas redoubler d'efforts, de sacrifices même, en faveur du peuple opprimé, quand surtout nous réfléchissons que c'est à la généreuse sollicitude de nos femmes de France que la postérité attribuera le bonheur que ces trois individus ont goûté en se retrouvant. H. H.

244. — *An impartial examination of the hamiltonian system of teaching languages, etc.* — Examen impartial du système d'Hamilton sur l'enseignement des langues, auquel on a joint quelques idées relatives à la meilleure méthode d'enseigner les langues; par M. Santagnello. *Deuxième édition.* Londres 1827. In 8°.

245. — *A Parallel between the hamiltonian system and tha. which N. Hamilton calls the old system, etc.* — Parallèle entre le système hamiltonien et celui que M. Hamilton appelle le vieux système, avec l'examen de la théorie des verbes italiens à l'usage des élèves hamiltoniens ; par *F.-X.* Donato. Bristol, 1827. In-8°.

246. — *Outlines of an improved system of teaching languages, etc.* — Esquisse d'un système raisonné sur l'enseignement des langues, ou moyen de réunir les avantages des méthodes anciennes et modernes, par *Joachim* de Prati. Londres, 1827. In-8°.

Les auteurs de ces trois opuscules, professeurs habiles de langue italienne, se sont fait un devoir d'examiner sérieusement le nouveau système de M. Hamilton, au lieu de l'adopter aveuglé-

ment, comme tant d'autres qui se laissent imposer par la simple annonce d'une innovation. Il résulte de leurs analyses que la méthode ancienne, lorsqu'elle est bien appliquée, mérite d'être préférée à la nouvelle, si l'on veut donner une connaissance complète de la langue qu'on enseigne. M. Donato avait étudié les doctrines de Dumarsais que d'autres grammairiens paraissent avoir entièrement oubliées; et il les appliquait à l'enseignement, lorsque d'autres sont venus se les approprier, et souvent les dénaturer. Il assure en même tems que la plupart des professeurs de langue italienne, d'après l'exemple de ce grammairien philosophe, font usage des traductions *littérales* et *interlinéaires*, et qu'elles ont cette correction qu'on cherche en vain dans la traduction de l'*Évangile* de *saint Jean*, que M. Hamilton emploie dans ses cours. M. Donato fait aussi sentir les avantages qu'on peut retirer des dictionnaires et des grammaires, s'ils sont bien rédigés. Il montre comment, au moyen des uns, on rend facile l'explication des mots inconnus, et comment les autres servent, pour ainsi dire, de mémoire artificielle pour en diriger la construction. Ce critique présente des observations très-justes sur la prononciation et l'accent de la langue italienne. Nous croyons que la lecture de ces trois opuscules sera profitable à ceux qui s'occupent de ce genre d'enseignement; nous distinguons surtout celui de M. de Prati. Animé de cet esprit philosophique qui ne cherche que ce qui est vrai, bon et utile, il profite des remarques des partisans des deux systèmes, lorsqu'il les trouve raisonnables. Il regarde cependant le système de M. Hamilton, surtout dans la partie qui lui appartient véritablement, comme défectueux et incomplet. Aussi préfère-t-il celui qu'on appelle l'*ancien*, surtout si l'on le dégage des préjugés invétérés que la routine et le pédantisme ont consacrés.

F. Salfi.

247. — *Verbal analysis, etc.* — Analyse verbale de l'*Histoire de la conjuration de Venise, en* 1628, par Saint-Réal, employée comme moyen d'enseigner et d'apprendre le français, suivant la *Méthode d'*Hamilton; on y a joint un traité de la conjugaison des verbes français, extrait du *Cours de langue française* de Lemare. Londres, 1827; Longman. In-8° de 274 pages.

L'écrit de Saint-Réal est très-bien choisi pour servir de texte à l'étude de notre langue. On le trouve inséré ici, avant son analyse grammaticale, afin que le lecteur puisse avoir sous les yeux la phrase qu'il vient de traduire mot à mot, et observer sa construction. Il est bon de remarquer que cette méthode analytique, qui porte le nom d'Hamilton, n'est guère autre chose que celle

de Dumarsais pour l'étude des langues en général, et que notre grammairien appliquait spécialement aux langues anciennes.

L'auteur a placé dans sa préface des avertissemens que les lecteurs ne devront pas négliger; ils sont adressés spécialement aux instituteurs; on y trouve plusieurs observations qui restreignent l'application de la méthode d'Hamilton, et la rendent par conséquent plus sûre, et qui font mieux connaître ses principes et son but. Cet ouvrage pourrait être imité dans notre langue, à l'usage du grand nombre de Français qui étudient la langue anglaise, non par spéculation, mais comme moyen d'acquérir une instruction plus étendue, de puiser immédiatement aux sources de tant de connaissances indispensables pour les progrès de l'art social, objet de recherches que l'on n'abandonnera point, puisqu'on a commencé à s'en occuper sérieusement. Étudions la langue des peuples qui peuvent nous apprendre quelque chose de plus, et ne consumons pas une grande partie du tems de la jeunesse à des langues qui nous ramènent constamment au point de départ, et semblent s'attacher à l'esprit humain, comme le *rémora* à la carène du vaisseau, pour arrêter sa marche. N.

Ouvrages périodiques.

248. — *The Athenæum, etc.* — L'Athénée, journal critique et littéraire, N° 13. Londres, 7 mars 1828; Lewer. Paris, Bobée Hingray. Grand in-4° de 16 pages; prix, 7 p.

249. — *The Sphinx, etc.* — Le Sphinx, journal politique et littéraire, N° 15. Londres, 5 mars 1828; Lewer. Paris, Bobée Hingray. Grand in-4° de 16 pages; prix, 7 p.

Le premier de ces deux journaux n'a pas encore trois mois d'existence, et il compte déjà plus de deux mille abonnés; il est le seul, de tous les recueils purement littéraires publiés à Londres, qui paraisse deux fois par semaine; ce qui lui permet de n'omettre dans ses colonnes aucun des ouvrages importans qui s'impriment en Angleterre, et de signaler plusieurs de ceux qui font du bruit sur le continent. Le second de ces deux journaux, *le Sphinx*, paraît aussi deux fois par semaine; mais c'est moins à la littérature qu'à la politique qu'il consacre ses colonnes.

L'un et l'autre de ces journaux ont pour directeur M. Buckingham, cet éditeur courageux du *Journal de Calcutta*, qui fut obligé de quitter l'Inde pour avoir osé faire entendre une voix libre à une population d'oppresseurs et d'opprimés, qui

continue, dans *le Héraut de l'Orient*, à défendre les intérêts du peuple indien. Le monde littéraire lui doit aussi trois ouvrages importans : les *Voyages en Palestine, parmi les tribus arabes et en Mésopotamie.*

On trouve dans le Sphinx cette indépendance de principes, cet amour de la liberté, cette haine des abus qui firent le succès du Journal de Calcutta, et qui attirèrent sur cet écrit les vengeances des tyrans subalternes de la compagnie des Indes. On y juge avec impartialité et avec plus de soin, de profondeur et d'indépendance que dans les autres journaux de Londres, les diverses mesures du cabinet anglais. On s'y occupe davantage de la politique de l'Europe, et spécialement de celle de la France, à laquelle on a consacré un assez grand nombre d'articles. Nous signalerons un article fort remarquable sur *la Turquie*, une série d'articles sur l'*état et la politique de l'Europe en* 1827 ; des *observations sur les dernières élections françaises* ; plusieurs analyses d'ouvrages, parmi lesquelles on distingue celles sur l'*Histoire de la guerre de la Péninsule par le général* Fox, et l'*Histoire de la bataille d'Agincourt par* N.-H. Nicolas, *esq.* ; enfin, les portraits de quelques membres du parlement britannique, et une esquisse sur la vie, le caractère et le genre d'éloquence de M. *Royer-Collard*, insérée dans le dernier numéro du Sphinx, et qui commence une série de portraits des hommes d'état les plus célèbres.

L'*Athenæum* abandonne au *Sphinx* les discussions politiques, et s'occupe entièrement des sciences et des lettres. Ce journal promettait, dans son prospectus, une plus grande quantité de matières qu'on n'en trouve dans les autres feuilles hebdomadaires consacrées à la littérature, plus de variété dans son plan et une entière indépendance dans ses critiques. Il a rempli ses promesses. « A nos yeux, dit le rédacteur, la critique est une magistrature d'autant plus importante, d'autant plus utile, que, de l'exercice de ses hautes fonctions dépend la gloire ou l'abaissement des lettres; faite avec haine ou partialité, elle corrompt le goût, encourage la médiocrité et dégoûte le génie; faite avec indépendance et équité, elle renverse les fausses idoles, et ne laisse sur le piédestal que les écrivains dont les productions, dictées par le goût, libres de toute erreur, de tout fanatisme, peuvent instruire les hommes et agrandir l'horizon de la science. » Ainsi, l'Athenæum livre à la risée publique les productions monstrueuses de certains romantiques, prônés par quelques coteries, et applaudit franchement aux beautés que l'on trouve dans les œuvres de Châteaubriand. Ses analyses d'ouvrages sont en général faites avec conscience ; mais ces

ouvrages ont quelquefois une date ancienne, et la critique hebdomadaire doit s'attacher aux productions nouvelles. L'Athénæum renferme d'agréables poésies; mais ce sont surtout ses *articles* que nous nommerons *de genre*, qui le placent au-dessus de tous ses rivaux. Nous n'aimons pas les longues et fastidieuses attaques contre la *Quarterly Review*; mais nous ne trouvons rien de plus amusant que la série d'articles ayant pour titre « *Pictures of Society* » dans lesquels l'auteur esquisse avec une grâce charmante les mœurs de la société dans les principales capitales de l'Europe, et nous fait connaître des particularités curieuses sur différens personnages qui jouaient un rôle à Paris, à l'époque du Directoire. *Les portraits des auteurs contemporains anglais*, (que suivront bientôt des portraits d'auteurs étrangers) indiquent dans leur auteur une âme jeune et belle qui manque sans doute encore de l'expérience du monde, mais dont la plume a du nerf et surtout de l'indépendance. Les esquisses sur le pamphletaire *Cobbett*, l'avocat *Brougham*, le poëte *Wordsworth*, fourniront des preuves de ce que nous avançons. F. D.

RUSSIE.

250. — *Apologi cztero wierszowe, etc.* — Apologues en quatre vers, traduits du russe, de J. J. Dmitrief, en polonais, par B. Reutta. Pétersbourg, 1827; imprimerie de Kray. In-16 de IV-123 pages.

251. — *Sonety Adama Mickiewicza, etc.* — Sonnets d'*Adam* Mickiewicz. Moscou, 1826. In 4° de 48 pages.

Ces deux ouvrages, dont nous plaçons ici l'annonce pour nous conformer à l'ordre géographique adopté dans la *Revue* pour le classement des ouvrages étrangers, appartiennent à la littérature polonaise, sur laquelle nous regrettons d'avoir trop rarement à appeler l'attention de nos lecteurs. Le premier n'est qu'une traduction d'un recueil qui a paru à Moscou, en 1826, sans nom d'auteur, mais avec les initiales J. D., sous lesquelles s'était caché un des poëtes les plus distingués de la Russie. Lorsque nous avons rendu compte de ce recueil (tom. XXXI, pag. 133) sur la foi d'un de nos correspondans, nous voulions encore douter que l'idée d'imiter le malencontreux essai de M. Mollevaut fût venue dans l'esprit d'un poëte auquel la Russie doit une des meilleures traductions qui aient jamais été faites, celle des fables de La Fontaine, si parfaite à notre avis qu'on pourrait se faire illusion en la lisant, et croire que le Bonhomme a lui-même écrit ses chefs-d'œuvre en russe. Depuis, nous avons reçu les nouveaux apologues de M. Dmitrief, et nous de-

vons à la vérité d'avouer qu'il est resté fidèle à son ancienne réputation, et qu'il a tiré d'un fond, bien ingrat sous la plume de l'académicien français, un parti tellement avantageux qu'il nous ferait presque renoncer à l'opinion que nous avons émise sur une pareille tentative. Il est vrai de dire qu'il n'a emprunté M. Mollevaut que les sujets qui prêtaient le mieux à la concision, qu'il y en a joint quelques autres, pris ailleurs ou dont il est lui-même l'inventeur, et qu'il les a revêtus des charmes d'un style aussi pur et aussi gracieux que celui des fables françaises était lourd et incorrect.

Le critique russe qui rend compte de la traduction polonaise dans le *Télégraphe de Moscou* (n° 8 de 1827) accorde des éloges au travail de M. Reutta, dont le nom était encore inconnu dans la littérature; il cite plusieurs de ses fables comme des modèles de traduction, sous le rapport de la clarté, de la concision, et surtout de la fidélité. Il engage l'auteur à revoir son premier livre, qu'il trouve au-dessous du dernier, quoique presque toutes les pièces qui le composent renferment des vers heureux, et il croit principalement devoir appeler son attention sur le choix des épithètes, qui est une des parties les plus difficiles de l'art de faire des vers.

Un des rédacteurs les plus distingués du même recueil (1). M. le prince Viazemsky, a consacré (n° 7 1827) une trentaine de pages à l'examen des *sonnets* de Mickiewicz; nous allons lui emprunter les principaux traits de son article

D'Alembert a dit qu'un poëte, au milieu d'un désert, cesserait de rimer, tandis qu'un géomètre n'en continuerait pas moins de tracer des lignes et des angles. M. Mickiewicz n'est pas le premier poëte qui démente cette assertion; mais il peut aussi être cité comme exemple, lui qui a composé et publié ses sonnets dans une ville où il n'y a peut-être pas dix lecteurs en état de le comprendre. Ce fait en lui-même, est du reste fort remarquable, et l'on ne peut assez accuser l'indifférence des Russes pour l'étude d'une langue qui a tant de rapports et d'analogie avec la leur. Le même reproche sans doute peut être fait, avec le même fondement, aux Polonais à l'égard de la langue russe; mais il faut tenir compte de la rivalité, disons plus, de l'inimitié qui a régné si long-tems entre ces deux nations. Espérons que

---

(1) Nous citons souvent ce recueil parce qu'il est à peu près le seul, avec l'*Abeille du Nord*, qui renferme des analyses satisfaisantes d'ouvrages russes; ne recevant point ce dernier journal, nous ne pouvons lui faire les mêmes emprunts qu'au *Télégraphe*.

ces haines et ces préjugés de peuples disparaîtront de plus en plus au flambeau de la véritable philosophie, et que des intérêts moraux réuniront un jour ceux que des intérêts matériels avaient divisés.

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme.

a dit l'auteur de l'*Art poétique*, qu'un jeune poëte russe, M. Pouschkine, appelle le *Coran français*. Sans partager entièrement l'opinion de Boileau pour un genre de poésie totalement abandonné aujourd'hui en France, on peut trouver encore quelque mérite à ce genre de composition, et l'on peut regretter qu'il n'exerce plus la verve de nos auteurs. Ceux de M. Mickiewicz sont divisés en deux livres, dont le premier renferme des essais dans le genre des sonnets de Pétrarque, c'est-à-dire qu'à l'exception de quelques-uns où se trouve une légère empreinte satirique, ils sont tous consacrés à chanter les rigueurs ou les faveurs de l'amour. L'autre partie se compose de *sonnets criméens*, ainsi nommés par leur auteur, parce qu'il en a puisé les inspirations dans un voyage en Crimée; ils appartiennent, de leur nature, au genre didactique, et peuvent être comparés, dit le critique russe, pour la couleur locale et l'exécution, aux meilleures strophes de Childe Harold, où Byron a, pour ainsi dire, consigné le journal poétique de ses voyages.

Après avoir donné la traduction en prose de deux sonnets du 1er livre qu'il examine, M. Viazemsky donne celle de toutes les pièces qui composent le second livre, et nous met ainsi à même de juger l'auteur et le traducteur, et de déclarer qu'ils nous paraissent dignes l'un de l'autre. On sent, en lisant ce dernier, que la richesse des idées, l'élégance du style et le sentiment poétique ont été fidèlement saisis dans cette traduction en prose, qu'il n'appartenait peut-être qu'à un poëte de faire aussi bonne. Nous regrettons de ne pouvoir donner ici une idée de ces sonnets par des fragmens qui perdraient d'ailleurs beaucoup de leur prix, en passant par l'épreuve dangereuse d'une seconde traduction. E. Héreau.

Ouvrages périodiques.

252. — * *Journal poutey soobstchéniïa, etc.* — Journal des voies de communication, pour l'année 1826. Pétersbourg, imprimerie des voies de communication. Six cahiers avec des planches et des tableaux. Prix, 20 roubles pour six mois.

253. —*Journal des voies de communication* (en français.) —

Même prix (l'un des journaux est la traduction exacte de l'autre).

Les circonstances qui nous ont fait connaître ce journal mériteraient de trouver place dans l'histoire des progrès des sciences en Russie. Commencé au milieu de l'année 1826, il n'a pu être continué en 1827 : aucun journal russe n'en a parlé; quelle est la cause d'un silence aussi généralement observé? On ne peut l'attribuer qu'à l'indifférence du public pour les sujets traités par les rédacteurs, et pour les mémoires qu'ils inséraient dans leur journal. Hors de Russie, on regrettera que cette intéressante publication n'ait pu continuer, et on désirera qu'elle puisse reprendre, ne fût-ce qu'avec la ressource des abonnemens étrangers, si les secours du gouvernement ne lui rendent pas une suffisante activité. Ce regret se fera sentir en France plus que partout ailleurs; le journal russe nous eût mis en correspondance avec quelques-uns de nos compatriotes, d'anciens élèves de l'École polytechnique, zélés propagateurs des connaissances utiles, en quelque lieu que le sort puisse les placer.

On aura peine à concevoir comment un journal destiné à répandre ces connaissances dans un pays où elles sont rares encore n'ait pas été mieux accueilli; on s'en étonnera plus encore, après avoir lu ce que nous allons extraire du prospectus.

« L'ouvrage périodique que le *Corps des voies de communication* publie aujourd'hui sous les plus augustes auspices a pour but principal de faire connaître dans tous leurs détails toutes les voies de communication ouvertes dans l'empire, et surtout cette savante combinaison des ressources naturelles de la Russie et du parti que l'art en a tiré pour produire cette navigation colossale, unique dans le monde entier. De quel intérêt ne sera-t-il pas de suivre dans leur marche les produits de la nature et de l'industrie, partis des confins de la Sibérie ou des bords de la mer Caspienne, pour être chargés ensuite sur les bâtimens de toutes les puissances de l'Europe et du monde qui les attendent sur la mer Baltique et la mer Blanche; de voir comment le génie et l'art leur ont rendu commode une route si longue, et l'ont débarassée des obstacles dont elle était hérissée ?... Les applications intéressantes des sciences physiques et mathématiques à l'art de l'ingénieur, dues aux recherches et à l'expérience, tant des membres du corps que des savans russes et étrangers, trouveront naturellement leur place dans cet ouvrage qui, tout en remplissant une grande lacune dans les connaissances statistiques de l'Europe, présentera aux Russes eux-mêmes de nouveaux moyens de connaître encore mieux leur

pays. Ils y puiseront de nouveaux motifs pour aimer la patrie, et pour se serrer de plus en plus autour d'un gouvernement qui, après être parvenu à créer une nation forte et puissante, n'a d'autre sollicitude aujourd'hui que d'en assurer le bonheur. »

Nous ne pouvons en ce moment donner qu'une idée très-superficielle de ce qui est contenu dans ce journal. Il ne pouvait se dispenser de payer un tribut de reconnaissance au savant Bétancourt auquel la science des machines a tant d'obligation, et qui a répandu tant d'éclat sur le corps des ingénieurs russes. On y trouve le mémoire sur la stabilité des voûtes, par MM. Lamé et Clapeyron, approuvé par l'Académie des sciences de Paris, sur le rapport de MM. de Prony et *Ch.* Dupin. — M. Bazaine traite avec le secours de l'analyse algébrique d'importantes questions relatives aux *bassins d'épargne*, destinés à économiser l'eau dans les canaux de navigation, et il en fait l'application au canal du Ladoga.—Les ponts suspendus font le tour du monde civilisé, et s'y établissent en dépit de quelques faibles résistances; mais, avant de procéder à leur construction, on commence par des expériences sur la ténacité du fer. Ces ponts ont multiplié les communications entre les différens quartiers de Pétersbourg, en franchissant les canaux par les moyens les plus prompts à mettre en œuvre, et les moins dispendieux. — Des descriptions d'ouvrages exécutés, l'exposition d'ouvrages à faire, les comptes rendus de travaux relatifs aux sciences, voilà ce qui compose ce journal. Nous ne nous abstiendrons point d'en tirer deux faits qui doivent trouver place dans l'histoire des sciences et des arts.

En 1812, toute la Russie prit part à la défense de l'État contre l'attaque de Napoléon. En revenant de cette fameuse expédition, le colonel Maïoroff, aujourd'hui conseiller d'état, professeur de hautes mathématiques à l'école des ingénieurs des voies de communication, publia une *Géométrie dans l'espace*, résumé des connaissances qu'il avait puisées à l'École polytechnique et augmentées par ses relations avec les savans de toute l'Europe.

Il y a, dans la Sibérie occidentale, un canal qui fut creusé en 1584 par le célèbre Yermak, Cosaque, conquérant de la Sibérie qu'il soumit à la domination des tsars. Ce canal fut entrepris par les mêmes motifs qui engagèrent les Français à couper l'isthme d'une grande presqu'île formée par le Mississipi; Yermak conçut et fit exécuter le même travail sur l'isthme d'un circuit fort incommode que faisait alors la rivière d'Irtische, près de l'embouchure du *Vagaï*. En Amérique et en Asie, le

résultat fut le même : le grand courant s'établit dans la voie la plus courte et la plus droite, et le circuit que les eaux formaient auparavant fut presque mis à sec. F.

POLOGNE.

254. — * *Fontanna w Bakczyseraiu, etc.* — La Fontaine de Bakhtchi-saraï, poème d'*Alexandre* Pouschkine, traduit en polonais. Vilna, 1826. In-8° de xviii-27 pages.

Cette production d'un des poëtes les plus distingués de la Russie, publiée à Moscou en 1824, et annoncée dans la *Revue Encyclopédique* (tome xxiii, p. 643), avait déjà eu les honneurs de deux traductions, l'une en langue française, et l'autre en langue allemande (1). Le *Télégraphe de Moscou* (n° 3, février 1827, p. 226-230) parle de cette dernière comme de la plus mauvaise traduction qu'il connaisse dans une langue très-riche en ce genre, et qui se plie merveilleusement à tous les tons. Quant à la première, nous renvoyons à l'article que nous en avons donné (tome xxx, p. 219), lequel article a été traduit depuis dans deux journaux russes, le *Télégraphe de Moscou* (n° 17, sept. 1826, page 75), et l'*Abeille du Nord* (n° 152, 21 déc. 1826).

La traduction polonaise que nous annonçons ici, et dont nous devons la connaissance au premier des deux journaux que nous venons de citer (n° 8, avril 1827, p. 310), paraît être l'ouvrage d'un jeune poëte trop confiant dans ses forces, et dont le succès n'a pas entièrement couronné l'attente. Outre le défaut de fidélité que lui reproche le critique russe, et dont il rapporte plusieurs exemples, on pourrait encore adresser au traducteur des observations sur le mécanisme de son vers et sur la négligence de ses rimes. Quelques passages, écrits avec plus de correction et rendus avec bonheur, ne suffisent point pour racheter les défauts de cette traduction; ils prouvent seulement qu'avec du travail son auteur pourra prendre sa revanche, et devenir un plus digne interprète de celui dont il n'a pas craint d'aborder, pour son début, un des poëmes les plus difficiles peut-être à traduire, autant par le mélange d'énergie et de grâce dont il offre un heureux modèle que par la couleur souvent un peu vague qui règne dans quelques-unes de ses parties.

---

(1) *Der Trauerquell*, verfasst von *Alexander* Puschkin, aus dem Russischen ueberzetst von *Alexander* Wulfert. Saint-Petersbourg, 1826. In-16 de 48 pages.

Le traducteur a fait précéder ce poëme d'une préface où il examine la question du *romantisme*, morceau que le critique russe ne nous a pas mis à même d'apprécier. Sans daigner entrer en discussion avec lui, il lui reproche son attachement à l'ancienne école classique, et, enveloppant dans le même anathème tous ceux qui ne veulent pas ou qui ne peuvent se rendre compte des nouvelles théories littéraires, il termine son article par cette comparaison, qui a sinon le mérite de la justesse, du moins celui de la clarté : « Le siècle, semblable à un fleuve majestueux, s'avance entre des rives fleuries, laissant ces pauvres gens (les *classiques*) attachés comme la vase aux bords qu'il a quittés. »

E. Héreau.

DANEMARK.

255. — *Plantegeographisk Atlas.*—Atlas pour servir à la géographie des plantes; par M. Schouv. Copenhague, 1824.

256.—*Skildring af Veirligets Tilstand i Danmark.*—Tableau de l'état du climat en Danemark; par *le même.* Copenhague, 1826.

257. — *Beytræge zur vergleichenden Climatologie.* — Observations pour servir à la climatologie comparée; par *le même.* Copenhague, 1827.

En 1822, M. Schouv publia un *Essai sur la géographie des plantes*, qui depuis a été traduit en allemand; c'est pour faire suite à ce travail neuf et estimable qu'il a composé l'Atlas que nous annonçons. Les observations nombreuses de l'auteur l'ont mis à même de composer les deux autres ouvrages, nommés ci-dessus, riches de faits, intéressans par eux-mêmes, et qui sans doute contribueront aux progrès d'une science qui, pour ainsi dire, sort à peine de son berceau.

258. — * *Eddalæren og dens Oprindelse, etc.* — L'Edda et son origine, ou Tableau détaillé des fables et des opinions des anciens Scandinaves sur la création, la nature et le sort du monde, des dieux et des hommes, soigneusement confrontées avec le grand livre de la nature, aussi bien qu'avec les systèmes mythologiques et les opinions des Grecs, des Perses, des Indiens et d'autres peuples anciens, et mêlées de recherches historiques sur l'origine et les premiers rapports des nations les plus remarquables du monde ancien; par M. Finn Magnusen. Copenhague. 4 volumes in-8°.

Composé d'abord pour un concours ouvert par la Société des sciences, cet ouvrage a ensuite reçu des développemens et des augmentations considérables, et c'est sous cette dernière

forme que l'auteur l'a fait imprimer. Le titre que l'on vient de transcrire en entier donne une idée assez complète du contenu du livre.

259. — * *Danske Recesser, etc.* — Édits et Ordonnances des rois de la maison d'Oldenbourg, publiés avec des notes et des éclaircissemens, par M. Colderup-Rosenvinge, professeur de jurisprudence à l'Université de Copenhague. Copenhague, 1824.

260. — *Danske Gaards retter og Stadsretter.* — Tribunaux danois de la cour et des villes; publiés par *le même*. Copenhague, 1827.

Ces deux ouvrages forment le 4me et le 5me volume d'un recueil d'anciennes lois danoises que le savant auteur a entrepris pour l'usage de ceux qui étudient l'histoire de la législation du Danemark. Autant M. Colderup a acquis de réputation par son enseignement public à l'Université de Copenhague, autant il acquiert de droits à l'estime et à la reconnaissance de ses compatriotes par la publication des anciennes lois de leur pays. Il rend ce recueil doublement utile et intéressant par ses recherches profondes et ses commentaires instructifs. La collection entière aura 8 volumes. M***.

ALLEMAGNE.

261. — * *Geschichte der geographischen Entdeckungsreisen.* — Histoire des voyages de découvertes géographiques, par *Charles* Falkenstein, secrétaire de la bibliothèque royale de Dresde. Cahiers 1 et 2. Dresde, 1828; Hilscher. In-12.

On a entrepris à Dresde une petite Encyclopédie dans le genre de l'*Encyclopédie portative* que publie à Paris M. *Bailly de Merlieux*. Une série ou section de cette collection comprendra les sciences historiques et géographiques. Il en a déjà paru plusieurs volumes que nous n'avons pas eu occasion de voir; mais nous avons sous les yeux l'*Histoire des découvertes géographiques*, par M. Falkenstein, qui fait également partie de cette section, et qui aura quatre cahiers. Les deux derniers ne tarderont probablement pas à paraître. L'auteur annonce, dans la préface, qu'il s'est aidé des travaux de *Forster, Sprengel, Malte-Brun, Hugh-Murray, Barrow, etc.* Son résumé indique, par ordre chronologique, les découvertes qui ont successivement agrandi la sphère de la géographie, et mis le monde civilisé en contact avec les peuples barbares. M. Falkenstein résume cette histoire des progrès de la géographie et de la civilisation d'une manière substantielle et instructive. Son ouvrage est ce qu'il doit être, court, précis, dépouillé de tous les détails oiseux, et réduit aux faits essentiels. Parmi les voyageurs

du moyen âge, l'auteur aurait pu en citer quelques-uns qui, à la vérité, manquent dans toutes les histoires de voyages, tels que *Ricold de Montecroix*, *Marignole*, moine bolonais qui, au XIVe siècle, se rendit par la Tartarie à la Chine, et dont les observations ont été recueillies par M. *Meinert* dans les *Mémoires de la Société de Bohême*, ainsi que d'autres moines qui avaient été envoyés précédemment par Louis IX chez les Tartares, et sur lesquels M. *Abel Rémusat* a donné quelques détails dans ses Mémoires sur les relations des Européens avec les Mongols au moyen âge. Les découvertes des Hollandais ont été récemment éclaircies par un ouvrage de MM. *Bennet* et *Van Wijk*, couronné par la *Société d'Utrecht*. Ce travail pourra fournir à M. Falkenstein quelques données pour une autre édition. Le deuxième cahier de son précis s'arrête à l'année 1616. A la fin de l'ouvrage l'auteur résumera sans doute les expéditions intéressantes des Anglais à la mer Glaciale, et les voyages récens des Français, des Russes, des Anglais, etc. autour du monde. Depping.

262. — *Nachrichten über die früheren Einwohner von Nord-Amerika.* — Notice sur les indigènes de l'Amérique septentrionale et sur les antiquités indiennes; par F. W. Assal, inspecteur des mines de l'État de Pensylvanie, publiée par S. J. Mone, professeur d'histoire. Heidelberg, 1827. In-8°, accompagné de planches lithographiées.

Depuis Grotius et Jean de Laet jusqu'à nos jours, on a souvent discuté sur la manière dont l'Amérique a été peuplée. Pour cette grande question, on manque de documens écrits; mais c'est aller droit au but, que d'interroger le sol de l'Amérique; car les hommes laissent toujours, là où ils ont passé ou habité, des traces qui peuvent donner lieu à des rapprochemens positifs. Cette méthode paraît être celle qu'a suivie M. F. W. Assal. Cet antiquaire a visité, étudié et interrogé des monumens qui existent dans les forêts de l'Amérique du nord. Il décrit deux sortes d'antiquités, celles qui lui paraissent appartenir aux ancêtres des indigènes actuels, et celles qui semblent annoncer dans la partie méridionale du Nouveau-Monde, la présence d'un peuple plus civilisé que ne durent l'être les Indiens dont la race subsiste. Les vestiges que ce peuple a laissés consistent en retranchemens de terre ou de pierres, en *tumuli* ou sépultures, en momies, en idoles et ustensiles.

Les États de New-York, d'Ohio, de Pensylvanie sont ceux où l'on découvre le plus grand nombre d'enceintes retranchées: on en voit une au midi du lac Ontario; les autres, peu éloi-

gnées entre elles, sont placées sur une ligne qui se dirige au sud-ouest jusqu'au fleuve Chenango, près d'Oxford. Ces enceintes n'affectent pas de formes constantes; les remparts en sont tantôt de 5, tantôt de 30 pieds de hauteur; elles ont depuis 10 jusqu'à 50 acres d'étendue. Le voisinage d'une rivière poissonneuse, une exposition où les inondations n'étaient pas à craindre ont toujours déterminé le choix de ceux qui élevèrent ces retranchemens. Le nombre des entrées ou portes ne paraît pas avoir été réglé; une espèce de chemin couvert fait communiquer l'enceinte avec la rivière voisine. L'entrée n'est pas toujours directe; on trouve quelquefois en face, et intérieurement, un petit rempart qui défend cette entrée. Cette disposition a de l'analogie avec la fortification que les Romains plaçaient aux portes de leurs camps, et qu'ils nommaient *clavicule;* mais, chez les Romains, cet ouvrage était extérieur. On rencontre aussi dans ces enceintes des monticules élevés de main d'homme et destinés à ajouter à la défense ou à surveiller l'ennemi. De semblables tertres se remarquent dans des retranchemens où les Normands ont campé, lorsqu'ils sont venus attaquer les côtes de l'empire de Charlemagne. Une de ces enceintes américaines formée de pierres brutes, et il serait curieux de comparer cette construction avec les murs dits *cyclopéens,* se trouve sur un plateau dénué d'eau; ce qui fait supposer à M. Assal qu'elle est plutôt un monument religieux qu'une forteresse. Nous avons sur notre vieux continent des enceintes semblables élevées par les Celtes, et situées également sur des montagnes arides, dépourvues de tout ce qui peut être utile aux besoins de la vie; cependant, il est constant que ces lieux ont servi de refuge à toute une population. Tant il est vrai que les hommes dans l'état de nature ou de demi-civilisation se font une guerre si cruelle que les horreurs de la faim et de la soif leur semblent préférables au sort que leur destine le vainqueur. Près de Cercleville, dans l'État de l'Ohio, on voit une fortification circulaire qui en renferme une de forme carrée et tellement orientée d'après les quatre points cardinaux, que l'on croit y reconnaître quelques notions de l'astronomie. Nous sommes portés à croire qu'un système religieux a pu entrer dans cette disposition. Quelques fers de flèches, des débris d'une poterie très-fine où l'on découvre quelques traces d'un beau vernis, voilà tout ce que l'on a trouvé jusqu'à présent dans ces enceintes.

Les monticules artificielles destinés aux sépultures sont de proportions très-différentes, puisque les uns n'ont que 4 pieds de hauteur, tandis que d'autres présentent une élévation de

100 pieds. Ils ont un grand rapport avec les monumens que nous rencontrons dans l'ancien continent, et qui sont connus sous les noms de *tumuli*. Les corps que les *tumuli* américains renferment paraissent avoir subi l'action du feu; on a trouvé dans ces sépultures des bossettes de cuivre plaqué d'argent, des fragmens de fourreau, une poignée d'épée en cuivre et en argent; un miroir de *mica membranacea*, des couteaux et des haches en pierre. Les idoles ne présentent qu'un torse informe et une tête d'un travail des plus grossiers. Les espèces de momies que l'on découvre dans des souterrains ont été décrites dans des ouvrages assez connus pour que nous n'en parlions pas ici.

M. Assall pense que le peuple qui a laissé ces vestiges est venu de l'Asie, en traversant le détroit de Behring; il est bon de voir comment cette opinion est développée dans l'ouvrage publié par M. le professeur S. J. Mone, ce que nous ne pouvons indiquer dans les limites qui nous sont prescrites.

P. J. F.

263. — *Geschichtliche Darstellung des Rücktritts, etc.* — Relation historique de la conversion de S. E. le ministre d'état, comte *Chr.-E. de* Benzel-Sternau, et de son frère le comte *Godefroi de* Benzel-Sternau, quittant l'église catholique romaine pour rentrer dans la communion de l'église évangélique protestante. Francfort-sur-le-Mein, 1827; Sauerlœnder. In-8° de 64 pages.

Si notre siècle se distingue favorablement des siècles qui le précédèrent, c'est surtout par l'empire que la vérité commence à exercer dans toutes les relations de la vie. Il paraît que la conscience devient plus énergique, à mesure que nos connaissances s'étendent, et que la franchise devient une vertu de plus en plus générale, à mesure que la liberté s'étend et se trouve garantie par des institutions politiques. Alors se constitue, par la publicité, une *conscience générale et publique*, et chacun sent le besoin de justifier ses actions et la place qu'il occupe, devant ce juge suprême. Alors les relations diplomatiques sortent du mystère honteux des intrigues; les gouvernemens exposent aux citoyens les motifs de leurs mesures, et les citoyens eux-mêmes ne veulent plus paraître ni plus, ni autre chose que ce qu'ils sont en effet. Voilà pourquoi, dans ces dernières années, nous voyons, surtout dans les états libéralement constitués, tant de personnes passer d'une église à une autre, et exposer au public les motifs de ce changement; et certainement, leur nombre ne pourra qu'augmenter encore, dès qu'en respectant la liberté absolue de la conscience, les constitutions

ne reconnaîtront pas une *religion de l'état*, et que les législations seront débarrassées des dispositions qui mettent des obstacles à la formation de nouvelles communautés religieuses; enfin, dès que des communautés chrétiennes se seront établies sur des bases plus larges et plus rationnelles que celles des confessions de Luther et de Calvin. — Il est vrai que ni MM. de Benzel-Sternau, ni plusieurs autres personnes, qui récemment en Allemagne ont passé de l'église catholique à l'église protestante ou réformée, n'ont été astreints à accéder formellement aux confessions, qui donnent leur nom à ces églises. Mais une pareille liberté n'est évidemment qu'une concession particulière. On pourrait même demander si les ministres qui se sont permis une pareille concession n'ont pas outre-passé leurs pouvoirs, en tant qu'ils pourraient de cette manière avoir reçu dans leur église des hommes, qui ne seraient reconnus ni comme protestans, ni comme réformés dans d'autres contrées. Car, on ne saurait disconvenir que ces communautés religieuses n'existent encore publiquement ou politiquement, comme églises, qu'autant qu'elles se fondent sur une des anciennes confessions de foi. Aussi, le ministre protestant, qui a célébré la réception des comtes de Benzel-Sternau, a formellement déclaré les recevoir dans la communauté de l'*église évangélique-protestante purifiée* (*gelaüterte evangelische protestantische Kirche*), dénomination qui s'explique par ce que nous venons d'indiquer, et qui en elle-même pourrait bien être justifiée, mais qui cependant ne se retrouve encore dans aucune statistique religieuse ou politique.

Au reste, cette réception, qui a été célébrée avec une grande simplicité, est d'autant plus remarquable, que les récipiendaires sont arrivés à un âge et à une position qui ne permettent pas de croire qu'aucun intérêt mondain les ait engagés à cette démarche. L'aîné des deux frères, qui était autrefois ministre d'état et des finances du grand-duc de Francfort, est né en 1767, et vit actuellement dans ses domaines en Bavière, où il jouit de l'estime générale, qu'il doit à ses qualités personnelles et à ses travaux littéraires. Il est auteur de plusieurs bons romans du genre *humoristique* et d'une excellente traduction des *Nuits d'Young*. Son frère, après avoir commandé un régiment dans l'armée russe, passa au service de France; depuis quelques années, il a pris sa retraite pour se rapprocher de son frère aîné auprès duquel il s'est établi pour le reste de ses jours.

Après le rapport sur leur réception se trouvent trois séries d'articles de l'aîné des deux frères, qui ont pour but d'établir plusieurs grandes vérités religieuses, en même tems qu'elles

foudroient les extravagances les plus saillantes de l'église que l'auteur vient de quitter. Il faut cependant remarquer, qu'à proprement parler ce n'est pas de croyance qu'il vient de changer, mais seulement de nom confessionnal; car, comme il le dit lui-même, depuis qu'il *pensait* véritablement, il n'était chrétien que *par* et *pour l'Évangile*, dégagé de tout ce que les hommes y ont ajouté; par conséquent, depuis long-tems, il avait réellement quitté le catholicisme et il ne s'était décidé à sortir formellement de cette église que lorsque l'intolérantisme y reparut. Car à présent, dit-il, tout honnête homme est obligé d'ajouter à sa croyance intérieure sa profession extérieure, de défendre sa liberté de conscience, de donner témoignage à la vérité qu'il a reconnue, et de s'en constituer le défenseur. On trouve, en effet, que déjà, en 1809, dans un journal littéraire publié sous le titre de *Jason*, par M. de Benzel-Sternau, il avait, au nom de tous les catholiques éclairés, réclamé une « réformation du catholicisme, réformation par laquelle ils devraient, à son avis, se *séparer de Rome, protester contre l'infaillibilité de l'église, réduire et simplifier les moyens de sanctification et les rites et les cérémonies de l'église, élever enfin les prêtres à la dignité de citoyens, en leur permettant de devenir époux et pères.* »

Ce sont là les points principaux, auxquels se réduisent les réclamations toujours plus fréquentes de beaucoup de catholiques très-éclairés. Mais, comme l'*église catholique romaine* ne paraît devoir jamais accéder à aucune de ces demandes, nous avons vu éclater la réformation, il y a trois siècles, et nous la voyons recommencer aujourd'hui. C'est ainsi que même le célèbre prédicateur de la cour à Séville, M. *Blanco White*, s'est fait protestant en Angleterre; que M. *O'Egger*, premier vicaire de la cathédrale de Paris, a renoncé à ses fonctions; que M. *Hennhoefer*, en Allemagne, a changé sa cure catholique en un ministère protestant; et sans vouloir rappeler ici beaucoup d'autres changemens semblables et les conversions en masse qui se sont faites dans quelques parties de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Irlande, de la France, et tout récemment en Corse, nous avons encore vu, l'année passée, M. *Fischer*, professeur à Landshut, et M. *Fell*, directeur de l'école catholique à Francfort-sur-le-Mein, passer à l'église protestante.

Fréd.-Guill. Carové, Dr.

264. — * *Vergleichung der französischen und preussischen Gesetze.*—Comparaison des lois françaises et prussiennes; Essai de M. *O.* Von Oppen. Cah. 1 et 2. Cologne, 1827. In-8°.

On sait que le gouvernement prussien a fait des efforts pour

ôter aux habitans de la rive gauche du Rhin les lois françaises qui les régissent depuis le commencement de ce siècle, et pour y substituer les lois prussiennes. Cette tentative était vivement secondée par les fonctionnaires prussiens et par tous ceux qui croyaient ainsi plaire au gouvernement. Cependant, l'opinion publique sur la rive gauche du Rhin se prononça presque unanimement contre ces projets. On ne s'opposait pas à quelques réformes; mais on craignait que, sous prétexte de réforme, on ne dépouillât les citoyens des avantages précieux que leur assure la législation française. La Prusse a eu le bon esprit de suspendre sa prétendue réforme. La question de la préférence à accorder soit à la législation prussienne, soit à la législation française, a été agitée dans un grand nombre de brochures et d'ouvrages périodiques. Les Prussiens se prononçaient pour les lois de leur pays; les habitans des bords du Rhin s'en tenaient au Code français. L'auteur de la *Comparaison* des deux législations tient la balance assez égale; il fait sentir les différences et les avantages relatifs. Il commence par l'histoire de la législation en France et en Prusse. Au jurisconsulte français *Pothier* il oppose le jurisconsulte allemand *Suarez*, à qui l'on doit la rédaction du droit civil (*landrecht*) de Prusse, quoique le chancelier *Carmer* en ait tout l'honneur. L'auteur expose ensuite les principes sur lesquels sont fondées les diverses parties de la législation dans les deux pays. En voici un seul exemple. Le Code français interdit la recherche de la paternité pour les enfans illégitimes; le Code prussien, ayant eu en vue la position abandonnée de la mère, a voulu qu'elle pût forcer le père à payer une pension alimentaire. Le but du législateur prussien a été de prévenir le désespoir de la mère et par conséquent l'infanticide; M. Von Oppen fait voir que le nombre des infanticides n'a point diminué pour cela en Prusse, et que ce crime est plus souvent le résultat de la honte que du besoin. L'auteur s'étend beaucoup sur la justice criminelle et sur la procédure civile. En Prusse l'accusé est privé de deux avantages, de la publicité et du jury; cela seul ferait pencher la balance du côté du Code français.

265. — *Uber die Ansprüche der Krone Baiern an Landestheile des Gross-Herzogthums Baden.* — Des prétentions de la couronne de Bavière à la possession territoriale d'une portion du grand-duché de Bade. Manheim, 1827; Schwan et Goz. In-8°.

Il n'y a pas de nation qui soit plus habituée à être morcelée, divisée, cédée, que les Allemands. Chaque guerre a pour résultat un nouveau morcellement, par lequel le vainqueur s'adjuge

un certain nombre d'ames, apparemment pour remplacer les *ames* que les batailles lui ont enlevées. Quand ces prétentions se compliquent, chaque puissance, ou chaque petit prince intéressé réclame son lot d'*ames*, et il fait prendre la plume à ses conseillers pour exposer la justice de ses prétentions. Ce fut surtout après les guerres de la révolution française que l'on coupa l'Allemagne dans tous les sens : les petits princes et les ambassadeurs accouraient à Paris, pour solliciter quelques milliers d'ames de plus. Quelques-uns furent assez adroits pour se faire adjuger des supplémens; d'autres murmurèrent, mais tout bas, de n'avoir pas obtenu leur portion congrue. Au congrès de Vienne, ce scandale se renouvela; là aussi il y eut des faveurs et des injustices dans la distribution des pauvres ames allemandes. La Bavière, à ce qu'il paraît, ne fut pas contente; elle aurait voulu 150,000 ames de plus, pour compenser une cession faite en faveur du grand-duché de Bade. Elle les réclame depuis le congrès, sans pouvoir les obtenir, et cette réclamation a été l'objet d'un écrit diplomatique de M. *Bignon*. Le gouvernement de Bade repousse la prétention; il ne veut pas perdre les ames qu'il a : dans le nouvel écrit qu'il vient de lancer, il invoque même sa nouvelle constitution qui proclame comme loi fondamentale l'intégrité du territoire badois. Il est heureux que les petits souverains sentent enfin que les constitutions sont bonnes à quelque chose, ne fût-ce que pour prévenir dans la suite le retour de l'abus scandaleux des morcellemens territoriaux dont l'Allemagne a été si souvent la victime.

266. — *Herr von Schmidt-Phiseldeck und die öffentliche Meinung.* — M. de Schmidt Phiseldeck et l'opinion publique. Helmstaedt, 1827; Fleckeisen. In-8° de 29 pages.

Nous avons récemment parlé d'une apologie officielle du roi d'Angleterre, publiée par le comte de Munster, ministre d'Hanovre, en réponse à une espèce d'accusation dressée par le duc de Brunswick contre son ancien tuteur, ou plutôt contre ceux qui ont exercé la tutelle au nom du roi d'Angleterre. Depuis ce tems, une demi-douzaine de brochures publiées en Allemagne, entre autres celle dont on lit le titre en tête de cet article, nous ont appris un épisode curieux de cette grande querelle entre le comte de Munster et le duc de Brunswick. Le roi d'Angleterre, ou plutôt son ministre, avait confié pendant la minorité du duc de Brunswick, l'administration de ses états à deux conseillers intimes, MM. *Schmidt-Phiseldeck* et *Schleinitz*, et à un ministre d'état, probablement tout dévoué à l'Angleterre. Les deux conseillers intimes furent aussi en tout, à ce

qu'il paraît, de l'avis de l'Angleterre, à laquelle ils devaient leur charge. Aussi, lorsque George IV ou plutôt le comte de Munster, voulut prolonger la tutelle du jeune duc jusqu'à vingt-un ans, M. Schmidt-Phiseldeck fut en tout point de cet avis; cependant, le roi d'Angleterre, fatigué des instances pressantes du jeune prince, renonça enfin à la tutelle et émancipa son pupille à l'âge de dix-neuf ans. M. Schmidt-Phiseldeck reconnut alors qu'il n'avait pas grande faveur à espérer du jeune prince dont il avait voulu prolonger la minorité. Il s'assura très-prudemment une retraite dans les états du roi d'Angleterre; il attendit à la vérité l'arrivée du jeune duc de Brunswick; mais ayant eu peur ensuite du ressentiment de son maître, il disparut un jour, et se retira dans le Hanovre où une place lui était assurée. Le jeune duc en fut tellement courroucé qu'il fit mettre dans les gazettes le signalement de son ancien conseiller, comme on signale un criminel évadé. Un des griefs que le duc de Brunswick articule dans sa diatribe contre le roi d'Angleterre, c'est d'avoir non-seulement reçu à Hanovre, mais employé et récompensé ledit Schmidt-Phiseldeck, malgré les conventions existantes entre le Hanovre et le Brunswick, *relativement à l'extradition des déserteurs et des criminels.* Par ordre du nouveau duc, ou pour faire la cour à ce prince, quelques fonctionnaires publics ont pris la plume afin de signaler la conduite et la fuite de M. Schmidt-Phiseldeck comme une haute trahison, quoique dans le fait la peur seule ait déterminé le conseiller intime à se retirer en Hanovre. De son côté, M. Schmidt-Phiseldeck a fait paraître une apologie qui est aussi modérée qu'elle peut l'être. L'ancien fonctionnaire brunswickois expose toutes les tribulations qu'il a essuyées, les dangers qu'il a courus, la nécessité qui l'a forcé de chercher un asile chez le tuteur contre les persécutions du pupille; il prétend ne devoir compte de sa gestion, pendant la minorité du prince, qu'au tuteur seul; il soutient qu'il n'a commis aucun abus, qu'il a rendu ses comptes, etc. Toute cette histoire, quoique peu importante dans le fond, fait pourtant voir comment sont gouvernés les États d'Allemagne, et combien les Allemands gagneraient à avoir moins de princes et plus de garanties sociales. D—G.

267 — * *Euripidis Ion.* — Ion, tragédie d'Euripide: *Nouvelle édition*, publiée par *Godefroi* HERMANN. Leipzig, 1827. In-8° de 174 pages.

Cette tragédie est demeurée dans la collection des œuvres d'Euripide sans qu'aucun poëte ait essayé de la naturaliser parmi nous. En effet, que la fille d'Érechtée ait été honorée

de la part d'Apollon d'une visite particulière; qu'un fils soit né de cette entrevue; que ce fils, appelé *Ion*, ait été d'abord exposé dans la grotte du rendez-vous, puis enlevé par Mercure, et que ce dieu l'ait porté à Delphes, où sa mère le vient chercher en interrogeant les oracles, quand déjà il est arrivé à l'âge mûr... tout cela nous importe peu, et il n'y a point là le sujet d'une tragédie dans le sens moderne : c'est le destin, toujours le destin; point d'intrigue, point de vraisemblance; le chant religieux des Grecs, leurs chœurs, leurs apparitions ne sont plus de mise sur la scène. Ion est donc devenu la propriété des philologues, et l'on se félicite de voir M. Hermann s'en emparer pour sa part. Il défend cette pièce contre Schlegel et Wieland, et fixe le tems où elle a dû être composée vers la 89e olympiade. Ion, selon M. Hermann, ne faisait partie d'aucune trilogie, non plus que la tragédie d'*Érechtée*. C'est Créuse, et non pas Ion, qui paraît tenir la principale place dans la pièce. M. Hermann fait voir avec combien d'art le poëte a travaillé la plupart des scènes, et de combien de beautés brillent les morceaux lyriques. L'éditeur a beaucoup amélioré le texte : on sait que cette pièce est l'une de celles qui réclamaient surtout le secours de l'érudition. Ce n'est pas tout que d'avoir suivi les traces de Porson et d'Emsley; M. Hermann a fait des remarques et des corrections qui s'appuient sur les manuscrits, sur les règles de la *métrique*, sur les notions historiques les plus précises. Il y a aussi d'utiles supplémens où se trouvent des conjectures empruntées à d'autres savans, et surtout à MM. Boissonnade et Serdler. On y trouve des discussions très-intéressantes pour l'histoire de la Grèce : telle est celle qui concerne la leçon Τελέων ou Γελέων. Deux inscriptions de Téos qui font mention d'une tribu de *Géléontes*, déterminent le dire de M. Hermann, qui n'entreprend pas cependant de discuter à fond ce que signifie ce nom, ni ce que faisaient ces *Géléontes*, s'ils étaient agriculteurs ou s'ils s'adonnaient à tout autre genre d'occupation. La première supposition pourrait s'appuyer sur un passage de Plutarque dans la vie de Solon; mais pour cela il faudrait lire *Gédéontes*, et cette leçon n'a pas de soutien solide, même dans ce passage, en sorte que l'étymologie qu'on pourrait lui demander serait au moins hasardée. La tragédie d'Ion avait besoin de nombreux éclaircissemens; et, quoique l'édition actuelle n'ait pas fermé entièrement la discussion, elle lui a fait faire de très-grands progrès. P. DE GOLBÉRY.

SUISSE.

268. — *Mein Besuch Amerika's, etc.* — Voyage en Amérique

dans l'été de 1824, par S. de N. Aarau, 1827; Sauerlœnder. 1 vol. in-12 de 251 pages.

C'est en amateur que M. S., habitant d'une petite ville de la Suisse, s'est décidé à faire un voyage de plaisir et de curiosité à la chute du Niagara, observant sur son passage les mœurs et les coutumes de diverses peuplades des États-Unis. Le livre, résultat de cette course rapide, a été rédigé par une plume étrangère, d'après les notes que le voyageur avait écrites en français. Il n'est ni scientifique, ni littéraire, ni industriel; mais il rend, simplement et avec beaucoup de netteté, les impressions d'un observateur qui se plaît à étudier les habitudes des peuples. Les humbles détails auxquels le voyageur ne dédaigne pas de descendre sont parfois caractéristiques, et par cela même précieux. Auprès de ce chef-d'œuvre de peinture auquel le génie de M. Chateaubriand pouvait seul prêter la majesté de la nature la plus grandiose, toute description du saut du Niagara est nécessairement plus ou moins pâle. Mais il restait encore à dire, après lui, que, dans l'île d'où l'on va contempler ce grand spectacle, on trouve un billard. Rien de ce genre n'est perdu pour l'étude des hommes et des peuples. Nous ne pouvons nous empêcher de relever une pensée de l'auteur sur l'influence morale du sentiment du beau et du désir de plaire : « Un colporteur, dit-il (pag. 18), qui vend des rubans, des fichus, etc., exerce une influence plus salutaire sur la civilisation d'un village barbare que tous les ecclésiastiques et les maîtres d'école, » ou, en d'autres termes, que la religion et l'éducation. Ce n'est là ni de la philosophie, ni même un industrialisme raisonnable; c'est tout simplement de la manie.

269. — *Description topographique et historique de la ville et des environs de Berne*, par *Rod.* Walthard. Berne, 1826; J. J. Bourgdorfer. In-8° de XI-267 pages.

Les topographies qui embrassent l'ensemble d'un pays ne pouvant pas entrer dans assez de détails sur chaque localité intéressante, elles ne rendent point superflues les monographies du genre de celle que nous annonçons. La ville de Berne, remarquable par sa situation, par sa construction, par l'aspect d'ordre et de propreté qu'elle présente, enfin par le rôle qu'elle a joué dans l'histoire, a déjà eu plusieurs historiens topographes. Cependant, la littérature nationale réclamait un nouvel ouvrage dans lequel d'anciennes erreurs fussent relevées, les traditions incertaines distinguées des faits avérés, les superfluités élaguées et l'état actuel de la ville de Berne fidèlement reproduit. Ces conditions ont été remplies par M. Walthard, qui a fait preuve de goût dans le choix des détails, et de saga-

cité critique dans l'appréciation des faits douteux. Les recherches d'érudition historique, rejetées dans des notes, satisfont les gens instruits et n'entravent pas les lecteurs simplement curieux. Une *revue trop peu complète des Bernois qui se sont distingués dans les sciences, les lettres et les arts*, et une table des *principales dates des annales bernoises*, terminent ce volume, enrichi d'un *plan* très-exact *de la ville et des environs de Berne*, ainsi que de plusieurs *vues* dessinées avec une fidélité parfaite et gravées avec talent. Si la correction typographique et la pureté du style répondaient toujours aux autres mérites du livre, cette production de M. Walthard ne laisserait presque rien à désirer.

270.—* *Quels sont les caractères distinctifs de la langue grecque et en quoi consiste sa prééminence?* Dissertation présentée au concours pour la chaire de littérature grecque, à Lausanne, par Rodieux, étudiant à l'Académie. Lausanne, 1827; imprimerie d'Hignou aîné. In-4° de 75 pag.

La chaire de grec dans l'Académie de Lausanne, moitié théologique, moitié littéraire, a embrassé jusqu'à présent l'explication exégétique du Nouveau Testament et la littérature grecque profane. L'année dernière, pendant la vacance survenue par la mort du professeur chargé de ce double enseignement, une décision législative a séparé deux parties aussi essentiellement différentes : l'une est rentrée dans les attributions de la faculté de théologie; l'autre forme désormais exclusivement les attributions d'un professeur. Suivant la loi, la chaire réorganisée a été mise au concours, et la dissertation que nous annonçons est le résultat de l'une des épreuves subies par les aspirans. Quoique composée en *quinze jours*, elle est, comme on le voit à chaque page, le fruit d'études profondes faites de longue main, et elle mérite à plus d'un titre l'attention des savans. Au premier coup d'œil, littérateurs et lecteurs profanes sont tentés de croire le sujet rebattu. Le fait est cependant, qu'il n'avait jamais été traité *ex professo* : des idées vagues, des exclamations, de la pompe, une admiration vide d'instruction, voilà ce qu'on trouve épars dans quelques écrits où l'on effleure à peine occasionnellement la question de la prééminence de la langue grecque. M. Rodieux a donc eu le bonheur assez rare de traiter un sujet neuf, et le bonheur plus grand de l'aborder, riche d'un vaste trésor de connaissances acquises par une étude persévérante, dans des voyages en Italie et en Allemagne, enfin à l'école et sous la direction personnelle du célèbre professeur *Thiersch* de Munich. Hâtons-nous d'ajouter que chez lui ce sont la sagacité, le goût et le talent qui disposent de ces richesses.

L'auteur considère la langue grecque sous le point de vue de la clarté, de la richesse et de l'harmonie; et il fait voir que, sous chacun de ces rapports, elle a une prééminence réelle sur les autres langues qu'il connaît (le français, l'italien, l'anglais, l'allemand, l'hébreu et le grec moderne), et que cette triple prééminence forme son caractère distinctif. Un mérite surtout rend la dissertation de M. Rodieux remarquable, c'est le grand nombre d'observations fines et précises qui annoncent une étude attentive de tous les élémens et de toutes les particularités de la langue grecque; à côté de ce savoir grammatical, s'y déploient les connaissances et le sentiment d'un littérateur. Nous désirons vivement, dans l'intérêt des lettres, que le jeune et savant écrivain donne à sa dissertation, tirée à un petit nombre d'exemplaires, une publicité plus étendue. Elle n'est point destinée à passer avec la circonstance qui l'a fait naître, mais elle doit servir la cause de la science et prouver d'ailleurs à combien juste titre le gouvernement du canton de Vaud a donné une place parmi les professeurs de l'Académie à celui qui peu auparavant était leur élève. Ce travail nouveau, que nous réclamons comme l'accomplissement d'un devoir, fournira d'ailleurs à l'auteur l'occasion de retoucher le style d'un ouvrage écrit nécessairement avec précipitation, et dont, suivant l'usage établi, il ne lui a pas été permis de revoir les épreuves, bien qu'il n'ait guère eu le tems de relire son manuscrit avant de le livrer à l'impression. S'il obtempère à nos désirs, nous l'engagerons à donner dans son ouvrage une place à un caractère éminemment distinctif de la langue grecque, c'est *l'analogie*. A défaut d'autres preuves, la parfaite harmonie des lois de la langue grecque, l'exacte correspondance des diverses parties de sa grammaire, prouveraient jusqu'à l'évidence que le peuple qui la parla était doué des sens les plus délicats et de l'esprit le plus fin. En effet, quand on s'applique à une étude suivie de cette langue admirable, on ne sait laquelle était la plus conséquente de l'oreille dans ses plaisirs, ou de la logique dans ses exigences. Nous engageons enfin M. Rodieux à faire disparaître de son introduction le membre de phrase que nous allons souligner et qui nous paraît renfermer une erreur : « Les vainqueurs (les Romains), étudièrent la langue des vaincus, *contre l'ordre ordinaire des choses*, beaucoup plus que les Grecs n'étudièrent le latin. » L'histoire des peuples et des langues atteste que l'ordre ordinaire des choses, ou la loi de la nature, est que, dans les fusions opérées par la conquête, le peuple le plus civilisé, vainqueur ou vaincu, impose sa langue et ses usages au peuple moins avancé dans la civilisation, ou du moins que, dans l'a-

malgame, l'élément le plus éclairé prédomine. Cela doit être : l'homme, comme la plante, est fait pour chercher la lumière et une atmosphère libre; il saisit avec empressement les bienfaits de la civilisation qui le poussent à la liberté. La Providence ne saurait permettre le triomphe définitif de la force matérielle sur les forces de l'esprit; la victoire momentanée que celle-là obtient quelquefois n'est qu'un moyen de l'amener captive sous l'empire de l'intelligence. Voyez les barbares de l'Asie et du Nord conquérant l'Europe chrétienne. C. MONNARD.

ITALIE.

271. — *Sullo stato dell' agricoltura, ecc.* — De l'état de l'agriculture dans le nord de l'Europe, et du commerce des blés en général. Milan, 1828. In-8° de 45 pages.

Cet écrit de M. LAMPATO, directeur des *Annales de statistique*, qui se publient à Milan, est la répétition d'un grand article élaboré qui se trouve faire partie de cette estimable publication. On sait que M. JACOB, un des plus savans économistes d'Angleterre, avait été chargé, en 1825, par son gouvernement, de visiter les provinces qui approvisionnent les marchés de Dantzig, pour savoir jusqu'à quel point les cultivateurs anglais sont exposés à souffrir de la concurrence des blés qui peuvent être importés venant de la Baltique. Le résultat de ce rapport, qui fixa vivement l'attention, fut que des droits d'importation très-modérés seraient suffisans pour protéger les intérêts des cultivateurs anglais et qu'ils permettraient un approvisionnement suffisant pour les consommateurs. L'article que nous avons sous les yeux a pour objet de faire connaître aux lecteurs italiens les faits et les raisonnemens contenus dans le rapport de M. Jacob, et d'y joindre quelques autres considérations sur le commerce des blés en général. L'auteur conclut que, quoique la liberté illimitée du commerce soit un principe à suivre, néanmoins dans certains cas particuliers, notamment dans ce qui a rapport au commerce des grains, il y a des raisons de convenance et même de nécessité qui doivent prévaloir quelquefois. J. B. S.

272 — * *Che cosa è la mente sana? Indovinello massimo che potrebbe valere poco o niente, etc.* — Qu'est-ce qu'est l'entendement dans son état sain? Énigme dont l'importance peut être plus ou moins grande. Discours de *J.-D.* ROMAGNOSI. Milan, 1827; J. Rusconi. In-8°.

L'énoncé du problème que M. Romagnosi tâche de résoudre semblerait annoncer une espèce de parodie des livres de cer-

tains psychologistes qui construisent des théories, en apparence transcendantes, mais dont le résultat ordinaire est de très-peu d'importance. L'auteur, qui est peut-être le savant italien le plus exercé à ce genre de recherches, au lieu de nous présenter un badinage philosophique, entreprend une analyse sérieuse de l'entendement humain. Il est assez difficile de le suivre dans ses raisonnemens; mais il ne faut pas attribuer cette difficulté au langage technique particulier à l'auteur; souvent elle provient de la nature même du sujet et de la grande précision du style et des démonstrations. *Pythagore*, *Platon* et *Aristote* parmi les anciens, *Descartes*, *Leibnitz* et *Kant* parmi les modernes, ont souvent encouru le même reproche. Sans dire ici s'ils l'ont quelquefois mérité, nous convenons volontiers que le métaphysicien dont les écrits seront aussi clairs que profond, prendra le premier rang avant tous les autres. Quoi qu'il en soit, on trouve parmi les idées de M. Romagnosi des vérités importantes dans leur genre, des théories ingénieuses, des vues même nouvelles qui pourraient donner lieu à des résultats plus graves qu'on ne pense.

273. — *Tentativo per ritardare l'estinzione dell' eloquenza in Italia.* — Tentative pour retarder l'entière décadence de l'éloquence en Italie, par le professeur *Charles Antoine* Pezzi. Milan, 1827; J. Sonzogno. In 8°.

M. Pezzi, auteur de cet ouvrage, est avantageusement connu par plusieurs autres productions de différens genres. Dans l'ouvrage que nous annonçons, il combat les rhétoriciens qui prennent pour de l'éloquence une sorte de déclamation emphatique, quelquefois élégante, mais presque toujours dénuée de sens. Il donne une idée de la véritable éloquence, qui n'a pour objet que la conviction de l'esprit et la persuasion du cœur; il en esquisse l'histoire depuis sa naissance jusqu'à nos jours; il parcourt ses vicissitudes et détermine l'état actuel de décadence où elle se trouve en Italie. L'auteur expose ensuite ses vues sur les moyens de donner à l'éloquence une nouvelle vie, et il fortifie ses préceptes par son exemple. Il offre à ses lecteurs vingt morceaux de harangues de sa composition : quelques uns sont tirés des ouvrages qu'il a déjà publiés, les autres sont inédits. Peut-être lui reprochera-t-on d'avoir un peu trop négligé cette élégance dont quelques autres ont abusé; mais l'importance des sujets qu'il traite fait oublier ce reproche. Tels sont l'*éloge de la vertu politique*, *l'empire de la vérité*, *les effets de la superstition*, *l'amour de la patrie*, *etc.* De tels sujets sont dignes, sans doute, de la véritable éloquence; mais serait-il maintenant permis à un Italien de les aborder et de les traiter

convenablement? L'éloquence ne vit jamais sur la terre de l'esclavage, et c'est par cette raison que l'Italie ne possède que des poëtes insignifians et point d'orateurs.

274. — * *Le Georgiche di Virgilio in ottave rima, etc.*—Les Géorgiques de Virgile, traduites en *ottave rima* par l'auteur de l'*Iliade italiana*. Florence, 1827. In-8°.

On trouve, en tête de cette traduction, une pièce de vers *sciolti*, adressée à Virgile. L'auteur se plaint de ce que beaucoup de versificateurs, au lieu d'imiter le style pur et touchant de ce poëte, effraient les Muses italiennes par des fantômes, des sorciers et des démons qu'ils *évoquent des antres ténébreux du nord*, pour troubler le beau ciel de l'Italie. A l'entendre, ces réformateurs ne veulent que ressusciter les bizarreries du style marinesque, et ont la prétention de nous rendre meilleurs au moyen des contes et des vieilles chroniques du moyen âge. C'est, aux yeux de l'auteur, un scandale grave que d'avoir mis au-dessus de la *Jérusalem délivrée* de Tasso, on ne sait quel poëme dont le seul mérite est d'offrir les horreurs les plus rebutantes des croisades. Tout en louant le zèle du critique, nous ne pouvons lui pardonner d'avoir mis au nombre de ces écrivains celui qui les a souvent foudroyés par ses préceptes et par son exemple. A l'en croire, M. Monti lui-même emploie quelquefois, dans sa belle traduction de l'*Iliade*, des locutions triviales et peu dignes de l'épopée. Mais, quand même quelques passages de cette traduction auraient mérité ce reproche, il ne convenait nullement de placer un écrivain si recommandable à côté des novateurs qui suivent une route tout opposée. Cette critique trop sévère nous rappelle que l'auteur a été un émule courageux de M. Monti, dans la traduction de l'*Iliade* qu'il a aussi publiée, et dont nous avons rendu compte (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 789). Si alors nous ne lui fûmes pas tout-à-fait favorables, nous aimons à rendre aujourd'hui justice à sa traduction des *Géorgiques*. Bien que rédigée en octave *rima*, elle est assez claire et assez fidèle pour être considérée comme supérieure à tant d'autres, faites en vers *sciolti*, et qui se ressentent de l'esprit de spéculation ou de vanité qui les a dictées. Nous avons parcouru les notes dont le traducteur a enrichi son travail. Elles sont instructives, sans être fatigantes. On trouve, à la fin de l'ouvrage, la traduction du premier livre de l'*Énéide* dans le même mètre. Puisque l'auteur a tant de prédilection pour les octaves, nous respecterons son goût, et nous l'invitons à continuer et à terminer son travail.

275. — *Il Paradiso perduto, etc.*— Le Paradis perdu de

Milton, traduit par *Lazaro* Papi. Milan, 1827; Bettoni. 3 vol. in-16.

On se plaint en Italie, avec quelque raison, que le *Journal des Débats*, en parlant des diverses traductions italiennes du *Paradis perdu de Milton*, à l'occasion de celle de M. Sorelli, ait oublié celle de M. Papi, qui surpasse toutes les autres en exactitude. Cet oubli semble d'autant plus étonnant, qu'on a donné dernièrement plusieurs éditions de ce beau travail.

On ne peut attribuer une pareille omission qu'à l'oubli des auteurs ou des éditeurs, qui, au lieu de faire déposer leurs ouvrages aux bureaux des recueils où ils désirent être annoncés, croient qu'il suffit d'y envoyer les prospectus pompeux qu'ils ont eux-mêmes rédigés. Nous prévenons nos lecteurs que nous ne rendrons compte que des ouvrages italiens dont nous recevrons un exemplaire; et lorsque nous ne pourrons pas lire les ouvrages originaux, du moins nous ne nous en rapporterons qu'au jugement des journaux italiens les plus accrédités, tels que l'*Anthologie* de Florence, la *Bibliothèque italienne* de Milan, et quelques autres.

276. — * *La Sposa di Messine, etc.*—La Fiancée de Messine, tragédie de *J. Schiller*, traduite par le chevalier Maffei, avec un discours de *François* Ambrosoli. Milan, 1827. In-8°.

Le traducteur a voulu faire connaître à ses compatriotes les beautés originales de la pièce de Schiller, et il a donné une preuve nouvelle de la richesse et de la flexibilité de la langue italienne, en rendant complétement les images et les couleurs étrangères et même bizarres de son modèle que les autres traducteurs ont à peine indiquées. Il y ajoute aussi, et c'est ce qui distingue particulièrement M. Maffei, cette harmonie, cette variété de rhythmes, presque toujours imitative, que les autres langues ne peuvent qu'envier à la poésie italienne. Nous invitons ceux qui cultivent les littératures allemande et italienne à lire cette belle traduction pour les comparer l'une à l'autre. M. Ambrosoli les dispose à cette lecture par un *discours* qui prouve en même tems combien il est versé dans la connaissance du théâtre allemand et dans la littérature de son pays. On peut lui reprocher de se laisser quelquefois aller trop loin et de s'arrêter plus qu'il ne faut à ce qui est trop vague ou trop commun. Mais, écrivant spécialement pour ses compatriotes, il saisit les occasions de dire des choses qu'il leur croit utiles. Nous l'estimons d'autant plus que, reconnaissant le mérite des vrais classiques, il ne rejette pas, par esprit d'intolérance, ce que les novateurs appelés mal à propos *romantiques* produisent de plus digne d'attention.

277. — * *Canto funebre, etc.* — Chant funèbre sur la mort du célèbre astronome *Joseph Piazzi*, par *Augustin* Gallo. Palerme, 1827; L. Dato. In-8°.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'heureux choix du sujet; et si les vers de M. Gallo n'ont pas toute la perfection désirable, on doit toujours lui savoir gré de les avoir consacrés au célèbre astronome qui a reculé les bornes de la science, et dont le monde savant regrette encore la perte. Ce chant est dédié à M. le comte *Oriani*, astronome non moins célèbre que celui dont le poëte rappelle les qualités. F. S.

Ouvrages périodiques.

278. — * *Annnali universali di statistica, etc.* — Annales universelles de statistique, d'économie publique, d'histoire, de voyages et de commerce. Milan, 1828.

278. — * *Tecnologia.* — *Annali universali:* 1° *di agricoltura, di economia rurale, etc.* — Technologie. — Annales universelles: 1° d'agriculture, d'économie rurale et domestique; 2° des arts et métiers. Milan, 1828.

280. — * *Giornale di farmacia-chimica, etc.* — Journal de pharmacie-chimique et des sciences accessoires, ou Annales universelles des découvertes, des reproductions de doctrines et de procédés, et des perfectionnemens obtenus en pharmacie et en chimie; rédigées par *Antoine* Cattaneo, docteur ès-lois, pharmacien-chimiste, etc. — Milan, 1828; les éditeurs des Annales universelles des sciences et de l'industrie.

Ces trois ouvrages périodiques, dont nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs, continuent à mériter le succès qu'ils obtiennent; les rédacteurs surveillent toujours avec la même attention chacun de leurs cahiers. Mais, afin qu'ils répondent encore mieux à l'attente du public hors de l'Italie (nous ne dirons pas des étrangers, il n'y en a point dans la république des lettres, si ce n'est les barbares), nous exprimerons nos vœux et nos besoins, ce que les savans rédacteurs peuvent faire pour nous, et sans doute aussi pour une grande partie du public européen. Nous serions tentés de nous plaindre, nous Français, de ce que nous trouvons dans le *Journal de pharmacie-chimique* un aussi grand nombre d'articles sur des écrits ou des travaux de nos compatriotes, en comparaison de ceux d'Italie ou des autres contrées de l'Europe. Ce n'est pas que nous soyons insensibles aux hommages rendus à nos écrivains et à nos savans; mais, dans l'intérêt de notre instruction, et afin d'acquérir plus de connaissances

avec moins de peine, nous recherchons principalement dans les journaux du dehors ce qui abonde le moins dans ceux de notre pays. Par le même motif, nous désirons que les Annales de statistique et celles de technologie nous entretiennent fréquemment de ce qui se passe en Italie, des progrès vers le bien-être des habitans, vers le perfectionnement des institutions, de l'instruction, des arts, des industries locales qui méritent quelque attention, et pourraient être imitées ailleurs. Nous les dispensons, pour cause assez connue, de nous parler de l'Espagne : ce malheureux pays sera peut-être long-tems, pour tous les peuples, un objet d'épouvante et non d'instruction. Il semble que le plan des rédacteurs est susceptible de s'agrandir; que la connaissance des forces navales et militaires de chaque nation est une partie essentielle de la statistique, et que la technologie doit pénétrer dans les arsenaux et les chantiers de constructions navales, y voir les machines nouvelles, les procédés perfectionnés, et surtout ceux dont l'industrie civile peut faire un usage profitable. Au reste, soit que ces *Annales* se renferment dans leurs limites actuelles, soit que les rédacteurs jugent à propos de les reculer encore, l'ouvrage sera utile, et l'attente du monde savant ne sera point trompée.

Dans le journal de pharmacie-chimique (janvier 1828), on trouve une *Notice sur le comte* Moscati dont la longue carrière fut utile aux sciences et à l'humanité, dans les diverses fonctions dont ce vertueux citoyen fut successivement chargé. La pharmacie lui est redevable de la préparation mercurielle qui porte son nom. F.

PAYS-BAS.

281. — *Recherches sur la sommation de quelques séries trigonométriques*, par R. Lobatto. Delft, 1827; L. Degroot. In-4° de 12 pages.

282. — *Gronden der Sterrefunde.* — Astronomie élémentaire, par A. Quetelet, traduite du français en hollandais, par R. Lobatto, avec des *Notes*, première partie. Amsterdam, 1827; C. Portielse. In-12.

M. Lobatto a déduit la sommation des séries trigonométriques qu'il considère de deux formules, composées de deux termes combinés par addition et par soustraction, et qu'il ne s'agit plus que d'évaluer à l'aide de la loi donnée des coefficiens de la série trigonométrique qu'il se propose de sommer. La marche qu'il suit est simple et uniforme; il est parvenu, dans plusieurs cas, à vaincre avec adresse les difficultés que pré-

sentait l'analyse. L'auteur termine son travail par montrer en peu de mots comment les séries infinies qu'il a considérées s'appliquent à la division du cercle en parties égales.

Le second ouvrage de M. Lobatto est la traduction d'une astronomie élémentaire, qui fait partie de la *Bibliothèque industrielle*, publiée à Paris, par MM. Malher et comp. Cet ouvrage ayant déjà été annoncé dans la *Revue Encyclopédique*, par M. Francoeur (voy. tom. xxxii, p. 717), je me dispenserai d'en parler, autrement que pour témoigner ma reconnaissance au traducteur pour les notes intéressantes dont il a enrichi mon travail.

283.— *Théorie Balistique*, par *J.-F.* Scheer de Lionastre, lieutenant-colonel d'artillerie au service de S. M. le roi des Pays-Bas. Gand, 1827; Vandekerckhove. In-8° avec planches.

« S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas, grand maître de l'artillerie du royaume, ayant ordonné, sur la proposition de S. Exc. le lieutenant-général *Voet*, directeur de l'école royale d'artillerie et du génie, des expériences à entreprendre, aux exercices ordinaires des élèves, dans les années 1823 et 1824, l'auteur, chargé de ces exercices annuels, fut aussi chargé de l'exécution de ces expériences, dont le but était de trouver d'une manière pratique un nombre suffisant d'ordonnées, pour tracer la trajectoire pour le tir de but-en-blanc des pièces de campagne. » M. Scheer de Lionastre conçut l'idée de tirer à travers un certain nombre de filets de pêcheurs dressés verticalement l'un derrière l'autre dans la ligne du tir : ces filets étaient construits de ficelle très-mince, dont les mailles n'avaient que $0,^{m}02$ d'équarrissage; il fut facile d'obtenir ainsi les données nécessaires pour construire la trajectoire par points; on pourra voir dans l'ouvrage les précautions qui servaient à assurer l'exactitude des résultats.

L'auteur, après avoir exposé la méthode suivie dans les expériences, passe à la solution de trois problèmes sur la parabole, et rappelle les principes mathématiques des différens mouvemens, soit dans le vide, soit dans un milieu résistant; ce qui le conduit à déterminer les principales circonstances du mouvement d'un boulet de canon lancé sous certaines conditions. Cette première partie, qui peut être considérée comme une introduction aux recherches de M. Scheer de Lionastre, est terminée par un tableau de toutes les formules précédemment établies.

On trouve dans la partie suivante l'application des formules aux expériences des années 1823 et 1824. L'auteur détermine d'abord la vitesse initiale du boulet tiré par la pièce de douze

courte; il cherche ensuite la plus grande hauteur de la trajectoire, une ordonnée quelconque de la trajectoire, et en général tout ce qui peut être de quelque intérêt dans le tir du canon. Ces recherches sont suivies d'applications de la théorie au jet des bombes. Quinze grands tableaux numériques présentent tous les résultats des exercices que l'auteur a dirigés; ainsi l'on y trouve l'indication de la hauteur des trous dans les filets, celle de l'élévation du centre de la bouche du canon, du rayon du boulet, etc., les filets généralement au nombre de dix, et quelquefois plus nombreux, étant placés de 50 en 50 mètres de distance, à partir d'un espace plus ou moins grand. A. Q.

284. — *Mémorial des camps*, par M. J. H. URBAIN, premier lieutenant à la 13e division d'infanterie. Arnhem, 1827; imprimerie de Thième. In-8° de 481 pages, avec planches.

Cet ouvrage était attendu depuis long-tems par un grand nombre de souscripteurs qui s'étaient empressés d'encourager l'auteur. Il contient des préceptes, des instructions et des exemples sur le choix des camps et des positions, sur les reconnaissances, les avant-postes, les patrouilles, les détachemens, les marches, les embuscades, etc., sur la guerre des tirailleurs et des partisans; une introduction à la défense des petits postes, à la construction des ouvrages de campagne; en un mot, ce livre embrasse presque tout ce qui a rapport à l'art de la guerre. * * *

285. — *Calendrier du dix-neuvième siècle.* Bruxelles, 1827. Une feuille de 0 mètres 8 sur 0,m 4.

286. — *Carte figurative de l'instruction populaire des Pays-Bas.* Bruxelles, 1827. Une feuille de 0m, 9 sur 0m 6.

287. — *Carte figurative des proportions statistiques entre les provinces du royaume des Pays-Bas*, dressée d'après les systèmes les plus exacts, et sur les rapports officiels les plus récens; par *H.* SOMERHAUSEN. Bruxelles, 1827. Une feuille coloriée de 0m, 9 sur 0m, 7.

Nous n'avons vérifié que l'un de ces trois tableaux synoptiques, la *Carte figurative de l'instruction populaire.* Il paraît, que l'auteur attache peu d'importance à l'exactitude des calculs dont il faudrait cependant tenir compte dans les questions de chiffres. Ainsi, par exemple, on lit sur la carte que, dans la Flandre occidentale, 1726 habitans envoient 100 enfans aux écoles; au-dessous de la carte, dans le tableau statistique de la population et de l'enseignement, on trouve que la même province fournit aux écoles 57,122 enfans: en admettant ces données, la population de la Flandre occidentale serait de 984,925 habitans; mais le tableau ne lui en donne que 671,034. Cette province

est traitée avec une rigueur, disons le mot, avec une injustice qui certainement n'est pas dans les intentions de l'auteur : une couche de noir foncé la recouvre, comme si elle était plongée dans une ignorance absolue, comme si aucun de ses habitans ne savait ni lire, ni écrire. Mais, si on la compare à la province voisine, la Flandre orientale, couverte seulement d'un gris faible, on verra que la lumière est plus forte à l'ouest qu'à l'est. En effet, la population de la Flandre orientale est de 689,158 habitans, et surpasse de 18,124 celle de la Flandre occidentale, et elle n'envoie aux écoles que 55,872 enfans, et par conséquent 1250 moins que la Flandre occidentale. Ainsi, la teinte noire, appliquée sur cette dernière province, est une erreur grave dont on ne peut expliquer la cause. Il est fort étrange que pas un seul des résultats figurés sur la carte ne se trouve d'accord avec les données fournies par le *tableau statistique*, imprimé sur la même feuille.

Encore un mot en faveur de la Flandre occidentale, si maltraitée sur cette carte. L'auteur y a joint une partie de la carte de France, par M. Dupin : d'après ce modèle qu'il voulait imiter, la teinte à mettre sur la Flandre occidentale était intermédiaire entre celles des départemens de l'Oise et de la Somme, fort éloignée du noir dont il l'a couverte. F.

288. — **Verhandeling over der Nederlandschen Koophandel, etc.* — Traité sur le commerce des Pays-Bas; par M. J. Van Omverkerk de Vries; ouvrage couronné et publié par *la Société des sciences de Harlem*. Harlem, 1827; Loosjes. In-8° de VI et 270 pages.

La Société de Harlem avait demandé un exposé des causes qui ont amené la décadence du commerce des Pays-Bas et des moyens propres à le relever et à l'étendre. Le Mémoire que nous annonçons est l'ouvrage d'un négociant instruit et estimable d'Amsterdam; il a été couronné dans la séance du 19 mai dernier.

L'auteur présente d'abord un aperçu historique des faits et des circonstances, qui ont donné lieu à la décadence du commerce (pag. 7-75), aperçu rempli de détails intéressans; il a pris comme point de départ, la guerre de 1780, qui éclata entre la Grande-Bretagne et la république des Pays-Bas-Unis, guerre qui sans doute a fait éprouver à notre commerce les dommages les plus sensibles. Il tâche ensuite de faire ressortir des faits historiques dont il vient de tracer l'exposé, les vraies causes de la décadence du commerce (pag. 75-111). Parmi ces causes, il s'en trouve une dont il s'attache à signaler tous les effets pernicieux. Les Pays-Bas étant en guerre avec les puis-

sances maritimes, surtout avec la Grande-Bretagne, nos commerçans se sont vus forcés de faire leur commerce sous pavillon neutre étranger. Ainsi, les étrangers ont appris nos secrets et nos voies commerciales; ils ont appris à se passer de nous, et à se procurer directement ce qu'auparavant ils n'obtenaient que par notre intermédiaire. La guerre empêchant notre commerce, les étrangers qui avaient toujours recherché nos marchandises, les achetèrent des Anglais ou des autres peuples qui purent les leur offrir. Les colonies, dont le commerce est si important pour notre pays, étaient occupées par les Anglais. Enfin, ne trouvant pas chez nous d'emploi pour nos capitaux, nous les prêtâmes à des étrangers, et nous leur fournîmes ainsi justement ce qui leur manquait encore pour faire le commerce eux-mêmes. Car autrefois, le défaut de capitaux les avait contraints de se servir de notre intermédiaire. La troisième partie de l'ouvrage (p. 111 - 158) traite du rétablissement du commerce des Pays-Bas depuis la restauration, et des causes les plus probables de la diminution qu'il a éprouvée depuis. L'auteur en distingue surtout trois : 1° On se promettait de trop grands avantages, et l'on ne fit pas attention que la situation de l'Europe était tout-à-fait changée; 2° le gouvernement prit quelques mesures très-défavorables au développement du commerce; 3° la réunion avec la Belgique donna lieu à des altercations entre les fabricans de la Belgique et les commerçans de la Hollande; les premiers réclamèrent des mesures prohibitives fort pernicieuses au commerce.

Après ces questions principales, l'auteur traite les suivantes : 1° Quelles sont les causes de décadence qui résultent de nos propres fautes? *a*, Nous avons donné lieu nous-mêmes à la guerre de 1780, en assistant les colons américains, révoltés contre leur mère patrie; *b*, en prêtant nos capitaux aux étrangers, nous leur avons fourni les moyens de faire le commerce sans nous (page 159 - 164.) Nous sommes entièrement de l'avis de l'auteur, quand (p. 164) il observe qu'il n'est pas invraisemblable que notre commerce serait déchu, même sans que nous y eussions donné lieu par les raisons déjà exposées.—2° Quelle partie du commerce antérieur des Pays-Bas doit-on considérer comme perdue, soit en partie, soit en totalité? L'auteur (p. 165-169) espère que rien encore n'est perdu pour le commerce de sa patrie. — 3° Quelles sont les raisons qui font espérer que notre commerce pourra se relever? Il porte notre attention : *a*, sur la force morale que la nation a déployée dans différentes circonstances; *b*, sur le degré de développement auquel l'industrie commerciale est déjà parvenue; *c*, les res-

sources sont encore abondantes, et les capitaux, même après les pertes éprouvées, considérables. On n'a qu'à les employer à des entreprises commerciales bien entendues; *d*, les institutions pareilles à celles des courtiers sont des garans de la célérité et de la bonne foi dans les transactions commerciales (p. 169-189.) — Enfin, 4° l'auteur examine par quels moyens, par quelles voies le commerce des Pays-Bas pourra s'étendre. Il nous indique principalement deux nouvelles routes : *a*, le Levant, la mer Noire et l'Égypte ; *b*, l'Amérique méridionale et ses îles (p. 189-204). Mais les bornes de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans de plus grands détails. Le système commercial de l'Angleterre est développé, d'après les dispositions et les effets de la loi du 5 juillet 1825. M. de Vries nous démontre clairement que nous n'avons pas du tout à nous louer de la libéralité anglaise (p. 213-215), puisque les lois anglaises sont beaucoup plus favorables aux autres nations qu'à la nôtre. L'examen de l'influence de la société dite *Société de commerce* (*Nederländsche Handelmaetschappy* (p. 224-241) est impartial et judicieux. Trois autres questions d'un intérêt majeur, sur le commerce de la Chine et du Japon (p. 241 - 295), sur les pêcheries (p. 249 - 199), et sur le grand canal de la Nord-Hollande, etc. (p. 256-299) conduisent à la conclusion de l'ouvrage (p. 270-297), dont nous avons tâché de faire connaître l'importance. En regrettant que notre langue nationale ne soit pas assez répandue pour que cet écrit intéressant soit aussi généralement connu qu'il mériterait de l'être dans les pays étrangers, nous nous félicitons sincèrement de ce que notre commerce offre encore des hommes instruits, entreprenans et intègres, dont on peut espérer qu'ils ne négligeront rien pour mettre à exécution les heureuses idées que l'auteur a développées. X. X.

289. — * *Plutarque des Pays-Bas*, ou *Vies des hommes illustres de ce royaume*, précédé d'*une introduction historique*, par M. Ader, avec cette épigraphe : *Aux grands hommes, la patrie reconnaissante.* Bruxelles, 1828; Laurent frères, imprimeurs-libraires. In-8°, orné du portrait de Guillaume Ier. Il y aura quatre volumes.

Concevoir le projet d'offrir aux Belges la galerie de leurs grands hommes, c'est acquérir des droits à leur gratitude. Rien n'est propre à perpétuer les belles actions, comme le tableau des vertus et des talens dont s'honore la patrie... Nous avons ici, sous les yeux, Guillaume Ier, Ruyter, Rubens, Jean second, Grotius, Brauwer, de Wit, Vondel, Boerhave, Grétry, Swammerdam, Huygens, Erasme et Charles-Quint. La Vie de Ruyter

est fort intéressante; j'aurais voulu seulement qu'à propos de la mort de l'amiral d'Opdam, qui préféra l'honneur de son pavillon à la vie, on en fît ressortir l'héroïsme. Le prénom de Ruyter (Michel) est omis, ainsi que la date de sa mort (29 avril 1676). Les traits du poëte Jean second me paraissent bien saisis, et son mérite est apprécié avec goût. La notice sur Grotius, mort le 28 ou le 29 août 1645 (ce qu'on ne dit point) se fait également lire avec charme; j'en transcrirai la dernière phrase : « Cet écrivain avait de l'originalité dans l'esprit, et il rendait ses pensées avec beaucoup de bonheur et de facilité; c'est ainsi que voulant peindre la Hollande sa patrie, il dit: *C'est un pays où les quatre élémens ne sont qu'ébauchés.* Un Hollandais devant lequel on rapporta ce mot, s'écria : *Cela peut être vrai, mais ce pays a vu naître Grotius.* » Les articles Brauwer, de Wit, Vondel, Swammerdam, Erasme et Boerhave ne laissent, pour ainsi dire, rien à désirer : je dois remarquer cependant que l'Hippocrate batave est mort, non dans sa 62e, mais dans sa 70e année. La Vie de Huygens, par la nature même des choses, doit moins plaire aux gens du monde qu'aux savans de profession. Il s'y est glissé un anachronisme relativement à la déplorable révocation de l'édit de Nantes : loin d'être antérieure à l'année 1681 et au départ de Huygens, elle est du 22 octobre 1685; ainsi toutes les conjectures, auxquelles cette date erronnée permet à l'auteur de se livrer, manquent de fondement. Les pages consacrées à Grétry présentent quelques anecdotes dont l'authenticité pourrait être contestée. Quoi qu'il en soit, on y rend justice aux talens de notre Orphée; peut-être aurait-on pu faire sentir davantage la piquante originalité de ses mémoires. Quant à son ouvrage sur la vérité, il n'a pas le moindre rapport avec la musique; c'est une production tout-à-fait littéraire ou plutôt philosophique.

J'avoue avec l'illustre auteur d'Atala : « que je préfère m'attacher à montrer les beautés plutôt qu'à compter curieusement les défauts d'un livre. » Toutefois, lorsqu'il est question d'un livre d'histoire, et surtout d'un livre qui doit circuler dans les mains des jeunes gens, il importe d'en signaler les erreurs : je ne puis passer sous silence celles que j'ai remarquées dans ce volume, d'ailleurs recommandable sous plus d'un rapport. Je commence par la vie de Guillaume Ier : il est très-inexact de dire que les états de Hollande et de Zélande reconnurent ce prince, en 1581, pour leur souverain. On indique l'horrible attentat de Gérard au 10 juin, au lieu du 10 juillet 1584. Maurice de Nassau n'est point né d'une fille de l'amiral de

Coligni; sa mère était Anne de Saxe, seconde femme de Guillaume Ier; c'est Frédéric Henri qui naquit (le 28 février 1584) de Louise de Coligni. La Vie de Charles-Quint s'annonce avec éclat. Le début mérite d'être cité : « Les circonstances où ce prince fut placé dès son avènement à la couronne le mirent dans l'alternative ou de perdre une partie de ses états, ou de déployer constamment toutes les ressources de la guerre et de l'art de négocier. D'un côté, la possession usurpée de la Navarre l'exposait aux agressions de la France; de l'autre, il était en contact avec la même puissance par ses états héréditaires de Bourgogne. Pendant ses voyages dans les Pays-Bas, des troubles compromettaient sa couronne d'Espagne, et pendant son séjour en Espagne, ses sujets flamands se révoltaient. Possesseur de Naples et de la Sicile, il avait besoin de l'affection du pape, qui lui demandait des rigueurs contre la réforme, tandis que la guerre avec Soliman lui rendait indispensable l'alliance des princes réformés pour repousser l'invasion des Turcs. Afin de faire pencher en sa faveur la balance contre François Ier, il avait à captiver l'esprit de Wolsey, premier ministre de Henri VIII, lequel aspirait à la tiare, en même tems qu'il faisait donner cette dignité à son précepteur Adrien. Cette divergence d'intérêts et de passions, qu'il fut de la mission de Charles de concilier par l'adresse, ou d'enchaîner par la force, fit de sa vie politique une longue agitation, une suite non interrompue de traités, de guerres et de voyages. Enfin, après avoir chassé François de la Navarre et du Milanais, asservi l'esprit turbulent et libre des Espagnols, apaisé ses Flamands, garanti la sûreté de l'Allemagne contre la Turquie, soumis Tunis, combattu la réforme, sans avoir peut-être jamais donné un plan suivi à ses conquêtes; épuisé de tant d'efforts d'esprit et de fatigues de corps, il transmet à son fils la propriété de son immense empire, et échange les agitations d'un palais contre le repos d'un cloître. C'est de cette existence si occupée et d'un intérêt d'autant plus vaste que Charles-Quint a pesé de tout son poids sur ce XVIe siècle, qui fut comme l'avant-scène de notre civilisation actuelle, que nous entreprenons de tracer le tableau. » La suite ne se soutient malheureusement pas sur ce ton. L'auteur affiche une trop grande portée de vue; il a voulu faire un tableau d'histoire au lieu du portrait de Charles-Quint; et la physionomie du monarque se perd en quelque sorte dans les détails de cette composition. Le style est trop tendu, il manque de cette facilité sans laquelle il n'y a point de charme; on s'en aperçoit à ces pénibles pronoms *celui-ci, celle-ci*, qui reviennent perpétuellement. On y parle de

la reine mère, de François Ier; mais cette princesse n'a jamais porté que le titre de duchesse d'Angoulême; elle n'a reçu son *brevet de reine* que du poëte Dupaty, dans l'opéra de Françoise de Foix. Bonnivet avait la dignité d'amiral; il n'a jamais été maréchal de France. Je ne sais ce que c'est qu'un duc de Condé, chef de conspirateurs sous François Ier; c'est vraisemblablement encore du connétable de Bourbon qu'il s'agit. La Notice sur Rubens, bien écrite et fort attachante, renferme aussi quelques légères inexactitudes. Le nom de sa deuxième femme est défiguré; elle s'appelait *Forment*. Les prénoms Pierre-Paul ne se trouvent nulle part; on nous représente Rubens comme s'étant occupé déjà de l'étude du droit lorsqu'il devint page de la comtesse de Lalain; ce qui supposerait un jeune homme d'une vingtaine d'années et pourrait faire naître d'étranges conjectures. Le fait est qu'il avait alors de douze à treize ans; on affirme que Rubens était un historien profond : d'après cela, qui ne le croirait auteur de quelque ouvrage historique... Il fallait se borner à dire qu'il avait fait une étude approfondie de l'histoire. Le Raphaël Belge a publié plusieurs ouvrages relatifs à son art : *Petri Pauli Rubenii de imitatione statuarum græcarum schediasma, etc.* Son biographe n'en parle point.

L'introduction historique par M. Ader (sauf quelques expressions néologiques et quelques mots précieux, comme : sur le reste du territoire se posèrent les Ménappiens, etc.) est écrite avec autant d'élégance que d'esprit. Mais, je dois le dire, sa manière de juger les hommes et les choses me semble souvent superficielle et presque toujours beaucoup trop tranchante. Il traite Philippe-le-Bon avec une rigueur extrême; c'est un prince auquel l'historien impartial fera sans doute de graves reproches, mais dont il n'oubliera pas les grandes qualités et les services rendus à ses peuples. Charles-Quint n'eut qu'un seul gouverneur, Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres; l'auteur parle d'un second, le prince de Chimay; c'est encore le même personnage; la terre de Chimay pour lors appartenait à la maison de Croy. Ce n'est pas l'empereur qui fit choix d'un gouverneur pour le jeune Charles; c'est le roi de France, Louis XII, en vertu du testament de l'archiduc Philippe-le-Beau. En nous représentant Charles-Quint sous les traits du fanatisme, M. Ader s'écarte tout-à-fait de l'histoire. Le luxe de Léon X n'a jamais passé pour dégoûtant : c'était un luxe protecteur des arts; l'Anglais Roscoe en parle d'une manière plus favorable. Granvelle n'a jamais été évêque d'Ath (ville sans évêché), mais d'Arras. Ce n'était pas un prêtre étranger, puisqu'il était de la Franche-Comté, province sous

la même domination que la Belgique : le portrait qu'en trace M. Ader manque de vérité. Aucun historien jusqu'ici ne s'est montré juste envers le prélat franc-comtois.

« Toujours blâme excessif, ou bien louange outrée! »

Schiller est celui qui l'apprécie le mieux. Un académicien de Besançon, M. Grapin, vient de prouver jusqu'à l'évidence, dans un mémoire très-fort de raisonnement, que Granvelle, loin de provoquer, avait combattu le projet d'érection des nouveaux évêchés. M. Ader ne dit mot du règne d'Albert et d'Isabelle; ce règne ne méritait pourtant pas, non plus que la fermeture de l'Escaut et le traité de barrières, cette espèce de dédain. « Le gouvernement autrichien, même sous Marie-Thérèse, était un joug stupide!... Nos champs étaient hérissés de ronces!... Nous ne connaissions pas les douceurs de la liberté, le bonheur de l'indépendance!..» Tout cela sent l'étranger qui nous connaît d'hier et qui n'a pu s'identifier avec nos anciennes institutions.

En rappelant la mort tragique de Corneille de Wit, l'auteur oublie d'y associer celle de Jean : les deux frères furent massacrés en même tems, par une populace effrénée. Il appelle *demande de concessions iniques* la prétention qu'eut Joseph II d'affranchir l'Escaut; cela ne se conçoit point: Joseph remplissait les devoirs du trône; c'est Charles VI qui avait fait des concessions iniques, en consentant à la ruine de ses sujets d'Anvers par l'injuste fermeture de l'Escaut. Joseph, du reste, en s'arrangeant avec la Hollande, n'y fut pas contraint par ce qui se passait alors dans ses provinces belgiques, puisque les troubles n'y éclatèrent que plusieurs années après. L'auteur fait dater notre incorporation à la république française du 14 décembre 1792; mais il a perdu de vue la rentrée des Autrichiens au bout de deux mois. La conquête définitive est de 1794, et les échafauds de la terreur n'étaient guère propres à disposer l'esprit public en faveur de nos nouvelles destinées. Notre roi fit sa rentrée à La Haye, le 3 décembre 1813, et non en 1814.

Je ne pousserai pas plus loin mes observations; j'aime bien mieux, en finissant cet article, applaudir à la péroraison qui termine le discours historique de M. Ader : on y trouve tout le talent de l'auteur des Campagnes en Égypte et d'autres écrits justement estimés. STASSART.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

290. —**Élémens d'anatomie générale*, ou description de tous

les genres d'organes qui composent le corps humain; par P. A. Béclard (d'*Angers*), professeur à la Faculté de médecine de Paris, etc. *Deuxième édition*, accompagnée d'une *Notice sur la vie et les travaux de l'auteur*, par le Dr Olivier (d'*Angers*). Paris, 1827; Béchet jeune. In-8° de 676 pages, avec un *portrait* gravé d'après le buste de M. *David*; prix, 9 fr.

Les recherches anatomiques des anciens s'étaient bornées à la description topographique du corps humain; et, quoique leurs idées religieuses les empêchassent d'étudier l'homme dans l'homme lui-même, ils étaient parvenus à posséder des notions assez exactes sur la position et les usages des organes de l'admirable machine humaine. Le traité *de Usu partium* de Galien est l'ouvrage le plus remarquable que l'antiquité nous ait légué sur la science de l'anatomie ; là s'arrêtèrent long-tems ses progrès. Les grands événemens qui bouleversèrent l'empire romain ne permirent pas à cette science, non plus qu'aux autres, de marcher vers la perfection, et les querelles religieuses des Grecs l'exilèrent avec les sciences naturelles chez les Arabes. Les Nestoriens bannis de Constantinople portèrent sur les rives de l'Euphrate les livres d'Aristote et de Galien. Avides de sciences, les Arabes s'en emparèrent; mais la loi du prophète prescrivant un religieux respect pour la dépouille mortelle de l'homme, ils s'en tinrent à commenter les livres des anciens, et la science resta immobile. Les croisades, la conquête de Constantinople, reportèrent en Europe les sciences de la Grèce et celles de l'Arabie; mais le préjugé religieux vint encore mettre obstacle aux progrès de l'anatomie. Il fallut que les hommes, éclairés par les lumières que les autres sciences répandaient en se développant, comprissent enfin que la première des connaissances, sous le rapport moral comme sous le rapport physique, est celle de soi-même, et que le seul livre à consulter pour acquérir cette science est la nature. On trouva tant de charme dans cette étude, que l'anatomie fit rapidement d'immenses progrès; et à la fin du XVIIIe siècle, on se flattait de l'avoir portée au plus haut point de perfection. Mais un génie extraordinaire s'élança dans la carrière avec le siècle nouveau. Bichat parut, et révéla à ses contemporains étonnés que l'anatomie avait encore d'importans secrets à arracher à la nature. Peu satisfait de connaître le nombre, la position, l'usage des organes, il voulut connaître encore leur composition intime; l'anatomie générale fut créée. On sut alors que l'organe élémentaire des corps organisés est le tissu cellulaire; que, par ses replis divers, par ses différentes manières de croiser, de disposer, d'entrelacer ses réseaux et ses aréoles, ce tissu forme

la trame des os, des cartilages, des muscles, des vaisseaux, des viscères, etc. On étudia de quelle manière les substances salines, acides, alkalines, métalliques, gélatineuses, albumineuses, etc., se déposant dans les mailles de ce tissu, constituent les différens genres d'organes. On vit que le muscle et l'os, ayant tous deux pour trame le tissu cellulaire, diffèrent en ce que le premier remplit son tissu cellulaire de fibrine, partie contractile du sang, tandis que le second dépose dans le sien du phosphate calcaire, des sels, de la gélatine.

Bichat publia un traité d'anatomie générale; mais une mort prématurée l'ayant enlevé à ses travaux, il ne put les conduire au point de perfection qu'il avait entrevu. L'impulsion était donnée; des recherches d'anatomie générale furent faites avec ardeur dans toute l'étendue du monde savant, et accrurent le domaine de cette nouvelle science. Professeur d'anatomie à la Faculté de Paris, Béclard, dont les célèbres leçons avaient attiré dans cette école une foule d'étudians de tous les points de la France et des pays étrangers; Béclard, qui lui-même avait contribué d'une manière remarquable aux progrès de l'anatomie générale, entreprit de publier sur cette science un nouveau traité enrichi des découvertes modernes: l'ouvrage obtint un succès brillant. L'illustre professeur s'occupait de préparer les matériaux de cette seconde édition, quand la mort vint l'arracher à ses élèves et à ses nombreux amis. Le docteur Olivier, d'*Angers*, son compatriote, se chargea de sa publication; elle commence par une notice sur Béclard, pleine d'intérêt, de sensibilité, et écrite d'une manière remarquable.

L'analyse de l'anatomie générale de Béclard demanderait de longs développemens; nous ne pouvons qu'en indiquer ici la division. Sous le titre modeste d'introduction, l'auteur traite, avec une rare supériorité de talent, des corps organisés, dont il fait voir les analogies et les différences; puis il traite de l'organisme, de la vie, des altérations de l'organisation, et de la mort. Il entre ensuite en matière, et passe en revue les différens tissus qui composent les corps vivans; élément primitif, le tissu cellulaire avec ses modifications, est décrit le premier; les membranes séreuses, synoviales, muqueuses, la peau et ses dépendances, les ongles et les poils, le tissu ligamenteux, le tissu fibro-cartilagineux, le système osseux, le système musculaire, le système nerveux, forment les matières des chapitres suivans; enfin, l'ouvrage est terminé par l'étude des tissus accidentels qui se développent au milieu des tissus normaux du corps, par des recherches sur les concrétions pierreuses, et par la description des corps étrangers animés, tels que les vers in-

testinaux, et les animaux parasites qui naissent, vivent et meurent dans les différentes parties de l'économie animale.

Ch. D. DE ROUGEMONT.

291. — * *Anatomie de l'homme*, ou Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain, par M. *Jules* CLOQUET, D. M., publiée par M. de LASTEYRIE. 36e, 37e livraisons. Paris, 1828; l'éditeur, rue de Grenelle Saint-Germain, n° 59. 2 cahiers in-folio; prix de la livraison, 9 fr. Cet ouvrage sera terminé à la 45e livraison. (Voy. *ci-dessus*, p. 491.)

S'il s'agissait d'un ouvrage nouveau, de longs développemens seraient peut-être nécessaires pour en exposer le plan ou pour en faire comprendre l'utilité; mais l'*Anatomie de l'homme* est déjà connue depuis plusieurs années. Commencée en 1821, elle touche au terme de ses publications, et les honorables suffrages qu'elle a mérités, le grand nombre de souscripteurs, français et étrangers, qu'elle a obtenus ne nous laissent guère que la possibilité de constater son succès. Ce succès, d'ailleurs, est facile à expliquer pour ceux qui se sont fait une idée exacte de l'objet et de l'importance de l'anatomie descriptive. Cette science, en effet, est toute du ressort des sens et de la mémoire; elle n'emprunte presque rien à l'expérience, ne procède point par induction, et dédaignant en quelque sorte les secours de l'analyse, elle ne descend jamais jusqu'à l'investigation des matières premières. Une observation attentive est seule capable de nous dévoiler la structure du corps humain. Aussi l'anatomie doit-elle, plus que toute autre science, tirer de grands avantages des pièces artificielles, ou des dessins exécutés avec exactitude; non que cette fidèle représentation de la nature puisse dispenser des dissections, mais parce que son utilité est de tous les tems comme de tous les lieux, et qu'elle offre un puissant secours au praticien que ses souvenirs peuvent égarer, et qui a souvent besoin de réaliser dans son cabinet les études de l'amphithéâtre.

Mais pour cela il faut que les figures soient d'une exactitude rigoureuse; il faut qu'on puisse, non-seulement considérer isolément les diverses parties du corps humain, mais encore les étudier dans leur ensemble pour bien en connaître la disposition et les rapports. Ces avantages se trouvent réunis dans l'ouvrage publié par M. de Lasteyrie. Le format, grand in-folio, a permis de donner aux dessins tous les développemens désirables, et un examen attentif de ce grand travail nous a prouvé que l'artiste s'est acquitté avec une merveilleuse habileté de la tâche qui lui était imposée. Bien plus, le texte n'offre point une aride et fatigante nomenclature, mais un cours complet

d'anatomie, dans lequel les diverses parties du corps humain sont décrites avec beaucoup de talent et d'exactitude.

Cet ouvrage ne pouvait paraître dans un tems plus favorable. La tendance presque générale des bons esprits vers l'étude des sciences naturelles, les faits importans dont ces sciences s'enrichissent chaque jour, l'enchaînement de toutes leurs parties, les rapports qui les unissent entre elles, le perfectionnement des connaissances physiologiques en particulier devenues plus exactes et plus positives, telles sont les circonstances qui doivent faire de l'étude de l'anatomie un des premiers besoins de notre époque, et qui font espérer que le moment n'est pas éloigné où les principes de cette science deviendront comme la base ou le complément d'une bonne éducation. Z.

292. — **Recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques sur le système veineux*, et spécialement sur les canaux veineux des os; par M. Breschet, D. M., etc. 1ère livraison. Paris, 1827; Villeret et comp., rue de l'École-de-Médecine, n° 13. Cahier in-folio de 8 pages et 6 planches; prix, 10 francs la livraison. Il y en aura 12 à 16.

Lorsque M. Breschet obtint au concours, en 1819, la place de chef des travaux anatomiques de la Faculté de Médecine de Paris, il fit paraître sous le titre d'*Essai sur les veines du rachis* un travail fort remarquable par les notions nouvelles qu'il donnait sur la disposition de ces vaisseaux et sur la manière dont le sang circule autour de la moelle épinière. L'ouvrage que nous annonçons, à en juger par la livraison que nous avons sous les yeux, est destiné à reproduire avec plus de détails encore, et à l'aide de tous les moyens que l'art du dessinateur possède, non-seulement cette circulation veineuse de la colonne vertébrale, que M. Breschet avait en quelque sorte dévoilée, mais encore tout ce qui dans l'anatomie des veines exige le secours de préparations difficiles et trop délicates pour pouvoir être étudié dans les dissections ordinaires. On a quelquefois regardé les planches anatomiques comme nuisibles aux études, en ce qu'elles favorisent la paresse ou la répugnance des jeunes médecins qui, au lieu de séjourner dans les amphithéâtres, se contentent de feuilleter des gravures qui, quelque bien exécutées qu'elles puissent être, ne sont jamais qu'une pâle copie des objets qu'elles imitent. Nous pensons que ces reproches sont fondés pour ces ouvrages qui consacrent de nombreuses livraisons à figurer des os ou des muscles qu'il est si facile d'observer par soi-même; mais, lorsque les planches représentent des particularités anatomiques peu connues, dont la préparation demande une grande adresse et la réunion d'une

multitude de sujets, alors elles avancent réellement la science et rendent un véritable service à ceux qui la cultivent. Telles sont celles que publie M. Breschet; il lui a fallu ouvrir et préparer plusieurs centaines de cadavres, seulement pour étudier la distribution des veines de la colonne vertébrale dont elles donnent une représentation si nette, et nous ajouterons si neuve pour la plupart des médecins. En les examinant, ils apprécieront facilement à quelle compression est exposée la moelle épinière, placée au milieu d'un lacis veineux aussi considérable et si disposé à s'engorger, et quels graves accidens peuvent dériver d'une pareille cause, trop long-tems ignorée.

Cette première livraison se compose d'une feuille de texte qui commence la description anatomique des veines; d'une autre feuille où se trouve l'explication des figures; et de six planches lithographiées, d'une fort belle exécution, et coloriées avec beaucoup de soin, représentant, de grandeur naturelle, le rachis et le crâne avec les veines qui s'y rendent, vus extérieurement et intérieurement, au moyen d'une coupe longitudinale.

Le prospectus de cet ouvrage annonce que les recherches auxquelles s'est livré M. Breschet, sur la circulation veineuse, l'ont conduit à des résultats importans, et tout-à-fait imprévus. Nous aurons soin, en rendant compte des livraisons suivantes, à mesure qu'elles paraîtront, d'indiquer quelles sont ces découvertes. RIGOLLOT fils, D. M.

293. — *Gymnastique des jeunes gens*, ou Traité élémentaire des différens exercices propres à fortifier le corps, à entretenir la santé, et à préparer un bon tempérament. Paris, 1828; Audot. In-18 de XII-114 pages, avec 33 planches gravées; prix, 2 fr. 50 c.

294. — *Calisthénie*, ou *Gymnastique des jeunes filles;* Traité élémentaire des différens exercices propres à fortifier le corps, à entretenir la santé, et à préparer un bon tempérament. Paris, 1828; Audot. In-18 de XV-128 pages, avec 15 planches gravées; prix, 2 fr. 50 c.

On ne peut trop recommander ces deux petits traités aux pères, aux mères de famille et aux instituteurs. La gymnastique doit devenir une partie essentielle de l'éducation; toutes les préventions, tous les préjugés, toute l'insouciance qui neutralisent encore les efforts de ses propagateurs, cèderont enfin à l'évidence, qui démontre si clairement l'utilité de l'éducation du corps et de ses facultés extérieures. Ces deux ouvrages que publie M. Audot, sont en partie traduits de l'anglais; un médecin instruit a été chargé de revoir la traduction et de la compléter.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler à nos lecteurs un établissement éminemment bon et utile, le *gymnase normal, civil et militaire*, fondé et dirigé à Paris par M. Amoros, dont nous avons fait souvent mention dans ce recueil. *a.*

295. — * *Cours complet de mathématiques pures*, par *L. B.* Francoeur, professeur à la faculté des sciences, ancien examinateur des candidats de l'école polytechnique, etc. : ouvrage destiné aux élèves des écoles normale et polytechnique, et aux candidats qui se préparent à y être admis. *Troisième édition*, revue et augmentée. Paris, 1828; Bachelier. 2 volumes in-8°, formant ensemble 1030 pages, accompagnées de 15 planches gravées en taille douce; prix, 15 fr.

Dans la composition d'un traité de mathématiques, deux écueils sont également à éviter : on peut tomber dans le défaut des écrivains qui ne quittent jamais un sujet sans l'avoir épuisé, en surchargeant l'idée fondamentale, qui sert de base à une théorie, de cas particuliers, de corollaires, de scholies, détails minutieux qu'un bon professeur sait faire deviner à ses élèves, sous la forme de problèmes ou d'autres exercices utiles. Ce vice de composition n'est peut-être pas étranger à quelques auteurs de nos jours. On peut encore donner dans un autre excès, en présentant l'exposition des principes théoriques avec toute la sécheresse et toute l'aridité d'opérations purement techniques, sans entrer jamais dans les considérations générales qui éclairent cette science si abstraite, et répandent de l'intérêt sur son enseignement. M. Francœur, dans ses traités depuis long-tems connus et estimés de toutes les personnes qui cultivent cette partie de nos connaissances, sans donner peut-être assez de place à la métaphysique des mathématiques, nous paraît garder un juste milieu. Il est sobre de détails et ses exemples sont bien choisis : sa diction est précise, claire, rapide. Commençant par l'arithmétique et la géométrie élémentaire, il conduit le lecteur par une gradation bien entendue jusqu'aux parties les plus élevées de la science des grandeurs, savoir : les calculs différentiel, intégral et des variations. Les personnes qui ont assisté à ses leçons, ou qui l'ont vu jadis interroger avec une rare sagacité les candidats qui se destinaient à l'école polytechnique, n'auront pas besoin de nos éloges pour apprécier le mérite de cet ouvrage que tous les professeurs ont placé dans leur bibliothèque à côté de ceux de Bezout et de Lacroix. Deux éditions épuisées font assez connaître avec quelle faveur il est accueilli des élèves, des professeurs, et même des ingénieurs, qui le consultent toujours avec fruit.

296. — *Arithmétique pratique*, par M. Desnanot, inspecteur

de l'Académie de Nîmes. Nîmes, 1825; Gaude. Première partie, in-8° de 65 pages, suivies de tables; prix, 50 c. Seconde partie de 124 pages; prix, 1 fr. 25 c. Troisième partie de 120 pages; prix, 1 fr. 25 c.; impression compacte en petit-texte.

Animé du désir de remplir le vide que laisse dans l'instruction populaire l'enseignement des mathématiques, jusqu'à présent trop théorique pour les classes laborieuses, M. Desnanot avait déjà composé une *Géométrie pratique* à l'usage des écoles primaires et des nouvelles écoles de géométrie appliquée aux arts et métiers (voy. *Rev. Enc.*, tome XXXIV, page 455); il a complété son travail en publiant cette *Arithmétique pratique*, où se trouvent réunies toutes les conditions d'un bon livre, et que recommande d'ailleurs suffisamment le nom de son auteur, connu dans le monde savant par son *Complément de la théorie des équations du premier degré*, et par son *Traité de la différence et de l'interpolation des séries*, ouvrages où des vues profondes et des développemens nouveaux sur quelques théories délicates de l'algèbre annoncent un véritable esprit d'invention.

Pour atteindre plus directement son but, il a eu l'idée heureuse de diviser son traité en trois parties distinctes et qui se vendent séparément, correspondantes aux trois degrés des écoles primaires. Cependant, sans double emploi, le tout se lie avec beaucoup d'ordre et d'enchaînement, de manière à conduire l'élève des premières notions sur les nombres à des études plus hautes dans les mathématiques. La première partie peut être considérée comme l'arithmétique des écoles primaires inférieures : elle comprend la numération des nombres entiers et des fractions décimales, le système des nouveaux poids et mesures, les quatre règles opérées sur ces nombres concrets, l'addition et la soustraction des nombres complexes, ainsi que leur conversion en nombres décimaux, dans le but de les multiplier et de les diviser entre eux.

La première et la seconde partie réunies composent l'arithmétique des écoles primaires du deuxième degré, qui renferme, outre ce qui précède, le calcul des fractions, celui des nombres complexes par la méthode des parties aliquotes, la règle de trois et ses diverses applications aux besoins de la société.

Les trois parties ensemble forment l'arithmétique des écoles primaires du premier degré, qui renferme encore le calcul des intérêts composés avec des tables, l'extraction des racines carrée et cubique, les calculs sur les escomptes, les annuités, les changes et tout ce qui peut intéresser le commerce.

Cet ouvrage, conçu sur un plan nouveau et rédigé avec une extrême clarté, sera sans doute accueilli avec faveur et recon-

naissance par les personnes qui s'intéressent à l'instruction primaire, encore trop peu répandue parmi nous.

AD. GONDINET.

297. — * *Géométrie appliquée à l'industrie*, à l'usage des artistes et des ouvriers; par *E.-L.* BERGERY, ancien élève de l'École polytechnique, membre de la Société académique, et professeur de sciences appliquées de l'École royale d'artillerie de Metz. *Seconde édition*, corrigée et augmentée de *notions élémentaires sur les transversales*, de *l'imitation des courbes par arcs de cercle*, et *des tracés qui résultent des principes les plus récemment découverts*. Metz, 1828; Mme Ve Thiel; Paris, Bachelier. In-8° de 470 pag., accompagné de 13 planches; prix, 6 fr.

L'impulsion donnée si utilement par M. Ch. Dupin à l'enseignement des classes industrielles continue de faire des progrès, et l'on conçoit que, lorsque des hommes d'un mérite aussi justement reconnu que celui de M. Bergery consentent à consacrer leurs soins à remplir la tâche pénible de seconder ces efforts, il serait difficile que le succès fût douteux. L'ouvrage que nous annonçons est digne de son auteur; les additions nombreuses et les importantes corrections qu'il a fait subir à son premier travail ajoutent à l'intérêt que ce livre avait fait naître, et cette seconde édition ne sera sans doute pas moins bien accueillie que la première. Ces éloges cependant doivent être modérés par une réflexion qui viendra à l'esprit de tous les lecteurs; c'est qu'il eût été convenable, en écrivant pour des ouvriers, de resserrer davantage les matières, d'élaguer tout ce qui ne tendait pas directement au but, et de proportionner les éclaircissemens à la faiblesse des esprits des auditeurs. Mais on ne voit pas que cette géométrie soit plus propre à l'enseignement de cette classe d'hommes qu'à celui de toute espèce d'étudians; et, sauf le choix des exemples, qui sont en effet appropriés à l'industrie, l'ouvrage pourrait tout aussi bien être mis entre les mains de tous les genres de lecteurs. Il me paraît qu'une géométrie pour les artisans devrait être un simple recueil de propositions, éclairées par des démonstrations faciles, lorsque cela se peut, et par de nombreuses applications aux arts. Sous ce dernier rapport, le livre de M. Bergery est exécuté d'une manière très-satifaisante; mais sous le premier, et surtout sous celui de la concision dans l'exposition des choses purement de théorie, il me paraît laisser à désirer. On ne sait pas assez combien il est plus utile à l'étudiant de lui faire saisir l'enchaînement des vérités qui composent un traité élémentaire, que d'en concevoir nettement

les détails, et combien ces détails eux-mêmes, lorsqu'ils sont trop multipliés, nuisent à l'instruction générale qu'on veut donner. La théorie des *transversales*, tout ingénieuse qu'elle est, ne me semble pas de nature à entrer dans le plan de l'enseignement qu'on a en vue, et je crains bien qu'en général l'ouvrage ne soit trop savant pour les ouvriers. J'espère que cette légère critique ne sera pas considérée comme une condamnation portée contre un livre très-estimable, et dont je me plais à reconnaître le mérite : je n'ai l'intentiou que d'appeler les réflexions de l'auteur sur une réforme, dont l'expérience lui a déjà peut-être suggéré l'idée. FRANCOEUR.

298. — * *Traité du mouvement de l'eau dans les tuyaux de conduite*, à l'usage des ingénieurs et architectes; par M. D'AUBUISSON DE VOISINS, ingénieur en chef au corps royal des mines, correspondant de l'Institut de France, etc. etc. Paris, 1827; Bachelier. In-8° de 44 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Cet écrit de M. d'Aubuisson serait inutile à la plupart de nos architectes qui ne peuvent s'accoutumer à la vue des signes algébriques, si l'auteur n'y joignait point, dans une nouvelle édition, un bon nombre d'exemples où l'application des théories hydrodynamiques serait convertie en méthodes de calcul arithmétique. Quant aux ingénieurs, il faut convenir qu'en France, avant l'introduction de l'enseignement industriel, l'instruction mathématique était encore moins répandue parmi les constructeurs de machines et d'appareils que parmi les architectes: on peut juger par là de l'importance du nouvel enseignement, et des services qu'il rend à la classe laborieuse et à la société tout entière. Le traité de M. d'Aubuisson sera donc bientôt à la portée des ingénieurs, quoique l'on n'en puisse guère compter aujourd'hui qui soient en état d'en faire usage. Tel qu'il est, cet écrit, facile à lire, méthodique, instructif, peut être considéré comme un très-bon chapitre d'un traité d'hydrodynamique.

Il serait injuste d'attribuer à tous les architectes sans exception une répugnance insurmontable pour les formules algébriques, sans lesquelles on ne va pas loin en mathématiques. Quelques érudits se souviennent peut-être encore des formidables batteries de *radicaux* dressées contre la coupole de Sainte-Geneviève, par M. Patte, auteur d'un traité d'architecture. Soufflot, épouvanté à la vue de ce nouveau moyen d'attaque, sollicita les secours du géomètre Bossut, de l'Académie des sciences, et il en résulta que la question de la solidité des voûtes sphériques fut traitée avec les moyens que procuraient alors les expériences, les observations et l'analyse mathématique. Le mémoire de Patte est tombé dans l'oubli, ainsi que

la réponse de cet architecte au mémoire de Bossut, où l'on ne trouve plus de radicaux, mais certaines insinuations politiques; ce qui est à la portée de tout le monde, et n'exige que très-peu d'invention et aucune sorte de savoir. F.

299. — * *Manuel du poêlier fumiste*, ou Traité complet et simplifié de cet art, indiquant les moyens d'empêcher les cheminées de fumer, de chauffer économiquement et d'aérer les habitations, les ateliers, les manufactures, etc., par M. *Ph.* Ardenni, caminologiste et poêlier fumiste. Paris, 1828; Roret. In-18 de 360 pages, accompagné de 4 planches gravées; prix, 3 fr.

Le mode généralement adopté pour chauffer nos demeures est si défectueux qu'on peut affirmer que ceux qui l'ont imaginé ont réussi à trouver le moyen de dépenser beaucoup pour obtenir le moins de chaleur possible : encore est-on le plus souvent incommodé par la fumée qui a plus de facilité pour s'introduire dans les chambres que pour s'exhaler au dehors. Nos cheminées sont très-bien inventées pour se procurer de la fraîcheur et une ventilation soutenue; car il suffirait d'élever le foyer à la hauteur du dessus de la tablette pour en obtenir cet avantage, parce qu'on détruirait ainsi le rayonnement qui est la seule chaleur dont on profite, l'air échauffé s'élevant sans cesse par le tuyau et s'échappant au dehors. On a calculé que les meilleurs foyers ne donnent guère que 5 à 6 pour cent de la chaleur développée par la combustion, et même très-souvent moins encore : le reste est perdu. C'est rendre un grand service à l'économie domestique que d'indiquer les moyens de tirer un meilleur parti des dépenses de combustibles, et d'éviter les incommodités de la fumée. Le manuel que nous annonçons est bien rédigé, et au niveau des connaissances physiques sur cette matière. Il est vrai que ce n'est qu'une compilation de divers ouvrages, et particulièrement du *Dictionnaire de technologie*, et qu'on n'y trouve ni expériences nouvelles, ni innovations. Mais, tel qu'il est, ce livre est utile à consulter. Après avoir fait l'exposition des principes de la théorie de l'air échauffé et de la combustion, l'auteur indique les différentes constructions de cheminées, de poêles, de calorifères, etc.; il donne les procédés pour le chauffage à la vapeur, ceux dont on peut faire usage pour régler la température intérieure et diminuer la perte de chaleur. Il termine par ce qui se rapporte au ramonage, et à l'extinction des feux de cheminée. Le petit traité de M. Ardenni est fait pour être accueilli du public. Nous l'invitons à en faire disparaître une erreur : les cheminées dont l'âtre est

parabolique n'augmentent pas le rayonnement; cette forme n'a pour objet que de diriger les rayons parallèlement à l'axe.

FRANCOEUR.

300. — *Géographie physique et historique de la France, par bassins*, par V. A. LORIOL, chef d'institution, membre de la société de géographie. Paris, 1828; l'auteur, rue Neuve-Sainte-Geneviève, nos 9 et 11. In-18 de 206 pages, avec une carte coloriée; prix, 2 fr. 25 c.

La méthode adoptée par l'auteur de cette nouvelle géographie de la France doit être recommandée à toutes les personnes qui veulent instruire les autres ou s'instruire elles-mêmes, comme la plus susceptible d'aider la mémoire et de rendre les progrès faciles. Cette division des départemens français, fondée sur le fait naturel et immuable de la distribution du sol par bassins de fleuves, est en effet très-judicieuse. Il n'y a rien là d'arbitraire, et il en résulte au contraire un ordre rigoureux qui doit frapper l'esprit de l'élève. Les bassins étant au nombre de cinq, on voit que tous nos départemens se trouvent distribués de la sorte en cinq groupes : chaque groupe présente successivement d'abord tous les départemens situés à la droite du fleuve; ensuite tous ceux de la rive gauche; et chaque département dans cet ordre est amené par le confluent de la rivière qui lui donne son nom avec le fleuve dont on suit le cours. Les notions offertes sur les villes principales sont suffisantes. Quelques inexactitutes disparaîtront dans les éditions subséquentes que doit, selon toute apparence, avoir un ouvrage de cette nature. En résumé, ce travail fait honneur à M. Loriol, chef d'une institution qui s'est placée parmi les meilleures que possède la capitale par ses succès au concours général, et où un grand nombre de jeunes étrangers, de Brésiliens surtout, viennent puiser les lumières et les principes de l'Europe civilisée, précieux trésor qu'ils sont destinés à répandre un jour sur le sol de la patrie. A.

301. —**Atlas géographique et statistique des départemens de la France et de ses colonies*. Paris, 1827; Baudouin. Prix de chaque carte enluminée : 1 fr. 80 c. prise séparément, et 1 fr. 25 c. pour les souscripteurs de l'Atlas entier. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXV, p. 433.)

Cet Atlas est terminé. Les dernières cartes continentales publiées sont celles des départemens de l'*Ariège*, du *Cantal*, de la *Haute-Garonne*, de l'*Isère*, du *Jura*, de la *Loire*, du *Morbihan*, du *Var*, de la *Haute-Saône* et de la *Seine*. La carte du département de la Seine a pour appendice un *Plan de Paris*, qui offre, dans des colonnes de texte, les notions les plus inté-

ressantes et les plus détaillées sur cette capitale du monde civilisé.

Une carte de l'*Ile de Corse*, et six autres cartes de nos colonies de la *Guyane*, de la *Martinique*, de la *Guadeloupe*, du *Sénégal*, de l'*Ile Bourbon* et de nos possessions, comptoirs, factoreries et établissemens de *Pondichéry*, de *Karikal*, de *Mazulipatam*, d'*Yanon*, de *Chandernagor* et de ses Loges, de *Mahé*, de *Surate* dans l'Inde; de *Muscate* et de *Moka*, dans l'Arabie, complètent cet Atlas, dont nous avons déjà fait apprécier l'utilité. SUEUR-MERLIN.

302. —* *Forces électorales de la France à la fin de* 1827, *et situation progressive des forces de la France depuis* 1814; par le baron *Charles* DUPIN, membre de l'institut, député du Tarn. *Huitième édition.* Paris, 1828; Bachelier. In-18 de 126 pages; prix, 2 fr.

En rendant compte du *Petit Producteur* de M. Dupin, nous avons déjà fait mention de la *Situation progressive des forces de la France;* mais la huitième édition de ce livret contient une importante addition dont nous devons parler, en raison des circonstances. Que les électeurs lisent attentivement la *Situation des forces électorales de la France, à la fin de* 1827; ils auront plus de confiance en eux-mêmes, et ne désespéreront point de la patrie dont les plus chers intérêts dépendent du choix des députés. Ils seront convaincus de la légitimité de leurs droits; ils connaîtront la part qu'ils peuvent réclamer justement dans la chambre en raison de ce qu'ils font pour l'état, et les partisans des priviléges seront réduits au silence: pénétrés de cette vérité, qu'une chambre constitutionnelle est absolument nécessaire à la France, ils s'imposeront le devoir de ne donner leurs voix qu'à des hommes éminemment remplis de l'esprit de la CHARTE, et capables de la faire rétablir dans son entier, au lieu de la fausser et de la détruire peu à peu, comme on l'avait fait jusqu'à présent. Les inflexibles calculs de M. Dupin le conduisent à ce résultat que l'immense majorité de la population, des richesses, de l'industrie, des lumières et des talens, « veut la charte tout entière, y compris les devoirs qu'elle impose et les droits qu'elle garantit. »

Nous avons parlé des dédicaces de chacun des *livrets* du *Petit Producteur;* nous ne passerons pas sous le silence celle de cette nouvelle production. M. Dupin l'adresse spécialement aux électeurs qui ont à faire de nouveaux choix pour compléter la chambre, et renforcer la majorité patriotique dont on a déjà reconnu l'heureuse influence. Ce n'est point ici l'hommage vulgaire qu'un écrivain rend quelquefois à un mérite éminent, et trop souvent à un protecteur titré; c'est une noble et pressante

invitation, au nom de la France entière : on l'a comprise, elle ne sera pas négligée. F.

303. — * *Almanach du commerce de Paris, des départemens de la France et des principales villes du monde,* de J. *de la Tynna;* continué et mis dans un meilleur ordre; contenant : 1° la *statistique élémentaire*, revue chaque année, *des* 86 *départemens de la France*, considérés sous les rapports topographique, agricole, industriel, commercial et administratif; une *Revue statistique commerciale sommaire des principaux États des cinq parties du monde;* 3° la Nomenclature d'environ cent mille maisons de commerce, dont près de moitié avec adresses vérifiées à domicile, des fabricans, manufacturiers, commerçans et principaux habitans de la capitale et des principales villes; 4° *une table géographique des* 5,400 *localités* comprises dans l'almanach; 5° *une table très détaillée des matières;* par *Séb.* Bottin, membre de la *Société d'agriculture*, etc. : Année 1828; 31e de la publication; 10e de la continuation par l'éditeur actuel. Paris, 1828; au bureau de l'almanach du commerce, rue J. J. Rousseau, n° 20. Grand in-8° de cccxii-916 pages; prix, 12 fr., et 10 fr. pour les souscripteurs.

Voici un des ouvrages les plus indispensables que nous connaissions : c'est un recueil de faits d'une application et d'un usage journaliers. Chaque année, son laborieux éditeur le perfectionne, et l'enrichit de nouvelles indications qui viennent augmenter la masse de renseignemens que l'*Almanach du commerce* offre aux négocians, aux hommes d'affaires, et à tous ceux qui ont des relations étendues et multipliées. Aussi mérite-t-il d'être recommandé spécialement, et de préférence aux autres annuaires du même genre.

304. — * *Almanach parisien,* ou *liste de* 55,000 *principaux habitans de Paris*, classés en deux parties, par ordre de rues et numéros des maisons, et par ordre alphabétique de noms, avec indication de professions et demeures, suivi *d'une table des rues*, pour l'année 1828. *Deuxième année.* Paris, 1828; les éditeurs, rue des Marais du-Temple, n° 14. Petit in-8° de iv-716 pages; prix, 9 fr. broché, et 9 fr. 75 c. cartonné.

Cet almanach, où les adresses ne sont pas seulement classées par ordre alphabétique, et où chaque rue amène l'indication des habitans qui occupent ses principales maisons, doit remplacer avec succès l'almanach des 25,000 adresses. A l'avantage que nous venons d'indiquer, il joint encore celui d'être plus complet que son prédécesseur, et celui de renfermer cette énorme quantité de renseignemens sous un format comparativement très-resserré. *a.*

305. — *Notice historique et géographique* sur le fleuve *Syr* ou *Sihoun*, jadis nommé *Jaxartes*; écrite en russe par *A.* Lewchine, membre des *Sociétés de géographie et asiatique de Paris*; traduite en français par *le même*. Paris, 1828; imprimerie de J. Smith. In-8° de 35 pages.

Il sera impossible d'obtenir des notions complètes sur la géographie de l'Asie centrale, tant qu'on ne pourra pas y voyager, comme en Europe, avec des livres et des instrumens. La méfiance et la barbarie des habitans de cette contrée présentent une barrière presque insurmontable aux efforts de l'observateur; et cela est d'autant plus fâcheux que les rives du *Syr* et les ruines qui les couvrent eussent offert aux savans un immense intérêt. En reconnaissant ces difficultés, M. A. Lewchine n'en a pas moins rendu un véritable service à la science dans la *Notice* qu'il publie sur le *Syr* ou *Sihoun*, jadis le *Jaxartes*. Il a réuni tout ce que les auteurs anciens et les voyageurs modernes ont écrit sur ce fleuve qui se jette dans la mer d'Aral, vaste lac qui a pu faire autrefois partie de la mer Caspienne. Il paraît que plusieurs rivières qui grossissaient jadis les eaux du Sihoun sont aujourd'hui totalement desséchées, ou que leurs eaux se perdent dans les sables, avant d'atteindre le point de leur ancien confluent. On remarque aussi que le Sihoun est beaucoup plus profond et plus large dans la partie supérieure de son cours que près de son embouchure, parce qu'il se partage en deux bras, dont l'un disparaît entièrement par l'un des nombreux canaux que l'on en tire pour l'irrigation des terres.

La notice de M. Lewchine est purement écrite et annonce un géographe et un archéologue distingué. R.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

306. — * *Sainte Bible de Vence, en latin et en français*, avec des *Notes littéraires, critiques et historiques*, des *Préfaces* et des *Dissertations*, tirées du commentaire de *dom Calmet, abbé de Sénones*, de l'abbé de *Vence*, et des autres auteurs les plus célèbres, pour faciliter l'intelligence de l'Écriture sainte; enrichie d'un *Atlas* et de *Cartes géographiques. Cinquième édition*, revue et corrigée. T. III et IV. Paris, 1827; Méquignon-Havard. 2 vol. in-8°. Prix de chaque livraison de deux volumes, 14 f., et 15 fr. satiné. Il y aura 25 volumes (voy. *ci-dessus* p. 178).

Les livraisons de cette importante publication se succèdent avec une rapidité bien digne d'éloges. M. Méquignon s'attache

à remplir exactement ses engagemens; c'est le moyen de satisfaire ses souscripteurs et d'en augmenter le nombre.

La lecture de la Bible faisait les délices de Voltaire, qui la préférait à celle d'Homère, à cause de la peinture des mœurs patriarcales et de la naïveté du récit, et peut-être aussi du merveilleux. Les dissertations qui ornent la Bible de Vence ne peuvent que lui donner un nouvel attrait, par les immenses recherches qu'elles épargnent aux antiquaires, aux philosophes, et même aux jurisconsultes. On y trouve de tout avec profusion; il ne s'agit plus que de savoir s'en servir.

Nous félicitons les éditeurs d'avoir adopté le calcul décimal, dans la réduction des mesures hébraïques : ils accoutumeront ainsi peu à peu aux innovations introduites par la science ceux qui ne s'en montrent que trop éloignés.

On remarque quelques améliorations dans le quatrième volume. Les éditeurs traitent la *dissertation sur le retardement du soleil et de la lune par Josué*, d'après les principes généraux de la philosophie et suivant le système de Copernic, déclarant toutefois qu'aucun autre système astronomique ne peut nuire à leur manière d'envisager cet effet admirable de la bonté de Dieu pour son peuple choisi et de sa toute-puissance, qu'il manifeste quand il veut et comme il veut à toutes les nations de la terre.

Dans ses *Remarques sur la carte géographique de la terre première*, Rondet avait hasardé plus d'une conjecture qui ne serait plus en harmonie avec les géographes modernes; on a remédié à cela dans la nouvelle édition, par des extraits de d'Anville, qu'on a ajoutés.

On y trouve enfin une *Dissertation nouvelle sur la prophétie de Moïse touchant le prophète promis de Dieu*, par M. Drach. L'auteur expose ainsi son sujet : « Nous y soutenons le sens que l'on a toujours donné à cette prophétie. C'est aussi celui que le savant père Houbigant a solidement défendu dans ses notes; et c'est avec une vraie satisfaction que nous nous joignons à ce docte hébraïsant, pour montrer la solidité de cette interprétation. »

Nous allons maintenant continuer nos réflexions critiques, ainsi que nous nous y sommes engagés.

1° La dissertation sur la *lèpre* n'est point en harmonie avec les progrès de la médecine, et les éditeurs auraient dû consulter le *Dictionnaire des sciences médicales*.—2° La dissertation sur Moloch, Chamos et Béelphégor; celle sur les divinités phéniciennes, Baal, Astarté et Adonis, auraient pu être enrichies de notes curieuses, tirées des ouvrages de Dupuy, de Volney

et de MM. Dulaure et Rolle, sur ces mêmes divinités ou sur d'autres analogues. — 3° On aurait pu joindre à la dissertation sur les quarante-deux campemens des Israélites dans le désert des notions plus positives sur la géographie, puisées dans le grand Voyage d'Égypte et dans d'autres ouvrages modernes. Sans doute, je condamne tout changement de texte qui le dénature; et, sous ce rapport, je ne saurais trop blâmer la *Société catholique des bons livres;* mais n'y a-t-il pas moyen de renvoyer les éclaircissemens au bas des pages, ou à la fin des dissertations, ainsi que cela se pratique ordinairement? — 4° Puisque M. Drach avoue que la *version du P. de Carrières manque de justesse dans deux endroits* (tome III, page 418 et 503), pourquoi n'a-t-il pas étendu cette remarque à un grand nombre d'autres endroits qui ne sont pas moins inconvenans que ceux-là? — 5° M. Drach avance, page 77, tome III, que l'usage de l'oblation *en pain azyme* a été pratiqué de tout tems dans la sainte église catholique romaine; a-t-il bien pensé à la hardiesse de son assertion et à la valeur de chacun de ses termes? — 6° Il veut, page 197, que les trompettes destinées à célébrer le premier jour du septième mois fussent des cornes de bélier, en *mémoire* du bélier qui fut substitué à Isaac comme sacrifice; cependant Moïse (*Nombres*, chap. x) ordonne de faire deux trompettes d'argent, battues au marteau, pour annoncer les festins *de religion*, les jours de fêtes et les premiers jours des mois, sans exception.

Terminons par une réflexion générale. Suivant dom Calmet, *La police des Juifs a fort varié et s'est fort ressentie des diverses révolutions de l'état des Hébreux, un des peuples les plus agités et les plus sujets aux vicissitudes que l'on connaisse.* Cet aveu est précieux. Dieu lui-même avait donné des lois à la nation juive, selon qu'elle pouvait les porter; et cependant, cette nation ne cessa de s'agiter et de se tourmenter dans tous les sens. Si une législation toute divine n'a pas mis à l'abri des révolutions le peuple qui l'avait reçue, quel gouvernement humain peut se croire solidement établi sur ses bases? J. L.

307. — * *Explication des Instituts de Justinien*, avec le texte et la traduction en regard, précédée d'*un Résumé de l'Histoire du droit romain*, par M. J.-L.-E. Ortolan, avocat à la Cour royale de Paris. 2e livraison. Paris, 1828; Béthune, imprimeur-libraire; l'auteur rue des Francs-Bourgeois-St.-Michel, n° 18. In-8° de 328 pages (257-584); prix, 3 fr. (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXV, p. 717).

Les Instituts de Justinien sont mis entre les mains des étudians, dès leur entrée dans les écoles, en même tems que nos

Codes nouveaux; et tandis que ceux-ci offrent aux jeunes élèves des principes d'équité faciles à saisir, des dispositions parfaitement d'accord avec nos mœurs et nos usages, le droit romain, au contraire, ne leur présente que des allusions à des institutions qu'ils connaissent à peine, à des mœurs qui ne sont plus, que des dispositions bizarres ou subtiles dont ils ne comprennent ni le but primitif, ni le rapport possible avec les lois qui nous régissent.

Montesquieu a dit que les coutumes d'un peuple libre étaient une partie de sa liberté, sans doute parce qu'elles sont la première source de ses lois, parce qu'elles les expliquent et souvent les suppléent. Or, il est constant que rien n'est plus superficiel que nos connaissances sur la vie privée des Romains, sur leurs mœurs et leurs usages, qui cependant ont empreint leurs lois du caractère qui leur est particulier. Jusqu'ici, leur histoire n'a été pour nous que l'histoire de leurs guerres et de leurs grands hommes; nous n'avons connu de cette immense société que les dehors, c'est-à-dire tout ce qui n'avait pas trait à sa législation; mais les ressorts intérieurs qui faisaient mouvoir ce vaste corps, ses préjugés, son esprit, ses coutumes; en un mot, tout ce dont la loi est l'expresstion, tout ce qui explique cette loi, nous l'ignorions profondément. L'ouvrage de M. Ortolan a pour but, en rapprochant l'étude de la législation de celle de l'histoire, de les expliquer l'une par l'autre, et de réunir ce qui n'aurait jamais dû être divisé.

Déjà nous avons rendu compte du *Résumé de l'Histoire du droit romain,* 1re livraison. La 2e livraison, que nous annonçons aujourd'hui, comprend le premier livre des Instituts; elle contient le texte et la traduction en regard; mais cette traduction, quoique facile et exacte, n'est là, pour ainsi dire, que l'accessoire. La partie spéciale et importante de cette composition, ce sont les explications qui sous chaque texte de loi, présentent avec concision et clarté les motifs du législateur, les détails historiques qui se rattachent à la loi; ce sont les résumés qui, terminant chaque matière grave, remettent sous les yeux du lecteur, dans un cadre très-resserré, tout ce qu'il vient d'examiner en détail.

Fidèle au plan et surtout à la manière qu'il avait suivis dans son *Résumé,* M. Ortolan a continué, dans *les Explications des Instituts*, la tentative heureuse et neuve de donner aux lois romaines le degré d'intérêt que pouvaient leur communiquer l'étude approfondie des mœurs domestiques et cette couleur locale qui fait renaître le passé. Pour expliquer un texte de loi, l'auteur nous fait pénétrer dans les foyers du peuple romain,

dans ses temples, dans ses tribunaux, sur le Forum. Les cérémonies, les habitudes sont retracées avec cette fidélité sans laquelle on ne saurait désormais intéresser dans quelque genre que ce soit, mais qui n'avait pas encore été appliquée à l'étude des lois. Toutefois, hâtons-nous de dire que l'auteur a usé de ces ressources avec sobriété. Rien d'ailleurs de hasardé dans ses assertions, ni de chimérique dans ses tableaux : les sentences de Paul, les fragmens d'Ulpien, surtout les commentaires de Gaius, tels sont ses matériaux et ses pièces justificatives.

Parmi les matières du premier livre, les plus travaillées et considérées sous un nouveau point de vue, on distinguera les observations sur *le pouvoir dominical*, sur la *puissance paternelle*, des aperçus et des détails entièrement neufs sur *les noces*, et particulièrement sur *la tutelle des femmes*.

Les instituts de Gaius, découverts en 1816 à Vérone, ont jeté un jour tout nouveau sur cette tutelle, partie de la législation primitive de Rome, que n'indiquaient pas les instituts de Justinien. T. D.

308. — *Coup d'œil sur les progrès de la civilisation en* 1827; par M. *Adolphe* Gondinet. Paris, 1828; Delaunay, Verdière. In-8° de 32 pages; prix, 1 fr.

L'auteur avait destiné à la *Revue Encyclopédique* cette esquisse des principaux faits relatifs aux progrès de la civilisation pendant le cours de l'année 1827. Son travail, terminé trop tard, n'ayant pu trouver de place dans notre Cahier de janvier, a été imprimé séparément. L'auteur offre une espèce de résumé, tant des nouvelles théories scientifiques que des applications récentes auxquelles les anciennes ont pu donner lieu. Bien que M. Gondinet ait été un peu restreint par les limites naturelles d'un simple article de journal, son travail n'est point une aride énumération des acquisitions nouvelles dans les sciences; les faits sont liés entre eux par des réflexions souvent ingénieuses, par des aperçus consolans sur l'influence de la civilisation, et par des pensées qui décèlent dans l'auteur des connaissances étendues, et un esprit capable de les mettre en œuvre. T. R.

309. — *Aperçu de l'état de la civilisation en France*; par M. Smith, *avocat à Saint-Étienne* (Loire). Lyon, 1828. In-8°.

Dans cet écrit, qui annonce du talent et surtout de la droiture, l'auteur s'est particulièrement appliqué à définir la situation morale et religieuse de la France, à montrer combien, sous ce rapport, le présent est préférable au passé, et rassurant sur l'avenir. La question des jésuites, si heureusement simplifiée par les dernières élections, a occupé M. Smith. Une

fâcheuse réunion de circonstances a fait de la soutane de ces pères la bannière sous laquelle l'hypocrisie et l'avidité accouraient au banquet servi par nos derniers ministres, aux dépens de la France. L'expulsion de ces serviteurs infidèles amène la retraite des conviés qui, malgré la réciprocité de mépris, partageaient avec eux : du moment où, dans chaque régiment monté à quatre cents chevaux, on n'en compte plus six cents pour passer deux cents rations de fourrage aux chefs de la congrégation, les jésuites cessent d'être dangereux. Une année de comptabilité fidèle réduira ceux qui nous resteront à n'être plus que des gens portant soutane sans rabat et chapeau à la Basile. Cette politique n'est pas tout-à-fait celle de M. Smith; suivant lui, les jésuites auraient dû se retirer devant les arrêts des parlemens qui, nous l'avouons, nous paraissent aussi bien annulés par la législation actuelle que peut l'être la révocation de l'édit de Nantes, devant les inquiétudes qui s'attachaient à leurs pas, et cette application d'une règle que nous croyons fausse mènerait bien loin. La liberté politique et religieuse, largement comprise, prévient tous les maux et tous les combats qui résultent du monopole. L'écrit de M. Smith respire un patriotisme trop vrai pour que cette doctrine ne devienne pas la sienne, aujourd'hui que les faits se pressent pour en établir l'autorité.

Nous avons prononcé le mot de *monopole*. Le monopole de fait qu'exerce chez nous la capitale, en tout ce qui tient à la littérature, s'atténuera sans préjudice pour elle, et au grand avantage de la France, à mesure que les départemens grandiront à leurs propres yeux. On ne saurait trop applaudir aux hommes qui, comme M. Smith, savent penser par eux-mêmes : toute manifestation d'opinion, même erronée, conduit à la lumière en provoquant la discussion. J. J. B.

310.—**Examen de nos lois électorales, des explications, modifications, changemens et additions qu'elles nécessitent; de l'application à en faire à l'organisation des conseils municipaux, des conseils d'arrondissement et des conseils généraux de département*; par M. Duchesne, avocat à Grenoble. Paris, 1828; Dondey-Dupré. In-8° de 202 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Dans cette courte brochure, pleine à la fois de choses et de faits, l'auteur, qui, en 1814, avait déjà publié les *Réflexions d'un royaliste constitutionnel sur la Charte*, examine d'abord quels seraient les perfectionnemens à apporter à notre système électoral actuel et les améliorations de détail que réclamerait la rédaction de nos lois sur cette matière. Pour marcher avec prudence et fermeté vers le but qu'il se propose, l'écrivain commence par tracer le tableau historique des fraudes

pratiquées depuis 1820 jusqu'à 1827 inclusivement, dans les élections d'un département qu'il ne nomme pas, mais que plus d'un administrateur, soit du *nord*, soit du *midi*, croira sans doute reconnaître pour *le sien ;* à moins toutefois que la circonstance, assurément singulière de l'ignorance du président d'un des colléges électoraux de ce département (fonctionnaire que l'auteur n'a pas même désigné par ses initiales, mais qui, dit-il, ne connaissait ni l'article 5 de l'ordonnance du 10 octobre 1820, *ni l'article* 15 *qui veut qu'on soit nommé par la majorité plus un des suffrages* EXPRIMÉS) ne serve à déchirer le voile sous lequel le narrateur officieux a cru devoir cacher le lieu de la scène, et ne dissipe les incertitudes de ceux qui seraient tentés de s'approprier l'*honneur* d'une tactique si compliquée et si bien peinte. Quoi qu'il en soit, c'est appuyé sur une masse imposante de faits, d'autant plus effrayans qu'ils seraient moins rares, que l'auteur, ne pouvant faire le procès ni aux faux électeurs, ni aux présidens de collége, ni aux préfets, ni aux ministres, s'avise de faire le procès à LA LOI. Ce n'est pas là, quoi qu'il en dise, s'en prendre au *premier coupable ;* mais c'est faire une chose assurément bonne et utile en soi. — Nous ne suivrons pas l'honorable publiciste dans le détail des changemens, modifications et améliorations qu'il propose et dont on peut voir le résumé p. 160 à 169 de sa brochure. Mais, tout en regrettant qu'il ne nous soit pas accordé assez d'espace pour discuter ici la justice et la nécessité de quelques concessions que lui arrache l'existence aujourd'hui trop enracinée peut-être de certains vices, qu'il déplore, ainsi que nous, mais qu'il respecte, dans notre système électoral actuel, nous dirons que partout cet écrivain procède avec une méthode qui paraît être le résultat de la maturité et de l'expérience, et une circonspection qui pourtant n'est rien moins que de la faiblesse. Nous terminerons par deux mots sur la seconde partie de cet opuscule, dans laquelle il traite de l'organisation départementale et municipale. Pour expliquer la liaison qui existe dans la pensée de l'auteur entre ces deux parties d'un même plan, il faut dire que l'une des principales améliorations qu'il réclame consisterait à enlever aux préfets le soin de la confection des listes d'électeurs, et surtout au conseil d'état le droit de statuer sur les difficultés qu'elle fait naître, pour transporter ces attributions aux conseils municipaux, et aux conseils d'arrondissement et de département dont l'organisation présente est, d'un aveu commun, vicieuse à tel point que ces conseils sont pour les administrés (à part toutefois le mal qu'ils peuvent faire, et qu'ils leur font quelquefois), comme s'ils n'existaient

point. L'auteur demande, et avec raison, qu'on fasse enfin de ces assemblées de véritables *chambres représentatives des intérêts locaux*. Espérons que nous touchons au moment où vont se trouver exaucés les vœux des véritables amis de l'ordre légal et des libertés publiques.

311. — * *Du Conseil d'état mis en harmonie avec les principes de la Charte constitutionnelle;* par M. Mongalvy, avocat aux conseils du roi et à la Cour de cassation. Paris, 1828; Roret. Broch. in-8° de 72 pages; prix, 2 fr. 50 c.

M. Mongalvy traite, dans cette brochure, non de l'organisation, mais des attributions du conseil d'état en général. Il réclame, avec tous les bons esprits : 1° la dévolution du droit d'interpréter la loi, dans les cas de dissidence entre la Cour de cassation et les Cours royales, au pouvoir législatif, auteur de la loi, c'est-à-dire, au Roi et aux deux Chambres; 2° la création d'un tribunal administratif indépendant, c'est-à-dire, composé de juges *spéciaux*, mais *inamovibles*, pour juger toutes les questions que l'on comprend, si improprement, selon nous, sous la dénomination de *droit administratif*. Comme s'il existait une autre division du droit que la division en *droit public* ou *politique*, en droit *civil* ou *privé* et en droit *pénal!* L'auteur, vers la fin de sa brochure, dit aussi quelques mots des *conflits*. —Nous pourrions faire ici, relativement à tous ces objets, une réflexion générale analogue à celle qui fut si tardivement présentée sur l'histoire de *la dent d'or*. En effet, nous sommes portés à penser avec un de nos confrères, M. Fritot, que lorsqu'une cause a été jugée diversement par la Cour de cassation et trois Cours royales, il y a bien lieu à modifier la loi, mais que le procès jugé doit demeurer définitivement dans son dernier état; autrement, il est évident que l'on donnerait à la loi ou *rédaction* nouvelle un effet rétroactif. Nous ajouterons seulement que, pour être juste, l'état devrait, dans ce cas, indemniser le malheureux plaideur, victime de l'obscurité de la loi, sinon de tout le dommage qu'entraîne pour lui la perte de son procès, au moins des frais qu'il lui a coûtés.—En second lieu, et quant aux questions de droit *administratif*, nous nous ferions fort de démontrer, et sans beaucoup de peine, que toutes rentrent dans le domaine des questions de droit *public* ou de droit *civil* ou *privé*, de la nature même de celles que les tribunaux ordinaires ont à juger journellement dans l'état actuel; dans presque toutes, en effet, le gouvernement, ou, si l'on veut, l'état comparaît comme *partie*, c'est-à-dire, comme *une personne*, soit publique soit privée. L'opinion de ceux qui soutiennent que la décision des procès *administratifs* doit rester dans les

attributions du conseil d'état revient donc à soutenir l'affirmative sur cette proposition, convient-il que, dans certaines affaires, le gouvernement soit *juge* et *partie*, c'est-à-dire, juge dans sa propre cause? Le bon sens ne saurait manquer de faire justice un jour de cette prétention. Enfin, quant aux conflits, nous pourrions faire remarquer à M. Mongalvy que, si l'on créait un véritable tribunal (fût-il dit *administratif*), la question des conflits perdrait bientôt tout son intérêt, ou plutôt nous n'aurions plus de ce qu'on appelle des *conflits*; il n'y aurait plus, à vrai dire, que des *réglemens de juges*; mais, quoi qu'il en soit, et en supposant qu'il y ait lieu d'avoir quelquefois recours à une interprétation autre que l'interprétation doctrinale; en supposant qu'il doive exister pour certaines questions où l'administration *en personne* se trouve mêlée, un tribunal spécial, nous pensons que ce qu'on pourrait faire de mieux serait d'adopter à cet égard les idées présentées par M. Mongalvy. Il n'y a que sur les conflits que nous ne saurions dans aucun cas partager son opinion. La décision des questions de *compétence judiciaire* ne saurait appartenir aux conseils du prince. Pourquoi ne créerait-on pas pour cet objet une section *spéciale* à la Cour de cassation? Mais, je le répète, avec des juges administratifs indépendans, cet objet ne vaudrait plus la peine qu'on s'en occupât. Les conflits disparaîtraient bientôt d'eux-mêmes. BOUCHENÉ LEFER, *avocat.*

312. — * *Mémoire sur les forçats*, couronné par *la Société académique de Mâcon*; par M. QUENTIN, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite. Paris, 1828; Fayolle. In-8° de 99 pages.

L'imperfection de notre législation criminelle, en ce qui touche les forçats, est devenue l'objet de l'attention générale. L'opinion publique réclame surtout des mesures propres à empêcher la rentrée dans la société de ces hommes profondément dégradés, autant par leur fréquentation mutuelle, par les passions que le désespoir enfante, par leurs mauvaises dispositions naturelles, que par l'effet de la misère, de l'abandon et du mépris légitime qui les attend, après leur sortie des bagnes. Quarante-un conseils généraux se sont prononcés simultanément pour leur déportation, et ce désir peut être regardé comme un vœu national. Mais cette question n'avait pas été envisagée jusqu'à présent sous tous ses rapports; du moins dans ce que nous avons lu sur ce sujet, qui intéresse notre économie sociale, aucun écrivain ne nous paraît avoir présenté un aussi grand nombre d'observations fondées sur l'expérience, de vues justes et applicables, que l'auteur de ce mémoire.

Après quelques considérations générales sur l'état actuel des forçats libérés, suivies de comparaisons instructives entre les deux législations criminelles de la France et de l'Angleterre, si différentes dans les punitions qu'elles infligent aux condamnés, M. Quentin établit les principes suivans qui servent de base à son système : 1° la peine des travaux forcés ne peut être abolie complétement, ni remplacée d'une manière absolue par la déportation; 2° la déportation doit être employée sur d'autres bases en France qu'en Angleterre, attendu la différence de rigueur des lois criminelles des deux nations; 3° par suite de cette différence, la rentrée des déportés doit en France être beaucoup plus réduite qu'en Angleterre, puisque nos déportés à tems, s'ils étaient Anglais, seraient au moins pour la plupart déportés à perpétuité; 4° enfin, par une conséquence forcée de cette réduction, la déportation à vie doit être appliquée à la grande majorité de nos forçats.

Au lieu de chercher à remplacer la peine des travaux forcés par une autre peine équivalente (problème peut-être impossible à résoudre dans un état social où l'esclavage est proscrit), M. Quentin modifie l'application des lois en vigueur, de manière à diminuer la dégradation uniforme qu'elles impriment sur tous les coupables indistinctement : de là, il est naturellement conduit à l'idée de classer les forçats par catégories, selon le degré présumé de leur perversité. Dans la première, il comprend les forçats condamnés aux travaux forcés à perpétuité : le sort de ces misérables, puisque tous scélérats déterminés, ne subit, dans son plan, aucun changement; seulement, il les sépare des autres condamnés. Cette catégorie est cependant divisée en deux sections, dans la seconde desquelles se trouvent placés des hommes passionnés qui ont pu commettre de grands crimes, poussés par quelques circonstances extraordinaires; à ceux-ci il accorde, lorsqu'ils le désirent, la déportation comme une faveur. Sa deuxième catégorie se divise aussi en deux sections, la première destinée à recevoir tous les forçats à tems qui ont subi soit une condamnation supérieure au minimum de la peine, soit une condamnation au minimum, accompagnée d'antécédens correctionnels : aux condamnés de cette section l'auteur applique la déportation, et à ce sujet il entre dans des détails intéressans sur l'exécution de cette grande mesure. La troisième catégorie comprend seulement les forçats condamnés au minimum de la peine et qui n'ont subi aucune condamnation antérieure, lesquels se trouvent encore séparés en deux sections, celle des anciens condamnés, et celle des nouveaux. Pour la première, il fonde un bagne spécial et tem-

poraire; pour la deuxième, il institue des bagnes partiels dans les villes chefs-lieux de départemens, à l'instar de la Suisse et de l'Allemagne.

Non content de ces dispositions préservatives, il suit encore les forçats libérés, après l'expiration de leur peine des fers: pour leur inculquer des habitudes d'ordre et de travail, il conçoit des escouades de pionniers employés aux travaux d'utilité publique, tels que constructions de digues, de routes, de canaux, desséchement de marais, etc.; en outre il désire qu'on offre aux forçats libérés actuellement vagabonds des ateliers de travail aux frais du gouvernement.

Dans son projet de colonisation l'auteur ne parle que de la Guyane française. Des écrivains ont proposé le Sénégal qu'un préjugé généralement répandu semble repousser à cause de son insalubrité. Cependant nous pouvons avancer, d'après un entretien que nous avons eu avec un planteur de cette colonie très-florissante aujourd'hui, que la mortalité y est beaucoup moindre qu'à l'île Bourbon, et que la garnison y perd à peine quelques soldats par an. D'autres indiquent les trois petites îles de Bieque, de la Désirade et de Saint-Martin, dans la mer des Antilles; d'autres enfin quelque île des nombreux Archipels de la mer du sud, ou même la Nouvelle-Hollande dans ses côtes habitables. Peut-être serait-il à propos de tenter des expériences partielles sur plusieurs points à la fois. Deux ou trois années suffiraient pour avoir des données exactes à cet égard.

Cette brochure renferme encore beaucoup de détails d'exécution, très-dignes de l'attention du gouvernement. L'auteur nous en promet une seconde, faisant suite à son premier écrit. Nous ne saurions trop l'engager à la publier incessamment pour éclairer l'opinion des chambres qui ne tarderont pas sans doute à porter sur cette importante matière une loi réclamée par la morale, par l'économie et par la tranquillité publique.

Ad. GONDINET.

313. — *Du remplacement et du rengagement dans l'armée française*, ou *de la nécessité et des moyens de combiner le remplacement avec le rengagement;* par M. ***. Paris, décembre 1827. Anselin, broch. in-8° de 47 pages; prix, 1 fr.

Les questions soulevées par l'auteur de cette brochure sont graves et importantes. D'abord, il serait avantageux pour l'État et pour l'armée qu'un grand nombre de militaires se rengageassent à l'expiration de leurs six années de service conscriptionnaire; puis on ne saurait priver les citoyens du droit de se faire remplacer, quelque peu de garantie que puissent don-

ner à la bonté du service la plupart des prolétaires que le besoin seul ou le goût d'une vie dissipée déterminent à se faire remplaçans. Mais ne serait-il pas possible de disposer le système des remplacemens de manière qu'ils influassent sur les rengagemens, en présentant aux militaires libérés le prix des remplacemens comme un moyen de s'assurer un heureux avenir après quelques années d'un nouveau service? La solution de ce problème posé par M. *Gonzague* DE NISAS, jeune officier d'un mérite distingué, aurait pour avantages d'améliorer la composition et l'esprit de l'armée, en diminuant le nombre des prolétaires remplaçans, d'anéantir les agences de remplacement, et d'épargner au trésor des primes de rengagement, des frais de recrutement, etc.

Le moyen qu'il propose pour arriver à ce but est développé dans une série d'articles dont voici les principales dispositions. On dresserait chaque année un état de tous les soldats, caporaux et sous-officiers qui voudraient se rengager pour huit ans. Aussitôt que ce nombre serait connu, il serait réparti par départemens, selon l'importance de ceux-ci. Avant le tirage de la conscription, une adjudication serait publiquement ouverte entre tous les jeunes gens sujets au tirage; et ceux qui pourraient y mettre le prix (1000 fr. de première enchère) deviendraient ainsi propriétaires d'un numéro de rengagement qu'ils payeraient comptant. Dès ce moment, ils seraient considérés comme ayant satisfait à la loi, et seraient portés en déduction du contingent. De la masse des sommes provenues de cette opération, on déduirait pour tous les départemens le taux moyen du remplacement, que l'on convertirait en rentes sur le grand-livre, et qui deviendrait la propriété du rengagé, selon les conditions convenues pour tous.

L'auteur voit dans l'adoption de cette mesure des avantages incalculables : une amélioration dans le sort des soldats et sous-officiers rengagés; des intérêts pécuniaires qui les rattachent à la fortune publique; l'exclusion presque absolue des individus *flétris du nom de vendus* (phrase dont les expressions nous semblent bien sévères, car plusieurs de ces hommes sont devenus officiers); des facilités accordées au recrutement; les familles riches favorisées ou *soigneusement ménagées* (nuance aristocratique que nous eussions voulu ne pas rencontrer dans cet opuscule); l'amour-propre de ces familles mis à l'abri de la révélation des infirmités secrètes, souvenir que perpétuent les archives des préfectures (comme si cette révélation n'était un désagrément que pour les familles opulentes!); la suppression des agences de remplacement et des bourses générales; la cer-

titude de diminuer les contingens des cantons par des enchères qui équivaudraient à des engagemens volontaires; celle de n'avoir à l'armée que des jeunes gens qui serviraient pour leur propre compte; l'avantage, enfin, d'éviter les rassemblemens d'hommes qui, cherchant à se vendre, sont ennemis du travail depuis long-tems.

Nous pensons qu'il y a d'excellentes choses dans les idées de l'auteur; mais peut-être s'est-il un peu trop exagéré les bienfaits possibles de la mesure qu'il propose, et le danger auquel il veut remédier. Le nombre des remplaçans est-il donc aussi considérable qu'il semble le donner à entendre? L'armée française est-elle en majorité composée de prolétaires-remplaçans-volontaires? Ces hommes sont-ils *envieux?* sont-ils *désespérés?* sont-ils, en effet, des *parias armés*, considérés comme des esclaves par leurs camarades et leurs concitoyens? Avons-nous à craindre qu'une armée trop jeune, *subissant l'influence des opinions du moment*, ne devienne délibérante, au lieu d'être obéissante et passive? Certains publicistes *nous ont-ils menacés* de gardes nationales actives? Se peut-il que l'autorité civile soit partout en opposition avec l'autorité militaire, et qu'elle pousse l'abus jusqu'à déclarer valides des hommes visiblement impropres au service, avec l'intention coupable de libérer, vaille que vaille, les numéros les plus élevés du contingent?

Ces assertions nettes et tranchées sont bien graves pour être ainsi avancées sans preuves. Nous avons connu des officiers-généraux qui avaient commencé leur carrière comme remplaçans. Le célèbre *Latour-d'Auvergne* partit de Tréguier, le sac sur le dos, à la place du fils unique d'un de ses amis. Combien de jeunes gens se sont ainsi engagés pour offrir des secours à leur mère, à leur vieux père, à des sœurs infortunées! Non, l'armée française n'est pas composée d'une majorité de *parias!* et l'autorité civile ne pourrait, sans encourir la forfaiture et se voir promptement réprimée, se mettre en opposition avec l'autorité militaire; car les conseils de révision sont composés d'autant d'officiers que de fonctionnaires civils, et la loi est le régulateur général.

On a fait quelques observations critiques à M. de Nisas, et il s'est empressé de les publier; c'est la preuve d'un bon esprit, qui aime la vérité et qui la cherche. La principale objection est qu'il faudrait une loi, et non pas une ordonnance, pour amener l'exécution de la mesure qu'il propose. M. de Nisas, qui s'est couvert du voile de l'anonyme, nous pardonnera sans doute d'avoir eu l'indiscrétion de le nommer. Fils d'un officier-général qui servit l'État de sa plume comme de son épée; frère d'un

écrivain spirituel, il marche avec talent sur leurs traces, et cet essai donne la mesure des ouvrages plus importans qu'il pourra publier un jour.

314. —* *Rapport fait à l'assemblée générale de la Société pour l'extinction de la mendicité dans la ville de Bordeaux*; par M. le baron D'HAUSSEZ, préfet de la Gironde, président de la Société. Bordeaux, 1827; Lanefranque frères. In-8° de 48 pag. avec une planche; prix, 2 fr.

Une Société s'est formée dans la ville de Bordeaux, avec la ferme intention d'obtenir par des mesures bien entendues l'extinction de la mendicité qui affligeait les regards dans tous les lieux publics, et dont on était obsédé dans les rues, dans les promenades, aux avenues de tous les édifices. Cette Société a choisi une commission dont les premiers soins ont été de s'assurer des fonds nécessaires pour l'exécution du projet que l'on avait en vue, de faire préparer un local et de rédiger un règlement qui pût devenir la base de ses opérations. Lorsque, par des ordres positifs, les mendians étrangers à la ville de Bordeaux se sont vus forcés de retourner dans leurs communes respectives, le nombre de ces individus que l'on croyait ne pouvoir compter que par milliers, s'est réduit à 266. La Société est partie du nombre rond de 300, pour asseoir la base de son institution. La bienfaisance des Bordelais n'a pas été vainement stimulée; la mendicité a disparu; et un établissement composé de 300 pauvres s'est formé, comme par enchantement, et aux moindres frais possible.

Nous ne pouvons qu'approuver la sollicitude et la persévérance qui ont amené un résultat aussi avantageux. Le système de couchage adopté dans la *maison de refuge*, c'est le nom donné à l'établissement, nous a paru parfaitement approprié au but de cette institution, et il mérite d'être connu. Les lits, à fond cordé, composés d'une paillasse, d'un traversin, de draps et de couvertures, sont adossés deux à deux et se relèvent dans le jour, de manière à laisser les salles libres et à pouvoir être vérifiés et nettoyés dans toutes leurs parties. La nourriture saine et abondante, avec une ration de vin, ne revient qu'à 26 c. $\frac{1}{2}$ par individu. Les pauvres sont bien habillés, bien soignés et peuvent se livrer à diverses industries d'une extrême simplicité qui leur rapportent de petites sommes avec lesquelles ils satisfont à des besoins ou à des fantaisies que l'hospice ne saurait payer.

Ainsi, la ville de Bordeaux, sans recourir à des mesures répressives, ni à des dispositions pénales, a réussi à détruire la mendicité dans ses murs; il est donc possible d'obtenir dans

tous les départemens le même résultat. Un ancien et respectable administrateur, M. DE ROUJOUX, était parvenu à éteindre totalement la mendicité dans le département de Saône-et-Loire, il y a quinze ou seize ans, sans secours extérieur, sans dépôt défrayé par le gouvernement, mais à l'aide d'une bienfaisance éclairée, et avec une volonté sage et ferme. Quinze ou dix-huit préfets qui lui ont succédé, dans l'espace de quatorze années, n'ont pu maintenir ses institutions, et la mendicité, avec tout ce qu'elle a d'immoral et de hideux, a reparu dans les lieux qu'elle avait abandonnés. Félicitons M. d'Haussez de l'avoir extirpée de Bordeaux. Ces sortes de bienfaits administratifs marquent honorablement la carrière d'un magistrat.

Mais le règlement même nous suggère une réflexion qui n'est peut-être pas sans importance. Les conditions d'admission sont faciles à établir, au moment de la formation d'un tel hospice; mais y a-t-il lieu de prévoir un long avenir, et les places vacantes, s'il faut les nommer ainsi, doivent-elles être remplies au fur et à mesure des extinctions? Ce serait perpétuer un refuge de 300 pauvres, et non éteindre la mendicité. Au moment de la création, la mendicité est flagrante; mais, la possibilité de mendier ayant cessé, au bout de quelques années, cette odieuse coutume doit avoir totalement disparu; elle ne sera plus dans les mœurs d'une génération qui, ne la connaissant pas dès l'enfance, ne songera pas à la mettre en usage. Il n'y aura donc pas lieu à remplacer les vacances dans l'hospice. L'article 31 du règlement de Bordeaux pourrait être modifié dans ce sens, qu'au lieu de recevoir un pauvre par extinction, on n'en admettrait un que par deux vacances : nous soumettons cette observation à la Société de mendicité de Bordeaux.

315. — * *Moyens d'éteindre et de prévenir la mendicité à Marseille.* Marseille, 1827; Achverd. In-8° de 44 pages; prix, 2 fr.

Cette brochure, due à MM. SEGAUD, docteur en médecine, et MERY, président de la *Société de statistique* de Marseille, a pour objet de proposer la création d'un établissement public, afin d'éteindre et de prévenir la mendicité dans cette ville, au moyen de souscriptions et de dons volontaires. La ville de Bordeaux a donné à cet égard un exemple que toutes les villes devraient s'empresser d'imiter. (*Voy. ci-dessus* p 772.)

Marseille, ville riche et très-commerçante, peut facilement obtenir les mêmes avantages que Bordeaux, sans mesures rigoureuses, sans soumettre les pauvres à des travaux qu'une longue oisiveté leur a ôté la possibilité d'exécuter, et sans les priver totalement de leur liberté. Ceux de Bordeaux sont par-

faitement nourris; ils jouissent d'une ration de vin par jour; leur vêtement est chaud et propre; ils sortent avec des permissions, certains jours de la semaine; ils travaillent à des ouvrages appropriés à leur peu de force ou d'adresse; et le prix qu'ils en reçoivent leur sert à se procurer les objets nécessaires ou commodes dont ils peuvent avoir contracté l'habitude, et que la maison ne peut leur donner. Le prix de leur dépense journalière ne dépasse pas 56 cent. $\frac{1}{2}$, tous frais compris.

Les auteurs de la brochure que nous annonçons signalent, au nombre des causes qui tendent à entretenir la mendicité à Marseille, l'ignorance du peuple, la passion du jeu, les loteries, le libertinage, le perfectionnement des machines et le mariage des ouvriers. Nous prouverions facilement que le perfectionnement des procédés industriels, loin d'accroître la misère publique, tend, au contraire, à créer de nouvelles sources de richesses, quoiqu'il amène une diminution momentanée dans l'emploi des bras; mais nous voulons bien reconnaître qu'au moment même où une machine nouvelle est mise en usage, quelques ouvriers se trouvent nécessairement sans travail. Toutefois nous n'admettrons jamais que les mariages nombreux qui ont lieu dans la classe ouvrière concourent spécialement à entretenir la misère. *De ces unions fréquentes*, disent les auteurs, *résultent des troupeaux d'enfans, qui vont dans les rues solliciter la pitié des passans, s'habituent à mendier, fuient le travail et deviennent des êtres dangereux pour la société.* On avouera que c'est traiter bien légèrement le lien que nos mœurs et nos lois regardent comme le plus sacré, et qu'il y aurait peu de véritable philantropie à l'interdire à toute une classe, parce qu'elle ferait des *troupeaux d'enfans.* La conséquence rigoureuse de cette singulière observation serait l'établissement d'un cens pour le mariage, comme pour les élections, et la prohibition du lien conjugal aux prolétaires. Non, les enfans des ouvriers ne sont point des êtres dangereux pour la société; ils apprennent à aimer le travail, à l'exemple de leurs pères et mères; ils ne sollicitent point la pitié des passans, et ils contribuent, au contraire, à l'aisance de la famille, dès qu'ils sont en âge de gagner quelque argent. L'ouvrier considère partout la mendicité comme un déshonneur; et cela est si vrai qu'il est très-difficile de le déterminer, dans ses maladies, à se rendre à l'hôpital, quelque certain qu'il soit d'y être mieux soigné que chez lui. Si la classe ouvrière fait beaucoup d'enfans, ouvrez de nombreuses écoles, fournissez-leur des moyens de s'instruire, formez leur intelligence, répandez à profusion la connaissance des arts et des métiers, remplissez ce devoir que la société contracte

envers tous ceux qu'elle admet dans son sein, ouvrez-leur une route vers la possibilité de vivre d'un travail, d'une industrie quelconque; et, à leur tour, il s'acquitteront au centuple envers la société.

Le désir du bien a quelquefois ses excès. MM. Segaud et Méry, en indiquant les moyens qu'ils jugent efficaces pour éteindre la mendicité à Marseille, voudraient que l'on condamnât à une amende tous les citoyens qui feraient publiquement l'aumône. Une amende pour avoir écouté un sentiment d'humanité, pour avoir satisfait à un besoin du cœur! Ces messieurs n'y ont pas réfléchi. Ils n'ont pas songé qu'une telle mesure porterait atteinte à ce que les hommes ont de plus cher, à la liberté, à la conscience, à l'esprit de charité dont aucune loi ne peut prescrire la limite. Que l'on empêche de mendier dans les rues, et personne n'aura l'occasion de faire l'aumône en public.

Nous formons des vœux sincères pour que les administrateurs du département des Bouches du Rhône et ceux de Marseille en particulier s'occupent promptement des mesures qui peuvent détruire la mendicité dans une ville où ce fléau paraît exister dans toute son horreur. R.

316. — * *Dictionnaire historique*, ou histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talens, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; par l'abbé F. X. DE FELLER. *Septième édition*, enrichie d'un grand nombre d'articles nouveaux intercalés par ordre alphabétique; corrigée sur les observations de nos meilleurs biographes, et ornée du portrait de l'auteur. T. V et VI. Paris, 1827; Méquignon-Havard. 2 vol. in-8°; prix de la livraison, 12 fr.

Les six premiers volumes ont paru dans l'année 1827; et comme l'ouvrage doit être composé de dix-sept volumes, on a droit d'espérer qu'il sera terminé en 1829. Le cinquième volume commence à l'article *Cinare*, et le sixième finit à l'article *Faur* (*du*). L'auteur ne s'y montre pas fort instruit dans l'histoire des sciences, à l'article *Dorat* dont il prétend que l'*Épître aux comètes* mortifia beaucoup les astronomes, qui, dit-il, avaient prophétisé qu'une comète devait détruire la terre en 1773. Si le père Feller avait étudié sans prévention cette petite anecdote, il aurait su qu'en 1773, l'astronome Lalande devait lire, à la rentrée publique de l'Académie des sciences, des réflexions sur les comètes qui pouvaient approcher de la terre. Le tems ne lui permit pas de les lire, mais elles avaient été annoncées, et cela produisit dans le public une terreur incroyable:

l'auteur les fit imprimer promptement pour rassurer les esprits. Euler et Dionis du Séjour écrivirent avec le même projet (1). L'épître de Dorat ne pouvait donc mortifier les astronomes, comme le dit le père Feller, qui ne montre pas moins d'ignorance à l'article *Clairaut* où il prétend que l'on ne peut prédire le retour des comètes. Cette assertion est plus absurde aujourd'hui que jamais, depuis la découverte d'une planète périodique dont la révolution est de trois ans et trois dixièmes (2). M. Michaud, dans sa *Biographie universelle*, ouvrage bien supérieur à celui dont nous parlons, n'a pas la prétention de savoir mieux l'astronomie que le père Feller; mais il a confié la rédaction de l'article *Clairaut* au savant professeur et académicien Lacroix. Aussi, cet article de la biographie est excellent et fait pour instruire même les mathématiciens. Les théologiens feraient mieux en général d'étudier les sciences que de critiquer les savans; au reste la théologie de l'auteur a bien aussi ses préjugés. A l'article *Durand Maillane*, qui est nouveau, mais où les éditeurs ont conservé son esprit, il est dit que ce Provençal, distingué par le refus qu'il fit de voter la mort de Louis XVI, était un profond casuiste, mais qu'en favorisant les libertés de l'église gallicane, il attaquait trop violemment les droits du saint-siége, *droits établis* par l'écriture, la tradition et le laps de plus de dix-huit siècles. De ces dix-huit siècles il faut en retrancher plus de la moitié, pendant laquelle les libertés de l'église gallicane n'étaient qu'une petite partie de celles de toutes les églises; mais ces messieurs n'y regardent pas de si près. Les idées du père Feller en histoire sont analogues à celles qu'il a en astronomie. Hérodote ne lui paraît pas croyable à l'article d'*Atys;* mais, aux articles d'*Egyptus*, de *Danaüs* et des *Danaïdes*, il est persuadé, sur l'autorité d'Horace, que les 50 fils de l'un épousèrent les 50 filles de l'autre, et qu'Egyptus donna son nom à l'Égypte, 320 ans avant la guerre de Troie; mais il ne dit pas comment l'Égypte s'appelait auparavant. L'article de l'infortuné *duc d'Enghien* est un peu long; mais on y trouve des détails curieux, et les auteurs ont dédaigné de faire mention des anecdotes sans doute calomnieuses rapportées par l'abbé Montgaillard. On trouve des détails bien plus curieux dans l'article de la *Biographie universelle*, avec laquelle celle-ci

---

(1) Voyez la *Biographie astronomique de Lalande;* Paris, 1803, pag. 537.

(2) Voyez l'*Annuaire du bureau des longitudes*, pour cette année 1828, pag. 205.

ne peut soutenir la concurrence. On peut seulement accorder au Dictionnaire que nous annonçons le mérite d'être plus court et de renfermer quelques articles nouveaux. F.-A.

317. — * *Histoire de France*, depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825, précédée d'un Discours, etc., par M. l'abbé de MONTGAILLARD. *Troisième édition*, ornée du *portrait* de l'auteur, du *fac simile* de son écriture. Paris, 1828; Moutardier. 15 forts vol. in-18 sur grand raisin. Prix de chaque volume, 3 fr. Il en paraît un tous les vingt jours.

Cette troisième édition d'un ouvrage que tout le monde veut lire est destinée à obtenir un succès populaire. Elle est économique, et cependant soignée, sous tous les rapports. Le premier volume est en vente, et la régularité apportée par l'éditeur dans la publication des éditions précédentes est un sûr garant de l'exactitude avec laquelle il remplira ses nouvelles promesses. A.

318. — * *Mémoires historiques et anecdotes sur les reines et régentes*, par DREUX DU RADIER; continués jusqu'aujourd'hui par un *professeur de l'Université de Paris*. Paris, 1827; Roret. 6 vol. in-8° avec figures au trait et nombreux *fac simile*; prix, 36 fr.

Les mémoires historiques ont aujourd'hui le privilége de captiver l'attention et la curiosité publiques. Quelle que soit l'époque à laquelle ils appartiennent, on les recherche avec empressement; on les relit avec un vif intérêt. Il faut avouer que ce n'est pas sans raison. Peu de lectures offrent en général plus de variété, d'agrément, et même de véritable instruction. Sans avoir la gravité et l'importance de l'histoire, proprement dite, ils l'emportent souvent sur elle par la peinture animée des hommes et des choses. C'est là qu'on voit à nu les passions des personnages, le secret des affaires, la marche des négociations dont on ne trouve ailleurs que les résultats. C'est en quelque sorte une scène dramatique qui expose successivement à nos regards les intrigues, les grands événemens, les tableaux piquans de mœurs, les révolutions politiques, les anecdotes sur les hommes célèbres, en un mot, les détails de la vie intérieure et ceux de la vie publique. Sous tous ces rapports, les Mémoires historiques sur les reines et régentes de France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours, sont de nature à vivement intéresser tous les lecteurs.

Rejetant toutes ces traditions vulgaires d'éloge ou de calomnie qui remplissent les compilations, Dreux du Radier a puisé avec discernement dans les vieilles chroniques et dans les manuscrits originaux. Tous ses récits portent l'empreinte de la bonne foi et de l'instruction, et son ouvrage est comme une

immense galerie de portraits où paraissent successivement toutes les femmes qui, comme reines ou favorites de nos rois, ont joué un rôle dans notre ancienne monarchie et laissé des souvenirs aimables ou imposans. Qui ne sera curieux de connaître avec tous ses détails l'histoire d'*Agnès Sorel*, de la belle comtesse de *Châteaubriand*, de *Marie Stuart*, épouse de François II, de *Marie de Médicis*, femme de Henri IV, de l'aimable *Gabrielle d'Estrées*, de la sensible *La Vallière*, de *Marie Leczinska*, femme de Louis XV, et de l'infortunée *Marie-Antoinette*. On sent tout l'intérêt dont ces divers sujets sont susceptibles. Un avantage précieux distingue la nouvelle édition, elle offre un ouvrage complet. Les *Mémoires historiques* ont été continués jusqu'à nos jours par un professeur de l'Académie de Paris. Cette partie est faite d'une manière judicieuse, semée d'anecdotes intéressantes, écrite avec autant de goût que d'élégance. Z.

319. —* *Lettres historiques et politiques sur le Portugal*, par *Joseph* Pecchio, continuées par *un ancien magistrat portugais*, publiées par M. *Léonard* Gallois, et augmentées d'un *Coup d'œil militaire sur le Portugal* par M. le général Pelet. Paris, 1827; Ch. Béchet. In-8° de 376 pages; prix, 6 fr.

Jamais époque n'aura été plus féconde en matériaux pour écrire l'histoire que celle où nous vivons; les mémoires et les documens de toute espèce dérouleront sans peine les événemens dont nous avons été témoins, aux yeux des générations qui suivront la nôtre. De nouvelles lettres historiques viennent d'être publiées par M. L. Gallois; elles traitent des révolutions qui ont eu lieu récemment dans la péninsule ibérique, et qui peut-être n'ont pas encore atteint leur terme. Ces lettres ont l'avantage d'avoir été écrites sur les lieux mêmes, et de renfermer une sorte de journal des faits qui se sont passés en présence de ceux qui les racontent. L'ouvrage que nous annonçons se divise naturellement en trois parties. La première comprend la correspondance de M. Pecchio, commencée en février 1822, à l'époque où le Portugal, imitant l'exemple que venait de donner l'Espagne, avait voulu se régénérer, et reconquérir ses anciennes cortès, et ses antiques franchises nationales. Rentré lui-même dans ce pays depuis son affranchissement, l'auteur décrit l'état social du Portugal; il nous transporte au sein de l'assemblée des cortès de Lisbonne, et fait un portrait remarquable de *Thomas Fernandez*, le père de la révolution portugaise. Cette courte correspondance cesse au moment où des fermens de trouble se manifestent dans l'Espagne et dans le Portugal,

et ici commence la seconde partie, écrite par M. T...., ancien magistrat portugais. Il jette d'abord un coup d'œil sur la politique européenne à l'égard de l'Espagne; puis, rend compte, avec des détails appuyés de pièces justificatives, de la rupture entre le Brésil et le Portugal. Bientôt, les nouvelles d'Espagne, et les exploits de l'armée de la foi, l'invasion des troupes françaises et les événemens de la rapide campagne de 1823, la révolte armée du comte d'Amarante et les mouvemens insurrectionnels du Portugal remplissent successivement ses pages. Des détails curieux sur tous ces événemens et sur l'état moral de la population de Lisbonne, pendant qu'ils se passaient, donnent de l'intérêt à ce récit. Nous voyons ensuite la constitution renversée, la reine et l'infant don Miguel conspirant contre le gouvernement établi par Jean VI, et au maintien duquel le roi semblait se plaire. La présence des ambassadeurs étrangers, la fermeté du représentant du roi de France, font avorter ce complot au moment où le succès semblait le couronner. Enfin, l'intervention de l'Angleterre vient rétablir un ordre que troublent bientôt les événemens de l'intérieur et des circonstances extérieures dont l'effet se communique et réagit sur le Portugal. Cette seconde partie nous conduit ainsi jusqu'au mois de mars 1827, où s'arrête la série des faits historiques. L'éditeur complète son volume par un extrait de Mémoires sur les campagnes de 1810 et 1811 en Portugal, dans lesquels le général Pelet, alors attaché à l'état-major du maréchal Masséna, examine le pays sous le point de vue militaire. La topographie est naturellement la première considération qu'embrasse l'auteur; il fait connaître en détail la configuration du pays, les moyens de communication, les ressources, et les différentes lignes d'opération qu'il présente, soit pour l'attaque, soit pour la défense. Suivant lui, le Portugal offre plus de chances favorables pour repousser une agression; ses forces ne lui permettent pas d'entreprendre seul et sans de puissans alliés aucun acte d'hostilité, et les accidens de terrain bien déterminés qui s'y reproduisent à chaque pas, lui donnent au contraire des moyens redoutables de résistance. Tels sont la distribution et le plan sommaire de l'ouvrage publié par M. Gallois; on y recueille des renseignemens curieux sur les troubles qui ont agité et qui agitent encore cette partie de l'Europe. L. Dh.

320. — *Lettre de saint Vincent de Paul au cardinal de La Rochefoucauld*, sur l'état de dépravation de l'abbaye de Longchamps; en latin, avec la traduction française et des notes, par J. L. Paris, 1827; Éverat. In-8° de 23 pages.

« L'abbaye de Longchamps, fondée en 1260 par la bienheureuse Isabelle de France, sœur de saint Louis, ne conserva guère plus d'un siècle sa ferveur primitive. Les grands biens dont elle avait été dotée furent la cause de son relâchement. Elle a servi autant qu'aucune autre communauté religieuse à justifier la maxime d'un chartreux : La piété a enfanté les richesses, et les filles ont étouffé la mère. Dès la fin du quatorzième siècle, elle se livra à la plus infâme corruption. Alors même on tenta d'y introduire la réforme, mais inutilement. On ne fut pas plus heureux dans d'autres circonstances. Vers le milieu du dix-septième siècle, saint Vincent de Paul fut chargé par la congrégation des réguliers, au nom du pape, d'informer sur les mœurs de la plupart des filles qui l'habitaient. C'est le procès-verbal de cette information, adressé au cardinal de La Rochefoucauld, en forme de lettre, que l'on vient de publier en latin, avec la traduction française en regard. Il est utile de nous convaincre que ce bon vieux tems que l'on regrette si vivement, ne valait pas, à beaucoup près, le tems où nous vivons. » Et qui oserait récuser le témoignage du vertueux supérieur de la congrégation de la mission ? *a.*

Littérature.

321. — * *Aperçu sur les hiéroglyphes d'Égypte et sur les progrès faits jusqu'à présent dans leur déchiffrement*, par M. Brown, traduit de l'anglais, avec une planche représentant les *alphabets égyptiens*. Paris, 1827; Ponthieu. In-8° de 84 pages; prix, 4fr. 50 c.

Cet écrit n'est point destiné à répandre de nouvelles lumières sur les hiéroglyphes; mais il a pour but, ce qui n'est pas moins important, de constater les progrès faits jusqu'à ce jour dans cette étude. Il est destiné aux personnes qui, sans se livrer spécialement à ce genre de travaux, sont cependant curieuses d'en connaître les résultats. Dans ce dessein, M. Brown s'est proposé de faire une exposition impartiale de tous les efforts tentés pour expliquer les anciens caractères sacrés des Égyptiens. Il en commence l'histoire à la découverte de l'inscription de Rosette, et fait successivement connaître les observations curieuses qu'elle a suggérées à MM. *de Sacy*, *Ackerblad*, *Young*, *Champollion jeune*, *Spohn* et son éditeur, M. *Seyffarth*. D'accord avec les personnes qui ont étudié ce monument et les travaux auxquels il a donné lieu, il ne craint pas de déclarer que M. Seyffarth n'est pas dans la route qui peut mener à des découvertes, et que ses interprétations des textes hiéroglyphiques ne sont plausibles qu'autant qu'elles sont

empruntées à M. Champollion. On s'attend bien que, dans un écrit de ce genre, spécialement consacré à l'histoire de cette science nouvelle, la question de priorité entre MM. *Young* et *Champollion* jeune a du être examinée. L'auteur est Anglais, et quelques personnes pourront croire que la partialité nationale a dicté son jugement; mais il nous semble que si, d'un côté, il attribue à M. Young l'idée première de la recherche d'un alphabet phonétique, il sait, de l'autre, rendre une éclatante justice aux belles découvertes qu'y a ajoutées M. Champollion.

Ω.

322. — * *O'Neill*, ou *le Rebelle*, poëme de L. Litton Bulwer, traduit de l'anglais, par Mlle *Harriet* Preble. Paris, 1828; Delaforest. In-12 de xxv et 169 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Ce poëme, dont la *Revue Encyclopédique* a rendu compte dans un article de la section des *Analyses* (voy. t. xxxvii, p. 101), appartient au genre épique-méditatif que le génie de Byron a mis en vogue. Dans ce genre, les faits apparaissent comme voilés au milieu d'un brouillard de rêveries mélancoliques. Nous ne pouvons souscrire à la préférence que l'auteur de l'article lui accorde sur le genre épique proprement dit. Nous pensons que le récit des *événemens*, quand l'action est intéressante et dramatiquement développée, loin d'exciter *une vaine curiosité qui, une fois satisfaite, ne laisse rien après elle*, se grave, au contraire, en traits de feu dans l'esprit du lecteur et l'invite sans cesse à renouveler ses premières émotions. Nous pensons que l'*analyse des sentimens*, quelque ingénieuse qu'elle puisse être, ne vaut pas la peinture des sentimens, amenée par le récit, comme chez les grands maîtres, qui ont mieux aimé faire rêver le lecteur que de rêver eux-mêmes. A ces restrictions près, nous n'hésitons pas à reconnaître le grand mérite de ce poëme, aussi remarquable par la profondeur des pensées que par la chaleur et l'éclat des descriptions. Nous ajouterons que la traduction de Mlle Preble reproduit de la manière la plus heureuse les beautés de l'original. Un pareil travail prouve chez l'écrivain une connaissance approfondie du génie et des ressources de l'une et de l'autre langue. Nous citerons avec plaisir le passage suivant où la grâce de l'expression fait si bien ressortir la vérité et la délicatesse de la pensée. « La demande de Marlow (le rival du Rebelle) était chaque jour mieux accueillie, et sévère par affection, Ullin forçait l'oreille inattentive de sa fille à entendre plaider une cause détestée. Qui n'a senti ce despotisme du cœur, qui révolte lorsqu'il est violent, et qui subjugue lorsqu'il est tendre? Son pouvoir est lent, mais sûr. Notre âme déploie contre lui toute son énergie; mais il parvient enfin à son but. Qui peut résister long-tems,

quand les êtres qui prient sont ceux pour le bonheur desquels on voudrait tout faire en ce monde? On peut se défendre contre des mots; comment répondre au silence triste et au regard qui implore? Comment se défendre contre un accent plein de tendresse qui dévoile le désir et révèle la pensée? contre le ton faible et doux qui ôte chaque jour au cœur une partie de sa force? Quand la douleur causée par le refus ne s'exhale pas en reproches, qui peut refuser encore?» Il est difficile de manier la langue française avec plus de facilité et de charme. A peine dans cet écrit d'une étrangère avons-nous découvert deux légères taches, que nous croyons devoir signaler à l'auteur. Nous lisons, p. 13 : «Le malheur seul peut faire trouver *un sauvage délice* aux sombres actions qui demandent le secret de la nuit.» Le mot *délice* ne s'emploie avec élégance qu'au pluriel. Plus loin, nous trouvons, (p. 83) : «Jamais le vieillard conteur, assis auprès de son foyer, n'a fait sur les chevaliers des anciens jours des récits plus merveilleux que *ceux répétés* par des lèvres tremblantes sur les actions hardies du terrible O'Neill.» Rien de plus inélégant que cette union du pronom *ceux* avec un participe ou un adjectif; c'est une véritable faute tout au plus tolérable dans le style administratif, où elle est devenue fréquente : un si petit nombre de critiques est à nos yeux un grand éloge du style de Mlle Preble. Sa traduction du *Rebelle* est précédée d'un *Précis historique sur l'Irlande*, qui honore à la fois le talent de l'écrivain, son impartiale justice et sa sensibilité. CH.

323. — * *Berthe et Robert*, poëme en quatre chants, par *Édouard* D'ANGLEMONT. Paris, 1827; l'éditeur, place de l'École-de-Médecine, n° 1. In-8° de 86 pages; prix, 2 fr. 50 c.

L'excommunication de Robert et de Berthe a paru à quelques auteurs un sujet digne d'exercer leur plume; MARCHANGY, dans sa *Gaule poétique*, l'avait recommandé aux jeunes poëtes; et M. D'ANGLEMONT n'a pas manqué de citer, dans ses notes, quelques passages de cet écrivain; mais nous aurions désiré qu'il mît dans sa composition un peu plus de l'imagination et de la couleur antique de son modèle.

Quel que soit le mérite d'exécution de *Berthe et Robert*, l'invention nous a paru forcée et de peu d'effet : Berthe, frappée de terreur, abandonne d'abord son époux, qui la cherche longtems en vain, et finit par la trouver aux pieds d'un saint ermite. Cet ermite est Charles de Lorraine, celui que Hugues Capet avait privé du trône, qu'il retint en prison jusqu'à sa mort, arrivée en 992, six ou sept ans avant l'excommunication de Robert; et c'est ce prince ainsi ressuscité, qui cherche à

consoler le fils et la bru de son ennemi; qui leur parle d'une excommunication qu'il a subie(1), et leur promet d'intercéder pour eux auprès du pape; et qui, tué dans les Apennins, ne peut tenir sa promesse, de sorte que Berthe et Robert qui comptaient sur lui, sont forcés de céder à l'anathème, et de se séparer. Les suites de l'excommunication nous font frémir dans l'histoire. L'auteur n'a point su conserver la simplicité et la profonde terreur du récit qu'elle nous a transmis. On peut signaler plusieurs négligences de style dans le travail de M. d'Anglemont, et d'abord l'impropriété trop fréquente des termes. Il dit, par exemple, « les ciseaux dispersent ma longue chevelure *en débris* » (pag. 42); « le vieillard se sent rajeunir, lorsqu'il raconte les *éclairs* de sa vie » (pag. 46), etc.; ensuite une coupe de vers trop souvent dure et boiteuse :

> Je me dépouille, et prends un vêtement de bure,
> *Noir*, semblable à l'habit, etc. (pag. 42.)

D'ailleurs le ton perpétuellement noble de son poëme ne lui permet jamais de dire les choses simplement, et il perd ainsi tout l'effet que peut produire l'horrible vérité de l'histoire. En voici un exemple :

> L'être fragile encor, qui porte en son berceau
> Du crime originel l'inévitable sceau,
> Réclame vainement cette onde salutaire
> Qui seule ouvre le ciel aux enfans de la terre :
> Celui qui du remords veut être délié
> N'apporte plus son cœur contrit, humilié,
> Au tribunal, etc.

Voilà sans doute des vers bien faits; mais ne sent-on pas bientôt qu'il n'y a là qu'une amplification poétique, au lieu de cette désolation vivement représentée dans nos moindres historiens?

Enfin, et ce défaut mérite d'autant plus d'être relevé qu'il devient commun à nos poëtes, nous reprocherons à M. d'Anglemont le mélange subit et non préparé du dialogue et de la narration. M. de *Lamartine*, dans le *Chant du Sacre*; M. *Ancelot*, dans *Marie de Brabant*, avaient déjà offert assez mal-

---

(1) L'histoire ne parle pas de cette excommunication de Charles. M. d'Anglemont aurait-il confondu ce duc de Lorraine avec le roi de Lorraine, Lothaire, petit-fils de Louis-le-Débonnaire, qui fut excommunié et obligé d'aller à Rome, pour n'avoir pas répudié sa concubine Waldrade?

heureusement l'un et l'autre cette confusion que réprouve le bon goût. Il faut remarquer que ce vice est, comme tant d'autres, l'abus d'une chose bonne en elle-même. Longin avait remarqué, dans son *Traité du sublime*, combien le passage inattendu de l'action au dialogue d'une personne à une autre pouvait produire d'effet. Mais l'emploi doit en être rare, et encore faut-il que tout soit préparé par le poëte, de manière que le lecteur ne trouve rien d'obscur, de heurté, de disparate. Nos jeunes écrivains, en négligeant ce principe et l'étude des modèles, ont mis à la mode ce style haché et incohérent, où les plus grands moyens oratoires et poétiques sont prodigués sans effet, par la double raison qu'ils sont trop communs, et hors de leur place.

Si j'ai tant insisté sur ces divers défauts, c'est que l'ouvrage de M. d'Anglemont porte l'empreinte d'un talent remarquable, mais qui a besoin de mûrir encore. Ici il faut répéter les conseils déjà si souvent adressés à nos jeunes poëtes; il faut leur rappeler encore que les sujets nationaux offrent à la poésie des ressources inépuisables dont ils cherchent avec raison à profiter; mais qu'avant d'écrire, il faut étudier à fond l'histoire à laquelle on veut emprunter un sujet; qu'il faut disposer les diverses parties de ce sujet dans un ordre toujours simple et naturel; enfin, que le style est la partie difficile de la composition, et qu'on ne fait pas du pathétique avec des figures de rhétorique ou des points d'exclamation, des réticences et des apostrophes. B. J.

324. — * *Élégies et poésies* de Mme *Victoire* Babois. *Troisième édition.* Paris, 1828; Nepveu. 2 vol. in-18, grand-raisin, ornés de gravures; prix, 10 fr.

Ce recueil se compose, 1° d'*Élégies sur divers sujets*; 2° d'*Élégies nationales*; 3° d'*Élégies maternelles*; 4° d'*Épîtres* et d'autres *Poésies*; 5° de quelques *Opuscules en prose*; 6° de *Lettres* adressées à Mme Babois par Ducis. De ces six parties, la 2e, la 5e et la 6e étaient restées jusqu'à présent inédites; la 1re et la 4e contiennent un assez grand nombre de poésies inédites, et la 3e est reproduite telle qu'elle a paru dans les deux premières éditions, en 1805 et 1810.

Les *Élégies maternelles* ont commencé la réputation de l'auteur; lorsqu'elles furent publiées pour la première fois, elles obtinrent les suffrages des gens de goût, suffrages que vinrent confirmer ceux de *Ducis*, *Lebrun*, *Fontanes*, *Chénier*, et de quelques autres littérateurs aussi célèbres. Le premier, qui se lia d'une amitié étroite avec Mme Babois, la surnomma la *Sapho des mères*; et le dernier, dans son *Tableau de la littéra-*

ture française, fit ainsi l'éloge de l'auteur et de l'ouvrage : « Le style des élégies que Mme Babois a publiées sur la mort de sa fille est constamment pur, la versification en est d'une douceur exquise; cette poésie vient du cœur, et du cœur d'une mère. Ce sont des chants de douleur, un objet adoré les remplit; toutes les idées sont de tendres souvenirs, et tous les vers sont des larmes. » Tout au contraire de tant de gens qui pensent être poëtes, sans avoir reçu l'*influence secrète*, Mme Babois est devenue poëte sans y penser; on lira avec plaisir (tom. 1er, p. 135) une lettre dans laquelle elle raconte, avec autant de modestie que de simplicité, comment elle fut avertie de son talent. La douleur

Si pourtant la douleur doit s'exprimer si bien,

fut sa première muse, et tourna ce talent vers l'élégie. L'auteur répond en même tems, dans cette lettre, à l'objection que renferme le vers que nous venons de citer, après un des premiers critiques qui rendirent compte de ses poésies. Quinze années s'écoulèrent entre la mort de sa fille et la première élégie que lui inspira cette perte. « Quand une douleur telle que celle dont j'étais la proie, dit-elle, cesse d'être un tourment intolérable, elle devient une occupation chère; c'est du moins ce que j'éprouvai. Vivre de mes souvenirs, nourrir mes regrets, leur consacrer tout ce que je pouvais leur sauver de mon tems, faire de cette habitude douloureuse mon unique bien, et le dernier charme de ma vie, fut alors toute mon étude. » Tous ceux qui ont réfléchi sur la nature du talent qu'il faut au poëte sentiront la justesse de ce raisonnement; ce n'est pas toujours en présence de l'événement, c'est bien plus souvent en se repliant sur soi-même, et en joignant la mémoire du cœur à celle de l'esprit, qu'on parvient à peindre avec vérité des scènes dont on a été fortement ému, surtout lorsqu'on y a pris une part active. C'est là, nous le croyons, tout le secret de la poésie.

Boileau, dans son *Art poétique*, n'a parlé que de l'élégie funéraire et de l'élégie amoureuse. Mme Babois, avec les auteurs modernes, donnant à ce genre toute l'extension dont il est susceptible, en a fait l'âme de tous ses chants. Son premier livre contient des élégies sur divers sujets; nous citerons principalement *la Mort du rossignol*, qui est une élégie philosophique; *l'Absence* et *Zélis*, qui sont de véritables élégies amoureuses; enfin, *l'Intimité*, où ce même sentiment, ce même besoin des âmes tendres, joint à plus de délicatesse encore,

s'adresse à l'amitié (1). Ses *épîtres* même, qui forment son 4e livre, sont encore des élégies, et l'on y retrouve toute la mélancolie et toute la résignation du malheur. Quant aux *élégies nationales*, elles n'ont pas toute l'énergie et toute la concision désirables. Mme Babois, dit son éditeur, était restée plus de vingt-cinq ans sans s'occuper d'objets politiques; le bruit de tant d'événemens, qui ont changé la face du monde, n'était parvenu jusqu'à elle que comme un son lointain, affaibli par la distance, et qui troublait à peine sa solitude. L'époque de la seconde invasion, la présence des étrangers au sein même de la retraite où elle s'était réfugiée, l'humiliation des armes françaises, et surtout l'enlèvement des chefs-d'œuvre qui enrichissaient le musée, lui arrachèrent, pour les malheurs publics, des plaintes et des regrets qu'elle avait gardés jusques-là pour ses propres douleurs, et lui inspirèrent quelques vers, parmi lesquels nous citerons ces deux-ci, qu'elle applique au cabinet anglais de 1815 :

C'est avec les profits du crime
Qu'il veut l'honneur de la vertu.

Mais elle-même déclare qu'elle se serait défendue de céder à exprimer ses sentimens en cette occasion, si elle avait connu les chants de M. Casimir Delavigne sur le même sujet.

Il nous reste peu de place pour parler du 2e volume. Nous passerons donc légèrement sur les *poésies diverses* de l'auteur, dont quelques-unes n'ont jamais pu avoir que le mérite de la circonstance, et par cela même n'auraient pas dû être reproduites ici. Nous en signalerons d'autres à l'attention des lecteurs, et principalement la pièce qui a pour titre : *Aimer pour aimer*, celle qui est intitulée *Emma;* enfin le distique suivant, *pour le portrait d'un enfant :*

On me prend pour l'Amour; comme lui, je sais plaire;
J'ai sa grâce, ses yeux, son sourire et sa mère.

Nous leur recommandons également les deux dernières parties de l'ouvrage, qui renferment les opuscules en prose de l'auteur, et les lettres de Ducis, dans lesquelles se révèle une âme encore plus élevée que son talent. Tout ce que dit Mme Babois, en répondant à sa cousine, qui lui avait demandé pourquoi

(1) Cette pièce pleine de grâce et de fraîcheur a été écrite en 1825, et Mme Babois, dans une note de son second volume, nous apprend qu'elle est aujourd'hui dans sa soixante-sixième année.

l'on rencontre dans le monde tant d'amans et si peu d'amour, la manière dont elle définit ce sentiment, et toutes les nuances qu'il prend selon le caractère et les individus, cette expression si heureusement trouvée, que « l'histoire des âmes tendres est un roman pour toutes les autres; » tout cela est marqué au coin de ce tact et de cette délicatesse qu'on ne trouve guère à un si haut degré que chez les personnes de son sexe. Mais jusqu'ici nous n'avions vu, sous la figure du poëte, que la femme, la mère et l'amie; dans les *lettres sur une critique des ouvrages de M. Ducis,* nous voyons encore l'excellent juge en matière de poésie et de littérature. Mme Babois, en prenant la défense de l'auteur d'*Abufar* contre une attaque injuste et irréfléchie, a fait preuve de goût et de raison, plus encore que de son amitié pour ce poëte célèbre; et cette réponse à un jeune aristarque est si noble, si modérée, remplie de si bons conseils, qu'on voudrait presque, au prix de la faute, l'avoir provoquée et pouvoir répéter avec son auteur : « Si la critique est juste et pleine d'égards, on lui doit des remercîmens et de la déférence. »

N'oublions pas de dire que de charmantes gravures, rendues par l'habile burin de MM. *Corbould*, *Pauquet* et *Pourvoyeur;* d'après les dessins de M. *Casimir Karpff,* élève de David et ami de Mme Babois, qui lui a consacré plusieurs de ses chants, ajoutent à ce recueil un prix dont il n'avait pas besoin aux yeux des amateurs d'une poésie douce et sentie, mais qui, avec l'exécution typographique, témoignent du goût de M. Nepveu et de ses sons déjà bien connus pour tous les ouvrages qui sortent de son fonds. E. Héreau.

325. — * *Poésies* de madame *Évelines* Désormery, recueillies et publiées par N. *Delangle*. Paris, 1828; Delangle frères. In-12 de vi et 142 pages; prix, 3 fr.

Ce petit volume, imprimé avec goût, contient des élégies, des hellénides, c'est-à dire, des poésies sur la Grèce, et des poésies diverses. Les élégies de Mme Désormery offrent un heureux mélange de sensibilité, de grâce et d'harmonie, souvent relevé par les accens d'une douleur amère et énergique. Les vers suivans, extraits de l'élégie intitulée *le Génie du mal*, serviront de preuve à ces éloges :

« A peine je retrouve une confuse image
Des soleils que j'ai vus se coucher sans orage;
Et pourtant l'espérance entr'ouvrait mon berceau!
Aux champs de mes aïeux, souple et frêle roseau,
Près des lacs toujours purs je commençais la vie;
Les fleurs, les bois, les monts, l'herbe de la prairie,

Dans mes songes charmans embellissaient mon sort :
Un jour je m'éveillai, c'était un jour de mort,
Un crêpe s'étendit sur toute la nature ;
Le ciel fut sans lumière, et les prés sans verdure ;
Les échos agrandis tonnaient autour de moi,
Et répétaient entre eux : Malheur ! malheur à toi !

Je citerai encore, pour montrer la flexibilité du style de Mme Désormery, cette romance qui fait partie de ses poésies diverses :

Jadis une bergère
Aima de tout son cœur.
Elle en fit un mystère.
Quel malheur !
Aurait-elle dû taire
Son ardeur ?

Un riche du village
Un jour la demanda ;
Son père en mariage
L'accorda :
La pauvrette trop sage
Lui céda.

Livrée à la tristesse,
Après un tel effort,
Plus rien ne l'intéresse ;
Et le sort
Mit fin à sa détresse
Par la mort.

Souvent dans la bruyère
Revient encor s'asseoir
L'ombre de la bergère,
Vers le soir ;
Elle écrit sur la pierre :
Plus d'espoir !

Cette simplicité ne manque pas de charme, et le petit tableau qui termine la pièce fait naître une douce rêverie. Mme Désormery a été moins heureuse dans les *Hellénides* : ses conceptions sont restées au dessous de ce sujet, devenu ingrat par une excessive fécondité. En général, le défaut de plan se fait un peu sentir dans la plupart de ses compositions. On ne saurait trop le redire : une mélancolie vague qui laisse aller ses plaintes au hasard peut inspirer beaucoup de vers touchans, mais donne rarement naissance à des productions durables. Dans les poëmes qui admettent le plus de désordre apparent, tels que l'ode et l'élégie, un plan habile n'est que plus néces-

saire pour attacher l'esprit du lecteur. Mme Désormery, déja connue comme prosateur, par son roman d'*Agnès de Méranie*, possède pour réussir dans le genre élégiaque ce que la nature peut donner, le sentiment et l'oreille poétique; mais ces heureuses dispositions ont besoin d'être fécondées par l'étude et par le travail. Ch.

326. —* *Reuben Apsley*, histoire du tems de Jacques II; par *Horace* Smith, traduite de l'anglais par A. J. B. Defauconpret. Paris, 1827; Ch. Gosselin, 5 vol. in-12; prix, 15 fr.

Walter-Scott a compris à merveille l'esprit de son siècle; il a senti que ses contemporains étaient fatigués des vieux châteaux, des spectres, en un mot, de toute la fantasmagorie d'Anne Radcliffe etc. etc., et qu'à l'avantage d'offrir une lecture légère, il fallait joindre celui de rattacher à des faits certains, à des traditions connues, les créations de l'inspiration. Riche d'une vaste érudition historique, profondément versé dans la connaissance des vieilles chroniques, doué d'une sagacité qui lui permet d'entrer dans une foule de détails, d'observer une multitude d'aperçus qui donnent à ses œuvres la vie et la vérité, W. Scott a fait et a dû faire école. Il faut compter au nombre des sectateurs de l'honorable baronnet, l'auteur du roman que nous annonçons, et que vient de traduire l'infatigable M. Defauconpret. Cet ouvrage, il faut bien le dire, nous a semblé moins une création originale qu'une imitation et une sorte de contre-épreuve des romans de W. Scott.

Reuben Apsley est orphelin; du moins, ses parens, obligés de faire un voyage dans l'Inde, n'ont plus reparu, et tout fait croire qu'ils ont péri dans une violente tempête; lui seul conserve une sorte de pressentiment que rien ne motive suffisamment et qui paraît trop indiqué par le désir de placer au 5e volume une relation des malheurs des parens de Reuben, assez semblables d'ailleurs à l'histoire de Robinson Crusoé. Reuben, dont le caractère est développé d'une manière assez énergique, est jeté par les conseils du frère d'un de ses amis, dans la conspiration si légèrement entreprise par le duc de Monmouth contre Jacques II. Cette situation est évidemment celle du jeune Morton dans les Puritains, avec cette différence pourtant que Morton se trouve entraîné par les circonstances et d'une manière impérieuse, tandis que rien n'oblige ici Reuben à suivre les avis d'un jeune homme sans consistance, et personnellement peu connu de lui. Vaincu à la bataille de Sedgemoor, et proscrit, il fuit pour sauver sa tête mise à prix, et c'est au milieu de toutes ces circonstances que viennent s'enchaîner les différens épisodes qui composent le roman de M. H. Smith. Ce livre ne

manque pas d'intérêt; seulement, un grand nombre des personnages qui y figurent, sont d'anciennes connaissances du lecteur, qui peut se souvenir de les avoir vus dans plusieurs ouvrages de W. Scott. C'est ainsi que l'oncle de Reuben, Goldhingham, nous rappelle les honnêtes marchands de la cité de Londres, que l'auteur de Rob-Roy s'est plu à représenter; c'est également ainsi que nous pouvons nous croire aux eaux de St.-Ronan, quand nous voyons la société dont se forme le voisinage de campagne du citadin enrichi. Le personnage qui détermine Reuben à suivre la fortune de Monmouth, Fladyer, n'est qu'indiqué, et pourtant son caractère nous a semblé neuf et digne d'être développé davantage; il occupe une trop petite place dans le roman, et l'auteur aurait pu le faire reparaître avec succès. C'est un jeune homme ardent, dont une conspiration paraît être l'élément naturel; c'est un de ces esprits bouillans entraînés par un sentiment vague et portés à toutes les entreprises aventureuses. Malheureusement, ce rôle assez original n'est que secondaire et seulement esquissé. Nous n'adressons pas à M. Smith le même reproche relativement à la jeune personne qui finit par épouser son héros, et dont le noble et généreux caractère s'élève avec une sorte de grandeur au milieu des scènes auxquelles elle prend part. Nous avons aussi remarqué une jeune puritaine dont le cœur innocent éprouve, sans le savoir, une vive passion pour Reuben; ce caractère est gracieux et intéressant, et l'enthousiasme religieux de la jeune fille contraste bien avec sa timidité naturelle. M. Smith a placé avec assez de bonheur dans son roman le personnage horriblement historique du juge, ou plutôt du bourreau Jeffreys. Il a été moins bien inspiré en nous représentant un jeune seigneur dont les bonnes qualités disparaissent devant le ridicule outré de ses manières et de son langage, et auquel peut servir de digne pendant une jeune fille entremêlant ses discours de lambeaux arrachés aux Cyrus et aux Clélie de mademoiselle Scudéry, et dont la légèreté nous a semblé également excessive. A part ces taches, et si l'on veut mettre de côté l'esprit d'imitation qui domine trop cet ouvrage, il offre des situations intéressantes, des tableaux animés et parfois même tracés avec vigueur. A tout prendre, c'est un roman de la nouvelle école, destiné à avoir du succès. L. Dh.

327. —* *Le Chancelier et les Censeurs*, roman de mœurs, par M. de Lamothe-Langon. Paris, 1828; Ambroise Dupont. 5 vol. in-12, formant ensemble XII et 1183 p.; prix, 15 fr.

Voici un livre écrit dans toute la chaleur de l'indignation: la censure n'avait pas permis à l'auteur de mettre dans les

journaux la simple annonce de son *Histoire de l'inquisition en France*. M. de Lamothe-Langon qui, comme tous les vrais Français, souffrait impatiemment l'ignoble joug de nos censeurs, avait commencé un roman où il leur rendait pleine et entière justice. On peut imaginer quelles couleurs il a empruntées à notre époque et au système d'oppression dont il était victime. Il a été bien servi, du reste, par son sujet. Louis XV plongé dans les débauches les plus honteuses; la Dubarry toute-puissante à la cour; les plus grands seigneurs, Richelieu, Meaupou, Lavrillière, rivalisant de méchanceté, de bassesse et d'infamie; au-dessous d'eux, les limiers de la police et les pourvoyeurs en titre des sales plaisirs du roi; au dernier échelon enfin, la commission de censure choisie dans l'écume et la fange de la littérature : voilà les personnages dont M. de Lamothe-Langon a voulu nous présenter l'image. Il l'a fait, non en esquissant une suite de portraits, mais en donnant à chacun un rôle, et en lui conservant son caractère dans le drame qui doit amener le mariage de Justin, jeune philosophe dont les parens sont inconnus, avec Cécile Regnaut, fille naturelle de Louis XV.

Nous ne pouvons entrer dans aucun détail, ni sur l'intrigue extrêmement compliquée de l'ouvrage, ni sur la peinture hideusement ressemblante des portraits historiques. Qu'il nous suffise de dire que, de tous les courtisans représentés par l'auteur, il n'y en a que deux chez lesquels de bonnes qualités compensent en quelque sorte la turpitude de leurs mœurs, et c'est (on ne s'en douterait pas) la comtesse Dubarry et son beau-frère. L'une, au faîte des honneurs, n'a pas oublié le tems où elle n'était qu'une grisette, ni les amis qu'elle avait alors; elle les sert, elle les soutient de tout son pouvoir, et se montre encore digne d'être aimée, parce que la fortune n'a pas corrompu son cœur. L'autre a une franchise d'infamie, une naïveté de scélératesse qui fait presque oublier des défauts dont il ne se cache point. D'ailleurs, en se rendant justice à lui même, il acquiert le droit de juger les autres en face, et ce n'est pas sans plaisir qu'on le voit mettre à nu le cœur de ses pareils, et leur dire franchement sa pensée.

A l'égard du rang que ce roman doit tenir parmi ceux de l'auteur, il n'est pas douteux. *M. le Préfet* et *la Province à Paris*, en révélant un grand talent d'observation, avaient l'un et l'autre le défaut de manquer d'intérêt; on en trouvait davantage dans *l'Espion de police* et *la Cour d'un prince régnant*. Mais, encore dans ces deux derniers ouvrages, l'intrigue reposait entièrement sur des personnages inventés à plaisir, et tout-à-fait

inconnus. Le roman que nous annonçons réunit toutes ces qualités, et rappelle parfaitement le genre de Walter-Scott et de M. Mortonval. Nous regrettons de ne pouvoir accorder au style, sous le rapport de la correction et de l'élégance, les mêmes éloges que nous donnons à l'invention et à la contexture de la fable. B. J.

328. — *Édouard et Lucile*, ou le Patriote à la fin du XVIIIe siècle, par M. Th... L... Paris, 1828; Lecointe et Durey. 4 vol. in-12; prix, 12 fr.

Le cadre choisi par l'auteur de ce roman, tout intéressant qu'il soit, n'a plus malheureusement le mérite de la nouveauté; M. Picard et d'autres écrivains nous ont plusieurs fois représenté sous des formes plus ou moins variées les différentes époques du siècle dernier. Un nouveau tableau nous est offert aujourd'hui; il nous fait voir l'ancien régime, la révolution, la renaissance de l'ordre et le commencement de l'empire. Il faut certainement y reconnaître une sorte de fidélité, mais qui ne satisfait pas entièrement le lecteur. Si M. Th... L... a voulu faire simplement un roman, les vicissitudes politiques y tiennent peut-être une place trop large; s'il a eu pour but de donner une esquisse des événemens et d'y ajouter l'intérêt d'une action qui s'y trouve liée, les événemens n'y sont pas assez complétement indiqués. Je crois devoir faire aussi à l'auteur un reproche d'avoir adopté la forme épistolaire, pour présenter et développer son sujet. Cette manière d'écrire, généralement froide et décolorée, a de plus le désavantage d'être invraisemblable et insuffisante; invraisemblable, parce qu'il n'est pas naturel d'entrer dans une foule de détails qui ne conviennent pas au papier, et que l'auteur a pourtant besoin de faire connaître à ses lecteurs, afin que ceux-ci puissent suivre sa narration; insuffisante, parce que ces détails, tout étendus qu'ils sont, ne peuvent être assez minutieux pour compléter l'intelligence des faits qui se développent naturellement sous la forme d'un récit. Le second titre de l'ouvrage, celui qui seul a de l'importance, ne m'a point paru non plus entièrement justifié. Sans doute il y a du patriotisme dans la conduite du héros; sans doute, sous l'ancien régime, il se montre ami des sages libertés; à l'époque de l'effervescence révolutionnaire, sa modération est toujours d'accord avec sa conduite précédente; à l'aurore de l'empire, il fuit l'Europe, pour éviter le joug qui va peser sur son pays. Tout cela est à merveille; mais quel est le mobile qui détermine toutes les actions d'Édouard? C'est l'amour seul, c'est cette passion que soutient, il est vrai, le sentiment de la justice, qui lui fait braver les cachots de la Bastille pour justifier et rendre à la liberté celle qu'il aime; c'est encore cette même passion,

jointe aussi à la reconnaissance pour son maître et son ami, qui expose, pendant la terreur, ses énergiques remontrances à n'avoir pour réponse que la hache révolutionnaire. Puis, lorsqu'il a perdu Lucile, c'est un amour porté jusqu'au délire, c'est le désespoir qui le jette dans les rangs de ces héroïques défenseurs de la France qui surent triompher des efforts de l'Europe coalisée. Enfin, j'ai regretté de voir, dans la première partie de cet ouvrage, dans celle qui traite de l'ancien régime, reparaître les mœurs de la cour de Louis XV, dont les romans du tems ne nous ont que trop fait le honteux tableau, d'y retrouver ces éternelles histoires de couvent, ces épisodes de religieuses livrées à la barbarie de leurs compagnes d'esclavage. Cependant, et après avoir ainsi fait une part un peu large à la critique, je me hâte de dire que plusieurs parties de ce roman m'ont paru déceler un talent réel; plusieurs scènes y sont rendues avec bonheur, et souvent avec énergie. L'auteur a répandu sur ses personnages un intérêt qu'il sait à propos ranimer, et qu'il soutient avec habileté. J'ai distingué, entre autres, différentes situations sous le régime révolutionnaire, qui m'ont paru traitées avec un vrai talent. Cet ouvrage, en un mot, bien qu'il ne soit pas sans taches, doit plaire par le rapprochement des diverses époques qu'il embrasse, et par la manière dont les personnages y sont mis en scène. L. Du.

329.—**Les sept mariages d'Éloi Galland*, par *L. B.* Picard, de l'Académie française. Paris, 1828; Baudouin. 3 vol. in-12. Prix, 12 fr.

C'est le cadre des *Trois quartiers*, étendu, agrandi. Ce n'est pas seulement à Paris que l'auteur promène son *Éloi Galland*, mais dans toute la France; ce ne sont pas trois mariages qu'il ébauche, mais *sept*, et même davantage; car le titre ne parle que des principaux. On trouve dans ce livre, comme dans les autres romans et les comédies de l'auteur, une revue piquante des conditions de la société, et en même tems une peinture philosophique et gaie de ces changemens d'humeur et de caractère qui suivent les vicissitudes de la fortune. Chaque écrivain a son thème favori qu'il reproduit sans cesse. M. Picard a pour renouveler le sien, et le conserver long-tems neuf, deux mérites bien rares, celui de l'observation morale et de l'expression comique. H. P.

330. —*Jean*, par *Ch. Paul* de Kock.—Paris; 1828; Ambroise Dupont. 4 vol. in-12, formant ensemble 870 pages; prix, 12 fr.

Le sujet du roman nouveau de M. de Kock est tout entier dans le vers de Legouvé qui lui sert d'épigraphe :

Notre gloire est souvent l'ouvrage d'un sourire.

Jean Durand est le fils d'un herboriste fort riche : l'auteur nous rend témoin de sa naissance et de son éducation, qui est tout-à-fait manquée. Jean ne veut rien apprendre; il ne se plaît que dans la société de mauvais sujets comme lui, prend toutes les habitudes des halles, jusqu'au moment où il rencontre madame Dorville, jeune veuve, dont les charmes et la conversation agissent sur lui, au point qu'il se renferme une année dans son cabinet pour regagner, à force de travail, les connaissances et les habitudes qu'il a dédaignées dans son enfance. Il devient ainsi un jeune homme du meilleur ton, rempli de raison et de connaissances, et finit par se marier avec madame Dorville.

Peut-être ne trouvera-t-on dans cet exposé rapide aucun de ces événemens embarrassés qui forment ordinairement la contexture d'un roman : c'est qu'en effet il n'y a dans ce nouvel ouvrage aucune unité, aucune liaison dans la marche des faits; l'auteur a laissé courir sa plume, il a représenté son héros grandissant : mais, voilà tout. Il n'y a, du reste, aucune invention neuve, ni dans la fable, ni dans les caractères. Le style est on ne peut plus négligé, et un lecteur de bon goût ne s'habitue pas facilement à entendre *jargonner*, pendant des volumes entiers, une garde-malade, une domestique, ou tout autre personnage du même genre. Quand donc nos auteurs de romans se persuaderont-ils que, s'ils veulent peindre la basse classe du peuple, ils ne doivent jamais pour cela lui emprunter son langage? B. J.

331. — *Rachel*, par Mme la comtesse ***. Paris, 1828; Moutardier, rue Gît-le-Cœur, n° 4. In-12 de IV-227 pages; prix, 3 fr.

On a très-souvent mis aux prises l'amour et la religion; mais il ne faut pas s'étonner que les auteurs de romans reviennent sans cesse sur le combat que se livrent dans le cœur humain ces deux sentimens, quand ils le dominent presqu'également. Ici, en effet, la situation, les aperçus sont inépuisables; et ne ferait-on encore que ce qui a été cent fois fait déjà, on serait encore sûr de trouver des lecteurs et surtout des lectrices. Cette dernière réflexion ne s'applique point au surplus à *Rachel*. Il y a, ce me semble, de la nouveauté dans le fonds de ce petit roman. Cette belle Juive, portée par l'Amour sur un trône ducal, et obligée de quitter la religion de ses pères, excite un vif intérêt. Quant au style, il est quelquefois remarquable. Certaines pages sont écrites avec une chaleur, un entraînement dignes des bons modèles, et l'on rencontre parfois quelques-uns de ces traits qui, comme le dit l'éditeur, *partent du cœur des femmes et dont l'art ne saurait égaler l'abandon et l'heureuse négligence*. Cet ouvrage, que l'on attribue à une dame

dont le mari s'est signalé à la chambre des pairs par son zèle pour la cause des libertés publiques, révèle un talent fort distingué dans ce genre de composition. A.

332. — * *Voyage dans la vallée des Originaux*, par feu M. Du Coudrier. Paris, 1828; Baudouin et Ponthieu. 3 vol. in-12. Prix, 12 fr.

Ce livre n'est guère susceptible d'analyse. C'est une Macédoine amusante et fort spirituelle de toutes les idées politiques, philosophiques, littéraires, aujourd'hui en circulation. L'auteur, à ce qu'il semble, a beaucoup vu la société; il l'a étudiée et comprise; il n'est resté étranger ni aux grands intérêts qui l'occupent et l'entraînent dans des voies nouvelles, ni aux travers, aux ridicules, aux vices qui se mêlent à ce grand et noble mouvement. Ce spectable varié et complexe, il l'a reproduit avec ses traits sérieux ou plaisans dans des tableaux qui rappellent souvent la manière de Sterne, ses imaginations fantastiques, sa charge piquante, où se cache tant de sens et de raison. H. P.

333. — * *Au Hasard; fragment sans suite d'une histoire sans fin;* manuscrit trouvé dans le coin d'une cheminée, et mis au jour par Ad. Bréant. Paris, 1828; Dondey-Dupré. In-18 de 172 pages; prix, 3 fr.

Sterne fut un écrivain original. Il nous semble toutefois que sa réputation, plus populaire en France qu'en Angleterre, a dépendu beaucoup plus de ce qu'il donnait à entendre que de ce qu'il exprimait; et c'est précisément ce qui lui a valu tant de succès chez un peuple qui n'aime pas que l'on épuise la matière, et qui demande toujours à ses écrivains qu'on lui laisse quelque chose à deviner. Cette qualité est portée à l'extrême dans le roman philosophique de Tristram Shandy, que l'on a osé comparer aux admirables folies de Rabelais; on la retrouve d'une manière très-prononcée dans le Voyage sentimental, ouvrage que les Français ont porté aux nues, sans remarquer que Sterne s'est permis sur elles les observations les plus malignes et parfois les plus inconvenantes. L'espèce d'engouement dont les femmes ont été atteintes pour cet auteur, nous avait jadis encouragé à l'étudier avec soin, et tout en admirant en lui un choix d'expressions très-piquant, un rare talent de description, une grande finesse d'aperçus, l'art de la suspension porté au plus haut degré, nous n'avions pu nous défendre d'un sentiment pénible en reconnaissant la sécheresse réelle de son âme, le peu d'étendue de son imagination, et l'esprit de dénigrement qu'il laisse percer à chaque page. Cela ne l'a pas empêché d'avoir un grand nombre d'imitateurs

qui se croyaient des écrivains distingués, parce qu'ils saisissaient avec assez de bonheur les formes hachées de son style, et qu'ils faisaient des réflexions plus ou moins profondes sur les plus légers incidens. Les *Voyages sentimentaux à Yverdun*, *dans ma poche*, et même *autour de ma chambre*, sont des exemples de cette triste facilité à imiter des ouvrages inimitables en un seul point, l'originalité.

L'auteur du *Hasard*, nous ne dirons pas M. *Ad. Bréant*, car il ne prend que le titre d'éditeur, est certainement un homme de beaucoup de talent et d'esprit; il écrit purement, avec grâce, et plusieurs de ses paragraphes donnent à penser. Cependant c'est encore un de ces imitateurs de Sterne qui prennent la plume en se disant : Je veux écrire un livre; mais que dirai-je? Et en attendant que les idées lui viennent, il place le mot *dédié* au haut d'une page blanche, parce que Sterne a laissé une de ses pages tout en blanc. Cela peut-être fort ingénieux; mais nous avouons bonnement que nous n'en comprenons pas la finesse, et nous avons cherché plus loin la page noire de Sterne, que cependant nous n'avons pas trouvée. C'est sans doute une omission.

Il serait impossible de dire au juste ce que c'est que le livre publié par M. Bréant : une suite de réflexions, de descriptions, de citations sans but, mais toutes spirituellement exprimées. Ce n'est pas un roman, ce n'est pas un livre de morale. On le lit avec intérêt; mais on voudrait que l'auteur ne l'eût pas écrit : car on sent parfaitement qu'il peut produire un ouvrage beaucoup meilleur, puisqu'il se propose et soumet lui-même au jugement des lecteurs, sans se dissimuler, ajoute-t-il, qu'il lui reste à craindre encore leurs passions, leurs préjugés, leurs intérêts, leurs amours-propres, enfin tous les sentimens nés de l'orgueil et de l'égoïsme. Nous avouerons que c'est *par égoïsme* que nous eussions désiré qu'avec un talent aussi distingué il eût employé ses loisirs à composer un livre qui nous eût instruit, amusé, intéressé, et qui eût donné à son nom la célébrité qu'il désire, et que nous ne doutons pas qu'il n'obtienne par d'autres ouvrages. R.

Beaux-Arts.

334. —* *Examen du Salon de* 1827, avec cette épigraphe : « *Rien n'est beau que le vrai.* » *Seconde édition*, avec une *deuxième partie*. In-8° de 116 pages. Paris, 1827; Roret; prix, 1 fr. 50 c.

«... Comment s'abuser au point de croire que la liberté puisse être exclue plus long-tems de ce qu'il y a de plus nativement

libre au monde, les beaux-arts; qu'une couronne académique puisse être un brevet de talent, et qu'on puisse distribuer chaque matin à Rome, dans la terre classique, une ration de couleur et de verve? »

Ainsi se termine le satirique préambule de la seconde partie qui complète l'Examen du Salon de 1827, dont la première partie seulement avait paru, quand nous en avons rendu compte dans notre cahier du mois de février (page 535).

Quoique les jugemens de l'auteur sur quelques tableaux soient différens des nôtres, nous devons convenir que sa critique, souvent très-piquante, porte rarement à faux. Les réflexions que lui ont inspirées les peintures du Musée Charles X, sur la perspective des plafonds, sont d'une grande vérité et peuvent être méditées avec fruit par les artistes : il en est de même des observations sur le dessin et le coloris, de la peinture à l'huile, en miniature et sur porcelaine, et des réflexions sur la sculpture; car cette seconde partie passe en revue non-seulement la peinture et la sculpture, mais encore l'aquarelle et la gravure; et nous pensons que cette brochure, dont la première partie a déjà les honneurs d'une seconde édition, doit survivre, par la justesse de ses observations générales et par le mérite du style, à l'époque qui l'a fait naître. V.

335. — * *Œuvre de Jean* Goujon, gravé au trait, d'après ses statues et ses bas-reliefs, par M. Réveil; accompagné d'un texte explicatif sur chacun des monumens qu'il a embellis de ses sculptures, et précédé d'un essai sur sa vie et ses ouvrages, par M. J. G. Paris, 1827-1828; Audot. Ce recueil se composera de vingt livraisons, de cinq planches chacune, format grand in-8°; il en a déjà paru cinq; prix, 4 francs la livraison.

En publiant l'Œuvre de Jean Goujon, dont les productions tiennent une place extrêmement importante dans l'histoire de la sculpture en France, M. Audot rend un véritable service aux arts et aux artistes. Doué d'un génie fécond et original, guidé par un goût et un sentiment pleins de grâce et de délicatesse, Jean Goujon est placé au premier rang des artistes qui illustrèrent le XVIe siècle, époque où les arts ont un caractère tout particulier.

Je me borne, aujourd'hui, à annoncer cette entreprise; je me propose, lorsqu'elle sera plus avancée, d'entrer dans un examen attentif de cet œuvre, qui fait suite à celui de Canova, publié par le même libraire. Je ferai connaître alors la part qu'y a prise l'auteur du texte, homme instruit et soigneux de puiser aux bonnes sources. Je discuterai les motifs sur les-

quels il s'appuie pour restituer à Jean Goujon les sculptures du château d'Écouen, que beaucoup de personnes avaient attribuées à Jean Bullant.

L'œuvre de Jean Goujon doit obtenir beaucoup de succès. En effet, il s'agit d'un grand artiste; ses sculptures sont reproduites et expliquées avec talent, enfin le prix est très-modéré. Les cinq livraisons qui ont déjà paru contiennent les sculptures du château d'Ecouen et de celui d'Anet. P. A.

336. — * *L'Inde française*, ou Collection de dessins lithographiés, représentant les divinités, temples, pagodes, costumes, physionomies, meubles, armes, ustensiles, etc. des peuples indous qui habitent les possessions françaises dans l'Inde, et en général la côte de Coromandel et celle du Malabar; publiée par MM. *Géringer*, *Marlet* et *Chabrelie*, avec un texte explicatif par M. *Eugène* Burnouf. Sixième livraison. Paris, 1828; Géringer, rue du Roule, n° 15. Un cahier in-folio. Prix de la livraison, 15 fr. (voy. *ci-dessus*, p. 536).

Cet ouvrage se continue avec une grande activité. Les sujets sont tous aussi neufs que curieux. On ne lira pas sans intérêt la notice relative aux interprètes indous au service des Européens, ainsi que la description du fort de Vellour. Cette ville, qui n'a plus qu'une médiocre importance depuis que les Anglais sont maîtres de l'Inde, a joué autrefois un rôle brillant dans l'histoire du Carnatic. Elle offre cela de remarquable qu'on y peut reconnaître les traces des systèmes de défense employés par les nations auxquelles elle a successivement appartenu, les Indous, les Musulmans et les Anglais. Nous ne pouvons qu'encourager les éditeurs à continuer sur le même plan ce grand et bel ouvrage; ils doivent même s'imposer l'obligation de le perfectionner successivement, ne fût-ce que pour faire une honorable exception à la foule des éditeurs et des compilateurs de voyages, qui attirent le public par deux ou trois bonnes livraisons, et y font bientôt succéder des dessins négligés et incorrects. Ω.

337. — * *Cosmorama*, ou *Voyage historique, géographique et pittoresque dans les différentes parties du monde.* Paris, 1824-1827; à l'établissement du *Cosmorama*, au Palais-Royal, galerie vitrée, n° 231. 4 vol. in-8° de 200 à 240 pages. Prix d'entrée, 1 fr. 50 c.

L'exposition du *Cosmorama* est connue de tout Paris et de la plupart des étrangers qui ont visité cette capitale; ils ont pris intérêt à un établissement qui leur offre à la fois une école d'architecture, une géographie pratique, une sorte d'histoire des arts mise en action, et qui leur tient lieu, à peu de frais,

d'un voyage dispendieux ou impossible. Vingt années d'existence ont garanti le succès de cette utile entreprise.

Elle a pris naissance en 1808. Des expositions partielles se succèdent constamment de mois en mois. A chaque exposition on délivre aux spectateurs des notices où sont rapportées des recherches historiques, recueillies avec un soin extrême, sur l'origine, les mœurs, la croyance, les costumes des peuples dont on représente les monumens; et la suite de ces notices forme actuellement quatre volumes in-8°. Toutes les parties du monde sont successivement mises à contribution pour augmenter l'intérêt de cette promenade scientifique et pittoresque.

La réputation du *Cosmorama* est faite, et les efforts de son administration n'ont pas été infructueux. La prospérité de cet établissement ne peut que s'accroître, et nous faisons le vœu qu'un local plus convenable lui permette d'étendre le résultat de ses travaux. On lira sans doute avec intérêt la collection curieuse que nous annonçons, et l'on ira surtout visiter les nouvelles représentations pittoresques qui font successivement passer en revue tous les sites et les monumens remarquables de toutes les contrées du globe. R.

338. — * *Iconographie instructive*, ou *Collection de portraits des personnages les plus célèbres de l'histoire moderne*, d'après les dessins de M. Devéria, gravés par MM. *Allais*, *Bertonnier*, *Fontaine*, *A. Massard*, *Wedgwood*, etc.; *entourés*, sur *la même feuille*, d'un *texte historique*, *chronologique et bibliographique*, par *A.* Jarry de Mancy, auteur de l'*Atlas des littératures*, sur le plan de l'*Atlas* de *A. Lesage* (comte de *Las-Cases*), du *Tableau historique de l'École Polytechnique*, *etc.* Paris, 1827; J. Renouard. Un cahier petit in-4°.

L'idée première de cette publication est heureuse et piquante de nouveauté et de simplicité. Quoi de plus simple que d'imaginer l'effet que devaient produire les portraits des personnages les plus célèbres de nos tems modernes, dessinés et gravés de main de maître, et accompagnés d'un texte historique, qui présente : 1° la biographie du personnage; 2° une table chronologique, qui résume et éclaire cette notice; 3° les sources historiques, ou l'indication sommaire des ouvrages à consulter sur ce personnage, et le tout réuni en une seule feuille, de manière à être saisi presque d'un seul regard? Tel est le plan de l'*Iconographie instructive* que publie M. A. Jarry de Mancy, déjà connu par son *Atlas des littératures*, heureuse imitation, ou plutôt continuation de l'Atlas de A. Lesage (comte de Las-Cases). La méthode justement estimée dont M. de Las Cases a donné le modèle est le caractère distinctif des publications de M. A. J.

de Mancy. Ici, elle se trouve appliquée à la biographie des personnages de premier ordre, qui représentent, dans tous les genres, les sommités de l'histoire moderne et contemporaine. Cette publication est réellement *encyclopédique*. Chacune des feuilles de l'*Iconographie instructive* est un petit tableau biographique, chronologique et bibliographique, à la manière du comte de Las Cases; plus, le portrait du personnage, qui semble être là pour assister en personne au récit de sa vie. Cette collection, sans rivale comme sans modèle, est une conception des plus heureuses pour le perfectionnement des études historiques et littéraires. Le système de classification qu'elle présente est fort ingénieux. Les titres et les indications, placés en saillie aux extrémités de chaque feuille, donnent jusqu'à *huit manières* de classer chacun de ces *portraits avec textes*, savoir : 1° le siècle du personnage; 2° sa naissance; 3° sa mort; 4° sa période chronologique; 5° le genre auquel il appartient; 6° la partie où il excellait; 7° son pays; 8° l'ordre alphabétique. La fidélité des dessins fait honneur au talent de M. Devéria. Les artistes français qui gravent *sur acier*, pour cette collection, rivalisent de pureté avec les artistes de l'Angleterre. M. de Mancy, en employant de préférence les artistes nationaux, n'a pas donné l'exclusion aux étrangers. Le beau portrait de lord Byron, exécuté en grand par le célèbre graveur Wedgwood, sera reproduit par le même artiste pour la collection de M. de Mancy, dont l'exécution est si soignée et le prix si modique, que les frais ne pouvaient être couverts que par le succès rapide et complet que cette publication a obtenu en France et dans l'étranger. — On souscrit par série de 24 portraits, avec textes, divisés en six livraisons de 4 portraits et du prix de *deux francs* par livraison. Une livraison tous les quinze jours. La *première série* a paru. La *seconde série* se publie.

Personnages de la 1re *série :* Franklin, Washington, Don Pedro, empereur constitutionnel du Brésil.—Frédéric, Mozart, Schiller. — Shakespeare. — Cervantes. — P. Corneille, duc d'Enghien, prince Eugène Beauharnais, Joséphine, Montesquieu, Murat, Napoléon, J. Racine, J.-J. Rousseau, Mme de Staël, Voltaire. — Le Tasse, Michel-Ange. — Camoëns. — Catherine II, Pierre-le-Grand.

Personnages de la 2e *série :* Mourad-Bey, chef des mamlouks, Tippoo-Saïb. — Klopstock. — Cromwell, lord Byron. — Fernand Cortez. —Th. Corneille, Crébillon, Desaix, Foy, Kléber, La Bruyère, La Fontaine, Molière, Monge, Moreau, Pascal, Regnard. — Alfieri, Ch. Colomb, Paoli. — Kosciuszko, Poniatowski. — Alexandre, empereur de Russie.

On souscrit chez *Jules* RENOUARD, rue de Tournon, n° 6. Le *Prospectus* et *Specimen* se distribue *gratis*, avec une gravure.

Z.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.

339. — * *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*; séance publique du 31 mai 1827; Bordeaux. 1827; imprimerie de Brossier. In-8° de 140 pages, avec 12 lithographies.

M. CAPELLE, président de l'Académie, a ouvert la séance par un discours sur les progrès de la civilisation. Nous regrettons de ne pouvoir insérer ici que la fin de cet écrit, où des vues justes et de nobles pensées sont exprimées avec l'élégante simplicité qui caractérise le bon goût et la raison.

« Nous, Messieurs, membres de la grande famille européenne, et plus spécialement de cette illustre France dans laquelle toutes les sciences sont cultivées avec la plus grande affection; de cette France, patrie de la plupart des découvertes, des inventions utiles, de la littérature et des beaux-arts, de l'élégance, de l'urbanité et des mœurs les plus sociales, nous partagerons toujours le zèle et les efforts de nos devanciers et de nos contemporains : nous nous tiendrons constamment au courant des connaissances acquises, et nous les répandrons parmi nos concitoyens; nous favoriserons l'introduction des arts, des machines, des procédés les plus avantageux pour l'industrie, pour le commerce, pour l'instruction publique; nous concourrons au perfectionnement de l'agriculture et de ses produits, à leur multiplication, à l'emploi des matières fertilisantes, à l'assainissement du territoire, à toutes les améliorations. En remplissant dignement cette tâche aussi étendue qu'honorable, l'Académie espère captiver la confiance et la protection des magistrats, l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens. Elle s'estimera très-heureuse si elle peut déterminer les hommes les plus éclairés parmi eux, les négocians, les navigateurs, les voyageurs, à propager dans les pays avec lesquels ils communiquent l'amour des lumières et le désir de la civilisation. »

Le rapport sur les travaux de l'année académique, fait par le secrétaire général, M. BLANC-DUTROUILH, prouve que l'Académie a satisfait aux obligations qu'elle s'est imposées. On y remarque une distribution des récompenses et des encouragemens qui tend à éloigner les talens médiocres et à faire entrer dans la lice le mérite éprouvé. L'Académie laissera désormais aux concurrens le choix du sujet pour le prix de poésie : en

effet, le génie du poëte n'obéit point aux programmes, et fuit souvent à leur aspect.

M. Laterrade, secrétaire de la commission d'agriculture, a rendu compte des travaux de cette section de l'Académie. On y trouve des faits importans, des résultats qui mettent hors de doute les avantages du mode d'exploitation des forêts proposé par M. Drouette-Richardot. Ce mode d'exploitation, quoique plus cher en apparence, est réellement économique, en ce que le surplus de travail et de dépense est plus que compensé par le bois que l'ancienne méthode fait perdre, et dont on profite au moyen du nouveau procédé.

L'Académie encourage par d'honorables récompenses les travaux relatifs aux chemins vicinaux : six maires de communes rurales les ont méritées et obtenues.

Après ces rapports satisfaisans, l'Académie avait à remplir de pénibles devoirs : M. Gintrac, médecin, a prononcé l'éloge de *Pierre Guérin*, ancien chirurgien en chef de l'hôpital Saint-André, dont l'honorable et utile carrière s'est prolongée depuis 1740 jusqu'en 1827.

M. Lacour a exprimé les regrets de l'Académie sur la perte de M. Mazois, architecte (l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*), enlevé à son art, à cette époque de la vie où le talent acquiert toute sa force et sa maturité.

M. Jouannet a terminé la séance par la lecture d'une dissertation sur des inscriptions funéraires découvertes en 1826, dans le mur de l'antique enceinte de Bordeaux. Ces restes de l'ancienne population d'une ville ont un intérêt local et circonscrit; hors de la cité qui les renferme, on ne peut plus les considérer que par rapport à l'histoire; et, s'ils n'apprennent rien de nouveau ni d'important, ils tombent dans l'oubli : ceux dont parle M. Jouannet n'éviteront pas cette destinée.

Ainsi, l'Académie de Bordeaux s'occupe à la fois de ce qui peut convenir et plaire aux Bordelais, et de ce qui est utile à tous les Français, à tous les hommes. C'est ainsi que les Sociétés savantes et littéraires acquièrent, comme l'a dit M. Capelle, de justes droits à l'estime et à la reconnaissance de leurs concitoyens. N.

340. — * *Séance publique de la Société libre d'émulation de Rouen.* Rouen, 1827; imp. de F. Baudry. In-8° de 115 pages.

Ce volume contient l'analyse raisonnée des travaux de la Société pendant le cours de l'année académique qui vient de s'écouler, et le rapport sur la distribution des prix et des médailles d'encouragement que cette laborieuse société décerne tous les ans. M. Valery, de Déville près Rouen, a obtenu une médaille d'or

pour la fabrication de la *céruse;* M. Valery, après des expériences multipliées, est parvenu, ce qu'on avait tenté inutilement jusqu'alors, à produire un *carbonate de plomb* comparable à celui de Hollande, sans être plus cher; véritable conquête pour l'industrie du pays, puisque la céruse dite de Hollande est la base de la plupart des peintures, et que la France en consomme annuellement pour plusieurs millions. Non content d'avoir obtenu ces importans résultats, M. Valery applique à la fabrication de la céruse, dont les manipulations sont des plus dangereuses, une machine ingénieuse qui a l'avantage d'économiser la main d'œuvre, et le mérite beaucoup plus grand de ménager la santé et la vie des ouvriers. Deux médailles d'argent ont été décernées à MM. Kurts et Daliot; au premier, pour des essais de velours légers d'Allemagne, dit de *Crevelt*, que l'on peut établir au prix de 10 fr. l'aune; au second, pour un perfectionnement dans le fourneau des chaudières à vapeur qui présente une rapidité plus grande dans l'opération et une économie dans le combustible.

Les pièces dont la Société a ordonné l'impression, et qui figurent en entier dans ce recueil, sont : 1° *une Notice sur les bas-reliefs des stalles de la cathédrale de Rouen*, *sur l'ancien poëme intitulé le Lay d'Aristote* et *sur son auteur Henry d'Andely*, *trouverre normand*, par M. Hyacinthe Langlois; 2° un mémoire de M. Le Marquis sur *le caractère distinctif de la poésie;* 3° une notice de M. Déville sur des bas-reliefs qui sont à Rouen l'objet de l'attention des amis des arts et des antiquités normandes, et qui représentent *l'entrevue de François Ier et de Henri VIII au camp du drap d'or;* le Recueil est terminé par un mémoire fort important de M. Laresche sur la distinction des diverses espèces de frottemens dans les machines d'horlogerie; sur la nécessité d'employer des corps gras pour adoucir ces frottemens, aider la rotation des pivots des axes dans les machines en général et dans celles d'horlogerie en particulier; sur le choix et la préparation de l'huile spécialement destinée aux machines employées à la mesure du tems, mémoire qui a remporté le prix de 300 fr. proposé en 1824 sur cette matière par la *Société d'émulation*. B. G.

Ouvrages périodiques.

341. — **Journal de l'Instruction publique, etc.* Paris, 1828. On souscrit au bureau du journal, rue Saint-André-des-Arts, n° 35. Il paraît, trois fois par mois, un cahier de trois feuilles

in-8°; prix, pour Paris et les départemens, 40 fr. pour l'année; 22 fr. pour six mois.

666.—* *Le Lycée, journal général de l'instruction, etc., etc.* Paris, 1828; on souscrit à la librairie classique de L. Hachette, ancien élève de l'École normale, rue Pierre-Sarrazin, n° 18. Se publie, par cahiers d'environ trois feuilles, le 5 et le 20 de chaque mois; à partir du 5 février dernier, le prix de l'abonnement pour Paris et les départemens a été réduit à 28 fr. pour un an, 15 fr. pour six mois.

La *Revue Encyclopédique* s'est toujours fait un devoir de contribuer par ses annonces à la publicité des ouvrages périodiques, toutes les fois qu'elle les a jugés utiles au but qu'elle se propose elle-même, le progrès des lumières et de la civilisation. Elle peut se rendre ce témoignage qu'elle a montré envers toutes les entreprises rivales, qui, depuis qu'elle existe, se sont élevées autour d'elle, et qu'elle a souvent fait naître, un esprit d'impartialité et de justice dont on n'a pas toujours usé à son égard. Elle n'est que fidèle à ses habitudes, en recommandant aujourd'hui deux journaux consacrés à ce qui intéresse particulièrement l'*instruction*, à l'exposition des méthodes, à l'examen des livres classiques, à l'analyse des cours publics, à la discussion des lois et des règlemens qui régissent nos écoles, à l'histoire et à la comparaison des établissemens d'enseignement nationaux ou étrangers, anciens ou nouveaux; tous objets auxquels la critique quotidienne, et même la plupart des recueils semi-périodiques ne peuvent accorder qu'une attention nécessairement partagée, et qui avaient droit à être traités plus spécialement. Les deux journaux que nous annonçons répondent à ce besoin, qui s'est fait surtout sentir, lorsque les efforts contraires des amis et des ennemis de l'ignorance ont éveillé les esprits sur un intérêt bien grave et trop long-tems négligé. Tous deux sont rédigés avec soin par des membres distingués de notre Université; le premier, commencé depuis plus d'une année, est parvenu à son cinquième volume; le second ne compte encore que quelques mois d'existence, et ne peut opposer à la collection de son concurrent qu'un seul volume; mais peut-être compense-t-il sa nouveauté par un esprit plus décidé, une rédaction plus originale. Du reste, nous ne voulons point établir une comparaison dont une plus longue épreuve préparera les élémens. Le tems fixera le rang des deux recueils, et peut-être, ce que nous désirons pour leur succès et leur durée, amènera-t-il entre eux une réunion dont ils profiteraient également. X.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

343. — *The life of Thomas* EGERTON, etc. — Vie de *Thomas Égerton*; suivie de *Lettres inédites* sur l'époque à laquelle il fut grand chancelier d'Angleterre, publiées par *Francis Henri Egerton*, comte Bridgewater. Paris, 1828. In-4° de 508 pag. (Ne se vend point.)

Si l'orgueil de la naissance pouvait être permis, ce serait surtout aux hommes qui n'ont vu dans une longue suite d'aïeux qu'un motif de plus de s'illustrer par eux-mêmes. Lord *Francis* Egerton, à qui l'on doit la publication du volume que j'annonce, pouvait être fier du nom, du rang et de l'ancienneté de sa famille. Tous les genres d'illustration s'y trouvaient réunis. Sa maison remonte, en Angleterre, au tems de la conquête; plus tard, ses aïeux allaient mourir avec honneur sous les murs de Saint-Jean d'Acre, ou triompher avec éclat dans les champs d'Azincourt. Leur nom s'allie même à la majesté du sang royal; une des aïeules de lord Egerton s'est assise sur le trône de France; un de ses ancêtres avait pour père Édouard III. D'illustres chanceliers, de savans prélats, ont mêlé leur gloire pacifique à celle des guerriers; et, comme si lord Egerton devait associer, aux souvenirs d'une antique origine, ce qui mérite le mieux l'estime et la reconnaissance des tems modernes, tout près de l'âge actuel, son oncle, le duc de BRIDGEWATER, ouvrit à l'Angleterre une source de richesses intarissable, en multipliant les canaux qui traversent aujourd'hui, dans tous les sens, son territoire.

Possesseur indolent de tant de titres, un autre se serait cru dispensé d'en acquérir de nouveaux. Il aurait vécu sur la gloire de ses ancêtres, comme de riches oisifs se contentent des biens amassés par leurs pères. Lord Egerton, aujourd'hui comte de Bridgewater, n'en jugea point de même. Il pensa qu'on devait ajouter quelque chose à la renommée de ses aïeux, si l'on n'en voulait pas être accablé. Les siens avaient rendu leur nom célèbre dans les armes, dans la magistrature et dans l'église; dans l'exercice des grands emplois, dans les travaux d'une industrie bienfaisante : il chercha la gloire, moins éclatante peut-être, mais plus personnelle, que procure la culture des lettres; et cette gloire qu'il ambitionnait ne fut point rebelle à ses vœux.

Élevé dans un des nombreux colléges d'Oxford, il y plaça bientôt son nom à côté des noms fameux dont les fastes universitaires gardent la mémoire. On le cita de bonne heure parmi les jeunes étudians qui cultivaient avec le plus de succès

les muses grecques et latines. Le français, l'italien, l'espagnol et même les idiomes de l'Orient lui devinrent également familiers. Réunissant tous les genres de mérite, poëte, historien, philosophe, économiste, on le vit publier tour à tour *une vie du chancelier Thomas Egerton*, *des leçons sur Euripide*, *des Lettres sur la navigation intérieure ;* et ses ouvrages ont tour à tour excité l'intérêt des érudits, des biographes ou des hommes les plus occupés de sciences politiques, dans leurs rapports avec la prospérité des nations.

Le nombre est peu considérable de ceux qui peuvent allier ainsi le savoir à l'esprit, et la connaissance des choses utiles au goût des lettres et des beaux-arts. Pour lord Egerton, un tableau précieux, un marbre antique, une médaille rare, un manuscrit peu connu, devenaient également un sujet d'étude. Ses voyages accrurent encore en lui ce désir ardent d'apprendre et de connaître. En Espagne, en France, en Italie, les plus belles années de sa jeunesse furent employées, dans le cabinet des savans, à profiter de leurs entretiens; dans les musées, à classer avec goût les monumens de l'antiquité; dans les bibliothèques, à comparer les textes différens des auteurs les moins *illustrés*. C'est à ce continuel besoin d'ajouter aux trésors d'une immense érudition, c'est surtout aux heures laborieuses qu'il a passées dans la Bibliothèque royale à Paris, qu'on doit la publication du volume dont je rends compte.

Le rang que tenaient les ancêtres de lord Egerton avait multiplié leurs rapports avec les plus grands personnages de chaque époque. Il est flatteur de pouvoir compter comme lui des lettres d'ambassadeurs, de cardinaux, de princes, de premiers ministres, de rois et d'empereurs, parmi ses papiers de famille. Cette collection précieuse pour l'histoire était cependant peu de chose, si on la compare à celle qu'il a formée lui même dans le domaine d'Ashridge, en Angleterre. Il en a rassemblé les élémens, à grands frais, dans toutes les contrées de l'Europe, et l'on conçoit à quel point lord Egerton, avec sa fortune et son savoir, a dû, depuis quarante ans, augmenter les richesses de cette collection. Il suffit, pour s'en faire une idée, de parcourir, dans le volume que j'ai sous les yeux, la seule *table des autographes* que renferme le musée d'Ashridge. On y trouve des lettres d'*Amurath III*, empereur des Turcs, et de *saint Vincent de Paul;* de *Galilée* et de mademoiselle de *Gournay;* de *François de Lesdiguières*, dernier connétable de France, et de ce duc de *Guise* que le fanatisme religieux assassina sous les murs d'Orléans; de *Marguerite de Valois* et de *Bianca Capello*, toutes deux célèbres par leur beauté et leur galanterie; du poete

Ronsard, de *Petau* l'antiquaire et du bel esprit *Voiture*; du président *de Thou* dont on cite souvent l'histoire latine, et d'*Honoré d'Urfé*, presque aussi connu par ses romans; enfin, de trois hommes que de rares vertus, un pouvoir tyrannique ou de grands talens militaires présentent à l'amour, à la haine ou bien au respect des siècles, *Sully*, *Richelieu* et *Turenne*.

Mais on remarque surtout, dans cette collection formée à si grands frais, et classée avec tant de méthode par lord Égerton, sept lettres d'*Henri III*, *quarante d'Henri IV* et dix ou douze lettres de ces *princes de Lorraine* qui menacèrent si long-tems la couronne et la vie de tous deux. C'est sur l'époque pendant laquelle ils régnèrent l'un et l'autre qu'on trouve le plus de pièces inédites dans le volume que j'annonce. Elles viennent en partie de la collection de l'auteur, en partie des recherches qu'il a faites dans la Bibliothèque royale : écrites par *Marie Stuart*, *Henri III*, *Élisabeth*, par MM. de *Chateauneuf* et de *Bellièvre*, ambassadeurs de France en Angleterre, ces lettres font connaître les intérêts des cours à cette époque, le caractère des souverains, l'esprit de leurs agens et la duplicité de leur politique.

Au nombre de ces lettres, on en trouve une dans laquelle Marie Stuart déjà captive, Marie Stuart, femme, épouse, reine et mère infortunée, donne à l'ambassadeur de France à Londres les plus touchans détails sur les rigueurs de sa prison. On ne peut lire aussi, sans s'y arrêter, une dépêche que M. de *Ségur*, alors ambassadeur du roi de Navarre qui fut depuis Henri IV, adresse au roi d'Écosse, fils de Marie Stuart. « Sire, recherchez, lui dit il, les moyens d'employer les grâces que Dieu a mises en vous. Il s'en présente tant d'occasions ! mais surtout, je vous supplie, tenez pour suspects tous les conseils qui vous seront donnés par MM. de Guise, roi d'Espagne et tous *papistes*. Ils ont de merveilleux artifices; mais croyez que, lorsqu'ils vous montreront le plus de bonne affection, c'est lorsqu'ils tâcheront de vous ruiner; ils ont porté malheur à tous ceux qui se sont fiés en eux; vous et le roi de Navarre en avez, en vos plus proches, de bons exemples : fuyez-les donc comme peste, car ils font profit de tout et portent malheur à tous. » Plusieurs lettres aussi curieuses suffiraient pour donner un véritable intérêt à cette publication.

En répandant des clartés nouvelles sur cette sombre époque des tems modernes, lord Egerton a rendu un service important à l'histoire. L'idée d'être utile, en quelque chose que ce soit, est un des plus doux plaisirs qu'il puisse goûter aujourd'hui. Les lettres qui furent si long-tems pour lui le plus

agréable délassement, le soutiennent, le consolent, le raniment encore, dans l'état de souffrance où ses infirmités l'ont jeté. Ce n'est plus cet homme robuste, intrépide, adroit à tous les exercices, qui se plaisait à fendre à la nage les eaux d'un fleuve rapide, à dompter un cheval fougueux, à lancer un char léger qu'il guidait lui-même d'une main ferme, sur la pente d'une montagne, aux bords d'un précipice : de longues douleurs ont épuisé ses forces; mais ce front pâle se colore soudain, ses yeux éteints brillent tout à coup du feu le plus vif, au souvenir d'une grande pensée, au récit d'une belle action. On sent qu'une sensibilité prompte et qu'une âme noble vivent encore profondément dans ce corps qui semble affaibli par les ans.

Après l'esprit qui est une si brillante émanation de l'intelligence céleste, rien sur la terre n'en rappelle mieux le souvenir et l'image que la bonté. Ce besoin d'aider ses semblables est peut-être le plus noble penchant des cœurs vertueux. Mais, au déclin de l'âge, la bonté prend encore un caractère plus touchant. Naturels à la jeunesse, ces mouvemens si chaleureux de bienveillance et d'humanité passent quelquefois avec elle. Il y a des cœurs que l'âge attriste et resserre. Il est au contraire des hommes rares en qui le désir d'obliger croît avec les années, et qui, malheureux eux-mêmes et réduits au plus cruel état de souffrance, ne s'en croient que plus de droits à soulager le malheur. Qu'il est beau de verser encore des bienfaits d'une main tremblante, et que la pitié paraît respectable sous les cheveux blancs d'un vieillard !

On ne pourrait, sans trahir les plus chers secrets de lord Egerton, compter les indigens qu'il a secourus, les malheurs qu'il a consolés, les larmes dont il a tari la source; mais on peut lui répéter du moins ces deux vers anglais qui furent écrits pour un de ses parens, comme lui, comblé des titres les plus éminens, et qui, comme lui, se plaisait à répandre de nombreux bienfaits :

These honours Egerton were all thine own ;
The rest where honours borrow'd from the throne !

« Ces honneurs, cet éclat, tu les dois à toi-même :
Le reste est un reflet tombé du diadème... »

***

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

Missouri. — *Exploitation des mines de plomb sur la rivière de la Fièvre* (Fever-river). — Cette exploitation, qui avait éprouvé d'abord de très-grandes difficultés, est maintenant en pleine activité. En 1823 on n'avait extrait que 100,000 kil. de minérai; en 1827, l'extraction s'est élevée à 2,540,000 kil., et doit s'élever encore beaucoup plus haut. L'espoir des entrepreneurs se manifeste déjà par les symptômes ordinaires, les prétentions au monopole; il est question de demander au congrès que les droits sur l'importation du plomb soient augmentés. Ces demandes, qui se renouvelleront probablement autant de fois qu'une industrie nouvelle obtiendra quelque succès remarquable, donnent lieu à quelques observations sur la nature du gouvernement fédératif. Dans un tel gouvernement est-il permis à l'autorité centrale d'imposer tous les États au profit d'un seul, ou du plus petit nombre? N'est-il pas impérieusement prescrit à cette autorité centrale, par l'autorité supérieure de la raison, de se renfermer dans les limites de ce qui intéresse véritablement toute la république, sans distinction d'États? Des questions analogues se sont déjà présentées plus d'une fois, et, il faut le dire, le congrès les a résolues avec sagesse; il s'est montré jusqu'à présent tel qu'on se plaît à imaginer le gouvernement institué pour le peuple, et digne de présider à ses destinées. Lorsque la haute administration est aussi digne de confiance, les erreurs des particuliers ne portent aucun préjudice : on a beau réclamer des priviléges, des monopoles, les droits de la nation demeurent intacts, la justice et la liberté n'ont rien à craindre; le commerce est constamment protégé, au lieu d'être soumis aux gênes de toutes sortes dont quelques intérêts mal compris voudraient l'embarrasser. N.

Relations commerciales avec la France. — On remarque le passage suivant dans la Note adressée par le président des États-Unis au Sénat et à la Chambre des représentans :

« Notre commerce avec la France n'a cessé de s'accroître depuis la suppression des droits qui pesaient sur ses vaisseaux et sur les nôtres. Nous aimons tout ce qui peut nous rapprocher de la France. Ses relations politiques avec nous sont nées avec notre indépendance. Son souvenir se joint à celui de la lutte à laquelle nous devons une existence nationale. Rien ne saurait l'effacer, et nous sommes heureux de penser qu'elle le conserve aussi. »

ASIE.

De l'esclavage dans l'Inde. — *Le Journal asiatique* (*Asiatic journal*) donne, dans son cahier du mois d'août, des renseignemens assez curieux sur l'état de l'esclavage dans l'Inde; ils nous font voir à quel point une institution quelconque peut être modifiée par les mœurs et le caractère des peuples qui la reçoivent. L'esclavage en lui-même est injuste et immoral; il est atroce, si vous l'établissez chez un peuple énergique et violent; les esclaves mordent sans cesse le joug; les maîtres l'appesantissent sans cesse; ce n'est plus qu'une alternative continuelle et sanglante de révoltes et de supplices. Mais si une nation douce, molle et tranquille a reçu cette même institution, l'apathie mutuelle des maîtres et des esclaves concourt à rendre la dépendance aussi supportable qu'elle peut l'être. Les maîtres trouveraient fatigant d'user de leur pouvoir; les esclaves trouveraient plus fatigant encore d'avoir un libre arbitre. Dans les contrées où règnent les habitudes d'indolence et de contemplation, celui qui renonce à diriger son existence active est plus touché du repos qu'il s'assure que de l'avilissement auquel il se soumet. Le *Journal asiatique* s'occupe surtout de l'esclavage dans le Décan et les provinces adjacentes. Voici, d'après lui, quelques unes des causes qui contribuent à le maintenir: Un créancier a le droit de faire son esclave d'un débiteur insolvable; mais cette coutume est rarement observée, à moins que le débiteur ne soit un *coobée* (de la caste de laboureurs), et le créancier un *brame*. Dans les tems de famine, lorsqu'un père ne sait plus comment subvenir à l'existence de ses enfans, il sacrifie souvent leur liberté pour les arracher à une mort certaine. Cet usage est une grande ressource pour les Indous, et l'on ne voit pas comment l'on y suppléerait. La famine porte même des hommes faits à quitter le pays où elle règne, à se mettre à la suite des marchands qui voyagent, et à faire un accord avec eux, par lequel ceux-ci s'engagent à les nourrir et acquièrent en retour le droit de les vendre. A la vérité, on a vu ces mêmes hommes vouloir rompre

l'accord lorsqu'ils étaient arrivés dans un pays où ils avaient les moyens de subsister par eux mêmes. On trouve aussi, parmi les esclaves, des enfans dérobés à leur famille et vendus à une grande distance de l'endroit où ils sont nés. Toutes ces différentes classes sont traitées avec une égale douceur. Les esclaves sont regardés comme des domestiques héréditaires; on leur permet de se marier, et le mariage est considéré comme un affranchissement. En outre, on donne souvent la liberté aux jeunes gens parvenus à l'adolescence. Les châtimens sont rares; chez les Marattes, il était permis d'en infliger, mais on était sévèrement puni si la mort s'ensuivait. Il était permis aussi de vendre ses esclaves; mais on attachait, dans les classes élevées, une sorte de honte à l'exercice de ce droit.

Malgré ce système de douceur, et quoique les esclaves eux-mêmes, et surtout les femmes, aient souvent refusé la liberté qu'on leur offrait, on n'en doit pas moins désirer qu'une pareille coutume soit abolie. Elle peut n'être pas toujours atroce, mais elle est toujours avilissante. Nous voyons donc avec plaisir que, dans plusieurs cantons, elle tombe en désuétude, et que l'on peut la regarder comme complétement abolie dans l'île de Ceylan. Sir *Alexander* Johnson, lorsqu'il était chef de la justice dans cette île, proposa un plan d'émancipation qui fut promptement adopté par les propriétaires. Ils décidèrent qu'à partir du 16 août 1816, tous les enfans nés dans l'esclavage deviendraient libres. Ils formèrent un comité pour la rédaction des règlemens nécessaires pour effectuer cette importante réforme; et le premier de ces règlemens fut que les maîtres consacreraient une somme à ces nouveaux affranchis pour leur procurer des moyens d'existence jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de quatorze ans, âge auquel on les regardait comme en état de se suffire à eux-mêmes. L. L. O.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Police de Londres, et Réformation de la législation anglaise. — Lorsque le ministère, formé sous l'influence de M. Canning, a été renversé après la mort de ce grand homme d'État, une seule chose a pu contre-balancer, jusqu'à un certain point du moins, la fâcheuse impression produite par l'arrivée au pouvoir des anciens torys; nous voulons parler de la rentrée de M. Peel au ministère. Tous ceux qui s'intéressent à la réformation des lois en Angleterre n'avaient point oublié que

M. Peel avait, à plusieurs reprises, fait les plus louables efforts pour obtenir cet heureux résultat, particulièrement pour ce qui concerne la législation criminelle. En effet, à peine ce ministre avait-il repris les rênes de l'administration de l'intérieur, qu'on l'a vu faire dans le parlement une motion de la plus haute importance, relative à la police de la métropole. Le discours qu'il a prononcé dans la séance de la chambre des communes, le 28 février dernier, contient un passage très-curieux sur les rapports qui existent entre les crimes et les délits commis à Londres et à Paris. Nous allons mettre ce passage sous les yeux de nos lecteurs: il complètera les détails que nous nous étions déjà procurés sur cet important sujet. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, pag. 360 et 753, et ci-dessus, pag. 253 et 263, cahier de janvier).

« Je vais faire la lecture, dit M. Peel, de quelques extraits déposés sur le bureau de la chambre, concernant les prisonniers et les condamnés, tant de Londres que de Middlesex (un des comtés où une partie de Londres est située). En 1820, leur nombre était de 2,773; en 1821, 4,480; en 1822, 2,530; en 1823, 2,503. La chambre observera que ce nombre varie. Le nombre de 1823, comparé à celui de 1820, donne une différence de 270. En 1824, il y a eu une augmentation de 4,503 à 2,621 : je ne fais ici mention que de grands criminels. En 1825, ce nombre a été de 2,902. En 1826, il s'est rapidement élevé à 3,457. L'augmentation de cette année a été si considérable, que la petite diminution qu'il y a eu en 1827 ne peut fournir aucun motif de nous dispenser de cette enquête. Cependant, en considérant cette grande accumulation de crimes, on a quelque satisfaction de voir qu'il y en a très-peu d'un grave caractère; que les assassinats ont été rares, et que les crimes dont ces rapports font mention concernent principalement la propriété. On se rappellera qu'en 1820 ce nombre a été de 2,773, et en 1826 de 3,457, faisant une différence de 684. Dans la classe des offenses appelées simples larcins (*larcenies*), leur nombre était en 1820 de 1,384, et en 1826 de 2,118; ce qui fait une différence de 734. Mais on remarque, dans tous les nombres des crimes commis dans ces années, une différence de 684. D'où il est évident que le crime de larcin a non-seulement rempli cette différence, mais qu'il l'a même outrepassée; ce qui prouve que les autres espèces de crimes ont dû avoir diminué dans cet intervalle. Depuis quelque tems, j'ai pris des mesures pour obtenir des informations sur l'augmentation des crimes dans les grandes villes du continent. La variation observée dans le nombre des crimes, comparée avec la popula-

tion dans différentes parties de la France, est vraiment curieuse. Il y a un département dans ce pays, dans lequel le nombre des accusés est, à l'égard du nombre total de la population, comme 1 à 1000; et il y en a un autre où cette proportion est comme 1 à 27,342 : tels sont les points extrêmes et les proportions. Ce département est sans doute celui où les crimes sont le plus fréquens, et l'autre celui où il s'en commet le moins. J'ai examiné les rapports concernant la population et le nombre des crimes commis à Londres et dans Middlesex en 1821 et dans les années subséquentes, et je prendrai la permission de fixer l'attention de la chambre sur quelques détails.

« En 1821, la population de Londres et de Middlesex était ainsi qu'il suit :

Londres.	125,434 habitans.
Westminster.	182,085
Middlesex.	837,012
Total. . . .	1,144,531

«Telle était, messieurs, la population de la métropole en 1821. Je vais maintenant vous entretenir des rapports des prisonniers criminels pendant les trois années subséquentes à cette période; et je trouve, pendant les années 1823, 1824 et 1825, que le nombre ordinaire (*average amount*) des prisonniers dans la métropole, durant ces trois années, a été de 2,700 (par an). En comparant ce nombre avec celui des habitans de 1821, on trouvera que cette proportion sera un individu (prisonnier) sur 423 habitans.

« Mais si nous descendons à une période plus rapprochée, on remarquera que le nombre des prisonniers est considérablement augmenté, et que cette augmentation, pendant les deux dernières années, s'élève pour chaque année, l'une dans l'autre, à 3,400; et en supposant que la population ait été pendant cette période de 1,000,000 d'âmes, la proportion du nombre des prisonniers, comparé au nombre entier des habitans, sera comme 1 à l'égard de 380. Ainsi un individu sur 380 a été mis en prison sous l'accusation de quelque crime. La comparaison que j'ai faite entre le nombre des crimes commis à Londres et à Paris, eu égard à la population de l'une et l'autre de ces villes, paraît être évidemment en faveur de cette dernière; car, suivant les évaluations que j'ai faites, le nombre des accusés a été à Paris, en 1821, 800 sur 821,000 individus, ce qui fait un individu sur 1,022; tandis qu'à Londres ce nombre a

été 3,400 sur une population de 1,300,000 âmes, ce qui fait un individu sur 380. Néanmoins, il y a quelques corrections à faire dans ces évaluations; car les accusations pour ce qui concerne Paris n'embrassent que celles qui ont eu lieu devant la cour d'assises, sans comprendre les individus accusés devant les tribunaux inférieurs (correctionnels), tandis que les rapports des prisonniers de Londres comprennent tous ceux qui, en 1826 et 1827, ont été envoyés en prison, accusés de quelques crimes pendant cette même période.

« Le nombre des accusés devant la police correctionnelle a été, en 1825, de 4,432, dont 1,206 étaient accusés de vol. Ainsi bien certainement, en faisant une évaluation des crimes respectifs des deux villes, ces 1,206 individus doivent être compris dans le nombre des criminels mis en prison à Paris. Si, par conséquent, nous ajoutons ces 1,206 accusés de vol aux 804 criminels de 1825, criminels qui ont comparu devant la cour d'assises, nous aurons le nombre 2,010 des accusés ou prisonniers de Paris pendant cette période; et en évaluant la population de cette capitale, pendant la même année, à 821,000 âmes, nous trouverons que la proportion des accusés ou des criminels à l'égard du nombre des habitans sera comme 1 à 410; et nous trouvons que le nombre ordinaire à Londres des prisonniers, dans les années 1823, 1824 et 1825, s'est élevé à 2,700, ou comme 1 à l'égard de 423, sur l'entière population, tandis que cette proportion a été à Paris, dans l'année que nous avons citée, comme 1 à l'égard de 410, en sorte que la balance serait en notre faveur.

« Malheureusement, le nombre des prisonniers a considérablement augmenté dans les années 1826 et 1827, ce qui détruit cette proportion, le nombre des prisonniers s'étant augmenté jusqu'à 2,400, chaque année, ce qui fait un dividende à l'égard de 380, et nous place sous un point de vue moins favorable que la France. »

Alors, l'honorable M. Peel fait la motion suivante : qu'on nomme un comité particulier pour faire une enquête sur les causes de l'augmentation des crimes, ainsi que sur l'accroissement des prisonniers dans les cités de Londres et de Westminster; il propose aussi d'examiner l'état de la police de la métropole et des districts limitrophes pour en faire un rapport à la chambre.

Après une très-longue discussion, cette motion est adoptée, et vingt-quatre membres, à la tête desquels se trouve M. Peel, sont nommés pour former le comité demandé.

La réformation des lois civiles a également occupé la chambre

des communes au commencement de cette session. Dans la séance du 7 février dernier, M. Brougham a prononcé un discours, qui a duré six heures, sur l'état actuel de la législation et sur l'administration de la justice en Angleterre. Il a terminé par engager la chambre à faire une adresse au roi, à l'effet de le prier de nommer une commission chargée de procéder à une enquête sur ce sujet.

Tous les efforts des hommes les plus éclairés de l'Angleterre finiront sans doute par triompher des préjugés aveugles et de la routine invincible qui, jusqu'ici, se sont constamment opposés à la réformation partielle ou générale de la vieille législation anglaise. A. T.

RUSSIE.

Moscou. — L'*Université* a tenu, cette année (1827), sa séance solennelle, le 27 juin (v. style), jour anniversaire de la bataille de Pultava. Les professeurs Alfonsky et Ivachkovsky ont prononcé à cette occasion deux discours, le premier en latin, *sur les causes locales des maladies qui dépendent du climat, et sur les différens caractères de celles qui en proviennent*, et le second en russe, sur les *qualités distinctives par lesquelles les anciens auteurs classiques grecs ont particulièrement acquis le droit incontestable d'être les guides du bon goût dans la littérature, non-seulement durant l'existence politique de la Grèce, mais encore dans un long avenir.* Le professeur Merzliacof a lu ensuite une pièce de vers, sous le titre de *Poltava*, et le professeur Stchépkine, secrétaire du conseil de l'Université, un *court exposé historique des travaux de l'Université pendant l'année précédente.* Cet exposé fait monter à 11,453 le nombre des élèves dans les établissemens d'instruction publique, dépendans de l'arrondissement universitaire de Moscou. — *Prix proposé.* L'Université a mis au concours la question suivante : « Quelle a été l'influence du droit romain sur la législation fondamentale des nations de l'Europe, et sur la jurisprudence civile ? » Le prix est de la somme de 250 roubles.

P. R. E.

POLOGNE.

Varsovie. — *Société royale des amis des sciences et des lettres. —Nomination académique.*—Cette Société, fondée en 1800, est présidée par M. *Julien Ursin* Niemcewicz, l'un des historiens et des poëtes éminemment nationaux et justement célèbres dont s'honore la Pologne. Elle compte aussi dans son sein les littérateurs polonais les plus distingués, parmi lesquels nous citerons

ici seulement M. *Joachim* Lelewel, auteur de plusieurs ouvrages très-estimés sur l'histoire et la géographie anciennes (1), M. *Félix* Bentkowski, et MM. les comtes *Louis* Plater et *Frédéric* Skarbek, déjà connu des lecteurs de ce Recueil par sa dissertation philantropique et instructive *sur les causes de la multiplication des pauvres et sur les moyens d'y remédier.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxiv. Juin 1827, pag. 569-579). — La même Société, dont plusieurs membres contribueront à faire connaître dans notre Revue les principaux ouvrages nouveaux et importans publiés en Pologne, et nous aideront ainsi à compléter notre plan, vient, dans sa séance annuelle du 20 janvier 1828, de nommer M. *Marc-Antoine* Jullien, *de Paris*, l'un de ses membres correspondans. « Elle a voulu, par ce choix, dit la lettre qui annonce cette nomination, donner un témoignage public de son estime, à l'auteur d'une *Notice biographique et historique sur le général polonais* Kosciuszko, dont le nom consacré désormais par les hommages unanimes des hommes de bien de tous les pays, plane au-dessus des préventions et des passions orageuses, mais éphémères, que fait naître l'esprit de parti dans les tems de révolution. La Société de Varsovie a voulu également que ce suffrage unanime d'une réunion d'amis des sciences et des lettres fût un hommage solennel rendu au fondateur d'une entreprise de bien public qui, depuis dix années, rapproche par des communications mutuelles les hommes éclairés de toutes les nations et contribue puissamment à la destruction des préjugés ou des antipathies qui les séparaient, ainsi qu'à la propagation et aux progrès des lumières, et qui, devenue le domaine commun des littérateurs et des savans, quelle que soit leur patrie, fait participer toutes les contrées et tous les individus à la connaissance des travaux utiles que chaque contrée et chaque individu a produits. Les Polonais ont voulu honorer de nouveau Kosciuszko dans son biographe, et se montrer reconnaissans et bienveillans envers un homme qui a toujours pris un vif intérêt à tout ce qui touche leur pays ». N.

---

(1) 1° *Découvertes des Grecs et des Carthaginois;* 2° *Recherches de l'antiquité par rapport à la géographie*, avec un *Atlas;* 3° *Histoire de la Géographie;* 4° *Notice historique sur les mesures de longueur chez les anciens;* 5° *Notice sur les nations qui ont habité l'intérieur de l'Europe jusqu'au dixième siècle;* 6° *Relations commerciales entre les Phéniciens, les Carthaginois et les Grecs;* 7° *Description de la Scythie d'après Hérodote.* Ces divers ouvrages et mémoires de M. Lelewel ont été offerts en son nom par son jeune compatriote M. Podczaszynski, qui est lui-même un littérateur instruit et zélé, à la *Société de géographie de Paris*, dont ces deux étrangers ont été nommés membres correspondans. *N. du R.*

DANEMARK.

Presse périodique. — Le premier journal publié en Danemark a paru dans les dernières années du règne de Christian IV, sous ce titre : *Ordinaire Couranten.* Il date de l'année 1644, et a été rédigé par le libraire *Moltken* et l'imprimeur *Marzan.* Quoiqu'il ne nous en reste aucun exemplaire, on le connaît par une plainte que l'Université avait portée contre lui au sujet de quelques articles. On possède des exemplaires des journaux qui ont suivi; savoir : un en 1656, et un autre, de 1656 à 1677; celui-ci était en vers, et portait le nom de *Mercure danois.*

La presse périodique en Danemark n'eut pendant tout un siècle qu'un très petit nombre d'organes; mais, après avoir langui si long-tems, elle a eu, dans les dernières quarante années, une activité extraordinaire et très satisfaisante, et elle a fait encore de nos jours des progrès considérables.

On compte maintenant *quatre-vingts ouvrages périodiques et journaux*, qui paraissent, en partie tous les jours, en partie deux fois par semaine, en partie en cahiers de 7 à 8 feuilles d'impression, tous les mois ou par trimestre. Sur ces quatre-vingts ouvrages, soixante-dix sont en langue danoise, et publiés à Copenhague et dans les villes principales des provinces; les dix autres sont, savoir, six en langue allemande, publiés dans le Holstein, province allemande du Danemark; deux en langue islandaise pour l'Islande, et deux autres, enfin, dans les possessions danoises aux Indes occidentales.

Nous allons donner un aperçu rapide de ces ouvrages; nous reviendrons plus tard sur ceux qui méritent d'être plus connus qu'ils ne le sont. Nous commençons par les 70 qui paraissent en langue danoise, et nous croyons pouvoir les diviser en trois classes :

1° Ceux qui traitent des *sciences* et des *arts;* — 2° ceux qui s'occupent de *littérature;* — 3° enfin, les *journaux politiques*, ou qui donnent les nouvelles du jour.

I. *Ouvrages périodiques, relatifs aux sciences et aux arts.*

A. Théologie. — 1. *Nyt theologisk Bibliothek* (Nouvelle Bibliothèque pour la théologie.) Le rédacteur est M. le professeur de théologie *Jens* Möller. La première série de cette *bibliothèque* forme vingt volumes; la nouvelle série en a déjà treize. Cet ouvrage donne surtout des mémoires originaux, quelques extraits et des traductions des ouvrages les plus estimés en théologie, danois et étrangers. La Bibliothèque est très-ortho-

doxe, mais sans intolérance; la plupart des plus savans théologiens du pays sont au nombre des collaborateurs. — 2. *Theologiskt Maanedskrift* (Ouvrage mensuel pour la théologie). Ce journal a été commencé, en 1825, par M. le Dr Rudelbach et par M. Grundtvig, qui depuis a cessé d'y travailler. Il est à son onzième volume. M. Rudelbach réunit à une érudition approfondie des connaissances très solides. On trouve généralement le ton de ce journal un peu trop sévère, les raisonnemens trop rigides; mais on y lit avec plaisir beaucoup de mémoires très bien écrits et qui annoncent une vaste érudition. — 3. *Repertorium for aandelige Sager* (Répertoire pour les matières théologiques.) Ce journal est rédigé par M. le pasteur Thisted et a commencé en 1827. M. Thisted, très connu comme prédicateur à Copenhague, et qui a attiré la foule surtout des classes inférieures de la société, est à présent curé d'une paroisse en Islande. Il a beaucoup de verve, d'élévation et de force; ces qualités s'unissent en lui à des connaissances solides et au goût le plus sûr. — 4. *Danskt Religionsblad* (Ouvrage périodique pour la religion.) On trouve surtout dans ce journal des nouvelles suivies et très intéressantes sur ce qui regarde les missions étrangères. Le rédacteur est M. le pasteur Rönne, fondateur d'une *Société pour les missions*, qui a nouvellement donné ses soins aux Groenlandais, et qui vient d'envoyer une église construite à Copenhague, à la *colonie Julianœhaab* dans le Groenland. La Société enverra, dans le courant de l'année, quatre missionnaires en Afrique, aux établissemens danois de la Côte d'or.

B. Jurisprudence. — 5* *Juridiskt Tidskrift* (Annales de la Jurisprudence.) Ce journal est rédigé par M. le conseiller d'état Oersted, le premier jurisconsulte du pays, qui réunit à une science vraie, sans ostentation et sans pédanterie, une érudition profonde, des connaissances vastes et solides et beaucoup de clarté et de force dans le style. Les développemens de M. Oersted sont basés sur l'analyse et sur l'expérience, et la marche de ses raisonnemens est aussi claire qu'intelligible. Un très grand nombre des points les plus difficiles en fait de jurisprudence sont traités avec une sagacité qui rend cet ouvrage vraiment classique. Les *Annales*, commencées en 1804, comptent maintenant 75 volumes; les 30 premiers sous ce titre : *Juridiskt Archiv* (Archives pour la jurisprudence); les 30 suivans sous celui de *Nyt juridiskt Archiv* (Nouvelles Archives, etc.); et les 15 derniers sous le titre actuel.

C. Sciences militaires. — 6. *Nyt Magasin for militair Videnskabelighed* (Magasin pour les sciences militaires), rédigé

par MM. le major Evald et les capitaines Fibiger et Jahn. On trouve, dans ce magasin, beaucoup de mémoires originaux, des traductions et des extraits des ouvrages militaires les plus remarquables publiés dans les pays étrangers, et un aperçu général de cette branche de la littérature étrangère. On a 11 volumes de cet ouvrage. — 7. *Archiv for Söväsenet* (Archives pour la marine). Rédacteurs : MM. les capitaines de la marine royale de Coninck et Brun. Cet ouvrage, qui n'a été commencé qu'en 1826, contient déjà plusieurs mémoires précieux et un grand nombre de nouvelles et de communications très intéressantes. L'un des rédacteurs, M. de Coninck a beaucoup voyagé en Europe et en Amérique; l'autre est un homme très instruit, frère du célèbre géographe feu *Malte-Brun.*

D. Sciences médicales. — 8. *Bibliothek for Læger* (Bibliothèque des médecins.) La rédaction de ce journal est dirigée par MM. Saxtorph, Klingberg, Viborg et Bang. On en a 14 volumes. C'est un répertoire des faits remarquables et des observations intéressantes, ainsi que des nouvelles de l'étranger qui méritent d'être rapportées. Il est reconnu que la bibliothèque est d'une grande utilité surtout pour les médecins dans les provinces éloignées de la capitale. — 9. *Ny Hygæa* (Nouvelle Hygie), commencée en 1826 comme continuation d'un journal intitulé : *Hygie.* Le rédacteur est M. le docteur Otto. Le contenu de cet ouvrage est composé de mémoires originaux sur la médecine et la chirurgie, d'extraits des ouvrages les plus remarquables relatifs à ces sciences publiés dans les pays étrangers, d'annonces critiques des productions de la science publiées en langue danoise et dans les autres langues. — 10. *Tidskrift for Phrenologien* (Annales de phrénologie.) Cet ouvrage a commencé, l'année passée. Le rédacteur est le même que celui de l'*Hygæa*, M. le docteur Otto, l'admirateur le plus zélé de Gall et de Spurzheim, parmi nos médecins. Son but est de faire connaître et propager par les médecins danois cette branche des sciences médicales, selon M. Otto, digne de plus d'intérêt et plus féconde en résultats importans qu'on ne le croit ici généralement.

E. Sciences physiques, mathématiques et naturelles, et arts industriels. — 11 * *Tidskrift for Naturvidenskaberne.* (Magasin pour les sciences naturelles,) MM. les professeurs Oersted, Reinhardt et Hornemann; le premier si justement célèbre et à tant de titres, le second, très versé dans les diverses branches de l'histoire naturelle, et le troisième, savant botaniste, se partagent la rédaction de ce magasin, qui, commencé en 1822, s'améliore de jour en jour, et mérite une des

premières places parmi les productions de la presse périodique en Danemark. C'est un répertoire des découvertes nouvelles et d'observations suivies sur tout ce qui regarde les sciences physiques et naturelles. — 12. * *Statsoeconomisk Archiv* (Archives pour l'économie politique et administrative.) Cette publication a commencé en 1826. Elle est dirigée par M. le docteur *Nathan* David. On apprécie toujours mieux ce recueil rempli de mémoires d'un grand intérêt et d'annonces critiques des ouvrages les plus remarquables sur tout ce qui a rapport à l'économie et à l'industrie des nations. Le savant rédacteur exploite le vaste champ de cette science importante par des dissertations critiques et piquantes; et l'on voit avec plaisir que les opinions sont exprimées avec mesure et les différentes matières, le plus souvent, discutées avec une rigueur mathématique. — 13. *Nye Landæconomiske Tidender* (Journal pour l'économie rurale. Rédacteurs : M. le conseiller d'état Collin et M. Drevsen.) M. Collin a pendant plusieurs années travaillé avec un zèle infatigable à l'amélioration de l'économie rurale dans le Danemark, et comme un des présidens de la société d'agriculture ; cet administrateur actif a été fort utile à son pays. On doit avouer que les travaux de cette société ont contribué considérablement aux progrès étonnans que cet art a faits pendant les vingt dernières années dans les îles danoises, surtout dans la Sélande. On a de ce journal une première série de 9 volumes; cette seconde en compte déjà 5. — 14. *Dansk polytechnisk Tidskrift* (Journal polytechnique.) Le rédacteur est M. Thaarup, connu par un très grand nombre d'ouvrages utiles. Son plan embrasse tout ce qui regarde les fabriques danoises. On n'a encore qu'un volume de ce journal qui peut devenir d'une grande utilité. — 15 * *Magasin for Kunstnere og Haandvœrkere* (Magasin pour les arts et les métiers.) Le professeur docteur Ursin est le rédacteur de ce journal qui fait beaucoup de bien. Un numéro par semaine tient les lecteurs au courant des découvertes les plus remarquables, de l'invention des nouvelles machines, enfin des faits les plus intéressans relatifs aux arts et métiers.

F. Sciences historiques et géographie. — 16. *For Historie*. (Pour l'histoire.) Rédacteur, M. le conseiller d'état Collin. On attend beaucoup de ce journal qui vient de commencer. — 17. *Archiv for Historie og Geographi* (Archives pour l'histoire et la géographie), rédigées par M. Rise. Le contenu consiste en mémoires historiques de tous les tems et de tous les pays. Le choix est fait avec goût; le style est assez pur, clair et facile ; ces mémoires se font lire avec plaisir. On en a déjà 10 volumes. — 18. *Nordisk*

Tidskrift (Journal du nord.) C'est le titre d'un ouvrage qui a commencé, l'année passée. Le rédacteur est le savant professeur Molbeck, sous-bibliothécaire à la grande bibliothèque du roi. Les cahiers qui ont paru contiennent déjà plusieurs mémoires précieux, et promettent de réaliser les espérances qu'avaient fait concevoir l'érudition et les vastes connaissances du rédacteur. L'ouvrage est consacré à l'histoire, aux beaux-arts et à la littérature. —19. *Journal for Politik, Natur og Menneskekundskab* (Magasin pour la politique, la nature et la connaissance de l'homme.) Rédacteur M. le docteur Volf. C'est un magasin de faits curieux sur l'histoire, d'anecdotes, etc. On en a 60 volumes. —20. *Archiv for Psychologie, Historie, Literatur og Kunst* (Archives pour la psychologie, l'histoire, les beaux-arts et la littérature.) Le rédacteur est M. Ost. C'est un répertoire historique, surtout pour l'histoire de la patrie. On y trouve quantité de faits que l'on chercherait inutilement ailleurs. M. Ost se fait un devoir de rassembler des éclaircissemens sur les faits remarquables dont les circonstances ne sont pas assez bien connues, et de conserver des notices qui un jour peuvent devenir précieuses pour les historiens. On a 9 volumes de cet ouvrage utile. — 21. *Magasin for Reiseiagttagelser* (Magasin pour les observations des voyageurs.) Le rédacteur de ce magasin, qui est rempli de notices intéressantes, est notre respectable littérateur, M. le professeur Nyerup. Il y a déjà quelque tems que le dernier cahier a paru. On en verra avec beaucoup de plaisir la continuation.—22. *Magasin for Natur-og-Folkebeskrivelse* (Magasin pour la description de la nature et des peuples.) Le rédacteur est M. Gyntelberg. Cet ouvrage vient de paraître; on a lieu d'être content des premiers cahiers. L'ethnographie en est le sujet principal.

G. Pour les Antiquités. — 23 (*) *Antiquariske Annaler* (Annales pour les antiquités), publiées par la commission Royale pour les antiquités. On en a quatre volumes, remplis de mémoires intéressans, et d'une foule de descriptions précieuses, tant pour l'archéologie que pour l'histoire ancienne. On y trouve aussi des détails sur le Musée royal d'antiquités qui merite la plus grande attention pour l'étendue des genres et pour les nombreux exemplaires de chaque objet : il compte plus de 7000 numéros.— 24. *Tidskrift for nordisk Oldkyndighed* (*Journal des antiquités du Nord.*) C'est la Société pour les manuscrits anciens, ou des antiquaires, qui s'est chargée de la rédaction de cet ouvrage. On en a deux volumes, qui contiennent des mémoires sur l'histoire, la langue et les antiquités des pays du Nord.

H. Nous devons encore nommer ici : — 25. *Ny Egeria eller Bibliothek lor Opdragelsens Venner* (Bibliothèque pour les amis de l'éducation.) MM. les pasteurs MICHELSEN, VISBY et BÖRRESEN se sont chargés de la rédaction de ce recueil, qu'on peut regarder comme se composant de deux séries, l'une, *Egeria* de 6 volumes; l'autre, *Journal de la société d'éducation*, de 4 volumes : cette troisième série ne fait que commencer. — 26. *Dansk Litteraturtidende* (Journal littéraire). Ce journal a plus d'un siècle d'existence, il est vrai, sous des noms différens, mais pourtant toujours continué dans le même esprit. La première série a commencé en 1720. Cet ouvrage a été d'un grand prix; il pourrait l'être encore. Le rédacteur principal est le professeur P. E. MÖLLER. Certainement il y a parmi les collaborateurs beaucoup d'hommes de mérite, et l'on y lit souvent quelques analyses remarquables; mais on doit d'autant plus regretter d'y trouver si rarement les traces d'une bonne et saine critique. Il faut encore observer qu'un journal d'une seule feuille par semaine ne peut naturellement suffire dans un pays où il y a autant d'application et de goût pour les travaux littéraires qu'en Danemark. —27. Un nouveau journal littéraire a commencé sous le nom de : *Nemesis;* mais on ne peut pas encore le juger.

II. *Ouvrages périodiques pour les belles lettres.*

28. * *Kjöbenhavns flyvende Post* (le Courrier volant de Copenhague), rédigé par M. HEIBERG fils. L'auteur doué de beaucoup d'esprit naturel sait traiter d'une manière élégante et facile des sujets sérieux, et répandre çà et là dans ses feuilles le sel des bonnes plaisanteries. On y trouve des observations sur l'art théâtral, sur le théâtre et son répertoire, sur les pièces nouvelles, sur plusieurs des différens genres de la littérature, souvent des contes et des anecdotes. Grâce au talent et au charme dont M. Heiberg sait revêtir ses tableaux, le succès de ce journal est devenu populaire. — 29. *Grokerrennen* (*l'Ami des Grecs*), rédigé par M. STOCKPLETH. — 30. *Hertha* (la Déesse de la terre), rédigé par M. LIUNGE. — 31. *Nordlyset* (l'Aurore boréale), rédigé par le pasteur BLICHER, connu favorablement par plusieurs poésies charmantes. — 32. *Hunsvennen* (l'Ami de la maison), rédigé par le pasteur VEGENER. — 33. *Nyt Bibliothek for Mærskabslæsning* (Nouvelle Bibliothèque pour la lecture amusante), rédigé par M. RISE, littérateur de beaucoup de talent, qui écrit d'un style pur et facile, et raconte très-agréablement. Ce journal est la continuation d'une première série : *Bibliothèque de lectures amusantes.* — 34. *Læsefrugter* (Fruits de la lecture), rédigé par

M. Elmquist. — 35. *Maanedsroser* (Roses mensuelles), rédigé par M. Overskon.—36. *Originale romantiske Sagn* (Contes originaux et romantiques), rédigé par M. Vildt. — 37. *Ossian*, rédigé par M. Loehde. — 38. *Svanen* (le Cygne), vient de paraître.—39. *Sneelilier* (les Lys de la neige), rédigé par M. Elmquist. — 40. *Bibliothek for dannede Læsere* (Bibliothèque etc.), rédigé par M. Schaldemose.—41. *Telegraphen* (le Télégraphe), rédigé par M. Thaarup. — 42. *Forsete*, par un rédacteur anonyme.—On trouve dans ces 12 journaux, des poésies diverses, des anecdotes, des contes originaux, imités ou traduits. — 43. *Borgerrennen* (l'Ami du citoyen). Ce journal rédigé par une société appartient à la même classe. Cette société a eu outre un très-noble but, celui d'assister par des emprunts sans intérêt les classes laborieuses. C'est surtout avec les produits du journal qu'elle se met à même de suffire à ces emprunts. Le journal n'est que d'une demi-feuille par semaine; mais, comme il date de 1788, on en a déjà 40 volumes. Le contenu a du prix, mais en avait beaucoup plus dans les vingt années de 1788 à 1808, pendant que feu M. d'*Abrahamson*, littérateur de beaucoup de talent et réunissant de vastes connaissances, homme très-généreux et l'un des fondateurs de cette utile et bienfaisante institution, en était le rédacteur principal. — 44. *Dansk Bibliothek* (Bibliothèque danoise), rédigé par M. C. Thaarup. Ce journal vient de commencer, mais le premier volume promet beaucoup. On y a donné avec beaucoup de soin une nouvelle édition des œuvres de deux poëtes du commencement du dernier siècle : *Sorterup* et *Früs*; continué avec les mêmes soins, ce journal peut attirer l'intérêt.—45. *Theaterblad* (Journal du théâtre), rédigé par M. Liunge. C'est la continuation d'un journal du même genre. — 46. *Patrouillen* (la Patrouille), et, 47. *Den galende Hane* (le Coq chantant), valent tout au plus la peine d'être nommés.

Nous ne pouvons quitter cette division des ouvrages périodiques en Danemark, sans payer un juste tribut d'éloges à M. le professeur Rahbek et à feu M. Pram, pour la *Minerva* et *Tilskueren* (le Spectateur). Le premier de ces deux ouvrages publia, pendant une longue série d'années, des mémoires d'un très-grand prix sur l'histoire, la politique et la philosophie; le *Spectateur* pétille d'esprit et possède quantité de morceaux de littérature qui sont de vrais modèles de la satire noble, mais forte et vraie.

III. *Ouvrages consacrés aux nouvelles du jour, ou journaux proprement dits.*

48. *Statstidenden* (Gazette de l'état). Le rédacteur est M. Knu-

DSEN. Ce journal compte plus d'un siècle d'existence, divisé en trois séries : la première a commencé en 1720, et va jusqu'à l'an 1749; la seconde, de 1749 à 1808; la troisième a commencé en 1808. La Gazette, qui n'est pas aimée, est consacrée aux nouvelles du jour, et un supplément qui l'accompagne, aux annonces de toute espèce. — 49. *Dagen* (le Jour), rédigé par M. F. TAARUP. Ce journal a commencé en 1803, et s'est soutenu sans interruption. Il a eu naturellement des périodes plus ou moins avantageuses, mais il a presque toujours été assez populaire. Il est entièrement consacré aux nouvelles du jour. — 50. *Kjöbenhavns Skilderi* (Portrait de Copenhague). Même rédacteur. M. Taarup est un des littérateurs les plus laborieux du Danemark; il s'est fait surtout remarquer par ses recherches statistiques sur ce pays. Ce journal date de 1804, et s'est toujours soutenu, sous trois rédactions différentes. Il ne se mêle guère de politique, mais il cherche à donner aussitôt que possible les nouvelles scientifiques de tous les pays; en outre, des observations souvent très-piquantes; et des notices intéressantes. On pourrait désirer que ce bon journal ne consacrât pas tant de place à la polémique. — 51. *Collegialfidenden* (Journal des ministères). C'est un journal officiel, contenant toutes les ordonnances du Roi, les ordres circulaires des ministères, les extraits des rapports annuels sur quantité d'établissemens et d'institutions pour le bien public, tels que la vaccine, l'enseignement mutuel, les aveugles, les sourds-muets, les commissions de réconciliation, etc.; ensuite, tous les avancemens et les retraites de service dans toutes les parties de de l'administration. Les rédacteurs sont les conseillers d'état OERSTED et MONRAD. L'année 1828 est la 30me de l'existence de ce journal qui date de 1798.—52. *Adressecomptoirs Efterretninger* (Annonces du jour). Très-utile, mais offrant naturellement peu d'intérêt, cette gazette compte 70 ans d'existence. Elle a commencé en 1759. — 53. *Politivennen* (l'Ami de la police). A l'occasion de ce titre, il faut bien faire observer qu'il n'existe pas de police secrète en Danemark. Ce journal est surtout destiné aux classes inférieures dont il embrasse les petites querelles et la polémique bourgeoise. — 54. *Handels og Industri-Todende* (Journal du commerce et de l'industrie). Les rédacteurs de ce journal sont MM. SLEGEL et RAVERT. Leur plan embrasse les nouvelles du jour concernant le commerce et la navigation, et des notices et observations relatives à ces deux sources essentielles de la prospérité nationale. On y trouve souvent des notices très-intéressantes. Ce journal date de l'année 1782.—55. *Varepriserne* (les Prix des denrées), journal publié par les courtiers de la

ville. — 56. *Kjöbenhavnsposten* (le Courrier de Copenhague). — 57. *Ny Freia* (la Nouvelle Freia). Ces deux journaux, consacrés aux nouvelles du jour, se soutiennent difficilement. — 58. *Den Vestsjœllandske Avis* (Gazette de la partie occidentale de la Sélande). Le rédacteur de cette intéressante gazette est le pasteur Bastholm, qui réunit à de vastes connaissances beaucoup de pénétration. Ses observations sont toujours exprimées avec une grande liberté, mais avec mesure, et le plus souvent discutées avec une critique saine et rigoureuse. Sa manière, pour ce qui regarde la politique et toutes les nouvelles de l'étranger, est de donner un résumé accompagné d'observations, le plus souvent extrêmement intéressantes. Aussi voit-on les pays voisins (la Suède, Hambourg, etc.) profiter de sa sagacité, et plusieurs de ses notices sont traduites en suédois et en allemand dans leurs journaux. Cette gazette date de 1811, et elle est, comme elle doit l'être, très-aimée et très-recherchée. — 59. *Fyens Stiftstidende* (Gazette de Fionie). Elle a été rédigée, pendant 47 ans, de 1780 à 1827, par feu M. Iversen; il avait, sans posséder de grandes connaissances, beaucoup de bon sens et un esprit naturel qui, soutenu d'un certain talent pour le comique, attirait des lecteurs à sa gazette. Elle est continuée par M. Hanck. — 60. *Fyens Stiftsavis* (Journal de Fionie), rédigé depuis l'an 1797 par M. Hempel. C'est un assez bon journal. — 61. *Thisted Amtsavis* (Journal de Thisled.) — 62. *Viborg Samler* (Journal de Vibourg.) — 63. *Randers Amtsavis* (Journal de Randers.) — 64. *Aarhuus Stiftsavis* (Journal d'Aarhuus.) — 65. *Ribe Stiftsavis* (Journal de Ribe.) — 66. *Aalborg Stiftsavis* (Journal d'Aalbourg). Ces six journaux sont publiés dans le Jutland septentrional, et sont tous assez bien rédigés. — 67. *Laalands og Falsters Stiftsavis* (Journal des îles de Lalande et Falster) extrêmement pauvre et dépourvu de goût. — 68. *Helsingaers Avis* (Gazette de Helsingoer.) — 69. *Bornholms Amtstidende* (Journal de Bornholm.) Ces deux feuilles ne contiennent que des annonces. — 70. *Sundslisten*, publié à Helsingaer. C'est la liste journalière des vaisseaux qui passent le détroit OEresund.

Les gazettes et journaux suivans sont publiés en langue allemande dans les provinces allemandes du royaume. — 71. *Schriften der schlesvig-holsteinschen-patriotischen Gesellschaft* (Mémoires de la société patriotique de Slesvig et Holstein). Ces mémoires sont rédigés à Altona où réside la commission administrative de la société. On y trouve un grand nombre d'observations et des notices intéressantes, surtout pour ce qui regarde l'industrie, l'économie rurale et les arts et métiers. Les mé-

moires fournissent une preuve de plus de la grande et respectable activité de cette utile société. — 72. *Staatsbürgerliches Magazin* (Répertoire pour le citoyen). Le rédacteur principal est M. le professeur Falk, de l'université de Kiel; néanmoins, ce journal est publié à Slesvig, parce que la liberté de la presse est bien plus grande à Slesvig, et dans toutes les provinces danoises, qu'en Holstein qui fait partie de la confédération germanique. On trouve dans cet ouvrage nombre de notices et de mémoires d'un véritable prix, pour ce qui regarde la politique et l'histoire, et pour ce qui a rapport à l'administration. — 73. *Schlesvig holsteinsche Provinzialberichte* (Mémoires des provinces de Slesvig et de Holstein). Rédacteur, M. le pasteur Petersen. Ces mémoires contiennent plusieurs notices d'un intérêt général. Ils sont assez populaires et sont certainement fort utiles.— 74. *Rendsburger Wochenblatt* (Journal de Rendsbourg), et 75. *Glückstadter Anzeiger* (Journal de Glukstad) sont deux journaux d'annonces réunies à quelques mélanges. — 76. *Altonaer Mercur*, (le Mercure d'Altona). Ce journal, consacré aux nouvelles politiques du jour et aux annonces, s'est soutenu pendant une longue série d'années : il donne les nouvelles sans observations, sans remarques, mais assez complètement.

Les deux journaux en langue islandaise sont : 77. *Skirner*, continuation d'un autre ouvrage : *Sagnablod*, c'est un journal pour l'histoire dont on a 10 volumes, de l'année 1817 à 1826. Skirner a commencé avec l'année 1827 et contient, comme les 10 volumes du Sagnablod, un aperçu sur l'histoire de l'année pour tous les pays, et des détails sur la société littéraire islandaise, qui s'est chargée de la rédaction de l'ouvrage pour mettre les habitans de l'Islande au courant des affaires des autres pays. C'est un ouvrage de beaucoup de mérite. — 78. *Klosterposten* (le Courrier du couvent), ainsi appelé du lieu de la rédaction, *Viderò*, ancien couvent. Le rédacteur est M. Stephansen. Le contenu est un mélange dont on ne saurait trop faire l'éloge.

Enfin, deux journaux paraissent dans les îles danoises des indes occidentales. — 79. Un à Sainte-Croix. — 80. L'autre à Saint-Thomas. Tous les deux sont consacrés aux nouvelles du jour, aux annonces, etc. Tous les deux sont le vrai portrait de la population des îles; dans le même numéro on voit souvent une ordonnance en danois, un avis pour la vente des sucres, en anglais; une annonce pour un festin, en français; et le signalement d'un esclave fugitif, en espagnol; enfin, c'est une vraie tour de Babel. Z**.

ALLEMAGNE.

Hesse.— *Université de* Marbourg.—Le 28 juillet 1827, cette université a célébré sa troisième fête séculaire : elle doit sa fondation au duc Philippe, contemporain et ami de Luther, ce qui lui a fait donner le nom de *Philippina*. Par anticipation, on avait déjà célébré en 1777 un demi jubilé, ce qui n'a pas empêché de donner autant de pompe que possible à la fête séculaire du 28 juillet 1827. Un comité choisi parmi les professeurs de l'université avait été chargé de préparer le programme, et le professeur d'éloquence, M. *Wagner*, avait invité, par une brochure in-folio, intitulée : Inest fastorum protectorum Marburgensium, *etc.*, continuatio, le public d'Allemagne à venir assister à la fête. Il vint en effet beaucoup de personnes des autres universités et des diverses villes d'Allemagne. Le premier jour, la fête commença par une cérémonie religieuse dans l'église de Sainte-Élisabeth; de là, le cortége des étudians et des professeurs se rendit au son de toutes les cloches de la ville à la grande salle de l'Académie, où le professeur Wagner prononça un discours. Ce discours fut suivi d'une allocution du commissaire du gouvernement, président de *Porbeck*, qui distribua, au nom de l'électeur de Hesse, cinq décorations de l'ordre du Lion-d'Or parmi les professeurs. Il y eut ensuite un banquet de cent quatre-vingts couverts à l'hôtel-de-ville, un concert, des aubades données par les étudians au commissaire du gouvernement et au protecteur de l'université; enfin des réjouissances des étudians sur une pelouse auprès de la ville. Le lendemain, dimanche, on exécuta dans l'église de l'université la musique d'un cantique de Luther, nouvellement mis en musique par M. *Justi*; et M. *Beckhaus* prononça un sermon sur la solennité du jour. Le cortége se rendit de nouveau à la grande salle de l'académie, où le nombreux auditoire entendit encore un long discours. Cette fois, c'était un discours latin sur l'utilité et l'influence des hautes écoles, prononcé par le professeur *Plattner*. Selon l'usage, on proclama ensuite les promotions et les nominations honorifiques accordées dans les diverses facultés de l'université, à l'occasion de ce jubilé. Le commissaire électoral, M. de *Porbeck*, fut nommé docteur en droit; le maître de chapelle, *Spoler*, à Cassel, docteur en musique; et la veuve du célèbre philologue *Wittenbach*, à Paris, docteur en philosophie. Cette dernière promotion est une singularité, même en Allemagne, où pourtant les docteurs de toute espèce abondent. Le soir, il y eut bal à l'hôtel-de-ville, réjouis-

sances publiques et feu d'artifice. Selon l'usage allemand, les savans absens avaient pris part à la fête par la publication de diverses pièces. L'université reçut du docteur *Cölla*, à Breslau : *Recolitur memoria professorum theologiæ Marburg. Philippo magnanimo regnante*, in-4°; du docteur *Schuppius*, de Hanau : *Disputatio de vi atque utilitate, quam in rempublicam habent ludi litterarii, imprimis academiæ*, Hanau, in-4°; du docteur *Hyneck*, à Fisbeck : *Quid sit quod debeat religioni christianæ sexus muliebris, imprimis honestior pars fœminarum*, in-4°; du professeur *Creuzer*, à Heidelberg : *Frid. Sylburgi epistolæ quinque ad Paulum Melissum*, Francfort, in-8°. L'université de Berlin envoya un chant séculaire en latin : *Sæcularia tertia, etc.*, in-folio; et M. *Volkmar*, de Zinteln, une nouvelle composition en musique du *Te Deum*. Parmi les félicitations envoyées en grand nombre, on remarquait des pièces de vers en cinq langues, adressées à l'université par le professeur *Kübne;* enfin, un Bavarois, M. *Wild*, avait envoyé des échantillons de ses impressions en vert et en d'autres couleurs. D—G.

SUISSE.

Lausanne. — *Écoles de charité.* — L'établissement des écoles de charité de Lausanne, soutenu depuis plus d'un siècle par une association particulière et par des dons volontaires, se compose actuellement : 1° de trois écoles *externes* destinées à l'instruction des enfans de la classe indigente; 2° d'un institut en faveur d'orphelins pauvres; 3° d'un séminaire pour des élèves régens.

Pour être admis dans les écoles *dites externes*, il faut que l'enfant habite Lausanne ou sa banlieue, qu'il appartienne à la classe indigente, qu'il ait au moins huit ans et au plus quatorze; enfin, qu'il soit présenté à la direction par l'un des souscripteurs de l'établissement. Les enfans admis dans les écoles *externes* y reçoivent gratis, jusqu'à leur réception à la sainte-cène, outre l'instruction morale et religieuse, des leçons d'écriture, d'orthographe, d'arithmétique et de grammaire française. Dans certains cas, la direction accorde quelques livres de pain par semaine aux plus nécessiteux lorsqu'ils se distinguent par leur bonne conduite.

Pour être admis dans l'institut des orphelins, il faut que l'enfant soit de la religion réformée, orphelin de père au moins, qu'il ait neuf ans et pas plus de treize, et que sa commune ou quelques personnes charitables s'engagent à fournir pendant tout le tems de son séjour dans l'établissement, une

rétribution finance annuelle qui ne peut pas être au dessous de 50 fr. Il y a deux époques fixes pour la réception des orphelins : celle de Pâques et celle de la Saint-Martin. Les orphelins reçus sont logés, nourris, vêtus, instruits et élevés dans l'enceinte et aux frais de l'établissement. Entre l'âge de treize et celui de quinze, ils peuvent faire choix de la profession qu'ils désirent embrasser. Si l'enfant se décide pour un métier, la direction lui procure un maître dont la moralité soit bien reconnue, et paie son apprentissage; mais il demeure sous la surveillance paternelle de la direction, quoique logé et nourri chez son maître. Le nombre des orphelins qu'on peut recevoir n'est point limité et dépend entièrement des revenus de l'établissement. Ce ne sera donc qu'à l'aide de nouveaux dons ou legs que la direction pourra, au gré de ses désirs, faire élever et établir un plus grand nombre de ces infortunés, si dignes de la charité publique.

Enfin, pour entrer au séminaire des élèves régens, il faut que l'individu ait reçu son instruction dans les écoles externes ou dans l'institut des orphelins de l'établissement et se soit rendu recommandable par son application, ses talens, sa conduite, et qu'il ait atteint l'âge de quatorze ans. On admet aussi des élèves étrangers à l'établissement; mais ceux-ci doivent avoir dix-huit ans, être recommandés par les préposés et le pasteur de leur commune, et subir un examen qui prouve un degré suffisant de capacité dans les diverses parties de leur instruction. Le nombre de ces élèves régens n'est point limité; mais il ne doit dans aucun cas nuire à la réception des orphelins, auxquels les bienfaits de cet établissement sont spécialement destinés. Ces élèves régens sont logés, nourris et instruits de la même manière que les orphelins; mais ils paient pour cela une somme fixée par la direction, qui couvre les frais de leur entretien, en sorte qu'ils ne sont point à charge à l'établissement.

Telles sont les trois branches distinctes d'utilité que présente l'établissement des écoles de charité de Lausanne, qui est géré par une administration dont tous les offices sont gratuits. Cette *administration* se compose : 1° d'*une direction* de vingt membres, dont la moitié sont ecclésiastiques et la moitié laïques; 2° d'*une assemblée générale*, formée de la totalité des contribuans, c'est-à-dire, de toutes les personnes qui ont demandé à concourir au bienfait de cette pieuse association en payant une cotisation annuelle qui ne peut pas être moindre de six francs, et par laquelle on acquiert le droit de faire entrer un enfant dans l'une des écoles externes.

La *direction* s'assemble régulièrement tous les vendredis, excepté pendant les vacances des moissons et des vendanges, pour entendre un rapport sur l'état des écoles et pour s'occuper des divers besoins de l'établissement. Les membres de la direction sont choisis parmi les contribuans et par eux, au scrutin secret et à la majorité des suffrages. L'*assemblée générale* se réunit une fois par an, à l'époque de la Saint-Jean, pour entendre un rapport écrit sur ce qui s'est passé de plus intéressant dans le courant de l'année, et pour prendre connaissance de l'état des finances, et des dons ou legs faits depuis la dernière réunion.

Il convient d'ajouter que les ressources pécuniaires de l'établissement se composent : 1° de la cotisation annuelle payée par chaque contribuant, laquelle n'est point capitalisée; mais employée à fournir en partie au paiement des pensions des divers maîtres; 2° des intérêts des sommes qui ont été capitalisées; 3° enfin, des donations gratuites faites par dons entre-vifs ou par testament. (Extrait du *Nouvelliste Vaudois.*)

ITALIE.

Sicile. — Catane. — *Académie Gœnia.* — Nous avons sous les yeux un compte rendu fort détaillé des séances des 11 janvier, 8 février, 23 mars, 26 avril et 17 mai 1827. Nous les considérerons toutes en masse, parce que nous n'y trouvons pas assez de résultats dignes d'attention pour distinguer chacune en particulier. Cette académie emploie souvent une partie de son tems à multiplier ses membres honoraires ou correspondans, et à les proclamer ou à les recevoir avec de longues formalités. On a également publié la liste des ouvrages que les auteurs se sont empressés de lui envoyer. Au milieu de ces formules congratulatoires qui occupent une grande partie des procès-verbaux, on a toutefois fait lecture d'un mémoire de M. Tedeschi, sur les conditions nécessaires pour l'exercice des facultés psycologiques. M. *Rosario* Scuderi a présenté un Essai des signes météorologiques qu'on remarque dans la région méridionale de l'Etna, dans les divers changemens de saison. M. *Charles* Gemellaro a lu un mémoire sur les conditions géologiques des volcans éteints dans le *Val-de-Noto.*

Florence.—*Académie des Géorgophiles.*—L'académie propose un prix de 25 sequins à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : « déterminer, d'après les faits, si la greffe apporte quelque modification dans la plante greffée, et *vice versâ* si

la plante exerce quelque influence sur les organes de la greffe, à l'égard des plantes et des greffes de la même espèce ou des espèces diverses du même genre ou de formes différentes. » Le prix sera décerné dans la séance solennelle de 1829. F. S.

PAYS-BAS.

Bruxelles. — *Musée des lettres et des sciences.* — Cette nouvelle institution, fondée depuis peu à Bruxelles, mérite d'être mentionnée avec éloges. Ses progrès paraissent devoir être rapides et remarquables; l'histoire des différentes branches des sciences, des lettres et de la philosophie y est professée dans des cours publics, qui tendent à assimiler cet établissement aux meilleures institutions d'instruction publique. Le nouveau musée contribuera à placer la capitale des Pays-Bas au rang des cités les plus éclairées, comme elle est déjà l'une des plus magnifiques et des plus importantes. L'inauguration a eu lieu dans une des salles de l'ancien palais des princes et avec une grande solennité. Le discours d'ouverture a été prononcé par l'un des professeurs, M. Baron, Français estimé que recommandent d'honorables succès obtenus dans l'instruction publique. Ce discours a produit une vive impression; il a été depuis publié, et a justifié l'opinion qu'en avaient conçue ceux qui l'avaient entendu prononcer. Le choix des professeurs et le succès de leurs cours ont répondu complétement à l'attente du gouvernement et du pays. M. Baron professe l'histoire de la littérature, et paraît favorable aux doctrines nouvelles qui ne doivent néanmoins être admises qu'avec une sage réserve. L'histoire générale est enseignée par M. Lesbroussart que l'athénée royal de Bruxelles comptait déjà parmi ses principaux professeurs. Une instruction solide et variée, une philosophie sage et un amour éclairé de l'humanité donnent un nouveau prix à ses leçons. M. Quetelet, collaborateur de la *Revue Encyclopédique*, qui occupait déjà la chaire des sciences à l'athénée de Bruxelles, et que l'académie de cette ville, ainsi que l'institut royal des Pays-Bas, comptent parmi leurs membres, s'est chargé de professer l'histoire des sciences; et ses connaissances profondes, son élocution facile et brillante, son zèle actif pour les progrès de l'instruction, attirent à ce cours les amis des sciences et les amis des lettres. — L'histoire de la philosophie est confiée à M. Van-der-Veyer, bibliothécaire de la ville de Bruxelles : ce jeune et digne élève de l'univiversité de Louvain, pénétré des plus saines doctrines, se montre à la hauteur de ses graves fonctions. — L'histoire

nationale appartenait de droit au savant et respectable historien de la Belgique, M. Dewez, secrétaire perpétuel de l'académie de Bruxelles. M. Lauts est chargé du cours de littérature nationale, c'est-à-dire, hollandaise; et il enseigne aussi cette langue à l'athénée de Bruxelles. C'est jusqu'ici la seule chaire de Bruxelles où l'on ne professe pas en français : aussi les auditeurs y sont peu nombreux. Ces cours, et quelques autres encore, d'un objet moins général, assurent le succès du musée de Bruxelles. M. B.

Statistique littéraire.—*Revue sommaire des ouvrages, tant originaux que traduits ou imités, publiés en différentes langues dans le royaume des Pays-Bas, pendant l'année* 1827, *non compris les écrits périodiques, les journaux, les gazettes,* etc., *et les réimpressions d'ouvrages publiés à l'étranger* (1).

MOIS.	Théologie.	Jurisprudence, Médecine, Physique, etc.	Histoire.	Philologie, Poésie, Théâtre.	Mélanges, Romans.
Janvier.	13	6	13	9	18
Février.	7	8	7	5	39
Mars.	8	13	10	14	13
Avril.	6	9	6	10	30
Mai.	10	15	6	6	22
Juin.	7	15	10	14	19
Juillet	8	14	3	16	26
Août.	7	13	11	5	27
Septembre . . .	5	17	9	9	25
Octobre.	8	20	13	10	28
Novembre . . .	14	11	5	10	25
Décembre . . .	6	5	3	6	14
Total. . . .	99	146	96	114	286

Total général des ouvrages. 741

(1) Ce tableau est extrait de l'excellent recueil scientifique intitulé : *Correspondance mathématique et physique*, publié par A. Quetelet, t. IV, p. 140. Bruxelles, 1828.

Il a été publié.	en 1825,	en 1826,
Théologie.	111	103
Jurisprudence, Médecine, Physique. .	93	105
Histoire.	94	96
Philologie, Poésie, Théâtre.	135	134
Mélanges, Romans.	246	325
TOTAL.	679	763

On voit, en comparant le nombre des ouvrages publiés pendant les trois années qui viennent de s'écouler, que l'année 1827 l'emporte sur l'année 1825, mais qu'elle cède elle-même à l'année 1826.

Ces documens sont tirés de la *Gazette des Pays-Bas*, qui les emprunte elle-même à la *Liste des ouvrages nouveaux* qui se publie à Amsterdam.

AMSTERDAM et BRUXELLES. — *Lithographie perfectionnée*. — Plusieurs sujets lithographiés, entre autres une carte de l'île de Corse, nous sont parvenus de ces deux villes : ils ont été exécutés dans les ateliers de M. JOBARD, lithographe du roi des Pays-Bas, par un procédé qui lui appartient, et qui semble être le complément de l'art, puisqu'il est parvenu à produire des morceaux supérieurs à ce que les premiers graveurs obtiennent du cuivre. Un avantage incalculable de ce procédé est de pouvoir imprimer un nombre illimité de bonnes épreuves, sans altération de la finesse des traits, sans empâtemens des ombres, et au moyen d'un ouvrier très-ordinaire. En se livrant à l'étude de ce genre de lithographie, un dessinateur obtient dans quelques mois toute l'habileté qu'il n'eût acquise qu'avec beaucoup de peine en plusieurs années dans la gravure sur cuivre. On s'occupe, dans les Pays-Bas, à former une école de ce genre, par actions, pour la réimpression des ouvrages étrangers à planches; ce que ne pouvaient faire les libraires belges, puisqu'ils manquent totalement de graveurs. M. Jobard a déjà réimprimé les *Voyages de M. Ch.* DUPIN *dans la Grande-Bretagne*, avec une supériorité que les lithographes de Paris sont loin de pouvoir atteindre par les méthodes connues; il vient aussi de publier un *Plan grand aigle de la ville de Liége*, qui peut rivaliser avec tout ce qu'on a fait de mieux sur cuivre en ce genre. C'est pour récompenser les efforts et les découvertes de M. Jobard que le gouvernement vient d'affecter une somme considérable à l'exécution et à la publication du riche

muséum d'Amsterdam, dont le plus grand nombre des tableaux sont encore inédits. Z.

FRANCE.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Caen (*Calvados*).—*Sociétés savantes.*—L'indépendance est la vertu caractéristique de la république des lettres; c'est la qualité distinctive de l'esprit de notre siècle, et si quelques académies se sont pliées, trop légèrement peut-être, aux insinuations du pouvoir, il existe aussi une foule d'associations savantes qui se sont tenues dans une sage réserve, et n'ont jamais reconnu que la puissance du talent. Dans ces sociétés modestes, qui n'ont pas ambitionné le titre d'académies royales, et qui ont jugé plus convenable celui de sociétés d'émulation, de jeunes littérateurs, des naturalistes, des savans trop peu connus, se sont réunis sans faste et sans orgueil, pour se partager des travaux, pour rectifier et approfondir en commun leurs essais et leurs observations; ce sont des sociétés d'émulation qui, se renouvelant incessamment près de nos écoles de jurisprudence, ont développé les talens de nos jeunes juristes, et dirigé les esprits dans l'étude philosophique des lois. De tels avantages ne sauraient être obtenus des réunions purement littéraires : le goût a publié tous ses oracles : il aime le bruit et les brillantes assemblées; mais c'est dans la retraite que la méditation se nourrit, que se développe le génie, qui n'est rien sans l'indépendance. On répète à Paris que cette capitale est le centre unique du savoir : cependant la France possède dans les départemens des hommes, patriotes, sages, sans esprit d'intrigue, qui étudient avec soin les antiquités, les productions, les intérêts de leurs contrées; et leurs travaux honorables, car ils sont désintéressés, accroissent incessamment la masse des connaissances.

Telles sont la *Société Linnéenne de Caen* et la *Société des Antiquaires de Normandie*. La première compte quatre années d'existence, et elle a publié deux volumes de mémoires. Ce recueil a toute la chaleur de la jeunesse, à qui rien ne coûte, ni veilles, ni explorations, et les défauts souvent heureux de cet âge. Il est grossi outre mesure d'éloges de Linné et de Tournefort, ainsi que de discours académiques; mais on y trouve des documens utiles sur l'agriculture, des descriptions précieuses pour la botanique, et des découvertes géologiques. La ville de Caen, que sa société de médecine vient d'enri-

chir d'un cabinet anatomique, est principalement redevable de son muséum d'histoire naturelle à la Société Linnéenne. Une compagnie de capitalistes, qui profiterait de tout ce zèle pour la science, en exploitant des mines de fer connues pour la première fois dans le Calvados, retirerait de grands bénéfices de ses avances. On y a acquis aussi la certitude de l'existence de la houille dans les arrondissemens où le combustible commence à manquer. Combien de dunes, de terrains vagues qui attendent des semis et des plantations! Mais la Société Linnéenne n'a de ressources que dans l'unique et faible cotisation de ses membres et de ses associés, et l'impression même de ses mémoires lui est onéreuse. Elle va sans doute publier prochainement, dans son troisième volume, le rapport sur les travaux de l'année, que son secrétaire, M. *de Caumont*, a lu dans sa séance publique du 28 mai, et les mémoires qui ont répandu le plus d'intérêt sur cette solennité. M. *Le Prevost*, de Rouen, y a communiqué des observations importantes sur l'étude des sciences naturelles dans le midi de la France.

La Société des Antiquaires de Normandie a tenu sa séance annuelle le lendemain 29 mai. Le président, maire de Caen, a fait espérer que le jardin des plantes recevrait prochainement des augmentations considérables, ainsi que le musée, qui ne possède qu'un petit nombre de tableaux remarquables. La bibliothèque, encombrée de livres théologiques, obtiendra enfin les ouvrages nécessaires aux progrès des sciences et des arts industriels, dans une ville qui a produit des savans et des mécaniciens célèbres. Après le rapport sur les travaux de l'année, on a lu des observations de M. *Le Prevost*, de Rouen, sur les monumens de la ville d'Autun et sur ceux de Séez, et une notice par M. *Pattu de Saint-Vincent*, sur un mosaïque romaine trouvée auprès de Rémalars, département de l'Orne. La Société des Antiquaires ne reçoit, non plus que la Société Linnéenne, de secours pécuniaires des conseils des cinq départemens de l'ancienne Normandie, ni du ministre qui dispose du budget de l'intérieur. Une somme modique suffirait pour arracher au sol qui recouvre la capitale des anciens *Viducases*, des antiquités précieuses, et ce n'est que par hasard qu'on en a recueilli quelques-unes. M. *Deshayes* a terminé la séance par la lecture d'un mémoire sur des constructions romaines qu'il a trouvées récemment dans l'enceinte de cette cité de Vieux, qui a été le berceau de la ville de Caen *Isidore* LEBRUN.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Séance du* 18 *février.* — MM. *Cordier et Beudant* font un rapport sur un mémoire de M. Rozet, officier ingénieur-géographe, intitulé : *Description géognostique du Bas-Boulonais.* « Le Bas-Boulonais forme une zone étroite de terrain qui borde le canal de la Manche, depuis Étaples jusqu'à Vissant, et dont la surface n'est guère que la treizième partie de celle du département du Pas-de-Calais. Cette petite contrée se distingue du reste du département par sa constitution variée ; elle en est d'ailleurs séparée nettement par une enceinte naturelle de montagnes basses, offrant à peu près la forme d'un croissant dont les deux extrémités regardent les côtes de l'Angleterre. Le Bas-Boulonais n'a commencé à être bien connu que depuis l'excellent travail de M. Fittau. Les observations de ce géologue anglais sont le fruit de plusieurs années d'étude; elles ont prouvé que le bassin du Bas-Boulonais est exactement formé des mêmes matériaux placés dans le même ordre, offrant les mêmes accidens que les contrées de l'Angleterre qui sont situées de l'autre côté de la Manche. Le travail de M. Rozet, qui est un développement de celui de M. Fittau, est plein d'intérêt par les détails nouveaux et nombreux qu'il renferme, par les coupes de terrain et par la carte géologique qui l'accompagnent. Le Bas-Boulonais est en grande partie calcaire ; il est principalement composé de terrain oolitique, de terrain de craie et de leurs dépendances, telles qu'elles existent en Angleterre ; les couches sont presque horizontales. Un petit système composé tant de marbres analogues à ceux de la Belgique que de terrain houiller moins ancien, perce les terrains qui précèdent du côté de Marquise et d'Hardinghan. La houille et le marbre de ce petit système sont utilement exploités ; les couches sont presque verticales. Des lambeaux d'une assise horizontale de grès quartzeux, de formation tertiaire, se montrent sur les hauteurs crayeuses qui séparent le bassin d'avec le Haut-Boulonais. Enfin, les roches précédentes sont masquées sur différens points, tant par des alluvions diluviennes que par des alluvions modernes. Sur les bords de la mer, les sables ont généralement pris la forme de dunes qui s'avancent avec une extrême lenteur, dans la direction des vents régnant avec le plus de force et le plus habituellement dans le pays.... Nous pensons, disent les commissaires, que le travail de M. Rozet présente une monographie géologique intéressante, utile, et qui mérite l'approbation de l'Académie. (Approuvé).

— MM. *Cuvier* et *Duméril* font un rapport sur les manuscrits, les dessins et les collections envoyés par MM. Quoy et Gaymard à l'Académie et au Muséum d'histoire naturelle. Les collections envoyées comprennent *en peaux*, 7 mammifères et 33 oiseaux; *dans la liqueur*, 14 pièces relatives aux mammifères ou aux oiseaux, 7 reptiles, 72 espèces de poissons et 10 ou 12 bocaux de mollusques et de zoophytes; en *ostéologie*, 23 pièces appartenant aux classes des vertébrés. Plusieurs espèces sont nouvelles, et un grand nombre des autres manquaient aux collections du Muséum. MM. Quoy et Gaymard n'ont pas voulu s'en rapporter à ce qu'ils ont conservé; ils se sont empressés de fixer sur le papier tout ce qui était dans le cas de disparaître, se réservant d'examiner plus en détail par la suite les parties intérieures et les autres que l'alcool n'aura point détruites. Le travail de ces habiles naturalistes se compose de 179 pages de texte et de 36 planches, faisant suite aux 12 que l'Académie a reçues précédemment. Il y avait en outre 2 planches d'*osaries* pour M. Geoffroy Saint-Hilaire, et 4 de poissons pour M. G. Cuvier. Les 36 premières contiennent plus de 500 figures de mollusques et de zoophytes ou de leurs détails, dessinées et peintes avec un talent admirable par M. Sainson, dessinateur de l'expédition de M. d'Urville, d'après les esquisses et sous la direction de MM. Quoy et Gaymard. » En adressant le rapport de MM. *Cuvier* et *Duméril* au ministre de la marine, l'académie fera connaître à S. E. que MM. Quoy et Gaymard ont continué de remplir honorablement la mission dont ils sont chargés, et que ces infatigables observateurs sont dignes de tout l'intérêt de l'administration. — MM. *Geoffroy Saint-Hilaire*, *Duméril* et *Boyer* font un rapport sur le mémoire de M. Lisfranc, relatif à la rhinoplastique. « Un soldat, Jean Éval, était depuis longtems victime des désastres de la campagne de Russie. Son nez congelé avait été détruit et était tombé; il ne lui en était resté aucun vestige. Le mal avait même gagné les voies lacrymales qui en furent fortement affectées; et de plus, les paupières étaient restées éraillées à plusieurs places. Éval, retiré dans son village natal, était devenu un objet de dégoût pour tout le monde et était comme séquestré de la société. Le principal propriétaire de ce village, M. Delaborde d'Estouteville, prend pitié d'Éval, le recueille, le conduit à Paris et le confie aux soins de M. Lisfranc. Celui-ci, décidé à se consacrer à cet acte d'humanité, s'y prépara par des études pratiques sur le cadavre, et par de nombreuses recherches d'érudition. Ceci nous a valu une histoire critique et très-curieuse de tous les efforts tentés dans ce genre et qui ont été couronnés de succès. C'est aux dé-

pens de la peau du front que M. Lisfranc est parvenu à reformer un nez à Éval. Nous ne donnerons pas tous les détails de cette intéressante opération, dans laquelle M. Lisfranc a montré tous ses talens et toute sa philantropie; mais nous ferons connaître les avantages qu'en a retirés l'individu opéré. Il avait perdu l'odorat, il l'a retrouvé sous le couvert de son nez refait. Ses yeux étaient autrefois toujours humides et les larmes coulaient continuellement sur ses joues, où elles déterminaient des rougeurs et même des excoriations; les larmes sont maintenant contenues. La voix, de nasillée qu'elle était, rend un timbre plus ferme. La peau du front s'est cicatrisée, ne laissant qu'une fâcheuse apparence de luisant. Éval possède un nez réel, qui a du relief; il le saisit avec son mouchoir, le meut à droite et à gauche, le tire et le fait résonner; il le remplit de tabac avec sensualité; enfin Éval est rendu, sous ce rapport, aux communes conditions et sensations des autres hommes. Avant de présenter Éval à l'Académie et de le rendre au généreux M. Delaborde, M. Lisfranc a attendu neuf mois. « Ainsi, dit-il, sont entièrement détruites les allégations des personnes qui prétendaient que le nez artificiel d'Éval se déformerait plus tard, et que les moindres tractions suffiraient pour l'enlever. » Frappé sur le milieu du front, Éval éprouve la sensation sur son nez artificiel; touché sur la racine du nez, il en rapporte la sensation au front, etc. » Tels sont les principaux faits de cet important mémoire qui sera inséré dans le Recueil des savans étrangers.

— *Du* 18 *février.* — Le *Directeur de l'École vétérinaire d'Alfort* envoie une dent molaire d'éléphant trouvée à une profondeur de 15 pieds, dans une masse de sable et de cailloux en exploitation à très-peu de distance des villages d'Alfort et de Maisons. (Renvoyé au Muséum d'histoire naturelle.)—MM. *Legendre*, *Poinsot* et *Cauchy* font un rapport sur un mémoire de M. Poncelet, relatif à la théorie générale des polaires réciproques, pour faire suite au mémoire du même auteur sur les centres des moyennes harmoniques. En résumé, dit M. le rapporteur, le mémoire de M. Poncelet nous a paru offrir de nouvelles preuves de la sagacité que l'auteur avait déjà montrée dans les recherches des propriétés des courbes et des surfaces courbes; nous pensons qu'il est digne de l'approbation de l'Académie. (Adopté.)

— *Du* 25 *février.* — MM. *Geoffroy Saint-Hilaire* et *Duméril* font un rapport sur le Mémoire de MM. Audoin et Milne Edwards, concernant le système nerveux des crustacés. Les conclusions des auteurs sont que le système nerveux des crustacés leur a présenté partout une parfaite uniformité, et que les dif-

férences très-sensibles à la première vue qu'ils ont remarquées ne sont évidemment que des modifications dépendantes d'un degré plus ou moins considérable de rapprochement et de centralisation des noyaux médullaires, résultats qui n'ont en soi rien de bien surprenant, ni même d'absolument nouveau, ajoutent ces jeunes naturalistes, puisqu'ils répètent ce qui est et ce qu'on observe dans un même insecte, quand on l'étudie, comme a fait M. Serres, aux divers âges de sa vie. De tels résultats, bien que pouvant être prévus par la théorie des analogues, sont de précieux documens pour la philosophie de la science. MM. Audoin et Milne Edwards ont beaucoup ajouté aux travaux de MM. Cuvier et Serres, et ont perfectionné l'état de nos connaissances à cet égard, en ramenant ces travaux et les leurs propres aux analogies que leur sagacité y a aperçues. » Ce mémoire sera imprimé dans le Recueil des savans étrangers.—M. Desfontaines fait un rapport verbal sur la *nouvelle flore des environs de Paris*, par M. Chevalier.

A. Michelot.

Académie française.—L'Académie s'est réunie, le 21 février, pour nommer le successeur de M. *François de Neufchâteau.* Trente-trois membres étaient présens. M. Le Brun a obtenu dix-huit voix, et il a été proclamé membre de l'Académie française. Les autres voix se sont réparties entre MM. *Ancelot*, *de Pongerville* et *Casimir Bonjour*. M. *Lucien Arnault*, qui s'était d'abord présenté, s'est retiré avant le choix de l'Académie.

Enseignement élémentaire.—*Requête aux deux chambres.* —D'après l'article 68 de la Charte, les lois non abrogées par la loi fondamentale restent en vigueur comme lois du royaume, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé. De ce nombre sont les lois ci-après : la première, des 13 et 14 septembre 1791; l'autre, du 1er mai 1802; en voici les dispositions :

Loi des 13 et 14 septembre 1791. — « Il sera créé et organisé une instruction publique *commune à tous les citoyens*, gratuite à l'égard des parties d'enseignement *indispensables pour tous les hommes*, et dont les établissemens seront distribués graduellement dans un rapport combiné avec la division du royaume. »

Loi du 1er mai 1802, art. 1er. — « L'instruction sera donnée : 1° Dans des *écoles primaires établies par les communes;* 2° dans des *écoles secondaires* établies par les communes ou tenues par des maîtres particuliers; 3° dans des *lycées* et des *écoles spéciales* entretenus aux frais du trésor public. »

Ces lois ont-elles été exécutées en ce qui regarde l'instruction primaire? Les chefs de l'administration publique, ou ceux du corps enseignant, ont-ils pris les mesures nécessaires pour que le pays fût mis en jouissance du bienfait de ces lois?.. Il est triste de le dire : depuis qu'elles ont été rendues, on ne s'est point avisé, ni l'autorité de les mettre à exécution, ni les administrés d'en réclamer l'effet, ni les citoyens de former aucune plainte sur l'oubli condamnable où elles ont été laissées. Et cependant il s'agissait du sort de l'état! il y allait du repos intérieur, de la moralité, de la prospérité d'une nation entière! et l'on restait, chaque année, indifférent à l'avenir d'un million d'individus nouveaux, qui apparaissent annuellement sur le sol de la France! Depuis trente ans, la masse du peuple français a été renouvelée presque entière; et au lieu d'être instruite et dirigée, la plus grande partie de chaque génération nouvelle a été comme oubliée par l'administration, par les hommes publics, par la magistrature à qui est confié le dépôt des lois, par la nation elle-même! On a abandonné ses destinées au hasard des événemens, à l'effet des causes politiques, physiques et morales, les plus compliquées, souvent les plus funestes (1)!

Dans cet intervalle de tems, à peine un individu sur trente a reçu le bienfait de l'éducation; comme si les autres eussent appartenu à une autre nature, à une autre condition, et eussent été jugés affranchis de toute obligation morale et religieuse, domestique et sociale.

Mais peut-être aura-t-on reconnu quelque vice caché dans la loi de 1791?

Dans ce cas, pourquoi la renouveler onze ans après? Pourquoi, la seconde année de la restauration, après 14 ans écoulés, une ordonnance célèbre de l'auguste fondateur de la Charte remet-elle encore cette loi en vigueur, ou consacre-t-elle au moins le principe? Pourquoi, sous trois gouvernemens aussi différens que ceux de ces trois époques, s'est-on accordé à reconnaître la justice de ce même principe, l'utilité indispensable de l'établissement? Il faut donc que la loi soit restée sans exécution par un motif indépendant de son mérite ou de ses inconvéniens; et on ne serait donc point fondé à soutenir que les administrations diverses qui ont régi la France depuis trente-

(1) Le zèle et les efforts généreux, mais isolés, que des Sociétés bienfaisantes ont déployés depuis quatorze ans, pour propager l'instruction populaire, n'en sont que plus dignes de reconnaissance et de respect.

six ans ont trouvé du danger à donner au peuple un certain degré d'instruction, approprié à toutes les conditions. Ainsi tombe le seul prétexte qu'on pourrait aujourd'hui opposer à l'exécution des lois du royaume, lois les plus importantes, lois vitales et fondamentales; lois qui sont le fondement, la garantie de toutes les autres.

Autre objection : L'expérience aurait-elle, par hasard, averti l'autorité qu'il fallait renoncer à l'établissement général des écoles primaires?

Non-seulement cette expérience n'a pas été faite, quand la loi a été portée, ou quand on l'a renouvelée; mais elle n'a pas été même tentée une seule fois; jamais on n'a pris la peine de soumettre la population française non adulte à l'essai d'une instruction commune, appropriée au besoin de tous : on ne l'a essayé ni une année, ni un mois, ni un jour.

En voilà assez pour montrer que ceux qui sont opposés de bonne foi à l'éducation universelle (s'il en existe) ne sauraient arguer, contre les lois qui la prescrivent, de ce qu'elles n'ont jamais été exécutées. Pour les autres adversaires, il est bien superflu de les combattre, parce qu'il sera toujours impossible de les convaincre.

Nous sommes donc contraints de chercher ailleurs la vraie difficulté; car il existe une difficulté réelle, et il est aisé de la pressentir. En ordonnant sur toute la surface de la France l'érection des écoles primaires, le législateur n'a rien disposé sur les moyens de les établir, il a laissé le gouvernement dépourvu de ressources et d'action; or, celui-ci a-t-il jamais pu se flatter de former soixante mille instituteurs et autant d'institutrices, ni de trouver soixante ou quatre-vingts millions tous les ans pour les consacrer à cette destination? On a toujours reculé devant cet obstacle; l'évidence prouve qu'il était alors insurmontable.

En est-on moins fondé à réclamer l'exécution des lois? Non, sans doute, si le but est salutaire et le principe incontestable; s'il est vrai que l'on ne saurait acheter par trop de sacrifices l'amélioration des mœurs de toute la population, son bien-être et la prospérité du pays.

Mais aujourd'hui la question a bien changé de face : les deux mondes possèdent un moyen pratique, efficace, éprouvé par l'expérience, qui a déplacé la difficulté, ou plutôt l'a fait évanouir. *Ce qu'on faisait en quatre ou cinq ans, on le fait en deux ou trois; là où il fallait dix maîtres, un seul suffit; où l'on avait besoin de trois millions, il n'en faut plus qu'un.* En outre, beaucoup de localités qui n'auraient pu faire une modique dépense

peuvent maintenant faire face à une dépense plus considérable.

Les communes, le trésor public, les associations bienfaisantes, les fondateurs, et même les familles devenues plus aisées, venant à joindre leurs ressources, on pourra créer et soutenir aisément des institutions du premier degré, partout, sans exception, sauf à réunir au besoin les communes d'une trop petite population.

Plus de motifs, plus de prétexte à l'avenir pour éluder la loi. Il est tems qu'elle soit mise en pratique, observée et exécutée franchement sur toute la surface du royaume; il faut qu'aucun Français ne soit privé désormais du droit de lire les livres de sa religion et les lois de son pays.

Il est bien tems de faire cesser une incurie dont le déplorable résultat est d'amener tous les ans devant les cours d'assises une grande partie des sept à huit mille individus qu'elles ont à juger, et la présence actuelle dans les bagnes et les prisons de près de trente mille condamnés aux travaux forcés, sans en compter quinze mille autres libérés, dispersés dans toute la France, et placés sous la surveillance de la haute police! Songeons à l'avenir de la patrie! rendons à l'homme sa dignité, au citoyen sa place, à tous nos semblables un droit sacré qu'ils tiennent de leur naissance et des lois du pays, et qu'ils ont reçu de Dieu même!

Par ces motifs, et dans le seul intérêt du bien et de l'ordre public, un simple citoyen se croit fondé à invoquer la sagesse et la prévoyance des Chambres à réclamer l'exécution immédiate de la loi du 13 septembre 1791, et à demander qu'on prenne sans délai les mesures nécessaires à son entier accomplissement, jusqu'à ce que l'instruction primaire soit donnée dans toute l'étendue du royaume à tous les jeunes Français des deux sexes.

Je répète ici le texte de la loi: *Il sera créé et organisé une instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables pour tous les hommes* (1), *et dont les établissemens seront distribués gra-*

---

(1) Il ne peut y avoir d'équivoque sur le sens de ces mots. LIRE, ÉCRIRE et COMPTER, voilà ce qui est de nécessité première pour tous les individus sans aucune exception, indépendamment de l'enseignement religieux, qui appartient aux ministres des différens cultes reconnus par la loi fondamentale. En faisant instruire la jeunesse, l'autorité aura un autre devoir à remplir, c'est de faire composer de bons livres mis à la portée du peuple.

luellement dans un rapport combiné avec la division du royaume.

Un membre de la *Société pour l'instruction élémentaire.*

Enseignement industriel. — *Cours de Chimie expérimentale appliquée aux arts et à l'agriculture*, suivi d'un Cours théorique et pratique de l'*Art de fabriquer le sucre de betteraves* et les divers autres produits de l'industrie agricole; par M. Dubrunfaut. — Ces cours, dont le programme se distribue *gratis* au domicile du professeur, *rue Pavée*, *n°* 24, *au Marais*, seront ouverts au public dans le courant du mois d'avril prochain. Le professeur se propose de combiner les diverses études qui peuvent contribuer à former des hommes capables de créer et de diriger avec discernement des établissemens d'industrie agricole, et plus particulièrement des sucreries de betteraves, qui aujourd'hui sont dignes de toute la sollicitude des propriétaires et des cultivateurs. Ces arts exigent par dessus tout des connaissances chimiques; aussi le professeur promet de donner dans ses leçons la plus grande part à cette étude, qu'il accompagnera d'expériences et d'exercices de manipulation. Il annonce en outre des notions de mécanique, de physique et de culture, qui concourront au but indiqué. Le cours sera terminé par des descriptions techniques des arts qui sont liés ou qui peuvent se lier à l'agriculture; et parmi ces descriptions, qui seront accompagnées d'expériences et éclaircies au moyen d'échantillons divers, de dessins exécutés sur grande échelle, ou même le plus souvent de modèles mis en fonction, l'auteur promet de donner des soins particuliers et tous les développemens désirables à l'art de fabriquer le sucre de betteraves. Il ne bornera pas ses travaux, pour cette branche de l'industrie, à une description complète des procédés et des appareils connus, et à leur manœuvre exécutée sous les yeux et par les mains des élèves, mais il ne négligera aucune des tentatives propres à perfectionner toutes les opérations qui en sont susceptibles. Ainsi les cours de M. Dubrunfaut, envisagés sous ces deux points de vue, de former des hommes instruits et de perfectionner l'industrie par des recherches spéciales, se recommandent doublement à l'intérêt de tous les amis des progrès des sciences et des arts utiles.

Des jeunes Égyptiens envoyés à Paris, en 1826. — Après quatorze mois de leçons reçues dans diverses pensions de Paris, les jeunes Égyptiens ont fait pour la plupart des progrès très-sensibles dans la langue française, le dessin et les élémens des mathématiques. Ces progrès viennent d'être constatés d'une manière très-satisfaisante par l'examen public qui

a eu lieu le 18 février et le 1er mars de cette année, en présence d'un grand nombre de personnes marquantes, appartenant à l'Institut, à l'Université, etc., et de plusieurs étrangers de distinction. Nous profiterons de cette circonstance pour dire que les résultats de l'examen général, du mois de juillet dernier, ayant été connus du gouvernement d'Égypte, et confirmés tout récemment par M. Drovetti, à son retour à Alexandrie, ce gouvernement a témoigné sa satisfaction à M. Jomard, qui a la direction des études de ces jeunes étrangers, et même a cru devoir lui offrir des marques de sa gratitude. Ayant eu connaissance de la lettre que M. Jomard vient d'écrire à ce sujet en Égypte, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en la transcrivant dans notre *Revue*.

« Monsieur, j'ai fait connaître de vive voix et par écrit quel est le seul but pour lequel j'ai sollicité constamment l'envoi de plusieurs Égyptiens à Paris. Cet unique objet que je poursuis depuis treize années étant de contribuer, pour ma faible part, à ramener la civilisation dans une contrée qui en a été le berceau, et à former entre l'Égypte et la France des relations plus intimes et plus avantageuses pour notre commerce, il m'est impossible d'accepter un traitement pour les soins que je donne à cette intéressante jeunesse. Si l'expédition française, à laquelle je m'honore d'avoir appartenu, a déposé sur le sol de l'Égypte des germes d'amélioration; si depuis 1815 j'ai été assez heureux pour prendre aussi quelque part à la régénération de l'instruction primaire dans ma patrie et aux progrès de la cause de l'éducation universelle, je devais accepter une tâche semblable, quoique pleine de difficultés, et entreprise dans les circonstances les moins favorables. Peut-être fallait-il alors quelque courage pour le faire : dans l'espoir d'un grand bien, je n'ai point hésité; mais cette résolution perdrait tout son mérite, si j'acceptais autre chose que les soins qu'elle exige. Au reste, je n'ai consenti à diriger les études des jeunes Égyptiens qu'avec l'approbation d'un grand nombre de personnes amies des lumières et de l'humanité, et à la condition que mes travaux seraient gratuits.

« Je serai assez dédommagé si plusieurs d'entre ces élèves rapportent bientôt dans leur pays des notions exactes sur les lois, l'administration, le droit des gens, l'agriculture, les sciences et les arts, et surtout des idées d'ordre et de justice, trop long-tems méconnues dans leur malheureuse patrie. En instruisant ces jeunes étrangers, nous formons autant d'amis à la France, autant d'appréciateurs de notre état social; et un jour nos voyageurs, nos artistes et nos commerçans, appelés

sur les bords du Nil, trouveront en eux un appui assuré et l'affection de la reconnaissance.

« Recevez, etc. *Signé* JOMARD. »

N. B. Nous ajouterons une circonstance qui n'est pas sans intérêt. M. le comte *Alexandre* DELABORDE, en quittant l'Égypte, recommanda son fils au premier secrétaire du vice-roi d'Égypte. En promettant pour le jeune Français toute la protection dont il peut avoir besoin, tant pour ses voyages qu'à cause des conjectures actuelles, l'officier égyptien demanda le même service à M. le comte Delaborde pour son propre fils, qui se trouve être un des chefs-élèves de l'établissement de Paris. Z.

RÉCLAMATION. — *A M.* JULLIEN, *de Paris, fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique.* — Monsieur, Dans la 110e livraison de votre intéressant Recueil, cahier de février 1828, page 549, après avoir cité l'extrait d'une lettre d'un jeune instituteur de Saint-Louis (Sénégal), qui annonce avoir opéré la délivrance de deux esclaves, vous ajoutez cette réflexion : *Les amis de l'humanité apprendront avec douleur que l'établissement du Sénégal n'a pas pour but l'abolition de l'esclavage en Afrique, et qu'on vend publiquement des esclaves à Saint-Louis, comme à la Martinique et à la Guadeloupe.*

Les deux faits cités n'étant pas à ma connaissance, je ne puis ni les avouer, ni les contester. Il n'y aurait rien de bien surprenant qu'ils eussent échappé à la surveillance des autorités locales; mais pourquoi l'auteur de la lettre, qui n'ignorait ni la législation, ni les ordres souvent renouvelés du gouvernement colonial, n'a-t-il pas révélé ces faits et réclamé la liberté des esclaves, au lieu de les racheter à ses dépens? Voilà ce qu'il serait difficile d'expliquer, s'il n'était pas très-vraisemblable que les deux prétendus esclaves n'étaient autres que des *libérés engagés à tems*, par suite de rachat, état intermédiaire, temporaire, préparatoire de la liberté, institution nécessaire qui n'a rien que de libéral et de philantropique.

En supposant encore que deux esclaves, ou un plus grand nombre même, eussent été introduits en fraude à Saint-Louis, ce qui n'est pas très-difficile dans une ville ouverte, serait-il raisonnable de conclure de ces faits isolés, et non patens, qu'on ne s'occupe pas de l'*abolition de l'esclavage au Sénégal, et qu'on y vend publiquement de nouveaux esclaves?*

Les efforts que j'ai faits pour l'abolition de la traite des noirs, pendant près de six ans que j'ai gouverné le Sénégal, mes principes bien prononcés sur cette matière, les développemens

qu'ils reçoivent dans mes écrits (1), me donnent le droit de *réclamer* contre la réflexion consignée dans votre estimable *Revue*. Cette réflexion est inexacte; elle peut nuire à la colonisation si intéressante du Sénégal; elle est injuste à l'égard du gouvernement, et tout-à-fait pénible pour moi, qui crois avoir bien mérité des amis de l'humanité.

J'attends de votre obligeance que vous voudrez bien rectifier l'erreur que je vous signale.

Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentimens de haute considération et de dévoûment. Baron Roger.

N. B. Nous nous empressons de rectifier, par l'insertion de la lettre de M. le baron Roger, l'erreur contenue dans l'article relatif au Sénégal, que nous avait communiqué l'un de nos collaborateurs. Tous les amis de l'humanité apprendront avec une vive satisfaction que l'infâme commerce de la traite est entièrement prohibé dans les établissemens français en Afrique. L'honorable caractère et les sentimens philantropiques bien connus de M. Roger ne permettent pas de révoquer en doute son témoignage sur ce sujet.

Addition à l'article inséré dans le cahier de janvier, page 273, *sur l'exploitation du fer par les procédés anglais.* — En parlant des entreprises de la *Compagnie des fonderies et forges de la Loire et de l'Isère*, nous n'avons point fait mention de ce que le nouvel établissement de *la Voulte* doit aux soins et aux talens de M. le directeur général des usines de la Compagnie, M. *René* Leroux. Nous nous empressons de réparer cette omission, contre laquelle l'habile directeur général n'aurait pas réclamé, mais qui serait contraire à la justice, et par conséquent à nos intentions.

Théatres. — Théatre Français. — Première représentation de *la Mort de Tibère*, tragédie en cinq actes, par M. *Lucien* Arnault (samedi 2 février). — Tibère commence cette longue suite d'empereurs qui opprimèrent le peuple romain avec une férocité qui ressemble à la démence; dès son enfance, son précepteur avait coutume de dire de lui que *c'était de la boue détrempée avec du sang*, et la vie du tyran n'a que trop bien justifié le jugement porté sur ses premières années. C'est le dernier jour de cette vie que le poëte a voulu mettre en scène. Les historiens ne s'accordent point sur le genre de mort de

---

(1) Notamment *Kelédor, histoire africaine, etc.* (Voy. *ci-dessus*, p. 673.)

Tibère. Selon les uns, il mourut naturellement; selon d'autres, sa fin fut précipitée par l'assassinat. Sur le point de retourner à Caprée, il fut retenu à Misène par les progrès du mal qui consumait sa vieillesse. Macron, chef des prétoriens, qui avait succédé à Séjan dans la faveur de Tibère, averti par le médecin Chariclès, attendait l'événement et avait tout préparé pour faire régner Caïus. « Le vieux tyran, dit un historien, tomba dans une défaillance que l'on prit pour la mort; déjà Caïus sortait en grand appareil pour se montrer au peuple; tout à coup Tibère se ranime, appelle ses esclaves et demande quelqae nourriture. La terreur saisit toute sa cour: Caïus, précipité de son espérance, reste immobile, n'attendant plus que sa dernière heure. Macron, sans se troubler, fait étouffer le vieil empereur sous des amas de couvertures, et ordonne que tout le monde se retire. » C'est la scène principale de la pièce, dont l'action est très-faible, et où il ne faut chercher que la peinture de l'agonie d'un tyran. Les trois premiers actes sont consacrés au développement de ce caractère, qui mêle à sa férocité un profond mépris pour les Romains. La dernière marque de haine qu'il veut donner à ce peuple, c'est de lui laisser un empereur plus méchant que lui-même, et il fait choix de Caïus Caligula, dont il a démêlé les inclinations perverses. Au quatrième acte, Tibère tombe dans cette espèce de léthargie qui fait croire à la mort; aussitôt Macron convoque le sénat et proclame Caïus. Des cris d'imprécation s'élèvent de toutes parts contre Tibère, on renverse ses statues, on le maudit, et des acclamations universelles saluent son successeur. En ce moment, le moribond, échappé des bras de la mort, mais pâle et défait, les vêtemens en désordre et couvert seulement d'un long manteau blanc, apparaît au milieu de la foule stupéfaite; il accable des expressions de son mépris le sénat, et Caïus qu'il fait descendre du trône, et qu'on charge de fers. Toute cette foule si ardente, si exaltée, reste muette et frappée d'effroi, au seul aspect de ce fantôme d'empereur qui ne vivra peut-être pas un jour. Cette insigne lâcheté ne fait qu'irriter la haine du tyran : il conjure son médecin Chariclès de prolonger sa vie de quelques instans qu'il puisse consacrer à la vengeance. Bientôt une proscription nouvelle est ordonnée; le frère et les propres enfans de Chariclès y sont compris; Macron révèle au médecin cette affreuse nouvelle, et, par ce moyen, il le détermine à hâter de quelques momens la fin de ce monstre. Chariclès n'y consent que pour sauver sa famille, et s'empoisonne en empoisonnant l'empereur. C'est là une espèce d'héroïsme que l'on ne comprend pas; mais si la raison en est mal satisfaite, le drame y gagne une belle

situation, celle où Chariclès déclare au tyran que ses crimes vont finir avec sa vie. Tibère sentant sa fin prochaine revient à sa première idée; Caïus peut le faire regretter, Caïus régnera. On l'amène enchaîné devant l'empereur environné du sénat; Tibère ordonne aux licteurs de lever la hache sur sa tête; il le fait mettre à genoux devant lui, il se complaît à lui faire éprouver toutes les angoisses d'une mort prochaine, et à l'abreuver de mépris; c'est alors qu'arrachant de son front la couronne de laurier, il la jette sur celui de Caïus, et il meurt en léguant aux Romains cet empereur déshonoré. Ce tableau est dramatique, aussi bien que celui du quatrième acte, qui avait produit peu d'effet à la première représentation, mais auquel d'heureuses corrections ont rendu tout l'éclat dont il brille maintenant. Tout ce quatrième acte est original et disposé avec beaucoup de talent; on remarque aussi plusieurs belles scènes dans les trois premiers, de beaux vers, des mots d'une simplicité pleine d'effet; enfin, sauf quelques traits, qu'il nous semblerait nécessaire de corriger, le caractère du principal personnage est bien tracé. Cependant la pièce ne semble pas destinée à une longue existence; on la voit avec plaisir, on va peu la revoir; c'est qu'elle manque de cet intérêt d'action que l'on cherche avant tout dans un ouvrage de théâtre; le spectateur se soucie fort peu que Tibère cesse de régner et que Caligula lui succède; il se soucie moins encore d'une ombre de conspiration républicaine, ourdie par Galba, et dont personne ne s'occupe dans la pièce. Le tableau des derniers momens de Tibère est donc le seul intérêt qui s'offre au spectateur; mais comme ce dénoûment n'excite aucune attente, les événemens qui le précèdent et l'amènent n'éveillent pas même la curiosité. On ne saurait trop répéter aux auteurs dramatiques qu'une situation ne peut soutenir une tragédie, et que pour composer un drame il faut d'abord trouver une action.

— Première représentation de *la princesse Aurélie*, comédie en cinq actes et en vers, par M. *Casimir* Delavigne. (jeudi 6 mars). — Aurélie est une jeune reine qui régnait à Salerne, vers la fin du xvie siècle, ou le commencement du xviie, s'il faut en croire le costume des personnages; car rien dans la pièce n'indique l'époque de l'action. Mineure encore, Aurélie a été mise, par le testament de son père, sous l'autorité de trois ministres qui gouvernent en son nom, et dont le pouvoir s'étend jusque sur la main de la princesse, qui n'en peut disposer sans leur consentement unanime. Aurélie, dont les princes voisins recherchent l'alliance, aime en secret l'un de ses sujets, le jeune comte d'Avella, mieux doté par

a gloire que par la fortune, et dont la haute naissance est soutenue par son mérite personnel bien plus que par ses richesses. Dans cette lutte de l'amour et de l'orgueil, Aurélie est bien décidée à faire triompher l'amour; mais est-elle aimée du comte d'Avella? N'a-t-elle point de rivale, comme le dépit du jeune comte, qui se croit dédaigné d'Aurélie, lui donne lieu de le supposer? Et quand elle serait bien convaincue qu'elle est adorée, comment s'y prendrait-elle pour faire consentir ses tuteurs à un pareil hymen? Tel est le fond de la pièce; telles sont les idées principales sur lesquelles M. Delavigne a bâti son intrigue, et combiné les incidens de son drame. Nous n'essaierons point de peindre, dans une rapide analyse, tous ces mouvemens de jalousie, d'amour, de dépit, qui font agir la princesse Aurélie, qui nous la montrent traitant le comte d'Avella tantôt avec la plus majestueuse sévérité, tantôt avec la plus tendre bienveillance : mission qui ressemble beaucoup à un exil, faveurs qui le rapprochent du trône, proposition d'une commanderie dans l'ordre de Malte, la prison, la couronne enfin; telles sont les alternatives qui révèlent au spectateur une passion dont on ne dit pas un mot au jeune d'Avella, pendant toute la pièce, et dont on ne lui fait l'aveu qu'au moment où il se croit perdu. Il n'est pas besoin de dire au lecteur qui connaît le talent de M. Delavigne, combien cette donnée a dû lui fournir de pensées fines et délicates, de traits piquans et passionnés. Il faut surtout remarquer la scène où la princesse annonce au comte qu'elle a jeté les yeux sur lui pour en faire un chevalier de Malte, et celle où, en lui faisant rendre compte d'une mission militaire, elle ne veut que pénétrer les secrets sentimens de son cœur. Bien sûre enfin qu'elle est aimée, la princesse s'occupe de trouver une ruse pour surprendre aux trois ministres un consentement qu'elle n'obtiendrait pas sans les tromper; malheureusement sa tâche est trop facile, et l'auteur lui a fait trop beau jeu. Nos trois ministres sont des sots si disposés à se laisser duper, que le spectateur s'intéresse peu à un piége dans lequel on est bien sûr qu'ils vont tomber. Aurélie fait entendre à chacun d'eux que, décidée à élever un de ses sujets au rang de son époux, ce pourrait bien être lui-même qui fixerait son choix. Les trois ministres se laissent prendre à la même amorce; et lorsqu'ils ont remis à la princesse l'acte d'émancipation qui lui laisse désormais la libre disposition de sa couronne et de sa main, elle monte sur son trône, et déclare devant toute sa cour que le comte d'Avella est roi. Nous n'apprendrons rien au lecteur exercé, en lui disant que cette combinaison ne pouvait produire qu'un médiocre

effet; l'obstacle n'était nulle part; ni dans l'orgueil de la princesse qui aime sans scrupule, ni dans la perspicacité des trois ministres, gens d'une crédulité un peu niaise, d'un ridicule un peu outré, et qui semblent se moquer d'eux-mêmes. Ces trois rôles sont comme une longue épigramme dont tous les traits retombent là d'où ils partent; il y a dans cette manière de peindre des caractères beaucoup de plaisant et peu de comique, beaucoup d'esprit et peu de vérité. Ce même défaut se retrouve dans les dernières pièces que l'on a jouées au Théâtre-Français; le banquier du *Mariage d'argent*, le notaire de *Chacun de son côté*, sont des gens qui disent d'eux-mêmes des choses fort gaies assurément, mais qui le seraient bien plus dans la bouche des autres personnages. M. Delavigne doit dédaigner ce défaut à la mode; son talent supérieur l'appelle à des succès de meilleur aloi. C'était un sujet digne de son pinceau qu'une cour peinte en conscience, que des ministres et des courtisans pris dans leur naturel et au sérieux; ils eussent été ainsi bien assez comiques. La cour dessinée par le poëte semble un tableau de fantaisie que l'on voit avec un plaisir que l'on se reproche ensuite; on est fâché que tant d'esprit soit semé sur un fond ingrat. Nous n'avons pas besoin de dire que, malgré ce défaut, qui malheureusement est capital dans la pièce, le talent de M. Delavigne y brille avec beaucoup d'éclat. Le rôle d'un médecin Polycastro, médecin de cour, flatteur ou railleur selon les gens et selon le tems, est tracé de main de maître; la scène où la princesse le consulte sur le choix d'un époux est charmante; c'est aussi une scène fort jolie que celle où Sassane, l'un des ministres, veut rompre avec une dame qu'il est sur le point d'épouser, lorsqu'il se figure que le choix de la princesse l'appelle au trône. Tous les sujets de querelle qu'il cherche à sa maîtresse, celle-ci les tourne en preuves d'amour de la manière la plus désespérante et la plus comique. Les traits poétiques, les beaux vers sont fréquens dans cette pièce; l'esprit et les saillies y abondent. Cet esprit est quelquefois un peu moderne, et d'une autre époque que le costume des personnages. Des allusions vivantes aux choses d'aujourd'hui jurent un peu avec des manteaux à l'espagnole, et des haut-de-chausses chamarrés de dentelles et de rubans. C'est une observation purement littéraire que nous hasardons ici; on en a fait bien injustement, selon nous, un reproche plus grave à M. Delavigne; on a dit qu'il n'était pas généreux de battre des gens à terre. Il y avait du courage dans les épigrammes de la comédie nouvelle, lorsqu'elle a été composée; ce n'est pas la faute de l'auteur si un changement fort heureux

pour la France a fait tort à sa pièce : assurément, si elle eût pu être jouée du tems de l'administration sous laquelle l'auteur l'avait composée, les continuelles allusions dont elle est remplie, bien qu'un peu forcées, eussent obtenu le plus brillant succès; elles ont été accueillies avec plaisir, elles l'eussent été avec transport; et, dans cette circonstance, le poëte eût eu bien plus d'avantage à voir ses traits égratigner des ministres en faveur que des ministres déchus. La pièce a été généralement bien jouée; Mlle Mars, que l'on croirait chaque jour plus parfaite, si quelque chose pouvait être ajouté à la perfection, a saisi avec un admirable talent toutes les nuances de ce rôle tracé pour elle. Le succès de *la princesse Aurélie* a été un peu troublé le premier jour; cependant le nom de M. Delavigne a imposé silence à toutes les marques d'improbation. Quelques changemens faits à la pièce, et surtout au dénoûment, que l'on avait trouvé trop pompeux et trop solennel, ont assuré à cette comédie une existence assez brillante, et tous les deux jours elle remplit la salle du Théâtre-Français.

—Théatre royal de l'Odéon.—Première représentation de *Charles II*, ou *le Labyrinthe de Woodstock*, comédie en 3 actes et en prose, de M. *Alexandre* Duval (mardi 11 mars). — Charles II était assurément le moins intéressant de tous les princes, homme de plaisir et libertin au milieu des circonstances les plus graves; tout occupé de séduire la fille du gentilhomme qui lui donne l'hospitalité, quand il ne devrait songer qu'à reconquérir son royaume, c'est un pauvre personnage pour l'histoire; c'est un personnage dramatique pour la scène. Le spectateur, auquel on ne montre d'ailleurs qu'une situation, est toujours prêt à s'intéresser pour un prince persécuté, et qu'un déguisement défend seul contre un grand péril; il le mépriserait si toute sa vie était exposée sous ses yeux; il peut le plaindre et l'aimer dans l'action arrangée par le poëte, surtout quand ce poëte est doué, comme M. Duval, d'une profonde connaissance de la scène, et du talent de faire ressortir les effets dramatiques. Charles II, réfugié dans un château dont le commandant est un de ses partisans secrets; passant pour le cousin d'Alice, la fille de ce commandant; rencontré par le colonel républicain Évrard, amant aimé d'Alice, et qui, connaissant fort bien le cousin dont le roi a emprunté le nom, pénètre à moitié le secret qu'on veut lui cacher, et ne voit qu'un rival dans ce prétendu cousin; provoqué en duel par Évrard qui le prend pour Rochester; faisant sur le terrain, son testament en vers plaisans, tandis qu'il attend son adversaire; révélant enfin son vrai nom, et livrant

sa vie au colonel ennemi, au moment où il voit qu'un plus long mystère compromettrait le bonheur de la jeune Alice, Charles II se trouve dans des situations véritablement attachantes pendant toute la pièce, situations qui intéresseraient davantage encore, si M. Duval lui-même n'avait, pour ainsi dire, épuisé le pathétique et le plaisant de son sujet dans son *Édouard en Écosse* et dans *la Jeunesse de Henri V*, deux des ouvrages qui ont obtenu au Théâtre-Français le succès le plus brillant; il ne peut s'en prendre qu'à lui-même, si *Charles II* n'a pas produit autant d'effet. On ne remarque pas moins dans ce dernier ouvrage tout le talent de l'auteur; des scènes filées avec beaucoup d'art, des situations habilement ménagées, des caractères bien dessinés, sauf peut-être celui du colonel républicain qui laisse désirer quelques développemens; enfin, des mots très-heureux, voilà ce qu'on trouve dans peu de pièces, et ce qui doit assurer à celle de notre auteur un long succès, malgré la malveillance qui a essayé de le contester le jour de la première représentation. Cette comédie est jouée avec assez d'ensemble; mais quoique Mlle Charton soit très-convenablement placée dans le rôle d'Alice, on ne peut s'empêcher de songer, en voyant la pièce, que ce personnage avait d'abord été destiné à Mlle Mars. M. A.

Concerts de l'école royale de musique religieuse. — La fondation de l'école de M. Choron remonte à l'année 1818. Elle fut dans l'origine destinée uniquement à repeupler les chœurs de nos théâtres, qui menaçaient de périr, faute de recrues prises comme autrefois dans les maîtrises de cathédrales abolies par la révolution. A la vérité, le *Conservatoire* subsistait, mais entièrement désorganisé depuis la retraite forcée du laborieux Sarrette, qui, après avoir soutenu et dirigé l'établissement avec un zèle infatigable depuis 1793, tems où il en proposa la création, vit ses travaux accueillis avec la plus grande ingratitude lors des événemens de 1814. M. Choron, en quittant la direction de l'Opéra, offrit de parcourir la province et d'en ramener des sujets. Effectivement, il ne tarda pas à revenir avec de fort belles basses-tailles tirées pour la plupart des départemens de l'ancienne Picardie: dans le midi, il rencontra d'admirables hautes-contres. Tous ces sujets étaient pris trop tard pour chanter des rôles, et quelques-uns même ne purent arriver à être simples choristes; mais plusieurs parvinrent à savoir un peu de musique et de plain-chant et trouvèrent de l'occupation au théâtre ou à l'église. Après ce premier succès, M. Choron obtint du gouvernement l'érection d'un pensionnat

où des enfans devaient être instruits et formés pour les théâtres. On se hâta beaucoup trop de dire que cette école ne fournissait rien, qu'elle ne faisait que doubler inutilement le Conservatoire : on ne tint aucun compte des essais multipliés qu'il avait fallu faire ; on n'attendit pas que les voix en mue fussent formées ; on prononça que l'établissement était inutile ; il advint de là que de jeunes sujets, qui offraient les plus grandes espérances, furent forcés d'entrer trop tôt dans la carrière et de laisser inachevée leur éducation musicale. Cela ne m'empêche pas d'affirmer, dût-on m'accuser d'être partie intéressée dans l'affaire, que de cette ancienne école sont sortis plusieurs sujets remarquables, qui, comme acteurs ou comme professeurs, obtiennent de justes succès. Si quelques-uns ont pris une mauvaise direction, cela tient seulement à ce qu'ils n'ont pas poussé assez loin les études de l'école et n'ont pas profité assez longtems des conseils de leur savant maître. Du reste, il faut se féliciter que l'on se soit borné à changer la destination de cet établissement, qui dans son organisation actuelle peut encore rendre à l'art de très-éminens services. Déjà M. Choron a fait entendre ses élèves dans plusieurs concerts donnés l'année dernière, et qui ont en général été fort bien accueillis du public choisi qui y assistait. Plusieurs ouvrages remarquables ont été exécutés d'une manière satisfaisante. Il faut surtout citer le *David pénitent*, cantate de *Mozart*, inconnue en France jusqu'à ce jour; une autre cantate nouvelle de M. *Neukomm*, où l'on trouve un trio délicieux, *Je ne suis rien, mon Dieu*, et un très-beau chœur, *Que tes temples, Seigneur ;* le psaume x de *Benedetto Marcello ;* quelques duos madrigalesques de l'abbé *Clari* et de *Handel ;* l'admirable madrigal en chœur, *Alla riva del Tebro*, de l'immortel *Palestrina ;* les *Sept Paroles de J.-C.*, de J. *Haydn*, et un grand nombre d'autres morceaux de moindre importance. Cette année, les pièces les plus remarquables qui aient été exécutées sont la grande cantate de Handel *Il Convito d'Alessandro*, la première partie du *Messie* du même compositeur, et *le Christ au mont des Oliviers*, de *Beethoven*. Je suis fâché de ne pouvoir m'arrêter sur tous ces beaux ouvrages, dont l'étude est aujourd'hui si négligée, et qui pourtant l'emportent de beaucoup, à mon avis, sur la plupart des compositions modernes : mais je veux resserrer le peu d'espace qui me reste pour dire un mot de l'exécution. Celle des masses est généralement bonne ; elle est même sans contredit meilleure que dans tous nos théâtres sans exception aucune, et la raison en est simple : les choristes chantent par métier, s'emploient le moins possible, et dans le seul but de se débarrasser au

plus vite d'une ennuyeuse besogne ; les jeunes élèves de l'école de musique religieuse chantent avec ardeur et par goût ; ils n'attendent pas qu'un chef d'attaque, qui ne voit jamais que l'expression matérielle de la musique, les fasse partir en mesure. Là, tout le monde est attentif à la réplique, et l'on n'entend qu'un seul et unique son au moment des attaques. On ne peut accorder les mêmes éloges au *solo;* mais on cesse d'être exigeant, quand on songe à l'âge de la plupart des virtuoses. Un d'entre eux mérite d'être distingué, comme donnant les plus grandes espérances; je veux parler de M. Wartel : ce jeune homme possède un magnifique *tenore ;* sa voix est bien timbrée dans toute son étendue, il a de l'expression et de la chaleur; le tems lui fera acquérir la légèreté qui lui manque : il pose fort bien la voix, et sous ce rapport, l'école de M. Choron tout entière a toujours mérité les éloges des connaisseurs. Nous espérons voir un jour M. Wartel obtenir des succès sur notre scène lyrique; l'opéra régénéré trouvera certainement en lui un excellent sujet. On a prétendu que l'*École royale de musique religieuse* ne devait plus fournir d'artistes aux théâtres; le directeur des beaux-arts est trop éclairé pour avoir pris une telle détermination, qui d'ailleurs serait inexécutable. Les conservatoires d'Italie fournissaient et fournissent encore des sujets à la scène et à l'église : chacun se trouve ainsi maître de choisir la carrière pour laquelle il se sent le plus de dispositions. L'expérience prouve qu'on a toujours mal réussi quand on a voulu contrarier le goût des artistes ; souvenons-nous de la déconfiture de tous ceux que l'autorité a fait débuter à leur corps défendant sur des théâtres royaux, et ne cherchons à *forcer le talent* de personne. J. Adrien-Lafasge.

Imitation mimique, ventriloquie et illusion vocale portées au plus haut degré de perfection.—L'art du ventriloque, la faculté réduite en véritable science d'imiter tous les sons, tous les bruits, toutes les voix et leurs nuances innombrables, le talent de changer instantanément l'expression de son visage, et de prendre successivement et sans effort les caractères de figure les plus disparates, ne sont pas des choses absolument nouvelles en France. *Décremps*, célèbre prestidigitateur du dernier siècle, avant lui *Comus* et *Pinelli*, et le fameux *Cagliostro* lui-même, ont été des ventriloques plus ou moins adroits qui s'aidaient de toutes les merveilles de la physique et de la chimie pour séduire les spectateurs et les amuser ou les tromper. Après eux, *Thiémet* et le brave et malheureux *Fitz-*

James, tué au combat sous Paris, ont attiré la foule par des scènes de ventriloquie fort originales, ou par des changemens de figure à vue, qui attestaient une étrange mobilité dans les muscles faciaux. Fitz-James n'était pas médiocrement plaisant dans une scène du comité révolutionnaire, jouée derrière un paravent; et Thiémet remportait tous les suffrages quand il représentait à lui seul un couvent de moines, le père Jouflu, le père Jovial, le père Grognard, le père Sansdent, etc., discutant sur la manière d'accommoder un chapon. A ces artistes habiles a succédé M. *Comte*, qui fait découvrir de bonnes gens tombés dans des puits, enfermés dans des tuyaux de poêle, ou même cachés dans une tabatière, mais qui ne s'est pas contenté d'être ventriloque comme Thiémet, qui a pris un vol plus élevé, et qui, après avoir montré qu'il n'était pas inférieur en adresse aux Décremps et aux Pinelli, s'est fait directeur d'un théâtre enfantin dont le succès n'est pas équivoque. M. Alexandre, venu après tous les autres, les surpasse encore par les nombreuses et singulières expressions qu'il donne à sa physionomie, et par l'incroyable rapidité avec laquelle il change à la fois de visage et de vêtement. Il ne se contente pas, comme ses prédécesseurs, de quelques scènes courtes et détachées; il joue des pièces entières dans lesquelles il fait, l'un après l'autre, et souvent tous ensemble, le vieillard, sa femme, le laquais, la pupille, l'amoureux, le docteur, le chien, le chat, la cuisine, le menuisier, même l'omelette qui bout sur le feu, etc. Il revêt en un clin d'œil plus de vingt costumes différens, et sa figure prend un tel caractère qu'il est presque impossible de lui trouver quelques traits de ressemblance avec lui-même et de le reconnaître. C'est, sans contredit, le mime le plus étonnant et le plus parfait des ventriloques qui ait existé.

M. Alexandre, qui a beaucoup voyagé, a été accueilli avec un vif intérêt dans la plupart des villes de l'Allemagne, de la Hollande et de la Belgique. Il a séjourné assez long-tems dans la Grande-Bretagne, et il s'est tellement familiarisé avec la langue de ce pays, qu'il y a joué ses pièces en anglais, en imitant les inflexions particulières à tous les âges, à toutes les classes de la société, à tous les accens provinciaux; ce qui n'est pas la moins surprenante des facultés dont l'a doué la nature. Sir Walter Scott, après l'avoir entendu, lui a adressé de très-jolis vers, dans lesquels on retrouve la verve comique et la gaieté qui caractérisent l'auteur de Waverley; et les carmes de Dublin, qui l'ont reçu dans leur parloir, lui ont délivré un certificat, qui atteste que ces bons pères ne consacrent pas tout leur tems

à la prière. Les princes de l'église, au reste, ont partout accueilli avec faveur le mime original; et parmi un grand nombre de lettres autographes de personnages distingués dont il s'est composé un curieux *album*, on remarque les noms du cardinal *Severoli*, du cardinal *Gonsalvi*, de l'*archevêque de Vienne*, du *prince évêque de Coire*, des *évêques d'Oxford* et *de Bristol*, de l'*évêque d'Arras*, etc. On voit aussi, dans le même livret, un firman, écrit en langue turque, adressé au pacha d'Égypte par *Abdi-effendi mchurdar* (chancelier) du vice-roi d'Égypte, et *Moustapha-effendi deviddar* (porte-écritoire ou secrétaire), préposés à la direction des jeunes Égyptiens envoyés à Paris pour y faire leurs études aux frais du vice-roi.

M. Alexandre s'est fixé depuis quelque tems en France, sa patrie. Il a donné à Paris des représentations très-suivies au théâtre de la rue Chantereine, et s'est fait admirer dans un grand nombre de sociétés particulières qui lui ont dû le charme de leurs soirées. Les personnes qui ont assisté au dernier banquet mensuel de la *Revue Encyclopédique* (11 mars) ont admiré ce talent prodigieux, qui semble tenir à une organisation toute particulière, en même tems qu'à une observation exacte, minutieuse et approfondie des nuances infiniment variées qui existent dans les traits si mobiles de la physionomie, dans les inflexions si délicates du langage, et même du son produit par les objets inanimés, la scie, le rabot, la roue d'une voiture, etc. Chacun des convives a confirmé par ses éloges l'honorable témoignage donné à M. Alexandre par le célèbre Walter Scott, dont nous aimons à reproduire ici les vers, comme un hommage du génie à un talent extraordinaire, qui a su porter l'*imitation mimique* et l'*illusion vocale* au dernier degré de perfection.

IMPROMPTU, *adressé à M.* ALEXANDRE, par Sir WALTER, SCOTT, *qu'il était allé visiter dans son château d'Abbotsford, le* 23 *avril* 1824.

To monsieur Alexandre.

Of yore, in old England, it was not thought good
To carry two visages under one hood;
What should folks say you, who have faces such plenty,
That from under one hood you last night show'd us twenty?
Stand forth, arch deceiver! and tell us, in truth,
Are you handsome or ugly? in age, or in youth?
Man, woman, or child? or a dog, or a mouse?
Or are you, at once, each live thing in the house?
Each live thing did I ask? each dead implement too!
A work-shop in your person—saw, chisel and screw?
Above all, are you one individual? I know
You must be, at the least, *Alexandre* and Co.

But I think you 're a troop—an asssemblage—a mob—
And that I, as the sheriff, mus take up the job,
And, instead of rehearsing your wonders in verse,
Must read you the riot-act, and bid you disperse!

A M. ALEXANDRE.

« Autrefois, dans la vieille Angleterre, on regardait d'un mauvais œil celui qui portait deux figures sous le même capuchon. Que devrait-on vous dire, à vous qui possédez un si grand nombre de visages? Hier soir, sous un seul capuchon, se sont montrées vingt têtes différentes. Voyons, habile imposteur, dites-nous la vérité. Êtes-vous beau ou laid, vieux ou jeune, homme, femme ou enfant, chien ou souris; réunissez-vous dans un seul tous les êtres vivans d'une maison? Que dis-je, tous les êtres vivans! Vous nous en offrez tous les ustensiles: scie, rabot, tourne-vis. Mais avant tout, n'êtes-vous qu'un seul individu? Il me semble que vous devez être au moins Alexandre et compagnie. Mais non: c'est une troupe, un rassemblement; et moi *sheriff*, je dois remplir les devoirs de ma place. Oui, au lieu de chanter toutes vos merveilles, je devrais lire le *riot-act*, et vous ordonner de vous disperser. » N.

Beaux-Arts. — *Exposition des tableaux en* 1827 *et* 1828. *Quatrième article* (voy. T. XXXVI, p. 326, et T. XXXVII, p. 302, et 579). — Jamais aucune exposition n'a duré aussi long-tems et n'a été aussi nombreuse; l'étendue qu'elle occupe est immense; cependant, comme il aurait été impossible de mettre simultanément toutes les productions qui la composent sous les yeux du public, il y a eu des renouvellemens et des déplacemens mensuels. A chacun de ces changemens, quelques nouveaux tableaux sont venus accroître nos richesses; c'est ainsi que, depuis mon dernier article, on en a exposé trois qui n'avaient point été annoncés, et comme ils sont tous trois fort remarquables, c'est par eux que je vais commencer celui-ci.

M. Gérard a fait une *sainte Thérèse* pour la chapelle de l'hospice fondé par Mme de Chateaubriand; c'est un petit tableau qui ne contient qu'une seule figure; mais le mérite ne se mesure pas à l'étendue, pas plus que le grandiose ne se juge d'après la dimension.

On sait que sainte Thérèse, après avoir mené une vie assez agitée, se livra entièrement à une dévotion très-fervente, et que ce fut elle qui réprima le relâchement qui s'était introduit dans l'ordre des carmélites auquel elle appartenait. Le peintre l'a représentée dans le moment où, après s'être agenouillée auprès d'un pilier, elle croit entendre la voix du ciel qui l'appelle

à la haute mission qu'elle accomplit avec tant de persévérance. Ses grands yeux noirs, où se peint l'état de son âme, ont une expression admirable. Née dans une condition élevée, sainte Thérèse était fort belle : M. Gérard s'est emparé de cette circonstance; la tête de la sainte est d'une très-grande élévation, comme caractère ; et, cependant, on sent qu'il s'est inspiré de la nature. Les mains, remplies de délicatesse et d'élégance, ont un mouvement charmant ; le pied qui s'échappe de dessous la robe est également d'une très-belle forme ; puis, l'ensemble de cette figure est peint avec une grâce de pinceau qui attire et captive les regards.

M. Delaroche, à qui l'on doit *la Mort du président Duranti*, l'un des meilleurs tableaux de l'exposition, et sur lequel je regrette de ne m'être point assez étendu, a envoyé une grande composition représentant *la Mort d'Élisabeth*. Pour bien apprécier le mérite de cet ouvrage et la vérité historique de la scène, il faut avoir présentes à l'esprit les circonstances qui paraissent avoir amené cette catastrophe.

La fille d'Henri VIII avait toujours beaucoup aimé le comte d'Essex, et, quoique l'on ne sache pas bien quel fut le caractère de leur liaison, il est certain, du moins, qu'il sut lui inspirer assez de tendresse pour que, jusqu'au moment où il voulut lever l'étendard contre elle, elle lui pardonnât les fautes que sa hauteur et son emportement lui firent commettre. Condamné à mort, après sa rébellion, il dit qu'il serait fâché qu'on le représentât à la reine comme un homme qui dédaignait sa clémence, mais qu'il ne ferait pas de soumission trop humble pour l'obtenir. Cependant, il essaya de toucher le cœur d'Élisabeth, et voici ce qu'il fit. Au retour de l'expédition de Cadix, où il s'était conduit d'une manière si brillante, d'Essex témoigna à la reine un profond déplaisir de ce que, pendant qu'il était éloigné d'elle, ses ennemis cherchaient à le desservir dans son esprit. Touchée de ses plaintes, Élisabeth lui donna un anneau en lui disant que, quelques griefs qu'elle pût avoir contre lui, il n'aurait qu'à le lui envoyer pour lui rappeler son ancienne affection. Après sa condamnation, le comte d'Essex voulut avoir recours à ce talisman : il remit l'anneau à la comtesse de Nottingham en la priant de le porter à la reine ; mais le mari de la comtesse, ennemi mortel d'Essex, empêcha qu'il ne fût remis. Élisabeth espérait toujours que son favori ferait un appel à sa tendresse; elle resta long-tems dans un état d'irrésolution douloureuse ; elle signa l'arrêt de mort, le contremanda ; enfin, après bien des angoisses, elle crut qu'il mettait de l'obstination à ne point lui rappeler sa promesse, et le comte

Essex fut envoyé à l'échafaud où il périt, persuadé que la ·ine était parjure.

Deux ans après, la comtesse de Nottingham, étant au lit de ort, fit supplier la reine de venir la voir, et lui révéla le fatal cret en implorant sa clémence. « Élisabeth, saisie de surprise de fureur, traita la mourante avec l'emportement le plus trême, l'accabla de reproches, et s'écria que Dieu pouvait i pardonner, mais qu'elle ne lui pardonnerait jamais. » Ren-ée dans son palais, la reine se livra au plus violent désespoir; le se jeta à terre, et, pendant les dix jours qui précédèrent sa ort, non-seulement elle refusa tout aliment, mais encore être portée sur son lit : elle ne fit entendre que des cris étouf-s et des gémissemens.

Le moment choisi par le peintre est celui où les députés du onseil viennent demander à Élisabeth expirante de désigner on successeur.

Le tableau offre-t-il l'intérêt du récit que j'ai emprunté à istoire? Je n'hésite pas à me prononcer pour la négative, et pense que cet intérêt était inexprimable en peinture. Je vois ne femme couchée par terre, mourante, et appuyée seule-ent sur des coussins; je vois auprès d'elle des personnes qui moignent de l'affliction; mais je ne lis pas dans l'âme d'Éli-abeth. Or, ce qui touche, dans le récit de l'histoire, c'est que acun de nous croit lire ce qui s'y passe, et s'identifie avec sa rofonde douleur. D'ailleurs, dans le moment choisi par le eintre, la scène change de nature : ce n'est plus la maîtresse ou amie du comte d'Essex, mourant de regret d'avoir ordonné sa ort, que j'ai sous les yeux; c'est une reine et une reine dic-ant avec hauteur ses dernières volontés (1). Je vois des regrets, vois des larmes; mais la scène ne pouvait pas être empreinte e cette douleur profonde, telle que le même peintre l'a si bien xprimée dans la mort du président Duranti. Dans ce dernier ableau, la nature parle dans toute son énergie; la femme et les ls du président ne font qu'un avec lui, si je puis m'exprimer insi; on sent que le même coup qui frappera le père frappera galement la mère et ses enfans. Voilà qui est heureux à expri-er en peinture, parce qu'il ne peut rien y avoir de douteux i de tiède dans la pantomime des personnages.

Je désire avoir suffisamment développé mon opinion pour la istifier aux yeux de l'artiste lui-même; il a été ému par le ré-

---

(1) Hume rapporte qu'elle répondit aux députés envoyés près d'elle ar son conseil, « qu'elle avait porté le sceptre des rois, et qu'elle vou-ait qu'un roi lui succédât. »

cit des circonstances qui ont amené et accompagné la mort d'Élisabeth, il a cru pouvoir transporter cette émotion sur la toile: je pense qu'il s'est trompé. Au reste, je trouve qu'il y a beaucoup plus d'intérêt, pour l'art lui-même, à discuter un point de doctrine important, à l'occasion d'un ouvrage fort remarquable, à tous égards, que d'exprimer mon opinion sur des productions qui peuvent être agréables, mais qui n'appartiennent pas aux plus hautes conceptions de la peinture.

Sous le rapport de l'exécution, ce tableau mérite beaucoup d'éloges; mais il n'est pas non plus exempt de critiques, et, comme c'est heureusement la part la moins importante, je vais m'en débarrasser. D'abord, la couleur de la tête et des mains d'Élisabeth me paraît manquer de vérité; ce n'est celle ni d'un corps encore animé, ni d'un corps privé de vie; ensuite, sous les étoffes qui l'ensevelissent, pour ainsi dire, je ne sens pas bien les formes, ni même les lignes du corps; en mesurant la distance qui sépare la tête du seul pied visible, je trouve qu'il y a trop de longueur; enfin, il y a peut-être un peu d'exagération de richesse de tons, ce qui tourmente l'œil; mais, la tête de la reine est d'une expression bien sentie; l'attitude du chancelier est heureuse; tous ses mouvemens sont bien d'accord avec la situation où il se trouve; plusieurs femmes de la suite de la reine sont également remarquables, sous le rapport de la pantomime et du caractère; c'est enfin, dans son ensemble, un ouvrage qui prouve un grand et beau talent.

C'est aussi à l'histoire d'Angleterre que M. H. Vernet a emprunté le sujet de son nouveau tableau. — « Après la bataille d'Hastings, dit le livret, deux religieux du monastère de Waltham vinrent demander à Guillaume de Normandie la permission d'enlever les restes d'Harold qui avait été leur bienfaiteur, et lui offrirent *dix mille marcs d'or*. Le duc leur octroya leur demande; mais les religieux cherchèrent vainement ce corps défiguré par une flèche. Ils s'adressèrent à *Édithe*, surnommée la belle au col de cygne, qui avait été fort aimée d'Harold: plus heureuse que les moines, *elle découvrit le cadavre de celui qu'elle avait chéri.* » — Cette circonstance paraît avoir été inconnue à Hume. Cet historien dit que Harold fut tué d'une flèche, que son corps fut porté à Guillaume qui le rendit généreusement *à la mère* de ce prince, *sans rançon*, et il cite à l'appui de ce fait trois historiens contemporains, parmi lesquels se trouve le chroniqueur d'une abbaye. J'ignore à quelle source M. H. Vernet a puisé son sujet; au reste, peu importe, il suffit de savoir si la scène, telle qu'elle est indiquée, est bien représentée.

Le moment choisi est celui où Édithe montre à l'un des reli-
ieux qui l'accompagnent le corps d'Harold dont la tête est
éfigurée. La pantomime de la femme est vive, mais elle man-
ue de justesse: c'est moins un mélange de douleur et d'effroi
u'elle exprime, qu'une sorte d'égarement furieux. Le moine
lacé près d'elle est mieux dans son rôle; il suit les mouvemens
e la jeune fille avec une inquiétude mêlée d'intérêt; mais, que
it cet autre jeune moine qui tient un corps à demi soulevé
t qui s'est arrêté, dans son action, pour considérer Édithe
vec une attention qui n'appartient pas au caractère de la scène
présentée? Puis, ce corps soulevé est-il mourant, ou privé
e vie? On ne le voit pas bien. La figure de la femme ne me
araît belle, ni comme caractère de dessin, ni comme expres-
on; les deux moines, au contraire, sont peints à merveille;
lusieurs nus sont très-bien rendus; la nature de la scène a
n vif intérêt; l'exécution enfin, faite avec une liberté de pin-
eau inconcevable et une entente profonde des effets de la pein-
ure, décèle un peintre très-habile.

On se rappelle qu'à la dernière exposition, l'administration
u Musée, ou le jury, je ne sais lequel, ne voulut point admettre
lusieurs tableaux du même peintre, dont les sujets étaient
uisés dans des événemens contemporains, tels que *la Bataille
e Jemmapes*, *le Champ de bataille de Waterloo*, *la Barrière
e Clichy*, *le Tombeau de Napoléon*. M. H. Vernet fit chez lui
ne exposition particulière, où tout Paris courut. Je ne me suis
as cru obligé de partager les inquiétudes de l'administration,
: j'ai rendu compte successivement de ces diverses productions,
voy. t. XII, XIII et XVI, p. 230, 739 et 428). Cette fois, on
ouvert les portes du Louvre à un tableau représentant *le
assage du pont d'Arcole*; seulement on n'en a pas inséré la des-
iption dans le livret où l'on trouve au nom de M. H. Vernet:
° 1031, plusieurs tableaux *même numéro*. Le Passage du pont
'Arcole est un de ces Nos 1031. Je crois que cette petite pré-
iution était très-inutile; tout le monde a parfaitement re-
onnu le sujet, ainsi que le personnage principal; mais, ce qui
st digne de remarque, c'est que le public s'y est fort peu ar-
êté. Cependant, le tableau n'est pas au-dessous du mérite du
eintre qui l'a exécuté; à quoi donc attribuer cette froideur?
e n'en sais rien; toutefois, elle prouve bien évidemment que
nom de Napoléon est devenu tout-à-fait historique, et qu'il
'a plus cette influence de parti qu'on voudrait lui attribuer.

Il est un autre tableau qui a produit bien plus d'impression:
'est *le Passage de la Bérésina*, par M. Langlois. Ici, le nom
e l'ex-empereur n'était pour rien dans l'émotion que l'on

éprouvait à la vue de cet épisode de l'une des plus grandes catastrophes dont l'histoire ait gardé le souvenir. C'était la chose elle-même qui saisissait; en considérant ce spectacle, on ressentait ce qu'un ancien a si bien exprimé en disant : « *Homo sum et nihil mihi humani alienum puto.* » Oui ! il est impossible d'avoir un cœur humain et de ne pas être frappé d'une profonde douleur à la vue de cette masse de malheureux, fuyant la lance des Cosaques, et qui, renversés les uns sur les autres, trouvaient sous les pieds de leurs camarades, ou dans le fleuve, la mort qu'ils voulaient éviter.

Je suis allé devant ce tableau avec un officier qui s'était trouvé témoin et acteur de cette terrible catastrophe; il est resté muet. Après l'avoir considéré quelque tems avec lui en silence, je lui ai demandé ce qu'il en pensait : «Ah ! c'est bien cela, » m'a-t-il répondu d'un ton de voix émue. C'est tout ce qu'il put me dire, et c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire du tableau.

Lors de l'exposition au profit des Grecs, j'ai rendu compte d'un tableau de M. H. Vernet dont le sujet est emprunté au *Mazeppa* de Byron (voy. t. XXX, p. 578). Cet artiste a refait le même sujet. Cette fois il nous a montré le cheval fuyant vers ses steppes natales; Mazeppa est expirant. Des loups qui comptent sur une proie certaine suivent le cheval qui franchit avec peine les obstacles qu'il rencontre; on craint qu'il ne puisse les surmonter : la présence des loups, leurs yeux de feu, font craindre un dénoûment funeste et prochain, et donnent à cette scène un caractère tragique. J'aime beaucoup mieux ce tableau que le premier; il est mieux conçu et mieux exécuté; puis, les loups sont véritablement vivans.

M. Boulanger a traité le même sujet; seulement il a choisi un autre moment : celui où *le comte palatin fait attacher Mazeppa sur un cheval indompté.* La critique la plus juste que l'on puisse faire de ce tableau, c'est de lui opposer celui dont je viens de parler, non pas comme exécution, car je ne prétends pas qu'un jeune homme puisse, du premier coup, atteindre à l'habileté de M. H. Vernet; mais sous le rapport de la pensée. En effet, Mazeppa, lorsqu'on l'attache sur le cheval, offre bien moins d'intérêt que dans le moment représenté par M. H. Vernet. Dans le tableau de M. Boulanger, on est incertain sur son avenir; on peut espérer qu'il sera délivré; dans celui de M. Vernet, il est au milieu d'un désert, loin de tout secours, sa perte paraît assurée. Et puis, pourquoi avoir représenté un sujet de cette nature dans les proportions historiques? Ce ne devait être qu'un tableau de chevalet. Je dirai encore à M. Boulanger que la disposition de sa scène n'est pas heureuse, et

enfin, qu'il faut être, dans tous les cas, fidèle aux costumes : c'est une condition dont on ne saurait s'écarter. Au reste, c'est un essai, et rien, dans cet essai, ne dit que M. Boulanger ne sera pas mieux inspiré une autre fois.

M. Steuben qui est, je crois, d'origine russe, a consacré son pinceau à reproduire plusieurs circonstances de la vie de *Pierre-le-Grand*. Le tableau où il l'a représenté surpris par une tempête, sur le lac Ladoga, lui assura une réputation justement méritée. Cette fois, c'est un sujet non moins intéressant, de la jeunesse du même prince, qu'il a mis sous les yeux du public. *Poursuivie par des meurtriers, lors de la première révolte des Strélitz, sa mère se réfugie dans une chapelle, place son fils sous la protection de la Vierge, et menace les assassins de la vengeance divine, s'ils osent consommer leur crime.*

Cette scène est conçue et exécutée avec chaleur; la tzarine est à genoux sur les degrés de l'autel et montre l'image de la vierge aux furieux qui la suivaient; l'un des deux s'est déjà prosterné; l'autre s'arrête et fait un mouvement en arrière. L'enfant, debout, leur fait face et les regarde d'un air menaçant. Il y a, dans sa pose et dans l'expression de sa tête, un courage fier et calme qui sied bien à celui qui, depuis, fut Pierre-le-Grand. Tout est bien dans cet ouvrage. Quelques personnes ont prétendu que la scène avait un aspect théâtral; je ne partage pas cette opinion; et la seule chose que l'on puisse dire, c'est que, peut-être, M. Steuben a eu tort de faire ses figures plus grandes que nature.

Dans un tableau de petite proportion, cet artiste a représenté *le même prince offrant sa couronne à Catherine*. L'exécution en est précieuse et soignée; la couleur est brillante; la scène est bien disposée; c'est enfin un fort joli tableau.

Je n'ai point encore parlé, et je me le reproche, du *Saint Étienne portant des secours à une pauvre famille*, de M. *Léon* Cogniet. Il y a de l'onction dans la figure du saint; la tête est d'une belle couleur; celle du vieillard couché est d'un bon caractère; seulement je trouve qu'il y a trop de noir dans les ombres. Les deux jeunes acolytes sont également deux bonnes figures. Je n'ai donc, pour ainsi dire, que des éloges à donner à cet artiste, et je m'en félicite, car j'éprouve beaucoup de plaisir à louer.

Il faut, malheureusement, que je quitte ce rôle avec M. Champmartin, qui, dans un tableau de très-grande dimension, a représenté *les janissaires massacrés par l'aga pacha*. Dans tout ce tableau, on ne voit, je crois, que deux jambes : celles du pacha; tout le reste est une confusion où l'on ne reconnaît rien. On

dit que cet artiste a été témoin de la catastrophe qu'il a représentée. Il me semble impossible que, dans une bagarre de cette nature, il n'y ait pas eu un de ces malheureux janissaires qui n'ait essayé de lutter; qui ne se soit élevé au-dessus des autres, matériellement parlant; enfin qu'il ne se soit présenté quelqu'épisode qui eût permis au peintre de faire autre chose qu'un troupeau de moutons, aux abois, fuyant devant le loup qui va les dévorer. On s'accorde, toutefois, à dire que plusieurs parties de ce tableau sont bien peintes : c'est donc du talent mal employé.

Deux figures que M. Dubuffe appelle *le souvenir*, et, *les regrets*, ont beaucoup attiré l'attention publique. Ce sont deux femmes, couchées et à demi-nues. L'une tient un portrait et le considère avec complaisance; l'autre éloigne ce même portrait avec une expression de colère et de dépit très-marqués. C'est le même personnage dans deux situations différentes. Ce qui fait le succès des ouvrages de cette nature, c'est bien moins leur mérite réel, que les idées qu'ils réveillent. Au fait, la couleur est assez brillante, mais elle n'est pas toujours vraie; le dessin n'est pas pur; enfin le caractère de la tête manque d'élévation : c'est une grisette plutôt qu'une femme du monde; mais les nus, la situation, l'expression, tout cela arrête les regards du public.

Après les compositions historiques, dont jusqu'ici je me suis exclusivement occupé, à quelques exceptions près, le genre le plus difficile, et dès-lors le plus important, est celui des portraits. M. Gérard, l'un des plus grands peintres d'histoire dont l'école française puisse se glorifier, a porté dans ce genre un goût et une habileté dont il vient de donner une nouvelle preuve. Il avait à retracer les traits d'un homme d'état célèbre : *M. Canning*. Dans le siècle dernier, on n'aurait pas manqué de mettre près de lui une table, des papiers; de lui faire tenir à la main quelque bill ou un discours au parlement. Ce n'est pas ainsi que le peintre célèbre dont je viens de parler s'y est pris. Dans un portrait, c'est l'homme que l'on veut voir; qu'importent les accessoires? ils augmentent l'étendue de la toile, mais ils n'ajoutent rien à l'intérêt que peut inspirer le personnage représenté. M. Gérard nous a montré M. Canning, assis sur un fauteuil, dans une pose simple, mais il a su animer cette belle tête, et c'est là le secret du talent.

M. Ingres a envoyé à l'exposition deux portraits, l'*un de femme* et *l'autre d'homme*. Cet artiste sait faire valoir et terminer toutes les parties de ces sortes d'ouvrages, sans que l'effet principal en soit affaibli. Cette qualité se retrouve dans les deux

portraits dont je viens de parler; et cependant quoique l'exécution en soit également parfaite, ils n'ont pas le même charme à mes yeux; celui de femme me plaît moins que l'autre. En essayant de me rendre compte de cette impression, il m'a paru que cela tenait à ce que ce portrait est plus grand que nature. A moins qu'une femme n'ait des traits d'un très-grand caractère, elle doit perdre à ce système qui me semble devoir atténuer ce qu'il peut y avoir de fin et de délicat dans sa physionomie. C'est, au reste, un doute que j'exprime. Je trouve aussi que les contours ont un peu de sécheresse; la couleur des yeux a quelque chose qui semble manquer de vérité. Quant au portrait d'homme, on peut le mettre à côté de ce que les maîtres les plus habiles nous ont laissé en ce genre; le modèle est bien posé; l'exécution est ferme et souple tout à la fois, les mains sont fort belles; c'est enfin un ouvrage très-remarquable.

Des quatre portraits dus au pinceau de M. Gros, il en est un, celui *du Roi à cheval*, qui n'a pas été goûté du public. Je ne sais pourquoi cet artiste a voulu rajeunir le roi; il en est résulté un défaut de ressemblance très-marqué; or, la ressemblance est véritablement le but, l'objet d'un portrait; puis, sous le rapport de l'exécution, on a trouvé qu'il n'était pas à la hauteur du talent de M. Gros. Celui de *M. Villemanzy*, supérieur de beaucoup à celui du roi, me paraît avoir un défaut que je n'avais encore trouvé dans aucun ouvrage du même artiste : de la dureté; mais, en revanche, comme celui de *M. Macips* est bien modelé! quelle vérité dans les tons de chair! C'est aussi un charmant portrait que celui de *mademoiselle Korsakoff;* la figure est posée avec une simplicité naïve qui convient bien à l'âge du modèle; la couleur de la poitrine est d'une finesse remarquable, et l'on sent la vie courir sous la toile.

Le portrait de *M. de La Mennais*, par *M. Paulin* Guérin, a beaucoup attiré l'attention publique, et il le méritait à tous égards. Il est exécuté avec simplicité, sans recherche d'effet, mais c'est la nature elle-même que l'on croit avoir sous les yeux, et cela dispense de tout éloge, ou pour mieux dire, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire d'une production qui a l'imitation de la nature pour objet. Le caractère méditatif de cette tête, douée d'une grande puissance de raisonnement et de talent, est fort bien indiqué; on lit dans les yeux cette ardeur de l'âme qui pousse aux grandes entreprises, et en considérant le portrait avec attention, il semble que l'on s'identifie avec la pensée actuelle du modèle.

Dans le nombre des portraits exposés par M. Rouillard, et

qui décèlent tous un grand talent, il en est un surtout qui mérite d'être distingué : c'est celui de *M. de Villèle*. Il est impossible de mieux peindre une tête et de reproduire plus fidèlement son modèle. Une anecdote récente vient à l'appui de mes éloges. On dit que, ces jours derniers, un mauvais plaisant a appliqué sur le cadre une bande où étaient écrits ces vers si connus :

Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux :
D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable.

Quand je considère les portraits de M. Hersent, je ne puis m'empêcher de regretter qu'il ait abandonné la peinture historique. Sans doute on trouve dans ses portraits de la grâce, de l'habileté, de la délicatesse de pinceau, enfin tout ce qui fait le charme de ce genre; mais, comme nous n'avons pas dans l'école beaucoup de peintres qui puissent nous faire des *Gustave Wasa*, je suis fâché qu'il ait abandonné une carrière dans laquelle il a donné tant de preuves de talent.

Mlle Godefroi a exposé plusieurs portraits remarquables; celui qui a le n° 1662, entre autres, est bien posé et bien ajusté; la couleur a beaucoup d'éclat, sans cesser d'être vraie; la tête est modelée avec finesse; c'est enfin un fort bel ouvrage.

Je crois qu'à moins que cela soit exigé par le modèle, ou qu'il s'agisse d'une peinture d'apparat, on doit éviter de faire un portrait d'homme en pied. En effet, que gagne-t-on à montrer plus que le buste ? Nos costumes sont si misérables qu'ils ne peuvent avoir aucun intérêt pittoresque ; d'ailleurs que veut-on connaître d'un homme célèbre ? Le caractère et l'expression de la physionomie; le rapport du *moral au physique :* c'est là le véritable motif de la curiosité qui nous pousse à le regarder. M. Belloc a représenté *M. Boissy d'Anglas* dans un paysage, assis sur un banc, tenant une sorte d'instrument aratoire à la main. Cela veut dire sans doute que ce célèbre philantrope aimait son jardin, ses fleurs; qu'il avait cette simplicité de goût qui se rencontre presque toujours avec une belle âme et un grand talent? C'est un détail de mœurs qu'il fallait laisser au biographe. Ce que le peintre devait nous montrer, c'est cette belle tête de vieillard qui exprime les plus nobles sentimens. Tout ce qui est inutile en peinture nuit à l'effet principal. Je crois que ce portrait aurait produit plus d'impression, si l'attention n'avait été distraite de son véritable but par les détails de paysage et d'accessoires que le peintre y a introduits. Au

reste, ce tableau est d'une belle couleur, et la tête est fort bien modelée.

Le portrait sous le n° 1511, l'un de ceux que M. Mauzaisse a exposés, est, dit-on, celui de son père. La tendresse filiale l'a fort bien inspiré, car c'est un très-bel ouvrage; la tête est lumineuse et grassement modelée, ce qui lui donne beaucoup de ressort; puis, l'expression a cette sorte de simplicité et de naïveté que l'on n'obtient que lorsqu'on s'attache à reproduire fidèlement la nature. C'est aussi un fort beau portrait que celui de *M. le marquis de G.*, par M. Monanteuil; on y trouve un dessin pur, un pinceau ferme et brillant; c'est donc un ouvrage qui doit être distingué.

Un portrait *de femme*, de M. Decaisne, sous le n° 278, m'a arrêté plusieurs fois. Le caractère de la tête a quelque chose de mélancolique bien exprimé; puis il règne dans le ciel, comme dans l'ensemble des accessoires, une puissance de ton qui donne du ressort à ce tableau, et même une certaine harmonie qui m'a plu.

Parmi les peintres de paysages et de marines, il en est un, M. Gudin, qui, depuis la dernière exposition, a pris un essor extraordinaire.

Les pêcheurs ont bâti une mauvaise cabane sur une plage aride où ils étendent leurs filets; vers la fin de la journée le soleil vient éclairer leurs derniers travaux. Les ressauts et le ton doré de la lumière sont rendus avec une vérité et un charme qui causent une véritable admiration. C'est ce que M. Gudin appelle *le coucher du soleil. L'entrée des échelles* est un paysage d'un aspect enchanteur; la lumière, distribuée avec art, en éclaire bien toutes les parties; les eaux du torrent qui sillonne le vallon sont rendues avec beaucoup de vérité, et ajoutent à l'intérêt de ce beau lieu. La touche de M. Gudin est large et facile; il observe bien; il rend avec justesse et avec charme ce qu'il a observé; il a devant lui un bel avenir, mais il a un écueil à éviter : c'est que les éloges qu'il mérite ne le rendent moins difficile pour lui-même : il serait fâcheux qu'un aussi beau talent se pervertît.

Une grande marine de ce même artiste a beaucoup attiré les regards : celle où il a représenté *un vaisseau de la compagnie des Indes dévoré par un incendie, pendant une tempête.* Menacés par les flots et par le feu qui peut, d'un instant à l'autre, faire sauter le bâtiment, les passagers et l'équipage se hâtent de se jeter dans des embarcations, au risque d'être engloutis par les vagues. C'est au moyen d'une corde, à laquelle on les attache deux à deux, qu'ils descendent dans les chaloupes. Poussés

par la fureur du vent, les malheureux voient la corde s'abaisser, tandis que la barque s'éloigne. Ce spectacle et les scènes qui se passent sur le vaisseau ont un caractère dramatique, qui donne à cette production un grand intérêt. Les eaux sont bien rendues; les figures mieux faites que l'on était en droit de l'exiger d'un peintre de marine ; aussi ce tableau me paraît-il mettre son auteur tout-à-fait hors de pair. Comment n'a-t-on pas chargé M. Gudin de représenter le combat de Navarin?

Il est un genre qui a une grande importance à mes yeux, et qui, depuis quelques années, a pris un developpement considérable; c'est *la peinture sur porcelaine.*

C'est sur porcelaine que M. Constantin a reproduit *l'entrée de Henri IV dans Paris*, de M. Gérard. J'ai déjà exprimé dans ce recueil (voy. tom. XXXIII, pag. 878), mon opinion sur ce tableau, que je regarde comme une des plus belles productions de l'école française. Il me suffira, pour faire l'éloge de M. Constantin, de dire qu'il a rendu le maître avec une grande fidélité. On sait qu'en faisant vernir un tableau trop tôt, il pousse au noir. M. Gérard s'est vu dans cette nécessité. Pour remédier à cette altération, M. Constantin a donné à sa copie un ton plus clair, et, de cette manière, il a rendu l'effet de l'original, tel qu'il était, lorsqu'il est sorti des mains du peintre. Le tableau de M. Constantin est le plus grand qui ait encore été fait sur porcelaine. Je le répète, c'est un ouvrage qui lui fait beaucoup d'honneur, et que je place au-dessus de tout ce qu'il a fait jusqu'à présent.

Mme Jaquotot, à laquelle cet art est redevable de ses plus belles productions, a exposé un grand nombre d'ouvrages : *Corinne*, *Psyché et l'Amour*, d'après M. Gérard; une *Danaé*, d'après Girodet; *Anne de Boulen*, d'après Holbein; *un portrait d'homme*, grand comme nature, d'après Vandyck; *la Madone de Foligno*, d'après Raphaël; enfin, *un portrait de femme*, d'après nature. Cette simple énumération suffirait pour prouver *l'étendue* et *la souplesse* du talent de cette dame. En effet, chacun de ces ouvrages est empreint du caractère du maître qu'il reproduit. L'extrême suavité de la couleur, la finesse et la précision du modelé, la pureté du dessin, l'heureuse harmonie de chacun de ces tableaux, me paraissent justifier suffisamment le jugement porté par le rédacteur des articles *Beaux arts*, dans le Moniteur, lorsqu'il a dit : « Les peintures sur porcelaine de Mme Jaquotot semblent toujours hors de toute comparaison en ce genre précieux. »

La clôture de l'exposition ayant été renvoyée au 1er mai, parce que l'on attend encore plusieurs ouvrages importans,

je ferai un cinquième et dernier article dans lequel je rendrai compte de ces nouvelles productions, des tableaux de genre les plus remarquables, et surtout de la sculpture dont je n'ai point encore parlé, et qui mérite cette année une attention particulière. P. A.

Nécrologie.—Williams (*Miss Helena-Maria*), née à Londres en 1759, et issue par sa mère d'une noble famille écossaise, fit paraître de bonne heure ce goût instinctif pour les lettres qui devait illustrer sa carrière. Quoique les usages de sa patrie s'opposassent à ce que ses heureuses inclinations fussent développées par une éducation classique, miss Williams parvint assez rapidement à une sorte de maturité; et à peine âgée de 18 ans, elle publia un poëme intitulé *le Pérou,* qui lui valut les suffrages des gens de lettres les plus distingués de ce tems, entre autres de Johnson, qui tenait alors en Angleterre le sceptre de la littérature, et qui prédit à la jeune muse une brillante destinée. La révolution française, si noble et si pure à son aurore, ayant éclaté, l'imagination de la jeune Anglaise fut profondément émue par ce grand spectacle d'un peuple détruisant l'édifice des âges barbares et revendiquant ses droits. Tout l'enthousiasme de ces beaux jours de la liberté passa dans son âme; et, pour suivre de près les événemens mémorables qui semblaient devoir changer la face du monde civilisé, elle quitta l'Angleterre, en 1790, et vint se fixer à Paris. Ce fut là qu'elle se lia d'une étroite amitié avec les membres les plus distingués de nos assemblées législatives, et plus particulièrement avec les illustres et infortunés Girondins. *Pétion*, *Vergniaud*, les deux *Chénier* et une foule d'autres se réunissaient dans son salon pour discuter les intérêts publics et préluder aux combats de la tribune; elle fut sur le point de partager la proscription qui atteignit ses amis et subit même une détention à la conciergerie du Luxembourg. Elle parvint à échapper au sort qui la menaçait par une prompte fuite en Suisse, où elle attendit la cessation du régime de la terreur et de la crise révolutionnaire, qui faisait alors de la France entière un vaste champ de bataille. Mettant à profit cet exil obligé hors de sa patrie adoptive, elle recueillit des observations qui parurent dans un *Voyage en Suisse* qu'elle publia ensuite et qui eut le plus grand succès, d'abord en Angleterre, puis en France, où il fut traduit par notre célèbre économiste J. B. Say. De retour à Paris, miss Williams s'occupa de plusieurs ouvrages dont les publications successives ne firent qu'ajouter à sa réputation littéraire et politique, également honorable. Le

plus connu est celui qui a pour titre : *Lettres sur la révolution française,* 1791 *à* 1796; il a eu plusieurs éditions; on doit distinguer aussi, parmi ses écrits, des poésies anglaises, dont quelques-unes ont été traduites par Esménard et Bouflers. Il y a, en général, dans les diverses productions de miss Williams, un enthousiasme profond et vrai pour tous les sentimens généreux, uni à une imagination pleine de force et d'éclat. Les jugemens de l'auteur sur la plupart des événemens politiques dont elle a été témoin sont justes et profonds. Peu de femmes ont eu des talens aussi variés. Miss Williams possédait en outre les plus rares qualités du cœur. Sensible et compatissante, on ne l'invoquait jamais en vain en faveur des malheureux. Après une longue maladie de langueur, cette femme célèbre est morte à Paris, le 15 décembre 1827, entre les bras d'un neveu, M. *Charles* Coquerel, jeune écrivain déjà connu par d'utiles publications, spécialement par la *Revue protestante,* qu'il dirige habilement depuis plusieurs années. Notre *Revue* aime à le compter toujours au nombre de ses collaborateurs; miss Williams lui avait servi de mère, et nous savons que sa reconnoissance lui prépare un hommage plus étendu et bien plus digne de celle à laquelle ces lignes sont consacrées. A.

—Legraverend (*Jean-Marie-Emmanuel*), né à Rennes, en mai 1776, fit de brillantes études au collège de cette ville et manifesta de bonne heure ces dispositions aux études graves qui ont valu à son nom une honorable célébrité. Sorti du collège, à l'âge de 14 ans, il fut nommé deux années après secrétaire en chef de l'administration du département d'Ile-et-Vilaine. Ainsi appliqué aux travaux de l'âge mûr, dès sa seizième année, on peut dire, en quelque sorte, qu'il passa brusquement de l'enfance à la jeunesse et ne connut point cette période d'adolescence ordinairement décisive dans la carrière humaine. Cette observation que nous offre la vie de M. Legraverend se présente dans celle d'un grand nombre de ses contemporains, dont le berceau fut aussi placé parmi nos orages, et qui, encore enfans, se virent tout à coup obligés de devenir des hommes. La généreuse révolution de 1789 avait trouvé dans le jeune Legraverend un ardent soutien. Les excès qui signalèrent une époque à jamais terrible et déplorable excitèrent son indignation, et on le vit, en 1793, parmi les braves que la Bretagne envoyait au secours de la représentation nationale. Le bataillon dont il faisait partie ayant été licencié par Carrier, il revint à ses fonctions de secrétaire de l'autorité administrative du département, qu'il quitta quelques années après, pour aller occuper à Paris l'emploi de chef de bureau

au ministère de la justice qu'on venait de lui accorder. Il était alors âgé de 19 ans. De cette époque datent les travaux sur la jurisprudence criminelle qui ont rempli le reste de sa vie, et qui nous ont valu plusieurs ouvrages justement estimés. Le premier de tous parut en l'an VIII : il est intitulé : *Traité de la procédure criminelle* devant les tribunaux militaires et maritimes. Les jurisconsultes les plus recommandables accordèrent leurs suffrages à cette publication, et elle contribua beaucoup à faire arriver l'auteur, en 1813, au poste de chef de division des affaires criminelles. Le roi Louis XVIII se chargea de récompenser plus dignement encore dix-neuf années de services rendus à la patrie dans la haute administration de la justice; M. Legraverend reçut, en 1814, la croix de la Légion-d'honneur et l'emploi de directeur des affaires criminelles et des grâces. Pendant l'existence éphémère du gouvernement impérial, en 1815, le département d'Ille-et-Vilaine le choisit pour son mandataire à la chambre des représentans, et il ne crut pas devoir répondre par un refus à la confiance de ses concitoyens, qui l'élurent de nouveau membre de la chambre des députés en 1817. Dans cette même année, sans cesser d'être attaché au ministère de la justice, il inscrivit son nom parmi les avocats au Conseil du roi et à la Cour de cassation. En 1819 il fut fait maître des requêtes en service extraordinaire. Dans les derniers tems, M. Legraverend semblait s'être entièrement consacré aux travaux de cabinet et avoir considéré sa carrière publique comme terminée. Il est permis de croire que les principes adoptés par l'administration qui vient de succomber dans la lutte électorale n'avait pas peu contribué à cette détermination de la part de M. Legraverend, qui s'était constamment fait connaître comme l'un des plus zélés et des plus fermes défenseurs des doctrines constitutionnelles. Dans le cours de l'année dernière ses forces déclinèrent rapidement; mais lui seul semblait ne point s'en apercevoir et s'occupait encore avec zèle du perfectionnement de ses travaux; la mort le surprit le 24 décembre 1827; il la reçut avec la tranquillité de l'homme de bien; et l'affluence des personnes venues pour rendre à ses restes un triste hommage a pu attester qu'il joignait aux talens qui fondent la réputation ces qualités du cœur et du caractère qui font aimer celui à qui l'on pourrait n'accorder qu'une froide estime. L'un de nos écrivains les plus distingués, l'honorable M. Kératry, s'était chargé de payer un dernier tribut à sa mémoire : c'est pour nous une obligation d'emprunter à son discours un trait qui achèvera de faire connaître quel fut M. Legraverend. Sollicité dans une circonstance par le ministre

dont il dépendait, d'opérer une réduction dans le traitement des commis de sa division, il répondit avec fermeté : *Monseigneur, vous la prendrez, s'il vous plaît, sur mes appointemens ; car j'atteste à V. Exc. qu'on ne pourrait la prélever que sur le pain de mes subordonnés.* Les principaux ouvrages de M. Legraverend sont, outre celui dont nous avons donné le titre plus haut, 1° son *Traité de législation criminelle*, 2 vol. in-8°, publié en 1816; 2e édit. en 1823, actuellement épuisée. On s'occupe de la publication de la 3e. Cet ouvrage est incontestablement le meilleur qui ait été écrit sur la matière. 2° *Des lacunes et des besoins de la législation française* en matière politique et en matière criminelle. 2 vol. in-8°; 1824; 3° *Observations sur le jury en France.* Brochure in-8°, 1819, et 2e édit., 1827; 4° *Un mot sur le projet de loi relatif au sacrilége;* 1825. Tous ces ouvrages attestent une connaissance approfondie et étendue, non pas seulement de notre droit criminel, mais aussi des véritables sources de cette intéressante partie de la législation moderne. On voit qu'il n'était étranger à aucun des travaux de l'autre siècle et du nouveau sur les matières auxquelles il s'était voué, et qu'il n'avait pas moins médité les idées de Beccaria et de Filangieri que les théories ingénieuses et profondes de Bentham. P. A. D....

— Madame la comtesse de Ségur (*Antoinette-Élisabeth-Marie*), épouse de M. le comte *de Ségur*, pair de France et membre de l'Académie française, née à Paris, en 1756, fille de M. d'*Aguesseau*, conseiller d'état, et petite-fille du célèbre chancelier d'*Aguesseau*, mère du général *Philippe de Ségur*, auteur de l'*Histoire de la campagne de Russie*, est morte à Paris, le 5 mars 1828, à l'âge de 72 ans. Les rares qualités de Mme de Ségur, l'élévation de son âme, la force de son esprit, la bonté de son caractère, la grâce et la politesse exquise de ses manières, sont connues de beaucoup de personnes; mais il appartient surtout à celles qui ont été admises dans son intimité de retracer tout le charme d'une vie aussi pure que modeste, et d'apprécier des vertus dont la pratique se renfermait dans le cercle étroit de sa famille. L'extrait suivant d'une lettre écrite peu de jours après sa mort, par un ancien ami de M. de Ségur, qui, depuis plusieurs années, vivait dans la société intime de M. et Mme de Ségur, en faisant bien connaître les vertus de la femme excellente que nous pleurons, paraît être le plus touchant hommage rendu à sa mémoire.

Paris, 15 *mars* 1828. — « On vient de perdre Mme de Ségur. Elle n'est plus cette femme si révérée, que tant de vœux re-

tenaient sur la terre. Elle s'est éteinte, le 5, à neuf heures du matin, et son angélique sourire est resté encore sur ses lèvres décolorées. Dans la foule de toutes les personnes distinguées qui environnaient vendredi son cercueil, une voix unanime lui décernait au milieu des sanglots le titre d'incomparable.

« Compagne adorée d'un homme que la carrière des armes et de la politique éloignait tour à tour de sa famille, Mme de Ségur connut de bonne heure le pénible devoir des sacrifices, et s'y soumit. Pendant cinquante-une années d'union, elle ne cessa de donner à l'ami de son cœur les plus touchantes, les plus éclatantes preuves de sa tendresse et d'un attachement sans bornes. Elle n'exista, comme on l'a dit, qu'en lui et pour lui : jamais l'abnégation de soi-même ne produisit un dévoûment plus héroïque. Il en reste une preuve impérissable dans son dernier écrit, monument sans exemple peut-être, et résumé complet de sa vie entière et de son cœur.

« Dépouillée par la révolution de son rang et de sa fortune, privée momentanément de la liberté et menacée de l'échafaud, elle conserva, pendant les longues angoisses de cette époque, et plus tard dans une haute élévation, son courage vertueux dans toute sa pureté et les rares qualités qui distinguaient son grand caractère. Ni la malignité, ni la haine des partis n'ont jamais trouvé de prise sur son irréprochable conduite. Nul n'a jamais prononcé sans respect le nom de Mme de Ségur.

« Elle était prodigue de son admiration pour tout ce qui est beau; mais nulle élévation sociale ne pouvait embellir le vice à ses yeux. Elle pardonnait les erreurs, les faiblesses, et n'eût jamais composé avec l'immoralité. La bienfaisance était pour elle un devoir de tous les jours, et l'indulgence une habitude. A aucune époque de sa vie, les soins propres à une mère de famille dans la plus humble fortune ne lui parurent ni pénibles, ni au-dessous d'elle. Sa nombreuse famille, ses amis, l'élite de la société, se pressaient tous les jours dans son salon pour recueillir de sa bouche une pensée de son noble cœur, pour puiser dans ses regards un rayon de bonheur.

« Idolâtre de ses enfans, si dignes de sa tendresse, son cœur maternel fut mis à de cruelles épreuves. Le ciel lui réservait des consolations dans ses derniers momens. Elle put encore serrer dans ses bras défaillans et bénir sur son lit de mort le onzième de ses arrière-petits-enfans, qui venait de naître; et un fils, cher à la gloire et aux lettres, puisant des forces dans sa douleur même pour rester, pendant soixante-dix jours, au chevet du lit d'une mère expirante, sut adoucir ses tourmens,

et environner sa longue agonie des soins assidus de la plus tendre piété.

« L'âge n'avait ni refroidi l'âme de Mme de Ségur, ni affaibli son jugement. Elle avait conservé toute la fraîcheur et l'indépendance de son esprit. Qui pourrait expliquer le charme irrésistible par lequel on était attiré vers elle, et la grâce exquise qui doublait le prix des moindres marques de sa bienveillance? Elle sera pleurée long-tems!

« J'ai vu beaucoup de personnes mêler leurs larmes aux larmes amères de M. de Ségur. Je n'en ai pas vu qui aient eu le courage de lui parler de consolation. »

Celui qui a tracé les lignes qu'on vient de lire les a écrites sous l'inspiration de cette affection respectueuse qu'éprouvaient pour Mme de Ségur toutes les personnes qui avaient le bonheur de l'approcher; l'auteur de cet article conservera toujours le souvenir reconnaissant de la conversation bienveillante, aimable et spirituelle de cette femme excellente et des marques d'intérêt qu'elle lui a souvent données, ainsi qu'à la *Revue Encyclopédique,* dans laquelle elle voyait une véritable institution de bien public consacrée à la gloire littéraire de la France, à l'avancement des sciences et des lettres, à l'amélioration de l'espèce humaine. — Nous croyons devoir ajouter encore, pour rendre ce dernier tribut plus digne de celle qui en est l'objet, un passage tiré d'une *Lettre adressée par M. le comte de* Ségur *à ses enfans et à ses petits-enfans, et placée en tête du manuscrit de son histoire universelle.* Ce manuscrit, qui forme à lui seul plusieurs gros volumes, a été écrit *tout entier* de la main de Mme de Ségur, sous la dictée de son mari, dont la vue était très-affaiblie, et auquel elle a voulu éviter la fatigue d'écrire lui-même. C'est un monument de la tendresse conjugale et un véritable trésor de famille. Nous aimons à consigner ici, en rendant un dernier hommage à une mémoire justement révérée, le témoignage de reconnaissance et d'amour exprimé par l'homme honorable et distingué qui a dû à sa compagne chérie, pendant plus d'un demi-siècle, les jouissances si douces et si pures de l'union conjugale et du bonheur domestique et de famille, les seules qui soient propres à consoler de tous les genres de malheurs, et sans lesquelles tous les autres biens de la vie sont insipides ou incomplets.

« . . . Je vous lègue ce manuscrit : il est tel que je l'ai dicté du premier jet, sans ponctuation, sans correction; le public a l'ouvrage tel que je l'ai corrigé. Mais j'ai voulu déposer dans vos mains ce manuscrit comme je l'ai dicté, et je désire que l'aîné de ma famille le conserve toujours religieusement.

« C'est un legs précieux, honorable, sacré ; c'est un monument rare d'une tendresse conjugale sans exemple, et le nom de votre mère est un titre de gloire pour vous. Soyez sûr que toutes les douces vertus dont vous pourrez vous honorer vous viennent principalement de son sang qu'elle vous a transmis.

« J'avais perdu par une goutte sereine un œil dans la guerre d'Amérique ; de longs travaux avaient affaibli l'autre ; les médecins me menaçaient de le perdre, si je l'exerçais trop. Cependant, la ruine de ma fortune me rendait le travail indispensable ; je me décidai à écrire cet ouvrage ; et, pour me conserver la vue, ma femme, votre tendre et vertueuse mère, me servant de secrétaire avec une constance et une patience inimitables, a écrit de sa main, d'abord toutes les notes qui ont servi à rédiger, et ensuite tout ce livre : ainsi, toute cette *histoire universelle* a été tracée par sa main.

« Les sacrifices de fortune, les preuves éclatantes et momentanées de tendresse, les actions que commande autant l'amour-propre que le devoir, sont plus communs qu'on ne pense ; l'orgueil et le désir de renommée font, autant que l'amour, des Artémises, des Aricies, des Marguerites.

« Mais, ce qui est rare, ce qui est d'autant plus digne d'éloges qu'ils sont plus éloignés d'y prétendre, ce sont ces sentimens nobles, purs, constans, qui se cachent dans l'ombre, et qu'on ne devine, comme la violette, qu'à leurs parfums. Ce sont ces soins de tous les jours, ces sacrifices de tous les momens, ces vertus qui n'ont rien de factice, de gêné, d'imposant, et qui se montrent naturelles comme la respiration.

« Votre mère, élevée dans toutes les délicatesses du grand monde, âgée de soixante ans, presque toujours souffrante, sacrifiant son repos à ma santé, et ses yeux aux miens, a écrit de sa main ce volumineux ouvrage.

« Gardez donc à jamais ce manuscrit. La durée de ce livre serait éternelle, si, au gré de mes désirs, comme il porte l'empreinte de la main de cette femme chérie, il pouvait à chaque page porter celle de ses vertus.— *Signé, le Comte de Ségur.* »

M. A. Jullien, *de Paris.*

—Gibelin (*Jacques*), docteur en médecine, membre de la *Société médicale de Londres*, conservateur de la bibliothèque publique de la ville d'Aix en Provence, secrétaire perpétuel de la *Société des amis des sciences, des lettres, des arts et de l'agriculture de la même ville*, frère puiné d'*Esprit-Antoine* Gibelin, peintre d'histoire, correspondant de l'Institut de France, naquit à Aix en Provence, le 16 septembre 1744, et se destina de bonne heure à la médecine.

Toutes les sciences alliées avec celle-là devinrent pour lui l'objet d'une véritable passion. A peine eût-il reçu le grade de docteur dans sa ville natale, qu'il se rendit à Paris pour y agrandir le cercle de ses connaissances. Parmi les concurrens les plus distingués qu'il rencontra dans la carrière des sciences, plusieurs conçurent pour lui, dès cette époque, une affection qui ne s'est jamais démentie. Tels furent BERTHOLLET et BROUSSONNET, demeurés fidèles à cet attachement jusqu'à leur mort; et plus tard notre illustre BOSC, qui rend encore aujourd'hui de si importans services aux sciences naturelles. A un esprit pénétrant et fin, le docteur Gibelin joignait les qualités du cœur les plus douces, les formes les plus aimables : ces dispositions intéressantes ne cessèrent de lui attirer des amis, et il n'en perdit jamais aucun.

Il alla ensuite à Londres où il fut reçu membre de la *Société médicale*. Frappé de l'importance de quelques livres anglais pour les progrès de la physique et de la médecine, il conçut alors le projet d'en enrichir nos écoles, en les traduisant en français. Cette idée le ramena à Paris, en 1774; et dès l'année 1775, il commença à publier ses traductions, dont la première fut le *Traité* de PRIESTLEY *sur différentes espèces d'air*, en neuf volumes in-12. Ses travaux dans ce genre se continuèrent jusqu'à l'année 1791, où il publia les deux derniers volumes de son *Abrégé des transactions philosophiques de la Société royale de Londres*, concernant la botanique et la physique végétale.

Dans l'intervalle il fit paraître les ouvrages suivans : *Expériences et Observations sur différentes branches de la physique* par le même PRIESTLEY, 1782, 4 vol. in-12.; *Traité sur le venin de la vipère, sur les poisons américains, etc.*, par *Félix* FONTANA, imprimé en français, à Florence, 1791, deux vol. in-4°, traduit par GIBELIN sur le manuscrit italien de l'auteur, son ami particulier; *Observations sur les maladies vénériennes*, par SWEDIAUR, 1784, in-8°; *Élémens de minéralogie de* KIRWAN, 1785, in-8°; *Abrégé des transactions philosophiques de la Société royale de Londres; Histoire naturelle*, 1784, 2 vol. in-8°; *Histoire des progrès et de la chute de la république romaine*, par *Adam* FERGUSON (dont la première moitié seulement appartient à Démeunier, et dont la moitié du quatrième volume et les trois suivans sont de Gibelin et non de Bergier, comme on l'a dit), 1784, 7 vol. in-8° et in-12; *Mémoires de la vie privée de Benjamin Franklin*, 1re partie, finissant à l'année 1757, traduits par Gibelin, sur le manuscrit original de l'auteur.

Tandis qu'il s'occupait de ces ouvrages, le marquis *de* ME-

JANES (J.-B.-M. *de* PIQUET) mourut à Paris, le 5 octobre 1786, après avoir légué à la province de Provence la magnifique bibliothèque qu'il avait formée, avec l'intention de la rendre publique dans la ville d'Aix. Ce généreux citoyen, doué de toutes les connaissances nécessaires pour une si noble entreprise, avait employé plus de trente années à rassembler à cet effet au-delà de quatre-vingt mille volumes, renfermant les ouvrages les plus importans dans les sciences, les lettres, l'histoire générale, et particulièrement dans l'histoire politique et administrative de la Provence. En 1787, l'assemblée des Communes du Pays accepta ce legs; et aussitôt on s'occupa de réunir les livres restés à Arles, à Aix, à Paris, après la mort de l'acquéreur. Le savant abbé RIVE, qui avait dirigé auparavant la bibliothèque du duc de La Vallière, fut nommé bibliothécaire, et le docteur GIBELIN lui fut donné pour adjoint. Rive, déjà frappé de paralysie, ne pouvant s'occuper du rassemblement des livres, tout ce travail fut à la charge du docteur Gibelin; et Rive étant mort à Marseille, le 20 octobre 1791, celui-ci se trouva seul chargé de la conservation de ce précieux dépôt, et du soin d'en dresser le catalogue.

Les estimables qualités de cet homme de bien, qui n'avaient contribué jusqu'alors qu'aux jouissances de sa famille et de ses amis, tournèrent dès ce moment au profit de la chose publique. En 1793, 1794, dans les années suivantes, quoique privé de tout traitement, il ne cessa de s'occuper de la formation du catalogue, et de la garde assidue du dépôt qui lui avait été confié. L'estime universelle ne l'abandonna point dans ces tems de troubles. Son esprit conciliant aplanissait les difficultés que de fréquentes occasions pouvaient faire naître; il eût le bonheur de garantir son trésor de toute dispersion, et celui de conserver sa vie. Long-tems encore, après que la tranquillité fut rétablie, il continua son travail sans émolumens; et enfin le 16 novembre 1810, la bibliothèque ayant été ouverte au public, il reçut de ses concitoyens un honorable prix de son dévoûment. Le conseil municipal de cette époque, et le maire qui le présidait, homme aussi recommandable par ses lumières que par son amour pour les arts, M. SALLIER, propriétaire d'une belle collection d'antiquités qu'il a formée lui-même, élevèrent dans les salles de cette bibliothèque, à côté du buste du fondateur, deux cippes de marbre, sur l'un desquels fut gravé le nom de Jacques Gibelin, accompagné de l'énoncé de ses titres à la gratitude publique.

Au 20 mars 1814, les administrateurs se trouvant suspendus, un préfet dignement informé, ayant à choisir pour la

ville d'Aix un maire qui jouissait au plus haut degré de l'estime publique, sut, par le crédit que lui donnait son mérite, maintenir dans l'ordre tous les partis, et il choisit l'avocat Dubreuil, ancien assesseur dans l'administration de la province. A ce maire il fallait des adjoints dignes de lui; l'un d'eux fut le docteur Gibelin; et cette municipalité, aussi vigilante que ferme et dévouée, parvint à maintenir la cité dans une tranquillité parfaite, au milieu des passions qui fermentaient à chaque secousse politique.

L'exercice de sa profession de médecin, et ses travaux bibliographiques, n'empêchaient pas le docteur Gibelin de se livrer à d'autres études. En 1809, fut établie à Aix une *Société académique*, connue aujourd'hui dans le monde savant par trois volumes de mémoires. Après avoir coopéré à sa formation, il en devint dès l'origine le secrétaire perpétuel, et il ne cessa pas d'en être l'âme. De long-tems on n'oubliera dans la ville d'Aix l'intérêt des rapports qu'il présentait chaque année dans la séance publique de cette académie. Ce travail lui donnait naturellement occasion de développer l'aménité de son caractère autant que la variété de ses connaissances et les ressources de son esprit. Nul ne connut mieux que lui l'art de relever un sujet, et de louer finement, sans outrepasser la mesure.

Des qualités si précieuses le rendirent le confident des travaux de plus d'un littérateur; et chaque fois qu'il était consulté, ses avis bienveillans lui valaient un nouvel ami.

Privé de la vue, dans les deux dernières années de sa vie, cette infirmité n'altéra point la tranquillité de son âme. Il n'a pas cessé de s'occuper des sciences et des lettres; et, malgré son grand âge, sa mémoire n'avait rien laissé échapper de son vaste savoir, sa critique n'avait rien perdu de sa délicatesse, ni son cœur de ses sentimens affectueux.

Cet excellent homme est mort le 4 février 1828. Les personnes qui le connaissaient particulièrement, et qui ont eu des rapports avec sa famille, verront, à la signature de cet article, que celui qui l'a composé était son parent et son ami; mais il n'y en aura aucune qui n'ajoute: Il n'a dit que la vérité.

Émeric-David, *membre de l'Institut.*

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT ONZIÈME CAHIER.

MARS 1828.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Essai statistique sur la presse périodique du globe. *A. Balbi.* Pag. 593
2. Voyage aux eaux de Pietrapola, en Corse. . . . . ** 604
3. Discours sur la Vérité. . . . . *Saint-Albin Berville.* 616

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Recueil des actes de la séance solennelle de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, tenue à l'occasion de sa fête séculaire. 625
5. 1° Lettre de l'auteur du concours ouvert à Genève, en faveur de l'abolition de la peine de mort; 2° De la justice de prévoyance, par M. Édouard Ducpétiaux. *Ch. Renouard.* 632
6. Histoire de la révolution de la république de Colombie (ouvrage espagnol). . . . . *L. L. O.* 643
7. Cromwell, drame par Victor Hugo. . . . . *Chauvet.* 654
8. Le Voyage de Grèce, poëme par M. Pierre Lebrun. *H. Patin.* 665
9. Kelédor, histoire africaine, publiée par M. Roger. *Jomard.* 673
10. Description de l'Égypte; dernières livraisons de l'atlas. *J. Agoub.* 688

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 108 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 2 ouvrages périodiques. 698

EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 12, dont 2 ouvrages périodiques. 700

— *Russie*, 4, dont 2 ouvrages périodiques. 711

— *Pologne* 1, ... 716

— *Danemark*, 6. 717

— *Allemagne*, 7. 718

— *Suisse*, 3. 727

— *Italie*, 10, dont trois ouvrages périodiques. 731

— *Pays-Bas*, 9. 736

FRANCE, 54, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 16. . . . 745

— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 15. . . 759

— *Littérature*, 13. 780

— *Beaux-Arts*, 5. 796

— *Mémoires et Rapports de Sociétés savantes*, 2. 801

— *Ouvrages périodiques*, 2. 803

— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 1. 805

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis. Mitsouri :* Exploitation des mines de plomb sur la Rivière de la Fièvre. — Relations commerciales avec la France. 809
ASIE. — De l'esclavage dans l'Inde. 810

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE. — Police de Londres et réformation de la législation anglaise. 811
RUSSIE. — *Moscou :* Université. 815
POLOGNE. — *Varsovie.* Société royale des amis des sciences et des lettres : Nomination académique. . . . . *ibid.*
DANEMARK. — Presse périodique 817
ALLEMAGNE. — *Hesse :* Université de *Marbourg* : Fête séculaire. 827
SUISSE. — *Lausanne :* Écoles de charité. 828
ITALIE. — *Sicile. Catane :* Académie Gœnia. — *Florence :* Académie des Géorgophiles. 830
PAYS-BAS. — *Bruxelles :* Musée des lettres et des sciences. — *Statistique littéraire :* Revue sommaire des ouvrages, tant originaux que traduits ou imités, publiés en différentes langues dans les Pays-Bas, pendant l'année 1827. — *Amsterdam* et *Bruxelles :* Lithographie perfectionnée. 831
FRANCE. — *Sociétés savantes. Caen* (Calvados) : Sociétés savantes. 834
PARIS. — *Institut :* Académie des sciences : Séances du 18 au 25 février. Académie française : Nomination de M. Le Brun. — *Enseignement élémentaire :* Requête aux deux Chambres. — *Enseignement industriel :* Cours de chimie expérimentale appliquée aux arts et à l'agriculture. — Des jeunes Égyptiens envoyés à Paris en 1826. — Réclamation de M. le baron Roger. — *Théâtres. Théâtre Français :* Premières représentations de la mort de Tibère, tragédie, et de la Princesse Aurélie, comédie. *Odéon :* Première représentation de Charles II, ou le Labyrinthe de Woodstock, comédie. — Concerts de l'école royale de musique religieuse. — Imitation mimique, ventriloquie, et illusion vocale portées au plus haut degré de perfection. — *Beaux-Arts :* Exposition des tableaux en 1827 et 1828 ; (quatrième article). — *Nécrologie :* Miss Williams ; Legraverend ; la comtesse de Ségur ; Gibelin 836

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU TRENTE-SEPTIÈME VOLUME
DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.
JANVIER, FÉVRIER, MARS, 1828 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES ;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS ;
III BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES ;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent ; puis on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES) ; A. (ANALYSES) ; B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE) ; N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C. après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines : AGRICULTURE, ANATOMIE, etc. ; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, DICTIONNAIRES, ENSEIGNEMENT MUTUEL, INSTRUCTION PUBLIQUE, JOURNAUX, THÉATRES, etc. ; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

ACADÉMIES. *Voyez* SOCIÉTÉS SAVANTES.

Accord de la foi avec la raison, etc., 500.

(*) On souscrit pour ce RECUEIL SCIENTIFIQUE et LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18 ; chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez RENOUARD, rue de Tournon, n° 6. Prix de la souscription : à Paris, 46 fr. pour un an : dans les départemens, 53 fr. ; 60 fr. dans l'étranger.

Ader. Plutarque des Pays-Bas, 741.
ADMINISTRATION MILITAIRE, 769.
— PUBLIQUE, 453, 772, 773.
Adrien-Lafasge (J.), C.—B., 478.
—N., 854.
AFRIQUE, 246, 321, 338, 344, 496, 549.
Aglaja, Taschenbuch, 464.
Agoub (J.), C.—A., 688.
AGRICULTURE, 250, 541, 735.
— (sur l'état de l') dans le nord de l'Europe, etc., par Lampato, 731.
Alaux, peintre. La Justice qui amène l'abondance et l'industrie sur la terre. Tableau d'ornement du Musée Charles X, 314.
Albert-Montémont. Voyage dans les cinq parties du monde, 175.
—C.—B., 224, 520.
Alexandre. Mime et ventriloque le plus parfait qui ait existé, 855.
ALGER, 246, 511.
Allard (J. T. Pascal), C. — B., 206.
ALLEMAGNE, 134, 253, 456, 560, 718, 827.
Alliages métalliques. *Voy.* Hervé.
Almack, 443.
ALMANACH des électeurs de Paris et des départemens, 200.
— des Muses, 216.
— *Voy. Aglaja.*
— *Voy.* Bon jardinier.
— philantropique. *Voy.* Cassin.
— du commerce de Paris, des départemens, etc., 758.
—parisien, ou liste de 55,000 principaux habitans de Paris, 758.
Amélioration (Notice sur l') des troupeaux en France, par G. F. Ternaux, 163.
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, 111, 245.
— SEPTENTRIONALE, 108, 242, 436, 546, 698, 809.
—— (Notice sur les indigènes de l') et sur les antiquités indiennes, par F. W. Assal, 719.
Amours (Les) de Camoëns et de Catherine d'Ataïde, par Mme Gautier, 530.
Amy Robsart, drame, par Paul Fouché, 577.
Analyse verbale, en anglais, de l'histoire de Venise, par Saint-Réal, employée comme moyen d'enseigner le français, etc. 708.
ANALYSES (II) d'ouvrages *anglais:* O'Neill, ou le Rebelle, poëme par E. Litton Bulwer (*H. E. P.*), 101. — Bibliothèque des connaissances usuelles (*D. L—r*), 364. — Troisième rapport sur les émigrations et les colonisations (*J. B. S.*), 394.
— d'ouvrages *espagnols:* Histoire de la révolution de Colombie, par Jose Manuel Restrepo (*L. L. O.*), 643.
— d'ouvrages *français :* Histoire naturelle des poissons, par Cuvier (*Bory de Saint-Vincent*), 43.—Collection des chroniques nationales françaises, par J. A. Buchon. (*J. C. L. de Sismondi*), 52. — Guerre des Vendéens et des Chouans contre la république française (*N.*), 71. — Discours du général Foy (*B. C.*), 83.—OEuvres choisies et OEuvres inédites d'Évariste Parny (*X. P. D.*), 90.—Le Petit Producteur français, par Charles Dupin (*Ferry*), 374. — Du système pénal et du système répressif en général, et de la peine de mort en particulier, par Charles Lucas (*A. Taillandier*), 382.—Histoire de la guerre de la Péninsule, par le général Foy (*Auguste Fabre*), 404. —Le roman de Rou et des ducs de Normandie, par Robert Wace (*Depping*), 420. — Proverbes Dramatiques par Théodore Leclerc; les Soirées de Neuilly; Proverbes romantiques, par A.

Romieu ; Proverbes dramatiques, de J. B. Sauvage (*H. Patin*), 429. — Lettre de l'auteur du concours ouvert à Genève, en 1826, en faveur de l'abolition de la peine de mort, etc. De la justice de prévoyance, etc. par Édouard Ducpétiaux (*Ch. Renouard*), 632. — Cromwell, drame par Victor Hugo (*Chauvet*), 654. — Le Voyage de Grèce, poëme par Pierre Lebrun (*H. Patin*), 665. — Kelédor, histoire africaine, par Roger (*Jomard*), 673. — Description d'Égypte publiée par C. L. F. Panckoucke (*J. Agoub*), 688.
— d'ouvrages *russes :* Recueil des actes de la séance solennelle de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, 625.
Anatomie, 749.
— générale (Élémens d'), etc., par P. A. Béclard, 746.
— (Abrégé d') physiologique, etc., par Philippe Uccelli, 151.
— comparée du système dentaire chez l'homme et chez les principaux animaux, par Rousseau, 163
— de l'homme, etc., par Jules Cloquet, publiée par C. de Lasteyrie, 491, 748.
Ancelot. L'Important, comédie en vers, 299.
Andral fils (G.). *Voy.* Lemercier.
Andrieux, de l'Institut. Cours de littérature française, 287.
— Lettre à M*** au sujet d'un article de la Gazette universelle de Lyon, 535.
Anglemont (Édouard d'). *Voyez* Berthe et Robert.
Angleterre. *Voy.* Grande Bretagne.
Annales romantiques, Recueil de morceaux choisis de littérature contemporaine, 216.
Annuaire pour 1828, publié aux frais du roi des Pays-Bas, 479.
— par le Bureau des longitudes de Paris, 489.
Ansprüche (*Ueber die*) *Baierns an Landestheile des Gross Herzogthums Baden*, 724.
Antilles, 547.
Antiquités, 688, 821.
Aperçu géographique sur le Portugal, etc., par H. S., 514.
Apologues en quatre vers, traduits du russe, de J. J. Dmitrief, en polonais, par B. Reutta, 711.
Aquarelle. *Voy.* Manuel.
— (Art de peindre à l'), par Thomas Smith, 539.
Aqueduc (De l') et de la grande fontaine de Pérouse, etc., par J. B. Vermiglioli, 152.
Aragon (Mme Alexandrine). *Voy.* Épicurien.
Archéologie, 253, 458, 460. *Voyez aussi* Antiquités.
Architecture, 233, 234, 257.
— *Voy.* Dictionnaire.
— (Traité d') de Vitruve, avec les commentaires de plusieurs savans, 474.
Ardenni (Ph.). Manuel du poêlier fumiste, 755.
Arfwedson. *Voyez* Nominations académiques.
Arithmétique, 171, 276.
— pratique, par Desnanot, 751.
Arlincourt (D'). *Voy.* Ismalie.
Armet. *Voy.* Isambert.
Arnault (Lucien). La Mort de Tibère, tragédie, 846.
Art militaire, 174, 552, 737, 738, 818.
— *Voy.* Rocqancourt.
— vétérinaire, 166.
— (L') de vérifier les dates, depuis l'année 1770 jusqu'à nos jours, 201.
Arts industriels, 172, 374, 478, 493, 735, 755.
Artillerie à vapeur, 551.
Ascétique. *Voy.* Sciences religieuses.
Asie, 246, 810.

Assal (*F. W.*). *Nachrichten über die früheren Einwohner von Nord-Amerika, herausgegeben von S. J. Mone*, 719.
Assurances (Traité des). *Voyez* Boulay-Paty.
— — terrestres. *Voy.* Quénault.
Astronomie, 570.
— élémentaire par A. Quetelet, traduite en hollandais par R. Lobatto, 736.
Athénée royal de Paris, 294.
Atlas de géographie ancienne, etc, par Letronne, 493.
— géographique et statistique des départemens de la France et de ses colonies, 756.
— pour servir à la géographie des plantes, par Schouw, 717.
— des oiseaux d'Europe, etc., par J. C. Verner, 486.
Aubuisson de Voisins. Traité du mouvement de l'eau dans les tuyaux de conduite, 754.
Audouin. *Voy.* Crustacés.
Au Hasard; fragment sans suite d'une histoire sans fin, etc., par Ad. Bréant, 795.
Aurore boréale, 569.
Ava (Deux années à), par Trant, 701.

B

Babois (Mme Victoire). *V.* Élégies.
Balbi (Adrien). L'empereur d'Autriche lui fait remettre la grande médaille d'or, pour son Atlas ethnographique du globe, 560.
— C.—M., 593.
Bailly (J.L.A). *Voy.* Bibliothèques.
Balistique (Théorie), par J. F. Scheer de Lionastre, 737.
Barbarie, 246, 338.
Barbier (Antoine Alexandre). *Voy.* Catalogue.
Barde (Le) des Vosges. Recueil de poésies, par Pellet, 519.
Barigot. *Voy.* Télémaque travesti.
Barthélemy. *Voy.* Étrennes.
Barué (Sulpice). *Voy.* Cuisinière.
Baudrillart. *Voy.* Code forestier.
Bautain (L.). *Voy.* Morale.
Bautier (Alex.). Tableau analytique de la Flore parisienne, 487.
Bavière (Prétentions de la couronne de) à la possession territoriale d'une portion du grand-duché de Bade, 724.
Beaumont (*J. A. B.*). *Travels in Buenos-Ayres, etc.*, 441.
Beaux-Arts, 146, 231, 257. 264, 302, 535, 579, 688, 796, 857.
Béclard (P. A.). *Voy.* Anatomie générale.
Bécourt (A. de). Art de fabriquer toutes sortes d'ouvrages en papier, etc., 493.
— — Art de construire en cartonnage toutes sortes d'ouvrages, 493.
Bellanger (*W. A.*). *Modern french and english conversation*, 241.
Belles lettres. *Voy.* Littérature.
Belloc, peintre. M. Boissy d'Anglas. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 866.
— (Mme L. Swanton), C. Les articles signés L. Sw. B.
Bennet (R. G.). *Voyez* Découvertes.
Benzel-Sternau. *Voy.* Conversion.
Bergmann. Manuel des maladies de la peau, etc., 165.
Berthe et Robert, poëme, par Édouard d'Anglemont, 782.
Berville (Saint-Albin), C. — M. 616.
Bergery (E. L.). *Voy.* Géométrie appliquée.
Berne. *Voy.* Walthard.
Bible. *Voy.* Villanueva.
— de Vence, en latin et en français, 178, 759.
— *Voy.* Écriture sainte.
Bibliographie, 108, 229, 230, 231, 436, 476, 533, 698.
Bibliothèque des connaissances usuelles, A., 364.

—dramatique italienne. Publication prochaine, 564.
Bibliothèques (Notices historiques sur les) anciennes et modernes, etc., par J. L. A. Bailly, 229.
Bigel. Examen de la méthode curative du Dr. Hahnemann, 451.
Bignan (A.). *Voy.* Ermite.
Bigot de Morogues. *Voy.* Politique religieuse.
Biographie, 206, 442, 443, 467, 481, 515, 741, 775, 805.
— des hommes vivans de l'Angleterre, 120.
Biography of the signers to the declaration of independence of the United States, 110.
Birmans (Empire des), 701.
Blanqui. Histoire de l'exposition des produits de l'industrie française, 197.
Blaquiere's (Ed.). Letters from Greece, 704.
Blondel, peintre. La France recevant la Charte constitutionnelle. Tableau qui orne le plafond du grand salon du Musée Charles X, 311.
Boccace. *Voy.* Ciampi.
Bohémiens (Les), poëme russe, 130.
Bon Jardinier (Le), almanach pour l'an 1828, par A. Poiteau et Vilmorin, 488.
Bonnefond, peintre de Lyon. Une jeune femme secourue par des religieux. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 313.
Bonnington, peintre anglais. Une Vue de Venise. Tableau de la même exposition, 316.
Bory de Saint-Vincent, C.—A., 43.
Bosellini (Ch.). *Voyez* Nécrologie.
Botanique, 233, 247, 278, 486, 487, 541, 717.
Botzaris et Chryseï, et quelques héros de la Grèce moderne, 10.
man historique, par Mme Daring, 531.
Bouchené Lefer, C.—B., 767.
Bouillon, peintre. La Clémence d'Auguste envers Cinna Tableau d'ornement du Musée Charles X, 311.
Boulanger, peintre. Mazeppa attaché sur un cheval indompté. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 862.
Boulay-Paty (P. S.). Traité des assurances et des contrats à la grosse d'Emérigon, etc., 189.
Bourckhardt (Charles). Rapport sur les établissemens de détention de la Suisse, 465.
Bourguignon. Manuel du jury, 503.
Boyard. Des libertés garanties par la Charte, 186.
Bréant (Ad.). *Voy.* Au Hasard.
Brès, C.—B., 500, 522.
Breschet. *Voy.* Recherches anatomiques.
Bretonneau. Notices sur les propriétés de quelques insectes de la famille des cantharides, 571.
Briseux. *Voy.* Racine.
Brown. *Voy.* Hiéroglyphes.
Buchon. *Voy.* Chroniques.
Buenos-Ayres, 441.
Bulletin bibliographique (III): Allemagne, 134, 456, 718. — Chili, 111. — Danemark, 133, 717. — États-Unis, 108, 436, 698.— France, 161, 483, 745. — Grande-Bretagne, 117, 438, 700.— Italie, 150, 470, 731. — Pays-Bas, 157, 478, 736.— Pologne, 132, 451, 716.— Russie, 126, 446, 711.—Suède, 453.— Suisse, 147, 465, 727.
Bulos. *Voy.* Perspective.
Burnouf (Eugène). *Voy.* Inde.
Busoni. *Voy.* Racine.
Byron (Lord) et quelques-uns de ses compatriotes, par Leigh Hunt, 443.

C

Caan. Rapport sur l'état des colonies de bienfaisance établies dans les provinces septentrionales des Pays-Bas, 481.
Calendrier du dix-neuvième siècle, 738.
Calculs faits, à l'usage des industriels en général, etc., par Lenoir, 171.
Calisthénie, ou Gymnastique des jeunes filles, 750.
Calza. *Voy.* Dictionnaire du notariat.
Campagnes de Catalogne. *Voy.* Mémoires.
Canning (George). *Voy.* Mémoires.
Canons de Perkins, 551.
Capefigue (B.). Vie de saint Vincent de Paul, 206.
Caradeuc (De). *Voy.* Urbin Fosano.
Carové. Ueber die allein seligmachende Kirche, 134.
Carové (Fréd. Guill.), C.—B., 723.
Carte figurative de l'instruction populaire des Pays-Bas, 738.
— — des proportions statistiques entre les provinces du royaume des Pays-Bas, par H. Somerhausen, 738.
Cartonnage. *Voy.* Bécourt.
Carter (*N. H.*). *Letters from Europe*, *etc.*, 437.
Cassas (Louis François). *Voy.* Nécrologie.
Cassin (Eugène). Almanach philantropique, ou Tableau des sociétés et institutions de bienfaisance, etc., 509.
Catalogue des livres condamnés depuis 1814 jusqu'à ce jour, 230.
— des livres imprimés et manuscrits de feu M. A. A. Barbier, 231.
Catalogus artificum, sive architecti, statuarii, sculptoris, etc. Græcorum et Romanorum litterarum ordine positi à Julio Sillig, 146.
Cataracte congéniale. *Voy.* Lusardi.
Catherine, ou la Mésalliance, par Mme ***, 229.
Catholicisme (Le) et le Protestantisme, considérés dans leurs constitutions, etc., par Claussen, 133.
Cauchy. Usage du calcul des résidus, etc., 276.
Certitude (Nouvel Essai sur la), par l'abbé Vrindts, 501.
Chacun de son côté, comédie en prose, par Mazères, 297.
Chalmers (Thomas). *Voy.* Discours.
Champmartin, peintre. Les Janissaires massacré par l'Aga-Pacha. Tableau de l'exposition de 1828, à Paris, 863.
Chancelier (Le) et les Censeurs, roman de mœurs, par de Lamothe-Langon, 790.
Chansonnier des Dames, 521.
Chants du siècle, par Adolphe Nicolas, 213.
— helléniens de W. Muller, 518.
Charles II, ou le Labyrinthe de Woodstock, comédie en prose, par Alexandre Duval, 851.
Charles Jean, roi de Suède. *Voy.* Recueil de lettres.
Chatelain. Mémoire sur les moyens à employer pour punir Alger et détruire la piraterie, etc., 511.
Chavannes (D. A.). Rapport sur la maison de détention de Lausanne, 465.
Chauvet, C.—M., 321. — A., 654. — N., 590.
Chieri. *Voy.* Cibario.
Children's (The) fire side, *etc.*, 125.
Chili, 111, 245.
Chimie, 276, 735.
— expérimentale (Cours de) ap-

pliquée aux arts et à l'agriculture, par Dubrunfaut, 843.
Chine, 175.
Chirurgie. *Voy.* Sciences médicales.
Choron. *Voy.* Concerts.
Christmas (The) Box, 124.
Chroniques (Collection des) nationales françaises, etc., par J. A. Buchon, A., 52.
Chronologie, 133, 201.
Ciampi (S.). Lettera di messer Gio Boccacio, etc., 155.
Cibrario (L.). Della Storia di Chieri, 154.
Cicconi (Louis). *Voy.* Malvica.
Civilisation de l'Afrique. *Voy.* Notice.
— de l'intérieur de l'Afrique. *Voy.* Drovetti.
— (Progrès de la). *Voy.* Goudinet.
— en France. *Voy.* Smith.
Claussen. Catholicismens og Protestantismens, etc., 133.
Climat du Chili, 245.
— (Tableau de l'état du) en Danemark, par Schouv, 717.
Climatologie (Observations pour servir à la) comparée, par Schouv, 717.
Clinique médicale, etc., par Lerminier, 164.
Cloquet (Jules). *Voy.* Anatomie de l'homme.
Code forestier, etc., publié par Baudrillart, 191.
— des maîtres de poste, des entrepreneurs de diligences et de roulage, etc., par A. Lanoë, 508.
Cogniet (Léon), peintre. Saint Étienne portant des secours à une pauvre famille. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 863.
Colderup-Rosenvinge. Danske Recesser, 718.
—— *Danske Gaardsretter og Stadsretter*, 718.
Collége royal de France, 287.
— de Genève. *Voy.* Plan d'amelioration.
Collin (Matthäus Edlen von) nachgelassene Gedichte, herausgegeben von J. von Hammer, 463.
Colombie, 643.
Colonel (Le) Duvar, fils naturel de Napoléon, etc., 222.
Colonies belgiques de bienfaisance de Frédériks-Oord et de Wortel, 264, 480, 481.
Colonisations. *Voy.* Émigrations.
Combat (Le) de trente Bretons contre trente Anglais, etc., par G. A. Crapelet, 512.
— (Le) de Navarin, par E. Michelet, 520.
Comédies historiques, par L. Népomucène Lemercier, 220.
Commerce, 700, 758, 809.
— (Traité sur le) des Pays-Bas, par J. Van Omverkerk de Vries, 739.
— de France. *Voy.* Moreau (César).
Compagnie des mines de Real del Monte. Rapport fait à l'assemblée générale de cette compagnie, 438.
Comte. Théâtre, 220.
Concerts de l'école royale de musique religieuse, dirigée par M. Choron, 852.
Conformation de la terre. *Voy.* Essai.
Conseil de salubrité, 167.
Conseil-d'État (Du) mis en harmonie avec les principes de la charte constitutionnelle, par Mongalvy, 766.
Considérations générales sur la république des lettres en 1827, M., 5.
Constantin, peintre sur porcelaine. L'entrée de Henri IV dans Paris, d'après Gérard. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 868.

Constantinople. *Voy.* Deux années.
Constitucion politica del estado de Chile, 112.
CONTES. *Voy.* ROMANS.
— en vers et poésies de Charles Pougens, 215.
— irlandais, précédés d'une introduction, par P. A. Dufau, 532.
Conversations françaises et anglaises. *Voy.* Bellanger.
Conversion (Relation historique de la) des comtes Ch. E. et G. Benzel-Sternau, 721.
Cooper (*Th.*). *Lectures on the elements of political economy*, 108.
Cordellier-Delanouf. *Voy.* Epître.
Correspondance de Fénélon, la plupart inédite, 211.
CORSE, 604.
COSMOGRAPHIE, 483.
Cosmorama, ou Voyage dans les différentes parties du monde, 798.
Coupin (P. A.). *Voy.* RÉCLAMATION.
Court, peintre. La mort de César et la mort d'Hippolyte. Deux tableaux de l'exposition de 1827, à Paris, 315.
Coxe (William). *Voy.* Espagne.
Crapelet (G. A.). *Voy.* Combat.
Crivelli, avocat, C.—B., 507.
Cromwell, drame, par Victor Hugo, A., 654.
Crustacés (Système nerveux des). Mémoire y relatif d'Audoin et Milne Edwards, 838.
Cuisinière (La) de la campagne et de la ville, par Sulpice Barué, 172.
CULTE. *Voy.* SCIENCES RELIGIEUSES.
Cuvier (Baron). Histoire naturelle des poissons, A., 43.

D

Daminois (Mme Adèle). *Voy.* Mes Souvenirs.
DANEMARK, 133, 251, 717, 817.
Dante Alighieri's lyrische Gedichte, übersezt von C. L. Kannegiesser, 145.
Daring (Mme). *Voy.* Botzaris.
Davuidof (Denis). Examen de trois passages des Mémoires de Napoléon, 448.
Debraux (Em.). *Voy.* Peyronnet.
Decaisne, peintre. Ses tableaux à l'exposition de 1827, à Paris, 867.
Découvertes (Dissertation sur les) des Belges dans l'Amérique, l'Australie, etc., par R. G. Bennet et J. Van Wyk, 160.
Decrusy. *Voy.* Isambert.
Defauconpret (A. J. B.). *Voy.* Reuben Apsley.
Degeorge (Frédéric). *Voy. Essays.*
Delacroix, peintre. L'empereur Justinien composant ses lois. Tableau d'ornement du musée Charles X, 313.
— — Un Christ au Jardin des Olives. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 315.
Delaroche, peintre. La mort du président Duranti. Tableau d'ornement du musée Charles X, 311.
— — Sardanapale. Tableau de l'exposition à Paris, 582.
— — La mort d'Elisabeth. Tableau de la même exposition, 858.
Delavigne (Casimir). La Princesse Aurélie, comédie en vers, 848.
Delisle or the distrustful man, 443.
Delorme, peintre. Hector reprochant à Pâris sa lâcheté. Ta-

bleau de l'exposition de 1827, à Paris, 581.
Déportation des forçats libérés. *Voy.* Observations.
Depping, C.—A., 420.—B., 719.
— *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Dercy (François). *Voy.* Molière.
Desmazières (J. B. H. J.). *Voy.* Plantes cryptogames.
Desnanot. *Voyez.* Arithmétique pratique.
Désormery (Mme Eveline). Poésies, 787.
DESSIN, 231, 232, 233, 257, 538, 539.
Deux Années à Constantinople et en Morée, etc., par C... D..., 537.
Devéria (Eugène), peintre. La naissance de Henri IV. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 314.
— *Voy.* Iconographie instructive.
DICTIONNAIRE d'Architecture, etc., par Vagnat, 233.
— bibliographique des savans, historiens et gens de lettres de la France, par J. M. Guérard, 533.
— (Nouveau) de poche, français-anglais et anglais-français, par Th. Nugent, 542.
— historique, etc., par l'abbé F. X. de Feller, 775.
— et bibliographie de la musique, par Pierre Lichtenthal, 476.
— du notariat, par Calza, 473.
— de peinture, traduit de l'anglais, par Bulos, 538.
Digby (Kenelm) voy. Memoirs.
Discipline des colléges. *Voy.* Humbert.
Discours sur la révélation chrétienne, considérée en harmonie avec l'astronomie moderne, par Thomas Chalmers, 180.
— prononcé à l'ouverture du collége de New-York, par J. Griscom, 436.
— sur la vérité, par Saint-Albin Berville, M., 616.
— du général Foy, A., 83.
Dmitrief (J. J.). *Voy.* Apologues.
Dogmatique (Système de) chrétienne, par P. E. Muller, 134.
Doin (Mme Sophie). Nouvelles blanches et noires, 229.
Donato's Parallel between the hamiltonian system and the old system, 707.
DOUANES, 129, 546.
Doublet de Boisthibault (J.), C.—B., 508.
Dreux du Radier. *Voy.* Mémoires historiques.
DROIT. *Voy.* JURISPRUDENCE.
— FRANÇAIS. *Voy.* Galisset.
— DES GENS, 246.
— NATUREL, 567.
— PÉNAL, 382.
— ROMAIN, 761.
— RURAL (Cours de), par Guichard père, 507.
Droits sur l'importation des étoffes aux États-Unis, 546.
Drolling, peintre. La Loi descend sur la terre, etc. Tableau qui orne le plafond d'une des salles du Musée Charles X, 312.
Drovetti (Sur un projet de M.) pour préparer la civilisation de l'intérieur de l'Afrique, M., 344.
Dubrunfaut. *Voy.* Chimie expérimentale.
Dubuffe, peintre. Le Souvenir et les Regrets. Deux tableaux de l'exposition de 1827, à Paris, 864.
Duchesne. Examen de nos lois électorales, etc., 764.
Duchesne (E.). *Voy.* Géométrie descriptive.

Du Coudrier. Voyage dans la vallée des Originaux, 795.
Ducpétiaux (Édouard). De la justice de prévoyance, A., 632.
Dufau (P. A.). *Voy.* Contes irlandais.
Dupin (Charles), de l'Institut, C.—M., 34.
— — Le petit Producteur, A., 374.
— — *Voy.* Pagani.
— — *Voy.* Forces électorales.
Dupré, peintre. Un Grec arborant l'étendard des Hellènes sur les murs de Salone. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 580.
Duval (Alexandre). *Voy.* Charles II.
Duvau. Essai statistique sur le départ. d'Indre-et-Loire, etc., 572.

E

Eaux thermales, 152, 604.
Eclectisme, ou Premiers Principes de philosophie générale, par Fréd. de Reiffenberg, 159.
École gratuite des sciences appliquées aux arts et métiers, établie à Dôle, 275.
Écoles de charité, de Lausanne, 828.
Économie domestique, 172, 238, 239, 735.
— politique, 14, 34.
— — (Leçons élémentaires d'), par Thomas Cooper, 108.
— — *Voy.* Edmons.
— rurale, 163, 239, 735.
Écosse. *Voy.* Grande-Bretagne.
Écriture sainte (Introduction pratique pour tous les livres de l'), par C. F. Staudlin, 456.
Edda (L') et son origine, etc., par Finn Magnusen, 717.
Édits et Ordonnances des rois de la maison d'Oldenbourg, publiés par Colderup-Rosenvinge, 718.
Edmons (*T. R.*). *Practical, moral and political Economy*, 442.
Édouard et Lucile, ou le Patriote à la fin du xviiie siècle, par Th. L. 792.
Éducation, 465.
Egerton (Thomas). Voy. *Life.*
Église (De l') hors de laquelle il n'y a pas de salut, par Carové, 134.
Égypte, 460.
Égypte (Description de l'), etc., publiée par C. L. F. Panckoucke, A., 688.
Égyptiens (Des jeunes) envoyés à Paris, 843.
Élégies et autres poésies russes de D. Glébof, 450.
Élégies et poésies de Mme Victoire Babois, 784.
Éloquence (Tentative pour retarder la décadence de l') en Italie, par Charles - Antoine Pezzi, 732.
— de la chaire, 134.
— de la tribune, 83.
Élucubrations d'un prisonnier d'état, etc., 140.
Emerigon. *Voy.* Boulay-Paty.
Eméric-David, de l'Institut. C.—N., 878.
Émétiques. *Voy.* Marcq.
Émigrations (Rapport fait à la Chambre des communes d'Angleterre sur les) et les colonisations, A., 394.
Encouragement donné aux lettres par la duchesse de Parme, 257.
— — aux sciences par l'empereur d'Autriche, 560.
Encyclopédie portative, ou Résumé universel des sciences, des lettres et des arts, 484.
Enseignement élémentaire, 839.
— — (Propagation de l') en France, 574.
— industriel, 275, 84[illegible].

Enseignement des langues. *Voyez* Santagnello.
— *Voy.* Donato.
— *Voy.* Prati.
— *Voy.* Analyse verbale.
Entendement (Qu'est-ce que l') dans son état sain?, etc., par J. D. Romagnosi, 731.
ENTOMOLOGIE, 571.
Éphémères (Les), ou la Vie en un jour, tragi-comédie, par Picard et ***, 578.
Épicurien (L'), ou la Vierge de Memphis, traduit de l'anglais de Thomas Moore, par Mme Alexandrine Aragon, 223.
Épître à sir Walter Scott, par Cordellier-Delanouf, 219.
ESCLAVAGE, 242, 810, 845.
—des nègres dans l'établissement français du Sénégal, 549.
ESPAGNE, 263.
Espagne (L') sous les rois de la maison de Bourbon, etc., par W. Coxe, traduit en français par A. Muriel, 511.
Essai sur les modifications apportées à la conformation de la terre depuis sa création, par Joseph J. D., 483.
— statistique sur la presse périodique du globe, M., 593.
Essays, etc. by Frederic Degeorge, 123.
Établissement orthopédique et gymnastique du Mont-Parnasse, à Paris, 294.
ÉTATS-UNIS, 108, 242, 436, 546, 698, 727, 809.
ETHNOGRAPHIE, 231, 496, 536, 673, 701.
Étoile (L') des Mages. Recherches sur l'année de la naissance de Jésus-Christ, par Frédéric Munter, 133.
Étrennes à M. Villèle, ou nos Adieux au ministère, par Méry et Barthélemy, 219.
ÉTRENNES LITTÉRAIRES, 124, 125, 216, 464, 521.
Étude sur la révolution grecque, et sur le sort probable réservé à la Grèce, M., 349.
Euripide. *Voy.* HERMANN.
Exploitation du fer par les procédés anglais, dans la mine de La Voulte, département de l'Ardèche, 273.
Exploitation du fer par les procédés anglais, 846.
EXPOSITION des produits de l'industrie française. *Voy* Blanqui.
— des beaux-arts, à Milan, 257.
—des ouvrages de peinture, à Madrid, 264.
— des tableaux, à Paris, 302, 535, 579, 796, 857.

F

Fablier (Le) de Flore, ou Choix de fables sur les fleurs, 522.
Fabre (J. A.). Notice sur la ville de Fréjus, 170.
— C.—A., 404.
Fabrique d'armes (Description de la) de Toula, par Joseph Hamel, 126.
Falkensteins Geschichte der geographischen Entdeckungsreisen, 718.
Faust, tragédie de Gœthe, traduite en français par Gérard, 524.
Feller (F. X. de). *Voy.* Dictionnaire historique.
Femme (La), ou les six Amours, nouvelles par Mme Elise Voiart, 224.
Fénélon. *Voy.* Correspondance.
Ferry, C.—A., 372.—B., 171.
Fleurs (Choix des plus belles), etc., par P. J. Redouté, 233.
— (Choix de fables sur les). *Voy.* Fablier.
Flore parisienne. *Voy.* Bautier.
Foi catholique (Principes sur lesquels repose la), 500.
Fongeray. Les soirées de Neuilly, A., 429.

Fontanna ev Bakzyseraia, etc., 716.
Fontenelle (Julia de), C.—B., 167.
Forçats. *Voy.* Quentin.
Forces électorales de la France à la fin de 1827, etc., par Charles Dupin, 757.
— productives et commerciales du midi de la France, 3e article, M., 34.
Forêts, 191, 192, 193.
Fossati, C.—B., 151, 152.
Fouché (Paul). *Voy.* Amy Robsart.
Foy (Général). Histoire de la guerre de la Péninsule sous Napoléon, A., 404.
— — *Voy.* Discours.
Fragmens puisés dans ma vie et dans mon tems, par Jean Wit, 140.
Fragonard, peintre. François Ier accompagné de la reine de Navarre. Tableau qui orne le plafond d'une salle du musée Charles X, 307.
France, 52, 71, 161, 273, 437, 483, 497, 569, 745, 834.
— (La) littéraire. *Voy.* Guérard.
Francœur, C.—B., 239, 493, 754, 756.
— Comparaison du mètre français avec les mesures françaises, 277.
— Cours complet de mathématiques pures, 751.
François de Neufchâteau (Nicolas). *Voy.* Nécrologie.
Franklin (*James*). *The present state of Hayti*, 119.
Fratricide (Le), ou Gilles de Bretagne, chronique du xve siècle, par Walsh, 221.
Fréjus (Ville de). *Voy.* Fabre.
Fresnel (Aug. Jean). *Voy.* Nécrologie.
Frictions mercurielles employées avec succès contre la peste, 259.
Friendship's (*The*) *offering*, *etc.*, 124.
Frissard (P. F.). Théâtre de Dieppe, 234.

G

Galisset. Corps du droit français, etc., 503.
Gallois (Léonard). *Voy.* Lettres historiques.
Gassies, peintre. La Mort du président Brisson. Tableau d'ornement du Musée Charles X, 311.
Gautier (Mme). Les Amours de Camoëns et de Catherine d'Ataïde, 530.
Généalogie, 483.
Géographie, 458, 493, 494, 514, 573, 718, 719, 756, 759, 820, 836.
— physique et historique de la France, par V. A. Loriol, 756.
Géométrie descriptive (Élémens de), etc., par E. Duchesne, 492.
— (La) appropriée aux arts et métiers, par Lemaire, 478.
— (Résumé du cours normal de) et mécanique des arts et métiers, par Pagani, 478.
— appliquée à l'industrie, etc., par E. L. Bergery, 753.
Géorgiques (Les) de Virgile, traduites en *ottave rima*, par l'auteur de l'*Iliade italiana*, 733.
Gérard. *Voy.* Faust.
Gérard, peintre. Sainte Thérèse. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 857.
— — Portrait de M. Canning. Tableau de la même exposition, 864.
Gergonne (J. D.) Annales de mathématiques pures et appliquées, 239.
Geringer. *Voy.* Inde française.
Geschitliche Darstellung des Rück-

tritts der Grafen C. E. und G. Benzel - Sternau, 721.
Gibelin (Jacques). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Gioja (*M.*) *Filosofia della statistica*, 470.
Girard de Caudemberg. Notice sur de nouveaux mortiers hydrauliques qu'on obtient avec les arènes, 174.
Glébof (*Dmitri*). *Eléguii i drouguiia stikhotvoréniia*, 450.
Godefroi (Mlle), peintre. Ses tableaux à l'exposition de 1827, à Paris, 866.
Golbéry (Ph.). C.—B., 145, 147, 462, 541, 727.
Gondinet (Ad.). C.—B., 186, 491, 753, 769.
— — Coup d'œil sur les progrès de la civilisation, 763.
Goujon (Jean). OEuvre. Gravé au trait d'après ses statues et ses bas-reliefs, par Réveil, 797.
GRANDE - BRETAGNE, 117, 247, 437, 438, 551, 700, 811.
Granger, peintre. Pélée délivrant Andromaque. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 580.
GRAVURE, 799.
GRÈCE, 160, 198, 349, 665.
— (Description géographique et archéologique de la), par Kruse, 458.
— (Lettres sur la), etc., par Ed. Blaquière, 704.
Griscom (*John*). *An address pronounced at the opening of the New-York high-school*, 436.
Gros, peintre. Le Roi donnant aux arts le Musée Charles X. Tableau qui orne le plafond d'une salle de ce Musée, 303.
— —La Gloire s'appuyant sur la Vertu; Mars couronné par la Victoire; le Tems élève la Vérité vers les marches du trône. Trois tableaux qui ornent une autre salle du même Musée, 305.
— — Quatre portraits, dont l'un celui du Roi à cheval. Tableaux de l'exposition de 1827, à Paris, 865.
Gouache. *Voy.* Manuel.
Gudin, peintre. Ses tableaux à l'exposition de 1827, à Paris, 867.
Guérard (J. M.). La France littéraire, 533.
Guérin (Paulin), peintre. M. de La Mennais. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 865.
Guerres des Vendéens et des Chouans contre la république française, etc. 2me article, A., 71.
Guichard, père. *Voy.* Droit rural.
Guide des jeunes employés, par N. L. Renson, 481.
Guilford (Comte de). *Voy.* North.
Guillemot, peintre. Clémence de Marc-Aurèle. Tableau d'ornement du Musée Charles X, 311.
Gurney. *Voy.* Voiture à vapeur.
GYMNASTIQUE des jeunes gens, 750.
— des jeunes filles. *Voyez* Calisthénie.

H

Hahnemann. *Voy.* Homéopathie.
HAÏTI, 549.
— (l'état présent de), etc., par James Franklin, 119.
Hamel. Opissanié Toulskavo oroujeïnavo zavoda, etc., 126.
Hamilton. *Voy.* Donato.
— *Voy.* Santagnello.
Hammer (J. de). *Voy.* Collin.
Haschke. *Voy.* NÉCROLOGIE.
Haussez (B. d'). Rapport fait à l'assemblée générale de la Société pour l'extinction de la mendicité dans la ville de Bordeaux, 772.
Hauterive (C. d'). Méthode pour se former en peu de tems à une prononciation facile et correcte

des langues étrangères, 516.
Hazzlitt (William). The life of Napoleon Bonaparte, 442.
Heim, peintre. Le Vésuve recevant de Jupiter le feu qui doit consumer les villes d'Herculanum, etc. Tableau qui orne le plafond d'une des salles du Musée Charles X, 307.
Hellas, oder geographisch antiquarische Darstellung des alten Griechenlandes von Kruse, 458.
Herbin de Halle. Petit Manuel forestier, 192.
— — Petit Manuel des gardes forestiers, 193.
Héreau (E.). C.—B., 129, 210, 218, 227, 451, 518, 523, 713, 717, 787. — N., 557, et les articles signés E. H.
Hermann (G.). Euripidis Jon, 726.
Hermite (L') des Alpes, nouvelle, par A. Bignan, 226.
Hersent, peintre. Ses tableaux à l'exposition de 1827, à Paris, 866.
Hervé. Documens sur la matière à canon et sur quelques nouveaux alliages métalliques, etc., 174.
Hiéroglyphes (Aperçu sur les) d'Égypte, etc., par Brown, 780.
Histoire, 52, 71, 121, 137, 140, 160, 204, 511, 512, 514, 703, 704, 777, 778, 779, 820.
— de la révolution de Colombie, par Jose Manuel Restrepo, A., 643.
— de Chieri, ou Quiers, en Piémont, par L. Cibario, 154.
— de la Grèce, par V. G. Van Kanopen, 160.
— de France, depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825, par l'abbé de Montgaillard, 777.
— (Réfutation de l') de France de l'abbé Montgaillard, par Laurent, 203.
— de la guerre de la Péninsule, sous Napoléon, par le général Foy, A., 404.
— de Napoléon, par M. de Norvins, 515.
— (Manuel de l') de la littérature, par Louis Wachler, 143.
— des voyages de découvertes géographiques, par Charles Falkenstein, 718.
Histoire littéraire, 143.
— naturelle, 161, 162, 278.
— — des poissons, par le baron Cuvier, A., 43.
Homéopathie du docteur Hahnemann, 451.
Homme (L'), par de Lacépède, 161.
Horn (F.). Shakespears Schauspiele erläutert, 462.
Horticulture, 488.
Hugo (Victor). *Voy.* Cromwell.
Hugo Grotius et Marie de Reigersbergen, par Jérôme de Vries, 482.
Humbert (Jean). *Voy.* Plan d'amélioration.
Humbert (F.). Quelques observations sur la discipline des colléges, etc., 510.
Hunt (Leigh). Lord Byron and some of his contemporaries, 443.
Hydrodynamique, 754.
Hygiène, 238, 239.
Hygiologie, par Achille Vergari, 150.

I

Ichtiologie, 43.
Iconographie instructive, ou Collection de portraits des personnages les plus célèbres de l'histoire moderne, d'après les dessins de Devéria, texte par Jarry de Mancy, 799.
Iles Ioniennes, 259.
Important (L'), comédie en vers par Ancelot, 299.
Inde française (L'), ou Collection de dessins lithographiés

représentant les temples, etc., des peuples hindous, etc., par Geringer et Marlet, texte par E. Burnouf, 231, 536, 798.
INDES ORIENTALES, 246, 701, 810.
Indicateur (L') orléanais, ou Guide des étrangers à Orléans, etc., par Vergnaud Romagnesi, 177.
INDUSTRIE, 197, 279, 465.
— métallurgique (État de l') en Saxe, 253.
Influence (De l') des futurs progrès des connaissances économiques sur le sort des nations, M., 14.
Ingres, peintre. Homère couronné par la Victoire. Tableau qui orne le plafond d'une des salles du Musée Charles X, 308.
— — Deux portraits. Tableaux de l'exposition de 1827, à Paris, 864.
INSTITUT. *Voy.* SOCIÉTÉS SAVANTES.
Institution anti-pirate. *Voy.* Sidney Smith.
Instituts de Justinien. *Voy.* Ortolan.
INSTRUCTION POPULAIRE dans le canton d'Appenzell, 254.
— — des Pays-Bas. *Voy.* Carte figurative.
— PUBLIQUE, 803, 804. *Voy. aussi* ÉCOLES, UNIVERSITÉS, etc.
— — à Berlin, 560.
— — dans le grand-duché de Saxe-Weimar, 560.
Intervention (De l') armée pour la pacification de la Grèce, par M. de Pradt, 198.
INVENTIONS, 246, 248.
IRLANDE. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE.
Isambert, Decrucy et Armet. Recueil général des anciennes lois françaises, 188.
Ismalie, ou la Mort et l'Amour, roman-poème, par d'Arlincourt, 525.
Isographie des hommes célèbres, etc., 539.
ITALIE, 150, 176, 257, 437, 470, 564, 731, 830.

J

Jaarboekje over, 1828, etc., 479.
Jal (A.). *Voy.* Salon.
Jaquotot (Mme), peintre sur porcelaine. Corinne, Psyché et l'Amour, d'après Gérard, etc., etc. Tableaux de l'exposition de 1827, à Paris, 868.
JARDINAGE. *Voy.* HORTICULTURE.
Jarry de Mancy. *Voy.* Iconographie instructive.
Jaume Saint-Hilaire. Flore et Pomone françaises, 278.
Jean, par Ch. Paul de Kock, 793.
Jobard, lithographe du roi des Pays-Bas, est parvenu à produire des morceaux lithographiés supérieurs aux gravures en cuivre, 833.
Jomard, C.—A., 673.
— Lettre au sujet des jeunes Égyptiens à Paris, dont il dirige les études, 844.
Jones (*Leslie Grove*). *An examination of the principles of legitimacy*, 119.
JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODIQUES.
— publiés en *Angleterre* : *The quarterly Review*, 125. — *The library of useful knowledge*, 364. — *The foreign Review*, 445. — *The Athenæum*, 709. — *The Sphinx*, 709.
— publiés au *Chili* : *Rol de Politica*. — *Registro de documentos del Gobernio*. — *La Aurora*— *La Clave*, *etc.*, 111. — *Miscellanea politica y litteraria*, 112.
— publiés en *Danemark* : Revue

générale de toutes les publications périodiques de ce royaume, 817.
— publiés aux *États-Unis : The New-York medical and physical journal*, 110. — Le Courrier des États-Unis, journal français, à New-York, 546. — *The north american medical and surgical Journal*, à Philadelphie, 698. — *The american Journal of science and arts*, à Newhaven, 699.
— publiés en *France :* Le Médecin du peuple, etc., à Paris, 238. — Annales des mathématiques pures et appliquées, etc., à Montpellier, 139. — Journal des connaissances usuelles et pratiques, etc., à Paris, 139. — Journal Asiatique, etc., à Paris, 140. — Journal de la Société d'émulation du département des Vosges, à Épinal, 540. — L'Ami des champs, journal d'agriculture, etc., à Bordeaux, 541. — Journal de l'instruction publique, à Paris, 803. Le Lycée, journal général de l'instruction, à Paris, 804.
— publiés en *Italie : Giornale Ligustico di scienze, lettere ed arti*, à Gênes, 155. — *Annali universali di statistica*, à Milan, 735. — *Technologia. Annali universali*, à Milan, 735. — *Giornale di farmacia-chimica*, à Milan, 735.
— publiés en *Russie : V.* Presse périodique. — *Journal poutay soobstchéniïa, etc.*, à Pétersbourg, 713. — Journal des voies de communication. Traduction française du précédent, 713.
Jullien (M. A.). Fondateur-Directeur de la Revue Encyclopédique, C. — N., 875, et les articles signés M. A. J.
— *Voyez* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
JURISPRUDENCE, 382, 503, 507 818.
JURY. *Voy.* Bourguignon.
— (Établissement du) dans la république d'Haïti, 549.
Justice (De la) de prévoyance, etc. par Édouard Ducpétiaux, A., 632.
Juvenile (The) forget me not, etc., 124.

K

Kannegiesser (Ch. L.) *Voy.* Dante.
Keepsake (The), 124.
Kelédor, histoire africaine, recueillie et publiée par le baron Roger, A., 673.
Kirckhoff, C. — B., 158. — N., 271.
— Mémoires sur les colonies de bienfaisance de Frédéricks-Oord et de Wortel, 480.
Klaproth (J.). *Voyez* Voyage à Pékin.
Kock (Ch. Paul de). *Voyez* Jean.
Krudner (Mme de). *Voy.* Notice.
Kruse. *Voy.* Hellas.

L

Lacépède (De). L'homme, 161.
Laffaille (G.). *Voy.* Mémoires.
Lagneau (L. V.). Traité pratique des maladies syphilitiques, 492.
Lamarque (Nestor de). A la mémoire de Talma, ode, 218.
— — Les Novembriseurs, improvisation lyrique, 218.
Lamothe-Langon. Le Chancelier et les Censeurs, roman de mœurs, 790.
Lampato. Sullo Stato dell' agricoltura, 731.
Langlois, peintre. Le passage de la Bérésina. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 861.
— — La mort de Hyrnetho, au-

tre tableau de la même exposition, 581.
Langlois de Longueville. *Voy.* Manuel du lavis.
LANGUE anglaise. *Voy.* Nugent.
— grecque. *Voy.* Rodieux.
Lanoé (A.). *Voy.* Code des maîtres de poste.
Lasteyrie (C. de). Journal des connaissances utiles et pratiques, 239.
— *Voy.* Anatomie de l'homme.
Laurent. *Voy.* Réfutation.
Lavis à la seppia. *Voy.* Manuel.
Lawrence, peintre anglais. La duchesse de Berry et un jeune fils de M. Lambton. Deux tableaux de l'exposition de 1827, à Paris, 316.
Le Brun. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Lebrun (Pierre). Le Voyage de Grèce, poème, A., 665.
Lebrun (Isidore), C.—N., 835.
Leclerc (J. V.) C.—B., 149.
Leclercq (Théodore). *Voy.* Proverbes dramatiques.
LÉGISLATION, 112, 188, 189, 191, 192, 193, 196, 503, 507, 508, 549, 632, 718, 723, 764, 766, 767.
— (Réformation de la) anglaise, 811.
Légitimité (Examen des principes de la), par Leslie Grove Jones, 119.
Legraverend (Jean Marie Emmanuel). *Voy* NÉCROLOGIE.
Lemaire. De Meetkunst op de Kunsten toegepast, 478.
Lemercier (L. Népomucène). *Voy.* Comédies historiques.
Lendormy. Recherches sur les poids et les dimensions à donner aux volans, etc., 571.
Lenoir. *Voy.* Calculs faits.
Lenormand (L. Séb.). *Voy.* Manuel du chandelier.
— — C.—B., 250.
Leoni (*M.*). *Le Georgiche di Virgilio in ottave rima*, *etc.*, 733.
Lepage (Ch.). *Voy.* Peyronnet.
Lerminier. Clinique médicale, etc., publiée par G. Andral fils, 164.
Lesson (Primevère). *Voy.* Mammalogie.
Letronne. Atlas de géographie ancienne, 493.
Lethière, peintre. Saint Louis refusant de créer chevalier l'émir Octaï. Tableau d'ornement du Musée Charles X, 311.
Lettre de messire Jean Boccace à maître Zanobie da Strada, etc., publiée par Seb. Ciampi, 155.
— de saint Vincent de Paul au cardinal de La Rochefoucauld, etc., 779.
— de l'auteur du concours ouvert à Genève en 1826, en faveur de l'abolition de la peine de mort, etc., A., 632.
— au Roi sur le maintien ou l'organisation du conseil, etc., par A. Madrolle, 199.
— de M. Andrieux à M***, au sujet d'un article de la Gazette de Lyon, 535.
Lettres écrites d'Europe, etc., par N. H. Carter, 437.
— historiques et politiques sur le Portugal, par Joseph Pecchio, publiées par Léonard Gallois, 778.
— d'un voyageur à l'embouchure de la Seine, etc., par A. M. de Saint-Amand, 497.
Lewchine (A.). Notice historique sur le fleuve Syr, etc., 759.
Libertés (Des) garanties par la charte, etc., par Boyard, 186.
LIBRAIRIE, 832.
Library (*The*) *of useful knowledge*, *etc.*, A., 364.
Lichtenthal (*P.*). *Dizionario e Bibliografia della musica*, 476.
Life (*The*, *of Thomas Egerton*, *etc.*, 805.
— (*The*) *in the West*, *etc.*, 444.

Lisfranc. Mémoire relatif à la rhinoplastique, 837.
Lithographie, 231, 232, 491, 536, 537, 798.
— perfectionnée. *Voy.* Jobard.
Littérature allemande, 143, 145, 463, 464, 524, 526, 734.
— ancienne classique, 733. — anglaise, 101, 123, 124, 125, 223, 300, 443, 444, 445, 462, 709, 733, 781, 789. — biblique, 456. — chilienne, 111, 112. — danoise, 822. — espagnole, 543. — des États-Unis, 546. — française, 5, 83, 90, 208, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 218, 219, 220, 221, 222, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 287, 296, 297, 299, 420, 429, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 525, 529, 530, 531, 532, 541, 577, 578, 654, 665, 673, 782, 784, 787, 790, 793, 794, 795, 846, 848, 851. — italienne, 145, 155, 474, 564, 733, 734. — orientale, 240. — polonaise, 132, 716. — russe, 130, 450, 711, 716. — scandinave, 717.
Litton Bulwer (L.). *Voy.* O'Neill.
Lobatto (R.). Recherches sur la sommation de quelques séries géométriques, 736.
— Astronomie élémentaire, par A. Quetelet, traduite du français en hollandais, 736.
Loéve-Veimars. *Voy.* Romans historiques.
Lois (Anciennes) françaises. *Voy.* Recueil général.
— (Comparaison des) françaises et prussiennes, par O. d'Oppen, 723.
— électorales. *Voy.* Duchesne.
Longchamp (Louis). *Voy.* Vocabulaire grec-français.
Loriol (V. A.). Géographie de la France, 756.
Lucas (Charles). *Voy.* Système pénal.
Lusardi. Mémoire sur la cataracte congéniale, 478.

M

Machine (De la) humaine, de son rapport en général, etc., par Usiglio, 150.
Madrolle (A.). *Voy.* Lettre au Roi.
Maffei. La Sposa di Messina, 734.
Magnusen (Finn). Eddalaeren og dens Oprindelse, etc., 717.
Maisons de détention de la Suisse, 465.
Maladies de la peau. *Voy.* Bergmann.
— syphilitiques. *Voy.* Lagneau.
— vénériennes (sur l'histoire des). Lettres de Dominique Thienne, 151.
Malvica (F.). Sopra Luigi Cicconi et la tragedia estemporanea, etc., 474.
Mammalogie (Manuel de), par Primevère Lesson, 162.
Manuel du chandelier et du cirier, etc., par L. Séb. Lenormand, 172.
— épistolaire, à l'usage de la jeunesse, par L. Philippon de la Madelaine, 208.
— forestier, par Herbin de Halle, 192.
— des gardes forestiers, par le même, 193.
— du jury, etc., par Bourguignon, 503.
— de miniature et de gouache, par Constant Viguier, 232.
— du lavis à la seppia et de l'aquarelle, par Langlois de Longueville, 232.
— du poêlier-fumiste, par Ph. Ardenni, 755.
Manufactures, 126.
Marcq (A.). De l'action des émétiques et des purgatifs sur l'économie animale, 157.
Marine, 446.

Marlet. *Voy.* Inde française.
Martinez de la Roza. Obras literarias, 543.
MATHÉMATIQUES, 239, 478, 492, 736, 753.
— pures (Cours complet de), par L. B. Francœur, 751.
Matière à canon. *Voy.* Hervé.
Mauzaisse, peintre. La Sagesse divine donnant des lois aux rois. Tableau qui orne le plafond d'une salle du Musée Charles X, 313.
— — Ses tableaux à l'exposition de 1827, à Paris, 867.
Mazères. *Voy.* Chacun de son côté.
MÉDECINE. *Voy.* SCIENCES MÉDICALES.
Mein Besuch Amerikas, etc., 727.
Mélanges de théologie, par Mynster, 134.
MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES (I.) : Considérations générales sur la république des lettres en 1827, pag. 5. — De l'influence des futurs progrès des connaissances économiques sur le sort des nations (*J. B. Say*), 14. — Forces productives et commerciales de la France, troisième article (*Ch. Dupin*), 34. — Notice sur la civilisation de l'Afrique (*Chauvet*), 321. — Note sur la nécessité de faire cesser les pirateries des États barbaresques, 338. — Sur un projet de M. Drovetti, pour préparer la civilisation de l'Afrique (*Pachò*), 344. — Étude sur la révolution grecque (*Michel Schinas*), 349. — Essai statistique sur la presse périodique du globe (*A. Balbi*), 593. — Voyage aux eaux de Pietrapola, en Corse (**), 604. — Discours sur la Vérité (*Saint-Albin Berville*), 616.
— ET RAPPORTS de sociétés savantes en France, 235, 540, 801.
— de la Société suisse d'utilité publique, 465.
— publiés par le département de l'amirauté de Russie, 446.
— sur les campagnes de Catalogne, par G. Laffaille, 204.
— historiques, et anecdotes sur les reines et régentes, par Dreux du Radier, 777.
Memoirs of the right honorable George Canning, 121.
— *of the same, by Thomas Rede*, 121.
— *of sir Kenelm Digby*, 704.
— (*Castrations from the same*), 704.
Mémorial des camps, par J. H. Urbain, 738.
Mendibil (Pablo de). Resumen historico de la revolucion de los Estados Unidos Mejicanos, 703.
MENDICITÉ à Bordeaux. *Voy.* Haussez.
— (Moyens d'éteindre et de prévenir la) à Marseille, 773.
Méry. *Voy.* Étrennes.
Mes souvenirs, ou Choix d'anecdotes, par Mme Adèle Daminois, 227.
MÉTALLURGIE, 253, 273, 437, 809.
MÉTAPHYSIQUE, 731.
MÉTÉOROLOGIE, 479, 489.
MEXIQUE, 437, 703.
Michelet. Le combat de Navarin, 520.
Michelot (A.), C. — N. 279, 573, 839.
Mickiewicz (Adam). Sonates russes, 711.
Militaire turc, 537.
Milne Edwards. *Voy.* Crustacés.
Milton. Le Paradis perdu, traduit en italien par L. Papi, 734.
MINÉRALOGIE, 485.
— (Précis de) moderne, par G. Odolant Desnos, 484.
Mines de Freyberg, en Saxe, 253.

— de fer de La Voulte, département de l'Ardèche, 273.
— de Real del Monte, au Mexique, 438.
— de plomb sur la rivière de la Fièvre, aux États-Unis, 809.
Minutoli (*von*). *Nachtrag zu meinem Werke*, 460.
Molière, comédie en vers, par François Dercy, 296.
Monanteuil, peintre. Ses tableaux à l'exposition de 1827, à Paris, 867.
Monde (Le) en estampes, par Roujoux, 494.
Mone (S. J.). *Voy.* Assal.
Mongez (Mme), peintre. Les sept chefs devant Thèbes. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 582.
Monnard (C.), C.—B., 467, 731.
Mongalvy. *Voy.* Conseil-d'État.
Montgaillard (Abbé de). *Voy.* Histoire de France.
Monument en l'honneur du Tasse, élevé à Rome, 564.
Moore (Thomas). *Voy.* Épicurien.
Morale, 182, 276, 510, 616.
— (La) de l'Évangile comparée à la morale des philosophes, par L. Bautain, 181.
Moreau (César). Tableau comparatif du commerce de France avec toutes les parties du monde, etc., 700.
Moreau de Jonnès, C.—N., 260, 549.
Mort (La) de Tibère, par Lucien Arnault, 846.
Mortiers hydrauliques. *Voy.* Girard de Caudemberg.
Mouvement de l'eau (Traité du) dans les tuyaux de conduite, etc., par d'Aubuisson de Voisins, 754.
Muczkowski. Poezye Mikolaja Sempa, 132.
Muller (*P. E.*). *System i den christelige Dogmatick*, 134.
Muller (W.). Chants helléniens, 518.
Munster (*Graf von*). *Widerlegung der ehrenrührigen Beschuldigungen, etc.*, 137.
Münter (*Fr.*). *Der Stern der Weisen*, 133.
Muriel, C.—B., 545.
— *Voy.* Espagne.
Musée des lettres et des sciences de Bruxelles, 831.
Musique, 579, 852.
— *Voy.* Lichtenthal.
Mynster. Praedikener, etc., 134.
— *Kleine theologische Schriften*, 134.

N

Napoléon. *Voy.* Foy.
— *Voy.* Hazzlitt.
— *Voy.* Davuidof.
— *Voy.* Norvins.
Navigation, 713.
— par la vapeur, 246.
Nécrologie : *Charles Bosellini*, célèbre économiste italien, 258. — *Frédéric North*, comte de *Guilford*, chancelier de l'Université des îles Ioniennes, 260. — *Augustin Jean Fresnel*, membre de l'Institut de France, 316. — *Louis François Cassas*, inspecteur général de la manufacture des Gobelins, à Paris, 317.—*Haschke*, poëte allemand, à Vienne, 561. — *Auguste de Staël*, 562. — *François de Neufchâteau* (Nicolas), 587. — *Michel Pichat*, auteur dramatique, à Paris, 588.—Miss *Helene Maria Williams*, de Londres, à Paris, 869.— *Jean Marie Émanuel Legraverend*, à Paris, 870. — Mme la comtesse *de Ségur*, à Paris, 872.— *Jacques Gibelin*, doc-

teur en médecine, à Aix en Provence 875.
Nicolas (Adolphe). Chants du siècle, 213.
Nisas (Gonzague de). Du remplacement et du rengagement dans l'armée française, etc., 769.
NOMINATIONS ACADÉMIQUES : *Depping*, de Paris, membre ordinaire de la Société archéologique du Nord, établie à Copenhague, 253. — *Mitscherlich*, de Berlin, et *Conybeare*, de Londres, correspondans de l'Académie des sciences de Paris, 277. — *Arfwedson*, de Stockholm, correspondant de la même Académie, 570. — *Marc Antoine Jullien*, de Paris, membre correspondant de la Société royale des amis des sciences et des lettres de Varsovie, 815. — *Le Brun*, membre de l'Académie française, 839.
North (Frédéric), comte de Guilford. *Voy.* NÉCROLOGIE.
Norvins (général de). Histoire de Napoléon, 515.
Notariat. *Voy.* Dictionnaire.
NOTICE sur la civilisation de l'Afrique. M., 321.
— sur Mme de Krudner, par Mme Adèle du Thon, 467.
— sur le gouvernement, les mœurs, etc. des nègres du pays de Walo, par le baron Roger, 496.
NOUVELLES. *Voy.* ROMANS.
— grecques, par Félix ***, 228.
— blanches et noires, par Mme Sophie Doin, 229.
NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES (IV) : Alger, 246. — Allemagne, 253, 560, 827. — Antilles, 547. — Chili, 245. — Danemark, 251, 817. — Espagne, 263. — États-Unis, 242, 546, 809. — France, 273, 569, 834. — Grande-Bretagne, 247, 551, 811. — Haïti, 549. — Iles ioniennes, 259. — Indes orientales, 246, 810. — Italie, 257, 564, 830. — Paris, 276, 569, 836. — Pays-Bas, 264, 565, 831. — Pologne, 557, 815. — Russie, 250, 553, 815. — Sénégal, 549. — Suisse, 254, 561, 828.
Novembrîseurs (Les). *Voy.* Lamarque.
Nugent (Th.). Nouveau Dictionnaire de poche français et anglais, 542.

O

Observations sur les votes de quarante-un conseils généraux de départemens concernant la déportation des forçats libérés, 196.
OEuvres choisies d'Évariste Parny, A., 90.
— COMPLÈTES de Voltaire. Nouvelle édition de Baudouin, 210.
— littéraires de François Martinez de la Rosa, 543.
Olivier (Culture de l') sur la côte méridionale de la Crimée, 250.
O'Neill, or the Rebel, a poem, by Edw. Lytton Bulwer, A., 101.
— même ouvrage traduit en français, par Mlle Harriet Prebble, 781.
Oppen (O. von). Vergleichung der französischen und preussischen Gesetze, 723.
ORNITHOLOGIE, 486.
ORTHOPÉDIE, 294.
Ortolan (J. L. E.). Explication des Institutes de Justinien, etc., 761.

P

Pacho, C.—M., 344.
Pagani. Résumé du cours normal de géométrie et mécanique des arts et métiers, etc., par M. Dupin, 478.

Panckoucke (C. F. L.). *Voyez* Égypte.
Papi (*Lazaro*). *Il Paradiso perduto*, *etc.*, 733.
Paris, 276, 569, 758, 836.
— et ses environs; promenades pittoresques, 499.
Parny (Évariste). *Voy.* Œuvres choisies.
— *Voy.* Poésies inédites.
Pathologie (Élémens de) vétérinaire, par Vatel, 166.
Patin (H.), C.—A., 429, 665.
Pauvres, 264, 465, 480, 772, 773.
Pays-Bas, 157, 264, 478, 565, 736, 831.
Pecchio (Joseph). *Voy.* Lettres historiques.
Peine de mort. *Voy.* Système pénal.
— — *Voy.* Lettre.
Peinture, 257, 264, 302, 535, 579, 796, 857.
— sur porcelaine, 868.
Pelet (Général). Coup d'œil militaire sur le Portugal, 776.
Pellet. Le Barde des Vosges, 519.
Pendule (Expériences sur le) par le capitaine Sabine, 551.
Perdonnet (Aug.), C.—B., 254.
Perkins. *Voy.* Canons.
Perspective à l'usage des gens du monde, etc., traduit de l'anglais par Bulos, 538.
Peste. *Voy.* Frictions mercurielles.
Peyronnet devant Dieu, poëme en quatre chants, par Ch. Lepage et Ém. Debraux, 524.
Pezzi (*C. A.*). *Tentativo per ritardare l'estinzione dell' eloquenza in Italia*, 732.
Pharmacie, 735.
Philippon de la Madelaine. *Voy.* Manuel épistolaire.
Philologie, 159, 616.
Philosophie, 149, 726, 729.
— de la statistique, par Melchior Gioja, 470.
Physiologie, 150, 151.
Physique, 251, 277, 551.
Picard (L. B.). *Voy.* Sept mariages.
— — *Voy.* Éphémères.
Pichat (Michel). *Voy.* Nécrologie.
Picot, peintre. L'Étude et le Génie dévoilent l'Égypte à la Grèce. Tableau qui orne le plafond d'une salle du Musée Charles X, 305.
Piraterie. Moyen de la faire cesser dans la Méditerranée, 246.
Pirateries (Moyens de faire cesser les) des États barbaresques, M., 338.
— (Moyens pour détruire les) des puissances barbaresques, par Chatelain, 511.
Plan d'amélioration pour le collége de Genève, par Jean Humbert, 147.
Plantes cryptogames du nord de la France, par J. B. H. J. Desmazières, 486.
Platine. *Voy.* Rever.
Pledge (*The*) *of friendship*, *etc.*, 124.
Pluquet (Frédéric). *Voy.* Roman.
Plutarque des Pays-Bas, etc., par Ader, 741.
Poëlier-fumiste. *Voy.* Ardenni.
Poésie, 101, 130, 145, 212, 213, 215, 216, 218, 219, 450, 464, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 525, 711, 716, 733, 782, 784.
— dramatique, 220, 296, 297, 299, 300, 462, 524, 564, 577, 578, 654, 734, 846, 848, 851.
Poésies de Mme Éveline Désormery, 787.
— inédites d'Évariste Parny, A., 90.
— polonaises de Nicolas Semp, 132.
— posthumes de M. de Collin, 463.
Poids et mesures, 277.
Poiteau. Le Bon Jardinier, 488.
Police de Londres, 811.

POLITIQUE, 119, 186, 199, 349, 394, 511, 724, 725, 823.
— religieuse et philosophique, ou Constitution morale du gouvernement, par Bigot de Morogues, 182.
POLOGNE, 132, 451, 557, 716, 815.
PONTS ET CHAUSSÉES, 583, 713.
Population des Pays-Bas. *Voyez* Quetelet.
Portrait de Frédéric II, 286.
PORTUGAL, 778.
— *Voy.* Aperçu géographique.
— *Voy.* Résumé.
Pougens (Charles). *Voy.* Contes en vers.
Pouschkine (Alexandre). La Fontaine de Bakhtchisaraï, poëme russe, traduit en polonais, 716.
Pradt (De). *Voy.* Intervention.
Prati's Outlines of an improved system of teaching languages, etc., 707.
Preble (Mlle Harriet). *V.* O'Neill.
PRESSE PÉRIODIQUE. : Journaux publiés en Russie, 552.
— — (Essai statistique sur la) du globe, etc., M., 593.
— — en Danemark, 817.
Princesse (La) Aurélie, comédie en vers, par Casimir Delavigne, 848.
PRISONS, 283, 465.
PRIX DÉCERNÉS par l'Académie des beaux-arts de Milan, 257. — Par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale de Paris, 279.
— PROPOSÉS : — par la Société médico-botanique de Londres, 248. — Par la Société de médecine de Rouen, 275. — Par la Société des sciences, agriculture et arts du département du Bas-Rhin, 276. — Par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale de Paris, 281, 282. — Par l'Institut royal des Pays-Bas, 567. — Par la Société de géographie de Paris, 573. — Par la Société des bonnes lettres de Paris, 577.
Proceedings at the general meeting of the court of proprietors of the Real del Monte mining Company, 438.
Producteur (Le Petit) français, A., 374.
Proverbes dramatiques par Théodore Leclercq, A., 429.
— — par J. B. Sauvage, *ibid.*
— romantiques, par A Romieu, *ib.*
Prononciation des langues étrangères. *Voy.* Hauterive.
Public characters of the present times, 120.
Pujol (Abel de), peintre. L'Égypte sauvée par Joseph. Tableau qui orne le plafond d'une salle du Musée Charles X, 304.
Purgatifs *Voy.* Marcq.

Q

Quénault (H.). Traité des assurances terrestres, etc., 189.
Quentin. Mémoire sur les forçats, 767.
Quetelet (A.). Recherches sur la population, les naissances, etc. des Pays-Bas, 158.
— *Voy.* Astronomie élémentaire.

R

Rachel, par Mme la comtesse ***, 794.
Racine, comédie en vers, par Briseux et Busoni, 296.
Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité, etc., 167.
Recherches anatomiques sur le système veineux, etc., par Breschet, 749.
RÉCLAMATION de M. Dubrunfaut au sujet d'une Notice sur le chlore, insérée dans le 26e volume de la *Revue Encyclopédique*, 296.

— de M. Jos. Schmid, au sujet d'une Notice sur Pestalozzi, insérée dans le même volume de la Revue, 561.
— de M. P. A. Coupin, au sujet d'un article de M. Ferry, inséré dans le même volume, 583.
— du baron Roger, au sujet de l'abolition de l'esclavage en Afrique, 845.
Recueil général des anciennes lois françaises, par Isambert, Decrusy et Armet, 188.
— de lettres, proclamations et discours de Charles Jean, roi de Suède, 453.
— des actes de la séance solennelle de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, A., 625.
Recueils périodiques. *Voyez* Journaux.
Rede (Thomas). Mémoires du très-honorable Georges Canning, 121.
Redouté (P. J.). Choix des plus belles fleurs, etc., gravées et imprimées en couleur, 233.
Réfutation des accusations injurieuses que S. A. le duc de Brunswick s'est permises contre son auguste tuteur, etc., par C. de Munster, 137.
— de l'histoire de France de l'abbé Montgaillard, publiée par Uranelt de Leuze (Laurent), 203.
Reiffenberg (Fréd. de). *Voy.* Éclectisme.
— C.—B., 161.—N., 569.
Relations commerciales des États-Unis avec la France, 809.
— entre les États chrétiens et les Barbaresques, 246.
Religion. *Voy.* Sciences religieuses.
Remplacement (Du) et du rengagement dans l'armée française, par M***, 769.
Renouard (Ch.), C.—B., 186, 191.— A., 632.
Renson (N. L.). *Voy.* Guide.
Report (Third) from the committee on emigration, A., 394.
République des lettres. *Voy.* Considérations générales.
Requête aux deux Chambres, au sujet de l'enseignement élémentaire, 839.
Rességuier (Jules de). *Voy.* Tableaux poétiques.
Restrepo. Historia de la revolucion de Colombia, A., 643.
Résumé des principaux événemens qui ont eu lieu en Portugal à la fin de 1826, etc., par H. S., 514.
Reuben Apsley. Histoire du tems de Jacques II, par Horace Smith, traduite de l'anglais par A. J. B. Defauconpret, 789.
Reutta (B.). *Voy.* Apologues.
Réveil. *Voy.* Goujon.
Rever (F.). Discussion sur l'antiquité de la découverte et de l'usage du platine, 485.
Révolution française, 71.
— grecque. *Voy.* Étude.
— mexicaine. *Voy.* Mendibil.
Revue encyclopédique. Articles y relatifs, 287, 296.
Rhinoplastique. *Voy.* Lisfranc.
Richard (T.), C.—N., 318.
Rigollot fils, C.—B., 165, 453, 750.
Rocqhancourt (J.). Cours élémentaire d'art et d'histoire militaire, 172.
Rodieux. Quels sont les caractères distinctifs de la langue grecque, etc., 729.
Roger. *Voy.* Notice.
— *Voy.* Réclamation.
Roger (B.). *Voy.* Kelédor.
Romagnosi (J. D.). Che cosa e la mente sana, etc., 731.
Roman (Le) de Rou et des ducs de Normandie, par Robert

Wace, publié par Frédéric Pluquet, 211. A., 420.
ROMANS, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 443, 444, 525, 526, 529, 530, 531, 532, 673, 789, 790, 793, 794, 795.
— historiques, par C. F. Van der Velde, traduits de l'allemand par A. Loéve-Veimars, 526.
Romieu (A.) *Voy.* Proverbes romantiques.
Rossetti (C.), C.—B., 155.
Rougemont (Ch. D. de), C.—B., 748.
Rouillard, peintre. M. de Villèle. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 865.
Roujoux. Le monde en estampes, 494.
Rousseau. *Voy.* Anatomie comparée.
Rozet. Description géographique du Bas-Boulonais, 836.
RUSSIE, 126, 250, 446, 553, 711, 815.

S

Sabine (Capitaine). *Voy.* Pendule.
Saint-Amand (A. M. de). *Voy.* Lettres d'un voyageur.
Salfi (F.), C.—B., 473, 474, 708. —N., 565.
Salon (Examen du) de 1827, 535, 796.
—(Esquisses, croquis, etc., sur le) de 1827, par A. Jal, 535.
Santagnello's impartial examination of the hamiltonian system of teaching languages, etc., 707.
Sauvage (J. B.). *Voy.* Proverbes dramatiques.
Say (J. B.), C.—M., 14.
Scheer de Lionastre (J. F.). Théorie balistique, 737.
Scheffer, peintre. Charlemagne présentant les capitulaires à l'assemblée des Francs. Tableau d'ornement du musée Charles X, 313.
Schnetz, peintre. Le cardinal Mazarin au lit de mort. Tableau d'ornement du musée Charles X, 311.
— — Le consul Boëtius, enfermé dans la tour de Pavie. Autre tableau du même musée, 312.
Schiller. La fiancée de Messine, tragédie, traduite en italien par Maffei, 734.
Schinas (Michel), C.—M., 349.
Schmid (Jos.). *Voy.* RÉCLAMATION.
Schmidt-Phiseldeck (Herr von) und die öffentliche Meinung, 725.
Schouv. Plantegeographisk Atlas, 717.
— *Skildering of Veirligets Tilstand i Danmark*, 717.
— *Beyträge zur vergleichenden Climatologie*, 717.
SCIENCES MÉDICALES, 110, 150, 151, 157, 163, 164, 165, 238, 247, 259, 275, 276, 451, 478, 492, 698, 819, 837.
— MORALES ET POLITIQUES, 52, 178, 374, 632, 759.
— PHYSIQUES, 43, 161, 364, 483, 625, 745, 819.
— RELIGIEUSES, 133, 134, 178, 180, 181, 456, 500, 501, 721, 759, 817.
Scott (Walter). Impromptu adressé au mime Alexandre, 856.
— — *Voy.* Épître.
SCULPTURE, 257, 796.
Ségur (Mme la comtesse de). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Sellon. Lettre sur l'abolition de la peine de mort, A., 632.
Semp (Nicolas). *Voy.* Muczkowski.
SÉNÉGAL, 549.
Sept mariages (Les) d'Eloi Gal-

land, par L. B. Picard, 793.
Sermons danois de tous les dimanches et jours de fêtes de l'année, par Myuster, 134.
Serullas. Observations sur l'oxibromure d'arsenic, 276.
Shakespeare. Le marchand de Venise 300.
— OEuvres dramatiques commentées par F. Horn, 462.
Sicile, 117, 176.
Sidney Smith (W.). Lettre au sujet de l'institution anti-pirate, 339.
Sigalon, peintre. Athalie faisant égorger tous les enfans du sang royal. Tableau de l'exposition à Paris, 315.
Sillig (Julius). *Voy.* Catalogus.
Silliman (Benjamin). Journal américain des sciences et des arts, 699.
Simond (L.) *Voy.* Voyage en Italie.
Sismondi (J. C. L. de), C.—A., 52.
Smith. Aperçu de l'état de la civilisation en France, 763.
Smith (Horace). *Voy.* Reuben Apsley.
Sociétés savantes et d'utilité publique :
— en *Angleterre :* Société médico-botanique de Londres, 247. — Société royale de Londres, 551.
— en *Russie :* Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, A., 625.
— en *Pologne :* Société royale des amis des sciences et des lettres de Varsovie, 815.
— en *Danemark :* Société établie à Copenhague pour propager l'étude de la physique expérimentale, 251.—Société archéologique du Nord, 253.
— en *Suisse :* Société d'utilité publique de Zurich, 465.—Société d'utilité publique du canton de Vaud, 465. — Société bâloise pour l'avancement du bien, 465.
— en *Italie :* Académie des beaux arts de Milan, 257.—Académie Gioenia, 830. — Académie des géorgophiles de Florence, 830.
— en *Espagne :* Académie des beaux-arts de Madrid, 264.
— dans les *Pays-Bas :* Société de bienfaisance fondée par le prince Frédéric, 265. — Société *Félix Meritis* d'Amsterdam, 272. — Institut royal d'Amsterdam, 565. — Société d'étudians de Louvain, 568.
— (dans les départemens) : Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, 235.—Société archéologique de Dieppe, 273.—Société de médecine de Rouen, 275. — Société des sciences, agriculture et arts du département du Bas-Rhin, 275. — Société d'émulation du département des Vosges, 540.—Société pour l'extinction de la mendicité dans la ville de Bordeaux, 772. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 801.—Société libre d'émulation de Rouen, 802.—Société linnéenne de Caen et la Société des Antiquaires de Normandie, 834.
— (à Paris) : Institut royal : Académie des sciences, 276, 569, 836. — Acad. française, 839. — Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 279.—Société royale pour l'amélioration des prisons, 283. — Société de géographie, 573. — Société pour l'instruction élémentaire, 575. — Société royale des bonnes-lettres, 576.
Soirées (Les) de Neuilly, par Fongeray, A., 429.
Somerhausen (H.). *Voy.* Carte figurative.

Sommation (Recherches sur la) de quelques séries trigonométriques, par R. Lobatto, 736.
Sonety Adama Mickiewicza, etc., 711.
Sowinski (Albert), pianiste polonais, 579.
Staël (Auguste de). *Voy.* Nécrologie.
Stassart, C.—B., 482, 745.
Statistique, 34, 158, 470, 568, 572, 593, 700, 738, 756, 757.
— littéraire des Pays-Bas, 832.
— judiciaire. Causes jugées par les tribunaux espagnols en 1826, 263.
Staudlin (C. F.). Lehrbuch der practischen Einleitung in alle Bücher der Heiligen Schrift, 456.
Steuben, peintre. Pierre le Grand poursuivi par des meurtriers, lors de la révolte des Strélitz. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 863.
Suède, 453.
Sueur-Merlin, C.—B., 196, 494, 757.
Suisse, 147, 254, 437, 465, 561, 727, 828.
Syphilis, 151, 492.
Syr, fleuve. *Voy.* Lewchine.
Système pénal (Du) et du système répressif en général, et de la peine de mort en particulier, par Ch. Lucas, A., 382.

T

Tableaux poétiques, par le comte Jules de Rességuier, 517.
Taillandier (A.), C.—A., 382.
Talma. *Voy.* Lamarque.
Tarif général des droits d'entrée et de sortie de l'empire de Russie, 129.
Tasse (Le). *Voy.* Monument.
Technologie. *Voy.* Arts industriels.
Télémaque travesti, poëme héroïcomique en vers libres, par Barigot, 212.
Temminck. *Voy.* Verner.
Ternaux (G. J.). Notice sur l'amélioration des troupeaux en France, 163.
Théâtre de Dieppe, par G. F. Frissard, 234.
— de Comte, 220.
Théâtres :
— de Paris, 296, 577, 846.
— Anglais à Paris, 300.
Théologie. *Voy.* Sciences religieuses.
Thermes (Essai sur les) de Roselle, par G. G. Uccelli, 152.
Thevenin, peintre. Henri IV donnant audience aux professeurs du collége royal, etc. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 583.
Thienne (Dom.) Sulla storia de' mali venerei, etc., 151.
Thomas, peintre. Les Barricades, et les Seize au parlement. Tableau d'ornement du Musée Charles X, 312.
Thon (Mme Adèle du) *Voy.* Notice.
Timkovski (G.). *Voy.* Voyage à Pékin.
Topographie, 175, 177, 497, 499, 728.
Traductions :
— en *allemand*, de l'italien, 145.
— en *français*, de l'allemand, 165, 524, 526. — de l'anglais, 180, 189, 223, 511, 538, 539, 780, 781. — du latin, 779. — du russe, 175, 713, 759.
— en *hollandais*, du français, 736,
— en *italien*, de l'allemand, 734.
— de l'anglais, 733. — du latin, 733.
— en *polonais*, du russe, 711, 716.
Tragédie improvisée. *Voy.* Malvica.
Traite des noirs. *Voyez* Esclavage.
Trant. Two years in Ava, 701.

Travels through Sicily, etc., 117.
Tremblement de terre aux Antilles, 547.
Tribunaux danois de la cour et des villes, publiés par Colderup-Rosenvinge, 718.
— espagnols. *Voy.* Statistique judiciaire, 263.
Trois Sœurs (Les), par Mme A. L***, 225.
Tsigani, 130.
TURQUIE, 537.

U

Uccelli (F.). Compendio di anatomia fisiologico-comparata, 151.
—(Gio. Gual.). *Saggio sulle terme Rossellane*, 152.
UNIVERSITÉS :
— de Varsovie, 557. — de Louvain, 568.—de Moscou, 815.— — de Marbourg, 827.
Urbain (J. H.). Mémorial des camps, 738.
Urbain Fosano, ou la Jettatura, histoire napolitaine, par de Caradeuc, 529.
Usiglio. Della macchina dell'uomo, etc., 150.

V

Vagnat. Dictionnaire d'architecture, 233.
Van Kanopen (V. G.). Geschiedenis van Griekenland, 160.
Van der Velde. *Voy.* Romans historiques.
Van Wyk. *Voy.* Découvertes.
Vatel. *Voy.* Pathologie.
Ventriloquie. *Voy.* Alexandre.
Vergari (A.). Igiologia, etc., 150.
Vergnaud Romagnesi. *Voy.* Indicateur.
Vermiglioli (Giov. Bat.). Dell' acquedotto e della fontana maggiore di Perugia, etc., 1.
Verner (J. C.). Atlas des oiseaux d'Europe, pour servir de complément au Manuel d'ornithologie de Temminck, 486.
Vernet (Horace). Jules II ordonnant les travaux du Vatican, etc. Tableau qui orne le plafond d'une salle du Musée Charles X, 304.
—— Philippe-Auguste avant la bataille de Bouvines. Autre tableau d'ornement du même Musée, 309.
— — Édithe découvre sur le champ de bataille d'Hastings le corps sanglant d'Harold. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 860.
— — Le Passage du pont d'Arcole. Tableau de la même exposition, 861.
— — Mazeppa. Tableau de la même exposition, 862.
VIE de saint Vincent de Paul, par B. Capefigue, 206.
— de Napoléon Bonaparte, par W. Hazzlitt, 442.
— dans l'Ouest, 444.
Viguier (Constant). *Voy.* Manuel de miniature.
Villanueva. Recommandation de la lecture de la Bible en langue vulgaire, 119.
Vilmorin. Le Bon Jardinier, 488.
Vinchon, peintre. Un Vieillard grec assis sur les ruines de sa maison incendiée. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 580.
Virgile. *Voy.* Leoni.
Vitruvii Pollionis architectura, 474.
Vocabulaire grec-français par familles, etc., par Louis Longchamps, 149.
Voiart (Mme Élise). La Femme ou les Six Amours, 224.
Voiture à vapeur, nouvellement inventée en Angleterre par Gurney, 248.
Volta (Alexandre). Relation du

voyage littéraire fait en Suisse, 473.
Voltaire. *Voy.* OEuvres complètes.
Voyage dans les cinq parties du monde, par Albert-Montémont, 175.
— en Amérique, par S. de N., 727.
— à Buenos-Ayres et dans les provinces de Rio de la Plata, etc., par J. A. Beaumont, 0Wn ,
— à Pékin, à travers la 441. golie par Timkovski, publié par J. Klaproth, 175.
— (Supplément du) au temple de Jupiter Ammon, par Henri de Minutoli, 460.
— en Angleterre, etc., par N. H. Carter, 437.
— littéraire en Suisse, par A. Volta, 473.
— en Italie et en Sicile, par L. Simond, 176.
— en Sicile et aux îles Lipari, par un officier de la marine anglaise, 117.
— aux eaux de Pietrapola, canton de Fiumorbo, en Corse, M., 604.
— (Le) de Grèce, poëme par Pierre Lebrun, A., 665.
— dans la vallée des Originaux, par du Coudrier, 795.
Voyages de découvertes géographiques. *Voy.* Falkenstein.
Voyageur (Lettres d'un) à l'embouchure de la Seine, par A. M. de Saint-Amand, 497.
Vries (Jérome de) *Voy.* Hugo Grotius.
— (Van Omverkerk de) *Voyez* Commerce.
Vrindts (L'abbé). *Voyez* Certitude.

W

Wace (Robert). *Voy.* Roman.
Wachler (Ludw.). Lehrbuch der Literatur-Geschichte, 143.
Walsh (V.). *Voy.* Fratricide.
Walthard (R.). Description topographique de la ville et des environs de Berne, 728.
Williams (Miss Helene Maria). *Voy.* Nécrologie.
Wit (J.). Lucubrationen eines Staatsgefangenen, 140.
— *Fragmente aus meinem Leben, etc.* 140.

FIN DE LA TABLE DU TOME XXXVII.

ERRATA DU TOME XXXVII.

Cahier de Janvier. Page 127, ligne 33, *père de Pierre le-Grand*, lisez: *grand-père de Pierre-le-Grand*; p. 128, l. 24, *la somme de 124 roubles environ*, lisez: *la somme de 124 mille roubles environ*; p. 197, l. 1re du second alinéa, *Barbe-Marbois*, lisez: *Barbé-Marbois*; p. 218, l. 15 du 2e alinéa, supprimez la virgule après le mot *paraisse*; p. 220, l. 9 du 3e alinéa, *et à qui*, lisez: *et à laquelle.*

Cahier de Février. Page 383, ligne 29, *justice de convention*, lisez: *justice de conservation*; p. 384, l. 8, même correction; p. 153, l. 17, *et de ses principaux collaborateurs*, lisez: *et à ses principaux collaborateurs.*

Cahier de Mars. Page 599, l. 30 du tableau, États-Unis, 840, lisez: 800; p. 601, l. 26 du tableau, Amérique anglaise, 30, lisez: 40; p. 712, l. 5 et 6, *qu'il n'a emprunté M. Mollevaut*, lisez: *qu'il n'a emprunté à M. Mollevaut*; p. 787, l. 8 du 2e alinéa, *et de ses sons*, lisez: *et de ses soins*; p. 815, l. 17 de l'article Moscou, supprimez la virgule; p. 861, l. 15 du 2e alinéa, *je crios*, lisez: *je crois.*

(18) 1915 4

BINDING SECT. OCT 7 1970

AP
20
R53
t.37

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY